

Thèse de Doctorat

Alice LEMER-FLEURY

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du
grade de Docteur de l'Université de Nantes
sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

École doctorale : Sociétés, Temps, Territoires

Discipline : CNU 11

Spécialité : Civilisation britannique et nord-américaine

Unité de recherche : Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique (EA 11 63)

Soutenue le 10/11/2017

L'Amérique du Nord britannique en métropole (1783-1815)

Politiques coloniales et débats publics sur les colonies canadiennes
en Angleterre et en Écosse.

JURY

Président du jury	Bertrand VAN RUYMBEKE, Professeur, Université Paris 8
Rapporteurs :	Christian AUER, Professeur émérite, Université de Strasbourg Neil DAVIE, Professeur, Université de Lyon II
Examineurs :	Christian AUER, Professeur émérite, Université de Strasbourg Pierre CARBONI, Professeur, Université de Nantes Neil DAVIE, Professeur, Université de Lyon II Françoise LE JEUNE, Professeur, Université de Nantes Bertrand VAN RUYMBEKE, Professeur, Université Paris 8
Directeur de Thèse :	Françoise LE JEUNE, Professeur, Université de Nantes

Remerciements

Ce travail de thèse, qui a duré sept ans, n'aurait pas été possible sans le soutien et les conseils avisés de nombreuses personnes. Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de thèse, Françoise Le Jeune, pour son soutien, ses conseils, son engagement et son exigence. Je lui suis également reconnaissante d'avoir su voir en moi des capacités pour la recherche en civilisation qui m'a permis de m'épanouir et de révéler mes ambitions.

Je suis par ailleurs très reconnaissante envers William Findlay de l'Université de Toulouse qui a accepté de faire partie de mon comité de suivi de thèse et qui, au fil des années a su me guider et m'encourager dans la réalisation de mon doctorat. Mes remerciements en ce sens vont par ailleurs à Pierre Carboni, qui m'a apporté ses conseils et son soutien au sein du comité de suivi de thèse et qui a accepté de faire partie de mon jury.

Je remercie également Christian Auer de l'Université de Strasbourg, Neil Davie de l'Université de Lyon II et Bertrand Van Ruymbeke de l'Université de Paris 8, d'avoir accepté d'être membres du jury.

Je dois souligner ici l'aide reçue de différents organismes afin d'effectuer des séjours de recherche dans les archives écossaises et canadiennes. En effet, le Centre d'Etudes sur le Canada du Centre de Recherche sur les Identités Nationales et l'Inter culturalité (CEC CRINI) et le réseau DCIE (Dynamiques Citoyennes en Europe) ont participé au financement d'un séjour de trois semaines à Édimbourg en 2012. Le Conseil International d'Etudes Canadiennes (CIEC) m'a octroyée une bourse pour un séjour de trois mois à Ottawa à l'été 2012. Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur de l'Université Nantes Angers Le Mans (PRES l'UNAM) a complété le financement de ce projet. Au Canada, j'ai été reçue à l'Institut d'Etudes Canadiennes à Ottawa, dirigé par le Pr. Yves Frenette. En tant que chercheuse invitée, l'Institut m'a donné accès aux services de l'Université, et notamment à la bibliothèque universitaire, qui ont été d'une grande importance pour mes recherches. Enfin, l'Ecole Doctorale Sociétés Cultures Echanges (ED SCE) et le Centre de Recherche en Histoire Internationale et Atlantique (CRHIA) m'ont aidée pour effectuer un voyage dans les

Archives Nationales à Londres en 2016. Je les en remercie car sans leur soutien, cette recherche n'aurait pu aboutir.

Je veux en outre exprimer toute ma gratitude et ma sympathie aux membres de la Société Française d'Etudes Écossaises (SFEEc) qui, au cours de congrès et de colloques, m'ont soutenue et encouragée avec enthousiasme. Je remercie particulièrement Sabrina Juillet-Garzon (Université Paris 13) avec qui j'ai pu échanger de nombreuses idées et qui a pris du temps pour me conseiller et relire certaines parties de ce travail.

Je remercie aussi chaleureusement Delphine Bouaud, Lauranne Jouanno, Marie Lamy et Elise Martin qui ont accepté de prendre du temps pour me relire malgré leurs vies professionnelles et privées déjà bien remplies.

Je remercie tous mes amis et mes proches pour leur soutien, avec une pensée émue pour ceux qui ne sont plus là pour voir ce travail achevé.

A Younes, mon conjoint, qui m'a accompagnée dans mes voyages en archives, a passé des heures à scanner des sources pour moi dans les Archives Nationales du Canada, n'a jamais douté de moi, je ne saurais dire à quel point son soutien indefectible a compté. Ma fille Zola, a été mon rayon de soleil, ma plus belle motivation et ma plus grande force.

Je leur dédie ce travail, avec amour.

Table des illustrations

<i>Carte 1 : L'Amérique du Nord britannique en 1791</i>	12
<i>Carte 2 : Exemple de diffusion des nouvelles depuis Londres</i>	515
<i>Carte 3 : Les colonies de Lord Selkirk</i>	594
<i>Tableau 1 : Résultats de recherche par mots-clef dans la presse britannique 1783-1815</i>	324
<i>Tableau 2 : Résultats de recherche par mots-clef dans la presse écossaise (1783-1815)</i>	516
<i>Tableau 3 : L'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord c.1784-1815</i>	527
<i>Figure 1 : Caledonian Mercury, 5 février 1798 (British Newspaper Archive)</i>	514
<i>Figure 2 : Aberdeen Journal, 26 janvier 1803 (British Newspaper Archive)</i>	514
<i>Figure 3 : Leeds Intelligencer, 4 janvier 1802 (British Newspaper Archive)</i>	514
<i>Figure 4 : Hull Packet, 15 décembre 1801 (British Newspaper Archive)</i>	514
<i>Figure 5 : Les migrants de Selkirk (Winnipeg, MB)</i>	632
<i>Figure 6 : The Scots monument (Winnipeg, MB)</i>	632
<i>Figure 7 : Bicentenaire de la Rivière Rouge</i>	632
<i>Figure 8 : Lord Selkirk Sugar Maple Tree</i>	632

Introduction générale

Cette thèse se propose d'étudier la façon dont les colonies d'Amérique du Nord britannique sont administrées, pensées et représentées en Angleterre et en Écosse entre 1783 et 1815, à travers l'analyse d'écrits de personnalités politiques, de débats publics, d'articles publiés dans la presse et dans les revues.

1. Cadre géographique et choix chronologiques

Cette thèse se trouve à la croisée des études impériales, canadiennes et écossaises. Le cadre chronologique 1783-1815 a donc été choisi afin de faire sens au regard des trois zones géographiques, à savoir Londres en tant que capitale de la métropole, l'Écosse et l'Empire en Amérique du Nord britannique.

J'ai choisi de travailler sur la période 1783-1815 car c'est une période charnière dans l'histoire de la Grande-Bretagne et de son Empire. En métropole, les bornes 1783-1815 forment une période plutôt homogène. La période demeure *relativement* harmonieuse d'un point de vue politique. George III est le souverain sur la majeure partie des années étudiées (jusqu'en 1810) – mais c'est davantage l'influence de William Pitt qui imprègne toute la période. J'ai choisi de commencer cette étude à partir de la prise de fonction de Pitt au poste de Premier Ministre à la fin de l'année 1783 : son avènement peut d'une certaine manière être considéré comme le début d'une aire d'uniformité politique, et ce en dépit des changements d'administration successifs car tous ses successeurs sont soit des amis, des disciples ou des anciens membres de son Cabinet.¹ On peut donc voir une forme de continuité politique, à tendance conservatrice et dominée par les Tories.

¹ Henry Addington (1801-1804) est désigné comme successeur au poste de Premier ministre par Pitt lui-même dès 1797 ; Lord Grenville (1806-1807) est le cousin du Premier Ministre et sert diverses fonctions, dont le Secrétariat d'Etat à l'Intérieur, dans le gouvernement ; le Duc de Portland (1807-1809), Whig conservateur, se rapproche de Pitt et fait partie de son Cabinet à partir de 1794 ; Spencer Perceval (1809-1812), alors jeune Membre du Parlement, devient rapidement un de ses protégés ; et Lord Liverpool (1812-1827) est lui aussi remarqué par Pitt et se voit offrir un Secrétariat d'Etat lorsqu'il retourne à Downing Street en 1804. William Hague, *William Pitt the Younger*, London : Harper Perennial, 2004 p. 309, 317, 357, 472, 580, *et passim*.

Ces décennies sont aussi une ère de révolutions. Elles sont marquées par des mutations profondes sur le plan économique et social. Depuis les années 1760, en Angleterre puis en Écosse, les révolutions agricoles et industrielles commencent à changer les modes de vie, de productions et de communications. Des transformations sont visibles économiquement dès les années 1780, autour des zones riches en charbon et en minerai de fer. Socialement, si la société britannique reste stratifiée, ces révolutions commencent à remettre en question l'hégémonie des élites terriennes (*landed interest*). En effet, la révolution industrielle fait naître une classe ouvrière, au tournant du siècle, suite à des migrations internes de populations issues du milieu agricole ou de l'industrie traditionnelle. Puis dans les années 1810-1820, la Grande-Bretagne voit également l'émergence d'une classe moyenne urbaine, industrielle et libérale. Les années entre 1783 et 1815 sont aussi marquées par des crises politiques, constitutionnelles, sociales et alimentaires, des révoltes, des risques de révolution et des guerres – que je détaillerai tout au long de cette thèse. La période est en outre relativement homogène d'un point de vue des relations internationales de la Grande-Bretagne puisqu'il s'agit en majorité d'années de guerres, au cours desquelles les conflits européens notamment contre la France révolutionnaire (1793-1801) puis napoléonienne (1803-1815), influent très largement sur la politique et la société britannique et coloniale dans son ensemble. En effet, les guerres contre la France se passent tant au large des côtes britanniques et françaises, sur le continent européen, que dans les empires coloniaux respectifs : en Asie, en Afrique et en Amérique. Malgré le génie militaire et les tentatives d'invasion de Napoléon, la Grande-Bretagne sortira victorieuse de ces conflits en 1815. La chute de Napoléon en 1815 marque le début d'une nouvelle époque.

Dans une perspective d'études écossaises, la période est également particulière. Les politiques d'amélioration du rendement agricole et les déplacements de populations qui poussent les Highlanders à migrer, commencent dans les années 1770 et s'intensifient dans les années 1790. En outre, à partir de 1783, de plus en plus de migrants écossais choisissent l'Amérique du Nord britannique plutôt que les Etats-Unis. Les débats sur l'émigration et la question de la colonisation du Canada par des migrants écossais commencent au sein de la *Royal Highland Society* et de la *British Fishery Society* au milieu des années 1780. Je termine en 1815 car la période de crise économique et sociale qui suit la fin des Guerres napoléoniennes est mieux connue et davantage étudiée. Cette crise marque en outre l'accélération des *Clearances* dans les Hautes Terres d'Écosse et va changer les relations aux colonies, notamment en matière

d'émigration. Je montre dans cette thèse la naissance de ce changement (qui commence à s'amorcer vers la fin 1813-1814).

Enfin, pour justifier le choix chronologique de cette thèse, il faut surtout regarder du côté de l'histoire impériale britannique, dont l'Amérique du Nord britannique, appelée communément le Canada, est le seul vestige d'un vaste empire américain en 1783. Le 3 septembre 1783, l'Empire britannique est démembré, amputé de ses treize colonies nord-américaines par la signature du Traité de Paris, entre la Grande-Bretagne et les futurs Etats-Unis, qui met un terme à la guerre d'indépendance. Sur le continent américain, il ne reste au roi Georges III que ses possessions les plus septentrionales et les moins développées, à savoir la province de Québec, la Nouvelle-Écosse, l'Île Saint-Jean et Terre-Neuve. D'aucuns prédisent à cette occasion la fin de l'Empire, voire le crépuscule de la grandeur de la Grande-Bretagne en Europe et dans le monde.² A peine trente ans plus tard, à la fin de la période étudiée, après la signature du Traité de Gand (ratifié en 1815, et qui met un terme au conflit contre les Etats-Unis de 1812 à 1814), à l'issue du Congrès de Vienne qui se tient entre septembre 1814 et juin 1815, et du Second Traité de Paris signé le 20 novembre 1815 (qui met fin aux guerres contre la France), la Grande-Bretagne est cependant devenue la première puissance impériale au monde.³

Sur le continent nord-américain, les changements sont également profonds car les colonies britanniques sont en phase de développement et de stabilisation. Sur la façade maritime, la colonie de la Nouvelle-Écosse, largement peuplée d'Acadiens à l'origine, appartient à l'Empire britannique depuis la signature du Traité d'Utrecht en 1713. A la fin de la Révolution américaine, la colonie accueille massivement des réfugiés loyalistes. En 1786, la Nouvelle-Écosse est séparée en deux provinces: la partie atlantique reste nommée Nouvelle-Écosse, alors que la partie intérieure (au nord du New Hampshire et du futur état du Maine) devient la province du Nouveau-Brunswick. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île Saint-Jean (rebaptisée Île-du-Prince-Édouard en 1798) forment les provinces maritimes.

² *The Parliamentary Register*, volume viii, 1782, p. 366

³ Le nombre de colonies appartenant à la Couronne britannique passe de 26 en 1792 à 43 en 1816, auxquels il faut également ajouter les gains territoriaux en Inde faits par la Compagnie des Indes Orientales. John Bowle, *The Imperial Achievement: the Rise and Transformation of the British Empire*, Harmondsworth, Middlesex : Penguin Books, 1974, p. 233 ; Michael Duffy "World Wide War and British Expansion, 1793-1815", in P. J. Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 206

En 1783, la Couronne contrôle également la province de Québec, conquise au roi de France en 1763. La colonie est majoritairement francophone, sous-peuplée (en comparaison avec les treize colonies américaines), peu développée économiquement et gérée par un régime militaire depuis la conquête de la province par les Britanniques en 1759-1760, confirmée par le Traité de Paris de 1763. En 1774, l'Acte de Québec met en place un système de gouvernement autocratique (dans le sens où la constitution ne prévoit pas d'assemblée législative) mais tolérant envers la population francophone puisque le texte intègre le droit français et légalise le libre exercice de la religion catholique. La constitution devra cependant être révisée suite à l'arrivée des Loyalistes britanniques (6000 environ). En 1791, la province de Québec est divisée en deux : le Bas-Canada (aujourd'hui le Québec) reste largement peuplé par les Canadiens (les colons d'origine française) et le Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario) est attribué aux réfugiés britanniques en provenance des colonies américaines, ainsi qu'à quelques soldats (écossais et allemands notamment) ayant combattu au côté des troupes du roi pendant la Guerre d'Indépendance. C'est à ces deux provinces que je ferai référence lorsque je parlerai « des Canadas », après le vote de l'Acte constitutionnel fondant les deux provinces centrales en 1791.

Les deux Canadas et les trois provinces maritimes sont des colonies britanniques qui forment l'Amérique du Nord Britannique : elles sont rattachées à la Couronne britannique, et administrées depuis la métropole par un ministre qui envoie les instructions royales aux gouverneurs coloniaux, nommés par le roi.⁴ Je reviendrai plus loin sur leur statut politique vis-à-vis du Parlement britannique et sur leurs constitutions coloniales. La présence britannique en Amérique du Nord ne se limite cependant pas à ces colonies. Les Britanniques explorent également l'intérieur des terres et naviguent le long de la côte nord-ouest du Pacifique à la recherche de nouvelles richesses : fourrure, bois, minerais. L'Écossais Alexander Mackenzie, membre de la Compagnie du Nord-Ouest (CNO), fondée par des Britanniques à Montréal en 1782, fait plusieurs tentatives pour remonter le fleuve Mackenzie à partir de 1789. En 1793, il traverse les Rocheuses et descend le fleuve Fraser pour atteindre le Pacifique. En outre, depuis 1670, les Britanniques, à travers la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) fondée par Charles II, contrôlent le commerce des fourrures sur un immense

⁴ Kathleen Burke, *Old World, New World: the Story of Britain and America*, London : Little Brown, 2007, p. 56-59 ; H.E. Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, London, 1897, p. 7 ; John Darwin, "Britain's Empires", in Sarah Stockwell (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, Oxford : Blackwell Publishing, 2008, p. 1

territoire nommé Terre de Rupert – qui correspond aujourd’hui au nord du Québec, à l’ouest de l’Ontario et à tout le Manitoba, la Saskatchewan, l’Alberta et le Nunavut. Les officiers de la Compagnie étendent leur « empire » et celui de la couronne en explorant ce vaste continent et en y installant des forts de traite, particulièrement suite à la rivalité commerciale causée par la création de la Compagnie du Nord-Ouest. Dès la décennie 1780, les Britanniques de la CBH installent des forts sur la côte du Pacifique suite aux expéditions exploratoires de James Cook et George Vancouver dans les années 1770 et 1790 [voir Carte 1 p. 12]. La frontière sud de ce territoire britannique de l’Ouest, une zone très conflictuelle, ne commencera à être définie qu’en 1818, puis stabilisée par le Traité de l’Oregon en 1847. Dans ma recherche, j’étendrai l’Amérique du Nord britannique à cette vaste Terre de Rupert et à la côte du Pacifique.

Si la situation de l’Empire en Amérique du Nord pouvait paraître moribonde aux yeux de certains observateurs en 1783, les choses sont bien différentes trente ans plus tard. En 1815, alors que la paix revient en Europe après la chute de Napoléon, la possession des colonies britanniques en Amérique du Nord britannique, un temps menacées par l’influence française puis par les attaques américaines sur la frontière avec le Haut-Canada, lors de la Guerre de 1812-1814, est fermement et durablement établie. Les provinces canadiennes ont été réorganisées politiquement et sont toutes dotées d’une constitution coloniale qui organise les conseils exécutifs et législatifs. Économiquement, la métropole s’appuie fortement sur les productions et les matières premières de ses colonies. Si les francophones sont encore majoritaires dans les Canadas, la population a doublé pour atteindre un demi million de colons en 1815.⁵ Enfin, en 1815, l’expansion britannique et les tentatives de colonisation dans l’Ouest sont bien entamées.

⁵ Phillip Buckner, (ed), *Canada and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2008, p. 4

Carte 1 : L'Amérique du Nord britannique en 1791



Source : Canadian Geographic

http://www.canadiangeographic.ca/mapping/historical_maps/1791.asp

2. Problématiques

On connaît bien les politiques impériales développées par la Grande-Bretagne (et leurs conséquences) vis-à-vis des premières colonies américaines depuis la Guerre de Sept Ans jusqu'au traité de paix en 1783⁶ car l'historiographie britannique ou américaine est riche sur cette période. Mais on sait peu de choses sur les politiques d'Empire en Amérique du Nord après la Révolution américaine, particulièrement sur la période 1783-1815 au moment du développement géographique et politique des colonies canadiennes. Je me suis donc demandé quelles étaient les politiques ou les orientations proposées par les dirigeants britanniques (par le roi, son Conseil privé, les conseillers du commerce, les ministres chargés des colonies canadiennes, le Parlement) pour l'Amérique du Nord. Quel a été le rôle de la mère-patrie dans le développement et la consolidation des colonies britanniques en Amérique du Nord ? Si la colonie de Nouvelle-Écosse, dans son histoire, sa géographie et sa population

⁶ voir partie I, chapitre 1

entre dans un schéma proche de celui des treize colonies américaines, l'acquisition de la province de Québec, francophone et catholique, en 1763 a changé le caractère de l'Empire britannique nord-américain. Ces changements, comme je le décrirai dans la première partie, sont, en partie, à l'origine de la rébellion et de la sécession des treize colonies atlantiques. Il faut dès lors comprendre si la politique britannique pour ses possessions nord-américaines change radicalement après la Révolution américaine. Quelles sont les conséquences de la révolte des Américains sur la façon dont la Grande-Bretagne gère son Empire nord-américain ? Y a-t-il une continuité dans la politique de Londres pour l'Amérique du Nord après 1783, ou au contraire, un changement profond ?

L'étude de la politique coloniale de la Grande-Bretagne et des conséquences de l'indépendance américaine amènent nécessairement à s'interroger sur les principes, voire sur les idéologies qui guident les dirigeants. Est-ce que les décisions pour les colonies canadiennes émanent d'une pensée, d'un projet abouti ou du moins pérenne pour l'Amérique du Nord britannique ou bien s'agit-il d'une accumulation de choix épars qui s'imposent par les événements ou les circonstances ? Si la politique coloniale est effectivement guidée par des principes clairs, il faut alors tenter de définir cette idéologie, en comprendre l'origine et examiner la façon dont elle se manifeste et se propage dans l'espace public britannique. Quelle est la doctrine coloniale de la Grande-Bretagne pour l'Amérique du Nord ? Comment se diffuse-t-elle en métropole ? La période 1783-1815 est, comme je vais le montrer plus avant, souvent considérée comme une ère de rejet de l'Empire par les Britanniques, particulièrement envers l'Amérique du Nord et les colonies de *settlement*. Il faut ainsi se demander si la Guerre d'Indépendance a des conséquences à court et à long terme sur la doctrine coloniale britannique. Suite à la perte des treize colonies, est-elle acceptée de tous ou bien fondamentalement remise en question ?

Pour développer des théories impérialistes ou de colonisation, il faut bien connaître les contours de l'Empire sur le territoire américain. Quelles sont les représentations des colonies canadiennes et des provinces maritimes qui circulent en Angleterre et en Écosse à cette époque ? Evoluent-elles dans le temps ? Ces représentations se développent souvent dans l'espace public, à la lecture de rapports sur l'état des colonies, de récits de voyages, de théories sur l'Empire canadien publiées par quelques auteurs en Grande-Bretagne. Ces textes sont également discutés dans la presse, ou encore critiqués dans les revues intellectuelles,

relayant ainsi auprès de l'opinion publique éclairée d'autres représentations de ce « reste » d'Empire en Amérique du Nord. Ces représentations se façonnent également dans la presse londonienne ou régionale à travers des articles, des nouvelles ou des courriers publiés dans les journaux anglais et écossais. Les gens s'y intéressent-ils vraiment ou les colonies canadiennes restent-elles peu connues, voire un dossier politique ? Existe-t-il des différences dans les représentations de l'Amérique du Nord qui circulent en Écosse ou en Angleterre ?

L'étude des colonies canadiennes dans le contexte métropolitain nécessite de définir cet espace britannique. Pour des raisons de temps et d'accès aux sources, j'ai fait le choix de me concentrer sur l'Angleterre et l'Écosse. Au début de la période, ces deux nations partagent le même monarque depuis 180 ans ; leurs parlements sont unis depuis moins d'un siècle. Pour autant, les Écossais sont déjà très bien intégrés à la construction de l'Empire britannique à l'Est comme à l'Ouest. Ils sont en outre très présents au Canada parmi les élites politiques, les marchands, les Loyalistes, les migrants, etc. En 1783, les tensions entre l'Angleterre et l'Écosse sont dorénavant apaisées : les rébellions jacobites font partie du passé et l'Union semble fermement scellée. Néanmoins, c'est à cette même période que les élites écossaises commencent à s'inquiéter de l'anglicisation de l'Écosse et cherchent à réaffirmer une identité nationale écossaise distincte, sans rejeter l'Union. Dès lors, si l'on veut comprendre comment les colonies canadiennes sont gérées, pensées, représentées en métropole, il semble essentiel de s'interroger sur des différences potentielles entre l'Angleterre et l'Écosse. Peut-on distinguer, dans les discours ou les décisions des hommes politiques, des intellectuels, dans l'espace public, un « Canada écossais » et un « Canada anglais » ? Les Écossais ont-ils une manière spécifique, différente des Anglais, de gérer, de penser, de représenter l'Amérique du Nord ? Ont-ils une influence particulière ? Les discussions et débats sur les colonies canadiennes participent-ils à l'affirmation d'une différence écossaise ou bien à la diffusion de la Britannicité en métropole ? Existe-t-il des projets spécifiquement écossais pour le Canada ?

Autant de questions qui ont guidé ma réflexion dans cette thèse, des questions dont j'ai pris conscience au moment où j'ai constaté une grande disparité d'informations et de connaissances disponibles entre les colonies américaines et l'Amérique du Nord britannique dans les sources secondaires. Ceci explique pourquoi je souhaite commencer par faire un point, en introduction, sur la « pauvreté » de l'historiographie qui porte sur les colonies canadiennes, du point de vue britannique, dans cette période qui est souvent décrite comme

« creuse » ou morne dans l'histoire impériale, du moins est-ce l'impression que la lecture des ouvrages plus ou moins récents donne. Ces trois décennies, pourtant fondatrices, dans l'histoire de l'Empire britannique en Amérique du Nord sont mal connues et survolées dans l'historiographie de l'Empire en général mais c'est le volet politique coloniale qui a été souvent oublié ou négligé. J'espère pouvoir apporter ma contribution à cette historiographie d'une période relativement peu connue, même des historiens spécialistes de l'Empire britannique.

3. Historiographie, cadres théoriques et questionnements

Point historiographique sur l'Empire nord-américain vu par la Grande-Bretagne (1783-1815)

Les historiens, britanniques ou canadiens, qui se sont intéressés aux politiques impériales de la Grande-Bretagne sont très peu nombreux. Au cours de mes recherches, je n'ai trouvé que quelques auteurs qui ont travaillé, de manière plus ou moins longue, sur ce sujet. Ce sont ces chercheurs et leurs travaux que je présente ici.

La méconnaissance des politiques d'empire pour l'Amérique du Nord britannique est le fruit de près d'un siècle et demi de présupposés. En 1883, l'historien britannique Sir John Seeley pensait que la perte des treize colonies américaines avait créé, en Grande-Bretagne, une forme de désintérêt pour l'Empire et les colonies, particulièrement en Amérique du Nord. Dans *the Expansion of England* (1883), il écrit :

The foundation of Greater Britain. There is something very characteristic in the indifference which we show towards this mighty phenomenon of the diffusion of our race and the expansion of our state. We seem, as it were, to have conquered and peopled half the world in a fit of absence of mind.⁷

Il expliquait ainsi que les Britanniques avaient retenu de la Révolution américaine que les colonies finissaient nécessairement par se séparer de la métropole. C'est selon lui cette conclusion qui expliquait le peu d'intérêt porté à l'Empire nord-américain après 1783. Seeley s'efforçait pourtant de montrer que toute l'histoire de la Grande-Bretagne, et notamment l'histoire de ses conflits contre la France depuis Louis XIV à Napoléon, n'avaient pour but que « la possession du Nouveau Monde. » Il s'étonnait donc que l'on puisse présenter la

⁷ Sir John Robert Seeley, *The Expansion of England : Two Courses of Lectures*, 1883, kindle book, part I, chapter 1, 8

construction de l'Empire britannique comme le fruit du hasard, un accomplissement par inadvertance. Cependant, c'est l'idée de désintérêt qui a davantage marqué l'historiographie.

Plus que les contemporains, il semble que ce sont les historiens de l'Empire qui ont manqué d'intérêt pour l'Amérique du Nord britannique entre 1783 et 1815. Les historiens qui s'intéressent aux politiques coloniales de la Grande-Bretagne d'une manière générale (et non sur des sujets spécifiques, comme l'émigration par exemple, sur lesquels je reviendrai plus avant) et pour le Canada en particulier sont peu nombreux. En 1897, l'historien Hugh Edward Egerton – qui deviendra quelques années plus tard Professeur d'histoire coloniale à l'Université d'Oxford – publie *A Short History of British Colonial Policy*.⁸ Il y retrace les décisions et les mesures prises par les gouvernements anglais puis britanniques pour les colonies de *settlement* de 1497 jusqu'à la fin du XIX^e siècle. La politique coloniale du XIX^e siècle, à partir de 1830, est au cœur de l'intérêt d'Egerton et les années post 1783 ne font l'objet que de quelques pages. Il voit dans la période post indépendance américaine le début de la fin de la doctrine mercantiliste et protectionniste mais il note aussi un sentiment de « dépression » dans le rapport des Britanniques aux colonies à cause de la Révolution américaine. En outre, il remarque : « the American experience not only killed enthusiasm ; it also paralysed efficiency. »⁹ Pour Egerton, la politique coloniale de la période a été trop stricte, trop surveillée, trop dirigée par Londres. Ceci aurait eu deux conséquences : d'une part cela aurait créé des gouvernements « irresponsables » dans les colonies. En d'autres termes, les officiels coloniaux au Canada n'auraient pas eu suffisamment de responsabilités politiques, ils se seraient trop reposés sur les décisions de Londres. D'autre part cela aurait nui à l'efficacité des organes exécutifs. A l'exception de ces deux brèves idées, Egerton ne précise et ne détaille cependant pas ce qu'il avance ; il ne consacre en effet qu'un seul chapitre au Canada (à partir de 1763, où il détaille le développement de l'Amérique du Nord britannique depuis la Conquête) dans un ouvrage qui en compte une vingtaine.

Les années 1930 s'ouvrent avec la publication du sixième volume de *The Cambridge History of the British Empire*, consacré au Canada et à Terre-Neuve. Dans ce volume de près d'un millier de pages, une petite quarantaine seulement sont dédiées à la période 1774-1812 et un chapitre est consacré à la Guerre de 1812 (1812-1815). Duncan McArthur, l'auteur du

⁸ Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*

⁹ *Ibid.*, p. 259

chapitre « British Nord America and the American Revolution, 1774-1791 », se concentre tout d'abord sur les évolutions constitutionnelles au Canada avant et après la Révolution américaine et passe en revue le *Quebec Act* de 1774 et le *Canada Act* de 1791. Son chapitre suivant, intitulé « British North America under Representative Government, 1791-1812 », illustre très brièvement les conséquences du changement de constitution, les développements politiques et sociétaux dans les Canadas et en Nouvelle-Écosse et les relations avec les États-Unis pendant la période des guerres contre la France. Ces chapitres sont largement descriptifs : ils relatent les grands événements de la période et ne se penchent pas sur le détail des politiques londoniennes. Les chapitres de McArthur sont à l'image de l'historiographie canadienne du XX^e siècle : l'histoire du Canada se raconte comme celle de l'évolution vers un gouvernement autonome (en 1846) et confédéré (en 1867). À l'exception de la mise en place des constitutions de 1774 et 1791, il n'y est que très peu question de la politique coloniale de Londres pour les possessions nord-américaines.

En 1933, l'historienne canadienne Helen Taft Manning, qui travaille sur une période plus courte que celle traitée par Egerton, rend des conclusions inverses à celles de l'historien anglais. Taft Manning s'est intéressée au fonctionnement gouvernemental et à la gestion de l'Empire britannique à l'Est et à l'Ouest après la perte des treize colonies américaines dans son ouvrage *British Colonial Government after the American Revolution, 1782-1820*.¹⁰ Dans les chapitres consacrés au Canada et aux politiques menées depuis Londres, Taft Manning trouve la majorité des dirigeants britanniques incompetents et conclue que les hommes politiques britanniques sont alors trop préoccupés par les guerres contre la France et négligent les colonies nord-américaines.¹¹ Son chapitre consacré aux Canadas est intitulé « Canadian problem » et se concentre exclusivement sur les problèmes constitutionnels à travers le *Quebec Act* de 1774 et le *Canada Act* de 1791. Taft Manning insiste sur la position très progressiste de Lord Grenville, le ministre à l'origine de la constitution de 1791 qui donne des institutions représentatives tant aux anglophones qu'aux francophones de la province, mais elle souligne aussi (et surtout), l'échec de cette mesure :

The Canada Act was to serve as the basis of government for the two provinces for forty-five years, and to come to an end as the result of insurrections in both [...] It is, therefore, only fair to give to Pitt and still more to Grenville, credit for the courage and generosity with which they handled the

¹⁰ Helen Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution, 1782-1820*, New Haven : Yale University Press, 1933.

¹¹ *Ibid.*, p. 90

Canadian situation [...] the immediate effects of the Act of 1791, however, can scarcely be regarded as vindicating the wisdom of its authors. If Lord Grenville ever had occasion in his later life to study the working of his own measure, he must have been deeply disappointed in most of his expectations.¹²

Trop peu, trop tard, inadéquate ou décevante, voilà ce qui ressort de l'analyse de la politique coloniale pour Taft Manning. Enfin, si elle trouve de nombreux aspects positifs dans l'Acte Constitutionnel de 1791, elle considère néanmoins qu'il n'est pas le résultat d'une réelle politique coloniale mais de « deux facteurs plus ou moins accidentels », à savoir l'arrivée des Loyalistes et la pensée de Lord Grenville.¹³

Une des raisons qui explique le manque de recherche sur la période 1783-1815 vient peut-être d'un flou dans la catégorisation de la période et d'un changement de priorité géographique dans les études historiques. En effet, l'année 1783 est souvent acceptée comme date de passage du premier au second Empire britannique. Le premier Empire naît au XVII^e siècle et meurt en 1783 : il est caractérisé par une période d'exploration et d'implantation de colonies plus ou moins autonomes sur le continent américain et dans les Antilles. Le second Empire, celui des XIX^e et XX^e siècles, est marqué par des vagues d'émigration de masse depuis la Grande-Bretagne vers le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande. C'est aussi une période qui voit l'ascendance du libre-échange et les débuts de l'autonomie politique pour les colonies blanches alors que les populations non-blanches sont placées sous un contrôle centralisé et autoritaire. Mais la caractéristique la plus saillante du deuxième Empire est ce que l'historien Vincent Harlow a nommé « swing to the East »,¹⁴ c'est-à-dire l'extension de l'Empire en Asie, en Inde et en Afrique, soit de manière « informelle » à travers des zones d'influence politique et économique soit par conquête militaire. L'idée d'un intérêt fort pour l'Orient peut amener à supposer un intérêt moindre pour les colonies nord-américaines en Grande-Bretagne.

Dans *The Founding of the Second British Empire* (1952-1964) Harlow s'intéresse à la période de transition entre le premier et le second Empire et introduit son ouvrage par une critique de ce qui ressort d'une grande partie de la littérature au sujet de l'Empire à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle : selon lui, les historiens décrivent une décennie de « convalescence » après 1783, près d'une vingtaine d'années de guerre en Europe (1793-1815), une longue

¹² *Ibid.*, p. 332-333

¹³ *Ibid.*, p. 338

¹⁴ Vincent Harlow, *The Founding of the Second British Empire, 1763-1793*, 2 volumes, London : Longmans, 1952-1964.

période de crises domestiques et enfin, la renaissance de l'expansion britannique à partir des années 1830. Harlow montre alors que les historiens qui l'ont précédé ont décrit la période entre la fin de la guerre d'Indépendance et les années 1830 comme une ère « d'apathie, de négligence et de négation » envers l'Empire et les colonies.¹⁵ Cependant, si Harlow tente de combler ce « hiatus », il ne s'intéresse lui non plus qu'assez peu aux colonies canadiennes. Il tente en effet de démontrer que la transition vers l'Afrique et l'Orient et la mise en place d'un Empire informel (qui privilégie le commerce à la possession de territoires) s'amorce dès les années 1760. Dans son étude, le Canada est présent à travers les problèmes liés à la gestion de colons étrangers à travers les Actes de 1774 et 1791. Harlow voit dans les débats et politiques constitutionnelles entre 1774 et 1791 un lien important entre le premier Empire et le second, où se mêlent autoritarisme, paternalisme, une volonté d'angliciser, d'intégrer les francophones au modèle britannique et surtout la croyance indéfectible en la supériorité de ce modèle et de la constitution britannique. Cependant, Harlow termine son étude au début des années 1790.¹⁶

Le plaidoyer introductif d'Harlow n'a en outre pas donné lieu à des recherches poussées sur les décennies suivantes. Il faut attendre 1989 et *Imperial Meridian* de C.A. Bayly pour revoir émerger la question des politiques coloniales après 1783. Bayly introduit à son tour son ouvrage par une critique de l'historiographie de l'Empire entre 1783 et 1830. Il insiste à nouveau sur le fait que les années entre 1783 et 1815 (voire 1830) sont reléguées dans la « catégorie des aberrations de temps de guerre. »¹⁷ En d'autres termes, l'implication dans l'Empire au cours des années qui occupent son étude, et cette thèse, à travers les acquisitions territoriales, les politiques menées ou l'autoritarisme grandissant de Londres, ne devraient être considérés que comme des exceptions – idée que Bayly rejette puisque les institutions britanniques et l'Empire se sont largement construits en temps de guerre. Dans *Imperial Meridian*, il remet également en cause les études qui ont tendance (à la suite d'Harlow) à chercher dans les années 1780 et après, les racines d'un deuxième Empire « libéral » ; il ajoute : « [this book] attempts to view [the Second British Empire] in its own right rather than as a plateau on the ascent to liberalism. »¹⁸ C.A. Bayly est l'un des rares historiens à s'être penché sur l'Empire britannique entre 1783 et 1830. Il souligne le caractère interventionniste,

¹⁵ *Ibid.* vol I, p. 1-2

¹⁶ *Ibid.* vol II, p. 662-773

¹⁷ C.A. Bayly, *Imperial Meridian: the British Empire and the World, 1780-1830*, New York : Longman, 1989, p. 206-207.

¹⁸ *Ibid.* preface.

expansionniste et plus ou moins despotique de la politique coloniale et impériale dans les années qui suivent la fin de la Guerre d'Indépendance, au Canada comme dans le reste de l'Empire.¹⁹ Bayly s'intéresse cependant à l'Empire dans son ensemble et le Canada n'occupe que quelques passages de son étude. Il se sert des politiques menées pour l'Amérique du Nord britannique pour souligner le caractère despotique et autoritaire de la Grande-Bretagne vis-à-vis de ses colonies. Ses conclusions ont récemment été reprises par les historiens du monde atlantique qui considèrent également que la politique coloniale de la Grande-Bretagne après 1783 était un « impérialisme contre-révolutionnaire », qui visait à éradiquer de manière autoritaire toute forme de radicalisme au Canada, dans les Antilles, jusqu'au Cap de Bonne Espérance.²⁰

La théorie d'Harlow, et particulièrement l'idée d'un passage du premier au second Empire dans les années 1760 ont été remises en question.²¹ Plus récemment, l'histoire atlantique a interrogé la notion même de « swing to the East ». Par exemple, dans *The Making and Unmaking of Empire, Britain, India and America c.1750-1783*, publié en 2005, P. J. Marshall remet en question l'idée d'une différence claire et nette entre les premier et second Empires. En étudiant à la fois l'Inde et l'Amérique, il démontre au contraire que l'histoire de l'Empire est une histoire de continuité et d'évolutions graduelles à l'Ouest comme à l'Est. L'engouement pour l'Orient ne se fait donc pas au dépend des colonies occidentales. Pour autant, dans son ouvrage suivant, *Remaking the British Atlantic, the United States and the British Empire after American Independence* (2015), Marshall s'intéresse aux relations entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne après l'Indépendance et ne consacre qu'un seul chapitre aux politiques pour l'Amérique du Nord britannique. Marshall considère que les Britanniques n'ont pas retenu la leçon de la révolution américaine puisqu'ils mettent en place un système à tendance autocratique au Canada. Il pense en outre que la politique coloniale de la Grande-Bretagne n'en est pas vraiment une, mais qu'il s'agit simplement de « réponse à des pressions

¹⁹ *Ibid*, p. 206-207. Voir aussi John Bowle, *The Imperial Achievement: the Rise and Transformation of the British Empire*, Harmondsworth, Middlesex : Penguin Books, 1974, p. 233-235 ; Richard Gott, *Britain's Empire: Resistance, Repression and Revolt*, London and New York : Verso, 2011, p. 97-98

²⁰ Eliga H. Gould, "Revolution and Counter-Revolution", in David Armitage and Michael J. Braddick (ed), *The British Atlantic World, 1500-1800*, New York : Palgrave Macmillan, 2009 (2nd edition), p. 229

²¹ Certains historiens commencent ainsi leurs études en 1783 (comme C.A. Bayly) alors que d'autres, comme Michael Duffy (1998), considèrent que le deuxième empire naît dans les années 1790. P. J. Marshall, "the First British Empire" in Robin W. Winks (ed), *the Oxford History of the British Empire, volume V, Historiography*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 43-53 ; Duffy "World Wide War and British Expansion, 1793-1815", *op. cit.*, p. 184-207 ; P. J. Marshall, *Remaking the British Atlantic, the United States and the British Empire after American Independence*, Oxford : Oxford University Press, 2015

extérieures ». Alors que son étude se termine au début des années 1790, je tenterai de réévaluer ses conclusions sur une période plus large.

Les études sur la politique coloniale après 1783 sont rares et même quasi inexistantes sur la période 1793-1815. Les études traitant d'un aspect spécifique de ces années, comme les conflits coloniaux, l'esclavage ou l'émigration forment la grande majorité des sources secondaires consacrées à l'Empire et aux colonies pour la période 1793-1815²². En outre, à partir des années 1790 (après le vote du *Canada Act*) et jusqu'aux rébellions des années 1837-1838, les colonies canadiennes sont très peu présentes dans l'histoire de l'Empire. Les années 1783-1815 sont quant à elles presque absentes dans l'historiographie canadienne, même récente. En 2008 par exemple, l'historien canadien J.M. Bumsted traite la période dans un spectre chronologique large (1783-1860) en se focalisant sur les développements politiques dans les provinces canadiennes (organes gouvernementaux, parties politiques, rébellions etc.) depuis l'arrivée des Loyalistes anglophones jusqu'aux années précédant la Confédération de 1867. La lecture est la même que celle proposée par le volume de Cambridge dans les années 1930 : dans l'historiographie canadienne, les années qui suivent la Révolution américaine et la mise en place de la Constitution de 1791 ne sont qu'un bref épisode qui mène rapidement vers les crises et rébellions politiques des années 1820-1830 et la mise en place d'un gouvernement autonome en 1846. Comme le montre D.R. Owrans et Philip Buckner, l'historiographie de l'Empire et du Canada est davantage celle de l'Empire dans l'historiographie canadienne que celle du Canada dans l'historiographie de l'Empire. En d'autres termes, les historiens du Canada se sont davantage attachés à raconter l'histoire du Canada à travers l'Empire britannique, son évolution vers un statut de dominion de plus en plus indépendant et son impact sur l'histoire impériale. Ils n'ont pas raconté l'histoire de l'Empire britannique au Canada, ou comment la Grande-Bretagne a géré ses colonies canadiennes après 1791, si ce n'est par le prisme des questions liées à certains groupes ethniques et à l'émigration.²³ Mais les études sur la politique coloniale de la période, sur des aspects spécifiques comme l'allocation des terres ou l'émigration, ont quant à elles tendance à

²² On trouve par ailleurs des articles épars dans les ouvrages de références des universités d'Oxford et de Cambridge. Duffy "World Wide War and British Expansion, 1793-1815", *op. cit.*, p. 184-207 ; Vincent Harlow, "The New Imperial System, 1783-1815", in J. Holland Rose et al. (eds), *The Cambridge History of the British Empire*, volume II, Cambridge : Cambridge University Press, 1961, p. 131-188

²³ Phillip Buckner, "Canada and the British Empire" in Buckner (ed), *Canada and the British Empire*, *op. cit.*, p. 14 ; D.R., Owrans "Canada and the Empire" in Winks (ed), *the Oxford History of the British Empire*, volume V, *Historiography*, *op. cit.*, p. 146-162

ignorer le point de vue de la métropole. Par exemple, dans son étude des politiques terriennes dans le Haut-Canada à partir de 1791, Lillian Gates (1968) se focalise très largement sur les décisions prises par les lieutenants-gouverneurs dans les colonies et néglige le rôle des ministres à Londres.²⁴ J.M. Bumsted, dans son ouvrage sur l'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord (1982) donne un aperçu des politiques de la métropole pour la colonisation du Canada par l'émigration. Cet aperçu est néanmoins bref et biaisé – c'est ce que je montrerai dans cette thèse. Bumsted fonde ses conclusions à partir d'écrits de contemporains qui critiquent les politiques gouvernementales en matière d'émigration et de colonisation. Dès lors, il fait la part belle à l'idée de négligence de Londres envers le Canada, qui ne semble pas faire sens au regard des événements historiques et des recherches plus récentes.²⁵

Questionnements liés à l'historiographie

L'historiographie récente et les contradictions qu'elle soulève tendent donc à montrer qu'il est essentiel de continuer à s'intéresser à l'histoire de l'Empire britannique en Amérique du Nord après 1783. L'idée d'un désintérêt ou d'une négligence de la Grande-Bretagne envers ses colonies canadiennes ne fait pas sens au regard des démonstrations de Bayly ou de Marshall par exemple. Elle est aussi en contradiction avec les faits historiques. Toutes les histoires du Canada relatent que la Grande-Bretagne a risqué d'entrer en guerre avec l'Espagne au début des années 1790 pour protéger sa présence sur la côte pacifique de l'Amérique du Nord au cours de la crise de Nookta Sound ; qu'elle a risqué une reprise des hostilités avec ses anciennes colonies pour protéger ses forts de commerce à la frontière entre les Canadas et les Etats-Unis ; qu'elle a tenté de renforcer les liens entre les colonies britanniques et les nouveaux colons installés dans l'Ouest américain (dans ce qui allait devenir le Kentucky entre autre) ; qu'elle s'est servie de ses colonies en Amérique du Nord lorsque les embargos français (à partir de 1806) et américains (à partir de 1807) lui ont bloqué l'accès à de nombreux marchés vitaux pour sa défense ; et qu'elle a défendu ses colonies canadiennes attaquées par les Américains entre 1812 et 1815. De fait, au regard de la chronologie des grands événements au Canada et des décisions prises en Grande-Bretagne pour l'Amérique du Nord entre 1783 et 1815, les idées de négligence ou de désintérêt ne font pas sens.

²⁴ Lillian F. Gates, *Land Policies of Upper Canada*, Toronto : University of Toronto Press, 1968

²⁵ J.M. Bumsted, *The People's Clearance: Highland Emigration to British North America, 1770-1815*, Winnipeg: University of Manitoba Press, 1982

Néanmoins, ce présupposé ferme la porte aux questionnements sur les politiques menées depuis Londres, les projets mis en place et sur les relations entre la métropole et le Canada après 1783.

Ce vide historiographique, tant dans l'histoire de l'Empire que dans celle du Canada, soulève de nombreuses interrogations. Dans ces ouvrages qui traitent de la politique coloniale de la Grande-Bretagne, on remarque d'ailleurs que le terme n'est jamais précisément défini. A travers les critiques émises par les historiens précédemment cités, on peut déduire qu'ils entendent par « politique », un projet cohérent, doctrinaire voire innovant pensé pour le très long terme. Cette définition me paraît trop étriquée au regard de tous les sens que recouvre le mot. Ainsi, afin de ne pas tomber dans les mêmes écueils que ceux décrits précédemment, j'ai travaillé sur une acception plus large qui recouvre les différents sens du mot « politique » tant en français qu'en anglais. Lorsque j'évoquerai les politiques coloniales, je ferai référence aux décisions prises et des projets entrepris par les gouvernements et les officiels chargés des colonies mais également aux principes généraux qui sous-tendent ces actions.²⁶

Quelles sont les conséquences de la Révolution américaine sur la gestion britannique des colonies canadiennes ? Quelles sont les politiques mises en place depuis la métropole pour les colonies nord-américaines ? Ces colonies sont-elles négligées par les dirigeants à Londres après 1783 à cause de la perte des treize colonies ou bien est-ce qu'il se met en place un projet politique défini et pérenne pour les colonies nord-américaines ? J'étudierai ainsi la période dans la lignée de Bailly : c'est-à-dire en tant que telle, sans chercher les racines « libérales » de développement futurs ou lointains, afin de comprendre la politique menée à cette période donnée – sans, évidemment, oblitérer ses conséquences sur le futur.

L'Amérique du Nord britannique dans l'espace public métropolitain : historiographie et questionnements

La première partie de cette thèse va me permettre de démontrer que les accusations de négligence portées à l'encontre de la politique coloniale britannique en Amérique du Nord après 1783 sont infondées. Ces conclusions m'amènent aux questionnements qui sont à

²⁶ Voir par exemple les définitions du CNRS < <http://www.cnrtl.fr/definition/academie9/politique//1> > consulté le 17 septembre 2016 ou *Oxford Dictionary of English*.

l'origine de la deuxième partie de cette thèse. Si les colonies canadiennes ne sont ni négligées ni oubliées par les dirigeants politiques, sont-elles oubliées par le public ? Est-ce que l'on parle de l'Empire, notamment de l'Empire en Amérique du Nord britannique, en Grande-Bretagne entre 1783 et 1815 ? Et, si l'on en parle, qu'est-ce que l'on en dit ? Quelle(s) image(s), quelle(s) représentation(s) des colonies nord-américaines sont véhiculées en métropole ?

A ma connaissance, il n'existe aucune recherche sur le sujet pour le Canada à la fin du long XVIII^e siècle. Pourtant, l'idée d'une forme de désintérêt, comme le montrait Seeley, pour les colonies nord-américaines après l'Indépendance des Etats-Unis est questionnée dans certains ouvrages sur l'Empire en général. Klaus Knorr (1944) et Bernard Semmel (1970) ont travaillé sur les théories et débats intellectuels sur les colonies et l'Empire ; ils s'appuient sur les écrits de grands penseurs, intellectuels, économistes et de quelques hommes politiques.²⁷ Ces ouvrages sont essentiels dans la compréhension du débat sur l'Empire et les colonies mais, du fait du type de sources choisies, ils ne donnent qu'une image partielle des représentations coloniales en Grande-Bretagne. Knorr lui-même montre que les idées nouvelles (notamment le libre-échange) développées par les intellectuels étaient largement en désaccord avec la « masse des groupes d'influence » sur les questions coloniales.²⁸ Ainsi, les voix qui s'élèvent contre la possession d'un Empire colonial à partir des années 1770 ne sont pas représentatives des idées dominantes en métropole. L'idée d'un rejet ou d'un dégoût envers l'Empire est également remise en question. Pour Semmel, les intellectuels « libéraux » ont été présentés à tort comme « anti-impériaux » : leur opposition au système mercantile ne doit pas être lue comme une opposition à l'Empire en tant que tel.²⁹

D'autres chercheurs ont remis l'idée d'un désintérêt en question à partir d'autres sources. L'historienne Kathleen Wilson démontre qu'il faut d'abord comprendre la nature de l'Empire avant de se hâter à des conclusions sur l'intérêt des Britanniques pour l'Empire. Il faut en particulier prendre en compte que le commerce et l'Empire ne sont pas distincts ; ainsi, dire que les Britanniques avaient plus d'intérêt pour le commerce que pour l'Empire n'a pas de

²⁷ Klaus E. Knorr, *British Colonial Theories, 1570-1850*, Toronto : Toronto University Press, 1944 ; Bernard Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism: Classical Political Economy, the Empire of Free Trade and Imperialism, 1750-1850*, Cambridge : Cambridge University Press, 1970 (paperback edition 2004)

²⁸ Knorr, *British Colonial Theories, 1570-1850, op. cit.*, p. 210-213

²⁹ Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism: Classical Political Economy, the Empire of Free Trade and Imperialism, 1750-1850, op. cit.*, p. 3-4

sens puisque le projet colonial et impérial avait pour objectif principal de maximiser le commerce et les profits. Elle a par ailleurs étudié un large corpus de sources, notamment la presse, le théâtre et le discours politiques entre 1720 et 1785, ce qui lui permet de démontrer que l'impérialisme britannique – les idéologies et les valeurs en faveur de l'augmentation des acquisitions coloniales et de la consolidation de l'Empire outre-mer – du XVIII^e siècle était puissant, omniprésent et transcendait les classes socio-économiques et les « allégeances politiques. » Son étude prend cependant fin juste après la fin de la Révolution américaine.³⁰ Catherine Hall et Sonya Rose ont aussi démontré qu'il ne suffisait pas de prendre en compte les débats politiques et idéologiques pour comprendre la relation des Britanniques à l'Empire et la place de cet Empire dans leur quotidien. Il est ainsi essentiel de ne pas faire preuve d'un « empirisme obtus » et de tenir compte du sens commun et de l'inconscient collectif. C'est ce qui permet à Hall et Rose de rejeter l'idée de Bernard Porter, selon qui les Britanniques ne se sentaient pas concernés par l'Empire avant la fin du XIX^e siècle. Au contraire, l'ouvrage *At Home with the Empire* (2006) montre que l'Empire faisait partie intégrante du quotidien des Britanniques dès le XVIII^e siècle.³¹

Les conclusions de ces travaux de recherche sur l'Empire en général m'ont donc incitée à construire un corpus en me fondant sur une acception large du concept de « public » pour mon étude sur l'Amérique du Nord britannique. Pour le philosophe allemand Jürgen Habermas la sphère publique est l'agrégation de personnes privées, de la société civile (c'est-à-dire qui n'appartiennent pas au gouvernement), au sein de laquelle elles discutent, débattent et peuvent influencer des décisions et politiques d'Etat. Les lobbies, groupes et associations forment donc cette sphère publique et s'expriment tant dans les clubs de discussion, les *coffee houses* ou les journaux. L'analyse d'Habermas, qui considère cette sphère publique comme essentiellement « bourgeoise », est fortement ancrée dans une tradition marxiste. Il explique en outre que la sphère publique se développe au début de l'ère moderne avec l'avènement des Etats-nations et la naissance du *print capitalism*. Le rôle de tout ce qui est publié – et donc public, c'est-à-dire des ouvrages, pamphlets, journaux, magazines, revues etc. – est essentiel

³⁰ Elle suggère néanmoins que la Révolution Américaine a permis aux anti-impérialistes de trouver des échos auprès du public ; en effet, le rôle de la Grande-Bretagne en tant qu'opresseur des colons américains, et non plus en tant que défenseur des libertés, de la moralité et de la vertu, leur a permis de dénoncer l'empire comme étant la cause des maux de la nation. Kathleen Wilson, "Empire of virtue: the imperial project and Hanoverian culture, c. 1720-1785", in Lawrence Stone (ed), *An Imperial State at War*, London, 1974, p. 128-164

³¹ Catherine Hall and Sonya O. Rose (ed), *At Home with the Empire: Metropolitan Culture and the Imperial World*, Cambridge : Cambridge University Press, 2006 ; Catherine Hall, "Culture and Identity in Imperial Britain", in Stockwell (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, op. cit., p. 199-217

dans la formation et la diffusion de « l'opinion publique ». Aussi fondamental soit-il, le travail d'Habermas est aujourd'hui partiellement remis en question par les historiens car sa lecture d'une sphère bourgeoise ne prend par exemple pas en compte l'influence de la noblesse dans la sphère publique. Au regard de ces critiques et des idées avancées par Hall, Wilson et Rose, j'ai opté pour une définition large du terme « public » en regroupant des sources qui ont un public, c'est-à-dire une audience, ou, plus précisément, un lectorat. J'ai donc analysé les discours qui n'étaient pas, à la fin du long XVIII^e siècle, dans le « secret » du Cabinet ou du *Privy Council* ; en d'autres termes, ceux qui étaient publics et qui avaient un public.³²

4. Sources et méthodologie

Pour répondre aux problématiques posées, et ainsi comprendre les politiques, les débats publics et les perceptions de l'Amérique du Nord britannique en Angleterre et en Écosse, j'ai construit un large corpus de sources. Ces sources peuvent être organisées en trois catégories : les sources politiques, les sources publiques et les sources privées.

Les sources politiques

Les décisions pour les colonies canadiennes sont d'abord prises à Londres par les ministres du roi. Le rôle de chacun sera détaillé dans la première partie, il me suffit pour le moment de noter que les décisions sont prises par le *Secretary of State for the Home Department* (ou *Home Secretary*, le secrétaire d'Etat à l'Intérieur) puis par le *Secretary of State for War and the Colonies* (secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies) avec la sanction du roi. Les ministres correspondent avec les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs dans les colonies afin de leur donner des instructions sur les décisions à prendre et afin de se tenir informés des développements coloniaux et des lois votées par les assemblées coloniales. Le secrétaire d'Etat est la personne chargée des colonies. Il centralise la politique londonienne pour l'Amérique du Nord. Différents aspects de la politique coloniale sont traités par différents organes : le comité des *Lords of Trade and Foreign Plantations* du Conseil Privé émet des avis quant aux décisions économiques qui doivent être prises ; les départements d'Etat comme le Trésor, l'Amirauté ou l'Office des Postes sont chargés de différents aspects de la gestion

³² Jürgen Harbermas, *The Structural Transformation of the Public Sphere: an Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, Massachusetts : the MIT Press, 1991, *passim*. ; James Van Horn Melton, *The Rise of the Public in Enlightenment Europe*, Cambridge : Cambridge University Press, 2004, p. 1-44

coloniale en Amérique du Nord comme la collecte des droits de douanes, la défense ou l'organisation des communications ; le Parlement légifère pour les colonies en matière de gouvernance ou de commerce. Cependant, toutes les décisions sont prises, ou le cas échéant transmises, par le Secrétariat d'Etat chargé des colonies. De même, les secrétaires d'Etat surveillent, commentent, approuvent ou désapprouvent les décisions prises dans les colonies par les gouverneurs ou lieutenants-gouverneurs des différentes provinces. Le Secrétariat d'Etat est ainsi le centre décisionnaire, une plateforme centrale et centralisée.

Dès lors, l'étude de la correspondance des secrétaires d'Etat et de leurs sous-secrétaires forme le point de départ pour comprendre la politique coloniale menée depuis Londres pour l'Amérique du Nord britannique. A travers les dépêches, les lettres officielles, privées ou confidentielles, les instructions royales et les décrets exécutifs (*Orders in Council*) on peut dégager des analyses sur la politique coloniale menée à Londres pour l'Amérique du Nord britannique. Pour la province de Québec (jusqu'en 1791), le Bas-Canada et le Haut-Canada, ces fonds se trouvent dans les volumes « CO » (Colonial Office) des Archives Nationales de Londres. Ils ont été copiés, microfilmés et réunis dans la série Q par les Archives Nationales du Canada. En plus de cette série Q, j'ai également étudié la série A pour la correspondance avec la Nouvelle-Écosse et Cap Breton, la série RG7 G8B pour le Nouveau-Brunswick et la série RG7 G8C pour l'Ile-du-Prince-Edouard. Alors que les historiens ont traité ces fonds d'un point de vue canadien – en étudiant majoritairement les courriers envoyés à Londres par les officiels dans les colonies – j'ai travaillé le corpus en prenant une position inverse. J'ai donc sélectionné toutes les lettres émanant de Whitehall (pour le Secrétariat d'Etat à l'Intérieur) puis de Downing Street (pour le Secrétariat d'Etat à la Guerre et aux Colonies) envoyées dans les différentes colonies nord-américaines.³³ Afin de compléter ces sources, j'ai également consulté les archives du comité des *Lords of Trade and Foreign Plantations* dans la série BT5 des Archives Nationales de Londres.³⁴

³³ Correspondances entre les gouverneurs du Canada et le Secrétariat d'Etat chargé des colonies, Archives Nationales du Canada / National Archives Canada (NAC)
série CO42 volumes 15 à 22 (1781-1821)
série Q (Haut et Bas-Canada) – volumes 26 à 136A et 278 à 318A (1783-1816)
série A (Nouvelle-Écosse et Cap Breton) – volumes 105 à 155 (1784-1815)
RG 7 G 8 B (Nouveau-Brunswick) – volumes 1 à 5 (1784-1820)
RG 7 G 8 D (Ile-du-Prince-Edouard) – volumes 1 à 4 (1771-1817)

³⁴ TNA, BT5, volumes 1 à 24 (1783-1815)

Les débats parlementaires font également partie de ce corpus. J'ai étudié ces débats à Westminster sur les sujets coloniaux et sur les sujets canadiens dans *The Parliamentary Register ; or History of the Proceedings and Debates of the House of Commons*³⁵, dans *The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803*³⁶ et dans *The Parliamentary Debates from the Year 1803 to the Present Time*.³⁷ J'ai également trouvé les rapports parlementaires au sujet de la loi de 1803 sur l'émigration.

Les sources publiées et la question du public

Comme je l'ai expliqué, j'ai choisi une définition large du concept de public ; à savoir, tout ce qui est publié et qui n'est pas dans le secret de Whitehall ou Downing Street. Les débats parlementaires sont ainsi à mi-chemin entre la catégorie officielle et la catégorie publique puisqu'ils sont publiés par des contemporains. Les autres sources publiées et publiques de la fin du long XVIII^e siècle sont nombreuses et de natures diverses.

En plus de mon étude des débats parlementaires, j'ai rassemblé les ouvrages écrits par des hommes politiques, lobbyistes, penseurs, économistes et intellectuels de la période. Je me suis penchée sur les ouvrages d'auteurs de renom comme Adam Smith,³⁸ Josiah Tucker,³⁹ Jeremy Bentham,⁴⁰ Sir John Sinclair,⁴¹ Henry Brougham,⁴² Thomas Mortimer⁴³ ou encore Patrick Colquhoun⁴⁴ dans lesquels il est question de l'Empire en général et/ou des colonies nord-américaines en particulier. J'ai par ailleurs sélectionné des auteurs plus obscurs aujourd'hui,

³⁵ *The Parliamentary Register*, J. Debrett, London, ser.2 volumes 10 à 44 (1783-1796), ser.3. volumes 1 à 12 (1797-1801), disponibles sur <<http://catalog.hathitrust.org/Record/000676762>>

³⁶ *The Parliamentary History*, Cobbett, T.C. Hansard, London, volumes 23 à 36 (1782-1803), disponibles à partir de google books

³⁷ *The Parliamentary Debates*, T.C. Hansard, London, volume 1 à 30 (1803-1815) disponibles à partir de google books et sur la base de données de Westminster sur <<http://hansard.millbanksystems.com/commons/>>

³⁸ Adam Smith, *An Inquiry Into the Nature and Causes of the Wealth of Nation* (1776), edited by Kathryn Sutherland, Oxford : Oxford University Press, 1993.

³⁹ Josiah Tucker, *A Treatise concerning Civil Government*, London, 1781

<<https://archive.org/stream/atreatiseconcer00tuckgoog#page/n270/mode/2up>> consulté le 15 mars 2014.

⁴⁰ Jeremy Bentham, *Manual of Political Economy*, 1790-1795, in John Bowring (ed), *The Works of Jeremy Bentham*, part vii, Edinburgh : William Tait, 1839.

⁴¹ Sir John Sinclair, *The History of the Public Revenue of the British Empire*, volume II, London : Cadell and Davis, 1803 (3rd edition).

⁴² Henry Brougham, *An Inquiry into the Colonial Policy of the European Powers*, volume I, Edinburgh and London : Constable and Longman, 1803.

⁴³ Thomas Mortimer, *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, London : Longman and Rees, 1801.

⁴⁴ Patrick Colquhoun, *A Treatise on the Wealth, Power, and Resources of the British Empire*, London : Joseph Mawman, 1814.

mais dont les ouvrages ont fait beaucoup parler d'eux dans les revues et les magazines contemporains.⁴⁵

Pour évaluer l'étendue des informations sur le Canada disponibles dans l'espace public britannique, j'ai par ailleurs collecté divers ouvrages publiés par des auteurs plus directement liés aux colonies en Amérique du Nord. Ces auteurs se divisent en deux catégories (poreuses). Il y a tout d'abord les voyageurs britanniques qui publient leurs récits de voyage en Grande-Bretagne. Parmi les plus célèbres, citons ici *Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada in the years 1795, 1796, and 1797* d'Isaac Weld⁴⁶ (1799), *Letters from Canada, written during a Residence there in the Years 1806, 1807, and 1808*, de Hugh Gray⁴⁷ (1809) et *Travels Through Lower Canada and the United States of North America in the Years 1806-1808* de John Lambert⁴⁸ (1810). Tous les récits de voyages que j'ai étudiés s'inscrivent dans une tradition bien établie à la fin du long XVIII^e siècle : leurs écrits se veulent d'une précision scientifique et ils observent, décrivent et commentent dans les détails la faune, la flore, les paysages, les habitations, les infrastructures, les populations, les mœurs ou encore les systèmes de gouvernance. Ces récits ont tendance à promouvoir les colonies nord-américaines en métropole. La deuxième catégorie regroupe les ouvrages édités par des personnes liées aux colonies. Plus encore que les voyageurs, ils ont pour but (sous couvert de titres neutres) de faire connaître et développer les provinces, comme par exemple *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada* de D'Arcy Boulton⁴⁹ – officiel du Haut-Canada – (1805) ou *An Account of Prince Edward Island* de John Steward⁵⁰ (1806) – officiel de l'Île-du-Prince-Édouard.⁵¹

⁴⁵ C'est le cas par exemple de Lord Sheffield dont il sera largement question dans la partie II. John Lord Sheffield, *Observations on the Commerce of the American States*, London : Debrett, 1784 (enlarged edition) ; *Strictures on the Necessity of Inviolably maintaining the Navigation and Colonial System of Great-Britain*, London : J. Debrett, 1804.

⁴⁶ Isaac Weld, *Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada in the Years 1795, 1796, and 1797*, London : Stockdale, 1800 (4th edition).

⁴⁷ Hugh Gray, *Letters from Canada, written during a Residence there in the Years 1806, 1807, and 1808*, London : Longman, Hurst, Reis & Orme, 1809.

⁴⁸ John Lambert, *Travels Through Lower Canada and the United States of North America in the Years 1806-1808*, volume I, London : Cradock & Jay, Edinburgh : Daig & Stirling, Dublin : Keene, 1813 (2nd edition, first published in 1810).

⁴⁹ D'Arcy Boulton, *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada*, London : Rickaby, 1805.

⁵⁰ John Steward, *An Account of Prince Edward Island*, London : Winchester & Son, 1806.

⁵¹ M. Brook Taylor, *Promoters, Patriots, and Partisans, Historiography in Nineteenth-Century English Canada*, Toronto : University of Toronto Press, 1989 ; Gerald Craig (ed.), *Early Travellers in the Canadas, Extracts from the writings of thirty visitors to British North America, 1791-1867*, Toronto : Macmillan, 1955

Toujours dans le souci de cerner les informations sur le Canada qui circulent dans la sphère publique au tournant du siècle, j'ai en outre rassemblé un large corpus d'articles, essais et revues au sujet des colonies et de l'Amérique du Nord britannique publiés dans les magazines anglais et écossais comme *the Gentleman's Magazine*, *the Quarterly Review*, *the Annual Review*, *the Anti-Jacobin Review*, *the Scots Magazine* ou *the Edinburgh Review* pour ne citer que les principales.⁵² Les *reviews*, comme leur nom l'indique, ont pour objet principal de discuter des nouvelles publications (littéraires, artistiques, scientifiques ou politiques). Les magazines contiennent également des critiques de nouvelles publications mais ils publient aussi des extraits de livres et des contributions originales (courrier des lecteurs, poésie, etc.).⁵³ Ces publications sont à la croisée des sources précédemment présentées puisque l'on y trouve des résumés ou des extraits des discours parlementaires et des critiques ou des extraits des différentes publications mentionnées (comme les écrits des économistes, des penseurs, des officiels britanniques ou canadiens, des récits de voyages etc.). Ainsi, elles participent à la propagation des idées dans l'espace public mais contribuent également (à travers les critiques) au débat d'idées sur l'Empire et les colonies.

Enfin, j'ai travaillé sur la presse. Les archives en ligne du *Times* donnent accès à toutes les éditions du journal à compter de sa date de création en 1785,⁵⁴ et le site « the British Newspaper Archive » recense de très nombreux journaux, qui permettent de couvrir quasiment tout le territoire de la Grande-Bretagne. Sur the British Newspaper Archives, j'ai eu accès aux principaux journaux londoniens (*The Morning Post*, *the Morning Chronicle*,) et aux

⁵² Revues étudiées sur l'intégralité de la période : *The Gentleman's Magazine*, by Sylvanus Urban, John Nichols : London, volume 53 (1783) à volume 85 (1815) ; *The Quarterly Review*, London : Murray, Edinburgh : Blackwood, Dublin : Mahon, volume 1 (1809) à volume 12 (1815) ; *The Scots Magazine*, Edinburgh : Murray & Cochrane, volume 45 (1783) à volume 77 (1815) ; *The Edinburgh Review*, Edinburgh : Constable, London : Longman & Rees, volume 1 (1802) à volume 25 (1815). Revues citées périodiquement (avec date de publication du premier numéro) : *The Analytical Review*, London : J. Johnson, 1788 ; *The Annual Register*, London : Burton, 1759 ; *The Annual Review*, by Arthur Aiken, London : Longman & Rees, 1803 ; *The Anti-Jacobin Review*, London, Edinburgh, New York, 1798 ; *The British Critic and Quarterly Theological Review*, London : Rivington, 1793 ; *The British Review and London Critical Journal*, London : Hatchard, Edinburgh : Oliphant, Dublin : Keene, 1811 ; *The Christian Observer, conducted by the Members of the Established Church*, London : Ellerton & Henderson, 1813 ; *The Critical Review*, London : Mawman, 1756 ; *The Eclectic Review*, London : Biggs, 1805 ; *The English Review*, London : Murray, 1783 ; *The European Magazine and London Review*, London : printed for the proprietors, 1782 ; *The Farmer's Magazine*, Edinburgh : Constable & co., 1800 ; *The Imperial Review or London and Dublin Literary Journal*, London : Cadell & Davis, Dublin : Mahon, 1804 ; *The Monthly Magazine or British Register*, London : Richar Phillips, 1796 ; *The Monthly Mirror*, London : Wright, 1795 ; *The Monthly Review, or Literary Journal* : London : Becket & Proter, 1749 ; *The Tradesman or Commercial Magazine*, London : printed for the Proprietors, 1808 ; *The Universal Magazine of Knowledge and Pleasure*, London : Bent, 1747.

⁵³ Arthur Elliot, "Reviews and Magazines in the Early Years of the Nineteenth Century", in A.W. Ward and A.R. Waller, *The Cambridge History of English Literature*, Volume XII, Cambridge : Cambridge University Press, 1907-1921, disponible en ligne sur <<http://www.bartleby.com/222/>> consulté le 7 mars 2016

⁵⁴ Consulté pour la période 1785-1815 : <<http://www.thetimes.co.uk/tto/archive/>>

journaux locaux en Angleterre et en Écosse (notamment *the Caledonian Mercury*, *the Aberdeen Journal*, *the Perthshire Courier*).⁵⁵ J'ai également eu accès au *Inverness Journal* à la National Library of Scotland.⁵⁶ Ces sources posent deux questions préalables : d'abord, qui sont les auteurs, ensuite, qui sont les lecteurs ? La deuxième partie de cette thèse mettra en évidence une certaine homogénéité de classe parmi les auteurs (qui appartiennent tous à des milieux aisés et éduqués) et montrera la difficulté de répondre à la deuxième avec précision. Nous verrons néanmoins que si les ouvrages et les revues politiques et intellectuelles visent un public aisé et éduqué, la presse est plus largement diffusée et touche une grande partie de la population en Angleterre et en Écosse. A travers l'étude de ces sources il s'agira aussi et surtout de déterminer la place des colonies canadiennes dans l'espace public britannique et de comprendre quelles images, quelles représentations des colonies nord-américaines circulent en métropole.

L'origine anglaise et écossaise de ces sources sera utilisée dans la troisième partie afin de comprendre s'il existe des différences de points de vue entre les deux nations au sujet des colonies canadiennes. En effet, comme je le montrerai dans la troisième partie, une large partie de l'historiographie écossaise souligne une relation particulière entre l'Écosse et l'Amérique du Nord. Si les deux premières parties mettent en évidence une unité britannique dans la gestion politique et les représentations publiques des colonies canadiennes, il demeure néanmoins essentiel, au regard des conclusions historiographiques, de poser la question d'une spécificité écossaise. Pour y répondre, j'ai repris toutes les sources précédemment décrites. Dans les sources « politiques », la correspondance du Secrétariat d'Etat a été utilisée pour comprendre l'influence des Écossais sur la politique coloniale. Dans cette optique, une attention toute particulière a été portée au secrétaire d'Etat Henry Dundas (de 1791 à 1794), qui est le seul ministre chargé des colonies écossais de la période. J'ai en outre ajouté la correspondance du Lord Avocat pour l'Écosse avec le secrétariat d'Etat. La fonction du Lord Avocat, qui siège au Cabinet et qui fait le lien entre Londres et l'Écosse, m'a semblé former la meilleure source d'informations pour répondre aux questions sur le poids supposé ou réel des Écossais sur la politique coloniale et migratoire de Londres. Les Archives Nationales de Londres détiennent les originaux (dans la collection HO 102),⁵⁷ les Archives Nationales

⁵⁵ Consulté pour la période 1783-1815 : <<http://www.britishnewspaperarchive.co.uk/>>

⁵⁶ *The Inverness Journal and Northern Advertiser*, 1811-1815, National Library of Scotland, CBWall.2/96

⁵⁷ Home Office correspondence, HO102, volumes 2 à 25 (1783-1815)

d'Écosse, à Édimbourg, des copies (dans le fond SRO/RH4/2).⁵⁸ J'ai par ailleurs cherché cette « différence » écossaise dans les revues, les magazines et les journaux écossais. Je me suis particulièrement attachée à un sujet canadien qui concerne plus spécifiquement l'Écosse, à savoir la colonisation de l'Amérique du Nord par l'émigration des Écossais, et particulièrement des Highlanders qui migrent en nombre de plus en plus important à cause des *improvements* et des *Clearances* décidés par les grands propriétaires terriens. Dans le cadre de ce débat, j'ai ajouté au corpus d'autres sources relatives au lobby anti-émigration, notamment la *Royal Highland Society* (créée en 1778) et de la *British Fishery Society* (créée en 1786) qui font campagne contre l'émigration et contre la colonisation du Canada. Ces nouvelles sources incluent les archives de la *Royal Highland Society* (disponibles aux Archives Nationales d'Écosse⁵⁹), des publications de membres de la *British Fishery Society*⁶⁰ et des ouvrages contre l'émigration collectés grâce au catalogue de la Scottish National Library d'Édimbourg⁶¹ et des critiques parues dans les revues contemporaines. J'ai également étudié des publications favorables à l'émigration des Highlanders vers l'Amérique du Nord britannique, notamment *Observations on the Present State of the Highlands of Scotland* (1805) de Lord Selkirk qui est au centre de mon cas d'étude.⁶²

Les correspondances privées

Pour mon cas pratique, j'ai travaillé le corpus de sources disponibles au sujet des projets de colonies de l'écossais Lord Selkirk – qui installe trois colonies en Amérique du Nord britannique entre 1803 et 1811. En 1940, un incendie a détruit le manoir familial de Saint Mary's Ile où était gardée une grande majorité des originaux des papiers du comte. Néanmoins, les Archives Nationales du Canada avaient entrepris, au début du XX^e siècle, de

⁵⁸ Home Office correspondence, RH2/4/87-89, 1801-1804, National Archives of Scotland (NAS),

⁵⁹ *First Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration*, 12 janvier 1802, NAS GD/51/5/52/1-2 ; *Second Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration*, 28 juin 1802, NAS GD/51/5/52/2 ; *Third Report of the Committee on Emigration*, 25 mars 1803, Highland Society Sederunt Book, NAS, RH4/188/2, 634-654

⁶⁰ Notamment ceux de John Knox. John Knox, *A Tour through the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786*, London : Walter, Edinburgh : Gordon & Elliot, Glasgow : Dunlop & Wilson, 1787 ; *A View of the British Empire, More Especially Scotland ; with Some Proposals for the Improvement of that Country, the Extensions of its Fisheries and the Relief of the People*, volume I, London : Walter, Edinburgh : Gordon, 1785 (3rd édition).

⁶¹ Par exemple, Edward S Fraser. "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", unpublished manuscript, c.1802, NLS, Ms. 9646 ; "State of Emigration from the Highlands of Scotland, its Extent, Causes and Proposed Remedy", 21 mars 1803, London, NLS, m.s. 35.6.18

⁶² Thomas Douglas, 5th Earl of Selkirk, *Observation on the Present State of the Highlands*, London : Longman, Hurst, Rees & Orme, Edinburgh : Constable, 1805.

retranscrire tous les papiers de Selkirk ayant un intérêt canadien. Les *Selkirk Papers*⁶³ conservés à Ottawa, contiennent plus de vingt mille pages (dont un tiers est consacré à la traite des fourrures et aux procès entre Selkirk et la Compagnie du Nord-Ouest en 1818). Ils permettent d'étudier très largement les projets du comte. Les correspondances entre Selkirk et le gouvernement britannique sont également disponibles dans la série Q du *Colonial Office*. Les fonds d'archives écossais donnent aussi des renseignements sur les projets de Selkirk dans le contexte général des Highlands. Certaines de ses correspondances se trouvent dans les fonds des National Archives of Scotland et des Archives de l'Université d'Édimbourg.⁶⁴ Ses échanges avec la comtesse de Sutherland et le marquis de Stafford se trouvent à la National Library of Scotland.⁶⁵ J'ai également étudié le journal qu'il tient au cours de son voyage en Amérique du Nord en 1803-1804, édité par Patrick White en 1958.⁶⁶

5. Plan de thèse

Quelles politiques d'Etat pour l'Amérique du Nord britannique entre 1783 et 1815 ?

La première partie de cette thèse a pour objectif de comprendre les politiques coloniales de Londres pour administrer les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Dans le premier chapitre, je me concentrerai sur l'histoire de l'Empire nord-américain et des politiques coloniales depuis les débuts de l'expansion atlantique à la fin du XVI^e siècle afin de mettre en avant les théories et systèmes qui sont développés et utilisés jusqu'à la perte des treize colonies en 1783. Le chapitre 2 s'intéresse aux conséquences immédiates de la Révolution américaine sur la politique britannique en Amérique du Nord. Ce chapitre pose la question d'une remise en cause des doctrines et politiques d'Empire après la ratification du traité de paix et, pour les colonies canadiennes, se concentre sur les politiques des années 1783-1785 en matière de colonisation, de commerce et de défense. Le chapitre 2 montre comment le gouvernement britannique réagit aux différents problèmes et défis qui apparaissent en Amérique du Nord immédiatement après 1783. Les trois chapitres suivants s'intéressent aux

⁶³ Selkirk Papers – National Archives of Canada (SPNAC), MG19 E1, volumes 48, 49, 52, 53, 54 et 75 76 en particulier

⁶⁴ correspondance entre Lord Selkirk et Alexander Macdonald of Dalilia, Laing Manuscripts, Edinburgh University, LA.II.202/1-44, 1811-1819

⁶⁵ Sutherland Papers, National Library of Scotland (NLS), 313/744-752, 313/1128, 313/1580-1581

⁶⁶ Patrick C.T. White (ed), *Lord Selkirk's diary, 1803-1804 : a Journal of his travels in British North America and the North-eastern United States*, Toronto : Champlain Society, 1958

décennies qui suivent et s'interrogent sur les politiques mises en place une fois le choc de la Guerre d'Indépendance passé. Le chapitre 3 est consacré à l'administration des colonies, le chapitre 4 aux questions de commerce et de défense et le chapitre 5 aux politiques de colonisation voire d'anglicisation des colonies canadiennes.

Quelles représentations des colonies canadiennes circulent dans l'espace public en métropole ?

La deuxième partie de cette thèse se penche sur l'espace public, sur les débats et sur les représentations qui circulent sur l'Empire et sur les colonies canadiennes en particulier. Elle a aussi pour objectif de s'interroger sur la présence canadienne en métropole, sur les sujets qui intéressent le lectorat britannique et sur les connaissances du public britannique au sujet de l'Empire nord-américain. Le chapitre 6 est fondé sur une analyse quantitative des sources qui composent le corpus. Il a pour objectif de montrer quelle place l'Empire et les colonies nord-américaines occupent dans l'espace public britannique afin de mettre en avant les sujets d'intérêts et la présence canadienne en métropole. A partir de cette analyse, le chapitre 7 pose la question de la façon dont les colonies nord-américaines sont défendues et promues en métropole. A travers l'études d'ouvrages de philosophes, d'hommes politiques, d'économistes, de lobbyistes, il apparaîtra que si certains auteurs remettent en question, pour tout ou partie, l'idéologie impériale, le « lobby » canadien et les groupes de pression conservateurs promeuvent le développement des colonies nord-américaines en métropole, et participent ainsi à justifier la politique d'Etat. Le chapitre 8 se concentre sur les représentations des colonies canadiennes dans la presse. Il montre également comment la propagande pro-Canada et l'idéologie impériale sont véhiculées au sein d'un lectorat plus large et contribuent à promouvoir les colonies nord-américaines en métropole.

Un Canada écossais ?

Les deux premières parties de la thèse auront montré une grande continuité et même une uniformité sur la période en matière de politiques, de débats et de représentations des colonies canadiennes. Ainsi, se pose la question de la nature profondément britannique de ces politiques, débats et représentations. Pour autant, au regard de l'historiographie canadienne et celle de l'Empire écossais, qui soulignent une relation particulière entre les « périphéries » de

l'Empire, il faut poser la question d'un lien privilégié, différent entre l'Écosse et l'Amérique du Nord britannique. Ainsi, la dernière partie est consacrée à la relation de l'Écosse avec l'Amérique du Nord britannique au sein de l'Empire britannique. Le chapitre 9 sera consacré à l'histoire de l'Écosse dans l'Empire depuis les premiers projets écossais en Amérique du Nord en 1629 jusqu'à la fin de la Révolution américaine. Le chapitre 10 reprend les sources étudiées dans les deux premières parties de cette thèse à la lumière de la question : y a-t-il une spécificité écossaise dans la façon de diriger, de percevoir, de promouvoir ou de penser le Canada ? Je reprendrai dans ce chapitre la correspondance coloniale, les débats parlementaires et les écrits intellectuels afin de voir si les Écossais ont une influence particulière sur la politique menée au Canada. Dans le but de déterminer si les groupes de pression et les Écossais ont eu une influence directe ou indirecte sur la politique coloniale pour les Canadas dans son ensemble, j'ai ajouté au corpus de lettres envoyées aux Secrétaires d'Etats par des Écossais (que l'on trouve en partie dans la série Q), les lettres envoyées par le Lord Avocat pour l'Écosse. Ce chapitre m'amènera à montrer que s'il y a une « anglicisation » des élites écossaises, il y a aussi une « scotticisation » des élites anglaises. Je réexaminerai également la presse et les revues écossaises afin de déterminer s'il y a, ou non, une façon différente de voir l'Amérique du Nord britannique en Écosse à la fin du long XVIII^e siècle. Le chapitre 11 pose des questions similaires mais se concentre sur les questions particulières de l'émigration écossaise et de la colonisation du Canada dans les sources écossaises et anglaises. Je poserai ici la question d'un point d'achoppement entre les Anglais et les Écossais. J'ai repris mon corpus, à savoir la correspondance des Secrétaires d'Etat, les débats au Parlement, les revues, les magazines et les journaux, sous l'angle de ces questions. La compilation et l'étude de toutes ces sources me permettent de dresser un portrait complet (à défaut de pouvoir être exhaustif) des idées qui circulent sur la colonisation par l'émigration en Angleterre et en Écosse, des débats qui ont lieu et des politiques menées à Londres. Ce chapitre remettra ainsi en question un certain nombre de présupposés sur les questions de la colonisation du Canada par l'émigration écossaise ; il apparaîtra entre autre que l'idée d'hostilité à l'émigration a été largement exagérée. Le douzième et dernier chapitre est une étude de cas, celle des projets de Lord Selkirk, à la lumière des conclusions tirées dans les chapitres précédents. Puisque je démontrerai que le gouvernement et le public ne sont globalement pas hostiles à la colonisation du Canada par des migrants écossais, il s'agira d'expliquer comment et pourquoi cette perception, au sujet des projets de Selkirk en particulier, perdure encore tant dans l'imagerie populaire que dans l'historiographie contemporaine. J'interrogerai donc tant la

« scotticité » des projets de Selkirk que la façon dont s'est construit l'héritage écossais au Canada au tournant du XIX^e siècle.

PARTIE I. QUELLES POLITIQUES D'ETAT POUR LES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AMERIQUE DU NORD APRES 1783 ?

Introduction partie I

Un Empire négligé ?

En 1797, au cours d'un débat sur le maintien ou non des troupes britanniques à Saint Domingue, Henry Dundas, alors secrétaire d'Etat à la Guerre, fait la demande suivante aux Membres du Parlement : « He begged of gentlemen, then, as they must attack him, to attack him consistently, and not a one time to attack him for neglecting and at another for preserving the West India colonies. »⁶⁷ Peu de choses semblent avoir changé depuis la remarque du ministre écossais, en effet, les ouvrages qui traitent des politiques impériales de la Grande-Bretagne ont pour point commun de critiquer les politiques d'Empire mais elles manquent de « constance » pour reprendre le terme de Dundas. Tantôt critiqué pour ses tendances absolutistes à l'égard des colonies et son agressivité impérialiste, le gouvernement britannique sous William Pitt et ses successeurs est également accusé d'avoir fait preuve de négligence envers les colonies, particulièrement pendant les années de guerre contre la France.⁶⁸ A la fin du XIX^e siècle, l'historien H.E. Egerton critique la politique coloniale de la Grande-Bretagne après la Révolution américaine. Cette politique est selon lui inefficace, trop dirigiste et trop stricte.⁶⁹ Une trentaine d'années plus tard, Helen Taft Manning tire des conclusions inverses. Ces conclusions sont reprises et citées dans les années 1960 par D.M.Young dans *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century* (1961). Taft Manning et Young qualifient l'attitude de Londres envers les colonies de « négligente » avant l'arrivée de Lord Bathurst au Secrétariat d'Etat à la Guerre et aux Colonies en 1812.⁷⁰ Ces historiens considèrent en effet, contrairement à Egerton, que les hommes politiques britanniques ne se sont pas assez occupés de l'Empire dans son ensemble. Soit menée par des hommes incompétents, soit parce que les

⁶⁷ *The Parliamentary History, 1797-1798*, vol xxxiii, 1818, p. 582

⁶⁸ Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 260 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, *passim.* ; D.M. Young *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, London : Longman, 1961, p. 1-46 ; G.S. Graham, *A Concise History of the British Empire*, London: Thames and Hudson, 1970, p. 126 ; Martin Kitchen, *The British Empire and Commonwealth, A Short History*, London: MacMillan Press Ltd, 1996, p. 6 ; Henry L. Hall, *The Colonial Office: A History*, London, New York, Toronto : Longmans, Green and Co., published for the Royal Empire Society, 1937, p. 14

⁶⁹ Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 259

⁷⁰ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.* p. 89

domaines d'action du *Home Office* (chargé des colonies mais également de l'ordre public, des prisons, de la milice, des étrangers, des affaires écossaises, etc.) sont trop vastes, soit mise de côté parce que les ministres sont occupés par la guerre, la politique coloniale n'aurait pas été l'objet de suffisamment d'attention de Londres.⁷¹ Le Secrétariat d'Etat est aussi critiqué pour son absence de vision, de projet abouti et pensé pour les colonies.

Au cours de cette même décennie, l'historien F.A. Madden expose l'efficacité de l'administration du jeune Pitt dans la gestion du commerce impérial, il affirme néanmoins en conclusion : « Pitt failed to secure the same coherence and administrative clarity in the conduct of colonial affairs themselves. »⁷² En d'autres termes, il accepte les conclusions de Taft Manning et Young qui pensent qu'il n'y a pas une réelle politique pour les colonies. Pourtant, selon Madden, le Cabinet de Pitt (et notamment Henry Dundas, Willam Grenville et Charles Jenkinson) était guidé par un projet clair, bien qu'expérimental, pour l'Empire britannique. Il s'agissait de combiner des principes anciens (comme le mercantilisme, la protection du commerce, l'expansion économique) à des situations nouvelles (en Amérique du Nord, en Inde etc.). Ils souhaitaient trouver un point d'équilibre entre deux extrêmes, à savoir une intervention métropolitaine forte (mais trop onéreuse et difficile, voire impossible à mettre en place à plusieurs milliers de kilomètres de Londres), et un désengagement total des affaires impériales (prôné par les déçus de l'expérience nord-américaine). Ils ont ainsi tenté de mettre en place une politique à la fois guidée par des principes fondamentaux comme le mercantilisme, la nécessité de neutraliser les ennemis commerciaux de la Grande-Bretagne ou la volonté de diffuser les institutions anglaises, tout en faisant preuve de pragmatisme vis-à-vis des populations locales et de leurs demandes au Canada, dans les Antilles ou en Inde.⁷³ Ces conclusions, qui, comme nous allons le voir, correspondent à la réalité historique, n'ont cependant pas été retenues par les historiens au cours des décennies suivantes. En 1974, l'historien D.L. Mackay, dans un article intitulé « Direction and Purpose in British Imperial Policy, 1783-1801 » (dans lequel il s'intéresse plus particulièrement à la mise en place de la colonie pénale de Nouvelle-Galles du Sud), affirme qu'il est difficile de parler de politique

⁷¹ Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.*, p. 3-4, 45-46 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 90 ; D.L. Mackay, "Direction and Purpose in British Imperial Policy, 1783-1801", in *The Historical Journal*, vol. 17, No 3, September 1974, p. 495

⁷² A.F. McC. Madden "The Imperial Machinery of the Younger Pitt", in H.R. Trevor-Roper (ed), *Essays in British History, presented to Sir Keith Feiling*, London : MacMillan, 1965, p. 189

⁷³ *Ibid.*, p. 173-194

coloniale dans le sens où il n'y aurait pas de projet cohérent, clairement formulé pour le long terme.⁷⁴

Dans *Imperial Meridian*, C.A. Bayly s'inscrit en faux face à ces études qui voudraient faire croire que les Britanniques auraient construit et acquis leur Empire, selon l'expression de Seeley, « in a fit of absence of mind », c'est-à-dire sans projet et sans idéologie. Il admet que la politique impériale de la Grande-Bretagne dans le monde entre 1783 et 1830 est « réactive » et « pragmatique » et qu'elle a pour objectif premier de préempter des territoires plutôt que de les coloniser et d'économiser de l'argent. Il souligne cependant aussi dans son étude qu'une autre tendance, un impérialisme autoritaire et idéologique, se crée à cette période.⁷⁵ On retrouve ainsi chez Bayly une partie des conclusions de Madden sur les aspects à la fois pragmatiques et idéologiques des politiques d'Empire. Pour autant, les études plus récentes sur l'Empire en général et sur le Canada en particulier ont en grande majorité tendance à insister sur la première conclusion de Bayly et à oblitérer la seconde. Par exemple, l'historien canadien J.M. Bumsted affirme que la politique coloniale de la Grande-Bretagne pour le Canada après 1783 n'était rien de plus que des « réponses *ad hoc* aux circonstances immédiates » et non « une stratégie planifiée sur le long terme »⁷⁶. De même, dans *Remaking the British Atlantic, the United States and the British Empire after American Independence*, P. J. Marshall insinue qu'il n'y a pas de vision idéologique sur le long terme et affirme que les décisions prises ne sont « rien de plus que des réponses à des pressions extérieures. »⁷⁷ Ainsi, une grande partie des études mettent en avant la négligence de Londres, son manque d'intervention et l'absence de projet abouti pour les colonies. C'est sans doute pour cela que la période 1783-1815 (et, à plus forte raison 1792-1815) a été très peu étudiée par les historiens ; pour autant, au regard des contradictions qui apparaissent dans l'historiographie, il semble essentiel de s'y intéresser de plus près, notamment au Canada.

⁷⁴ Mackay, "Direction and Purpose in British Imperial Policy, 1783-1801", *op. cit.*, p. 487-501

⁷⁵ Bayly, *Imperial Meridian*, *op. cit.*, p. 249-250

⁷⁶ J.M. Bumsted, *The People of Canada: a Pre-Confederation History*, Toronto : Oxford University Press, 1992, p. 167

⁷⁷ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p. 129

Problématiques

Cette première partie s'intéresse donc aux politiques développées par les différents ministres et cabinets sur la période 1783-1815 pour les colonies canadiennes. Peut-on affirmer qu'il n'y a pas de réelles politiques colonies pour guider le développement de ces colonies ? La politique coloniale de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord est-elle négligente ? Les projets mis en place sont-ils de simples « réponses à des pressions extérieures » ou, au contraire, se veulent-ils pérennes et fondés sur des principes fondamentaux ? Afin de répondre à ces questions, je m'attacherai dans le premier chapitre à rappeler le développement et les politiques impériales de l'Angleterre puis de la Grande-Bretagne (à partir de l'Union avec l'Écosse en 1707) en Amérique du Nord depuis les débuts de l'expansion coloniale jusqu'à la signature du Traité de Paris de 1783. J'examinerai les politiques de construction de l'Empire nord-américain et les conséquences de la Guerre d'Indépendance sur le mode de gestion des colonies américaines en métropole. Le deuxième chapitre s'intéresse aux conséquences immédiates de la Révolution américaine sur les politiques d'Empire en Amérique du Nord, à partir de 1783 jusqu'en 1785 environ. Les trois chapitres suivant examinent la politique coloniale de Londres en Amérique du Nord jusqu'en 1815 : le chapitre 3 est consacré aux politiques relatives à l'administration des colonies, le chapitre 4 examine les projets économiques et militaires et enfin, le chapitre 5 porte sur la colonisation et l'anglicisation des provinces canadiennes. L'ensemble de cette recherche s'appuie sur une étude des correspondances officielles des ministres et sur les instructions envoyées aux gouverneurs coloniaux en Amérique du Nord britannique.

Chapitre 1. Rappel historique : l'Empire britannique en Amérique du Nord depuis les débuts de l'expansion coloniale jusqu'au Traité de Paris (1783).

Introduction

Afin de comprendre la politique coloniale de la Grande-Bretagne après la Révolution américaine, il faut d'abord exposer les développements et la politique coloniale de l'Angleterre puis de la Grande-Bretagne jusqu'en 1783. Je montrerai dans ce chapitre la mise en place de politiques et de principes fondamentaux qui continueront d'être influents à la fin du long XVIII^e siècle. Dans la première partie, je m'intéresserai aux deux premiers siècles de l'expansion coloniale anglaise depuis les explorations de Jean Cabot en 1497 jusqu'au Traité d'Utrecht en 1713. Ensuite en deuxième partie, je m'attarderai sur la période d'expansion de l'Empire britannique en Amérique du Nord, particulièrement au cours de la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Enfin, j'exposerai les conséquences de cette guerre sur l'attitude et les politiques coloniales de la Grande-Bretagne jusqu'à ce que le conflit éclate entre la mère-patrie et ses anciennes colonies sur le continent.

A. La construction de l'Empire et les premières politiques impériales en Amérique du Nord (1494-1713)

Cette première sous-partie est consacrée aux deux premiers siècles de l'expansion britannique en Amérique du Nord. Déjà pour cette période, l'historiographie de l'Empire a tendance à critiquer les politiques impériales. Par exemple, Steven Sarson, dans *British America, 1500-1800: Creating Colonies, Imagining an Empire* (2005), souligne l'essence « réactive » de la politique coloniale : il n'y aurait pas eu de projet pensé, abouti, mais davantage des réactions diverses à des problèmes ponctuels. Il note également la nature « hésitante », « indécise », « confuse » voire « contradictoire » de cette politique.⁷⁸ Pour autant, les débuts de l'expansion coloniale permettent de mettre en place des théories, des systèmes et des organes de gestion

⁷⁸ Steven Sarson, *British America, 1500-1800: Creating Colonies, Imagining an Empire*, London ; New York, Hodder Arnold, 2005, p. 267

impériale qui vont avoir un impact durable sur l'Empire britannique et qui perdureront jusqu'à la période qui fait l'objet de ce travail de thèse.

1. Explorations, découvertes et premières tentatives de colonisation anglaises (c.1497-1590) : soutien tacite de la Couronne et développement d'un cadre idéologique pour l'expansion impériale et coloniale

Les premières explorations anglaises et la politique internationale de l'Angleterre

En 1493 et en 1494, presque immédiatement après la « découverte » de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, *Inter caetera* (la bulle du pape Alexandre VI) et le Traité de Tordesillas partagent le Nouveau Monde encore méconnu entre les puissances catholiques espagnoles et portugaises. En Angleterre, ce Nouveau Monde est encore largement ignoré : des marchands du port de Bristol ont bien commencé à explorer l'Atlantique nord dans les années 1480 et les Anglais clameront un siècle plus tard qu'un prince gallois (Owen Madoc) a découvert l'Amérique au XII^e siècle mais les premières explorations anglaises en Amérique du Nord ne commencent qu'en 1497. Le Génois John Cabot est le premier à mener une expédition outre-Atlantique pour le compte de la Couronne anglaise. Comme son compatriote Christophe Colomb, son objectif principal est de trouver le passage du Nord-Ouest – qui permettrait d'accéder plus rapidement à l'Asie et à ses richesses. Le roi Henry VII l'autorise à revendiquer les terres qu'il pourrait découvrir à l'Ouest au nom de l'Angleterre. En 1497, Cabot et son équipage arrivent à Terre-Neuve. Les premières tentatives d'implantation sont des échecs mais les découvertes de Cabot vont par la suite permettre la mise en place de pêcheries dans les premières décennies du XVI^e siècle. A sa suite, d'autres explorateurs continuent à chercher le passage du Nord-Ouest pour l'Angleterre : Sébastien Cabot (le fils de John Cabot) mène une expédition en 1508. En 1517, John Rostell⁷⁹ tente d'explorer les côtes nord-américaines, mais l'entreprise est un échec suite à la mutinerie de ses hommes. Au tout début du XVI^e siècle, les Anglais participent à des voyages avec les Portugais et ramènent leurs découvertes en Europe – tels que des plantes, des artefacts, et même des êtres humains. En 1527, les explorateurs Sir Hugh Willoughby et John Rut lancent des expéditions dans le but de trouver le Passage du Nord-Ouest. Richard Hore fait une autre tentative en 1536.

⁷⁹ Le beau-frère de l'auteur d'*Utopia*, Thomas Moore.

Ces premières tentatives sont souvent des échecs et, bien qu'elles soient souvent soutenues par le monarque, il semble impossible de parler alors de politique coloniale ou de réel projet d'expansion. Les débuts anglais dans la conquête et la colonisation de l'Amérique sont timides pour plusieurs raisons. D'une part, la colonisation (c'est-à-dire l'envoi de colons pour créer des plantations durables) n'est pas perçue comme une conséquence qui découlerait naturellement de la découverte de ces nouveaux territoires.⁸⁰ D'autre part, l'Angleterre d'Henry VIII est plus préoccupée par les problèmes religieux liés à la Réforme et les conflits européens et elle n'a pas les moyens financiers et humains pour mettre en place une politique d'expansion à grande échelle comme l'Espagne ou le Portugal. Les marchands et armateurs anglais – qui seront le moteur, et les principaux investisseurs dans les projets transatlantiques – préfèrent s'investir dans des projets commerciaux moins risqués en Europe. Au temps d'Henry VIII et d'Elisabeth I, les explorateurs ne cherchent pas à acquérir de nouveaux territoires pour la Couronne, et encore moins d'y établir des colonies. Le désir de richesse et la haine contre l'Espagne, alors le principal adversaire de l'Angleterre, sont leurs principales motivations ; et les corsaires tels que Sir Francis Drake, Sirs John, Richard et William Hawkins ou encore Sir Richard Grenville, tous familiers de la cour, imitent leurs homologues français : ils attaquent et pillent les navires espagnols et réservent une partie de leur butin à la Couronne en échange d'un soutien tacite et d'une reconnaissance du monarque.⁸¹

Les débuts de la colonisation anglaise : une politique entre intérêts publics et privés

Les premiers pas de la colonisation anglaise dans l'Atlantique n'ont pas lieu en Amérique, mais en Irlande. En 1541, Henry VIII prend le titre de roi d'Irlande et met en place une politique de plantations sur le modèle romain. Le terme « colonie » vient en effet du latin *colonia*, qui signifie cultiver, planter. Contrairement à la Grèce antique qui envisageait les colonies comme des extensions de la métropole, pour les Romains, il ne s'agissait pas tant de créer des sociétés égales et indépendantes, mais plutôt de s'assurer que les territoires conquis demeurent dépendants, soumis à l'autorité de Rome et en paix (à travers notamment la

⁸⁰ Nicholas Canny (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 3

⁸¹ Burke, *Old World, New World, op. cit.*, p. 9-11 ; Nicholas Canny, "The Origins of Empire, an Introduction" in Canny (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, op. cit.*, p. 4-15 ; T.O Lloyd., *The British Empire 1558-1995*, Oxford: Oxford University Press, 1996, p. 2 ; Bertrand Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis, une Histoire de l'Amérique anglaise, 1497-1776*, Paris : Flammarion, 2013, p. 17-23

présence et l'installation de soldats). Ainsi, en Irlande les terres de Munster et Ulster en particulier sont attribuées à des gentilshommes protestants pour asservir et civiliser l'Irlande. Cette politique pour l'Irlande est poursuivie par Elisabeth I. Les plantations d'Ulster sont à la fois un frein et un moteur pour la colonisation de l'Amérique. La Couronne force les marchands londoniens présents dans la colonie à investir dans le développement des villes – sous peine d'amendes. Selon l'historien Nicholas Canny, cette coercition économique peut expliquer le niveau d'investissement relativement faible des marchands londoniens dans les entreprises coloniales outre-Atlantique qui seront mises en place dans les décennies suivantes. Néanmoins, pour Canny, l'exemple d'Ulster permet aussi de démontrer la faisabilité des projets d'expansion coloniale. D'ailleurs, certains gentilshommes chargés de la colonisation de l'Irlande, comme Sir Humphrey Gilbert, Sir Francis Drake ou Sir Richard Grenville, vont par la suite s'investir dans le projet américain.⁸²

Pour l'historien John Appleby, ce n'est que dans les années 1570 qu'un intérêt pour la colonisation commence à se développer en Angleterre. Dans son article pour le premier volume de l'*Oxford History of the British Empire*, il explique que plusieurs facteurs expliquent l'intérêt grandissant des Anglais pour le Nouveau Monde, à savoir les difficultés sur les marchés traditionnels européens, le désir des marchands d'avoir directement accès à des commodités de luxe à importer et surtout les hostilités contre l'Espagne.⁸³ Dans les années 1570, la reine donne la permission de chercher le passage du Nord-Ouest à un de ses favoris, Martin Frobisher. Frobisher fait trois voyages entre 1576 et 1578. Elisabeth met à sa disposition un navire royal, le reste est financé par des investissements marchands. Les explorations de Frobisher en Terre de Baffin (à l'ouest du Groenland et au nord-est de la Baie d'Hudson) sont infructueuses : il ne trouve que des terres glacées et inhospitalières et ne ramène en Angleterre qu'un Inuit et de la pyrite (un minéral sans valeur commerciale). En 1578, un autre courtisan, Sir Humphrey Gilbert obtient l'autorisation de la reine afin d'explorer et d'implanter une colonie anglaise en Amérique. La première expédition est un échec cinglant. Gilbert poursuit cependant son projet : il s'associe avec des marchands et organise une expédition qui lui permet de prendre possession de Terre-Neuve pour la Couronne. Mais la colonie est décimée par les maladies et les désertions : les hommes

⁸² Nicholas Canny, "The Origins of Empire, an Introduction", *op. cit.*, p. 15-16 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 44-46

⁸³ John C., Appleby, "War, Politics and Colonization, 1558-1625", in Canny (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire*, *op. cit.*, p. 59-60

cherchent de l'or et des métaux précieux en vain. Elle est rapidement abandonnée. Gilbert tente de continuer ses explorations du continent mais se noie lors du naufrage de son navire. Les échecs de Frobisher et la mort de Gilbert ne mettent cependant pas fin aux ambitions des promoteurs de la colonisation américaine. En 1584, la charte de Gilbert est transmise à son beau-frère, Sir Walter Raleigh, courtisan, officier dans l'armée d'Elisabeth et membre du Parlement.

Raleigh a pour ambition d'établir une colonie anglaise sur la côte est de l'Amérique, mais plus au sud que ce que prévoyaient les projets de Gilbert, à Roanoke (en Caroline du Nord). Dans les années 1580, Richard Hakluyt (futur archidiacre de Westminster et actionnaire de la compagnie de Virginie) est chargé par le secrétaire d'Etat Sir Francis Walsingham de collecter des informations sur les Amériques. Proche de Sir Walter Raleigh, son *Discourse on Western Planting* publié en 1584 a pour objectif de convaincre la reine et des investisseurs privés de soutenir la fondation de la colonie de Roanoke. Hakluyt n'a jamais vu l'Amérique et son discours n'aura qu'une influence limitée car la Couronne s'investit peu dans le projet de Roanoke. Néanmoins, l'année suivant la publication du *Discourse* d'Hakluyt, Sir Walter Raleigh lance son projet de colonie américaine. La flotte (dont un navire royal) envoyée par Raleigh au milieu des années 1580 permet de découvrir la baie de Chesapeake et de revendiquer la Virginie au nom de l'Angleterre. En 1587, Raleigh envoie des colons (dont 18 femmes) vers sa colonie de Roanoke – qui voit naître le premier enfant anglais sur le sol américain. Entre temps, tous les navires anglais ont été bloqués en Europe pour faire face aux attaques de « l'invincible » armada espagnole. Lorsque le commandant John White retourne sur le site en 1590, il le trouve déserté. A ce jour, personne ne sait ce qu'il est advenu des hommes et des femmes de cette « colonie perdue. »⁸⁴ Les débuts de la colonisation anglaise ne sont donc pas prometteurs.

Dans son article, Appleby souligne l'absence de soutien de la part de l'Etat dans la mise en place de ces projets et insiste sur les « faiblesses structurelles » des entreprises anglaises outre-atlantique. Il ajoute :

⁸⁴ *Ibid.*, p. 55-78 ; George Louis Beer, *The Origins of the British Colonial System, 1578-1660*, New York, the Macmillan Cie, 1908, p. 1-8 ; Burke, *Old World, New World, op. cit.*, p. 11-20 ; Nicholas Canny, "The Origins of Empire, an Introduction", in Canny (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I, op. cit.*, p. 1-33 ; Nicholas Canny, "England's New World and the Old, 1480s-1630s", in *ibid*, p. 148-169 ; Lloyd, *The British Empire, op. cit.*, p. 2-15 ; Sarson, *British America, op. cit.*, p. 7-22 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis, op. cit.*, p. 17-23

Ultimately, this weakness stemmed from the lack of sustained state-support for overseas expansion. As a result, the burden of colonial and commercial development was left in the hands of private adventurers whose concerns for immediate gain was detrimental to the long-term planning needed to promote colonization.⁸⁵

Il accuse donc le gouvernement pour les échecs des projets de colonisation. Appleby semble cependant surestimer les capacités diplomatiques, militaires et financières de l'Etat.⁸⁶ En outre, s'il est vrai que le « fardeau » financier de l'expansion et de la colonisation est laissé à des individus privés, qui ont pour objectif de faire des profits, il faut aussi noter qu'ils partagent cet objectif avec la Couronne dont ils sont également très proches. On voit naître à cette période une forme de partenariat entre l'Etat et des individus privés. Alors que les Anglais sont à la recherche de nouveaux marchés et se sentent davantage menacés par l'Espagne, l'Angleterre commence à combler son retard dans l'expansion et la colonisation en Amérique sous l'impulsion d'hommes d'Etat, comme le secrétaire d'Etat d'Elisabeth Sir Francis Walsingham, d'hommes de la cour et de favoris de la reine (comme Sir John Hawkins, Sir Francis Drake, Sir Walter Raleigh, Sir Humphrey Gilbert, Sir George Peckham ou Martin Frobisher) – et pas uniquement de marchands par exemple. L'implication de la Couronne est relative mais essentielle : la reine fournit quelques navires pour les expéditions mises en place et donne des lettres patentes à ces explorateurs/colonisateurs les autorisant à revendiquer les territoires découverts et occupés au nom de l'Angleterre. Les financements proviennent majoritairement de fonds privés (marchands, armateurs). Néanmoins, les instigateurs des projets coloniaux font tous partie de la cour d'Elisabeth – voire de son gouvernement ou de son armée – la ligne de séparation entre engagement public et privé est donc floue.

Développement de théories sur l'Empire et la colonisation

L'implication de l'Etat dans l'encouragement des projets de colonies outre-atlantique n'est cependant pas à la hauteur de ce qu'attendent les promoteurs des colonies comme Gilbert ou Hakluyt. Il semble cependant injuste de jauger l'implication de la Couronne à travers le prisme de ces projets qui sont plus théoriques que faisables, extrêmement coûteux et probablement irréalisables. En revanche, si ces promoteurs n'ont eu qu'un impact limité sur l'engagement financier des monarques, leurs écrits mettent en place le cadre théorique qui va

⁸⁵ John C., Appleby, "War, Politics and Colonization, 1558-1625", *op. cit.*, p. 55

⁸⁶ Voir par exemple Michael J. Braddick, "the English Government, War, Trade and Settlement, 1625-1688", in Canny (ed) *The Oxford History of the British Empire: Volume I, op. cit.*, p. 286

permettre de justifier l'engagement colonial et impérial de la Grande-Bretagne pour les siècles à venir.

De toutes les raisons qui ont pu amener à promouvoir l'Empire et les colonies, l'argument économique est de loin le plus présent (et, sans doute, le plus convaincant). Dès 1566, Sir Humphrey Gilbert écrit *A Discourse of a Discoverie for a New Passage to Cataia* pour promouvoir ses projets de colonies outre-Atlantique. Le titre du pamphlet l'indique très clairement : Gilbert veut lancer une expédition dont le but premier est commercial – il s'agit de trouver le passage du Nord-Ouest.⁸⁷ Chez les premiers théoriciens de l'Empire, l'argument est doublé de l'idée selon laquelle les colonies pourraient être de nouveaux marchés pour la production des manufactures et des industries de la mère-patrie tels que la laine, les tissus, les meubles pour n'en mentionner que quelques uns. Les arguments pro-impériaux sont dès le départ intimement liés à une approche mercantile et protectionniste.⁸⁸

En outre, à la fin du XV^e siècle, les richesses et les métaux précieux rapportés par Christophe Colomb puis exploités par les Espagnols sont convoités par toute l'Europe. Ainsi, la découverte d'un nouvel *El Dorado* devient l'espoir de tous les premiers explorateurs et tient une part importante de leurs discours en faveur de l'expansion anglaise. Martin Frobisher – un des premiers courtisans d'Elisabeth à explorer le Canada dans l'espoir de trouver le passage du Nord-Ouest lors de ses expéditions de 1576, 1577 et 1578 – cherche également de l'or, comme Jacques Cartier lors de son voyage de 1513.⁸⁹ Sir George Peckham, un autre courtisan et proche de Humphrey Gilbert, est lui aussi certain que : « in the whole trace of that land, by the description of as many as have been there, great plenty of mineral matter of all sorts, and in very many places... are to be found. »⁹⁰ Sir Walter Raleigh poursuit les ambitions de Gilbert, son beau-frère, et affirme qu'il faut chercher or et métaux précieux dans le Nouveau Monde. L'obsession de trouver des métaux précieux se modifie à mesure des déceptions rencontrées en Amérique. Cependant, l'idée que les colonies sont sources de richesses

⁸⁷ Sir Humphrey Gilbert, *Discourse to prove a Passage by the Northwest to Cataia*, 1576, reprinted in *Sir Humphrey Gylberte and his Enterprise of Colonisation in America*, Boston, published by the Prince Society, 1903, p. 86

⁸⁸ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 12

⁸⁹ Anthony Pagden "the Struggle for Legitimacy and the Image of Empire in the Atlantic to c.1700", in Canny (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. op. cit.*, p. 35

⁹⁰ George Peckham, *A True Report*, 1583, cité dans Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 42

demeure importante dans la doctrine coloniale,⁹¹ notamment lorsque l'on commence à comprendre que les richesses de l'Amérique du Nord ne résident pas nécessairement dans la découverte d'or. En 1625, par exemple, dans un autre important traité sur la colonisation intitulé *Of Plantation*, le philosophe Francis Bacon met en garde les colons contre l'obsession de l'or, il les exhorte cependant à tirer profit des ressources de la terre.⁹² Les espérances chimériques des promoteurs de l'Empire ne se limitent pas aux richesses supposées du sol et l'une de leurs ambitions est également de trouver le mythique Passage du Nord-Ouest permettant d'accéder directement à l'Asie et à la Mer du Sud. Le but étant de bien d'établir des connections commerciales, d'acquérir de nouveaux marchés, d'avoir un accès aux sources de matériaux précieux et recherchés en Europe (on peut penser à la soie et aux épices par exemple), et de trouver une route plus rapide – et donc faire des voyages moins onéreux – vers les richesses de l'Orient. Gilbert pense par exemple que la création de colonies pourrait être une conséquence de ces recherches. Mais, selon lui, l'implantation de colonies pourrait également permettre de trouver le Passage du Nord-Ouest : « that by these colonies the north west passage may easily, quickly and perfectly be searched oute as well by river and overlande as by sea [sic]. »⁹³ Comme pour les métaux précieux, la recherche du passage du Nord-Ouest décline progressivement, à mesure des échecs rencontrés par les explorateurs, mais elle ne disparaît jamais complètement.⁹⁴

Contrairement aux espoirs de trouver de l'or ou le passage du Nord-Ouest, l'argument selon lequel les colonies pourraient servir de sources de matières premières ne perd pas de sa vigueur. Dès la fin du XVI^e siècle, les théoriciens et promoteurs de l'Empire et des colonies insistent sur les productions et produits pour lesquels l'Angleterre, puis la Grande-Bretagne sont dépendants de nations étrangères, et donc parfois ennemies. Les Anglais dépendent en effet du commerce avec les pays de la mer Baltique (la Suède, la Russie, la Pologne, l'Allemagne) pour l'importation de produits nécessaires au maintien de la flotte et à la construction navale, tels que la térébenthine, le goudron, la résine, etc. Les marchés du sud de l'Europe lui procurent ses imports en vin, en soie ou en sel. Et enfin, l'extrême orient, dont

⁹¹ Burke, *Old World, New World*, *op. cit.*, p. 11 ; Mark Finnan, *The First Nova Scotian*, Halifax : Formac Publishing Company Limited, 1997, p. 98

⁹² Francis Bacon, « Of Plantations » in *Essays*, 1625, <<https://sites.google.com/site/ofplantationsebook/-of-plantations-the-text>> consulté le 31 janvier 2013

⁹³ Richard Hakluyt, *Discourse on Western Planting*, 1584, reprinted in Charles Dean (ed), *Documentary History of the State of Maine, Vol. II*, Cambridge, John Wilson and Son for the Maine Historical Society, 1877, p. 5

⁹⁴ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 63

l'accès est contrôlé au XVI^e et au XVII^e siècles par le Portugal et les Provinces-Unies, lui permet de se fournir en teintures et épices.⁹⁵ L'un des objectifs premiers des auteurs pro-impériaux est donc de permettre à la Grande-Bretagne de s'affranchir de cette dépendance aux exports des autres nations européennes. Dès lors, les arguments économiques sont intimement liés aux arguments stratégiques en faveur de la construction d'un empire ultramarin.

Le mélange des arguments économiques et stratégiques pour l'expansion se retrouve dans la question de la marine marchande et militaire. Celle-ci sert à la défense des colonies et du commerce colonial, mais l'expansion de l'Empire et, par conséquent, du commerce colonial, permet également, selon les promoteurs de l'Empire, de développer la *Navy*. Richard Hakluyt, un autre promoteur de l'expansion anglaise proche de lords influents (comme le premier comte de Salisbury) écrit : « [the planting of colonies] will be for the greate increase, mayteynauce, and safetie of our navie, and especially of greate shippinge, which is the strengthe of our realme...For it is the longe voyadges that harden seamen, and open unto them the secretes of navigation [sic] ». ⁹⁶ Ainsi, les colonies outre-mer deviennent le « berceau » de la force de la marine puisque les voyages réguliers par delà les océans permettent de former et d'endurcir les marins. Pour Hakluyt, les puissances qui possèdent des colonies ont également la possibilité de dominer les océans (« mastery of the seas »).

L'importance des considérations stratégiques dans la promotion de l'Empire ne concerne cependant pas uniquement la marine. Dans les années 1570, alors que le royaume d'Espagne règne encore sur les mers avant de voir sa grande *Armada* défaite par les Anglais en 1588, les promoteurs de l'Empire usent du motif stratégique en grande partie contre les Espagnols. Humphrey Gilbert, par exemple, propose à Elizabeth I un « Discourse How Hir Majesty may annoy the King of Spayne » en 1577.⁹⁷ L'idée est par la suite reprise et complétée par Hakluyt qui pense également qu'il faut coloniser l'Amérique pour mettre un terme au monopole espagnol.⁹⁸ L'argument est mis en avant par les promoteurs de l'Empire tout au long du XVII^e

⁹⁵ Beer, *The Origins of the British Colonial System, op. cit.*, p. 56

⁹⁶ Hakluyt (1584), *Discourse on Western Planting, op. cit.*, p. 5

⁹⁷ reprinted in *Sir Humfrey Gylberte and his Enterpryse of Colonisation in America*, Boston, published by the Prince Society, 1903, p. 237-244

⁹⁸ Beer, *The Origins of the British Colonial System, op. cit.*, p. 6, Knorr, *British Colonial Theories, op. cit.*, p. 37

siècle : il est selon eux bénéfique de garder ou d'acquérir de nouvelles possession afin d'y créer des bases militaires.⁹⁹

L'argument selon lequel il est nécessaire d'acquérir de nouveaux territoires et d'y implanter des colonies afin de drainer l'Angleterre (puis à partir de 1707 la Grande-Bretagne) d'une population excessive, dissidente ou criminelle, remonte également aux origines de l'expansion. Dès 1576, Sir Humphrey Gilbert remarque que la recherche du Passage du Nord-Ouest pourrait mener à la colonisation de nouveaux territoires et fait à Elizabeth I la proposition suivante :

We might inhabite some part of those countreyes, and settle there such needy people of our countrey, which now trouble the common wealth, and through want here at home are inforced to commit outrageous offences, whereby they are dayly consumed with the gallowes [sic].¹⁰⁰

En d'autres termes, l'implantation de colonies permettrait de drainer la mère-patrie d'une population redondante ou indésirable. Quelques années plus tard, en 1583, George Peckham, continue d'insister sur les idées avancées par Gilbert, son ancien partenaire : « a great number of men which do now live idely at home, and are burthenous, chargeable & unprofitable to this realm, shall hereby be set on worke [sic] ». ¹⁰¹ Il s'agit bien de résoudre les problèmes de pauvreté, de chômage et de surpopulation en Angleterre en installant ce « surplus » dans de nouvelles colonies. Ainsi, les avantages seraient doubles pour le royaume : les tensions sociales seraient apaisées dans le pays et l'Angleterre pourrait développer son emprise sur de nouveaux territoires. Richard Hakluyt, Robert Johnson ou encore le philosophe Francis Bacon, parmi tant d'autres, pensent que la formation de colonies permettrait de soulager la Grande-Bretagne d'une population inutile voire dangereuse, ils développent ainsi une approche utilitariste à l'Empire.¹⁰²

Enfin, l'idée de christianniser les peuples sauvages et impies du Nouveau Monde est utilisée fréquemment dans les écrits des premiers promoteurs de l'Empire et devient une partie intégrante de la doctrine pro-impériale. L'argument permet d'abord de trouver une justification morale et légale à l'expansion territoriale, particulièrement dans les cas de

⁹⁹ Knorr, *British Colonial Theories*, op. cit., p. 68

¹⁰⁰ Gilbert (1576), *Discourse to prove a Passage by the Northwest to Cataia*, op. cit., p. 86

¹⁰¹ George Peckham, *A True Report*, 1583, cité dans Knorr, *British Colonial Theories*, op. cit., p. 42

¹⁰² Knorr, *British Colonial Theories*, op. cit., p. 43

guerres ou de spoliation.¹⁰³ L'argument ne fait pas partie des motivations premières dans les projets des colons des XVI^e et XVII^e siècles, mais il est un aspect important de la propagande coloniale. Dès 1584, Richard Hakluyt insiste sur ce point :

the Kinges and Queenes of England have the name of Defendours of the Faithe. By which title I thinke they are not onely chardged to mayneteyne and patronize the faithe of Christe, but also to inlarge and advaunce the same [...] Nowe the meanes to sende suche as shall labour effectually in this busines ys, by plantinge one or twoo colonies of our nation upon that fyrme, where they may remaine in safetie, and firste learne the language of the people nere adjoyninge [...] and so with discretion and mylidenes distill into their purged myndes the sweet and lively liquor of the gospel [sic].¹⁰⁴

Hakluyt désire que la foi chrétienne soit étendue aux idolâtres des Amériques à travers l'implantation de colonies et par des moyens qui seront largement utilisés par la suite, comme l'apprentissage des langues autochtones et l'intégration dans une tribu pour les missionnaires.

Les leçons du premier siècle de l'expansion anglaise

Les débuts de l'expansion anglaise sont chaotiques. D'un point de vue des ambitions des promoteurs, ce sont également des échecs : au tournant du XVI^e siècle, à la fin du règne des Tudor, aucune colonie anglaise n'est implantée dans le Nouveau Monde, les tentatives d'exploration et d'implantation ont causé des pertes financières et fait de nombreux morts. Et les explorateurs, avides de trouver soit le passage du Nord-Ouest, soit un nouvel *El Dorado*, sont déçus dans leurs espoirs. Pour autant, ce premier siècle d'explorations et de tentatives anglaises outre-Atlantique pose les fondements du développement de l'empire colonial des XVII^e et XVIII^e siècles. D'un point de vue philosophique, les idées développées par les promoteurs des colonies comme Gilbert, Hakluyt et quelques autres forment la base des arguments économiques, stratégiques, sociaux et religieux en faveur de l'expansion coloniale pour les siècles à venir. D'un point de vue logistique, les entreprises des XV^e et XVI^e siècles ne sont pas non plus vaines. D'abord, ces explorations vont permettre à l'Angleterre de posséder et de revendiquer des territoires outre-Atlantique (et ainsi de remettre en cause la bulle papale). Ensuite, la façon dont les projets sont mis en place forme le point de départ d'une forme de partenariat entre la Couronne et des investisseurs privés qui sont très présents dans la vie politique du pays. Au cours des décennies qui vont suivre, sous le règne de Stuart, la

¹⁰³ Pagden "the Struggle for Legitimacy and the Image of Empire in the Atlantic to c.1700", *op. cit.*, p. 37 ; Knorr, *British Colonial Theories, op. cit.*, p. 29

¹⁰⁴ Hakluyt (1584), *Discourse on Western Planting, op. cit.*, p. 8-9

Couronne va continuer à soutenir légalement et moralement les tentatives d'expansion et à déléguer les coûts de la colonisation à des investisseurs privés.¹⁰⁵

2. Expansion commerciale, implantation de colonies anglaises en Amérique du Nord et mise en place de systèmes pour l'expansion britannique sous l'égide de la Couronne (1607-1649)

Si l'implantation anglaise dans le Nouveau Monde n'est pas planifiée et ne naît pas d'une politique claire menée depuis Londres, à partir du début du XVII^e siècle, plusieurs modèles commencent à se mettre en place : les colonies des compagnies commerciales, les colonies de propriétaires puis les colonies acquises par conquête militaire. Ce sont ces modèles que je vais présenter ici.

La mise en place du système d'expansion commerciale : les compagnies commerciales sous Jacques I et VI

L'échec des premières tentatives d'implantation coloniale à but commercial est notamment dû aux conflits internationaux et aux manques de fonds. Les premières années du XVII^e siècle vont lever ces obstacles à l'expansion coloniale anglaise. Tout d'abord, l'Angleterre et l'Espagne signent un traité de paix durable en 1604. Dès lors, les compétences maritimes, les hommes et les capitaux qui jusqu'alors étaient utilisés pour faire la guerre en Europe sont à présent à disposition pour la mise en place de nouveaux projets. Ces capacités navales, humaines et financières sont essentielles aux projets d'expansion coloniale. Par ailleurs, le problème de financement est résolu grâce à la mise en place de *joint stock compagnies*, c'est-à-dire des compagnies d'actionnaires qui jouissent d'une charte accordée par la Couronne et qui bénéficient d'un monopole commercial. Ces regroupements de capitaux permettent en outre de rassembler suffisamment de fonds pour établir des lignes de commerce, des comptoirs ou des colonies profitables. La Compagnie de Moscovie, fondée en 1555 dans le but de commercer avec la Russie, est la première du genre. La Compagnies des Indes

¹⁰⁵ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.* ; Anthony Pagden, *Lords of All the World: Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c.1500-c.1800*, New Haven and London : Yale University Press, 1995 ; Anthony Pagden "the Struggle for Legitimacy and the Image of Empire in the Atlantic to c.1700", *op. cit.*, p. 34-54 ; Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 19-22

Orientales est quant à elle incorporée en 1600 et établit des comptoirs de commerce sur les côtes de l'Inde (à Surate en 1612, au Bengale en 1634, à Bombay 1669 et Calcutta en 1690).

Dans son article « the English Government, War, Trade and Settlement, 1625-1688 », Michael Braddick montre que le gouvernement anglais à cette période n'est pas assez puissant pour prendre en charge le développement d'un empire outre-mer. Selon lui, le gouvernement central n'a pas les ressources bureaucratiques, fiscales et militaires et doit ainsi déléguer l'expansion ultramarine anglaise. C'est ce que Braddick nomme « government by licence ». Ces compagnies commerciales créées à partir du milieu du XVI^e siècle sont des exemples de « government by licence » dont parle Braddick : en effet, à travers ces compagnies et les chartes qu'il accorde, le gouvernement délègue ses pouvoirs afin d'encourager le développement du commerce (grâce à l'octroi de monopole par exemple) sans que cela ne devienne un fardeau financier pour l'Etat, qui reçoit cependant une part des bénéfices grâce au système de monopole. Braddick montre par ailleurs que dans le même temps, tout au long du XVII^e siècle, le gouvernement prend de plus en plus de responsabilités directes dans la conduite des guerres, du commerce et de la colonisation.¹⁰⁶ Dans le cas de l'Amérique du Nord, deux compagnies sollicitent et reçoivent une charte royale de Jacques I d'Angleterre et VI d'Écosse : il s'agit de la Compagnie de Virginie de Londres et la Compagnie de Virginie de Plymouth (la première est communément nommée Compagnie de Virginie et la seconde Compagnie de Plymouth). Malgré leurs rivalités, les deux compagnies pétitionnent la Couronne pour obtenir une charte conjointe, qu'elles obtiennent en 1606. Avec cette charte, le roi divise les territoires revendiqués par l'Angleterre (du sud de la Nouvelle-France au nord de la Floride espagnole) entre ces deux compagnies : le nord de la Virginie pour la Compagnie de Plymouth (qui correspond plus ou moins à la Nouvelle-Angleterre) et le sud pour la Compagnie londonienne (de la Virginie aux Carolines). Les deux colonies doivent cependant être éloignées l'une de l'autre d'au moins 100 *miles*. Cette charte fondatrice met en place les contours d'un modèle d'expansion coloniale pour les décennies (et les siècles) à venir qui s'inspire des idées déjà défendues par les promoteurs de l'expansion. La Couronne cède ces territoires à la Compagnie en échange d'un droit sur 1/5^{ème} des matières précieuses qui pourraient être découvertes ; la compagnie peut céder des terres aux colons qui devront s'acquitter de *quitrent* (un impôt foncier dû au propriétaire des terres) ; les colons ont interdiction de commercer avec les autres puissances européennes et doivent être gouvernés

¹⁰⁶ Braddick, "the English Government, War, Trade and Settlement, 1625-1688", *op. cit.*, p. 286

depuis Londres par un conseil choisi par la Couronne. La charte stipule également que le gouvernement sur place est confié à un gouverneur et un conseil. Elle rappelle que les colons restent des sujets anglais et bénéficient à ce titre des mêmes droits, privilèges et responsabilités que s'ils étaient en Angleterre. Enfin, la charte engage la compagnie à évangéliser les populations autochtones. La charte de 1606 porte en elle tous les objectifs et toutes les contradictions de ce qui va devenir l'Empire britannique : s'il s'agit d'abord d'un projet commercial à but lucratif, elle envisage néanmoins une implantation sur le long terme et pose les fondements d'un système d'octroi de terre pyramidal : c'est la Couronne (tout en haut de la pyramide) qui concède des terres à des entités sous son pouvoir (en l'occurrence les Compagnies de Virginie), qui à leur tour, octroient des arpents aux colons en quantités plus au moins grandes qui seront précisées au fur et à mesure du développement colonial. Elle est également fondée sur un équilibre entre investissement privé de marchands et le contrôle à distance du monarque.

Les débuts de Jamestown par la Compagnie de Virginie de Londres sont difficiles. Le projet est avant tout commercial : les quelques hommes qui s'y installent doivent attaquer les Espagnols, trouver des métaux précieux et le passage du Nord-Ouest et expérimenter différents types de cultures qui pourraient être exportées vers l'Angleterre et ainsi former la base d'un commerce rentable. Les premiers engagés qui fondent Jamestown en 1607 sont donc complètement dépendants de la métropole et des populations indigènes pour leurs ressources alimentaires pendant les premières années de la colonie. Plusieurs flottilles arrivent plus ou moins régulièrement avec des engagés (*indentured servants*) et des vivres entre 1608 et 1622 ; cette année là, la colonie ne compte qu'environ 1500 habitants alors que plus de 4000 Anglais y ont été envoyés. Le taux de mortalité – dû aux conflits avec les populations autochtones, aux difficultés d'acclimatation (*seasoning*), aux pénuries, à la rigueur hivernale, aux maladies – est extrêmement élevé : selon diverses estimations, entre 3 colons sur 4 et 4 colons sur 5 meurent au cours des quinze premières années de Jamestown. Le statut de la colonie est également instable : la charte de 1606 est modifiée en 1609 et en 1612. La charte de 1609 abroge le conseil nommé par la Couronne et donne ainsi plus d'indépendance à la Compagnie. En 1612, la Compagnie est autorisée à organiser des loteries pour lever des fonds. A partir de 1616, le nouveau directeur de la Compagnie de Virginie, Sir Edward Sandys, met en place des changements qui vont avoir un impact profond sur l'histoire de la colonisation anglaise en Amérique du Nord. Tout d'abord, il alloue de grandes propriétés à

des investisseurs (qui sont alors chargés de développer leurs terres, de recruter et de transporter les colons) et il met en place le *headright system* : chaque colon a droit à 50 acres de terre pour lui-même et 50 acres supplémentaires par « dépendance » (femmes, engagés etc.). La Compagnie abolit en outre la loi martiale décrétée en 1609 et met en place la *House of Burghesses* : cette assemblée censitaire bénéficie d'un pouvoir législatif (mais reste soumise au veto du gouverneur et de la Compagnie). Au début des années 1620, le commerce du tabac, introduit dans la colonie par John Rolfe vers 1612, commence à devenir rentable. Cependant, de nouveaux conflits internes au sein de la Compagnie de Virginie et avec les populations autochtones amènent la Couronne à s'ingérer plus vivement dans les affaires de la colonie. En 1623, Jacques I d'Angleterre nomme une commission d'enquête puis annule la charte et dissout la compagnie l'année suivante. Quelques semaines après l'accession de Charles I, en 1625, la Virginie devient une colonie royale : la Couronne prend le contrôle du commerce du tabac.

Malgré des débuts difficiles, le modèle de la *joint-stock company* à monopole continue de faire des émules. Certains membres de la Compagnie de Virginie fondent la Compagnie des Bermudes (ou Somers Islands) en 1612 afin de s'implanter dans la culture du tabac sur l'île. La Compagnie de l'Île de Providence obtient sa charte en 1630.

La Compagnie de Plymouth commence également à mettre en place des projets d'implantation en Nouvelle Angleterre dès 1606-1607. Deux expéditions sont lancées en 1607 sous l'égide de Raleigh Gilbert (un des fils d'Humphrey Gilbert) et George Popham (qui est nommé président de la future colonie). Ils fondent la colonie de Sagadahoc, mais l'acclimatation est rude : les colons meurent de faim et de froid et ne trouvent pas de mines d'or. La colonie est abandonnée. La compagnie continue de mener des explorations dans les années 1610, notamment sous le commandement de John Smith – cet officier rendu célèbre par son implication dans les débuts de la colonie de Jamestown et sauvé de la mort par la princesse Powhatan, Pocahontas. Sir Ferdinando Gorges, le nouveau président de la Compagnie va mettre en place un système similaire à celui de la Compagnie de Virginie : il alloue de grandes étendues de terres à des investisseurs qui sont alors chargés de recruter des colons. Enfin, des raids militaires contre les Français en Acadie et à Saint-Sauveur vont permettre de libérer la voie pour l'implantation de colonies anglaises en Nouvelle-Angleterre. Dans le même temps, en Angleterre, les groupes religieux protestants puritains (qui souhaitent

« purifier » l’Eglise d’Angleterre qui reste, à leurs yeux, trop marquée par les rites et le faste catholiques) sont persécutés et, pour certains, se réfugient en Hollande. Ces puritains s’associent à des marchands anglais afin d’acquérir des terres en Nouvelle-Angleterre : selon les termes du contrat, les futurs colons disposent de sept ans pour développer la pêche, l’agriculture et les habitations. Après ce délai, tous les bénéfices devront être partagés entre le groupe de puritains et les marchands. En 1620, 102 passagers, dont 35 puritains, embarquent à bord du *Mayflower*. Avant de toucher terre, marchands et puritains signent le *Mayflower Compact* – souvent perçu comme l’acte de naissance de la démocratie en Amérique – qui régit la façon dont la colonie va être gouvernée. Ceux que l’on va par la suite nommer les « Pères pèlerins » se constituent en corps politique civil afin de créer des lois qui soient « justes et équitables » pour la colonie. A terre, ils fondent la colonie de Plymouth – mais les débuts sont difficiles. C’est grâce aux autochtones, notamment de la tribu des Wampanoags, que les colons peuvent survivre au premier hiver. L’année suivante, afin de célébrer la première récolte, les colons organisent le premier *Thanksgiving* (ou action de Grâce). Le développement de la colonie est régulier mais lent. En 1626, les marchands qui ont investi dans le projet se retirent. A partir 1629, la politique rigoureuse et les persécutions contre les puritains de l’archevêque de Canterbury, William Laud, accélèrent l’émigration des puritains vers la Nouvelle-Angleterre. Ils forment la Compagnie de la Baie de Massachusetts afin d’organiser cette émigration. De nouvelles colonies vont alors se créer au gré des dissensions religieuses au sein des premiers établissements. Ces colonies sont largement indépendantes d’un point de vue politique ce qui « va hanter » la monarchie britannique dans le futur.¹⁰⁷

La mise en place du système de colonies de propriétaires sous Charles I

L’implantation et les développements coloniaux anglais se font au gré de demandes privées (quoi que très proches du pouvoir). Le modèle mis en place dans les chartes des compagnies de Virginie et de Plymouth, à savoir accorder un monopole sur un territoire outre-mer pour un temps donné à un groupe d’individus proches du pouvoir central, sert de base pour un nouveau modèle de projet de colonies à la fin du règne de Jacques I : les colonies de propriétaires. Alors que les premières colonies sont fondées par des compagnies commerciales, les colonies de propriétaires, comme leur nom l’indique, sont en possession

¹⁰⁷ Burke, *Old World, New World*, op. cit., p. 23, 24, 28-39, 43-46 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, op. cit., p. 20 ; Sarson, *British America*, op. cit., p. 50, 51, 126 ; Lloyd., *The British Empire*, op. cit., p. 15, Van Ruymbeke, *L’Amérique avant les Etats-Unis*, op. cit., p. 79-107

d'un ou de plusieurs individus, souvent des proches de la Couronne. Plus que l'expansion britannique outre-Atlantique, ce système est très intéressant pour le roi car il lui permet de récompenser ses soutiens à moindre frais.

Les schémas pour l'allocation de terres, la gouvernance et la colonisation de ces territoires gardent en eux les marques des premières tentatives des compagnies commerciales. En effet, la Couronne octroie une charte et assigne un territoire pour un ou plusieurs propriétaires. Ces derniers sont chargés de coloniser et de développer ces terres à leurs frais. Ils peuvent néanmoins gérer leur colonie selon leur bon vouloir, à condition qu'ils respectent les lois du Royaume. Les colons demeurent par ailleurs sujets du roi. Le premier à bénéficier de ce type d'octroi de terre est Sir George Carteret, baron de Baltimore, conseiller de Jacques I. Carteret est très investi dans l'empire naissant : il possède des parts de la Compagnie des Indes orientales et de la Compagnie de Virginie. En 1620, le roi lui accorde des terres à Terre-Neuve, où il tente de fonder une colonie qu'il nomme « Avalon. » Mais le froid et les dissensions ont raison de cette première tentative. Alors que Carteret se convertit au catholicisme, il lui est plus difficile d'obtenir une deuxième charte pour fonder une colonie sous un climat plus propice, en Virginie. En 1632, son fils, Cecilius Calvert parvient à obtenir cette nouvelle charte, pour le territoire du Maryland, auprès de Charles I qui, marié à une catholique (Henriette Marie de France), traite les « papistes » avec tolérance. Au Maryland, comme dans les projets précédents, les propriétaires s'engagent à faire vœu d'allégeance à la Couronne, à lui reverser 1/5^{ème} des ressources découvertes et à légiférer en fonction des lois anglaises. La colonie de Sainte-Marie est fondée en 1634 sur un modèle de seigneuries qui vise à attirer de grands propriétaires. Le système fonctionne mal car la nouvelle colonie a besoin d'attirer des petits fermiers pour se développer. Dans les années suivantes, le *headright system* (100 acres par colons, 50 acres supplémentaires pour les femmes et les enfants, en échange de *quitrents* pour les propriétaires) est mis en place comme dans les autres colonies. En 1638, la colonie est dotée d'une assemblée mais ses institutions ressemblent également à celles des colonies déjà établies : un gouverneur, un conseil nommé et une assemblée élue. Comme en Virginie, le tabac devient rapidement la source principale des richesses et du commerce du Maryland. Le roi prend des décisions similaires dans les Antilles où il accorde la Barbade au comte de Carlisle en 1625.¹⁰⁸

¹⁰⁸ Burke, *Old World, New World*, op. cit., p. 37-60 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, op. cit. ; Sarson, *British America*, op. cit., p. 57-77, 90 ; Van Ruymbekke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, op. cit., p. 125-127

Il est peut-être exagéré de parler de « politique » coloniale sous le règne des Stuart dans le sens où le roi et le gouvernement n'inscrivent pas le développement d'un empire colonial dans la loi par exemple. Il ne s'agit en outre pas d'un plan doctrinaire, pensé, abouti ou systématique mais bien de projets variés qui se font en fonction de demandes et de circonstances diverses. Pour autant, on voit qu'une forme de « système » pour l'expansion outre-mer, à travers les chartes, les compagnies, le *headright system*, l'organisation des gouvernements locaux etc., se met graduellement en place sous l'égide de la Couronne, qui confie la colonisation du Nouveau Monde à des courtisans proches du pouvoir.

3. Consolidation du système impérial dans la deuxième moitié du XVII^e siècle : Actes de Navigation et acquisitions militaires

Si différents types de développements du commerce et de colonisation sont expérimentés sous le règne de Jacques I et Charles I, l'expansion anglaise prend de plus en plus de force à partir de l'Interregnum et à la Restauration, à mesure que se développent la marine (militaire et marchande) et la puissance fiscale de l'Etat central.

Régulation du commerce et Lois de Navigation

L'implication, voire l'ingérence, de l'Etat dans les affaires coloniales va prendre différentes formes, mais l'intérêt premier pour la métropole est avant tout le développement et la protection du commerce. Ainsi dès 1625, le Conseil Privé du roi (*Privy Council*) est doté d'un sous-comité chargé des questions commerciales. Il est remplacé par la *Commission for the Plantation and Committee of Trade* en 1634, puis par le *Council of Trade* en 1650.

Durant l'*Interregnum*, le développement de l'Empire britannique doit beaucoup aux projets d'envergure d'Oliver Cromwell. Ses projets incluent à la fois la conquête de territoires coloniaux détenus par l'Espagne aux Antilles, le développement d'une marine commerciale en Angleterre pour reprendre des marchés aux Hollandais et l'organisation d'un système commercial lié à cette marine commerciale permettant à l'Etat de profiter du commerce colonial à travers un système de taxes. Dans un contexte de compétition commerciale avec les Provinces Unies, le *Lord Protector* fait voter le premier Acte de Navigation. A la base de ce que l'on appellera par la suite le mercantilisme, la loi de 1651 instaure l'obligation de

transporter les biens coloniaux sur des navires anglais. Cette politique est poursuivie à la Restauration : en 1660 et en 1663, deux autres Actes de Navigation stipulent que l'équipage des navires commerciaux doit être majoritairement anglais et énumèrent les produits coloniaux (notamment le tabac, le sucre, le café) qui doivent obligatoirement transiter par la métropole pour être taxés. Le commerce direct avec les nations étrangères (même avec l'Écosse, qui est pourtant sous l'autorité du même monarque que l'Angleterre) est interdit. Différents comités du *Privy Council* sont mis en place pour assurer l'application et le respect des Actes de Navigation – sans grande efficacité.¹⁰⁹ Ces lois, qui seront tant critiquées à la fin du XVIII^e siècle, ont pour objectif de protéger le commerce et les manufactures anglais et les marchés coloniaux de la concurrence étrangère, d'augmenter les revenus douaniers de l'Etat et de stimuler la puissance maritime de l'Angleterre (car, en cas de guerres, ces marins formés dans la marine marchandes pourront servir dans la marine militaire, de même que les navires qui peuvent être réquisitionnés par la flotte royale). Au milieu du XVII^e siècle, il se met donc en place une politique d'Etat pour réguler le commerce colonial de l'Angleterre.

Consolidation des « modèles » d'expansion à la Restauration

Les nouvelles colonies connaissent de nombreuses convulsions pendant la Guerre Civile (1642-1651) et l'*Interregnum* (1649-1660) mais à la Restauration, Charles II puis son héritier Jacques II continuent à suivre les politiques commerciales et les modèles de colonisation mis en place par leurs prédécesseurs. En effet, le modèle de colonie de propriétaire est très prisé par les Stuart une fois qu'ils reviennent au pouvoir car il leur permet de récompenser (à moindre frais) leurs soutiens politiques ou de régler certaines dettes. On voit ce système de récompenses se mettre en place dès 1663. Huit aristocrates anglais, proches de la Couronne, obtiennent des terres dans ce qui va devenir les Carolines. Parmi ces propriétaires, Edward Hyde est le Premier ministre de Charles II et le beau-père de Jacques, Duc d'York (et futur Jacques II) ; Georges Monck est un chef militaire qui a défendu la monarchie ; le Duc de Craven, Sir Georges Carteret et John Berkeley sont des proches courtisans du roi, tout comme Sir John Colleton (membre de la famille qui possède la Barbade) et William Berkeley (gouverneur de Virginie). Lord Shaftesbury est un jeune noble qui a lui aussi, bien que plus tardivement, soutenu les Stuart. Une fois encore, la mise en place et les coûts de la colonisation sont délégués à des individus privés proches du pouvoir royal. Les propriétaires

¹⁰⁹ Keith Mason, "Britain and the Administration of the American Colonies", in H.T. Dickinson (ed), *Britain and the American Revolution*, London and New York : Routledge, 2014 (first published in 1998), ebook, ch. 1

tentent de mettre en place un système de division des terres selon le rang des colons et une constitution rédigée par Shaftesbury et son secrétaire, le futur philosophe John Locke, mais ces mesures sont mal adaptées à un territoire jusqu'alors inhabité par des Européens. La Couronne prendra le contrôle de la colonie en 1719.

En 1664, Charles II ressert encore les liens entre la Couronne et les colonies de propriétaires en allouant le territoire de Nouvelle Néerlande (pas encore conquis) à son frère et héritier du trône, Jacques, Duc d'York, futur roi Jacques II, ce qui marque donc une implication plus grande de la Couronne dans les territoires américains. L'Angleterre est en conflit avec les Provinces-Unies qui sont en train de devenir une puissance commerciale importante. Ces conflits donnent lieu à trois guerres en 1652-1654, 1665-1667 et 1672-1674. Les Hollandais sont installés en Amérique du Nord depuis 1609 où ils gênent le développement colonial anglais : la situation géographique de leurs colonies empêche de réunir les territoires de Nouvelle-Angleterre (au nord) et de Virginie (au sud). Charles II et Jacques (*Lord Admiral* et commandant en chef de l'armée) envoient une flotte pour prendre possession de ce qui deviendra la colonie de New York avant même que les hostilités soient déclenchées en Europe. L'Angleterre entérine sa possession de New York avec le traité de paix de 1667. Jacques n'est pas un propriétaire comme les autres puisqu'il est l'héritier du trône : à moins qu'il ne meure avant son frère, il y a de fortes chances que le propriétaire de la colonie devienne aussi roi d'Angleterre et d'Écosse dans un futur proche (il lui faudra cependant attendre 1685 pour accéder au trône). Comme les autres propriétaires, cependant, Jacques jouit d'une charte. Il va gouverner New York, alors peuplée de colons hollandais, d'une façon autocratique (et sans assemblée jusqu'en 1683) mais relativement bienveillante : Jacques est catholique et autorise la liberté de culte mais il souhaite cependant angliciser la colonie. Lorsque New York devient une colonie royale en 1685, un système de gouvernance similaire à celui des autres colonies (un gouverneur, un conseil, une assemblée) est mis en place.

Le territoire octroyé à Jacques est si vaste que, dès 1664, il en cède une partie à ses proches, John Berkeley et George Carteret, des fidèles des Stuart. Une fois encore, ces propriétaires mettent en place un mode de gouvernement (gouverneur, conseil, assemblée) et un modèle de colonisation (*headright system* et levée de *quitrents*) similaires à ceux des autres colonies. Ce qui semble montrer que ce « modèle » est devenu un gage de réussite pour l'implantation de colonies dans le Nouveau Monde. En 1681, Jacques cède à nouveau une partie du territoire

royal à la famille Penn. Si William Penn est un Quaker, il est cependant proche de la Couronne. Fils d'un célèbre amiral auquel le roi doit 16 000 livres sterling, Penn est aussi bien vu par le monarque car il n'est pas associé à la cabale Whig et protestante des années 1680-1681. En se servant des exemples des colonies précédentes, William Penn fonde une des colonies les plus florissantes d'Amérique du Nord. Afin de préserver sa fortune, Penn s'inspire des compagnies à actions et réunit autour de lui près de six cents investisseurs qui acquièrent chacun 5000 arpents de terres. Ces fonds sont utilisés pour financer l'envoi d'une cinquantaine de navires dès les premières années de la colonie. Penn permet aux petits colons d'acheter leurs terres (ce qui sera aussi le cas dans le New Jersey) et recrute divers types de colons (fermiers, artisans, serviteurs) qui viennent en famille ce qui leur permet de surmonter plus facilement les difficultés rencontrées dans les autres colonies.¹¹⁰

A la Restauration, le roi continue par ailleurs d'octroyer des chartes à des compagnies à vocation impériale. En 1660, la *Company of Royal Adventurers Trading into Africa* est incorporée et bénéficie d'un monopole dans la traite des esclaves qui servent à développer les plantations de sucre et de tabac en Virginie et dans les Caraïbes. L'expérience se poursuit également en Amérique du Nord. En 1669, Pierre-Esprit Radison et Médard Chouart des Groseillers explorent les Terres de Rupert (dans l'intérieur du Canada). Ces explorations donnent lieu, en 1670, à la création de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; dont le but est de développer le commerce dans la région.¹¹¹ Contrairement aux entreprises sur la côte est américaine, les membres de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont le commerce ne dépend pas d'une production agricole mais de la traite des fourrures avec les populations indigènes, ne cherchent pas à implanter de colonies et laissent l'exploration de l'intérieur des terres aux coureurs des bois français. Ils se contentent de construire des forts où ont lieu les échanges avec les natifs. L'implantation des Britanniques dans l'Ouest canadien ne donne pas naissance (du moins au XVII^e et XVIII^e siècles) à un mouvement migratoire ou à l'implantation de colonies de peuplement.¹¹²

¹¹⁰ Burke, *Old World, New World*, *op. cit.*, p. 56-79 ; Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 109-179 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 106-142 ; Ned C. Landsman, "The Middle Colonies: New Opportunities for Settlement, 1660-1700" in Canny (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire*, *op. cit.*, p. 351-374 ; Robert M. Weir " 'Shaftesbury's Darling': British Settlement in the Carolinas at the Close of the Seventeenth Century" in *ibid.*, p. 375-397

¹¹¹ Hudson Bay Company Charter, May 1670, cité dans Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 105

¹¹² Michael J. Braddick, "the English Government, War, Trade, and Settlement, 1625-1688", *op. cit.*, p. 293 ; Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 12, 85, 87 ; Burke, *Old World, New World*, *op. cit.*, p. 9, 12 ; J. Holland

Rationalisation et contrôle royal renforcé

A la Restauration, en 1660, les affaires coloniales et commerciales sont séparées en deux comités au sein du *Privy Council*. Lord Shaftesbury, un des huit propriétaires des Carolines et membre du conseil pour les colonies, joue un rôle essentiel qui permet à Londres de prendre conscience que le commerce anglais dépend de plus en plus des colonies : la valeur des biens coloniaux importés augmentent et il convient dès lors d'organiser plus efficacement l'administration coloniale. En 1672, les deux comités du conseil privé sont fusionnés pour créer le *Council for Trade and Plantations*, sous la direction de Lord Shaftesbury. Néanmoins, Charles II le considère inefficace et le remplace par les *Lords of Trade* – à nouveau un comité du *Privy Council*. A partir de 1675, ce comité s'ingère davantage dans les affaires coloniales. Son objectif premier est de faire respecter les Actes de Navigation, mais les *Lords of Trade* envoient également des instructions aux gouverneurs nommés par le roi, tentent de limiter le pouvoir des assemblées (en essayant de mettre en place un revenu permanent pour le gouverneur) et vérifient les lois votées par les assemblées dans les colonies royales (à savoir la Jamaïque, la Barbade, les Iles Sous le Vent et la Virginie). Ce nouveau type de supervision est également imposé à la colonie à propriétaire de Pennsylvanie (en 1681) et à la nouvelle charte du Massachusetts en 1691. Le contrôle métropolitain sur les colonies se ressert.

En 1688, l'Angleterre connaît sa Révolution Glorieuse : les parlementaires destituent le catholique Jacques II et appellent au pouvoir sa fille et son gendre protestants, Marie et Guillaume d'Orange. Le Parlement accroît ses pouvoirs au détriment du monarque, mais le contrôle métropolitain sur les colonies persiste, notamment sur les questions liées au commerce colonial. Dans les années 1690, le Parlement renforce les Actes de Navigation notamment en faisant prêter serment aux gouverneurs pour qu'ils fassent respecter ces lois et en permettant aux Cours d'Amirauté de juger les contrevenants. De même, en 1696, le roi Guillaume III remplace les *Lords of Trade*, qu'il juge inefficaces pour lutter contre les fraudes, par le *Board of Trade and Plantations*. La vocation première de ce Bureau du Commerce est bien entendu d'encourager le commerce pour le bénéfice de l'Angleterre. C'est

Rose, A.P. Newton and E.A Benians (eds), *The Cambridge History of the British Empire, Volume VI, Canada and Newfoundland*, Cambridge, Cambridge University Press, 1930, p. 79 ; William Moris Morton, *Manitoba: A History*, Toronto: University of Toronto Press, 1979 second edition (first published in 1957), p. 11 ; Margaret Conrad and Alvin Finkel, *History of the Canadian Peoples, Beginnings to 1867, Volume I*, Toronto: Addison Wesley Longman, 2002 (3rd ed), p. 105

un organe consultatif (et non exécutif) du *Privy Council* ; son rôle est d'informer le roi et surtout le ministre chargé des colonies (le secrétaire au Département du Sud). Le *Board of Trade* examine la correspondance coloniale, vérifie les lois votées par les assemblées, rédige les instructions pour les gouverneurs, recommande des officiels pour des postes coloniaux et formule des recommandations auprès des différents services chargés des colonies. En effet, le *Board of Trade* et le Parlement ne sont pas les seuls organes à s'occuper des colonies. L'Empire est commercial et maritime, dès lors le Trésor et l'Amirauté jouent un rôle important. Le premier département est chargé d'appliquer, de superviser et de récolter les revenus douaniers. Le second protège la marine commerciale (avec des convois en temps de guerre) et subventionne le développement de certaines productions importantes pour la construction navale (comme la poix ou la térébenthine). Le Département de la Guerre peut également être sollicité pour stationner des soldats en Amérique, ce sera davantage le cas après la Guerre de Succession d'Autriche (1740-1748). Enfin, les instances religieuses peuvent aussi parfois s'ingérer dans les affaires coloniales – c'est le cas par exemple de l'archevêque de Londres, membre *ex officio* du *Board of Trade*.¹¹³

Comme je l'ai montré plus haut, la colonisation est une entreprise commerciale déléguée par la Couronne à des intérêts privés – qui restent cependant très proches du sommet de l'Etat. La politique coloniale se construit donc comme une forme de partenariat entre les intérêts publics et privés. La Couronne joue un rôle de superviseur : elle accorde des chartes, des brevets (« patents ») ou des concessions. La Couronne a aussi une importance légale, car elle offre le cadre pour la mise en place de contrats pour le recrutement de colons, une importance diplomatique pour la gestion des différends voire des conflits avec les autres puissances coloniales européennes et une importance militaire pour la protection des nouvelles colonies. Les marchands et propriétaires jouissent cependant au départ d'une assez grande autonomie dans la mise en place de leurs projets. En échange, l'Etat s'enrichit grâce aux taxes prélevées sur les productions du commerce colonial, accroît son prestige et sa présence dans le monde et use de ce patronage pour satisfaire ses sujets riches et puissants. Pour autant, le gouvernement central prend rapidement pour habitude d'intervenir au sein des compagnies marchandes et des colonies non pas au commencement, mais une fois que celles-ci sont établies et deviennent profitables – mais aussi plus difficiles à gérer pour les compagnies ou les

¹¹³ Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 59, 115-119 ; Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 186-198 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 357-371 ; Mason "Britain and the Administration of the American Colonies", *op. cit.*, p. 21-43

propriétaires.¹¹⁴ Ainsi, alors que les organes de gestion de l'Empire commencent à prendre forme (même si l'organisation tentaculaire est complexe), on assiste également en métropole à une « royalisation » des colonies. Il existe trois types de colonies anglaises en Amérique : les *charter colonies* comme celle de Virginie, les colonies de propriétaires et les *crown colonies*. Dans les colonies royales, la Couronne nomme directement le gouverneur, qui à son tour choisit les membres du conseil exécutif – son pouvoir est néanmoins limité par les assemblées législatives, qui sont notamment chargées de voter les fonds pour les émoluments du gouverneur. A partir de la fin du XVII^e siècle, la Couronne prend le contrôle des colonies : le New Hampshire en 1679, les Jerseys en 1702 et les deux Carolines en 1719 et 1729.

Une réelle politique coloniale ?

Lorsque l'on pose la question de la mise en place d'une politique coloniale anglaise, il semble important de souligner que l'empire qui est en train de se construire est avant tout un projet maritime et commercial : ce qui compte le plus pour l'Angleterre, c'est de développer son commerce, ses revenus et le potentiel de sa marine plus que d'acquérir des territoires. Pour le dire autrement, la possession de colonies n'est qu'un moyen, un instrument dans le développement du commerce, important certes, mais pas une fin en soi. C'est là une constante et même une « cohérence » dans la politique coloniale anglaise.¹¹⁵ Il n'est dès lors pas surprenant que Londres ait commencé à réguler le commerce avant de mettre en place une réelle machinerie administrative pour les colonies. Cette forme de « négligence » pour les colonies doit cependant être relativisée car le roi, ses ministres et le Parlement gardent un œil sur les colonies dès le début de l'expansion coloniale et s'ingèrent rapidement dans la politique commerciale de ces nouveaux territoires.

Il serait erroné de voir dans cette façon de faire une exception anglaise. En effet, l'expansion des Français et des Espagnols a également suivi un schéma privé public. Les conquistadors étaient des agents privés qui partaient pour le Nouveau Monde après avoir obtenu une *capitulación* de la Couronne (l'équivalent des *grants and patents* anglais). L'Etat espagnol n'intervint que plus tard, ce ne fut qu'alors que les colonies furent incorporées à la monarchie.

¹¹⁴ Braddick, "the English Government, War, Trade, and Settlement, 1625-1688" *op. cit.*, p. 300-301 ; John Darwin, *Unfinished Empire: the Global Expansion of Britain*, New York, London, Bloomsbury Press, 2012, p. 70-73 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 17 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 364

¹¹⁵ Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 362

De même, l'implication des rois et des gouvernements français ne fut pas beaucoup plus pressante. On parle souvent de « dispersion » dans les efforts coloniaux français. Ces derniers copièrent également le modèle semi privé des compagnies anglaises et hollandaises. Par exemple, la compagnie qui devait coloniser le Canada était une compagnie privée créée par un ministre de la Couronne. L'exception britannique réside dans le fait que seule la Grande-Bretagne poursuivit et maintint ce schéma plus longtemps.¹¹⁶

B. Expansion de l'Empire atlantique et « négligence salutaire » (1713-1763)

A la fin du XVII^e siècle, l'Angleterre (la Grande-Bretagne à partir de 1707) est bien implantée en Amérique du Nord. Le but premier de la politique impériale britannique est de préserver les intérêts, le pouvoir et le commerce de la métropole. Les territoires ultramarins – et leur potentiel économique et stratégique – viennent ainsi s'intégrer dans les politiques étrangères et militaires des puissances européennes. Si des conflits avec les puissances européennes ont déjà permis à l'Angleterre d'acquérir de nouveaux territoires (comme la Nouvelle-Hollande en 1667), les guerres du XVIII^e siècle vont lui permettre d'accroître encore et toujours sa puissance et sa présence en Amérique, notamment au Canada.

1. Nouvelles conquêtes et acquisitions en Amérique du Nord : l'Acadie et la Nouvelle France

L'Acadie

Au XVII^e siècle, alors que les Anglais s'installent sur la côte atlantique entre le Maine et la Virginie, les Français s'établissent plus au nord. L'explorateur Jacques Cartier (1491-1557) a pris possession du Canada à l'embouchure du Saint Laurent au nom du roi François Ier en 1534. Ce n'est cependant qu'au début du XVII^e siècle que la colonisation commence. Après quelques tentatives infructueuses, notamment sur l'Ile Sainte-Croix, les Français fondent la

¹¹⁶ Padgen, *Lords of All the World, op. cit.*, p. 67., 127-128 ; Marianne Mahn-Lot, *La Conquête de l'Amérique espagnole*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, p. 9 ; Gilles Havard et Cécile Vidal, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003, p. 42-46

colonie de Port-Royal. Dès les années 1620, les Anglais et les Écossais (je reviendrai dans le chapitre 9 sur l'implication des Écossais en Amérique du Nord) sont en conflit avec les Français pour la possession de l'Acadie (ce qui deviendra la Nouvelle-Écosse). Le traité de Saint-Germain-en-Laye de 1632 donne possession de la région aux Français.

La Nouvelle France

En 1608, Samuel de Champlain fonde la ville de Québec mais la Nouvelle-France commence à prendre forme sous le règne de Louis XIII (1610-1643) : en 1627, le Cardinal de Richelieu forme la Compagnie des Cent Associés afin de coloniser et d'exploiter les ressources commerciales de l'Amérique du Nord française. Son développement est cependant long et laborieux. A partir des années 1660, Louis XIV (1643-1715) prend le contrôle des colonies qu'il place sous un régime bureaucratique strict : nomination d'un gouverneur, mise en place d'un système judiciaire (sur le modèle de la Coutume de Paris), allocation des terres à des seigneurs, présence de l'Eglise catholique et contrôle du commerce centralisé dans une logique protectionniste. La Couronne française va en outre assister la colonisation de ces territoires en envoyant à ses frais environ 4000 migrants, et notamment des femmes (« les filles du roi »), entre 1659 et 1673. La Nouvelle-France, réputée pour son climat rigoureux, n'attire cependant qu'assez peu. Les gouverneurs mettent en place une politique nataliste : les familles nombreuses reçoivent un encouragement financier, les parents qui marient leurs enfants jeunes (16 ans pour les filles, 20 ans pour les garçons) sont en outre récompensés alors que ceux qui ne le font pas doivent payer une amende. Les résultats sont cependant limités : en 1715, la Nouvelle-France ne compte que 20 000 colons alors que les colonies anglaises dépassent les 400 000 habitants. En 1754, la population atteint environ 70 000 habitants – mais les colonies françaises font pâle figure comparées aux colonies britanniques où vivent près d'un million et demi de colons.¹¹⁷

La France, comme la Grande-Bretagne, s'intéresse aux gains économiques que peut lui apporter un empire. Elle s'appuie sur le commerce des pelleteries dans ses possessions outre-Atlantique. Le trafic s'organise d'abord sur les rives du Saint-Laurent, de Trois-Rivières à Montréal puis s'étend vers l'intérieur des terres. Dès 1627, le Compagnie de Nouvelle-France

¹¹⁷ J.M. Bumsted, *A History of the Canadian Peoples*, Oxford: Oxford University Press, 2003 (2nd ed), p. 57

jouit du monopole pour la traite des fourrures. Les Hurons servent d'entremetteurs entre les autochtones qui fournissent les peaux et les marchands français. Cependant, dans les années 1650, les Hurons sont vaincus par les Iroquois : pour faire face à ce changement, la Compagnie doit confier le commerce à des marchands et négociants locaux. La métropole, et notamment le ministre Jean-Baptiste Colbert, va tenter de réguler le commerce des fourrures, mais l'appât du gain attire de nombreux commerçants non autorisés. Ces « coureurs des bois » s'aventurent dans l'intérieur des terres pour commercer avec les populations autochtones, sans permis de traite. La traite française va ainsi s'organiser autour de petits partenariats – contrairement à la traite anglaise, concentrée dans les mains de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Anglais (puis Britanniques à partir de 1707) et Français vont s'affronter pour prendre le contrôle du fructueux commerce des fourrures jusqu'à la fin de la Guerre de Sept Ans (1756-1763).¹¹⁸

Guerres franco-anglaises

A partir de la fin du XVII^e siècle, la France devient le rival principal de l'Angleterre en Europe et en Amérique. Après la Révolution Glorieuse, la volonté de rendre le trône à Jacques Stuart (soutenu par les Jacobites, notamment en Écosse, et par la France) fait partie des raisons qui mènent à la Guerre de la Ligue d'Augsbourg ou Guerre de Neuf Ans menée par Guillaume III contre Louis XIV et les soutiens de Jacques II (1689-1697). Le conflit s'étend à l'Amérique du Nord, sous le nom de *King William's War*, notamment en Acadie et en Nouvelle-Angleterre. A la signature du traité de Ryswick (1697), l'Angleterre reconnaît à la France toutes ces possessions nord-américaines. La paix ne dure que cinq ans.

Au tout début des années 1700, Louis XIV tente d'installer son petit fils sur le trône d'Espagne mais refuse qu'il renonce à la Couronne française. La Guerre de Succession d'Espagne dure onze ans (1702-1713) et s'étend également à l'Amérique du Nord (*Queen Ann's War*). Mais contrairement au conflit précédent, le Traité d'Utrecht permet à la Grande-

¹¹⁸ Margaret Conrad, *A Concise History of Canada*, Cambridge : Cambridge University Press, 2012, eBook, chapitre 3 ; Margaret Conrad. and James K Hillier., *Atlantic Canada: A History*, Toronto: Oxford University Press, 2010 (2nd edition), p. 45-63 ; R. Douglas Francis, Richard Jones and Donald B. Smith, *Origins: Canadian History to Confederation*, Toronto: Harcourt Brace, 1996 (3rd edition) ; Harold A. Innis, *The Fur Trade in Canada*, Toronto: Toronto University Press, revised edition 1970 (First published in 1930), p. 9-117 ; Paul-André Linteau, *Histoire du Canada*, Paris : Presse Universitaire de France, 2014, 5^{ème} édition, eBook, chapitre 2 ; Edgar McInnis, *Canada: A Political and Social History*, Toronto and Montreal: Hold, Rinehart and Winston of Canada, 1969 (3rd edition), p. 44-65

Bretagne (les Parlements anglais et écossais se sont unis en 1707) d'acquérir de nouvelles possessions en Amérique du nord. Les Britanniques prennent le contrôle de l'Acadie péninsulaire, de Terre-Neuve et de la baie d'Hudson. Les rivalités britanniques et françaises en Europe et en Amérique du Nord ne sont pas pour autant réglées, notamment en Acadie puisque les Britanniques possèdent le territoire littoral et les Français l'intérieur des terres, la paix n'est établie que pour une trentaine d'années, jusqu'à la Guerre de Succession d'Autriche (1744-1748). A mesure que l'on avance dans le XVIII^e siècle, les conquêtes territoriales dans les empires outre-mer et le contrôle du commerce colonial deviennent des aspects incontournables de la politique étrangère des puissances européennes.

2. « Négligence salutaire »

Négligence et manque d'intérêt de l'Etat pour les colonies ?

Si le théâtre colonial prend de plus en plus de place dans les conflits européens, la politique coloniale de la période est souvent considérée comme « négligente », dans le sens où la métropole se serait peu occupée de ce qui se passait dans les colonies. Dans les années 1700, les autorités métropolitaines sont préoccupées par les rébellions Jacobites, la mise en place de l'Acte d'Etablissement de 1701 (qui garantit la succession de la Couronne d'Angleterre à la famille protestante des Hanovre), les conflits partisans entre Whigs et Tories (les deux partis émergent à ce moment là) ou l'Acte d'Union entre les Parlements anglais et écossais en 1707. Au cours de cette période, les colonies se gèrent de manière plus autonome. Ce laisser-faire devient un principe gouvernemental (non officiel) sous le règne de George I (1714-1727), premier monarque Hanovre, qui est dominé par les Whigs et s'intéresse peu à la politique britannique. Lorsque le Whig Robert Walpole devient Premier ministre, il nomme le Duc de Newcastle au Département du Sud. Il reste secrétaire d'Etat chargé des colonies de 1724 à 1746. Newcastle est souvent raillé pour son ignorance et son incompetence. Par exemple, alors que l'Acadie est au cœur des préoccupations stratégiques des Britanniques en Amérique du Nord, on lui fait dire: « Annapolis, Annapolis! Oh yes! Annapolis must be defended. To be sure Annapolis should be defended. Where is Annapolis? »¹¹⁹

¹¹⁹ Cité dans Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, op. cit., p. 139

C'est dans un discours qu'il prononce à l'aube de la Révolution américaine, en 1775, que le Parlementaire irlandais Edmund Burke utilise l'expression « wise and salutary neglect » pour décrire la politique coloniale de la Grande-Bretagne au début du siècle. Dans son discours sur la conciliation avec l'Amérique, il déclare :

when I know that the colonies in general owe little or nothing to any care of ours, and that they are not squeezed into this happy form by the constraints of watchful and suspicious government, but that, through a wise and salutary neglect, a generous nature has been suffered to take her own way to perfection; when I reflect upon these effects, when I see how profitable they have been to us, I feel all the pride of power sink, and all presumption in the wisdom of human contrivances melt, and die away within me. My rigour relents. I pardon something to the spirit of liberty.¹²⁰

Selon Burke, la métropole n'a pas pris part au développement des colonies américaines et c'est précisément cette absence d'ingérence qui aurait permis aux colonies de se développer. Si Burke peut suggérer qu'il y avait « négligence » du gouvernement britannique envers les colonies par comparaison aux lois votées par le Parlement pour contrôler les possessions américaines dans les années 1760 et 1770, cela ne signifie pas pour autant que la métropole a complètement ignoré les colonies au cours des années 1721-1748. Certains historiens remettent d'ailleurs en question l'idée même de « négligence salutaire » (bien qu'ils continuent à souligner l'incompétence du Duc de Newcastle).¹²¹

Politiques commerciales et coloniales

En effet, l'Etat continue de s'intéresser à l'Amérique du Nord. Par le prisme des guerres d'abord, et du commerce aussi : le Parlement vote ainsi un certain nombre de loi et taxes qui renforcent le système mercantiliste, comme le *Hat Act* de 1732 ou le *Mollasses Act* de 1733. En outre, la Couronne continue de tenter de contrôler les colonies. Les Carolines deviennent des colonies royales en 1719 et 1729. La métropole prévoit alors l'envoi de colons et la construction de forts au sud et à l'ouest de la colonie pour la protéger des Espagnols (en Floride) et des Français (en Louisiane).

Ce sont ces mêmes objectifs qui amènent à la création de la Georgie en 1732. Le parlementaire et philanthrope James Oglethorpe souhaite coloniser les territoires au sud de la

¹²⁰ Edmund Burke, "Speech on Conciliation with American", March 22, 1775, in *The Works of of the Right Honourable Edmund Burke*, volume II, London : J. Dodsley, 1792, p. 36

¹²¹ voir James A. Henretta, '*Salutary Neglect*': *Colonial Administration under the Duke of Newcastle*, 1972 cité dans Mason, "Britain and the Administration of the American Colonies", *op. cit.*, ch. 1

Caroline. Oglethorpe et ses partenaires veulent fonder une colonie utopique, qui serait un refuge pour les pauvres du Royaume, sans esclaves, et stratégique, pour servir d'état tampon entre les colonies anglaises et espagnoles. Le projet des promoteurs de la Georgie reprend les trois objectifs de la politique coloniale britannique depuis les débuts de l'expansion. Il est en effet alors universellement admis que le but d'une colonie est de servir l'intérêt supérieur de la mère-patrie (à travers son économie, son prestige et la possibilité de régler quelque problème social en métropole). Le projet d'Oglethorpe réunit le triptyque de la politique coloniale (économie, intérêt stratégique, questions sociales) et il parvient à obtenir une charte royale en 1732. La charte qu'il obtient reste dans la lignée de la politique de « royalisation » des colonies : les vingt partenaires ne sont pas des propriétaires mais des *trustees* (ou administrateurs) qui s'engagent à placer la colonie sous contrôle royal après une période de 21 ans. Au regard des implications militaires et stratégiques de l'emplacement, le Parlement s'investit également et finance la colonisation de la Georgie en votant des fonds (un peu plus de 130 000 livres sterling) entre 1733 et 1752.¹²²

Les projets de Lord Halifax au *Board of Trade*

Si « négligence » il y a eu, elle prend fin en 1748, après la signature du Traité d'Aix-la-Chapelle qui met fin à la Guerre de Succession d'Autriche. Plusieurs facteurs expliquent cette (re)prise de contrôle de la Grande-Bretagne sur les colonies. Tout d'abord, la valeur des colonies pour le commerce britannique continue de croître, ce qui les rend plus importantes aux yeux des élites dirigeantes. La fin de la guerre et le début d'une période de stabilité ministérielle permettent également aux dirigeants britanniques de se préoccuper davantage des colonies outre-Atlantique. Il leur semble par ailleurs nécessaire de s'ingérer davantage dans les affaires coloniales car des troubles politiques et sociaux menacent la stabilité des colonies, notamment dans le New Jersey, le New Hampshire, la Caroline du Nord et New York. Enfin, la nomination du comte d'Halifax à la tête du *Board of Trade* marque un renouveau de l'implication britannique dans la colonisation de l'Amérique du Nord.

¹²² Burke, *Old World, New World, op. cit.*, p. 86-87, 95-100 ; Mason "Britain and the Administration of the American Colonies", *op. cit.*, p. 21-43 ; Trevor Richard Reese, *Colonial Georgia : a Study in British Imperial Policy in the Eighteenth Century*, Athens (GA) : University of Georgia Press, 1963, p. 1-12 ; Sarson, *British America, op. cit.*, p. 179-203 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis, op. cit.*, p. 453

A partir de 1749, sous l'impulsion d'Halifax, la Grande-Bretagne consolide sa présence en Amérique du Nord en se servant de la Nouvelle-Écosse. Halifax met sur pied un projet ambitieux qui doit non seulement permettre à la Grande-Bretagne de protéger ses possessions territoriales sur la côte est du Canada contre la France, mais également de résoudre les problèmes de pauvreté rencontrés par un grand nombre de soldats réformés à la fin de la guerre en 1748. Pour Halifax, la solution consiste à installer ces anciens soldats et marins en Nouvelle-Écosse. Le gouvernement offre aux vétérans, mais aussi à des artisans et paysans, une traversée transatlantique gratuite, des armes, des outils, une exonération de taxes pour une période de dix ans, un an de réserve de nourriture et une allocation de terres dont l'acréage dépend de leur grade dans l'armée. Le projet prévoit en outre la création d'une assemblée représentative, d'un système judiciaire similaire à celui des autres colonies anglo-américaines et garantit la liberté de culte aux protestants. Le *Board* reçoit près de 3000 candidatures. L'implantation de la colonie rencontre néanmoins les mêmes obstacles que ceux rencontrés par les colons des compagnies et des propriétaires privés, allant des problèmes d'acclimatation à des difficultés de gouvernance et de communication. L'entreprise est si coûteuse que le Parlement se trouve dans l'obligation de voter des fonds à plusieurs reprises ; le projet coûte en définitive 336 700 livres sterling au gouvernement britannique. La planification de la colonisation en Nouvelle-Écosse est un succès (ou un échec) en demi teinte : elle ne permet pas d'assimiler la population francophone catholique – ce qui mène, à terme, au « Grand Dérangement » des Acadiens en 1755 – mais l'île atteint le nombre de 4000 habitants en peu de temps.¹²³

Dans ces mêmes années, le *Board of Trade* cherche à renforcer le contrôle métropolitain sur les colonies. Le Bureau demande aux gouverneurs d'envoyer des informations plus régulières et met en place le système de *packet boat* en 1755. Les *packet boats* (à l'origine du mot « paquebot ») sont des petits voiliers rapides qui transportent le courrier entre Londres et les colonies et permettent ainsi de rendre la correspondance coloniale plus efficace. Le *Board* examine de plus près les législations coloniales et fait pression (en vain souvent) sur les gouverneurs pour qu'ils appliquent à la lettre les instructions envoyées. Mais les tentatives de contrôle se soldent souvent par des échecs face à la résistance des assemblées coloniales – souvent plus puissantes que les gouverneurs britanniques. En effet, les assemblées allouent

¹²³ Steven G. Greirt, "The Earl of Halifax and the Settlement of Nova Scotia, 1749-1753", *The Nova Scotia Historical Review*, Volume 1, number 1, 1981, p. 4-23 ; Mason, "Britain and the Administration of the American Colonies", *op. cit.*, p. 21-43

annuellement des fonds au salaire des gouverneurs (*civil list*) sur les impôts locaux, ce qui leur fournit un moyen de pression sur ces derniers. En outre, les tentatives de réformes du *Board of Trade* manquent d'efficacité car différents organes sont aussi chargés de différents aspects de la politique coloniale. Le Trésor est chargé de la collecte des droits de douanes et du respect des Actes de Navigation, le *Board of Customs Commissioners* supervise et contrôle les douanes en Amérique du Nord, l'Amirauté fournit des convois pour protéger les navires marchands et les côtes nord-américaines. Les gouverneurs dans les colonies doivent rendre des comptes pour leurs décisions politiques et militaires au *Secretary of State for the Southern Department*, le ministre chargé des affaires coloniales au sein du Cabinet. L'organisation bureaucratique est ainsi complexe et peut mener à des problèmes de juridiction entre les différentes branches de l'administration.¹²⁴ Malgré ces défauts, on note qu'à mesure que le commerce et les possessions coloniales prennent de la valeur aux yeux des Britanniques, le gouvernement s'ingère de plus en plus pour contrôler ses territoires outre-Atlantique à travers un mode de fonctionnement plus systématisé (à défaut d'être toujours efficace).

Politique coloniale et Guerre de Sept Ans

Dans les années 1750, les tensions entre les Français et les Britanniques en Amérique du Nord s'intensifient. Les colons britanniques souhaitent étendre la colonisation aux territoires non défrichés à l'intérieur des terres (*back country*) dans l'Ohio, riches en fourrures notamment. Mais les Français, qui possèdent le Canada et la Louisiane, veulent au contraire confiner les Britanniques sur le littoral et rester maîtres de l'intérieur du continent américain, du Saint-Laurent au Mississippi. Dès 1754 (deux ans avant le début de la Guerre de Sept Ans en Europe), des escarmouches ont lieu entre militaires français et colons anglo-américains pour le contrôle de l'ouest des Appalaches. C'est dans ce contexte que Londres tente d'unifier ses colonies américaines et impulse le congrès d'Albany de 1754. L'objectif est d'unir les colonies sous un même gouvernement colonial afin de créer un système de défense commune. Benjamin Franklin propose un plan pour créer une grande confédération avec à sa tête un président nommé par Londres et un conseil de 48 membres élus par les différentes colonies. Le projet est cependant rejeté par Londres, qui y voit trop de liberté démocratique, et par les colonies, qui, au contraire, pensent que leurs pouvoirs risquent d'être trop limités. On voit donc clairement, avec le congrès d'Albany, que la politique coloniale de la Grande-Bretagne

¹²⁴ Mason, "Britain and the Administration of the American Colonies", *op. cit.*, p. 21-43

continue de se resserrer à travers la volonté de Londres de contrôler de plus en plus près ses colonies, tout en leur laissant une part d'autodétermination.

La Guerre de Sept Ans va ensuite montrer la volonté implacable de Londres de défendre, et même d'accroître, ses possessions nord-américaines. Dès 1754, et *a fortiori* à partir de 1756 lorsque la guerre est déclarée en Europe, les Britanniques envoient des troupes en Amérique du Nord. La Grande-Bretagne prend possession de l'Acadie continentale dès 1755. Alors que les politiques pour assimiler les Acadiens sur le littoral (qui appartient à la Grande-Bretagne depuis 1713) ont échoué, le gouvernement décide de déporter près de la moitié de la population francophone de Nouvelle-Écosse. Ils sont envoyés dans les colonies britanniques et maintes fois déplacés sur décisions des autorités coloniales qui ne savent que faire de ces réfugiés francophones et catholiques. Ce « Grand Dérangement » aura des conséquences importantes sur l'histoire de l'Amérique britannique. D'une part, on voit que les assemblées coloniales (qui décident d'accueillir ou non les déportés) sont devenues indépendantes de Londres et des gouverneurs, ce qui va mener les colonies et la métropole au conflit dans les années 1760 et 1770. D'autre part, dans un futur proche, les Britanniques mèneront une politique différente vis-à-vis des populations francophones de leur Empire.

La Guerre de Sept Ans change profondément le caractère de l'Empire britannique et va faire de la Grande-Bretagne la première puissance coloniale mondiale. Le Premier ministre, William Pitt l'ancien, mène une guerre de conquête et d'expansion coloniale. En Amérique du Nord, les troupes s'attaquent ainsi aux possessions françaises. En 1759, le Général James Wolfe prend la ville de Québec : le sort de la Nouvelle-France est scellé. Montréal tombe aux mains des Britanniques l'année suivante. En 1763, à travers le Traité de Paris, la France cède à la Grande-Bretagne le Canada et les pêcheries de Terre-Neuve et du Saint-Laurent, l'Espagne lui donne la Floride. La Grande-Bretagne accepte en échange de rendre la Guadeloupe et la Martinique aux Français et Cuba aux Espagnols. Dès lors, Londres contrôle toute l'Amérique du Nord de l'Atlantique au Mississippi (jusqu'à la Nouvelle Orléans, qui est cédé par la France à l'Espagne).¹²⁵

¹²⁵ P. J. Marshall, *The Making and Unmaking of Empire: Britain, India and America c.1750-1783*, Oxford : Oxford University Press, 2005, p. 182-187 ; Conrad et Hillier, *Atlantic Canada: A History*, *op. cit.*, p. 69-79 ; Conrad, *A Concise History of Canada*, *op. cit.*, eBook, chapitre 3 ; Linteau, *Histoire du Canada*, *op. cit.*, chapitre 2 ; Van Ruybeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 451-468

C. Renforcement des politiques coloniales et démembrement de l'Empire atlantique (1763-1783)

L'année 1763 marque un tournant dans l'histoire impériale de la Grande-Bretagne puisqu'après le Traité de Paris, elle n'a plus d'ennemis présents sur la côte est du continent nord-américain. Cette année 1763 marque-t-elle également une nouvelle direction dans la politique coloniale britannique ?

1. Les nouveaux défis de la politique coloniale après 1763

Un contrôle plus strict des colonies

La politique coloniale est plus dynamique dès 1748 ; la Guerre de Sept Ans et le Traité de Paris de 1763 amplifient ce mouvement et mènent, à terme, à la révolte et à l'indépendance des treize colonies. La conquête du Canada et l'acquisition de la Floride changent de fait le caractère de l'Empire britannique : il ne s'agit plus d'un consortium de colonies anglo-américaines, protestantes. Il regroupe à présent des milliers de sujets non britanniques (Français du Canada, Espagnols de Floride, Amérindiens), non anglophones et souvent catholiques. Il n'est plus envisageable pour Londres de poursuivre ses politiques de « laisser-faire » dans des colonies conquises à l'ennemi et peuplées de sujets étrangers, non-protestants, non-anglophones et inaccoutumés aux traditions de libertés anglaises.

En outre, à partir de 1763, un vent nouveau mais aussi très conservateur souffle sur la politique coloniale britannique pour l'Amérique du Nord : le nouveau monarque, George III, qui accède au trône en 1760, est le premier Hanovre à s'intéresser réellement à son empire en Amérique du Nord. En décembre 1763, George III, contrairement à George I et George II, s'implique vivement dans la gestion coloniale avec la Proclamation Royale de 1763. A travers cette proclamation, le roi réorganise les possessions britanniques en Amérique du Nord : la province de Québec est réduite et tous les territoires à l'Ouest des Appalaches (du sud de Terre-Neuve au nord de la Floride) sont réservés aux Autochtones. Ce territoire est limité à l'Ouest par les Terres de Rupert (qui appartiennent à la Compagnie de la Baie d'Hudson) et par la Louisiane (à l'ouest du fleuve Mississippi, alors cédée par la France à l'Espagne). La Proclamation de 1763 a pour but premier de sécuriser les possessions britanniques en établissant la paix avec les populations autochtones. Suite aux révoltes des Amérindiens,

menées notamment par le chef Pontiac, le roi leur accorde la protection de la Couronne et régule strictement les conditions pour l'achat de terres indiennes par des colons britanniques. La Proclamation royale est aussi le signe d'un engagement plus fort des autorités métropolitaines dans les colonies nouvelles et anciennes.¹²⁶ La période de « négligence salulaire » est définitivement révolue.

Le Canada britannique : la mise en place d'un régime militaire et autocratique bienveillant

Au Canada, après la conquête militaire, le Commandant en chef de l'armée britannique, Lord Amherst (qui occupe ce poste de 1758 à 1763) et le secrétaire au Département du Sud, Lord Egremont (1761-1763), nomment trois gouverneurs militaires pour gérer cette nouvelle acquisition britannique et ses 80 000 colons français. Thomas Gage est basé à Québec, Ralph Burton à Trois-Rivières et l'Écossais James Murray à Québec. Ces officiels sont chargés par le ministre d'envoyer leurs rapports à Londres pour faire état de la province de Nouvelle-France devenue britannique. Les trois militaires décrivent une colonie très corrompue, despotique, sous-peuplée, mal défendue et peu exploitée en dépit des sommes extraordinaires consenties par le gouvernement français. Tous s'accordent également à considérer le Canada comme un territoire plein de potentiel, précieux pour le prestige économique et militaire de l'Empire britannique.

Avant la ratification du Traité de Paris, sous le régime militaire de 1759 à 1763, les officiels britanniques basés au Canada gèrent les anciennes colonies françaises dans un mélange de fermeté et de bienveillance. La politique coloniale pour cette nouvelle acquisition est marquée par les leçons tirées des erreurs d'un passé récent. Personne ne souhaite réitérer l'épisode traumatique du « Grand Dérangement » des Acadiens de 1755 (qui sont d'ailleurs autorisés à se réinstaller dans les Maritimes après la guerre). Dès lors, il ne s'agit pas pour les Britanniques d'angliciser la province de manière violente ou radicale. Au contraire, la politique menée se veut plus pragmatique. Ainsi, les habitants peuvent continuer à appliquer les lois françaises et à pratiquer le catholicisme. Leurs propriétés ne sont pas confisquées et on promet de ne pas les déporter. Dans ses rapports, James Murray recommande à Londres de

¹²⁶ Conrad, *A Concise History of Canada*, op. cit., eBook, chapitre 4 ; Mason, "Britain and the Administration of the American Colonies", op. cit., p. 21-43 ; Marshall, *The Making and Unmaking of Empire*, op. cit., p. 273-379 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, op. cit., p. 483

poursuivre cette politique lorsque le Canada est définitivement acquis par le Traité de Paris. Il est convaincu que les Canadiens sont délaissés par la France depuis longtemps et qu'ils se réjouissent d'être à présent sous la direction d'un monarque bienveillant. Il sera largement entendu par le roi et ses ministres et nommé gouverneur de la province de Québec à la fin de l'année 1763. La politique menée alors pour le Canada se veut à la fois bienveillante et utilitariste mais aussi autoritaire.

En effet, de nombreuses mesures prises en petit comité par le roi et ses ministres vont dans le sens d'une politique autoritaire, voire autocratique. Le roi fait du Canada une colonie royale et la place ainsi sous son contrôle direct. Les pouvoirs sont centralisés dans les mains du gouverneur militaire. Les Britanniques excluent de la colonie l'épiscopat catholique en lien avec Rome ou avec la France. Les catholiques ne peuvent (en théorie) obtenir de postes officiels sans renoncer à leur foi en vertu du *Test Act*. Le gouvernement s'assure en outre que des terres soient réservées pour implanter des églises et des écoles anglicanes afin de propager les institutions britanniques et, à terme, assimiler la population francophone. En 1763, George III avait accepté la possibilité qu'une assemblée représentative puisse être créée au Canada, mais le projet est plus que vague. Lorsque Murray prend la tête du premier gouvernement civil canadien en 1764, il retarde la mise en place d'une telle assemblée. Il craint qu'elle ne devienne le moyen pour la minorité anglaise d'exploiter les Canadiens, ce qui pourrait dès lors mettre en péril la stabilité du Canada. En 1769, le *Board of Trade* recommande la mise en place d'une assemblée coloniale (sur le modèle des autres colonies) mais la proposition est rejetée : le gouvernement britannique souhaite maintenir un contrôle ferme sur la colonie et préfère s'appuyer sur les élites locales pour bâtir son ascendant au Canada. Dès lors, l'ancien régime de la Nouvelle-France, dominé par des « seigneurs » (de grands propriétaires féodaux) est très peu remis en question. Dans le même temps, cette politique est présentée par le monarque et ses ministres comme fondamentalement bienveillante car le catholicisme est toléré pour les habitants et les lois, les coutumes et la hiérarchie sociale sont maintenues. Londres mène une politique similaire en Floride espagnole.¹²⁷

¹²⁷ Robert Bothwell, *The Penguin History of Canada*, Toronto: Penguin Canada, 2006, p. 68-96 ; Françoise Le Jeune, « Les suites du Traité de Paris vues du côté britannique : mise en place de « nouvelles » politiques de colonisation au Canada français, 1763 », in Laurent Veyssière, Philippe Joutard et Didier Poton (dir.), *Vers un Nouveau monde atlantique, les traités de Paris, 1763-1783*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 95-112 ; Linteau, *Histoire du Canada, op. cit.*, eBook, chapitre 3

La Grande-Bretagne met également en place une politique de colonisation plus dynamique du Canada et des provinces maritimes. Tout d'abord, le gouvernement ravive la politique d'allocation de terres aux soldats des régiments dissous mise en place après la Guerre de Succession d'Autriche. On offre une fois encore aux vétérans des terres, dont l'acréage dépend de leur rang militaire, en Nouvelle-Écosse et au Québec et une exonération de taxe pendant dix ans, à condition qu'ils cultivent ces terres. Le roi veut également exploiter les ressources et rationaliser l'allocation de terre. Des milliers d'hectares sont alloués à des propriétaires, notamment en Nouvelle-Écosse (à partir de 1765) et sur l'Île Saint-Jean (en 1767). Le but de Londres est de promouvoir la mise en place d'une forme d'aristocratie terrienne (comme en métropole) et le développement des provinces canadiennes qui seront graduellement colonisées par une population anglophone : les propriétaires sont chargés de peupler et d'exploiter leurs propriétés. Mais la plupart de ces propriétaires sont des spéculateurs terriens qui ne feront rien de leur allocation et se contenteront d'attendre que leur terrain prenne de la valeur pour les revendre, ce qui va considérablement ralentir l'exploitation et la colonisation du Canada. Le gouvernement britannique tente également d'attirer les colons anglo-américains au Canada ; c'est l'une des raisons qui expliquent l'interdiction de coloniser les terres à l'ouest des Appalaches dans la Proclamation royale de 1763. La politique menée est inverse à Terre-Neuve où les gouverneurs font tout pour empêcher la colonisation des territoires : on pense en effet que l'implantation de colonies permanentes (qui distrait les pêcheurs vers l'agriculture) n'est pas compatible avec un commerce de poisson et des pêcheries rentables.¹²⁸

Au Canada, la politique coloniale est donc stricte, centralisée voire autoritaire, mais, dans un contexte de conquête militaire, elle est également plus tolérante et bienveillante que ce qui s'est fait par le passé. Elle se place également dans la continuité du resserrement du contrôle métropolitain mis en place à partir de 1748, tout en prenant en compte les nouvelles questions liées à l'expansion de l'Empire et à la gestion de nouvelles populations étrangères. Le ressenti sera cependant très différent dans les colonies anglophones.

¹²⁸ Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 234-242 ; Norman Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement: the Administration of the Imperial Land Regulations*, Toronto : Longmans, 1939, p. 42-43 ; Linteau, *Histoire du Canada*, *op. cit.*, eBook, chapitre 3 ; Mason, "Britain and the Administration of the American Colonies", *op. cit.*, p. 21-43 ; McInnis, *Canada: A Political and Social History*, *op. cit.*, p. 69-169

2. Retour des politiques autocratiques dans les colonies anglophones

Les colonies anglophones

Outre la gestion d'un empire de moins en moins homogène, d'autres défis attendent le gouvernement britannique à la fin de la Guerre de Sept Ans : en particulier la nécessité de trouver des sources de revenu pour l'administration et la protection des colonies américaines. A la fin de la Guerre de Sept Ans, la Grande-Bretagne est très endettée – c'est d'ailleurs en partie cette capacité de crédit qui lui a permis de gagner la guerre – mais Londres souhaite également maintenir des troupes pour la protection militaire des colonies américaines. Pour financer la défense coloniale, et rembourser ses créanciers, le gouvernement britannique demande la participation des colons. Ces nouvelles priorités sont gérées par les ministres, et non plus par le *Board of Trade*. Sous la présidence de Lord Halifax, devant le refus des assemblées coloniales d'appliquer les mesures recommandées, les limites de cet organe non exécutif avaient commencé à apparaître. Le *Board* perd davantage d'influence pendant la Guerre de Sept Ans car la majorité de la correspondance coloniale part directement au Département du Sud ou de la Guerre. Lorsque la paix revient, ce sont donc les ministres du roi qui prennent en charge l'élaboration et la mise en place de lois pour résoudre la question des finances impériales. En outre, le Parlement, sous l'impulsion des cabinets successifs, s'implique aussi plus vivement dans les affaires coloniales alors que le *Board of Trade* perd de son influence.

Le nouveau Premier ministre, George Grenville est chargé par le roi d'assainir les comptes et de renforcer le contrôle des flux commerciaux afin de rembourser la dette britannique. Déjà en 1763, la Proclamation Royale a des objectifs financiers : elle interdit la colonisation à l'ouest des Appalaches et oblige les marchands et négociants de fourrures à obtenir une licence pour participer à la traite en terre indienne. En 1764, le gouvernement fait voter la loi sur le sucre (le *Sugar Act*) qui vise à augmenter les contrôles et les droits de douanes, et une loi sur la monnaie (le *Currency Act*) : cette loi interdit aux colonies d'émettre du papier monnaie dont la valeur est trop fluctuante et met en péril la santé financière des marchands britanniques. L'année suivante, le gouvernement fait voter une loi sur le cantonnement des troupes (le *Quartering Act*) qui oblige les colons à loger et nourrir les troupes britanniques pendant deux ans. La même année, Grenville s'accorde avec le *Privy Council* et le Parlement

pour taxer les colonies avec le *Stamp Act*. Cette loi stipule que tous les documents papiers (livres, journaux, contrats, permis, etc.) doivent être munis d'un timbre fiscal. En soi, le *Stamp Act* n'est rien de plus que l'extension d'une loi déjà appliquée en Grande-Bretagne mais il déclenche une vague de protestations dans les colonies et lance un vif débat sur la question de la représentation des colonies en métropole. Les colons pensent que la mère-patrie peut dériver des revenus du commerce colonial mais qu'elle n'a pas le droit de les taxer directement car ils ne sont pas représentés au Parlement. En métropole, on défend le principe de « représentation virtuelle » : de nombreux Britanniques n'ont pas le droit de vote mais sont taxés parce que le Parlement représente tous les sujets du Royaume, qu'ils soient affranchis ou non. Grenville est surpris par l'intensité de l'opposition américaine au *Stamp Act* : il pense que les Américains cherchent de mauvais prétextes pour ne pas participer à l'effort financier pour la défense impériale. Mais il se veut bienveillant et conciliant et leur laisse un an pour trouver des alternatives.¹²⁹ Pour des raisons sans lien avec les colonies, Grenville (qui n'a pas soutenu George III au cours de sa première crise de porphyrie) tombe en défaveur.

Les ministres et le roi sont embarrassés face à l'opposition américaine : s'ils cherchent à être conciliants, ils ne souhaitent pas non plus paraître timorés ou pire accepter des compromis qui pourraient nuire à la souveraineté du Parlement. Ils doivent aussi tenter d'entendre les plaintes des lobbys marchands qui sont affectés par les boycotts américains. Le Cabinet du Marquis de Rockingham (1765-1766) va tenter de concilier toutes les demandes : le *Stamp Act* est abrogé afin que le commerce puisse reprendre, les taxes sur la mélasse sont réduites pour satisfaire les colons et la loi dite Déclaratoire (le *Declaratory Act*) de 1766 permet au Parlement d'asseoir sa suprématie sur les affaires coloniales. La politique menée par son successeur, William Pitt l'ancien (1766-1768) aura aussi pour but de concilier les colonies.¹³⁰

Il demeure cependant essentiel pour le gouvernement britannique de lever des sources de revenu. Le gouvernement accepte la différence entre taxation « interne » (que refusent les colons) et « externe », ainsi, sous le ministère du Duc de Grafton (1768-1770), Lord

¹²⁹ John Derry, "Government Policy and the American Crisis", in Dickinson (ed), *Britain and the American Revolution*, *op. cit.*, p. 44-63

¹³⁰ Marshall, *The Making and Unmaking of Empire*, *op. cit.*, p. 273-379 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 471-487 ; Jeremy Black, *Crisis of Empire: Britain and America in the Eighteenth Century*, London: Continuum, 2008 ; Ian R. Christie, "British Politics and the American Revolution", *Albion: A Quarterly Journal Concerned With British Studies*, vol 9, No3, 1977, p. 205-226 ; John Derry, "Government Policy and the American Crisis", *op. cit.*, p. 44-63

Townshend, le Chancelier de l’Echiquier fait voter à Westminster une série de lois qui porte son nom afin d’augmenter les taxes douanières, notamment sur le thé, et de renforcer la lutte contre la contrebande. En outre, les assemblées coloniales ont le pouvoir de voter le budget – et donc de contrôler les émoluments du gouverneur, du clergé et d’autres représentants de la couronne. Elles sont également chargées de financer les milices. Les *Townshend Duties* ont ainsi pour objectif de lever des fonds (environ 40 000 livres par an) pour libérer les gouverneurs de leur dépendance financière aux assemblées coloniales. Cette dépendance bride l’autorité des représentants du roi – comme par exemple pour l’accueil des réfugiés acadiens. Les assemblées coloniales, et notamment celle du Massachusetts (où siège Samuel Adams par exemple), vont jouer un rôle de premier plan dans l’opposition des colonies aux taxes de Londres.¹³¹

En métropole, ce contrôle plus strict des colonies se traduit non seulement par l’implication grandissante du Parlement mais aussi à travers la création d’un troisième Secrétariat d’Etat en 1768. Sur fond de tension avec les colonies, le comte de Hillsborough est fait secrétaire d’Etat aux Colonies (aussi nommé *American Department*). La création de ce troisième Secrétariat est justifiée par l’augmentation de la charge de travail du secrétaire au Département du Sud mais elle traduit aussi une volonté de gérer les colonies de manière plus efficace : le secrétaire devient également *first lord* du *Board of Trade* ce qui permet de rationaliser le système de gestion coloniale. Cependant, la nécessité, la légalité et l’efficacité (toute relative au regard des événements qui vont suivre) du département seront critiquées par certains parlementaires jusqu’à son abolition en 1782.¹³²

Répression britannique face aux rébellions dans les colonies anglophones

L’objectif premier des gouvernements successifs n’est pas de soumettre les colonies américaines à une « tyrannie » métropolitaine mais bien de préserver les finances et les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne. Du point de vue de Londres, les politiques mises en place paraissent raisonnables, justes et pragmatiques. En aucun cas les ministres ne cherchent à créer des conflits avec les colons américains. C’est particulièrement le cas de

¹³¹ Joseph C. Morton, *The American Revolution*, Westport, Connecticut and London : Greenwood Press, 2003, p. 12, 25-26

¹³² Arthur Herbert Basye, “The Secretary of State for the Colonies, 1768-1782”, in *The American Historical Review*, Vol 28, No 1, 1922, p. 13-23 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 209-211 ; Mason, “Britain and the Administration of the American Colonies”, *op. cit.*, p. 21-43

Lord North (1770-1782) qui accepte d'abroger toutes les taxes de Townshend, à l'exception de celle sur le thé afin de continuer à garantir des sources de financement pour l'administration coloniale et de préserver la suprématie du Parlement britannique. En 1773, afin de stimuler les ventes de thé et de résoudre les difficultés financières de la *East India Company*, le gouvernement de Lord North, permet le transport direct de thé depuis l'Inde vers l'Amérique, sans être taxé à Londres, mais refuse d'abroger les taxes dont doivent s'acquitter les colons pour acheter du thé. Les colons se rebellent contre ces mesures qu'ils jugent coercitives : en 1773, par exemple, les *Sons of Liberty* détruisent plusieurs cargaisons de thé dans le port de Boston. A la suite de la *Boston Tea Party*, le gouvernement décide de prendre des mesures drastiques et autoritaires afin de ne pas laisser l'anarchie et le désordre impunis. Il ferme le port de Boston, modifie la charte du Massachusetts et nomme un gouverneur militaire.¹³³

L'Acte de Québec (1774)

Toutes les lois et décisions britanniques depuis la Proclamation Royale de 1763 sont vécues comme des signes d'agression et de tyrannie par les colons américains. En 1774, le dernier affront métropolitain, pour les colons anglo-américains, vient à nouveau de la façon dont la Grande-Bretagne gère le Canada. En 1765, James Murray, jugé pas assez conciliant avec les marchands anglophones, est rappelé à Londres ; Guy Carleton, un autre officier gradé, est nommé gouverneur en chef. Carleton semble au départ plus favorable envers la minorité anglophone, mais rapidement, comme son prédécesseur, il préfère une politique de conciliation de la population francophone. Il pense notamment que le maintien des privilèges des seigneurs et du clergé est le meilleur moyen pour assurer la loyauté des « nouveaux sujets » et préserver la possession du Canada à la Couronne britannique. Mais il va plus loin que Murray et rejette sa politique d'anglicisation, particulièrement pour l'administration de la justice : il préconise de maintenir l'application de certains droits anglais (comme l'*Habeas Corpus*) mais assure qu'il faut aussi garder les lois et les coutumes françaises, particulièrement dans les tribunaux secondaires où sont gérés les affaires familiales et les actes notariés. Il s'oppose en outre farouchement à l'idée d'implanter des assemblées représentatives qui, selon lui, sont le berceau d'idées séditeuses et de principes républicains (à l'exemple de ce qui se passe alors dans les colonies anglophones). De 1770 à 1774,

¹³³ Marshall, *The Making and Unmaking of Empire*, *op. cit.*, p. 273-379 ; Van Ruymbeke, *L'Amérique avant les Etats-Unis*, *op. cit.*, p. 471-487 ; Black, *Crisis of Empire*, *passim*. ; Christie, "British Politics and the American Revolution", *op. cit.*, p. 205-226 ; Derry, "Government Policy and the American Crisis", *op. cit.*, p. 44-63

Carleton est en Grande-Bretagne pour travailler à la mise en place d'un nouveau système pour la colonie. Il s'agit de conserver l'allégeance des colons canadiens et de les convaincre de la bienveillance du système parlementaire britannique et du roi à leur égard. L'Acte de Québec de 1774 définit ces nouvelles modalités constitutionnelles. Le droit pénal anglais est maintenu mais le droit civil français (la Coutume de Paris) est officiellement autorisé. La politique d'anglicisation est oubliée, les droits de propriété des habitants protégés et la religion catholique reconnue. La province doit être gérée par un gouverneur qui nommera un conseil législatif. Si ce conseil a un droit de veto, on est loin du système d'assemblée représentative en place dans les autres colonies américaines. On adjoint également à la colonie une grande partie des terres retirées par la Proclamation de 1763 : la province de Québec comprend à nouveau les territoires de la traite des fourrures à l'Ouest (jusque dans l'Ohio). A Westminster, les parlementaires Whig comme Fox, Burke ou Johnson (un baronnet écossais) s'insurgent contre cette loi qu'ils jugent coercitive. Pitt l'Ancien, à présent Lord Chatham, s'y oppose également à la Chambre Haute. George III, bien qu'ardent défenseur de l'Eglise anglicane (et dont la position envers les catholiques sera beaucoup moins tolérante en Irlande), ne fait cependant pas valoir son droit de veto. Selon le roi, le *Quebec Act* est fondé sur des principes de justice et d'humanité et va participer au bien-être de ses sujets canadiens.¹³⁴ Le *Quebec Act* reçoit un accueil mitigé au Canada : il satisfait les seigneurs et le clergé, mais il inquiète les habitants (qui sont à nouveau contraints de payer la dîme et d'autres redevances féodales) et scandalise les marchands britanniques (qui eux demandaient la mise en place du droit anglais et d'une assemblée représentative).¹³⁵

3. L'indépendance américaine et les colonies canadiennes

La guerre d'indépendance américaine (1775-1781)

L'Acte du Québec enrage les colons anglo-américains – qui le placent dans la catégorie des « lois intolérables » mises en place depuis les années 1760. Dans les treize colonies, la centralisation du pouvoir, la reconnaissance du catholicisme et l'octroi des terres de la traite

¹³⁴ George M. Wrong, *Canada and the American Revolution: the Disruption of the First British Empire*, New York : Macmillan, 1935, p. 252-255

¹³⁵ Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, op. cit., p. 243-247 ; Bothwell, *The Penguin History of Canada*, op. cit., p. 96-109 ; Conrad, *A Concise History of Canada*, op. cit., chapitre 4 ; Linteau, *Histoire du Canada*, op. cit., chapitre 3 ; McInnis, *Canada: A Political and Social History*, op. cit., p. 147-162 ; A.L. Burt, "The problem of government, 1760-1774", in Holland Rose, Newton and Benians (eds), *The Cambridge History of the British Empire, Volume VI, Canada and Newfoundland*, op. cit., p. 146-176

des fourrures sont vécus comme un affront. Les colonies organisent leur premier Congrès continental à Philadelphie fin 1774 – seules les colonies de l’Île Saint-Jean, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Georgie n’y participent pas. Des rixes éclatent entre des troupes britanniques et la milice du Massachusetts à Lexington courant 1775. Le roi déclare les colonies en état de rébellion. Dès lors, la résistance armée des colons commence à s’organiser. Au cours du deuxième Congrès continental de 1776, les délégués signent la Déclaration d’Indépendance des colonies anglo-américaines. La guerre d’Indépendance n’en est cependant qu’à ses prémices. Les Britanniques et les colons combattront encore pendant cinq ans.

En 1778, le Parlement, qui craint que l’indépendance de l’Amérique soit suivie par celle de l’Irlande et des Antilles, renonce officiellement à taxer directement les colonies. Les autorités britanniques espèrent aussi encore pouvoir concilier les colonies américaines. Cette décision arrive trop tard pour les colons américains qui gagnent leur indépendance et la guerre grâce à l’aide militaire et au soutien financier des Français. L’armée britannique admet sa défaite et se rend à la bataille de Yorktown en 1781.¹³⁶ Le *Taxation of Colonies Act* de 1778 n’a pas les effets escomptés, mais il marque le retrait du Parlement des affaires nord-américaines pour les décennies à venir, comme je le montrerai dans le chapitre suivant.

Les colonies canadiennes pendant la guerre d’indépendance américaine

Dès 1775, les milices américaines tentent de prendre le Québec. En effet, la province francophone est perçue, et sera utilisée, comme une base militaire britannique contre la rébellion. Les Révolutionnaires pensent également que la province pourrait fournir de nouvelles recrues pour leur combat. Les troupes américaines parviennent à faire tomber Montréal mais pas la ville de Québec, dont le siège durera jusqu’au printemps 1776, lorsque des renforts britanniques arrivent. Les Britanniques comme les Américains ne parviendront pas à faire sortir les Canadiens de leur neutralité. Le Congrès envoie plusieurs agents (dont Benjamin Franklin et un prêtre catholique) pour tenter de rallier les Canadiens à leur cause, en vain. Le Congrès abandonne finalement le projet dans les années suivantes. De la même manière, en dépit du soutien des seigneurs et du clergé, Carleton rencontre de grandes

¹³⁶ Van Ruymbeke, *L’Amérique avant les Etats-Unis*, op. cit., 471-487 ; Marshall, *The Making and Unmaking of Empire*, op. cit., p. 273-379 ;

difficultés pour recruter des forces militaires dans la province.¹³⁷ La Nouvelle-Écosse n'intéresse qu'assez peu les Révolutionnaires américains : John Adams ou James Otis considèrent par exemple que la province est trop conservatrice et despotique. La Grande-Bretagne en revanche s'en sert comme d'une base navale contre la rébellion. Les habitants de Nouvelle-Écosse tentent de rester neutres au début du conflit (bien que certains marchands aient eu des sympathies pour la résistance américaine). Les raids brutaux des corsaires américains sur les côtes de Nouvelle-Écosse, la loyauté des officiels coloniaux et la présence militaire britannique feront définitivement pencher la province du côté de la Grande-Bretagne.¹³⁸ Ainsi, pendant le conflit, les habitants du Canada et de Nouvelle-Écosse ne s'allient pas aux « rebelles » mais ils ne font pas non plus montre d'un grand enthousiasme pour défendre la mère-patrie.¹³⁹ Les questions de loyauté – et le renforcement du système de défense canadien – seront ainsi une grande préoccupation des ministres chargés des colonies dans les années, et les décennies qui vont suivre.

Le Traité de paix de 1783

Lorsque les discussions de paix s'ouvrent à Paris en 1782, les futurs Etats-Unis envoient John Adams, Benjamin Franklin et John Jay pour négocier le traité avec les Britanniques. Leur priorité est d'obtenir la reconnaissance de leur indépendance ; mais des sujets comme le commerce des fourrures et les droits de pêche sont également importants. Franklin souhaite annexer le Canada à la Confédération américaine alors que Jay pense que l'expansion doit se faire vers l'Ouest et non vers le Nord.¹⁴⁰ Pour la Grande-Bretagne, c'est Lord Shelburne, d'abord en tant que secrétaire d'Etat puis, à la mort de Rockingham, en tant que Premier ministre, qui est en charge des négociations. Shelburne envoie Alleyre Fitzherbert pour les négociations avec les nations européennes et l'Écossais Richard Oswald pour celle avec les treize colonies. Nombre d'historiens qualifient ce choix de curieux.¹⁴¹ En effet, Oswald est un septuagénaire sans expérience diplomatique. C'est en revanche un marchand aguerri très

¹³⁷ Wrong, *Canada and the American Revolution*, *op. cit.*, p. 278-320 ; Reginald C. Stuart, *United States Expansionism and British North America, 1775-1871*, Chapel Hill and London: the University of North Carolina Press, 1988, p. 10-17

¹³⁸ Stuart, *United States Expansionism and British North America*, *op. cit.*, p. 17-19 ; Conrad and Hillier, *Atlantic Canada: A History*, *op. cit.*, p. 93-95 ;

¹³⁹ Francis, Jones and Smith, *Origins: Canadian History to Confederation*, *op. cit.*, p. 167-169 ; Conrad, *A Concise History of Canada*, *op. cit.*, chapitre 4 ; Derry, "Government Policy and the American Crisis", *op. cit.*, p. 44-63

¹⁴⁰ Stuart, *United States Expansionism and British North America, 1775-1871*, *op. cit.*, p. 25-26

¹⁴¹ Voir par exemple, Marshall, *Remaking the Atlantic*, *op. cit.*, p. 36

apprécié des Américains. Shelburne est prêt à concéder beaucoup aux Américains afin d'éviter leur sécession et sous-estime la volonté des Américains sur ce point. Il doit cependant changer de tactique devant l'hostilité de plus en plus virulente de l'opinion publique britannique qui s'insurge devant l'absence de protection pour les Loyalistes, la taille des territoires concédés au sud de la province de Québec (par rapport à la frontière de 1774), et les droits de pêche accordés aux rebelles. Shelburne envoie donc Henry Strachey (un diplomate) pour épauler Oswald, mais les négociateurs britanniques doivent faire vite pour que le Traité de paix soit prêt avant l'ouverture de la session parlementaire de novembre 1782. Ainsi, les Américains obtiennent des termes avantageux : reconnaissance de l'indépendance, droits de pêche, territoires à l'Ouest (au sud des Grands Lacs). Pour les Loyalistes, les Britanniques n'obtiennent que la promesse que le Congrès encouragera les états à compenser leurs pertes (ce qu'ils refuseront de faire). En métropole, la Chambre des Lords accepte de valider le traité mais les Communes votent une motion de censure. L'opposition se fait largement entendre dans la presse. L'acceptation d'un traité de paix est cependant dans les prérogatives du roi : George III fait ratifier le traité, mais l'administration Shelburne s'effondre.¹⁴²

¹⁴² Marshall, *Remaking the Atlantic*, *op. cit.*, p. 34-57 ; Wrong, *Canada and the American Revolution*, *op. cit.*, p. 351-368

Conclusion

La politique coloniale depuis les débuts de l'expansion jusqu'à la signature du Traité de Paris n'est pas uniforme, mais on voit se dessiner au fil des siècles des caractéristiques qui sont utilisées et reprises par les gouvernants successifs. D'un point de vue commercial, la politique coloniale de la Grande-Bretagne est décidément mercantiliste et protectionniste tout au long de la période. D'un point de vue de la colonisation, la position est plus libérale puisque le gouvernement a plutôt tendance – malgré quelques exceptions notables – à ne pas financer la colonisation de nouveaux territoires avec des fonds publics mais à confier cette tâche à des individus ou à des compagnies privées proches des cercles de pouvoir. En revanche, on voit aussi se mettre en place un système d'allocation de terres (le *headright system*) qui forme la base du fonctionnement d'allocation de terres pour les colonies mises en place par des compagnies, des propriétaires privées ou le gouvernement. Pour ce qui est de la gestion des colonies, on voit se créer à Londres différents organes pour administrer des colonies qui se trouvent à plusieurs milliers de kilomètres de la métropole. Les objectifs impériaux sont de natures très diverses (économiques, financiers, militaires, colonisateurs, etc.), ce qui explique sans doute en partie la nature complexe et tentaculaire de l'organisation coloniale qui est établie en métropole au fur et à mesure que l'Empire s'agrandit. La politique coloniale oscille entre autoritarisme et laisser-faire. Il est fort probable qu'au début de l'expansion coloniale, les monarques n'aient pas anticipé de possibles « dérives » démocratiques des colonies outre-mer puisqu'ils en confiaient la gestion à des proches du pouvoir central. Pour autant, si on laisse un degré d'autodétermination aux colonies, plus ou moins grand selon les périodes, à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la tendance de la politique coloniale va clairement dans le sens d'un resserrement du contrôle des colonies. Ainsi la posture de Londres devient de plus en plus stricte – à mesure que l'Empire a gagné en importance pour le Trésor britannique et pour la défense de ses intérêts dans le monde.¹⁴³ La politique coloniale est ainsi stricte, autoritaire et de plus en plus centralisée.

La Guerre de Sept Ans et l'opposition américaine ont apporté des nouveautés dans la politique coloniale de la Grande-Bretagne. En effet, la nécessité de trouver des fonds pour réduire l'endettement britannique suite au conflit et à mettre un terme aux trafics de contrebande a amené les dirigeants britanniques à s'ingérer vivement dans la gestion coloniale. L'acquisition de l'Amérique française a également nécessité de réévaluer la

¹⁴³ Sarson, *British America, op. cit.*, p. 193, 203

position de la métropole vis-à-vis de colonies étrangères – aux lois, à la constitution, à la langue, à la religion de la métropole. Enfin, l’opposition des colons américains a poussé la Grande-Bretagne à affiner et à affirmer plus clairement sa politique coloniale. Pour autant, ces affirmations de plus en plus fermes de l’autorité impériale se placent dans la dynamique des politiques mises en place avant la Guerre de Sept Ans, à la fin des années 1740, voire bien avant. Par ailleurs, cet autoritarisme grandissant et cette centralisation de plus en plus forte des pouvoirs impériaux ne sont pas une exception américaine mais bien une tendance de la politique coloniale de la Grande-Bretagne dans tout l’Empire jusqu’en 1783 et, comme je vais le montrer à présent, dans les décennies qui suivent.¹⁴⁴

¹⁴⁴ Marshall, *The Making and Unmaking of Empires*, *op. cit.*

Chapitre 2. Les conséquences immédiates de la Révolution américaine sur la politique coloniale de la Grande-Bretagne

Introduction

En 1783, la Grande-Bretagne et les anciennes colonies signent (et ratifient l'année suivante) le Traité de Paris. Par ce traité, la Grande-Bretagne reconnaît comme « Etats indépendants, libres et souverains » le New Hampshire, le Massachusetts, Rhode Island, Providence, le Connecticut, New York, le New Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland, la Virginie, les Carolines du Nord et du Sud, et la Géorgie. Il fixe les frontières au sud de la Nouvelle-Écosse et, plus à l'ouest, au niveau du 45^{ème} parallèle nord. Les Américains conservent le droit de pêcher au large des côtes de Terre-Neuve et de Nouvelle-Écosse mais ils s'engagent (en vertu de l'article V) à compenser les pertes ou à restituer les biens et propriétés des sujets britanniques qui sont restés fidèle à George III (les Loyalistes). L'objectif est de restaurer « la bonne entente et l'amitié » interrompues par la guerre et « d'établir une relation bénéfique et satisfaisante entre les deux pays sur la base des avantages réciproques et des convenances mutuelles pour promouvoir et assurer à la fois l'harmonie et la paix perpétuelles. »¹⁴⁵ Malgré cette déclaration optimiste pour le futur, le « démembrement » de l'Empire britannique reste un choc en métropole. Pour Lord Shelburne, la perte des colonies américaines n'est rien de moins qu'une catastrophe pour le futur et la position de la Grande-Bretagne dans le monde. Il déclare : « the sun of England might be said to have set. »¹⁴⁶ Un tel pessimisme sera bientôt raillé par les parlementaires : si la Grande-Bretagne a perdu une partie de ses possessions, elle reste une grande puissance impériale et coloniale. En effet, en 1783, l'Empire britannique reste une réalité en Irlande, en Inde, dans le Pacifique, dans les Antilles et en Amérique du Nord.

Lors des discussions à la Chambre des Lords sur le Traité de 1783, Lord Shelburne le défend en tant qu'avocat du libre-échange : la Grande-Bretagne n'a pas besoin d'être souveraine sur un large territoire nord-américain ni même du monopole sur le commerce des fourrures ou des pêcheries. Puisque le traité prévoit une libre circulation sur le Mississippi, la colonisation de

¹⁴⁵ Le texte complet est disponible en français sur <<http://mjp.univ-perp.fr/constit/us1783.htm>> consulté le 19 juillet 2016

¹⁴⁶ *The Parliamentary Register*, volume viii, 1782, p. 366

l'Ouest par des colons américains s'avérera bénéfique pour le commerce britannique. Dans une note de préparatoire étudiée par l'historien P. J. Marshall, Shelburne invente une expression qui fera date dans l'histoire de l'Empire, notamment au XIX^e siècle : « trade not dominion ». ¹⁴⁷ En outre, à la Chambre Haute, il assure aux Lords que le commerce des fourrures au Nord est préservé et que, s'il devait quand bien même être perdu, il affirme que le Canada coûte plus à la métropole qu'il ne rapporte. ¹⁴⁸ Dès lors, le Traité de 1783 marque-t-il le début d'une nouvelle politique impériale de la Grande-Bretagne, privilégiant une domination informelle, la primauté du commerce (libre) et un désintéret pour le Canada au bénéfice de l'Orient ? En d'autres termes, l'année 1783 marque-t-elle la fin du premier Empire et le début d'une politique caractéristique d'un « deuxième » ?

Afin de répondre à ces questions, la première sous-partie de ce chapitre sera consacrée aux changements qui sont mis en place dans les organes de gestion impériale à Londres dans les années 1782-1783. Il s'agira de comprendre s'il y a des changements majeurs dans la façon dont l'Empire est administré juste après la fin de la guerre. La deuxième sous-partie posera la question d'un changement dans l'idéologie impériale des élites dirigeantes britanniques. Je m'intéresserai ensuite aux politiques impériales de la Grande-Bretagne dans le monde après 1783 avant de me concentrer sur les conséquences immédiates de la Révolution américaine sur la gestion des colonies canadiennes.

A. Qui gère l'Empire en Grande-Bretagne après 1783 ?

1. Le roi effacé ?

La première question qui se pose lorsque l'on cherche à déterminer qui gère l'Empire après 1783, c'est celle du rôle du souverain. On connaît relativement bien l'implication de George III dans le conflit entre la Grande-Bretagne et les treize colonies rebelles en Amérique du Nord. Au début des tensions entre la métropole et les colonies le roi a tenté de faire preuve d'une attitude juste mais ferme, à l'image de son comportement face aux mécontentements populaires similaires en Angleterre. Il soutient donc ses ministres et la défense du droit du Parlement de taxer les colonies. Il approuve les lois coercitives et pense (comme une grande

¹⁴⁷ Marshall, *Remaking the Atlantic*, *op. cit.*, p. 49

¹⁴⁸ *Parliamentary History 1782-1783*, volume xxiii, p. 409

majorité de la nation dans les années 1770), qu'il faut opposer les rebelles par la force. On attribue d'ailleurs à George III la longueur de la Guerre d'Indépendance. Comme nombre de ses contemporains, le roi pensait que la perte des treize colonies risquait de détruire l'Empire britannique et de reléguer la Grande-Bretagne au rang de nation mineure en Europe.¹⁴⁹

On connaît moins son attitude face aux colonies britannique après la reconnaissance de l'Indépendance des Etats-Unis. Helen Taft Manning doute que le souverain se soit intéressé à la correspondance coloniale après 1783.¹⁵⁰ Je ne dispose pas de suffisamment de preuves pour confirmer ou infirmer formellement ce qu'avance Taft Manning. On trouve dans la correspondance publiée du roi de nombreuses références aux colonies. Une large partie des lettres officielles envoyées à George III concernent cependant plus particulièrement l'Irlande et les Antilles, notamment pour tout ce qui est relatif aux questions de sécurité et de défense.¹⁵¹ Dans la correspondance officielle, les colonies britanniques en Amérique du Nord n'apparaissent que d'une manière oblique : George III use de son patronage pour que Lord Amherst obtiennent des terres dans les Canadas,¹⁵² les ministres font appel à lui pour promouvoir ou nommer certaines personnes liées aux colonies (comme par exemple pour George Ponwall, secrétaire du Bas-Canada, ou Peter Hunter, lieutenant-gouverneur du Haut-Canada),¹⁵³ ou encore pour l'informer de la présence de telle ou telle personnalité liée aux Canadas – et notamment celle de l'explorateur écossais Alexander MacKenzie (qui a rejoint le Pacifique par l'intérieur des terres en 1793) à la levée du roi au cours de laquelle il doit être fait chevalier.¹⁵⁴ Les provinces nord-américaines apparaissent également dans deux discours qu'il prononce devant le Parlement avant et après le vote du *Canada Act* de 1791 au sujet duquel il affirme : « the provisions which have been made for the good government and

¹⁴⁹ Christopher Wright, *George III*, London : the British Library, 2005, p. 56-57

¹⁵⁰ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 87

¹⁵¹ Dundas à George III, 15 août 1795, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, *op. cit.*, volume II, p. 380 ; George III à Dundas, 16 août 1795, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, *op. cit.*, volume II, p. 381 ; Portland à George III, 27 janvier 1798, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, *op. cit.*, volume III, p. 14

¹⁵² George III à Lord Amherst, 9 février 1795, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, *op. cit.*, volume II, p. 302

¹⁵³ Portland à George III, 1er avril 1796, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, volume II, *op. cit.*, p. 468 ; Duc de York à George III, 14 juin 1804, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, *op. cit.*, volume IV, p. 191

¹⁵⁴ Hobart à George III, 9 février 1802, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, *op. cit.*, volume IV, p. 10-11

prosperity of my subjects in Canada, call for my particular acknowledgement. »¹⁵⁵ Les discours du roi devant le Parlement sont cependant rédigés par le Premier ministre – il est donc difficile de connaître son sentiment vis-à-vis de « ses Provinces » en Amérique du Nord.

On sait cependant que George III était un souverain particulièrement assidu et consciencieux. Lord Bathurst aurait par exemple rapporté à Sir Walter Scott que le roi considérait qu'il était de son devoir de lire chaque mot de tous les Actes du Parlement qui lui étaient soumis. George III n'avait pas de secrétaire et s'occupait lui-même de sa correspondance.¹⁵⁶ Par ailleurs, dans les échanges entre les secrétaires d'Etat et les officiels dans les colonies, les ministres indiquent que les lettres et les pièces jointes envoyées « ont été présentées au roi » (sans doute en son conseil et en présence du Cabinet). Il est difficile de savoir si George III prend effectivement en considération la correspondance coloniale, cependant, l'expression n'est pas utilisée dans les courriers de Lord Sydney dans les années 1788-1789, au moment de la crise de dévotion du souverain et après 1810, celles-ci sont présentées à « Son Altesse Royale le Prince Régent ». La formule est donc sans doute davantage qu'une expression éculée et vide de sens. En outre, on sait que le roi assiste à la réunion du Conseil Privé (et les fait reporter lorsqu'il ne peut pas s'y rendre)¹⁵⁷ où sont discutées de nombreuses questions relatives aux colonies en Amérique du Nord, dans les Antilles et ailleurs. Le roi est donc sans doute au fait des développements coloniaux.

Il a également une importance symbolique puisque les ministres chargés des colonies agissent en son nom. Les instructions et les commissions des gouverneurs ou lieutenants gouverneurs dans les colonies nord-américaines sont également signées par le roi et écrites en son nom.¹⁵⁸ Ces instructions sont relues et vérifiées par les Lords du *Committee on Trade and Plantations*, en présence du secrétaire d'Etat chargé des colonies.¹⁵⁹

¹⁵⁵ “Message from His Majesty to both Houses of Parliament relative to a Proposed Division of Canada and to the Establishment of a Government in the Divided Provinces”, 28 mars 1798 ; “His Majesty’s Speech to both Houses of Parliament at the Close of the Session”, 10 avril 1791

¹⁵⁶ Wright, *George III, op. cit.*, p. 85

¹⁵⁷ George III à Liverpool, 31 janvier 1809, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III, op. cit.*, volume 5, p. 188

¹⁵⁸ Elles sont reproduites dans les rapports des archives canadiennes de 1904 et 1905 (RCCA). *Report concerning the Canadian Archives for the Year 1904*, Ottawa : E. Dawson, printer to the King’s Most Excellent Majesty, 1905, p. 261-285 ; *Report concerning the Canadian Archives for the Year 1905*, Ottawa : E. Dawson, printer to the King’s Most Excellent Majesty, 1906, p. 3-69

¹⁵⁹ En 1784, Sydney prépare les instructions pour la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick au sein des *Lords of the Committee on Trade and Plantations*. En 1791 ou 1792, les instructions pour le Gouverneur des

On peut également déduire que George III a une connaissance plus intime des colonies, particulièrement en Amérique du Nord. On sait son engagement pour développer l'influence de l'Eglise d'Angleterre dans les treize colonies, il s'y engage également dans les colonies canadiennes.¹⁶⁰ Il n'est pas impossible qu'il ait également été informé de l'état de ses colonies canadiennes par son fils, le Prince Edouard, stationné en Guadeloupe puis en Nouvelle-Écosse à la fin des années 1790.¹⁶¹ On connaît enfin son amour pour les livres, les cartes et les plans : on trouve dans sa bibliothèque personnelle une copie originale du journal tenu par le Lieutenant Robert Orme (en Amérique du Nord dans les années 1750) et la carte qui montre la séparation entre les colonies britanniques et les Etats-Unis (la « Red-Line map » de 1782).¹⁶² Ces exemples éparses peuvent paraître anecdotiques mais ils tendent à montrer que si George III ne s'est pas ingéré dans les affaires coloniales après 1783, il a sans doute une bonne connaissance de son empire colonial, en Amérique du Nord et ailleurs.

Il convient enfin de noter que le souverain (et la famille royale dans son ensemble) en tant que représentant de la nation, tient une place primordiale dans la propagande loyaliste dans les colonies canadiennes. Contrairement à l'image de « tyran » que lui attribue la Déclaration d'Indépendance, George III est considéré comme « père de son peuple » en Grande-Bretagne.¹⁶³ Et c'est ainsi qu'il apparaît dans la correspondance coloniale : George III est montré comme un roi particulièrement paternel et bienveillant envers tous ses sujets canadiens.¹⁶⁴

2. Le secrétaire d'Etat : le personnage central de la politique coloniale

Le souverain est ainsi plus effacé et c'est le secrétaire d'Etat chargé des colonies qui est le personnage principal dans la politique coloniale nord-américaine.

Canadas sont simplement relues par le président et le ministre. TNA, BT5, volume 2, 15 juin 1784, f.3-4, 20 août 1784 f.17-18 ; volume 7, 31 août 1791, f.121-122 ; volume 8, 2 avril 1792, f.3

¹⁶⁰ Wright, *George III, op. cit.*, p. 47. Voir chapitre 5.

¹⁶¹ Prince Edouard à George III, 23 avril 1794, dans Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III, op. cit.*, volume II, p. 197

¹⁶² Wright, *George III, op. cit.*, p. 42, 106

¹⁶³ *Ibid.*, p. 52, 109

¹⁶⁴ voir chapitre 5.

En 1768, Londres avait créé un *American Department*, un troisième Secrétariat d'Etat (en plus de l'Intérieur et des Affaires Etrangères) chargé spécifiquement des questions coloniales. Les Whigs se sont toujours opposés à la création d'un poste de troisième secrétaire d'Etat : ils considéraient qu'un troisième ministère n'avait pour seul objectif que celui de renforcer le patronage du monarque et donc de mettre en péril l'indépendance politique du Parlement. Lorsque les Whigs reviennent au pouvoir en 1782, Edmund Burke parvient à faire supprimer le Département américain. Sa loi de réforme économique (1782), dont l'objet est de limiter les dépenses publiques, supprime le Bureau du Commerce et le Secrétariat aux Colonies qu'il juge coûteux et inutiles. Burke considérait que le troisième Secrétariat d'Etat et le *Board of Trade* n'avaient aucune utilité pour la bonne gestion des affaires de l'Empire dans son ensemble. Pour lui, il ne s'agissait que de « jobs », c'est-à-dire des fonctions sans réelle utilité qui permettaient au roi d'accroître son pouvoir de patronage.¹⁶⁵ Les fonctions du *Board of Trade* sont transférées à un comité du Conseil Privé (dont les membres ne sont pas salariés – afin de limiter les dépenses de l'Etat), celles du secrétaire d'Etat aux Colonies sont transférées à l'Intérieur (*Home Office*).¹⁶⁶

Le ministère des affaires intérieures est chargé des affaires internes de la Grande-Bretagne, ce qui inclut les affaires écossaises, mais aussi l'Irlande, Jersey, Guernesey, Aldney, Sark, l'Île de Man, les colonies Nord-américaines, les Indes occidentales, l'Afrique, et Gibraltar. A l'exception de la collecte des impôts et des taxes douanières (dont s'occupe le Trésor), le Secrétariat d'Etat se charge de toutes les affaires de ces aires géographiques ; notamment en terme de concessions de terres, de gestion des milices, de commissions de l'armée, de promotions au sein de l'Eglise anglicane, de criminalité et de justice. Le *Home Office* s'occupe également de la correspondance avec les magistrats pour le maintien de l'ordre public, avec le Trésor et avec les Barbaresques d'Afrique du Nord. Il est aussi responsable des affaires militaires à la fin de la guerre en Amérique du Nord jusqu'en 1794.¹⁶⁷ Le Secrétariat d'Etat à l'Intérieur est également chargé de délivrer les ordres de mission pour les différents voyages des explorateurs, notamment ceux du Capitaine William Bligh et George Vancouver

¹⁶⁵ Frederick Madden and David Fieldhouse, *Imperial Reconstruction, 1763-1840, the Evolution of Alternative Systems of Colonial Government, Select Documents on the Constitutional History of the British Empire and Commonwealth*, volume III, New York, London : Greenwood Press, 1987, p. 5-7

¹⁶⁶ Charles M. Andrews, *Guide to the Material for American History to 1783 in the Public Record Office of Great Britain*, volume 1 : the State Papers, Washington : published by the Carnegie Institution of Washington, 1912, p. 99, 102 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, op. cit., p. 256 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, op. cit., p 75

¹⁶⁷ R.R. Nelson, *The Home Office, 1782-1801*, Durham : Duke University Press, 1969, p. 5-7

(dans le Pacifique), de Daniel Houghton et Mungo Park (en Afrique) ou encore de Lord Macartney (en Chine).¹⁶⁸

Le Secrétariat d'Etat est composé d'un secrétaire d'Etat et de deux sous-secrétaires ; il y a également une trentaine de clercs employés au sein du ministère ou de ses sous-départements (comme le *Plantation Office* ou le *Alien Office*).¹⁶⁹ Les affaires coloniales sont supervisées soit directement par le secrétaire d'Etat, soit par un des sous-secrétaires. Ils ont un rôle décisionnaire et sont les experts du Cabinet pour les affaires coloniales. Ils correspondent régulièrement avec le *Privy Council*, le *Board of Trade* et les gouverneurs dans les colonies. Le ministre doit superviser les colonies, les gouvernements coloniaux et leurs coûts. Il gère également toute la correspondance coloniale. Ces tâches peuvent être déléguées aux employés du ministère qui préparent les documents et s'occupent des comptes pour le secrétaire. Le travail des clercs est routinier ; il consiste en grande partie à copier des documents.¹⁷⁰

En outre, comme avant la Guerre d'Indépendance, le Trésor, le *Board of Customs* et le *Post Office* sont chargés de gérer le système des douanes et du courrier. Le *Master General of the Ordnance*, le secrétaire à la Guerre, et l'Amirauté, qui a pour mission de faire respecter les Actes de Navigations, travaillent en coordination avec le secrétaire d'Etat à la Guerre (puis aux Colonies à partir de 1801) sur les questions stratégiques.¹⁷¹ Le secrétaire d'Etat reste cependant le personnage central de la politique coloniale.¹⁷²

¹⁶⁸ Nelson, *The Home Office, 1782-1801, op. cit.*, p. 6-7, 133-135 ; Supplement K "examination of John King, Esquire, Under Secretary of State for the Home Department, taken the 10th Day of July, 1797" in *Sixteenth Report of the Select Committee on Finance appointed by the House of Commons*, Vol II, London, printed by R. Shawn, 1798, p. 178 ; NAC, Q28, Q40, Q44 etc.

¹⁶⁹ Nelson, *The Home Office, 1782-1801, op. cit.*, p. 11-25, 26, 46

¹⁷⁰ *Sixteenth Report of the Select Committee on Finance appointed by the House of Commons*, Supplement K "examination of John King, Esquire, Under Secretary of State for the Home Department, taken the 10th Day of July, 1797", 1798, *op. cit.*, p. 178 ; Andrews, *Guide to the Material for American History to 1783 in the Public Record Office of Great Britain, op. cit.*, p. 21, 99, 103 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy, op. cit.*, p. 260 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution, op. cit.*, p. 83-86 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century, op. cit.*, p. 13 ; Nelson, *The Home Office, op. cit.*, p. 133

¹⁷¹ Graham, *A Concise History of the British Empire, op. cit.*, p. 128 ; Andrew Porter, "Britain and the Empire in the nineteenth century", in Andrew Porter and Elaine Low (eds), *The Oxford History of the British Empire, Volume III, The Nineteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 15-16 ; Sarson, *British America, op. cit.*, p. 193, Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution, op. cit.*, p. 96

¹⁷² Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution, op. cit.*, p. 83

3. Le rôle du *Board of Trade* : conseil et expertise

Le ministre est aidé dans sa tâche par un comité du Conseil Privé. En 1784, ce Comité du Conseil Privé (créé en 1782 pour remplacer l'ancien *Board of Trade*) devient un comité permanent. Parmi ses membres, on trouve plusieurs grands hommes politiques de la période, tels que l'Écossais Henry Dundas, W.W. Grenville ou Joseph Yorke. Le secrétaire d'Etat à l'Intérieur y siège également.¹⁷³ Ce comité est chargé, par le roi ou par le secrétaire d'Etat d'étudier les questions relatives au commerce et aux plantations. Pour ce faire, il se réunit de façon régulière afin de discuter de ces questions, d'interroger des « experts » sur telle ou telle question puis fait des recommandations. Il doit également se prononcer sur la légalité et la recevabilité des lois votées ou des ordonnances décrétées par les officiels dans les colonies. C'est un organe consultatif dont le rôle n'interfère pas avec celui du ministre : il s'agit d'un conseil dont l'objectif est d'aider le secrétaire d'Etat dans sa tâche. La fonction exécutive appartient au secrétaire d'Etat (pour le roi).¹⁷⁴

4. Un désintérêt du Parlement pour l'Empire en Amérique du Nord?

Au Parlement, la période 1783-1815 ne manque pas de questions importantes qui doivent être discutées et débattues. Pour autant, en dépit des crises de porphyrie de George III, des divers *food riots* des années 1790, des débats sur la réforme parlementaire, l'émancipation des catholiques, de l'« *invasion scare* » du début des années 1800, ou de la guerre contre Napoléon, on discute des colonies à chaque session parlementaire. L'étude des débats de la période, dans *The Parliamentary Register ; or History of the Proceedings and Debates of the House of Commons*¹⁷⁵, *The Parliamentary History of England, from the Earliest Period to the Year 1803*¹⁷⁶ ou encore dans *The Parliamentary Debates from the Year 1803 to the Present Time*¹⁷⁷ montre bien que les colonies font partie du quotidien de la vie politique londonienne.

¹⁷³ TNA, BT5, volume 1 à 3, 1784-1786

¹⁷⁴ Andrews, *Guide to the Material for American History to 1783...*, *op. cit.*, p. 103 ; Charles O. Paulin and Frederic L. Paxson, *Guide to the Materials in London Archives for the History of the United States since 1783*, Washington : published by the Carnegie Institution of Washington, 1914, p. 442 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 76-82 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.*, p. 14 ; Harlow, "The New Imperial System, 1783-1815", *op. cit.*, p. 146

¹⁷⁵ *The Parliamentary Register*, J. Debrett, London, < <http://catalog.hathitrust.org/Record/000676762>>

¹⁷⁶ *The Parliamentary History*, W. Cobbett, T.C. Hansard, London, google books

¹⁷⁷ *The Parliamentary Debates*, T.C. Hansard, London, google books

Chaque aire géographique à ses thèmes attitrés lors de débats sur des questions spécifiques aux colonies. Pour l'Inde, il s'agit du commerce, de la gestion par Londres de la Compagnie des Indes orientales et de son budget ainsi que de la procédure contre Warren Hastings (ancien gouverneur des Indes). Pour l'Irlande, les parlementaires se soucient tout d'abord de questions de défense puis débattent les termes de l'Union et les problèmes liés au catholicisme. Pour les Antilles et l'Afrique, on parle principalement du commerce du sucre, de l'abolition de la traite des esclaves et de la fondation et du financement de la colonie de Sierra Leone. Dans le cas des Antipodes, la question traitée est celle de la création d'une nouvelle colonie pénitentiaire, du transport des prisonniers britanniques et du coût de la colonie.

Outre ces débats sur des questions centrées sur une partie de l'Empire, les parlementaires parlent constamment des colonies. Ainsi, dans un grand nombre de débat sur des questions domestiques, on voit régulièrement pointer dans les discours des hommes politiques une référence aux colonies. Dans le cadre des discussions sur le sort des catholiques au Royaume-Uni, l'exemple du Canada, où le catholicisme est toléré depuis la conquête de la colonie dans les années 1760, est immanquablement cité dans les propos des partisans de l'émancipation. Lorsqu'il s'agit de construire des centres pénitentiaires, on mentionne Botany Bay (comme exemple à suivre ou à ne pas suivre selon les parlementaires). Lorsque l'on discute de réforme parlementaire et de taxation, il arrive que certains se réfèrent à la Révolution américaine. Lorsque les débats portent sur le budget (de l'Etat, de l'armée ou de la marine), on fait immanquablement quelques remarques (positives ou non) sur le coût, le commerce ou la protection militaire des colonies. Au cours de débats sur des propositions de lois visant à ouvrir ou à fermer les échanges, on s'interroge sur les conséquences pour les colonies antillaises et nord-américaines. Quand les discussions portent sur la guerre contre la France, on s'attache à s'assurer de la défense des colonies britanniques, à s'enquérir de l'état des possessions étrangères, ou à s'interroger sur la capacité des colonies à fournir la Grande-Bretagne en matière première après la mise en place du blocus continental. Même lors des discussions sur la régence, on prend soin de s'assurer que le régent pourra régner sur les territoires outre-mer. Si les avis divergent sur la façon dont il faut gérer ou étendre l'Empire et le commerce colonial, il est cependant indéniable que l'Empire et les colonies font partie intégrante du quotidien de la vie politique britannique. Outre les nombreuses opportunités qui s'offrent à travers les différentes sources de patronage (et donc d'argent et de pouvoir)

qu'amène l'Empire, les élites politiques ont complètement intégré la possession d'un Empire britannique qui s'étend aux quatre coins du globe et ne se lassent pas de se référer à « nos colonies ».

Si l'Empire colonial est bien présent à chaque session parlementaire et dans les discours des hommes politiques, l'Amérique du Nord britannique est moins présente. Comparé à l'Irlande, aux Antilles ou à l'Inde, les colonies d'Amérique du Nord sont bien moins évoquées et discutées par les parlementaires. Les Canadas posent moins question que les d'autres possessions comme les Indes, ce qui explique sans doute cette présence moins importante. Les colonies nord-américaines ne sont cependant pas complètement oubliées des parlementaires. Pour les Canadas, les sujets principaux sont l'administration de la province, les relations avec les Etats-Unis, le commerce (des fourrures et du bois surtout) ainsi que l'émigration (des royalistes français puis des Écossais). S'il n'y a pas de désintérêt total, on remarque en revanche que Westminster n'a plus le rôle qu'il a eu avant la Révolution américaine : le Parlement n'est que très rarement appelé à légiférer pour le Canada (à l'exception notable de l'Acte Constitutionnel de 1791). Cela va dans le sens d'une centralisation des pouvoirs et d'une gestion de plus en plus autoritaire de l'Empire depuis Londres : le ministre – au sein du Cabinet, au nom du roi et avec l'aide du Comité sur le commerce et les plantations – prend la plus grande partie des décisions et des politiques menées pour l'Amérique du Nord britannique.

B. Une remise en question de l'idéologie impériale après 1783 ?

Avant de se pencher sur les politiques coloniales après 1783, il convient avant tout de se demander si la perte des colonies américaines a amené les élites dirigeantes à changer les principes qui font l'idéologie impériale depuis les débuts de l'expansion ; à savoir, le mercantilisme, la défense des acquis territoriaux et du prestige international, et la diffusion des valeurs britanniques. Pour le comprendre, je me suis d'abord penchée sur les débats sur des sujets coloniaux (et pas uniquement canadiens) au Parlement. En effet, les principes fondamentaux et fondateurs de la politique impériale et coloniale sont des acquis tellement imprégnés dans l'inconscient collectif de la fin du XVIII^e siècle qu'ils ne sont pas souvent affirmés en tant que tels. Ces principes, tenus pour acquis, apparaissent néanmoins dans les débats parlementaires au sujet des colonies, du commerce ou de la défense. Ça et là, les

membres du gouvernement et membres du Parlement réaffirment la doctrine coloniale de la Grande-Bretagne et ce qui est considéré comme une politique saine et solide à partir de la perte des colonies américaines. Ces principes s'organisent autour de quatre points qui rejoignent la politique menée par les secrétaires d'Etat : le commerce, les intérêts stratégiques, la promotion des valeurs britanniques et une dose de bienveillance métropolitaine.

1. Protéger, réguler et développer le commerce.

Asservissement des colonies

Le point essentiel sur la période post 1783 (et jusqu'en 1815) est que les élites politiques perçoivent les colonies comme une source de commerce et de richesses qu'il faut protéger. La doctrine mercantiliste, principe de base de la construction du Premier Empire selon lequel le commerce colonial est restreint et régulé par Londres, demeure largement dominante en cette fin de siècle, malgré l'influence grandissante de la pensée du *free trade* développée en particulier par le philosophe Adam Smith. Le mercantilisme repose sur des principes de protectionnisme économique : les Actes de Navigation réservent l'exclusivité du commerce entre la Grande-Bretagne et ses colonies aux navires britanniques. L'octroi de monopole à des compagnies marchandes exclut alors la concurrence étrangère et domestique. Les colonies se doivent d'être des marchés pour les biens manufacturés des industries de la mère-patrie. C'est encore ainsi que la majorité des hommes politiques se représentent les colonies à la fin du XVIII^e siècle. En 1797 par exemple, le secrétaire d'Etat à la Guerre réaffirme ce principe fondamental au cours d'un débat sur l'abolition de la traite des esclaves :

No man, who was able to form an idea of the relation which subsisted between the mother country and her colonies, could be ignorant of these points – that the colony was entitled to protection ; that she was bound to send her produce to the mother country; and that she was to take, in return, the exports of the mother country and not go to any other market for them. These were all points which admitted no dispute.¹⁷⁸

Ce point de la doctrine coloniale – à savoir que la métropole protège les colonies, qui, en échange, réservent leurs marchés et leurs productions à la Grande-Bretagne – ne fait, selon Dundas, pas débat. La tendance à vouloir limiter le développement de manufactures qui pourraient faire du tort à l'industrie britannique et de maintenir les colonies dans la production

¹⁷⁸ Henry Dundas, *The Parliamentary History of England, 1797-1798*, volume xxxiii, p. 875

de matières premières demeure également.¹⁷⁹ Les principes protectionnistes et d'avilissement des colonies aux besoins de la métropole restent centraux dans la doctrine impériale – en dépit des efforts d'un petit groupe d'élites (dont William Pitt au début de son premier mandat) favorable à plus de souplesse commerciale.¹⁸⁰

Protection du commerce

Le commerce est la pierre angulaire de la nation : il lui confère sa richesse (à travers les taxes), lui offre prestige et protection – c'est grâce à la vitalité de son commerce que le gouvernement britannique peut emprunter largement et ainsi lever les fonds nécessaires à sa défense en cas de guerre ou d'attaque de nations ennemies. Dès lors, ce qui compte le plus pour les parlementaires, c'est de préserver et de développer le commerce international et colonial. C'est ce qui ressort très largement des débats sur l'ouverture des marchés irlandais en 1785, sur la protection des pêcheries de Terre-Neuve (1786), sur la *Sugar Drawback Bill* (1801) ou sur l'abolition de la traite des esclaves (de 1787 à 1807) – pour ne citer que quelques exemples parmi la myriade de débats commerciaux à Westminster. L'idée des colonies comme source de richesses se retrouve lors des très nombreux débats sur la traite des noirs. Les abolitionnistes se font parfois traiter de « détracteurs des colonies »¹⁸¹, néanmoins, les deux camps assurent qu'ils agissent pour le bien des colonies et du commerce britannique.¹⁸² La promotion des intérêts commerciaux se retrouve également dans des discussions où l'on s'y attend moins par exemple lors des discussions sur la nouvelle constitution pour la Province de Québec. Ainsi, lorsqu'il présente la proposition de loi à la Chambre des Communes, William Pitt ne doute pas que la nouvelle forme de gouvernement permettra de promouvoir « l'extension du commerce et des richesses de la province. »¹⁸³ C'est dire toute l'importance des colonies en tant que source de richesses pour la mère-patrie.

¹⁷⁹ Voir par exemple : Lord Sheffield, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 404

¹⁸⁰ Knorr, *British Colonial Theories, op. cit.*, p. 213-216, 230-233

¹⁸¹ John Fuller, *The Parliamentary Debates, 1804*, volume ii, p. 651

¹⁸² voir par exemple, *The Parliamentary Debates, 1804*, volume ii, p. 547, 868, 870

¹⁸³ William Pitt, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 415

Mercantilisme contre libre-échange

A la fin du XVIII^e siècle, mais surtout à partir du début du XIX^e, les débats sur la façon de promouvoir le commerce et les intérêts économiques de la Grande-Bretagne s'intensifient. Deux philosophies s'opposent : certains veulent à tout prix protéger le système mercantile, d'autres, dans le sillage de la pensée d'Adam Smith (qui est souvent cité par les parlementaires) souhaitent que le commerce devienne libre. La question est régulièrement débattue, avec des résultats différents. En 1785, le Premier ministre William Pitt fait une proposition de loi qui vise à libéraliser l'importation de produits irlandais, il rencontre alors l'opposition de nombreux parlementaires, dont les Whigs Charles James Fox et Edmund Burke.¹⁸⁴ Sous son deuxième mandat, l'*American Intercourse Bill* de 1805-1806 ouvre le commerce avec les anciennes colonies. Quelques années plus tard, en revanche, les *Orders in Council* discutés à partir de 1809 restreignent les échanges avec les Etats-Unis.¹⁸⁵ A cette occasion, le comte de Liverpool, futur secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies et futur Premier ministre, défend les réflexes protectionnistes de l'Administration Portland (et condamne le *Ministry of All the Talents*) en ces termes :

As far as concerned the colonies it was connected with the navigation laws; those laws which it had upon some occasions been the practice of late political economists to consider as of doubtful policy, but which had been the great support of the commerce of the country. He imputed in this respect much impropriety to the conduct of the late government and charged them with having by their procedures with respect to the operation of those laws in the colonies, done great injury, even having gone very far towards ruining the shipping interest.¹⁸⁶

Pour Liverpool, entre autres, le système protectionniste est indispensable au maintien des colonies et à la protection du commerce britannique et de ses armateurs. Les défenseurs du libre échange et ceux du mercantilisme s'affronteront tout au long du XIX^e siècle. En revanche, ils semblent tous défendre l'idée qu'afin d'augmenter le commerce, il est nécessaire de promouvoir les échanges avec et entre les colonies (en baissant ou en éliminant diverses taxes et droits de douane).¹⁸⁷ La doctrine de base pour toutes les élites est donc simple : il faut

¹⁸⁴ Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism*, op. cit., p. 35

¹⁸⁵ Pour l'*American Intercourse Bill* voir *The Parliamentary Debates, 1805*, volume v, *The Parliamentary Debates, 1806*, volume vii, *The Parliamentary Debates, 1807*, volume ix ; pour les *Orders in Council* voir *The Parliamentary Debates, 1809*, volume xii, *The Parliamentary Debates, 1809*, volume xiii

¹⁸⁶ *Parliamentary Debates, 1809*, volume xii, p. 801

¹⁸⁷ De nombreuses lois sont votées en ce sens. Voir par exemple, *The Parliamentary Debates, 1804*, volume ii, p. 1027 ; *The Parliamentary Debates 1806*, volume vii p. 1620 ; *The Parliamentary Debates 1808*, volume xi, p. lxxviii ; *The Parliamentary Debates 1810*, volume xvii, p. 236 ; *The Parliamentary Debates 1811*, volume xx, p. cxli

soutenir, défendre et accroître le commerce ; les colonies sont centrales pour le commerce britannique. En revanche, tous ne s'accordent pas sur la *manière* d'arriver à cette fin.

2. Défendre les colonies.

Les colonies au cœur de la défense britannique

En matière de défense, si une fois encore, les élites ne s'accordent pas sur la manière, l'idée que les colonies sont au centre des relations internationales et forment un enjeu crucial dans la conduite de la guerre et des négociations de paix ne fait pas débat. En d'autres termes, à la fin du long XVIII^e siècle, les colonies sont perçues, par les élites, comme étant un outil indispensable pour faire la guerre et la paix. Deux principes de base ressortent. D'une part, les colonies sont nécessaires au développement commercial de la Grande-Bretagne, l'argent et le commerce sont le nerf de la guerre, il faut donc protéger les colonies. Cette doctrine est réaffirmée à plusieurs reprises par Pitt et les membres de son gouvernement. En 1789, lors des discussions sur le budget de l'armée il déclare : « to save the expense attending the necessary augmentation of our force for the protection of our plantations, would, in his opinion, be bad policy, as it might tend to weaken the security of those valuable possessions. »¹⁸⁸ Il est ainsi décidé d'augmenter le nombre de troupe dans les Antilles et dans les possessions nord-américaines.

D'autre part, l'attaque et/ou la conquête des possessions ennemies permettent de l'affaiblir. A la fin des années 1790, alors que la Grande-Bretagne est en guerre contre la France, Dundas réaffirme les principes fondamentaux sur lesquels l'administration se base dans la conduite de la guerre et défend la présence militaire des britanniques à Saint Domingue : « nor was there ever a war in which it had not been held the best and wisest policy to direct our force against the colonial interest of the enemy and to the protection of our own. »¹⁸⁹

¹⁸⁸ William Pitt, *The Parliamentary History of England, 1789-1791*, volume xxviii, p. 328

¹⁸⁹ Henry Dundas, *The Parliamentary History of England, 1797-1798*, volume xxxiii, p. 581

Remise en question de l'importance des colonies pour l'intérêt stratégique de la Grande-Bretagne ?

Certains membres du Parlement s'interrogent sur l'utilité des colonies, c'est le cas notamment de Lord Sheffield qui montre régulièrement son hostilité face au développement ou à l'acquisition de nouvelles colonies. En 1791, il s'oppose frontalement à la création de la Compagnie de la Sierre Leone en ces termes :

Lord Sheffield disapproved of the general principle of the bill, as its object was to establish a colony. We had colonies enough; and this would be a source of expense, would prove the destruction of our people, and might be the means of provoking quarrels with other powers.¹⁹⁰

D'autres parlementaires critiquent de temps à autre le coût des colonies et le bien fondé d'un empire basé sur la possession de colonies fait parfois débat¹⁹¹ : un petit nombre de parlementaires défend l'idée qu'il ne faut pas s'attacher à garder à tout prix les possessions outre mer prises à l'ennemi en tant de guerre, sous peine d'attiser les tensions avec les autres puissances européennes (notamment la France et les Pays-Bas).¹⁹² Cependant, à en croire Henry Dundas, la question ne se pose pas pour les membres du gouvernement.¹⁹³ Pour le secrétaire d'Etat à la Guerre :

Nothing is more evident than that the more we deprive the enemy of colonies, the more we abridge his power [...] the people of this happy island will never be led to believe that we have derived no advantage from conquering the colonies, destroying the navy and totally ruining the commerce of the enemy. Should they think otherwise, their opinion will greatly differ from mine, in respect to glory, security and happiness.¹⁹⁴

Ce principe est également défendu par Grenville (secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères) à la Chambre des Lords¹⁹⁵ et il formera la base de la stratégie militaire des gouvernements et des Parlements successifs pendant les guerres napoléoniennes. Cette doctrine sera d'autant plus défendue à Londres qu'à partir de 1805, on attribue la maxime « ships, colonies and commerce » aux ambitions de Napoléon.¹⁹⁶ La majorité des élites politiques pensent que les

¹⁹⁰ Lord Sheffield, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 652

¹⁹¹ *the Parliamentary Register, 1801*, volume xv, p. 746-750 ; *The Parliamentary Debates, 1809*, volume xiv, p. 1098-1099, 1129 ; *The Parliamentary Debates, 811*, volume xix, p. 325

¹⁹² George Tierney, *the Parliamentary Register, 1801*, volume xv, p. 746-750 ; Lord Hawkesbury, *The Parliamentary Debates, 1806-1807*, volume viii, p. 274

¹⁹³ "it was for the best interest of the country to maintain colonial possessions" Henry Dundas, *The Parliamentary History of England, 1797-1798*, volume xxxiii, p. 582 ; Knorr, *British Colonial Theories, op. cit.*, p. 238-244

¹⁹⁴ Henry Dundas, *The Parliamentary Register, 1800*, volume xiii, p. 310

¹⁹⁵ Lord Grenville, *The Parliamentary History of England, 1797-1798*, volume xxxiii, p. 192

¹⁹⁶ *The Parliamentary Debates, 1805*, volume v, p. 666

colonies sont un point essentiel dans les relations internationales et dans les considérations stratégiques de la métropole.

3. Promouvoir la constitution, les libertés anglaises et le protestantisme.

Un autre principe de l'idéologie impériale (hérité des premiers promoteurs de l'Empire) consiste à promouvoir et à étendre l'influence britannique dans le monde à travers des territoires subordonnés à son autorité.

Autorité parlementaire

Dans les années 1780 et 1790, les membres du gouvernement et du Parlement redéfinissent le droit de légiférer pour les colonies. Loin de l'assertion d'une autorité absolue de Westminster sur les colonies comme celle décrétée par le *Declaratory Act* de 1766, le Cabinet et les parlementaires réaffirment cependant leur droit de faire et d'imposer des lois aux colonies. Ce principe fondamental de la doctrine coloniale est prôné à diverse reprise lors des débats sur le *Canada Act* de 1791. Pour Edmund Burke, MP de l'opposition (Whig), Westminster a le droit d'affirmer son autorité sur les colonies « by right of conquest » et « by right of possession. »¹⁹⁷ C'est également ce que défendent les membres du Cabinet.¹⁹⁸ La métropole reste l'autorité souveraine. Le droit de légiférer pour les colonies est indiscutable et inaliénable lorsqu'il s'agit de lois sur le commerce extérieur des colonies.¹⁹⁹ En matière de gouvernance, il va de soi que les gouvernements coloniaux doivent être modelés sur celui de la métropole.²⁰⁰ Les colonies ne sont donc pas considérées comme égales à la mère-patrie mais bien comme des territoires appartenant à la Grande-Bretagne, sujets à son autorité.

Les discussions sur la *Quebec Bill* qui commencent en 1784 informent le mieux sur la façon dont les colonies sont envisagées à cette période. Cette loi fera l'objet d'une étude approfondie dans le chapitre 3 ; les débats autour du *Canada Act* sont utilisés ici à titre

¹⁹⁷ Edmund Burke, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 364

¹⁹⁸ Lord Grenville, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 657

¹⁹⁹ Lord Abington, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 659

²⁰⁰ Edmund Burke, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 403

d'exemple pour illustrer la philosophie qui domine dans les cercles parlementaires au sujet des colonies. Dès la présentation des premières pétitions au milieu des années 1780, tous les parlementaires semblent être d'accord sur un point : il faut gérer strictement les colonies mais aussi, dans la mesure du possible, étendre les bénéfices de la constitution britannique aux possessions outre-mer. C'est le principe de base qu'établit Richard Powis lorsqu'il présente une motion pour établir une assemblée représentative au Québec :

He was well aware that it was generally considered as a matter of sound policy that the reins of government of a distant province ought to be drawn somewhat more tight [sic] than the reins of Government at home. That maxim was in some degree true; and all he wished to do, was to give the inhabitants of the province of Quebec that degree of personal and political liberty which might be communicated without the smallest risk of danger to the state.²⁰¹

Gérer les colonies de manière stricte semble donc communément admis comme un principe indispensable à la conduite d'une politique « solide ». Powis ne désire d'ailleurs pas y déroger : il ne remet pas en cause la véracité de cette « maxime » et indique simplement qu'il souhaite faire profiter des bienfaits de la constitution britannique aux colons nord-américains.

Propagation des valeurs et de « l'heureuse constitution »

Sur les bancs du gouvernement comme sur ceux de l'opposition, il ne fait aucun doute que la constitution britannique, basée sur l'équilibre entre les pouvoirs monarchiques, aristocratiques et démocratiques, garante de la liberté et de la propriété des individus est le meilleur système qui soit. S'ils diffèrent sur la *façon* dont le modèle britannique doit être étendu aux colonies – Fox par exemple, préfère une assemblée représentative forte pour les Canadas, alors que Wilberforce se prononce en faveur d'un conseil exécutif « aristocratique » plus puissant – tous les grands noms, de Pitt à Fox, en passant par Grenville, Burke ou Wilberforce, affirment qu'il faut étendre les bienfaits de la constitution de la mère-patrie.²⁰² La majorité se prononce également en faveur de la diffusion et de la promotion du protestantisme dans les colonies.²⁰³ L'image des colonies est donc celle d'une base pour la diffusion des idéaux anglais. Les discussions sur la *Quebec Bill* sont en outre l'occasion pour les parlementaires de se délecter longuement dans d'interminables séances d'autocongratulation sur la joie et le bonheur de

²⁰¹ Richard Powys, *The Parliamentary Register, 1786*, volume xx, p. 134

²⁰² *The Parliamentary History of England, 1789-1791*, volume xxviii, p. 1376-1379 ; *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 359-430, 655-660

²⁰³ Lord Grenville, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 658

vivre dans le pays qui a la meilleure constitution imaginable et en fait profiter tous ceux qui ont le privilège d'être sous l'autorité de la Couronne britannique.

On voit donc bien que de nombreux principes demeurent intacts après 1783 et que l'image des colonies – en tant qu'enfant de la Grande-Bretagne, dont l'intérêt principal réside dans le commerce et les considérations stratégiques – n'a pas été beaucoup affectée par la perte des treize colonies.

4. Ecouter les colons : paternalisme et bienveillance du gouvernement impérial

Ménager les colons

Néanmoins, la Révolution américaine a également amené des changements dans la philosophie et l'approche des hommes politiques envers les colonies. Ainsi, ces derniers font preuve de bien plus de prudence en matière de taxation. C'est ce que défend Pitt lors de la présentation de ses propositions pour le Québec :

With regard to taxation, to avoid the occasion of a misunderstanding, similar to that which had formerly taken place, no taxes were meant to be imposed by the parliament respecting Canada, but such as might be necessary for the purposes of commercial regulation; and in that case, to avoid even the possibility of a cavil, the levying of such taxes, and their disposal, should be left entirely to the wisdom of their own legislature.²⁰⁴

Il est donc évident que le gouvernement souhaite à tout prix éviter des déconvenues similaires à celles rencontrées dans la gestion des treize colonies américaines et semble avoir retenu la leçon de la question de la taxation des colonies sans leur consentement. Ce nouveau principe informe sur l'importance des colonies aux yeux des dirigeants britanniques : ils ne souhaitent pas perdre une autre partie de l'Empire.

Légiférer avec l'accord des colons

Sous William Pitt, le gouvernement s'applique également à prendre en compte les particularités des colonies lorsque Londres impose sa législation²⁰⁵ et elle tient aussi à écouter

²⁰⁴ William Pitt, *The Parliamentary History of England, 1789-1791*, volume xxviii, p. 1378

²⁰⁵ Lord Grenville, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 656

les souhaits des habitants des colonies. Ainsi, Pitt explique à de nombreuses reprises que son gouvernement ne souhaite pas légiférer pour le Québec avant de recevoir l'avis de son gouverneur, Lord Dorchester. En 1786, par exemple, il explique à la Chambre des Communes

As to Administration having suffered the business to lie over for two years after the petition had been presented, he desired gentlemen to consider that it was not neglect of the object that had occasioned them to do so, but the intervention of other considerations from the counter petitions, which had made it necessary to wait until proper inquiry, it should appear what were the real sentiments of the people of the colony, which at present from the contradictory tenor of the petitions it was difficult to collect.²⁰⁶

Contrairement à Fox, Pitt refuse d'imposer à la Province un système britannique : pour le Premier ministre, la constitution britannique doit être répandue, mais pas sans le consentement des habitants concernés.²⁰⁷ C'est également la politique défendue par Dundas et le secrétaire à la Guerre, William Windham, dans le cadre des débats sur l'abolition de la traite des esclaves : le gouvernement doit légiférer à la demande (sous forme de pétition) et avec l'accord des colonies.²⁰⁸ Ce principe sera en revanche de moins en moins respecté à mesure que l'on avance dans le XIX^e siècle : les colonies ne seront jamais perçues comme étant à égalité avec la mère-patrie.

Bienveillance

Puisque les colonies sont subordonnées, il va de soi pour les politiques que leur comportement doit être ferme, mais aussi bienveillant. A la fin du XVIII^e siècle, une autre tendance s'installe dans la philosophie des gouvernants à l'égard des colonies : la procédure d'empêchement de l'ancien gouverneur des Indes Warren Hastings, l'amélioration des conditions à bord des négriers et l'abolition de la traite des esclaves, la mise en place de la colonie de Sierra Leone pour les noirs libres de Nouvelle-Écosse et de celle de Botany Bay pour les prisonniers britanniques ainsi que l'acquiescence nationale envers le devoir de la Grande-Bretagne d'aider les Loyalistes américains réfugiés au Canada – tous ces exemples tendent à montrer, très ostensiblement par moment, la bienveillance et le paternalisme des dirigeants (à Whitehall comme à Westminster) envers les populations les plus faibles de leur Empire. Liées

²⁰⁶ William Pitt, *The Parliamentary Register, 1786*, volume xx, p. 148

²⁰⁷ William Pitt, *The Parliamentary Register, 1786*, volume xx, p. 136 ; Charles James Fox, *The Parliamentary Register, 1786*, volume xx, p. 139

²⁰⁸ Henry Dundas, *The Parliamentary History of England, 1795-1797*, volume xxxii, p. 874, William Windham, *The Parliamentary History of England, 1795-1797*, volume xxxii, p. 990

à l'essor du mouvement évangéliste et humanitariste qui se développe à la fin du siècle, les notions de « fardeau de l'homme blanc », de mission civilisatrice et un sens profond du devoir prennent place dans la doctrine impériale des élites.²⁰⁹

Ainsi, malgré la perte des colonies américaines, le reste de l'Empire colonial britannique est toujours considéré comme revêtant une importance capitale aux yeux des élites politiques : les colonies restent perçues comme des enfants que la métropole se doit de protéger. La doctrine impériale des dirigeants, au sein du Cabinet comme au sein du Parlement, est finalement simple : les colonies sont une source de richesses, de pouvoir et de gloire, il faut donc protéger l'Empire britannique. Ainsi, l'idéologie impériale développée aux débuts de l'expansion coloniale domine encore largement les discours publics des hommes politiques à la fin du long XVIII^e siècle. La majorité des parlementaires qui s'expriment à Westminster au sujet de l'Empire et des colonies britannique (dans le monde ou en Amérique du Nord en particulier) semblent majoritairement penser que les colonies sont une source de richesses qu'il faut protéger. Ils semblent en outre convaincus que les colonies sont une source de gloire et de fierté pour la mère-patrie et qu'elles permettent à la Grande-Bretagne de propager sa grandeur et ses idéaux par delà ses frontières. Dès lors, en dépit du choc de la perte des treize colonies américaines, les élites politiques continuent de défendre l'idéologie impériale et de donner une image positive (pour la Grande-Bretagne) de l'Empire colonial.

Dans les parties et chapitres qui suivent, il va apparaître que ces principes vont guider toute la politique coloniale de la Grande-Bretagne jusqu'en 1815.

C. Politique impériale de la Grande-Bretagne dans le monde après 1783

Avant de s'intéresser au cas particulier des colonies canadiennes, il convient de comprendre la politique impériale de la Grande-Bretagne dans un contexte global. Dans quelle mesure l'indépendance américaine change-t-elle la politique impériale de la Grande-Bretagne dans le monde ? Le premier Empire est atlantique et mercantiliste. Il est caractérisé par une période

²⁰⁹ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 246-248

d'exploration et d'implantation de colonies plus ou moins autonomes sur le continent américain et dans les Antilles. Les colons blancs sous domination britannique sont majoritairement britanniques ou d'origine britannique. La Guerre de Sept Ans et la Révolution américaine changent cela : les peuples qui sont placés sous la souveraineté de la Couronne en Irlande, au Canada, en Inde ou dans les Antilles sont majoritairement non blancs, non britanniques voire non protestants. Dans les décennies qui précèdent et qui suivent la Révolution américaine, ces possessions sont gérées en accord avec les principes de la politique coloniale, à savoir de manière à la fois autoritaire et bienveillante.

1. En Irlande

Tour à tour décrite comme « un royaume », « une colonie », « une dépendance » ou plus rarement « une nation »²¹⁰, l'Irlande est une autre région qui pose problème à la Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e siècle. A la fois la première colonie anglaise, elle est aussi un acteur important du développement colonial britannique outre-Atlantique. Au milieu du XVII^e siècle, alors que les colons venus d'Angleterre et d'Écosse continuent à s'installer en Ulster, les Irlandais représentent la majorité des migrants blancs dans les Antilles. Les *indentured servants* et les prisonniers (et notamment les prisonniers de guerre suite à la re-conquête de l'Irlande par Oliver Cromwell) composent la majorité des migrants. Néanmoins, les Indes Occidentales sont également très attractives pour les fils cadets de familles aisées (souvent catholiques) à la recherche d'opportunités que leur terre natale ne peut leur offrir. Au XVIII^e siècle, les migrants irlandais surpassent en nombre les migrants écossais et anglais réunis. On estime à environ 165 000 le nombre de migrants irlandais sur la période allant de 1630 à 1775 et environ 100 000 entre 1775 et 1800. La majorité sont des migrants d'Ulster, presbytériens, dont les ancêtres étaient originaires d'Écosse. En 1790, ces *Scotch-Irish* représentent près de 10% de la population blanche aux Etats-Unis.²¹¹

²¹⁰ Thomas Barlett, "Ireland, Empire and Union, 1690-1801", in Kevin Kenny (ed), *Ireland and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2004, p. 62

²¹¹ Barlett, "Ireland, Empire and Union, 1690-1801", *op. cit.*, p. 61-89 ; Kevin Kenny "the Irish in the Empire", in Kenny (ed), *Ireland and the British Empire, op. cit.*, p. 90-122 ; Nicholas Canny (ed), *Europeans on the Move, Studies on European Migration, 1500-1800*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 113-149 ; David N. Doyle, "The Irish in North America, 1776-1845" in J.J. Lee and Marion R. Casey, *Making the Irish American, History and Heritage of the Irish in the United States*, New York, New York University Press, 2006, p. 175-180 ; Helen Cowan, *British Migration to British North American*, Toronto, University of Toronto Press, 1961, p. 34-36

L'Irlande, conquise et colonisée depuis le XVI^e siècle, n'est pas pacifiée à l'aube de la Révolution américaine.²¹² Vers la fin du XVIII^e siècle, en dépit d'une expansion de l'économie rurale et d'un développement des industries, de nombreuses tensions demeurent palpables et s'accroissent avec la Déclaration d'indépendance des colonies américaines.²¹³ Les Patriotes américains, et notamment Benjamin Franklin, ne manquent pas de souligner les points communs entre les Etats-Unis et l'Irlande où les arguments contre l'oppression britannique trouvent un large écho chez les radicaux déjà opposés au gouvernement. Le gouvernement britannique accorde aux Irlandais de commercer plus librement avec la Grande-Bretagne à partir de 1779. Trois ans plus tard, le « Parlement de 1782 » retrouve le pouvoir de légiférer pour l'Irlande (même si le *Privy Council* conserve son droit de regard sur les lois irlandaises). Enfin, les lois pénales contre les catholiques sont assouplies dans le but d'assurer la loyauté de cette population majoritaire, mais aussi afin de leur permettre de s'enrôler dans une armée impériale qui perd son souffle.

Ces mesures ne sont cependant pas suffisantes, dans les années 1790 l'Irlande est à nouveau en ébullition. Sous l'influence de la Révolution française, les mouvements radicaux gagnent de l'ampleur. En 1791, le club des *United Irishmen* est créé à Belfast. Ces membres sont des réformateurs et des radicaux composés de presbytériens de la classe moyenne, d'anglicans dissidents et de catholiques. Les demandes de réforme des *United Irishmen* sont à la fois nationalistes, voire indépendantistes, radicales et tolérantes envers les différentes dénominations religieuses irlandaises. Les indépendantistes comptent sur l'aide de la France (qui a aidé les rebelles américains dans les années 1770). Cependant, contrairement à ce qui s'est produit outre-Atlantique à partir de 1778, l'aide de la France n'est pas d'une grande ampleur. Un petit millier de soldats tente d'accoster en Irlande, mais ils sont dérouterés par une tempête. Le soulèvement irlandais de 1798 se fait donc quasiment sans le soutien de la France. Par ailleurs, le gouvernement britannique, qui craignait que la France vienne en soutien à l'Irlande (en fait, les préparations militaires rapportées par les espions britanniques étaient destinées à la campagne de Napoléon en Egypte en 1798), avait envoyé des milliers de soldats sur l'île. La rébellion est donc promptement écrasée. Elle convainc le gouvernement que la seule solution pour pacifier l'Irlande est une union parlementaire. En 1800, le

²¹² Edmund Curtis, *A History of Ireland*, London, Routledge, 1995, *passim*. ; René Frechet, *Histoire de l'Irlande*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 (septième édition), *passim*.

²¹³ R.F Foster, "Ascendancy and Union", in R.F.Foster (ed), *The Oxford History of Ireland*, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 148

Parlement irlandais, suite à une campagne de persuasion et de corruption menée par Cornwallis et Castlereagh, vote l'Acte d'Union et est dissout. Au sein du Royaume-Uni, l'Irlande obtient un accès illimité aux colonies et au commerce impérial, cent députés à la Chambre des Communes et trente-deux Lords à la Chambre Haute. Le Premier ministre William Pitt avait laissé entendre que l'Union s'accompagnerait de l'émancipation catholique – face à l'opposition de Georges III et de plusieurs membres de son Cabinet, il finit par démissionner en 1801. Cependant, les problèmes socio-économiques continuent de s'accroître jusqu'à la fin de la période étudiée ici et après. L'Union de 1801 ne permet pas d'apaiser les tensions en Irlande. En 1803 par exemple, le nationaliste Robert Emmet tente de mener une nouvelle rébellion à Dublin. Cette révolte est un échec complet et Emmet sera par la suite arrêté et exécuté.²¹⁴

2. Dans les Antilles et en Afrique

En 1783, les Britanniques possèdent de nombreuses îles dans les Caraïbes : Saint-Christophe (1624), la Barbade (1637), Nevis (1628), Antigua, Montserrat (1632), la Jamaïque (1655), la Dominique, Saint-Vincent, Tobago et la Grenade (1763). Pendant la Guerre d'Indépendance, la France, alliée des colons américains mais surtout ennemie de l'Angleterre, tente de reprendre la Grenade, Saint-Vincent, Saint-Christophe, Montserrat, Nevis et la Dominique mais la Grande-Bretagne les récupère avec le Traité de Paris de 1763 qui met fin au conflit entre les nations européennes. Les Anglais ont commencé à produire de la canne à sucre à la Barbade puis dans les autres colonies antillaises dans les années 1640. Le sucre et ses produits dérivés (le rhum par exemple) deviennent rapidement populaires en métropole et très rentables pour les producteurs (les planteurs), les marchands et l'Etat (à travers les taxes). Les Antilles deviennent le joyau de l'Empire et seront défendues vigoureusement par les Britanniques pendant toutes les guerres du long XVIII^e siècle. La culture et les procédés de distillation de la canne à sucre dans le climat antillais sont néanmoins difficiles : les travailleurs sous contrat (*indentured servants*) blancs sont rapidement considérés comme inaptes. Les planteurs commencent alors à avoir recours à des esclaves africains. Les petits fermiers disparaissent et laissent leur place à des grands propriétaires esclavagistes. Les îles des

²¹⁴ Martin Pugh, *Britain since 1789: a Concise History*, New York: Palgrave, 1999, p. 24-25 ; Frechet, *Histoire de l'Irlande*, *op. cit.*, p. 71-86 ; Foster, "Ascendancy and Union", *op. cit.*, p. 134-173 ; Barlett, "Ireland, Empire and Union, 1690-1801" *op. cit.*, p. 61-89 ; Franck O'Gorman, *The Long Eighteenth Century, British Political and Social History, 1688-1832*, London, Hodder Arnold, 2005, p. 233-241

Caraïbes sont gérées par un gouverneur et une assemblée représentative mais leur stabilité et leur rentabilité repose sur la soumission d'une population noire asservie. C'est en partie ce qui explique le fait que les colons antillais – qui ont pourtant quelques griefs contre le *Stamp Act* – ne se rebellent pas avec les colonies américaines.

Les Anglais fondent la *Company of Royal Adventurers Trading into Africa* en 1660. Moins d'un siècle plus tard, dans les années 1780, les Britanniques sont devenus les leaders mondiaux du commerce des esclaves. Le commerce des esclaves suit un schéma triangulaire : les navires britanniques rejoignent l'Afrique chargés de marchandises pour acheter des esclaves. Ces esclaves sont alors transportés vers les Amériques et les Antilles (le passage du milieu) où ils sont vendus aux planteurs. Les équipages repartent ensuite vers la Grande-Bretagne et transportent des biens coloniaux pour le marché métropolitain (comme le sucre, le tabac, l'indigo, le café etc.). Sur la côte ouest de l'Afrique, les Britanniques implantent des comptoirs de commerce (*trading factories*). Les Britanniques ne s'aventurent pas dans l'intérieur des terres avant la deuxième moitié du XVIII^e siècle ; l'explorateur écossais James Bruce remonte le Nil bleu en 1769 et Mungo Park, un autre Écossais, remonte à la source du Niger en 1795. Les Britanniques ne tentent pas non plus de coloniser l'Afrique (jusque dans les années 1790 pour l'Ouest africain).

En métropole, les horreurs de la traite (et notamment du passage du milieu) révoltent de plus en plus : des sociétés abolitionnistes se forment sous l'impulsion des Quakers et des Évangélistes en Angleterre et en Écosse à partir de 1787. William Wilberforce (MP pour le Yorkshire) mène la campagne au Parlement pendant que d'autres abolitionnistes (comme Thomas Clarkson, Granville Sharp ou l'Écossais Zachary Macaulay) collectent des informations, publient des pamphlets, organisent des boycotts pour sensibiliser et obtenir le soutien du public. Les planteurs et les marchands des Antilles (*West Indian Interest*) défendent avec ardeur leurs intérêts qui, selon eux, font aussi la richesse de la nation. Ils mènent une campagne anti-abolitionniste en Angleterre, en Écosse et à Westminster. Il faudra vingt ans aux abolitionnistes pour convaincre les parlementaires d'abolir la traite (1807) et plusieurs décennies supplémentaires pour supprimer définitivement l'esclavage dans les colonies britanniques (1838).

Ce sont ces abolitionnistes (particulièrement Granville Sharp et Zachary Macaulay) qui vont fonder la première colonie britannique sur la côte ouest de l'Afrique. A la fin des années 1780, ils demandent au gouvernement l'autorisation de fonder une compagnie. Leur objectif est d'établir une colonie, financée par l'Etat, en Afrique. Il s'agit à ce moment là de trouver les solutions pour les quelques centaines de « noirs destitués alors à Londres » en les installant, au frais du gouvernement, en Sierra Leone. Au cours des décennies suivantes, la colonie sera donc utilisée comme un refuge pour les noirs affranchis.²¹⁵

3. En Inde

Les Britanniques sont présents en Inde depuis le début du XVII^e siècle. La Compagnie des Indes orientales a été incorporée en 1600 et établit des comptoirs de commerces (*factories*) à Bombay, Madras et Calcutta. Elle exporte principalement des épices, de la soie et du thé. La Guerre de Sept Ans affaiblit considérablement la présence française en Inde. Par conséquent, à partir de 1765 la Compagnie peut étendre sa domination en Asie : elle ne se limite plus au commerce et acquiert le contrôle de nouveaux territoires, notamment au Bengale. L'extension du pouvoir britannique en Inde se fait en accord avec les élites locales. Ainsi, après la Guerre de Sept Ans, les Moghols donnent l'administration du Bengale à la Compagnie des Indes orientales et les autorisent à prélever des impôts fonciers. Une question fondamentale se pose alors : les revenus générés grâce aux impôts fonciers du Bengale appartiennent-ils à la Compagnie ou à l'Etat ? Le gouvernement britannique n'a pas les moyens de prendre le contrôle de la Compagnie mais refuse de lui laisser profiter seule des richesses du sous-continent asiatique. L'idée que le Cabinet ou le Parlement puissent prendre la main sur une compagnie privée fait également débat dans la Grande-Bretagne de la fin du XVIII^e où les droits de propriété sont sacrés. En 1767, la Compagnie accepte de verser 400 000 livres par an à l'Etat mais garde la contrôle sur ses acquisitions territoriales.

²¹⁵ F.R Augier, S.C. Gordon, D.G. Hall and M. Reckord, *The Making of the West Indies*, London : Longmans, 1969, p. 11-132 ; Richard Sheridan, "the Formation of Caribbean Plantation Society, 1689-1748", in Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, op. cit., p. 417-437 ; J.R. Ward, "The British West Indies in the Age of Abolition, 1748-1815" in *ibid.*, p. 438-462 ; David Richardson, "the British Empire and the Atlantic Slave Trade, 1660-1807", in *ibid* p. 463-487 ; Philip D. Morgan, "The Black Experience in the British Empire, 1680-1810" in *ibid* p. 488-509 ; Iain Whyte, *Scotland and the Abolition of Black Slavery, 1756-1838*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2007, *passim*. ; Anon, *Substance of the Report delivered by the Court of Directors of the Sierra Leone Company to the General Court of Proprietors, on Thursday the 27th March, 1794*, London : James Phillips, 1794, p. 3-4

L'importance du commerce avec l'Inde continue de croître, tout comme celle de la Compagnie. La Compagnie est dotée de pouvoirs politiques, militaires et économiques : si elle venait à faire faillite, les conséquences seraient désastreuses pour l'économie britannique et les revenus de l'Etat. Au début des années 1770 pourtant, la Compagnie est en crise : elle ne parvient pas à vendre les immenses stocks de thé qu'elle a accumulés, les revenus collectés grâce aux impôts fonciers sont moins importants que prévu alors qu'elle continue à verser des dividendes à ces actionnaires. En 1772, les directeurs de la Compagnie pétitionnent le gouvernement pour obtenir un prêt d'un million et demi de livres pour éviter la banqueroute. Dans le même temps, des rapports sur les abus et extorsions des employés et des « nababs » de la compagnie amènent la Chambre des Communes à mettre en place une commission d'enquête sur les pratiques de la Compagnie en Inde. Ces événements donnent le *Regulating Act* de 1773 qui instaure une cours de justice royale à Calcutta afin de prévenir les abus et la corruption. Lord North tente ainsi de séparer les affaires commerciales des questions administratives et judiciaires. Le gouvernement de North resserre les pouvoirs au sein de la Compagnie (les directeurs sont à présent élus pour quatre ans et non annuellement) et en Inde : le Bengale, Bombay et Madras ne sont plus gérés par conseil mais par un gouverneur général, assisté par un conseil. En outre, les agissements de la Compagnie sont davantage surveillés car la loi met en place des commissions parlementaires et le gouvernement demande que les dépêches indiennes soient transmises au ministre. Si North et le Parlement décident que tous les territoires acquis par traité ou par conquête appartiennent à l'Etat, le gouvernement ne prend pas en charge la gestion administrative desdits territoires en Inde.

Cependant, pendant la crise américaine, les affaires de l'Inde sont mises de côté et les abus et dysfonctionnements continuent. Les richesses de l'Inde ont accru en importance pour l'économie métropolitaine – elles gagnent encore en conséquence après la perte des treize colonies, mais les problèmes s'accumulent. Les directeurs ne parviennent pas à régler les tensions entre leurs employés en Inde ; des factions se créent et mènent à des conflits armés avec les populations locales. La stratégie d'acquisition militaire du gouverneur général Warren Hastings (1773-1785) inquiète à Londres où l'on craint qu'Hastings se prenne pour « un Alexandre » (sous entendu le Grand) et oublie la vocation commerciale de la Compagnie. La façon dont les activités commerciales sont gérées inquiète les milieux économiques alors que le traitement des populations locales alimente les critiques des lobbies humanitaristes. Pour certains hommes politiques, comme Edmund Burke, la présence britannique en Inde est

devenue despotique et détruit l'économie et les sociétés autochtones. Burke et les Whigs seront d'ailleurs en première ligne pour attaquer Warren Hastings et l'accuser de corruption. En plus de tout cela, la Compagnie rencontre à nouveau des problèmes financiers dans les années 1780. La Compagnie redemande l'aide de l'Etat, qui, à nouveau, tente de la réformer. L'*India Act* proposé par le Whig Charles James Fox a pour objectif de prendre le contrôle de la Compagnie : il n'y parviendra pas car George III, qui souhaite détruire la coalition Fox-North, s'y oppose publiquement.

En 1784, avec l'*India Act* du nouveau Premier ministre William Pitt (et son « bras droit » l'Écossais Henry Dundas), l'ingérence de l'Etat dans les affaires de la Compagnie se resserre. La loi crée le *Board of Control*, un organe public, dont le président est nommé par le gouvernement, qui a pour objectif de superviser la Compagnie des Indes. Ses membres prennent en charge la supervision des politiques civiles, militaires et foncières. Dans les faits, le gouverneur général devient un agent du gouvernement et les forces armées de la Compagnie sont de plus en plus commandées par le gouvernement à Londres. Le Parlement surveille aussi de plus près les agissements des officiels britanniques en Inde comme on peut le voir dans la mise en accusation d'Hastings. Hastings sera cependant acquitté à l'issue d'un procès qui va durer plus de sept ans (1788-1795). La Compagnie garde le contrôle de ses affaires commerciales et son pouvoir de patronage mais l'imbrication des activités commerciales (gérées par la Compagnie) et des revenus fiscaux (supervisés par l'Etat) amène le gouvernement à s'ingérer davantage dans le commerce indien. L'enchevêtrement de l'empire commercial et territorial est tel que le gouvernement ne parvient pas à trouver de solution légale pour séparer les deux. Lorsque la charte de la Compagnie est renouvelée en 1793 et en 1813, le système en place est maintenu : la Compagnie gère les affaires de l'Inde, le gouvernement supervise mais s'ingère, graduellement, davantage en Inde. Par exemple, le monopole de la Compagnie est levé en 1793 : des marchands privés sont dès lors autorisés à commercer en Inde. Le gouvernement va s'y engager encore plus pendant les Guerres napoléoniennes et envoyer des troupes pour évincer les tentatives militaires françaises en Inde. En 1815, l'ascendance britannique en Inde est complète.²¹⁶

²¹⁶ H.V. Bowen, "British India, 1765-1813: the Metropolitan Context" in Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, op. cit., p. 553-575 ; Marshall, *The Making and Unmaking of Empire*, op. cit., p. 207-272 ; Mark Naidis, *The Second British Empire, 1783-1965*, Merlo Park, California: Addison-Wesley Publishing Cie, 1970, p. 8-20

4. En Nouvelle-Galles du Sud

L'expansion britannique à la fin du XVIII^e siècle s'étend aussi au Pacifique. Au XVI^e siècle, les Européens croyaient en l'existence d'une *terra australis incognita* ; un large continent de l'hémisphère sud où les terres seraient riches et fertiles. Les Hollandais sont les premiers à lancer des explorations dans le Pacifique sud sous le commandement du navigateur et boucanier anglais, William Dampier (1651-1715) qui explore la Nouvelle-Hollande. Ces explorations sont cependant coûteuses et dangereuses. Ce n'est qu'un siècle plus tard que les Français et les Britanniques s'engagent à nouveau dans la découverte du Pacifique. Le navigateur et officier anglais James Cook, encouragé par la *Royal Society of London for the Improvement of Natural Knowledge*, mène plusieurs expéditions entre 1770 et 1779. Dans le Pacifique sud, il découvre, revendique et cartographie la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Galles du Sud au nom de la Couronne britannique.

Cette découverte va s'avérer importante pour la Grande-Bretagne après la perte des colonies américaines. Les juges britanniques condamnent chaque année environ un millier de prisonniers à être déportés : avant la Révolution, ils sont envoyés dans les colonies américaines. Après la Déclaration d'Indépendance, les prisonniers ne peuvent plus être envoyés dans ces colonies et sont emprisonnés à bord de navires sur la Tamise, à Portsmouth et à Plymouth. Ces *hulks* sont néanmoins de plus en plus surpeuplés et le gouvernement cherche une solution dans l'Empire. Des propositions pour établir une colonie pénale au Canada ou en Afrique sont évoquées mais c'est le site de Botany Bay qui aura la préférence en 1786. L'idée d'établir une colonie pénale dans les provinces canadiennes est vite abandonnée devant l'hostilité des autorités locales. Soutenu par Joseph Banks, aristocrate anglais qui a participé au premier voyage de Cook au début des années 1770, président de la *Royal Society* et conseiller ministériel, le projet de colonie pénale de Botany Bay doit permettre aux Britanniques de s'implanter dans le Pacifique (toujours dans ce contexte de compétition contre la France), d'augmenter le commerce britannique (et notamment la production de lin pour la marine ou la pêche de baleines) et de résoudre le problème de surpopulation carcérale. La première flotte, transportant un peu moins de 800 prisonniers, quitte Portsmouth en mai 1787. Officiers, soldats et prisonniers arrivent en janvier 1788 et s'implante sur le site de Sydney. Un deuxième contingent arrive en 1790. Après 1798, des rebelles irlandais sont envoyés par centaines dans la colonie. Les débuts de la colonisation britannique de la future Australie sont difficiles ; les autochtones, décimés par les maladies

européennes (notamment la petite vérole), ne montrent que peu de résistance face à l'implantation britannique mais les conditions de vie des colons sont rudes et le taux de mortalité est important. Pour autant, les terres sont fertiles et la colonie se développe petit à petit.²¹⁷

Certains historiens ont remis en question la volonté impérialiste et colonisatrice des autorités britanniques dans l'envoi de prisonniers en Nouvelle-Galles du Sud.²¹⁸ Mais l'opinion qui prévaut est bien qu'il s'agissait de coloniser de nouveaux territoires afin de continuer à développer le commerce britannique tout en résolvant les problèmes de congestion des prisons en métropole.²¹⁹

5. 1783 : un tournant dans la politique coloniale ?

L'année 1783 marque-t-elle un tournant dans la politique coloniale ? Le changement du premier au deuxième Empire est lent et progressif. Les historiens ne s'accordent pas sur une date qui marquerait le changement. L'historien P. J. Marshall rappelle d'ailleurs que des éléments caractéristiques de l'ancien empire persistent au sein du nouvel empire jusque tard dans le XIX^e siècle.²²⁰ Ainsi, la politique impériale de la Grande-Bretagne dans le monde à partir de 1783 reste dans la continuité de ce qui se fait depuis plusieurs siècles. Il s'agit de mettre en œuvre les principes fondamentaux de la politique impériale, à savoir la protection du commerce pour le bénéfice de la métropole, la défense des colonies pour la gloire de la mère-patrie et diffuser le modèle britannique et protestant dans le monde. C'est un modèle qui reste utilitariste et mercantiliste. Les dirigeants britanniques poursuivent également la centralisation des pouvoirs et le contrôle plus strict des colonies mis en place depuis le milieu du XVIII^e siècle. Depuis 1748 au moins on remarque que la métropole évolue clairement vers un contrôle autocratique et centralisé de ses possessions outre-mer, qu'il s'agisse de l'Inde, de

²¹⁷ Frank G. Clarke, *The History of Australia*, London : Greenwood Press, 2002, p. 21-41 ; Gordon Beckett, *A Collection of Essays on the Colonial Economy of New South Wales*, Singapore : Trafford publishing, p. 269 ; Glyndwr Williams "the Pacific : Exploration and Exploitation", in Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, op. cit., p. 575-598

²¹⁸ Mollie Gillen, "The Botany Bay Decision, 1786: Convicts, Not Empire", *The English Historical Review*, vol. 97, No. 385, Oct. 1982, p. 740-766

²¹⁹ Allan Frost, "Botany Bay: An Imperial Venture of the 1780s", *The English Historical Review*, vol. 100, No. 395, Apr. 1985, p. 309-330 ; *The Edinburgh Review*, volume II, 1803, p. 30-42

²²⁰ P. J. Marshall, "Britain without America – A Second Empire?", in Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, op. cit., p. 577 ; Marshall, "the First British Empire", op. cit., p. 43-53

l'Irlande, ou comme je le détaillerai dans le chapitre suivant, du Canada. La politique britannique devient de plus en plus expansionniste. La politique étrangère de la Grande-Bretagne en temps de guerre a pour objectif de préserver l'Empire existant et d'acquérir de nouveaux territoires.²²¹ Comme pendant les conflits précédents, les Britanniques acquièrent de nouveaux territoires pendant les guerres contre la France. Ainsi, la Grande Bretagne ajoute l'île de Vancouver (1793), la Guyane (1796) et le Cap de Bonne Espérance (1795, 1806) à ses possessions. Les traités de Vienne et de Paris (1815) font émerger la Grande-Bretagne en tant que puissance suprême incontestable sur les mers et sur les quatre continents. Avec ces traités, le nombre de colonies appartenant à la Couronne britannique passe de 26 en 1792 à 43 en 1816. La plupart de ces acquisitions sont des petites îles à valeur stratégique, mais l'acquisition définitive de territoires comme le Cap, Sainte-Lucie, Ceylan ou Malte est importante d'un point de vue stratégique et commercial – il faut également ajouter les gains territoriaux en Inde faits par la Compagnies des Indes Orientales.²²² La Grande-Bretagne commence également à étendre ses zones d'influence commerciale en Amérique latine, notamment le Brésil.

Cependant, à mesure que les Britanniques étendent leur autorité sur des peuples étrangers, cette politique se veut aussi bienveillante et tâche de « s'adapter » aux conditions locales.²²³ Un des effets importants de la Révolution américaine réside dans l'attention des dirigeants britanniques à prendre en compte les désirs des colons qu'ils gouvernent depuis la métropole. On pourrait alors parler d'un impérialisme bienveillant et d'un autoritarisme éclairé. Quelles sont les conséquences de cette posture – mélange de principes anciens et de conditions nouvelles – sur la politique pour les colonies canadiennes ?

²²¹ Jeremy Black, *A System of Ambition? British Foreign Policy, 1660-1793*, London and New York: Longman, 1991, p. 89-100 ; Burke, *Old World, New World*, *op. cit.*, p. 98. ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, *op. cit.*, p. 427-433 ; Porter and Low (eds), *The Oxford History of the British Empire, Volume III*, *op. cit.*, *passim.* ; Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 81

²²² Bowle, *The Imperial Achievement*, *op. cit.*, p. 233 ; Duffy "World Wide War and British Expansion, 1793-1815", *op. cit.*, p. 206 ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, *op. cit.*, p. 427-433 ; Mark Philp, "The British response to the threat of invasion, 1797-1815", in Mark Philp (ed), *Resisting Napoleon: Response to the Threat of Invasion, 1797-1815*, Aldershot : Ashgate, 2006, p. 20

²²³ Voir par exemple, Bayly, *Imperial Meridian*, *op. cit.*, Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*

D. Les conséquences immédiates de la Révolution américaine sur la gestion des colonies canadiennes (c.1783-1785)

En avril 1783, suite à la défiance du Parlement sur le Traité de Paris, l'administration Shelburne doit démissionner. Charles James Fox et Lord North s'allient afin d'obtenir la majorité au Parlement. Le roi déteste viscéralement Fox et fait tout pour détruire la coalition à l'aide du jeune William Pitt. Il y parvient en décembre 1783 grâce à son opposition à l'*India Bill* de Fox. William Pitt est nommé Premier ministre et confirme son poste avec les élections générale de 1784.²²⁴ Fin 1783, lorsque William Pitt, qui n'a alors que 24 ans, forme son premier Cabinet, on ne se bouscule pas pour en faire partie car nombreux sont ceux qui pensent que ce gouvernement ne tiendra pas et sera rapidement renversé. Le Premier ministre nomme d'abord Lord Temple (le frère de Lord Grenville, son cousin) au poste de secrétaire d'Etat à l'Intérieur. Il démissionne cependant au bout de quelques jours seulement.²²⁵ Pitt se tourne ensuite vers Lord Sackville (Lord George Germain) qui refuse son offre.²²⁶ C'est dans ce contexte que Lord Sydney (le beau-père du frère de William Pitt) prend ses fonctions de secrétaire d'Etat pour rendre service.²²⁷

En Amérique du Nord, la situation de l'administration est un peu plus stable, mais pas pour longtemps. Le gouverneur de Québec depuis 1778, Frederick Haldimand est toujours en poste en 1783. Il a jusqu'alors mené une politique très stricte dans la province et est critiqué pour son autorité presque despotique. Il prend congé fin 1784.²²⁸ La province est alors administré par un lieutenant-gouverneur (d'abord Henry Hamilton, puis, à partir de novembre 1785, Henry Hope). En Nouvelle-Écosse, le lieutenant-gouverneur John Parr a été nommé en 1782 – et garde ses fonctions jusqu'à sa mort en 1791. Le gouverneur de l'Île Saint-Jean, Walter Paterson, nommé en 1770 sera rappelé en 1786.²²⁹

²²⁴ J. Stephen Watson, *The Reign of George III, 1760-1815*, Oxford : Clarendon Press, 1960, p. 266-267 ; Hague, *William Pitt the Younger, op. cit.*, p. 141-152 ; p. 265

²²⁵ Hague, *William Pitt the Younger, op. cit.*, p. 150-151

²²⁶ Nelson, *The Home Office, 1782-1801, op. cit.*, p. 14

²²⁷ Orde à Shelburne, 23 décembre 1783, cité dans Nelson, *The Home Office, 1782-1801, op. cit.*, p. 15

²²⁸ Sydney à Haldimand, 10 avril 1784, NAC, Q23, p. 70 ; Wrong, *Canada and the American Revolution op. cit.*, .346-349 ; Stuart R. J. Sutherland, Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, « Haldimand, Sir Frederick », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, Université Laval/University of Toronto, 2003– < http://www.biographi.ca/fr/bio/haldimand_frederick_5F.html > consulté le 26 juin 2017

²²⁹ voir annexe 2

Dans ce contexte relativement instable, les ministres à Londres et les officiels dans les colonies nord-américaines doivent cependant faire face à de nombreux défis, anciens et nouveaux.

1. Etat des colonies canadiennes en 1783

A partir de 1783, l'Empire britannique en Amérique du Nord se limite à la Terre de Rupert sur la Baie d'Hudson, aux provinces maritimes (Terre-Neuve, l'Île Saint-Jean, la Nouvelle-Écosse) et de Québec.

La province de Québec

En 1783, la province de Québec appartient aux Britanniques depuis vingt ans. En 1763, ils ont acquis un territoire certes stratégique dans le commerce des fourrures et pour l'ascendance de la Grande-Bretagne sur la France en Amérique du Nord mais très peu développé et peu peuplé. Malgré les efforts, plus ou moins soutenus, de la Grande-Bretagne pour développer le potentiel canadien et les progrès faits en deux décennies, la colonie canadienne reste, à la fin de la Guerre d'Indépendance, bien en retard d'un point de vue démographique, agricole et économique comparée aux anciennes colonies américaines. En effet, si la population de la province a doublé depuis la fin de la Guerre de Sept Ans, le gouverneur Haldimand ne recense en 1783 que 113 000 habitants (près de 30 fois moins qu'aux États-Unis).²³⁰ La très grande majorité de la population est francophone. Les « anciens sujets » des treize colonies ne se sont pas précipités pour prendre possession des terres dans la province malgré incitations de Londres. Quelques vétérans et des catholiques des Hautes Terres d'Écosse sont installés dans la région mais la minorité anglophone est concentrée dans les centres urbains de Québec et Montréal.

Néanmoins, les marchands britanniques (des treize colonies ou de Grande-Bretagne) sont particulièrement actifs et vont beaucoup œuvrer pour le développement commercial de la province de Québec. Après la conquête du Canada, l'énergie et le capital des marchands anglophones permettent d'augmenter considérablement les exports de fourrures. L'industrie de la pêche est également en plein développement : les exportations de poissons et d'huile de

²³⁰ Le premier recensement aux États-Unis a lieu sept ans plus tard, en 1790.

baleines et de phoques augmentent également. Cependant, les pêcheries sont dominées par les *New Englanders* : l'industrie est donc en crise tout au long de la Révolution. Le système commercial et financier progresse tout au long de deux décennies qui séparent l'acquisition du Canada et la perte des colonies américaines : le système de crédit et des compagnies marchandes se développent et les espèces circulent davantage. Les systèmes de communication (routes terrestres et maritimes, postes) sont améliorés. Néanmoins, le commerce canadien en 1783 est encore rudimentaire sous de nombreux aspects. La circulation du papier-monnaie n'en est qu'à ses prémices. La navigation des routes maritimes, jonchées de rapides et de chutes, reste dangereuse. Les routes sont plus nombreuses mais dans un état délabré à la fin de la guerre. Pour les marchands anglophones, le commerce est limité par l'instabilité du système judiciaire, qui mélange droit anglais et droit français : la minorité mercantile se sent mal protégée, ce qui constitue un frein au développement du commerce.

Les habitants de la Nouvelle-France fabriquaient eux-mêmes leurs faïences et tissaient eux-mêmes leurs vêtements. Ces habitudes sont découragées par le gouvernement et les officiels britanniques : en effet, dans le système mercantiliste, les colonies doivent être un marché pour les biens manufacturés de métropole. Puisque la Grande-Bretagne exporte poteries et tissus, les colons sont incités à se tourner vers d'autres activités qui ne sont pas en compétition avec la métropole. Le gouvernement mène une politique d'encouragement (à travers un système de primes) de la culture du chanvre et du lin et pour l'exportation de bois de construction qui servent dans les chantiers navals. Il encourage également les forges et la production de potasse (*potash* et *pearl ash*) qui sert pour le blanchiment des textiles. Les résultats de ces efforts sont mitigés en 1783. Une classe d'artisan existe cependant. On trouve en outre au Canada des bouchers, des boulangers, des cordonniers, des selliers, des tanneurs, des bijoutiers, des horlogers, des forgerons, des sculpteurs et des maçons. Les métiers dans la construction sont les plus demandés (notamment à Québec qui a été détruite lors du siège de 1759).

La société canadienne de la fin du XVIII^e siècle reste majoritairement rurale et son économie agricole. L'agriculture se développe mais les modes de cultures des « nouveaux sujets » restent rudimentaires, voire archaïques. Les Canadiens cultivent du blé, du maïs, des pois et de l'orge. La culture de légumes potagers et les vergers sont très peu répandus. Ils possèdent des bovins, des ovins, des volailles, cochons, bœufs et chevaux. Ils exportent du blé vers la

Grande-Bretagne, les colonies et, dans une moindre mesure, vers d'autres pays européens. En échange, ils reçoivent de métropole et des autres colonies britanniques des biens manufacturés (qui servent particulièrement dans la traite des fourrures – les commerces de détail sont encore mal implantés), du rhum, de la mélasse, du sucre, du café et du vin.²³¹

Les provinces maritimes

Avant 1783, les provinces maritimes ne sont guère beaucoup plus développées que celle de Québec. A Terre-Neuve, la population est en nette augmentation (environ 12 000 en hiver, le double en été) mais l'île n'est pas une colonie de *settlement*. La majorité des habitants sont des hommes seuls, liés à l'industrie de la pêche. Ils sont soit marchands, soit propriétaires de bateaux de pêches, soit travailleurs sous contrat. Une grande majorité de ces hommes engagés dans les pêcheries sont des Irlandais – que le gouverneur Hugh Pallister décrit comme alcooliques et turbulents.

La Nouvelle-Écosse a été l'objet de projets de colonisation financés par le gouvernement dans les années 1740 et jouit d'une assemblée coloniale depuis 1758. Par ailleurs, entre 7 et 8000 colons de Nouvelle-Angleterre sont venus s'installer en Nouvelle-Écosse à partir de 1758. Ils y ont établis des communautés (agricoles ou de pêcheurs) mais la plupart de ces migrants, aidés par le gouvernement (qui les aide à se relocaliser et leur offre des terres) n'ont pas de capitaux pour développer l'économie de la province. Ils amènent avec eux le courant religieux évangéliste du « Grand Réveil » des années 1740-1750. Néanmoins, la plupart sont déçus par cette région qu'ils surnomment « Nova Scarcity » et retournent en Nouvelle-Angleterre. La Nouvelle-Écosse est en fait riche en ressources naturelles mais dépend des subsides de l'Etat pour maintenir son commerce et pour son fonctionnement administratif. Avant la Révolution américaine, la colonie est peu peuplée. Les fermes sont éparpillées ; il existe quelques communautés d'Acadiens qui, autorisés à revenir dans leur région natale à partir de 1763, s'installent dans les parties reculées de la province. Il existe également des communautés de pêcheurs qui, comme à Terre-Neuve, sont dominées par des hommes seuls qui ne restent pas de manière permanente. Pendant la Révolution, la Nouvelle-Écosse, qui subit régulièrement les attaques des corsaires américains, est souvent coupée du commerce extérieur : les périodes de pénuries alimentaires sont courantes. La détresse devient plus prégnante à mesure que la

²³¹ Isabel Craig, *Economic Conditions in Canada, 1763-1783*, MacGill University, 1937, *passim*.

métropole envoie des troupes sur le continent car la présence de nombreux soldats fait augmenter les prix et crée de l'inflation.

La Nouvelle-Écosse, comme l'Île Saint-Jean (qui devient une colonie séparée de la Nouvelle-Écosse en 1768), sont sous-développées notamment parce que des millions d'arpents de terre ont été alloués à des grands propriétaires. Une majorité d'entre eux ne sont en fait rien de plus que des spéculateurs terriens qui attendent que les terres attenantes soient développées pour revendre leur lot à bon prix. Certains propriétaires (comme le Lord Avocat pour l'Écosse Sir James Montgomery²³²) font des efforts pour coloniser et travailler leurs propriétés outre-Atlantique. Mais en 1775, l'Île ne compte que 1500 habitants (qui viennent en majorité de Grande-Bretagne). La plupart paie également les *quitrents* dus à la Couronne, mais au cours de la Guerre d'Indépendance, les arriérés s'accumulent et les coûts de l'administration civile sont de moins en moins couverts par les impôts coloniaux. En 1783, les colonies maritimes sont donc sous-développées et en proie à des crises alimentaires et économiques.²³³

1783 : un tournant dans l'histoire des colonies canadiennes

La Révolution américaine va bouleverser l'histoire, l'économie, la politique et la démographie des colonies canadiennes. Les provinces de Québec et des maritimes restent loyales. Au Canada, cette loyauté se traduit plutôt par la neutralité de la majorité francophone. La Nouvelle-Écosse est hésitante au début du conflit mais ne se rallie finalement pas à la cause des rebelles : la région est trop dépendante de la métropole pour envisager son indépendance. En outre, les colons qui y ont reçu des terres de la Couronne en des termes très avantageux ne sont pas enclins à rejeter la monarchie. C'est donc dans ces régions que les colons américains restés fidèles à la Couronne britannique vont se réfugier, avec l'aide de la marine britannique qui procède à l'évacuation de ces familles par le port de New York. Ils commencent à arriver à partir de 1778 et affluent en nombre à partir du début des années 1780 – après la défaite des Britanniques et la signature du Traité de Paris qui reconnaît l'indépendance des treize colonies. 40 000 Loyalistes arrivent pendant et après la guerre : 30 000 s'installent en Nouvelle-Écosse, 8000 (au plus) dans la province de Québec, 1000 à Cap Breton et 750 sur

²³² voir partie III, chapitre 9

²³³ J.M. Bumsted, "1763-1783, Resettlement and Rebellion", in Philip Buckner and John Reid (eds), *The Atlantic Region to Confederation, A History*, Toronto : University of Toronto Press, 1994, p. -156-183 ; Conrad and Hillier, *Atlantic Canada: A History*, op. cit., p. 87-96

l'île Saint-Jean.²³⁴ Ces arrivées massives d'anglophones, britanniques d'origine ou de naissance, vont commencer à changer profondément le caractère démographique du Canada.²³⁵

2. Installation des Loyalistes et réorganisation des provinces maritimes

Le sort des Loyalistes et les relations commerciales sont ainsi les préoccupations principales de Londres à la fin de la Guerre d'Indépendance. Ces deux questions sont traitées par le secrétaire d'Etat Sydney en collaboration avec le *Board of Trade*, où siègent les piliers de l'administration Pitt, comme Dundas, Grenville, Jenkinson ou Yorke. La question des Loyalistes est également abordée au Parlement.

Installation des Loyalistes

Les conséquences de la Guerre d'Indépendance, et notamment l'arrivée des Loyalistes, forcent Londres à s'investir davantage dans la colonisation des possessions canadiennes. Alors que les ministres sont obnubilés par le contrôle des dépenses, au début de la période qui nous occupe ici, les provinces canadiennes sont surtout une source de dépenses considérables pour le gouvernement britannique. Le traité de paix avec les Etats-Unis stipule que les Américains doivent compenser les Loyalistes réfugiés dans les provinces britanniques pour la perte de leurs possessions matérielles. Néanmoins, le faible gouvernement central créé aux Etats-Unis par les Articles de Confédération ne parvient pas à imposer aux états fédérés le respect de cette clause.²³⁶ Avec les Loyalistes, la gestion économique des colonies est

²³⁴ Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, op. cit., p. 106 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, op. cit., p. 249 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, op. cit., p. 53-55 ; Bumsted, *The People of Canada : a Pre-Confederation History*, op. cit., p. 166-167

²³⁵ En outre, parmi ces Loyalistes, il y avait de très nombreux noirs. En effet, à partir de 1775, suite à la proclamation du gouverneur Dunmore, qui promet de rendre leur liberté aux esclaves noirs qui combattront pour la Couronne, de nombreux esclaves s'engagent du côté des Britanniques. La promesse est renouvelée en 1779 et un « régiment éthiopien » est créé en 1782. En 1783, comme les Loyalistes blancs, ils doivent quitter les Etats-Unis pour le Canada et la Nouvelle-Écosse, mais ils n'y trouvent pas satisfaction et environ un millier d'entre eux décide de quitter le continent nord-américain pour la nouvelle colonie de Sierra Leone. Les chiffres varient largement certains historiens dénombrent environ 3000 Loyalistes noirs, alors que d'après les archives nationales britanniques, ils étaient 14000. Bumsted *The People of Canada : a Pre-Confederation History*, op. cit., p. 166 ;

<http://www.nationalarchives.gov.uk/pathways/blackhistory/work_community/loyalists.htm> consulté le 30 août 2014

²³⁶ Mary Jasanoff, "The Other Side of Revolution: Loyalists in the British Empire", *The William and Mary Quarterly*, Third Series, vol 65, No2, April 2008, p. 215

différente : le sens du devoir et la nécessité patriotique de récompenser leur loyauté prennent le pas sur l'obligation de limiter les dépenses.²³⁷ L'image des Loyalistes à Londres est particulièrement positive et leur loyauté et leur service envers la Couronne justifient les dépenses immenses consenties pour leur venir en aide. Les notions de mérite, de bien-être et de devoir de la métropole envers ses « pauvres gens » qui ont tout perdu pour la défense de la Couronne sont omniprésentes dans la correspondance coloniale de Sydney mais aussi au Parlement – la seule question qui fait débat à Westminster concerne la manière de leur venir en aide : certains pensent qu'il faut forcer les Etats-Unis à respecter l'article V du traité de paix, d'autres, plus majoritaires, assurent que l'Etat doit compenser et aider les Loyalistes.²³⁸

Le 16 juillet 1783, Londres transmet de nouvelles instructions royales au Gouverneur Haldimand à ce sujet. Ces instructions stipulent que le gouverneur, son conseil et le *Surveyor General* doivent mesurer et répartir les terres afin de récompenser les Loyalistes et les soldats qui ont servi en Amérique du Nord et qui souhaitent s'y installer. Londres laisse le choix des emplacements et le soin de la distribution aux autorités locales mais fixe les règles d'acréage. Le modèle est similaire à celui mis en place à la fin de la Guerre de Sept Ans et s'inspire du *headright system* des premières colonies anglaises. Une seigneurie ou un fief ne peut excéder 500 acres ; un chef de famille a le droit à 100 acres et 50 acres supplémentaires pour chaque membre de sa famille ; les officiers peuvent prétendre à 200 acres, les soldats à 100 acres. Ils doivent par ailleurs faire vœux d'allégeance à la Couronne.²³⁹ Les intentions de la Couronne sont exprimées très clairement :

Whereas many of Our Loyal Subjects Inhabitants of the Colonies and Provinces, now the United States of America are desirous of retaining their Allegiance to Us, and of living in Our Dominions, and for this purpose are disposed to take up and improve Lands in Our Province of Quebec ; and We being desirous to encourage Our said Loyal Subjects in such their Intentions, and to testify Our Approbation of their loyalty to Us, & Obedience to Our Government, by allotting Lands for them in Our said Province [...]²⁴⁰

il s'agit de récompenser les Loyalistes américains pour leur « loyauté » et leur « obéissance » par des dons de terres. C'est une marque de distinction royale.

²³⁷ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p. 123

²³⁸ Sydney à Haldimand, 7 juin 1784, NAC, Q23, p. 102 ; Sydney à Hamilton, 27 avril 1785, NAC, Q24, p. 212 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 438 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 16 ; Sydney à Parr, 14 septembre 1787, NAC, A109, p. 132 ; *The Parliamentary History*, volume xxvii, p. 507, 610-619

²³⁹ Additional instructions, 16 juillet 1783, in *RCCA 1904*, p. 264-265

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 264

Ainsi, tout est fait pour les accommoder. Sydney rappelle régulièrement aux gouverneurs et lieutenants-gouverneurs que les Loyalistes doivent être bien traités. Le gouvernement cherche à « contribuer, par tous les moyens possibles, à la convenance et au confort de Ses Sujets loyaux et fidèles » : cela passe par la création du Nouveau-Brunswick (et d'une assemblée élue) mais surtout par des dépenses impériales. Une commission est mise en place pour évaluer et compenser leurs pertes. Sydney met à disposition des navires de la Couronne pour leur transport et fait envoyer des provisions et des outils pour qu'ils puissent s'installer dans les territoires non colonisés et exploiter leurs ressources. Le secrétaire d'Etat tente d'expliquer que le gouvernement n'avait pas l'intention de subvenir aux besoins des Loyalistes pendant plusieurs années, mais il y est contraint sous la pression des demandes et des besoins des nouveaux colons. Toutes ces décisions sont validées par le Trésor. Au départ, en 1784, la distribution des provisions et des articles pour la culture des terres est laissée à la discrétion du gouverneur mais rapidement, le ministère reprend le contrôle en indiquant comment répartir les provisions à nouveau envoyées en 1785. Sydney met un terme aux aides financières en 1787 – il rappelle la « disposition bienveillante de Sa Majesté » envers les Loyalistes mais souligne également les « dépenses immenses » déjà consenties.²⁴¹ Au regard des sommes débloquées (environ 3 millions de livres sur six ans),²⁴² Sydney attend beaucoup de l'installation de ces milliers de Loyalistes dans les provinces britanniques. Il est confiant et pense que rapidement, les colonies seront « florissantes » et feront « la jalousie des citoyens des Etats-Unis. »²⁴³ Les Loyalistes feront en effet beaucoup pour le développement économique, agricole et politique des colonies canadiennes.²⁴⁴

Après la fin des aides financières et matérielles, seules des allocations de terres « favorables » continueront d'être accordées aux Loyalistes. En d'autres termes, tous ont droit à une

²⁴¹ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 61 ; Sydney à Parr, 25 août 1784, NAC, A105, p. 203 ; Sydney à Parr, 29 mai 1784, NAC, A105, p. 36-37 ; Sydney à Parr, 7 juin 1784, NAC, A105, p. 38 ; Sydney à Parr, 5 octobre 1784, NAC, A106, p. 16 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 6 janvier 1785, NAC, A107, p. 12 ; Sydney à Hamilton, 27 avril 1785, NAC, Q24, p. 212 ; Napean à Hope, 5 août 1785, NAC, Q25, p. 33 ; Napean à Hope, 22 août 1785, NAC, CO42/17, p. 94 ; Sydney à Carleton ; 27 août 1785, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 438 ; Sydney à Parr, 5 avril 1787, NAC, A109, p. 19-20 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 24

²⁴² Jasanoff, «The Other Side of Revolution: Loyalists in the British Empire», *op. cit.*, p. 215. Différents sites proposent des calculateurs d'inflation : aujourd'hui 3 millions de livres sterling de 1789 équivalent à environ 400 millions de livres. Voir par exemple < <http://inflation.stephenmorley.org/> > consulté le 2 février 2016

²⁴³ Sydney à Campbell, 8 mars 1785, NAC, A107, p. 19 ; Sydney à Parr, 8 mars 1785, NAC, A107, p. 24-25

²⁴⁴ Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 51

allocation de terre en socage libre (conformément à la coutume britannique) et sont exemptés de *quit rents* pendant dix ans, quelque soit la province dans laquelle ils choisissent de s'installer. Le système d'allocation de terres pour les régiments loyalistes est également le même dans toutes les provinces (entre 50 et 1200 acres, des provisions et des outils agricoles).²⁴⁵ Ce système est similaire à celui mis en place à la fin de la Guerre de Sept Ans.²⁴⁶

Création du Nouveau-Brunswick

Les Loyalistes se considèrent (et se revendiquent) comme des sujets britanniques et font valoir leur droit à jouir des libertés personnelles et constitutionnelles comme les métropolitains. Ils demandent à être représentés par une assemblée, dont ils bénéficiaient dans les anciennes colonies américaines. En Nouvelle-Écosse, les Loyalistes s'installent dans l'intérieur des terres, loin de la capitale, Halifax ; ils sont donc mal représentés dans les institutions coloniales. La question est rapidement réglée par Londres : un *Order in Council* (qui ne donne donc pas lieu à un débat au Parlement), daté du 14 mai 1784, sépare la Nouvelle-Écosse en deux provinces et crée ainsi le Nouveau-Brunswick, qui bénéficie d'une assemblée.²⁴⁷ Sur la demande de Sydney, le comité qui remplace le *Board of Trade* (où il est également présent) se charge de préparer le mode de gouvernement, les instructions et les dépenses prévues pour l'administration de cette nouvelle province. Sydney et les autres membres du conseil reprennent le modèle en place en Nouvelle-Écosse pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick (à savoir un gouverneur, un conseil et une assemblée) et pour les instructions au lieutenant-gouverneur, Thomas Carleton.²⁴⁸ Le gouvernement britannique garde ainsi le modèle des anciennes colonies dans la réorganisation des provinces britanniques.

²⁴⁵ Sydney à Haldimand, 7 juin 1784, NAC, Q23, p. 102 ; Sydney à Parr, 11 mars 1785, NAC, A107, p. 43-45 ; Sydney à Hope, 22 août 1785, NAC, Q25, p. 40 ; Sydney à Carleton, 15 décembre 1785, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Parr, 21 avril 1786, NAC, A108, p. 109 ; Sydney à Dorchester, 26 août 1786, NAC, Q26A, p. 451 ; Sydney à Parr, 5 avril 1787, NAC, A109, p. 21 ; Order in Council, 26 octobre 1787, NAC, Q28, p. 374-376 ; Sydney à Dorchester, 7 septembre 1788, NAC, Q59B, p. 46 ; Dundas à Clarke, 20 juin 1792, NAC, Q77A, p. 20 ; Portland à Prescott, n°18, 8 juin 1798, NAC, Q78A, p. 49-52

²⁴⁶ Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 44-48

²⁴⁷ J.M. Bumsted, "The consolidation of British North America, 1783-1860", in Buckner (ed), *Canada and the British Empire, op. cit.*, p. 44 ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995, op. cit.*, p. 108

²⁴⁸ TNA, BT 5, volume 2, 15 juin 1784, ff.3-4 ; 26 juin 1784, ff.9-10 ; 13 juillet 1784, ff.11 ; 10 août 1784, ff.15-16 ; 20 août 1784, ff.17-19 ; 27 août 1784, ff.20-21

3. Le commerce nord-américain : un nouveau défi de la politique coloniale britannique

Réorganisation des relations commerciales : entre protectionnisme et *realpolitik*

L'autre priorité des dirigeants à Londres est de régler la question des échanges commerciaux entre la métropole, les Antilles, les colonies nord-américaines et les Etats-Unis. Jusqu'à l'indépendance des treize colonies, tout le commerce nord-américain était géré et régulé par Londres afin de maximiser les profits, d'assurer le pouvoir international de l'Empire et de protéger les marchés domestiques et outre-mer. Les privilèges exclusifs dont jouissaient les treize colonies prennent logiquement fin lorsqu'ils deviennent une nation indépendante – mais le commerce américain reste important pour la Grande-Bretagne et pour ses colonies. En 1782, Shelburne espérait trouver un accord pour assurer un commerce réciproque et équitable entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Une proposition de loi en ce sens est déposée et défendue par Pitt (en tant que Chancelier de l'Echiquier) à la Chambre des Communes. L'arrivée de la coalition Fox-North au pouvoir repousse l'adoption de la proposition de loi. Néanmoins, des *Orders in Council* sont signés afin de restaurer un commerce direct entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis en des termes favorables pour les anciennes colonies : les Américains peuvent exporter leurs matières premières en Grande-Bretagne sans avoir à s'acquitter des taxes sur les produits étrangers (*Alien duties*) à l'exception des produits issus de la pêche, comme les huiles de baleine par exemple. Les Américains jouissent ainsi de conditions plus favorables que n'importe quel autre pays étranger. De tels privilèges ne résistent pas longtemps aux assauts des conservateurs et des défenseurs du *shipping interest*. En effet, avant même la chute de la coalition Fox-North, un *Order in Council* du 2 juillet 1783 restreint le commerce des Américains avec les Antilles qui doit se faire uniquement sur des navires britanniques. Le lobby des marchands antillais (le *West Indian Interest*) s'y oppose à travers des pétitions qui sont transmises au *Board of Trade*, qui soutient sans équivoque l'*Order in Council*.²⁴⁹ Le *Board* soutient également les décisions similaires qui sont prises pour Terre-Neuve²⁵⁰ et la Nouvelle-Écosse puis pour le Nouveau-Brunswick (à partir de 1786).²⁵¹ Pour la province de Québec, les importations sont autorisées par voie terrestre mais

²⁴⁹ « resolution », 31 mai 1784, TNA, BT5, volume 1, ff.99-100

²⁵⁰ « resolution », 31 janvier 1785, TNA, BT5, volume 2, ff.72-73

²⁵¹ 5 mars 1785, TNA, BT5, volume 2, f.104

interdites par la mer. Il est en outre interdit de commercer des fourrures ou du rhum.²⁵² Ces mesures sont populaires auprès du public et du Parlement.²⁵³

Les futurs gouverneur de la province de Québec et lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, les frères Guy et Thomas Carleton, sont actifs auprès du *Board of Trade* pour promouvoir les intérêts canadiens et assurent que grâce à l'arrivée des Loyalistes, les possessions canadiennes pourront bientôt remplacer les Etats-Unis dans le commerce avec les Antilles. Les membres présents lors de leur audition sont le secrétaire d'Etat Sydney, Charles Jenkinson (qui deviendra le président du nouveau *Board* en 1786), et deux futurs secrétaires d'Etat et amis proches du Premier ministre, William Grenville et Henry Dundas.²⁵⁴ L'influence du lobby canadien est importante dans les cercles dirigeants d'alors, où l'on pense que la province de Québec et la Nouvelle-Écosse pourront sous peu fournir les Antilles à la place des Etats-Unis.²⁵⁵

On voit dans ces décisions pour réorganiser le commerce après 1783 que les dirigeants britanniques tentent, malgré quelques écarts (comme en 1782) de préserver le système protectionniste. Ils le font néanmoins avec une certaine souplesse afin de protéger les intérêts et les besoins de différentes factions de la Grande-Bretagne à l'Amérique du Nord en passant par les Antilles, qu'ils soient armateurs, marchands, pêcheurs ou colons.

Mise en application de la politique commerciale

Le secrétaire d'Etat est alors chargé de faire respecter les décisions du gouvernement et les *Orders in Council*.²⁵⁶ Dès lors, Sydney consacre une large partie de sa correspondance à insister auprès des officiels pour que les lois protectionnistes décidées par le Cabinet soient imposées²⁵⁷ et pour mettre un terme à la contrebande américaine²⁵⁸ : certaines commodités

²⁵² 14 mars 1785, TNA, BT 5, volume 2, f.112

²⁵³ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p. 112-113

²⁵⁴ auditions de Sir Guy Carleton et Thomas Carleton, 16 mars 1784, TNA, BT5, volume 1, p. 25-38

²⁵⁵ Sam W Haynes, *Unfinished Revolution: the Early American Republic in a British World*, Charlottesville and London: University of Virginia Press, 2010, p. 133-134 ; Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p. 97-117

²⁵⁶ voir aussi Additional instructions, 26 mai 1785, *RCCA 1904*, p. 266

²⁵⁷ Sydney à Haldimand, 30 mai 1785, NAC, Q26A, p. 416 ; Sydney à Carleton, 30 mai 1785, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, juillet 1785, NAC, A107, p. 165 ; Sydney à Carleton, 19 avril 1786, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 26

peuvent être importées des Etats-Unis en cas d'extrême nécessité, sur des navires britanniques uniquement.²⁵⁹ Sydney explique par exemple quelles lois doivent être votées par les législations locales en Nouvelle-Écosse ou décidées par le conseil dans la province de Québec pour que leurs régulations commerciales deviennent conformes aux ordres de Londres.²⁶⁰ Le respect du système mercantiliste est ainsi l'une des préoccupations premières du ministre qui doit souvent rappeler les officiels coloniaux à l'ordre. Alors que dans les provinces nord-américaines, les populations et les gouvernants souhaiteraient commercer plus librement avec les états américains voisins, et font parfois des lois ou des proclamations en ce sens, Londres est beaucoup plus stricte en la matière. Par exemple, Parr (en Nouvelle-Écosse), est longuement sermonné par Sydney lorsqu'il autorise l'importation de goudron américain dans la province (sans doute pour la construction navale) : pour le ministre, les besoins en goudron ne sont pas indispensables au point d'en autoriser l'importation.²⁶¹

4. Une nouvelle politique encore floue

A Londres, le Cabinet, le *Board of Trade* et le Parlement s'attachent particulièrement à régler les questions relatives aux Loyalistes et au commerce. Dans les colonies, les gouverneurs de Québec et de Nouvelle-Écosse doivent tout d'abord suivre les directives qui émanent de Londres sur ces sujets. Pour la Nouvelle-Écosse, la correspondance entre Sydney et Parr concerne majoritairement l'installation des Loyalistes (et la gestion des comptes, j'y reviendrai dans la prochaine sous-partie) puis la régulation du commerce et l'application des *Orders in Council*. Dans la province de Québec, le gouverneur et le secrétaire d'Etat doivent également faire face à des problèmes plus spécifiques qui ne font pour l'instant pas l'objet d'une politique ou de décisions claires et décidées à Londres.

²⁵⁸ Sydney à Parr, 8 novembre 1787, NAC, A109, p. 165-166 ; Sydney à Dorchester, 8 novembre 1787, NAC, Q59B, p. 30

²⁵⁹ Sydney à Carleton, 20 avril 1785, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Parr, 7 décembre 1786, NAC, A108, p. 330 ; Sydney à Dorchester, 21 juin 1787, NAC, RG7/G1 ; Sydney à Parr, 20 septembre 1787, NAC, A109, p. 135 ; Circulaire, 9 avril 1790, Grenville à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, RG7 G8B, volume 1, p. 93, Grenville à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, RG7 G8D, volume 1, p. 190

²⁶⁰ Sydney à Haldimand, 30 mai 1785, NAC, Q26A, p. 416 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, juillet 1785, NAC, A107, p. 165 ; Pitt à ?, 9 avril 1786, NAC, CO42/18, p. 81 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 7 juin 1786, NAC, A108, p. 210 ; Sydney à Parr, 12 août 1788, NAC, A110, p. 234-236

²⁶¹ Sydney à Parr, 20 septembre 1787, NAC, A109, p. 137-139

Les francophones et les questions religieuses

Dans la toute première lettre que le secrétaire d'Etat Sydney envoie à Haldimand, le premier sujet abordé concerne la population francophone. Pendant la Guerre d'Indépendance, les « nouveaux sujets » de George III n'ont pas montré un grand enthousiasme pour défendre la mère-patrie. En d'autres termes, les Britanniques ne sont pas assurés de la loyauté des habitants canadiens. En outre, dès 1783, quelques bourgeois canadiens et des marchands britanniques pétitionnent le gouvernement afin de changer le système constitutionnel de la province. Ils demandent une assemblée législative, le droit à l'*habeas corpus*, des procès avec jury, et l'introduction du droit anglais dans les parties de la province où les Britanniques sont majoritaires. Trois représentants (un Britannique et deux francophones) se rendent à Londres contre l'avis d'Haldimand. Les grands propriétaires féodaux francophones (les seigneurs) s'opposent également à ces demandes de réforme, comme une partie du clergé. Ils craignent la perte de leurs avantages seigneuriaux et la sujétion de l'Eglise catholique au protestantisme. Ils font parvenir à Londres des contre-pétitions.²⁶²

La position du secrétaire d'Etat face à la population francophone et aux contradictions des demandes au sein des francophones n'est pas tranchée. Dans sa toute première lettre à Haldimand, Sydney prend une posture qui tente de satisfaire tout le monde. Sa première priorité est de renforcer la loyauté des Canadiens. Il commence donc sa dépêche par approuver le comportement d'Haldimand qui a refusé la permission de s'installer à deux prêtres français. Sydney ajoute:

I am persuaded that the most effectual way of securing the attachment of the Canadians is that of preventing by all possible means a connection with France or Persons who are influenced in favour of that Country and therefore it behoves the King's Servants to be watchful of their conduct.²⁶³

Le gouvernement britannique, par la voix du ministre chargé des colonies, n'a pas confiance dans la loyauté des francophones et souhaite qu'ils soient surveillés de près. Dans le même ordre d'idée, Sydney approuve la décision du gouverneur de refuser la visite d'un ambassadeur français un peu plus tard au cours de l'année 1784.²⁶⁴ Il tient cependant à rassurer les catholiques. La politique de Londres se veut tolérante envers les catholiques qui forment la majorité de la population de Québec. Les catholiques écossais bénéficient

²⁶² John Hare, *Aux Origines du parlementarisme québécois, 1791-1793*, Québec : Septentrion, 1993, p. 17-23

²⁶³ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC, Q23, p. 57

²⁶⁴ Sydney à Haldimand, 7 juillet 1784, NAC, Q23, p. 107

d'allocations de terres pour construire des lieux de cultes et des prêtres sont autorisés à officier.²⁶⁵ En outre, Sydney écrit en français au Révérend Du Pinet :

Sa Majesté n'a rien plus à cœur que de confirmer à ses sujets Canadiens la plus parfaite [sic] et libre exercice de la Religion Catholique. J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que les mesures les plus décidées seront prises sans délai pour faire passer dans cette Province des Ecclésiastiques pour cet effet.²⁶⁶

Sydney attend les recommandations de Dorchester, qui tardent à arriver.²⁶⁷

En ce qui concerne les demandes de réformes et les contre pétitions, Sydney tente de ménager les différentes parties : il assure qu'aucune décision ne sera prise à la hâte (sans rejeter l'idée de réforme) et promet, afin de rassurer les marchands, que les ministres du roi ont à cœur de préserver le commerce et de promouvoir le commerce canadien.²⁶⁸ La politique de Londres n'est donc à ce sujet ni claire, ni décidée : il s'agit pour l'instant de préserver le calme dans la province et de faire patienter en attendant d'étudier les différentes demandes.

Amitiés autochtones

La politique de Londres n'est pas non plus très claire en ce qui concerne les autochtones. Depuis le milieu du XVII^e siècle les Britanniques et la Ligue des Iroquois sont liés par une alliance appelée « chain of friendship ». Les Iroquois – et particulièrement les Mohawks – font office de liaison diplomatique entre les Britanniques et les autres tribus autochtones. Les tribus iroquoises ont joué un rôle déterminant pour éviter la déroute complète des Britanniques pendant la Révolution américaine néanmoins, elles sont complètement oubliées pendant les négociations de paix à Paris. Malgré de nombreuses victoires, les Iroquois n'obtiennent rien et doivent se soumettre à un accord conclut entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qui les dépossède d'une grande partie de leur territoire. Le gouverneur Haldimand va jouer un rôle essentiel pour préserver la « chaîne d'amitié » entre les Britanniques et les tribus autochtones. Haldimand propose de ne pas évacuer les forts de traite des fourrures qui se trouvent dorénavant en territoire américain et d'installer les tribus dépossédées dans la vallée de la rivière Grand. Ses objectifs sont multiples : il souhaite par ces mesures protéger le

²⁶⁵ Sydney à Hamilton, 24 juin 1785, NAC, Q24, p. 279. Voir aussi Hobart à Milnes, n°15, 9 février 1803, NAC, Q78A, p. 208

²⁶⁶ Sydney à Révérend du Pinet, 25 août 1785, NAC, Q24, p. 468

²⁶⁷ Grenville à Dorchester, n°6, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 106

²⁶⁸ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC, Q23, p. 57

commerce des fourrures, éviter une guerre entre les Indiens et les Etats-Unis, protéger l'installation des Loyalistes, défendre la frontière canadienne et ralentir l'expansionnisme américain. Ces propositions ne sont pas incompatibles avec la volonté du gouvernement impérial de réduire les dépenses.²⁶⁹

Les mesures d'Haldimand sont acceptées à Londres²⁷⁰ et vont former la base de la politique indienne de la Grande-Bretagne pour la décennie à suivre.²⁷¹ Pour Londres, l'objectif est double dans le refus d'évacuer les forts en territoire américain : les ministres veulent faire pression sur les Etats-Unis pour qu'ils respectent les clauses du traité de paix relatives à l'indemnisation des Loyalistes. Il s'agit aussi de permettre aux marchands de fourrures d'avoir plus de temps pour préparer leur évacuation et convaincre les Indiens de les suivre pour commercer dans les postes canadiens.²⁷²

Le gouvernement est également conscient que la sécurité de ses possessions canadiennes, dont le système de défense est plus que précaire, repose sur les liens d'amitiés avec les Iroquois. Comme avant la Guerre d'Indépendance, le maintien de « l'humeur amicale » des Indiens passe par la distribution d'argent, de cadeaux et éventuellement d'armes et par un travail diplomatique que doivent engager les gouverneurs, lieutenants-gouverneurs et officiels du *Indian Department* afin de les convaincre de la bienveillance du roi à leur égard.²⁷³ Ce système reste coûteux (il y aura plusieurs cas de fraudes au sein du département) malgré des efforts pour limiter les dépenses. Au début de la période, ces dépenses paraissent nécessaires pour la protection de la province et du commerce.²⁷⁴ Ce système demeure central dans la

²⁶⁹ Timothy D. Willig, *Restoring the Chain of Friendship : British Policy and the Indians of the Great Lakes, 1783-1815*, Lincoln and London : University of Nebraska Press, 2008, p. 2-16 ; Robert S. Allen, *His Majesty's Indian Allies : British Indian Policy in the Defence of Canada, 1774-1815*, Toronto and Oxford : Dundurn Press, 1992, e book, chapitre 3

²⁷⁰ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC, Q23, p. 60-61

²⁷¹ Allen, *His Majesty's Indian Allies*, *op. cit.*, chapitre 3. L'influence d'Haldimand reste importante même après son départ de la province en 1784. Il continue de conseiller Sydney qui agit en fonction de ses recommandations. Sydney à Hamilton, 15 mars 1785, NAC, Q24, p. 69.

²⁷² Innis, *The Fur Trade in Canada*, *op. cit.*, p. 120, 199-200 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 105 ; Elaine Allan Mitchell, "The Scot in the Fur Trade", in W. Stanford Reid (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 34

²⁷³ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC, Q23, p. 61 ; Sydney à Dorchester, 5 avril 1787, NAC, Q59B, p. 4-6 ; Sydney à Hamilton, 27 avril 1785, NAC, Q24, p. 212 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 433 ; Sydney à Brant, 6 avril 1786, NAC, Q26, p. 80-81 ; Grenville à Dorchester, n°27, 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 162 ; Grenville à Dorchester, n°39, 30 avril 1791, NAC, Q59B, p. 191

²⁷⁴ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 19

politique de Londres dans les années 1780 et 1790.²⁷⁵ La politique indienne mise en place à partir de 1783 se place ainsi dans la continuité des pratiques en place avant 1783 mais elles semblent floues à Londres où le ministre Sydney agit surtout en réponse aux demandes et suggestions du gouverneur.

Une stratégie défensive vague

La posture de Londres en matière de défense manque également de clarté vers 1783. Après une guerre longue et coûteuse, l'idée principale de Londres est de maintenir la paix en Amérique du Nord, mais les instructions sont vagues, voire contradictoires. En ce qui concerne les forts américains, par exemple, le ministre demande que l'attitude des colons soit strictement défensive pour éviter de déclencher une guerre. Les officiels dans les colonies se trouvent ainsi dans une position délicate vis-à-vis des instructions londoniennes : ils doivent préserver la paix sans faire de concession sur le point de contention le plus prégnant.²⁷⁶

La stratégie de Londres est aussi, pour le moment, très incertaine vis-à-vis des états qui ne font pas encore partie de la Confédération américaine. C'est le cas du Vermont, un état qui s'est créé à partir de l'Etat de New York en 1778. En 1783, il n'est pas certain qu'il rejoigne les Etats-Unis²⁷⁷ mais Lord Sydney n'a pas de projet stratégique ou diplomatique, il écrit à Haldimand :

I am really at a loss what Instruction to convey to you at present respecting the conduct which you are to observe towards the People of the State of Vermont, as much will depend upon the reception their Proprietor shall meet with from Congress [...] the matter in a great measure, must therefore be left to your judgment and discretion.²⁷⁸

Si Sydney ordonne à Haldimand de l'informer avant de prendre des décisions et d'entretenir de bonnes relations avec le Vermont²⁷⁹, on voit qu'en 1783-1784, Londres n'a pas encore

²⁷⁵ « Particular instructions to Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 157 ; Sydney à Dorchester, 5 avril 1787, NAC, Q59B, p. 4 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 19 ; Dundas à Johnson, 10 avril 1792, NAC, Q77A, p. 14 ; Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 65

²⁷⁶ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 17-18 ; Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 205-206 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 133-134 ; Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 51-53 ; Portland à Simcoe, n°2, 5 septembre 1794, NAC, Q278A, p. 57 ; Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 66

²⁷⁷ Christopher McGrory Klyza and Stephen C. Trombulak, *The Story of Vermont: a Natural and Cultural History*, Hanover and London : University Press of New England, 2015, p. 61-71

²⁷⁸ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 62-63

²⁷⁹ Sydney à Haldimand, 2 août 1784, NAC, Q23, p. 328

d'idée précise sur le rôle qu'elle souhaite tenir ni sur les politiques défensives et stratégiques à mettre en place en Amérique du Nord.

5. Un désintérêt pour l'administration des colonies canadiennes à Londres ?

Un ministre incompetent ?

Pour l'historien P. J. Marshall, les dirigeants (et les Britanniques dans leur ensemble) ne se détournent pas de l'Empire après la Révolution américaine. Dans *Remaking the British Atlantic, the United States and the British Empire after American Independence*, il montre que même si Londres respecte son engagement auprès des Loyalistes dans les colonies nord-américaines, ses priorités sont davantage tournées sur l'Irlande, les Antilles et l'Inde.²⁸⁰ Lorsque l'on étudie la correspondance du premier secrétaire d'Etat chargé des colonies de la période, on peut en effet se demander si Londres n'a que faire de ses colonies nord-américaines. On sait que Lord Sydney accepte le poste de secrétaire d'Etat à contrecœur, il avoue d'ailleurs :

I certainly never wished and have done all I could to avoid returning to [the Home Office]. But I am looked upon as one, who is ready to go aloft in a Storm. Under the present circumstances I thought it my Duty to undertake the Task.²⁸¹

Lord Sydney ne sera pas un ministre « plein d'énergie », mais plutôt un secrétaire d'Etat peu « travailleur » et peu « consciencieux » selon R.R. Nelson, qui a étudié le fonctionnement du *Home Office* entre 1782 et 1801.²⁸² Lord Sydney va pour autant s'occuper pour le Cabinet des premiers défis qui attendent le Canada après la ratification du Traité de Paix ; il sera en outre systématiquement présent aux réunions du *Board of Trade*, dont il est membre, en 1784 bien qu'il y participe de manière plus occasionnelle à partir de la mi-1785.²⁸³ Dans sa correspondance, ce qui frappe, c'est sa distance, son manque d'implication, voire de connaissances envers les affaires coloniales. A maintes reprises, Sydney se détache des décisions prises : il les transmet aux officiels dans les colonies en utilisant des expressions telles que « His Majesty's Ministers prescribe... »²⁸⁴ ou bien « I have received the King's

²⁸⁰ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, op. cit., p. 121-123

²⁸¹ Sydney, 24 décembre 1783, cité dans Nelson, *The Home Office, 1782-1801*, op. cit., p. 15

²⁸² Nelson, *The Home Office, 1782-1801*, op. cit., p. 16, 160

²⁸³ TNA, BT5, volume 1 à 3, 1784-1786

²⁸⁴ Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 436

commands to... »²⁸⁵ ou encore « I am commanded to signify... ».²⁸⁶ Il use donc régulièrement de la forme passive ou de structures impersonnelles.²⁸⁷ Les références au roi, puis au régent, ou au Cabinet sont nombreuses dans toute la correspondance coloniale – puisque le secrétaire d’Etat agit au nom de la Couronne et des décisions prises en conseil. Néanmoins, dans une lettre à Dorchester, on voit qu’il agit littéralement comme serviteur du roi, que Sydney se présente comme un pion qui exécute les ordres qu’on lui a donné, et il écrit au gouverneur général :

I lost no time in laying [dispatches 10 to 16] with their several Inclosures [sic] before the King. They have all undergone some Consideration, and I shall make my replies, as I have been instructed to do, to them in the order in which they stand.²⁸⁸

Il arrive à Sydney de donner son opinion personnelle (on trouve des expressions comme « I believe » ou « I am persuaded »²⁸⁹). Il sait également faire preuve de rigueur et de fermeté dans sa correspondance avec les officiels dans les colonies, notamment lorsque des questions de commerce ou de dépenses publiques sont en jeu.²⁹⁰ Les consignes qu’il donne sont à la fois fermes, directives mais aussi particulièrement vagues : les mesures qui doivent être prises dans ces cas ne sont pas détaillées, il incombe donc aux lieutenants-gouverneurs de prendre des décisions concrètes à partir de la « doctrine » dictée par le secrétaire d’Etat. Ce qui ressort des communications de Sydney avec les officiels dans les colonies, c’est qu’il considère que les instructions royales que ces derniers ont reçu avant de prendre leur service sont suffisamment claires et il les renvoie régulièrement à ces instructions lorsqu’il commente ou désapprouve leurs décisions.²⁹¹ Il apparaît dans sa correspondance, dans sa teneur (son rôle est entre autre de transmettre telle ou telle requête coloniale aux départements compétents), dans le langage qu’il utilise, que Sydney en tant que secrétaire d’Etat considère que son devoir consiste en un travail de super intendance des colonies. On peut peut-être lui reprocher son manque de « zèle »²⁹², mais Sydney remplit cependant ce qu’il considère être son rôle d’une

²⁸⁵ Sydney à Hamilton, 13 août 1785, NAC, Q26A, p. 419

²⁸⁶ Sydney à Haldimand, 7 juillet 1784, NAC, Q23, p. 107

²⁸⁷ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC, Q23, p. 59

²⁸⁸ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 17

²⁸⁹ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC, Q23, p. 560, 61

²⁹⁰ Voir par exemple : Sydney à Hope, 22 août 1785, NAC, Q25, p. 40 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle Écosse, juillet 1785, NAC, A107, p. 165 ; Sydney à Parr, 20 avril 1786, NAC, A108, p. 100-101 ; Sydney à Parr, 8 novembre 1787, NAC, A109, p. 165-166 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle Écosse, 27 août 1785, NAC, A107, p. 175-176

²⁹¹ voir par exemple : Sydney à Gouverneur de la Nouvelle Écosse, 1^{er} mai 1785, NAC, A107, p. 76 ; Sydney à Carleton, 21 août 1784, NAC, RG7 G8B, p. 5

²⁹² Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 90

manière qui semble malgré tout scrupuleuse. On peut également sans doute l'accuser de ne pas faire suffisamment preuve d'esprit « d'initiative » et « d'innovation ».²⁹³

« Harmonie » et bonne gestion des comptes : Londres veut-elle simplement avoir la paix ?

L'étude de la correspondance coloniale de Sydney montre que le ministre est surtout particulièrement attaché à ce que les colonies nord-américaines restent calmes. Il veut qu'harmonie et bonne entente règnent au sein des institutions coloniales, contrairement à ce qui s'est passé des les colonies américaines, entre les gouverneurs, les conseils et les assemblées, et éviter les conflits.²⁹⁴ Il fait donc beaucoup d'efforts pour concilier les Loyalistes, particulièrement dans les provinces maritimes. Lorsque la tranquillité des colonies semblent être mise en danger à cause des tensions entre les officiels, le ministre n'hésite pas à rappeler le gouverneur ou le lieutenant-gouverneur pour préserver la paix et l'ordre ; de nombreux limogeages ont ainsi lieu juste après la signature du Traité de Paris, sans doute pour contenter les loyalistes et éviter une autre rébellion coloniale.²⁹⁵ Sydney doit cependant menacer Patterson qui refuse de quitter son poste de lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean.²⁹⁶ Londres ne souhaite pas répéter les erreurs commises avec les treize colonies et se montre plus souple vis-à-vis des questions de taxation. Après la Révolution américaine, et la loi de 1778 à travers laquelle le Parlement britannique s'interdit de lever des taxes dans les colonies, les impôts restent un sujet sensible. Sydney est très prudent et insiste sur le fait que la déclaration de loyauté et d'obéissance envers la Grande-Bretagne demandée aux nouveaux colons ne s'étend pas aux questions de taxation.²⁹⁷

²⁹³ *Ibid.*, p. 90

²⁹⁴ Sydney à Parr, 8 mars 1785, NAC, A107, p. 24 ; Sydney à Hamilton, 30 avril 1785, NAC, Q24, p. 215 ; Sydney à Hope, 16 août 1785, NAC, Q26A, p. 421 ; Sydney à Hope, 20 août 1785, NAC, Q25, p. 37 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 22 ; Sydney à Fanning, 30 septembre 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 110 ; Sydney à Fanning, 30 septembre 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 110 ; Grenville à Parr, n°6, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 203-204

²⁹⁵ Sydney à Hope, 20 août 1785, NAC, Q25, p. 37 ; Sydney à Carleton, 19 avril 1786, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Campbell, 19 avril 1786, NAC, A108, p. 94 ; Sydney à Parr, 5 avril 1787, NAC, A109, p. 22 ; Sydney à Campbell, 5 avril 1787, NAC, A109, p. 23 ; Sydney à Fanning, 30 septembre 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 110. C'est aussi le cas lorsque Prescott est remplacé par Milnes : le but de Portland est de « restaurer l'harmonie » dans la province suite aux disputes entre les gouverneurs et les élites locales. Portland à Prescott, n°27, 10 avril 1799, NAC, Q78A, p. 87

²⁹⁶ Sydney à Patterson, 5 avril 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 98

²⁹⁷ Sydney à Carleton, 21 août 1784, NAC, RD7 G8B, p. 7

Dépenses civiles et militaires

La question des dépenses est cruciale pour Londres : le contrôle des colonies passe par la bonne tenue des comptes mais l'Etat souhaite également limiter les dépenses afin que le poids des taxes ne pèse pas trop lourd sur les impôts en métropole. En 1787, Westminster vote un « Act for the better examining and auditing the Public Accounts of this Kingdom »²⁹⁸ et les colonies sont sommées de s'y conformer. Mais la confiance que les ministres placent dans l'attitude économe, de bon gestionnaire des officiels ne suffit pas. Sydney doit donc consacrer une large partie de sa correspondance avec la Nouvelle-Écosse à régler la question des comptes qui sont mal tenus.²⁹⁹ Sydney doit insister lourdement auprès de Parr pour qu'il se conforme aux instructions dans la façon de dépenser et d'allouer l'argent public mais celui-ci ne semble pas comprendre, ce qui lui vaut une réponse, dans laquelle on lit à la fois le paternalisme, un peu d'exaspération de Sydney, mais aussi la volonté de reprendre le contrôle sur les budgets coloniaux :

notwithstanding the mode of granting money for defraying the expenses of the Civil Government has been conformable to the practice of your predecessors, yet it would be far more regular, and consistent with the spirit and intention of your Instructions, were a different system to be adopted.³⁰⁰

il lui explique ensuite comment procéder. Sydney fait preuve d'une grande fermeté dans ses lettres et rappelle au gouverneur Parr en Nouvelle-Écosse qu'il est de son « devoir » de limiter et de contrôler les dépenses de la province³⁰¹ Si l'on voit dans le contrôle des dépenses publiques, que ce soit pour l'administration coloniale ou pour le renforcement des défenses militaires, que Sydney sait faire preuve de rigueur et de fermeté,³⁰² on peut s'interroger sur ces intentions réelles pour les colonies nord-américaines quand il écrit :

I would always recommend to you in future never to undertake the execution of works of any magnitude without receiving authority from the proper department for doing so, unless such expenditure be justified by very urgent necessity, when great prejudice might arise from any delay [...] that sort of conduct you may be assured will prevent great embarrassment here and personal inconvenience which cannot sometimes be prevented when the payment of charges unauthorized by government are

²⁹⁸ Sydney à Carleton, 6 avril 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1

²⁹⁹ Sydney à Parr, 6 octobre 1784, NAC, A 106, p. 28 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 1^{er} mai 1785, NAC, A107, p. 75

³⁰⁰ Sydney à Parr, 20 avril 1786, NAC, A108, p. 103-104

³⁰¹ Sydney à Parr, 6 octobre 1784, NAC, A 106, p. 28

³⁰² Voir par exemple : Sydney à Hope, 22 août 1785, NAC, Q25, p. 40 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, juillet 1785, NAC, A107, p. 165 ; Sydney à Parr, 20 avril 1786, NAC, A108, p. 100-101 ; Sydney à Parr, 8 novembre 1787, NAC, A109, p. 165-166 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 27 août 1785, NAC, A107, p. 175-176

demanded and which in many case, have been incurred for purposes from whence no permanent advantages could be derived.³⁰³

Il apparaît que son intérêt pour la gestion du budget colonial soit davantage lié à sa propre tranquillité – afin d’éviter quelque « inconvenance personnelle » - qu’à un souci pour la bonne conduite des affaires en Amérique du Nord britannique. On peut donc se demander si Sydney ne souhaite pas simplement avoir la paix dans son administration des colonies.

³⁰³ Sydney à Campbell, 19 avril 1786, NAC, A108, p. 95

Conclusion

La Révolution américaine et la ratification du traité de paix de 1783 ont des conséquences plus ou moins inattendues sur la politique coloniale de la Grande-Bretagne. A l'exception de la suppression du troisième Secrétariat d'Etat, le mode d'administration des colonies à Londres n'est pas fondamentalement différent après 1783. Avec la perte de treize colonies, de nouveaux défis se présentent en matière de politique impériale, comme par exemple les répercussions du mouvement républicain sur l'Irlande, la question des prisonniers et la création de la colonie de Nouvelle-Galles du Sud, les relations économiques dans l'espace atlantique ou l'installation des Loyalistes dans les provinces canadiennes. Néanmoins, face à ces nouvelles questions, les dirigeants fondent leur décision sur des pratiques déjà anciennes dans l'histoire de l'Empire. Ainsi, l'Indépendance américaine ne remet pas en cause de larges pans de la philosophie et de la politique impériale. D'un point de vue des principes, à l'exception d'une grande prudence en matière de taxation et la volonté affichée d'écouter les colons, les idées fondamentales de la doctrine impériale – le protectionnisme, la défense des colonies, la diffusion du modèle britannique et la soumission des colonies à la métropole – ne sont pas remises en question. D'un point de vue de la politique, on note également une grande continuité dans les décisions prises (bien qu'elles s'adaptent à de nouvelles circonstances) : la Grande-Bretagne continue de déporter des prisonniers, de chercher à maximiser les profits au sein d'un Empire qui doit tendre vers l'autosuffisance, d'utiliser un système d'allocation de terres mis en place dès les débuts de la colonisation du Nouveau Monde. Au Canada, comme ailleurs, les modes de gouvernance ne sont pas non plus remis en question immédiatement après la Révolution : la province de Québec continue d'être gérée de manière militaire et autocratique, alors que les possessions maritimes jouissent d'une assemblée législative.

Malgré des tâtonnements et un certain flou, Londres apporte des réponses qui se placent dans la lignée de politiques d'Empire des siècles précédents aux nouvelles questions qui se posent en Amérique du Nord, comme l'installation des Loyalistes, la gestion des catholiques, les relations avec les autochtones. Si cette politique se veut bienveillante et paternaliste, elle est également de plus en plus autoritaire et de plus en plus centralisée, particulièrement pour les colonies britanniques d'Amérique du Nord – ce qui se place dans la continuité de l'attitude de Londres depuis le milieu du XVIII^e siècle.³⁰⁴ Ainsi, ce qui caractérise les politiques d'Empire immédiatement après 1783, ce sont bien entendu les nouveaux défis et les nouvelles

³⁰⁴ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p131

circonstances en Amérique du Nord notamment, mais aussi et surtout une grande continuité par rapport aux politiques des décennies (voire des siècles) précédents. L'administration de Sydney au *Home Office* est loin d'être innovante pour les colonies nord-américaines. Les réponses apportées à ces nouveaux défis qui se présentent face aux conséquences immédiates de la perte des treize colonies américaines ne sont pas toujours claires ou pérennes. Elles vont se clarifier et devenir plus déterminées à partir de 1786.

Chapitre 3. Administration des colonies canadiennes (1786-1815) : un nouveau cadre pour l'Amérique du Nord britannique ?

Introduction

En 1786, avec la nomination de Lord Dorchester au poste de gouverneur général des colonies canadiennes, le secrétaire d'Etat et les *Lords of the Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* préparent de nouvelles instructions royales.³⁰⁵ Ces instructions sont complétées en 1791, après le changement de constitution, et réitérées en 1807 et 1811, avec les nominations de Craig puis de Prevost (les instructions sont identiques). Elles forment ainsi la base du projet de la métropole pour les colonies nord-américaines : Londres veut que ses colonies américaines soient rentables et utiles à la mère-patrie tant pour son commerce que pour sa défense. Dès lors, elles doivent être bien organisées, bien administrées et bien exploitées (à travers la colonisation). Elles doivent être un lieu où cohabitent paisiblement, sous la bienveillance du monarque, les différentes populations (francophones, anglophones, autochtones) tout en permettant la diffusion des principes et des idéaux britanniques.³⁰⁶ La façon dont les ministres chargés des colonies vont tenter de mettre en place les mesures nécessaires à la création de cette Amérique du Nord britannique idéale (et idéalisée) est l'objet du présent chapitre et des deux chapitres suivants.

Dans le chapitre 2, j'ai montré que les années qui suivent immédiatement la Révolution américaine ne marquent pas une rupture profonde avec les politiques menées avant l'Indépendance des treize colonies, il y a même une grande continuité dans les principes et les décisions prises par les dirigeants britanniques avant et après 1783. Pour autant, l'Indépendance américaine n'est pas sans conséquence pour l'Empire britannique en Amérique du Nord. Si après 1783, Londres a paré au plus urgent, à partir de 1786, la métropole commence à chercher et à mettre en place des solutions pérennes. Les ministres chargés des colonies au sein du Cabinet de William Pitt s'affairent à éviter toute tentative de sécession d'une autre partie de l'Empire³⁰⁷ et doivent faire face à de nouveaux défis au Canada. C'est particulièrement le cas dans la province de Québec où dorénavant une large

³⁰⁵ TNA, BT5, volume 3, 14 février 1786, f.74

³⁰⁶ *RCCA 1904*, p. 261-285 ; *RCCA 1905*, p. 3-69

³⁰⁷ Madden, "The Imperial Machinery of the Younger Pitt", *op. cit.*, p. 187

population francophone, catholique et conquise par acquisition militaire vingt ans plus tôt doit s'accommoder des Loyalistes anglophones et protestants, habitués à jouir d'institutions représentatives dans les anciennes colonies, et maintenant bien installés dans la provinces (et vice versa). Cela donne donc lieu à des attentes et à des demandes très différentes, voire contradictoires, de la part des colons canadiens. Comment les autorités impériales décident-elles de gérer ces contradictions ? Les solutions apportées sont-elles innovantes ou bien s'inscrivent-elles dans la continuité des politiques menées jusqu'alors ?

La Révolution américaine a par ailleurs montré aux Britanniques les risques de laisser trop ou trop peu de libertés aux colons. Alors que les colons des anciennes possessions américaines criaient à la tyrannie, de nombreux observateurs en Grande-Bretagne considèrent que les treize colonies ont jouit de trop de liberté. Les assemblées législatives, qui avaient le « pouvoir du porte-monnaie » et pouvaient ainsi contrôler les émoluments des représentants de la Couronne, sont particulièrement ciblées par ces attaques.³⁰⁸ Une fois le « choc » de la séparation passé, quelles sont les mesures prises en matière d'administration coloniale pour éviter un nouvel affrontement entre les colonies britanniques et la mère-patrie ? Comment sont appliquées les leçons de la Révolution américaine dans les politiques menées au Canada ? Comment s'organisent les relations de pouvoir entre Londres et les colonies nord-américaines ?

Afin de répondre à ces questions, la première partie de ce chapitre s'intéressera aux acteurs de la politique coloniale du milieu des années 1780. Il s'agira de s'interroger, au regard du « traumatisme » causé par la sécession des treize colonies et des impératifs nationaux et internationaux, sur un possible désintérêt de Londres pour les colonies canadiennes à cette période. La deuxième partie a pour objectif de montrer comment les bras droits de William Pitt, William Windham Grenville et Henry Dundas, posent les bases d'un système qui mélange principes anciens et nouveaux défis en Amérique du Nord avec la mise en place de la nouvelle constitution de 1791. La troisième pose la question d'une gestion plus efficace des colonies à la suite des remaniements et des changements d'administration à Londres, après la création du Secrétariat d'Etat à la Guerre en 1794 et celle du Secrétariat d'Etat à la Guerre et aux Colonies en 1801. La dernière partie montrera comment ces changements à Londres sont

³⁰⁸ Sarson, *British America, op. cit.*, p. 209-251 ; Marshall, *Remaking the British Atlantic, op. cit.*, p127-131

le signe d'une volonté des autorités métropolitaines de gérer les colonies nord-américaines d'une manière de plus en plus stricte, rigoureuse et contrôlée.

A. Le triumvirat Pitt-Grenville-Dundas : des innovations dans la politique et l'administration coloniale ?

1. La création du poste de gouverneur général en 1786 : vers une délégation des pouvoirs coloniaux ?

En 1786, des nouveautés sont apportées dans la gestion des colonies nord-américaines. Londres crée le poste de Gouverneur Général pour toutes les colonies britanniques en Amérique du Nord, et y nomme Sir Guy Carleton, Lord Dorchester. Dorchester est un militaire qui connaît bien la région : il est l'architecte du *Quebec Act* de 1774 et a mené les troupes britanniques en Amérique du Nord pendant la Révolution américaine.³⁰⁹ Lorsqu'il est absent, les gouvernements des provinces sont gérés par un lieutenant-gouverneur. Le gouverneur est le représentant du pouvoir de la Couronne dans les colonies. Dorchester est à la fois gouverneur, capitaine général et commandant en chef des forces armées pour la province de Québec, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Le pouvoir des lieutenants-gouverneurs est réduit.³¹⁰ Dans une lettre privée, le sous-secrétaire d'Etat Napean explique ainsi au lieutenant-gouverneur Hope : « His powers to be extensive in all respects, so as to give him a full control over all our Possessions in America, excluding only the West Indian Islands. »³¹¹ C'est également la teneur des propos que tient le ministre, Sydney, à Dorchester :

The few Provinces which we have now remaining on that side of the Atlantic, of course increase in consequence to this Country, and with a view to their future improvement it has been for some time past in contemplation, to make arrangements of some magnitude, for the better government of the

³⁰⁹ Sydney à Parr, 29 mai 1784, NAC, A105, p. 38 ; Napean à Hope (privée), 3 septembre 1785, NAC, CO42/17, p. 113 ; Sydney à Dorchester, 26 août 1786, NAC Q26A, p. 449 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 440-441 ; Sydney à Parr, 19 avril 1786, NAC, A108, p. 97-98 ; Sydney à Campbell, 19 avril 1786, NAC, A108, p. 93-94

³¹⁰ Sydney à Dorchester, 26 août 1786, NAC Q26A, p. 449 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 440-441 ; Sydney à Parr, 19 avril 1786, NAC, A108, p. 97-98

³¹¹ Napean à Hope (privée), 3 septembre 1785, NAC, CO42/17, p. 113

whole, resting certain powers in a Person to be upon the Spot, to determine upon matters in General, and avoid the tedious delay of continual recourse to this Country.³¹²

L'idée en 1786 est donc de créer une sorte de secrétaire d'Etat dans les colonies dont le pouvoir décisionnel serait à la fois largement indépendant de Londres mais aussi plus concentré.³¹³ La nomination d'un gouverneur général est présentée comme le moyen de rendre le système décisionnaire plus efficace, plus réactif et plus rapide.

Cependant, dans les faits, Sydney (comme ses successeurs d'ailleurs) continue de correspondre et de donner des ordres directs aux lieutenants-gouverneurs. Ainsi, bien que les pouvoirs de Dorchester soient importants et vastes, cette nomination traduit aussi le désir de Londres de centraliser le pouvoir colonial dans un nombre de personnes restreint, qui, de fait, deviennent plus facilement contrôlables pour la métropole. Et, dans les faits, Londres ne laissera pas autant d'indépendance au gouverneur général. Les instructions données à Dorchester lors de sa nomination montrent bien que le gouvernement impérial veut garder la mainmise sur les affaires canadiennes : il doit faire de Québec sa priorité et rapporter « avec précision » le sentiment des habitants sur les propositions pour un nouveau mode de gouvernance, envoyer des statistiques sur les habitants canadiens, britanniques, natifs etc.³¹⁴ La métropole souhaite clairement continuer la reprise en main des affaires coloniales entamée avant la Révolution américaine – tout en prenant en compte les erreurs qui ont mené à la Déclaration d'Indépendance.

Dès lors, si l'on accorde un degré de représentativité et d'autonomie gouvernementale aux colonies atlantiques³¹⁵, le système de gouvernance en place est néanmoins beaucoup plus strict et contrôlé que celui qui dominait dans les treize colonies américaines. En effet, en métropole, nombreux sont ceux qui pensent que les colonies américaines se sont révoltées parce qu'elles avaient eu trop, et non pas trop peu, de libertés. Ainsi, la gestion au sein des colonies se veut plus autoritaire, et moins encline à laisser se développer trop de

³¹² Sydney à Parr, 29 mai 1784, NAC, A105, p. 38

³¹³ Sydney à Campbell, 19 avril 1786, NAC, A108, p. 93-94

³¹⁴ « Particular instructions to Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 156 ; Sydney à Dorchester, 26 août 1786, NAC, Q26A, p. 449

³¹⁵ Bumsted, "The consolidation of British North America, 1783-1860", *op. cit.*, p. 44 ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, *op. cit.*, p. 108

représentativité dans ses institutions.³¹⁶ Bien qu'ils soient construits sur le même moule, les organes de gouvernance coloniale en Amérique du Nord (mais aussi dans les autres colonies), sont sous une autorité britannique qui se veut de plus en plus forte. Ainsi, dès les années 1780, la Grande-Bretagne tente de mettre en place un système de gestion des colonies plus efficace, plus centralisé et plus autoritaire.

Sydney n'est pas un ministre très impliqué, ni très innovant. S'il envisage son rôle comme celui d'un superviseur, il n'est cependant pas laxiste dans sa gestion des Canadas. Les colonies canadiennes ne sont néanmoins pas la priorité de Sydney (et du gouvernement de Pitt ?), les choses changent à partir de 1786, à mesure que Pitt consolide son Cabinet et remplace d'anciens hommes politiques par des « men of business » plus compétents et énergiques.³¹⁷

2. Charles Jenkinson et le nouveau *Board of Trade* (1786)

Un de ces « men of business » qui marque la professionnalisation grandissante de la politique métropolitaine sous William Pitt³¹⁸ est Charles Jenkinson, Lord Hawkesbury, père du futur premier ministre Lord Liverpool, qui va jouer un rôle important dans le nouveau *Board of Trade*.

En 1786, le comité permanent du Conseil Privé créé en 1784, suite à la suppression de l'ancien *Board of Trade* en 1782, est dissout pour créer un autre comité (composé plus ou moins des mêmes membres) nommé « Lords of the Committee of Council appointed for the consideration of All Matters Relating to Trade and Foreign Plantions », également appelé *Board of Trade* ou *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations*, et dont la fonction ressemble à celle de l'ancien *Board*. Les tentatives de réforme en métropole entamées par Burke en 1782 sont donc de courte durée et l'organisation des affaires coloniales reprend rapidement sa forme *ante bellum*. Les *Lords of the Committee of Council appointed for the consideration of All Matters Relating to Trade and Foreign Plantions*

³¹⁶ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 210-213 ; Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 251 ; Kitchen, *The British Empire and Commonwealth*, *op. cit.*, p. 13

³¹⁷ Madden, "The Imperial Machinery of the Younger Pitt", *op. cit.*, p. 181

³¹⁸ Linda Colley, *Britons Forging the Nation, 1707-1837*, New Haven and London : Yale University Press, 1992, p. 155

étudient les affaires commerciales, examinent les lois votées par les gouvernements coloniaux et préparent les documents (pour les concessions de terres ou les instructions aux gouverneurs par exemple) pour le secrétaire d'Etat.³¹⁹

Les Lords gardent leur rôle consultatif. Le comité reste par ailleurs complètement intégré à l'appareil d'Etat : il ne s'agit pas d'un autre niveau décisionnaire. En effet, les membres qui y siègent font pour la plupart partie du Cabinet, à savoir le Premier Lord du Trésor (c'est-à-dire le Premier ministre), le *First Lord of the Admiralty*, les secrétaires d'Etat, le Chancelier de l'Echiquier, le président de la Chambre des Communes, mais aussi le *Paymaster General of the Force*, le trésorier de la *Navy*, et le *Master of the Mint*. L'archevêque de Canterbury devient également membre permanent. Hawkesbury est nommé président de ce comité, William Windham Grenville (le futur secrétaire d'Etat) est son suppléant.³²⁰ Hawkesbury jouera un rôle important dans la politique commerciale menée par la Grande-Bretagne. Les mesures qu'ils suggèrent ne sont en revanche pas novatrices : il s'agit de maintenir le système protectionniste et mercantiliste.³²¹

3. L'Acte constitutionnel de 1791

Si la nomination de Hawkesbury n'est pas le signe d'un changement profond dans les politiques économiques, elle marque le début d'une plus grande professionnalisation de l'administration Pitt dans les questions coloniales. Bientôt, Pitt remplace également Sydney au *Home Office*, puis le Duc de Leeds au *Foreign Office*, par des proches plus compétents.³²²

Lord Grenville

En 1789, le frère de Lord Temple et cousin de William Pitt, William Windham Grenville prend les commandes du *Home Office*, il a tout juste trente ans. Il a cependant déjà plusieurs années d'expérience dans le gouvernement : élu à la Chambre des Communes en 1782, il

³¹⁹ Andrews, *Guide to the Material for American History to 1783*, *op. cit.*, p. 103 ; Paulin and Paxson, *Guide to the Materials in London Archives*, *op. cit.*, p. 442 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 76-82 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.*, p. 14

³²⁰ TNA, BT5, volume 5, 23 août 1786, ff.1-2

³²¹ Voir chapitre 4. Madden, "The Imperial Machinery of the Younger Pitt", *op. cit.*, p. 179

³²² *Ibid.*, p. 180-181

travaille sous les ordres de son frère en tant que secrétaire en Chef pour l'Irlande dans l'administration Shelburne. Sous William Pitt, il devient *Paymaster of the Forces* (trésorier de la Défense) et membre du Conseil Privé. Il est le suppléant de Hawkesbury au *Committee of Council appointed for the consideration of All Matters Relating to Trade and Foreign Plantions* : il a donc une expérience et une connaissance des colonies avant de prendre le contrôle des affaires coloniales au sein du *Home Office*. Il est transféré au Secrétariat d'Etat à l'Intérieur en 1789 et devient Président du *Board of Control* en mars 1790.³²³ On dit de Grenville que ses manières et son apparence étaient disgracieuses et son sens de la mode au mieux douteux (ce qui lui aurait valu le surnom de « Bogey ») mais on note également son intelligence et son zèle.³²⁴ Et c'est ce que l'on retrouve dans les lettres qu'il envoie aux officiels dans les colonies. Il faut noter son sens de l'organisation et de l'efficacité : Grenville numérote les courriers officiels qu'il envoie (à l'exception bien sûr des circulaires).³²⁵ Il envoie des lettres souvent courtes sur un ou deux sujets ; quitte à envoyer plusieurs lettres à la même date. On peut se demander s'il s'agit là de faciliter le travail des officiels dans les colonies pour répertorier et retrouver les instructions du ministre. Grenville prend aussi en charge la question de la réforme constitutionnelle de la province de Québec.

Le problème constitutionnel de la province de Québec

Le gouvernement doit réformer le système de gouvernance dans la province de Québec. Le *Quebec Act* qui régit la province depuis 1774 ne prévoit pas d'assemblée législative élue, ce qui déplait aux nouveaux arrivants anglophones qui étaient habitués à être représentés par une assemblée élue dans les anciennes colonies américaines.³²⁶ Mais le problème est plus complexe qu'en Nouvelle-Écosse car la population de Québec est majoritairement francophone et catholique. Depuis son acquisition en 1763, la province vit sous un régime

³²³ J.C. Sainty (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 3, Officials of the Board of Trade 1660-1870*, London, 1974, version numérisée sur "British History Online", <<http://www.british-history.ac.uk/office-holders/vol3/pp39-65>>, consulté le 25 novembre 2015 ; William Windham Grenville, <<http://global.britannica.com/biography/William-Wyndham-Grenville-Baron-Grenville>> ; <<https://history.blog.gov.uk/2015/10/14/william-wyndham-grenville-whig-1806-1807/>> consultés le 2 décembre 2015

³²⁴ William Windham Grenville, <<https://history.blog.gov.uk/2015/10/14/william-wyndham-grenville-whig-1806-1807/>> consulté le 2 décembre 2015

³²⁵ Un petit nombre de lettres officielles n'est pas numéroté mais il est impossible de savoir s'il s'agit d'une inattention de la part de Grenville ou d'une erreur des personnes qui ont recopié ces lettres (pour le secrétaire d'Etat ou pour les archives canadiennes).

³²⁶ Bumsted, "The consolidation of British North America, 1783-1860", *op. cit.*, p. 44 ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995, op. cit.*, p. 108

britannique quasi militaire et non représentatif, les seigneurs francophones ont maintenu leurs privilèges et un certain nombre de lois et coutumes françaises ont été maintenues (notamment la Coutume de Paris). Les colons et marchands loyalistes qui s'installent dans la province souhaitent au contraire jouir d'un système représentatif (comme dans les anciennes colonies) et des lois anglaises (*common law*) pour protéger le commerce et la propriété privée. Ils envoient des pétitions pour réclamer un changement constitutionnel à Londres dès 1784. Une partie de la petite bourgeoisie québécoise, notamment des notaires, des avocats et des petits commerçants se joignent à ces demandes.³²⁷ Mais la population francophone, attachée à l'ancien système du *Quebec Act* de 1774 envoie des contre-pétitions.³²⁸

Lord Grenville se charge de rédiger la nouvelle constitution, qui sera adoptée par le Parlement en 1791. Cette nouvelle constitution a pour objectif de satisfaire les demandes contradictoires qui émanent des différents groupes de colons dans la province de Québec.³²⁹ L'Acte Constitutionnel prévoit donc de séparer la province de Québec en deux : le Bas-Canada (pour la majorité francophone et catholique) et le Haut-Canada (pour les anglophones). Dans chacune de ces provinces, le pouvoir exécutif est placé dans les mains du gouverneur ou du lieutenant-gouverneur et de leur conseil, nommé par leur soin. Le pouvoir législatif est partagé entre un conseil législatif nommé et une assemblée représentative élue au suffrage censitaire. Les assemblées ont un pouvoir de taxation. La *Canada Act* intrigue par son mélange de principes anciens et nouveaux, comme le conseil législatif. Il frappe également par ce mélange d'ambitions à consonance démocratique, à travers l'assemblée élue, et d'arbitraire, dans le sens où c'est le ministre en métropole, et non le « peuple », qui prépare la nouvelle constitution. L'Acte du Canada de 1791 est-il une innovation, une nouveauté dans la politique coloniale de Londres ? Quel est le sens de cette politique à travers cette constitution ? Quels sont les objectifs ? S'agit-il de contrôler les colonies ou de poser les fondations pour le développement d'une forme d'autodétermination coloniale ? Comment les leçons de la Révolution américaine sont-elles appliquées ? A travers la correspondance lors de la préparation de la loi, les clauses de la nouvelle constitution puis le débat au Parlement, je vais montrer que Londres poursuit les politiques autoritaires – bien que teintées de

³²⁷ Hare, *Aux Origines du parlementarisme québécois*, op. cit., p. 15

³²⁸ *The Parliamentary Register*, 1784, volume xvi, p. 284-289 ; *The Parliamentary Register*, 1786, volume xx, p. 132

³²⁹ Hare, *Aux Origines du parlementarisme québécois*, op. cit., p. 16, 18-25

bienveillance – et la centralisation des pouvoirs en métropole mises en place avant la Révolution américaine.

Les raisons derrière le changement de constitution

Comme noté dans le chapitre 1, les assemblées représentatives dans les anciennes colonies américaines ont joué un rôle important dans la sécession des treize colonies : ces assemblées détenaient le « *power of the purse* » ce qui leur permettait de contrôler et de limiter le pouvoir du gouverneur. En outre, ce sont ces assemblées qui se sont fait l'écho des griefs des colons à travers les pétitions envoyées à George III.³³⁰ Dès lors, il convient de se demander pourquoi Londres souhaite mettre en place des assemblées représentatives dans ses colonies nord-américaines, de surcroît dans une province majoritairement peuplée de sujets francophones et catholiques. Si les pétitions et les demandes des Loyalistes ont leur importance dans la décision de Londres de changer le système constitutionnel de la province de Québec, les raisons qui motivent ce choix sont aussi d'ordre budgétaire et de stratégie politique.³³¹

Après la Conquête, les autorités britanniques pensaient que les taxes en place sous le régime français permettraient de couvrir les dépenses pour l'administration civile de la province. En Nouvelle-Écosse et en Floride, c'est le Parlement qui vote des fonds pour le fonctionnement des institutions. Avec le vote du *Quebec Revenue Act* de 1774, Londres tente d'éviter de devoir avoir recours au Parlement pour financer le *civil establishment* de la province de Québec. Cependant, les revenus ne sont pas assez importants et le système reste déficitaire. Les dépenses coloniales, civiles et militaires, sont alors défrayées par les contribuables britanniques, grâce aux fonds nommés « *army extraordinary* » validés par Westminster. Le contenu des dépenses couvertes par ces « *army extraordinaries* » ne sont pas détaillées.³³² Les comptes du Trésor, qu'étudie Grenville, révèlent que les coûts pour le gouvernement et la défense de la province de Québec s'élèvent à 100 000 livres par an. Il est donc absolument nécessaire de trouver de nouvelles sources de financement. Le conseil législatif mis en place par le *Quebec Act* de 1774 n'a pas le pouvoir de lever des taxes. Dès lors, il faut demander au

³³⁰ Morton, *The American Revolution*, *op. cit.*, p. 12, 25-26

³³¹ Hare, *Aux Origines du parlementarisme québécois*, *op. cit.*, p. 15

³³² Helen Taft Manning, "The Civil List of Lower Canada", in *The Canadian Historical Review*, XXIV, March 1943, p. 29-30

Parlement britannique de conférer ce pouvoir aux autorités coloniales. Pour Grenville et les Parlementaires, seule une assemblée élue peut jouir de ce pouvoir : il est en effet inconcevable, alors que les anciennes colonies se sont rebellés précisément pour cette raison (en clamant « no taxation without representation »), que le gouvernement puisse conférer le droit de taxer des sujets du roi à un conseil nommé, que le Parlement approuve une telle décision ou que les Loyalistes l'accepte sans rébellion.³³³

En outre, même si le gouvernement met du temps à proposer l'Acte du Canada, il le considère comme une manière d'anticiper les problèmes et d'éviter une future radicalisation des demandes coloniales. Le gouverneur Dorchester, plutôt biaisé en faveur des francophones, ne croit pas qu'il faille changer le mode de gouvernance de la Province de Québec. Ce n'est pas l'avis du ministre qui voit là l'opportunité de gagner la confiance des colons, et notamment des Loyalistes :

I am persuaded that it is a point of true Policy to make these Concessions at a time when they may be received as a matter of favour, and when it is Our own power to regulate and direct the manner of applying them, rather than to wait 'till they shall be extorted from us by a necessity which shall never leave us any discretion in the form, nor any merit in the substance of what we give.³³⁴

En d'autres termes, même si Dorchester pense que le système actuel fonctionne, Londres accepte d'accorder un degré de représentativité – important aux yeux des colons britanniques – afin de mettre en place un système qui a été pensé et élaboré à Londres, un système que la métropole va donc pouvoir contrôler, tout en donnant aux colons le sentiment de bénéficier d'une politique libérale.

La préparation de l'Acte constitutionnel : le gouvernement impérial à l'écoute des colons ?

Les ministres à Londres prennent le temps de la réflexion pour changer les institutions de la province. Par exemple, lorsque Sydney reçoit des pétitions en faveur d'un nouveau mode de gouvernance en 1785, il répond : « no steps will be taken thereupon, without a very mature consideration. »³³⁵ Au Parlement, le Premier ministre William Pitt assure que son

³³³ Hare, *Aux Origines du parlementarisme québécois*, op. cit., p. 15 ; Helen Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835: A Chapter of the History of the British Commonwealth*, New York : St Martin's Press, 1962, p. 28

³³⁴ Grenville à Dorchester (privée), 20 octobre 1789, NAC, Q42, p. 92-94

³³⁵ Sydney à Hamilton, 30 avril 1785, NAC, Q24, p. 218

administration ne « néglige » pas la question mais que le Cabinet doit prendre en compte les pétitions et contre pétitions avant de prendre une décision.³³⁶ Le gouvernement, qui souhaite éviter une rébellion des francophones sans contrarier les colons anglophones, veut agir en fonction des souhaits de la population locale. Grenville étudie les pétitions et contre pétitions des différents groupes de colons pour rédiger sa proposition de constitution : il semble donc que le fait d'être à l'écoute des demandes coloniales est central pour le ministre.³³⁷ Dans le même ordre d'idée, l'opinion de Lord Dorchester est aussi largement sollicitée par l'exécutif à Londres.³³⁸ Le Cabinet demande au gouverneur général de sonder l'opinion des habitants aux sujets de la réforme constitutionnelle.³³⁹ Mais l'avis et les conseils de Dorchester, si prisés par le Cabinet avant l'introduction de la *Quebec Bill* au Parlement³⁴⁰, tardent à arriver et mettent les ministres dans l'embarras à la Chambre des Communes.³⁴¹ Sydney puis Grenville doivent le rappeler à l'ordre : « it is very desirable that the King's Ministers should be possessed of your Lordship's sentiments, and that they may not be driven to the necessity of avoiding the question a second time. »³⁴² Les appréciations de Dorchester sont présentées comme importantes pour les ministres.³⁴³ On peut dès lors voir dans la préparation du *Canada Act* une volonté de Londres de ne pas agir en despote et d'être à l'écoute des colons francophones et anglophones.³⁴⁴

Pour autant, lorsque l'on analyse la correspondance coloniale dans le détail, on se rend compte que l'« importance » de Dorchester est plus que relative – c'est le ministre et non le représentant de la Couronne dans les colonies qui porte le projet. Dans les instructions que

³³⁶ *The Parliamentary History, 1786*, vol xx, p. 148

³³⁷ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835, op. cit.*, p. 28

³³⁸ William Pitt, 28 avril 1786, *The Parliamentary Register*, volume xx, 1786, p. 136 ; *The Parliamentary History, 1788-1789*, volume xxvii, p. 520-521

³³⁹ « Particular instructions to Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 156 ; « Plan of general directions for Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 152 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 435 ; Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 64 ; Sydney à Dorchester (privée), 20 septembre 1787, NAC, Q28, p. 44 ; Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 65

³⁴⁰ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 22

³⁴¹ A ce sujet, le *Sheffield Register* rapporte que ce retard donne à l'opposition l'occasion d'attaquer le gouvernement : « Mr Burke said, the state of Canada was truly deplorable, and before the Right Hon. Gentleman was ripe to propose a plan to relieve the Canadians, they would perhaps all be rotten ». *Sheffield Register*, 24 mai 1788.

³⁴² Sydney à Dorchester (privée), 5 septembre 1788, NAC, Q38, p. 2 ; Grenville à Dorchester, n°21, 8 avril 1790, NAC, Q59B, p. 140

³⁴³ Grenville à Dorchester, n°25, 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 149 ; *Public Characters of 1800-1801*, volume iii, London, printed for R. Phillips, 1801, p. 77

³⁴⁴ Danielle Laudy, « Les politiques coloniales britanniques et le maintien de l'Ancien Régime au Bas-Canada, 1791-1832 », in *Histoire, économie et société*, 1995, 14^{ème} année, n°1, p. 73, 75-76

Dorchester reçoit, on voit que Grenville a déjà esquissé les grandes lignes de ce qui sera le *Canada Act* de 1791. La division de la Province de Québec en deux pour accommoder les nouveaux arrivants et les anciens habitants est déjà prévue.³⁴⁵ Dorchester est opposé à une telle division de la province mais Grenville lui explique qu'il n'est pas question de revenir sur ce principe de base. Il demande au gouverneur son opinion sur la façon de mettre cette division en œuvre (s'il faut par exemple, sous diviser les provinces en paroisses ou en comtés) et sur d'autres points de détail mais pas sur le principe général.³⁴⁶ Certaines suggestions de Dorchester sont acceptées, mais la plupart sont refusées.³⁴⁷ Dans les faits, l'opinion de Dorchester ne semble compter que si elle se conforme à celle de Londres, on lui demande de l'aide pour des détails techniques, pas pour une vision globale, qui elle, a déjà été décidée par le ministre.

L'assemblée législative : un degré d'autodétermination ?

La province de Québec est divisée en deux afin d'éviter les conflits entre les communautés francophones et anglophones. Le Haut-Canada (à majorité anglophone et protestante – parmi lesquels il y a de nombreux Loyalistes) et le Bas-Canada (à majorité francophone et catholique) sont tous deux pourvus d'une assemblée législative élue au suffrage censitaire.³⁴⁸ L'idée est d'éviter qu'une communauté domine l'autre dans les assemblées.

Le pouvoir législatif est partagé entre le conseil du gouverneur (censé agir comme une Chambre Haute) et l'assemblée représentative. L'assemblée législative du Haut-Canada doit être constituée au minimum de seize membres, celle du Bas-Canada de cinquante. Elles sont élues pour quatre ans et l'on prévoit que le nombre de représentants augmente à mesure du

³⁴⁵ « Plan of General Directions for Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 152 ; « Particular instructions to Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 157

³⁴⁶ Comme le nombre de personnes qu'il convient de nommer dans les conseils législatifs et exécutifs ou bien la date de mise en application de la future constitution. Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 65, 70-71, 74. Le *Bury and Norwich Post* et le *Ipswich Journal* notent même au moment des discussions sur la loi : « [it] is the product of the joint labours of Mr Pitt and Lord Grenville, assisted with occasional hints from the Governor of the province, Lord Dorchester. » *Bury and Norwich Post*, 16 mars 1791 ; *Ipswich Journal*, 19 mars 1791.

³⁴⁷ Comme celle de placer les terres du Haut-Canada en « socage franc et commun ». Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 73 ; Grenville à Dorchester, n°25, 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 156

³⁴⁸ David Milobar "Conservative Ideology, Metropolitan Government and the Reform of Quebec, 1782-1791", in *The International History Review*, vol 12, No1, February 1990, p. 45-64 ; Elizabeth Mancke, "Early Modern Imperial Governance and the Origins of Canadian Political Culture", in *Canadian Journal of Political Science*, vol 32, No 1, March 1999, p. 3-20 ; Bothwell, *The Penguin History of Canada*, op. cit., p. 128

développement géographique des provinces.³⁴⁹ Le gouvernement prend soin d'assurer que les « excès » des administrations précédentes – qui ont taxé les colonies américaines sans leur consentement – n'aient plus cours. Lors des discussions sur la *Quebec Bill*, Pitt déclare que Londres n'a pas l'intention de taxer directement les colonies : ce pouvoir incombe aux législatures coloniales.³⁵⁰ Les assemblées sont élues au suffrage censitaire : il faut être propriétaire d'une maison ou de terre qui rapportent un revenu annuel d'au moins 5 livres ou locataire s'acquittant d'un loyer de 10 livres minimum. Alors que la majorité des colons possèdent des terres, une large partie des habitants francophones de plus de 21 ans obtiennent le droit de vote et la possibilité de prendre part au système gouvernemental pour la première fois de leur histoire.³⁵¹

Le pouvoir des assemblées coloniales est néanmoins relatif – et moins grand que celui des anciennes colonies américaines. Si l'objectif de Grenville est de limiter les dépenses de la métropole pour la *civil list* canadienne, il ne s'agit pas non plus de commettre les mêmes erreurs que dans les treize colonies. Pour l'heure, ce ne sont plus les assemblées locales mais le gouvernement impérial qui payent les salaires des gouverneurs, des juges, des officiels de l'administration civile et supportent le coût des établissements militaires.³⁵² En outre, Grenville met en place le système de *Church reserves* dans le texte de la Constitution et de *Crown reserves* dans la politique coloniale : ces terres réservées à l'Eglise protestante et à la Couronne ont pour but, à terme, de financer les coûts de fonctionnement de la Religion d'Etat et de l'administration civile. Ce système des réserves de terres est expérimenté par Sydney en Nouvelle-Écosse dès 1784.³⁵³ L'idée est cependant largement développée puis mise en place par Grenville en collaboration avec Dorchester : pour chaque allocation de terres, une portion est gardée pour l'Eglise (selon les termes de l'Acte du Canada) et pour la Couronne. Ces terres sont « réservées » en attendant qu'elles prennent de la valeur grâce à la culture des terrains adjacents (par des Loyalistes par exemple). Elles pourront alors être louées ou vendues et l'argent ainsi récolté permettra la mise en place d'un fond (géré par le Trésor à

³⁴⁹ *The Parliamentary History, 1791-1792*, volume xxix, p. 111-112, 427

³⁵⁰ William Pitt, *The Parliamentary History of England, 1789-1791*, volume xxviii, p. 1378

³⁵¹ Laudy, « Les politiques coloniales britanniques et le maintien de l'Ancien Régime au Bas-Canada, 1791-1832 », *op. cit.*, p. 74

³⁵² Harlow, "The New Imperial System, 1783-1815", *op. cit.*, p. 147 ; *The Parliamentary History, The Parliamentary Debates, passim.*

³⁵³ Sydney à Parr, 6 octobre 1784, NAC, A106, p. 34-35

Londres) pour financer le fonctionnement du gouvernement civil, des instances judiciaires et d'assurer des revenus à l'Eglise.³⁵⁴ Grenville ajoute :

making such reservations of Land adjacent to all future Grants, as may secure to the Crown a certain and improving Revenue – a Measure, which, if it had been adopted when the Old Colonies were first settled, would have retained them to this hour in obedience and Loyalty.³⁵⁵

Pour le secrétaire d'Etat, cette mesure s'inscrit donc dans une volonté de ne pas réitérer les erreurs commises dans les treize colonies et de développer un système de contrôle pérenne des dépenses coloniales.

Le degré de représentativité et d'autodétermination des assemblées est limité. Elles s'occupent de légiférer pour leur propre territoire et de lever des taxes ; ces lois sont soumises à la sanction du gouverneur ou lieutenant-gouverneur (qui a un droit de veto) et à l'approbation de Londres. Toutes les lois et mesures doivent s'inspirer des celles de la métropole « dans la mesure du possible. »³⁵⁶ Les assemblées doivent se réunir au moins une fois par an, les élections sont plus ou moins régulières selon les colonies, mais puisque les conseils législatifs sont dominés par des cliques puissantes et réactionnaires, les assemblées législatives ont relativement peu de pouvoir jusque dans les années 1820 – bien que des tensions commencent à apparaître avant, j'y reviendrai dans la dernière partie de ce chapitre.³⁵⁷ Afin de préserver le pouvoir du gouverneur, le nombre de représentants³⁵⁸ ainsi que le nombre de membres dans les conseils législatifs et exécutifs sont limités :

It is certainly desirable that this number should not be made too large in the first instance, as it would be easy for His Majesty to add to it whenever it may be found expedient, while on the other hand the calling improper Persons to the Council in order to make up the number required by the Bill would under the System now proposed be productive of permanent inconvenience and mischief to His Majesty's Government.³⁵⁹

³⁵⁴ Grenville à Dorchester (privée), 20 octobre 1789, NAC, Q42, p. 92-94

³⁵⁵ Grenville à Dorchester (privée), 20 octobre 1789, NAC, Q42, p. 92-94

³⁵⁶ « Order in Council » du 29 juin 1785, Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 2 juillet 1785, NAC, A107, p. 143-144 ; Portland à Carleton, n°10, 9 juin 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 253 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 216

³⁵⁷ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 127-148 ; Bumsted, «The consolidation of British North America, 1783-1860», *op. cit.*, p. 46, 52-59 ; McInnis, *Canada: A Political and Social History*, *op. cit.*, p. 144 ; Laudy, « Les politiques coloniales britanniques et le maintien de l'Ancien Régime au Bas-Canada, 1791-1832 », *op. cit.*, p. 76-88

³⁵⁸ C'est également le cas dans les autres possessions nord-américaines, comme à Cap Breton. Grenville à Carleton, n°12, 25 août 1790, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 106 ; Dundas à Dorchester, n°2, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 213

³⁵⁹ Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 69-70

Les ministres veulent pouvoir contrôler les assemblées coloniales : une assemblée qui prévoit trop de membres peut devenir ingérable pour le gouverneur ou le lieutenant-gouverneur.

Contrôler et renforcer le pouvoir exécutif

La forme et la substance du *Canada Act* sont le signe d'un contrôle plus strict des colonies et d'une volonté de ne pas répéter les erreurs qui ont, selon les élites politiques, mené à la Révolution américaine. Le principe appliqué dans toutes les possessions est celui d'un exécutif local fort, contrôlé depuis la métropole.³⁶⁰

Dès lors, la loi donne davantage de pouvoir au gouverneur (nommé par le roi) qu'aux assemblées. L'exécutif demeure dans les mains d'un gouverneur général pour toutes les provinces, de ses lieutenants-gouverneurs et de conseils exécutifs (comme pour les Lords britanniques) et nommés par ses soins.³⁶¹ Le gouverneur a le pouvoir de convoquer et de dissoudre l'assemblée, de proposer des lois, d'établir des cours de justice, d'émettre des décrets, d'accorder son pardon, de nommer des officiels à divers postes dans les colonies et de les suspendre en cas de mauvaise conduite, de gérer l'argent qui lui est confié par le Trésor, de concéder des terres, de lever une milice et d'établir la loi martiale. La politique qu'il mène est sujette aux instructions de Londres et il a le devoir de consulter son conseil et l'assemblée législative. Il est aidé dans sa tâche par un certain nombre d'officiels: le *Naval Officer* supervise le commerce et l'application des lois de Navigation, le *Provost Marshall* est chargé de l'application des lois et des détentions de criminels, le secrétaire s'occupe des archives, enregistre les concessions de terres et transmet les lois à Londres. En son absence, la charge du gouvernement civil (et parfois militaire) revient au lieutenant-gouverneur nommé par Londres dans les provinces du Haut et du Bas-Canada, en Nouvelle-Écosse, dans le Nouveau-Brunswick et sur l'Ile-du-Prince-Edouard.³⁶²

³⁶⁰ Harlow, "The New Imperial System, 1783-1815", *op. cit.*, p. 139

³⁶¹ Milobar "Conservative Ideology, Metropolitan Government and the Reform of Quebec, 1782-1791", *op. cit.*, p. 45-64 ; Mancke, "Early Modern Imperial Governance and the Origins of Canadian Political Culture", *op. cit.*, p. 3-20 ; Bothwell, *The Penguin History of Canada*, *op. cit.*, p. 128

³⁶² Certains de ces officiels, comme le Colonel Thomas Carleton (le frère de Dorchester) dans le Nouveau-Brunswick ou John Graves Simcoe seront plus actifs que d'autres dans leur gestion et laisseront une empreinte durable sur les colonies. Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 101-102, 105-114 ; Francis, Jones and Smith, *Origins: Canadian History to Confederation*, *op. cit.*, p. 191, 204-205

Les membres du conseil exécutif et du conseil législatif, nommés par le gouverneur, avec l'approbation de Londres, font partie des élites des colonies. C'est à travers le patronage du gouverneur que les pouvoirs exécutifs et législatifs des conseils se concentrent de plus en plus afin de former une élite gouvernante plus puissante. Au Canada, ce pouvoir se manifeste de plusieurs façons. D'une manière directe, le gouverneur est responsable des nominations d'un certain nombre d'officiels pour son gouvernement. Il peut aussi jouer un rôle important dans l'attribution de contrats publics – les marchands ont donc tout intérêt à maintenir de bonnes relations avec le gouverneur. Son patronage est également indirect puisqu'il peut promouvoir certains projets auprès de Whitehall – c'est le cas notamment lors de la création de la Compagnie du Nord-Ouest dans les années 1780.³⁶³

Les conseils et l'aristocratie coloniale : concentration des pouvoirs dans les colonies

L'intention de la *Quebec Bill* est également de favoriser le développement d'une aristocratie coloniale en s'inspirant des Lords britanniques. Pour Grenville, les colonies américaines se sont rebellées parce qu'il n'existait pas dans les treize colonies un aristocratie locale capable de limiter et de contrôler « l'esprit démocratique » des assemblées et des colons. Il considère que la Chambre Haute est le point d'équilibre de la structure politique britannique. Il va donc tenter de créer cette aristocratie en Amérique du Nord.³⁶⁴ Les membres du conseil exécutif sont ainsi nommés à vie et on leur confère des honneurs. Selon Grenville :

the object of these Regulations is both to give to the Upper branch of the legislature a greater degree of might and consequence than was possessed by the Councils in the old colonial governments, and to establish in the Province a body of men having that notice of attachment to the existing form of Government, which arise from the possession of Personal or hereditary discretions.³⁶⁵

Il s'agit bien là de tenter de recréer une aristocratie coloniale qui permet la gestion des colonies par des élites fidèles à la Couronne et plus facilement contrôlables. En effet, le secrétaire d'Etat Grenville indique que les membres des conseils exécutifs et législatifs

³⁶³ Milobar "Conservative Ideology, Metropolitan Government and the Reform of Quebec, 1782-1791", *op. cit.*, p. 55 ; Duncan A. McArthur, "British North America under representative government, 1791-1812", in Holland Rose, Newton and Benians (eds), *The Cambridge History of the British Empire, Volume VI, Canada and Newfoundland*, *op. cit.*, p. 207 ; McLinnis, *Canada: A Political and Social History*, *op. cit.*, p. 240-241 ; Bumsted, "The consolidation of British North America, 1783-1860", *op. cit.*, p. 46 ; Francis, Jones and Smith, *Origins: Canadian History to Confederation*, *op. cit.*, p. 169, 173, 254-255 ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, *op. cit.*, p. 108

³⁶⁴ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835*, *op. cit.*, p. 29-30

³⁶⁵ Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 67-68

doivent être choisis avec soin³⁶⁶ : il s'agit de placer à ces postes des personnes favorables au gouvernement en métropole et s'assurer ainsi de leur docilité. Si dans les discours de membres du Cabinet, le *Canada Act* a pour objet de conférer aux colonies un système de gouvernement représentatif à travers une assemblée, la constitution canadienne est néanmoins rédigée de telle sorte que les colons ne puissent pas prendre le contrôle des instances gouvernementales comme dans les treize colonies.

L'Acte du Canada : une nouveauté dans les politiques d'Empire ?

L'Acte du Canada de 1791 fait consensus à Westminster. Les débats à la Chambre des Communes se tiennent du 4 avril au 12 mai 1791, et le 30 mai 1791 à la Chambre des Lords³⁶⁷. Les parlementaires de la majorité (le Premier ministre William Pitt prend la parole pour défendre le projet) et de l'opposition (particulièrement Fox et Burke, mais aussi Sheridan) sont tous convaincus qu'il faut mettre en place dans la province de Québec un gouvernement modelé sur l'équilibre des pouvoirs en métropole. Ainsi, lorsque le Whig Sheridan ouvre le débat en expliquant que les membres de la Chambre n'ont pas eu suffisamment de temps pour étudier la proposition de loi et demande que les discussions soient reportées, Pitt répond : « there was no bill which had, perhaps, met with so little opposition, and been so much delayed. »³⁶⁸ Malgré cette absence d'opposition, les débats sont longs car ils deviennent le théâtre de la rupture entre les deux leaders des Whigs, Charles James Fox et Edmund Burke. Le 6 mai 1791, au cours de ce qui devait être une lecture paragraphe par paragraphe de la proposition de loi de réforme du gouvernement de la province de Québec, Edmund Burke saisit l'occasion pour attaquer devant toute la Chambre les principes « républicains » de son ami Charles James Fox. Le Premier ministre William Pitt laisse ses deux ennemis parlementaires s'écharper pendant plusieurs heures à coup de discours (interminables) sur les principes constitutionnels de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis, et dériver sur la Révolution française. En fin de débat, Burke déclare haut et fort la fin de son amitié de près d'un quart de siècle avec Fox, qui termine en larmes mais continue de se défendre. Pitt ne peut s'empêcher de remarquer que la Chambre se retrouve dans une « situation extraordinaire. » Les débats sur la *Quebec Bill* se tiendront

³⁶⁶ Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 68

³⁶⁷ *The Parliamentary History of England, 1789-1791*, volume xxviii, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix

³⁶⁸ William Pitt, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 360

finalement quelques jours plus tard.³⁶⁹ Ces dérives lors des discussions sur l'Acte du Canada pourraient laisser penser que les hommes politiques en métropole n'ont que faire de la province de Québec et préfèrent pérorer sur d'autres questions. Il faut néanmoins noter que la plupart des membres qui participent au débat soulignent leur confiance dans le développement futur des colonies canadiennes.³⁷⁰

En outre, comme le remarque l'historien Michel Ducharme, il faut surtout souligner que « la question canadienne n'est pas discutée dans un vacuum. Les hommes politiques britanniques, en adoptant la constitution coloniale, ne peuvent pas faire abstraction des Révolutions américaine et française. »³⁷¹ Ainsi, les principes qui sous-tendent la mise en place de l'Acte du Canada visent à empêcher le Republicanisme (américain ou français) de contaminer les colonies canadiennes tout en octroyant aux colons un système constitutionnel basé sur l'idée de liberté anglaise ou moderne ; c'est-à-dire une liberté fondée sur la protection de la propriété et l'équilibre des pouvoirs.³⁷² Au cours de ces débats, on voit clairement la volonté – contradictoire – de la métropole de donner au colons une constitution anglaise libre et la nécessité d'éviter une nouvelle révolution.

Néanmoins, l'Acte du Canada montre surtout que les dirigeants britanniques poursuivent les politiques de concentration des pouvoirs et de contrôle autoritaire des colonies, tout en appliquant les leçons de la Révolution américaine. La peur d'une révolte coloniale (comme cela s'est produit dans les treize colonies) et, surtout, le danger que les colons puissent prendre un contrôle total sur les autorités coloniales comme dans les colonies américaines est encore bien présent. Lorsque Richard Powys, parlementaire proche des marchands canadiens anglophones, présente sa demande de changement de gouvernement pour la province de Québec, il affirme qu'il n'est pas hostile à un contrôle plus ferme des possessions outre-mer, loin s'en faut, et il se contente de demander un « degré de liberté » qui soit sans risque pour l'Etat.³⁷³ Si le gouvernement accorde un degré de représentativité aux colons canadiens, même francophones, il ne fait qu'une seule concession lors des débats à la Chambre et des travaux

³⁶⁹ *The Parliamentary History, 1791*, volume xxix, p. 359-430

³⁷⁰ Par exemple pour William Pitt et son opposant Charles James Fox : *The Parliamentary History, 1791*, volume xxix, p. 411, 415

³⁷¹ Michel Ducharme, *Le Concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2010, p. 57-58

³⁷² *Ibid.*, p. 51-52

³⁷³ Richard Powys, *The Parliamentary Register, 1786*, volume xx, p. 134

du comité sur la *Quebec Bill* sur les mesures qui visent à centraliser les pouvoirs dans les colonies. En effet, à la Chambre basse, Fox considère que les conseils ne devraient pas être nommés, mais élus. Pitt et Wilberforce s'y opposent, ce dernier affirme : « it would be a democracy under another name, and give the popular branch of government too much power. »³⁷⁴ Il n'est donc pas question d'accorder trop de pouvoir au peuple dans les colonies. Il en est de même pour le nombre de représentants qui doivent être élus dans les assemblées, Fox considère que 16 représentants pour le Haut-Canada (qui comptent environ 10 000 habitants) et 30 pour le Bas-Canada (qui en compte près de 100 000) n'est qu'un simulacre de représentativité. Sur ce dernier point, le gouvernement accepte de proposer une assemblée de 50 membres mais rejette la motion de Fox pour 100 représentants.³⁷⁵ A la Chambre des Lords, Grenville admet que dans son discours d'ouverture qu'il pourrait y avoir des objections sur le manque d'indépendance des juges (qui sont nommés au plaisir du roi et non à vie). Cependant, aucune modification n'est apportée à cette clause.³⁷⁶ Enfin, les débats sur la *Quebec Bill*, 25 ans après le vote du *Declaratory Act*, sont l'occasion pour les parlementaires de réaffirmer le droit de la métropole à légiférer pour les colonies. C'est une ligne défendue par les membres de l'opposition et par le Cabinet, aux Communes et aux Lords. A la Chambre Haute par exemple, Grenville anticipe les craintes des pairs qui peuvent appréhender que la division de la province de Québec en deux aboutisse à la domination du Haut-Canada par le Bas-Canada. Pour les rassurer, il réaffirme le rôle de la métropole et la suprématie du Parlement britannique :

It had been stated, as an objection to the bill, that the lower province might oppress the higher, as all the trade of the higher must come through the lower [...] and that Great Britain could not possibly interfere, consistently with her profession of giving a free constitution to Canada. He conceived there was a difference between a free constitution and a free and independent constitution. Great Britain had not only the power of enacting laws, which were obligatory on the inhabitants of this country, but she could alter and new model those laws according to the circumstances and exigencies of the times.³⁷⁷

Ainsi, pour Lord Grenville par exemple, ce droit de la métropole sur les colonies est indiscutable et inaliénable lorsqu'il s'agit de légiférer sur le commerce extérieur des colonies. Dès lors, s'il est clair que l'Acte du Canada apporte des solutions nouvelles aux problèmes inédits qui se posent dans la province de Québec (notamment la division de la province, la

³⁷⁴ William Wilberforce, *The Parliamentary History, 1791*, volume xxix, p. 427

³⁷⁵ *The Parliamentary History, 1791*, volume xxix, p. 427-430. Voir aussi Danielle Laudy, « Les politiques coloniales britanniques et le maintien de l'Ancien Régime au Bas-Canada, 1791-1832 », in *Histoire, économie et société*, 1995, 14^{ème} année, n°1, p. 71-88

³⁷⁶ Lord Grenville, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 658

³⁷⁷ *Ibid.*, p. 657

mixité du droit anglais et français dans le Bas-Canada etc.) en prenant en compte les leçons de la Révolution américaine, le système mis en place dans les colonies se placent aussi et surtout dans la continuité des politiques menées avant 1783 dans l'objectif de resserrer le contrôle de la métropole sur les colonies.

4. La mise en place de la nouvelle constitution

Henry Dundas

L'Écossais Henry Dundas prend la succession de Grenville en juin 1791. Dundas est un grand spécialiste des affaires impériales ; sa connaissance des problèmes de l'Inde et des points stratégiques de l'Empire est universellement reconnue de son vivant. Il s'y consacre à partir des années 1780 et doit sa nomination au poste de président du *Board of Control of the East India Company* (de 1793 à 1801) à ses connaissances et à ses capacités plus qu'à ses relations.³⁷⁸ Dundas est un homme politique expérimenté, un ami proche de William Pitt. Il reste en poste à l'Intérieur jusqu'en 1794 puis prend en charge le Secrétariat d'Etat à la Guerre.

Grenville et Dundas sont les alliés les plus proches de Pitt et ils travaillent en étroite collaboration. Dundas continue la numérotation de Grenville pour ses dépêches officielles vers les Maritimes et Grenville s'occupe de la correspondance coloniale lorsque Dundas s'absente quelques semaines fin 1792.³⁷⁹ Dundas est cependant moins bien organisé que son prédécesseur au *Home Office* : il numérote ses courriers vers les Maritimes, mais pas ceux pour les Canadas. Ou alors de manière irrégulière ; il y a par exemple trois lettres n°1 pour Dorchester : une lorsque Dundas prend le Secrétariat d'Etat, une autre lorsque Dorchester reprend ses fonctions en 1793 et une au début de l'année 1794.³⁸⁰ La lettre n°1 pour Clarke date de 1793 alors qu'il a déjà envoyé une quinzaine de dépêches³⁸¹ et celles pour Simcoe ne sont pas numérotées. On pourrait y voir un manque d'intérêt pour les provinces du Haut et du Bas-Canadas au profit des Maritimes, mais le nombre de lettres (outre les circulaires) est équivalent : 52 pour les Canadas (15 à Dorchester, 22 à Clarke, 15 à Simcoe), et une

³⁷⁸ *Public Characters of 1798-9*, volume i, London, printed for R. Phillips, 1799, p. 325-356

³⁷⁹ Grenville à Clarke, 8 novembre 1792, NAC, Q77A, p. 40

³⁸⁰ Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 205 ; 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 62 ; 8 janvier 1794, NAC, Q77A, p. 99

³⁸¹ Dundas à Clarke, n°1, 3 février 1793, NAC, Q77A, p. 55

soixantaine pour les Maritimes si l'on compte les lettres séparées (28 dépêches numérotées pour la Nouvelle-Écosse, 28 pour le Nouveau-Brunswick, 2 pour l'Île Saint-Jean). On sait que Dundas a plus d'intérêt pour l'Inde et les Antilles, cependant, son rythme de correspondance pour les provinces britanniques en Amérique du Nord est aussi soutenu que celui de Grenville (à savoir, une moyenne de trois lettres par mois).

La mise en place des nouveautés constitutionnelles

La réforme du système de gouvernance de l'ancienne province de Québec ne modifie pas les relations entre le secrétaire d'État et les officiels coloniaux : Londres continue de donner les grandes lignes de la politique à suivre (d'une manière plus ou moins interventionniste) et de superviser la mise en place des lois recommandées par le gouvernement ou votées par les assemblées.

Il incombe à Dundas de superviser la mise en place de l'Acte du Canada lorsque Grenville est transféré aux Affaires étrangères en 1791. Dundas tâtonne un peu avec le Haut-Canada (« so new a province »³⁸²) mais supervise les choix du lieutenant-gouverneur Simcoe et sollicite ses conseils pour la mise en place du système judiciaire.³⁸³ Dundas s'intéresse particulièrement à la mise en place d'un système judiciaire « uniforme » pour les colonies canadiennes et les « territoires indiens. » Pour les Britanniques, la mise en place d'un système judiciaire efficace est inséparable du développement commercial. En effet, le droit doit protéger les marchands, et les créanciers. C'est la raison pour laquelle William Pitt assure aux Communes que la nouvelle constitution (qui prévoit d'introduire la *Common Law* anglaise et donc de protéger la propriété privée) permettra de promouvoir « l'extension du commerce et des richesses de la province. »³⁸⁴

L'organisation du pouvoir judiciaire dans la province de Québec est complexe. Le gouverneur et son conseil détiennent une partie du pouvoir judiciaire. En effet, les colons peuvent faire appel d'une décision de justice auprès du gouverneur. Néanmoins, toutes les colonies disposent d'un système judiciaire à part des branches exécutives et législatives. On y trouve

³⁸² Dundas à Simcoe, 2 mai 1793, NAC, Q278A, p. 19-20

³⁸³ Dundas à Simcoe, 10 avril 1792, NAC, Q278A, p. 1, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 7

³⁸⁴ William Pitt, *The Parliamentary History of England, 1791-1792*, volume xxix, p. 415

différents tribunaux – pour les affaires civiles, criminelles ou les appels – et une cour suprême. Le président de la cour suprême (*Chief Justice*) est nommé par le secrétaire d'Etat ; il s'agit souvent d'un métropolitain qui a fait son droit en Grande-Bretagne. L'*Attorney General* est l'autre poste clef de l'administration judiciaire dans les colonies : il représente la Couronne dans les tribunaux et agit également comme conseiller juridique auprès du gouverneur. Le gouverneur est chargé de nommer les autres officiels au reste des postes judiciaires mais contrairement au système en place dans les Antilles (qui cause de nombreux problèmes), ces offices sont financés par le Parlement britannique et non pas par les assemblées coloniales. Ils ne sont pas nommés pour une durée déterminée, ni en fonction de leur bon comportement, mais au plaisir du roi (à travers, bien sûr, ses ministres et gouverneurs). Si le système judiciaire des colonies est modelé sur le système anglais, les juridictions fonctionnent selon des lois et des statuts locaux qui diffèrent d'une colonie à l'autre. A l'exception du *Chief Justice* et de l'*Attorney General* les représentants de la loi dans les colonies ne sont pas toujours bien formés au droit ni très bien rémunérés, le système n'est donc pas toujours très efficace.³⁸⁵

Les colonies canadiennes jouissent du droit à un procès avec jury et de l'*Habeas Corpus*. Mais le système judiciaire est complexe : dans le Bas-Canada, la Coutume de Paris est graduellement remplacée par la *Common Law* anglaise alors que dans l'intérieur des terres, on trouve un mélange des lois anglaises et des traditions natives. Avec l'Acte de 1791, le Bas-Canada conserve le droit civil français et introduit le droit criminel anglais. Le système judiciaire, « informel, hybride et variable » n'est plus tenable à mesure que les colonies se développent. Des cours supérieures (*Courts of the King's Bench*) sont mises en place graduellement en Nouvelle-Écosse (1754), au Québec (1764), sur l'Ile-du-Prince-Edouard (1770), au Nouveau-Brunswick (1784), à Terre-Neuve (1792) et dans le Bas-Canada (1794). L'administration de la justice dans l'intérieur du continent, sous la juridiction des Canadas, fera l'objet d'une loi en 1803.³⁸⁶ Les juges dans les cours inférieures des districts ont un pouvoir assez important pour le développement des cantons : ils sont chargés de présider les procès, de superviser les contrats pour la construction de routes et de ponts ou d'émettre des licences (pour les tavernes par exemple). Les juges ont en outre un rôle crucial dans la

³⁸⁵ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, op. cit., p. 150-165

³⁸⁶ Hobart à Milnes, n°13, 1^{er} décembre 1802, NAC, Q78A, p. 204 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 218

promotion du commerce et des intérêts financiers des colons et une de leurs priorités consiste à assurer la protection des possessions et propriétés.³⁸⁷

En 1792, la réforme de Dundas a pour objectif de réorganiser les cours de justice du Bas-Canada – sans augmenter les dépenses civiles. Il établit deux cours de justice (une à Québec, l'autre à Montréal) et des cours provinciales pour les petits contentieux. La proposition est également liée au commerce puisqu'un système judiciaire efficace est le garant de la propriété privée (et permet ainsi de sécuriser et d'accroître les échanges). Le projet est établi à Londres ; les autorités locales peuvent cependant y apporter les altérations qu'ils jugent nécessaires au regard des « circonstances locales. »³⁸⁸ Ces modifications ne sont cependant pas toujours à la hauteur des attentes de Londres. Quelques mois à peine après l'envoi de ses propositions de réforme du système judiciaire du Bas-Canada, Dundas doit (ré)expliquer à l'administrateur Clarke les principes essentiels de l'Acte du Canada et de la séparation des pouvoirs. Clarke veut en effet lier la position de clerk du conseil exécutif à celle de juge de la *Court of Common Pleas* : une absurdité pour l'homme de loi écossais puisque le conseil exécutif est déjà une cours d'appel.³⁸⁹

Ainsi, après le vote et la mise en place de la nouvelle constitution canadienne, les ministres agissent comme si le « problème » canadien était réglé. Le Cabinet souhaitait que le Parlement n'ait plus à s'ingérer dans les « affaires internes » de la colonies ; c'est chose faite avec l'Acte du Canada de 1791.³⁹⁰ Si des problèmes politiques vont voir le jour dans les années 1800, les ministres à Londres se tournent vers d'autres questions pour le futur Canadas³⁹¹ et vont s'attacher à réorganiser les organes de gestion impériale à Londres.

³⁸⁷ Francis, Jones and Smith, *Origins: Canadian History to Confederation*, *op. cit.*, p. 206 ; Philip Girard, "British justice, English law and Canadian legal culture", in Buckner (ed), *Canada and the British Empire*, *op. cit.*, p. 259-267

³⁸⁸ Dundas à Clarke, 3 octobre 1792, NAC, Q77A, p. 34-39

³⁸⁹ Dundas à Clarke, 3 février 1793, NAC, Q77A, p. 55

³⁹⁰ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835...*, *op. cit.*, p. 25

³⁹¹ voir chapitre 4 et 5

B. Réorganisation à Londres : vers une meilleure gestion des colonies ?

Entre 1786 et 1791, les modes de gouvernance dans les colonies canadiennes sont l'objet d'une attention soutenue de Londres. Mais les années qui suivent sont marquées par des crises domestiques et internationales importantes.

Le contexte métropolitain

Tout d'abord, la Grande-Bretagne connaît avant le reste des autres nations occidentales, des changements socio-économiques profonds ; mieux connus sous le nom de révolution agricole et révolution industrielle. Dès le XVII^e siècle, quelques évolutions agricoles voient le jour, mais c'est au cours du XVIII^e siècle que ces changements et expérimentations prennent de l'ampleur pour être finalement utilisés à l'échelle du pays tout entier. Avec l'ambition d'améliorer le rendement agricole et économique de leurs terres, les propriétaires anglais puis écossais, commencent à clôturer leurs propriétés. Avec l'essor des *enclosures*, soutenu par le Parlement, de nombreux paysans sont expulsés de leur terre et les *cottagers* sont contraints de devenir ouvriers. De nombreuses améliorations des techniques agricoles, et notamment le système du Norfolk (un système de culture quadriennal expérimenté par le vicomte Townshend dans la première moitié du siècle), vont permettre d'améliorer sensiblement le rendement des sols.³⁹² La Révolution agricole rend possible l'industrialisation de la Grande-Bretagne (que les historiens font, par consensus, débuter en 1760). La Révolution industrielle est un processus complexe car chaque changement influence et est influencé par les autres. Quelques facteurs saillants sont universellement admis : l'introduction de la pomme de terre dans le régime alimentaire des classes laborieuses figure parmi les facteurs qui permettent l'essor démographique. Cette augmentation de la population – qui procure donc un marché économique pourvu d'un plus grand nombre de consommateurs – est un des éléments essentiels à l'avènement des révolutions agricoles et industrielles. Un certain nombre d'autres prérequis permettent à la révolution industrielle de prendre forme et force. Parmi ces prérequis, notons la présence et l'extraction de matières premières, et plus particulièrement de combustibles, comme le charbon, la disponibilité de capitaux ou l'amélioration des systèmes de crédit. Le génie civil joue également un rôle important : les inventions et les expériences d'entrepreneurs qui construisent – ou financent – des canaux (nécessaires à l'acheminement

³⁹² Roland Marx, *Histoire de la Grande-Bretagne*, Paris : éditions Perrin, 2004 (troisième édition), p. 232

des biens) et de nouvelles machines permettant d'augmenter la production industrielle (le cas le plus connu est bien entendu celui de l'industrie du textile où des inventions, telles que la navette volante de John Kay, la machine à filer la laine de John Wyatt, la *spinning jenny* de Hargreaves ou encore le métier à tisser de John Cartwright, permettent de révolutionner la production de textile) sont un facteur majeur de ces révolutions. Il faut noter le soutien du Parlement qui donne son autorisation, par exemple, à la construction des canaux et des routes par des entrepreneurs et des propriétaires privés. En Écosse, des changements similaires vont bouleverser profondément les Basses et les Hautes Terres tout au long du XVIII^e siècle. Les fermes traditionnelles sont remplacées et des projets d'industrialisation et d'urbanisation se mettent en place dans tout le pays. Ces changements seront davantage détaillés dans la troisième partie de cette thèse.³⁹³

Enfin, l'importance de l'Empire ne doit pas être sous-estimée : les liens entre le développement de l'Empire et l'essor de la Révolution industrielle sont serrés. En effet, la modernisation de l'agriculture et de l'industrie permet de financer l'expansion impériale et inversement. D'une part, les processus d'industrialisation et d'optimisation du rendement agricole permettent aux élites, marchandes notamment, d'avoir les capitaux nécessaires à la mise en place de projets et de réseaux commerciaux dans l'Empire. De plus, les progrès techniques améliorent les communications et permettent de fournir les matériaux nécessaires au développement du commerce colonial, comme par exemple le fer et le cuivre qui sont essentiels à l'ascendance de la marine (qui protège le commerce colonial) et au fonctionnement des sociétés esclavagistes dans les Antilles. L'Empire colonial se développe donc grâce aux Révolutions industrielles et agricoles. Les colonies sont un marché important

³⁹³ T.M. Devine and Rosalind Mitchison (eds), *People and Society in Scotland, Volume I, 1760-1830*, Edinburgh : John Donald, 2004 (première publication en 1988), p. 4 ; T.M. Devine, *Clanship to Crofter's War, the Social Transformation of the Scottish Highlands*, Manchester : Manchester University Press, 1994, p. 5, 10 ; T.M. Devine, *The Scottish Nation, 1700-2000*, London : Penguin Books, 2000, p. 124-151, 170-195 ; T.M. Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815*, London : Allen Lane, 2003, p. 70, 72, 84-86 ; Malcolm Gray, "The Social Impact of Agrarian Change in the Rural Lowlands", in Devine and Mitchison (eds), *People and Society in Scotland, Volume I, 1760-1830, op. cit.*, p. 53-57, 65-67 ; Eric Gregeen, "The Changing Role of the House of Argyll in the Scottish Highlands", in N.T. Phillipson and Rosalind Mitchison (eds), *Scotland in the Age of Improvement*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1970, p. 9 ; ; James Hunter, *The Making of the Crofting Community*, Edinburgh : John Donald Publisher Ltd, 1997 (première publication en 1976). p. 9, *passim* ; Bruce Lenman, *An Economic History of Modern Scotland, 1660-1976*, London, BT Batsford Ltd, 1977, p. 141 ; Rosalind Mitchison, *A History of Scotland*, London: Routledge, 2002, 3rd edition, p. 345 ; Eric Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, Volume 2, London, Routledge, 1985, p. 36, 179, *et passim*. ; Eric Richards, *The Highland Clearances, People, Landlords and Rural Turmoil*, Edinburgh : Birlinn Limited, eBook, 2008, emplacement 462 ; T.C. Smout "The Landowner and the Planned Village in Scotland, 1730-1830", in Phillipson and Rosalind Mitchison (eds), *Scotland in the Age of Improvement, op. cit.*, p. 73-106 ; T. C. Smout, *A History of the Scottish People 1560-1830*, London : Fontana Press, 1985 (première publication en 1969), p. 274-275, 311-337

pour la Grande-Bretagne et inversement, l'essor des manufactures, et les changements sociétaux qu'il implique, développe le potentiel du marché domestique pour les biens coloniaux, comme le thé, le sucre, le café ou la soie par exemple. En outre, l'expansion du commerce colonial permet aux investisseurs, comme les propriétaires terriens, de réinjecter leurs bénéfices pour développer, améliorer le rendement et optimiser leurs terres en Grande-Bretagne. C'est le cas par exemple de l'Écossais Richard Oswald qui fait fortune dans le commerce colonial (notamment grâce à la traite des esclaves) et qui investit des milliers de livres en vue d'améliorer ses terres dans la région d'Ayrshire et de Kirkcudbright. L'Empire colonial est également perçu comme un élément qui rend ces changements possibles : les évictions des petits fermiers, en Écosse comme en Angleterre, sont facilitées par les nouveaux emplois qui se créent pendant la révolution industrielle (liée aux développements et à l'importation de matières premières coloniales) et par les opportunités dans l'Empire, à travers l'émigration. Enfin, le commerce colonial stimule aussi l'essor des industries et manufactures anglaises et écossaises. En Écosse, par exemple, les *tobacco Lords* de Glasgow investissent de larges sommes d'argent dans des tanneries, des usines de lin, des raffineries de sucres, des brasseries, des forgeries, etc. et développent ainsi le potentiel économique et industriel de la région. L'investissement écossais dans l'industrie et le commerce du tabac permet aussi au pays de développer son système de banque et de crédit.³⁹⁴ En d'autres termes, l'Empire est un élément important dans l'essor des Révolutions industrielles et agricoles, et inversement.³⁹⁵

Peu à peu la société britannique devient donc de plus en plus industrialisée et de plus en plus urbaine. La multiplication des *enclosures* qui augmente le nombre de travailleurs sans terre, l'industrialisation qui fait périlcliter certains métiers, le boom démographique auxquels s'ajoutent quelques années de mauvaises récoltes et l'inflation des temps de guerre posent la

³⁹⁴J. R. Ward, "The Industrial Revolution and British Imperialism, 1750-1850", *The Economic History Review*, février 1994, p. 44-65 ; Patrick K. O'Brien, "Inseparable Connections: Trade, Economy, Fiscal State, and the Expansion of Empire, 1688-1815", in Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, op. cit., p. 53-77 ; Naidis, *The Second British Empire, 1783-1965*, op. cit., p. 1 ; Devine, *Scotland's Empire*, op. cit., p. 70, 72, 84-86 ; T.M. Devine, "the Spoils of Empire", in T.M. Devine (ed), *Scotland and the Union*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2008, p. 97, 106

³⁹⁵ Martin Daunton, "The Wealth of the Nation", in Paul Langford (ed), *Short Oxford History of the British Isles, the Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 2002, p. 141-180 ; Marx, *Histoire de la Grande-Bretagne*, op. cit., p. 223-249 ; Kenneth Morgan, *The Birth of Industrial Britain, Social Change 1750-1850*, London : Peason Longman, 2004, p. 7-20 ; O'Gorman, *The Long Eighteenth Century*, op. cit., p. 221-226, 336-337, 373 ; William B. Wilcox and Walter L. Arnstein, *The Age of Aristocracy, 1688 to 1830*, Lexington and Toronto : D.D. Heath and Company, 1983 (quatrième édition) p. 168-186, 177, 220, 248, 280-281

question du *Poor Relief* et augmentent les risques de crises sociales, voire, comme en France, de révolution.³⁹⁶

Le contexte international

La Révolution française va profondément marquer la société britannique de la fin du long XVIII^e siècle. Au départ (vers 1789-1790), elle est plutôt bien accueillie par les Britanniques. Les élites, et notamment les réformateurs et les Whigs, voient dans la révolte des Français leur désir de mettre un terme à la tyrannie des monarchies de droits divins et d'installer un système de monarchie parlementaire modelé sur celui de Westminster. En d'autres termes, ils considèrent que la révolution outre-manche est une nouvelle Révolution Glorieuse. Les « patriotes » se réjouissent également en prédisant la destruction ultime de cet ennemi juré de la Grande-Bretagne. Les Radicaux, comme Thomas Paine ou le poète William Wordsworth, sont quant à eux enthousiastes alors que la Révolution fait des promesses de liberté pour tous les peuples.³⁹⁷ Les conservateurs ne sont cependant pas de ceux qui se félicitent de la Révolution, comme le député irlandais Edmund Burke avec *Reflections on the Revolution in France* (1790) dans lesquelles il critique les principes de la Révolution (notamment les notions de liberté et d'égalité) et met en garde contre les dérives de tels idéaux qui peuvent mener à la tyrannie et à l'anarchie. L'opinion publique britannique se divise sur la question à mesure que la révolution prend une tournure plus radicale – qui culmine avec les massacres de septembre 1792 et la décapitation de Louis XVI en janvier 1793. Le mois suivant, la Convention, qui a commencé ses offensives contre les monarchies de Prusse et d'Autriche, déclare la guerre à la Grande-Bretagne, la Hollande et l'Espagne. Aux cours des Guerres Révolutionnaires, que l'on nomme également Guerre de la Première Coalition (1792-1797) et Guerre de la Seconde Coalition (1798-1802), les Français, notamment grâce à l'enthousiasme des troupes pourtant bien peu entraînées et au génie militaire de Napoléon Bonaparte,

³⁹⁶ Au tournant du siècle et d'une manière beaucoup plus marquée à partir de 1815, de nombreuses voix s'élèvent contre le système d'aide aux pauvres. Elites et intellectuels dénoncent un système inefficace. Par exemple, le *Speenhamland System*, mode de complément de salaire implémenté à partir de 1795, permet aux employeurs de maintenir le niveau des salaires bas, cependant, l'inflation des prix des consommables et du nombre de *paupers* a pour conséquence d'augmenter les *poor rates* de manière significative. Avec la crise économique à la fin des Guerres Napoléoniennes, la question prend de plus en plus d'importance et culmine dans le vote de la *Poor Law* de 1834 qui met en place un système moins « attractif » de *outdoor relief* dans des *poorhouses*. Martin Daunton, "The Wealth of the Nation", *op. cit.*, p. 141-180 ; Marx, *Histoire de la Grande-Bretagne*, *op. cit.*, p. 223-249 ; Morgan, *The Birth of Industrial Britain*, *op. cit.*, p. 7-20 ; O'Gorman, *The Long Eighteenth Century*, *op. cit.*, p. 221-226, 336-337, 373 ; Wilcox and Arnstein, *The Age of Aristocracy*, *op. cit.*, p. 168-186, 220, 248, 280-281

³⁹⁷ Wilcox and Arnstein, *The Age of Aristocracy*, *op. cit.*, p. 211

réussissent peu à peu à repousser les attaques puis à soumettre une large partie de l'Europe continentale alors que les Britanniques, maîtres incontestés des océans, se retrouvent seuls à combattre la France et à limiter ses intrusions au-delà des mers. Le Traité d'Amiens, signé en 1802, est plus la marque d'une trêve que d'une réelle intention de mettre fin à la guerre. Dès le mois de mai 1803, les hostilités sont renouvelées et marquent le début des Guerres Napoléoniennes (1803-1815). La Grande-Bretagne sortira victorieuse de ces conflits et émergera comme première puissance militaire, économique et impériale mondiale – avant cela, les décennies 1793-1815 sont marquées par la guerre, ses impératifs économiques et militaires et ses dangers de crises domestiques ou d'invasions étrangères.

Sur fond de révolutions et de crises sociales, la période voit donc se développer le radicalisme politique. Dès les années 1760, John Wilkes commence à mener son combat contre ce qu'il considère comme l'autoritarisme et la corruption de George III et de ses ministres. Dix ans plus tard, le mouvement prend encore un peu plus d'importance sous l'impulsion du Révérend Christopher Wyvill du Yorkshire. Les radicaux des dernières décennies du XVIII^e siècle veulent, entre autres, que soient abolies les circonscriptions pourries (*rotten burrough*), que le droit de vote soit étendu et que les élections parlementaires soient plus fréquentes. En 1789, la Révolution française a, entre autres conséquences, la création (ou le retour) de sociétés réformistes dont les ambitions politiques et de réformes parlementaires sont plus ou moins radicales. Il y a, parmi les plus célèbres, la *London Corresponding Society* créée par Thomas Hardy et dont les membres souhaitent obtenir une réforme de la représentation parlementaire et de la franchise afin que le système soit plus juste. La *Society of the Friends of the People* est elle plus timorée : il s'agit surtout d'aristocrates Whigs qui souhaitent réformer le Parlement modérément, tout en canalisant les demandes (et les pulsions) du peuple. En Écosse, les *Friends of the People* organisent une convention en décembre 1792 afin de faire avancer la cause de la réforme parlementaire. Cependant, alors que peuple brûle régulièrement des effigies d'Henry Dundas (symbole d'un système électoral foncièrement corrompu), la Société, bien que modérée, est accusée de provoquer la colère du peuple. Les autorités sont d'autant plus anxieuses que les événements en France prennent une tournure de plus en plus radicale : la victoire, improbable, des troupes révolutionnaires à Valmy, les « massacres de septembre » et le décret du 19 novembre 1792 (qui assure l'aide militaire de la France à tous les peuples qui cherchent à se libérer de leur oppresseur) les inquiètent profondément. Une telle montée du radicalisme fait craindre une révolution. Ainsi, l'historien

Franck O’Gorman recense six périodes au cours desquelles la Grande-Bretagne court le risque d’une révolution : en 1792-1793, en 1794-1796 (au cours desquels les défaites militaires et les mauvaises récoltes créent des émeutes populaires), en 1797-1798 (avec les mutineries dans la marine, des défaites sur le continent et la révolte des Irlandais), en 1799-1801 (à cause des mauvaises récoltes et de la déstabilisation du gouvernement suite à la démission de William Pitt), en 1811-1812 (lorsque l’embargo continental et les *orders in council* intensifient la crise économique et que naît le « Luddisme ») et enfin après 1815 (lorsque la paix signe le début d’une crise économique et sociale encore plus sérieuse que pendant la guerre).³⁹⁸ En réponse à ces insurrections ou risques d’insurrections, le gouvernement de William Pitt fait voter plusieurs lois dont le but est d’interdire la « sédition » et le regroupement de radicaux : les *Seditious Meeting Act* et *Treasonable Practices Act* sont adoptés en 1795, le *Combination Act* en 1799.³⁹⁹ Mais ces mesures n’ont qu’un effet temporaire car dès les années 1810 les classes laborieuses dont les conditions sont particulièrement affectées par l’essor grandissant des industries, des manufactures et l’utilisation des machines (le *Factory System*) se révoltent. En 1811-1812 les tisserands, menés par le mystérieux Ned Ludd, commencent à démolir les machines qu’ils considèrent comme responsables de la destruction de leur mode de subsistance. Ils manifestent à nouveau en 1817 lors de la marche des *Blanketeers*. Le peuple renouvelle ses demandes de réforme parlementaire : en 1816 et 1817, des milliers de personnes se réunissent à Spa Fields pour demander le suffrage universel (masculin), des élections annuelles et le scrutin secret. En 1819, quinze personnes sont tuées et des centaines blessées au cours d’un autre rassemblement à Spa Fields – au cours du *Peterloo Massacre*. Les *Six Acts* de cette même année ont à nouveau pour but de mettre un terme au radicalisme.

Les crises socio-économiques en métropole, les tensions et les guerres en Europe et la séparation effective des anciennes colonies ont-elles des conséquences sur la façon dont les dirigeants britanniques gèrent les colonies nord-américaines ? Ces diverses crises créent-elles une forme de désintérêt pour l’Amérique du Nord, secondaires au regard des urgences et des crises en Grande-Bretagne et en Europe ? La politique menée a-t-elle un sens, des objectifs précis ?

³⁹⁸ O’Gorman, *The Long Eighteenth Century*, *op. cit.*, p. 266-267

³⁹⁹ Philip Harling, “A tale of two conflicts: critiques of the British war effort”, in Philp (ed), *Resisting Napoleon: Response to the Threat of Invasion, 1797-1815*, *op. cit.*, p. 19-60 ; Marx, *Histoire de la Grande-Bretagne*, *op. cit.*, ; O’Gorman, *The Long Eighteenth Century*, *op. cit.*, p. 242-273 ; Philp, “The British response to the threat of invasion, 1797-1815”, *op. cit.*, p. 1-17 ; Wilcox and Arnstein, *The Age of Aristocracy*, *op. cit.*, p. 133-167

1. La création du troisième Secrétariat d'Etat : pour une meilleure gestion des colonies ?

La création du troisième Secrétariat d'Etat

La période 1792-1801 est marquée par les guerres contre la France révolutionnaire et la peur des agissements séditeux en Grande-Bretagne et dans ses colonies. La guerre n'est pas sans conséquence sur la politique coloniale. La première de ces conséquences est la (re)création d'un troisième Secrétariat d'Etat. En 1794, le passage de deux secrétaires d'Etat (à l'Intérieur et aux Affaires Etrangères) à trois se fait pendant la pause estivale des parlementaires.⁴⁰⁰ Lorsque la Chambre des Communes se réunit à nouveau en décembre 1794, certains de ses membres, et notamment les leaders Whigs Fox et Sheridan, s'interrogent sur la présence combinée de Lord Grenville (pour les Affaires Etrangères), de Henry Dundas (pour la Guerre ; il était précédemment secrétaire à l'Intérieur) et du Duc de Portland (pour l'Intérieur) sur le banc du Gouvernement. A partir de 1794, quelques Whigs tentent à plusieurs reprises⁴⁰¹ de montrer que le poste de secrétaire d'Etat à la Guerre est illégal en vertu de la loi de Burke de 1782. En 1797, le Parlementaire Whig George Tierney propose une motion pour la suppression du troisième secrétaire d'Etat en arguant que le poste est « indécent, illégal et offensant », et surtout inutile et corrompu : son seul objet serait de créer de nouvelles sources de patronage pour la Couronne ce qui met en péril l'indépendance de Westminster et le sacrosaint équilibre des pouvoirs. La motion de Tierney est mise en échec par les grands orateurs de la majorité. Le nouveau secrétaire d'Etat à la Guerre, Henry Dundas explique que le nouveau secrétariat est nécessaire à la bonne conduite des affaires de l'Etat depuis le renouvellement des hostilités contre la France. Le Premier ministre William Pitt prend la parole à cette occasion pour défendre son ami Dundas et démontre que le poste est parfaitement légal. Enfin, William Wilberforce finit de détruire les arguments de l'opposition

⁴⁰⁰ *The Parliamentary History, 1794-1795*, volume xxxi, p. 959

⁴⁰¹ en 1794, 1795, 1797, 1801, 1802, 1817 et 1819. *The Parliamentary History, 1794-1795*, volume xxxi, p. 1003, 1047 ; *The Parliamentary History, 1797-1798*, volume xxxiii, p. 968 ; *The Parliamentary History, 1800-1801*, volume xxxv, p. 1377 ; *The Parliamentary History, 1801-1803*, volume xxxvi, p. 391-392 ; "Third Secretary of State", House of Commons debate, 29 avril 1817, vol 36, cc51-82 <http://hansard.millbanksystems.com/commons/1817/apr/29/third-secretary-of-state#S1V0036P0_18170429_HOC_33> ; "Resolutions relating to the public income and expenditure" House of Commons Debate, 07 juin 1819, vol 40, cc912-74 <http://hansard.millbanksystems.com/commons/1819/jun/07/resolutions-relating-to-the-public#S1V0040P0_18190607_HOC_9> consulté le 29 septembre 2015

en clamant que si Tierney connaissait plus de choses aux affaires de l'Etat, il saurait que les secrétaires accomplissent leurs tâches avec attention et diligence. La motion est rejetée.⁴⁰²

Les Whigs ne parviennent pas à démontrer l'illégalité du troisième Secrétariat d'Etat, ni à le faire supprimer. Néanmoins, leurs accusations ne sont pas complètement infondées : la création du troisième Secrétariat d'Etat est bien le fruit de manœuvres politiques dont le but premier ne semble pas avoir été la bonne gestion de l'Empire. La tournure radicale que prend la Révolution française à compter des Massacres de septembre (1792) et de l'exécution de Louis XVI en janvier 1793 crée un schisme au sein des Whigs : les conservateurs du parti ne se retrouvent pas dans la posture favorable à Révolution de leur chef au Parlement, Charles James Fox. La déclaration de guerre de la France contre la Grande-Bretagne va permettre à Pitt de mettre en place la coalition qu'il souhaite depuis plusieurs années. L'objectif du Premier ministre est de joindre les partis politiques non seulement pour gagner la guerre grâce à un gouvernement d'unité nationale mais également de sécuriser son ascendance et son pouvoir sur le long terme. Dans une première version du nouveau Cabinet, Dundas garde le contrôle sur la guerre et les colonies alors que les affaires domestiques sont transférées au Whig Portland – à travers la re-création d'un troisième Secrétariat d'Etat. William Windham (Whig conservateur) est placé sous la direction de Dundas au poste de secrétaire à la Guerre. Windham ne souhaite cependant pas être un ministre « assistant » et aurait préféré un Secrétariat d'Etat. Les Whigs demandent alors que les positions soient rééquilibrées en laissant le *Home Office* intact (c'est-à-dire avec la charge des colonies) à Portland. Pitt accepte mais Dundas refuse et démissionne. Le Premier ministre fait tout pour convaincre son allié et ami proche de rester au Cabinet. Il persuade George III d'écrire une note à Dundas que Pitt transmet lui-même : « though I do not quite approve of the West Indies being added to the Home Department, I will reluctantly acquiesce in the arrangement ; but I at the same time, in the strongest manner, call on Mr Secretary Dundas to continue Secretary of State for the War. »⁴⁰³ Dundas accepte et reste au gouvernement, Portland prend le contrôle du *Home Office* (et des affaires coloniales donc) pour sept ans.⁴⁰⁴

⁴⁰² *The Parliamentary History, 1797-1798*, volume xxxiii, p. 963, 964, 967, 968, 976, 1145-1146

⁴⁰³ George III à Dundas, 9 juillet 1794, cité dans Hague, *William Pitt the Younger, op. cit.*, p. 358

⁴⁰⁴ Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century, op. cit.*, p. 9-10 ; R.G. Thorne (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820*, 1986, part IV

publié en ligne sur :

< <http://www.historyofparliamentonline.org/volume/1790-1820/survey/iii-members>>, consulté le 30 septembre 2015.

Le Duc de Portland

Les historiens Helen Taft Manning et D.M. Young, qui ont travaillé sur les secrétaires d'Etat chargés des colonies, raillent Portland et « la médiocrité de son intellect. »⁴⁰⁵ R.R. Nelson, dans son ouvrage sur le *Home Office* de 1782 à 1801 est plus clément avec le Duc dans sa gestion des affaires internes de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, il note :

Historians as well as some of Portland's contemporaries have often represented him as weak, vacillating, and incapable of decisive action. This description does not apply to the Duke while he served as head of the Home Office [...] he read and personally drafted answers to great numbers of letters each month.⁴⁰⁶

Nelson le décrit comme peu ambitieux et donc dénué de jalousie, loyal envers Pitt, et d'un tempérament égal et tranquille.⁴⁰⁷ L'étude de la correspondance coloniale de Portland tend à confirmer la description de Nelson. Portland est en outre un homme politique d'expérience lorsqu'il prend en charge le Secrétariat d'Etat et il continuera à s'occuper des affaires coloniales après la fin de son mandat au sein *du Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations*.⁴⁰⁸ Portland est un ministre consciencieux et organisé. Il numérote toutes ses lettres jusqu'en 1800 – à partir de 1801, en revanche, il cesse cette numérotation scrupuleuse. Peut-être sent-il son poste menacé alors que Pitt démissionne en mars cette année là ? Dans sa correspondance publique, on dénombre :

- pour le Bas-Canada : 26 lettres publiques envoyées à Dorchester (en poste jusqu'en avril 1796), 27 à Prescott (jusqu'en avril 1799), 16 à Milnes
- pour le Haut-Canada : 15 lettres publiques pour Simcoe (jusqu'en juin 1796), 14 pour Russel (jusqu'en février 1799), et 15 pour Hunter
- pour les provinces maritimes, 57 à Wentworth (Nouvelle-Écosse), 37 à Carleton (Nouveau-Brunswick) et au moins 9 à Fanning (Ile-du-Prince-Edouard).

Un simple calcul permet de montrer qu'il envoie en moyenne deux lettres par mois aux gouverneurs et lieutenants-gouverneurs dans les colonies nord-américaines. C'est une moyenne en deçà de son prédécesseur, mais puisqu'il ne s'occupe pas des questions de défense (contrairement à Dundas), c'est une moyenne qui reste élevée. A cela, il faut également ajouter un grand nombre de lettres privées, secrètes ou séparées, les circulaires et

⁴⁰⁵ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, op. cit., p. 90, 475 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, op. cit., p. 12-13.

⁴⁰⁶ Nelson, *The Home Office, 1782-1801*, op. cit., p. 20

⁴⁰⁷ *Ibid*, p. 20-21, 110

⁴⁰⁸ rapport du *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations*, 1802, NAC, Q78A, p. 195-197

sa correspondance avec d'autres officiels, comme par exemple Son Altesse Royale le Prince Edouard (stationné à Halifax dans les années 1790), avec l'évêque du Québec ou encore avec les représentants de la Compagnie de Sierra Leone pour régler la question des *Maroons* en Nouvelle-Écosse. Alors que les questions de politiques intérieures sont lourdes pendant son mandat (la gestion des « aliens », la « sédition », les risques de révoltes les années où les récoltes sont mauvaises, les problèmes liés à l'Irlande et l'Union), il est impossible d'accuser Portland de négligence ou de paresse, loin s'en faut. Son sens de l'organisation l'amène à œuvrer en faveur d'une organisation plus efficace de la gestion coloniale avec le concours des lieutenants-gouverneurs et du *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations*. Ainsi, il donne des directives pour la gestion et l'organisation des stocks de fournitures pour le régiment provincial,⁴⁰⁹ rend la distribution du courrier plus efficace,⁴¹⁰ explique comment gérer, classer, arranger les centaines de demandes de terres dans le Bas-Canada⁴¹¹ et tente de rationaliser la transmission des lois coloniales.⁴¹² Il apparaîtra en outre tout au long des parties et chapitres suivants que Portland va mettre en place des projets pérennes pour les colonies canadiennes, notamment en ce qui concerne la colonisation et la distribution des terres.

2. Continuité dans les priorités de politique coloniale

La création du troisième Secrétariat d'Etat n'a pas pour objectif premier d'améliorer la gestion des colonies ; il a d'ailleurs peu d'impact sur les priorités des secrétaires d'Etat pour ce qui concerne la gestion administrative des colonies canadiennes : au regard du coût des colonies nord-américaines pour les contribuables britanniques, les dépenses sont au cœur de leurs préoccupations.

⁴⁰⁹ Portland à Dorchester, n°2, 4 octobre 1795, NAC, Q77A, p. 226

⁴¹⁰ Portland à Dorchester, n°22, 4 décembre 1795, NAC, Q77A, p. 225 ; King à Carleton, 2 novembre 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 281 ; Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 128 ;

⁴¹¹ Portland à Prescott, n°23, 11 octobre 1798, NAC, Q78A, p. 77

⁴¹² Circulaire 23 avril 1798, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 413 ; Cottrell (Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations) à Fanning, 15 décembre 1797, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 88-90 ; Portland à Milnes, 9 mai 1801, NAC, Q78A, p. 160

Dépenses civiles

Les ministres Sydney et Grenville sont particulièrement stricts en ce qui concerne la prévention de la contrebande et des fraudes, notamment au sein du *Indian Department* qui doit gérer les cadeaux offerts aux natifs pour assurer leur loyauté.⁴¹³ Le contrôle impérial des dépenses devient donc de plus en plus strict à mesure que les ministres prennent des décisions pour mieux réguler divers aspects de la gestion coloniale. En 1792 Dundas met en place un code de régulation qui oblige les gouverneurs à s'en référer à Londres pour toutes les dépenses relatives aux constructions militaires (sauf en cas d'urgence) sous peine de devoir payer les factures eux-mêmes.⁴¹⁴ Portland doit ainsi écrire à maintes reprises à Wentworth pour qu'il envoie les bons, les factures et les comptes en bonne et due forme au Trésor. Il laisse sa chance à Wentworth pendant près de deux ans et demi (et accepte de donner son consentement au paiement des frais) mais ce n'est que lorsqu'il suspend son salaire et menace de le limoger que le lieutenant-gouverneur de Nouvelle-Écosse lui fournit une explication satisfaisante.⁴¹⁵ Les ministres sont par ailleurs particulièrement stricts en ce qui concerne la prévention de la contrebande (qui diminuent les sources de revenus de l'Etat),⁴¹⁶ des fraudes, notamment au sein du *Indian Department* qui doit gérer les cadeaux offerts aux natifs pour assurer leur loyauté,⁴¹⁷ ou la circulation de dollars contrefaits.⁴¹⁸ Le contrôle impérial des dépenses devient donc de plus en plus strict.

⁴¹³ Sydney à Carleton, 5 avril 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Grenville à Dorchester, n°10, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 115-116 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 138 ; Portland à Dorchester, n°13, 6 avril 1795, NAC, Q77A, p. 187 ; Portland à Prescott, n°6, 31 octobre 1796, NAC, Q77A, p. 279

⁴¹⁴ Régulations dans Circulaire, 4 janvier 1792, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 53-57, Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 1

⁴¹⁵ Portland à Wentworth, n°37, 9 novembre 1798, NAC, A128, p. 119 ; n°39, 17 janvier 1799, NAC, A129, p.13 n°42, 30 mai 1799, NAC, A129, p. 230 ; n°43, 10 juin 1799, NAC, A129, p. 253 ; n°45, 7 septembre 1799, NAC, A130, p. 131 ; n°52, 18 juin 1800, NAC, A131, p. 180 n°54, 17 octobre 1800, NAC, A132, p. 156 ; n°55, 2 mars 1801, NAC, A133, p. 7 ; n°57, 28 juillet 1801, NAC, A133, p. 120

⁴¹⁶ Dundas à Wentworth, n°1, 2 août 1792, NAC, A117, p. 192

⁴¹⁷ Sydney à Carleton, 5 avril 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Grenville à Dorchester, n°10, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 115-116 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 138 ; Portland à Dorchester, n°13, 6 avril 1795, NAC, Q77A, p. 187 ; Portland à Prescott, n°6, 31 octobre 1796, NAC, Q77A, p. 279

⁴¹⁸ Circulaire, 26 mai 1798, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 417, Portland à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 95 ; Circulaire, 16 août 1798, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 451, Portland à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 97

Crown reserves

Le contrôle de la métropole sur les colonies continue de passer par la surveillance des dépenses et cela se traduit par une forte volonté de faire fonctionner le système de réserves mis en place en 1791. Grenville et Dundas doivent insister à plusieurs reprises auprès de Dorchester pour que la mise en place des *Crown reserves* et les instructions soient respectées. Les ministres sont foncièrement convaincus du bien fondé et de l'efficacité de cette nouvelle pratique. Dundas et Portland (puis Hobart) surveillent ainsi de très près les réserves : ils corrigent la façon dont sont répartis les réserves et insistent sur le respect des instructions données par Grenville au tout début des années 1790.⁴¹⁹

Les réserves de terres sont au cœur de la politique économique de Londres qui souhaite ainsi financer les coûts de l'administration coloniale. Les terres sont ainsi considérées comme une source de revenu importante pour les colonies. Dès lors, les ministres vont regarder de près et diriger l'allocation de terres à travers les régulations envoyées dans les colonies mais également personnellement en donnant leur aval (ou non) à l'allocation de terrains plus vastes. Ce contrôle est d'autant plus conséquent que l'octroi de terres est aussi une importante source de patronage et de récompenses qui sert souvent aux secrétaires d'Etat.⁴²⁰ Toujours dans l'espoir de limiter les dépenses (en l'occurrence du *Land Granting Department*) et de rendre les Canadas plus autonomes d'un point de vue financier, Portland, sur les conseils de personnes qu'il ne nomme pas, met en place un système de frais administratifs pour l'allocation des terres. De plus, il recommande de faire porter aux bénéficiaires les frais d'arpentage. Il met en outre fin aux abattements pour les Loyalistes : tous doivent s'acquitter des taxes et des frais à compter de 1798. Les sommes récoltées donnent lieu à la création d'un

⁴¹⁹ Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 209 ; Grenville (en l'absence de Dundas) à Clarke, 8 novembre 1792, NAC, Q77A, p. 42-43 ; Dundas à Clarke, 10 décembre 1792, NAC, Q77A, p. 48 ; Dundas à Dorchester, n°1, 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 62 ; Dundas à Dorchester, n°1, 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 67 ; Dundas à Dorchester, n°2, 9 novembre 1793, NAC, Q77A, p. 75-76 ; Dundas à Dorchester, n°2, 9 novembre 1793, NAC, Q77A, p. 75-76 ; Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 37 ; Dundas à Dorchester, 11 mai 1794, NAC, Q77A, p. 125 ; Portland à Dorchester, n°5, 4 octobre 1794, NAC, Q77A, p. 159 ; Portland à Simcoe, n°7, 20 mai 1795, NAC, Q278A, p. 78 ; Portland à Russel, n°7, 15 janvier 1798, NAC, Q278A, p. 138 ; Portland à Dorchester, n°13, 6 avril 1795, NAC, Q77A, p. 188-189 ; Portland à Dorchester, n°23, 13 janvier 1796, NAC, Q77A, p. 229 ; Portland à Dorchester, n°26, 22 juin 1796, NAC, Q77A, p. 256-257 ; Portland à Russel, n°7, 15 janvier 1798, NAC, Q278A, p. 137-138 ; Portland à Hunter, n°10, 6 janvier 1801, NAC, Q278A, p. 216-217 ; Hobart à Milnes, n°8, 6 mai 1802, NAC, Q78A, p. 184

⁴²⁰ Dundas à Dorchester, n°1, 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 62-65 ; Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 126 ; Camden à Milnes, n°1, 7 juin 1804, NAC, Q78A, p. 232 ; Windham à Dunn, n°5, 6 août 1806, NAC, Q97A, p. 31 ; draft (Liverpool) à Sherbrooke, n°10, 3 mars 1812, NAC, A147, p. 51-52 ; Bathurst à Drummond, 3 mai 1815, 22 mai 1815, 13 juin 1815, NAC, Q136A, p. 75-77, p. 79, 81, 87

fond pour défrayer les dépenses civiles des Canadas.⁴²¹ Vers la fin de la décennie, Portland a espoir que le système fonctionne et pense qu'il commence à porter ses fruits.⁴²²

Des « gentlemen talentueux » lui suggèrent par ailleurs de mettre en vente les terres (au lieu de les louer) et Portland accepte de tester le système proposé en réponse par Prescott. Il insiste cependant sur la façon dont vendre les terres réservées afin de préserver l'intérêt (financier) de l'Etat. Les lieutenants-gouverneurs doivent limiter l'acréage afin que les terrains ne tombent pas entre les mains de spéculateurs et soient, au contraire, cultivés par des colons résidant sur place. Dans le même ordre d'idées, les terres doivent être confisquées au bout de deux ans si elles restent en jachère. Il ajoute que les terres ne doivent pas être mises sur le marché si leur valeur est trop basse (moins d'un shilling par acre) et qu'il incombe au lieutenant-gouverneur de s'assurer que l'offre ne dépasse pas la demande.⁴²³ Les risques de spéculation préoccupent les ministres et Portland en particulier tente de mettre en place des régulations pour limiter la spéculation sous toutes ses formes : en plus des mesures décrites ci-dessus, il interdit aux Indiens de disposer de leurs terres sans l'accord préalable de Londres.⁴²⁴ La politique terrienne a ainsi pour but d'être le plus rentable possible et cela passe par la culture des terres : des mesures sont ainsi prises pour gérer les problèmes liés à la déshérence et assurer que les terres allouées ou vendues sont cultivées.⁴²⁵ Le gouvernement envisage en outre d'autres sources de revenu issues de la terre : toutes les mines (d'or, d'argent, de charbon) sont réservées et les baux pour leur exploitations sont supervisés par Londres.⁴²⁶

⁴²¹ Portland to Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 148 ; Portland à Dorchester, n°17, 3 septembre 1795, NAC, Q77A, p. 213 ; Portland à Dorchester (privée), 6 septembre 1795, NAC, Q77A, p. 219 ; Portland à Russel, n°5, 10 juillet 1797, NAC, Q278A, p. 114 ; Portland à Prescott, n°11, 13 juillet 1797, NAC, Q78A, p. 13-15 ; Portland à Russel, n°11, 28 juillet 1798, NAC, Q278A, p. 154 ; Portland à Prescott, n°18, 8 juin 1798, NAC, Q78A, p. 56-57 ; Portland à Prescott, n°23, 11 octobre 1798, NAC, Q78A, p. 70 ; Portland à Hunter, 12 avril 1799, NAC, Q278A, p. 176

⁴²² Portland à Prescott, 1^{er} février 1797, NAC, Q78A, p. 7

⁴²³ Portland à Prescott, n°15, 7 février 1797, NAC, Q78A, p. 40-41 ; Observations on the regulations to be observed in granting the Crown Lands in Lower Canada proposed by Lieutenant General Prescott in his letter No 65 of the 3rd November 1797, NAC, Q80, p. 10-20 ; Portland à Prescott, n°11, 13 juillet 1797, NAC, Q78A, p. 15-19 ; Portland à Prescott, n°18, 8 juin 1798, NAC, Q78A, p. 53-55 ; Portland à Prescott, n°21, 2 août 1798, NAC, Q78A, p. 65-66 ; Portland à Russel, n°14, 24 janvier 1799, NAC, Q278A, p. 169

⁴²⁴ Portland à Russel, n°2, 10 mars 1797, NAC, Q278A, p. 114

⁴²⁵ Portland à Prescott, n°15, 7 février 1797, NAC, Q78A, p. 40-41 ; Bathurst à Drummond, 10 octobre 1815, NAC, Q136A, p. 128

⁴²⁶ Portland à Russel, n°5, 11 septembre 1797, NAC, Q278A, p. 122 ; King à Prescott, 6 décembre 1798, NAC, Q78A, p. 86 ; draft (Hobart) à Wentworth, 3 novembre 1802, NAC, A134, p. 349 ; draft (Camden) à Wentworth, n°5, 2 mai 1805, NAC, A138, p. 18 ; draft (Windham) à Wentworth, n°3, 10 mai 1806, NAC, A138, p. 82

Notons dès à présent que ce système perfectionné par Portland est maintenu par ses successeurs. Lorsque Castlereagh autorise l'allocation de terres réservées en 1807, il continue à surveiller la façon dont les elles sont allouées (et limite l'acréage pour réduire les risques de spéculation).⁴²⁷ Si les secrétaires d'Etat sont confiants, les officiels dans les colonies sont plus circonspects. Mais Castlereagh en particulier continue d'insister pour que le système soit respecté : selon lui, les régulations n'ont pas échoué, elle n'ont simplement « pas eu le temps de faire leur effet. »⁴²⁸ Les officiels coloniaux respectent globalement la sanctuarisation des réserves jusqu'en 1815.⁴²⁹ Les résultats des politiques mises en place ne seront jamais à la hauteur des espoirs fondés par les ministres à Londres. Les terres réservées produisent des revenus décevants et les problèmes pour collecter les loyers sont récurrents. Notamment sur l'Ile-du-Prince-Edouard où la question est négligée jusqu'en 1802. Hobart en particulier fera beaucoup d'efforts pour que les autorités locales gèrent strictement le paiement des *quit rents* sans résultats immédiats. Ainsi, les dépenses civiles des Canadas continueront de dépasser les sources de revenu collectées au moins jusqu'en 1818.⁴³⁰

3. Pourquoi la création d'un Secrétariat à la Guerre et aux Colonies ?

On observe ainsi une grande continuité dans les politiques de gestion coloniale. Cette continuité est-elle remise en cause en 1801 ? A Londres, des changements importants se produisent cette année là. Le Premier ministre, William Pitt, en poste depuis plus de dix-huit ans, démissionne. La démission de Pitt (et son décès en 1806 après un retour aux affaires de moins de deux ans) ouvre une petite décennie d'instabilité ministérielle ; cinq Premiers ministres (Addington, Pitt, Grenville, Portland, Perceval) sont nommés avant que Lord Liverpool ne prenne le pouvoir pour quinze ans en 1812. 1801 est aussi marquée par des changements dans la gestion coloniale : la nouvelle administration transfère les affaires

⁴²⁷ Castlereagh à Craig, 31 août 1807, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 627-628 et A139, p. 95-96 ; Castlereagh à Ludlow, 31 août 1807, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 623-625

⁴²⁸ Castlereagh à Craig, n°18, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 116-177 ; Castlereagh à Craig, n°23, 8 septembre 1809, NAC, Q97A, p. 140

⁴²⁹ Gates, *Land Policies of Upper Canada, op. cit.*, p. 161

⁴³⁰ Portland à Carleton, n°24, 27 juillet 1798, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 447 ; Hobart à Hunter, n°13, 5 octobre 1802, NAC, Q293A, p. 27 ; Hobart à Carleton, n°5, 4 septembre 1803, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 188-189 ; Hobart à Carleton, n°10, 7 avril 1803, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 293-296 ; Circulaire, 31 mars 1809, Castlereagh à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 85 ; Bathurst à Smith, n°12, 18 mars 1815, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 186-187 ; McInnis, *Canada: A Political and Social History, op. cit.*, p. 201 ; Gates, *Land Policies of Upper Canada, op. cit.*, p. 160-165 ; Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 107-109 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy, op. cit.*, p. 252 ; Marshall, *Remaking the British Atlantic, op. cit.*, p. 158

coloniales du *Home Office* au Secrétariat d'Etat à la Guerre. Ce transfert donne lieu à de nombreuses explications. Pour certains historiens, il aurait eu pour unique objet de « donner au troisième secrétaire de quoi occuper son temps dans la perspective d'une paix durable. »⁴³¹ Pour d'autres, il s'agit de créer un ministère plus puissant pour faire plier les Français au cours de négociations de paix à Amiens (en 1801).⁴³² Si l'association des questions militaires et coloniales fait sens au regard de la politique extérieure menée par Londres, il semble cependant qu'une fois encore, la réorganisation des ministères soit aussi (et surtout ?) le résultat de calculs politiques.

Machinations politiques à Londres

En 1801, George III insiste auprès de son nouveau Premier ministre, Henry Addington, pour que le Whig Thomas Pelham devienne membre du Cabinet afin de former une coalition plus large. La situation est compliquée pour Addington : le Duc de Portland refuse de quitter son poste de secrétaire à l'Intérieur (car il est criblé de dettes), Pelham (qu'Addington ne souhaite pas recruter) refuse le Secrétariat à la Guerre et la présidence du *Board of Control*, et il n'a pas suffisamment de membre de son Cabinet à la Chambre des Lords pour s'assurer de l'influence du gouvernement dans la Chambre haute. C'est Lord Hobart qui devra se sacrifier pour assurer la cohésion du gouvernement d'Addington. Lorsque Portland accepte enfin de démissionner, le Secrétariat d'Etat à l'Intérieur ainsi que la promesse d'être fait Lord sont offerts et acceptés par Pelham. Les Whigs (Pelham et Portland) insistent pour que Pelham, qui va maintenant siéger à la Chambre des Lords, en soit également le « leader ». Au début de l'été 1801, ce poste est promis à Lord Hobart. Il accepte de laisser le poste de « leader » des Lords afin de ne pas mettre Addington « dans l'embarras ». Pelham s'occupe très brièvement des affaires coloniales à l'été 1801,⁴³³ mais les colonies sont finalement transférées au Secrétariat d'Etat à la Guerre en août. Il n'est donc pas impossible que le Premier ministre ait choisi de limiter le champ du ministère de Pelham - ce dernier est d'ailleurs irrité par ce changement⁴³⁴ – ou de compenser Hobart en agrandissant la portée du sien.⁴³⁵

⁴³¹ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, op. cit., p. 474-475

⁴³² Neville Thomson, *Earl Bathurst and the British Empire*, Barnsley (England), Leo Cooper, 1999, p. vii

⁴³³ Circulaire, 6 août 1801, King à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 117, King à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 149

⁴³⁴ Pelham à George III, 13 septembre 1803, dans A. Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, 5 volumes, Cambridge : Cambridge University Press, 1962-1970, volume IV, p. 130-134

Après que les affaires coloniales sont transférées au Secrétariat à la Guerre, le troisième Secrétariat est à nouveau attaqué au détour de débats parlementaires sur d'autres questions en 1801 et 1802 par Fox. Le chef de l'opposition tente de montrer que le poste est à la fois inutile et coûteux lors des discussions autour des coûts de fonctionnement du gouvernement, mais l'idée de supprimer le poste ne donne pas lieu à un vote.⁴³⁶ En effet, en 1797-1798, un Comité de la Chambre des Communes a confirmé que le Secrétariat d'Etat à la Guerre était devenu nécessaire du fait de l'augmentation de la charge de travail due au conflit contre la France et suggérait que, dans un souci d'économie de l'argent public, le nombre de postes soit réduit lorsque la paix reviendrait.⁴³⁷ La question est donc close et ne réapparaît qu'après le Congrès de Vienne.⁴³⁸

Le Secrétariat d'Etat à la Guerre et aux Colonies

Le Secrétariat d'Etat à la Guerre et aux Colonies qui voit le jour en 1801 fonctionne comme le *Home Office*. Il est composé du secrétaire, d'un ou deux sous-secrétaires et de clercs. Les tâches du ministre et de ses employés restent les mêmes : le ministère gère la correspondance, prépare les instructions aux gouverneurs, examine les procédures et lois coloniales (à l'exception des Indes orientales), prépare les estimations pour le coût de l'administration civile dans les colonies et gère les nominations dans l'Empire.⁴³⁹ Le travail de recopiage des

⁴³⁵ Charles John Fedorak, *Henry Addington, Prime Minister, 1801-1804: Peace, War, and Parliamentary Politics*, Akron, Ohio : The University of Akron Press, 2002, p. 39 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.*, p. 12 ; J.C. Sainty, "The origin of the leadership of the House of Lords", in Clive Jones and David Lewis Jones (eds), *Peers, Politics and Power : the House of Lords, 1603-1911*, London, the Hamilton Press, 1986, p. 217-219 ; Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, volume III, *op. cit.*, p. xx-xxi

⁴³⁶ *The Parliamentary History, 1800-1801*, volume xxxv, p. 1377 ; *The Parliamentary History, 1801-1803*, volume xxxvi, p. 403

⁴³⁷ *Sixteenth Report of the Select Committee on Finance appointed by the House of Commons*, (1798), *op. cit.*, p. 131

⁴³⁸ En 1817 (et dans une moindre mesure en 1819), Tierney propose à nouveau de supprimer le troisième Secrétariat d'Etat : la guerre est finie, le Secrétariat à la Guerre et aux Colonies n'a plus lieu d'être ; les affaires coloniales peuvent être gérées par d'autres départements. Cette fois, son argument principal ne réside plus dans l'illégalité du poste (puisqu'il a été débouté à la fin des années 1790) mais sur l'inutilité du secrétariat. Henry Goulburn (sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies, sous le comte Bathurst) et William Wilberforce soulignent tous deux le risque de mal gérer les colonies et le danger que représente un tel changement et mettent à nouveau la motion en échec. Il faudra ensuite attendre le milieu du XIX^e siècle pour que le système d'organisation soit modifié en profondeur avec la re-création d'un Secrétariat d'Etat exclusivement consacré aux colonies en 1854. "Third Secretary of State", House of Commons debate, 29 avril 1817, vol 36, cc51-82<http://hansard.millbanksystems.com/commons/1817/apr/29/third-secretary-of-state#S1V0036P0_18170429_HOC_33> consulté le 29 septembre 2015

⁴³⁹ *Sixteenth Report of the Select Committee on Finance appointed by the House of Commons*, Supplement K "examination of John King, Esquire, Under Secretary of State for the Home Department, taken the 10th Day of

clercs est toujours aussi important ; en effet, ce qui semble être la première circulaire coloniale typographiée (mais signée à la main) n'est envoyée qu'en octobre 1812.⁴⁴⁰

4. Professionnalisation des ministres

Lord Hobart

En 1801, Lord Hobart est le premier secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies lorsque le ministère est réorganisé sous l'administration Addington. Hobart se voit offrir la gestion des colonies en plus de celle de la guerre suite aux manœuvres de remaniement de l'été 1801.⁴⁴¹ Néanmoins, la carrière du quatrième comte du Buckinghamshire en fait un candidat idéal pour la réunion des questions relatives à la guerre et aux colonies : fils de diplomate, il a servi dans l'armée en Amérique du Nord (comme aide de camp) pendant la Guerre d'Indépendance, il a ensuite été affecté en Irlande, puis a été nommé gouverneur de Madras (en Inde).⁴⁴² La description faite de lui par ses contemporains est particulièrement élogieuse :

Lord Hobart is now about forty years of age, his person rather above the middle size, remarkably stout, and particularly neat. In private life he is extremely gay, convivial and cheerful, his manners are most engaging, polite and affable. As a public speaker, his arguments are urged with much decorum and plain firmness, nothing of shew or fancy in figurative rhetoric, but his manner ever prepossessing you with the idea of a perfect gentleman, while truth and honour seem to be the impulse which governs his diction.⁴⁴³

Il est ainsi particulièrement étonnant que Lord Hobart soit à peine mentionné dans les ouvrages consacrés au *Colonial Office*. Lord Hobart écrit moins que son prédécesseur – avec un peu moins de deux lettres par mois pendant les trois années où il occupe le poste. Il envoie 19 lettres publiques à Milnes, 22 à Hunter, 11 à Wentworth, 10 à Carleton et au moins 3 à

July, 1797", (1798), *op. cit.*, p. 178 ; Andrews, *Guide to the Material for American History to 1783*, *op. cit.*, p. 21, 99, 103 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 260 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 83-86 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.*, p. 13

⁴⁴⁰ Circulaire, 13 octobre 1812, Sidmouth (en l'absence de Bathurst) à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 433, Sidmouth (en l'absence de Bathurst) à Officer administering the Government of Prince Edward Island, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 67 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.*, p. 2-4, 26-27 ; Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, *op. cit.*, p. 260

⁴⁴¹ Thomson, *Earl Bathurst and the British Empire*, *op. cit.*, p. vii ; Fedorak, *Henry Addington, Prime Minister, 1801-1804*, *op. cit.*, p. 39 ; Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.*, p. 12 ; Sainty, "The origin of the leadership of the House of Lords", *op. cit.*, p. 217-219 ; Aspinall (ed), *The Later Correspondence of George III*, Volume III, *op. cit.*, p. xx-xxi

⁴⁴² *Public Characters of 1800-1801*, volume iii, London, printed for R. Phillips, 1801, p. 236-248

⁴⁴³ *Ibid.*, p. 248

Fanning (les archives semblent ici incomplètes). Les volumes des archives coloniales auxquels j'ai eu accès concernent cependant strictement l'administration des colonies, donc sans la conduite de la guerre.

Le comte de Camden, Lord Castlereagh et William Windham

Entre 1804 et 1807, années qui voient la chute d'Addington, la mort de Pitt et la dissolution du *Ministry of the Talents*, trois secrétaires d'Etat se succèdent. Le comte de Camden (1804-1805) et Lord Castlereagh (1805-1806, 1807-1809), ont une expérience à l'étranger et notamment à des postes à responsabilité en Irlande.⁴⁴⁴ William Windham, qui occupe la fonction de 1806 à 1807, est lui aussi connaisseur des affaires nationales et internationales puisqu'il a servi en tant que secrétaire à la Guerre de 1793 à 1801.⁴⁴⁵ Il était également membre du Comité sur le Commerce et les Plantations (depuis 1802) avant de devenir ministre.⁴⁴⁶ Camden, Castlereagh et Windham restent peu de temps en poste (environ un an chacun). L'administration des colonies n'est pas pour autant négligée : Camden envoie 10 lettres dans le Bas-Canada, 9 dans le Haut-Canada (soit une par mois) et 6 en Nouvelle-Écosse (soit environ une lettre tous les deux mois) ; Castlereagh (entre juillet 1805 et février 1806) envoie 4 lettres dans le Bas-Canada, 4 dans le Haut-Canada, 3 pour l'Ile-du-Prince-Edouard et au moins une pour la Nouvelle-Écosse ; Windham fait quant à lui parvenir 8 lettres dans le Bas-Canada, 8 dans le Haut-Canada, 6 en Nouvelle-Écosse et 3 au Nouveau-Brunswick. La gestion est cependant très routière car ni Camden, ni Windham n'ont le temps de mettre en place des mesures ou réformes de grande ampleur. Castlereagh reprend le Secrétariat en 1807 ; il y restera deux ans et reprendra le cours de ce qu'il avait commencé à entreprendre lors de son premier mandat. Sa correspondance est alors soutenue : il envoie 28 dépêches officielles et une petite dizaine de lettres séparées ou secrètes au gouverneur Général dans le Bas-Canada, 10 pour le Haut-Canada, 37 (dont une poignée de lettres secrètes) en Nouvelle-Écosse, 11 dans le Nouveau-Brunswick et 6 sur l'Ile-du-Prince-Edouard. C'est l'un des secrétaires d'Etat les plus prolifiques.

⁴⁴⁴ *Public Characters of 1799-1800*, volume ii, London, printed for R. Phillips, 1799, p. 416-420

⁴⁴⁵ *Public Characters of 1801-1802*, volume iv, London, printed for R. Phillips, 1804, p. 299-329

⁴⁴⁶ Sainty (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 3, Officials of the Boards of Trade 1660-1870*, op. cit.

Lord Liverpool

Son successeur, le comte de Liverpool, secrétaire d'Etat de 1809 à 1812 – date à laquelle il devient Premier ministre – est lui aussi spécialiste des affaires coloniales puisqu'il a officié en tant que commissaire pour les affaires de l'Inde et comme membre et président des *Lords of the Committee for Trade and Plantations* (en tant que Lord Hawkesbury).⁴⁴⁷ Pendant le mandat de Castlereagh, il est secrétaire d'Etat à l'Intérieur et s'occupe brièvement des affaires coloniales lors de son absence fin 1807.⁴⁴⁸ Le comte Liverpool est lui aussi consciencieux : 37 dépêches sont envoyées dans le Bas-Canada, 19 dans le Haut-Canada, 26 en Nouvelle-Écosse, 5 au Nouveau-Brunswick et 4 pour l'Ile-du-Prince-Edouard. Sa contribution au Secrétariat d'Etat consiste en un grand travail de (ré)organisation des informations coloniales : il demande ainsi aux officiels dans les colonies de nombreuses informations (militaires et autres) sur l'état des possessions britanniques en Amérique du Nord et des cartes et plans dans le but de créer « une collection » pour le *Colonial Office*.⁴⁴⁹ Quand Liverpool devient Premier ministre, il confie le ministère à Bathurst.

Lord Bathurst

Nommé en 1812, le comte de Bathurst est lui aussi familier des affaires coloniales. Issu d'une longue lignée de Tories, il fait son « maiden speech » à la Chambre des Communes en 1783 contre la réforme de la Compagnie des Indes proposée par Fox. Proche de William Pitt (et ami de tous les Premiers ministres de la période, à l'exception d'Addington), il occupe diverses fonctions au sein de l'Amirauté, au *Board of Control*, aux affaires étrangères et en tant que président du *Board of Trade* (à partir de 1807), où il fait sa réputation d'administrateur efficace et fiable. Il est nommé secrétaire d'Etat en 1812, poste qu'il occupera pendant quinze ans (de 1812 à 1827).⁴⁵⁰ Si je me trouve en désaccord avec les conclusions des historiens qui accusent les secrétaires d'Etat et leur politique de négligence avant 1812, l'idée selon laquelle « l'administration coloniale [...] entre dans une nouvelle phase »⁴⁵¹ à partir de la prise de fonction de Bathurst est incontestable. Il faut néanmoins souligner le fait que les ministres chargés des colonies avant Bathurst ne sont pas novices : ce sont des hommes d'Etat aguerris

⁴⁴⁷ *Public Characters of 1799-1800*, volume ii, London, printed for R. Phillips, 1799, p. 130-136, Andrews, *Guide to the Material for American History to 1783 in the Public Record Office of Great Britain*, op. cit., p. 103

⁴⁴⁸ Hawkesbury à Ludlow, 4 novembre 1807, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 671

⁴⁴⁹ Liverpool à Craig, n°4, 12 mai 1810, NAC, Q97A, p. 152-158

⁴⁵⁰ Thomson, *Earl Bathurst and the British Empire*, op. cit., p. viii, 11-39

⁴⁵¹ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, op. cit., p. 90

et ils connaissent, pour la plupart, très bien (quoi que depuis la Grande-Bretagne) les affaires coloniales et impériales. Ils vont tous mener une politique cohérente et s'impliquer personnellement dans la gestion des colonies en Amérique du Nord.

Dès son entrée en poste, Bathurst doit gérer, comme ses prédécesseurs Castlereagh et Liverpool, la guerre sur le continent, mais également la guerre contre les États-Unis. Sa correspondance est soutenue, rapide et organisée : il numérote (comme les ministres avant lui) ses dépêches jusqu'en 1815⁴⁵² qu'il envoie en grand nombre entre 1812 et décembre 1815 (date à laquelle cette étude s'arrête) : 83 à Prevost et 37 à Drummond (dans le Bas-Canada), 29 dans le Haut-Canada, 15 en Nouvelle-Écosse pour l'année 1812 uniquement (les archives auxquelles j'ai eu accès sont incomplètes pour les années suivantes), 28 pour le Nouveau Brunswick et 18 pour l'Île-du-Prince-Édouard ; soit près de 70 lettres par an, hors circulaires et lettres privées. Il est le seul ministre à utiliser des abréviations comme H.M. (« His Majesty ») ou H.R.H (His Royal Highness).⁴⁵³ Bathurst mérite sa réputation d'efficacité. Il a d'ailleurs un peu de mal à s'habituer à la lenteur des communications coloniales : il s'enquiert (et semble s'impatienter) par exemple de la manière dont sont gérés les prisonniers de guerre en juin 1813 alors qu'il n'a envoyé ses instructions qu'un mois plus tôt.⁴⁵⁴

Ainsi, malgré les changements dans l'administration impériale des colonies et une certaine instabilité ministérielle jusqu'en 1812, les colonies nord-américaines sont gérées, à Londres, par des hommes compétents. On remarque également que la correspondance de tous ces secrétaires d'État avec les colonies canadiennes reste soutenue : elles ne sont ainsi ni négligées ni oubliées. Le système de gestion et de correspondance impériale est en outre de plus en plus rationalisé.

⁴⁵² Il cesse sa numérotation avec Drummond, après la fin des hostilités.

⁴⁵³ Bathurst à Prevost, n°53, 27 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 221-222

⁴⁵⁴ Bathurst à Prevost, n°25, 12 mai 1813, n°26, 13 mai 1813, n°29, 8 juin 1813, NAC, Q125A, p. 129-131, 132-134, 143

5. Meilleure organisation de la gestion coloniale

Organisation du courrier

Dans leur gestion des colonies, les hommes d'Etat doivent faire avec le système de communication plus que laborieux de l'avant révolution des systèmes de transport du XIX^e siècle. Ainsi, comme le rappelle le biographe de William Pitt, au cours de la crise de Nookta Sound, au début des années 1790, il pouvait se passer une année entière entre la description des événements sur la côte ouest du Canada et la réception de la réponse londonienne. La côte ouest est un cas extrême, mais les dépêches peuvent mettre du temps à atteindre Londres ou les colonies. A Londres, les hommes politiques sont donc en tâtonnement et doivent faire preuve de beaucoup de prudence et de patience.⁴⁵⁵ Ces difficultés, inhérentes au stade encore peu avancé de la Révolution Industrielle sur les transports sont évidemment des freins à une conduite prompte des affaires coloniales.

Les ministres font régulièrement référence à ces problèmes de communication qui sont nombreux. D'une part, la communication avec Québec est coupée une partie de l'hiver (lorsque les voies ne sont pas navigables).⁴⁵⁶ D'autre part, les lettres peuvent arriver dans le désordre ou ne pas arriver du tout (à cause d'accidents notamment) ; parfois, le Secrétariat d'Etat doit envoyer des triplicatas pour que les consignes arrivent enfin dans les colonies.⁴⁵⁷ Des mesures sont prises par Sydney pour que la communication entre Londres et les colonies nord-américaines soit plus régulière : un service de poste mensuel est mis en place entre Londres et Halifax en 1787.⁴⁵⁸

Les ministres Grenville et Dundas continuent d'organiser la gestion coloniale ; notamment la question centrale du courrier. Ils envoient des circulaires pour ordonner aux lieutenants-gouverneurs de ne pas retenir les *packet boats* sauf en cas d'urgence afin de maintenir la

⁴⁵⁵ William Hague, *William Pitt the Younger*, London : Harper Perennial, 2004, p. 32-33

⁴⁵⁶ Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 432 ; Mémoire pour William Pitt, « draft of instructions », 1786, NAC, C42/18, p. 144 ; Grenville à Dorchester, n°37, 7 mars 1791, NAC, Q59B, p. 185

⁴⁵⁷ Dundas à Wentworth, n°7, 29 avril 1793, NAC, A118, p. 81 ; Portland à Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 141 ; Portland à Dorchester, n°22, 4 décembre 1795, NAC, Q77A, p. 225 ; Portland à Wentworth, n°11, 7 octobre 1795, NAC, A122, p. 95 ; Portland à Carleton, n°11, 7 août 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 260 ; Camden à Hunter, 7 juin 1804, NAC, Q293A, p. 55 ; Bathurst à Prevost, n°18, 12 janvier 1813, NAC, Q125A, p. 100 ; Bathurst à Prevost, n°21, 11 février 1813, NAC, Q125A, p. 111

⁴⁵⁸ Sydney à Dorchester, 8 novembre 1787, NAC, Q59B, p. 33 ; Sydney à Parr, 3 octobre 1787, NAC, A109, p. 142 ; Sydney à Parr (draft), 7 novembre 1787, NAC, A109, p. 163 ; Sydney à Carleton, 7 novembre 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1

régularité du courrier.⁴⁵⁹ Portland leur demande également d'inclure leurs pièces jointes dans les duplicata pour éviter d'avoir à attendre la correspondance originale lorsqu'elle tarde à arriver.⁴⁶⁰ Avec Carleton, lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, ils mettent également en place un système de sac séparé des autres provinces pour le courrier du Nouveau-Brunswick.⁴⁶¹

Le système n'est cependant pas encore au point et les failles sont mises en évidence par la guerre de 1812. Malgré quelques améliorations, l'organisation du courrier reste complexe et ancrée dans le passé colonial d'avant la Guerre d'Indépendance : Londres en prend réellement conscience à partir du moment où les relations avec les Etats-Unis commencent à se détériorer. Ce système est détaillé dans une lettre de John Howe (du *Post Office* à Halifax) au secrétaire de la province de Nouvelle-Écosse. Les *packet boats* partent de Falmouth pour New York. Là, des agents du *Post Office* récupèrent les « Quebec bags » qui sont transmis à la province par l'intérieur des terres. La correspondance officielle suit cependant un autre chemin : les sacs de courriers sont envoyés de New York à Halifax sur des navires marchands. Ils sont reçus par le gouverneur de Nouvelle-Écosse qui les transmet au *Post Office* qui les envoie par coursier, chaque lundi, vers les Canadas, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Cap Breton. Il faut un mois aux coursiers pour atteindre Québec en hiver et environ deux semaines en été. La procédure est ainsi particulièrement longue et l'agent n'hésite pas à dire que si les « Canada bags » étaient envoyés directement dans la province au lieu d'être transmis en premier lieu au gouverneur de Nouvelle-Écosse, ils pourraient arriver au Québec « plusieurs semaines plus tôt ».⁴⁶² Le passage par les Etats-Unis pose plus de problèmes vers les années 1810, lorsque les relations entre les deux pays se tendent. Dès 1808, Castlereagh écrit à Craig : « I should have written to you at an Earlier period but whilst the Regular communication with Canada was shut, I thought it not advisable under the existing circumstances to send any letters to you though the Unites States. »⁴⁶³ John Howe voit néanmoins un avantage dans la détérioration des relations avec l'ancienne colonie :

while we are excluded from an intercourse with that Country [the United States], and the Packets touch at Bermuda, our bags are now forwarded direct from Bermuda here in Cutters, which Sir John

⁴⁵⁹ circulaire, 15 mai 1790, Grenville à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 97, Grenville à Fanning, RG7 G8D, volume 1, p. 198 ; Dundas à Bulkeley, 15 janvier 1792, NAC, A117, p. 4

⁴⁶⁰ Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 128

⁴⁶¹ King à Carleton, 2 novembre 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 281-285

⁴⁶² Howe to George, 13 mars 1810, NAC, A145, p. 75-75

⁴⁶³ Castlereagh à Craig, n°9, 3 juin 1808, NAC, Q97A, p. 95

Warren has been so good as regularly to dispatch, after the arrival of a packet; by which means the dispatches are much sooner received here than they used to be, and are sent without any delay to Canada.⁴⁶⁴

Les communications deviennent cependant encore plus complexes pendant la guerre : les nouvelles du Canada tardent à arriver à Londres (est-ce parce que gouverneur général Prevost tarde à les envoyer?) et Bathurst reçoit régulièrement des nouvelles des colonies par des journaux américains saisis sur leur navire ou par le biais de correspondances privées.⁴⁶⁵

La réorganisation du courrier est graduelle, voire lente. Les réformes d'organisation se font également au fur et à mesure que les problèmes apparaissent après l'Indépendance américaine. Des mesures continueront d'être prises après 1815 pour améliorer les communications avec les colonies nord-américaines.⁴⁶⁶

Professionnalisation des officiels dans les colonies

Malgré cela, la gestion coloniale gagne en organisation tout au long de la période. Après la perte des treize colonies, les ministres se sont attachés en premier lieu à organiser les gouvernements dans les possessions qui sont restées britanniques : cela passe par des codes de régulations pour contrôler les dépenses civiles et militaires (avec des instructions détaillées sur la façon dont les officiels doivent procéder pour transmettre les demandes de financements, les factures, les rapports, etc.),⁴⁶⁷ des régulations précises pour les tables de frais, les taxes et les affidavits,⁴⁶⁸ des ordres détaillés pour que les terres de la Couronne deviennent un source de revenu qu'elles soient allouées ou vendues.⁴⁶⁹ Après le passage du *Canada Act*, les ministres ont dû également expliquer aux officiels comment faire des lois ou

⁴⁶⁴ Howe à George, 13 mars 1810, NAC, A145, p. 77

⁴⁶⁵ Bathurst à Prevost, n°32, 1^{er} juillet 1813, NAC, Q125A, p. 150 ; Bathurst à Prevost, n°57, 5 novembre 1813, NAC, Q125A, p. 208 ; Bathurst à Prevost, n°54, 27 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 224

⁴⁶⁶ Bathurst à Gore, 10 octobre 1815, NAC, Q318A, p. 12

⁴⁶⁷ Sydney à Carleton, 26 juillet 1785, NAC, RG7 G8B, volume 1 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 7 juin 1786, NAC, A108, p. 211 ; Circulaire, 8 septembre 1791, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 37, Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 227 ; Régulations dans Circulaire, 4 janvier 1792, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 53-57, Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 1 ; Portland à Prescott, n°2, 3 août 1796, NAC, Q77A, p. 265-266

⁴⁶⁸ Dundas à Dorchester, n°1, 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 66 ; Portland à Prescott, n°18, 8 juin 1798, NAC, Q78A, p. 49-52 ; Bathurst à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 359

⁴⁶⁹ Portland à Prescott, n°11, 13 juillet 1797, NAC, Q78A, p. 16 ; Portland à Prescott, n°23, 11 octobre 1798, NAC, Q78A, p. 77-78 ; Portland à Milnes, n°11, 6 janvier 1801, NAC, Q78A, p. 150-152

des rapports sur les discussions dans les assemblées et les conseils (signatures, utilisation des sceaux provinciaux, dates, résumés, impression, transmission au *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations*, au Parlement etc.).⁴⁷⁰ Ils mettent également en place des mesures – notamment à travers l’envoi régulier d’une liste des membres présents – pour s’assurer que les membres des conseils assistent bien aux réunions pour le bon fonctionnement de la gestion provinciale.⁴⁷¹ Toutes ces mesures sont poursuivies après 1801. On voit clairement à travers la nécessité de mettre en place ces régulations que l’organisation gouvernementale dans les colonies part de presque rien et que les ministres successifs tentent de la professionnaliser.

Tout au long de la période 1783-1815, la charge de travail des officiels coloniaux s’alourdit à mesure que les demandes des ministres accroissent. En plus de la transmission des comptes civils et militaire, des minutes des conseils et des lois votées, on leur demande des retours statistiques réguliers dans tous les domaines : ils doivent transmettre des comptes rendus pour l’état et les coût de l’Eglise,⁴⁷² les dépôts militaires⁴⁷³, les régiments,⁴⁷⁴ les milices,⁴⁷⁵ les pêcheries,⁴⁷⁶ les imports et exports,⁴⁷⁷ etc. Pour autant, les informations détenues à Londres sont incomplètes : en 1809, lorsque la Chambre des Communes demande à examiner en détail les fonctions, les revenus, les obligations et les intérêts personnels des officiels coloniaux, Castlereagh doit en faire la demande auprès des lieutenants-gouverneurs car « les documents

⁴⁷⁰ Dundas à Dorchester, n°2, 9 novembre 1793, NAC, Q77A, p. 78 ; Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 36 ; Dundas à Carleton, n°25, 64 septembre 1793, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 159 ; Cotrell à Fanning, 15 décembre 1797, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 88-90 ; Circulaire, 23 avril 1798, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 413 ; Portland à Milnes, 9 mai 1801, NAC, Q78A, p. 160 ; Hobart à Wentworth, n°5, 8 avril 1802, NAC, A134, p. 43 ; Hobart à Milnes, n°6, 6 mai 1802, NAC, Q78A, p. 181-183 ; Circulaire, 9 août 1813, Bathurst à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 509-510 ; Bathurst à Officer administering the Government of Upper Canada, n°12, 23 août 1814, NAC, Q293A, p. 241

⁴⁷¹ Circulaire, 11 mars 1790, Grenville à Carleton, NAC, RE7 G8B, volume 1, p. 89 ; Portland à Dorchester, n°19, 8 octobre 1795, NAC, Q77A, p. 220 ; King à Carleton, 10 mars 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 297, King à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 94

⁴⁷² Grenville à Evêque de Nouvelle-Écosse, 18 décembre 1789, NAC, A111, p. 224

⁴⁷³ Hobart à Milnes, n°18, 9 janvier 1804, NAC, Q78A, p. 226 ; Hobart à Hunter, n°21, 9 janvier 1804, NAC, Q293A, p. 49 ; Camden à Hunter, n°3, 2 août 1804, NAC, Q293A, p. 60-61

⁴⁷⁴ Dundas à Wentworth, n°16, 14 février 1794, NAC, A120, p. 56 ; Portland à Prescott ou « the commandant in chief in Canada for the time being », 19 avril 1799, NAC, Q78A, p. 93-94 ; Circulaire, 23 novembre 1805, Camden à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 348

⁴⁷⁵ Circulaire, 7 janvier 1793, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 127

⁴⁷⁶ Portland à Leonard (superintendant du commerce et des pêcheries), 29 juillet 1797, NAC, A125, p. 221

⁴⁷⁷ draft (Castlereagh) à Prevost, 14 février 1809, NAC, A142, p. 167 ; Circulaire, 14 février 1809, Castlereagh à Hunter, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 73, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 145

de [son] Ministère ne [lui] permettent pas de fournir un rapport complet et précis. »⁴⁷⁸ La demande du Parlement va amener Liverpool à scruter de très près tous les services coloniaux et il s'enquiert auprès des lieutenants-gouverneurs sur les sources de revenus des officiels dans les branches législatives, exécutives, judiciaires et religieuses, sur les sources de revenus des provinces (à travers les taxes), sur les personnes qui bénéficient de pensions (et qu'il ne connaît pas)⁴⁷⁹ etc. En 1810, il demande également au gouverneur Craig de renvoyer un état complet des provinces canadiennes incluant un rapport sur les côtes, les baies, les ports, les forteresses, les villes principales, les voies de communications, les ressources, une description des habitants, de leur caractère et disposition, accompagnés de plans et de graphiques afin de « mettre en lumière l'état de l'Amérique du Nord. »⁴⁸⁰ Il souhaite également recevoir des informations sur les états américains voisins.⁴⁸¹ L'objectif de Liverpool est le suivant :

As these documents are required to form a Part of a collection which is about to be made for the information and guidance of His Majesty's Government, whenever they may find such references necessary, I have to request that you will cause particular attention to be paid to the accuracy and clearness of the Reports and Plans, and that you will transmit them home from time to time by the safest opportunities that may present themselves.⁴⁸²

Tous les efforts de Liverpool montrent bien que les connaissances et l'organisation administrative à Londres peuvent être lacunaires et parfois laborieuses. Néanmoins, ce sont aussi les décisions et les mesures prises par Liverpool et ses prédécesseurs pour organiser le Secrétariat d'Etat chargé des colonies qui permettent de le rendre de plus en plus efficace avant l'arrivée de Bathurst, reconnu par tous comme le plus efficace et le plus organisé de tous les secrétaires d'Etat.

⁴⁷⁸ Circulaire, 21 juin 1809, Castlereagh à Hunter, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 117-127

⁴⁷⁹ Liverpool à Gore, n°6, 25 novembre 1811, NAC, Q293A, p. 162-163 ; Liverpool à Hunter, n°4, 25 novembre 1811, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 255-256 ; draft (Liverpool) à Sherbrooke, n°5, 25 novembre 1811, NAC, A146, p. 130-132

⁴⁸⁰ "as may serve to throw the most ample light on the state of North America", Liverpool à Craig, n°4, 12 mai 1810, NAC, Q97A, p. 152

⁴⁸¹ Liverpool à Craig, n°4, 12 mai 1810, NAC, Q97A, p. 157

⁴⁸² Liverpool à Craig, n°4, 12 mai 1810, NAC, Q97A, p. 158

C. Gouvernance des colonies canadiennes : entre autonomie et autocratie

Le système d'administration coloniale devient de plus en plus efficace et les officiels dans les colonies se professionnalisent. Cependant, cela n'empêche pas les ministres à Londres de continuer à gérer les colonies nord-américaines de manière centralisée, voire autoritaire.

1. Centralisation des pouvoirs

Paternalisme métropolitain

Les interventions de Londres et l'attitude professorale et paternaliste des secrétaires d'Etat sont plus répandues au début de la période au moment où les officiels manquent d'expérience ; c'est par exemple ce que note Portland lorsqu'il remarque quelques « imperfections » dans la forme de la *Judicature Bill* du Bas-Canada : « the wisdom of the legislature of the Country will, with a little experience, easily be enabled to correct its Errors and supply its defects. »⁴⁸³ A mesure que les officiels dans les colonies gagnent en expérience, les secrétaires d'Etat font preuve de plus de souplesse et donnent davantage d'autonomie aux lieutenants-gouverneurs. Simcoe, dans le Haut-Canada, propose beaucoup de choses et Dundas répond souvent (mais pas tout le temps) favorablement.⁴⁸⁴ Portland et Hobart ensuite approuvent plus que régulièrement les mesures prises par Wentworth en Nouvelle-Écosse ou Hunter dans le Haut-Canada.⁴⁸⁵ L'augmentation phénoménale des salaires des clercs du conseil exécutif (de 100 à 400 livres par an) est aussi la marque de la professionnalisation des officiels canadiens.⁴⁸⁶

Toutes les lois et mesures doivent être modelées sur la métropole « dans la mesure du possible. »⁴⁸⁷ Le modèle britannique doit cependant être adapté avec soin : les colonies restent

⁴⁸³ Portland to Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 149-150

⁴⁸⁴ Dundas à Simcoe, 2 mai 1793, NAC, Q278A, p. 16

⁴⁸⁵ Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 62 ; Portland à Hunter, n°8, 24 juillet 1800, NAC, Q278A, p. 209 ; Portland à Wentworth, n°8, 1er juillet 1795, NAC, A122, p. 1 ; Hobart à Hunter, n°20, 9 janvier 1804, NAC, Q293A, p. 48

⁴⁸⁶ Portland à Prescott, n°25, 6 novembre 1798, NAC, Q78A, p. 82

⁴⁸⁷ « Order in Council » du 29 juin 1785, Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 2 juillet 1785, NAC, A107, p. 143-144 ; Portland à Carleton, n°10, 9 juin 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 253 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 216

les enfants de la métropole et ne peuvent pas jouir des mêmes libertés. Dundas émet donc un avis plus que réservé lorsque Simcoe crée des postes de lieutenants de comté sur le modèle anglais :

Your adoption of them arises from an Idea that by assimilating the modes of the government of the Province to the modes of the government of England, you will obtain all the beneficial effects which we receive from them. Whereas to assimilate a Colony in all respects to its Mother Country is not possible, and if possible would not be prudent [...] [Institutions] may be objectionable in a Colony, as tending to lessen the Authority which the Parent State ought to possess over it, as long as that relation subsists between them. Of this description I conceive to be all subordinate Powers created in the Colony beyond those which are absolutely necessary for its internal police. The Power of the Person having the Government in the Power of this Country, but such subordinate Powers as are proposed are not ours. We have no connection with, or direct influence over those who exercise them. They are rather means and Instruments of Independence.⁴⁸⁸

Dans cet extrait, il semble que Simcoe ait appliqué les grands principes d'extension et de diffusion du système britannique un peu trop à la lettre. Londres ne souhaite pas que l'autorité du roi soit déléguée à de trop nombreuses entités inférieures afin de ne pas l'affaiblir. L'exercice éclairé du pouvoir et la diffusion de « l'heureuse constitution » ne sont donc pas faciles à mettre en place lorsque l'autre principe fondamental demeure un contrôle strict de la métropole sur les colonies (à travers la centralisation des pouvoirs). Par ailleurs, le degré d'autonomie acquis par certains officiels coloniaux n'est pas automatiquement appliqué à ses successeurs. Par exemple, au début de son mandat (de 1794 à 1796), l'administration de Portland est routinière et manque d'initiative personnelle.⁴⁸⁹ Portland devient cependant plus agentif et plus directif à partir de 1796 lorsque le gouverneur Dorchester et le lieutenant-gouverneur Simcoe, qui maîtrisaient très bien la gestion de leurs provinces et gouvernements respectifs du Bas et Haut-Canada, quittent leur fonction ; dès lors, Portland doit diriger davantage Prescott et Milnes (dans le Bas-Canada) et Russel (dans le Haut-Canada). En outre, les problèmes rencontrés dans les colonies (comme la question de *Maroons* en Nouvelle-

⁴⁸⁸ Portland à Simcoe, n°7, 20 mai 1795, NAC, Q278A, p. 75-77

⁴⁸⁹ Au cours de ses premières années au pouvoir, on le trouve malléable ; il utilise par exemple l'expression « it has been represented to me » à plusieurs reprises, ce qui met en relief l'image d'un ministre influençable, soumis à l'opinion de personnes ou lobbies extérieurs dans sa prise de décisions sur des sujets aussi importants que les exportations ou les taxes. Il change également parfois d'avis, notamment sur l'emplacement pour une nouvelle école dans le Haut-Canada ou sur la façon de procéder au paiement pour les terres de la Couronne lorsqu'elles sont vendues. Portland à Dorchester, n°11, 25 février 1795, NAC, Q77A, p. 184 ; Portland à Dorchester (privée), 6 septembre 1795, NAC, Q77A, p. 219 ; Portland à Hunter, n°6, 13 mars 1800, NAC, Q278A, p. 201 ; Hunter à Portland, n°16, 1^{er} septembre 1800, NAC, Q287, p. 457 ; Portland à Hunter, n°10, 6 janvier 1801, NAC, Q278A, p. 217 ; Portland à Prescott, n°18, 8 juin 1798, NAC, Q78A, p. 53 ; Portland à Prescott, n°21, 2 août 1798, NAC, Q78A, p. 65-66

Écosse, les allocations de terres dans les Canadas ou les tensions entre l'assemblée et le conseil exécutif du Nouveau-Brunswick) demandent son intervention et requièrent ses conseils.

Maintien d'un pouvoir centralisé

Ce qui compte le plus pour les ministres respectifs à Londres, c'est que dominant « harmonie », « bonne entente », « coopération mutuelle » « diligence » et « unanimité » entre le gouverneur, son conseil et l'assemblée.⁴⁹⁰ Une des priorités des gouverneurs et lieutenants-gouverneurs doit être d'éviter toute forme de « mécontentement », de « disputes », « dissensions » ou de « party spirit. »⁴⁹¹ On trouve ces expressions dans la correspondance coloniale tout au long de la période, mais les remarques des ministres en ce sens sont moins nombreuses (voire quasi inexistantes) au cours de la deuxième moitié de la période : c'est sans doute en partie parce que Portland a recommandé aux officiels coloniaux de ne pas noter les désaccords dans les rapports des conseils exécutifs comme c'est le cas pour les réunions du *Privy Council* à Londres.⁴⁹²

Les demandes métropolitaines ne suffisent cependant pas toujours. Le cas de dispute le plus célèbre est sans doute celle entre Dorchester et Simcoe que ni Dundas, ni Portland ne parviennent à régler malgré leurs efforts pour répartir clairement les devoirs et obligations du gouverneur et du lieutenant-gouverneur.⁴⁹³ Cette dispute est l'occasion pour Dorchester d'analyser le comportement du gouvernement central vis-à-vis des colonies en ces termes :

⁴⁹⁰ Sydney à Parr, 8 mars 1785, NAC, A107, p. 24 ; Sydney à Fanning, 30 septembre 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 110 ; Dundas à Dorchester, n°1, 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 67 ; Dundas à Dorchester, n°2, 9 novembre 1793, NAC, Q77A, p. 76 ; Portland à Wentworth, n°7, 1er juin 1795, NAC, A121, p. 186 ; Portland à Simcoe, n°10, 6 janvier 1796, NAC, Q278A, p. 88 ; Hobart à Milnes, n°8, 6 mai 1802, NAC, Q78A, p. 185 ; Hobart à Wentworth, n°1, 3 septembre 1801, NAC, A133, p. 133 ; Bathurst à Prevost, n°11, 1^{er} octobre 1812, NAC, Q125A, p. 70-71

⁴⁹¹ Sydney à Hamilton, 30 avril 1785, NAC, Q24, p. 215 ; Sydney à Hope, 16 août 1785, NAC, Q26A, p. 421 ; Sydney à Hope, 20 août 1785, NAC, Q25, p. 37 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 22 ; Sydney à Fanning, 30 septembre 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 110 ; Grenville à Parr, n°6, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 203-204 ; Dundas à Wentworth, n°10, 4 septembre 1793, NAC, A119, p. 147-148 ; Portland à Prescott, n°23, 11 octobre 1798, NAC, Q78A, p. 68-69 ; Castlereagh à Craig, (privée), 7 septembre 1809, NAC, Q87A, p. 132 ; Liverpool à Craig (confidentielle), 12 septembre 1810, NAC, Q87A, p. 162-172

⁴⁹² Portland à Milnes, 13 juillet 1801, NAC, Q78A, p. 166 ; Hobart à Milnes, n°1, 3 septembre 1801, NAC, Q78A, p. 169

⁴⁹³ Dundas à Simcoe, 2 octobre 1793, NAC, Q278A, p. 27-33 ; Portland à Dorchester, n°9, 25 décembre 1794, NAC, Q77A, p. 177 ; Portland à Dorchester, n°14, 8 mai 1795, NAC, Q77A, p. 196 ; Portland à Dorchester, n°15, 27 mai 1795, NAC, Q77A, p. 197-199 ; Portland à Dorchester, n°17, 6 juillet 1795, NAC, Q77A, p. 206-208. D'autres disputes ont lieu entre Dorchester et Osgood, le Juge de la Cour Suprême (Portland à Dorchester, n°22, 4 décembre 1795, NAC, Q77A, p. 225), entre Dunn et Brock (Castlereagh à Dunn, n°3, 4 juillet 1807,

Instead of authority competent to carry on the King's Service, to distribute orders, regulate their execution, and enforce obedience, it seems to be a measure of office to withdraw all Powers from the Person with whom the King's Commissions have placed it, communications are made and directions sent to inferior officers, whereby the intermediate authority is instantly superseded, which consequently acts as a Breach on the Person in the Chief Command : the Injury is not in a Recall, but in the manner of bringing it about, which breaks asunder all Plies of Subordination and overturns the Authority of the Crown delegated by the King's Commission.⁴⁹⁴

En 1786, Sydney décrivait le poste de gouverneur général comme proche du rôle d'un ministre qui serait sur place, en Amérique du Nord. A peine une décennie plus tard, Londres n'a en fait pas délégué tant de pouvoirs à Dorchester. Les doléances de Dorchester sont limpides : selon lui, le fait même que les secrétaires d'Etats continuent de correspondre et de donner des ordres aux lieutenants-gouverneurs dans les diverses colonies affaiblissent son rôle, son autorité et ses pouvoirs. Au fur et à mesure des années, et particulièrement après le vote du *Canada Act*, Dorchester n'est plus consulté pour les questions qui touchent aux colonies autres que le Bas-Canada. Cela montre bien la volonté de Londres de garder le contrôle sur les affaires canadiennes et de limiter le pouvoir de tous les officiels, si haut placés soient-ils, nommés dans les provinces. Moins d'une décennie après la création du poste de Gouverneur Général, il apparaît clairement que Londres ne souhaite pas déléguer trop de pouvoirs aux officiels dans les colonies. Au contraire, les ministres en métropole s'assurent de garder le contrôle sur les colonies. Les ministres tentent d'assurer la bonne entente des colonies canadiennes⁴⁹⁵ et de faire communiquer les officiels entre eux mais ils restent cependant le point de réception de toutes les doléances des personnes nommées dans les colonies.⁴⁹⁶ Les pouvoirs restent ainsi centralisés à Londres.

NAC, Q97A, p. 47) et entre Gore et l'Avocat Général du Haut-Canada (Liverpool à Brock, 13 avril 1812, NAC, Q293A, p. 183-184) par exemple.

⁴⁹⁴ Dorchester à Portland, n°22, 20 février 1795, NAC, Q71, p. 316 ; *Ontario History: Papers and Records*, volume vii, Ontario Historical Society, 1906, p. 8, <<https://archive.org/details/ontariohistory07ontauoft>> consulté le 24 novembre 2015

⁴⁹⁵ Dundas à Carleton, n°19, 10 décembre 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 97

⁴⁹⁶ Dundas à Simcoe, 20 juin 1792, NAC, Q278A, p. 5 ; Dundas à Simcoe, 9 juin 1792, NAC, Q278A, p. 4 ; Portland à Milnes, n°1, 24 juillet 1799, NAC, Q78A, p. 98 ; Portland à Simcoe, n°12, 9 avril 1796, NAC, Q278A, p. 95 ; Portland à Dorchester, n°25, 7 avril 1796, NAC, Q77A, p. 243 ; Portland à Prescott, n°27, 10 avril 1799, NAC, Q78A, p. 88-89 ; Portland à Hunter, 12 avril 1799, NAC, Q278A, p. 176 ; Portland à Russel, 19 avril 1799, NAC, Q278A, p. 178

2. La crise de 1810, les limites de l'Acte du Canada et l'attitude autocratique de Londres

A partir du début du XIX^e siècle, les lois qui ne reçoivent pas la sanction royale deviennent rares (mais elles existent encore).⁴⁹⁷ Les officiels continuent de commettre des erreurs (comme Dunn qui nomme ses proches sans attendre l'aval de Londres)⁴⁹⁸ mais, même si des défauts dans le fond ou la forme sont encore corrigés,⁴⁹⁹ les relations entre les secrétaires d'Etat et les lieutenants-gouverneurs se transforment de plus en plus en partenariat et l'expression « unless you should see any strong objection » fait son apparition dans les dépêches ministérielles (notamment au sujet des nominations).⁵⁰⁰

Tensions dans le Bas-Canada

Cependant, des « partis » commencent à faire leur apparition. Dans le Haut-Canada, le « Family Compact » composé de migrants britanniques et de Loyalistes commence à dominer les conseils législatifs et exécutifs. Dans le Bas-Canada, les marchands britanniques, associés à quelques seigneurs francophones, surnommé la « Château Clique » par ses opposants, dominent les conseils alors que ce « parti britannique » est minoritaire à l'assemblée. En 1805, des points de discorde commencent à apparaître entre propriétaires terriens francophones et les marchands britanniques lors des débats pour financer la construction de prisons. Les francophones, majoritairement propriétaires terriens, souhaitent taxer le commerce alors que les marchands britanniques préfèrent des taxes foncières. Cette fois, les marchands ne parviennent pas à convaincre le conseil législatif qui décide d'augmenter les taxes sur le rhum, la mélasse et les fourrures. Au cours de la session suivante, en 1806, face au mécontentement des marchands, les francophones à l'assemblée commencent à s'organiser. Un « Parti canadien » émerge ainsi au milieu des années 1800 et va faire entendre

⁴⁹⁷ Spencer à Ludlow, 10 octobre 1806, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 571

⁴⁹⁸ Castlereagh à Dunn, n°3, 4 juillet 1807, NAC, Q97A, p. 46-47

⁴⁹⁹ Portland à Russel, n°11, 28 juillet 1798, NAC, Q278A, p. 150-151 ; Portland à Hunter, n°3, 4 octobre 1799, NAC, Q278A, p. 192 ; Castlereagh à Ludlow, 5 septembre 1807, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 640

⁵⁰⁰ Camden à Milnes, n°3, 2 août 1804, NAC, Q78A, p. 237 ; Camden à Milnes, 6 décembre 1804, NAC, Q78A, p. 244 ; draft (Castlereagh) à Wentworth, n°1, 5 septembre 1805, NAC, A138, p. 32 ; Liverpool à Craig, n°3, 31 janvier 1810, NAC, Q97A, p. 152

son opposition et ses idées libérales – très inspirées du parlementarisme anglais – dans le journal *Le Canadien* créé cette même année.⁵⁰¹

En 1807, alors que les tensions avec les Etats-Unis sont de plus en plus fortes et que les risques de guerre avec les anciennes colonies deviennent de plus en plus tangibles, Londres ravive le poste de gouverneur général laissé vacant par le congé de Robert Prescott. Londres choisit Sir James Henry Craig, un militaire de carrière. Contrairement à ses prédécesseurs et successeurs qui ont toujours fait montre d'une bienveillance envers la population francophone, Craig est particulièrement méfiant. Il pense que les Canadiens espèrent une victoire de Napoléon en Europe et que l'Empereur français va tenter de reprendre le Canada. Ce n'est en revanche pas une crainte réelle pour les ministres chargés des colonies.⁵⁰² Craig veut soumettre les francophones par la force. Le Parti canadien va en retour tenter de contrôler davantage l'assemblée en rejetant la présence de certains membres (un est accusé de collusion puisqu'il est également juge, l'autre est rejeté parce qu'il est juif). Le gouverneur décide alors de dissoudre l'assemblée et de convoquer de nouvelles élections ; il échoue cependant à faire perdre sa majorité au parti canadien. La réaction du ministre à Londres est caractéristique du mélange d'autoritarisme et de bienveillance qui fait la politique coloniale pour les Canadas. Lord Castlereagh soutient le gouverneur dans la lettre publique qu'il fait parvenir à Craig en septembre 1809.⁵⁰³ En privé, néanmoins, il se montre beaucoup plus réservé face à la décision de Craig, il assure même que Londres n'est pas du tout hostile, loin s'en faut, aux demandes du Parti canadien : il accepte qu'une loi puisse empêcher des juges de siéger à l'assemblée et admet qu'un membre juif doit avoir prêté serment pour pouvoir y être présent.⁵⁰⁴

L'année suivante, en 1810, les membres du Parti canadien à l'assemblée du Bas-Canada tentent à nouveau de contrôler le gouverneur et les dépenses publiques à travers des lois pour l'utilisation des fonds publics. L'assemblée vote une résolution qui affirme que la province est à présent suffisamment riche pour défrayer les coûts des établissements civils. En d'autres termes, l'assemblée veut prendre le contrôle des finances de la province et notamment des

⁵⁰¹ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, op. cit.*, p. 60-61 ; André Bernard, *Vie politique au Canada*, Québec : Presses Universitaires de Québec, 2005, p. 97-100

⁵⁰² voir chapitre 4. Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835, op. cit.*, p. 227

⁵⁰³ Castlereagh à Craig, n°21, 7 septembre 1809, NAC, Q97A, p. 127

⁵⁰⁴ Castlereagh à Craig (privée), 7 septembre 1809, NAC, Q97A, p. 130

émoluments du gouverneur. Craig refuse, fait emprisonner les propriétaires et contributeurs du *Canadien* (notamment Pierre Bédard) et dissout l'assemblée. Craig demande alors au secrétaire d'Etat, Lord Liverpool, de modifier le *Canada Act*.⁵⁰⁵

Lecture autocratique du *Canada Act*

La réponse de Liverpool est étonnante et montre que le degré de démocratie accordé aux colonies n'est qu'une façade. Liverpool regrette que l'Acte de 1791 s'avère inefficace mais il considère qu'il n'est pas opportun de proposer au Parlement britannique de modifier la constitution canadienne. Selon lui, les raisons ne sont pas suffisantes pour convaincre Westminster. Selon l'historienne Helen Taft Manning, Liverpool craignait d'être « embarrassé » au Parlement par les amis du « père » de la constitution canadienne, Lord Grenville (passé dans l'opposition au début des années 1800).⁵⁰⁶ Il pense en outre que la constitution de 1791 n'avait pas pour but d'être « temporaire ou expérimentale » et que les opinions à ce sujet parmi les « personnes les mieux informées » sont trop différentes et contradictoires. Il propose à Craig de trouver une solution à l'amiable en usant de son influence personnelle auprès des membres « anglais » et des « Canadiens modérés. » Si cette conciliation devait échouer, le gouvernement lui conseille d'agir ainsi :

If however every Effort of this nature should prove abortive [His Majesty's Ministers] do not see that there exists any such necessary dependence of the Executive Government in Canada upon the House of Assembly, as need prevent your adopting consistently with the most strict & rigid adherence to every legal form a firm, temperate but persevering resistance to all the encroachments and usurpations of the Assembly.⁵⁰⁷

En d'autres termes, le gouverneur et le conseil exécutif peuvent, en vertu du *Canada Act*, gérer la colonie sans l'assemblée, si cette dernière tente de s'accorder trop de pouvoirs. Cette lecture « stricte » et « rigide » de la constitution implique de ne convoquer l'assemblée qu'une fois par an. Si les débats devaient s'avérer « violents » ou « intempérants », il peut soit dissoudre l'assemblée (mais des élections fréquentes ne sont pas propices à calmer les esprits et le « party spirit ») soit, et c'est la solution préconisée par Londres, la proroger. Dans ce cas de figure, le Parlement impérial peut de droit se charger de voter les lois commerciales pour la colonie. Les établissements militaires et civils étant déjà financés par Londres et les étrangers

⁵⁰⁵ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835, op. cit.*, p. 60-61 ; Bernard, *Vie politique au Canada, op. cit.*, p. 97-100 ; Liverpool à Craig, n°7, 12 septembre 1810, NAC, Q97A, p. 174

⁵⁰⁶ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835, op. cit.*, p. 228

⁵⁰⁷ Liverpool à Craig (confidentielle), 12 septembre 1810, NAC, Q97A, p. 162-166

(les Français en particulier, car Craig pense que la France tente d'exporter la Révolution en Amérique du Nord) pouvant être expulsés par les représentants de la Couronne dans les colonies, seuls les lois pour l'amélioration et le développement des colonies (routes, écoles etc.) seraient affectées par la suspension de l'assemblée. Liverpool le regrette et ajoute : « it is to be hoped that [the inhabitants of the Province] will be led to ascribe it to its true cause. » Il espère ainsi que les colons feront pression sur les représentants à l'Assemblée pour qu'ils soient plus modérés (et conciliants). Il termine sa lettre en indiquant que les représentants qui communiquent avec l'ennemi (la France) seront présentés devant un comité secret du Parlement. Dans l'éventualité où la sécurité de la province pourrait être mise en danger par une rébellion des francophones, il n'exclut ainsi pas que Westminster prennent des mesures pour préserver l'ordre quitte « à abolir l'Assemblée. »⁵⁰⁸ Liverpool n'est sans doute pas le seul à avoir cette lecture autocratique, voire despotique, du *Canada Act*. Liverpool est un proche de Pitt et son père a été membre puis président du comité des *Lords of Trade and Foreign Plantations* de 1786 à 1804 - il a donc sans doute accès à de nombreuses informations de première main avant de prendre son ministère en 1809 ; son interprétation reste d'ailleurs dans la lignée de celle de Grenville et Dundas mais elle est beaucoup plus explicite et sans détours. La crise de 1810 se résout avec la démission de Craig (qui est malade) et la nomination de Sir George Prevost⁵⁰⁹ – plus apprécié par les Canadiens francophones.⁵¹⁰

Londres ne semble dès lors pas percevoir la crise de 1810 comme le signe d'un nouveau ferment révolutionnaire puisque la situation s'apaise, pour un temps, avec la démission de Craig et la Guerre de 1812. En outre, si cette crise est souvent perçue comme marquant la naissance d'un nationalisme franco-canadien, il semble que les ministres Castlereagh, Liverpool puis Bathurst n'aient jamais envisagé la situation comme un conflit ethnique au Bas-Canada ; peut-être parce que les officiels sur place leur rapportaient que ces agissements séditieux n'étaient que l'œuvre de quelques radicaux aux idées républicaines.⁵¹¹ En outre, les demandes des francophones du Bas-Canada pour donner plus de pouvoirs à l'assemblée élue sont partagées par des anglophones, dans cette province et dans les autres. Cette opposition entre les conseils nommés et les assemblées élues va prendre de l'ampleur dans les deux

⁵⁰⁸ Liverpool à Craig (confidentielle), 12 septembre 1810, NAC, Q97A, p. 167-171

⁵⁰⁹ draft (Liverpool) à Prevost, n°11, 31 mai 1811, NAC, A146, p. 83

⁵¹⁰ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, 1800-1835, op. cit.*, p. 230

⁵¹¹ *Ibid.*, p. 234

Canadas, mais aussi en Nouvelle-Écosse et sur l’Île-du-Prince-Édouard, surtout dans les années 1820 au cours desquelles des réformateurs vont dénoncer le système aristocratique, voire despotique, en place. Cela va mener, à terme, aux rébellions de la fin des années 1837-1838 dans le Haut et le Bas-Canada puis à l’Union des Canadas de 1841.⁵¹²

3. Le Parlement intervient de nouveau

Dans le même temps, l’attitude du Parlement commence à changer. Westminster s’est assez peu intéressé aux colonies canadiennes depuis le vote de l’Acte du Canada en 1791. Mais les exigences budgétaires deviennent de plus en plus centrale avec les Guerres napoléoniennes. A mesure que les impôts augmentent pour financer les guerres européennes, les dépenses nationales et coloniales sont davantage scrutées par les membres du Parlement.⁵¹³ Les économies en matière de défense sont également examinées par Hobart qui décide en outre de fournir les troupes britanniques postées en Amérique du Nord avec des provisions canadiennes.⁵¹⁴ La Chambre des Communes poursuit ses investigations et en 1809, les officiels dans les colonies sont sommés de rapporter (pour information aux Communes) une description complète des frais, des revenus, des intérêts personnels pour tous les services coloniaux.⁵¹⁵ Liverpool scrute également en détail les dépenses, les allocations et les sources de patronage des officiels dans les colonies.⁵¹⁶ Notons aussi qu’à partir de 1813, la Chambre basse s’ingère encore plus dans la gestion des colonies canadiennes et demande qu’une liste de toutes les lois votées soient transmises en six exemplaires imprimés dans un délai de six semaines après avoir reçu leur sanction provisoire.⁵¹⁷

⁵¹² Jean-Michel Lacroix, *Histoire du Canada, des origines à nos jours*, Paris : éditions Tallendiers, 2016, chapitre 2 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 127-148 ; Bumsted, “The consolidation of British North America, 1783-1860”, *op. cit.*, p. 46, 52-59 ; Kitchen, *The British Empire and Commonwealth, A Short History*, *op. cit.*, p. 14 Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, *op. cit.*, p. 108 ; McInnis, *Canada: A Political and Social History*, *op. cit.*, p. 144

⁵¹³ Hobart à Wentworth, n°4, 13 octobre 1801, NAC, A133, p. 178-179

⁵¹⁴ Sullivan à Hunter, 2 décembre 1802, NAC, Q293A, p. 32 ; Circulaire, 9 juillet 1802, Sullivan à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 179-180, Sullivan à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 165

⁵¹⁵ Circulaire, 21 juin 1809, Castlereagh à Hunter, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 117-127

⁵¹⁶ Liverpool à Gore, n°6, 25 novembre 1811, NAC, Q293A, p. 162-163 ; draft (Liverpool) à Sherbrooke, n°5, 25 novembre 1811, NAC, A146, p. 130-132 ; Liverpool à Hunter, n°4, 25 novembre 1811, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 255-256 ; Liverpool à Desbarres, n°3, 25 novembre 1811, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 273-274

⁵¹⁷ Circulaire, 9 août 1813, Bathurst à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 509-510

Conclusion

Entre 1786 et 1815, Londres réorganise la gestion des colonies en Amérique du Nord et en métropole. Les changements métropolitains, notamment la création d'un troisième secrétariat d'Etat en 1794 et le transfert des affaires coloniales au Secrétariat d'Etat à la Guerre en 1801 n'ont pas pour objectif premier une meilleure gestion des colonies. Cependant, les ministres chargés des colonies sont loin d'être incompetents ou complètement désintéressés des affaires canadiennes. Ainsi, on note une correspondance assez soutenue entre Whitehall puis Downing Street et les différents gouvernements coloniaux. En outre, le système de gestion impériale gagne en organisation tout au long de la période.

A partir de 1786, la nomination d'un gouverneur général, la rédaction de nouvelles instructions et le rétablissement du *Board of Trade* montre un souci de réorganisation de la politique coloniale britannique en Amérique du Nord. Pour autant, ces changements, qui doivent apporter des réponses aux nouveaux défis nés de la Révolution américaine, ne sont pas révolutionnaires ni même réellement novateurs. La politique menée pour la gouvernance des colonies canadiennes, dans les maritimes comme dans la province de Québec, s'inscrit dans la lignée des politiques en place avant la Révolution américaine. Tout d'abord, Londres poursuit et accentue sa politique autoritaire et de gestion stricte des colonies depuis la métropole. Cela passe par la création du poste de gouverneur général, le contrôle des dépenses et une surveillance accrue des décisions prises par les officiels dans les colonies. Il faut noter que cet aspect autoritaire de politique menée pour l'Amérique du Nord britannique est également présent en métropole, comme en témoigne l'absence de tolérance complète face aux différents mouvements réformistes ou radicaux.⁵¹⁸ Les crises domestiques et internationales n'ont finalement qu'un impact limité sur la gestion des colonies : elles ne font que renforcer le contrôle plus strict des colonies déjà amorcé depuis le milieu du XVIII^e siècle, avant comme après la Révolution américaine.

La Grande-Bretagne se targue néanmoins d'être le pays des libertés. En 1791, toutes les possessions britanniques en Amérique du nord sont dotées d'un système gouvernemental inspiré du modèle anglais – et des anciennes colonies, à savoir un gouverneur, un conseil et

⁵¹⁸ O'Gorman, *The Long Eighteenth Century, British Political and Social History, 1688-1832*, op. cit., p. 242-273 ; Philp, "The British response to the threat of invasion, 1797-1815", op. cit., p. 1-17 ; Wilcox and Arnstein, *The Age of Aristocracy, 1688 to 1830*, op. cit., p. 133-167

une assemblée élue. Ce modèle est cependant adapté aux leçons de la Révolution américaine puisque les assemblées n'ont pas de contrôle sur la *civil list*. Le gouvernement reste par ailleurs, dans l'ensemble, dans une posture plutôt bienveillante à l'égard de la population francophone du Bas-Canada. Les ministres en Grande-Bretagne ont donc retenu de la Révolution américaine que la métropole avait été trop laxiste avec les colonies ; et qu'il convenait donc de les gérer de manière stricte, autoritaire et centralisée. Si cette posture semble plus au moins faire ses preuves, elle commence à montrer des limites à partir du milieu des années 1800, et plus particulièrement à partir de 1810. Les secrétaires d'Etat, peut-être mal informés par les officiels coloniaux, n'y voient cependant pas les graines d'une possible révolution dans les colonies. Pour l'heure cependant, les causes de mécontentement, notamment au Bas-Canada, semblent vite résolues et elles ne réapparaîtront qu'après la fin de la Guerre de 1812. Ainsi, lorsque l'on regarde la façon dont Londres gère la gouvernance des colonies nord-américaines après 1783, on ne peut que remarquer la grande continuité dans les politiques de Londres qui tend vers une attitude de plus en plus centralisée et autoritaire, mais aussi bienveillante.⁵¹⁹

⁵¹⁹ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p. 127, 130

Chapitre 4. Politique économique et militaire c.1785-1815

Introduction

Les conflits internationaux, 1783-1815

Si les crises domestiques et internationales n'ont qu'un impact limité, périphérique, sur les politiques d'Empire en Amérique du Nord, les conflits qui dominent la période 1783-1815 ont-ils une influence sur la politique coloniale ?

L'année 1783 marque la ratification des traités de paix entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis mais aussi avec la France et l'Espagne qui étaient impliquées dans le conflit nord-américain. Les décennies qui vont suivre seront malgré cela des années de guerres. Dans les années 1780, des tensions apparaissent entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies mais se résolvent sans conflit armé.⁵²⁰ Les relations entre la Grande-Bretagne et l'Espagne se tendent vers 1789-1790, au cours de la crise de Nookta Sound. La Grande-Bretagne et l'Espagne revendiquent les mêmes territoires sur la côte nord-ouest du Pacifique. En 1789, un navire espagnol capture un baleinier britannique : les deux puissances européennes se préparent alors à la guerre pour faire valoir leurs droits sur la région. La Grande-Bretagne cherche à s'allier aux Etats-Unis et l'Espagne à la France. Mais l'allier français est en pleine révolution et ne soutient donc pas militairement l'Espagne. Entre 1790 et 1794, Britanniques et Espagnols négocient plusieurs conventions afin de permettre aux navires des deux puissances de pêcher librement dans la région.⁵²¹ Ce sont les guerres contre la France qui vont profondément marquer les relations internationales sur la période 1793-1815.

En 1791, deux ans après le début de la Révolution française et la prise de la Bastille, et quelques semaines après la fuite de Louis XVI à Varennes qui a radicalisé les révolutionnaires, l'Empereur autrichien Léopold II (le frère de Marie-Antoinette) publie sa déclaration de Pillnitz en soutien au monarque. En avril 1792, l'assemblée révolutionnaire française déclare la guerre à l'Autriche. L'Autriche et la Prusse se liguent alors dans une

⁵²⁰ J. Holland Rose, "Great Britain and the Dutch Question in 1787-1788", in *The American Historical Review*, Vol. 14, No. 2, Jan. 1909, p. 262-283

⁵²¹ John Gascoigne, *Encountering the Pacific in the Age of the Enlightenment*, Cambridge : Cambridge University Press, 2014, ebook, chapitre 9

coalition contre-révolutionnaire pour protéger la monarchie Bourbon en France. Ces troupes seront cependant sévèrement défaites par les révolutionnaires lors de la Bataille de Valmy, le 20 septembre 1792. Dans les mois qui suivent, la France envahit Nice, la Savoie et les Provinces-Unies, et déclare la guerre à la Grande-Bretagne en février 1793. La Grande-Bretagne sera l'élément central dans la construction et le financement des deux coalitions qui vont faire face à la France révolutionnaire entre 1792 et 1797 (pour la première coalition) et 1798-1802 (pour la deuxième). Les Britanniques concentrent leurs attaques sur les océans, particulièrement dans les Antilles françaises. Dans le même temps, elle renforce ses milices afin de faire face à des possibles attaques françaises sur les Iles britanniques, notamment lors des « invasion scares » de 1794, 1798 puis de 1803-1804. En 1798, les Britanniques pensent que la France va tenter d'envahir la Grande-Bretagne par l'Irlande, alors en pleine révolte. En fait, les préparatifs militaires rapportés par les espions britanniques étaient destinés à la campagne d'Égypte de Napoléon.⁵²² La paix signée en 1802 à Amiens n'est que de courte durée. En 1803, Napoléon refuse de retirer ses troupes des Provinces-Unies et envahit et annexe le Piémont. La Grande-Bretagne déclare la guerre à la France. Le conflit durera douze ans, au cours desquels la Grande-Bretagne va mettre en place quatre coalitions pour finalement vaincre l'Empereur français. La Grande-Bretagne sortira victorieuse de ces conflits et émergera comme première puissance militaire, économique et impériale mondiale suite au Congrès de Vienne et au Traité de Paris de 1815.⁵²³

Dans le même temps, et à cause des guerres en Europe, les relations se tendent avec les États-Unis. Au début du conflit entre la France et la Grande-Bretagne en 1793, les États-Unis, pourtant sollicités par la France qui les avaient aidés une décennie plus tôt, se déclarent neutres. Mais des tensions existent encore entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies ; notamment sur la question des forts de traite – qui, bien qu'en territoire américain depuis 1783, n'ont toujours pas été évacués par les Britanniques, celle de la frontière entre les États-Unis et les provinces canadiennes et au sujet des navires neutres. En 1794, les États-Unis envoie le fédéraliste John Jay négociateur en Grande-Bretagne. Le « treaty of Amity, Commerce and Navigation, between His Britannick Majesty; and the United States of

⁵²² Pugh, *Britain since 1789*, *op. cit.*, p. 24-25 ; Frechet, *Histoire de l'Irlande*, *op. cit.*, p. 71-86 ; Foster, "Ascendancy and Union", *op. cit.*, p. 134-173 ; Barlett, "Ireland, Empire and Union, 1690-1801" *op. cit.*, p. 61-89 ; Franck O'Gorman, *The Long Eighteenth Century*, London, Hodder Arnold, 2005, p. 233-241

⁵²³ Jennifer Mori, *Britain in the Age of the French Revolution, 1785-1820*, London and New York : Routledge, 2014, p. 185-215 ; Harling, "A tale of two conflicts: critiques of the British war effort", *op. cit.*, p. 19-60 ; Philp, "The British response to the threat of invasion, 1797-1815", *op. cit.*, p. 1-17 ; Wilcox and Arnstein, *The Age of Aristocracy*, *op. cit.*, p. 133-167

America » – aussi connu sous le nom de Traité de Londres ou *Jay's Treaty* – est signé en 1794 et ratifié en 1795. Les Britanniques s'engagent alors à évacuer les forts de traite mais le problème des droits des navires américains (neutres) dans les conflits européens n'est pas réglé. Pour autant, le traité, la domination des institutions politiques américaines par les Fédéralistes (proches de la Grande-Bretagne) et la période de « Quasi-guerre » entre la France et les Etats-Unis entre 1798 et 1800 permettent aux relations anglo-américaines de s'apaiser un temps. En 1803, l'achat de la Louisiane à la France est plutôt bien perçu par les Britanniques, qui se réjouissent du retrait de l'ennemi français d'Amérique du Nord. Les relations vont cependant se dégrader rapidement à partir de 1805. Cette année là, alors que les Britanniques sont victorieux à la bataille de Trafalgar, un navire américain est capturé par des corsaires britanniques. Cette même année, l'avocat abolitionniste James Stephen publie *War in Disguise* où il démontre que les navires neutres (américains) abritent des biens – et donc le commerce – des ennemis de la Grande-Bretagne.⁵²⁴ En 1806, Napoléon met en place un blocus continental pour détruire le commerce britannique, dont les marchands n'ont plus accès aux ports européens. En réponse au blocus continental de Napoléon, les Britanniques mettent aussi en place un embargo à travers des *Orders in Council*.⁵²⁵ Tout est fait pour protéger le commerce (le nerf de la guerre) et détruire celui de l'ennemi. Le premier *Order in Council* de 1807 a pour objectif de bloquer le commerce français. Les Britanniques ne parviennent pas à l'imposer et rejettent la faute sur les nations neutres (notamment les Etats-Unis). Un deuxième *Order in Council* étend donc le blocus et autorise les fouilles sur les navires neutres. Le président américain, Thomas Jefferson, répond avec un embargo sur les produits britanniques. Dans le même temps, des marins américains, accusés d'avoir déserté la marine britannique, sont récupérés ou enrôlés de force par la *Royal Navy*. Les tensions deviennent de plus en plus fortes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En 1812, les ministres britanniques tentent d'éviter les hostilités en révoquant les *Orders in Council* de

⁵²⁴ A.L. Burt, *The United States, Great Britain and North America from the Revolution to the Establishment of Peace after the War of 1812*, New York : Russel & Russel, 1961, *passim*. ; Bradford Perkins, *The First Rapprochement: England and the United States, 1795-1805*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 1955, *passim*. ; H.C. Allen, *Great Britain and the United States, A History of Anglo American Relations (1783-1952)*, London: Odhams Press Limited, 1954, p. 300-314 ; Eliga H. Gould « The Making of an Atlantic State System » in Julie Flavel et Stephen Conway, *Britain and America Go to War, the Impact of War and Warfare in Anglo-America, 1754-1815*, Gainesville : University Press of Florida, 2004, p. 241-265 ; Burk, *Old World New World*, *op. cit.*, p. 200-217

⁵²⁵ Circulaire, 4 mai 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 477 ; Circulaire, 20 mai 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 489 ; Circulaire, 27 juin 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 523-525 ; Circulaire, 2 décembre 1807, Hawkesbury à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 683, Hawkesbury à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 69 ; Circulaire, 21 mai 1808, Caslereagh à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 25, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 116

1807 et 1809.⁵²⁶ En vain : les Etats-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne le 18 juin 1812. Les troupes américaines attaquent par le Haut-Canada : ils essuient des défaites dans les terres mais gagnent l'ascendance sur les Grands Lacs. En 1813, les Américains tentent d'envahir le Bas-Canada mais échouent face aux troupes et aux milices canadiennes. En 1814, les Américains envahissent à nouveau le Haut-Canada et s'emparent du Fort Erié. Dans le même temps, les troupes britanniques attaquent les Etats-Unis par le Maine, mais le gouverneur Prévost hésite et doit se replier après la défaite de ses troupes lors de la bataille dans la baie de Plattsburgh. Les défaites dans les deux camps et le retour de Napoléon après son échappée d'Elbe (les Cent-Jours) hâte la conclusion du Traité de Gand à la fin de l'année 1814. Le traité permet de régler certains points de tensions entre les deux nations (notamment l'enrôlement de force des marins) mais d'un point de vue territorial et frontalier, il se conclut par un *statu quo ante bellum*.⁵²⁷

Quel rôle pour les colonies canadiennes ?

Quel est le rôle des colonies nord-américaines dans la politique internationale de la Grande-Bretagne, particulièrement avant que les Etats-Unis déclarent la guerre et envahissent les Canadas en 1812 ? Sont-elles intégrées dans les conflits européens ? De quelle manière ? Avec quelles conséquences ? Il est apparu dans les premiers chapitres que les politiques économiques de la Grande-Bretagne, de par leur nature protectionnistes, sont intimement liées aux relations internationales. Comment les politiques économiques de la Grande-Bretagne pour les colonies canadiennes sont-elles soumises aux exigences des relations internationales ? La continuité observée dans les politiques de gouvernance pour les colonies nord-américaine se retrouve-t-elle dans les questions liées au commerce et à la défense ?

Comme je l'ai montré dans le chapitre 2, on note que si la politique économique est fondée sur des principes et adaptée aux réalités des colonies et aux exigences des relations internationales, les politiques de la Grande-Bretagne en matière de défense en Amérique du Nord manquent de clarté juste après l'indépendance américaine. Quels sont les projets

⁵²⁶ Circulaire, 24 avril 1812, Liverpool à Hunter, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 295 ; Circulaire, 25 juin 1812, Bathurst à Hunter, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 327, Bathurst à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 35 ; draft (Bathurst) à Sherbrooke, n°9, 19 octobre 1812, NAC, A148, p. 32

⁵²⁷ Duncan A. McArthur, "The War of 1812", in Holland Rose, Newton and Benians (eds), *The Cambridge History of the British Empire, Volume VI, Canada and Newfoundland*, op. cit., p. 218-233 ; McNinnis, *Canada: A Political and Social History*, op. cit., p222-223 ; Thomson, *Earl Bathurst and the British Empire*, op. cit., p. 84

économiques de la Grande-Bretagne pour ses colonies en Amérique du Nord ? Quel rôle le développement économique des colonies canadiennes a-t-il dans les relations internationales de la Grande-Bretagne, notamment avec les Etats-Unis et la France ? Quelles politiques les autorités métropolitaines mettent-elles en place dans les colonies afin d'améliorer leur système de défense ?

Pour répondre à ces questions, la première sous-partie de ce chapitre se concentre sur les politiques commerciales de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord. La deuxième partie s'intéresse au rôle des colonies canadiennes dans les conflits européens, particulièrement contre la France. La troisième examine les politiques de défense mises en place pour protéger les possessions canadiennes et les relations avec les Etats-Unis jusqu'à la Guerre de 1812.

A. Les priorités de la politique économique de Londres en Amérique du Nord britannique

1. Maintien du système mercantiliste

Développement du commerce colonial

Lorsque William Pitt arrive au pouvoir fin 1783, il est favorable aux idées de libre-échange développées par des philosophes comme Adam Smith. Ainsi, il tente d'introduire une dose de laisser-faire dans le système commercial de la Grande-Bretagne. Il commence dès 1785 avec le projet de supprimer en partie les restrictions sur les importations irlandaises. Devant l'opposition des lobbys industriels et des parlementaires Fox, Burke et Eden, cette tentative se solde par un échec.⁵²⁸ Les idées du libre-échange n'ont cependant presque aucune influence sur la politique commerciale pour l'Amérique du Nord britannique.

Les moyens pour développer le commerce sont limités au cadre des « lois du commerce »⁵²⁹ en place depuis le milieu du XVII^e siècle et soumis aux impératifs de la politique internationale que mène la métropole : les autorités canadiennes doivent prendre des mesures pour développer le commerce mais doivent respecter les Actes de Navigation et le système

⁵²⁸ Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism, op. cit.*, p. 33-35

⁵²⁹ Sydney à Dorchester, 26 août 1786, NAC, Q26A, p. 449

protectionniste de la Grande-Bretagne. La politique économique s'inscrit dans ces principes fondamentaux. Les ministres après 1783 s'inscrivent dans la lignée des gouvernants des siècles précédents et se fondent sur les théories et pratiques (développées dès le début de l'expansion coloniale) selon lesquelles les colonies doivent contribuer au développement de la mère-patrie. Les instructions en ce sens sont limpides dès le début de la période. Les instructions royales de 1786, 1791, 1807 et 1811 stipulent clairement – et en premier – que le respect des lois de navigation est primordial. Le gouverneur doit d'ailleurs prêter serment de les faire respecter. Il s'engage ainsi à protéger et développer le commerce colonial, notamment dans le domaine de la traite des fourrures, des pêcheries, du bois et du chanvre.⁵³⁰ Les demandes des ministres vont également en ce sens. En 1786, Dorchester est sommé de trouver les moyens « de promouvoir le développement et le commerce » de chaque province sous son autorité.⁵³¹ Les moyens mis en œuvre ne sont pas révolutionnaires : il s'agit encore et toujours d'un système qui interdit de commercer avec les nations étrangères pour protéger le commerce britannique, de primes pour développer les productions dont la Grande-Bretagne a besoin et de taxes pour limiter les productions qui pourraient entrer en compétition avec la métropole.

Développement des infrastructures coloniales

Londres soutient aussi le développement des infrastructures coloniales qui ont pour but de développer le commerce et l'exploitation des colonies. Un certain nombre de projets pour le développement des colonies, comme les routes, les canaux ou l'exploitation des mines, sont sanctionnés et en partie financés par le Secrétariat d'Etat à condition que les dépenses ne soient pas extravagantes.⁵³² Le développement des infrastructures coloniales est « important » pour les ministres qui s'impliquent parfois personnellement mais la mise en œuvre et la plupart des décisions sont néanmoins largement laissées à la charge d'individus privés autorisés à mener des travaux avec l'aval des gouvernements locaux (bien que soumis à l'approbation de Londres). Il n'est pas impossible que l'attitude des ministres à cet égard soit influencée par le système en place en métropole où se sont des entrepreneurs privés qui, avec

⁵³⁰ *RCCA 1904*, p. 261-285 ; *RCCA 1905*, p. 3-69

⁵³¹ « Plan of General Directions for Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 152 ; « Particular instructions to Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 157

⁵³² Portland à Simcoe, n°11, 3 mars 1796, NAC, Q278A, p. 91 ; Portland à Hunter, n°3, 4 octobre 1799, NAC, Q278A, p. 191 ; Portland à Wentworth, n°48, 9 octobre 1799, NAC, A130, p. 188 ; Portland à Hunter, 6 juin 1801, NAC, Q278A, p. 224

l'autorisation de Westminster, et parfois son soutien financier, dirigent la construction de ces infrastructures depuis le début de la Révolution industrielle.

Les ministres consacrent davantage d'énergie aux domaines du commerce qui concernent plus directement la Grande-Bretagne, ses revenus commerciaux ou ses chantiers navals.

2. Les priorités économiques pour la Grande-Bretagne

Le commerce des fourrures

Le commerce des fourrures est l'une des premières priorités commerciales de Londres. Avant la conquête, le commerce des fourrures était partagé entre les Français dans la région des Grands Lacs – avec pour centre du commerce, la ville de Montréal – et les Britanniques, à travers la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) fondée en 1670, pour le commerce des fourrures dans la région de la baie et jusque dans les Terres de Rupert. Après la Conquête, les anglophones (des Américains, des Anglais et des Écossais surtout) ont commencé à supplanter les nouveaux sujets dans le commerce des pelleteries à Montréal. Ces marchands s'aventurent de plus en plus vers l'Ouest canadien, vers la région du Lac Winnipeg et entrent donc en compétition directe avec la CBH. Au même moment, la CBH, en réaction à cette compétition accrue, commence à installer des forts de commerce dans l'intérieur des terres au lieu de rester cantonnés sur la Baie d'Hudson à attendre que les chasseurs autochtones viennent leur proposer leurs fourrures. Pour être plus puissant face à la CBH, des marchands écossais de Montréal (Simon McTavish, Isaac Todd, James McGill et les frères Frobisher, puis Ellice) fondent la Compagnie du Nord-Ouest en 1779. Suite à une compétition violente, qui aboutit à un meurtre, la CNO et la Gregory, McLeod and Co fusionne en 1787. Au cours des décennies qui vont suivre, des tensions de plus en plus fortes vont apparaître entre la CBH et la CNO dans l'Ouest canadien.⁵³³

Le commerce des fourrures est lucratif et rapporte des revenus importants au Trésor britannique. Ainsi, il convient de protéger la traite. Dès 1784, Sydney demande à Haldimand de « protéger les marchands dans l'intérieur des terres » et d'assurer leur « prospérité. »⁵³⁴

⁵³³ Innis, *The Fur Trade in Canada, op. cit., passim.*

⁵³⁴ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 60

Cette protection passe par la défense militaire des forts de commerce, point de rencontre entre les marchands et les autochtones, où les échanges ont lieu. Si les ministres Sydney et Grenville s'affairent à la protection de ces forts, au tout début de son mandat, Dundas semble s'intéresser assez peu au commerce colonial. Dans une lettre à Dorchester il écrit : « our trade in that quarter, which your Lordship and the Merchants of Montreal *state to be so valuable* [mes italiques] » qui montre qu'il ne semble pas complètement convaincu de l'intérêt que représente le Canada pour la prospérité britannique.⁵³⁵ Pour autant, il ne remet pas en cause le système protectionniste.⁵³⁶

A l'exception de Dundas, les secrétaires d'Etat semblent parfaitement convaincus de l'importance économique du commerce des fourrures. C'est particulièrement le cas de Lord Hobart qui fait part de sa satisfaction au regard de la façon dont le commerce est mené, avec « zèle » et « esprit d'entreprise. »⁵³⁷ Dès lors, les ministres font pression sur les gouvernements locaux pour qu'ils prennent des mesures afin de développer et de protéger le commerce des fourrures à travers la construction de routes ou l'interdiction de vendre ou d'allouer des terres à des endroits stratégiques pour la circulation des fourrures. Le vote, par Westminster (sur la demande des lieutenants-gouverneurs et proposition du *Colonial Office*), d'une *Judicature Bill* qui permet aux cours de justice du Haut et du Bas-Canada de faire respecter la loi dans les « territoires indiens » va aussi dans ce sens.⁵³⁸ Les mesures prises par les gouvernements locaux pour promouvoir la traite, sans être nécessairement sommés de le faire par Londres, comme l'amélioration des voies de navigation sont acceptées par les ministres.⁵³⁹ Les ministres s'interrogent parfois sur les bienfaits d'une extension du monopole

⁵³⁵ Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 205

⁵³⁶ Il résume sa position sur le commerce colonial lors d'un débat à la Chambre des Communes sur l'abolition de l'esclavage dans les Antilles : « No man, who was able to form an idea of the relation which subsisted between the mother country and her colonies, could be ignorant of these points – that the colony was entitled to protection ; that she was bound to send her produce to the mother country ; and that she was to take, in return, the exports of the mother country and not go to any other market for them. These were all points which admitted no dispute. » Henry Dundas, *The Parliamentary History of England, 1797-1798*, volume xxxiii, p. 875

⁵³⁷ Hobart à Milnes, n°13, 1^{er} décembre 1802, NAC, Q78A, p. 204

⁵³⁸ Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 43 ; Portland à Simcoe, n°5, 8 janvier 1795, NAC, Q278A, p. 64-65 ; Portland à Hunter, n°6, 13 mars 1800, NAC, Q278A, p. 202 ; Hunter à Portland, n°16, 1^{er} septembre 1800, NAC, Q287, p. 459 ; Hobart à Milnes, n°14, 18 décembre 1802, NAC, Q78A, p. 206

⁵³⁹ Sydney à Hamilton, 30 avril 1785, NAC, Q24, p. 219 ; Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 62 ; Portland à Simcoe, n°6, 9 mai 1795, NAC, Q278A, p. 71

ou la mise en place d'une nouvelle compagnie publique mais renonceront finalement à s'ingérer de trop près dans le commerce des fourrures.⁵⁴⁰

Traditionnellement, dans le domaine de la traite des fourrures, l'interventionnisme de l'Etat est limité. Il s'agit surtout de mettre en place des mesures destinées à faciliter le travail des marchands et à protéger les échanges. Les compagnies de commerce de fourrures sont des compagnies privées qui bénéficient au commerce de la Grande-Bretagne. A ce titre, les politiques de Londres fonctionnent comme un partenariat : les compagnies bénéficient d'une grande liberté dans la gestion de leurs affaires et l'aide du gouvernement impérial en échange de leur participation à la richesse nationale. Dès lors, la plupart des ministres, et Bathurst en particulier, ne souhaitent pas s'ingérer dans leurs affaires. L'installation de la colonie de la Rivière Rouge dans les territoires de la traite va remettre cette posture en question. En 1815, les propriétaires de la colonie (Lord Selkirk et la Compagnie de la Baie d'Hudson) demandent une protection militaire pour la Rivière Rouge contre les menaces de la compagnie rivale (la Compagnie du Nord-Ouest) et des Métis. Le secrétaire d'Etat insiste longuement sur les principes selon lesquels une telle aide peut-être concédée :

You will take especial care whatever measure you may adopt for this purpose to abstain from doing any act or expressing any opinion which may tend to affect the question in dispute between the Hudson's Bay Company and the North West Company, the sole object of the present instruction being to secure the lives and properties of His Majesty's Subjects established on the Red River from the predatory attacks of the Indian Nations in the Neighbourhood with which they state themselves to be threatened.⁵⁴¹

Le secrétaire d'Etat va tenter de ne pas se laisser happer par les disputes commerciales entre les deux compagnies, il y sera forcé suite aux affrontements armés entre les deux compagnies, les Métis et les colons de Selkirk à Seven Oaks en 1816, et finira par superviser leur fusion dans les années 1820.⁵⁴²

⁵⁴⁰ Sydney à Dorchester, 26 août 1786, NAC, Q26A, p. 450 ; Hobart à Milnes, n°14, 18 décembre 1802, NAC, Q78A, p. 206

⁵⁴¹ Bathurst à Drummond, 15 mars 1815, NAC, Q136A, p. 69-70

⁵⁴² Goulburn à McGillivray, 10 octobre 1815, NAC, Q136A, p. 138 ; Bathurst à Gore, 3 janvier 1816, NAC, Q318A, p. 21 ; Innis, *The Fur Trade in Canada*, *op. cit.*, p. 280 ; Allan Mitchell, "The Scot in the Fur Trade", *op. cit.*, p. 39

Les pêcheries

Le deuxième point d'intérêt pour Londres concerne les pêcheries. Les politiques mises en place dans le but de développer le commerce colonial sont construites et élaborées dans le cadre des théories protectionnistes. Les régulations mises en place sur les conseils (ou demandes) de Londres ont pour but premier de faire respecter les lois mercantilistes en mettant un terme aux problèmes de fraudes⁵⁴³ et de contrebande américaine.⁵⁴⁴ L'essor de la pêche est important pour le commerce et les finances de la métropole (à travers les droits de douanes) mais aussi pour l'autosuffisance des colonies : on attend donc à Londres que les populations et les législatures coloniales s'y investissent afin d'assurer leur indépendance alimentaire (et donc de ne pas dépendre d'éventuelles importations américaines) et le développement économique des pêcheries.⁵⁴⁵ L'augmentation du commerce et le développement des pêcheries passent en outre par des régulations votées soit par le Parlement impérial soit par les législatures coloniales qui mettent en place des primes et des protections économiques.⁵⁴⁶

Les guerres en Europe et en Amérique ont un impact sur les politiques commerciales sans lien direct avec la stratégie militaire. Les pêcheries continuent d'être encouragées – mais pas au détriment de la doctrine mercantilistes. Par exemple, en 1804, Wentworth (en Nouvelle-Écosse) propose d'assouplir les restrictions sur le voyage retour des navires qui traitent dans le commerce du poissons avec des nations étrangères : l'objectif est bien de stimuler les pêcheries avec des conditions douanières avantageuses mais cela serait également une violation importante des règles protectionnistes en place. La proposition est ainsi refusée.⁵⁴⁷ Les mesures d'encouragement prennent d'autres formes : il peut s'agir de l'achat de navires financé par le Trésor, comme en 1806,⁵⁴⁸ ou de mise en place de primes sur le poisson canadien exporté afin de tirer le plus d'avantage possible de l'embargo américain en 1808.⁵⁴⁹ Néanmoins, en 1809, les autorités britanniques décident d'assouplir les lois protectionnistes.

⁵⁴³ Sydney à Parr (draft), 12 août 1788, NAC, A110, p. 234-236

⁵⁴⁴ Sydney à Carleton, 8 janvier 1785, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 27 août 1785, NAC, A107, p. 175-176 ; Sydney à Carleton, 27 août 1785, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 7 juin 1786, NAC, A108, p. 210

⁵⁴⁵ Grenville à Fanning, n°1, 20 octobre 1789, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 185-186

⁵⁴⁶ Sydney à Parr, 28 juillet 1786, NAC, A108, p. 273

⁵⁴⁷ draft (Hobart) à Wentworth, n°11, 7 avril 1804, NAC, A136, p. 115

⁵⁴⁸ draft (Windham) à Wentworth, n°5, 6 novembre 1806, NAC, A138, p. 112-114

⁵⁴⁹ draft (Castlereagh) à Prevost, n°10, 8 septembre 1808, NAC, A141, p. 179-180

Il faut en effet protéger les Antilles (qui sont au cœur du combat contre la France dans l'Atlantique) et, peut-être aussi, tenter de concilier les Américains. Cette années là, les marchands de Nouvelle-Écosse demandent à ce que le poisson (sec comme mariné) soit ajouté à la liste des articles étrangers interdits à l'importation dans les Antilles, le *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* répond :

their Lordships, after a careful and attentive examination were of opinion that the period had not yet arrived, when His Majesty's possession in the West Indies could be adequately supplied with Fish, if the Importation from the United States of America were altogether prohibited.⁵⁵⁰

Les Lords du *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* rappellent néanmoins qu'une augmentation des taxes douanières sur le poisson américain est aussi mise en place pour assurer une préférence dans les Antilles britanniques pour les poissons (et le bois) canadiens.⁵⁵¹

3. Une politique utilitariste

Outre les productions qui sont utiles (voire essentielles) aux revenus du Trésor britannique, la Grande-Bretagne encourage également des productions qui sont nécessaires à sa marine.

Le chanvre

Le chanvre est utilisé dans la marine pour la fabrication de cordes et de voiles. En 1787 et 1788, les Lords du *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* s'enquière des moyens de promouvoir la culture du chanvre dans les provinces nord-américaines.⁵⁵² En février 1788, le secrétaire d'Etat Sydney, mais aussi le Premier ministre William Pitt, Henry Dundas et William Grenville sont présents lors de l'audition de certains marchands (dont plusieurs Écossais, tels que Adam Lymburner, F. Fraser et Alexander Auldjo) qui assurent qu'il faut encourager la production de chanvre dans la province de Québec. Le chanvre fait partie de ces productions nécessaires à la marine (il sert pour les voiles et les cordages) - il est ainsi essentiel que la Grande-Bretagne puisse s'en procurer

⁵⁵⁰ Cottrell to Cooke, 7 septembre 1809, NAC, A144, p. 137-138

⁵⁵¹ Cottrell to Cooke, 7 septembre 1809, NAC, A144, p. 137-138

⁵⁵² Sydney à Dorchester, 15 mars 1787, NAC, Q59B, p. 1. L'idée n'est cependant pas neuve puisqu'elle a déjà été développée par l'ancien Premier ministre et père du secrétaire d'Etat, George Grenville en 1765. George Grenville, *The Regulations Lately Made Concerning the Colonies*, London, 1765, cité dans Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 85

facilement, et ne dépende plus de pays étrangers et potentiellement ennemis (comme la Russie) pour ses ressources.⁵⁵³ Avec l'aide de Dorchester, diverses mesures sont prises : des primes sont offertes, des terres de la Couronne allouées, 2000 boisseaux de graines envoyés, des experts (venus des pays de l'Est) sont assistés pour se rendre dans les colonies pour enseigner tous les secrets du chanvre aux Canadiens et les mesures votées par les législatures coloniales (en matière de primes notamment) sont systématiquement validées.⁵⁵⁴

Portland va lui aussi poursuivre les politiques économiques de ses prédécesseurs. Il continue d'encourager la production de chanvre dans toutes les provinces, particulièrement dans le Haut-Canada en collaboration avec le lieutenant-gouverneur Hunter.⁵⁵⁵ Lors du mandat de Lord Hobart, les mesures de Portland pour encourager la production semblent porter leurs fruits.⁵⁵⁶ Le secrétaire d'Etat Castlereagh poursuit aussi les politiques d'encouragements mises en place par ses prédécesseurs. En 1805, il transmet les conseils et les gravures préparés par la « Society of Art &c. » et demande que ces documents soient traduits, rendus publics et leurs conseils appliqués dans les Canadas.⁵⁵⁷ La question n'est pas négligée par Windham⁵⁵⁸ et Castlereagh reprend ses efforts lorsqu'il revient au *Colonial Office*. C'est pourtant dans les années 1805 que les échecs de la culture de chanvre commencent à apparaître. Néanmoins, le ministre et le *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* continuent à demander aux officiels de mettre en place des mesures dans

⁵⁵³ TNA, BT5, volume 5, 12 février 1788, ff.21-23

⁵⁵⁴ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 24 ; Grenville à Dorchester, n°28, 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 163 ; Grenville à Dorchester, n°33, 5 octobre 1790, NAC, Q59B, p. 171-173 ; Report of the Privy Council for Trade, 8 septembre 1790, NAC, Q59B, p. 174-179 ; Grenville à Dorchester, n°35, 7 mars 1791, NAC, Q59B, p. 182 ; Dundas à Clarke, 5 janvier 1792, NAC, Q77A, p. 1-2

⁵⁵⁵ Portland à Hunter, 4 juillet 1801, NAC, Q278A, p. 227 ; Portland à Milnes, n°8, 19 août 1801, NAC, Q78A, p. 135 ; Circulaire 18 décembre 1800, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 51-55 ; Portland à Wentworth, n°55, 12 mars 1801, NAC, A133, p. 50 ; Portland à Carleton, 28 juillet 1801, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 113

⁵⁵⁶ Hobart à Hunter, n°1, 3 septembre 1801, NAC, Q278A, p. 228 ; Hobart à Hunter, n°2, 13 octobre 1801, NAC, Q278A, p. 229 ; Hobart à Wentworth, n°2, 13 octobre 1801, NAC, A133, p. 171-172 ; Hobart à Fanning, n°1, 3 décembre 1801, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 151 ; Hobart à Milnes, n°5, 4 mars 1802, NAC, Q78A, p. 179 ; Hobart à Milnes, n°11, 4 septembre 1802, NAC, Q78A, p. 199 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 217

⁵⁵⁷ Castlereagh à Milnes, n°1, 5 septembre 1805, NAC, Q97A, p. 11 ; Castlereagh à Hunter, n°1, 5 septembre 1805, NAC, Q293A, p. 81 ; Castlereagh à Milnes, n°2, 12 septembre 1805, NAC, Q97A, p. 12-13

⁵⁵⁸ Windham à Dunn, n°3, 5 juin 1806, NAC, Q97A, p. 26-27 ; Windham à Gore, n°2, 10 mai 1806, NAC, Q293A, p. 96 ; Windham à Dunn, n°5, 6 août 1806, NAC, Q97A, p. 31

les colonies (primes, allocations de terres)⁵⁵⁹ sans jamais se laisser décourager. Lorsque la récolte de 1809 est un échec, Castlereagh écrit :

you will not discontinue Encouragement to the culture of that valuable Plant, which by persevering attention and assistance may possibly become an object for Canadian Industry to the manufacture of which the long winters of Canada are so favourable.⁵⁶⁰

La promotion de la culture du chanvre est poursuivie, avec quelques résultats mais sans jamais rencontrer le succès phénoménal escompté.⁵⁶¹

Le bois

Dans les instructions royales préparées après l'Indépendance américaine, la mère-patrie enjoint le gouverneur à préserver les réserves de bois canadiens pour la marine royale.⁵⁶² Mais ce sont les guerres contre la France qui vont permettre de développer le commerce du bois canadien. En 1806, Napoléon met en place son embargo contre la Grande-Bretagne. Son objectif est de détruire la puissance économique et navale de la Grande-Bretagne. Ainsi, les ports de la Baltique sont bloqués : les Britanniques ne peuvent plus accéder à leurs marchés de bois de construction pour les navires. Le gouvernement se sert donc des Canadas pour s'approvisionner en bois. Des ordres et régulations sont publiés afin de réguler l'abatage des arbres et de limiter l'export de bois vers d'autres marchés.⁵⁶³

Le blé

La Grande-Bretagne mène donc une politique largement utilitariste à travers les secteurs commerciaux et agricoles qu'elle encourage dans les colonies canadiennes. Ces encouragements ont pour objectif premier de bénéficier à la métropole, soit à travers les taxes que le commerce génèrent, soit à travers l'utilité des productions pour la Grande-Bretagne, et particulièrement pour sa marine. Dès lors, l'agriculture et le commerce canadiens sont

⁵⁵⁹ Castlereagh à Dunn, n°3, 4 juillet 1807, NAC, Q97A, p. 45 ; Castlereagh à Gore, n°4, 31 mai 1808, NAC, Q293A, p. 124-125 ; Castlereagh à Craig, n°10, 3 juin 1808, NAC, Q97A, p. 102 ; Castlereagh à Craig, n°12, 6 août 1808, NAC, Q97A, p. 105

⁵⁶⁰ Castlereagh à Craig, n°18, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 115

⁵⁶¹ Joseph Bouchette, *British Dominions in America*, London, 1831, p. 470 ; *Encyclopaedia Britannica*, volume vi, London, 1854, p. 147

⁵⁶² *RCCA 1904*, p. 11 ; "Additional instructions", Nova Scotia, 10 juin 1783, 23 août 1786, NAC, MG 40 D13

⁵⁶³ draft (Castlereagh) à Wentworth, n°9, 9 décembre 1807, NAC, A139, p. 214 ; Castlereagh à Craig, n°17, 7 mars 1809, NAC, Q97A, p. 113

protégés mais également complètement soumis aux impératifs de la métropole. Ainsi, au milieu des années 1790, alors que les récoltes ont été mauvaises en Grande-Bretagne et qu'une crise de subsistance menace la sécurité intérieure, Portland demande à Dorchester de trouver un « moyen légal » d'interdire aux marchands canadiens l'exportation de blé aux nations étrangères afin que la métropole puisse se fournir au meilleur prix en blé canadien :

although the Inhabitants of the Colony may possibility be deprived by such a prohibition of some of the advantages which they would derive from a more extended market, I trust it will be compensated to them by the consideration of the essential service they will render to Great Britain, by adopting so salutary a measure at the present moment.⁵⁶⁴

Les Canadiens doivent donc sacrifier leurs intérêts économiques pour le bien-être de la mère-patrie en cas d'urgence (pour une durée limitée cependant et dans la mesure de ce qu'il est possible de faire sans nuire au moyen de subsistance des Canadiens eux-mêmes).⁵⁶⁵ Portland demandera un peu plus tard d'étendre sa proclamation à l'export de pois.⁵⁶⁶ Il n'y a donc pas de changements majeurs dans la politique commerciale de la Grande-Bretagne dans la période qui nous concerne ici.

4. Politique économique et relations internationales

Entorses aux actes de navigation

Puisque le fondement de la politique coloniale de la Grande-Bretagne réside dans l'intérêt de la mère-patrie avant tout, la doctrine commerciale peut-être adaptée en fonction des besoins des colonies ou des relations internationales. Ainsi, comme dans la période qui suit immédiatement le traité de Paris de 1783, les principes mercantilistes continuent d'être adaptés aux exigences de la *realpolitik*. L'exécutif utilise le commerce comme une véritable arme de négociations. C'est le cas par exemple avec le Vermont : il n'est pas certain que le Vermont rejoigne la confédération américaine ou ratifie la Constitution de 1787⁵⁶⁷ et les ministres souhaitent que le Vermont reste un état indépendant des Etats-Unis et deviennent un allié commercial de la Grande-Bretagne. Dès lors, Londres autorise les gouverneurs à

⁵⁶⁴ Portland à Dorchester, n°10, 24 février 1795, NAC, Q77A, p. 182-183

⁵⁶⁵ Portland à Dorchester, n°17, 3 septembre 1795, NAC, Q77A, p. 214-215 ; Portland à Dorchester, n°20, 10 octobre 1795, NAC, Q77A, p. 223 ; Portland à Dorchester, n°22, 4 décembre 1795, NAC, Q77A, p. 226 ; Portland à Wentworth, n°13, 6 janvier 1796, NAC, A123, p. 4

⁵⁶⁶ Portland à Dorchester, n°11, 25 février 1795, NAC, Q77A, p. 184

⁵⁶⁷ Christopher McGrory Klyza and Stephen C. Trombulak, *The Story of Vermont: a Natural and Cultural History*, Hanover and London : University Press of New England, 2015, p. 61-71

commercer plus librement avec le Vermont afin d'assurer amitié et bonne entente.⁵⁶⁸ Le Vermont rejoindra cependant la Confédération.

Il apparaît en outre rapidement que les espoirs d'autosuffisance des colonies canadiennes ont été trop optimistes. Dans les années 1780, les colonies britanniques en Amérique du Nord ne sont pas suffisamment développées pour produire tout ce dont elles ont besoin et doivent avoir recours à des commodités américaines. Dès 1787, soit un an après la création de la province, Sydney autorise Carleton au Nouveau-Brunswick à importer les articles qui sont « absolument nécessaires » en cas « d'urgence ou de détresse. »⁵⁶⁹ En 1789, il permet à nouveau l'importation de pain, de farine et maïs américains à Terre-Neuve – sur des navires britanniques.⁵⁷⁰ Grenville, Dundas et Portland poursuivent cette politique pour les Canadas et le Nouveau-Brunswick en insistant sur la notion de nécessité absolue et sur le fait que, malgré un certain relâchement des Actes de Navigations, ces importations doivent être menées sur des navires britanniques.⁵⁷¹

Respect des principes mercantilistes

Les *Orders in Council* de 1807 et 1809, qui ont pour objectif de restreindre les libertés commerciales avec les nations étrangères, et qui sont l'expression de la mise en application de la doctrine mercantiliste, n'ont pas pour seul objectif de protéger ou éventuellement développer le commerce canadien ou britannique. Ils sont un outil de négociation et sont utilisés dans les relations diplomatiques,⁵⁷² notamment pour apaiser les tensions avec les Etats-Unis en 1811. Les conflits n'autorisent cependant pas toutes les entorses au système mercantiliste. En pleine Guerre de 1812, le *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* est contraint de donner son aval à une loi du Bas-Canada qui met en place des taxes sur les produits importés depuis la Grande-Bretagne afin de subvenir aux besoins financiers de la province pendant le conflit contre les Etats-Unis. Bathurst ne souhaite

⁵⁶⁸ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 25 ; Grenville à Dorchester, n°23, 6 mai 1790, NAC, Q59B, p. 144-145

⁵⁶⁹ Sydney à Carleton, 6 avril 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1

⁵⁷⁰ Sydney à Carleton, 6 mai 1789, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Lieutenant-gouverneur Ile Saint-Jean, 6 mai 1789, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 159

⁵⁷¹ Grenville à Dorchester, n°9, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 110-111 ; Grenville à Carleton, n°1, 20 octobre 1789, NAC, RE7 G8B, volume 1, p. 84 ; Dundas à Carleton, n°17, 7 juin 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 70

⁵⁷² draft (Camden) à Wentworth, n°3, 4 octobre 1804, NAC, A137, p. 70 ; Liverpool à Craig (séparée), 6 avril 1811, NAC, Q97A, p. 179

cependant pas qu'une telle interférence coloniale dans le système mercantiliste ne devienne la règle et demande à Prevost de ne plus donner son consentement à de telles régulations qui se font « au détriment des marchands et diminuent les importations » depuis le Royaume-Uni.⁵⁷³

Ainsi, la politique économique de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord est fondée sur des principes protectionnistes clairs : les productions qui sont encouragées doivent être bénéfiques au commerce, aux revenus et aux ressources de la mère-patrie. Les conflits contre la France en particulier n'ont finalement qu'une incidence relative sur la politique économique en Amérique du Nord britannique. En effet, l'encouragement de la traite des fourrures, des pêcheries, du chanvre ou du bois est déjà présent dans les instructions de 1786 et 1791, avant donc le déclenchement des hostilités. Cependant, à mesure que les guerres contre la France s'intensifient, la Grande-Bretagne va accentuer ses efforts pour développer en priorité les matériaux nécessaires à la construction navale. L'ascendance militaire de la Grande-Bretagne sur les océans, qui lui permet de limiter les désirs expansionnistes de Napoléon, dépend principalement de la force de sa marine. Dès lors, toutes les productions de la construction navale deviennent essentielles pour la défense britannique et les colonies sont mises à contribution pour maintenir la suprématie britannique sur les mers. La politique commerciale des années 1803-1815 est en ce sens davantage marquée par les considérations stratégiques et militaires de la Grande-Bretagne. La politique économique des ministres successifs n'est cependant pas uniquement doctrinaire. Elle reste marquée de pragmatisme et les principes peuvent être adaptés en fonction des exigences coloniales ou internationales.

B. Les colonies canadiennes dans les guerres contre la France

Outre l'importance grandissante des colonies canadiennes pour fournir la Grande-Bretagne en matière première pour les chantiers navals (notamment le bois et le chanvre), quel est la place des provinces nord-américaines dans les conflits contre la France ? Les colonies sont-elles oubliées par la mère-patrie, absorbée à défendre son intégrité en Europe ? La France représente-t-elle un danger pour la possession britannique des colonies canadiennes ? Ce sont les questions auxquelles cette partie va répondre.

⁵⁷³ Bathurst à Prevost, n°31, 9 juin 1813, NAC, Q125A, p. 147-148

1. La nature impériale des guerres britanniques

A l'exception de la Guerre d'Indépendance (et, dans une certaine mesure, de la Guerre de 1812) les guerres de la Grande-Bretagne au cours long XVIII^e siècle sont déclenchées pour des questions propres à l'Europe,⁵⁷⁴ cependant, elles se transforment en guerres globales où le « théâtre colonial » prend de plus en plus d'importance.⁵⁷⁵ La stratégie militaire de la Grande-Bretagne est en large partie axée sur la protection de ses possessions outre-mer, notamment en Inde, dans les Antilles et en Méditerranée. Les colonies et possessions, notamment dans les Indes orientales et occidentales, sont considérées comme un atout commercial et stratégique. La destruction du commerce colonial français à travers la conquête de ses îles antillaises et la protection du commerce colonial britannique (pour continuer de financer les guerres) sont des aspects particulièrement importants de la politique impériale. La politique étrangère de la Grande-Bretagne en temps de guerre a pour objectif de préserver l'Empire existant et d'acquérir de nouveaux territoires.⁵⁷⁶ Les guerres européennes permettent donc d'agrandir l'Empire britannique. Ainsi, avec le Traité d'Utrecht (1713), qui met fin à la Guerre de Succession d'Espagne, la Grande-Bretagne acquiert la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, la Baie d'Hudson, la Gambie, Minorque et Gibraltar. A la fin de la Guerre de Succession d'Autriche, le Traité d'Aix-la-Chapelle (1748) donne possession de Madras aux Britanniques. La Guerre de Sept Ans (1756-1763) et le Traité de Paris (1763) marquent sans doute l'un des tournants les plus importants dans l'histoire de l'expansion de l'Empire britannique et ajoutent Québec, l'Île Saint-Jean (rebaptisée Île-du-Prince-Édouard en 1798), la Floride, la Dominique, Grenade, Saint Vincent, Tobago et le Sénégal aux possessions britanniques. En plus d'agrandir leur Empire et de renforcer leurs acquisitions dans les Antilles, le conflit permet également aux Britanniques de consolider leur ascendant commercial à l'Est en prenant le contrôle de routes terrestres et maritimes stratégiques.⁵⁷⁷ Ces acquisitions se poursuivent au cours de la période qui m'intéresse ici : pendant les guerres

⁵⁷⁴ 1688-1697 : guerre de la Ligue des Habsbourg (« King William's War » dans les colonies)

1702-1713 : guerre de Succession d'Espagne (« Queen Anne's War »)

1739-1748 : guerre de l'oreille de Jenkins puis guerre de Succession d'Autriche (« King George's War »)

1756-1763 : guerre de Sept Ans (« French and Indian War »)

1775-1783 : guerre d'Indépendance des États-Unis

1793-1815 : guerres de la Révolution française, guerres Napoléoniennes et Guerre de 1812 contre les États-Unis.

Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, op. cit., p. 54, 62

⁵⁷⁶ Black, *A System of Ambition? British Foreign Policy, 1660-1793*, op. cit., p. 89-100

⁵⁷⁷ Burke, *Old World, New World*, op. cit., p. 98. ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, op. cit., p. 427-433 ; Porter and Low (eds), *The Oxford History of the British Empire, Volume III, The Nineteenth Century*, op. cit., passim. ; Sarson, *British America*, op. cit., p. 81

contre la France (1793-1802 ; 1803-1815) la Grande Bretagne ajoute l'île de Vancouver (1793), la Guyane (1796) et le Cap de Bonne Espérance (1795, 1806) à ses possessions. Les traités de Vienne et de Paris (1815) font émerger la Grande-Bretagne en tant que puissance suprême incontestable sur les mers et sur les quatre continents. Avec ces traités, le nombre de colonies appartenant à la couronne britannique passe de 26 en 1792 à 43 en 1816. La plupart de ces acquisitions sont des petites îles à valeur stratégique, mais l'acquisition définitive de territoires comme le Cap, Sainte Lucie, Ceylan ou Malte est importante d'un point de vue stratégique et commercial – il faut également ajouter les gains territoriaux en Inde faits par la Compagnies des Indes Orientales.⁵⁷⁸ Pour décrire ces politiques, l'historien Ronald Hyam parle d'un « impérialisme stratégique » alors que Muriel Chamberlain souligne l'importance des acquisitions coloniales dans les négociations de paix.⁵⁷⁹ La nature, voire l'essence, impériale des guerres n'échappe pas non plus aux contemporains. Par exemple, en 1812, un article de la *Edinburgh Review* explique que la Paix d'Amiens (1802) a été rompue à cause de la possession de Malte et que les hostilités ont continué à cause de la présence des Français en Egypte (qui permet d'accéder aux Indes orientales).⁵⁸⁰

La protection de l'Empire britannique est en outre au cœur de la réaction de la Grande-Bretagne face aux tentatives d'invasions américaines au Canada à partir de 1812. Lorsque les Etats-Unis déclarent la guerre à l'ancienne mère-patrie en 1812 afin de revendiquer ses droits en tant que nation souveraine et neutre, les troupes britanniques sont déployées pour protéger les Canadas contre l'envahisseur américain.⁵⁸¹ Ainsi, l'idée selon laquelle les colonies seraient « négligées »⁵⁸² en temps de guerre n'est pas viable : les priorités pour les colonies changent (il s'agit de les protéger plus que de les développer), mais les colonies restent une priorité.

⁵⁷⁸ Bowle, *The Imperial Achievement*, *op. cit.*, p. 233 ; Duffy "World Wide War and British Expansion, 1793-1815", *op. cit.*, p. 206 ; Lloyd, *The British Empire 1558-1995*, *op. cit.*, p. 427-433 ; Philp, "The British response to the threat of invasion, 1797-1815", *op. cit.*, p. 20

⁵⁷⁹ Ronald Hyam, *Understanding the British Empire*, Cambridge : Cambridge University Press, 2010, p. 75-76 ; Muriel E. Chamberlain, *'Pax Britannica' ? British Foreign Policy 1789-1914*, London : Longman, 1988, p. 21-48 ; voir aussi Holland Rose et al. (eds), *The Cambridge History of the British Empire, volume II*, *op. cit.*, *passim*.

⁵⁸⁰ L'auteur de l'article se prononce en faveur de la paix et conclue : « the former peace was interrupted by the French colonial schemes ; - but France has now lost every thing like a colony, both in the East and in the West » mettant ainsi parfaitement en lumière l'essence coloniale des guerres napoléoniennes. *The Edinburgh Review*, volume 20, 1812, p. 231-232

⁵⁸¹ Burke, *Old World, New World*, *op. cit.*, p. 212-217 ; McArthur, "The War of 1812", p. 218-233 ; Black, *Crisis of Empire*, *op. cit.*, p. 179-182 ; Perkins, *The First Rapprochement*, *op. cit.*, p. 177 ; Gould, "The Making of an Atlantic State System", *op. cit.*, p. 241-265

⁵⁸² Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 90

2. Les colonies canadiennes dans les relations internationales

Les colonies canadiennes dans les relations internationales de la Grande-Bretagne 1783-1801

Les considérations stratégiques de Londres vis-à-vis des possessions canadiennes ne se limitent pas à des questions exclusivement nord-américaines. Lorsque la Grande-Bretagne doit faire face à de nombreuses crises européennes entre 1783 et 1815, les colonies sont systématiquement incluses aux stratégies et aux considérations militaires de Londres. Les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs sont informés des développements internationaux. C'est le cas par exemple en 1787 lorsqu'une crise diplomatique survient entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies.⁵⁸³ Il en est de même lorsque des tensions apparaissent avec l'Espagne en 1790 et en 1796⁵⁸⁴ ou avec la France dans les années 1790 et à partir de 1803⁵⁸⁵. Chaque fois, les colonies canadiennes sont sommées de se préparer à se défendre, de transmettre toute information utile à Londres mais aussi d'adopter une attitude pacifique afin de ne pas déclencher de guerre. A chaque crise européenne, les ministres à Londres envoient une circulaire-type dans les colonies. Les colonies sont incluses dans le combat et invitées à protéger le commerce britannique tout en détruisant le commerce de l'ennemi :

that His Majesty's Subjects having notice may take care on the one hand to prevent any mischief which otherwise they might suffer from the French, and on the other may do their utmost, in their several stations to distress and annoy them by making captures of their Ships and by destroying their commerce.⁵⁸⁶

⁵⁸³ Sydney à Carleton, 21 septembre 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Fanning, 21 septembre 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 117

⁵⁸⁴ circulaire, 6 mai 1790, Grenville à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 95, Grenville à Fanning, RG7 G8D, volume 1, p. 191 ; Circulaire, 5 août 1790, Grenville à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 105, Grenville à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, RG7 G8D, volume 1, p. 202 ; Circulaire, 4 novembre 1790, Grenville à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 111-112, Grenville à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, RG7 G8D, volume 1, p. 210-212 ; Circulaire, 27 août 1796, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 263-264, Portland à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 73 ; Circulaire, 7 septembre 1796, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 267-268, Portland à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 74 ; Circulaire, 27 octobre 1796, Portland à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 275-276, Portland à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 79

⁵⁸⁵ Circulaire, 9 février 1793, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 137 ; Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 21 ; Circulaire, 7 mai 1803, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 299 ; Circulaire, 17 mai 1803, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 307

⁵⁸⁶ Circulaire, 9 février 1793, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 137 ; Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 21

Cette circulaire-type sera de nouveau envoyée pendant les conflits contre Napoléon, lorsque les hostilités sont déclarées avec l'Espagne, les Provinces-Unies, le Danemark ou la Russie et consigne est donnée de capturer les navires appartenant aux nations ennemies.⁵⁸⁷

Cette façon globale de penser le monde est évidente dès le tout début des années 1790 dans la crise de Nookta Sound, entre les Britanniques et les Espagnols sur la côte pacifique du continent nord-américain. Selon Grenville, il y a peu de risque que l'Espagne s'attaque aux colonies britanniques à l'Est du continent mais sa vision est plus large : « it is evidently to be apprehended that the existence of a war between this Country and Spain will give encouragement to the United States to demand the Cession of the Forts on the Frontier of Canada ». Les Espagnols pourraient en outre tenter de convaincre les Américains d'envahir les Canadas. Grenville voit également des risques pour le développement du commerce international : le commerce des fourrures sur la côte ouest permet de développer les échanges commerciaux avec la Chine. Il suggère un partenariat avec les Etats-Unis (à travers l'ouverture de la navigation du Mississippi) en ce sens en cas de guerre – mais cette guerre n'aura pas lieu.⁵⁸⁸

Les colonies canadiennes et les guerres révolutionnaires

Les guerres contre la France ont-elles une influence sur la façon dont Londres gère les colonies canadiennes ? Lorsque la guerre contre la France est déclarée, on note dans la correspondance des ministres que, bien que méfiants à l'égard de la population francophone dans ce contexte de guerre, ils craignent assez peu des attaques françaises contre les colonies nord-américaines.⁵⁸⁹ En revanche, ils appréhendent davantage les risques pour la sécurité

⁵⁸⁷ Circulaire, 10 octobre 1795, Portland à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 219, Portland à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 66 ; Circulaire, 7 septembre 1796, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 267-268, Portland à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 74 ; Circulaire, 14 janvier 1801, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 73, Portland à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 132 ; Circulaire, 16 mai 1803, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 303-304 ; Circulaire, 17 mai 1803, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 307 ; Circulaire, 14 décembre 1804, Camden à Officer administering His Majesty's Government at New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 389 ; Circulaire, 24 septembre 1806, Windham à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 567 ; Circulaire, 4 novembre 1807, Hawkesbury à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 671-672, Hawkesbury à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 59-61 ; Circulaire, 5 novembre 1807, Hawkesbury à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 675-676, Hawkesbury à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 62-63 ; Circulaire, 12 décembre 1807, Castlereagh à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 709-710, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 87-88

⁵⁸⁸ Grenville à Dorchester, n°22 (secrète), 6 mai 1790, NAC, Q59B, p. 141-148

⁵⁸⁹ Circulaire, 12 décembre 1792, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 93-94, Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 9 ;

interne, particulièrement dans le Bas-Canada, à travers les agissements séditeux de visiteurs français. Avant même la déclaration de guerre entre la France et la Grande-Bretagne en 1793, les secrétaires d'Etat demandent à Dorchester et à ses lieutenants-gouverneurs de garder un œil méfiant sur les francophones qui pourraient avoir des pratiques « séditeuses. »⁵⁹⁰ Les officiels dans les colonies rapportent quelques tentatives françaises pour fomenter une rébellion, particulièrement dans le Bas-Canada où ils pensent convaincre les francophones. Deux journaux francophones, *La Gazette de Québec* et *La Gazette de Montréal*, font circuler des idées favorables à la Révolution française et au républicanisme. Cependant, une grande partie des groupes d'influence au Bas-Canada, notamment le clergé catholique et les seigneurs restent conservateurs et sont particulièrement hostiles aux idées et aux actions des révolutionnaires français (tout comme les Loyalistes qui sont installés dans la province mais aussi dans le Haut-Canada et en Nouvelle-Écosse). Cette population conservatrice est renforcée par l'arrivée de réfugiés royalistes français.⁵⁹¹

En outre, les quelques tentatives pour faire se rebeller les colons francophones sont sévèrement réprimées par les autorités coloniales, avec la sanction de Londres. En novembre 1793, Dorchester publie une proclamation afin de « réprimer les pratiques séditeuses » et il demande aux habitants de dénoncer tous ceux qui se rendent coupables de telles pratiques. En 1794, un émissaire français fait circuler un appel à l'insurrection. Dorchester publie une autre proclamation : tous les étrangers arrivés après le 1^{er} mai 1794 sont sommés de quitter la colonie dans les 20 jours. En outre, en 1794, l'assemblée du Bas-Canada vote une loi qui permet la suspension de *l'habeas corpus* afin d'étouffer tout comportement rebelle, séditeux ou prorévolutionnaire. Ces mesures ont l'aval des ministres Dundas⁵⁹² et Portland.⁵⁹³ Pourtant, en 1796, des républicains français et américains vont tenter de faire passer des armes au Bas-Canada et d'y fomenter une révolte afin d'affaiblir la Grande-Bretagne. Les

Dundas à Wentworth, n°15, 1^{er} janvier 1794, NAC, A120, p. 2 ; Dundas à Wentworth, n°16, 14 février 1794, NAC, A120, p. 56 ; Dundas à Dorchester, 11 mai 1794, NAC, Q77A, p. 126 ; Portland à Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 144-145 ; Portland à Dorchester, n°3, 5 septembre 1794, NAC, Q77A, p. 153 ; Portland à Dorchester, n°5, 4 octobre 1794, NAC, Q77A, p. 157 ; Portland à Dorchester, n°7, 8 novembre 1794, NAC, Q77A, p. 162 ; Portland à Prescott, 20 janvier 1797, NAC, Q78A, p. 2-3 ; Hobart à Milnes, n°3, 3 décembre 1801, NAC, Q78A, p. 174-175

⁵⁹⁰ Sydney à Carleton, 5 avril 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Carleton, 8 novembre 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Fanning, 8 novembre 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 120 ; Grenville à Dorchester, n°3, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 103

⁵⁹¹ voir chapitre 5

⁵⁹² Dundas à Dorchester, 11 mai 1794, NAC, Q77A, p. 126 ; Dundas à Wentworth, n°15, 1^{er} janvier 1794, NAC, A120, p. 2

⁵⁹³ Portland à Dorchester, n°3, 5 septembre 1794, NAC, Q77A, p. 153

ministres britanniques sont cependant informés de ces intentions. Portland en informe Prescott et lui demande de se servir des proclamations de Dorchester.⁵⁹⁴ Les commanditaires, notamment David McLean et Thomas Butterfield, sont arrêtés, pendus et écartelés.⁵⁹⁵ Une autre tentative du même type est déjouée en 1801.⁵⁹⁶ Ces échecs et la loyauté des colons canadiens, anglophones et francophones,⁵⁹⁷ vont permettre aux ministres des décennies suivantes d'accorder une plus grande confiance aux nouveaux sujets – et à ne plus craindre pour la sécurité interne des Canadas.

Les colonies canadiennes et les politiques internationales de la Grande-Bretagne pendant les Guerres napoléoniennes

Quand les hostilités reprennent en 1803, la défense des colonies britanniques (et l'attaque des colonies ennemies) était déjà un des principes fondamentaux de la stratégie militaire de la Grande-Bretagne pendant les guerres de la Première et de la Deuxième Coalition. Elle forme la base de la stratégie militaire des gouvernements et des Parlements successifs pendant les guerres napoléoniennes. Cette doctrine est d'autant plus défendue à Londres qu'à partir de 1805, on attribue la maxime « ships, colonies and commerce » aux ambitions de Napoléon.⁵⁹⁸

Les colonies antillaises sont au cœur des préoccupations militaires du Cabinet ; les Canadas et les Maritimes vivent les guerres contre la France de manière plutôt périphérique. Les navires marchands sont escortés par des convois et les Canadiens sont incités, par la circulaire-type à attaquer les navires et le commerce ennemi.⁵⁹⁹ Pendant ces années de guerre, le commerce

⁵⁹⁴ Portland à Prescott, 20 janvier 1797, NAC, Q78A, p. 2-3 ; Portland à Prescott, n°11, 13 juillet 1797, NAC, Q78A, p. 21

⁵⁹⁵ L'histoire est également rapportée dans les journaux britanniques. *Times*, 2 septembre 1797 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 7 septembre 1797, 28 septembre 1797 ; *Derby Mercury*, 7 septembre 1797, 5 octobre 1797 ; *Norfolk Chronicle*, 9 septembre 1797, 7 octobre 1797 ; *Ipswich Journal*, 9 septembre 1797 ; *Northampton Mercury*, 9 septembre 1797 ; *Chester Courant*, 12 septembre 1797 ; *Hampshire Chronicle*, 23 septembre 1797 ; *Caledonian Mercury*, 23 septembre 1797 ; *Sherborne Mercury*, 2 octobre 1797 ; *The Scots Magazine*, volume 60, 1798, p. 201 ; *Times*, 30 novembre 1801

⁵⁹⁶ George Allen, *The World of the French Revolution*, New York : Routledge, 2016, p. 219-221 ; Michel Brunet, "La Révolution française sur les rives du Saint-Laurent", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 11, n°2, septembre 1957, p. 155-161 ; Stuart, *United States Expansionism and British North America*, op. cit., p. 39

⁵⁹⁷ voir chapitre 5

⁵⁹⁸ *The Parliamentary Debates, 1805*, volume v, p. 666

⁵⁹⁹ Circulaire, 16 mai 1803, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 303-304 ; Circulaire, 17 mai 1803, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 307 ; Circulaire, 14 décembre 1804, Camden à Officer administering His Majesty's Government at New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 389 ; Circulaire, 24 septembre 1806, Windham à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 567 ; Circulaire, 4 novembre 1807, Hawkesbury à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 671-672, Hawkesbury à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 59-61 ; Circulaire, 5 novembre 1807, Hawkesbury à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 675-

britannique en Amérique du Nord bénéficie d'une protection militaire contre les corsaires des nations ennemies.⁶⁰⁰ Les ministres Hobart et Camden s'informent régulièrement auprès des lieutenants-gouverneurs et insistent sur la nécessité de surveiller toute personne pouvant être liées aux activités des « émissaires » français pour troubler la tranquillité de la province du Bas-Canada. Liverpool demande aussi aux officiels d'interdire l'entrée de Français sans passeport (délivrés par le Secrétariat d'Etat) via les Etats-Unis et de prévenir toute forme de communication entre les colonies et les territoires sous le contrôle de la France.⁶⁰¹ Si les ministres restent vigilants, ils ne pensent cependant pas que la France puissent s'attaquer aux Canadas. Ainsi, Liverpool écrit au gouverneur Craig : « with respect to any military attempt of Buanaparte [sic] upon Canada, I can assure you that at present his hands are too full for such operation. »⁶⁰² En effet, les inquiétudes pour la sécurité et la défense des colonies canadiennes des ministres à Londres concernent davantage les agissements des Etats-Unis.

C. Les relations avec les Etats-Unis et la politique de défense britannique dans les colonies canadiennes : de la théorie à la pratique

La diplomatie des Britanniques en Amérique du Nord en 1783 était floue, mal définie. Après l'Indépendance américaine, la Grande-Bretagne se retrouve en effet dans une situation inédite : son ennemi – ou ami – principal en Amérique du Nord n'est plus une grande puissance européenne, comme la France ou l'Espagne, mais les Etats-Unis, un pays aux origines britanniques, qui s'est créé en défiance aux politiques d'Empire. Après l'achat de la Louisiane par Jefferson, Britanniques et Américains deviennent les deux rivaux principaux sur toute la moitié est du continent Nord Américains. Pour autant, et tout au long de la

676, Hawkesbury à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 62-63 ; Circulaire, 12 décembre 1807, Castlereagh à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 709-710, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 87-88

⁶⁰⁰ Circulaire, 9 février 1793, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 137, Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 21 ; Portland à Wentworth, n°15, 8 février 1796, NAC, A123, p. 9 ; Portland à Hunter, n°10, 6 janvier 1801, NAC, Q278A, p. 219 ; Portland à Milnes, n°11, 6 janvier 1801, NAC, Q78A, p. 153 ; draft (Camden) à Wentworth, n°5, 2 mai 1805, NAC, A138, p. 18 ; Bathrust à Smyth, n°7, 3 octobre 1812, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 429-430

⁶⁰¹ Hobart à Milnes, n°3, 3 décembre 1801, NAC, Q78A, p. 174-175 ; Camden à Milnes, n°1, 7 juin 1804, NAC, Q78A, p. 231 ; Circulaire, 21 mars 1812, Liverpool à Hunter, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 263-265, Liverpool à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 11-13

⁶⁰² Cette lettre n'est pas dans les archives canadiennes, elle est citée par Helen Taft Manning dans Taft Manning, *The Revolt of French Canada, op. cit.*, p. 227

période, la Grande-Bretagne continue de percevoir les Etats-Unis comme inférieurs, fragiles et instables.⁶⁰³ Devant l'ampleur des enjeux des conflits en Europe et le statut inférieur d'ex-colonie des Etats-Unis, la Grande-Bretagne se soucie-t-elle de la défense de colonies canadiennes ? Quels sont les moyens et les politiques mis en œuvre ? Comment les ministres chargés des colonies gèrent-ils les questions liées à la défense des colonies canadiennes et aux relations avec les Etats-Unis ?

1. Maintenir la paix en Amérique du Nord

Les instructions royales sont peu précises en ce qui concerne la défense. Les instructions de 1786, 1791, 1807 et 1811 sont identiques. Le gouverneur est également nommé commandant en chef et vice amiral. Il doit transmettre toutes les informations possibles sur l'état des stocks, des munitions, des forts et fortifications à Londres et préciser dans ses rapports les lieux qui nécessitent d'être fortifiés. Il a le devoir de défendre les colonies et d'assister les autres plantations dans la mesure du possible. Le gouverneur général jouit d'une liberté d'action pour « l'avantage ou la sécurité » de la province : en d'autres termes, il est libre de prendre des décisions pour la défense des colonies sans attendre d'instructions de Londres. Ce libre-arbitre est limité : le gouverneur est sommé de transmettre ces décisions au ministre pour approbation ultérieure et il lui est interdit de déclarer une guerre.⁶⁰⁴ Dès lors, la mise en application de ces objectifs, à savoir préserver la sécurité des colonies, prend différente forme.

Une attitude ambivalente

En ce qui concerne les questions de défense en Europe le roi, le Cabinet et les diplomates tentent d'éviter le déclenchement d'hostilités et ils en font de même dans les colonies. C'est là bien sûr la solution la moins coûteuse et en général la plus populaire. Les instructions données sont assez vagues mais la grande ligne est claire : il faut tout faire pour assurer la paix en Amérique du Nord, entre les Indiens et les Américains et entre les colonies et les Etats-Unis. Dans le premier cas, les ministres et les officiels dans les colonies tentent de faire office de

⁶⁰³ Cette attitude est persistante. Kathleen Burk, par exemple, relève l'utilisation du mot « colony » pour parler des Etats-Unis dans un article du *Morning Chronicle* daté de 1814, soit près de trente ans après la reconnaissance de l'indépendance américaine par le gouvernement britannique. Burk, *Old World, New World, op. cit.*, p. 191 ; Eliga H. Gould « The Making of an Atlantic State System » *op. cit.*, p. 249-251 ; Marshall, *Remaking the British Atlantic, op. cit.*, p. 319 ; Haynes, *Unfinished Revolution, op. cit.*, p. 1-2, 17

⁶⁰⁴ *RCCA 1904*, p. 281-282

médiateurs – par exemple, lorsque les Creeks et les Cherokees sont reçus à Londres, Grenville les encourage à maintenir des relations pacifiques avec les États-Unis.⁶⁰⁵ On essaye également d'éviter de créer des sujets de disputes : les ministres refusent par exemple tout type d'encouragement fiscal qui pourrait inciter les Américains à migrer en masse ce qui pourrait à la fois mettre en danger la stabilité (et la loyauté) des colonies mais également créer une nouvelle source de tension avec les États-Unis.⁶⁰⁶ Lorsque le conflit entre la Grande-Bretagne et la France éclate, Londres tente de préserver la paix en Amérique du Nord. Les officiels sont sommés d'éviter les disputes dans des termes limpides tels que : « His Majesty's Government in Canada should be such as to preclude the possibility of a spirit of ill humour and discontent » ou encore « no proposition can be more clear than that nothing should be done by Great Britain or any of its dependencies either to provoke or to justify hostilities on their part. »⁶⁰⁷

Pour autant, les ministres britanniques continuent d'enjoindre les officiels dans les colonies à protéger les forts de la traite des fourrures. Jusqu'à la signature du Traité de Londres de 1794, Dundas et Portland (comme leurs prédécesseurs) encouragent les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs à protéger les forts d'éventuelles attaques américaines et à effectuer un travail de diplomatie avec les populations natives afin d'assurer la continuité du commerce une fois que les forts auront été évacués.⁶⁰⁸ Les officiels dans les colonies se trouvent ainsi dans une position délicate vis-à-vis des instructions londoniennes : ils doivent préserver la paix sans faire de concession sur un point de discorde central.⁶⁰⁹ Leur position est d'autant plus instable qu'ils doivent également tenter de diviser la nouvelle nation. Puisqu'il n'est alors pas certain

⁶⁰⁵ Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 435 ; Grenville à Dorchester, n°38, 7 mars 1791, NAC, Q59B, p. 188-189 ; Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 203-204 ; Dundas à Clarke, 7 juin 1792, NAC, Q77A, p. 18 ; Portland à Dorchester, n°24, 15 janvier 1796, NAC, Q77A, p. 25-237

⁶⁰⁶ Sydney à Parr, 5 octobre 1784, NAC, A106, p. 13 ; Sydney à Hope, 22 août 1785, NAC, Q25, p. 41 ; Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 9-10

⁶⁰⁷ Dundas à Clarke, 10 décembre 1792, NAC, Q77A, p. 47 ; Dundas à Simcoe, 6 décembre 1792, NAC, Q278A, p. 14. Voir aussi Sydney à Haldimand, 2 août 1784, NAC, Q23, p. 328 ; Grenville à Dorchester, n°20, 27 mars 1790, NAC, Q59B, p. 128 ; Dundas à Simcoe, 31 août 1793, NAC, Q278A, p. 22 ; Castlereagh à Craig (secrète), 1^{er} septembre 1807, NAC, Q97A, p. 63

⁶⁰⁸ Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 205-206 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 133-134 ; Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 51-53 ; Portland à Simcoe, n°2, 5 septembre 1794, NAC, Q278A, p. 57 ; Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 66 ; Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 60 ; Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 8 ; Portland à Dorchester (privée), 19 novembre 1794, NAC, Q77A, p. 167-170 ; Portland à Prescott, n°4, 8 septembre 1796, NAC, Q77A, p. 272

⁶⁰⁹ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 17-18 ; Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 205-206 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 133-134 ; Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 51-53 ; Portland à Simcoe, n°2, 5 septembre 1794, NAC, Q278A, p. 57 ; Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 66

que le Vermont ratifie la nouvelle constitution, on encourage un commerce plus libre avec cet état ami pour cultiver de bonnes relations.⁶¹⁰ Dorchester est par ailleurs à l'origine des tentatives, sanctionnées par Grenville, pour « ennuyer » les Etats-Unis afin que les colonies qui sont en train de se créer dans le Kentucky deviennent des alliés des Britanniques et ne se joignent pas à la confédération américaine. Grenville lui demande de « cultiver les échanges » avec les meneurs de ces colonies et de s'assurer, dans le même temps, qu'ils ne se lient pas avec les Espagnols dans cette partie encore très sauvage et méconnue du continent nord-américain.⁶¹¹ Londres tente donc de gagner sur tous les tableaux : la stratégie n'est pas d'englober de nouveaux territoires sous son contrôle mais de cultiver les amitiés commerciales avec des colonies indépendantes des autres puissances (comme les Etats-Unis ou l'Espagne) tout en maintenant la paix avec ces mêmes puissances. La mission est extrêmement complexe et les gouverneurs échoueront dans leurs tentatives pour inciter le Vermont et le Kentucky à ne pas rejoindre les Etats-Unis. Grenville (en tant que secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères), Dundas et Portland sont néanmoins confiants et pensent mettre un terme aux risques de tensions et de guerres avec la visite de John Jay et la signature du Traité d'Amitié entre les deux nations en dépit de quelques « disputes et troubles ».⁶¹²

La frontière avec les Etats-Unis

Après la signature du traité – qui prévoit aussi de délimiter la frontière entre les Etats-Unis et le Canada – Portland s'implique personnellement dans les recherches sur l'histoire des provinces afin que la délimitation soit favorable aux colonies britanniques.⁶¹³ Portland s'enthousiasme particulièrement pour cette question lorsque Carleton et l'agent nommé par le gouvernement lui demandent des documents d'archives pour connaître et pour faire valoir les droits de la Couronne dans la région. Il écrit à plusieurs reprises à ce sujet et laisse à voir ses connaissances et son engagement personnel dans ces recherches des Actes du Parlement

⁶¹⁰ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 25 ; Grenville à Dorchester, n°23, 6 mai 1790, NAC, Q59B, p. 144-145

⁶¹¹ Grenville à Dorchester (secrète), n°15, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 124-126

⁶¹² Dundas à Wentworth, n°20, 5 juillet 1794, NAC, A120, p. 190 ; Portland à Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 141 ; Portland à Dorchester, n°5, 4 octobre 1794, NAC, Q77A, p. 158 ; Portland à Dorchester (privée), 19 novembre 1794, NAC, Q77A, p. 167 ; Portland à Dorchester, n°9, 25 décembre 1794, NAC, Q77A, p. 174

⁶¹³ Sydney à Parr, 8 mars 1785, NAC, A107, p. 32-40 ; Dundas à Simcoe, 6 décembre 1792, NAC, Q278, p. 219-220 ; Portland à Wentworth, (secrète), 7 mars 1796, NAC, A123, p. 12 ; Portland à Carleton, n°9, 7 mars 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 240 ; Portland à Carleton, n°13, 1^{er} novembre 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 289 ; Portland à Carleton, n°14, 13 décembre 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 297-298 ; King à Carleton, 29 décembre 1797, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 345

écossais (qui ont donné possession de la Nouvelle-Écosse à Sir William Alexander) et des écrits de Samuel Purchas.⁶¹⁴ Il ajoute :

I have not yet been able to procure the works of L'Escabot & Champlain, they are not to be found with or to be procured by any of the Book sellers in London. I shall however extend my enquiries to private libraries, and I hope with better success.⁶¹⁵

S'il est probable qu'il ait chargé quelqu'un de le faire pour lui, il est amusant de s'imaginer le Duc de Portland traversant Londres à pied ou en fiacre pour s'enquérir auprès des libraires sur leurs collections canadiennes. Il cherchera ces ouvrages pendant près d'un an (pendant ce temps là, il fait chercher et envoyer par Chalmers et King des commissions, des archives et documents des années 1730 à 1760) et finit par trouver *Des Sauvages: ou voyage de Samuel Champlain, de Brouages, faite en la France nouvelle l'an 1603* (1604).⁶¹⁶ Il le fait envoyer par John King qui note l'implication personnelle de Portland dans ces recherches : « I am to desire you will take particular care of, and return to this Office when done with by the first safe conveyance, as the Duke of Portland has engaged in the most particular manner to return it to the owner. »⁶¹⁷

2. Un système de défense canadien : les milices et les régiments provinciaux

La mise en place d'un système de défense canadien

Même en période de paix et malgré le traité de 1794, les crises qui menacent ou peuvent menacer les intérêts britanniques en Amérique du Nord sont nombreuses tout au long de la période. Des troupes sont stationnées dans les Antilles et en Nouvelle-Écosse malgré les limites du budget. En 1789, lors des discussions sur le budget de l'armée le Premier ministre William Pitt déclare : « to save the expense attending the necessary augmentation of our force for the protection of our plantations, would, in his opinion, be bad policy, as it might tend to

⁶¹⁴ Portland à Carleton, n°13, 1^{er} novembre 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 289

⁶¹⁵ Portland à Carleton, n°14, 13 décembre 1796, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 297-298

⁶¹⁶ Il est aujourd'hui bien plus facile d'accès qu'à la fin du XVIII^e siècle et se trouve en ligne, sur google books ou archives.org ;

<https://archive.org/stream/cihm_90062#page/n1/mode/2up> ,

<<https://books.google.fr/books?id=l2s3AQAAMAAJ&dq=Des%20Sauvages%3A%20ou%20voyage%20de%20Samuel%20Champlain%2C%20de%20Brouages%2C%20faite%20en%20la%20France%20nouvelle%20l%20an%201603&hl=fr&pg=PA51#v=onepage&q&f=false>> consultés le 17 décembre 2015

⁶¹⁷ King à Carleton, 29 décembre 1797, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 345

weaken the security of those valuable possessions.»⁶¹⁸ Il est ainsi décidé d'augmenter le nombre de troupe dans les Antilles et dans les possessions nord-américaines. Il faut cependant trouver des solutions autres que l'envoi de troupes britanniques (dont les ressources ne sont pas illimités) pour la défense des colonies canadiennes.

Les autochtones

La « chaîne d'amitié » entre les Britanniques et les autochtones reste une réalité pendant toute la période post 1783. Après la Guerre d'Indépendance et jusqu'au Traité de Londres de 1794, la Confédération des Six Nations tente de résister à l'expansionnisme américain dans la vallée de l'Ohio (parfois avec l'aide plus ou moins discrète de colons du Haut-Canada)⁶¹⁹. Les autochtones entrent régulièrement en conflit avec les Américains – ce qui n'est pas du goût de Londres qui essaye de maintenir la paix en Amérique du Nord.⁶²⁰ Avec le *Jay's Treaty* de 1794, les Iroquois et les Algonquins perdent une partie de leur territoire. Les Britanniques, notamment Dundas, ont espoir de former un état tampon, peuplé d'autochtones, entre les Canadas et les Etats-Unis. Le projet n'aboutira cependant pas, notamment parce que les autochtones ne souhaitent pas quitter la vallée de l'Ohio.⁶²¹ Vers 1797, des tensions de plus en plus fortes se font sentir entre les autorités canadiennes, les Mississauga et les Iroquois, menés par Joseph Brant. Le superintendant des affaires indiennes refuse que Brant vende les terres accordées aux premières Nations en 1784 par Haldimand. Selon l'officiel canadien, les tribus de la Confédération iroquoise peuvent trouver refuge dans la région de la rivière Grand, mais pas disposer de ces terres.⁶²² Dès lors, la politique indienne de Londres consiste à diviser la Confédération. Portland est très clair à ce sujet, il souhaite diviser les tribus afin de mieux les contrôler :

I must not omit on this occasion again to impress you with the necessity of the most jealous and strict attention to every possible means of preventing connections or confederations from taking place between the several Nations, and that the rendering them dependent on your Government and keeping

⁶¹⁸ William Pitt, *The Parliamentary History of England, 1789-1791*, volume xxviii, p. 328

⁶¹⁹ Allen, *His Majesty's Indian Allies*, *op. cit.*, e.1518

⁶²⁰ Grenville à Dorchester, n°10, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 113-114

⁶²¹ Dundas à Dorchester, 15 mars 1792, NAC, Q77A, p. 3-6 ; Dundas à Simcoe, 5 mai 1792, NAC, Q278, p. 88-89 ; Dundas à Clarke, 5 mai 1792, NAC, Q77A, p. 16 ; Portland à Dorchester, n°5, 4 octobre 1794, NAC, Q77A, p. 158 ; Allen, *His Majesty's Indian Allies*, *op. cit.*, e.1475, e.1568

⁶²² Allen, *His Majesty's Indian Allies*, *op. cit.*, e1633

them as separate and distinct as possible from each other, should be laid down by you as a system from which on no account you should ever depart.⁶²³

C'est le rôle du *Indian Department*.⁶²⁴ Les Britanniques cherchent cependant à garder l'amitié des autochtones et en 1798, suite aux demandes de Joseph Brant et des Iroquois, les Britanniques acceptent de vendre, pour le compte des Iroquois, 352 000 acres de terres à Grand River. Les questions de vente et de cessions de terres sont au cœur des relations entre les officiels canadiens et les autochtones jusqu'en 1807.⁶²⁵ Il apparaît clairement à Londres que le recours aux populations autochtones en cas de conflit ne peut cependant pas être l'unique source de défense.

Les milices

Une autre solution locale consiste à organiser des milices, une politique qui existait déjà avant la Révolution américaine. C'est une solution mise en place à partir de la deuxième moitié des années 1780. Les mesures prises en ce sens dans les colonies sont approuvées à Londres car elles semblent être la panacée des problèmes canadiens : d'une part, les milices doivent permettre, à travers l'engagement populaire dans la défense des provinces, de renforcer la loyauté des sujets (particulièrement dans le Bas-Canada). D'autre part, c'est une solution économique car les sommes engagées pour le maintien de la milice sont amorties par le défrichement des terres que doivent accomplir les miliciens lorsqu'ils sont en service mais qu'il n'y a pas d'hostilités déclarées. Dès lors, les terres – et plus particulièrement les réserves – vont gagner en valeur et à terme pouvoir financer le fonctionnement des gouvernements locaux. La milice est donc le moyen d'aider au développement de la province.⁶²⁶ C'est aussi une solution qui permet de réduire les dépenses des établissements militaires et la dépendance coloniale en matière de défense.⁶²⁷ Ainsi Londres conseille l'adoption et approuve les *Militia Bills* des différentes provinces et les efforts des lieutenants-gouverneurs pour engager des miliciens. La métropole soutient ces efforts à travers l'envoi d'uniformes, d'attirails et

⁶²³ Portland à Russel, n°6, 4 novembre 1797, NAC, Q278A, p. 125

⁶²⁴ Portland à Dorchester, n°17, 3 septembre 1795, NAC, Q77A, p. 216 ; Portland à Russel, n°3, 10 mai 1797, NAC, Q278A, p. 117-118

⁶²⁵ Allen, *His Majesty's Indian Allies*, *op. cit.*, e.1663, e.1714

⁶²⁶ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 19 ; Dundas à Dorchester, n°3, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 220-221 ; Portland à Dorchester, n°9, 25 décembre 1794, NAC, Q77A, p. 178

⁶²⁷ Dundas à Dorchester, n°3, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 220-221

d'armes.⁶²⁸ Les ministres surveillent la mise en place efficace de ces milices.⁶²⁹ La mise en place des milices est ainsi le fruit d'une collaboration entre Londres et les colonies.

Malgré le *Jay's Treaty* de 1794 il est évident pour les autorités londoniennes qu'il faut continuer de développer le système de défense des colonies canadiennes. Les milices continuent d'être encouragées par la métropole : les *Militia Bills* des différentes provinces sont examinées et approuvées, les efforts des lieutenants-gouverneurs pour engager des miliciens sont encouragées, et le gouvernement soutient ces efforts à travers l'envoi d'uniformes, d'attirails et d'armes.⁶³⁰ Cependant, cette solution « locale » pour la défense des colonies est limitée. En effet, les Canadiens francophones rechignent à s'y engager : cette forme « d'indifférence » agacent les secrétaires d'Etat qui l'expliquent par leur manque d'habitudes militaires.⁶³¹ De plus, l'appel de miliciens fait du tort au développement agricole de la province. Dundas, Portland ou Bathurst par exemple, se disent parfaitement conscients des « désagréments » causés par l'absence de ces hommes particulièrement au moment des récoltes.⁶³²

⁶²⁸ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 20 ; Sydney à Dorchester, 3 septembre 1788, NAC, Q59B, p. 50 ; Dundas à Wentworth, n°8, 5 juillet 1793, NAC, A119, p. 28 ; Dundas à Simcoe, 31 août 1793, NAC, Q278A, p. 23 ; Dundas à Dorchester, n°1, 8 janvier 1794, NAC, Q77A, p. 100-102 ; Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 113 ; Dundas à Carleton, 7 mai 1794, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 182 ; Portland à Prescott, n°4, 8 septembre 1796, NAC, Q77A, p. 271 ; Portland à Wentworth, n°8, 1er juillet 1795, NAC, A122, p. 1

⁶²⁹ Sydney à Dorchester, 3 septembre 1788, NAC, Q59B, p. 50 ; Portland à Wentworth, n°25, 12 juin 1797, NAC, A125, p. 179

⁶³⁰ Sydney à Dorchester, 3 septembre 1788, NAC, Q59B, p. 50 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 20 ; Sydney à Dorchester, 3 septembre 1788, NAC, Q59B, p. 50 ; Dundas à Dorchester, n°3, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 220-221 ; Dundas à Wentworth, n°8, 5 juillet 1793, NAC, A119, p. 28 ; Dundas à Simcoe, 31 août 1793, NAC, Q278A, p. 23 ; Dundas à Dorchester, n°1, 8 janvier 1794, NAC, Q77A, p. 100-102 ; Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 113 ; Dundas à Carleton, 7 mai 1794, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 182 ; Portland à Prescott, n°4, 8 septembre 1796, NAC, Q77A, p. 271 ; Portland à Wentworth, n°8, 1er juillet 1795, NAC, A122, p. 1 ; Portland à Wentworth, n°25, 12 juin 1797, NAC, A125, p. 179

⁶³¹ Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 113-114 ; Portland à Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 144-146

⁶³² Dundas à Wentworth, n°20, 5 juillet 1794, NAC, A120, p. 191 ; Portland à Wentworth, n°9, 5 août 1795, NAC, A122, p. 49 ; Bathurst à Sheaffe, n°5, 8 juin 1813, NAC, Q293A, p. 224-225

Les régiments provinciaux

Un moyen pour palier aux problèmes et aux désavantages des milices consiste en l'envoi de troupes étrangères⁶³³ mais les ministres préfèrent une autre solution, proposée par les officiels dans les colonies : la levée de régiments provinciaux.⁶³⁴ Dundas y est au départ hostile :

the pacific disposition and state of this Country with respect to foreign powers in general and the consequent reduction of its forces and establishments in aid of its Revenue, are strong objections to the Encrease [sic] or formation of any Naval or Military Establishment for the present, which may not be absolutely necessary. Such Encrease would be a deviation from what is intended as a permanent system, liable only to such unforeseen events as all general plans are subjected to.⁶³⁵

Le secrétaire d'Etat préfère le système de milice qu'il supervise dans les colonies nord-américaines. Néanmoins, il consent à mettre en place des régiments provinciaux en 1793 lorsque les hostilités contre la France reprennent. Dundas donne alors ordres et instructions pour lever des régiments dans toutes les provinces : 600 hommes (soit 6 compagnies) en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, 750 pour les deux bataillons des *Royal Canadian Volunteers* dans le Haut et le Bas-Canada. Le système est le même dans toutes les colonies : les régiments ne sont amenés à servir que dans la province de recrutement ; ils bénéficient du même salaire que les troupes régulières de Sa Majesté mais n'auront pas droit à une demi-solde à la fin de leur service, ils pourront néanmoins être compensés par une allocation de terre ; les officiers nommés ne doivent pas être trop nombreux, triés parmi les élites canadiennes et ne pourront pas prétendre à un rang équivalent dans l'armée régulière ; les armes et les munitions sont fournies par Londres. Le secrétaire d'Etat prend donc des mesures qui ne risquent pas de donner trop de pouvoirs aux armées coloniales ni de peser trop lourd sur les revenus de la métropole. Les lieutenants-gouverneurs sont une fois encore sommés de limiter les dépenses engagées dans la mesure du possible mais les ministres leur accordent leur confiance pour lever ces corps armés.⁶³⁶ Le recrutement est particulièrement satisfaisant en Nouvelle-Écosse : deux nouvelles compagnies sont levées et les hommes

⁶³³ Grenville à Dorchester (secrète), 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 158

⁶³⁴ Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 438

⁶³⁵ Dundas à Simcoe, 15 août 1792, NAC, Q278A, p. 13

⁶³⁶ Dundas à Wentworth, n°5, 8 février 1793, NAC, A118, p. 12-17 ; Dundas à Carleton, n°21, 8 février 1793, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 131 ; Dundas à Wentworth, n°6, 27 février 1793, NAC, A118, p. 20 ; Dundas à Wentworth, n°8, 5 juillet 1793, NAC, A119, p. 25-26 ; Dundas à Dorchester, 13 février 1794, NAC, Q77A, p. 109-110 ; Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 113-114 ; Dundas à Dorchester, 11 mai 1794, NAC, Q77A, p. 128-129 ; Portland to Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 144-146 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 217

peuvent servir dans toute l'Amérique du Nord sur la base du volontariat. Il est moins efficace dans le Nouveau-Brunswick et dans le Bas-Canada.⁶³⁷

Stratégie de défense des colonies canadiennes

Alors que les modes de défense locale se précisent, les secrétaires d'Etat sont tiraillés entre la nécessité de limiter les dépenses militaires et le besoin de développer les moyens de défense précaires des provinces canadiennes. Ainsi, toutes les décisions prises pour construire ou réparer forts, les postes, les arsenaux ou les casernes sont souvent limitées aux travaux urgents ou « absolument nécessaires. »⁶³⁸ En outre, il est impossible pour Londres d'envoyer de nombreuses troupes en renfort dans le cas d'une attaque française ou américaine contre les provinces canadiennes : elles sont déjà déployées en Europe ou dans les Antilles.⁶³⁹ Les provinces canadiennes ne sont pas pour autant complètement oubliées : un certain nombre d'escadrons sont envoyés dans les années 1790 afin de protéger la sécurité et le commerce des colonies.⁶⁴⁰ Les provinces canadiennes sont en outre importantes dans le sens où elles fournissent une base pour le stationnement et la récupération des troupes pour les Antilles. A partir de 1793, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse sont également utilisées pour attaquer et faire évacuer les colons français de Saint-Pierre et Miquelon.⁶⁴¹

⁶³⁷ Dundas à Wentworth, n°7, 29 avril 1793, NAC, A118, p. 79 ; Dundas à Ogilvie, 19 juillet 1793, NAC, A 119, p. 86-87 ; Dundas à Wentworth, n°12, 31 octobre 1793, NAC, A119, p. 202-203 ; Dundas à Carleton, n°27, 1^{er} janvier 1794, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 173-174 ; Portland à Carleton, n°6, 2 juillet 1795, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 211 ; Portland à Wentworth, 18 juillet 1799, NAC, A130, p. 27-28 ; Cooke à Brock, 25 avril 1807, NAC, Q97A, p. 41

⁶³⁸ Grenville à Dorchester, n°8, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 109 ; Portland à Hunter, n°8, 24 juillet 1800, NAC, Q278A, p. 208-209 ; Hobart à Hunter, n°20, 9 janvier 1804, NAC, Q293A, p. 48

⁶³⁹ Dundas à Wentworth, n°1, 2 août 1792, NAC, A117, p. 192 ; Dundas à Wentworth, n°4, 2 janvier 1793, NAC, A118, p. 2-3 ; Dundas à Ogilvie, 5 février 1793, NAC, A118, p. 11 ; Dundas à Carleton, n°20, 2 janvier 1793, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 123 ; Dundas à Wentworth, n°5, 8 février 1793, NAC, A118, p. 12-17 ; Dundas à Wentworth, (secrète), 27 septembre 1793, NAC, A119, p. 158-159 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 136-137

⁶⁴⁰ Il n'est pas impossible que l'influence du Prince Edouard, stationné en Nouvelle-Écosse, ait joué en la faveur de l'augmentation des renforts dans les Maritimes. Dundas à Simcoe, 10 avril 1792, NAC, Q278A, p. 1 ; Dundas à Carleton, 7 mai 1794, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 183 ; Dundas à Dorchester, 9 mai 1794, NAC, Q77A, p. 118 ; Dundas à Wentworth, (privée et séparée), 9 mai 1794, NAC, A120, p. 119-120 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 136 ; Portland à Wentworth, n°7, 1er juin 1795, NAC, A121, p. 187 ; Dundas à Wentworth, n°20, 5 juillet 1794, NAC, A120, p. 191 ; Portland à Wentworth, n°27, 8 juillet 1797, NAC, A125, p. 192

⁶⁴¹ Dundas à Wentworth (secrète), 15 février 1793, NAC, A118, p. 18-19 ; Dundas à Ogilvie, 6 juillet 1793, NAC, A119, p. 29, Dundas à Ogilvie, 19 juillet 1793, NAC, A 119, p. 86 ; Dundas à Wentworth, (privée), 8 novembre 1793, NAC, A119, p. 214 ; Dundas à Ogilvie, 14 février, 17 février, 2 avril 1794, NAC, A120, p. 57, 59, 89 ; Portland à Wentworth, n°1, 5 août 1794, NAC, A120, p. 195

La stratégie pour la défense militaire des provinces canadiennes est au départ un peu chancelante. Elle gagne en efficacité sous l'impulsion de Dundas ; mais aussi grâce aux efforts d'officiels coloniaux et à cause de la situation en Europe. Cette stratégie se fonde sur la force de la métropole : la suprématie de sa marine. Des plans pour la défense navale sont ainsi mis en place pour la Nouvelle-Écosse et sur les lacs pour Haut-Canada.⁶⁴² Dans la nouvelle province, Dundas considère qu'il s'agit là du moyen de défense le plus « naturel », le plus « efficace » et « le moins onéreux. » L'importance de la défense maritime du Haut-Canada est la raison pour laquelle Dundas souhaite que la colonie de York (aujourd'hui Toronto, sur le lac Ontario) soit développée et devienne, non pas la capitale, mais le lieu principal pour « la force et la sécurité navales de la Province. »⁶⁴³ Malgré ces instructions, le lieutenant-gouverneur et les autres officiels transplante la capitale de London, sur la rivière Thames, dans l'intérieur des terres, à York en 1797 et y développe le port.⁶⁴⁴ Il n'est pas clair si le choix de placer le siège gouvernemental à York ait été fait par Portland ou par les officiels dans les colonies. Ce n'est cependant pas une solution judicieuse : York est détruite pendant la Guerre de 1812. Bathurst ne souhaitera pas que les bâtiments officiels y soient reconstruits car selon lui, il existe des emplacements plus propices pour la capitale, en l'occurrence Kingston (toujours sur les rives du lac Ontario, mais moins proche des Etats-Unis).⁶⁴⁵

3. Préparatifs militaires (1807-1812)

Les instructions de Londres

Jusqu'en 1807, alors que les milices et les régiments provinciaux sont organisés, les ministres limitent les dépenses militaires et l'envoi de troupes pour la défense des provinces canadiennes car ils ne pensent pas qu'elles soient en danger de guerre : les ministres pensent que les hostilités peuvent être évitées par la diplomatie et limitent les préparatifs au strict nécessaire. Cette attitude change en 1807 lorsque les relations avec les Etats-Unis se dégradent rapidement avec les *Orders in Council* contre les cargos neutres et l'embargo américain : Castlereagh met en place et supervise des mesures plus décidées et amplifiées

⁶⁴² Grenville à Dorchester (secrète), 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 159

⁶⁴³ Pour Dundas, London pourra être occupée et devenir la capitale « dès que la force » de la province le rendra possible. Dundas à Dorchester, n°1, 8 janvier 1794, NAC, Q77A, p. 102 ; Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 38-43

⁶⁴⁴ Portland à Russel, n°5, 11 septembre 1797, NAC, Q278A, p. 121 ; Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 62

⁶⁴⁵ Bathurst à Gore, 20 mai 1815, NAC, Q318A, p. 3-4

pour les Canadas.⁶⁴⁶ Pour Castlereagh, les dangers et les dépenses d'une expédition américaine contre les provinces britanniques ne peuvent être compensés que par la capture d'Halifax (et de son port) et de Québec – ce qui permettrait aux Etats-Unis de dominer les possessions canadiennes. Dès lors, la protection de la forteresse de Québec doit être la première des priorités auxquelles « toutes les autres considérations doivent être subordonnées. » C'est aussi la ligne de conduite poursuivie par Bathurst.⁶⁴⁷

Pendant les années qui mènent à la Guerre de 1812, les décisions prises par Castlereagh et Liverpool s'inscrivent dans la lignée de ce que leurs prédécesseurs ont mis en place et, bien qu'ils envoient des renforts de troupes britanniques. En 1808, Castlereagh insiste encore sur l'autodéfense des provinces :

I am however to impress strongly upon your mind, that altho' measures will be taken for supporting with an adequate proportion of Regular Troops the exertions of His Majesty's North American Subjects in defending their Country against invasion, yet it is indispensable that a great proportion of the effort should be made by the People of the Country themselves. I am therefore to convey to you the King's Pleasure that you do take the most active and effectual measures for calling forth the Resources and Population of the Country in its own Defence.⁶⁴⁸

Les miliciens doivent être appelés et entraînés, des nouvelles compagnies de volontaires pourront être levées en cas de déclaration de guerre, les travaux de fortifications sont amplifiés. Sous Castlereagh, on voit la mise en application pratique des politiques mises en place par ses prédécesseurs. Les stratégies des anciens ministres sont poursuivies puisque l'on demande aux gouverneurs d'assurer l'amitié des Indiens et celle des Etats voisins (qui ne sont pas favorables au déclenchement d'une guerre avec la Grande-Bretagne) en autorisant les échanges commerciaux. L'attitude de Londres est cependant plus franche et active : on envoie davantage d'approvisionnements en armes, munitions, attirails, équipements de campement et uniformes. Castlereagh envoie également des espèces pour financer les préparatifs militaires. La nomination d'un gouverneur général et commandant en chef en la personne de James Craig, fait aussi partie de ces mesures directives pour la protection militaire des Canadas. Cette nomination est perçue comme le moyen de concentrer les pouvoirs militaires et

⁶⁴⁶ Castlereagh à Craig (secrète et confidentielle), 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 90 ; Castlereagh à Craig, n°9, 3 juin 1808, NAC, Q97A, p. 95 ; Castlereagh à Craig, n°10, 7 juillet 1808, NAC, Q97A, p. 100 ; draft (Castlereagh) à Prevost (séparée et secrète), 7 juillet 1808, NAC, A141, p. 132 ; Liverpool à Prevost, n°4, 5 février 1812, NAC, Q125A, p. 3

⁶⁴⁷ Castlereagh à Craig (secrète), 1^{er} septembre 1807, NAC, Q97A, p. 64-66 ; Bathurst à Prevost, n°6, 10 août 1812, NAC, Q125A, p. 57

⁶⁴⁸ Castlereagh à Craig, 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 68

d'améliorer l'efficacité décisionnelle en cas d'attaque.⁶⁴⁹ Ainsi, comme dans tous les conflits précédents et futurs éloignés de la métropole, les ministres mettent en place les grandes lignes depuis Londres mais laissent une part d'autodétermination aux officiels coloniaux afin de mener une guerre réactive. C'est ce que Castlereagh explique à Craig en 1808 :

His Majesty confidently relies upon your prudence and experience in the execution of that system of measures, the outline of which has been stated in this dispatch, but which you will vary at your discretion as local circumstances and events may require.⁶⁵⁰

Les officiers envoyés de Grande-Bretagne vont en outre être assistés par des officiers adjudants coloniaux afin qu'ils puissent leur faire bénéficier de leurs « connaissances locales » et de leur « expérience des habitudes et des coutumes » des populations.⁶⁵¹ Bloqués entre les nécessités de services en Europe, celles d'économiser de l'argent et d'amadouer les Canadiens (notamment les Canadiens francophones du Bas-Canada), Castlereagh et Liverpool sont contraints de faire confiance aux officiels et aux colons :

[His Majesty] is persuaded His Loyal Subjects in North America will be disposed justly to appreciate the Exertions which may be made for their Protection & that they will display, in their own Defence, the Courage, Energy & Patriotism of British Subjects.⁶⁵²

La guerre de 1812 sera effectivement le moyen de tester la loyauté des nouveaux sujets canadiens.⁶⁵³

Les « efforts » de la métropole pour consolider les moyens de défense des colonies diminuent à mesure que le comportement des Américains semble se pacifier : l'envoi de munitions et les

⁶⁴⁹ Castlereagh à Craig, n°1, 31 août 1807, NAC, Q97A, p. 60 ; Castlereagh à Craig (secrète), 1^{er} septembre 1807, NAC, Q97A, p. 62-69 ; draft (Castlereagh) à Wentworth, (secrète), 4 septembre 1807, NAC, A139, p. 98-101 ; Castlereagh à Craig, 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 78-85 draft (Castlereagh) à Wentworth, n°10, 24 janvier 1808, NAC, A140, p. 43 ; draft (Castlereagh) à Prevost, n°2, 24 janvier 1808, NAC, A140, p. 219-220 ; draft (Castlereagh) à Prevost, n°5, 4 février 1808, NAC, A140, p. 226 ; draft (Castlereagh) à Prevost, (secrète), 13 février 1808, NAC, A140, p. 227-229 ; Castlereagh à Craig, n°13, 23 novembre 1808, NAC, Q97A, p. 106 ; Castlereagh à Craig, n°19, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 119 ; Castlereagh à Craig (privée), 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 124 ; Castlereagh à Craig (séparée), 8 septembre 1809, NAC, Q97A, p. 144 ; Liverpool à Officer administering the Government of Lower Canada, n°14, 28 juillet 1811, NAC, Q97A, p. 189 ; Liverpool à Prevost, n°7, 13 février 1812, NAC, Q125A, p. 12-13 ; Liverpool à Prevost, n°8, 30 mars 1812, NAC, Q125A, p. 15-17 ; Liverpool à Prevost, n°10, 2 avril 1812, NAC, Q125A, p. 19-20 ; Liverpool à Prevost, n°11, 2 avril 1812, NAC, Q125A, p. 22 ; Liverpool à Prevost, n°12, 3 avril 1812, NAC, Q125A, p. 23 ; Liverpool à Prevost, n°13, 13 avril 1812, NAC, Q125A, p. 24-25 ; Liverpool à Prevost, n°15, 20 avril 1812, NAC, Q125A, p. 27-28 ; Liverpool à Prevost, n°17, 15 mai 1812, NAC, Q125A, p. 30-32 ; Liverpool à Prevost, n°18, 15 mai 1812, NAC, Q125A, p. 33-35

⁶⁵⁰ Castlereagh à Craig, 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 83

⁶⁵¹ Castlereagh à Craig, 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 82 ; Castlereagh à Craig, n°13, 23 novembre 1808, NAC, Q97A, p. 107

⁶⁵² Castlereagh à Craig, 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 83

⁶⁵³ voir chapitre 5

dépenses supplémentaires sont graduellement suspendus et on ordonne aux troupes déployées de se tenir prêtes pour aller servir en Europe et pour la défense de l'Espagne notamment.⁶⁵⁴ En 1812, Liverpool considère que les préparatifs militaires et l'organisation des troupes sont suffisants (puisque Londres a répondu favorablement aux demandes et réquisitions coloniales) et il demande à Prevost, Sherbrooke et Brocke de rester dans une posture défensive et de ne pas déclencher d'hostilités.⁶⁵⁵

Les autochtones

L'amitié et l'alliance avec les populations autochtones continuent de faire partie de la politique militaire des Londres. Après la mort de Joseph Brant en 1807, c'est Tecumseh, de la tribu des Shawnee, qui émerge comme un meneur des tribus autochtones. En 1810, face aux empiétements des Américains sur leurs territoires, les Shawnees, les Sauks, les Winnebagos et les Potawatomis se rassemblent à Amherstburgh, déterminés à déclarer la guerre aux Américains. Les Britanniques, qui cherchent pourtant à s'assurer le soutien militaire des tribus autochtones depuis 1807, font tout pour les dissuader de déclencher des hostilités. En 1812, les Indiens restent prêts à combattre aux côtés des Britanniques. L'engagement de près de 11 000 natifs de différentes tribus sera déterminant pour protéger le Haut-Canada pendant la guerre. Cependant, dans le Traité de Gand, les droits territoriaux des autochtones seront bafoués. L'idée d'un état tampon est abandonnée au cours des négociations. L'article IX du traité stipule que la Grande-Bretagne s'efforcera de maintenir la paix entre les nations indiennes et les Etats-Unis et de protéger leurs possessions, mais il restera lettre morte.⁶⁵⁶

4. La guerre de 1812 (1812-1815)

Juste après la fin de la Guerre d'Indépendance, des voix s'élèvent en Grande-Bretagne contre la possession d'un Empire ultramarin, particulièrement en Amérique du Nord, j'y reviendrai

⁶⁵⁴ Castlereagh à Craig (secrète et confidentielle), 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 90 ; Castlereagh à Craig, n°9, 3 juin 1808, NAC, Q97A, p. 95 ; Castlereagh à Craig, n°10, 7 juillet 1808, NAC, Q97A, p. 100 ; draft (Castlereagh) à Prevost (séparée et secrète), 7 juillet 1808, NAC, A141, p. 132 ; Liverpool à Prevost, n°4, 5 février 1812, NAC, Q125A, p. 3

⁶⁵⁵ draft (Liverpool) à Sherbrooke, n°13, 25 avril 1812, NAC, A147, p. 76 ; Bathurst à Prevost, n°2, 4 juillet 1812, NAC, Q125A, p. 41-45

⁶⁵⁶ Allen, *His Majesty's Indian Allies, op. cit.*, e.1876, e.1923, e.2039, e.2903, e.2915 ; Stephen Heidler and Jeanne Heidler, *The War of 1812*, Westport Connecticut and London : Greenwood Press, 2002, p. 134

en détail dans la deuxième partie de cette thèse. Il me suffit ici de noter que, alors que certains affirment que c'était une erreur de conquérir le Canada en 1763, d'autres pensent qu'il est regrettable que les provinces canadiennes ne soient pas cédées aux Américains en 1783.⁶⁵⁷ On peut donc avoir des doutes sur la volonté de la Grande-Bretagne de maintenir son empire en Amérique du Nord. La Guerre de 1812, déclarée par les Etats-Unis le 18 juin 1812, va être le moyen de tester l'attachement de la mère-patrie pour les colonies canadiennes et de tester les mesures de défense mises en place depuis 1783. Les provinces canadiennes sont-elles oubliées voire négligées par des dirigeants britanniques trop absorbés par les conflits européens ou mettent-ils en œuvre une réelle politique de défense pour préserver leur empire canadien ?

Dans de nombreux ouvrages consacrés aux guerres britanniques au début du XIX^e siècle, la Guerre de 1812 est souvent perçue de manière périphérique, à l'écart des conflits plus importants en Europe et dans les Antilles.⁶⁵⁸ Certains historiens pensent que les Canadas n'étaient pas la priorité de Londres et que leur défense a été négligée par la métropole.⁶⁵⁹ En fait, l'étude de la correspondance coloniale a plutôt tendance à montrer que les ministres britanniques ont fait de leur mieux pour protéger, défendre (voire agrandir) l'empire canadien dans un contexte de crise particulièrement sévère.

Les directives de Londres

En 1807, Castlereagh n'a pas donné d'instructions précises au sujet du Haut-Canada, c'est pourtant là que les Etats-Unis attaquent en 1812.⁶⁶⁰ L'étendue de la frontière de la province amène le nouveau secrétaire d'Etat Bathurst à laisser un large pouvoir décisionnel au gouverneur et lieutenant-gouverneur et à soutenir leurs décisions pour faire régner l'ordre et éviter que les colons (anglophones, et pour la plupart, d'origine américaine) ne se joignent aux ennemis, comme la proclamation de la loi martiale dans la province.⁶⁶¹ Mais une fois encore, les grandes lignes de la stratégie militaire et l'organisation des troupes sont élaborées

⁶⁵⁷ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 210 ; Troy Bickman, *The Weight of Vengeance: the United States, the British Empire, and the War of 1812*, Oxford : Oxford University Press, 2012, p. 135

⁶⁵⁸ Mori, *Britain in the Age of the French Revolution*, *op. cit.*, p. 205

⁶⁵⁹ Bickman, *The Weight of Vengeance*, *op. cit.*, p. 136

⁶⁶⁰ « I shall leave to your discretion the extent of the resistance you may think it prudent then to make in case the American States shall attack it in force. » Castlereagh à Craig (secrète), 1^{er} septembre 1807, NAC, Q97A, p. 66

⁶⁶¹ Bathurst à Prevost, n°10, 1^{er} octobre 1812, NAC, Q125A, p. 67-69 ; Bathurst à Prevost, n°13, 16 novembre 1812, NAC, Q125A, p. 79

à Londres.⁶⁶² La première priorité est d'assurer la supériorité des Britanniques sur les Grands Lacs, un territoire stratégique pour la traite des fourrures. Un détachement de 300 hommes et des équipements sont d'ailleurs envoyés pour aider les troupes sur place et ériger des casemates sur les lacs Erie et Huron.⁶⁶³ La deuxième priorité est d'assurer la coopération des Indiens (à travers la distribution de cadeaux et d'armes).⁶⁶⁴ Enfin, le ministre tente d'augmenter les troupes à terre : il autorise la levée de nouveaux régiments pour soulager la milice, permet l'engagement de noirs dans l'armée, tente de recruter des troupes en Russie puis en Méditerranée, arrange la mise en place d'une unité de cavalerie et envoie des renforts britanniques dans la mesure du possible.⁶⁶⁵ Je montrerai également plus avant qu'il commence à mettre en place des projets de colonies militaires et de redirection de l'émigration écossaises pour augmenter la défense des Canadas.⁶⁶⁶ Des mesures similaires sont prises pour la défense de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick : des armes et des équipements (dont 20 000 paires de chaussures) sont envoyés, les lieutenants-gouverneurs sont autorisés à augmenter le nombre de recrues dans les régiments provinciaux et doivent continuer à amadouer les Etats voisins peu favorables à la guerre à travers les échanges commerciaux. Le ministre prend également des mesures pour financer la guerre à travers l'envoi de liquidités, une circulaire pour la circulation d'*army bills*, l'attaque des navires marchands américains et la distribution des butins confisqués.⁶⁶⁷ Si les commandants des troupes doivent d'abord se limiter à une posture défensive, quelques mesures plus agressives sont mise en place comme l'envoi

⁶⁶² Bathurst à Prevost, n°6, 10 août 1812 ; n°18, 12 janvier 1813 ; n°41, 13 août 1813, NAC, Q125A, p. 54-55, 100-104, 176-178

⁶⁶³ Bathurst à Prevost, n°13, 16 novembre 1812 ; n°15, 9 décembre 1812 ; n°19, 13 janvier 1813 ; n°42 (secrète), 14 août 1813 ; n°57, 5 novembre 1813 ; n°52, 15 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 79-80, 90, 107, 179-180, 208-209, 213-220

⁶⁶⁴ Bathurst à Prevost, n°6, 10 août 1812 ; n°12, 10 octobre 1812 ; n°15, 9 décembre 1812 ; n°57, 5 novembre 1813, NAC, Q125A, p. 57-58, 76, 88-89, 208-209 ; Bathurst à Brock, n°6, 16 novembre 1812, NAC, Q293A, p. 211

⁶⁶⁵ Bathurst à Sheaffe, n°7, 10 juillet 1813, NAC, Q293A, p. 228 ; Bathurst à Beckwith (top secrète), 18 mars 1813, NAC, Q125A, p. 123-126 ; Bathurst à Prevost, n°18, 12 janvier 1813 ; n°21, 11 février 1813 ; n°24, 12 mars 1813 ; n°52, 15 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 104-105, 109-111, 117-121, 213-215

⁶⁶⁶ Bathurst à Prevost, n°11, 1^{er} octobre 1812 ; n°13, 16 novembre 1812 ; n°48, 29 octobre 1813, NAC, Q125A, p. 82, 71-74, 189-190 ; draft (Bathurst) à Sherbrooke, n°4, 16 août 1812, n°7, 30 septembre 1812, NAC, A147, p. 113, p. 202-204 ; Bathurst à Smyth, n°5, 30 septembre 1812, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 421

⁶⁶⁷ Bathurst à Prevost, n°11, 1^{er} octobre 1812 ; n°50, 31 octobre 1813, NAC, Q125A, p. 72-73, 206 ; Circulaire, 16 novembre 1812, Bathurst à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 443, Bathurst à Officer administering the Government of Prince Edward Island, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 73 ; Circulaire, 13 octobre 1812, Sidmouth à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 433, Sidmouth à Officer administering the Government of Prince Edward Island, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 67

d'espions ou le projet d'attaquer les Etats-Unis par le sud afin de diviser les efforts militaires de l'ennemi.⁶⁶⁸

Au départ, Bathurst se veut plutôt conciliant avec les Américains. Il accepte par exemple que les prisonniers soient libérés sur parole tant que le gouvernement américain en fait de même.⁶⁶⁹ Il devient plus agressif après la destruction de York (la capitale du Haut-Canada) et approuve les actions de représailles :

You will not fail to inflict a similar retaliation whenever the conduct of the Enemy shall render it necessary. It is however the anxious wish of His Royal Highness that the Example which has so properly been made by the Destruction of Lewistown, Black Rock & Buffalo may be sufficient to deter the Enemy from the Repetition of outrage, so much at variance with the practice of war, as carried on between civilized nations.⁶⁷⁰

On peut aussi lire dans cette dépêche tout le mépris du secrétaire d'Etat pour les anciennes colonies. Les renforts envoyés permettent aux Britanniques d'occuper le Maine et d'envahir (et brûler) Washington.⁶⁷¹ En effet, lorsque les affaires européennes prennent une « tournure plus favorables », des troupes sont envoyées en plus grand nombre en Amérique du Nord.⁶⁷² En 1814, après la première défaite de Napoléon, les moyens déployés par la Grande-Bretagne dans les provinces nord-américaines deviennent plus importants et la stratégie militaire devient plus offensive. On voit donc clairement dans les directives envoyées que les Canadas ne sont pas complètement négligés par Londres pendant les Guerres Napoléoniennes.

Propagande et encouragements

Cependant, avant 1814, le secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies doit mener deux conflits de front : la Grande-Bretagne n'a pas les moyens humains et financiers pour s'investir vigoureusement dans les batailles européennes et américaines. Si les considérations de la métropole prennent le dessus, le gouvernement veut néanmoins garder et protéger ses possessions coloniales en Amérique du Nord. En 1812, les colonies se sont préparées à

⁶⁶⁸ Bathurst à Prevost, (privée et confidentielle), 18 novembre 1812 ; n°32, 1^{er} juillet 1813, NAC, Q125A, p. 84-85, 153. Cette attaque sera cependant un échec pour les Britanniques. Bathurst à Prevost, n°18, 12 janvier 1813, NAC, Q125A, p. 105

⁶⁶⁹ Bathurst à Prevost, n°13, 16 novembre 1812, NAC, Q125A, p. 82

⁶⁷⁰ Bathurst à Prevost, n°60, 5 mars 1814, NAC, Q136A, p. 14 ;

⁶⁷¹ David S. Heider, *The War of 1812*, Wesport : Greenwood Press, 2002, p. 141

⁶⁷² Bathurst à Prevost, n°75, 22 août 1814, NAC, Q136A, p. 45-46

l'éventualité d'une guerre et le Cabinet croit encore que la paix est possible.⁶⁷³ Mais un des aspects les plus importants du message envoyé par Bathurst aux colonies en août 1812 reste la confiance affichée de la mère-patrie:

But whilst His Royal Highness anticipates with undisguised satisfaction the renewal of a friendly intercourse with America, he can contemplate without apprehension the continuance of the present hostilities. Notwithstanding the limited means which His Royal Highness has been enabled to appropriate to the defence of His Majesty's North American Possessions, on account of the extended Warfare in which he is engaged [...] yet should the Enemy put into execution their threats of invading Canada, and besieging Quebec, every apprehension for the result will be removed from the mind of His Royal Highness by the known valour of His Troops and the Character of their Commanders. His Royal Highness trusts however that the Distinguished Proofs which they have already given of their attachment to the Lawful Sovereign and their determination to make every Sacrifice in defence of their Country must have destroyed every Hope of Success which the Enemy may at any time have presumed to entertain.⁶⁷⁴

Il est donc clair dès le début de la guerre que la métropole ne pourra pas envoyer autant de troupes que nécessaires tant que perdurera la guerre sur de multiples fronts. Il faut donc encourager les colons, exalter leur loyauté et stimuler leur attachement à la métropole pour qu'ils défendent eux-mêmes les possessions britanniques. Bathurst doit ainsi faire mieux avec moins. Il doit dès lors conforter les officiels et les populations dans les colonies, il faut « convaincre les Sujets de Sa Majesté en Amérique du Nord qu'aucun effort n'est omis [pour] sécuriser ses possessions contre les invasions et les ravages de l'ennemi ». Cela passe donc par des marques de confiance, de satisfaction (même en cas de défaite, il salue le « zèle » des combattants) ou de distinction répétées, comme l'octroi de titre de chevalier de l'Ordre du Bain pour certains gradés, comme l'administrateur du Haut-Canada, Issac Brock.⁶⁷⁵ Il explique aussi régulièrement au gouverneur que la défense des colonies n'est pas négligée et que, si les troupes envoyées sont relativement peu nombreuses, elles sont bien entraînées.⁶⁷⁶ Une partie de la stratégie de guerre de Bathurst consiste donc à ménager la sensibilité des officiels et des populations coloniales et de faire preuve de beaucoup de diplomatie pour qu'ils comprennent que les colonies nord-américaines sont une priorité, mais pas la seule

⁶⁷³ Bathurst à Prevost, n°5, 10 août 1812, NAC, Q125A, p. 48

⁶⁷⁴ Bathurst à Prevost, n°5, 10 août 1812, NAC, Q125A, p. 48-50

⁶⁷⁵ Bathurst à Prevost, n°6, 10 août 1812 ; n°11, 1^{er} octobre 1812 ; n°12, 10 octobre 1812 ; n°14, 5 décembre 1812 ; n°18, 12 janvier 1813 ; n°19, 13 janvier 1813 ; n°28, 15 mai 1813 ; n°29, 8 juin 1813 ; n°50, 31 octobre 1813 ; n°52, 15 décembre 1813 ; n°53, 27 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 57-222 ; Bathurst à Prevost, n°56, 27 janvier 1814 ; n°60, 5 mars 1814 ; n°83, 15 octobre 1814, NAC Q136A, p. 7, 13-147, 62-63 ; Bathurst à Hunter, n°4, 10 août 1812, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 381 ; Bathurst à Smyth, n°6, 2 octobre 1812, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 425

⁶⁷⁶ Bathurst à Prevost, n°15, 9 décembre 1812, NAC, Q125A, p. 90-91

priorité, militaire de Londres au regard de l'importance du conflit européen pour les intérêts britanniques.⁶⁷⁷

Tous les actes qui tendent à confirmer la confiance que place la métropole en la loyauté de ses colonies nord-américaines sont soulignés à mesure que les tentatives de subversion des Français et des Américains échouent avec plus ou moins de force et que les colons se mobilisent pour la défense des provinces canadiennes à partir de la déclaration de guerre en 1812.⁶⁷⁸ Ainsi, en 1813, Bathurst écrit :

it gives His Royal Highness peculiar pleasure to find that H.M.'s Canadian subjects have at length had the opportunity which H.R.H. has been long anxious should be afforded them of refuting by their own brilliant exertions in defence of their Country that Calumnious charge of disaffection and disloyalty with which the enemy prefaced his first invasion of the Province.⁶⁷⁹

Les lieutenants-gouverneurs doivent faire savoir la satisfaction du Régent vis-à-vis des efforts militaires et économiques fournis par les habitants et les assemblées (à travers des mesures pour financer la guerre) et la détermination du gouvernement à les protéger contre les invasions ennemies.⁶⁸⁰ Une assez grande partie de la correspondance de guerre de Bathurst consiste à féliciter et à encourager les troupes, dès lors, une adresse du Haut-Canada au Prince Régent attire son attention :

I cannot avoid noticing with regret and surprise some passages in the address from the House of Assembly to the Prince Regent in which whilst they impute neglect on the part of the representative of the Sovereign, making known the merits and services of the militia, they necessarily imply that their loyalty & bravery have not been duly noticed and appreciated by the Government at home. I am not aware of any opportunity which has been lost of faithfully reporting to His Majesty's Ministers the highly meritorious Conduct of the Militia & Inhabitants in general, & I am sure none has been omitted of expressing the Sentiments with which the Prince Regent has received testimonies so honourable to them.⁶⁸¹

⁶⁷⁷ Bathurst à Prevost, n°6, 10 août 1812 ; n°15, 9 décembre 1812 ; n°18, 12 janvier 1813, NAC, Q125A, p. 56-57, 94, 99-100 ; Bathurst à Prevost, n°55, 20 janvier 1814 ; n°61, 5 mars 1814, NAC, Q136A, p. 2-3, 16-18

⁶⁷⁸ Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 437 ; Hobart à Milnes, n°3, 3 décembre 1801, NAC, Q78A, p. 175 ; Bathurst à Prevost, n°2, 4 juillet 1812, NAC, Q125A, p. 40-41 ; Bathurst à Prevost, n°5, 10 août 1812, NAC, Q125A, p. 48-50 ; Bathurst à Prevost, n°38, 18 août 1813, NAC, Q125A, p. 170-171

⁶⁷⁹ Bathurst à Prevost, n°53, 27 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 221-222

⁶⁸⁰ Bathurst à Prevost, n°18, 12 janvier 1813, NAC, Q125A, p. 106 ; Bathurst à Sheaffe, n°5, 8 juin 1813, NAC, Q293A, p. 224-225 ; Bathurst à Prevost, n°2, 4 juillet 1812, NAC, Q125A, p. 40-41

⁶⁸¹ Bathurst à Officer administering the Government of Upper Canada, n°12, 23 août 1814, NAC, Q293A, p. 240

Bathurst reste mesuré et diplomatique dans ses propos, mais le message est clair : il faut absolument communiquer la satisfaction du Régent afin de concilier les populations et les encourager à poursuivre leurs efforts.

Les erreurs du gouverneur et commandant en chef Prevost

Le gouverneur Prevost est un militaire et administrateur d'expérience ; il a servi dans les Antilles pendant les guerres révolutionnaires et en tant que gouverneur de Nouvelle-Écosse. Pendant la Guerre de 1812, il s'avère cependant incompetent. En 1813, il a déjà commis un certain nombre d'erreurs et a subi plusieurs défaites (notamment l'humiliation des forces navales britanniques sur le Lac Erie). Alors que le gouverneur se plaint de ne pas avoir reçu d'instructions détaillées, Bathurst doit lui réexpliquer le fonctionnement de la politique coloniale en temps de guerre :

I confess, that until I received your last Dispatches, I had not anticipated that the receipt of specific instructions from home for the conduct of the Campaign would have been considered by you in that light. H.M. Government have indeed declined giving you such instructions because it appeared to them impossible in any case to direct with advantage Military operation in a quarter so distant. [...] It was therefore in every point of view considered more expedient to place at your disposal such means of defence as the Exigency of the Service required, & to leave their direction or distribution to your own discretion.⁶⁸²

Si les plaintes de Prevost vont dans le sens de l'idée d'une négligence de Londres pour les Canadas, sa posture n'est pas tenable. Les explications avancées par Bathurst (la distance entre la métropole et Québec, la longueur des temps de communication, l'étendue de la frontière canadienne qui rend difficile la sélection d'un point d'attaque depuis Londres, la volonté de ne pas entraver le dynamisme nécessaire à la prise de décisions militaires) me semblent plus que valables. En outre, Bathurst avait envoyé des lignes directrices claires et précises pour guider les actions militaires de Prevost. Il semble évident, et c'est aussi ce que semble suggérer le secrétaire d'Etat, que le gouverneur tente de se dédouaner des défaites subies par les troupes britanniques en rejetant la faute sur le gouvernement central.⁶⁸³ La Guerre de 1812 met ainsi en lumière les problèmes liés à la gestion d'un empire éloigné de la métropole plus qu'une négligence de la métropole pour la sécurité de ses possessions nord-américaines. Mais elle montre également la capacité de la Grande-Bretagne à surmonter les

⁶⁸² Bathurst à Prevost, n°52, 15 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 213-215

⁶⁸³ Bathurst à Prevost, n°52, 15 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 213-215 ; Bathurst à Prevost, n°55, 20 janvier 1814, NAC, Q136A, p. 4 ; Goulburn à Prevost, 14 avril 1814, NAC, Q136A, p. 23

nombreux obstacles (et notamment les temps de communication longs) inhérents à un conflit éloigné de la métropole.⁶⁸⁴

En 1814, lorsque Londres envoie les renforts qu'il réclament depuis plusieurs mois, Prevost n'est toujours pas à la hauteur : il libère les prisonniers américains sans conditions, signe un armistice sans l'accord de Londres⁶⁸⁵ et, après avoir demandé des renforts pour mener une campagne plus offensive, une fois que les troupes sont arrivées, il écrit au ministre qu'il va se contenter d'une stratégie défensive. Bathurst ne comprend pas cette décision qui va à l'encontre du bon sens. Il le rappelle à l'ordre et lui promet la disgrâce s'il ne s'exécute pas.⁶⁸⁶ Malgré les erreurs de Prevost, Bathurst reste plutôt confiant tout au long de la guerre – même s'il montre parfois une certaine inquiétude après les défaites sur les lacs.⁶⁸⁷

Du point de vue des Britanniques, la signature du Traité de Gand le 24 décembre 1814 peut être perçue comme un échec.⁶⁸⁸ Le projet de conquête et d'expansion par la prise de la Nouvelle Orléans, se solde par un échec en 1815, tout comme les espoirs de garder possession des forts à Niagara, à Détroit et du Michigan.⁶⁸⁹ En effet, alors que Napoléon s'est échappé d'Elbe, les Britanniques se hâtent de conclure les négociations de paix avec les Américains. Le traité de Gand règle certains points de discorde (comme l'enrôlement des marins) mais d'un point de vue territorial, la guerre se conclut par un *statu quo ante bellum*.⁶⁹⁰ Les historiens ne s'accordent pas sur le degré de responsabilité de Prevost pour cet échec. En revanche, comme le remarque l'historien Troy Bickman, la situation était claire pour les contemporains. Bickman cite le Premier ministre Liverpool qui écrit à Castlereagh fin 1814 :

⁶⁸⁴ Brian Arthur, *How Britain Won the War of 1812, the Royal Navy's Blockade of the United States, 1812-1815*, Woodbridge : the Boydell Press, 2011, chapitre 2

⁶⁸⁵ Bathurst à Prevost, n°16, 9 décembre 1812, NAC, Q125A, p. 97 ; Bathurst à Prevost, n°64, 14 avril 1814 ; n°71, 11 juillet 1814, n°78, 6 septembre 1814, NAC, Q136A, p. 22, 35, 51

⁶⁸⁶ "if you shall allow the present campaign to close without having undertaken offensive measures against the Enemy, you will very seriously disappoint the Expectations of the Prince Regent and of the Country", Bathurst à Prevost, n°75, 22 août 1814, NAC, Q136A, p. 45-46

⁶⁸⁷ Bathurst à Prevost, n°82, 7 octobre 1814 ; n°83, 15 octobre 1814, NAC, Q136A, p. 60-61, 62-63

⁶⁸⁸ Bickman, *The Weight of Vengeance*, *op. cit.*, p. 264-266

⁶⁸⁹ Duffy, "World Wide War and British Expansion", *op. cit.*, p. 217-219 ; Mori, *Britain in the Age of the French Revolution*, *op. cit.*, e4446 ; Allen, *His Majesty's Indian Allies*, *op. cit.*, e2903

⁶⁹⁰ McArthur, "The War of 1812", *op. cit.*, p. 218-233 ; McInnis, *Canada: A Political and Social History*, *op. cit.*, p222-223 ; Thomson, *Earl Bathurst and the British Empire*, *op. cit.*, p. 84 ; Heidler, *The War of 1812*, *op. cit.*, p. 127-138. Voir aussi : Bathurst à Drummond, 13 juin 1815, 12 juillet 1815, NAC, Q136A, p. 95, 113 ; Bathurst à Gore, 26 juillet 1815, NAC, Q318A, p. 9 ; Circulaire, 20 mars 1815, Bathurst à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 5, p. 5, Bathurst à Smith, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 189.

[Prevost] managed the campaign in that quarter [North America] as ill as possible [...] We thought, however, we were acting for the best, and so we were if we had had a competent officer in the command of Canada.⁶⁹¹

Du point de vue des dirigeants britanniques donc, les Canadas n'ont pas été négligés pendant la Guerre de 1812, mais ils ont souffert du mauvais commandement et des erreurs de Prevost, qui est d'ailleurs limogé juste avant la signature du traité de paix.

⁶⁹¹ Liverpool à Castlereagh, 21 octobre 1814, cite dans Bickman, *The Weight of Vengeance*, *op. cit.*, p. 170

Conclusion

Les principes de la politique économique de la Grande-Bretagne restent clairs et constants tout au long de la période (en dépit d'ailleurs, des orientations plus ou moins libérales ou conservatrices des Cabinets successifs) : il s'agit avant tout de protéger les intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne à travers la protection et l'encouragement de la traite des fourrures, des pêcheries et des productions de matières premières nécessaires à la métropole, comme le blé, le chanvre ou le bois. La philosophie des ministres successifs reste utilitariste et protectionniste mais leurs décisions s'adaptent de manière pragmatique aux circonstances dans les colonies ou en fonction du contexte international. On note ainsi une continuité dans la politique économique de la Grande-Bretagne en Amérique du Nord entre 1783 et 1815.

La politique de défense des colonies nord-américaines se construit, se précise et se consolide au cours des années 1785-1815. L'organisation de la défense canadienne ne marque cependant pas une rupture totale avec les politiques menées avant le démembrement de l'Empire nord-américain : les ministres continuent d'utiliser le protectionnisme comme moyen de négociation, les milices et les alliances avec les autochtones. Une des nouveautés réside dans la mise en place des régiments provinciaux – qui semblent traduire la volonté de Londres de protéger ses colonies canadiennes. En effet, bien que les Canadas et les Maritimes ne soient pas la première priorité de Londres dans les conflits contre la France, il apparaît clairement dans la correspondance coloniale que les ministres successifs sont attachés à défendre les colonies canadiennes – même s'ils sont contraints par des impératifs budgétaires.

Les Canadas ne sont pas oubliés par Londres pendant les conflits européens. Les colonies canadiennes sont au contraire intégrées aux politiques de défense de l'Empire au cours de guerres qui sont globales. La Révolution française et les guerres qui s'ensuivent ont un impact relativement périphérique sur la politique coloniale (il n'est jamais, par exemple, question du régime de la Terreur dans la correspondance coloniale) : les colonies sont gérées, comme la métropole, de plus en plus fermement et le système de défense canadien continue d'être renforcé. Les Guerres napoléoniennes ont un impact plus important dans le sens où les embargos français et américains permettent au commerce canadien de se développer plus rapidement (notamment dans l'export de bois) et que les conflits européens créent les griefs américains qui mènent à la Guerre de 1812. Si l'on peut éventuellement douter de l'attachement des Britanniques aux colonies canadiennes depuis 1783, la Guerre de 1812

dissipe ces doutes. En effet, lorsque les colonies sont mises en danger par les intentions puis la déclaration de guerre des Américains, la correspondance coloniale devient de plus en plus soutenue⁶⁹² et, malgré les obstacles nombreux (la distance, les impératifs budgétaires, le nombre de troupes limité), les ministres chargés des colonies mettent en place des stratégies pour défendre les colonies nord-américaines.

La Guerre de 1812 va aussi faire apparaître les failles et les réussites de la politique coloniale menée depuis Londres en matière de colonisation qui font l'objet du prochain chapitre. D'un point de vue des problèmes soulevés, il apparaît à Bathurst qu'il est nécessaire d'accélérer la colonisation du Haut-Canada pour assurer sa protection. Mais la guerre va aussi permettre de souligner les réussites de la politique coloniale, comme par exemple la loyauté des sujets canadiens, francophones et anglophones qui fait l'objet de l'attention de Londres depuis 1783.

⁶⁹² En deux ans, entre 1807 et 1809, Castlereagh envoie 28 dépêches officielles et une petite dizaine de lettres séparées ou secrètes au gouverneur général. Liverpool fait parvenir 37 dépêches sont envoyées dans le Bas-Canada et 19 dans le Haut-Canada entre 1809 et 1812. Bathurst envoie 83 à Prevost et 37 à Drummond (dans le Bas-Canada), 29 dans le Haut-Canada entre 1812 et 1815.

Chapitre 5. Politiques de colonisation de l'Amérique du Nord britannique (c.1785-1815) : vers une anglicisation des colonies canadiennes ?

Introduction

Dans ses instructions au gouverneur Craig envoyées en 1807, le secrétaire d'Etat Castlereagh écrit au sujet de l'enrôlement de miliciens :

with regard to the British part of the population there will be little difficulty, the inducing the French Canadians to embody themselves is a subject of much delicacy, as they have in general hitherto shewn themselves averse from taking any active part.⁶⁹³

Depuis la Guerre d'Indépendance, les Francophones restent en effet en retrait et rechignent à s'engager dans les milices et les régiments provinciaux. Les officiels dans les colonies et les ministres expliquent ces réticences par un manque d'habitudes hérité de la Nouvelle-France.⁶⁹⁴ Castlereagh demande donc à Craig de faire preuve de conciliation et ajoute : « you will be particularly cautious as far as possible to prevent any jealousies arising between His Majesty's English and French Subjects. »⁶⁹⁵ Il demande ainsi au gouverneur de faire preuve de tolérance et de tout faire pour accommoder les Canadiens francophones. L'année suivante, le ministre écrit néanmoins :

[His Majesty] is persuaded His Loyal Subjects in North America will be disposed justly to appreciate the Exertions which may be made for their Protection & that they will display, in their own Defence, the Courage, Energy & Patriotism of British Subjects.⁶⁹⁶

En d'autres termes, qu'ils soient anglophones ou francophones, le secrétaire d'Etat pense que les sujets canadiens vont tous faire la preuve de leur britannicité dans la défense de la colonie. La différence de ton entre la lettre secrète et la dépêche publique est frappante : dans la première, Londres veut absolument concilier les francophones en respectant leurs préjugés et leurs habitudes, alors que dans la seconde, il s'agit de les considérer, au même titre que les anglophones, comme des sujets loyaux et britanniques. La défense des colonies canadiennes amène donc à s'interroger sur la volonté de Londres d'angliciser les provinces canadiennes, et

⁶⁹³ Castlereagh à Craig (secrète), 1^{er} septembre 1807, NAC, Q97A, p. 67

⁶⁹⁴ Voir aussi par exemple : Portland à Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 144-146

⁶⁹⁵ Castlereagh à Craig (secrète), 1^{er} septembre 1807, NAC, Q97A, p. 68

⁶⁹⁶ Castlereagh à Craig, 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 83

le Bas-Canada en particulier. Quelles sont les décisions prises par Londres pour assurer la loyauté de tous les colons nord-américains ? Quelles sont les politiques mises en place pour permettre aux francophones et aux anglophones de rester attachés à la couronne britannique ? Y a-t-il un désir impérialiste de la part de Londres d'assimiler, voire de noyer la population francophone à travers la colonisation et l'émigration d'autres sujets, notamment des Écossais ? Les changements dans les mœurs de la fin du long XVIII^e siècle ont-ils un impact sur la volonté de coloniser et d'angliciser les provinces nord-américaines ?

Afin de répondre à ces questions, la première partie de ce chapitre se concentre sur la façon dont Londres envisage l'anglicisation des Francophones – à travers les questions religieuses, scolaires, linguistiques et institutionnelles. La deuxième partie s'intéresse à la colonisation des provinces canadiennes par des non-Britanniques ou non-blancs (à savoir, des Américains, des Loyalistes noirs, des royalistes français et des *Maroons* de Jamaïque) afin de comprendre s'il y a une volonté de Londres de rendre la population francophone minoritaire pour mieux l'intégrer dans un modèle anglais. Enfin, la troisième partie s'attache à expliquer les politiques de Londres vis-à-vis de l'encouragement de l'émigration de sujets britanniques (en particulier des Écossais) vers les provinces nord-américaines.

A. Une volonté d'angliciser les colonies canadiennes ?

Révolution des mœurs, le renouveau religieux et l'Empire

Outre les révolutions agricoles, industrielles et radicales, la dernière « révolution » de la période est celle des mœurs. Le « renouveau religieux » au sein de l'Église d'Angleterre trouve ses racines dans les années 1730 avec le Révérend John Wesley. Fondateur de ce qui deviendra la secte Méthodiste, Wesley rejette le principe calviniste d'élection et assure que quiconque fait l'expérience d'une conversion sera sauvé par la grâce de Dieu. Il prêche ainsi la repentance et le salut à tous les hommes – ce qui l'amène à faire ses sermons en dehors du cadre établi et hiérarchisé des églises. Cet égalitarisme est moins présent chez les évangélistes qui, pour la grande majorité, appartiennent à la noblesse et à la bourgeoisie. Eux aussi croient en la rédemption et au salut de tous les individus et pensent qu'il faut « réformer les manières » des Britanniques (afin qu'ils soient plus pieux) et propager les Écritures Saintes auprès des impies. A l'instar des Quakers, les groupes évangélistes, menés par William

Wilberforce, Granville Sharp ou James Stephen, instiguent les campagnes pour l'abolition de la traite des esclaves et de l'esclavage dans les colonies britanniques à partir des années 1780.

La campagne des évangélistes contre la traite puis contre l'esclavage est bien entendu intimement liée aux questions impériales (en l'occurrence dans les Antilles). Le cœur de leur campagne est bien de faire expier à la nation entière, le pécher de la traite : « the stain of the blood of Africa is no longer upon us, or that we have been freed (alas, if it be not too late!) from a load of guilt, which has long hung like a mill-stone about our necks, ready to sink us to perdition » s'exclame l'abolitionniste Thomas Clarkson suite au vote de la loi. Le bien-être et la repentance de la métropole sont au cœur de la campagne des abolitionnistes, pour autant, si l'intérêt colonial est secondaire, le débat met les colonies britanniques dans les Antilles au devant de la scène. Les évangélistes poursuivent leur moralisation de la société en s'engageant dans le combat pour la réforme des prisons et pour la mise en place de *Sunday Schools* où l'on enseigne la Bible et la morale en Grande-Bretagne. Mais ils s'engagent également dans les colonies à travers la conversion et la civilisation des peuples « barbares » en fondant notamment la *London Missionary Society* en 1795 ou la *British and Foreign Bible Society* en 1804.⁶⁹⁷ Les Écossais sont aussi très impliqués dans les missions prosélytes et fondent une colonie dans les montagnes du Caucase afin de civiliser les « Mahométans et les païens. »⁶⁹⁸ Le renouveau évangéliste a un caractère décidément global et colonial.

De même, les efforts des pédagogues, philanthropes et religieux, qui se développent au cours de la dernière décennie du XVIII^e siècle, sont eux aussi marqués par cette caractéristique. Des systèmes d'enseignement mutuel sont développés par l'Écossais Andrew Bell et l'Anglais Joseph Lancaster : les élèves les plus brillants deviennent tuteurs des plus faibles, ce qui permet d'éduquer un grand nombre d'enfants issus de familles indigentes. Andrew Bell commence sa carrière en Amérique, poursuit ses activités dans les possessions britanniques en Inde et diffuse ses écrits dans tout le Royaume-Uni.⁶⁹⁹ Le système de Lancaster (aussi nommé « British system ») est également présent partout dans le monde. Des écoles éponymes sont

⁶⁹⁷ Wilcox and Arnstein, *The Age of Aristocracy*, *op. cit.*, p. 137 ; Naidis, *The Second British Empire, 1783-1965*, *op. cit.*, p. 2-5

⁶⁹⁸ *The Scots Magazine*, volume 69, 1807, p. 859

⁶⁹⁹ Andrew Bell, *Instructions for Conducting Schools through the Agency of Scholars themselves*, London, Edinburgh and Dublin : Murray, Blackwood and Cumming, 1816, *passim.* ; Robert Southey, *The Life of the Rev. Andrew Bell*, London : John Murray, 1844, *passim.* ; "Andrew Bell", *Encyclopaedia Britannica*, < <http://global.britannica.com/biography/Andrew-Bell-Scottish-educator>>, consulté le 8 mars 2016

créées dans toute la Grande-Bretagne, en Europe et aux Etats-Unis, mais aussi dans toutes les colonies et possessions de la couronne : des missionnaires introduisent le système en Inde, dans les Antilles, en Afrique, à Botany Bay et dans les provinces canadiennes.⁷⁰⁰ Il apparaît clairement que les ambitions des réformateurs moraux de la fin du long XVIII^e siècle ne sont pas repliées sur elles-mêmes : ces ambitions sont indubitablement mondiales et épousent profondément le caractère impérial de la Grande-Bretagne. Le caractère impérialiste de la révolution des mœurs en Grande-Bretagne trouve-t-il des échos en Amérique du Nord britannique ? Y a-t-il à Londres une volonté de coloniser et de diffuser les idéaux britanniques et la religion protestante dans les provinces canadiennes ?

Pour l'historien F. McC. Madden, qui a travaillé sur les politiques impériales de Pitt, et notamment sur l'Acte du Canada, le Cabinet de Pitt, Grenville et Hawkesbury en tête, tente de diffuser le modèle britannique tout en gagnant la confiance des populations étrangères au Québec ou dans les Antilles en reconnaissant leurs lois, institutions et coutumes locales. Il note :

Grenville's nostrum was assimilation 'as convenient and agreeable as may be' to the equipoise of the British constitution: to balance the concession of representation by strengthening the governor and building up his Council as an imitation of aristocracy. But again, it accepted the facts.⁷⁰¹

Il s'agit là d'un impérialisme pragmatique qui se traduit par la volonté de diffuser le modèle anglais de manière « douce », en faisant preuve de tolérance, de conciliation et en prenant en compte la volonté des peuples. Ces principes sont au cœur de la politique des secrétaires d'Etat tout au long de la période en matière de religion, d'éducation et d'institutions.

1. Diffusion du protestantisme et tolérance religieuse

Les instructions de 1786, 1791, 1807 et 1811 sur la question religieuse dans la province de Québec (puis le Bas-Canada) sont à l'image de ce pragmatisme. En effet, on y lit :

it will be your indispensable Duty to take care that no Arrangements in regard thereto [Matters of Ecclesiastical Concern] be made but such as may give full Satisfaction to Our New Subjects in every Point, in which they have a right to any Tolerance on that Head, always remembering that it is a

⁷⁰⁰ "the speech of Joseph Fox at the Meeting of the Glasgow Lancastrian Society", *The Scots Magazine*, volume 76, 1814, p. 260-264 ; Joseph Lancaster, *The Lancasterian System of Education*, Baltimore, 1821, p. xi-xiv ; "Joseph Lancaster", *Encyclopaedia Britannica*, < <http://global.britannica.com/biography/Joseph-Lancaster>>, consulté le 8 mars 2016

⁷⁰¹ Madden, "The Imperial Machinery of the Younger Pitt", *op. cit.*, p. 188

Toleration of the free exercise of the Religion of the Church of Rome only, to which they are entitled but not to the powers and Privileges of it as an established Church, that being a Preference which belongs only to the Protestant Church of England.⁷⁰²

La métropole tente donc de concilier deux objectifs a priori contradictoires, à savoir la tolérance de la religion catholique et la diffusion du protestantisme. Ces objectifs vont prendre différentes formes dans les faits.

Système d'éducation et diffusion du protestantisme

Dans son étude, Harlow montre que le processus d'anglicisation et d'intégration des colonies à la métropole passe par l'encouragement de l'Eglise protestante en Nouvelle-Écosse et dans la province de Québec.⁷⁰³ Les efforts commencent en 1787 avec la création d'un évêché et la nomination de Charles Inglis comme évêque pour la Nouvelle-Écosse, le Québec, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.⁷⁰⁴ Les ministres accordent en outre des salaires ou des indemnités pour les prêtres anglicans.⁷⁰⁵ La métropole participe aussi financièrement à la construction d'églises.⁷⁰⁶ La promotion du protestantisme est un projet auquel le roi et ses ministres sont attachés. Le projet de création d'un *college* en Nouvelle-Écosse est largement approuvé, soutenu par des fonds votés plusieurs fois par le Parlement pour « l'encouragement de la Religion et de l'Education dans les colonies », et une charte royale est préparée pour le *King's College*.⁷⁰⁷ La mise en place d'institutions religieuses ou éducatives va être utilisée comme une arme politique dont le but est de contrôler les colonies. Grenville, qui s'implique personnellement dans le projet de séminaire en Nouvelle-Écosse, écrit en 1790 :

As His Majesty conceives that it will be of the utmost benefit both for the education of the youth, and for the maintenance of Religion within the several Provinces of His Dominions in North America that the Ecclesiastical Benefices there should be filled by Persons properly instructed in the principles of the Church of England. His Majesty has directed me to prepare and submit to His Consideration a

⁷⁰² *RCCA 1904*, p. 272-273

⁷⁰³ Harlow, *The Founding of the Second British Empire, 1763-1793*, vol II, *op. cit.*, p. 737-742

⁷⁰⁴ « Instructions to Parr », Nova Scotia, Saint John, Cape Breton, 25 août 1787, NAC MG 40 D13 ; Sydney à Carleton, 14 septembre 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 16 ; Sydney à Parr, 14 septembre 1787, NAC, A109, p. 132

⁷⁰⁵ Grenville à Dorchester, n°16, 20 février 1790, NAC, Q59B, p. 131-132 ; Grenville à Parr, 7 juin 1791, NAC, A116, p. 171

⁷⁰⁶ Grenville à Carleton, n°6, 31 mai 1790, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 98

⁷⁰⁷ Grenville à Carleton, n°7, 3 juin 1790, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 99 ; Grenville à Dorchester, n°26, 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 160 ; Grenville à Parr, n°4, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 195-196 ; Portland à "gentlemen of the Committee for the application of the Money granted to His Majesty for building a college in Nova Scotia", 2 avril 1795, NAC, A121, p. 86 ; Hobart à Wentworth, n°5, 8 avril 1802, NAC, A134, p. 41

Plan for establishing within the two universities of this Kingdom, foundations for the maintenance of a certain number of young men, being Natives of His North American Dominions. These Persons are to be elected from the College in Nova Scotia, or from any other similar Establishment which His Majesty may be pleased to found by His Charter in any other British Colony in America. They are to be sent to England to finish their studies at an English university.⁷⁰⁸

Cet extrait de la correspondance de Grenville est particulièrement intéressant car il met en lumière l'ambivalence de la métropole : d'une part, il insiste sur la bienveillance du roi et son attachement à faire bénéficier tous ses sujets des bienfaits des Saintes Ecritures ; les mesures prises en ce sens font néanmoins montre de la volonté de Londres de contrôler tous les aspects de la société de ses colonies puisqu'il s'agit tout de même de s'assurer que les pasteurs sont bien formés en accord avec les préceptes de l'Eglise d'Etat.

Si Grenville n'a pas le temps de mener son projet à terme, la promotion du protestantisme reste un objet important pour ses successeurs. La métropole soutient la création de séminaires à Québec et à Montréal.⁷⁰⁹ L'éducation de la jeunesse coloniale tient au cœur du roi et les projets d'écoles pour le Nouveau-Brunswick, le Bas-Canada et le Haut-Canada reçoivent l'aval systématique des ministres et un soutien financier de la métropole.⁷¹⁰ Ce soutien permet de souligner le « soucis et la considération paternels » de George III pour ses sujets en Amérique du Nord.⁷¹¹ C'est aussi le moyen de commencer l'assimilation des habitants francophones puisque les écoles du Bas-Canada doivent être établies « à la condition expresse d'enseigner la langue anglaise gratuitement aux Enfants des Sujets de Sa Majesté. »⁷¹² Les secrétaires d'Etat, et Portland en particulier, espèrent néanmoins que cette source de dépenses sera rapidement couverte par les revenus issus des *Church Reserves* et prise en charge par les autorités locales.⁷¹³ Portland doit cependant avant tout se consacrer au problème de recrutement de pasteurs qualifiés pour développer l'Eglise d'Angleterre dans les colonies et

⁷⁰⁸ Grenville à Parr, n°4, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 197-198

⁷⁰⁹ Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 11 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 219

⁷¹⁰ Grenville à Carleton, n°1, 20 octobre 1789, NAC, RE7 G8B, volume 1, p. 84 ; Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 11 ; Grenville (en l'absence de Dundas) à Carleton, 8 novembre 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 85-86 ; Portland à Simcoe, n°15, 22 juin 1796, NAC, Q278A, p. 106-108 ; Portland à Russel, n°6, 4 novembre 1797, NAC, Q278A, p. 130 ; Portland à Hunter, n°6, 13 mars 1800, NAC, Q278A, p. 201 ; Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 129-131

⁷¹¹ Portland à Russel, n°6, 4 novembre 1797, NAC, Q278A, p. 130 ; Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 129-131

⁷¹² Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 129-131

⁷¹³ Dundas à Dorchester, 11 mai 1794, NAC, Q77A, p. 125 ; Portland à Simcoe, n°15, 22 juin 1796, NAC, Q278A, p. 106 ; Portland à Dorchester, n°26, 22 juin 1796, NAC, Q77A, p. 256-257 ; Dundas à Dorchester, n°2, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 215-216 ; Hobart à Milnes (séparée), 9 janvier 1804, NAC, Q78A, p. 224

plus particulièrement dans le Bas-Canada. Il communique avec la *Society for the Propagation of the Gospel* et ajoute £400 au budget annuel de la province pour les salaires de quatre pasteurs.⁷¹⁴ Ces provisions semblent néanmoins insuffisantes malgré quelques progrès.⁷¹⁵

George III a un rôle important dans l'encouragement du protestantisme. Vers 1802, à la fin de la construction de la Cathédrale de Québec, il fait cadeau d'un plateau de communion, de suaires et de livres sacrés.⁷¹⁶ Sous l'administration d'Hobart, l'Église d'Écosse est également encouragée à travers des allocations de terres.⁷¹⁷ Londres continue en outre de financer la construction d'églises et d'encourager l'envoi de prêtres. Sur les conseils de la *Society for the Propagation of the Gospel*, Liverpool et Bathurst proposent un salaire de £100 par an pour tous les futurs missionnaires et une décharge pour dix ans après leur retour.⁷¹⁸ Afin de continuer le travail entrepris pour assurer l'attachement des colons à la mère-patrie, la fondation d'un *college* à Montréal en 1815 est présentée comme une façon de « récompenser » les efforts et la loyauté des Canadiens pendant la Guerre de 1812.⁷¹⁹

Tolérance religieuse

Si la loyauté des colons britanniques paraît acquise, les autorités semblent penser qu'il faut continuer les politiques de tolérance et d'intégration des autres populations sous son autorité. C'est l'une des raisons qui amène le Cabinet à choisir une division de la province de Québec. Après 1791, la politique menée par Londres continue d'être tolérante envers les minorités protestantes (par exemple, afin de respecter leur foi, les Quakers sont dispensés de prêter serment⁷²⁰) et les catholiques, même après la déclaration de guerre de 1793.

Hobart continue en effet la politique de ses prédécesseurs afin de renforcer la confiance des Francophones. Il perçoit par exemple la mise en place des milices comme un moyen

⁷¹⁴ Portland à Russel, n°5, 11 septembre 1797, NAC, Q278A, p. 121 ; Portland à Milnes, n°1, 24 juillet 1799, NAC, Q78A, p. 104 ; Portland à Hunter, n°3, 4 octobre 1799, NAC, Q278A, p. 189-190

⁷¹⁵ Portland à Milnes, n°5, 24 janvier 1800, NAC, Q78A, p. 120

⁷¹⁶ Hobart à Milnes, n°11, 4 septembre 1802, NAC, Q78A, p. 200 ; Hobart à Milnes, n°12, 5 octobre 1802, NAC, Q78A, p. 202 ; Castlereagh à Craig, n°12, 6 août 1808, NAC, Q97A, p. 105

⁷¹⁷ Hobart à Milnes, n°15, 9 février 1803, NAC, Q78A, p. 209

⁷¹⁸ Liverpool à Hunter, 22 juin 1811, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 185 ; Circulaire, 13 juin 1813, Bathurst à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 485-486

⁷¹⁹ Bathurst à Drummond, 30 décembre 1815, NAC, Q136A, p. 157-159

⁷²⁰ Dundas à Dorchester, 28 novembre 1793, NAC, Q77A, p. 97

« d'accroître la confiance des Canadiens dans le Gouvernement et d'établir un lien plus étroit entre les Autorités Exécutives et le peuple. »⁷²¹ Le catholicisme continue d'être toléré. La tolérance religieuse des secrétaires d'Etat est fortement marquée par la nécessité de s'adapter aux conditions et aux populations coloniales. Par exemple, lorsque l'évêque (protestant) de Québec se plaint auprès d'Hobart des privilèges dont bénéficient les catholiques (au détriment, selon lui, de la diffusion du protestantisme)⁷²², le secrétaire d'Etat répond : « it has not been judged expedient under the present circumstances, to recommend that any question should be agitated which may tend to excite the differences between the Head of the Protestant and Roman Catholic Church »⁷²³ Il fait cependant rappeler à l'ordre les prêtres issus de l'émigration française (suite à la Révolution) et insiste sur le fait que si leur présence est tolérée, cette indulgence n'est valable qu'en fonction de leur mérite et de leur comportement.⁷²⁴

Avec la Guerre de 1812, les inquiétudes éventuelles du gouvernement britannique face aux catholiques se dissipent, notamment grâce à la « loyauté » et au « bon comportement » de l'évêque catholique de Québec qui montre l'exemple à ses ouailles. Ainsi, son salaire est augmenté en 1813 afin de récompenser son attachement et son zèle.⁷²⁵ Bathurst décide en outre de ne pas répondre favorablement aux demandes de l'évêque protestant pour réduire l'étendue de l'Eglise catholique :

whatever opinions may be entertained with respect to the adoption of measures for restraining the Catholic Church in the Province, or reducing its lately acquired superiority, I am sure you will see with me that the moment at which H.M.'s Canadian Subjects are making the most meritorious Exertions in defence of the Province against the Enemy is not the most auspicious for bringing forward any changes which they might, however erroneously, consider as trenching upon the Privileges of their Church.⁷²⁶

La tolérance religieuse de Londres n'a donc pas grand chose à voir avec les convictions profondes des ministres ni même avec les principes politiques qui dominent en métropole ; il

⁷²¹ Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 216 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 20

⁷²² Evêque de Québec à Milnes, 6 juin 1803, NAC, Q92, p. 253-271 ; Milnes à Hobart, n°65, 13 août 1803, NAC Q92, p. 251

⁷²³ Hobart à Milnes (séparée), 9 janvier 1804, NAC, Q78A, p. 222

⁷²⁴ Hobart à Milnes (séparée), 9 janvier 1804, NAC, Q78A, p. 223

⁷²⁵ Bathurst à Prevost, n°33, 2 juillet 1813, NAC, Q125A, p. 155 ; Bathurst à Prevost, n°50, 31 octobre 1813, NAC, Q125A, p. 205

⁷²⁶ Bathurst à Evêque du Québec, 27 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 227

s'agit avant tout d'assurer la loyauté des Canadiens francophones et d'assurer le calme et l'ordre particulièrement dans la province du Bas-Canada.

2. L'Acte du Canada et la diffusion des idéaux britanniques

Les débats sur l'Acte du Canada et la diffusion du modèle anglais

Dans la correspondance des secrétaires d'Etat, les débats parlementaires sur les changements constitutionnels pour la province de Québec et les mesures mises en place par l'Acte du Canada de 1791, on voit clairement que les autorités politiques en Grande-Bretagne souhaitent diffuser le modèle de constitution métropolitain tout en s'assurant de ne pas commettre les mêmes erreurs que dans les colonies américaines et laisser trop de libertés aux colons. Cette posture fait consensus au sein de la majorité comme au sein de l'opposition. La constitution britannique est considérée, par les Britanniques au pouvoir, comme le meilleur système qui soit : elle protège les libertés des sujets, offre un équilibre entre les pouvoirs et fait la fierté de tous.⁷²⁷ Mais la question de l'extension des libertés anglaises dans des colonies où la population n'est pas majoritairement britannique est complexe : peut-on diffuser un système fondé sur les libertés sans l'accord des colonies ? Les débats sur la *Quebec Bill* montrent bien les problèmes contradictoires qui sont soulevés. Contrairement à Fox (ardant défenseur des libertés et de la Révolution française), Pitt refuse d'imposer à la province un système britannique : pour le Premier ministre, la constitution britannique doit être répandue, mais pas sans le consentement des habitants concernés.⁷²⁸ Par ailleurs, si la mixité et le système d'équilibre entre la monarchie, l'aristocratie et la démocratie mettent tout le monde d'accord au Parlement, pour le Premier ministre William Pitt comme pour son adversaire, Charles James Fox,⁷²⁹ il ne s'agit pas néanmoins de transférer tel quel le système britannique. C'est par exemple ce que souligne Henry Dundas :

⁷²⁷ Asa Briggs *The Age of Improvement, 1783-1867*, London : Longman, 1959, p. 88-100

⁷²⁸ William Pitt, *The Parliamentary Register, 1786*, volume xx, p. 136 ; Charles James Fox, *The Parliamentary Register, 1786*, volume xx, p. 139. C'est également la politique défendue par Dundas et le secrétaire à la Guerre, William Windham, dans le cadre des débats sur l'abolition de la traite des esclaves : le gouvernement doit légiférer à la demande (sous forme de pétition) et avec l'accord des colonies. Ce principe sera en revanche de moins en moins respecté à mesure que l'on avance dans le XIX^e siècle. Henry Dundas, *The Parliamentary History of England, 1795-1797*, volume xxxii, p. 874, William Windham, *The Parliamentary History of England, 1795-1797*, volume xxxii, p. 990

⁷²⁹ *The Parliamentary History, 1791-1792*, volume xxix, p. 409, 414

They could not pretend to give Canada the same constitution as they themselves lived under ; all they could do was to lay the foundation for the same constitution, when increased population and time should have made the Canadians ripe to receive it, and to enjoy the same blessings.⁷³⁰

Depuis la métropole, on pense donc que les colons ne sont pas assez « mûrs » pour jouir des libertés anglaises. L'Acte du Canada montre que le gouvernement poursuit une forme d'impérialisme bienveillant envers les francophones. C'est ce que le secrétaire d'Etat Grenville explique à Dorchester pour justifier la séparation de la province de Québec en deux colonies aux caractères distincts :

The King's Servants have not overlooked the reasons urged by your Lordship against such a separation, and they feel that while Canada remained under its present form the Government great weight would have been due to these suggestions ; but when the resolution was taken of establishing a Provincial Legislature to be constituted in the manner now proposed, and to be chosen in part by the people, every consideration of policy seemed to render it desirable that the great preponderance possessed in the Upper Districts by the King's ancient Subjects and in the lower by the French Canadians should have their Effect and operation in separate legislatures, rather than that these two Bodies of People, should be blended together in the first formation of the new constitution, and before sufficient time has been allowed for the removal of ancient prejudices, by the habit of obedience to the same government, and by the sense of a common interest.⁷³¹

Si les ministres souhaitent étendre le modèle britannique à la province francophone, il convient de mener une anglicisation « douce » de la colonie, en laissant le temps aux « nouveaux sujets » de s'habituer et de prendre conscience des avantages du modèle britannique pour enfin l'adopter complètement.

Tolérance linguistique

La préparation et le mode de gouvernance mis en place par l'Acte du Canada se fait en fonction des « préjugés et des habitudes » des habitants français de la province de Québec.⁷³² Il en est de même pour la réforme de la justice.⁷³³ Les ministres s'attachent donc à angliciser (mais aussi et surtout à rendre plus efficace) les institutions de la province de Québec en restant à l'écoute et en respectant les nouveaux sujets francophones. Cette attitude demeure intacte après la création de la province du Bas-Canada. Contrairement à ce qui est souvent

⁷³⁰ Henry Dundas, *The Parliamentary History, 1791-1792*, volume xxix, p. 428

⁷³¹ Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 65

⁷³² Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 64

⁷³³ Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 208

cru, Londres n'interdit pas l'utilisation du français dans la province. Dundas donne les consignes suivantes à Dorchester :

I am of opinion that the laws of the Province should be enacted in the English language [...] I see no objection whatever to a standing order that all such Bills [...] shall be introduced into the Assembly with a translation in the French language, provided they are passed in English.⁷³⁴

Donc, si l'anglais doit être la langue première, l'usage du français n'est pas interdit. Les membres de l'assemblée peuvent en outre apporter un projet de loi dans leur propre langue. L'anglicisation passe par des moyens moins coercitifs. Par exemple, les députés, pour la plupart novices et ignorants des coutumes parlementaires anglaises, ont à leur disposition une compilation des règles de la Chambre des Communes en anglais et en français afin de se familiariser et d'intégrer le système britannique.⁷³⁵ On peut d'ailleurs considérer l'anglicisation institutionnelle des francophones comme une réussite car les réformistes du « parti canadien » à partir des années 1800 utilisent largement les auteurs anglais (en particulier les *Commentaries* de Blackstone) pour justifier leurs demandes.⁷³⁶

3. Propagande impériale et marques de loyauté

Si les ministres souhaitent étendre le modèle anglais, en matière de religion et d'institution, ils veulent mettre ce projet en place de manière graduelle, et cherchent surtout à trouver l'équilibre entre tolérance et anglicisation afin de préserver le calme dans la province. Pour arriver à ces fins, les secrétaires d'Etat sont dans une logique qui allie conciliation, paternalisme et propagande.

« La campagne de communication » de Londres

La question de la loyauté des sujets est importante pour Londres. Dès l'arrivée des loyalistes, les instructions royales et Sydney mettent en place une déclaration de loyauté pour les nouveaux colons (afin de s'assurer qu'ils sont Loyalistes).⁷³⁷ En outre, pour assurer la loyauté de tous les sujets dans les colonies britanniques, Londres mène ce que l'on pourrait appeler d'une manière anachronique une campagne de communication. Toutes les décisions prises par

⁷³⁴ Dundas à Dorchester, n°1, 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 68

⁷³⁵ Hare, *Aux Origines du parlementarisme québécois*, op. cit., p. 67, 86-107

⁷³⁶ *Ibid.*, p. 37 ; Taft Manning, *The Revolt of French Canada*, op. cit., p. 77

⁷³⁷ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 57 ; Sydney à Haldimand, 7 juillet 1784, NAC, Q23, p. 107 ; Sydney à Carleton, 21 août 1784, NAC, RD7 G8B, volume 1

Londres et qui soulignent la générosité (financière) ou la bienveillance du roi et du gouvernement impérial doivent être connues du public (à travers les déclarations du lieutenant-gouverneur à l'assemblée). Les régulations gouvernementales ou économiques ayant pour but la promotion de « leur prospérité et bonheur », de la générosité de la métropole envers les Loyalistes ou les autochtones, pour la promotion de l'Eglise ou dans les budgets alloués aux colonies sont des marques d'attention et du comportement « libéral » du gouvernement impérial dont l'importance doit être absolument soulignée.⁷³⁸ La communication impériale insiste franchement sur les liens « inséparables » entre l'intérêt de la Couronne et celui des colonies.⁷³⁹

Guerres contre la France et marques de loyauté

La révolution française et les guerres de la Première et de la Deuxième Coalition (1792-1797 ; 1798-1802) vont permettre de tester la loyauté des colonies canadiennes et l'efficacité de la « communication » impériale. Depuis une décennie, les ministres s'efforcent de souligner toutes les marques d'attention de la métropole pour les colonies canadiennes⁷⁴⁰ et tentent de renforcer la loyauté des « nouveaux sujets » (francophones). La présence de membre de la famille royale, et notamment du Prince William Henry qui se rend au Québec à la fin des années 1780 ou Prince Edouard, stationné à Halifax dans les années 1790, ont également pour objet de consolider la loyauté de l'Amérique du Nord britannique. L'attachement des élites au gouvernement impérial est en outre promu à travers des marques de distinctions, et notamment l'octroi de terres avec des termes avantageux (comme un nombre d'acres supérieur ou une dispense de frais), qui ont pour but de récompenser les sujets qui le méritent

⁷³⁸ Le terme « impress » est communément utilisé. Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 59-60 ; Sydney à Parr, 7 juin 1784, NAC, A105, p. 46-47 ; Grenville à Dorchester, n°9, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 110 ; Grenville à Parr, n°4, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 195-196. Voir aussi Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 114 ; Portland à Simcoe, n°7, 20 mai 1795, NAC, Q278A, p. 79

⁷³⁹ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 58 ; Sydney à Carleton, 19 avril 1786, NAC, RD7 G8B, volume 1. Voir aussi Dundas à Clarke, 3 février 1793, NAC, Q77A, p. 55 ; Portland à Dorchester, n°14, 8 mai 1795, NAC, Q77A, p. 196 ; Portland à Simcoe, n°6, 9 mai 1795, NAC, Q278A, p. 72 ; Portland à Russel, n°1, 13 décembre 1796, NAC, Q278A, p. 111 ; Portland à Hunter (séparée), 9 octobre 1799, NAC, Q278A, p. 196

⁷⁴⁰ Le terme « impress » est communément utilisé. Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 59-60 ; Sydney à Parr, 7 juin 1784, NAC, A105, p. 46-47 ; Grenville à Dorchester, n°9, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 110 ; Grenville à Parr, n°4, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 195-196 ; Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 114 ; Portland à Simcoe, n°7, 20 mai 1795, NAC, Q278A, p. 79

de part les services militaires rendus à la nation ou civils rendus aux gouvernements locaux (à partir surtout de la fin des années 1790).⁷⁴¹

Pendant les guerres contre la France, la communication impériale continue d'insister encore et toujours sur les liens « inséparables » entre l'intérêt de la Couronne et celui des colonies.⁷⁴² De plus, la propagande utilisée en métropole est étendue aux colonies : les gazettes qui relatent les victoires britanniques contre ses ennemis sont systématiquement transmises. Toutes ces circulaires, à la gloire des valeureuses troupes britanniques, ont pour objectif de créer un sentiment de fierté et à maintenir la confiance des peuples, en métropole comme dans les colonies, dans la capacité de la Grande-Bretagne à vaincre la France.⁷⁴³ Cette propagande militaire est doublée d'une propagande idéologique qui fait du pays le seul défenseur des libertés en Europe contre l'absolutisme de Napoléon et qui fait apparaître les guerres contre la France comme des conflits pour la survie et la défense des privilèges de la constitution anglaise. Selon Londres, les colonies participent et jouissent, au même titre que « le reste des Sujets de Sa Majesté », de « la bénédiction » de la constitution.⁷⁴⁴ Ainsi, la participation des colons du Nouveau-Brunswick, par exemple, à l'effort de guerre est perçue et interprétée par le Cabinet comme un exemple de la participation des colonies à la préservation de l'intérêt national :

You are already informed [...] of the sense entertained by His Majesty of the zeal and liberty which His Province of New Brunswick has manifested by the contributions they have raised for the purpose of cooperating with the Parent State in maintaining unimpaired and inviolate that happy constitution and order of things to which, under Providence, we are indebted for the manifold Blessings enjoyed by every part of the British Empire [...]⁷⁴⁵

⁷⁴¹ Portland à Russel, n°9, 12 juin 1798, NAC, Q278A, p. 146 ; Portland à Prescott, 5 juillet 1798, NAC, Q78A, p. 60 ; Portland à Prescott, n°19, 1^{er} août 1798, NAC, Q78A, p. 61 ; Portland à Russel, n°12, 5 novembre 1798, NAC, Q278A, p. 162 ; Portland à Milnes, (séparée), 17 octobre 1800, NAC, Q78A, p. 145

⁷⁴² Dundas à Clarke, 3 février 1793, NAC, Q77A, p. 55 ; Portland à Dorchester, n°14, 8 mai 1795, NAC, Q77A, p. 196 ; Portland à Simcoe, n°6, 9 mai 1795, NAC, Q278A, p. 72 ; Portland à Russel, n°1, 13 décembre 1796, NAC, Q278A, p. 111 ; Portland à Hunter (séparée), 9 octobre 1799, NAC, Q278A, p. 196

⁷⁴³ Circulaire, 5 juin 1793, King à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 31 ; Circulaire, 4 septembre 1793, King à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 36 ; Circulaire, 17 janvier 1794, King à Lieutenant-gouverneur de l'Île Saint-Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 39 ; Circulaire, 12 octobre 1801, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 141, Hobart à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 150 ; Circulaire, 31 mars 1802, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 149, Hobart à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 153 ; Circulaire, 1^{er} mai 1802, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 161, Hobart à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 155

⁷⁴⁴ Portland à Prescott, n°11, 13 juillet 1797, NAC, Q78A, p. 25

⁷⁴⁵ Portland à Carleton, n°27, 6 décembre 1798, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 499

Dans cet extrait, on voit bien que le Nouveau-Brunswick est un peu à part, et reste une colonie subordonnée à la mère-patrie, mais, dans le même temps, la province est incluse à la communauté nationale (particulièrement à travers l'utilisation du « nous »).

Cette « communication » porte ses fruits : les colons anglophones font montre de nombreuses « marques de loyauté et d'attachement » à ces occasions, allant même jusqu'à rebaptiser l'Île Saint-Jean, Île-du-Prince-Édouard en 1798.⁷⁴⁶ Les colons montrent de plus en plus leur loyauté envers la mère-patrie à travers des adresses de loyauté transmises en métropole après la guérison du roi en 1789, après la déclaration de guerre de la France contre la Grande-Bretagne ou après l'attentat (manqué) contre George III en 1800.⁷⁴⁷ Cet attachement au roi et à la métropole se manifeste également à travers la participation financières des colonies à l'effort de guerre : les secrétaires d'État reçoivent ainsi régulièrement des souscriptions des diverses provinces.⁷⁴⁸

Pendant les Guerres napoléoniennes, les secrétaires d'État continuent d'encourager le renforcement des liens entre la métropole et les colonies. Ces dernières sont encore régulièrement assurées par les différents ministres de leur importance aux yeux de la mère-patrie.⁷⁴⁹ Les colonies continuent enfin d'être incluses dans les combats britanniques et la propagande impériale insiste encore et toujours sur la capacité de la Grande-Bretagne à vaincre la France.⁷⁵⁰ Et les secrétaires d'État continuent d'user de leur patronage pour satisfaire les élites locales, à travers l'octroi de terres.⁷⁵¹

⁷⁴⁶ Sydney à Dorchester, 8 novembre 1787, NAC, Q59B, p. 29 ; Dundas à Wentworth, n°18, 7 mai 1794, NAC, A120, p. 110 ; Dundas à Wentworth, n°20, 5 juillet 1794, NAC, A120, p. 191 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 138 ; King à Fanning, 5 février 1799, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 116

⁷⁴⁷ Grenville à Dorchester, 9 octobre 1789 et 19 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 81, 60 ; Dundas à Wentworth, n°7, 29 avril 1793, NAC, A118, p. 80 ; Portland à Wentworth, n°23, 14 décembre 1796, NAC, A124, p. 199 ; Portland à Russel, n°12, 5 novembre 1798, NAC, Q278A, p. 163 ; Portland à Hunter, n°3, 4 octobre 1799, NAC, Q278A, p. 195 ; Portland à Wentworth, n°54, 17 octobre 1800, NAC, A132, p. 156

⁷⁴⁸ Portland à Wentworth, n°34, 1er juillet 1798, NAC, A128, p. 2 ; Portland à Carleton, n°24, 27 juillet 1798, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 448 ; Portland à Wentworth, n°35, 31 juillet 1798, NAC, A128, p. 10 ; Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 131 ; King à Milnes, 1^{er} août 1801, NAC, Q78A, p. 134 ; Hobart à Milnes, n°1, 3 septembre 1801, NAC, Q78A, p. 169

⁷⁴⁹ Hobart à Milnes, n°10, 6 août 1802, NAC, Q78A, p. 198 ; Hobart à Hunter, n°15, 1^{er} décembre 1802, NAC, Q293A, p. 30-31 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 214-215 ; Camden à Hunter, 22 juin 1805, NAC, Q293A, p. 75 ; Castlereagh à Craig, n°14, 31 décembre 1808, NAC, Q97A, p. 108 ; draft (Bathurst) à Sherbrooke, n°15, 9 décembre 1812, NAC, A148, p. 35

⁷⁵⁰ Circulaire, 6 novembre 1805, Castlereagh à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 417, Castlereagh à Des Barres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 12 ; Circulaire, 28 février 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 429 ; Circulaire, 24 mars 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 437 ; Circulaire, 5

Paternalisme de la Couronne

Afin de faire montre de son paternalisme et d'assurer l'attachement de ses sujets canadiens, Londres continue en outre de financer une partie des projets de développement (notamment de canaux pour faciliter les communications et les échanges commerciaux).⁷⁵² La métropole fait preuve de son souci paternel pour les colonies à travers des mesures prises pour la santé des colons à partir du début du XIX^e siècle. Entre 1802 et 1806 par exemple, les instructions du *Board of Health* pour limiter la propagation des maladies infectieuses et les *Orders in Council* pour la mise en quarantaine de certains produits importés de Turquie ou des Barbaresques sont transmises par les secrétaires d'Etats et insistent sur leur caractère obligatoire.⁷⁵³

La politique de Londres envers les autochtones est également paternaliste et intéressée. Il est impensable pour les secrétaires d'Etat de ne pas leur apporter une aide financière lorsqu'ils sont dans le besoin. C'est le cas par exemple pour les Mickmack de Nouvelle-Écosse. La posture et les actions en ce sens sont présentées comme paternelles et bienveillantes (dans la limite du budget). On souhaite les civiliser et les rendre financièrement indépendants tout en s'assurant de leur soutien en cas d'attaque.⁷⁵⁴ Les officiels doivent en outre tenter de civiliser les natifs, à travers la colonisation des terres et l'envoi de pasteurs résidents, afin qu'ils ne

septembre 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 559 ; Circulaire, 13 septembre 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 565 ; Circulaire, 3 septembre 1808, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 125 ; Circulaire, 22 janvier 1809, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 137 ; Circulaire, 25 mai 1809, Castlereagh à Hunter, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 109, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 153 ; Circulaire, 14 août 1809, Castlereagh à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 172 ; Circulaire, 29 octobre 1809, Liverpool à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 194 ; Circulaire, 16 octobre 1810, Liverpool à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 209 ; Circulaire, novembre 1810, Liverpool à Desbarres, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 214 ; Circulaire, 2 juin 1814, Bathurst à Saumarez, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 587, Bathurst à Smith, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 140

⁷⁵¹ Camden à Milnes, n°1, 7 juin 1804, NAC, Q78A, p. 232 ; Windham à Dunn, n°5, 6 août 1806, NAC, Q97A, p. 31 ; draft (Liverpool) à Sherbrooke, n°10, 3 mars 1812, NAC, A147, p. 51-52 ; Bathurst à Drummond, 3 mai 1815, 22 mai 1815, 13 juin 1815, NAC, Q136A, p. 75-77, p. 79, 81, 87

⁷⁵² Windham à Gore, n°2, 10 mai 1806, NAC, Q293A, p. 93 ; Bathurst à Drummond, 12 juillet 1815, NAC, Q136A, p. 117 ; Bathurst à Drummond, 10 octobre 1815, NAC, Q136A, p. 129

⁷⁵³ Circulaire, 20 octobre 1802, Hobart à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 199, Hobart à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 170 ; Camden à Officer administering the Government of Prince Edward Island, 30 juin 1805, NAC, RG7 G8D, volume 3, p. 2 ; Circulaire, 18 avril 1806, Windham à Officer administering the Government of New Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 469 ; Circulaire, 21 août 1806, Windham à Ludlow, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 555

⁷⁵⁴ Dundas à Wentworth, n°8, 5 juillet 1793, NAC, A119, p. 26 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 137 ; Dundas à Wentworth, n°20, 5 juillet 1794, NAC, A120, p. 192 ; Portland à Wentworth, n°5, 9 avril 1795, NAC, A121, p. 90 ; Portland à Wentworth, n°23, 14 décembre 1796, NAC, A124, p. 197 ; Portland à Russel, n°2, 10 mars 1797, NAC, Q278A, p. 115 ; Portland à Russel, n°3, 10 mai 1797, NAC, Q278A, p. 117-118 ; Portland à Russel, n°6, 4 novembre 1797, NAC, Q278A, p. 126

soient plus un « objet d'alarme. »⁷⁵⁵ Quand les relations avec les Etats-Unis se tendent, l'attitude de Londres reste conciliante envers les populations autochtones – qui sont des alliés importants en cas de conflit. Windham autorise l'achat de terre auprès des Mississague mais demande au lieutenant-gouverneur que tout soit fait en bonne et due forme afin d'éviter toute cause de « mécontentement »⁷⁵⁶ De même, les griefs des Six Nations (au sujet de leurs terres et des distributions de cadeaux) doivent, selon Camden et Castlereagh être examinés avec attention et rectifiés dans la mesure du possible.⁷⁵⁷ Castlereagh est prudent vis-à-vis des projets pour civiliser les natifs et c'est le Parlement britannique qui mène à ce moment là une politique humanitariste plus interventionniste en interdisant par exemple la vente d'alcool aux Indiens.⁷⁵⁸ Ici, le pragmatisme du ministre (qui a besoin des populations autochtones pour la défense des Canadas) prend le pas sur les principes défendus en métropole.

Ainsi, lorsque l'on regarde les décisions prises et les principes qui guident les différents secrétaires d'Etat chargés des colonies, il apparaît clairement qu'il y a bien une intention d'angliciser les colonies canadiennes qu'il s'agisse des francophones du Bas-Canada ou des autochtones. Ces projets sont cependant mis en place de manière lente, graduelle et mesurée : il ne s'agit en aucun cas de coloniser ou d'angliciser l'Amérique du Nord britannique à marche forcée. Cet impérialisme doux porte d'ailleurs ses fruits puisque les autochtones et une large partie de la population francophone catholique restent fidèles à la couronne britannique pendant la Guerre de 1812. Les problèmes de loyauté pendant la Guerre de 1812 seront d'ailleurs causés non pas par les Francophones (malgré leur réticence à s'engager dans les milices) mais par les Américains installés dans le Haut-Canada.⁷⁵⁹

⁷⁵⁵ Portland à Russel, n°6, 4 novembre 1797, NAC, Q278A, p. 126 ; Portland à Russel, n°14, 24 janvier 1799, NAC, Q278A, p. 167

⁷⁵⁶ Windham à Gore, n°2, 10 mai 1806, NAC, Q293A, p. 93-94

⁷⁵⁷ Camden à Hunter, n°3, 2 août 1804, NAC, Q293A, p. 62 ; Castlereagh à Lieutenant-gouverneur ou Officier en charge du Gouvernement du Bas-Canada, 19 juillet 1807, NAC, Q97A, p. 49-50

⁷⁵⁸ Castlereagh à Hunter, 2 avril 1809, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 97-98 ; Castlereagh à Craig, n°18, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 117-118 ; Castlereagh à Craig, (séparée), 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 121-123

⁷⁵⁹ Bickman, *The Wight of Vengeance*, *op. cit.*, p. 137-138

B. Colonisation sponsorisée : une doctrine utilitariste avant tout

Dans les instructions royales, la colonisation des possessions canadiennes passe par l'allocation de terres. Dans la lignée des ordres précédemment envoyés, les instructions de 1786 garde le système d'octroi de terres pour les Loyalistes et les régiments dissous en se basant sur le *headright system* : chaque chef de famille peut prétendre à 150 acres et 50 acres supplémentaires pour les membres de sa famille. Pour les militaires, l'acréage dépend du rang dans l'armée. Les colons doivent faire vœux d'allégeance à la mère patrie. Les instructions suivantes ne font plus référence au Loyalistes mais garde un système similaire. Les autorités coloniales sont chargés de limiter les risques de spéculation en s'assurant que les personnes qui obtiennent des terres peuvent les cultiver et en n'octroyant pas des concessions trop vastes (1000 acres). Elles doivent en outre se charger des aspects pratiques ou administratifs (études et cartes par des arpenteurs, collecte des frais, certificats de propriété, enregistrement au cadastre etc.). L'objectif affiché dans les instructions est bien la colonisation et l'exploitation efficace des territoires nord-américain :

[...] nothing can more effectually tend to the speedy settling of Our said Province of Lower Canada, the Security of the Property of Our Subjects and the advancement of Our Revenue than the disposal of such Lands as are Our Property upon reasonable Terms and the establishing of a regular and proper Method of Proceeding with respect to the passing of Grants of such Lands [...]⁷⁶⁰

Les objectifs sont strictement similaires pour la Nouvelle-Écosse et le reste de possessions maritimes, seul le nom de la province est modifié dans cette partie du texte.⁷⁶¹ La colonisation et les revenus pour la métropole sont intimement liés et sont ainsi une des priorités de Londres dans son projet pour l'Amérique du Nord.

Les instructions royales sont précises et sous-tendent que la colonisation des territoires nord-américains est du ressort des officiels dans les colonies. Elles impliquent également une forme de développement naturel des colonies dans le sens où elles ne prévoient pas de promotion directe de la colonisation de l'Amérique du Nord britannique, par exemple en finançant l'émigration de nouveaux colons après les Loyalistes. Cependant, dans les faits, la logique utilitariste qui sous-tend la politique impériale de la période 1783-1815 amène les ministres à agir de manière plus interventionniste, et à tenter de soutenir la colonisation de l'Amérique du Nord, en fonction des défis et des problèmes qui se posent à la Grande-Bretagne.

⁷⁶⁰ *RCCA 1904*, p. 277-278 ; *RCCA 1905*, p. 10-12, 34-36

⁷⁶¹ Instructions to Dorchester, Nova Scotia, Island of Saint John, Cape Breton, 23 août 1786, NAC, MG40 D13. Voir aussi, Additional instructions to Craig, Nova Scotia, 14 mars 1807, NAC, MG40 D13.

1. Les Loyalistes, les « late loyalists » et les colons américains

L'engagement de Londres dans la colonisation des possessions nord-américaines est marqué par cet impérialisme pragmatique et mesuré qui caractérise l'attitude des différents ministres face aux populations non-anglophones ou non-blanches. Les interventions gouvernementales dans la colonisation de l'Amérique du Nord n'ont pas pour ambition de « noyer » la population francophone sous un flot de colons anglophones ou pour dessein d'exploiter et d'augmenter la population des territoires à tout prix.

L'arrivée massive de colons anglophones loyalistes change le caractère des provinces nord-américaines. Cependant, il ne s'agit pas d'un projet d'anglicisation forcée de la province de Québec en particulier. En 1781, le gouverneur Haldimand fait d'ailleurs savoir au secrétaire d'Etat North qu'il ne pense pas qu'il soit souhaitable d'installer les Loyalistes dans la province, trop près de la frontière américaine, pour ne pas risquer d'accepter des colons qui ne sont en fait pas loyaux envers la couronne. Il ne souhaite pas non plus que les Britanniques prennent trop de pouvoir dans la province francophone afin de ne pas la déstabiliser.⁷⁶² Dès lors, bien que des régiments dissous et des Loyalistes soient installés dans la province de Québec⁷⁶³, les autorités privilégient l'installation des Loyalistes dans les Maritimes. Ainsi, le secrétaire d'Etat accède aux demandes des Loyalistes qui, arrivés à Québec, souhaitent finalement aller à Cap Breton.⁷⁶⁴ En 1785, devant les risques de commerce illicite avec les Etats-Unis, Londres suspend l'installation des Loyalistes dans la province de Québec.⁷⁶⁵

En outre, la volonté de coloniser le Canada avec des financements métropolitains se limite aux Loyalistes et aux régiments militaires. Sydney est ainsi furieux lorsque Parr, en Nouvelle-Écosse, encourage des Américains à venir s'installer et leur offre des termes similaires à ceux conférés aux Loyalistes comme une marque de reconnaissance de la Couronne.⁷⁶⁶ Le gouvernement a déjà investi beaucoup d'argent pour la colonisation des colonies nord-

⁷⁶² Haldimand préférerait installer davantage de francophones sur la frontière afin de créer une barrière linguistique avec les Etats-Unis. Gates, *Land Policies of Upper Canada, op. cit.*, p. 12

⁷⁶³ Sydney à Hope, 22 août 1785, NAC, Q25, p. 40

⁷⁶⁴ Sydney à Haldimand, 7 juin 1784, NAC, Q23, p. 102

⁷⁶⁵ Napean à Hope, 22 août 1785, NAC, CO42/17, p. 95

⁷⁶⁶ Sydney à Parr, 20 avril 1786, NAC, A108, p. 100-102

américaines et il n'est pas question d'étendre les faveurs de la Couronne aux Américains. Ces derniers peuvent s'installer dans les colonies britanniques, mais pas au frais de l'Etat.

Après la division de 1791, le secrétaire d'Etat accepte les demandes des Loyalistes qui souhaitent s'installer dans la nouvelle province du Haut-Canada : le gouvernement local doit leur proposer des allocation de terres sans frais et leur fournir outils et matériaux nécessaires à la culture des sols.⁷⁶⁷ S'il n'est pas question de financer l'installation ou même d'offrir des termes trop avantageux aux colons américains, les colonies canadiennes, et notamment le Haut-Canada, acceptent de recevoir des « late loyalists », c'est-à-dire des colons américains qui quittent les Etats-Unis bien après 1783 (à partir de 1786-1787). Les autorités locales, dans le cadre des instructions royales et sous l'impulsion du lieutenant-gouverneur Simcoe, utilisent une acception large de loyauté afin d'octroyer des terres à ces colons qui, autrement, seraient considérés comme des étrangers (« alien »). En échange d'un vœu d'allégeance à la couronne, ils peuvent prétendre à une allocation de 200 acres de terres.⁷⁶⁸ Simoce veut aller encore plus loin pour la colonisation de la province, mais secrétaire d'Etat Dundas ne donne pas son accord : selon lui, il faut laisser le temps à la province de se développer graduellement. Une augmentation trop rapide de la population pourrait mettre en danger sa stabilité :

With respect to the great Emigrations which may take place, either from the American States or elsewhere, I am of opinion that in the very infancy of the Province under your Government, such emigrations would not be productive of all the good consequences which your mind on the first impression may suggest to you. Population is often the effect, but never I believe was or will be the cause of the prosperity of any Country. It is not (taken exclusively) formed to be the true measure either of the Strength, the Riches, or the Happiness of a County. [...] an ingrafted [sic] Population (if I may so call it) to a great extend, and outrunning (as it must do) all these regulations, laws, usages and customs, which grow up and go hand in hand with a progressive and regular population, must I conceive in all cases be attended with a want of that regularity and stability which is always, but particularly in Colonial Government, required.⁷⁶⁹

On retrouve dans la réponse de Dundas l'idée de développement graduel, marqué par la philosophie d'Adam Smith, qu'il défend tout au long de son mandat en tant que secrétaire d'Etat. Son argumentaire est en outre centré sur sa conviction (a priori partagée dans les

⁷⁶⁷ Dundas à Clarke, 20 juin 1792, NAC, Q77A, p. 20

⁷⁶⁸ Gates, *Land Policies of Upper Canada, op. cit.*, p. 16-19, Peter Marshall, "Americans in Upper Canada, 1791-1812: "Late Loyalists" or Early Immigrants?", in Barbara J. Messamore (ed), *Canadian Migration Pattern, from Britain and North America*, Ottawa : Ottawa University Press, 2004, p. 33-44

⁷⁶⁹ Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 9

colonies et sans doute marquée par les leçons de la Révolution américaine), que les Canadas n'ont pas encore la capacité, notamment politique, de gérer un afflux important de migrants. Au sujet de l'émigration des Américains il conclut :

I have said thus much not in order to check the Emigrations which may take place from the American States into Upper Canada but because it appears to me from what was stated in your letter that there is appearance of settlers coming from thence in sufficient Numbers, and of their own accord, without going out of our way to entice or allure them.⁷⁷⁰

En d'autres termes, Dundas pense qu'il faut laisser les choses se faire naturellement, sans aller recruter de manière manifeste aux Etats-Unis, ce qui pourrait par ailleurs être source de tension – mais il ne s'oppose pas à l'installation d'Américains dans le Haut-Canada.⁷⁷¹ Le système d'allocation de larges étendues de terre (« townships ») mis en place par Simcoe s'avère problématique : les spéculateurs sont nombreux et dès 1795, Simcoe déçoit des propriétaires de *townships* qui n'ont pas commencé à coloniser leurs terres. Son successeur, l'administrateur Russel va donc limiter les octrois de terre pour éviter la spéculation qui ralentit le développement de la province. Le secrétaire d'Etat Portland prend des décisions en ce sens.⁷⁷² A partir de 1795, le gouvernement colonial prend des mesures non plus pour attirer des colons américains mais pour limiter leur influence : à partir de cette année-là, une loi décrète qu'il faut résider dans la province depuis au moins sept ans pour être éligible à l'assemblée. En 1800, ces restrictions sont étendues au droit de vote.⁷⁷³ Malgré cela, de nombreux Américains viennent s'installer dans la province – dont la population passe de 10 000 habitant vers 1787 à environ 60 000 en 1811.⁷⁷⁴

Après l'installation des Loyalistes, qui a été extrêmement coûteuse (environ 3 millions de livres sur six ans),⁷⁷⁵ Londres fonde sa politique de colonisation sur un système de concession de terres éprouvé depuis les débuts de l'expansion anglaise et mise sur le développement naturel des colonies canadiennes. Néanmoins, au-delà de ces principes de base, les secrétaires d'Etat vont aussi être contraints par des événements extérieurs à expérimenter des projets de colonisation aidée et financée par le gouvernement.

⁷⁷⁰ Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 9

⁷⁷¹ Dundas à Simcoe, 2 octobre 1793, NAC, Q278A, p. 27

⁷⁷² Voir chapitre 3.

⁷⁷³ Gates, *Land Policies of Upper Canada, op. cit.*, p. 35, 39-44, 98

⁷⁷⁴ Marshall, "Americans in Upper Canada, 1791-1812, 'Late Loyalists' or Early Immigrants?", *op. cit.*, p. 33-34

⁷⁷⁵ Jasanoff, "The Other Side of Revolution: Loyalists in the British Empire", *op. cit.*, p. 215. Différents sites proposent des calculateurs d'inflation : aujourd'hui 3 millions de livres sterling de 1789 équivalent à environ 400 millions de livres. Voir par exemple < <http://inflation.stephenmorley.org/> > consulté le 2 février 2016

2. Les Loyalistes noirs

Pendant la Révolution américaine, quelques milliers d'esclaves africains avaient rejoint les forces britanniques contre la rébellion, encouragés notamment par la Proclamation du gouverneur de Virginie. En effet, à l'été 1775, Lord Dunmore avait promis d'affranchir les esclaves qui se joindraient aux Britanniques. Vers la fin de la guerre, quand les officiels britanniques commençaient à sentir leur cause perdue, le Commandant en Chef à New York, Sir Henry Clinton, délivra la proclamation de Phillipsburg : il promet liberté, terres et protection à tous les noirs qui déserteraient les Patriotes. En 1783, ces combattants noirs et leurs proches représentent 3 à 5000 membres du contingent loyaliste arrivé en Nouvelle-Écosse. Le gouvernement britannique leur a promis des termes similaires à ceux offerts aux Loyalistes blancs : 100 acres de terre, 50 acres supplémentaires par femme et enfants et des provisions pour trois ans. Dundas s'assure que les Loyalistes noirs, qui n'ont toujours pas reçu leurs allocations de terres dix ans après la fin de la guerre, puissent eux aussi jouir des privilèges et des régulations mises en place pour les Loyalistes.⁷⁷⁶ Cependant, les terres allouées aux Loyalistes noirs sont souvent de mauvaise qualité et leurs conditions de vie plus dures encore que celles des Loyalistes blancs. En 1792, Thomas Peter, représentant des Loyalistes noirs de Nouvelle-Écosse, se rend à Londres pour faire valoir les droits de sa communauté, ignorés depuis la fin de la Guerre d'Indépendance : en effet, de nombreux Loyalistes noirs n'ont toujours pas reçu leurs terres en Nouvelle-Écosse huit ans après la signature du Traité de Paris. Dundas est furieux et demande à Parr de régler la situation au plus vite. Cependant, à Londres, Granville Sharp et les abolitionnistes mettent en place leur projet de colonie à Sierra Leone pour les esclaves affranchis. Dundas écrit alors à Parr :

A Plan having lately been formed by a number of Gentlemen here for establishing a settlement on the River Sierra Leone, and measures having been taken by them for obtaining a Charter of Incorporation, it has appeared to the Petitioner Peters on a consideration of the encouragement held out by the Gentlemen that the proposed settlement would be likely to afford him [Thomas Peter] and his Persons of the like descriptions as asylum much better suited to their Constitutions than Nova Scotia & New Brunswick.⁷⁷⁷

Puisque Thomas Peters semble enclin à s'installer sur les côtes africaines, Dundas donne des instructions pour qu'un officier soit chargé d'expliquer les conditions aux Loyalistes noirs et

⁷⁷⁶ Dundas à Parr, n°11, 6 août 1791, NAC, A116, p. 239-244 ; Dundas à Carleton, n°15, 6 août 1791, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 13-29

⁷⁷⁷ Dundas à Parr, n°11, 6 août 1791, NAC, A116, p. 240-241

procurer le tonnage nécessaire (2 tonnes par adultes et 1 tonne et demi pour les enfants). Dundas insiste sur le fait qu'il s'agit d'un projet de colonie privée qui n'engage pas le gouvernement : « it should be fully understood by these People that Government takes no part in this business farther than with a view to gratify such of them as may happen to be dissatisfied with their present situation. »⁷⁷⁸ Mais il est dépassé par les événements et les dépenses engagées pour le transport de 1190 noirs de Nouvelle-Écosse flambent au point que Dundas revient en arrière et demande à Bulkeley (le successeur de Parr) de proposer de nouveau des allocations de terre au lieu d'un passage pour la Sierra Leone.⁷⁷⁹ Ce projet de migration assistée par le gouvernement est ainsi, du point de vue du ministre, une petite catastrophe financière : il met ainsi en évidence les limites de l'intervention de la métropole dans le financement et l'aide à l'émigration pour peupler l'Empire (en Amérique du Nord ou en Afrique).

3. Les royalistes français

L'aide au Loyalistes (quelle que soit leur couleur de peau) est le premier exemple de colonisation encadrée par l'Etat après la Révolution américaine : l'installation des Loyalistes blancs est plutôt réussie, contrairement à celle des Loyalistes noirs. Malgré ces résultats en demi-teinte, le gouvernement britannique réutilise ce modèle quelques années plus tard pour régler le problème des royalistes français. En effet, après la prise de la Bastille, les aristocrates français fuient Paris et se réfugient à Londres : le gouvernement commence alors à envisager de les installer dans les provinces canadiennes.⁷⁸⁰ Le projet le plus structuré est celui mené par le comte Joseph de Puisaye. En 1794, cet opposant à la Révolution se rend à Londres pour préparer un débarquement royaliste dans l'espoir de déclencher une insurrection contre-révolutionnaire. Le comte et ses troupes font deux tentatives d'invasion par la Bretagne qui se soldent par des échecs cuisants. En 1797, devant le refus du comte d'Artois de prendre le commandement des forces royalistes, Puisaye remet sa démission comme lieutenant général des armées. Il décide alors de s'installer dans les Canadas. Le gouvernement britannique prend en charge l'émigration du comte et d'une quarantaine de royalistes. Les termes sont

⁷⁷⁸ Dundas à Parr, n°11, 6 août 1791, NAC, A116, p. 243

⁷⁷⁹ Dundas à Bulkeley, 16 mars 1793, NAC, A118, p. 23 ; Dundas à Bulkeley, 15 janvier 1792, NAC, A117, p. 3 ; Dundas à Carleton, n°16, 15 janvier 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 61 ; Dundas à Carleton, n°17, 7 juin 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 69-70

⁷⁸⁰ King à Dorchester, 30 novembre 1792, NAC, Q77A, p. 46 ; Dundas à Wentworth, n°3, 12 décembre 1792, NAC, A117, p. 291

avantageux (les mêmes que pour les Loyalistes une décennie plus tôt) : le gouvernement leur offre des terres, des provisions et des outils.⁷⁸¹ Néanmoins, la colonie de Puisaye dans la région de York est un échec : la plupart des migrants, issus de la noblesse française, ne « sont nullement habitués au dur métier de défricheur » et, malgré les conditions avantageuses offertes et les dépenses engagées par le gouvernement britannique, ils ont tous quitté le Canada en 1815.⁷⁸²

4. Les *Maroons* de Jamaïque

En 1796, pourtant, une nouvelle colonisation aidée va s'imposer au gouvernement. Dans les années 1790, une rébellion de noirs libres, les *Maroons*, éclate en Jamaïque. Le lieutenant-gouverneur de l'Île, Lord Balcarres décide de les exiler et les envoie en Nouvelle-Écosse en 1796 sans consulter Londres ou Halifax. En juillet 1796, environ 600 *Maroons* débarquent dans le port de la Nouvelle-Écosse à bord du *Dover*, *Mary* et *Ann*. Prévenu de leur arrivée par Portland, Wentworth, le lieutenant-gouverneur de Nouvelle-Écosse, doit faire preuve « d'humanité » et leur fournir provisions et autres nécessités afin « de soulager la détresse de leur condition malheureuse. »⁷⁸³ Portland et Wentworth décident d'installer les *Maroons* en Nouvelle-Écosse. Portland ne semble pas convaincu que la relocalisation des Loyalistes noirs en Sierra Leone en 1792 ait été bénéfique pour eux. Il approuve donc l'achat de terrains pour les *Maroons* et commence à prendre des mesures pour envoyer parmi eux un pasteur anglican. Au début, tout se passe bien. Portland et Wentworth sont confiants, ils pensent que les *Maroons* vont contribuer au développement économique et militaire (dans leur projet, ils pensent employer les jeunes sur les chantiers de constructions militaires) de la colonie.⁷⁸⁴ Mais rapidement, la situation se gâte. Les dépenses sont de plus en plus importantes (et particulièrement mal gérées par Wentworth)⁷⁸⁵ et les résultats sont mauvais. L'hiver 1796 est

⁷⁸¹ Portland à Russel, n°10, 5 juillet 1798, NAC, Q278A, p. 148-149 ; Portland à Hunter, n°1, 11 juin 1799, NAC, Q278A, p. 183-184

⁷⁸² Marcel Fournier, *Les Français au Québec, 1765-1865 : un mouvement migratoire méconnu*, Québec : les éditions du septentrion, 1995, p. 32 ;

voir aussi <http://www.biographi.ca/fr/bio/puisaye_joseph_genevieve_de_6E.html> consulté le 22 juin 2016

⁷⁸³ Portland à Wentworth, n°17, 13 juin 1796, NAC, A123, p. 90-91

⁷⁸⁴ Portland à Wentworth, n°18, 15 juillet 1796, NAC, A123, p. 93-97 ; n°19, 7 septembre 1796, NAC, A124, p. 3-8 ; n°28, 13 août 1796, NAC, A123, p. 168 ; n°22, 1er novembre 1796, NAC, A124, p. 162 ; n°23, 14 décembre 1796, NAC, A124, p. 200

⁷⁸⁵ Portland à Wentworth, 4 avril 1798, NAC, A127 p. 68-70 ; Portland à Wentworth, n°25, 12 juin 1797, NAC, A125, p. 180-182 ; n°31, 10 mars 1798, NAC, A127, p. 44 ; n°28, 11 septembre 1797, NAC, A126, p. 126-127 ; n°33, 7 juin 1798, NAC, A127 p. 164-165 ; n°34, 1er juillet 1798, NAC, A128, p. 3 ; n°37, 9 novembre 1798,

particulièrement froid ce qui rend les conditions difficiles pour les *Maroons* qui commencent à se diviser. Certains envoient des pétitions pour demander à quitter la Nouvelle-Écosse et retourner en Jamaïque, d'autres, menés par James Palmer, demandent à s'installer à part et créent une seconde communauté *maroon* à Boydville. Les pétitions envoyées « embarrassent » Londres.⁷⁸⁶ Portland finit par accepter les demandes des pétitionnaires⁷⁸⁷ mais décide que *tous* les *Maroons* doivent quitter la Nouvelle-Écosse :

It never was in contemplation that the inclination of the maroons should be consulted on this matter, I cannot but be surprised that the idea of allowing any part of them to remain in the Province should ever have been entertained by you.⁷⁸⁸

M. Roas, un agent de la Compagnie de Sierra Leone est envoyé pour les « préparer » aux changements.⁷⁸⁹ Le départ des *Maroons* est une source de dépenses supplémentaires pour le gouvernement ; d'autant plus que Wentworth leur fournit de l'alcool et du tabac, ce qui est « injustifiable et inexcusable » pour Portland.⁷⁹⁰ Le secrétaire d'Etat, pourtant si enthousiaste à l'idée de participer à la colonisation de la province et si philanthrope envers les noirs libres de Jamaïque en 1796, ne veut plus en entendre parler quatre ans plus tard :

as soon as possible after they are embarked, you will take effectual care, that the lands, which were purchased for them, with the buildings which have been erected on them, and all such effects as are left upon the premises, be without loss of time disposed of to the best advantage, in order, as far as they will go, to compensate the enormous expences [sic], that have been incurred on account of these people.⁷⁹¹

Il finira par se dire « soulagé » de leur départ en 1800.⁷⁹² Cette tentative de colonisation par l'Etat est donc un nouvel échec pour Londres.

Les trois tentatives d'intervention de l'Etat pour des sujets non blancs ou non britanniques se soldent ainsi par des échecs. On peut peut-être les imputer au fait que ce sont des projets qui

NAC, A128, p. 119 ; n°39, 17 janvier 1799, NAC, A129, p13 n°42, 30 mai 1799, NAC, A129, p. 230 ; n°43, 10 juin 1799, NAC, A129, p. 253 ; n°45, 7 septembre 1799, NAC, A130, p. 131 ; n°52, 18 juin 1800, NAC, A131, p. 180 n°54, 17 octobre 1800, NAC, A132, p. 156 ; n°55, 2 mars 1801, NAC, A133, p. 7 ; n°57, 28 juillet 1801, NAC, A 133, p. 120

⁷⁸⁶ King à Wentworth, n°28, 24 mars 1798, NAC, A127 p. 63-64 ; Portland à Wentworth, 26 mars 1798, NAC, A127 p. 65-66

⁷⁸⁷ Portland à “chairman of the court of directors of the Sierra Leone Company”, 5 mars 1799, NAC, A129, p. 30-34

⁷⁸⁸ Portland à Wentworth, n°48, 9 octobre 1799, NAC, A130, p. 186-188

⁷⁸⁹ Portland à Wentworth, n°47, 8 octobre 1799, NAC, A130, p. 184-185

⁷⁹⁰ Portland à Wentworth, n°50, janvier 1800, NAC, A131, p. 16-19

⁷⁹¹ Portland à Wentworth, n°50, janvier 1800, NAC, A131, p. 19

⁷⁹² Portland à Wentworth, n°54, 17 octobre 1800, NAC, A132, p. 156

se sont imposés aux secrétaires d'Etat par des conditions et des décisions hors de leur contrôles : ces projets sont ainsi sans doute insuffisamment planifiés. Ces échecs successifs ne semblent pour autant pas remettre en cause les principes utilitaristes des ministres qui vont s'engager de plus en plus activement dans la colonisation des colonies canadiennes. Les secrétaires d'Etat vont cependant davantage concentrer leurs efforts sur les migrants écossais, qui sont des colons plus fiables, plus robustes et plus résistants.

C. La colonisation par l'émigration écossaise

En Grande-Bretagne, la question de la colonisation des Canadas par l'émigration écossaise est un sujet de débat sur lequel je m'attarderai dans la troisième partie de cette thèse. Il me suffit ici de noter que les historiens accusent souvent le gouvernement britannique avant 1813-1814 de s'être opposé à l'émigration des Highlanders.⁷⁹³ Dans l'historiographie on retrouve également l'idée que les élites politiques et économiques écossaises et anglaises s'opposent à l'émigration parce qu'elles sont imprégnées des principes mercantilistes qui dominent alors. Un des principes fondamentaux de la doctrine mercantiliste, outre l'idée centrale qu'il faut protéger et réguler le commerce, est qu'une population nombreuse est *la* source de pouvoir d'une nation. Il est donc d'une importance capitale pour les intérêts économiques et militaires d'un pays de maintenir une démographie élevée et donc d'éviter l'émigration. Le risque de dépopulation est ainsi régulièrement mis en avant par ceux qui souhaitent développer les Hautes Terres d'Écosse et mettre un terme à l'émigration.⁷⁹⁴ Deux arguments corollaires viennent s'ajouter aux discours sur le risque de dépopulation. D'une part, cette dépopulation est dangereuse d'un point de vue militaire et stratégique. En effet, les Highlanders sont une « race hardie » qui est particulièrement importante pour remplir les rangs de l'armée et de la marine britannique en temps de guerre. Il est donc essentiel de ne pas « perdre » cette valeureuse population – qui plus est au profit de nations ennemies comme les Etats-Unis.⁷⁹⁵

⁷⁹³ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. xiii, 129-154, 216 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 131, 135

⁷⁹⁴ *The Political Magazine*, volume 8, Londres, 1784, p. 182 ; *The Times*, 8 février 1785 ; *Kentish Gazette*, 9 février 1785 ; *Chelmsford Chronicle*, 11 février 1785 ; "Address to the Proprietors of Lands of the Coasts of the Highlands" dans Knox, 1787, p. lxxxvii-xliiii ; *Aberdeen Journal*, 4 août 1802 ; Fraser, 1803, p. 7 ; *Morning Post*, 12 février 1803.

⁷⁹⁵ Knox, *A Tour of the Highlands of Scotland and the Hebride Isles*, 1787, *op. cit.*, p. 96 ; Alexander Irvine, *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland, with Observations on the Means to be employed for preventing it*, Édimbourg, Mundell & Son, Londres, Longman & Rees, 1802, p. 81-93 ; Fraser, "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", *op. cit.*, p. 167, 171-173 Voir aussi : "A Discourse containing a Summary of the Proceedings of the Directors of the Society for extending

D'autre part, l'émigration est dangereuse d'un point de vue économique. Certains observateurs expliquent que les migrants partent avec un petit capital : cela signifie donc que ce sont potentiellement des personnes qui participent à la vie économique du pays. Leur départ implique donc moins d'impôts perçus pour l'Etat, mais aussi moins de travailleurs, moins de développement des manufactures et donc moins de consommation.⁷⁹⁶

En fait, l'étude la correspondance coloniale montre que les ministres à Londres ont contourné les réticences sur l'émigration en métropole afin de mettre en place une politique de redirection de l'émigration écossaise vers les colonies canadiennes. Cette politique est d'abord discrète puis prend de l'ampleur à partir de 1803.

1. Mise en place d'une politique de redirection de l'émigration écossaise vers les colonies canadiennes

Redirection de l'émigration écossaise

A la fin du long XVIII^e siècle, on connaît bien le fonctionnement de l'émigration des Écossais. On sait déjà à l'époque que les colons correspondent avec leurs proches en Écosse ; les nouvelles qu'ils envoient, lorsqu'elles sont bonnes, ont tendance à inciter ceux qui sont restés en métropole à rejoindre leurs familles et leurs amis dans les colonies. Ils créent ainsi des sortes de « lignes » de migration entre une région écossaise et une région en Amérique du Nord. On trouve des exemples de ces connaissances dès les années 1780. John Knox écrit par exemple en 1786 : « These people [Scottish migrants], when once they settle in Canada, will encourage others, as they are now encouraged by some friends before them ; this will form a chain of emigration. »⁷⁹⁷ On retrouve des explications similaires dans la presse, dans les publications au sujet de l'émigration et dans la correspondance officielle. De même, au début des années 1790, un officier des douanes de Greenock rapporte : « The reasons they gave me

Fisheries...”, Londres, Wilkie & Debrett, 1789 ; *Morning Chronicle*, 16 juin 1803 ; *Aberdeen Journal*, 22 juin 1803 ; *The Farmers' Magazine*, volume 10, 1809, p. 42.

⁷⁹⁶ Irvine, *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, 1802, *op. cit.*, p. 81-93 ; Fraser, “On Emigration from the Scottish Highlands and Islands”, *op. cit.*, p. 165-171

⁷⁹⁷ “Extract from a Discourse on the Expediency of Establishing Fishing Stations, or Small Towns in the Highlands of Scotland and the Hebride Islands, by John Knox, read to an open Committee of the Highland Society at London, March 28, 1786” in Knox *A Tour of the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786, 1787*, *op. cit.*, p. 96-97

for their Emigrating from their Native Country. – Poverty & oppressions of Landlords and *encouraging letters from their Friends* that is [sic] settled in the country some time ago. »⁷⁹⁸

Les secrétaires d'Etat vont chercher à utiliser ce mécanisme pour rediriger (et donc, dans une certaine mesure encourager) l'émigration. D'abord, ils donnent systématiquement leur soutien aux officiels dans les colonies lorsqu'ils aident les migrants à leur arrivée.⁷⁹⁹ En 1784, les passagers du *Sally* arrivent en Nouvelle-Écosse dans des conditions misérables : 39 passagers sont morts pendant la traversée et beaucoup sont malades. Le gouverneur Parr les prend en charge et cette aide est ensuite validée par Sydney qui écrit : « I am commanded to signify to you His Royal Approbation of the measures which you have thought it proper to take upon their arrival, for alleviating their distresses. »⁸⁰⁰ Une situation similaire se présente en 1790 lorsque quatre-vingt-seize migrants d'Arasaig et Egg arrivent au Canada sur le *British Queen*. Ces migrants sont « dans une situation de détresse » et risquent de « mourir de faim pendant l'hiver » ; ils demandent de l'aide au gouvernement colonial. Dorchester demande à un comité de son conseil d'étudier leurs demandes. Cependant, avant que le comité n'ait le temps de statuer, les migrants demandent simplement l'assistance de la province pour rejoindre leurs proches dans le district de Queensbury. L'hiver approche et la demande est accordée afin que des migrants ne deviennent pas un « fardeau » financier pour les contribuables ou la Couronne.⁸⁰¹ Dans le rapport du comité publié l'année suivante, il apparaît que les autorités coloniales de Québec prennent en charge les migrants les plus déshérités qui arrivent des Highlands depuis au moins 1786. Le rapport montre aussi que la position des officiels coloniaux est complexe :

There being a number of Highlands Emigrants [...] lately arrived here from Scotland, who are now on their way to Montreal, and will probably soon be with you on the way to the settlements of their Friends, having left this Harbour yesterday with a fair wind. I am desired by the Commander in Chief to communicate with you on this subject in order that you may be some measure prepared for their reception, and that you may lend that assistance by your advice and good offices which humanity will dictate and which their situation indispensably requires. [...] It is necessary in the first place you should be informed that altho' Government at home has from various motives, it would appear,

⁷⁹⁸ Robert Hepburn, David Reid, J.H. Cochrane (Custom House, Edinburgh) à Goerge Rose, 30 août 1792, TNA, HO102/5/298-301

⁷⁹⁹ Devine, *Scotland's Empire, op. cit.*, p. 218

⁸⁰⁰ Parr à Sydney, 1^{er} septembre 1784, NAC, A105, p. 216-218 ; Sydney à Parr, 5 octobre 1784, NAC, A106, p. 14-16

⁸⁰¹ Dorchester à Grenville, n°72, 10 novembre 1790, NAC, Q49, p. 80-81

connived at their departure from Britain, it cannot be supposed that any encouragement was intended to be given to persons emigrating from the Mother Country.⁸⁰²

On retrouve aussi dans cette lettre toute l'ambiguïté du gouvernement central qui à la fois donne son soutien tacite et ferme les yeux tout en refusant de soutenir ouvertement l'émigration et l'installation des Highlanders dans les colonies britanniques. Les officiels coloniaux doivent donc trouver un équilibre : ils ne doivent pas proposer de termes particuliers ou des « indulgences extraordinaires » mais, dans le même temps, fournissent des *bateaux*, des allocations de terres (sans conditions exceptionnelles) et éventuellement des aides pour éviter que les migrants se retrouvent dans des situation de « détresse ».⁸⁰³ Ces exemples sont connus dans les Hautes Terres d'Écosse et encourage l'émigration. En 1791, un correspondant du *Caledonian Mercury* explique : « Promises may be given by private persons that government will give provisions, as it is said they have done before at Quebec and Nova Scotia, when emigrants were brought there and left destitute. »⁸⁰⁴

Le secrétaire d'Etat Grenville valide cette façon de faire et encourage les gouvernements coloniaux à bien recevoir les migrants afin d'inciter les migrants à s'installer dans les Canadas :

With regard to the subject of your letter No 72 respecting emigrants from Scotland, no encouragement is likely to operate so effectually to induce them to give the preference to Canada, as the favourable accounts which they will probably receive from such Persons of their own Country as may be already fixed in the settlements of the reception they meet with and of the advantages they receive from the laws and Government under which they are placed.⁸⁰⁵

Si la politique en matière d'émigration de Grenville est succincte, sa stratégie est cependant claire : il souhaite utiliser les mécanismes de « lignes migratoires » pour rediriger l'émigration des Écossais vers les colonies canadiennes – et invite donc les autorités à bien les recevoir.

La posture ambivalente du gouvernement qui encourage sans encourager, déjà évidente chez Grenville, se retrouve dans la correspondance coloniale de Dundas – qui est, rappelons-le, le

⁸⁰² “letter from John Craigie, Esq. to Stephen Delancy, inspector of Loyalists at La Chine, dated at Quebec the 4th September 1786” in minutes of the council from the 19th November 1790 to the 4th of January 1791, NAC, Q51, p. 30-32

⁸⁰³ Voir aussi “Copy of a letter from Brig. General Hope to Lieut. Angus McDonell late 71st Regt. dated at Quebec, 25th September 1786” in minutes of the council from the 19th November 1790 to the 4th of January 1791, NAC, Q51, p. 33-35

⁸⁰⁴ *Caledonian Mercury*, 22 décembre 1791

⁸⁰⁵ Grenville à Dorchester, n°37, 7 mars 1791, NAC, Q50, p. 14-15

seul ministre écossais chargé des colonies sur la période qui me concerne ici. En 1791, Simcoe écrit à Dundas : « emigrations of hardy, industrius & virtuous men may be reasonably expected from the northern parts of Great Britain » mais il ne demande pas l'intervention du secrétaire d'Etat pour encourager cette émigration – il recommande la création d'une capitale autours de laquelle ces migrants devraient être installés. Il pense en outre qu'il faut encourager l'installation de colons américains.⁸⁰⁶ Dundas lui répond :

Proper steps will be taken to put a stop to Emigrations from hence, but as that cannot be entirely effected, it is to be wished that such as quit this country may be induced to become settlers in His Majesty's Colonies abroad.⁸⁰⁷

Les « proper steps » contre l'émigration dont parle Dundas n'ont jamais vu le jour (du moins pas avant 1803), et s'il est clair que le secrétaire d'Etat tente de limiter l'émigration depuis l'Écosse, il admet qu'il serait souhaitable de mettre en place des mesures « pour inciter » les migrants à s'installer dans les colonies britanniques plutôt qu'aux Etats-Unis. Il ne précise pas sa pensée – sans doute fait-il allusion, dans la lignée de Grenville, aux allocations de terres et aux droits de propriétés (plus avantageux qu'aux Etats-Unis) qui sont aussi des mesures recommandées et mises en place par les conseils coloniaux mais aussi par le *Board of Trade*.⁸⁰⁸ En 1792, le conseil du Bas-Canada recommande de faire connaître les avantages terriens afin de rediriger l'émigration vers les colonies mais ne demande pas l'intervention de Londres. Dundas ne trouve rien à redire.⁸⁰⁹

Colonisation et émigration « invisible »

Les politiques de colonisation du Canada par des Loyalistes encouragent également l'émigration. En 1784, les passagers du *Sally* quitte Londres avec la bénédiction et l'aide de Lord Sydney. Le navire est semble-t-il affété par l'Etat pour envoyer en Nouvelle-Écosse des Loyalistes et des officiers de l'armée (qui se sont rendus en Grande-Bretagne pour régler des affaires personnelles), des « negroes » qui ont combattu pendant la guerre, ainsi que les

⁸⁰⁶ Simcoe à Dundas, 2 juin 1791, NAC, Q278, p. 230-232

⁸⁰⁷ Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 10

⁸⁰⁸ Clarke à Dundas, n°26, 28 avril 1792, NAC, Q59, p. 189 ; BT5/8/52

⁸⁰⁹ Clarke à Dundas, n°26, 28 avril 1792, NAC, Q59, p. 189 ; Dundas à Clarke, 12 juillet 1792, NAC, Q77A, p. 25

femmes et les enfants des soldats des régiments dissous. Le gouvernement prend en charge les provisions pour la traversée et peuvent prétendre à des allocations de terres dans les colonies.⁸¹⁰ Cette politique de colonisation a pour effet de générer ce que T.M. Devine nomme une « émigration invisible. » D'une part, la politique d'allocation de terres dans les colonies pour les engagés de l'armée et de la marine, en place depuis plusieurs décennies, est perçue comme une forme d'aide informelle de l'émigration. En effet, s'engager dans l'armée permet, à la fin de son service, d'obtenir des terres dans les colonies de la part du gouvernement.⁸¹¹ D'autre part, ces colonies de soldats deviennent de « puissants aimants » pour leurs familles et leurs proches : elles stimulent « l'émigration en chaîne » qui est, rappelons-le, un mécanisme connu.⁸¹² C'est le cas par exemple pour la communauté de Glengarry. Ces migrants écossais de Glen Garry, Glen Moriston, Urquhart, Strathglass s'étaient installés sur les rives de la Rivière Mohawk (dans l'état de New York) dans les années 1770 encouragés par leurs *tacksmen*, contre l'augmentation des loyers et l'oppression des propriétaires. En 1775, ils se sont raliés à la cause britannique et ont formé un régiment pour défendre les intérêts britanniques contre la révolte des Patriotes. Ces Loyalistes arrivent dans le Haut-Canada à la fin de la Guerre d'Indépendance. Ils seront rejoints par les Highlanders du *Royal Highland Regiment* vers 1784. La colonie des Glengarry va presque immédiatement attirer des migrants des Highlands. En 1785, environ 300 Écossais arrivent de Glen Garry et Glen Moriston. L'année suivante, 500 migrants rejoignent la colonie (ce sont ces migrants qui reçoivent l'aide de Hope dont j'ai parlé plus haut). De nouveaux migrants continuent d'arriver dans les années 1790.⁸¹³

Limites des politiques d'incitation

Ces politiques d'encouragement discret sont cependant limitées par les capacités financières des colonies et l'absence de demande des officiels coloniaux. Les migrants écossais qui arrivent à Québec en 1786 mettent par exemple les autorités dans l'embarras : l'arrivée de ces migrants a coûté 613 livres sterling qui n'ont pas été remboursés.⁸¹⁴ En 1791, l'arrivée de 650

⁸¹⁰ Sydney à Parr, 5 octobre 1784, NAC, A106, p. 14-17

⁸¹¹ Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815*, op. cit., p. 132

⁸¹² *Ibid.*, p. 131-132 ; Andrew Mackillop, *More Fruitful than the Soil, Army, Empire and the Scottish Highlands, 1715-1815*, East Linton, 2000, p. 168-203

⁸¹³ Lucille H. Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada, 1784-1855: Glengarry and beyond*, Toronto : Natural Heritage Books, 2005, p. 16-28

⁸¹⁴ Rapport du comité du conseil sur les émigrants écossais, minutes of the council from the 19th November 1790 to the 4th of January 1791, NAC, Q51, p. 28

migrants écossais à Pictou, dans des conditions déplorables, oblige le lieutenant-gouverneur Parr à leur fournir des provisions « pour sauver leur vie » sur ses fonds propres car le budget de la province était déjà alloué à d'autres affaires. Son objectif est également de les retenir en Nouvelle-Écosse (au lieu de les laisser s'installer en Caroline du Sud).⁸¹⁵ C'est peut-être parce qu'ils savaient qu'ils ne pouvaient pas faire face (d'un point de vue financier et alimentaire) à l'arrivée massive de migrants que les membres du comité du conseil colonial, mis en place dans les années 1790 par Dorchester, ne recommandent pas d'encourager l'émigration. La raison mise en avant se veut plus « patriotique » cependant : le rapport conclue qu'il est bénéfique pour la métropole de décourager l'émigration de ses sujets et de promouvoir l'installation d'étrangers dans la province.⁸¹⁶ Quelles qu'aient été leurs raisons, on trouve peu de demande des officiels coloniaux pour encourager l'émigration (des Highlanders par exemple).

Efficacité des mesures

Malgré cette politique d'incitation discrète et des limites évidentes, les observateurs contemporains affirment que c'est un système qui fonctionne. Dès 1786, un journal rapporte que des migrants écossais ont choisi de s'installer en Nouvelle-Écosse justement parce que leurs proches ont été bien reçus :

it appears from a variety of letters received that the former emigration from the same place got quickly into employ, and were most pleasantly and profitably situated; the industrious meeting with every possible encouragement, as well from the officers of government, as from the owners of lands ; and these having their engagements so clearly and beneficially fulfilled, have induced others to go thither⁸¹⁷

On peut dès lors considérer que les mesures prises à Londres et dans les colonies pour développer et améliorer les conditions dans les colonies comme une forme d'encouragement de l'émigration en vue de coloniser les provinces nord-américaines. C'est ce que note un des critiques du *The Political Herald and Review* en 1786 au sujet de l'émigration dans les Highlands :

⁸¹⁵ Parr à Dundas, n°3, 27 septembre 1791, NAC, A116, p. 279-280. La réaction du secrétaire d'Etat n'est pas connue.

⁸¹⁶ Rapport du comité du conseil sur les émigrants écossais, minutes of the council from the 19th November 1790 to the 4th of January 1791, NAC, Q51, p. 22-36

⁸¹⁷ *Saunders's Newsletter*, 4 août 1786

The spirit of emigration increases [...] Government in the meantime, do not seem to have at all apprized of this situation of affairs in the northern parts of the island. The very encouragement that is held out for the colonization of Nova Scotia operates in some measure as an excitement to emigration from Britain.⁸¹⁸

Pour d'autres observateurs, c'est le *Canada Act*, et donc ce qui est considéré comme un gouvernement et une constitution britanniques, qui opère pour rediriger l'émigration vers les colonies canadiennes. La *Monthly Review* et le *Gentleman's Magazine* pensent même que des tracts tels que *A Letter Descriptive of the Different Dettlements in the Province of Upper Canada* (1795) ont pour objectif de promouvoir la province afin d'y attirer les migrants britanniques :

Perhaps this detail may excite a desire in some of those persons of roving disposition, who may entertain thoughts of emigration to the Western world, to prefer this part of North America, with a British constitution of Government, to Kentucky, or any other division of the United States – and, possibly, the present publication has been made with some view to the production of that effect.⁸¹⁹

En 1801, un pamphlet intitulé « Proposals for settling new Lands in Canada under the Protection of the British Government » est publié afin de promouvoir un projet de colonies dans comté de Dorset (au sud de Québec). Les auteurs se servent des conditions avantageuses des provinces britanniques comme la « protection du gouvernement britannique » (c'est-à-dire la constitution) et les taxes peu élevées pour « encourager les colons écossais » à s'y installer.⁸²⁰ C'est aussi l'analyse que fait le voyageur John Lambert en 1810 :

No sooner was a regular form of government established, and the minds of the people tranquilized, than British subjects were induced to emigrate to Canada, and embark their property in agricultural or commercial speculations.⁸²¹

Selon Lambert, la mise en place d'une constitution britannique est donc le point de départ d'une incitation pour les Britanniques (en métropole et aux Etats-Unis) à migrer vers les colonies canadiennes.

2. Allocations de terres et émigration

Avec les secrétaires d'Etat Portland et Hobart, l'incitation de l'émigration vers les colonies canadiennes est liée aux concessions de terres.

⁸¹⁸ *The Political Herald and Review*, volume II, London, 1786, p. 417

⁸¹⁹ *The Monthly Review*, volume 20, 1796, p. 479 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 66, 1796, p. 942

⁸²⁰ *The Gentleman's Magazine*, volume 71, 1801, p. 250

⁸²¹ Lambert (1810), *Travels Through Lower Canada*, *op. cit.*, p. 145

Portland s'attache à améliorer les modes d'allocation des terres dans les Canadas. Le système mis en place dans les Canadas dans les années 1790 privilégie les allocations de petites étendues (200 acres) pour limiter la spéculation. Mais dans le même temps, le coût de la colonisation (pour délimiter les allocations, expertiser les sols ou encore déboiser) est important. Les colons les plus aisés demandent donc des étendus plus vastes et les régulations mises en place par Portland, Simcoe et Prescott ont pour objectif de satisfaire des demandes de *townships* (ou 1200 acres). Sur le long terme, ce système va nuire au développement des Canadas car nombre de ceux que l'on considère comme des « leaders » sont davantage des spéculateurs qui ne vont ni peupler ni travailler ces terres. Néanmoins, il faut voir dans ces décisions la volonté de coloniser les Canadas grâce à un système plus économique pour l'Etat et les colonies.⁸²² Cette politique qui est (à tort sur le long terme) considérée comme un moyen de coloniser les Canadas, est en outre un encouragement indirect de la colonisation par l'émigration. Dans la correspondance coloniale, on voit que le ministre sait pertinemment que lorsqu'il octroie des terres, ces nouveaux propriétaires vont chercher à recruter des migrants pour peupler et développer leurs possessions outre-Atlantique. Par exemple, dans les années 1790, un certain William Willcocks, qui cherche à obtenir davantage de terres dans le Haut-Canada, écrit à Portland et lui rapporte tous les efforts qu'il a fait pour peupler et développer les terres qui lui ont été allouées dans la province :

I also send your Grace two printed advertisements, many thousands of which I had distributed in the year 1794, thro' England, Scotland, Ireland, and Wales, in the latter place I had it published in the Welsh tongue, & got it inserted in most of the newspapers in Great Britain, and Ireland, indeed I took great pains and went to considerable expence [sic] in my exertions to make the land known and to induce settlers to come to this country.⁸²³

Le ministre, qui connaît aussi sans aucun doute les mécanismes de « chaînes migratoires », est ainsi parfaitement au fait des conséquences indirectes de la politique de colonisation sur l'émigration depuis la Grande-Bretagne. Pour le voyageur Isaac Weld, l'amélioration du système d'allocation des terres et des titres de propriété est le moyen de développer le Bas-Canada par l'émigration :

⁸²² Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 68-97

⁸²³ Willcocks à Portland, 27 novembre 1798, NAC, Q286, p. 446

It is highly probable, moreover, that many of the people, who leave Great Britain and Ireland for America, would then be induced to settle in Canada instead of the United States, and the British empire would not, in that case, lose, as it does now, thousands of valuable citizens every year.⁸²⁴

Lorsque Weld visite les provinces canadiennes au milieu des années 1790, il lui apparaît clairement que les politiques terriennes sont le meilleur moyen de rediriger l'émigration vers les colonies britanniques. C'est le sens de la politique menée par Portland.

Lord Hobart, poursuit une politique similaire à celle de Portland en terme d'allocation de terres et d'émigration. A partir de 1802, Hobart encourage l'allocation de *townships* à des individus qui ont des moyens financiers à travers un système (qui n'est cependant pas nouveau)⁸²⁵ de récompenses : pour chaque colon installé, le « leader » peut prétendre à davantage de terrain. Hobart prend ces décisions après avoir été sollicité par plusieurs individus privés qui demandent des terres dans la province. Le premier est un noble écossais, Thomas Douglas, cinquième comte de Selkirk. Je reviendrai dans la troisième partie de ce travail sur les détails des projets de Selkirk et me contenterai de noter ici qu'il reçoit des terres du gouvernement sur l'Ile-du-Prince-Edouard et dans le Haut-Canada en 1803-1804.⁸²⁶ La même année, le prêtre Alexander Macdonell, aumônier du Régiment des Glengarry, se tourne vers le gouvernement afin d'obtenir de l'aide pour installer ses ouailles dans le Haut-Canada lorsque le régiment est dissout suite à la paix d'Amiens en 1802.⁸²⁷ Toujours en 1802, Thomas Talbot, pétitionne le gouvernement pour obtenir des terres dans la province. Le projet de Talbot est plus solide que celui de Selkirk : Talbot est l'ancien secrétaire du lieutenant-gouverneur John Grave Simcoe et connaît bien la province. Ses demandes sont par ailleurs plus que raisonnables : il accepte de payer une partie des frais de gestion et propose d'encourager la culture du chanvre.⁸²⁸ Dans ces trois cas, le ministre enjoint le lieutenant-gouverneur du Haut-Canada d'accéder aux demandes des pétitionnaires : il accorde 1200

⁸²⁴ Weld (1800), *Travels through the States of North America...*, *op. cit.*, p. 289

⁸²⁵ Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 57

⁸²⁶ Selkirk à Hobart, 6 juillet 1802, SPNAC 13840-13841, Hobart à Selkirk, 30 juillet 1802, SPNAC 13851-13852, Hobart à Hunter, 4 septembre 1802, NAC, Q239, p. 61, Selkirk à Sullivan, 13 février 1803, SPNAC 13859-13860, "Proposition relative to Prince Edward Island", 26 février 1803, SPNAC 13861-13862, Hobart à Hunter, 15 février 1803, NAC, Q.294, p. 28

⁸²⁷ Alexander Macdonell à Bishop Cameron, 7 mars 1803, Alexander Macdonell Papers, SCA, BL/4/209/18 ; Alexander Macdonell, "Sketches of the Glengarry", *Canadian Literary Magazine*, April 1833, vol. 1, page 3 et seq. dans J.A. Macdonell, *Sketches Illustrating the Early Settlement and History of Glengarry in Canada*, Belleville, Ontario, Mika Publishing Company, 1893 < <http://www.electricscotland.com/history/glengarry/> > consulté le 20 juillet 2012 ; Marjory Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, London : Profile Books, 2004, p. 24 ; Marianne Maclean, *The People of Glengarry: Highlanders in Transition, 1745-1820*, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, p. 146

⁸²⁸ Talbot à Sullivan, 27 octobre 1802, NAC, Q293, p. 248-251

acres à Selkirk et Macdonell et 5000 à Talbot (en vertu de ses responsabilités dans la province et de son rang militaire) et 200 acres supplémentaires pour chaque famille installée dans la province (à condition que les colons soient en possession de 50 acres).⁸²⁹

Ces mesures sont une forme d'encouragement de l'émigration et montrent la volonté de Hobart de rediriger l'émigration écossaise vers les colonies britanniques – au lieu de « perdre » ces migrants au profit des Etats-Unis. Hobart est sans doute le premier à concilier de manière ouverte les faits de l'émigration écossaise et les souhaits des colonies. Hobart sait que ces nouveaux propriétaires vont chercher à recruter des migrants, en Écosse notamment.⁸³⁰ Par exemple, Talbot explique clairement qu'il souhaite inciter les migrants britanniques à choisir le Haut-Canada plutôt que les Etats-Unis.⁸³¹ Il convient également de noter que c'est le ministre lui-même qui conseille à Selkirk de recruter ses colons en Écosse ou en Allemagne, plutôt qu'en Irlande.⁸³² Rediriger l'émigration est le mot d'ordre du secrétaire d'Etat, dans un contexte où, j'y reviendrai dans la troisième partie, l'opposition à l'émigration des Highlanders est forte parmi les élites écossaises. Lorsque Selkirk n'obtient pas les termes qu'il souhaite, il menace de conduire ses migrants aux Etats-Unis (où l'entreprise lui serait financièrement plus profitable).⁸³³ Il est alors rappelé à l'ordre par le secrétaire d'Etat :

With respect to the Emigration from Scotland and Ireland to which you have adverted, it is scarcely necessary I should observe to your Lordship that plans for forming settlements in America by the migration of British Subjects can only be countenanced by His Majesty's Government in these instances where the intention to migrate has already manifested itself and where in consequence the sole consideration is to direct the course, so that the British Colonies should derive the benefit of the Industry which is drawn from the mother country rather than suffer it to be diverted to a Foreign Channel.⁸³⁴

⁸²⁹ Hobart à Hunter (séparée), 15 février 1803, NAC, Q294, p. 35-36 ; Hobart à Hunter, n°16, 15 février 1803, NAC, Q294, p. 37-39 ; Hobart à Hunter, n°17, 1^{er} mars 1803, NAC, Q294, p. 41-42

⁸³⁰ Hobart à Selkirk, 30 juillet 1802, SPNAC, volume 52, p. 13851 ; Hobart à Hunter, n°16, 15 février 1803, NAC, Q294, p. 37 ; Hobart à Hunter, n°17, 1^{er} mars 1803, NAC, Q294, p. 41-42

⁸³¹ Talbot à Sullivan, 27 octobre 1802, NAC, Q293, p. 248-251

⁸³² Selkirk à Hobart, 6 juillet 1802, SPNAC 13840-13841, Hobart à Selkirk, 30 juillet 1802, SPNAC 13851-13852, Hobart à Hunter, 4 septembre 1802, NAC, Q239, p. 61, Selkirk à Sullivan, 13 février 1803, SPNAC 13859-13860, "Proposition relative to Prince Edward Island", 26 février 1803, SPNAC 13861-13862, Hobart à Hunter, 15 février 1803, NAC, Q.294, p. 28

⁸³³ Selkirk à Hobart, 25 janvier 1803, SPNAC, 13847-13848 ; Selkirk à Hobart, 9 février 1803, SPNAC, 13856-13857

⁸³⁴ Hobart à Selkirk, 12 février 1803, SPNAC, 13849-13850

Si Hobart insiste sur cette notion de redirection de personnes déjà décidées à migrer, il semble cependant conscient que c'est aussi une forme d'encouragement de l'émigration. Ainsi, le ministre soutient, du moins de manière tacite, les agents de l'émigration comme Selkirk. Dans une lettre au lieutenant-gouverneur Hunter il écrit :

the remainder of such Township may be reserved for a period not exceeding five years for the purpose of hereafter appropriating to him according to circumstances a further quantity at the rate of two hundred Acres for every family he may *induce* to settle there ⁸³⁵ [mes italiques]

Le terme « induce » laisse entendre qu'il sait, et donc qu'il approuve ou du moins ferme les yeux, sur les moyens qui vont être utilisés pour inciter les colons à s'installer dans le Haut-Canada. Hobart pense que les projets d'entrepreneurs pourraient être très « avantageux » et il soutient Selkirk, Macdonnell et Talbot auprès des autorités coloniales.⁸³⁶ Pour les opposants à l'émigration écossaise, ces mesures de redirection de l'émigration à travers l'allocation de terre ne sont rien de plus qu'un encouragement de l'émigration par le gouvernement.⁸³⁷

Les résultats de cette politique de colonisation sont mitigés : le « Talbot settlement » est un réel succès, comme la colonie de Selkirk à Belfast, sur l'Île-du-Prince-Édouard, recommandée par Lord Hobart. La colonie du comte à Baldoon dans le Haut-Canada est néanmoins un échec – Selkirk blâmera les conditions inadéquates imposées par le gouvernement alors qu'il a choisi un terrain mal adapté.⁸³⁸ Alexander Macdonnell ne parvient pas à faire migrer ses ouïalles : les Highlanders s'engagent dans l'armée britannique lors de la reprise des hostilités en 1803.⁸³⁹ Il finira par partir seul en 1804 avec tout le soutien du ministre.⁸⁴⁰

⁸³⁵ Hobart à Hunter, 15 février 1803, NAC, Q294, p. 35-36

⁸³⁶ Hobart à Hunter, n° 11, 4 septembre 1802, NAC, Q293, p. 83 ; Hobart à Hunter, n° 17, 1er mars 1803, Q.294, p. 35, Macdonnell à Bathurst, 20 décembre 1814, NAC, RG 5 A1, p. 9052, Hobart à Hunter, 7th April 1804, NAC Q297 p. 19

⁸³⁷ Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration...*, *op. cit.*, p. 147

⁸³⁸ A.E.D Mackenzie, *Baldoon: Lord Selkirk's Settlement in Upper Canada*, London (Ontario): Phelps Publishing Company, 1978, *passim*.

⁸³⁹ A partir de 1814, il imputera sans distinction l'échec du départ de 1803 au *Passenger Vessels Act*, aux propriétaires, au « comité de la *Royal Highland Society* » et à « l'administration ». Selon lui, cette loi « revint à une prohibition de fait » de l'émigration et « empêcha » les Glengarry de partir pour le Canada. En revanche, il ne mentionne jamais comme de possibles explications son emprisonnement pour dettes, ni le scandale au cours duquel il fut accusé d'avoir épousé une jeune fille en 1803. Macdonnell à Bathurst, 20 décembre 1804, NAC, RG5 A1, 9050-9064, "Sketches", Letters of Rev. Alexander Macdonnell, 9 novembre 1837, NAC, MG 24 J13, p. 5-15 ; SCA, BL/4/199/4, BL/4/89/2, PL/2/29/6 ; Maclean, *The People of Glengarry*, *op. cit.*, p. 146-148

⁸⁴⁰ Hobart à Hunter, 7th April 1804, NAC, Q297 p. 19

3. Redirection de l'émigration : le *Passenger Vessels Act* et le régiment canadien (1803-1804)

L'année 1803 marque le vote du *Passenger Vessels Act* par le Parlement. Cette loi régle les conditions à bord des navires qui transportent des migrants. Alors que l'émigration, notamment depuis les Highlands, s'est accrue depuis la signature de la paix d'Amiens, les grands propriétaires écossais et la *Royal Highland Society* font campagne pour mettre un terme à cet exode qu'ils considèrent comme contraire à leurs intérêts économiques. La loi de 1803 a pour objectif d'améliorer les conditions à bord des navires, mais son objectif premier (j'y reviendrai dans la troisième partie) aurait été d'augmenter le coût de la traversée afin de le rendre prohibitif. Cependant, on peut voir dans le *Passenger Vessels Act* de 1803 une forme de volonté de rediriger l'émigration vers les Canadas dans le sens où les restrictions sur le nombre de passagers sont beaucoup plus souples pour les navires qui vont vers les colonies britanniques (un passager pour 2 tonnes) que vers les Etats-Unis (un passager pour 5 tonnes).⁸⁴¹

En outre, dans les années 1800, sous l'impulsion de Lord Hobart, le gouvernement prend une part plus active et plus volontaire dans l'encouragement et l'encadrement de l'émigration écossaise pour le bénéfice des colonies britanniques. Quelques semaines à peine après le vote du *Passenger Vessels Act*, Lord Hobart et le duc d'York (Commandant en Chef des Armées) mettent en place un projet de migration tout aussi ambitieux que ceux proposés par Selkirk ou Macdonell. En juin 1803, York, en réponse aux requêtes d'Hobart, conseille à celui-ci de lever quatre régiments de *Fencibles* (régiments servant en Amérique du Nord) pour Terre-Neuve, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et le Haut-Canada. Lord Hobart décide de tirer profit de ces besoins militaires pour aider les migrants qui n'ont pas pu partir, notamment à cause du *Passenger Vessels Act*. Les objectifs sont multiples : il s'agit de soulager la « détresse » des Highlanders qui n'ont pas pu partir à cause des restrictions de 1803, de renforcer la défense des colonies canadiennes grâce à l'envoi de ces nouveaux régiments et, à travers la prise en charge de la traversée des femmes et des enfants des hommes recrutés, de

⁸⁴¹ Oliver Macdonagh, *A Pattern of Government Growth 1800-1860: the Passenger Acts and their Enforcement*, 1961, reprinted in Aldershot (England) by Gregg Revivals, 1993, p. 58

promouvoir la colonisation des territoires canadiens.⁸⁴² Un placard est mis en circulation et informe les Highlanders ainsi :

the regiment is to serve in America only. Therefore natives of this country as are desirous of going to America with their Families have now an excellent opportunity of accomplishing their wishes by inlisting [sic] in the said Regiment, as Government will carry the Wives and Families of the Soldiers free of expense to that Country and when the Regiment is disbanded, the soldiers will be entitled to [...] allotments of Land [...] in America⁸⁴³

Ce discours qui encourage sans équivoque l'émigration des Highlanders consterne le Lord Avocat pour l'Écosse Charles Hope qui, comme une partie des grands propriétaires des Hautes Terres, est opposé à l'émigration. Les critiques de Charles Hope ne sont pas uniquement partisans, il explique en effet que le recrutement a été mal planifié. Lorsque des problèmes avec les recrues deviennent évidents à l'été 1804, le Lord Avocat et le comte de Moira sont chargés par le *Home Office* d'enquêter sur les promesses qui ont été faites.⁸⁴⁴ Il apparaît, dans le compte-rendu de Hope, que les agents chargés du recrutement ne parlaient pas gaélique. Dès lors, d'autres agents, qui pour Hope sont des « crimps », ont pris de grandes libertés avec les termes initialement offerts par le gouvernement. L'utilisation du mot « famille » au lieu de « wives and children » (dans le placard cité ci-dessus) pose notamment de nombreux problèmes : pour certains, il s'agit bien de leurs femmes et enfants, pour d'autres, cela inclut également leurs pères et mères, frères et sœurs voire oncles et tantes.⁸⁴⁵ Le régiment sera un échec : différentes rumeurs circulées pendant leur attente à Glasgow et l'ordre de les envoyer d'abord sur l'Île de Wight amènent les recrues à se mutiner.⁸⁴⁶

4. Emigration sponsorisée

Entre 1805 et 1812 il n'y a quasiment aucune trace de la question de l'émigration dans la correspondance coloniale. Pourtant, l'émigration continue, grâce notamment au développement du commerce du bois depuis les Canadas qui prend de l'ampleur, particulièrement après le blocus continental de 1806. Le trafic maritime augmente et il n'est

⁸⁴² Sullivan à Pole Caren, esq (Home Office) et copie au Lord Avocat, 23 mars 1804, TNA, HO42/74/241-242

⁸⁴³ cité dans John Prebble, *Mutiny: Highland Regiments in Revolt, 1743-1804*, London: Secher and Warburg, 1975, p. 447

⁸⁴⁴ Cook à King, 24 août 1804, TNA, HO42/76/232-233

⁸⁴⁵ Charles Hope à *Home Office*, 4 septembre 1804, NAS, RH2/4/89, p. 140-144

⁸⁴⁶ Prebble, *Mutiny: Highland Regiments in Revolt, 1743-1804*, *op. cit.*, p. 447-464 ; Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 155-184, Mackillop, *More Fruitful than the Soil*, *op. cit.*, p. 182

pas rentable pour les armateurs de faire le trajet entre la Grande-Bretagne et les colonies à vide : le transport de migrants devient une alternative intéressante et le prix de la traversée commence à baisser. Ainsi, les effets de la loi de 1803 deviennent caducs. Le gouvernement ne prend pas de mesures à cet égard – au contraire, dès 1804, c’est Henry Dundas (à l’Amirauté) qui prend des décisions pour encourager le commerce de bois avec les Canadas afin de subvenir aux besoins de la marine britannique.⁸⁴⁷ Le *Board of Trade* reçoit et étudie deux courriers au sujet de l’émigration écossaise en 1803 et 1811 mais ses membres ne discutent pas du sujet (marqué simplement « read ») et ne prennent pas de décision.⁸⁴⁸

En 1813, Lord Selkirk propose au gouvernement de lever un autre régiment canadien avec les paysans dépossédés de Sutherland mais le Duc de York (peut-être refroidi par l’échec du régiment de 1803) y oppose son veto.⁸⁴⁹ Néanmoins, Lord Bathurst a d’autres projets pour conjuguer les demandes des migrants écossais et les besoins des Canadas. La Guerre de 1812 fait apparaître les problèmes de défense mais aussi de loyauté dans le Haut-Canada. En effet, les colons américains récemment installés dans la province se montrent parfois hostiles à la Grande-Bretagne pendant le conflit.⁸⁵⁰ Après la déclaration de guerre, certains se joignent aux envahisseurs américains alors que d’autres fuient vers les Etats-Unis. Le secrétaire d’Etat demande alors à Prevost de faire voter une loi par l’assemblée coloniale pour bannir ces traîtres de la province et confisquer leur propriété.⁸⁵¹ Fin 1813, Bathurst écrit à Prevost qu’il souhaite prendre en charge l’émigration des Highlanders qui s’accélère alors. Bathurst ne dit pas quand il a commencé à mûrir ce projet mais il explique qu’il l’a retardé. Il craint qu’à cause des restrictions de guerres, une arrivée de nombreux migrants puisse poser des problèmes de provisions. La réponse de Prevost est cependant enthousiaste. Le ministre, qui est encore moins que ces prédécesseurs dans une attitude hostile à l’émigration, ne cherche pas à limiter les départs des Highlanders mais au contraire il veut les inciter à choisir les provinces canadiennes non seulement en leur offrant des terres (ce qui est déjà commun) mais

⁸⁴⁷ Bumsted, *The People’s Clearance*, *op. cit.*, p. 192 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, *op. cit.*, p. 153 – 156 ; Lucille H. Campey, *Fast Sailing and Copper-Bottomed: Aberdeen Sailing Ships and the Emigrant Scots They Carried to Canada, 1774-1855*, Natural Heritage, Kindle Book, 2002

⁸⁴⁸ TNA, BT5/14 p. 70 ; BT5/20 p. 355

⁸⁴⁹ Voir SPNAC, volume 52 ; Bumsted, *The People’s Clearance*, *op. cit.*, p. 159, 207-209 ; Lucille H. Campey, *The Silver Chief, Lord Selkirk and the Scottish Pioneers of Belfast, Baldoon and Red River*, Toronto : Natural Heritage Books, 2003, p. 88

⁸⁵⁰ Gates, *Land Policies of Upper Canada*, *op. cit.*, p. 85 ; Marshall, “Americans in Upper Canada, 1791-1812, ‘Late Loyalists’ or Early Immigrants?”, p. 33-34 ; David Mills, *Idea of Loyalty in Upper Canada, 1784-1850*, Kingston and Montreal : McGill-Queen’s University Press, 1988, p. 35

⁸⁵¹ Bathurst à Prevost, n°38, 18 août 1813, NAC, Q125A, p. 170-171

aussi et surtout en payant leur traversée transatlantique – une « nouveauté » pour la période 1783-1815 si l'on exclut le recrutement militaire. Ses objectifs sont donc multiples. D'un point de vue militaire d'abord, il souhaite développer le système de défense des colonies car ces migrants (« the male part of this population ») pourront s'enrôler dans les forces armées locales. Dans le même temps, il s'agit de ne pas renforcer le pouvoir démographique (et potentiellement militaire) des Etats-Unis. D'un point de vue de la colonisation, il pense, comme nombre de contemporains, que les Highlanders sont des colons de qualité qui vont aider au progrès de la province. Bathurst projette de financer l'émigration des hommes mais aussi celle de leurs familles et de leur fournir des terres dans le Haut-Canada afin de développer et d'exploiter le potentiel de la province. Son projet fait également sens d'un point de vue économique : avec la Guerre de 1812, de nombreuses troupes ont été envoyées en Amérique du Nord, les soldats qui ne souhaitent pas rester dans les colonies doivent être rapatriés en Grande-Bretagne. Bathurst veut donc se servir de la flotte qui doit aller chercher les soldats pour transporter les migrants.⁸⁵²

Bathurst se place dans la continuité des politiques menées jusqu'alors et les développe en fonction des circonstances présentes. Ainsi, il écrit à Drummond :

As the present encouragement to settlers is given with a view of diverting to the British colonies that part of the population of the United Kingdom which would otherwise emigrate to the United States you will see the importance of locating the settlers who may arrive during the present year so satisfactory to themselves as may induce them to represent in a favourable point of view the advantages of an Establishment in those Provinces.⁸⁵³

Une fois encore, le secrétaire d'Etat souhaite se servir du mécanisme de « chaîne migratoire » pour développer les Canadas : il faut donc que les premières recrues soient très bien reçues par le gouvernement local afin d'inciter leurs proches à les rejoindre. Les termes qu'il propose sont en revanche beaucoup plus avantageux que ceux proposés par ses prédécesseurs : le gouvernement défraie la traversée, fournit des outils (comme des haches pour le déboisement) à prix modérés et offre 100 acres de terres et six mois de rations aux colons. Le gouvernement propose également de payer le salaire d'un instituteur et d'un prêtre (dans la limite, respectivement, de 100 et 50 livres sterling par an). En échange, et afin d'éviter de payer la traversée de migrants qui pourraient par la suite quitter les colonies pour s'installer aux Etats-

⁸⁵² Bathurst à Drummond, 20 mars 1815, NAC, Q136A, p. 75-77 ; Bathurst à Prevost, n°48, 29 octobre 1813, NAC, Q125A, p. 189-190

⁸⁵³ Bathurst à Drummond, 20 mars 1815, NAC, Q136A, p. 75-77

Unis, les postulants doivent déposer des arrhes de 16 livres sterling par homme et 2 guinées par femme.⁸⁵⁴ Il s'assure ensuite que les migrants soit bien reçus, toujours afin de rediriger l'émigration vers les Canadas et approuve dès lors les mesures et les dépenses de Drummond pour accommoder les colons et redresser leurs griefs.⁸⁵⁵ Par ailleurs, il organise (comme ces prédécesseurs) l'installation des soldats des régiments dissous. Il propose 100 acres de terres et le transport de leurs familles vers les colonies. Pour éviter la spéculation, Bathurst demande qu'il soit interdit de revendre ces terres. En outre, pour tenter de s'assurer que ces terres seront effectivement travaillées (et pas laissées à l'abandon en attendant qu'elles prennent de la valeur), il donne un an aux soldats pour en prendre possession. Ce projet concerne des Écossais, mais aussi des régiments étrangers comme ceux des De Meurons et des Watterville.⁸⁵⁶ Le projet de Bathurst est cependant remis en cause par les Cent-Jours de Napoléon : les soldats et les navires sont immédiatement réquisitionnés pour aller combattre sur le continent. Seules quelques centaines de personnes partent à l'été 1815 à bord de l'*Atlas*, du *Dorothy*, du *Eliza* et du *Baltic Merchant*.⁸⁵⁷ En dépit du soutien gouvernemental, les colons vont rencontrer de nombreuses difficultés. Les récoltes vont par exemple échouer les premiers temps et la colonie devra être financée par le gouvernement jusqu'en 1819. La colonie va cependant se développer avec succès, mais aura coûté beaucoup d'argent.⁸⁵⁸

La redirection, l'encouragement et la sponsorisation de l'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord britannique n'ont pas pour objectif d'angliciser les colonies canadiennes ou de noyer les Francophones sous une population anglophone : la majorité des migrants écossais sont catholiques et parlent gaélique. Ils sont en outre majoritairement incités à s'installer dans la province anglophone, le Haut-Canada. La logique de Londres n'est donc pas d'angliciser le Bas-Canada mais elle reste utilitariste et expansionniste : il s'agit de peupler des territoires, de renforcer la présence britannique et de consolider la frontière pour

⁸⁵⁴ Bathurst à Drummond, 20 mars 1815, NAC, Q136A, p. 75-77 ; *Inverness Journal and Northern Advertiser*, 31 mars 1815, NLS, CBWall.2/96

⁸⁵⁵ Bathurst à Drummond, 12 juillet 1815, NAC, Q136A, p. 116 ; Bathurst à Drummond, 13 juin 1815, NAC, Q136A, p. 89-94

⁸⁵⁶ Bathurst à Prevost, n°72, 12 juillet 1814, NAC, Q136A, p. 40 ; Bathurst à Prevost, n°79, 15 septembre 1814, NAC, Q136A, p. 52-56

⁸⁵⁷ Bathurst à Drummond, 13 juin 1815, NAC, Q136A, p. 89-94 ; Campbell à Gouldburn, 23 juin 1815, 28 juin 1815, 24 juillet 1815, 3 août 1815, NAC, Q135 p. 189-204 ; *Inverness Journal and Northern Advertiser*, 23 juin, 18 août, 27 octobre 1815, NLS, CBWall.2/96 23 ; Cowan, *British Migration to British North American*, op. cit., p. 41 ; Jenny Calder, *Scots in Canada*, Edinburgh : Luath Press Limited, 2003, p. 48-53 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, op. cit., p. 35-44

⁸⁵⁸ H.J.M. Johnston, *British Emigration Policy, 1815-1830: 'Shovelling out Paupers'*, Oxford: Clarendon Press, 1972, p. 21 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, op. cit., p. 45-48

protéger les colonies non pas des francophones, mais des Américains. Ainsi, l'emplacement de la colonie de Rideau est choisi uniquement pour des raisons stratégiques.⁸⁵⁹

⁸⁵⁹ Robert W. Passfield, *Military Paternalism, Labour, and the Rideau Canal Project*, Bloomington : AhtorHouse, 2013, p. 134-140

Conclusion

Les politiques de Londres en matières d'émigration et de colonisation du Canada suivent, encore plus que les autres domaines de la politique coloniale, le schéma selon lequel Londres énonce les grands principes qui doivent être mis en œuvre par les officiels dans les colonies (bien que les ministres soient parfois plus directifs et précis dans leurs demandes). Les principes métropolitains se lisent comme un impérialisme bienveillant. Ainsi, lorsque l'on étudie la correspondance coloniale à la lumière des questions de colonisation et d'anglicisation des provinces canadiennes, il apparaît clairement qu'il y a une volonté de Londres d'angliciser la province de Québec en particulier. Pour autant, la politique des ministres successifs à cet égard se veut douce, graduelle, mesurée. En outre, leur attitude et les décisions prises sont tolérantes et pragmatiques : il ne s'agit pas d'ostraciser la population francophone. Ainsi, les habitudes et une partie des lois des francophones sont préservées alors que le catholicisme est toléré et l'usage du français accepté. Il ne s'agit pas non plus de la « noyer » sous un flot d'émigration britannique ou anglophone.

Les instructions royales en matière de colonisation sont précises dans les modes d'allocation des terres. Elles sont en revanche suffisamment souples pour s'adapter aux circonstances et laisser les secrétaires d'Etat agir dans une logique pragmatique et utilitariste : il faut peupler les provinces canadiennes mais aussi résoudre des problèmes pressants, comme c'est le cas avec les Loyalistes, les royalistes ou les *Maroons*. De la même manière, on peut considérer que les mesures pour rediriger l'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord naissent avant tout du fait que ce flux migratoire existe déjà. En ce sens, la colonisation des territoires canadiens est l'objet d'un projet de la métropole, ce projet est en revanche partiellement mis en œuvre en réponses à des problèmes extérieurs.

La tâche des ministres et des officiels dans les colonies est ainsi extrêmement complexe. Il faut à la fois consolider la défense et la force démographique des possessions britanniques et assurer leur développement économique et agricole sans pour autant être accusé par les opposants à l'émigration en métropole d'encourager le dépeuplement de la Grande-Bretagne et tout en tentant d'éradiquer la spéculation ; il faut en outre angliciser la province de Québec sans créer de tensions communautaires ou religieuses et s'assurer de la loyauté de tous les sujets du roi dans les colonies. Les différents projets testés après 1783 s'inspirent des pratiques en place avant la Révolution américaine mais ils sont aussi le signe que Londres

veut coloniser ses possessions britanniques avec des colons loyaux et efficaces. Les ministres cherchent (et parfois tâtonnent) le meilleur moyen d'y parvenir en prenant en compte les demandes, les avis, les intérêts contradictoires dans les colonies et en métropole.

Conclusion partie I

Malgré les changements d'administration et de secrétaires d'Etat, la politique coloniale de la Grande-Bretagne reste particulièrement homogène tout au long de la période étudiée. En effet, si les priorités des ministres peuvent changer en fonction des situations particulières au cours de leurs mandats, l'attitude, le projet et les politiques pour l'Amérique du Nord britannique restent remarquablement cohérents.

Entre laisser-faire et autoritarisme

Si l'on note évidemment des différences dans le style et les sujets d'intérêts des ministres successifs, leurs attitudes vis-à-vis des colonies nord-américaines restent cohérentes tout au long de la période 1783-1815, et oscillent entre laisser-faire et autorité.

En effet, les secrétaires d'Etat sont dans l'obligation de faire confiance aux officiels nommés dans les colonies puisqu'ils n'ont aucun moyen pour contrôler au jour le jour les décisions prises par ces derniers. Lorsqu'ils sont envoyés dans les colonies, à plusieurs milliers de kilomètres de Londres, la Couronne et les ministres savent bien qu'ils doivent placer leur confiance dans les capacités, les connaissances et le jugement des hommes qu'ils nomment à ces postes.⁸⁶⁰ Les officiels coloniaux savent que l'on attend d'eux un comportement sage, retenu et mesuré, mais ils sont relativement libres de prendre les décisions qui leur paraissent justes dans des cas où les ministres à Londres semblent incompetents du fait de la distance ou de leur manque de connaissances.⁸⁶¹ On trouve des marques de confiance dans la correspondance de tous les secrétaires d'Etat : des termes comme « prudence », « discretion », « your own judgement », « good conduct », « reliance », « trust », « confidence » sont omniprésents.⁸⁶² Castlereagh écrit même à son remplaçant, Lord Liverpool :

I have the general impression that the salary and profits of [Prevost's] situation (like many other Governments abroad) have become very inadequate to the importance of the Trust, so much so as to

⁸⁶⁰ Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 436

⁸⁶¹ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 61 ; Sydney à Hope, 20 août 1785, NAC, Q25, p. 37

⁸⁶² Sydney à Carleton, 21 août 1784, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Grenville à Dorchester (privée), 20 octobre 1789, NAC, Q42, p. 92-94 ; Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 207 ; Dundas à Wentworth, n°8, 5 juillet 1793, NAC, A119, p. 28 ; Portland à Dorchester, n°22, 4 décembre 1795, NAC, Q77A, p. 225 ; Portland à Prescott, n°1, 7 avril 1796, NAC, Q77A, p. 246 ; Portland à Prescott, n°5, 4 octobre 1796, NAC, Q77A, p. 276 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 216 ; draft (Castlereagh) à Wentworth, n°1, 5 septembre 1805, NAC, A138, p. 32 ; Bathurst à Prevost, n°52, 15 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 213

render the union of the Civil and Military Function indispensable to enable the Individual appointed to meet by possibility the Expences [sic] of the Situation.⁸⁶³

Dans de nombreux domaines, les secrétaires agissent en fonction de ce qui leur est rapporté par les gouverneurs ou lieutenants-gouverneurs. Leur opinion est sollicitée par tous les ministres sur tous les sujets, qu'il s'agisse de la prolongation des soutiens financiers aux Loyalistes, de la mise en place de la défense provinciale, de gouvernance, de commerce, de religion, de l'émigration des royalistes français ou des Écossais, de l'encouragement de la culture du chanvre, des modes d'allocations des terres ou encore de projets de missionnaires pour civiliser les natifs.⁸⁶⁴ Les gouverneurs et les lieutenants-gouverneurs sont en outre une source de patronage et recommandent à Londres la majorité des personnes nommées dans les conseils législatifs ou exécutifs, dans la branche judiciaire ou encore au *Indian Department* et suggèrent des augmentations de salaires, ils ont donc de l'influence, du pouvoir et de l'autonomie.⁸⁶⁵ Lorsque les ministres recommandent telle ou telle législation, les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs sont souvent libres de mettre en place les mesures dans les faits. Dès lors, les secrétaires d'Etat se voient comme des guides : ils donnent les grandes lignes, les grands principes de la politique coloniale et les officiels se doivent de les appliquer et de les adapter aux conditions locales. C'est le cas de la réforme de la justice de Dundas,⁸⁶⁶ des règles d'allocations et de taxes sur les terres mises en place par Portland⁸⁶⁷ ou des recommandations stratégiques faites par Castlereagh en 1808.⁸⁶⁸ Il est d'autant plus nécessaire de laisser une part de liberté et de pouvoir décisionnels aux gouverneurs en cas de conflits (contre les Etats-Unis en l'occurrence) afin de leur permettre de prendre des décisions rapides et efficaces.⁸⁶⁹ Pour autant, si les ministres se placent dans cette position de superviseurs, ils doivent souvent

⁸⁶³ Castlereagh à Liverpool, 3 mai 1810, NAC, A145, p. 91

⁸⁶⁴ Sydney à Hamilton, 15 mars 1785, NAC, Q24, p. 69 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 438 ; Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 19 ; Sydney à Dorchester, 26 août 1786, NAC, Q26A, p. 450 ; Napean à Haldimand, 7 mars 1786, NAC, Q26A, p. 427 ; Grenville à Dorchester, n°25, 5 juin 1790, NAC, Q59B, p. 149 ; Dundas à Wentworth, n°3, 12 décembre 1792, NAC, A117, p. 291 ; King à Dorchester, 30 novembre 1792, NAC, Q77A, p. 46 ; Bathurst à Prevost, n°48, 29 octobre 1813, NAC, Q125A, p. 189-190 ; Portland à Milnes, n°8, 19 août 1801, NAC, Q78A, p. 135 ; Hobart à Hunter, n°16, 15 février 1803, NAC, Q293A, p. 35-36 ; Castlereagh à Craig, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 121

⁸⁶⁵ Par exemple : Grenville à Carleton, n°1, 20 octobre 1789, NAC, RE7 G8B, volume 1, p. 84 ; Grenville à Carleton, n°14, 20 avril 1790, NAC, RE7 G8B, volume 2, p. 1 ; Portland à Prescott, n°6, 31 octobre 1796, NAC, Q77A, p. 277-278 ; Hobart à Milnes, n°8, 6 mai 1802, NAC, Q78A, p. 185

⁸⁶⁶ Dundas à Clarke, 3 octobre 1792, NAC, Q77A, p. 35

⁸⁶⁷ Portland à Prescott, n°18, 8 juin 1798, NAC, Q78A, p. 56-57 ; Portland à Prescott, n°23, 11 octobre 1798, NAC, Q78A, p. 70 ; Portland à Hunter, 12 avril 1799, NAC, Q278A, p. 176

⁸⁶⁸ Castlereagh à Craig, 22 janvier 1808, NAC, Q97A, p. 83

⁸⁶⁹ Bathurst à Prevost, n°52, 15 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 213-215

s'attarder sur les détails. Sous cette apparence de laisser-faire, voire d'indépendance relative, l'attitude de Londres reste particulièrement stricte tout au long de la période.

L'attitude stricte du pouvoir central prend forme dans le contrôle qu'exerce la métropole, à travers le secrétaire d'Etat qui agit au nom de la Couronne et du Cabinet. Puisque le gouverneur, les lieutenants-gouverneurs, les assemblées etc. ont un degré d'autonomie plus ou moins grand dans la conduite des affaires des provinces dont ils ont la charge, ils sont sommés de rapporter au secrétaire d'Etat les décisions prises.⁸⁷⁰ Le ministre, à la réception des dépêches coloniales, donne, ou non, son aval aux décisions prises dans les colonies. Ce fonctionnement donne l'impression d'une attitude très paternaliste de Whitehall envers les officiels dans les colonies : les secrétaires d'Etat, dans leurs dépêches officielles, distribuent des bons et des mauvais points en fonction des décisions prises. Par exemple, Haldimand est félicité par Sydney pour son comportement en diverses occasions et lui fait savoir « l'approbation du Roi » de son zèle.⁸⁷¹ Sydney complimente également le lieutenant-gouverneur Parr qui a rapidement transmis les « shipping lists » à Londres comme demandé, mais il lui reproche sa manière « irrégulière » et « négligée » de dresser ces listes.⁸⁷² Les officiels sont systématiquement traités comme des enfants qui bénéficient de la « satisfaction de Sa Majesté » lorsque les mesures prises correspondent aux attentes de la mère-patrie⁸⁷³ ou dans le cas contraire, subissent son « déplaisir. »⁸⁷⁴ Certains officiels se comportent d'ailleurs en « lèche-bottes » : c'est le cas de Dorchester qui, afin de faire montre de son patriotisme, refuse de recevoir les frais qui lui sont dus afin de soulager les finances du Bas-Canada.⁸⁷⁵ Les ministres se comportent tels des professeurs avec les officiels coloniaux : ils répondent aux questions de leurs subordonnés sur la façon de gérer le gouvernement (par exemple pour les terres pour les Loyalistes) ; examinent les minutes des débats qui ont lieu au sein des assemblées ou des conseils législatifs et donnent leur opinion ; vérifient les comptes, signalent s'il y a des erreurs et expliquent comment ils doivent être tenus ; donnent leur opinion sur le comportement des officiels dans les colonies ; examinent des lois votées par les assemblées

⁸⁷⁰ « Particular instructions to Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 154, 156

⁸⁷¹ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC, Q23, p. 55 ; Sydney à Haldimand, 10 avril 1784, NAC, Q23, p. 70 ; Sydney à Haldimand, 7 juillet 1784, NAC, Q23, p. 107

⁸⁷² Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 7 juin 1786, NAC, A108, p. 209

⁸⁷³ Comme par exemple la bonne entente entre le conseil et l'assemblée ou le vote de loi visant à la réduction des dettes publiques. Dundas à Wentworth, n°7, 29 avril 1793, NAC, A118, p. 76

⁸⁷⁴ Circulaire, 4 janvier 1792, Dundas à Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 53-57, Dundas à Lieutenant-gouverneur de l'Ile de Saint Jean, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 1

⁸⁷⁵ Portland à Dorchester, n°8, 9 décembre 1794, NAC, Q77A, p. 174

coloniales (le ministre les transmet aux Lords du comité pour le commerce et les plantations et ces lois reçoivent ensuite l'aval ou le veto du roi) ; contrôlent (et éventuellement ordonnent la suspension) des proclamations des lieutenants-gouverneurs ; donnent leur approbation aux nominations dans les conseils ; expliquent (avec les *Lords of Trade*) comment les copies de lois doivent être envoyées en métropole, comment envoyer les factures au Trésor, comment gérer les frais et des dépenses civiles et judiciaires ; ou enseignent la façon de faire des lois (par exemple, la différence entre « tax », « grant » et « penalty » dans une *Revenue Bill* ou la nécessité d'ajouter des clauses de suspension à certains textes).⁸⁷⁶

Les ministres s'ingèrent également dans la politique coloniale à travers les recommandations de lois qu'ils font aux gouverneurs ou lieutenants-gouverneurs. Dès le début de la période étudiée, Londres dit aux gouverneurs les politiques qu'ils doivent mener et comment ils doivent les mener. Par exemple, afin que les lois coloniales se conforment aux *Orders in Council* décidés à Londres, Sydney explique à Haldimand la loi qu'il doit proposer à son conseil.⁸⁷⁷ Dundas recommande un plan pour réformer le système judiciaire du Bas-Canada.⁸⁷⁸ Portland quant à lui, demande à Dorchester de proclamer l'interdiction d'export de blé pendant la crise de 1795.⁸⁷⁹ Les secrétaires d'Etat doivent cependant parfois négocier leur influence auprès des assemblées coloniales à travers les lieutenants-gouverneurs : Hobart propose d'effacer les arriérés de paiements si la législature du Nouveau-Brunswick vote une loi pour collecter et gérer efficacement les *quit rents*.⁸⁸⁰ La métropole contrôle, surveille et/ou

⁸⁷⁶ Sydney à Hope, 22 août 1785, NAC, Q25, p. 40 ; Sydney à Hamilton, 30 avril 1785, NAC, Q24, p. 215 ; Sydney à Parr, 21 août 1784, NAC, A105, p. 198 ; Sydney à Carleton, 17 mars 1788, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 1^{er} mai 1785, NAC, A107, p. 75 ; Sydney à Parr, 8 octobre 1784, NAC, A106, p. 38 ; Grenville à Carleton, n°12, 25 août 1790, NAC, RG7 G8B, volume 1, p. 106 ; « Order in Council » du 29 juin 1785, jointe dans Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 2 juillet 1785, NAC, A107, p. 143-144 ; Sydney à Carleton, 19 avril 1786, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Napean à Dorchester, 25 août 1786, NAC, Q26, p. 515 ; Sydney à Parr, 20 avril 1786, NAC, A108, p. 103-104 ; Sydney à Carleton, 30 novembre 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Dundas à Carleton, n°17, 7 juin 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 69-70 ; Dundas à Dorchester, 11 mai 1794, NAC, Q77A, p. 123-125 ; Portland à Simcoe, n°4, 7 novembre 1794, NAC, Q278A, p. 62 ; Dundas à Dorchester, 11 mai 1794, NAC, Q77A, p. 127 ; Portland à Wentworth, n°46, 9 septembre 1799, NAC, A130, p. 134

⁸⁷⁷ Sydney à Haldimand, 30 mai 1785, NAC, Q26A, p. 416

⁸⁷⁸ Dundas à Clarke, 3 octobre 1792, NAC, Q77A, p. 34

⁸⁷⁹ Portland à Dorchester, n°10, 24 février 1795, NAC, Q77A, p. 182-183 ; Portland à Dorchester, n°17, 3 septembre 1795, NAC, Q77A, p. 214-215

⁸⁸⁰ Il ajoute cependant : « this object is so material that I cannot too strongly impress the necessity of your executing your utmost influence to induce the Assembly to pass an act for this purpose before any steps are taken for issuing further grants of land. » En d'autres termes, Londres peut faire quelques concessions, mais si l'assemblée ne se conforme pas à ses désirs, la sanction sera lourde (dans ce cas, les allocations de terres seront suspendues). Hobart à Carleton, n°5, 4 septembre 1803, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 188

influe sur tous les aspects de la politique coloniale, en matière de dépenses, de commerce, de défense, de gouvernance et de développement de la colonie.⁸⁸¹

L'indépendance décisionnelle des officiels dans les colonies est par ailleurs cadrée par les instructions de la métropole. Les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs reçoivent des instructions royales longues (plusieurs centaines de pages) et relativement exhaustives avant leur prise de fonction,⁸⁸² ils sont par la suite guidés ou dirigés par le secrétaire d'Etat dans les dépêches qu'ils reçoivent. Ils doivent bien entendu rendre des comptes à Londres et peuvent être démis de leurs fonctions sur ordre du roi.⁸⁸³ L'influence plus ferme de Londres passe ensuite par le contrôle des nominations : le secrétaire d'Etat peut nommer, rappeler, limoger et accorder (ou non) les autorisations d'absence des gouverneurs, lieutenants-gouverneurs, membres des conseils, superintendants (des pêcheries, des affaires indiennes, etc.), des juges et autres officiels du système judiciaire etc.⁸⁸⁴ La métropole contrôle également les émoluments de tous les officiels coloniaux : le Parlement vote le budget annuel pour toutes les colonies en fonction d'estimations fournies par le Secrétariat d'Etat.⁸⁸⁵ De plus, le secrétaire d'Etat a le dernier mot sur les salaires des officiels dans les colonies, il peut refuser ou autoriser les augmentations demandées par les gouverneurs, les lieutenants-gouverneurs, les juges, les clercs ou les demandes d'allocations des prêtres par exemple. Ils peuvent également recommander certaines personnes à des postes dont la nomination dépend du gouverneur.⁸⁸⁶

⁸⁸¹ A titre d'exemple, on peut citer ici la mise en place des régiments provinciaux, des « Crown reserves » et la gestion des dépenses coloniales dans Portland à Prescott, n°2, 3 août 1796, NAC, Q77A, p. 267-268

⁸⁸² « British North America : Letter patents, Commissions and Instructions to Governors », 1778-1861, NAC, MG40B ; Castlereagh à Craig, n°1, 31 août 1807, NAC, Q97A, p. 60

⁸⁸³ lettres de renvoi : Sydney à Hamilton (Lieutenant-gouverneur de la province de Québec), 13 août 1785, NAC, Q26A, p. 419-420 ; Sydney à Patterson (Lieutenant-gouverneur de l'Île de Saint Jean), 5 avril 1787, NAC, RG7 G8D, volume 1, p. 98

⁸⁸⁴ Grenville à Dorchester, n°31, 4 août 1790, NAC, Q59B, p. 168 ; Portland à Dorchester (privée), 3 septembre 1795, NAC, Q77A, p. 211 ; Camden à Milnes, n°4, 2 août 1804, NAC, Q78A, p. 239 ; Sydney à Haldimand, 10 avril 1784, NAC, Q23, p. 70 ; Sydney à Hamilton, 13 août 1785, NAC, Q26A, p. 419 ; Sydney à Hope, 16 août 1785, NAC, Q26A, p. 420 ; Sydney à Carleton, 5 avril 1787, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Grenville à Dorchester, n°14, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 121 ; Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 7 ; Sydney à Johnson, 20 août 1785, NAC Q26A, p. 423 ; Sydney à Haldimand, 5 juin 1784, NAC, Q23, p. 104 ; Sydney à Carleton, mai 1786, NAC, RD7 G8B, volume 1 ; Sydney à Dorchester, avril 1789, NAC, Q59B, p. 56-57 ; Sydney à Monk, 3 avril 1789, NAC, Q59B, p. 58 ; Grenville à Dorchester, 20 juillet 1790, NAC, Q59B, p. 59

⁸⁸⁵ par exemple Napean à Parr, 25 juillet 1786, NAC, A108, p. 269-270

⁸⁸⁶ Hobart à Milnes (privée), 6 juillet 1802, NAC, Q78A, p. 190-191 ; Sydney à Campbell, 5 octobre 1784, NAC, A 106, p. 24 ; Napean à Wentworth, 10 août 1792, NAC, A117, p. 194 ; Dundas à Wentworth, 6 juillet 1793, NAC, A119, p. 85 ; Portland à Milnes, 20 avril 1799, NAC, Q78A, p. 95 ; draft (Liverpool) à Sherbrooke, n°9, 4 mars 1812, NAC, A147, p. 16 ; Portland à Carleton, 5 novembre 1800, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 43 ; Bathurst à Prevost, n°69, 1^{er} juin 1814, NAC, Q136A, p. 13-14 ; Portland à Russel, 10 janvier 1801, NAC,

Par ailleurs, si les ministres écoutent souvent les officiels coloniaux pour les nominations dans les provinces, leurs propositions ne sont pas acceptées de manière automatique et le secrétaire d'Etat se réserve le droit de ne pas accéder à leurs recommandations.⁸⁸⁷ Quelque soit le degré d'influence, ou même l'aptitude des lieutenants-gouverneurs, le centre du pouvoir reste et demeure dans les mains du secrétaire d'Etat.

Continuité dans les grands principes de la politique coloniale

La politique menée depuis Londres pour les Canadas en est bien une : elle se fonde sur des principes fondamentaux et se construit tout au long de la période dans une direction claire. Quelques soient les possibles divergences au sein des Cabinets successifs, la politique menée pour les Canadas est particulièrement uniforme tout au long de la période. Chaque ministre fait référence à son prédécesseur à un moment ou à un autre de son mandat dans des domaines aussi variés que le système d'allocation des terres, la protection du commerce et des forts, la conduite à tenir avec les natifs, la gestion des frais et des salaires, la culture du chanvre ou la levée de régiments provinciaux.⁸⁸⁸

Les principes de politique économique, de protection militaire et de développement des colonies se basent sur les fondamentaux mis en place depuis le début de l'expansion coloniale : les colonies sont subordonnées à la métropole mais elles restent une source de richesses pour la mère-patrie et doivent, en ce sens, être développées et protégées. Tous les ministres mettent en place des politiques et des mesures parfois nouvelles, parfois plus anciennes en ce sens et avec pour but avoué la construction graduelle, qui se développe de ministre en ministre, d'un système colonial pérenne et économique. Tous les objectifs effectifs et tous les principes théoriques des ministres sont marqués par, voire soumis à la nécessité d'économiser de l'argent dans tous les domaines. Cet impératif est d'autant plus

Q278A, p. 220 ; Dundas à Wentworth, n°15, 1^{er} janvier 1794, NAC, A120, p. 3 ; Sydney à Parr, 24 avril 1785, NAC, A107, p. 51

⁸⁸⁷ Dundas à Carleton, n°19, 10 décembre 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 101-102

⁸⁸⁸ Sydney à Parr, 6 octobre 1784, NAC, A106, p. 34 ; Sydney à Gouverneur de la Nouvelle-Écosse, 1^{er} mai 1785, NAC, A107, p. 82 ; Grenville à Dorchester, n°10, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 113-114 ; Dundas à Clarke, 5 mai 1792, NAC, Q77A, p. 16 ; Portland à Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 141 ; Hobart à Milnes, n°8, 6 mai 1802, NAC, Q78A, p. 184 ; Hobart à Hunter, n°6, 8 avril 1802, NAC, Q293A, p. 10-11 ; Camden à Hunter, 7 juin 1804, NAC, Q293A, p. 55 ; Camden à Hunter, 22 juin 1805, NAC, Q293A, p. 75 ; Windham à Gore, n°1, 20 mai 1806, NAC, Q293A, p. 95 ; Windham à Gore, n°8, 7 mars 1807, NAC, Q293A, p. 103 ; Liverpool à Craig, n°3, 31 janvier 1810, NAC, Q97A, p. 152 ; Liverpool à Castlereagh, 24 avril 1810, NAC, A145, p. 89 ; Castlereagh à Liverpool, 3 mai 1810, NAC, A145, p. 91 ; Bathurst à Prevost, n°2, 4 juillet 1812, NAC, Q125A, p. 41-42

prégnant que les guerres contre la France pèsent de plus en plus lourd sur la dette et sur le taux d'imposition des Britanniques. Leur vision globale se veut également suffisamment souple pour pouvoir s'accommoder des conditions locales ou de quelque exigence sur le plan international. C'est ainsi une politique de principes qui est également pragmatique et réactive.

L'impact de la guerre se ressent ainsi sur la politique coloniale car lorsque des conflits sont en cours, toute tentative de grand projet ou d'innovation est stoppée alors que les périodes de trêve permettent aux secrétaires d'Etat de mettre en place des projets nouveaux : c'est le cas de Grenville avec la réforme constitutionnelle et la mise en place d'écoles et de séminaires au début des années 1790. C'est aussi le cas pour Lord Hobart qui a des projets de canal, de compagnie publique pour la traite des fourrures ou de redirection de l'émigration écossaise vers les Canadas entre 1801 et 1803 qui ne sont pas poursuivis par ses successeurs après la déclaration de guerre. C'est enfin le cas pour Bathurst qui met en place des projets pour optimiser l'utilisation des navires britanniques et de systématiser de l'implantation de migrants écossais dans les provinces nord-américaines. Mais cet ambitieux projet, mis en place dès 1813, doit être modifié à cause des Cent-Jours.⁸⁸⁹

Un projet pour l'Amérique du Nord britannique

Au-delà de ces principes qui sont au fondement de la politique coloniale, il faut également noter qu'il y a un réel projet pour les colonies canadiennes. Chacun des aspects de la politique coloniale traité dans cette partie est issu des instructions royales publiées en 1786, 1791, 1807 et 1811. Ces instructions qui ont été évoquées dans chacun des chapitres sont à la base du projet pour les colonies nord-américaines. Tout d'abord, elles cherchent à rendre le système de gouvernance et de communication avec la métropole efficace expliquant comment faire des lois et des ordonnances et comment les rapporter à Londres. Elles visent également une administration judiciaire efficace. D'un point de vue commercial, le gouverneur général doit encourager le commerce des fourrures, les pêcheries et préserver les forêts de pins dont le bois est utile à la marine britannique. Il doit en outre s'assurer que les bénéfices des richesses du sol (fer, minéraux et minerais) reviennent à la couronne. A partir de 1791, il doit également

⁸⁸⁹ Grenville à Parr, n°4, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 197-198 ; Grenville à Carleton, n°14, 20 avril 1791, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 1 ; Hobart à Hunter, n°5, 4 février 1802, NAC, Q292, p. 11-13 ; Hobart à Milnes, n°14, 18 décembre 1802, NAC, Q78A, p. 206 ; Hobart à Hunter, n°16, 15 février 1803, NAC Q293A, p. 33-36 ; Bathurst à Prevost, n°48, 29 octobre 1813, NAC, Q125A, p. 189-190 ; Bathurst à Drummond, 20 mars 1815, NAC, Q136A, p. 75-77 ; Bathurst à Drummond, 13 juin 1815, NAC, Q136A, p. 89-94

encourager la production de chanvre, de potasse et de goudron. Toutes les lois doivent respecter les Actes de Navigation et interdire toute production qui pourrait entrer en concurrence avec les manufactures britanniques. En matière de défense, les gouverneurs doivent protéger les provinces et tenir Londres informée de l'état des magasins (pour les armes, les munitions etc.) et des travaux de fortification entrepris ou nécessaires. Pour ce qui concerne les différents peuples qui vivent dans les colonies nord-américaines, les instructions affirment les principes de tolérance religieuse envers les catholiques, la diffusion du protestantisme et le respect des droits et de l'amitié des autochtones. Enfin, les instructions prévoient la colonisation des territoires par l'allocation de terres (modélisée sur le « headright system ») à des sujets loyaux ou issus des corps armés puis, à partir de 1791, à toute personne désireuse et capable d'améliorer et de cultiver les terres, à condition de faire vœux d'allégeance à la couronne. Il y a donc bien un projet, un dessin pour les colonies canadiennes : la métropole veut que ses colonies américaines soient rentables et utiles d'un point de vue commercial, industriel (pour la production de matières premières pour les manufactures britanniques) et militaire (notamment pour la construction navale). Dès lors, elles doivent être bien gérées, bien administrées et bien exploitées (à travers la colonisation). Elles doivent être un lieu où des populations différentes, voire antagonistes, cohabitent paisiblement, sous la bienveillance du monarque. Enfin, elles doivent être un socle pour la diffusion des principes et des idéaux britanniques.⁸⁹⁰

Cette Amérique du Nord britannique idéale, telle que délimitée dans les instructions royales, est extrêmement compliquée à créer. Pour autant, on remarque dans la correspondance des ministres, à travers les sujets qui les préoccupent davantage au cours de leurs mandats, que chacun leur tour ils mettent quelques pierres à cet édifice projeté. Sydney se concentre sur la bonne administration des colonies, particulièrement en Nouvelle-Écosse et dans le Nouveau-Brunswick. Il veille aussi au respect des Actes de Navigation. Grenville s'occupe de rendre la gouvernance coloniale plus efficace dans la province de Québec avec l'Acte du Canada (dans le but de promouvoir le commerce en particulier) et met en place des mesures pour développer le système éducatif et promouvoir l'implantation de l'Eglise d'Angleterre dans les Canadas et dans les Maritimes.⁸⁹¹ Dundas s'affaire également à rendre l'administration efficace : il s'intéresse d'assez près aux questions relatives aux élections des assemblées,⁸⁹² à

⁸⁹⁰ *RCCA 1904, op.cit.*, p. 261-285 ; *RCCA 1905, op.cit.*, p. 3-69

⁸⁹¹ Grenville à Carleton, n°14, 20 avril 1791, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 1

⁸⁹² Dundas à Clarke, 12 juillet 1792, NAC, Q77A, p. 25

l'administration de la justice (particulièrement dans le Bas-Canada)⁸⁹³ et aux réserves de terres pour l'Église et la Couronne.⁸⁹⁴ Il va en outre se charger d'organiser la défense des Canadas et des Maritimes.⁸⁹⁵ Portland s'attarde davantage sur les allocations de terres⁸⁹⁶. Il œuvre également à rendre la communication entre les colonies et Londres plus efficaces. Et il va essayer de mettre en pratique la bienveillance utilitariste de la métropole à travers sa tentative pour installer les *Maroons* de Jamaïque en Nouvelle-Écosse. Portland s'implique en outre personnellement dans les questions ayant trait à l'envoi de missionnaires.⁸⁹⁷ Il s'intéresse également à l'encouragement de la production de chanvre.⁸⁹⁸ Tout comme son successeur Hobart⁸⁹⁹, qui s'attachera également aux questions relatives à l'allocation des terres, à l'émigration⁹⁰⁰, à la collecte efficace de *quitrents*,⁹⁰¹ à la consolidation du système éducatif protestant,⁹⁰² à la construction de canaux dans le Haut-Canada (pour la défense et le commerce) à la traite des fourrures et à l'administration de la justice dans l'Ouest.⁹⁰³ Camden semble s'attacher plus particulièrement au potentiel des mines de charbon et à la collecte des *quitrents*.⁹⁰⁴ Castlereagh est particulièrement attentif à la consolidation du système de défense, à la production de chanvre⁹⁰⁵ et aux forges.⁹⁰⁶ Liverpool se concentre sur la surveillance des dépenses, l'organisation et la collecte d'information (notamment au sujet des stocks militaires). Le début de mandat de Bathurst (de 1812 à 1815) est peut-être un peu plus éloigné

⁸⁹³ Dundas à Clarke, 12 juillet 1792, NAC, Q77A, p. 25 ; 3 octobre 1792, NAC, Q77A, p. 34-39 ; 3 février 1793, NAC, Q77A, p. 55

⁸⁹⁴ Grenville à Clarke, 8 novembre 1792, NAC, Q77A, p. 43 ; Dundas à Dorchester, n°1, 2 octobre 1793, NAC, Q77A, p. 62-64, 66-67 ; Dundas à Dorchester, n°2, 9 novembre 1793, NAC, Q77A, p. 75-76

⁸⁹⁵ circulaire, 12 décembre 1792, Dundas à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 93, Dundas à Fanning, RG7 G8D, volume 2, p. 9 ; Dundas à Dorchester, n°3, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 220-222 ; 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 113-114 ; Dundas à Simcoe, 16 mars 1794, NAC, Q278A, p. 45 ; Dundas à Wentworth, n°5, 8 février 1793, NAC, A118, p. 12-16 ; Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 136-137 ; Dundas à Ogilvie, 5 février 1793, NAC, A118, p. 11

⁸⁹⁶ Portland à Prescott, n°18, 8 juin 1798, NAC, Q78A, p. 49-56 ; voir aussi voir aussi Portland à Prescott, n°23, 11 octobre 1798, NAC, Q78A, p. 68-70 ; Portland à Russel, n°6, 4 novembre 1797, NAC, Q278A, p. 130 ; Portland à Milnes (séparée), 17 octobre 1800, NAC, Q78A, p. 145-146

⁸⁹⁷ Portland à Hunter, 17 octobre 1800, NAC, Q278A, p. 212

⁸⁹⁸ Circulaire 18 décembre 1800, Portland à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 54-55

⁸⁹⁹ Hobart à Milnes, n°4, 7 janvier 1802, NAC, Q78A, p. 177 ; Hobart à Hunter, n°01, 3 septembre 1801, NAC, Q278A, p. 228

⁹⁰⁰ Hobart à Hunter, n°16, 15 février 1803, NAC, Q293A, p. 35-36

⁹⁰¹ Hobart à Hunter, n°13, 5 octobre 1802, NAC, Q293A, p. 27

⁹⁰² Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 219

⁹⁰³ Mr Dunn Hobart à Milnes, 14 avril 1803, NAC, Q78A, p. 212 ; Mackenzie Hobart à Hunter, n°5, 4 février 1802, NAC, Q293A, p. 2 ; Hobart à Milnes, n°14, 15 décembre 1802, NAC, Q78A, p. 206

⁹⁰⁴ draft (Camden) à Wentworth, n°5, 2 mai 1805, NAC, A138, p. 18

⁹⁰⁵ Castlereagh à Milnes, n°1, 5 septembre 1805, NAC, Q97A, p. 11 ; Castlereagh à Milnes, n°2, 12 septembre 1805, NAC, Q97A, p. 12 ; Castlereagh à Hunter, n°1, 5 septembre 1805, NAC, Q293A, p. 81 ; Castlereagh à Dunn, n°3, 4 juillet 1807, NAC, Q97A, p. 45 ; Castlereagh à Craig, n°10, 7 juillet 1808, NAC, Q97A, p. 102 ; Castlereagh à Craig, n°12, 6 août 1808, NAC, Q97A, p. 105 ; Castlereagh à Craig, n°18, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 115

⁹⁰⁶ Castlereagh à Craig, n°9, 3 juin 1808, NAC, Q97A, p. 97 ; Castlereagh à Craig, 31 juillet 1808, NAC, Q97A, p. 103 ; Castlereagh à Craig, n°18, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 115

des instructions puisque le ministre gère en priorité la conduite de la guerre. Cependant il poursuit les politiques de ses prédécesseurs pour la promotion de la culture du chanvre, la promotion de la religion, la construction d'écoles, l'amélioration des voies de communication, l'allocation des terres ou encore l'organisation des sources de revenus pour l'administration civile.⁹⁰⁷ Il s'implique en outre personnellement dans la mise en place de projets nouveaux de migrations assistées vers les Canadas et de fondations de colonies militaires qui seront étudiées dans la troisième partie de cette thèse.⁹⁰⁸ Chaque secrétaire d'Etat fait donc sa part pour mettre en œuvre le projet pour l'Amérique du Nord britannique délinéé dans les instructions royales.

La politique coloniale des années 1783-1815 est rarement innovante – elle se place davantage dans la continuité des politiques menées avant 1783 – mais elle se base sur un mélange de principes clairs hérités de l'histoire de l'Empire et des leçons et de nouveaux défis qui s'imposent après la Révolution américaine, délinéés dans les instructions royales. C'est une politique qui se veut stricte, voire autoritaire, et paternaliste et qui laisse finalement assez peu de libertés aux instances coloniales. Néanmoins, cet aspect autocratique de la politique coloniale est doublé d'une notion de devoir, d'une obligation de bienveillance et d'un sentiment de loyauté et de valeurs partagées qui permettent aux colonies nord-américaines d'avoir leur place au sein de la communauté nationale et qui vont dans le sens d'une éventuelle recréation d'une « Greater Britain. » C'est une politique réactive et pragmatique certes, mais c'est aussi, dans tous les domaines, une politique doctrinaire, dans l'ensemble cohérente et qui a pour objectif le développement économique, militaire, religieux, éducatif des colonies pour le bénéfice de la métropole. Puisqu'il y a bien une politique coloniale pour le développement de l'Amérique du Nord, on peut cependant se demander si les Britanniques ont un intérêt pour ces colonies, pour ces projets voire s'ils partagent la position des élites dirigeantes vis-à-vis des possessions canadiennes. C'est l'objet de la partie qui suit.

⁹⁰⁷ Bathurst à Prevost, n°3, 25 juillet 1812, NAC, Q125A, p. 47 ; Bathurst à Prevost, n°72, 12 juillet 1814, NAC, Q136A, p. 39 ; Bathurst à Drummond, 22 mai 1815, NAC, Q136A, p. 81 ; Bathurst à Drummond, 13 juin 1815, NAC, Q136A, p. 87 ; Circulaire, 18 juin 1813, Bathurst à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 485-486 ; Bathurst à Drummond, 30 avril 1815, NAC, Q136A, p. 78 ; Bathurst à Drummond, 10 octobre 1815, NAC, Q136A, p. 129 ; Bathurst à Drummond, 30 décembre 1815, NAC, Q136A, p. 157-159 ; Bathurst à Smith, n°12, 15 mars 1815, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 187 ; Bathurst à Smith, n°12, 18 mars 1815, NAC, RG7 G8D, volume 4, p. 186-187

⁹⁰⁸ Bathurst à Prevost, n°48, 29 octobre 1813, NAC, Q125A, p. 189-190 ; Bathurst à Prevost, n°79, 15 septembre 1814, NAC, Q136A, p. 52-56 ; Bathurst à Drummond, 20 mars 1815, NAC, Q136A, p. 75-77 ; Bathurst à Drummond, 13 juin 1815, NAC, Q136A, p. 89-94

Partie II. Représentations de l'Amérique du Nord britannique dans l'espace public métropolitain.

Introduction partie II

Dès la fin du XIX^e siècle, l'historien Robert Seeley s'exaspère de cette perception selon laquelle l'Empire se serait développé « in a fit of absence of mind »⁹⁰⁹ laissant croire que les Britanniques au tournant du XIX^e siècle (et avant) n'avaient pas d'intérêt pour leur Empire. Cette perception est renforcée par l'image d'un pessimisme après la perte des colonies américaines selon lequel il serait inutile de construire un Empire colonial puisqu'une colonie finit toujours par se séparer de la mère-patrie ; on s'imagine ainsi souvent, comme le notent les historiens Helen Taft Manning ou Klaus E. Knorr, une forme de dégoût et de désintérêt des Britanniques pour toute chose coloniale.⁹¹⁰ De plus, les nombreuses préoccupations domestiques et internationales auraient eu pour conséquence de détourner l'attention des Britanniques, au pouvoir ou non, des questions impériales et coloniales. A « l'ère des Révolutions », les Britanniques ne se seraient pas intéressés à leur Empire. Dans un contexte de crises – internationales, domestiques, économiques, militaires – quasi permanentes, doublé d'une forme de dégoût suite à la perte des treize colonies américaines, les Britanniques n'auraient pas été intéressés et n'auraient pas eu le temps de se préoccuper de l'Empire et des colonies. En plus d'être négligées, on pense que les colonies étaient perçues comme un poids pour la nation (ou « a millstone around our necks » pour reprendre l'expression célèbre) ce qui amène souvent à envisager le début du XIX^e siècle comme un âge fondamentalement anti-impérialiste.⁹¹¹ Pour autant, c'est à ce même moment que les Britanniques s'attachent à ce qui reste de leurs possessions outre-mer et vont développer un des Empires les plus puissants de l'histoire de l'humanité. Une telle contradiction a soulevé de nombreuses questions chez les historiens.

Si cette image d'une ère opposée à l'Empire et négligente envers les colonies a longtemps dominé, elle est aujourd'hui de plus en plus rejetée, notamment pour deux raisons majeures. Il est essentiel, comme l'avance Catherine Hall, de ne pas faire preuve d'un « empirisme obtus »

⁹⁰⁹ Seeley, *The Expansion of England*, *op. cit.*, part I, chapter 1, 8

⁹¹⁰ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 3 ; Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 21

⁹¹¹ David Powell, *Nationhood and Identity: the British State since 1800*, London and New York : IB Tauris and Company Ltd, 2002, p. 104

et de tenir compte du sens commun et de l'inconscient collectif.⁹¹² En d'autres termes, on ne peut pas résumer que la période est anti-impériale et anti-coloniale en se fondant uniquement sur quelques écrits qui ont fait grand bruit.⁹¹³ En outre, pour Kathleen Wilson, il est indispensable, lorsque l'on cherche à jauger le degré d'intérêt des Britanniques pour l'Empire, de ne pas faire comme si le commerce et l'Empire étaient distincts ; ainsi, dire que les Britanniques avaient plus d'intérêt pour le commerce que pour l'Empire n'a pas de sens puisque le projet colonial et impérial avait pour objectif principal de maximiser le commerce et les profits.⁹¹⁴ La première partie a par ailleurs montré que l'Empire et les colonies sont omniprésents, sur le devant de la scène ou en toile de fond, dans tous les événements historiques marquants de la période. Pour les historiens Cain et Hopkins :

Imperialism, then, was neither an adjunct to British history nor an expression of a particular phase of its industrial development, but an integral part of the configuration of British society, which it both reinforced and expressed.⁹¹⁵

L'Empire n'est pas séparé des autres considérations des Britanniques : il fait partie intégrante de la façon dont l'Empire et la Grande-Bretagne se construisent. Mais si l'Empire fait partie de tous les aspects de l'histoire de la Grande-Bretagne en cette fin de long XVIII^e siècle, les Britanniques s'y intéressent-ils ? La première partie a permis de montrer que le postulat selon lequel il y aurait eu une négligence pour les colonies, est faux pour ce qui concerne les dirigeants chargés des colonies en Amérique du Nord. Mais, y a-t-il un désintérêt de la part du public britannique au sens large ? Est-ce que l'on parle de l'Empire et, plus précisément, des colonies canadiennes dans l'espace public britannique entre 1783 et 1815 ? Et si l'on en parle, qu'est-ce que l'on en dit ? Quelles sont les idées qui circulent au sujet de l'Empire, particulièrement de l'Empire nord-américain ? Quelles représentations de l'Empire en Amérique du Nord sont véhiculées en Grande-Bretagne ? Par ailleurs, alors que les révolutions agricoles et industrielles créent des déplacements de populations, de la paupérisation et du mécontentement, qui à leur tour engendrent de l'émigration, ces représentations des l'Amérique du Nord britannique ont-elles pour objectif de promouvoir les colonies canadiennes auprès d'éventuels migrants ?

⁹¹² Hall, "Culture and Identity in Imperial Britain", *op. cit.*, p. 199-200

⁹¹³ Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 3

⁹¹⁴ Wilson, "Empire of virtue: the imperial project and Hanoverian culture, c. 1720-1785", *op. cit.*, p. 132

⁹¹⁵ P. J. Cain and A.G. Hopkins, *British Imperialism: Innovation and Expansion, 1688-1914*, London and New York : Longmans, 1993, p. 46

Corpus de sources

Pour répondre à ces questions, je me suis appuyée, comme montré en introduction, sur une acception large de l'espace public en travaillant sur des sources publiées, ayant un public, ou plus précisément un lectorat.

La constitution de ce corpus s'est faite en plusieurs temps. Tout d'abord, j'ai rassemblé les ouvrages écrits par des hommes politiques, lobbyistes, penseurs, économistes et intellectuels de la période dans lesquels il est question de l'Empire et des colonies britanniques. En plus des publications d'auteurs de renom, comme Adam Smith, Josiah Tucker, Jeremy Bentham, Sir John Sinclair, Henry Brougham, Thomas Mortimer ou encore Patrick Colquhoun, j'ai sélectionné des auteurs moins connus aujourd'hui, mais dont les ouvrages ont fait l'objet de critiques et de débats dans les revues et les magazines contemporains. C'est le cas par exemple du très conservateur Lord Sheffield qui apparaît régulièrement dans cette deuxième partie.⁹¹⁶ J'ai en outre collecté des ouvrages publiés par des promoteurs des colonies canadiennes, c'est-à-dire des auteurs qui souhaitent que le gouvernement britannique s'implique davantage dans la colonisation, la protection du commerce ou le développement général des possessions nord-américaines. Cette catégorie de sources regroupe les ouvrages édités par des personnes liées aux colonies, comme par exemple *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada* de D'Arcy Boulton⁹¹⁷ – officiel du Haut-Canada – (1805) ou *An Account of Prince Edward Island* de John Steward⁹¹⁸ (1806) – officiel de l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi des ouvrages publiés par des proches des milieux qui défendent le mercantilisme et le lobby des armateurs. On peut également ajouter aux promoteurs des colonies canadiennes, les auteurs de récits de voyage. Les voyageurs, comme Isaac Weld (1799), Hugh Gray (1809) ou John Lambert (1810), décrivent en détail et avec précision la faune, la flore, les paysages, les habitations, les infrastructures, les populations, les mœurs ou encore les systèmes de gouvernance. Ces récits ont tendance à promouvoir les colonies nord-américaines en métropole.⁹¹⁹

⁹¹⁶ Sheffield (1784) *Observations on the Commerce of the American States*, *op. cit.* ; *Strictures on the Necessity of Inviolably maintaining the Navigation and Colonial System of Great-Britain*, 1804, *op. cit.*

⁹¹⁷ Boulton (1805), *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada*, *op. cit.*

⁹¹⁸ Steward (1806), *An Account of Prince Edward Island*, *op. cit.*

⁹¹⁹ M. Brook Taylor, *Promoters, Patriots, and Partisans, Historiography in Nineteenth-Century English Canada*, Toronto : University of Toronto Press, 1989 ; Craig (ed.), *Early Travellers in the Canadas*, *op. cit.*

Ensuite, j'ai rassemblé un large corpus d'articles, essais et revues au sujet des colonies et de l'Amérique du Nord britannique publiés dans les magazines anglais et écossais comme *the Gentleman's Magazine*, *the Quarterly Review*, *the Annual Review*, *the Anti-Jacobin Review*, *the Scots Magazine* ou *the Edinburgh Review*.⁹²⁰ Les revues ont pour objectif de discuter et de débattre des idées présentées dans les publications littéraires, artistiques, scientifiques ou politiques. Les *reviews* de chaque numéro mensuel sont longues et détaillées. Les magazines proposent également des critiques de nouvelles publications, en général plus courtes que celle des *reviews*. Ils donnent des nouvelles, sous forme de brèves, de lettres de « correspondants » ou d'articles courts – similaires à ce que l'on trouve dans les journaux quotidiens. Ils publient aussi des extraits de livres et des contributions originales (de la poésie par exemple) et ont également quelques pages dédiées au courrier des lecteurs.⁹²¹ Les magazines comme le *Gentleman's Magazine* ou le *Scots Magazine* éditent les numéros publiés au cours de l'année passée dans un volume complet chaque année : ce sont ces compilations que j'ai étudiées. Depuis sa création, le *Gentleman's Magazine* a pour but de procurer à ses lecteurs un résumé des publications et des nouvelles quotidiennes et hebdomadaires. Le *Scots Magazine* est modelé sur le *Gentleman's* à la différence qu'il vise un public écossais. Les deux magazines sont cependant très similaires.⁹²²

Enfin, j'ai travaillé sur la presse. Pour compiler mes sources, j'ai fait mes recherches à partir de banques de données numérisées : les archives en ligne du *Times* (qui donnent accès à toutes les éditions du journal à compter de sa date de création en 1785,⁹²³) et le site « the British Newspaper Archive ». Sur the British Newspaper Archives, j'ai eu accès aux

⁹²⁰ Revues étudiées sur l'intégralité de la période. *The Gentleman's Magazine*, by Sylvanus Urban, John Nichols : London, volume 53 (1783) à volume 85 (1815) ; *The Quarterly Review*, London : Murray, Edinburgh : Blackwood, Dublin : Mahon, volume 1 (1809) à volume 12 (1815) ; *The Scots Magazine*, Edinburgh : Murray & Cochrane, volume 45 (1783) à volume 77 (1815) ; *The Edinburgh Review*, Edinburgh : Constable, London : Longman & Rees, volume 1 (1802) à volume 25 (1815). Revues citées périodiquement (avec date de publication du premier numéro) : *The Analytical Review*, London : J. Johnson, 1788 ; *The Annual Register*, London : Burton, 1759 ; *The Annual Review*, by Arthur Aiken, London : Longman & Rees, 1803 ; *The Anti-Jacobin Review*, London, Edinburgh, New York, 1798 ; *The British Critic and Quarterly Theological Review*, London : Rivington, 1793 ; *The British Review and London Critical Journal*, London : Hatchard, Edinburgh : Oliphant, Dublin : Keene, 1811 ; *The Christian Observer, conducted by the Members of the Established Church*, London : Ellerton & Henderson, 1813 ; *The Critical Review*, London : Mawman, 1756 ; *The Eclectic Review*, London : Biggs, 1805 ; *The English Review*, London : Murray, 1783 ; *The European Magazine and London Review*, London : printed for the proprietors, 1782 ; *The Farmer's Magazine*, Edinburgh : Constable & co., 1800 ; *The Imperial Review or London and Dublin Literary Journal*, London : Cadell & Davis, Dublin : Mahon, 1804 ; *The Monthly Magazine or British Register*, London : Richard Phillips, 1796 ; *The Monthly Mirror*, London : Wright, 1795 ; *The Monthly Review, or Literary Journal* : London : Becket & Proter, 1749 ; *The Tradesman or Commercial Magazine*, London : printed for the Proprietors, 1808 ; *The Universal Magazine of Knowledge and Pleasure*, London : Bent, 1747.

⁹²¹ Arthur Elliot, "Reviews and Magazines in the Early Years of the Nineteenth Century", *op. cit.*

⁹²² Walter Graham, *English Literary Periodicals*, New York : T. Nelson & Sons, 1930, p. 150, 164

⁹²³ Consulté pour la période 1785-1815 : < <http://www.thetimes.co.uk/tto/archive/> >

principaux journaux londoniens (*The Morning Post, the Morning Chronicle*) et aux journaux locaux en Angleterre et en Écosse (notamment *the Caledonian Mercury, the Aberdeen Journal, the Perthshire Courier*).⁹²⁴ J'ai également eu accès au *Inverness Journal* à la National Library of Scotland.⁹²⁵ La fin du long XVIII^e siècle voit les prémices de la révolution de la presse du siècle suivant. Les journaux sont mieux organisés et présentés de façon plus régulière, avec des catégories et des sous-titres. En outre, les progrès dans les techniques d'impression vont permettre aux journaux d'imprimer davantage d'éditions pour un coût moindre. En 1812, le *Times* peut déjà imprimer 250 copies recto par heure, ces rythmes augmentent en 1814 lorsque le journal commence à utiliser la presse à vapeur de Koenig ; en 1827, le journal pourra imprimer 4000 copies, recto verso, par heure.⁹²⁶ Il n'y a pas de grandes différences entre les journaux londoniens et les journaux locaux. Sur la forme, ils sont tous présentés de la même manière : ils comprennent quatre pages, pliées en un feuillet et divisées en cinq colonnes. Sur la première page, on trouve bien entendu le titre, la date et le prix du journal. Si le titre apparaît en larges caractères, la taille de police est fortement diminuée et la mise en page resserrée dans le reste du journal. Les journaux publient en partie la teneur des débats à Westminster. Les brèves, les nouvelles, les articles sont tirés des gazettes officielles ou peuvent être des extraits de lettres de « correspondants. » Des lettres de lecteurs sont également publiées. Comme dans les revues et les magazines, les articles sont anonymes et les courriers des lecteurs écrits sous un pseudonyme. Les différents articles et brèves sont triés en larges catégories titrées (comme par exemple, « ship news » ou des sections domestiques ou internationales). La dernière page est en général consacrée aux annonces et à la publicité. Les journaux locaux reprennent *verbatim* ou de manière condensée les informations des journaux londoniens.⁹²⁷

⁹²⁴ Consulté pour la période 1783-1815 : <<http://www.britishnewspaperarchive.co.uk/>>

⁹²⁵ *The Inverness Journal and Northern Advertiser, 1811-1815*, National Library of Scotland, CBWall.2/96

⁹²⁶ Kevin Williams, *Read All About It! A History of the British Newspaper*, New York: Routledge, 2010, p. 105-149 ; Ed King, "British Newspapers 1800-1860.", British Library Newspapers. Detroit: Gale Cengage Learning, 2007, < http://find.galegroup.com/bncn/topicguide/bncn_05.htm> consulté le 27 juillet 2016 ; *A Newspaper History, 1785-1935*, Reprinted from the 150th Anniversary Number of *The Times*, January 1, 1935, London : The Times Publishing Company, Limited, *passim*.

⁹²⁷ Voir aussi Udo Fries and Hans Martin Lehman, "the Style of 18th-century English Newspapers Lexical Diverstiy", in Nicholas Brownlees (ed), *News Discourse in Early Mordern Britain*, Bern : Peter Land, 2006, p. 91-104

Les sources et la question du public

Ce corpus de sources publiées soulève deux questions : d'abord, qui sont les auteurs et, ensuite, qui sont les lecteurs ? Les auteurs des ouvrages intellectuels et économiques sont connus – et seront présentés au fur et à mesure de cette deuxième partie. Les auteurs dans les revues et les magazines sont le plus souvent anonymes, néanmoins, la participation de ces publications au débat d'idées permet de les catégoriser aisément. Certaines revues, comme *the Anti-Jacobin Review*, prennent fait et cause pour l'ordre établi et les conservateurs au pouvoir. D'autres publications, comme la *Edinburgh Review* (de tendance Whig) ou la *Quartely Review* (conservatrice) qui voient le jour au début du XIX^e siècle, sont plus indépendantes et proposent de longs essais politiques et philosophiques sous couvert d'une critique de tel ou tel ouvrage. Les critiques publiées dans les magazines sont ainsi l'occasion d'affirmer la position politique ou économique des éditeurs.⁹²⁸

Pour la presse, la question est plus complexe. A la fin du long XVIII^e siècle, la presse britannique n'est pas un « quatrième pouvoir », les éditeurs n'ont pas les moyens de s'offrir les services de journalistes professionnels. Les « journaux respectables » (par opposition à la presse radicale qui commence à voir le jour dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle) sont une sorte d'organe de la propagande officielle. Le *Times*, comme de nombreux autres journaux, est fondé en 1785 grâce à des fonds alloués par le Trésor. Il est financé par des subventions et des pots de vin. Les hommes politiques, mais aussi les propriétaires de théâtre ou à peu près quiconque ayant de l'argent, peuvent s'offrir un article positif dans la presse londonienne. Ces articles se retrouvent ensuite dans la presse locale qui offre un condensé des nouvelles imprimées dans les journaux londoniens. Ce système de manipulation de la presse commence cependant à changer au cours de la période étudiée dans le cadre de cette thèse. La presse est de moins en moins réduite à n'être qu'un organe de propagande officielle et devient de plus en plus le reflet des intérêts de ces lecteurs. A partir des années 1710, les taxes sur les journaux (à travers un système de timbre fiscal) ont été mises en place ; moins d'un siècle plus tard, en 1815, ces taxes ont augmenté de 800%. Ces augmentations ont été mises en place tout au long du XVIII^e siècle et, plus particulièrement, en 1780, 1789, 1797 et 1815. Si elles ont pour but de contrôler la presse, ces taxes poussent aussi les éditeurs à trouver des financements ; ils se tournent vers la publicité. La publicité va permettre aux journaux de gagner leur indépendance financière (cette indépendance ne s'installera durablement qu'à

⁹²⁸ Elliot, "Reviews and Magazines in the Early Years of the Nineteenth Century", *op. cit.*

l'ère victorienne) et donc une certaine forme de liberté éditoriale. En outre, la demande d'information devient de plus en plus forte tout au long du XVIII^e siècle. Si les journaux de la fin du siècle restent corrompus, les impératifs financiers et les demandes du public poussent la presse à écrire sur des sujets qui intéressent les lecteurs.⁹²⁹ Dès lors, la presse est à la fois le reflet de la propagande officielle et celui des intérêts du lectorat britannique.

Qui sont ces lecteurs ? En l'absence de données statistiques, la réponse à cette question est extrêmement complexe. En effet, si l'on peut supposer que les livres publiés sont lus en grande majorité dans les milieux érudits et aisés, le lectorat n'est pas aussi restreint puisque ces ouvrages peuvent être mis à disposition d'un plus large public. C'est particulièrement le cas en Écosse. Par exemple, des publications sur les colonies canadiennes, de *Account of the Present State of Nova Scotia* (1784) à *Letters from Canada, written during a Residence there in the Years 1806, 1807, and 1808* (1809), sont accessibles aux Écossais dans les bibliothèques ambulantes d'Édimbourg et d'Aberdeen (à partir de la fin des années 1800 pour cette ville).⁹³⁰ Le nombre d'éditions parues et le retentissement de tel ou tel ouvrage dans les revues et les magazines peuvent, au cas par cas, éclairer sur la popularité d'un ouvrage donné mais je ne dispose pas des chiffres de distribution. Les magazines et revues circulent dans des milieux aisés, aristocrates et bourgeois,⁹³¹ ou, pour reprendre l'expression de l'éditeur du *Gentleman's Magazine* : « the Entertainment and Instruction it contains is agreeable to the Polite and Learned of all Denominations. »⁹³² Ces publications, qui donnent davantage de résonance aux ouvrages des hommes politiques, des économistes ou des penseurs sont, semble-t-il, réservées aux classes éduquées et lettrées.

La question du lectorat est encore plus complexe lorsque l'on s'intéresse à la presse quotidienne et hebdomadaire. Dès la fin des années 1780, le *Post Office* met en place un système spécifique de distribution qui la rend plus efficace – et qui permet aux journaux de toucher un plus large public. Il semble impossible de déterminer le nombre de lecteurs pour chaque publication. En revanche, on connaît le nombre de timbres fiscaux délivrés, ces

⁹²⁹ Williams, *Read All About It*, *op. cit.*, p. 105-149 ; Jeremy Black, "The Eighteenth Century British Press", in Denis Griffiths, *The Encyclopaedia of the British Press, 1422-1992*, Basingstoke, Macmillan Press, 1992, p. 13-23 ; King, "British Newspapers 1800-1860", *op. cit.* ; Karl W. Schweizer, "Newspapers, Politics and Public Opinion in the Later Hanoverian Era", in *Parliamentary History*, volume 25, issue 1, February 2006, p. 32-48

⁹³⁰ *The Caledonian Mercury*, 1^{er} mars 1784, 4 octobre 1786, 29 octobre 1804 ; *The Aberdeen Journal*, 27 avril 1808, 24 février 1813

⁹³¹ Graham, *English Literary Periodicals*, *op. cit.*, p. 191

⁹³² *The Gentleman's Magazine*, volume 56, 1786, p. iii

chiffres montrent que les journaux sont largement distribués en Grande-Bretagne. En effet, on compte 12,6 millions de timbres en 1775 et 16 millions en 1801. Au regard de la façon dont sont lus les journaux, ces chiffres ne permettent cependant pas de déterminer précisément le nombre de lecteurs. En effet, les journaux sont distribués dans les *coffee shops*, les auberges, les tavernes et chez les barbiers où la clientèle est diverse. Dès lors, l'aristocratie, les hommes de lettres, les marchands, la classe moyenne mais aussi les classes laborieuses ont accès aux journaux. De plus, le taux de lettrisme augmente à la fin du XVIII^e siècle et les Britanniques qui ne savent pas lire se font lire les nouvelles par d'autres : à la fin du long XVIII^e siècle, et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la lecture est en effet une activité sociale.⁹³³ L'accès à la presse, bien que difficilement quantifiable, touche un large public en Angleterre et en Écosse. Ainsi, grâce aux journaux, une grande partie du public britannique a accès à des extraits des discours parlementaires, aux décisions prises à Westminster, à des nouvelles des colonies etc.

Méthodologie de recherche

Une grande partie des sources utilisées sont aujourd'hui numérisées. Les journaux, les magazines et revues, les ouvrages de penseurs, d'économistes ou de politiques et la majorité des récits de voyages sont accessibles en ligne. Il est également possible d'y effectuer des recherches par mot clef, surtout dans la presse. C'est la méthode que j'ai utilisée pour trouver les articles pertinents pour répondre aux questions posées. Pour faciliter la recherche dans les archives de journaux ou de revues en ligne, j'ai choisi des mots clefs de manière à couvrir le plus de possibilités possibles, en partant du plus large au plus précis, à savoir « empire », « colonies », « British North America », « Canada », « Quebec », « Montreal », « Nova Scotia », « Halifax », « New Brunswick », « Saint John », « Prince Edward Island », « Newfoundland », « Hudson's Bay », mais aussi « emigration », « Red River », « Hudson's Bay Company » et « Lord Selkirk » dont les résultats seront présentés en troisième partie. Cette démarche m'a permis d'avoir accès plus rapidement à un nombre conséquent d'articles de presse et de revues. J'ambitionne ainsi de dresser le portrait le plus complet des représentations de l'Amérique du Nord britannique qui circulent en métropole (en Angleterre et en Écosse) entre 1783 et 1815.

⁹³³ Williams, *Read All About It, op. cit.*, p. 105-149 ; King "British Newspapers 1800-1860." *op. cit.* ; *A Newspaper History, 1785-1935*, Reprinted from the 150th Anniversary Number of *The Times*, January 1, 1935, London : The Times Publishing Company, Limited, *passim*.

La question de la représentation des colonies dans l'espace public fait appel aux notions fondamentales, et controversées, que sont le discours et l'idéologie. En relation à l'Empire, ces deux termes sont souvent utilisés de manière interchangeable.⁹³⁴ La notion d'idéologie est chargée de connotations péjoratives⁹³⁵ mais dans le cadre de cette étude, j'utilise le terme de façon neutre, à savoir comme l'ensemble des idées et des principes qui constituent une doctrine, un système ou un modèle.⁹³⁶ Dans la philosophie de Michel Foucault, le discours regroupe également les idées et les principes d'un groupe, qui a pour objectif de les diffuser. Le discours, comme l'idéologie, se lisent comme des constructions, des interprétations. Le discours n'est pas la vérité : il fabrique une réalité et modèle les perceptions.⁹³⁷ Mon analyse des discours sur l'Empire et les colonies nord-américaines dans les sources publiées de la fin du long XVIII^e siècle n'a donc pas pour objectif de montrer la réalité de l'Empire mais de comprendre comment cet Empire est représenté, construit, diffusé à travers ces sources.

Le premier chapitre de cette partie aura ainsi pour objectif de dépeindre la place de l'Empire et des colonies nord-américaines en particulier dans cet espace public britannique. Il s'agit d'une analyse quantitative du corpus de sources collectées qui vise à comprendre s'il est question de l'Empire et des colonies dans l'espace public métropolitain et à mettre en lumière les sujets d'intérêts et les connaissances du public britannique. Le chapitre suivant s'intéresse à la façon dont les colonies canadiennes apparaissent et sont utilisées dans le débat intellectuel sur l'Empire et les colonies après la Révolution américaine. Il montre que certains auteurs remettent en question, pour tout ou partie, l'idéologie impériale qui guide les politiques d'Empire, mais il met aussi et surtout en évidence la façon dont le « lobby » canadien et les groupes de pression conservateurs promeuvent le développement des colonies nord-américaines en métropole, et participent ainsi à justifier la politique d'Etat. Enfin, le dernier chapitre se concentre sur la presse : il montre comment les idées développées par les élites gouvernantes, conservatrices ou coloniales sont diffusées dans les journaux et comment ces journaux propagent l'idéologie mercantiliste, impérialiste, pro-canadienne et anti-américaine dominante.

⁹³⁴ Stephen Howe, "Empire and Ideology", in Stockwell (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, op. cit., p. 157-176

⁹³⁵ David McLellan, *Ideology, Concepts in the Social Sciences*, Buckingham : Open University Press, 1995 (second edition), p. 1-9

⁹³⁶ Howe, "Empire and Ideology", op. cit., p. 158 ; David Armitage, *The Ideological Origins of the British Empire*, Cambridge : Cambridge University Press, 2000, p. 4

⁹³⁷ Robert Johnson, *British Imperialism*, Basingstoke and New York : Palgrave Macmillan, 2003, p. 91-92

Chapitre 6. La place des colonies nord-américaines dans la sphère publique britannique.

Introduction

Dans la première partie de cette thèse, j'ai montré que les dirigeants britanniques, au Parlement comme au gouvernement, gardent un intérêt marqué pour l'Empire malgré le choc de la Révolution américaine. Qu'en est-il du public britannique au sens large ? Les Britanniques se désintéressent-ils de leur Empire après 1783 ? Quelle est la place de l'Empire, et des colonies canadiennes en particulier, dans l'espace public métropolitain ? Ce sont les questions auxquelles ce chapitre tente de répondre. La première sous-partie consiste en une analyse quantitative et comparative des résultats trouvés dans tout le corpus de sources. Il s'agit de déterminer s'il est question de l'Empire en général dans la sphère publique britannique (qu'il s'agisse des milieux intellectuels, économiques ou auprès d'un public plus large à travers la presse) et de comprendre, en comparant les résultats, si les colonies canadiennes sont négligées par les Britanniques. Les sous-parties suivantes font apparaître les sujets canadiens qui intéressent le public britannique et ont pour but de déterminer les connaissances qu'ils ont de leurs colonies nord-américaines.

A. La place de l'Empire dans la sphère publique britannique

1. Les questions coloniales dans les ouvrages des grands intellectuels britanniques

La place de l'Empire dans les ouvrages des grands penseurs

Avant de s'intéresser au contenu des débats intellectuels sur les questions impériales, il faut faire quelques remarques liminaires sur la présence quantitative de l'Empire et des colonies. On note en effet que l'Empire et les colonies en général sont aussi omniprésents dans la sphère politique que dans la sphère intellectuelle. Tous les intellectuels de renom de la fin du long XVIII^e siècle ont, à un moment ou à un autre traité d'un ou de plusieurs aspects de l'Empire colonial, soit en longueur, soit de manière plus oblique. C'est le cas notamment d'Adam Smith (qui y consacre un long chapitre dans *Wealth of Nations*), Josiah Tucker,

James Anderson, Henry Brougham, Jeremy Bentham, Thomas Malthus (que j'analyserai dans l'étude sur l'émigration), Thomas Mortimer, John Sinclair, William Spence ou encore Patrick Colquhoun. Par ailleurs, pléthore d'ouvrages sont publiés chaque année, par des auteurs plus ou moins talentueux et plus ou moins connus, sur telle ou telle question coloniale, comme l'abolition de la traite, l'ouverture du commerce colonial aux Américains ou les droits des cargos neutres. Un grand nombre de ces publications fait l'objet de revues qui nourrissent à leur tour les débats coloniaux.⁹³⁸ Que la position soit favorable ou non au système colonial mercantiliste et esclavagiste en place, l'Empire et les colonies trouvent systématiquement leur place dans les réflexions et les théories des grands penseurs qui ont marqué l'époque.

Les colonies canadiennes dans les publications intellectuelles

L'Amérique du Nord britannique est moins présente que les autres colonies dans les écrits des penseurs et des économistes. Mais, comme dans la sphère politique traitée dans la première partie, cette présence moins importante n'est pas synonyme d'absence totale. Jérémy Bentham s'intéresse à l'Amérique du Nord britannique dès les années 1790. Dans *Canada, Emancipate your colonies!*⁹³⁹ Le philosophe explique qu'il est nécessaire de libérer les colonies ; qu'il faut leur donner leur indépendance. Cependant, ces réflexions ne sont publiées que dans les années 1840 (au moment où Lord Durham est en mission au Canada dans le but de comprendre les causes de la rébellion des années 1837-1838). Thomas Mortimer mentionne également l'Amérique du Nord britannique dans ses *Lectures*.⁹⁴⁰ Sa défense du maintien des colonies en Amérique du Nord est caractéristique de la pensée conservatrice qui domine alors. A la fin de la période, en 1814, le statisticien, marchand et philanthrope écossais Patrick Colquhoun va se consacrer plus longuement aux colonies canadiennes dans *A Treatise on the Wealth, Power, and Resources of the British Empire*. Dans l'ensemble, les colonies canadiennes sont assez peu examinées par les auteurs qui préfèrent s'attarder sur des colonies

⁹³⁸ Voici quelques titres qui ont donné lieu à des revues, pour exemple : Alexander Brown, *Colony, Commerce, or Reflections on the Commercial System...* London : J. Johnson, 1792 ; Lieutenant Colonel Collins, *An Account of the English Colony in New South Wales*, London, 1802 ; Sheffield (1804), *Strictures on the Necessity of Inviolably maintaining the Navigation and Colonial System of Great-Britain*, *op. cit.* ; Stephen (1807), *The Dangers of the Country*, *op. cit.* ; Bosanquet (1807), *Thoughts in the Value to Great Britain of Commerce in General and on the Value and Importance of the Colonial Trade in Particular*, *op. cit.* ; Lowe (1807), *An Inquiry into the State of the British West Indies*, *op. cit.* ; Atcheson (1808), *American Encroachments...*, *op. cit.*,

⁹³⁹ A. Muirhead, "A Jeremy Bentham Collection", in Bhikhu Pareek (ed), *Jeremy Bentham : Critical Assessments, volume I, Life, Influence and Perspectives on his Thought*, London and New York : Routledge, 1993, p. 130

⁹⁴⁰ Mortimer (1801), *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, *op. cit.*, p. 137

plus importantes d'un point de vue commercial ou moral (les Antilles et les Indes). En revanche, les provinces canadiennes sont bien plus présentes dans les discours protectionnistes et conservateurs (qui véhiculent l'idéologie dominante) – comme par exemple ceux de Lord Sheffield, Thomas Mortimer ou Patrick Colquhoun – qui seront détaillés dans le chapitre 7.

2. L'Empire et les colonies dans les magazines et les revues

Les débats économiques et politiques

Il en est de même dans les dizaines de magazines et de revues qui sont publiées à Londres et à Édimbourg à la même période. Dans ces milieux aisés et éduqués, les questions coloniales et impériales sont tout aussi présentes que dans l'espace politique. En effet, il suffit de jeter un simple coup d'œil aux index des revues lettrées de l'époque pour s'en rendre compte : l'Amérique du Nord, les Antilles, les Indes, les Antipodes (Botany Bay), les débats sur l'Irlande (considérée par beaucoup comme une colonie britannique), l'abolition de la traite des esclaves, l'émigration (des Écossais en particulier)⁹⁴¹ mais aussi et surtout la question de la libéralisation du commerce remplissent les pages de *The Gentleman's Magazine* et du *Annual Register* en Angleterre comme celles du *Scots Magazine* et de *The Edinburgh Review* en Écosse.⁹⁴²

La recherche par mots clefs dans ces sources numérisées, qui donne plusieurs dizaines de résultats pour chacun des numéros de ces revues et magazines, confirme l'omniprésence des colonies dans la sphère intellectuelle. Une fois encore, que la position soit pro-ou anti-impériale, l'Empire et les colonies sont loin d'être négligés ou oubliés. Le sujet est si important que l'économiste et ecclésiastique Josiah Tucker propose des sujets de dissertations aux étudiants des universités anglaises et écossaises en 1785, 1792 et 1800.⁹⁴³ La posture anti-coloniale de Tucker est notoire (et évidente dans la formulation des sujets), mais il apparaît

⁹⁴¹ voir partie III

⁹⁴² *The Gentleman's magazine : general index . . . from the year 1787 to 1818, both inclusive*, London, printed by J. Nicholas and son, 1821 ; *General Index to Dodley's Annual Register: From Its Commencement in 1758 to the Year 1819*, London : printed for Baldwin, Cradock & Joy, 1826 ; *General Index to the Edinburgh Review, from its Commencement in October 1802 to the End of the Twentieth Volume, published in November 1812*, Edinburgh and London : Constable and Longman & Co., 1813

⁹⁴³ *The Scots Magazine*, volume 47, 1785, p. 521-522, volume 62, 1800, p. 250, 251 ; *The European Magazine and Universal Registry*, volume 21, 1792, p. 17-18, volume 37, 1800, p. 29-31

néanmoins important de faire réfléchir « la génération montante » aux questions relatives aux intérêts politiques et économiques de la nation et à l'Empire colonial. Ce qui, une fois encore, tend à souligner l'importance de la question dans les cercles érudits et universitaires.⁹⁴⁴

On retrouve cette omniprésence de l'Empire dans les magazines anglais et écossais. Comme dans les journaux quotidiens et hebdomadaires, diverses catégories sont consacrées aux nouvelles des navires marchands ou militaires, de la guerre et des colonies dans les Indes orientales et occidentales, en Amérique du Nord, à Botany Bay, en Sierra Leone (mais aussi dans le reste de l'Europe et du monde). Ils contiennent également des résumés des débats parlementaires (où il est souvent question des colonies), détaillent les lois votées par le Parlement (dont un certain nombre concerne bien entendu les colonies), transmettent les informations relatives aux nominations à des postes coloniaux et publient des extraits ou l'intégralité des *orders in council*, des traités de paix ou de commerce signés par le gouvernement (où il est une fois encore aussi question des colonies outre-mer).

Sciences

On trouve aussi un intérêt pour les colonies dans les milieux scientifiques où l'on s'intéresse par exemple aux phénomènes météorologiques dans les colonies.⁹⁴⁵ A partir de 1788, le *Gentleman's Magazine* relaie tous les ans les offres de primes de la *Society for the Encouragement of Arts, Manufactures and Commerce* dédiées aux développements et découvertes scientifiques et économiques dans toutes les colonies britanniques.⁹⁴⁶ Les « trouvailles » coloniales sont publiées dans les magazines, au même titre que celles faites en métropole. C'est le cas par exemple pour une nouvelle méthode pour extraire la pulpe des graines de café pour faire de la liqueur.⁹⁴⁷ On trouve également des références aux colonies dans les publications à caractère scientifique et dans le courrier des lecteurs qui traitent de

⁹⁴⁴ Un sujet similaire est proposé par un « gentleman anglais » juste après la signature du Traité de Paris. Il s'agit de s'interroger sur la séparation entre les colonies et la mère-patrie et sur le commerce colonial (mercantile ou libre) à partir de la pensée de Turgot. Le premier prix doit remporter dix guinées ou une médaille d'or d'une somme équivalente. *The Scots Magazine*, volume 45, 1783, p. 400

⁹⁴⁵ Par exemple, pour les Canadas : *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 1000 ; pour les Antilles : *The Scots Magazine*, volume 51, 1789, p. 365

⁹⁴⁶ J'ai trouvé la première occurrence de ces offres dans *The Gentleman's Magazine*, volume 58, 1788, p. 521. Les transactions de la société se trouvent aussi dans le *Scots Magazine*. *The Scots Magazine*, volume 52, 1790, p. 20

⁹⁴⁷ *The Scots Magazine*, volume 68, 1806, p. 496

sujets aussi divers que l'histoire du café ou les maladies tropicales.⁹⁴⁸ La *Royal Society* de Londres s'intéresse aussi aux colonies d'un point de vue scientifique et envoie le Dr. David Krieg dans les colonies britanniques en Amérique du Nord pour « faire des observations. »⁹⁴⁹

Littérature

A cela, il faut ajouter les très nombreux récits de voyages publiés tout au long de la période et qui font l'objet de critiques plus ou moins longues dans les revues et les magazines. A titre d'exemple, on peut mentionner les voyages et découvertes de James Cook dans le Pacifique, le tour d'Amérique du Nord (dans les colonies britanniques et aux Etats-Unis) de J.F.D. Smyth, Chastellux ou Lambert, le voyage de McKenzie dans l'intérieur des terres canadiennes, le tour du monde de la Pérouse, le voyage dans les Antilles de D. McKinnen ou encore la description de la colonie du Cap de Bonne Espérance et de l'Afrique du Sud par John Barrow ou celle de Nouvelle-Galles du Sud par le Lieutenant Colonel Collins.⁹⁵⁰ Ces exemples de publications et les critiques dont ils bénéficient montrent bien qu'il y a un intérêt marqué dans les milieux lettrés pour la découverte et la connaissance du monde en général et celle des colonies britanniques (sur tous les continents) en particulier.

Les colonies canadiennes dans les revues

Les colonies canadiennes sont cependant moins présentes que les autres possessions britanniques dans les revues. Par exemple, La *Edinburgh Review* publie un long article sur la traite des fourrures dès son premier numéro (dans une critique des *Voyages* de l'explorateur Alexander McKenzie).⁹⁵¹ Mais dans les années suivantes, la revue va continuer à défendre le libre-échange et s'impliquer dans la campagne pour l'abolition de la traite des esclaves, par conséquent, ses articles coloniaux se concentrent sur les Indes orientales et occidentales, les

⁹⁴⁸ Par exemple, pour les discussions sur le café colonial : *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 944-946 ; *The Scots Magazine*, volume 61, 1799, p. 674-677 ; *The Scots Magazine*, volume 71, 1809, p. 8 ; pour les maladies tropicales voir : *A Treatise on Tropical Diseases, on Military Operations, and on the Climate of the West Indies*, by Benjamin Mosely dans *The Gentleman's Magazine*, volume 61, 1791, p. 1132 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 73, 1803, p. 136

⁹⁴⁹ *The Gentleman's Magazine*, volume 82, 1812, p. 206

⁹⁵⁰ *The Gentleman's Magazine*, volume 54, 1784, p. 597, volume 55, 1785, p. 47-48, volume 57, 1787, p. 333-336, volume 74, 1804, p. 755 ; *The Scots Magazine*, volume 60, 1798, p. 672, volume 63, 1801, p. 702-704, volume 73, 1811, p. 191-199 ; *The Edinburgh Review*, volume 1, 1803, p. 141-158, volume 2, 1803, p. 30-42, volume 4, 1804, p. 419

⁹⁵¹ *The Edinburgh Review*, volume 1, 1803, p. 144-145

Canadas sont régulièrement mentionnés mais aucun article consacré exclusivement à l'Amérique du Nord britannique n'apparaît jusqu'en 1814.

Les colonies canadiennes dans les magazines

Dans les magazines, les colonies canadiennes sont présentes à travers notamment les critiques de récits de voyage (traités dans le chapitre 7) et dans les rubriques sur les actualités. Les Canadas sont aussi présents dans les nouvelles scientifiques. En 1793, la *Society for the Encouragement of Arts* offre sa médaille d'or à quiconque réussira à trouver un passage par l'intérieur du Canada vers les mers du sud.⁹⁵² La *Society* abandonne cette chimère et se concentre ensuite sur l'encouragement de la culture du chanvre.⁹⁵³ Les magazines montrent ainsi qu'il y a un intérêt pour les colonies nord-américaines autre que commercial. La faune et la flore canadiennes offrent aux scientifiques confirmés ou néophytes des sujets d'études intéressants. Par exemple, William André s'intéresse à un type de crabe que l'on trouve sur le continent américain et dans les Antilles dans *A Microscopic Description of the Eyes of the Monoculus Poluphemus Linæi*.⁹⁵⁴ Dans le même ordre d'idées, une *Histoire des harengs* (de Terre-Neuve) est publiée en 1785⁹⁵⁵ et « une histoire naturelle du castor » paraît dans le *Scots Magazine* (à partir des écrits du voyageur anglais Samuel Hearne, *Journey to the North Ocean*).⁹⁵⁶ On trouve aussi parfois des descriptions de ce type dans la presse locale ; par exemple, un article du *Chester Courant* décrit cet étrange animal nommé « woolverine » [sic] ou glouton.⁹⁵⁷ En plus des myriades de détails sur l'agriculture, les plantes, les cultures que contiennent les récits de voyages, on note un intérêt prononcé pour la sève d'érable (à partir de laquelle on peut faire du sucre).⁹⁵⁸ On fait également des expériences à partir de plantes canadiennes comme la *lobelia syphilitica*⁹⁵⁹ (dont les propriétés permettent de lutter contre la syphilis) ou la *zizania aquatica* (du riz sauvage) – dont le célèbre naturaliste Joseph Banks

⁹⁵² *Times*, 4 janvier 1793 ; *Oxford Journal*, 5 janvier 1793

⁹⁵³ *The Gentleman's Magazine*, volume 62, 1792, p. 344, volume 63, 1793, p. 549, volume 64, 1794, p. 343, volume 65, 1795, p. 336, volume 66, 1796, p. 336, volume 72, 1802, p. 557-558, volume 73, 1803, p. 568-569, volume 74, 1804, p. 568-569. La question du chanvre se retrouve aussi dans le courrier des lecteurs. *The Gentleman's Magazine*, volume 77, 1807, p. 1093

⁹⁵⁴ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 858

⁹⁵⁵ *Times*, 22 avril 1785

⁹⁵⁶ *The Scots Magazine*, volume 59, 1797, p. 82-84, 160-163

⁹⁵⁷ *Chester Courant*, 22 janvier 1799

⁹⁵⁸ *The Scots Magazine*, volume 66, 1804, p. 34

⁹⁵⁹ *The Scots Magazine*, volume 48, 1786, p. 637

s'est procuré des graines au Canada.⁹⁶⁰ S'il semble y avoir un intérêt un peu plus marqué pour les sciences dans les publications écossaises, les Anglais ne sont cependant pas en reste et l'on trouve des références à ces plantes et animaux dans le courrier des lecteurs du *Gentleman's Magazine* par exemple.⁹⁶¹ Les expériences sur le froid et plus généralement les conséquences de la rigueur hivernale canadienne passionnent les Écossais comme les Anglais. Le *Gentleman's Magazine* rapporte comment des spicules de glace flottent dans les airs lors d'un épisode de gel particulièrement sévère à Shelburne en Nouvelle-Écosse.⁹⁶² Quelques années plus tard, un lecteur envoie au magazine un journal météorologique de l'Angleterre et du Canada où il compare les températures dans les deux régions.⁹⁶³ Dans les mêmes années, le *Scots Magazine* publie des articles sur les effets du froid sur le corps humain ou sur la puissance de l'eau sous forme de glace avec des exemples et des expériences menées au Canada.⁹⁶⁴

Les possessions nord-américaines s'invitent également dans des rubriques où l'on s'y attend un peu moins. La présence importante de personnes liées d'une manière ou d'une autre aux colonies britanniques aux quatre coins du globe dans les rubriques nécrologiques et mondaines du *Gentleman's Magazine* ou du *Scots Magazine* par exemple soulignent la force des liens et le contact permanent des Britanniques avec l'Empire.⁹⁶⁵ L'étude des magazines et des revues intellectuelles montre bien que les Britanniques vivent (peut-être de manière inconsciente) dans une société mondiale, globale et que cela les affecte au plus profond de leurs vies et de leurs croyances. Religieux, évangélistes, missionnaires et philanthropes sont très impliqués dans la campagne contre la traite et dans la propagation de la foi et de l'éducation dans les colonies. Cet engagement est diffusé à travers des sermons – dont certains sont publiés dans les magazines. Ces sermons portent sur la diffusion du gospel ou de l'Eglise dans les colonies (notamment en Nouvelle-Écosse et au Canada), sur les efforts des missionnaires (particulièrement en Inde et en Afrique) ou sur l'abolition de la traite dans les

⁹⁶⁰ *The Scots Magazine*, volume 69, 1807, p. 728

⁹⁶¹ *The Gentleman's Magazine*, volume 58, 1788, p. 298, volume 59, 1789, p. 9, 127, volume 82, part 2, 1812, p. 37

⁹⁶² *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 170

⁹⁶³ *The Gentleman's Magazine*, volume 68, 1798, p. 748

⁹⁶⁴ *The Scots Magazine*, volume 49, 1787, p. 627, volume 52, 1790, p. 480, volume 61, 1799, p. 103-106

⁹⁶⁵ Ces liens sont de nature très diverses : il peut s'agir de personnes qui ont occupé une fonction officielle dans les colonies, qui ont été résidents permanents ou temporaires dans les colonies, qui ont combattu dans les colonies ou bien qui ont voyagé dans les colonies.

Antilles.⁹⁶⁶ Ils soulignent donc à nouveau le caractère global et colonial de l'engagement religieux et sont également la marque de l'ubiquité des colonies dans tous les aspects de la vie quotidienne des Britanniques : leur vie professionnelle, familiale, leurs habitudes alimentaires mais aussi leurs croyances religieuses sont imprégnées par l'Empire colonial. On trouve par exemple, en 1783, près de trois siècles après la « découverte » du continent, un lecteur du *Gentleman's Magazine* qui s'interroge sur les principes religieux au regard de la découverte de l'Amérique, il écrit : « if the whole globe was deluged, how came it then that none of Noah's family were sent to America, to re-people that, if America then existed, or had suffered in the general confusion ? »⁹⁶⁷

3. L'Empire et les colonies dans la presse britannique

Les articles sur l'Empire dans la presse

Les articles sur l'Empire dans la presse londonienne et locale sont de natures diverses. On trouve des nouvelles des navires de guerre et des navires marchands (départ, arrivée, temps de traversée, stationnement, cargaison), des articles anonymes rédigés à partir de dépêches officielles et de nouvelles reçues par le *Post Office*, des comptes-rendus des débats à la Chambre des Communes et à la Chambre des Lords, des courriers de lecteurs, des annonces pour des publications traitant de l'histoire ou de la géographie de telle ou telle partie de l'Empire, ou encore des biens ou des terres à vendre. Au regard de la diversité des articles et des sujets, les Britanniques semblent avoir connaissance de la géographie de cet Empire qui s'étend sur tous les continents. Ils s'intéressent à ce qui se passe en Inde, en Irlande, dans les Antilles, en Méditerranée, en Afrique du Sud et dans les Amériques.

Méthodologie et statistiques

La recherche par mots clefs dans les archives du *Times* et du site « the British Newspaper Archives » permet de mettre en évidence l'omniprésence de l'Empire dans la presse des Britanniques. Ces résultats sont présentés dans les statistiques [voir Tableau 1, p. 324]. Ce tableau compile le nombre de résultats trouvés par le moteur de recherche pour chaque mot

⁹⁶⁶ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 859, volume 54, 1784, p. 444-448, volume 72, 1802, p. 234, volume 76, 1806, p. 638, volume 82, 1812, p. 551

⁹⁶⁷ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 498

clef relatif aux colonies et à l'Empire. Certains défauts inhérents à la méthodologie de recherche par mots clefs invitent à la prudence : s'il est bien entendu impossible de lire chacun des journaux publiés sur une période de plus de trente ans dans un temps raisonnable pour la rédaction d'un doctorat, la recherche par mots clefs a le défaut de ne pas faire apparaître les doublons : par exemple, un article sur les Antilles (trouvé avec le mot clef « West Indies ») peut aussi user le terme « Jamaica » ; ainsi le même article peut apparaître deux fois dans les résultats de recherche. Il faut donc le prendre en compte dans les statistiques présentées ici. De même, l'expression « British Empire », déjà très usitée à la fin du XVIII^e siècle, n'a pas encore le sens fixe qu'elle prend au XIX^e siècle, en tant qu'ensemble de territoires et de peuples sous le contrôle de la Grande-Bretagne. Cette acception est encore en construction au cours de la période qui m'intéresse ici.⁹⁶⁸ Dans les journaux consultés (avec comme mot clef « British Empire »), l'expression peut donc aussi bien se référer à l'Empire « national » ou « domestique » (incluant donc l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles puis l'Irlande à partir de 1801) ou l'Empire outre-mer.

Malgré ces défauts, les résultats statistiques soulignent l'importance, la place et l'intérêt que les Britanniques portent à leur Empire : entre 1783 et 1815 des dizaines de milliers d'articles publiés tant dans les journaux londoniens que dans la presse locale traitent de l'Empire et des colonies. Dans les statistiques, on voit très clairement que les aires géographiques très liées avec le commerce impérial arrivent en tête des résultats de recherche. Ainsi, les mots clefs « India » et « East India Compagny » donnent plus de 127 000 résultats. Les questions relatives à l'Inde et à la gestion de la Compagnie des Indes orientales sont très longuement discutées au Parlement. Le procès de Warren Hasting, les discussions sur le renouvellement de la charte de la compagnie ou sur la possibilité d'autoriser la compagnie à construire ses propres navires, prennent beaucoup de temps aux parlementaires et, par conséquent, beaucoup de place dans les colonnes des journaux. Cette forme de penchant oriental ne se fait cependant pas au détriment total des possessions atlantiques. L'intérêt pour le commerce, pour les questions liées aux débats sur l'abolition de la traite des esclaves et l'importance des îles dans le conflit contre Napoléon expliquent que les mots clefs relatifs aux Antilles (« West Indies », « Jamaica », « Barbados », « St Kitts », « Trinidad », « Saint Domingo ») donnent plus de 60 000 résultats. On voit d'ailleurs que le nombre de résultats est en nette augmentation pour

⁹⁶⁸ Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, op. cit., p. 4

la période 1803-1815, c'est-à-dire après la déclaration de guerre et au moment où le débat sur l'abolition prend de la force.

L'intérêt premier des Britanniques pour l'Empire est bel et bien commercial. L'expression « British Empire » est d'ailleurs régulièrement associée à aux mots « trade », « wealth », « resources », « welfare » ou « prosperity ». Intimement liée aux intérêts commerciaux de la nation, les considérations stratégiques sont le deuxième point d'un intérêt majeur pour les Britanniques. Les guerres contre la France font le quotidien des Britanniques et une grande partie des articles liés à l'Empire ont un rapport plus ou moins direct avec le combat contre les Français. Les Britanniques doivent protéger leur commerce et prendre possession de points stratégiques soit pour affaiblir l'ennemi, soit pour renforcer leur propre pouvoir : la prise de Malte (afin de défendre le commerce en Méditerranéen) ou du Cap de Bonne Espérance (qui permet de sécuriser la route vers les Indes) font partie des sujets largement traités dans la presse. Le premier rassemble 19644 résultats, le second 8167. L'opinion largement diffusée est ainsi la même que celle défendue par de nombreux hommes politiques. La presse (et par ricochet le public) regarde de près tout ce qui a trait à aux intérêts commerciaux et stratégiques de la Grande-Bretagne. Enfin, les notions de gloire et d'honneur, que l'on retrouve presque systématiquement attachées à l'Empire – à travers des expressions éculées comme « the honour / the glory / the greatness / the fame of the British Empire » ou encore « the attachment to the British Empire » - semblent faire très largement partie du vocabulaire et de l'inconscient collectifs.

Les colonies nord-américaines dans la presse

Si la recherche par mots clefs donne tout de même près de 29 000 résultats pour la période 1783-1815 sur les colonies canadiennes, on note que ces dernières ne sont pas la première préoccupation des Britanniques. Plusieurs raisons expliquent ces résultats « moyens » pour l'Amérique du Nord britannique. La presse relaie beaucoup les débats parlementaires, mais au cours de la période, le Parlement légifère et débat relativement peu (comparé à d'autres colonies comme l'Irlande ou l'Inde) au sujet des possessions nord-américaines. C'est en partie ce qui explique qu'il y ait quatre fois moins de résultats pour le Canada comparé à l'Inde et deux fois moins comparé à l'Irlande par exemple.

Le nombre d'articles consacrés à la Compagnie de la Baie d'Hudson (une centaine) est bien en deçà de ceux consacrés à l'autre compagnie marchande la plus importante de la période, la Compagnie des Indes orientales (7576). Ces résultats sont cependant difficilement comparables : jusqu'en 1812 (et la mise en place de la colonie de la Rivière Rouge), les Britanniques ne colonisent pas l'Ouest canadien. Ils ne sont pas non plus confrontés à des questions de gestion des peuples autochtones comme en Inde : les tribus qui commercent avec les Britanniques dans les Prairies ne sont pas colonisées et, dans les faits, ne sont pas soumises à l'autorité despotique d'un gouverneur ou de Londres. La traite des fourrures de la CBH ne pose pas problème, ce qui explique sans doute sa faible présence dans la presse.

Alors que jusqu'en 1812, les articles sur les Canadas sont relativement peu nombreux, le nombre impressionnant d'articles sur les provinces nord-américaines à partir du début de la guerre amène à tirer deux conclusions. D'une part, on voit bien que les Britanniques de la fin du long XVIII^e siècle sont obnubilés par les guerres qui peuvent avoir un impact direct sur leur commerce et leur quotidien. D'autre part, il semble que la présence moins importante des colonies nord-américaines dans la presse et dans les revues ne provient pas d'un quelconque désintérêt des Britanniques pour les Canadas mais bien du fait que les colonies sont relativement tranquilles au cours de la période. La presse aime traiter des sujets brûlants, cancaniers ou polémiques. Ainsi, puisque moins d'événements dans les colonies canadiennes correspondent à cette description, il est normal que ces colonies soient moins présentes dans les colonnes des journaux et des revues. Elles se retrouvent néanmoins « à la une » dès que des événements importants s'y produisent. Quels sont les sujets relatifs aux colonies canadiennes qui sont traités dans la presse, et qui, par conséquent, sont susceptibles d'intéresser les lecteurs britanniques ? C'est l'objet de la partie qui suit.

Tableau 1 : Résultats de recherche par mots-clef dans la presse britannique 1783-1815

	British Newspaper Archive	The Times	British Newspaper Archive	The Times	British Newspaper Archive	The Times	TOTAL
	1783-1792	1785- 1792	1793-1802		1803-1815		
British Empire	73	71	175	52	1823	564	2758
Colonies	2810	566	2159	797	7063	1498	14893
British colonies	2	25	24	35	352	509	947
Australia	0	0	0	0	17	1	18
Botany Bay	2287	328	1556	220	1280	93	5764
British North America	1	29	2	24	32	139	227
Canada	1616	249	1018	229	3090	395	6597
Cape Breton	99	28	32	8	67	9	243
New Brunswick	9	37	43	19	403	246	757
Newfoundland	2112	403	2103	277	4177	167	9239
Nova Scotia	962	136	421	59	1198	67	2843
Quebec	1099	264	1455	192	5099	352	8461
Saint John Island / Prince Edward Island	0	45	1	22	151	100	319
Hudson's Bay Company	1	10	27	14	40	19	111
Vancouver Island	0	0		0	6	1	7
Cape of Good Hope	847	285	2427	470	3731	407	8167
China	8434	2493	9687	3086	24775	2314	50789
India	21 878	6321	25703	6231	53 382	6263	119778
East India Company	235	662	667	594	4386	1032	7576
Ireland	14635	2993		3637	44013	2700	67978
Malta	440	106	4966	546	12871	715	19644
West Indies	108	129	1654	278	9350	1180	12699
Jamaica	7175	1800	9 665	1463	18 053	1086	39242
Barbados	52	495	97	319	214	363	1540
Bermuda	187	51	369	65	2511	129	3312
St Kitts / St Christopher	0	5	1	2	13	8	29
Trinidad	36	4	1023	75	2720	145	4003
Saint Domingo	5	11	76	30	63	18	203
							388144

B. Sujets d'intérêts canadiens dans la presse britannique

Lorsque l'on étudie les publications intellectuelles et la presse, on note que les colonies nord-américaines ne sont pas le premier sujet de préoccupation des Britanniques. Il faut cependant remarquer que cet intérêt moins marqué pour les possessions canadiennes n'est pas le signe d'un désintérêt ou d'une absence totale de ces colonies dans l'espace public métropolitain. Quels sont les sujets qui concernent les colonies canadiennes dont traite la presse ? La recherche par mots-clefs fait apparaître les colonies canadiennes dans des brèves, des articles, des extraits de lettres ou dans les rapports des débats parlementaires. L'analyse de la presse montre que les sujets canadiens qui intéressent principalement les Britanniques sont ceux relatifs au commerce et à la guerre, mais que d'autres sujets sont également largement traités.

1. Le commerce et la guerre : les deux sujets principaux dans la presse britannique.

Le commerce

Un des premiers sujets abordés après la signature du Traité de Paris est le commerce. La presse donne très régulièrement (et tout au long des années 1783-1815) des nouvelles du commerce des fourrures et des pêcheries en particulier – les deux piliers du commerce canadien. Ces articles sont plus ou moins précis et plus ou moins fiables. En 1787 par exemple, la presse locale rapporte en août que le commerce a été « assez vif » et précise que quatre navires chargés de cargaisons de fourrures ont été envoyés en Angleterre. Quelques mois plus tard, les journaux locaux notent brièvement que la saison ne se distinguera pas par « une vivacité extraordinaire du commerce » (et accuse, tout aussi brièvement, les marchands américains).⁹⁶⁹ Il en va de même dans la presse londonienne. Dans le cas des pêcheries de Terre-Neuve, on peut lire le 18 décembre 1799 que « 80,000 cabillauds » ont été pêchés au cours de l'année, alors qu'un autre article, sur le même sujet, publié le 10 janvier 1803, se contente de parler de « succès » de la pêche pour l'année écoulée.⁹⁷⁰ Néanmoins, ces sujets sont suffisamment importants pour que la presse relaie également les débats au Parlement

⁹⁶⁹ *Derby Mercury*, 9 août 1787 ; *Reading Mercury*, 20 août 1787 ; *Bury and Norwich Post*, 22 août 1787, *Sheffield Register*, 25 août 1787 ; *Northampton Mercury*, 6 octobre 1787 ; *Caledonian Mercury*, 8 octobre 1787 ; *Norfolk Chronicle*, 13 octobre 1787.

⁹⁷⁰ *Times*, 18 décembre 1799, 10 janvier 1803.

pour l'encouragement des pêcheries (sur toute la côte atlantique du Canada) et la gestion de Terre-Neuve⁹⁷¹ comme ceux sur la *Judicature Bill* pour étendre la juridiction du Haut et du Bas-Canada aux affaires de la traite à l'Ouest.⁹⁷² A partir des années 1790, lors de la crise de Nookta Sound et de la traversée du continent canadien par Alexander Mackenzie, on trouve aussi des articles sur l'expansion vers l'Ouest.⁹⁷³

Les grands débats commerciaux à Westminster trouvent une place de choix dans la presse britannique. Dès 1784, les parlementaires s'interrogent sur la capacité de la Nouvelle-Écosse (et un peu plus tard des autres provinces canadiennes) à fournir Terre-Neuve et les Antilles en provisions de diverses sortes que ces dernières obtenaient auparavant aux États-Unis. Ces débats sont particulièrement importants en 1784 et 1787 pour les Antilles et 1785 et 1788 pour Terre-Neuve. Ils se poursuivent dans les années 1790 et 1800. Ces débats au Parlement trouvent des échos réguliers dans la presse.⁹⁷⁴

Dans les années 1790, lorsque les récoltes de blé sont particulièrement mauvaises en Grande-Bretagne – faisant donc risquer pénurie et famine en métropole – un nombre incalculable d'articles et de dépêches informent les Britanniques sur l'état des cultures de blé dans les Canadas, sur le positionnement, le départ et surtout l'arrivée de navires chargés de blé et enfin sur le nombre de boisseaux à bord de ces navires qui ravitaillent la mère-patrie.⁹⁷⁵

⁹⁷¹ *Times*, 5 février 1796, 24 décembre 1798, 22 novembre 1800, 25 novembre 1800, 28 novembre 1800, 9 décembre 1800, 11 mars 1803.

⁹⁷² *Times*, 4 avril 1803, 1 août 1803 ; *Morning Post*, 3 août 1803, 6 août 1803, 10 août 1803 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 8 août 1803 ; *Derby Mercury*, 11 août 1803 ; *Oxford Journal*, 13 août 1803 ; *Newcastle Courant*, 13 août 1803.

⁹⁷³ *Sheffield Register*, 27 août 1790, 17 septembre 1790 ; *Caledonian Mercury*, 11 septembre 1790, 30 janvier 1797 ; *Kentish Gazette*, 17 septembre 1790 ; *Leeds Intelligencer*, 21 septembre 1790 ; *Northampton Mercury*, 28 janvier 1797 ; *Oxford Journal*, 28 janvier 1797 ; *Chester Courant*, 31 janvier 1797, 21 mai 1799 ; *Hereford Journal*, 4 juin 1800

⁹⁷⁴ Pour les débats en 1784 par exemple : *Kentish Gazette*, 20 mars 1784, 4 septembre 1784 ; *Ipswich Journal*, 14 août 1784 ; *the Caledonian Mercury*, 16 août 1784 ; *Oxford Journal*, 4 septembre 1784 ; *Northampton Mercury*, 6 septembre 1784 ; *Manchester Mercury*, 7 septembre 1784, 14 septembre 1784 ; *Hereford Journal*, 9 septembre 1784, 16 septembre 1784, 7 octobre 1784.

⁹⁷⁵ C'est particulièrement le cas en 1795. *Times*, 25 mars, 9 juillet, 12 août, 5 septembre, 19 septembre, 5 novembre, 9 décembre 1795 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 26 mars, 15 octobre 1795 ; *Chester Courant*, 9 juillet, 14 juillet, 18 août, 25 août, 20, octobre, 18 décembre 1795 ; *Caledonian Mercury*, 17 août, 29 octobre, 10 décembre, 12 décembre 1795 ; *Derby Mercury*, 26 mars, 9 juillet, 19 novembre 1795 ; *Gloucester Journal*, 9 juillet, 12 octobre 1795 ; *Hereford Journal*, 25 mars, 11 avril, 19 août, 23 septembre, 28 octobre, 16 décembre 1795 ; *Ipswich Journal*, 3 octobre, 31 octobre, 21 novembre, 12 décembre 1795 ; *Leeds Intelligencer*, 13 juillet, 17 août, 19 octobre, 2 novembre, 9 novembre 1795 ; *Newcastle Courant*, 11 juillet, 18 juillet 1795 ; *Norfolk Chronicle*, 28 mars, 11 juillet, 18 juillet, 15 août, 19 septembre, 31 octobre 1795 ; *Northampton Mercury*, 28 mars, 11 juillet, 5 septembre, 17 octobre, 31 octobre 1795 ; *Oxford Journal*, 4 juillet, 11 juillet, 19 décembre 1795 ; *Reading Mercury*, 13 juillet, 17 août, 19 octobre 1795 ; *Staffordshire Advertiser*, 11 juillet, 31 octobre, 12 décembre 1795 ; *Stamford Mercury*, 17 juillet 1795.

Les fourrures, le poisson et le blé ne sont pas les seuls sujets commerciaux traités dans la presse. Dès les premières éditions du *Times*, le journal publie des énumérations de biens coloniaux arrivés dans les ports britanniques, en plus des peaux de castors et autres fourrures, on trouve de la potasse, du bois, etc. Les articles sur l'export de bois, et particulièrement sur les encouragements pour augmenter la production canadienne, sont plus fréquents après la mise en place de l'embargo continental.⁹⁷⁶ Le développement de nouvelles productions (comme le fer ou le chanvre) ou la possibilité de nouvelles cultures (comme le sucre d'érable) font également partie des sujets traités dans la presse.⁹⁷⁷

Les relations avec les Etats-Unis et avec la France

Le deuxième sujet de préoccupation majeure (qui est aussi lié au commerce, et particulièrement à la traite des fourrures) concerne les relations entre les provinces canadiennes et les anciennes colonies américaines. Tout au long de la période, les relations entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont tantôt tendues, tantôt à la conciliation. Après une période de tensions dans les années qui suivent la Guerre d'Indépendance, l'atmosphère entre les deux pays se détend après la signature du *Jay's Treaty* de 1794. Cette amélioration est cependant de courte durée, et les relations se dégradent progressivement puis rapidement après 1807, jusqu'à la déclaration de guerre par les Etats-Unis contre la Grande-Bretagne en 1812.

Dès les années 1780, la presse fait état des tensions qui existent entre les deux pays en Amérique du Nord autour de la question de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis et de la protection de la traite des fourrures dans le « back country ». A ces questions, qui reviennent régulièrement sur le devant de la scène, s'ajoutent les disputes au sujet des droits de pêche des Américains au large de Terre-Neuve et des forts de traites de fourrures sur le territoire américain que les Britanniques refusent de quitter.⁹⁷⁸ Ces sujets de tension sont toujours bien présents dans les années 1790. Au moment où Jay est à Londres, les journaux,

⁹⁷⁶ *Times*, 8 avril 1811, 23 mai 1811, 28 septembre 1812

⁹⁷⁷ Pour le fer : *Caledonian Mercury*, 3 mars 1792 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 8 août 1793 ; *Ipswich Journal*, 9 août 1800 ; *Hampshire Chronicle*, 25 octobre 1802 ; *Hereford Journal*, 2 avril 1806. Pour le sucre d'érable : *Northampton Mercury*, 26 février 1791 ; *Derby Mercury*, 5 mai 1791, 8 mars 1792, 4 avril 1793. Pour le chanvre : *Morning Chronicle*, 16 février 1801 ; *Reading Mercury*, 23 février 1801 ; *York Herald*, 21 février 1801 ; *Times*, 31 décembre 1802.

⁹⁷⁸ *Times*, 7 février 1785, 11 juin 1785 ; Perkins, *The First Rapprochement: op. cit.*, p. 169-181 ; Allen, *Great Britain and the United States, op. cit.*, p. 300-314

notamment le *Times*, s'emballent et rapportent des rixes armées entre les milices canadiennes et américaines avant de se raviser.⁹⁷⁹ Jusqu'en 1807, les articles reflètent les hauts et les bas dans les relations anglo-américaines. Les bas sont souvent liés aux relations tendues avec la France.

Dès 1793, juste après la déclaration de guerre, des frégates françaises commencent à intercepter et capturer des navires britanniques chargés de fourrures, mettant ainsi en danger tout un pan de l'économie britannique. Par exemple, en 1797, les Français capturent un navire transportant des fourrures dont le montant était estimé à la bagatelle de 170 000 livres sterling.⁹⁸⁰ Les pétitions de marchands demandant aux membres du Parlement de leur accorder la protection de la marine sont aussi publiées dans les colonnes du *Times*.⁹⁸¹ En plus de capturer les navires marchands britanniques, les Français s'attachent également à tenter de déstabiliser la Grande-Bretagne à l'intérieur même de ses colonies. Les journaux relatent ces tentatives franco-américaines pour inciter les Canadiens (francophones en particulier) à se rebeller. En janvier 1797, le *Times* rapporte les deux proclamations du gouverneur général publiée l'année passée : la première explique que des étrangers, qui ont des « sympathies françaises », sont coupables d'agitation et de sédition dans la province, elle ordonne donc aux étrangers (français) qui sont arrivés après le 1^{er} mai 1794 de quitter la province dans les vingt jours. La seconde proclamation donne le pouvoir aux magistrats de faire respecter la première proclamation et de punir les contrevenants.⁹⁸² Le 2 septembre 1797, le journal raconte la tentative de David McLean pour mettre la province entre les mains des Français en incitant les Canadiens à se soulever et à massacrer les troupes et les magistrats. L'article ajoute qu'il a été arrêté et jugé, puis pendu, décapité et que l'on a brûlé ses entrailles.⁹⁸³ Des menaces en ce sens sont aussi rapportées en 1798.⁹⁸⁴ Une affaire similaire est racontée dans le *Times* en

⁹⁷⁹ *Times*, 14 octobre 1794, 18 October 1794, 20 October 1794 ; *Oxford Journal*, 18 octobre 1794 ; *Gloucester Journal*, 20 octobre 1794 ; *Northampton Mercury*, 18, 25 octobre 1794 ; *Caledonian Mercury*, 20, 23, 25 octobre 1794 ; *Newcastle Courant*, 25 octobre 1794 ; *Chester Courant*, 21 octobre 1794

⁹⁸⁰ *Times*, 27 décembre 1797

⁹⁸¹ *Times*, 22 février 1794

⁹⁸² *Times*, 6 janvier 1797, *Hampshire Chronicle*, 7 janvier 1797, *Norfolk Chronicle*, 7 janvier 1797 ; *Gloucester Journal*, 9 janvier 1797 ; *Hereford Journal*, 11 janvier 1797 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 12 janvier 1797 ; *Newcastle Courant*, 14 janvier 1797

⁹⁸³ *Times*, 2 septembre 1797 ;

Bath Chronicle and Weekly Gazette, 7 septembre 1797, 28 septembre 1797 ; *Derby Mercury*, 7 septembre 1797, 5 octobre 1797 ; *Norfolk Chronicle*, 9 septembre 1797, 7 octobre 1797 ; *Ipswich Journal*, 9 septembre 1797 ; *Northampton Mercury*, 9 septembre 1797 ; *Chester Courant*, 12 septembre 1797 ; *Hampshire Chronicle*, 23 septembre 1797 ; *Caledonian Mercury*, 23 septembre 1797 ; *Sherborne Mercury*, 2 octobre 1797

⁹⁸⁴ *The Scots Magazine*, volume 60, 1798, p. 201

1801 : un agent français aurait réussi à introduire sept ou huit cents « desperados », pour la plupart Français et Américains, se faisant passer pour des colons, dans la province du Haut-Canada afin de faire se soulever la population contre les autorités et de générer une révolution. Le complot est cependant découvert et ils fuient, ou se font arrêter, avant de pouvoir mettre leur plan à exécution.⁹⁸⁵ D'autres articles, notamment dans les magazines, relatent également les (soi-disant) intentions de Napoléon d'envahir les possessions britanniques en Amérique du Nord à l'aide des Etats-Unis. Dans les divers scénarios proposés, les Etats-Unis gagneraient la possession des Canadas, de la Nouvelle-Écosse, de la Louisiane ou de la Floride. Les éditeurs restent prudents, mais publient néanmoins ces nouvelles qu'ils considèrent « d'importance. ».⁹⁸⁶ A partir de 1802, les journaux et les autorités britanniques s'inquiètent également de la possession de la Louisiane par les Français ; leurs peurs sont de courte durée après l'achat du territoire par l'administration de Thomas Jefferson en 1803.⁹⁸⁷

Au regard de tous les dangers qui guettent les colonies britanniques en ces temps de guerres et de tensions internationales quasi permanentes, les journaux font très souvent référence à la façon dont les colonies sont protégées. Les troupes envoyées dans tout l'Empire font l'objet de nouvelles très régulières et la presse traite également les progrès faits en matière de défense dans les colonies – comme les fortifications militaires ou la levée des milices et des régiments.⁹⁸⁸ A partir de 1787 et jusqu'en 1800, les efforts militaires dans les possessions canadiennes sont encore plus présents dans les journaux lorsque des membres de la famille royale, le Prince William Henry et le Prince Edouard, y sont en service.⁹⁸⁹ A mesure que l'on avance dans les guerres napoléoniennes, les possessions nord-américaines, et en particulier la

⁹⁸⁵ *Times*, 30 novembre 1801

⁹⁸⁶ *The Gentleman's Magazine*, volume 66, 1796, p. 136, volume 77, 1807, p. 1070, *The Scots Magazine*, volume 70, 1808, p. 141

⁹⁸⁷ *Chester Courant*, 24 novembre 1801 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 26 novembre 1801 ; *Northampton Mercury*, 28 novembre 1801 ; *Times*, 13 mai 1802, 8 septembre 1802 ; *Morning Chronicle*, 6 mai 1802, 22 juin 1802 ; *Morning Post*, 15 mai 1802 ; *Caledonian Mercury*, 20 mai 1802 ; *Oxford Journal*, 22 mai 1802 ; *Hampshire Chronicle*, 24 mai 1803

⁹⁸⁸ Par exemple : *Times*, 21 mars 1786, 31 mars 1788, 14 janvier 1792, 16 juillet 1805.

⁹⁸⁹ *Times*, 8 décembre 1787, 5 mars 1788, 27 juin 1789, 19 novembre 1792, 14 août 1794, 2 février 1795, 8 janvier 1799, 4 septembre 1800 ; *Sheffield Register*, 4 octobre 1788, 24 juin 1791, 6 janvier 1792 ; *Caledonian Mercury*, 24 août 1789, 20 juin 1791, 28 mai 1792, 15 avril 1793, 22 mars 1794 ; *Kentish Gazette*, 21 juin 1791, 15 juillet 1791 ; *Hereford Journal*, 22 juin 1791 ; *Bury and Norwich Post*, 22 juin 1791, 13 juillet 1791 ; *Chelmsford Chronicle*, 24 juin 1791 ; *Norfolk Chronicle*, 25 juin 1791, 22 mars 1794 ; *Oxford Journal*, 2 juin 1792 ; *Derby Mercury*, 25 avril 1793 ; *Chester Chronicle*, 26 avril 1793 ; *Stamford Mercury*, 26 avril 1793 ; *Northampton Mercury*, 27 avril 1793 ; *Ipswich Journal*, 27 avril 1793, 22 mars 1794 ; *Hampshire Chronicle*, 29 avril 1793, 24 mars 1794.

Nouvelle-Écosse, apparaissent comme de plus en plus importantes en tant que base navale pour la protection des Antilles.⁹⁹⁰

A partir de 1807, ce sont de nouveau les Etats-Unis qui sont au cœur des articles de presse. Cette année là, l'affaire des déserteurs du *Chesapeake* est partout : les Britanniques ont pris de force des marins qu'ils considèrent comme des déserteurs sur ce navire américain, censé être neutre. Les déserteurs sont exécutés.⁹⁹¹ A partir de cette année là, il semble être évident pour les Britanniques qu'une nouvelle guerre contre leurs anciennes colonies est inévitable : les journaux se mettent à rapporter les préparatifs de guerre des deux côtés de la frontière en Amérique du Nord.⁹⁹² Lorsque la guerre est déclarée en 1812, un nombre incalculable d'articles sont publiés afin de retracer les combats sur le continent américain. Une grande partie de ces articles relaient les informations contenues dans les gazettes officielles et donnent clairement l'impression générale que les forces britanniques gagnent plus de batailles qu'ils n'en perdent.⁹⁹³

2. Les autres sujets canadiens dans la presse britannique.

Si le commerce et la défense sont les deux points d'intérêt majeur dans les articles qui traitent des colonies canadiennes, d'autres sujets (qui sont néanmoins souvent en rapport avec les questions commerciales et stratégiques) apparaissent ponctuellement, en fonction de l'actualité, dans les colonnes des journaux.

⁹⁹⁰ Voir par exemple : *Stamford Mercury*, 31 mai 1793 ; *Ipswich Journal*, 1^{er} juin 1793 ; *Northampton Mercury*, 1^{er} juin 1793 ; *Oxford Journal*, 1^{er} juin 1793 ; *Caledonian Mercury*, 1^{er} juin 1793 ; *Leeds Intelligencer*, 3 juin 1793 ; *Hampshire Chronicle*, 3 juin 1793 ; *Reading Mercury*, 3 juin 1793 ; *Hereford Journal*, 5 juin 1793 ; *Bath Chronicle and weekly Gazette*, 6 juin 1793. Voir aussi *The Gentleman's Magazine*, volume 78, 1808, p. 939, volume 79, 1809, p. 463. Un article du *Scots Magazine* propose en outre que les soldats qui tombent malades en servant dans les Antilles soient envoyés en Nouvelle-Écosse où le climat est plus sain. *The Scots Magazine*, volume 50, 1788, p. 448

⁹⁹¹ Voir par exemple *Times*, 5 août 1807, *The Gentleman's Magazine*, volume 77, 1807, p. 771, 968

⁹⁹² Par exemple, pour l'été 1807 : *Northampton Mercury*, 22 août 1807 ; *Hampshire Chronicle*, 24 août 1807 ; *Leeds Intelligencer*, 24 août 1807 ; *Hereford Journal*, 26 août 1807 ; *Bury and Norwich Post*, 26 août 1807 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 20 août 1807 ; *Stamford Mercury*, 21 août 1807 ; *Morning Post*, 20 août 1807, 8 septembre 1807 ; *Caledonian Mercury*, 24 août 1807, 19 septembre 1807 ; *Times*, 21 novembre 1807 ;

⁹⁹³ On trouve ces articles et nouvelles aussi bien dans les journaux nationaux et locaux que dans les magazines. *The Gentleman's Magazine*, volume 82, part 2, 1812, p. 282, 385, 490, 570, 574, 576, 582, 648, 655, 656, volume 83, part 1, 1813, p. 277, 381, 575, 581, volume 83, part 2, 1813, p. 475, 476, 479, 601, 618, 680, 84, volume 84, part 1, 1814 p. 84, 178, 276, volume 84, part 2, 1814, p. 189 ; *The Scots Magazine*, volume 74, 1812, p. 195, 634, 719, 796, 868, 951, volume 75, 1813, p. 62, 228, 281, 454, 623-627, 779, 941- 942, volume 76, 1814, p. 61, 135, 219-220, 463, 544, 624, 704, 857, 858, 947, volume 77, 1815, p. 64, 226

Les Loyalistes

Très lié à la question des relations avec les États-Unis, le sort des Loyalistes américains est régulièrement évoqué dans la presse. Au Parlement, le fait de compenser les pertes des sujets loyaux ne fait pas vraiment débat mais les modalités sont longuement discutées. Les discussions à Westminster sont rapportées dans les journaux et dans les magazines. Dans les années 1780 en particulier, les journaux expliquent les modalités pour la colonisation des terres de Nouvelle-Écosse par des soldats des régiments dissous⁹⁹⁴ et montrent les progrès réalisés par les colons dans la région.⁹⁹⁵ Si les articles sur le développement des colonies après le milieu des années 1780 font de moins en moins référence de manière spécifique aux Loyalistes, le *Times* par exemple relaye les demandes de compensation au Parlement jusqu'en 1812 (au moins).⁹⁹⁶ La question des Loyalistes est aussi présente dans quelques sermons et rapports des instances religieuses publiés dans les magazines. Le sujet est toujours d'intérêt en 1815, lorsque John Eardly Wilmot publie *Historical View of the Commission for Enquiring into the Losses, Services, and Claims of the American Loyalists, at the Close of the War between Great Britain and her Colonies, in 1783*.⁹⁹⁷

Les demandes de changement constitutionnel et le débat sur l'Acte du Canada

L'arrivée des Loyalistes dans les territoires canadiens signe aussi le début des demandes de changement dans le mode de gouvernance, particulièrement dans la province de Québec. Dès les premières éditions du *Times*, on trouve des articles décrivant le mécontentement des habitants protestants de Québec et leur désir de bénéficier des avantages de la constitution

⁹⁹⁴ Voir par exemple : *Stamford Mercury*, 17 juin 1785 ; *Sussex Advertiser*, 20 juin 1785 ; *Reading Mercury*, 20 juin 1785.

⁹⁹⁵ *Times*, 5 octobre 1785, 25 juillet 1786, 8 novembre 1786, 11 juillet 1787 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 21 septembre 1786 ; *Kentish Gazette*, 22 septembre 1786 ; *Reading Mercury*, 25 septembre 1786 ; *Saunders's Newsletter*, 25 septembre 1786.

⁹⁹⁶ *Times*, 23 janvier 1812

⁹⁹⁷ *The Parliamentary History, 1782-1783*, volume xxiii, p. 1041-1045, 1050-1058, 1786-1788, volume xxvi, p. 1011, 1788-1789, volume xxvii, p. 610-620, 1789-1791, volume xxviii, p. 285, 709 ; *The Parliamentary Debates, 1803-1804*, volume i, p. 690, 1805, volume iii, p. 472 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 615, 617, 711, 884, 969, volume 54, 1784, p. 448, 923, volume 60, 1790, p. 565, volume 72, 1802, p. 234, volume 85, 1815, p. 137 ; *The Scots Magazine*, volume 45, 1783, p. 643, volume 47, 1785, p. 509, volume 50, 1788, p. 268 ; *The Times*, 18 février, 6, 21, 30 juin 15 septembre 1785, 3 janvier, 14, 23, 24 mai, 17 juillet, 11 août, 8 novembre 1786, 1^{er} février, 16 mai 1787, 8 février, 5, 31 mai, 6 juin, 25 juillet 1788, 9 avril 1789, 8 mai 1790, 1^{er} mars 1791, 15 janvier 1795, 18 décembre 1802, 14 février 1805, 12 mars 1808, 28 janvier 1812

britannique – et notamment les procès avec jury.⁹⁹⁸ Le projet gouvernemental semble clair dès 1784. Cette année là, la *Kentish Gazette* et d'autres journaux locaux rapportent :

Ministry have it in contemplation to divide Canada into two Governments, as they have done with Nova Scotia, and appoint a Governor-General with authority similar to that possessed by the Governor of the Leeward Islands.⁹⁹⁹

Néanmoins, il faudra attendre 1791 pour que le sujet soit débattu au Parlement. Avant cela, les motions de Powys à la Chambre des Communes en 1786 et 1788 en particulier trouvent écho dans la presse.¹⁰⁰⁰ La question apparaît tous les ans dans les colonnes des journaux jusqu'en 1791. Quand le projet est présenté à Westminster, les lecteurs de la presse quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle sont informés du processus, des points discutés et des propositions faites dès le début du projet en 1790. Les articles sont alors très nombreux dans la presse londonienne et locale et dans les magazines.¹⁰⁰¹ Dans les années qui suivent, les questions de gouvernance disparaissent presque complètement. Dans les années 1790 et 1800 cependant, les nominations, l'état de santé et les déplacements des gouverneurs généraux du Canada, à savoir Lord Dorchester (1786-1796)¹⁰⁰², Robert Prescott (1796-1799)¹⁰⁰³, Sir Robert Milnes (1795-1805)¹⁰⁰⁴, Thomas Dunn (1805-1807), James Henry Craig (1807-1811)¹⁰⁰⁵ et Sir George Prevost (1811-1815)¹⁰⁰⁶, sont largement relayés. Les nominations à

⁹⁹⁸ *Times*, 22 avril 1785, 9 juin 1785, 19 septembre 1785, 20 octobre 1785

⁹⁹⁹ *Kentish Gazette*, 23 juin 1784 ; *Northampton Mercury*, 28 juin 1784 ; *Manchester Mercury*, 29 juin 1784 ; *Dublin Evening Post*, 29 juin 1784

¹⁰⁰⁰ *Times*, 29 Avril 1786, 17 mai 1788 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 22 mai 1788 ; *Bury and Norwich Post*, 3 mai 1786, 21 mai 1788 ; *Caledonian Mercury*, 3 mai 1786, 6 mai 1786, 22 mai 1788 ; *Chelmsford Chronicle*, 23 mai 1788 ; *Derby Mercury*, 27 avril 1786, 15 mai 1788 ; *Hampshire Chronicle*, 1 mai 1786 ; *Hereford Journal*, 20 mars 1788, 22 mai 1788 ; *Kentish Gazette*, 2 mai 1786, 2 mai, 20 mai 1788 ; *Newcastle Courant*, 24 mai 1788 ; *Norfolk Chronicle*, 6 mai 1786 ; *Stamford Mercury*, 5 mai 1786, 23 mai 1788.

¹⁰⁰¹ Le *Times* parle du sujet presque tous les jours entre la fin février 1791 (lorsque Pitt annonce qu'il va présenter le projet au Parlement) et le vote final du texte en mai. *Times*, 23, 24, 25, 28 février, 1^{er}, 3, 4, 5, 7, 8, 11, 14, 15, 22, 23, 24 mars, 6, 9, 14, 18, 20, 21 22 avril, 2, 6, 7, 12, 13, 19, 31 mai, 11, 27 juin 1791. Ces articles sont aussi repris dans les journaux régionaux et les débats sont relatés dans les magazines anglais et écossais. *The Parliamentary History, 1788-1789*, volume xxvii, p. 506-533 ; *The Parliamentary History, 1789-1791*, volume xxviii, p. 504-506, 626-630 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 56, 1788, p. 675-676, volume 58, 1788, p. 1082-1083, *The Gentleman's Magazine*, volume 61, 1791, p. 337-344, 639, 734-735 ; *The Scots Magazine*, volume 48, 1786, p. 331-332, volume 53, 1791, p. 119, 123, 273-277, 329, 374 ; *Times*, 6 septembre 1790, 29 janvier, 16, 18, 23, 24, 25, 26, 28 février 1791, 1^{er}, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 14, 15, 22, 23, 24 mars, 6, 9 avril, 13, 17, 18, 19, 20, 31 mai 1791.

¹⁰⁰² *Times*, 29 août 1786 ; *Derby Mercury*, 1^{er} mai 1794 ; *Norfolk Chronicle*, 18 octobre 1794 ; *Norfolk Chronicle*, 9 avril 1796, *Reading Mercury*, 11 avril 1796

¹⁰⁰³ *Chester Courant*, 27 décembre 1796

¹⁰⁰⁴ *Times*, 16 février 1801 ; *Morning Post*, 16 février 1801, *Morning Chronicle*, 16 février 1801 ; *Bury and Norwich Post*, 18 février 1801 ; *Caledonian Mercury*, 19 février 1801

¹⁰⁰⁵ *Times* 22 August 1807, 9 décembre 1807, 5 janvier 1808, 1^{er} août 1811 ; *Morning Chronicle*, 24 août 1811 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 24 août 1811 ; *Hampshire Chronicle*, 24 août 1811 ; *Kentish Gazette*, 25 août 1811, *Oxford Journal*, 29 août 1811 ; *Lancaster Gazette*, 29 août 1811 ; *Newcastle Courant*, 29 août 1811,

des postes plus ou moins prestigieux dans l'administration coloniale, la justice ou l'armée, comme chapelain, agent, administrateur, chirurgien dans les forces armées, juges, superintendant du commerce et des pêcheries, sont aussi régulièrement publiées dans la presse comme dans les magazines.¹⁰⁰⁷ Les questions de gestion réapparaissent brièvement vers 1810-1811 lorsque Craig rencontre des problèmes avec son conseil et son assemblée, puis s'effacent de nouveau lorsque ce dernier est remplacé par Prévost.¹⁰⁰⁸

Terre d'asile, terre d'exil

Parmi les sujets qui occupent la presse de manière épisodique, on trouve de nombreux articles qui n'ont pas pour objet principal les colonies canadiennes mais qui suggèrent de s'en servir pour régler tel ou tel problème rencontré en métropole.

Dans les années 1780, il s'agit particulièrement du problème de surpopulation carcérale. Dès 1783, le *Gentleman's Magazine* puis le *Times* rendent compte de la possibilité de se servir de la Nouvelle-Écosse ou de la province de Québec pour y envoyer les prisonniers britanniques que l'on ne peut plus envoyer dans les treize colonies devenues indépendantes. La question prend de plus en plus d'importance à mesure que les conditions des prisonniers, enfermés sur dans des navires en plein Londres sur la Tamise, deviennent de plus en plus inacceptables.¹⁰⁰⁹ Pour de nombreux commentateurs, le projet d'envoyer les criminels jugés coupables au Canada est préférable à celui qui projette de créer une colonie pénitentiaire en Australie.¹⁰¹⁰

Staffordshire Advertiser, 29 août 1811 ; *Morning Post*, 2 septembre 1811 ; *Caledonian Mercury*, 5 septembre 1811 ; *Lancaster Gazette* 5 septembre 1811 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 7 septembre 1811 ; *Manchester Mercury*, 8 septembre 1811 ; *Aberdeen Journal*, 9 septembre 1811

¹⁰⁰⁶ *Times*, 10 septembre 1811, 13 janvier 1812

13 *Times*, février 1812, 7 juin 1815 ; *Caledonian Mercury*, 15 avril 1811 ; *Ipswich Journal*, 10 avril 1811 ; *Hampshire Chronicle*, 10 juin 1811 ; *Scots Magazine*, 1 septembre 1811

¹⁰⁰⁷ *The Scots Magazine*, volume 47, 1785, p. 519, volume 48, 1786, p. 208, volume 50, 1788, p. 156, volume 58, 1796, p. 362, volume 68, 1806, p. 234, volume 70, 1808, p. 235 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 58, 1788, p. 278, volume 59, 1789, p. 379, volume 61, 1791, p. 1253, volume 62, 1792, p. 236, 582, 1158, volume 63, 1793, p. 163 ; volume 64, 1794, p. 1209, volume 66, 1796, p. 532, 1119, volume 67, 1797, p. 1134, volume 69, 1799, p. 1166, volume 70, 1800, p. 1117, volume 71, 1801, p. 663, volume 76, 1806, p. 276, volume 77, 1807, p. 1053, volume 81, part 2, 1811, p. 283

¹⁰⁰⁸ *Times*, 1^{er}, 8, 10 août, 10, 11 septembre 1811.

¹⁰⁰⁹ *Times*, 14 juillet 1785, 30 août 1788 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 711, volume 58, 1788, p. 1116.

¹⁰¹⁰ *Kentish Gazette*, 15 juillet 1785 ; *Oxford Journal*, 16 juillet 1785 ; *Hampshire Chronicle*, 18 juillet 1785 ; *Northampton Mercury*, 18 juillet 1785 ; *Manchester Mercury*, 19 juillet 1785 ; *Leeds Intelligencer*, 19 juillet 1785 ; *Hereford Journal*, 21 juillet 1785 ; *Chelmsford Chronicle*, 22 juillet 1785 ; *Stamford Mercury*, 22 juillet 1785 ; *Ipswich Journal*, 23 juillet 1785 ; *Times*, 30 septembre 1788.

Certains proposent que l'on utilise ces prisonniers pour travailler dans les mines canadiennes.¹⁰¹¹ Néanmoins, si quelques navires de prisonniers arrivent dans les colonies canadiennes à la fin des années 1780, c'est le choix de Botany Bay qui aura la préférence du gouvernement et du Parlement.¹⁰¹² Au début des années 1790, certains journaux locaux affirment qu'il faudrait abandonner le projet de Botany Bay et envoyer les prisonniers dans le Haut-Canada (notamment afin d'optimiser les coûts), mais le sujet disparaît après 1792.¹⁰¹³

L'idée d'un Canada en tant que terre d'asile apparaît dans la presse à ce moment là, lorsque les journaux commencent à rapporter le problème des prêtres et des royalistes français qui, fuyant la Révolution française et son lot d'exécutions, se sont réfugiés en Grande-Bretagne (notamment après les massacres de septembre 1792). La presse se fait l'écho des différentes discussions à leur sujet et met en avant la solution de les installer au Canada. Dès 1790, on espère qu'ils deviennent « a useful body of people » pour le développement des « back settlements. » Le projet est poursuivi dans les années suivantes,¹⁰¹⁴ et même aidé par le gouvernement britannique. En 1798, la presse raconte les projets du comte de Puisaye qui quitte l'Angleterre afin d'installer une colonie de Chouans dans les environs de Montréal. Une large étendue de terres, de l'argent et les outils nécessaires à la culture des sols sont donnés par le gouvernement. En dépit de cette aide, et à l'instar de tous les colonisateurs avant (et après) lui, le comte rencontre de nombreux problèmes dans l'installation de sa colonie.¹⁰¹⁵ La question se pose aussi pour les membres du clergé. Les décisions prises au cours des réunions du « United Committee of subscribers for the relief of the suffering clergy of France, refugees in the British dominions » sont publiées dans le *Times*. La presse explique que la solution choisie est d'installer ces prêtres au Canada avec l'appui du gouvernement.¹⁰¹⁶ Le faible nombre de personnes concernées explique sans doute que l'envoi de catholiques français à Québec ne semble pas inquiéter les Britanniques.¹⁰¹⁷

¹⁰¹¹ *Times*, 25 août 1787.

¹⁰¹² *Times*, 11 septembre 1788, 17 septembre 1788, 10 octobre 1788, 5 décembre 1788, 11 décembre 1788, 25 novembre 1789.

¹⁰¹³ *Northampton Mercury*, 28 avril 1792 ; *Cumberland Paquet*, 1 mai 1792 ; *Kentish Gazette*, 1 mai 1792 ; *Hereford Journal*, 2 mai 1792 ; *Norfolk Chronicle*, 5 mai 1792.

¹⁰¹⁴ *Times*, 17 septembre 1790, 24 novembre 1792, 22 décembre 1792. Voir aussi *The Gentleman's Magazine*, volume 62, 1792, p. 1147.

¹⁰¹⁵ *Times*, 7 août 1798, 19 février 1799 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 25 février 1799, 20 mai 1799 ; *Aberdeen Journal*, 4 mars 1799 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 23 mai 1799.

¹⁰¹⁶ *Times*, 17 octobre 1792, 19 février 1793, 22 février 1793.

¹⁰¹⁷ Dans les années 1800, à chaque fois que la question des Catholiques irlandais se pose à nouveau à la Chambre des Communes, les parlementaires en faveur de l'émancipation des Catholiques utilisent d'ailleurs

La question de l'installation des *maroons* jamaïcains en Nouvelle-Écosse est brièvement évoquée par le *Times* et quelques journaux régionaux.¹⁰¹⁸ La presse s'intéresse davantage à l'émigration, notamment écossaise, vers les colonies britanniques d'Amérique du Nord. Mais je m'attarderai sur les détails de cette question dans le chapitre 11.

Nouvelles diverses

Lorsqu'il n'y a pas de sujet d'actualité spécifique à traiter, les journaux britanniques donnent des nouvelles des colonies canadiennes de manière régulière. Il peut s'agir de lettres ou d'extraits de lettres qui décrivent l'avancement du développement des colonies (dont je parlerai plus en détail dans la partie suivante), de nouvelles qui concernent les conditions météorologiques ou encore de faits divers. Parmi ces nombreuses histoires racontées par les journaux, on peut citer l'exemple de ce marchand canadien qui a poignardé sa femme dans un accès de folie.¹⁰¹⁹ Un article du *Times* daté de 1801, puis repris par la presse régionale, raconte par ailleurs aux lecteurs qu'au cours de l'hiver, alors que le Haut-Canada était sous la neige, on a réussi à remorquer un navire de 50 tonnes et de le faire aller de Chipawa à Queen's Town (soit 10 miles) par les terres.¹⁰²⁰ Des articles sur les incendies apparaissent aussi assez régulièrement. Ces articles détaillent la façon dont le feu s'est propagé, les dégâts causés, leur coût et, éventuellement, le nombre de victimes.¹⁰²¹ Lorsqu'il ne se passe rien de particulier dans les colonies, des nouvelles régulières informent le public de l'arrivée du courrier canadien.¹⁰²²

l'exemple du Canada pour appuyer leurs arguments. *Ipswich Journal*, 22 mai 1800 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 12 février 1801 ; *Times*, 26 mai 1808, 19 mai 1810.

¹⁰¹⁸ *Times*, 7 avril 1797, 2 mai 1798 ; *Caledonian Mercury*, 19 avril 1797 ; *Derby Mercury*, 13 avril 1797, 22 février 1798.

¹⁰¹⁹ *Kentish Gazette*, 27 novembre 1789 ; *Northampton Mercury*, 28 novembre 1789 ; *Hereford*, 2 décembre 1789

¹⁰²⁰ *Times*, 29 octobre 1801 ; *Caledonian Mercury*, 31 octobre 1801 ; *Hampshire Chronicle*, 2 novembre 1801 ; *Hull Packet*, 3 novembre 1801 ; *Aberdeen Journal*, 4 novembre 1801 ; *Lancaster Gazette*, 7 novembre 1801.

¹⁰²¹ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 885, volume 73, 1803, p. 679 ; *Times*, 18 juillet 1794, 26 septembre 1796, 3 décembre 1796 ; *The Scots Magazine*, volume 58, 1796, p. 719 ; *Reading Mercury*, 22 décembre 1800 ; *Times*, 31 août 1813, 18 juillet 1815, 7 novembre 1815, 12 décembre 1815.

¹⁰²² *Times*, 14 septembre 1786, 5 janvier 1787, 30 mars 1787, 1^{er} août 1787, 7 novembre 1787, 29 août 1788, 8 septembre 1788, 16 avril 1789, 6 janvier 1790, 3 décembre 1791, 14 décembre 1791, 22 mars 1792, 13 juin 1792, 13 août 1795, 12 octobre 1795, 4 novembre 1795, 1 octobre 1802, 19 novembre 1803, 29 juillet 1805 ; *Caledonian Mercury*, 10 juillet 1784, 18 septembre 1786, 4 octobre 1801 ; *Derby Mercury*, 2 décembre 1784, 1 mars 1787 ; *Kentish Gazette*, 15 septembre 1786 ; *Cumberland Pacquet*, 20 septembre 1786 ; *Leeds Intelligencer*, 15 décembre 1794, 18 septembre 1797, 4 octobre 1801 ; *Hampshire Chronicle*, 16 septembre 1797 ; *Morning Chronicle*, 1 octobre 1801.

3. Un intérêt centré sur la métropole

Les sujets canadiens qui apparaissent peu dans la presse

Si la presse britannique évoque régulièrement les colonies canadiennes, lorsque l'on compare les sujets traités et la correspondance coloniale, on remarque qu'un certain nombre de sujets qui occupent l'attention des ministres sont peu présents dans les journaux. Par exemple, les décisions et les mesures prises par les assemblées et les conseils coloniaux trouvent peu d'écho dans la presse. Lorsque c'est le cas, il s'agit majoritairement de sujets qui concernent directement les Britanniques. Par exemple, en 1795 les journaux rapportent largement la décision d'interdire l'export de blé vers les pays étrangers (cette décision est attribuée à Dorchester, l'article ne mentionne pas qu'elle a été demandée par le ministre Portland) : cette décision concerne largement les Britanniques dont les ressources en blé dépendent cette année là des imports.¹⁰²³ L'année précédente, en 1794, on trouve mention de la loi du Haut-Canada pour limiter l'esclavage dans la colonie :

The Legislative Assembly of Canada have passed an act for the abolition of the Slave Trade to which the Governor has assented. The Legislature of this country are, however, going on very constantly with this infernal traffic, notwithstanding it has been so frequently exposed in its proper colours.¹⁰²⁴

L'article, qui n'apparaît que dans deux publications locales, n'explique pas comment fonctionne la loi¹⁰²⁵ : il s'agit uniquement de montrer l'exemple pour servir au mouvement abolitionniste britannique. Dans le même ordre d'idée, le sort des Loyalistes noirs n'intéresse pas la presse. Seuls quelques articles du *Times* y font référence. En 1788, on peut lire dans le journal des conseils sur la façon dont il faut éduquer les noirs nouvellement libérés et installés au Canada, notamment à travers la diffusion des principes religieux et du « gospel ». ¹⁰²⁶ La question des *maroons* est un peu plus présente. C'est sans doute parce que leur installation en Nouvelle-Écosse puis dans la colonie de Sierra Leone pose quelques problèmes.¹⁰²⁷ On peut ici conclure que, si la presse se concentre particulièrement sur les sujets qui intéressent ses lecteurs, les Britanniques se soucient assez peu du sort des Loyalistes noirs mais s'inquiètent

¹⁰²³ *Chester Courant*, 4 août 1795 ; *Northampton Mercury*, 8 août 1795 ; *Caledonian Mercury*, 10 août 1795 ; *Norfolk Chronicle*, 15 août 1795 ; *Leeds Intelligencer*, 17 août 1795.

¹⁰²⁴ *Derby Mercury*, 2 janvier 1794 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 2 janvier 1794.

¹⁰²⁵ Le *Act to Prevent the Future Introduction of Slave* a pour but de limiter les imports d'esclaves depuis les Etats-Unis dans le but d'appliquer les restrictions commerciales protectionnistes. Il promet également de libérer les enfants d'esclaves nés après 1793 à leurs 25 ans (soit en 1818). Will Kaufman and Heidi Slettedahl Macpherson, *Britain and the Americas, Culture, Politics and History, a Multidisciplinary Encyclopaedia*, Volume I, Santa Barbara (California), Denver (Colorado), Oxford (England) : Abc Clío, 2005, p. 61

¹⁰²⁶ *Times*, 1er août 1788

¹⁰²⁷ *Times*, 7 avril 1797, 2 mai 1798, 6 mars 1801, 15 février 1802 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 63, 1793, p. 80, volume 67, 1797, p. 49, volume 77, 1807, p. 225 ; *The Scots Magazine*, volume 59, 1797, p. 47

en revanche longtemps de celui des Loyalistes blancs. Afin d'expliquer une telle différence, on pourrait peut-être avancer l'idée que les Britanniques se sentent plus liés, et par conséquent plus concernés par ces Loyalistes qui leur ressemblent et qui partagent avec eux des liens politiques (comme leur loyauté envers le roi et l'Etat) et parfois des attaches familiales.

On remarque également qu'un problème qui occupe l'emploi du temps du ministre peut ne pas se retrouver dans la presse. C'est le cas de la question des terres sur l'Ile-du-Prince-Edouard. Les conditions des lots alloués en 1767 spécifiaient que les propriétaires devaient payer des *quitrents* annuels à la Couronne. Mais vers 1800, peu sont ceux qui se sont effectivement engagés dans le développement de leurs terres et les arriérés de paiement s'accumulent. Le problème ne sera résolu qu'au milieu du XIX^e siècle, en dépit des tentatives du gouvernement dès le début des années 1800.¹⁰²⁸ La question des terres est cruciale pour l'Ile-du-Prince-Edouard, néanmoins les décisions du secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies pour l'île ne sont pas relayées dans la presse. On voit se refléter le problème dans les sections petites annonces, car certains propriétaires ou certaines salles de ventes aux enchères utilisent le journal pour essayer de vendre des terrains sur l'île.¹⁰²⁹ L'exemple des terres sur l'Ile-du-Prince-Edouard indique que certaines questions coloniales isolées des préoccupations du public au sens large se reflètent dans la presse. Néanmoins, il montre surtout que le positionnement de la presse britannique est très largement – voire exclusivement – centré sur la métropole, et Westminster en particulier. Ainsi, si une question politique concernant les Canadas n'est pas débattue au Parlement, il y a peu de chance qu'elle soit traitée dans les colonnes des journaux nationaux et encore moins locaux.

L'obsession des Britanniques pour les dépenses et le commerce

Ce point de vue très autocentré se retrouve également dans l'intérêt que portent les Britanniques à l'administration coloniale en général. Par exemple, les Britanniques sont tenus au fait du coût des colonies. Les informations du *Committee of Supply* concernant le coût des institutions civiles et militaires sont publiées chaque année. L'information est relayée aussi bien par les magazines, la presse londonienne que par la presse locale. Par exemple, le coût et

¹⁰²⁸ J.M. Bumsted, "The Origin of the Land Question on Prince Edward Island, 1767-1805", *Acadiensis*, Volume 11, issue 1, 1981, p. 43-56 ; Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 101-109

¹⁰²⁹ *Times*, 7 septembre 1791, 20 octobre 1807. On trouve également ce type d'annonce pour des terres dans le Haut-Canada.

les dépenses pour les « civil establishments » dans les colonies, détaillés dans le *Times* du 27 avril 1801 sont reprises dans les jours suivants par le *Reading Mercury*, l'*Exeter Flying Post*, le *Caledonian Mercury* ou encore le *Chester Chronicle*.¹⁰³⁰ Cet aspect de la gestion des colonies concerne le public puisque ces dépenses sont en partie couvertes par les taxes qu'ils payent.

Le traitement des questions relatives au commerce et à la défense ne dépend pas uniquement de l'agenda de Westminster, mais ces sujets concernent aussi directement les Britanniques : il s'agit en majorité de leur balance commerciale et de leurs troupes. Ainsi, tous les ans, plusieurs fois par mois, le *Times*, repris ensuite par les journaux locaux, publie les « ship news » qui détaillent les départs et les arrivées de navires (marchands et militaires) dans les ports de la métropole et des colonies.¹⁰³¹

La majorité des sujets sont rapportés à l'intérêt de la Grande-Bretagne dans la presse comme dans les magazines. Par exemple, lorsque l'on apprend en Grande-Bretagne qu'Alexander McKenzie a atteint les côtes du Pacifique par l'intérieur des terres, le *Scots Magazine* insiste qu'il s'agit là d'une nouvelle importante, non pour la connaissance ou la géographie, mais pour « le monde commercial », en d'autres termes, le magazine semble envisager l'exploit uniquement du point de vue qui intéresse (voire obsède) le plus les Britanniques, à savoir le commerce.¹⁰³²

Régler les problèmes de la métropole

Les provinces nord-américaines sont également abordées dans les discussions pour régler des problèmes domestiques comme l'exil des prisonniers ou les royalistes français. En 1797, alors que la guerre fait rage et que les risques d'invasion française font frémir les Britanniques, on trouve par exemple cet article dans la presse régionale :

We are happy to hear it is the determination of Ministry to cause a general removal of the French emigrants from this country. Should the threatened Invasion take effect, they may prove as snakes in

¹⁰³⁰ *The Gentleman's Magazine*, volume 71, 1801, p. 553 ; *Times*, 27 avril 1801 ; *Reading Mercury*, 27 avril 1801 ; *Exeter Flying Post*, 30 avril 1801 ; *Caledonian Mercury*, 30 avril 1801 ; *Chester Chronicle*, 1er mai 1801

¹⁰³¹ Et ce, dès la première année de l'édition du *Times*. *Times*, 8, 11, 12, 14, 15, 18, 22, 25, 25 janvier, 1, 4 février, 11, 14, 15, 16, 18, 20, 27, 28 avril, 12, 14, 24 mai, 6, 8 juin, 7, 11, 13, 28 juillet, 3, 7, 16 septembre, 4, 10, 12, 19, 28 octobre, 3, 4, 5, 10, 11, 16, 22, 23, 25, 30 novembre, 1, 5, 6, 12, 23, 24, 26, 28, 30 décembre.

¹⁰³² *The Scots Magazine*, volume 56, 1794, p. 728

the grass [...] they have requested an asylum in Upper Canada or New South Wales (now a flourishing colony) where many Settlers have lately voluntary gone; and more are preparing to so, as soon as proper shipping &c can be provided.¹⁰³³

Si l'on espère que ces exilés deviennent utiles au développement des colonies, il s'agit avant tout de protéger les intérêts de la métropole. Elles sont aussi évoquées comme exemple dans les débats sur l'émancipation des catholiques en Grande-Bretagne et en Irlande.¹⁰³⁴ Quelque soit le sujet développé, l'intérêt primordiale est celui de la métropole.

L'étude de la presse montre ainsi que les Britanniques sont tenus au fait des grandes politiques d'Empire vis-à-vis des colonies canadiennes et qu'ils les envisagent par le prisme de leurs intérêts propres ; à savoir le commerce, la défense, la sécurité et la gloire de la métropole.

C. Reflets de la presse : les colonies canadiennes dans le quotidien des Britanniques

L'étude de la presse montre enfin que l'Empire, et les colonies canadiennes, sont très présents dans tous les aspects du quotidien de tous les Britanniques. Dans l'ouvrage *At Home with the Empire*, Hall et Rose font la démonstration suivante : « Empire was, in important ways, taken-for-granted as a natural aspect of Britain's place in the world and its history [...] [Briton's] every day lives were infused with an imperial presence.»¹⁰³⁵

L'empire dans le quotidien des Britanniques : exemples dans la presse

En effet, au XVIII^e siècle, l'attitude des Britanniques est pro-impériale et l'Empire fait partie intégrante de leur vie. D'un point de vue économique, les Britanniques sont à la fois investisseurs (ils financent des expéditions commerciales, investissent dans des cargos,

¹⁰³³ *Northampton Mercury*, 18 novembre 1797 ; *Ipswich Journal*, 18 novembre 1797 ; *Oxford Journal*, 18 novembre 1797 ; *Caledonian Mercury*, 20 novembre 1797 ; *Chester Courant*, 21 novembre 1797 ; *Derby Mercury*, 23 novembre 1797 ; *Stamford Mercury*, 24 novembre 1797 ; *Norfolk Chronicle*, 25 novembre 1797

¹⁰³⁴ *The Scots Magazine*, volume 46, 1784, p. 410, volume 55, 1793, p. 31 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 63, 1793, p. 237, volume 70, 1800, p. 1243, volume 77, 1807, p. 943, volume 78, 1808, p. 730

¹⁰³⁵ Hall and Rose (ed), *At Home with the Empire*, op. cit., p. 2

prêtent de l'argent aux marchands ou aux armateurs, spéculent sur les terres dans les colonies) et consommateurs de biens coloniaux. Ainsi, une grande partie des Britanniques a un intérêt matériel dans l'Empire. Dans son étude de la presse, du théâtre et des discours politiques au milieu du XVIII^e siècle, Kathleen Wilson met en évidence l'attachement que les Britanniques portent à leur Empire et à leurs colonies.¹⁰³⁶ Malgré la Révolution américaine, l'Empire garde son aura auprès des Britanniques. Les Anglais et les Écossais sont en contact permanent avec l'Empire ; ils sont très nombreux à passer un certain nombre d'années dans les colonies – en tant que colon, soldat, marin, prisonnier, serviteur sous contrat dans la traite des fourrures par exemple, marchand, planteur, médecin, missionnaire, professeur ou employé d'une administration coloniale – et ceux qui ne partent pas reçoivent par lettre des nouvelles de ceux qui vivent dans les colonies. L'Empire colonial a ainsi un impact important sur la carrière professionnelle de nombreux Britanniques. Mais cet impact affecte aussi tous les aspects les plus banals du quotidien. Dans la métropole, ils rencontrent aussi des esclaves noirs ou des serviteurs indiens, vont voir des pièces de théâtre où il est question de l'Empire, croisent des sculptures à la gloire de tel ou tel héros impérial dans les villes, chantent des hymnes missionnaires dans les églises, boivent à la santé des colonies. Par exemple, en 1798, le *Gentleman's Magazine* rapporte les différents toasts portés suite aux élections dans la ville de Londres. C'est un exemple parmi bien d'autres qui montrent l'omniprésence des colonies et soulignent aussi leur importance patriotique et commerciale aux yeux des élites londoniennes et des lecteurs du magazine :

The following toasts will evince the sentiments and disposition of the Citizens of London there assembled. The King, - the Queen and Royal Family, - Success to the Navy and Army of Great Britain. -The City of London, its Trade and Commerce, - the free and independent livery of London, - Health and long life to the worth Chamberlain. May every future Meeting between him and his constituents be equally cordial and friendly with the present, - the Lord Mayor, Aldermen, and Corporation of the City of London, - the Brave Defenders of their country; Howe, Bridport, St Vincent and Duncan, - the Colonies and foreign dependencies of Great Britain, - The Father of the City, health and comfort to him for his late excellent letter to the Livery, - the landed and commercial interest of Great Britain; may they never know but one contest – that of promoting the prosperity of their Country!¹⁰³⁷

¹⁰³⁶ Wilson "Empire of virtue: the imperial project and Hanoverian culture, c. 1720-1785", *op. cit.*, p. 132

¹⁰³⁷ *The Gentleman's Magazine*, volume 68, 1798, p. 76

Les Britanniques consomment en outre pléthore de produits coloniaux, comme le tabac d'Amérique du Nord, le sucre des Antilles, le thé d'Inde etc.¹⁰³⁸ Un extrait du voyage de M. Saint Fond en Angleterre et en Écosse publié dans le *Scots Magazine* en 1799 est un exemple parmi d'autres de la prégnance des biens coloniaux dans le quotidien britannique. Le voyageur français est invité à divers repas au sein de clubs londoniens où il mange du roast beef dans une pièce aux meubles en acajou et du fromage contenu dans des caisses en acajou (qui provient d'Amérique), boit du thé (d'Asie) accompagné de beurre ou de marmelade, du café puis du rhum (qui viennent des Antilles). Ce passage montre parfaitement à quel point les habitudes culinaires britanniques (au moins dans des cercles plutôt aisés) à la fin du XVIII^e siècle voient se mélanger produits locaux et produits coloniaux.¹⁰³⁹

Les Britanniques s'impliquent également de plus en plus dans les questions liées à la gestion de l'Empire. On peut penser notamment au cas des campagnes pour l'abolition de la traite des esclaves de 1787 à 1807. L'idée d'une mission impériale, civilisatrice, de destinée providentielle (prémices du « fardeau de l'homme blanc »), que les Britanniques se doivent de remplir pour le reste du monde, est présente au Parlement comme ailleurs. Sous l'impulsion de la propagande humanitariste et du mouvement évangélique et abolitionniste, les Britanniques, qui avaient eu tendance à se distancer des colonies, de l'esclavage et de leur influence néfaste pour les libertés au cours du XVIII^e siècle, sont appelés à participer plus activement et à s'intéresser de plus près aux questions coloniales. De très nombreux Britanniques, riches et moins riches, s'investissent dans la campagne pour l'abolition de la traite, par exemple en signant des pétitions ou en participant aux boycotts de produits coloniaux, et du sucre importé des plantations esclavagistes.¹⁰⁴⁰

En outre, ce que l'on voit se dessiner à la fin du XVIII^e siècle, c'est cette idée de « Greater Britain », autrement dit ces colonies blanches (le Canada, l'Australie puis l'Afrique du Sud et la Nouvelle Zélande) qui seront perçues comme des extensions politiques et culturelles de la

¹⁰³⁸ Wilson "Empire of virtue: the imperial project and Hanoverian culture, c. 1720-1785", *op. cit.*, p. 129, 152 ; Hall, "Culture and Identity in Imperial Britain", *op. cit.*, p. 201-203 ; T.M. Devine, "Imperial Scotland", in Devine (ed), *Scotland and the Union*, *op. cit.*, p. 109-110

¹⁰³⁹ On voit également que certains préjugés nationaux sont déjà monnaie courante alors que Saint Fond écrit : « the tea is always excellent in England ; but no where do people drink worse coffee. » *The Scots Magazine*, volume 61, 1799, p. 674-677

¹⁰⁴⁰ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 246-247 ; Marshall, "Britain without America – A Second Empire?", *op. cit.*, p. 578

mère-patrie¹⁰⁴¹ et qui permettent de développer davantage le lien entre Empire et Britannicité. De fait, l'Empire devient une référence incontournable dans la façon dont les Britanniques s'imaginent et se définissent.¹⁰⁴² Selon l'historien P. J. Marshall : « the continuing pursuit of dominion reflected a deep national commitment to Empire as an integral part of Britain's power and standing in the world and of British people's sense of who they were. »¹⁰⁴³ Ainsi, l'Empire et les colonies contribuent à leur identité en tant que peuple.

La position de Hall et Rose, qui montre l'omniprésence de l'Empire dans le quotidien des Britanniques, se vérifie dans le cas des colonies britanniques en Amérique du Nord. La presse britannique reflète en effet la présence diffuse des colonies canadiennes dans toute la métropole à travers les produits qui s'y vendent, les noms de lieux ou les connaissances historiques et géographiques qui circulent.

1. Produits coloniaux

La presse montre que les Britanniques sont très familiers avec des myriades de choses – aliments, médicaments, animaux, graines, plantes, produits – venues des colonies canadiennes. Les annonces qui signalent la vente en magasins ou aux enchères de produits coloniaux sont publiées régulièrement. On vend des peintures représentant les colonies,¹⁰⁴⁴ des « cabillauds de Terre-Neuve »,¹⁰⁴⁵ des « poêles canadiens »,¹⁰⁴⁶ des « oies canadiennes »¹⁰⁴⁷, des oiseaux importés des colonies¹⁰⁴⁸, des peaux et fourrures de castor, de phoque, de renard¹⁰⁴⁹, des plumes d'oies, des os de baleines,¹⁰⁵⁰ de l'épicéa (pour les parfumeurs et les droguistes)¹⁰⁵¹ ou encore du bois de chêne.¹⁰⁵² Des centaines d'annonces

¹⁰⁴¹ Powell, *Nationhood and Identity*, *op. cit.*, p. 95

¹⁰⁴² Hall, "Culture and Identity in Imperial Britain", *op. cit.*, p. 203

¹⁰⁴³ Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century*, *op. cit.*, p. 26

¹⁰⁴⁴ *Times*, 19 mars 1790

¹⁰⁴⁵ *Times*, 27 février 1786

¹⁰⁴⁶ *Caledonian Mercury*, 27 avril 1793

¹⁰⁴⁷ *Ipswich Journal*, 26 octobre 1799 ; *Morning Post*, 23 janvier 1804

¹⁰⁴⁸ *Times*, 12 avril 1798 ; *Morning Post*, 20 mai 1802

¹⁰⁴⁹ *Times*, 24 mars 1790, 11 janvier 1791, 26 décembre 1797, 12 mai 1798, 14 février 1799, 24 janvier 1801 ; *Morning Chronicle*, 2 janvier 1805 ; *Times*, 27 juin 1808, 31 janvier 1809, 6 août 1811, 17 février 1812, 19 février 1814, 2 janvier 1815

¹⁰⁵⁰ *Times*, 23 janvier 1792

¹⁰⁵¹ *Times*, 24 mars 1794

¹⁰⁵² *Hull Packet*, 23 juillet 1805

maintes fois republiées vantent les mérites du « Canadian balsam or strengthening drops »¹⁰⁵³, (ce type de térébenthine est supposé lutter contre la « faiblesse » des patients). On apprend aussi que les Britanniques ont pour animaux de compagnie des retrievers de Terre-Neuve ; dans une annonce, le *Times* explique qu'un chien de cette race s'est introduit dans les bureaux du journal et que son propriétaire a 14 jours pour venir le chercher avant qu'il ne soit vendu.¹⁰⁵⁴ Certains Britanniques ont également accès à des biens canadiens peu communs : la rubrique nécrologique du *Times* et du *Gentleman's Magazine* rapporte qu'un jeune homme de bonne famille de 22 ans s'est noyé dans la mare du domaine après que son canoë, qu'il avait ramené de Nouvelle-Écosse, s'est renversé.¹⁰⁵⁵ Ainsi, le Canada est présent dans la vie et le décor des Britanniques.

2. Appellations et présence canadienne

Ce qui ressort de la presse, c'est aussi que les colonies occupent l'inconscient collectif des Britanniques. Les annonces publiées dans le *Times* font référence à des lieux à Londres et ailleurs, tels que « Quebec Street »¹⁰⁵⁶ ou « Canada wharf ».¹⁰⁵⁷ Des navires de guerres portent également le nom des possessions britanniques en Amérique du Nord, et ailleurs, comme le *Canada*, construit en 1766 avec 74 canons à bord et toujours en service au cours des guerres napoléoniennes.¹⁰⁵⁸

Les colons et officiels canadiens occupent une place de choix dans le quotidien de la métropole. En plus des nominations à tel ou tel poste et des présentations au roi, on les retrouve régulièrement dans les rubriques mondaines. Les journaux et magazines informent leurs lecteurs de l'arrivée « en ville » ou du départ vers les colonies de telle ou telle personnalité canadienne.¹⁰⁵⁹ Par exemple, un article du *Times* de 1794 raconte une rencontre de marchands canadiens à la « London Tavern » à l'occasion du retour du lieutenant-gouverneur du Québec, le Général Clarke, au cours de laquelle : « many loyal and

¹⁰⁵³ Voir par exemple le *Times* du 1er mai 1790. Des annonces pour le « Canadian Balsam » sont publiées plusieurs fois par mois, tous les ans, dans le *Times*, le *Gloucester Journal* et autres journaux locaux.

¹⁰⁵⁴ *Times*, 17 février 1792

¹⁰⁵⁵ *Times*, 5 septembre 1799 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 69, 1799, p. 817

¹⁰⁵⁶ *Times*, 12 avril 1792

¹⁰⁵⁷ *Times*, 17 avril 1797

¹⁰⁵⁸ *Times*, 10 janvier 1795, 29 janvier 1795

¹⁰⁵⁹ Comme Sir Guy Carleton. *The Gentleman's Magazine*, volume 54, 1784, p. 69

constitutional toasts were drank [sic] and the day passed with cheerfulness and conviviality.»¹⁰⁶⁰ En 1790, les londoniens peuvent croiser les chefs autochtones (alors dans la capitale pour solliciter le soutien de la Grande-Bretagne) qui se rendent au théâtre sur Drury Lane un samedi de novembre.¹⁰⁶¹ Certains résidents des colonies, plus ou moins connus, font publier leur annonce de mariage ou de naissance dans le *Gentleman's Magazine*, le *Scots Magazine* ou le *Times*. On retrouve également leurs noms dans les rubriques nécrologiques et dans les listes de souscripteurs à des levées de fonds patriotiques ou caritatives.¹⁰⁶²

3. Connaissances des colonies canadiennes

Géographie

Tout au long de la période, grâce notamment à la lecture de la presse, les Britanniques découvrent et apprennent à connaître leurs colonies canadiennes. Juste après la signature du Traité de Paris, les articles sont très didactiques. Les journaux locaux pensent important de préciser en 1783 que Québec est « la Capitale de la Province du Canada en Amérique », ce qui suggère que les lecteurs n'ont que très peu de connaissances au sujet de la province.¹⁰⁶³ Des informations de plus en plus précises sur la géographie nord-américaine sont par la suite communiquées dans la presse, notamment lors des discussions sur le *Canada Act* et la division de la province en Haut et Bas-Canada.¹⁰⁶⁴ Ces précisions se retrouvent également dans la presse locale.¹⁰⁶⁵ L'étude de la presse montre par ailleurs qu'il y a un intérêt de plus en plus fort pour la géographie de l'Amérique du Nord. On trouve en effet dans le *Times*, puis dans les journaux locaux, des annonces suite à la parution de nouvelles cartes des provinces

¹⁰⁶⁰ *Times*, 24 janvier 1794

¹⁰⁶¹ *Derby Mercury*, 11 novembre 1790 ; *Chester Chronicle*, 12 novembre 1790 ; *Oxford Journal*, 13 novembre 1790 ; *Ipswich Journal*, 13 novembre 1790 ; *Cumberland Pacquet*, 17 novembre 1790 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 60, 1790, p. 1138 ; *The Scots Magazine*, volume 52, 1790, p. 564.

¹⁰⁶² Dans le *Times* du 1er octobre 1804, on voit apparaître le nom du Lieutenant Général du Haut-Canada, Peter Hunter, qui donne 103 livres sterling pour le « fond patriotique ».

¹⁰⁶³ *Derby Mercury*, 18 septembre 1783 ; *Stamford Mercury*, 25 septembre 1783 ; *Hereford Journal*, 25 septembre 1783.

¹⁰⁶⁴ *Times*, 4 mars 1791.

¹⁰⁶⁵ *Derby Mercury*, 3 mars 1791 ; *Leeds Intelligencer*, 1 mars 1791 ; *Oxford Journal*, 5 mars 1791 ; *Caledonian Mercury*, 29 novembre 1792 ; *Stamford Mercury*, 19 août 1805 ; *Morning Post*, 25 août 1805

britanniques en Amérique du Nord.¹⁰⁶⁶ On trouve aussi quelques articles éparés sur le temps de la traversée transatlantique¹⁰⁶⁷ ou encore des gravures de Montréal.¹⁰⁶⁸

Histoire

La curiosité des Britanniques pour les voyages, la géographie, le mode de vie, les manières, l'agriculture etc. des Canadas s'accroît tout au long de la période, et se reflète dans les publicités des journaux. On y voit que les colonies canadiennes sont de plus en plus présentes dans les librairies britanniques. C'est particulièrement le cas au tournant du siècle et pendant les années 1800 avec la publication des voyages de Weld, La Rochefoucault, Mackenzie, Gray ou Heriot [voir chapitre 7].¹⁰⁶⁹

Ils ont également de l'intérêt pour l'histoire des colonies. Les hommes politiques (dans des discours retranscrits dans la presse) et les journaux leur parlent régulièrement de la Guerre de Sept Ans dans les colonies et de ses héros.¹⁰⁷⁰ Le plus célèbre est bien sûr le Général Wolfe qui meurt après avoir bravement gagné la bataille des Plaines d'Abraham (en 1759) et permet ainsi aux Britanniques de prendre l'avantage dans ce conflit qui les oppose à la France et de gagner la possession de la province de Québec. Cette page de l'histoire impériale est récréée dans un « pantomime historique en trois parties, intitulé le Siège de Québec ou la Mort du Général Wolfe ». Ce spectacle semble avoir remporté beaucoup de succès car de très nombreuses représentations ont lieu en 1790 et le pantomime est de nouveau présenté au

¹⁰⁶⁶ *Times*, 29 décembre 1786, 22 octobre 1794, 14 novembre 1814 ; *Oxford Journal*, 26 septembre 1801 ; *Northampton Mercury*, 26 septembre 1801 ; *Morning Post*, 30 septembre 1801 ; *Hereford Journal*, 30 septembre 1801.

¹⁰⁶⁷ Par exemple, au moment du départ de Lord Dorchester pour la province de Québec en 1786, quelques journaux expliquent que le temps de la traversée est de 4 à 6 semaines mais qu'il faut arriver avant la Saint Michel ou au plus tard mi octobre, avant le début de l'hiver. *Oxford Journal*, 26 août 1786 ; *Hereford Journal*, 31 août 1786 ; *Stamford Mercury*, 1 septembre 1786.

¹⁰⁶⁸ *Morning Post*, 18 avril 1804.

¹⁰⁶⁹ Pour *The Present State of Nova Scotia* : *Caledonian Mercury*, 6 novembre 1786 ; *Times*, 19 février 1787. Pour Weld : *Times*, 5 décembre 1798, 5 février 1799, 15 février 1800 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 30 mai 1799 ; *Ipswich Journal*, 1 juin 1799 ; *Chester Courant*, 4 juin 1799 ; *Oxford Journal*, 15 juin 1799 ; *Derby Mercury*, 31 octobre 1799 ; *Morning Post*, 6 janvier 1801. Pour La Rochefoucault : *Times*, 20 juillet 1799 ; *Northampton Mercury*, 16 novembre 1799 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 21 novembre 1799 ; *Leeds Intelligencer*, 25 novembre 1799 ; *Caledonian Mercury*, 9 décembre 1799. Pour Mackenzie : *Times*, 21 avril 1802 ; *Morning Post*, 9 avril 1803. Pour Heriot : *Morning Post*, 26 juin 1807 ; *Morning Chronicle*, 19 septembre 1807. Pour Gray : *Times* 9 août 1809, 13 novembre 1812, 25 novembre 1813, 27 janvier 1814. D'autres publications diverses sont mentionnées, comme *A New and Accurate Collection of Surveys of the Principal Harbours on the Coast of Nova Scotia...* de Thomas Backhouse ou *A topographical map of the Province of Lower Canada* de W. Vondenvelden. *Times*, 9 août 1798 ; *Morning Post*, 8 février 1803.

¹⁰⁷⁰ *Times*, 2 octobre 1787, 24 mars 1797 ; *Derby Mercury*, 19 mars 1795 ; *Staffordshire Advertiser*, 27 février 1796 ; *Chester Courant*, 20 novembre 1798 ; *Scots Magazine*, 2 décembre 1798, 1^{er} mars 1800 ; *Hampshire Telegraph*, 1^{er} décembre 1800 ; *Morning Chronicle*, 24 septembre 1802 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 62, 1792, p. 113, volume 71, 1801, p. 508

début des années 1800.¹⁰⁷¹ Une autre pièce de théâtre, écrite par William Richardson (de l'Université de Glasgow) et placée dans le contexte de la prise de Québec par le Général Wolfe, est jouée en Angleterre et en Écosse vers 1805.¹⁰⁷² De nouveaux « héros » canadiens apparaissent cependant dans les poésies originales publiées dans le *Gentlemen's Magazine* à la gloire du Général Hope ou du Colonel Burton.¹⁰⁷³ Enfin, des ouvrages spécifiques sur l'histoire des Canadas (et non pas sur l'Amérique du Nord en général) commencent aussi à être publiés, comme celui de George Heriot, *The History of Canada* (1804) qui décrit l'histoire de la Nouvelle-France.¹⁰⁷⁴

Dans les manuels éducatifs

Au cours de la constitution de mon corpus, j'ai trouvé quelques exemplaires de manuels éducatifs. Si les ouvrages trouvés sont trop peu nombreux pour offrir une analyse complète et détaillée, il reste intéressant de noter quelques points saillants qui contribuent à promouvoir les colonies canadiennes auprès des enfants. Dans les manuels éducatifs, le point de vue est centré sur les intérêts de la métropole (son histoire, ses héros, son commerce etc.). La figure du Général Wolfe, conquérant de Québec, est un poncif que l'on retrouve dans *Modern History for the Use of Schools* du Révérend John Robinson¹⁰⁷⁵ mais aussi dans *Principles of Elocution* de Thomas Ewing publié en Écosse, en Angleterre et en Irlande.¹⁰⁷⁶ L'ouvrage de Robinson se concentre sur quelques points d'histoire marquants (tels que les découvertes de Cabot, de Hudson, les victoires et conquêtes britanniques), et énumère les différents articles de commerce produits par les provinces, comme le poisson, le blé, le sucre, le bois et les fourrures. On retrouve aussi ces articles dans le livre de Priscilla Wakefield (une Quaker anglaise), qui ajoute quelques remarques sur le fonctionnement des institutions canadiennes et des descriptions géographiques du Lac Ontario, du Saint-Laurent, de Québec, Montréal et Kingston. Ces deux auteurs mentionnent aussi plus ou moins longuement les « célèbres chutes

¹⁰⁷¹ *Times*, 10 mai – 19 juillet 1790, 15-19 mai 1800

¹⁰⁷² *The Gentleman's Magazine*, volume 78, 1808, p. 705

¹⁰⁷³ *The Gentleman's Magazine*, volume 61, 1791, p. 1222, volume 63, 1793, p. 654, volume 67, 1797, p. 1002

¹⁰⁷⁴ *Morning Post*, 19 juillet 1807, 26 juin 1807

¹⁰⁷⁵ “of Christ College Cambridge and master of the free Grammar School at Ravenstonedale, in Westmorland”

¹⁰⁷⁶ Robison (1807), *Modern History for the Use of Schools*, op. cit., p. 513 ; Thomas Ewing, *Principles of Elocution*, Edinburgh : Oliver & Boyd, London : Sherwood, Nelly & Jones, Dublin : Cumming, 1814, p. 209-211

du Niagara. »¹⁰⁷⁷ D'autres sources confirment ces points d'importance d'une manière condensée. Par exemple, dans *A concise Gazetteer of the Most Remarkable Places in the World*, Thomas Bourne, professeur d'écriture et de géographie décrit la province ainsi :

Canada, a large country in North America, discovered by John and Sebastian Cabot in 1497. It was conquered by the English in 1759, and confirmed by the Peace of 1763. Canada is properly the native country of furs, peltry, and other articles which enter largely into the British manufactures. It also furnishes grain, timber, potash and has valuable iron mines. It produces an excellent sort of turpentine. The most remarkable animal is the beaver.¹⁰⁷⁸

On semble donc enseigner aux enfants britanniques que les Canadas sont importants d'un point de vue commercial mais ils apprennent aussi quelques éléments de l'histoire, de la géographie et de la société des colonies en Amérique du Nord.

¹⁰⁷⁷ Rev. John Robinson, *Modern History for the Use of Schools*, London : Phillips, 1807, p. 513-514 ; Priscilla Wakefield, *Excursions in North America, described in Letters from a Gentleman and his Young Companion to their Friends in England*, London : Darton & Harvey, 1806, p. 288-355

¹⁰⁷⁸ Cité dans *The Gentleman's Magazine*, volume 77, 1807, p. 1047

Conclusion

L'analyse quantitative des sources utilisées montre que l'Empire est omniprésent, de manière plus ou moins ostentatoire, dans la sphère publique britannique de 1783 à 1815. Elle montre également que les colonies canadiennes sont moins mentionnées dans les débats, les discours et les discussions en métropole que d'autres colonies qui posent davantage question. Pour autant, elles sont loin d'être complètement absentes dans la sphère publique ; il semble ainsi erroné de penser que l'Amérique du Nord soit franchement oubliée ou complètement négligée par les Britanniques à la fin du long XVIII^e siècle. En effet, lorsque l'on étudie de plus près les résultats de recherches, on s'aperçoit que l'intérêt pour l'Amérique du Nord britannique grandit en métropole tout au long de la période 1783-1815. On sait que la presse écrit de plus en plus sur des sujets qui intéressent les lecteurs afin de devenir financièrement indépendante. L'étude des revues, magazines et journaux fait apparaître que les Britanniques ont un intérêt et des connaissances sur de nombreux sujets canadiens, notamment le commerce, les guerres, la colonisation, les modes de gouvernance, l'histoire, la géographie et les sciences. Cet intérêt pour les colonies nord-américaines est largement autocentré : tous les sujets traités sont rapportés à l'intérêt, suprême, de la métropole.

La presse reste, du moins en partie, un organe de propagande officielle. Et l'on ne peut que souligner que les Britanniques sont informés dans les grandes lignes des développements et politiques coloniales menées en Amérique du Nord britannique. Dès lors, cela pose la question de la diffusion d'une propagande impérialiste à travers les journaux. Elle sera traitée dans le chapitre 8. Avant cela, la présence manifeste des colonies canadiennes dans l'espace public britannique amène à s'interroger sur cette idée de « négligence », qui ne semble pas faire sens au regard de l'étude des sources. On pourrait même avancer que cette idée soit davantage la conséquence d'une forme de propagande du lobby pro-canadien qu'une représentation réelle des faits en Grande-Bretagne. Le chapitre suivant va en effet montrer que les colonies britanniques d'Amérique du Nord ne manquent pas de défenseurs en métropole pour leur donner une image globalement positive qui visent à les promouvoir.

Chapitre 7. La promotion des colonies canadiennes dans les ouvrages publiés

Introduction

Alors que l'Empire et les colonies canadiennes sont bien présents dans l'espace public britannique, il convient de s'interroger sur la façon dont elles sont pensées, défendues, promues. La première partie de cette thèse a permis de montrer que les dirigeants politiques continuent de propager l'idéologie coloniale mercantiliste. Ce présent chapitre pose la question d'une remise en cause de cette idéologie et des principes qui sous-tendent la politique coloniale, à savoir le protectionnisme économique, l'importance du commerce colonial, l'intérêt stratégique et militaire de l'Empire et l'utilité socio-économique des colonies, dans les cercles érudits. Les penseurs, philosophes et économistes de la fin du long XVIII^e siècle s'intéressent-ils à l'Empire et aux colonies ? Remettent-ils en cause la doctrine dominante ? Comment envisagent-ils l'Empire colonial, particulièrement en Amérique du Nord ? Les colonies canadiennes sont-elles présentes ou défendues dans ce débat d'idées ? Ce chapitre commence par un état des lieux des débats sur l'Empire dans les sphères intellectuelles entre 1776 et 1815 afin de comprendre les idées pour et contre l'Empire qui circulent en Grande-Bretagne avant et après la Révolution américaine. Il apparaîtra que les grands penseurs de la fin du long XVIII^e siècle interrogent mais aussi diffusent la doctrine impériale. Ceux qui avancent des idées novatrices s'intéressent moins aux colonies canadiennes. Les parties suivantes mettront en évidence que l'Amérique du Nord britannique est davantage présentes dans les écrits de penseurs, d'économistes et de lobbyistes conservateurs. Ces derniers contribuent à promouvoir les colonies canadiennes et l'idéologie impériale en métropole, au même titre que les auteurs de récits de voyage.

A. Le débat d'idées sur l'Empire et les colonies dans les ouvrages intellectuels

Comprendre le rôle des colonies canadiennes dans le débat sur l'Empire et les arguments des promoteurs de l'Amérique du Nord britannique en métropole nécessite de replacer le contexte du débat d'idées post-indépendance américaine. Afin de retracer ce contexte, j'ai constitué un corpus d'ouvrages de penseurs et économistes de la période à partir des travaux de recherche de Klaus E. Knorr et Bernard Semmel, dont les idées forment la base de ce chapitre. Knorr et Semmel ont étudié des auteurs influents comme Adam Smith, Josiah Tucker, Jeremy Bentham, Sir John Sinclair, Henry Brougham ou encore Thomas Mortimer.¹⁰⁷⁹ Mais pour comprendre le débat d'idées dans son ensemble (et pas uniquement les idées nouvelles et novatrices développées par des penseurs qui ont marqué tant leur époque que l'histoire), j'ai également utilisé des ouvrages d'auteurs moins connus qui, à ma connaissance, n'ont pas (ou peu) été étudiés, ou alors pas sous l'angle proposé ici.¹⁰⁸⁰ Les ouvrages de ces auteurs plus obscurs, que la postérité n'a pas retenus, pose bien entendu la question du nombre de lecteurs et de la résonance de leurs idées. Pour cela, j'ai attaché davantage d'attention aux publications qui ont fait l'objet d'une critique dans les revues et les magazines : ces publications ont ainsi reçu une certaine publicité et les idées défendues ont fait l'objet d'un débat dans les cercles intellectuels. En outre, la *Edinburgh Review*, qui paraît pour la première fois en 1802, fait l'objet d'une attention particulière : la revue libérale, où sont développées en longueur des idées nouvelles par des auteurs anonymes de qualité (comme l'Anglais Sydney Smith ou l'Écossais Henry Brougham), fait sensation en Grande-Bretagne et contribue à développer et propager ces idées (parfois) nouvelles.¹⁰⁸¹

¹⁰⁷⁹ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, ; Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism*, *op. cit.*,

¹⁰⁸⁰ Par exemple, certaines publications des auteurs proches du « shipping interest » ou des planteurs dans les Antilles ont été étudiées sous l'angle de l'influence de ces lobbies dans le cadre du relâchement ou non des Actes de Navigation pour le commerce entre les colonies antillaises et les États-Unis ou sur les relations entre les colonies et la métropole au sujet de l'abolition de la traite. François Crouzet, "America and the crisis of the British imperial economy" in John Cusker and Kenneth Morgan (eds), *The Early Modern Atlantic Economy*, Cambridge : Cambridge University Press, p. 278-318 ; Michael Duffy, "the French Revolution and British Attitude to the West Indian Colonies" in D.B. Gaspar and D.P. Geggus (eds), *A Turbulent Time, the French Revolution and the Greater Caribbean*, Bloomington and Indianapolis : the Indiana University Press, 1997, p. 78-101

¹⁰⁸¹ John Clive, *Scotch Reviewers, the Edinburgh Review, 1802-1815*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1957

1. Les idées nouvelles pendant et après la Guerre d'Indépendance

Au moment de la Guerre d'Indépendance (1775-1783), des idées nouvelles circulent dans les cercles intellectuels anglais et écossais. Des philosophes comme Adam Smith et Josiah Tucker comptent parmi les critiques les plus célèbres du système colonial mercantiliste.

Adam Smith : la critique du mercantilisme

Le philosophe écossais Adam Smith (1723-1790), professeur à l'Université de Glasgow, publie *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nation* en 1776. C'est un ouvrage fondateur, à l'origine de l'économie moderne. Smith y développe ses idées sur la division du travail, les marchés et sur les lois commerciales. Smith écrit *Wealth of Nations* dans un contexte de tensions entre la mère-patrie et les colonies au sujet du droit de la métropole de taxer les colonies. Ses réflexions sur le système protectionniste l'amènent également à considérer le rôle et à questionner les bénéfices des colonies pour l'économie d'un pays. Dans le chapitre « Of Colonies » Smith montre que la découverte de l'Amérique et l'implantation de colonies ont été bénéfiques pour toute l'Europe d'un point de vue économique, en dépit des monopoles et des politiques coloniales menées jusqu'alors.¹⁰⁸² S'il ne remet pas en cause l'idée que l'exploitation du Nouveau Monde a permis d'augmenter les richesses, il considère que le système mercantiliste et les lois protectionnistes nuisent à l'économie des nations. L'importance des valeurs morales et de sympathie dans la philosophie d'Adam Smith l'amène aussi à critiquer les problèmes moraux soulevés par la découverte et l'exploitation de l'Amérique :

Folly and injustice seem to have been the principles which presided over and directed the first project of establishing those colonies; the folly of hunting after gold and silver mines, and the injustice of coveting the possession of a country whose harmless natives, far from having ever injured the people of Europe, had received the first adventurers with every mark of kindness and hospitality.¹⁰⁸³

La résonance biblique de la critique de Smith, qui met en évidence deux péchés capitaux (à savoir l'avarice et la convoitise) est doublée d'une rhétorique humanitaire – bien que parfois condescendante – envers les populations autochtones. Dès lors, pour Smith, il faut remettre en perspective les avantages économiques tirés de l'exploitation de nouveaux territoires :

¹⁰⁸² Smith, *An Inquiry Into the Nature and Causes of the Wealth of Nation* (1776), *op.cit.*, p. 361, 338-373

¹⁰⁸³ *Ibid.*, p. 350

To the natives, however, both of the East and West Indies, all the commercial benefits which have resulted from those events have been sunk and lost in the dreadful misfortunes which they have occasioned.¹⁰⁸⁴

Le point central de la critique morale et économique de Smith se concentre sur les compagnies à monopole. Les monopoles entravent le développement économique de l'industrie britannique et le développement industriel des colonies, ils découragent les investissements des propriétaires dans l'amélioration de la culture de la terre en bloquant les capitaux disponibles, font du tort à la moralité des marchands qui font trop de profit et encouragent la fraude et la corruption. Il conclut :

Such exclusive companies, therefore, are nuisances in every respect; always more or less inconvenient to the countries in which they are established, and destructive to those which have the misfortune to fall under their government.¹⁰⁸⁵

Selon lui, les monopoles sont contre nature, anormaux et mettent en danger la santé de la métropole :

In her present condition, Great Britain resembles one of those unwholesome bodies in which some of the vital parts are overgrown, and which upon that account, are liable to many dangerous disorders scarce incident to those in which all the parts are more properly proportioned.¹⁰⁸⁶

A travers cette métaphore d'un corps difforme et malade, Smith s'inquiète des possibles répercussions sur la Grande-Bretagne. Selon lui, une telle déformation, due aux monopoles qui faussent la balance naturelle du commerce, risque de troubler, de rendre malade, le « body politick [sic] ». ¹⁰⁸⁷ Enfin, le système colonial en place s'avère extrêmement coûteux puisqu'il faut défendre les colonies et le respect des Actes de Navigation. ¹⁰⁸⁸ Smith en arrive donc aux conclusions suivantes :

Under the present system of management, Great Britain derives nothing but loss from the dominion which she assumes over her colonies.¹⁰⁸⁹

La libéralisation des échanges est le seul remède qui puisse guérir la difformité du commerce colonial. ¹⁰⁹⁰ Pour Smith, les restrictions et les interventions (politiques et économiques) de la métropole sont contre productives pour les colonies et pour la mère-patrie. En effet, il pense que la prospérité d'une colonie dépend de deux facteurs : des terres de bonne qualité et la

¹⁰⁸⁴ *Ibid.*, p. 364

¹⁰⁸⁵ *Ibid.*, p. 373

¹⁰⁸⁶ *Ibid.*, p. 353

¹⁰⁸⁷ *Ibid.*, p. 354, 352-353

¹⁰⁸⁸ *Ibid.*, p. 355-368

¹⁰⁸⁹ *Ibid.*, p. 361, 338-373

¹⁰⁹⁰ *Ibid.*, p. 354

liberté donnée au colons de gérer leurs propres affaires. Il ne remet pas en cause la nécessité d'une autorité centrale qui doit prélever des impôts mais considère que l'Empire britannique en Amérique du Nord est devenu un projet trop coûteux. Une des solutions qu'il propose consiste à renoncer à l'autorité de la Grande-Bretagne sur les colonies :

Great Britain should voluntarily give up all authority over her colonies, and leave them to elect their own magistrates, to enact their own laws, and to make peace and war as they might think proper [...] If it was adopted, however, Great Britain would not only be immediately freed from the whole annual expence [sic] of the peace establishment of the colonies, but might settle with them such a treaty of commerce as would effectually secure to her a free trade more advantageous to the great body of the people.¹⁰⁹¹

Smith est conscient qu'il est fort peu probable que sa proposition soit appliquée.¹⁰⁹² Ses idées vont influencer des publications importantes (comme la *Edinburg Review*) et de proéminents hommes politiques tels que Lord Shelburne, William Eden ou William Pitt mais pas au point de faire changer l'opinion dominante.¹⁰⁹³

Josiah Tucker : une critique virulente de l'impérialisme

Si Smith admet que certains tenants de l'idéologie pro-impériale (les colonies comme sources de richesses par exemple) sont vrais, Josiah Tucker les rejettent complètement. Tucker, économiste gallois (éduqué à Oxford) et diacre de Gloucester, est beaucoup plus virulent que Smith dans sa critique des colonies et du système colonial. Tucker pense effectivement que les colonies sont inutiles voire dangereuses pour le commerce britannique et qu'elles sont trop coûteuses en hommes et en argent. Pour Tucker, les colonies nécessitent des soins « perpétuels et onéreux. »¹⁰⁹⁴ Il rejette l'idée qu'elles puissent être financièrement bénéfiques à la métropole et affirme : « even at the best, those commercial advantages which are vulgarly supposed to arise from them are more imaginary than real »¹⁰⁹⁵. En 1781, alors que la défaite de Yorktown est proche, il écrit :

¹⁰⁹¹ *Ibid.*, p. 361

¹⁰⁹² Andrew S. Skinner, "Adam Smith and the American Revolution", in *Presidential Studies Quarterly*, Vol. 7, No. 2/3, 1977, pp. 75-87 ; Eliga H Gould., *The Persistence of Empire, British Political Culture in the Age of the American Revolution*, Chapel Hill, NC : the University of North Carolina Press, 2000, p. 143-144

¹⁰⁹³ Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism*, *op. cit.*, p. 29

¹⁰⁹⁴ Tucker (1781), *A Treatise concerning Civil Government*, *op. cit.*, p. 252-253 ; Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism*, *op. cit.*, p. 20

¹⁰⁹⁵ Tucker (1781), *A Treatise concerning Civil Government*, *op. cit.*, p. 252-253

Colonies of every sort or kind are, and ever were, a drain to, and an encumbrance on the mother country, requiring perpetual and expensive nursing in their infancy; - and becoming headstrong and ungovernable, in proportion as they grow up, - and never failing to revolt [...] ¹⁰⁹⁶

Les colonies sont donc des enfants coûteux puis des adolescents turbulents : rien dans les colonies ne trouvent grâce à ses yeux et Tucker envisage l'indépendance des colonies américaines comme une libération pour la Grande-Bretagne. Les Actes de Navigation et le système protectionniste sont aussi au cœur de sa critique. ¹⁰⁹⁷ Pour Tucker, si la Grande-Bretagne était libre d'acheter ses matières premières n'importe où dans le monde, elles seraient de meilleures qualités, disponibles en plus grandes quantités et ainsi bien plus bénéfiques aux manufactures britanniques. ¹⁰⁹⁸ Tucker est, comme Smith, un avocat du libre-échange. Et il va diffuser ses idées dans les cercles érudits et universitaires à travers des sujets de dissertation proposés aux étudiants des universités anglaises (Cambridge et Oxford) et écossaises (Glasgow, Édimbourg, Saint Andrews et Aberdeen) en 1785, 1792 et 1800. Chacun des sujets proposés est lié aux questions coloniales et impériales. Le premier pose la question suivante : « which ought to have the preference ? conquests, colonies and a widely extended Empire? or domestic industry and frugality, a free trade and great internal population? » Le deuxième sujet concerne la force militaire et navale d'une nation, le troisième la traite des esclaves, le quatrième les moyens (autre qu'esclavagistes) d'importer du sucre et des produits des Antilles en Grande-Bretagne, le cinquième et dernier vise à s'interroger sur les bienfaits (ou plutôt sur les méfaits) des monopoles et du mercantilisme (au fondement du système colonial) sur les dépenses publiques et le commerce. ¹⁰⁹⁹ Au début des années 1800, à la mort de Tucker, divers magazines et revues progressistes acceptent que ses propositions en faveur de la séparation des colonies de la mère-patrie et l'idée d'une alliance commerciale entre les deux nations étaient « sages. » ¹¹⁰⁰ Cependant, ces idées nouvelles mettent du temps à être acceptées.

¹⁰⁹⁶ Tucker (1781), *A Treatise concerning Civil Government*, *op. cit.*, p. 252-253

¹⁰⁹⁷ Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism*, *op. cit.*, p. 20

¹⁰⁹⁸ *Ibid.*, p. 23-24

¹⁰⁹⁹ *The Scots Magazine*, volume 47, 1785, p. 521-522, volume 62, 1800, p. 250, 251 ; *The European Magazine and Universal Registry*, volume 21, 1792, p. 17-18, volume 37, 1800, p. 29-31. Un sujet similaire est proposé par un « gentleman anglais » juste après la signature du Traité de Paris. Il s'agit de s'interroger sur la séparation entre les colonies et la mère-patrie et sur le commerce colonial (mercantile ou libre) à partir de la pensée de Turgot. Le premier prix doit remporter dix guinées ou une médaille d'or d'une somme équivalente. *The Scots Magazine*, volume 45, 1783, p. 400

¹¹⁰⁰ *The European Magazine and London Review*, volume 37, 1800, p. 18 ; *The Edinburgh Magazine*, volume 15, 1800, p. 374 ; *The Universal Magazine of Knowledge and Pleasure*, volume 107, 1800, p. 251-252

Le débat sur le commerce colonial après le traité de paix de 1783

En effet, la doctrine coloniale traditionnelle (voire réactionnaire) est encore dominante, même dans les milieux érudits.

La période commence par un débat houleux au sujet de la valeur potentielle des colonies nord-américaines restées britanniques. Alors que les treize colonies n'appartiennent plus à l'Empire et devraient, de fait, être exclues du commerce colonial, les planteurs des Antilles font campagne à Londres pour pouvoir continuer de se fournir en provisions auprès des Etats-Unis. Ils rejoignent sur ce point les défenseurs du libre-échange. Leurs argumentaires se fondent en grande partie sur l'idée que la Nouvelle-Écosse, puis la province de Québec, n'ont pas les capacités de fournir les Antilles.¹¹⁰¹ Dans l'ensemble, les défenseurs du libre-échange vont avoir tendance à souligner l'incapacité des colonies nord-américaines à fournir les provisions nécessaires aux Antilles.¹¹⁰² Au regard de la puissance de l'idéologie dominante, ils peinent à se faire entendre.

Ce sont aussi des difficultés rencontrées par le Premier ministre lui-même. Au début de son premier mandat, William Pitt tente de faire voter deux propositions de loi qui auraient eu pour conséquence d'assouplir les Actes de Navigation et de libéraliser dans une certaine mesure le commerce britannique avec l'Irlande et les Etats-Unis. C'est dans ce contexte que Lord Sheffield publie *Observations on the Commerce of the United States*, où il s'oppose avec virulence aux propositions du Premier ministre et affirme que le monopole du commerce est bénéfique à la mère-patrie :

As a sudden revolution – an unprecedented case – the independence of America, has encouraged the wildest follies of imagination ; Systems have been preferred to experience, rash theory to successful practice, and the Navigation Act itself, the guardian of the prosperity of Britain, has been almost abandoned by the levity or ignorance of those, who have never seriously examined the spirit or the happy consequences of it.¹¹⁰³

¹¹⁰¹ Anon, *An Abridgement of Mr Edward's Civil and Commercial History of the British West Indies*, volume II, London : Parsons, 1794, p. 609-610 ; voir aussi Bryan Edwards, *The History Civil and Commercial of the British Colonies in the West Indies*, volume II, London : Stockdale, 1793, p. 417 ; Anon, *A Free and Candid Review of a Tract entitled "Observations on the Commerce of the American States"*, London : Lowndes, 1784, p. 10-16, 23-25, 81-88 ; Richard Champion, *Considerations on the Present Situation of Great Britain and the United States of America*, London, 1784 ; *The English Review*, volume 3, 1784, p. 108 ; *The Political Magazine*, volume 6, 1784, p. 566-569.

¹¹⁰² *The Edinburgh Review*, volume xiv, 1809, p. 99

¹¹⁰³ Sheffield (1784), *Observations on the Commerce of the American States*, *op. cit.*, p. 1

La critique de Sheffield est particulièrement conservatrice puisqu'il défend un système qu'il considère éprouvé contre des tentatives de modernisation. Les *Observations* de Sheffield reçoivent un grand nombre de critiques favorables, même de la part du *Scots Magazine* (qui se prononcera cependant en faveur de plus de souplesse commerciale plus tard au cours de la période). Selon le magazine, Sheffield y montre « son patriotisme, son sens commun et sa philanthropie » en exposant « les vrais principes de ces régulations sur lesquelles nos ancêtres ont construit les fondements de la liberté britannique et de la splendeur britannique. »¹¹⁰⁴ Au travers de ces réflexes réactionnaires et conservateurs, Sheffield réussit à bloquer le vote de la proposition de loi de Pitt.¹¹⁰⁵ Les débats et les réflexions sont cependant loin d'être clos.

2. Le débat sur les colonies au tournant du siècle.

Jeremy Bentham, l'utilitarisme et les colonies

Dans son *Manual of Political Economy*, écrit entre 1790 et 1795, le philosophe anglais Jeremy Bentham (1748-1832) re-examine les relations entre la métropole et les colonies, près d'une décennie après la perte des colonies américaines à la lumière de la doctrine utilitariste qu'il développe. L'utilitarisme préconise d'agir afin d'augmenter le bien-être collectif ; une action bonne doit produire « le plus grand bien, pour le plus grand nombre. » Il faut noter l'approche singulière de Bentham au système colonial :

That colonies add to the general wealth of the world, is what cannot be doubted ; for if labour is necessary to production, land is no less so. The soil also of many colonies, independently of what it annually produces, is rich in raw materials, which only requires that they should be extracted and carried away to give them value. But this wealth belongs to the colonies – to those who occupy the land, and not to the mother country.¹¹⁰⁶

Il admet que des richesses ont été créées grâce aux colonies mais il pense qu'elles sont une source de richesses pour les colonies, pas pour la métropole qui, elle, perd de l'argent à travers les coûts de colonisation, de maintien des établissements civils, de défense etc. Le système commercial colonial est en outre, selon le philosophe, une folie mais une « folie agréable » qui a égayé les habitudes alimentaires des Britanniques grâce au sucre, au thé, au café et au chocolat, leurs vêtements avec l'indigo et le carmin et leur décoration intérieure avec les meubles en acajou. En plus de ces « sources de plaisir » à travers ces objets de

¹¹⁰⁴ *The Scots Magazine*, volume 45, 1783, p. 590-599

¹¹⁰⁵ Knorr, *British Colonial Theories*, op. cit., p. 213-217

¹¹⁰⁶ Bentham (1790-1795), *Manual of Political Economy*, op. cit., p. 52

« luxe », Bentham se réjouit des importations bien plus « utiles » de plantes médicinales et nutritives tels que les écorces de certains arbres ou la pomme de terre.¹¹⁰⁷ Il ajoute que la Grande-Bretagne a « gagné en bonheur » grâce aux colonies qui lui ont permis de ne pas atteindre les limites de surpopulation : en d'autres termes, les colonies sont bénéfiques dans le sens où elles fournissent un moyen de soulager la mère-patrie d'un excès de population.¹¹⁰⁸

Mais s'il reconnaît des avantages à l'Empire, Bentham souligne surtout les inconvénients. Il montre que la possession de colonies est source de jalousies et de tensions internationales et par conséquent, engendre des guerres.¹¹⁰⁹ Au regard des désastres humains et matériels, Bentham s'étonne que l'on puisse considérer les colonies comme politiques ou bénéfiques : « When we consider the multitude of men destroyed, the fleets lost, the treasures swallowed up, the establishments pillaged – we are astonished to hear colonies spoken of as a means of enrichment. »¹¹¹⁰ Il est ainsi globalement hostile à l'extension de la colonisation britannique. Il s'oppose par exemple au projet de colonie carcérale de Botany Bay et propose sa célèbre solution du panoptique à la place pour régler le problème de surpopulation carcérale.¹¹¹¹ Cette alternative trouve un soutien dans certaines revues.¹¹¹² Bentham s'oppose à l'expansion de la domination britannique pour des raisons économiques et militaires, mais elle peut trouver à ses yeux une justification morale. Il écrit : « it would have been advantageous to Egypt to have remained under the Government of Great Britain »¹¹¹³ : il sous-entend ici que la Grande-Bretagne aurait pu apporter sa gouvernance bienveillante aux peuples autochtones si l'Égypte était devenue une possession britannique.

Bentham est également un fervent défenseur du libéralisme économique. Ainsi, il montre que la perte des colonies nord-américaines n'a pas diminué le commerce britannique mais qu'elle a soulagé la métropole de nombreuses dépenses civiles et militaires.¹¹¹⁴ Selon lui, une compétition libre permet de garder les prix à leur niveau « naturel » (ni trop haut, ni trop

¹¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 52-53

¹¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 53, 56

¹¹⁰⁹ James Anderson, *The Interest of Great Britain with regard to her American Colonies considered*, London : Cadell, 1782 p. 102, 107 ; Bentham (1790-1795), *Manual of Political Economy*, *op. cit.*, p. 52

¹¹¹⁰ Bentham (1790-1795), *Manual of Political Economy*, *op. cit.*, p. 56

¹¹¹¹ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 258

¹¹¹² *The Monthly Magazine or British Register*, volume 39, 1815, p. 99-100 ; *The Monthly Review or Literary Journal*, 1803, p. 323

¹¹¹³ Bentham (1790-1795), *Manual of Political Economy*, *op. cit.*, p. 53

¹¹¹⁴ *Ibid.*, p. 56

bas) ; la libéralisation du marché n'aurait donc pas pour conséquence de faire flamber les prix. De plus, puisque la compétition entre les marchands existe déjà au sein du commerce protégé, le libre échange n'aurait pas d'impact sur les profits. Enfin, il ne faut pas oublier que les produits peuvent également être taxés dans un système commercial libre : ils apportent donc les mêmes avantages en terme de revenu pour l'Etat que dans le système protectionniste, sans l'inconvénient des dépenses militaires pour protéger les « prisons » mercantilistes.¹¹¹⁵ Bentham considère que le système colonial tel qu'il existe n'est pas profitable, mais, au contraire, pèse sur les ressources de la métropole :

The foundation of a colony is an introductory expense, - the government of it a continual standing expense, - war for the defence of it an occasional one. All this requires money: and money is not to be had for these expenses but from taxes. To the mother country, the positive profit from a colony is equal to 0 ; the negative profit, the loss – the defalcation from the national wealth – is equal to the amount of such taxes.¹¹¹⁶

Pour Bentham, dans la lignée de Smith et Tucker, la métropole ne tire donc aucun avantage de la possession de colonies. S'il reste dans une approche de relation parent-enfant entre la métropole et les colonies,¹¹¹⁷ il pense que les colonies doivent être « émancipées » afin de faire des économies dans les dépenses gouvernementales et profiter des avantages du libre échange.¹¹¹⁸ Il ajoute que la distance géographique entre la métropole et les possessions coloniales doublée du système de patronage mettent en danger les principes mêmes de justice et d'humanité de la Grande-Bretagne.¹¹¹⁹ Il perçoit donc l'indépendance des colonies comme bénéfique pour la métropole. La pensée de Bentham remet ainsi en cause presque complètement tous les fondements de la doctrine impériale dominante. Ces idées restent cependant isolées.

Thomas Mortimer : la pensée conservatrice

L'idéologie dominante continue en effet d'être défendue par des penseurs de renom. En 1801, paraissent les *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, de l'économiste anglais Thomas Mortimer (1730-1810). Mortimer est proche des élites commerciales et politiques conservatrices. Ses lectures ont pour objectif d'être diffusées dans les milieux

¹¹¹⁵ *Ibid.*, p. 53-55

¹¹¹⁶ *Ibid.*, p. 52

¹¹¹⁷ *Ibid.*, p. 57

¹¹¹⁸ *Ibid.*, p. 56

¹¹¹⁹ *Ibid.*, p. 56

universitaires. Le titre complet de son ouvrage est le suivant : « Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances ; intended as a Companion to *Blackstone's Commentaries on the Laws of England*, And peculiarly calculated to qualify Young noblemen and Gentlemen for Situations in any of the Public Offices under Government, and for Parliamentary Business, by Thomas Mortimer, Esq. author of several approved commercial, historical and miscellaneous works. » On décèle bien dans le titre de cet ouvrage « approuvé » la volonté de modeler les futurs dirigeants. Parmi la longue liste des souscripteurs, on voit que l'ouvrage est par ailleurs financé par sept membres du Conseil Privé du roi : les élites politiques usent ainsi de leur influence afin de diffuser et de défendre les idées qui sont les leurs dans les milieux universitaires et érudits.¹¹²⁰ Dans ses *Lectures*, Mortimer défend le système colonial établi.

Il commence par justifier les bienfaits des compagnies publiques à monopole et écrit :

I proceed to prove that public commercial companies are beneficial establishments even in free states; and that they ought not to be suppressed, as some modern authors, and eloquent speakers in the House of Commons, have maintained in late years.¹¹²¹

Pour l'économiste, les compagnies sont nécessaires pour de nombreuses raisons. Ces motifs sont en premier lieu fondés sur une idée de justice : les régulations auxquelles elles sont sujettes permettent la mise en place d'un système équitable, sans intervention de l'Etat, certains marchands mal intentionnés pourraient agir de manière préjudiciable (en influant sur les prix en période de pénurie de céréales par exemple). Le second motif est d'ordre moral : une compagnie régulée est, selon lui, moins en prise aux fraudes et aux cabales. Les compagnies à monopole sont enfin essentielles d'un point de vue financier et diplomatique : elles sont le seul moyen de réunir un capital important (qui serait hors de portée pour un individu privé). L'Etat peut également les soutenir grâce à l'armée et à la marine et gérer diplomatiquement les conflits avec les autres nations.¹¹²²

Ensuite, il défend la possession d'un empire colonial. Pour Mortimer, les bénéfices sont sans équivoque et il affirme :

planting colonies is a true principle of commerce ... [it] was the basis of the present power, extensive commerce, and unrivalled navigation of Great Britain. But in this place I mean to shew that they are

¹¹²⁰ Mortimer (1801), *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, *op. cit.*, p. vii-xii

¹¹²¹ *Ibid.*, p. 99-100

¹¹²² *Ibid.*, p. 95-106

an inexhaustible fund of riches and strengths to the British Isles and that, from a little kingdom in former times, they have enlarged and consolidated them into a mighty Empire.¹¹²³

Pour l'économiste, les colonies sont le « pilier de la grandeur de l'Angleterre »¹¹²⁴, elles lui confèrent ses richesses, sa gloire et son pouvoir. Il ajoute : « The French writers unanimously agree that our naval and commercial superiority is principally derived from our colonies. »¹¹²⁵ Vingt ans après la fin de la Guerre d'Indépendance, Mortimer est prêt à concéder que l'attitude de la métropole envers les colonies américaines a été trop oppressive. Cependant, il rejette l'idée d'abandonner les colonies de *settlement* pour se tourner exclusivement vers l'Orient.¹¹²⁶

Des lignes de plus en plus floues : nouvelle donne chez les penseurs écossais

A l'aune de la Révolution américaine, il est plutôt aisé de catégoriser les auteurs et les pensées : en général, les promoteurs du libre-échange sont plutôt hostiles à la possession d'un Empire colonial (comme Tucker) ou du moins, favorable à l'émancipation des colonies (comme Smith puis Bentham) ; les défenseurs des colonies sont quant à eux en général des promoteurs du système mercantile (comme Sheffield puis Mortimer). S'il existe déjà des exceptions (on peut penser notamment aux planteurs des Antilles, favorables au libre-échange avec les Etats-Unis), on peut diviser les penseurs en une catégorie libérale et une catégorie conservatrice. Ces lignes deviennent de plus en plus floues à mesure que l'on entre dans le XIX^e siècle, particulièrement chez les penseurs écossais et chez les auteurs (anglais et écossais) de la *Edinburgh Review*.

Sir John Sinclair : mercantilisme et anti-colonialisme

Les opinions pro-impériales de Mortimer ne font pas consensus au sein des élites intellectuelles conservatrices. En 1803, le statisticien écossais et homme politique conservateur, Sir John Sinclair (1754-1835) publie une troisième édition de *The History of the Public Revenue of the British Empire*. Sinclair défend le système protectionniste jusque dans

¹¹²³ *Ibid.*, p. 121

¹¹²⁴ *Ibid.*, p. 122

¹¹²⁵ *Ibid.*, p. 121

¹¹²⁶ *Ibid.*, p. 137

les années 1820 et admet que les colonies des Indes sont une source de richesses et de revenus qui peuvent bénéficier à la Grande-Bretagne :

In consequence of the many valuable colonies belonging to Great Britain, more especially in the East and West Indies, considerable sums are remitted to the mother country, which are generally invested in the public funds, until the proprietors return home, and determine on some other means of employing their wealth, for instance, investing it in land or otherwise.¹¹²⁷

S'il considère que les Indes orientales et occidentales sont sources de revenus et de richesses, contrairement à Mortimer, il pense que les colonies en Amérique du Nord sont une source de dépenses considérables et inutiles. Il montre que le maintien du gouvernement colonial, les dépenses pour la marine, l'armée et les équipements militaires, les compensations pour les Loyalistes et les deux dernières guerres déclenchées « principalement à cause d'elles » ont coûté près de 300 millions de livres aux Britanniques depuis le début du règne de George III jusqu'en 1788.¹¹²⁸ Sinclair reconnaît que les colonies dans les Indes occidentales sont lucratives et produisent des recettes suffisantes pour couvrir les dépenses de l'administration locale¹¹²⁹ mais son approche économique (qui vise à réduire les dépenses de l'Etat) l'amène à s'opposer au maintien et à l'extension de l'empire colonial. Sinclair est un fervent opposant à la colonie de Nouvelle-Galles du Sud ; il décrie dans son ouvrage « la rage pour la colonisation » si coûteuse pour la nation :

It is the more necessary to bring forward inquiries into this branch of our expenditure, as the rage for colonization has not yet been driven from the councils of this country. We have lost New England ; but a New Wales has since started up. How many millions it may cost, may be the subject of the calculations of succeeding financiers, a century hence, unless by the exertions of some able statesman, that source of future waste and extravagance is prevented.¹¹³⁰

Pour Sinclair, la nouvelle colonie n'est rien de plus qu'un immense gâchis du budget de l'Etat. Il pense que les possessions coloniales, « quelque soit leur grandeur ou leur valeur, ne peuvent pas compenser le gâchis d'argent et de sang » auquel conduit la conduite des affaires coloniales.¹¹³¹ Il faut selon Sinclair émanciper les colonies pour deux raisons : d'une part, les colonies ne profitent pas au commerce, d'autre part, il pense qu'il est temps de mettre un

¹¹²⁷ Sinclair (1803), *The History of the Public Revenue of the British Empire*, *op. cit.*, p. 138

¹¹²⁸ *Ibid.*, p. 91-98, 101

¹¹²⁹ *Ibid.*, p. 101

¹¹³⁰ *Ibid.*, p. 101

¹¹³¹ *Ibid.*, p. 116

terme aux guerres, sources de dépenses extraordinaires, et de « commencer des échanges et une connexion amicale » avec la France.¹¹³² Il ajoute :

such a measure, it is evident, would prevent the enormous expences [sic], to which, in the course of future wars, this country will otherwise be subject, for the preservation of its colonies [...] [if preserved] they will cost us more in the course of a single war, than all the advantages to be drawn for them will ever compensate.¹¹³³

En d'autres termes, l'indépendance des colonies, particulièrement en Amérique du Nord, est le moyen d'économiser de l'argent et de soulager les finances publiques en créant un monde sans guerre. Ainsi, chez Sinclair, une partie de l'idéologie impériale, à savoir l'expansionnisme, est rejetée alors qu'un autre pan de la doctrine dominante (le protectionnisme) est défendu.

Henry Brougham et *the Edinburgh Review* : libre-échange et colonisation

Les lignes deviennent plus floues chez les conservateurs mais aussi chez les libéraux. En effet, alors que des conservateurs mercantilistes comme Sir John Sinclair s'attaquent à l'Empire colonial, les penseurs libéraux, au sein de la *Edinburgh Review* par exemple, commencent à le défendre.

La *Edinburgh Review* est fondée en Écosse en 1802 par des intellectuels écossais (Henry Brougham, Francis Jeffrey) et anglais (Sydney Smith).¹¹³⁴ Diffusée dans toute la Grande-Bretagne, la revue fait de la défense des théories du libre-échange son fer de lance dès le premier numéro dans la critique des *Voyages* d'Alexander MacKenzie dans l'intérieur des terres canadiennes. La revue pense que le commerce des fourrures en Amérique du Nord britannique est rentable, mais qu'il est entravé par les lois protectionnistes.¹¹³⁵ Pour autant, les éditeurs de la revue ne sont pas hostiles à l'expansion coloniale britannique. Sydney Smith émet des doutes face à la création de la colonie pénale de Botany Bay :

it may be a curious consideration, to reflect, what we are to do with this colony when it comes to years of discretion. Are we to spend another hundred millions of money in discovering its strength, and to humble ourselves again before a fresh set of Washingtons and Franklins? The moment after we have

¹¹³² *Ibid.*, p. 116

¹¹³³ *Ibid.*, p. 119-120

¹¹³⁴ Elliot, "Reviews and Magazines in the Early Years of the Nineteenth Century", *op. cit.*, source en ligne ; Clive, *Scotch Reviewers, the Edinburgh Review, 1802-1815, op. cit.*,

¹¹³⁵ *The Edinburgh Review*, volume 1, 1803, p. 144-145

suffered such serious mischief from the escape of the old tiger, we are breeding up a young cub, whom we cannot render less ferocious, or more secure.¹¹³⁶

Smith est donc convaincu que les colonies finissent nécessairement par se séparer de la mère-patrie et en fait un de ces arguments principaux contre la colonie de Nouvelle-Galles du Sud. Néanmoins, à partir de 1804, la *Edinburgh Review* commence à se prononcer régulièrement en faveur d'une extension de la domination coloniale britannique.¹¹³⁷ Les publications de Benjamin Stout (capitaine dans la marine) ou John Barrow (officiel administratif) mettent en avant la nécessité de garder possession et de coloniser le Cap de Bonne Espérance et font leur effet dans les revues intellectuelles.¹¹³⁸ *The Edinburgh Review* est alors convaincue de l'importance du Cap en tant qu'établissement colonial pour la Grande-Bretagne (sans pour autant manquer de s'attaquer au monopole de la Compagnie des Indes Orientales) et publie un long article à ce sujet.¹¹³⁹ Dans le même numéro, un des auteurs de la revue se prononce également en faveur de la colonisation de l'Inde afin de préserver les liens commerciaux entre la Grande-Bretagne et la péninsule :

Unless some steps are taken to introduce a body of Europeans who may have strong and permanent interest in the preservation of the power of England, and from their situation be capable of counteracting the intrigues of the enemy, it is impossible to say how speedy may be the downfall of our influence in India.¹¹⁴⁰

L'auteur ajoute qu'un commerce libre avec une Inde colonisée permettrait également de compenser les pertes commerciales si la Grande-Bretagne venait à perdre ses colonies dans les Antilles (qui sont alors en crise et subissent des attaques françaises).¹¹⁴¹ Notons que les auteurs de *the Edinburgh Review* ne sont pas d'accord sur la façon de coloniser de nouveaux territoires : au sujet de Botany Bay, l'auteur compte parmi les désavantages de la colonie (outre qu'elle soit trop lointaine et développée par le travail forcé) le fait que le projet ait été entrepris « non pas par l'association d'individus volontaires, mais par le gouvernement. » A l'inverse, l'attitude de laisser-faire des gouvernements dans la création des colonies américaines au XVII^e siècle est critiquée dans l'article sur l'Inde qui préconise l'intervention

¹¹³⁶ *The Edinburgh Review*, volume 2, 1803, p. 32 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution, 1782-1820, op. cit.*, p. 6-7

¹¹³⁷ *The Edinburgh Review*, volume 4, 1804, p. 62

¹¹³⁸ Benjamin Stout, *Narrative of the loss of the ship Hercules...*, London : Johnson, 1798 ; John Barrow, *An Account of Travels into the Interior of Southern Africa in the Years 1797 and 1798*, London, Cadell and Davis, 1801 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 68, 1798, p. 688 ; *The Scots Magazine*, volume 63, 1801, p. 702-704

¹¹³⁹ *The Edinburgh Review*, volume 4, 1804, p. 443-456

¹¹⁴⁰ *The Edinburgh Review*, volume 4, 1804, 303-339

¹¹⁴¹ La revue continue ensuite de militer pour la colonisation de l'Inde et contre le monopole de la Compagnie des Indes Orientales. *The Edinburgh Review*, volume 19, 1812, p. 237-238

des hommes d'Etat pour la colonisation de la péninsule.¹¹⁴² Dans les colonnes de la revue, libre-échange et expansion coloniale ne sont donc rapidement plus incompatibles.

En 1803, l'Écossais Henry Brougham (fondateur et contributeur régulier de la *Edinburgh Review*) publie *An Inquiry into the Colonial Policies of the European Powers*. Brougham considère les événements de 1776 comme une « malheureuse catastrophe » mais il note également que les échanges commerciaux avec les anciennes colonies ont repris rapidement avec autant, voire davantage, « d'avidité » et « d'étendue. »¹¹⁴³ Il se prononce également en faveur d'un commerce plus libre avec les colonies, mais se distingue d'Adam Smith en montrant que les monopoles n'ont pas été qu'un désavantage au commerce colonial.¹¹⁴⁴ Pour prouver la valeur des colonies pour la métropole, il cite un « historien avisé et éloquent » (John Harris) : « all colonies are a kind of political children and as such, contribute to the honour, safety, and riches of their parents, if those parents are not wanting to themselves. »¹¹⁴⁵ Pour *The Monthly Review* (pourtant opposée aux monopoles et aux restrictions commerciales), les « faits » et la publication de Brougham permettent de les convaincre que les colonies sont « des appendices d'une grande valeur pour un état. »¹¹⁴⁶ Sur ce point, Brougham semble également convaincre les critiques du *Monthly Magazine*, du *British Critic* et de *The Imperial Review or London and Dublin Literary Journal*.¹¹⁴⁷ Il ne considère pas que les colonies créent des conflits, mais, au contraire, il soutient qu'elles sont essentielles à la formation des marins et à la puissance navale de la Grande-Bretagne (sur laquelle repose en large partie sa défense militaire et commerciale).¹¹⁴⁸ Brougham examine enfin le coût des colonies canadiennes et antillaises et il conclue :

they prove how completely erroneous those vague assertions are, which ascribe nothing but expence [sic] to the maintenance of colonial relations; and they show that even the colonies which bring the smallest direct revenue into the coffers of the mother country, contribute much more to their separate Government and defence, than many of the contiguous districts.¹¹⁴⁹

¹¹⁴² *The Edinburgh Review*, volume 2, 1803, p. 32, volume 4, 1804, p. 306

¹¹⁴³ Brougham (1803), *An Inquiry into the Colonial Policy of the European Powers*, *op. cit.*, p. 278

¹¹⁴⁴ *Ibid.*, p. 148

¹¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 138

¹¹⁴⁶ *The Monthly Review, or Literary Journal*, volume 50, 1806, p. 1-18

¹¹⁴⁷ *The Monthly Magazine or British Register*, volume 16, 803, p. 616-617 ; *The British Critic and Quarterly Theological Review*, volume 22, 1803, p. 347 ; *The Imperial Review or London and Dublin Literary Journal*, volume 1, 1804, p. 357

¹¹⁴⁸ *The Monthly Review, or Literary Journal*, volume 50, 1806, p. 7

¹¹⁴⁹ Brougham (1803), *An Inquiry into the Colonial Policy of the European Powers*, *op. cit.*, p. 560

Pour Brougham, l'argument du coût des colonies et du taux de taxation élevé à cause des colonies n'est pas donc pas valide.

Si Brougham s'attache à démontrer la validité d'arguments déjà utilisés pour défendre le système colonial, il amène néanmoins des idées nouvelles. Brougham envisage l'Empire comme une union politique : il ne fait pas de différence, si ce n'est la distance géographique, entre un comté anglais et une colonie britannique :

we may presume to hope, that the colonial story of Great Britain will exhibit to future statesmen, a useful picture of the advantages which may fairly be expected from just views of provincial Government ; that it will hold out the prospects of certain success to the enlightened and generous policy which shall consider the parts of an Empire, however situated, as members of the same political body; that it will display the possibility of retaining the distant provinces in the relations, not of subordination, but of union, even after they have become worthy of bearing the same name, by their progress in wealth, in arts, and in arms ; and teach every nation of Europe, which is happy enough to possess such settlements, how amply their nurturing care must finally be recompensed, even in a political view, by the efforts of their maturer age.¹¹⁵⁰

L'origine (écossaise) de Brougham a-t-elle influencé sa vision de l'Empire comme « un même corps politique » comme une « union » ? Ce qui est certain, c'est qu'à travers ce plaidoyer, Brougham cherche à montrer qu'il faut considérer les colonies comme une extension faisant partie intégrante de la métropole. A partir de cela, il pense que si l'on envisage le commerce colonial comme une branche du commerce domestique, les compagnies à monopole ne peuvent pas être considérées comme nuisibles mais qu'elles sont au contraire bénéfiques à la mère-patrie. Dans les colonnes de l'*Edinburgh Review*, Brougham (ou l'un de ses collaborateurs) continue de développer cette conception :

The improvement of the provinces of Bengal and the Carnatic ought therefore to be as much an object of attention, as the cultivation of the counties of Middlesex and Dublin; and the personal rights and civil liberties of the inhabitants of India are in every respect as much under the paternal government of the King, as the rights and privileges of the people of the united kingdom [sic].¹¹⁵¹

L'auteur se place ici en opposition aux économistes qui défendent l'idée qu'il faut cultiver les terres britanniques avant d'aller exploiter des territoires outre-mer. Cette conception est reprise par un des défenseurs du lobby antillais, Charles Bosanquet, qui pense aussi que le commerce colonial (entre les Antilles et la métropole) est domestique car « les deux bouts

¹¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 138

¹¹⁵¹ *The Edinburgh Review*, volume 4, 1804, p. 304

sont britanniques. »¹¹⁵² Cette approche est particulièrement bien reçue par les critiques de nombreuses revues anglaises et écossaises.¹¹⁵³

3. Le débat d'idées des années 1804-1815

Valeur des colonies et interventionnisme : le débat sur l'abolition de l'esclavage

Tout au long de la période, et *a fortiori* au cours des années 1787-1807, le débat sur l'abolition de la traite des esclaves est l'occasion de propager ou de remettre en question les principes de l'idéologie coloniale dominante. La question de l'abolition donne lieu à pléthore de publications économiques qui s'interrogent sur la valeur des colonies antillaises pour le commerce de la Grande-Bretagne. Ces ouvrages sont nombreux dans les quelques années qui précèdent le vote de l'abolition par le Parlement en 1807. Des auteurs proches des planteurs et du *West Indian Interest* (comme Adam Anderson, Charles Bosanquet, ou Joseph Lowe) publient un grand nombre de pamphlets qui mettent en avant les Antilles comme la source de commerce et de richesses principale de la Grande-Bretagne¹¹⁵⁴ dans leur campagne contre l'abolition de la traite des esclaves puis de l'esclavage.¹¹⁵⁵ Dans le camp adverse, les bénéfices que la Grande-Bretagne tirent du commerce avec les Antilles sont relativisés par les abolitionnistes. William Spence par exemple, démontre que, notamment à cause des taxes sur les produits coloniaux comme le rhum ou le sucre, ce sont les planteurs, et non les Britanniques dans leur ensemble, qui s'enrichissent au détriment des consommateurs en

¹¹⁵² Charles Bosanquet, *Thoughts in the Value to Great Britain of Commerce in General and on the Value and Importance of the Colonial Trade in Particular*, London : McDowell, 1807, p. 5, 41

¹¹⁵³ *The Christian Observer*, volume 2, 1803, p. 620 ; *The British Critic and Quarterly Theological Review*, volume 22, 1803, p. 344 ; *The Monthly Magazine or British Register*, volume 16, 1807, p. 616 ; *The Edinburgh Review*, volume 11, 1808, p. 149, 440

¹¹⁵⁴ Edwards (1793), *The History Civil and Commercial of the British Colonies in the West Indies*, *op. cit.*, quoted in *The Monthly Review*, volume 14, 1793, p. 158 ; Bosanquet (1807), *Thoughts in the Value to Great Britain of Commerce in General and on the Value and Importance of the Colonial Trade in Particular*, *op. cit.*, p. 8, 18, 83 ; Adam Anderson, *Historical and Chronological Deduction of the Origin of Commerce*, volume 1, London : White, 1801 (2nd edition), p. xlvi-lit ; Joseph Lowe, *An Inquiry into the State of the British West Indies*, London : Baldwin, 1807, p. 3, 12 ; Captain Layman, *Outline of a Plan for the Better Cultivation, Security and Defence of the British West Indies*, London : Black & co, 1807, p. 1, 101

¹¹⁵⁵ Leurs arguments sont réfutés par les abolitionnistes James Stephen dans *The Crisis of the Sugar Colonies*, London, printed for Hatchard, 1802 et William Spence. Le titre complet de son ouvrage est d'ailleurs le suivant : *the Radical Cause of the Present Distresses of the West India Planters pointed out, and the inefficacies of the measures which have been hitherto proposed for relieving them demonstrated, with remarks on the publications of Sir William Young, Bart., Charles Bosanquet, Esq. and Joseph Lowe, Esq. ; relative to the value of the West-India Trade*

métropole.¹¹⁵⁶ Il montre que le commerce du sucre, du café et du coton rapporte environ un million de livres par an – ce qui ne représente, selon lui, qu’une infime partie des revenus de la Grande-Bretagne.¹¹⁵⁷ Il ne pense pas que la grandeur et la richesse de la métropole dépendent des Antilles.¹¹⁵⁸ La position est encore plus tranchée dans les écrits de l’abolitionniste James Stephens, pour qui les colonies (antillaises) gâchent et ruinent « la richesse nationale. »¹¹⁵⁹ Ainsi, les abolitionnistes ont tendance à remettre en question le discours sur les colonies en tant que sources de richesses et de commerce pour la métropole alors que les anti-abolitionnistes axent la défense de leurs intérêts sur ce pilier de la doctrine coloniale.

En revanche, l’idée selon laquelle les colonies sont essentielles à la formation des marins et à la puissance navale de la Grande-Bretagne se retrouve dans les deux « camps ». Elle est défendue par les planteurs¹¹⁶⁰ et peu réfutées par les abolitionnistes. Les défenseurs de l’abolition de la traite ne remettent pas en cause l’importance des colonies pour la formation des marins et la puissance navale de la Grande-Bretagne et préfèrent montrer que d’autres branches de commerce et des emplois dans l’armée vont permettre de palier à la diminution du trafic maritime en cas d’abolition de la traite.¹¹⁶¹ D’un point de vue colonial, le débat sur la traite alors l’occasion de renforcer ce principe de l’idéologie dominante.

Les leçons de la Révolution américaine

Le débat sur l’abolition de la traite permet aussi aux penseurs, économistes, philosophes etc. de réaffirmer leur position sur la place des colonies vis-à-vis de la métropole. Au début du XIX^e siècle, les intellectuels, qu’ils soient favorables ou non au système colonial établi, s’accordent non seulement sur l’idée que la gestion des treize colonies et la réponse à la

¹¹⁵⁶ William Spence, *the Radical Cause of the Present Distresses of the West India Planters*, London : Cadell and Davies, 1807, p. 101

¹¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 102-103

¹¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 103

¹¹⁵⁹ James Stephen, *The Dangers of the Country*, London : J. Butterworth, 1807, p. 22, 67, 166

¹¹⁶⁰ *The Imperial Review or London and Dublin Literary Journal*, volume 1, 1804, p. 353 ; *The Monthly Review, or Literary Journal*, volume 50, 1806, p. 8 ; Lowe (1807), *An Inquiry into the State of the British West Indies*, *op. cit.*, p. 7 ; Bosanquet (1807), *Thoughts in the Value to Great Britain of Commerce in General and on the Value and Importance of the Colonial Trade in Particular*, *op. cit.*, p. 16 ; Layman (1807), *Outline of a Plan for the Better Cultivation, Security and Defence of the British West Indies*, *op. cit.*, p. 1 ; *Collection of Interesting and Important Reports... 1807*, *op. cit.*, p. xiii-xviii

¹¹⁶¹ Spence (1807), *the Radical Cause of the Present Distresses of the West India Planters*, *op. cit.*, p. 76-78, 102

rébellion était oppressive mais aussi sur le risque de déviances autocratiques, arbitraires voire tyranniques dans la politique coloniale (particulièrement dans les Indes orientales). Les critiques sont plus sévères envers les États étrangers (notamment l'Espagne) qu'envers la Grande-Bretagne.¹¹⁶² Néanmoins, ces « leçons » de la Révolution américaine sont vite oubliées, particulièrement au cours du débat sur l'abolition de la traite des esclaves. Dans les années 1800, les penseurs les plus libéraux vont même défendre des idées très réactionnaires. Par exemples, les éditeurs de la *Edinburgh Review* (pourtant héritiers spirituels d'Adam Smith) vont marteler sans cesse le droit inaliénable du Parlement impérial de légiférer pour les colonies et remettre en question les compétences des assemblées coloniales (dans les Antilles).¹¹⁶³ Ils vont même plus loin : ils veulent que les gouverneurs et officiels coloniaux ne soient pas propriétaires dans les colonies et même, dans la mesure du possible, qu'ils n'aient pas de « connections coloniales. » La revue, pourtant si libérale sur d'autres sujets, se prononce ainsi en faveur d'une gestion autocratique et centralisée des colonies.¹¹⁶⁴

Ces auteurs utilisent également la peur de voir l'Empire colonial « démembré » dans le débat sur l'abolition de l'esclavage. C'est un argument largement utilisé par les opposants à l'abolition que *the Edinburgh Review* prend à contre-pied. Pour la revue, il n'y a rien « d'effrayant ou d'alarmant »¹¹⁶⁵ : la Grande-Bretagne ne risque pas de perdre les Antilles en imposant l'abolition mais bien en la refusant : « the enemies of reform are the true abettors of revolution. »¹¹⁶⁶

Ce renforcement des positions conservatrices voire autoritaires vis-à-vis des colonies n'est pas limité aux Antilles. La *Edinburgh Review* qualifie les institutions représentatives dans les colonies nord-américaines et antillaises de « sages et bénéfiques »¹¹⁶⁷ néanmoins, l'approche est beaucoup moins bienveillante lorsqu'il s'agit des questions religieuses ou de l'abolition de la traite des esclaves. Pour les Canadas, ils écrivent, dans le même ordre d'idées à tendances

¹¹⁶² Mortimer (1801), *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, op. cit., p. 122 ; Brougham (1803), *An Inquiry into the Colonial Policy of the European Powers*, op. cit., p. 139, 515, 542 ; Sinclair (1803), *The History of the Public Revenue of the British Empire*, op. cit., p. 122

¹¹⁶³ *Reasons for Establishing a Registry of Slaves in the British Colonies*, by the African Institution, London : Ellerton and Henderson, 1815, p. 93-96 ; *The Edinburgh Review*, volume 19, 1811, p. 147-149 ; *The Edinburgh Review*, volume 25, 1815, p. 315

¹¹⁶⁴ *The Edinburgh Review*, volume 19, 1811, p. 147-149, volume 21, 1813, p. 92-93

¹¹⁶⁵ *The British Review and London Critical Journal* est du même avis. Volume 3, 1812, p. 72-73

¹¹⁶⁶ *The Edinburgh Review*, volume 19, 1811, p. 147-149

¹¹⁶⁷ *The Edinburgh Review*, volume 16, 1810, p. 155-156

autoritaristes : « we devoutly hope [...] a force will be spared sufficiently powerful to root our every seed of popery in Canada. ».¹¹⁶⁸ Ainsi, à mesure que l'on avance dans la période, une des idées principales de l'idéologie dominante (à savoir la subordination des colonies à la métropole) n'est plus remise en question ; et elle est même défendue et propagée par l'une des revues les plus progressistes de la période.

Mercantilisme et libre-échange

La *Edinburgh Review* œuvre cependant en faveur du libre-échange et donc contre un autre principe de la doctrine dominante, le mercantilisme. Le débat entre protectionnistes et libre-échangistes se poursuit pendant la période des guerres napoléoniennes. En 1804-1805, le gouvernement propose à nouveau d'ouvrir le commerce colonial aux Etats-Unis. Sheffield publie en réponse ses *Strictures on the Necessity of Inviolably maintaining the Navigation and Colonial System of Great Britain* (1804) et ses idées sont à nouveau véhiculées par la presse conservatrice, en particulier *the Anti-Jacobin Review*. Créée à la fin des années 1790, cette revue, dont les tendances Tories sont évidentes dès la lecture de son titre, soutient dans ses articles tous les auteurs, dont Sheffield, qui défendent, comme elle, le système colonial en place et le mercantilisme. L'argumentaire repose sur les mêmes tendances réactionnaires que celles déployées au milieu des années 1780. Ainsi, au sujet de la possibilité de laisser les Etats-Unis fournir les Antilles, les critiques de *the Anti-Jacobin Review* s'interrogent :

Whence has arisen the dreadful infatuation which has made us trust for the support of our colonies to foreigners rather than to ourselves, and by so doing, encourage the commerce of an enemy, at the expence [sic] of our own? We confess our utter inability to answer this question.¹¹⁶⁹

Dans un autre numéro, la revue dénonce « la théorie imbécile » qui a amené l'administration Grenville-Fox à relâcher les Actes de Navigation et considère qu'il s'agit là d'un éloignement des plus « étranges de la sage politique de nos ancêtres. »¹¹⁷⁰ A cette occasion, Sheffield et d'autres auteurs se permettent même de s'en référer à l'autorité d'Adam Smith – à qui l'on fait dire, sorti de son contexte, que les Actes de Navigation sont « les plus sages des régulations de l'Angleterre »¹¹⁷¹ - et du défunt Premier ministre William Pitt :

¹¹⁶⁸ *The Edinburgh Review*, volume 12, 1810, p. 218

¹¹⁶⁹ *The Anti-Jacobin Review*, volume 24, 1806, p. 273

¹¹⁷⁰ *The Anti-Jacobin Review*, volume 27, 1807, p. 275

¹¹⁷¹ *The Anti-Jacobin Review*, volume 17, 1803, p. 433 ; Sheffield (1804), *Strictures on the Necessity of Inviolably maintaining the Navigation and Colonial System of Great-Britain*, op. cit., p. 49

[...] a sentiment which we know to have been so deeply impressed on the mind of Mr Pitt before his death, that he expressed to one of his political friends his regret at having ever been induced by existing circumstances to relax the maritime rights of Britain, and his determination to re-establish the system which had been acted upon during the administration of his father.¹¹⁷²

Selon Sheffield, les colonies sont fondées pour créer un marché pour les biens de métropole et pour développer la marine (pas pour étendre l'Empire) – d'où la nécessité de réguler les échanges au bénéfice de la mère-patrie.¹¹⁷³ Il ajoute :

Let it be remembered that Britain derives no benefit from her West India Colonies, except those accruing to her navigation, manufactures and agriculture, by supplying their wants and by the monopoly of carrying their trade; and it is those advantages alone, procured and preserved by the Navigation System, which can countervail, in any respect, the enormous expence [sic] of protecting them.¹¹⁷⁴

Ce qui ressort malgré tout du phrasé négatif de Sheffield, c'est que les colonies sont, dans le cadre du système mercantile, une source de richesses pour la métropole. C'est également ce qu'il montrait dans ses *Observations* publiées vingt ans plus tôt.¹¹⁷⁵

Si Sheffield évolue assez peu dans sa pensée, certains philosophes du libre-échange intègre de mieux en mieux l'Empire colonial à leur doctrine. Dans la perspective développée par Brougham – qui considère les colonies sur le même plan qu'un comté anglais – colonisation et libre-échange ne sont pas incompatibles. C'est ce que montre un article de *the Edinburgh Review* en 1809 : les deux parties qui commercent sont enchevêtrées l'une à l'autre, ainsi, puisque le monopole nuit aux intérêts des colonies (et leur font perdre de l'argent) cela nuit également à la métropole car les pertes subies dans les colonies les amènent nécessairement à acheter moins de produits manufacturés en Grande-Bretagne. Il faudrait donc que les colonies soient libres de vendre leur surplus de production sur les marchés étrangers pour pouvoir développer la production de la métropole (et donc continuer de l'enrichir).¹¹⁷⁶ Par ailleurs, l'idée selon laquelle les colonies finissent fatalement par se séparer de la mère-patrie n'est pas (plus) perçue comme nécessairement négative puisque des liens de parenté, d'attachement et

¹¹⁷² *The Anti-Jacobin Review*, volume 27, 1807, p. 368-369 ; Nathaniel Atcheson, *American Encroachments on British Rights ; or Observations on the Importance of the British North American Colonies*, London : J. Butterworth, 1808, p. xxxi

¹¹⁷³ Sheffield (1804), *Strictures on the Necessity of Inviolably maintaining the Navigation and Colonial System of Great-Britain*, *op. cit.*, p. 35-36

¹¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 49-50

¹¹⁷⁵ *The Scots Magazine*, volume 45, 1783, p. 590-599

¹¹⁷⁶ *The Edinburgh Review*, volume 14, 1809, p. 95-97

de préférence commerciale s'installent.¹¹⁷⁷ Dès lors, on peut coloniser un territoire et continuer d'en tirer des avantages économiques après son indépendance.

Si le libre-échange permet d'envisager la possible indépendance des colonies sereinement, la perte d'autres colonies reste une crainte que *the Edinburgh Review* tente d'utiliser pour promouvoir plus de libertés commerciales. Les réflexions de Talleyrand sur les colonies¹¹⁷⁸ sont particulièrement appréciées au sein de *the Edinburgh Review* qui en fait une critique dithyrambique. Cette publication est l'occasion pour la revue de peaufiner sa position sur les relations entre une métropole et ses colonies mais aussi, et surtout, d'utiliser les craintes liés à l'indépendance des colonies afin d'attaquer à nouveau les monopoles et de promouvoir le libre-échange économique :

We admit with all these writers [Tucker, Talleyrand, Baring], that independence is a stage at which all distant and prosperous colonies are destined ultimately to arrive. If foresight does not voluntarily relax the ties of the metropolis, force will in time assuredly break them. This is a catastrophe to which nations expose themselves when they found colonies in distant regions, upon the narrow maxims of the commercial system, and have not wisdom to accommodate their policy to the natural course of events. Still, however, a colony will not break asunder its antient [sic] ties with its parent, round which many illusions of common glory and kindred must have twisted themselves, without some pressing cause: they will not seek independence, till submission is pernicious. If a people, become sufficiently powerful to protect themselves, find their liberty, or their industry, materially impaired by the laws, or the monopoly of the mother country – if they find their stock and skill forcibly excluded from channels into which they would otherwise flow, by a rigid maintenance of restraints, to which they submitted in their infancy, - then, undoubtedly, they will feel a natural want of independence, and will not long endure [the] yoke [...]¹¹⁷⁹

On remarquera que les idées de liberté défendues dans cet article sont en contradiction avec des appels à une gestion plus stricte des colonies dans les articles sur l'abolition de la traite par exemple. Lorsqu'il s'agit de défendre le libre-échange, les auteurs de *the Edinburgh Review* n'hésitent donc pas à qualifier l'indépendance des colonies de « catastrophe » qu'il faut à tout prix anticiper : la revue se place dans une posture en faveur d'un empire colonial. Selon eux, il faut libéraliser les échanges coloniaux afin de préserver les colonies britanniques. Ainsi, même dans les milieux les plus progressistes, l'idéologie coloniale n'est

¹¹⁷⁷ *The Edinburgh Review*, volume 6, 1806, p. 63-77

¹¹⁷⁸ *Mémoire sur les Relations commerciales des Etats-Unis avec l'Angleterre*, lu à l'Institut National, le 15 Germinal, An V et *Essai sur les Avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes*, lu à l'Institut le 15 Messidor, An V par le citoyen Talleyrand (1798)

¹¹⁷⁹ *The Edinburgh Review*, volume 13, 1809, p. 153-154

pas remise en question en bloc ; elle est au contraire intégrée et modelée pour servir des objectifs et des philosophies nouvelles.

4. Des intellectuels contre l'Empire?

Dans *British Colonial Theories* (1944), Knorr montre que les idées nouvelles (notamment le libre-échange) développées par les philosophes étaient largement en désaccord avec la « masse des groupes d'influence » sur les questions coloniales.¹¹⁸⁰ Ainsi, les voix qui s'élèvent contre la possession d'un empire colonial à partir des années 1770 ne sont pas représentatives des idées dominantes en métropole. Selon l'historien, ce « fossé » entre un grand nombre d'intellectuels, qui s'attaquent au système colonial en place, et le reste de la Grande-Bretagne s'explique par l'attachement aux symboles de l'Empire et à la fierté nationale qui découle de la possession d'un Empire colonial. Il pense en outre que de nombreux Britanniques n'ont pas les capacités intellectuelles pour comprendre ces idées nouvelles et complexes. Il ajoute enfin que les lobbies, dont l'intérêt financier est de préserver le mercantilisme, ont une influence « disproportionnée » sur la politique.¹¹⁸¹ L'idée d'un rejet ou d'un dégoût envers l'Empire est donc remise en question. Il montre bien que les sources qu'il a étudiées ne donnent qu'une image partielle des représentations coloniales en Grande-Bretagne. Dans le même ordre d'idées, pour Bernard Semmel, les intellectuels « libéraux » ont été présentés à tort comme « anti-impériaux » : leur opposition au système mercantile ne doit pas être lue comme une opposition à l'Empire en tant que tel.¹¹⁸² Et c'est en effet ce que l'on retrouve dans la pensée de la plupart des ouvrages et des revues intellectuels étudiés : l'idéologie impériale est finalement de moins en moins remise en question, elle est au contraire de plus en plus intégrée aux discours nouveaux. En outre, l'étude des colonies canadiennes dans ces débats d'idées montre que les provinces nord-américaines sont largement utilisées par les lobbys mercantilistes conservateurs.

¹¹⁸⁰ Knorr, *British Colonial Theories*, *op. cit.*, p. 210-213

¹¹⁸¹ *Ibid.*, p. 210-211

¹¹⁸² Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism*, *op. cit.*, p. 3-4

B. Les promoteurs des colonies nord-américaines dans les ouvrages économiques et politiques

Si les provinces canadiennes sont, comparées aux autres colonies, moins présentes dans l'espace public britannique, on remarque que tout au long de la période, les possessions nord-américaines sont de plus en plus présentes et, surtout, de plus en plus défendues en métropole. En effet, la promotion des Canadas en métropole prend de plus en plus de vigueur sous la plume de lobbyistes ou de voyageurs par exemple. Les promoteurs des colonies canadiennes sont des défenseurs du protectionnisme économique, des marchands, le lobby des armateurs (le *shipping interest*), des officiels coloniaux et des voyageurs britanniques. Ils défendent et promeuvent leurs idées dans des ouvrages publiés tout au long de la période 1783-1815. Les objectifs sont doubles : il s'agit d'une part de diffuser les connaissances sur les provinces nord-américaines et, d'autre part, de promouvoir les colonies nord-américaines en métropole. S'il n'est pas certain que ces promoteurs aient eu des liens forts entre eux (on ne sait pas par exemple, s'ils communiquent entre eux ou s'ils se concertent), les arguments qu'ils utilisent pour défendre et promouvoir la possession et de développement des colonies canadiennes sont relativement homogènes de 1783 à 1815. Ils construisent ainsi graduellement une image très positive des possessions canadiennes.

1. Les provinces nord-américaines dans le débat économique des années 1780

Après la signature du traité de paix de 1783, le débat sur l'ouverture ou non du commerce colonial aux Américains est l'occasion pour le lobby canadien et les défenseurs du mercantilisme de mettre en avant les avantages des colonies nord-américaines, et notamment de la Nouvelle-Écosse, qui accueille alors de nombreux réfugiés loyalistes. Ces promoteurs des colonies canadiennes cherchent à montrer que les provinces nord-américaines peuvent fournir les produits essentiels au développement des Antilles, et qu'il n'est donc pas nécessaire de leur permettre de commercer librement avec les Etats-Unis.

Défense du protectionnisme et promotion du Canada

Les défenseurs du mercantilisme jouent un rôle important dans la construction d'une image positive des colonies canadiennes. Afin de démontrer que les Actes de Navigation doivent être maintenus, ils vont répéter à l'envi que les possessions nord-américaines ont la capacité, avec l'aide d'encouragements de la métropole, de fournir les Antilles – et bien plus encore. C'est ce que fait Sheffield dans ses *Observations on the Commerce of the American States* qui ouvrent la voie à de nombreuses autres publications qui vont dans le même sens. Sheffield montre que, contrairement à ce qu'affirme le défenseur des planteurs Brian Edwards (nommément cité), les provinces nord-américaines ont la capacité de fournir les Antilles en poisson, bois, blé etc. Il insiste sur la nécessité de promouvoir le développement de ces colonies pour des raisons de défense, de commerce et d'honneur. D'une part, le développement de pêcheries permet de former des marins – qui sont essentiels à la protection navale des intérêts britanniques. Il faut, d'autre part, protéger le précieux commerce des fourrures. Enfin, il pense que l'aide au développement des colonies canadiennes (à travers des primes par exemple) doit être encouragée par « devoir » envers les Loyalistes nouvellement arrivés dans les provinces.¹¹⁸³

La même année, un autre défenseur du mercantilisme, John Stevenson, affirme dans la lignée de Sheffield, et contre les idées développées par Brian Edwards, que le Canada et la Nouvelle-Écosse ont la capacité de fournir les provisions nécessaires aux Antilles. Il souligne l'importance de l'arrivée des Loyalistes pour le développement économique des colonies, balaie d'un revers les craintes liées aux conditions météorologiques et insiste sur la capacité des pêcheries de Nouvelle-Écosse. Il ajoute qu'il suffit que la mère-patrie soutienne le développement de ces colonies.¹¹⁸⁴ D'autres publications soulignent le potentiel des pêcheries, du commerce du bois et de l'agriculture (pour fournir blé, farine, maïs etc. aux Antilles).¹¹⁸⁵ Des pamphlets de ce type sont publiés au moins jusqu'en 1786. Cette année là, la *Critical Review* présente un nouvel ouvrage intitulé *An Account of the Present State of Nova Scotia*. Je n'ai pas trouvé cet ouvrage, néanmoins on comprend à partir du compte-rendu que l'auteur parvient à convaincre les critiques (au premier abord sceptiques) de l'importance

¹¹⁸³ Sheffield (1784), *Observations on the Commerce of the American States*, op. cit., p. 7, 54-56, 65, 101-102, 182-183

¹¹⁸⁴ John Stevenson, *An Address to Bryan Edwards...*, London : Nicoll, 1784, p. 8, 23, 58-62

¹¹⁸⁵ ; *The Scots Magazine*, volume 45, 1783, p. 643 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 54, 1784, p. 923-924. Voir aussi : *The present Sate of Nova Scotia with a brief account of Canada and the British Islands on the Coast of America* (2nd édition), *The Gentleman's Magazine*, volume 59, 1789, p. 156

de la Nouvelle-Écosse pour le commerce britannique. L'auteur montre que les nouveaux colons de la province sont « entreprenants » et, alors qu'ils sont en train de surmonter les premières difficultés inhérentes à la fondation d'une nouvelle colonie, qu'ils sont prêts à accroître « la force » de l'Empire britannique grâce aux pêcheries, au commerce du bois et à la construction navale. L'ouvrage promeut également l'idée qu'il faut que le gouvernement impérial encourage les pêcheries de Nouvelle-Écosse.¹¹⁸⁶

Attaques contre les colonies canadiennes

Inversement, le lobby des Indes occidentales cherche à montrer qu'il est nécessaire de permettre aux colonies antillaises de commercer avec les États-Unis car les possessions canadiennes n'ont pas les capacités pour fournir les Antilles. L'image qu'ils donnent des colonies britanniques en Amérique du Nord est donc particulièrement négative. Le lobby antillais souligne l'idée que les provinces canadiennes sont inhospitalières et stériles.¹¹⁸⁷ Un auteur anonyme du lobby antillais introduit son ouvrage en mettant clairement en compétition les colonies antillaises et les colonies canadiennes :

Let the dispassionate legislator place *Nova Scotia* on the one hand, and our *Sugar Islands* on the other; let him weigh their relative importance to the *flag of this country*, in a just scale; and then let him determine, if in conscience he can, that the prosperity of the latter should be sacrificed to the rising glories of *Port Rosaway* [italiques dans l'original]¹¹⁸⁸

Selon lui, la nouvelle colonie loyaliste de Nouvelle-Écosse (Port Rosaway) et les colonies canadiennes dans leur ensemble ne valent rien pour la grandeur et le commerce de la Grande-Bretagne comparées aux colonies productrices de sucre dans les Antilles. Il détruit un à un tous les arguments de Lord Sheffield et tente de montrer que le Canada n'a pas les capacités pour devenir un grenier à grains et que son bois est inadapté aux besoins des Antilles. Pour la Nouvelle-Écosse, il affirme que la région a été « magnifiée » par les premiers explorateurs :

Instead of colonizing these valuable spots, we are *now*, it seems, *once more*, to employ ourselves upon *peopling* and *planting* such wretched countries as *Nova Scotia* and *Saint John's* where the inhabitants

¹¹⁸⁶ *The Critical Review*, volume 62, 1786, p. 128-129

¹¹⁸⁷ Champion (1784), *Considerations on the Present Situation of Great Britain and the United States of America*, *op. cit.* ; *The English Review*, volume 3, 1784, p. 108 ; *The Political Magazine*, volume 6, 1784, p. 566-569. C'est aussi ce que semble défendre l'Écossais Alexander Campbell Brown, mais je n'ai pas trouvé son ouvrage. Alexander Campbell Brown, *Colony, Commerce, or Reflections of the Commercial System, as it Respects the West India Islands, our Continental Colonies, and the United States of America*, 1792.

¹¹⁸⁸ Anon (1784), *A Free and Candid Review of a Tract entitled "Observations on the Commerce of the American States"*, *op. cit.*, p. 8-9

are in danger of being frozen to death for *nine months* in the year, and can scarcely produce bread to eat the *other three*. [italiques dans l'original]¹¹⁸⁹

A ces arguments, simplistes mais percutants, sur le caractère fondamentalement inhospitalier de l'Amérique du Nord, l'auteur anonyme ajoute les dangers de la navigation et la pauvre qualité des autres productions canadiennes, comme le chanvre, le fer ou la potasse.¹¹⁹⁰ Dans l'ensemble, et tout au long de la période, les défenseurs du libre-échange avec les Etats-Unis vont avoir tendance à souligner l'incapacité des colonies nord-américaines à fournir les provisions nécessaires aux Antilles.¹¹⁹¹

Néanmoins, les défenseurs du mercantilisme et les promoteurs de l'Amérique du Nord britannique réussissent à convaincre les dirigeants et les décideurs. Dans les années 1790, Brian Edwards, l'un des plus ardents défenseurs des intérêts des planteurs, tentera de montrer que les colonies canadiennes ne répondent pas aux attentes et ne parviennent pas à être à la hauteur des promesses faites par le lobby pro-canadien au début des années 1780 :

the remaining British colonies however, in North America, derived few or none of the advantages from the scheme of exclusion and restriction, which they had promised to themselves in the onset. The river Saint Lawrence remained, as usual, locked up seven months in the year, by an impenetrable barrier of ice; and Nova Scotia still continued devoted to unrelenting sterility.¹¹⁹²

Edwards continue d'insister sur l'idée que les provinces nord-américaines sont stériles et n'ont pas les capacités de fournir les Antilles, en vain. Cette opinion est partagée par les critiques de la *Monthly Review* qui écrivent au sujet des promoteurs du Canada :

They urge that Britain should give up the islands rather than suffer Canada and Nova Scotia to lose the monopoly of their trade [...] a man who would seriously propose to give up the West Indies, for the purpose of keeping Nova Scotia and Canada, ought immediately to put himself under the care of Dr. Willis.¹¹⁹³

Selon la revue, défendre les Canadas au détriment des Antilles confine à la folie. C'est pour autant l'opinion inverse – bien que moins bruyante – qui prévaut dans les cercles de pouvoir et dans les décisions prises. En outre, ces promoteurs et autres défenseurs des provinces et des

¹¹⁸⁹ *Ibid.*, p. 80

¹¹⁹⁰ *Ibid.*, p. 10-16, 23-25, 81-88

¹¹⁹¹ *The Edinburgh Review*, volume xiv, 1809, p. 99

¹¹⁹² *An Abridgement of Mr Edward's Civil and Commercial History of the British West Indies*, (1794), *op. cit.*, p. 609-610 ; voir aussi Edwards (1793), *The History Civil and Commercial of the British Colonies in the West Indies*, *op. cit.*, p. 417

¹¹⁹³ *The Monthly Review or Literary Journal*, volume 9, 1792

intérêts canadiens ont mis en place des arguments qui vont être utilisés pendant les années et les décennies suivantes.

2. Les promoteurs de la provinces de Québec lors des discussions sur le *Canada Act*

A la fin des années 1780 et au début des années 1790, quelques auteurs anonymes s'activent à Londres pour ou contre les changements de constitution pour la province de Québec. Deux auteurs, opposés au *Quebec Act* qui régit la province depuis 1774, font valoir leurs opinions dans *A Review of the Government and Grievances of the Province of Quebec, since the Conquest of it by the British Arms*¹¹⁹⁴ (1788) et *State of the Present Form of Government of the Province of Quebec*¹¹⁹⁵ (1789), tous deux publiés à Londres. Ces deux pamphlets, probablement écrit par les anglophones (qui défendent majoritairement le changement de constitution), usent d'arguments similaires.

L'auteur de *A Review of the Government and Grievances of the Province of Quebec, since the Conquest of it by the British Arms* affirme qu'il faut abroger le *Quebec Act* de 1774 et accorder aux colons canadiens des assemblées représentatives au nom de la justice, de la liberté et de la britannicité des colons en Amérique du Nord. Le Canada est une province conquise, soumise à la Grande-Bretagne, qui promet de grandes choses pour la mère-patrie. Il écrit :

Of the territorial acquisitions which have crowned the arms of Great Britain with success, we may consider the conquest of CANADA as among the most distinguished, as well from the value of the province itself, as from the splendour of circumstances by which it came into our possession.[majuscules dans l'original]¹¹⁹⁶

L'angle pour promouvoir les colonies canadiennes et un changement constitutionnel est ainsi clair dès les premières pages : la province de Québec est une possession de valeur pour la Grande-Bretagne à la fois pour son commerce et pour le prestige et le pouvoir qu'elle lui confère. Selon l'auteur, il faut changer les lois canadiennes pour faire prospérer le commerce colonial. Il rejette l'idée selon laquelle le Québec serait une région froide, inhospitalière et

¹¹⁹⁴ Anon, *A Review of the Government and Grievances of the Province of Quebec, since the Conquest of it by the British Arms*, London : Stockdale and Richardson, 1788

¹¹⁹⁵ Anon, *State of the Present Form of Government of the Province of Quebec*, London : Debrett, 1789

¹¹⁹⁶ Anon (1788), *A Review of the Government and Grievances of the Province of Quebec... op. cit.*, p. 4

stérile et insiste au contraire sur le fait que la province est « peuplée » et « productrice » de richesses. Il énumère ainsi – comme les promoteurs du Canada du début de la décennie – les différentes productions canadiennes importantes pour le commerce britannique, à savoir le blé, le chanvre et le bois. Il insiste en outre sur le fait que l’augmentation de la production canadienne (grâce à la mise en place d’une nouvelle constitution qui va davantage protéger la propriété privée grâce à la *Common Law*) aura pour autre conséquence d’augmenter la consommation de biens manufacturés en Grande-Bretagne.¹¹⁹⁷ Son plaidoyer pour une nouvelle constitution est donc également un moyen de promouvoir la province de Québec, ses productions, ses avantages, en métropole. Cette promotion de la province – et ces arguments pour convaincre les dirigeants de changer le mode de gouvernance – passe également par un appel aux valeurs partagées des métropolitains et des colons. L’auteur insiste tout d’abord sur la patience des colons canadiens – qui pétitionnent le gouvernement depuis les années 1770 – et leur loyauté lors de la crise américaine. Il ajoute qu’une colonie fait partie intégrante du « corps » de la métropole ; en tant que tel, ses habitants sont en droit d’être gouvernés par les lois anglaises, de jouir des droits anglais et de la protection de la Grande-Bretagne.¹¹⁹⁸ Selon lui, les Canadiens ont gagné le droit d’être considérés comme des sujets britanniques et il écrit :

In regard to a free elective House of Assembly, the people claim it in right of their being British subjects, and on a conviction that no other kind of legislature can govern a British province with satisfaction to the people, or advantage to the Empire.¹¹⁹⁹

Il lie ainsi de manière intime l’intérêt du Canada et l’intérêt de l’Empire dans son ensemble à travers les valeurs, la constitution et le modèle britannique.

Le deuxième auteur, qui publie *State of the Present Form of Government of the Province of Quebec* l’année suivante, utilise une rhétorique similaire. Pour lui, le *Quebec Act* est oppressant et crée de la confusion dans les lois et les échanges commerciaux, au détriment des bénéfiques. Il commence son ouvrage par des louanges sur la constitution britannique ; une « bénédiction » qui appartient à tous les Britanniques, en métropole et outre-mer. Il développe sa pensée ainsi :

Representation therefore has ever been considered as the inherent right of every British subject; they enjoy it in Britain; and in settling distant colonies, or conquered provinces, the British government has

¹¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 10-16, p. 54-57, 65

¹¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 30-32, 47-49

¹¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 64

constantly acknowledged the maxim, by allowing the people a representative body in the legislature of each colony or province respectively. One province only has been restrained from the privilege – the province of Quebec – though we trust we shall be able to show, that there is nothing in its situation, or in the conduct of its inhabitants, which will justify its being so peculiarly marked, as if unworthy to enjoy the privileges of British subjects.¹²⁰⁰

Le pamphlétaire introduit son argumentaire par un rappel des valeurs de la constitution britannique à travers un mot qui résonne particulièrement fort dans l'histoire des relations entre la Grande-Bretagne et ses colonies en Amérique du Nord : « représentation ». Alors qu'une décennie plus tôt les treize colonies rebelles affirmaient leur refus d'être taxées sans être représentées (à Westminster), l'auteur de cet ouvrage tient donc à rappeler d'emblée le danger que représente pour la mère-patrie le refus d'accorder un degré de représentativité moindre (il s'agit là d'assemblées représentatives dans les colonies, et donc subordonnées à Londres) à la province de Québec. Il insiste également sur l'image de loyauté dont jouissent les colonies britanniques après la Révolution américaine et rappelle en divers endroits que la province est non seulement prête à profiter des bienfaits d'une constitution plus « libre » mais également qu'elle le mérite, du fait de la loyauté des sujets et de leur patience. Il use par ailleurs d'arguments et d'exemples techniques pour montrer que le *Quebec Act* prive les colons de leurs libertés fondamentales.¹²⁰¹

En plus d'insister sur le mérite et la fidélité des sujets canadiens (« nouveaux » et « anciens », c'est-à-dire les francophones et les anglophones), il reprend les arguments de l'auteur de *A Review of the Government and Grievances of the Province of Quebec* et tente de démontrer qu'un changement de constitution va permettre de développer le potentiel canadien – une fois encore, les pêcheries, les productions agricoles et le commerce colonial. Il souligne par ailleurs les divers avantages pour la mère-patrie comme l'agrandissement du marché pour les biens manufacturés en Grande-Bretagne, un des moyens de développer et d'entraîner la marine ou encore de financer les établissements civils dans les colonies. Il conclut en reprenant une expression déjà utilisée par l'ancien secrétaire d'Etat Lord Sydney après l'arrivée des Loyalistes en Nouvelle-Écosse et affirme : « under a liberal system [...] the province would [...] become the envy of the late British colonies, now the United States. »¹²⁰²

¹²⁰⁰ Anon (1789), *State of the Present Form of Government of the Province of Quebec*, op. cit., p. 3-4

¹²⁰¹ *Ibid.*, p. 11, 14-17, *passim*.

¹²⁰² *Ibid.*, p. 25-29, 90-91. En 1785, Sydney écrit au sujet de la Nouvelle-Écosse : « [the province] will in a short time be the envy of the citizens of the United States. » Sydney à Campbell, 8 mars 1785, NAC, A107, p. 19, Sydney à Parr, 8 mars 1785, NAC, A107, p. 24-25

Un troisième auteur, qui se présente en 1790 comme un « citoyen de Québec », n'est pas de cet avis et a pour objectif de montrer que seule une minorité de marchands anglophones souhaitent faire abroger le *Quebec Act* de 1774. Ses *Observations* sont très brèves, une vingtaine de pages seulement suivies d'appendices ; elles promettent moins que les publications précédentes (puisqu'il s'agit de défendre le *statu quo*) mais donnent également une image plutôt positive de la province de Québec. En effet, l'auteur montre que les habitants sont satisfaits et que la population comme le commerce ont augmenté depuis 1774. Ainsi, malgré des objectifs différents, cet opposant au changement de constitution utilise les mêmes arguments que ceux qui y sont favorables : il montre le potentiel de la province, l'importance du commerce canadien et la loyauté (et la gratitude envers la Grande-Bretagne) de ses colons.¹²⁰³

Dès lors, les discussions sur le changement de constitution dans la province de Québec permet aux défenseurs et promoteurs de l'Amérique du Nord de continuer à faire circuler leurs idées sur le potentiel – en particulier économique – des possessions canadiennes en utilisant les mêmes arguments et les mêmes exemples que les défenseurs des colonies, et notamment de la Nouvelle-Écosse, de la période post-1783.

3. Le lobby canadien dans les années 1800

Bien qu'il contribue à propager un discours déjà connu pour promouvoir le développement et le soutien de l'Amérique du Nord britannique, le débat des années 1788-1790 paraît très technique – et semble s'adresser à quelques initiés ou proches des lieux de pouvoir¹²⁰⁴ dans le but de convaincre les membres du Cabinet et du Parlement de pencher d'un côté ou de l'autre. Les colonies canadiennes semblent disparaître des ouvrages économiques et intellectuels dans les années 1790 mais reviennent dans le débat vers 1800. A partir du début du XIX^e siècle, les provinces nord-américaines reprennent une place moins spécialisée, plus accessible dans les écrits des économistes, des intellectuelles et des lobbyistes.

¹²⁰³ Anon, *Observations on a Pamphlet, entitled A State of the Present Form of Government of the Province of Quebec ; circulated in London, during the Last Summer, by a citizen of Quebec*, London : Rivington, 1790, p. 9

¹²⁰⁴ *Ibid.*, *passim*.

La promotion du Canada par les auteurs intellectuels

Au tout début des années 1800, ce sont à nouveaux les intellectuels conservateurs qui promeuvent l'image et le développement du Canada dans leurs écrits. Dans ses *Lectures*, publiées en 1801, l'économiste anglais Thomas Mortimer écrit :

I do not hesitate to declare, that in my humble opinion, great as our resources are from the East Indian dominion, neither that dominion nor the company's establishment at home, can be considered in any other light, than as a secondary cause of our national prosperity. Whereas, our remaining colonies in America, our commercial connexions with the united states of that country [sic], and our other settlements in different quarters, are the prime sources of our maritime power, extensive commerce, and general prosperity.¹²⁰⁵

Mortimer considère ainsi que les colonies canadiennes et antillaises, plus que les Indes orientales, sont la source la plus importante du commerce et du pouvoir britannique. Mortimer écrit pour et grâce aux élites britanniques ; il diffuse l'opinion dominante dans les universités. Ainsi, dans la lignée d'autres auteurs conservateurs, comme Lord Sheffield, Mortimer intègre la promotion des Canadas dans sa défense du système impérial en utilisant des arguments déjà largement éculés, à savoir l'importance des colonies nord-américaine pour le commerce, la défense et la prospérité de la métropole.

L'année suivante, le penseur, philanthrope et fin connaisseur de l'Amérique anglaise, Sir Frederick Eden, explique à son tour l'importance du commerce avec les possessions nord-américaines. Dans la septième lettre de *Eight Letters on the Peace, and on the Commerce and Manufactures of Great Britain*, il écrit :

Our commerce with that part of North America which bears allegiance to His Majesty is of considerable importance. Canada and Nova Scotia, in the year 1792, which I select as a fairer period of comparison than any subsequent year, imported a greater amount of British manufactures than any one country in Europe. Like the United States, they promise, from their increasing population, to furnish us with new customers; nor am I singular in supposing that the vast extend of country, reaching from the Atlantic to the Hyperborean and the Pacific Oceans, which has lately been added to the British dominions by the discoveries of enterprising traders, may, with proper encouragement, ultimately ensure us the entire command of the fur trade in North America.*¹²⁰⁶

Eden voit donc dans l'Amérique du Nord un marché potentiel de plus en plus important. Il considère en outre que le gouvernement devrait encourager l'expansion, voire la colonisation,

¹²⁰⁵ Mortimer (1801), *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, op. cit., p. 137

¹²⁰⁶ *Il fait référence aux voyages vers le Pacifique d'Alexander McKenzie. Sir Frederick Eden, *Eight Letters on the Peace, and on the Commerce and Manufactures of Great Britain*, London : Wright, 1802, p. 91

vers l'Ouest canadien afin de développer le commerce des fourrures. Il envisage ainsi un futur très prometteur pour la Grande-Bretagne en Amérique du Nord et contribue à diffuser encore davantage les mêmes idées qui tendent à construire une image positive des colonies canadiennes.

La promotion des officiels canadiens

A partir de 1805, deux autres types de promoteurs se font plus présents en métropole : le lobby des armateurs (le *shipping interest* qui défend le maintien du système protectionniste) et des officiels coloniaux (qui cherchent à promouvoir les provinces canadiennes). Ces deux catégories d'auteurs restent néanmoins dans la lignée des discours conservateurs des deux décennies précédentes : leur but est de maintenir le mercantilisme et le développement de l'Empire (pour le bénéfice de la métropole).

Les premières publications que j'ai pu trouver sont rédigées par des officiels coloniaux. En 1805, D'Arcy Boulton, un juge anglais du Haut-Canada,¹²⁰⁷ publie (à Londres) *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada*. Il décrit clairement ses objectifs dès sa dédicace au roi :

Few parts, perhaps, of your Majesty's dominions are more deserving of notice than Upper Canada. It presents a country capable of producing the greatest abundance of grain of every description, and in truth it has already offered ample proof of its ability in that respect. In timber it is excelled by no nation on earth. It requires nothing but a continuation of your Majesty's parental care to render it opulent in itself, highly valuable to the world at large, and more especially so to your Majesty's dominions.¹²⁰⁸

Dans son texte, Boulton décrit tout le potentiel économique et agricole des provinces canadiennes afin d'encourager la métropole à poursuivre le développement du Haut-Canada. Boulton cherche également à attirer les migrants européens et à les inciter à choisir le Haut-Canada plutôt que les Etats-Unis.¹²⁰⁹ Il insiste ainsi sur la qualité des sols, les divers types de productions (blé, pois, etc.), le faible coût des terres et la salubrité du climat. Il ajoute que la province jouit des bienfaits de la constitution britannique.¹²¹⁰

¹²⁰⁷ D'Arcy Boulton, *the Dictionary of Canadian Biography*,

<<http://www.biographi.ca/en/bio.php?BioId=36887>> consulté le 14 mars 2016

¹²⁰⁸ Boulton (1805), *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada, op. cit.*, p. iii

¹²⁰⁹ *Ibid.*, p. vi-vii, 2

¹²¹⁰ *Ibid.*, p. 3-12

L'année suivante, un autre officiel canadien, John Stewart, publie un ouvrage pour promouvoir une autre partie des colonies nord-américaine, l'Île-du-Prince-Édouard. Son but est de faire connaître la colonie en Grande-Bretagne. L'auteur insiste aussi sur la qualité du bois, les quantités de poissons, les productions agricoles (blé, orge, pois, pommes de terre etc.), les ovins et les bovins. Il souligne la nécessité de continuer à développer la province, notamment à travers l'émigration des Highlanders. Ses vues sont défendues (et propagées) par la *Monthly Review* qui en fait une excellente critique.¹²¹¹

En 1808, l'entrepreneur et écrivain écossais John Galt (qui sera l'un des fondateurs de la *Canada Company* en 1825) publie dans *the Philosophical Magazine* (vendu à Londres, Glasgow et Dublin) un *Statistical Account of Upper Canada*. Galt offre un portrait plus réaliste des colonies canadiennes, notamment en faisant montre d'une plus grande honnêteté vis-à-vis des rigueurs du climat hivernal, des échecs dans la culture du chanvre et de l'incapacité des *Church Reserves* à financer (du moins présentement) les coûts de l'établissement religieux dans les Canadas. Pour autant, Galt donne à voir un futur radieux pour les colonies. Il pense que la production de laine (expérimentée par Lord Selkirk depuis 1804), de tabac et de vin vont devenir des branches importantes du commerce canadien. Il ajoute que de l'or pourrait être trouvé à l'Ouest des Grands Lacs.¹²¹²

Dans les grandes lignes, en dépit de quelques idées nouvelles, on note donc que les officiels canadiens qui publient des ouvrages sur l'Amérique du Nord britannique en métropole continuent d'user des mêmes arguments pour promouvoir le développement des colonies canadiennes.

Le lobbying des armateurs

Dans les mêmes années, alors que le gouvernement envisage d'ouvrir le commerce colonial aux Américains, le lobby des armateurs, devient lui aussi plus actif dans la promotion des colonies canadiennes et utilise des arguments similaires à ceux des marchands et des marchands canadiens. Le *shipping interest* est un fervent défenseur du mercantilisme qui

¹²¹¹ Stewart (1806), *An Account of Prince Edward Island, op. cit.*, p. iii-xiii ; *The Monthly Review*, volume 56, 1808, p. 25-29

¹²¹² *The Philosophical Magazine*, volume 39, 1808, p. 3-10

protège ses intérêts commerciaux, puisque le protectionnisme impose que seuls les navires britanniques sont autorisés à commercer avec les colonies. Armateurs et marchands canadiens se retrouvent dans leur combat contre l'ouverture du commerce colonial aux Américains et le libre-échange. C'est ce que note par exemple la *Edinburgh Review* au sujet de la possibilité d'ouvrir le commerce entre les Antilles et les Etats-Unis :

The opposition to it proceeds now, as formerly, from two quarters – our Canadian merchants and our shipping interest. The former, by whom we mean our merchants connected with Canada, Nova Scotia, and New Brunswick, lay in a claim to the exclusive supply of all stores which Great Britain cannot herself furnish to her colonies.¹²¹³

En 1805, un auteur anonyme, qui se dit proche du *shipping interest* publie ses *Remarks on the Probable Conduct of Russia and France towards this Country, also on the Necessity of Great Britain becoming independent of the Northern Powers for the Maritime Supplies and Recommending (as the only Means of attaining that most Important Object) the Encouragement of the British Shipping Interest, and the Cultivation of Naval Stores in Upper and Lower Canada*. Une deuxième édition paraît la même année sous un titre différent.¹²¹⁴ Il insiste sur l'importance du Canada pour la Grande-Bretagne et décrit à son tour des sols fertiles, les quantités de bois et le chanvre (pour la construction navale), les différentes productions agricoles etc. Il pense que le développement des colonies canadiennes (et notamment la production de chanvre) doit être encouragé pour assurer l'indépendance de la marine britannique. Il croit aussi que l'émigration, particulièrement des Highlanders, doit être redirigée vers les provinces nord-américaines afin d'accroître le potentiel économique de la région et son système de défense.¹²¹⁵

En 1807, le lobby des armateurs publie des documents pour défendre le système protectionniste et, dans le même temps, promouvoir les colonies canadiennes. Ils s'opposent évidemment à l'*American Intercourse Bill* de 1805 et montrent tous les avantages du système protectionniste. Ils affirment en outre, à partir de documents et de rapports fournis au *Privy*

¹²¹³ *The Edinburgh Review*, volume xiv, 1809, p. 99

¹²¹⁴ Anon, *Remarks on the Present State of the British Shipping Interest*, London : Asperne, Jordan, Maxwell, Dutton, Clement, Chapple, 1805

¹²¹⁵ Anon, *Remarks on the Probable Conduct of Russia and France towards this Country, also on the Necessity of Great Britain becoming independent of the Northern Powers for the Maritime Supplies and Recommending (as the only Means of attaining that most Important Object) the Encouragement of the British Shipping Interest, and the Cultivation of Naval Stores in Upper and Lower Canada*, London, 1805, p. 6, 95-106. Critique dans *The Monthly Review*, volume 47, 1805, p. 327

Council, que les colonies canadiennes ont tout le potentiel pour fournir les Antilles.¹²¹⁶ L'année suivante, dans un contexte de tensions de plus en plus fortes entre la Grande-Bretagne et les États-Unis qui culminent avec l'embargo de Thomas Jefferson sur les importations britanniques, un autre membre du lobby des armateurs, Nathaniel Atcheson publie *American Encroachments on British Rights ; or Observations on the Importance of the British North American Colonies*. Son ouvrage est dédié à Lord Sheffield. Dans ses observations, Atcheson s'attache à démontrer la nécessité de maintenir le système protectionniste et veut montrer l'importance et le potentiel des colonies canadiennes. Comme les autres auteurs avant lui, il énumère les productions (le blé, le bois, le poisson, le chanvre) des Canadas et de Nouvelle-Écosse qui, si elles étaient davantage encouragées, pourraient permettre aux Britanniques d'augmenter leur commerce colonial mais aussi d'assurer leur indépendance vis-à-vis de la Russie, de la Prusse ou du Danemark (qui fournissent les chantiers navals britanniques jusqu'à l'embargo continental de Napoléon en 1806). Pour ce faire, il pense qu'il faut augmenter les primes (particulièrement pour la production de bois et de chanvre) et rediriger l'émigration vers les colonies canadiennes.¹²¹⁷ L'embargo continental amène d'autres auteurs, dont les critiques du *The Tradesman or Commercial Magazine*, à insister pour que la Grande-Bretagne développe les productions pour les chantiers navals en Amérique du Nord afin de ne plus dépendre des nations étrangères. A cette occasion, le magazine fait à nouveau la liste des domaines commerciaux prometteurs – à condition d'être aidés et encouragés par la métropole ; à savoir, le bois, le fer, le chanvre, la potasse, blé, poissons et fourrures.¹²¹⁸ D'autres revues, aux opinions diverses, comme la *Anti-Jacobin Review* ou le *Scots Magazine*, publient des articles qui montrent la capacité des colonies nord-américaines à fournir les Antilles ou détaillent leurs possibilités de développement commercial.¹²¹⁹

¹²¹⁶ Anon, *Collection of Interesting and Important Reports and Papers on the Navigation and Trade of Great Britain, Ireland, and the British Colonies in the West Indies and America*, printed by order of the Society of Ship Owners of Great Britain, 1807, p. xiii-xxvi

¹²¹⁷ Atcheson (1808), *American Encroachments...*, *op. cit.*, p. xxix-xlvi

¹²¹⁸ *The Tradesman or Commercial Magazine*, volume 5, 1810, p. 99-105, p. 231-235

¹²¹⁹ *The Anti-Jacobin Review*, volume 24, 1806, p. 272 ; "Present state of the Commerce of Lower Canada" *The Scots Magazine*, volume 73, 1811, p. 191-196

Diffusion des idées

Ces idées sont de plus en plus propagées et défendues dans l'espace public – sans doute pour deux raisons : d'une part, on peut supposer que les colonies canadiennes (qui se développent de plus en plus) gagnent en importance et en conséquence aux yeux des Britanniques ; d'autre part, on peut avancer l'idée que les pressions de plus en plus fortes en faveur d'une ouverture du commerce colonial (voire d'un système de libre-échange) poussent les lobbies mercantilistes et pro-Canada à se faire entendre davantage. En effet, à la fin des années 1800, de nombreux auteurs s'attaquent de plus en plus au mercantilisme ; la *Edinburgh Review*, *the Annual Review*, et *the Monthly Review* font partie des pourfendeurs les plus prolifiques des *Orders in Council* qui restreignent les échanges commerciaux entre les colonies britanniques et les Etats-Unis.¹²²⁰ Le lobby mercantiliste (et pro-Canada) reste cependant influent mais, attaqué de la sorte, il se doit de se défendre plus vivement dans la sphère publique.

4. Les promoteurs des Canadas pendant la Guerre de 1812

L'intérêt pour les colonies nord-américaines en métropole s'accroît aussi sans doute du fait des relations de plus en plus tendues entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. En 1812, la nouvelle République déclare la guerre à l'ancienne mère-patrie; les combats se concentrent sur le continent nord-américain et mettent, par conséquent, les colonies canadiennes sur le devant de la scène en métropole. En 1813, un auteur anonyme publie un pamphlet relativement long (une soixantaine de pages) dans *the New Quarterly Review*, intitulé *A Review of the Past Relations between Great Britain and the United States of America*. Il est ensuite publié hors de la revue.¹²²¹ L'objectif de cet auteur est de défendre la politique menée par le gouvernement britannique et de protéger les droits de la marine contre les cargos prétendus neutres. L'auteur considère en effet que toutes les concessions faites aux Etats-Unis, pour leur permettre de commercer avec les colonies britanniques, ont été néfastes pour la Grande-Bretagne et pour les colonies canadiennes. A l'aide de rapports officiels et de statistiques douanières, il a pour objectif de démontrer que les arguments utilisés par le lobby antillais sont faux : les colonies britanniques n'ont pas besoin des Etats-Unis et elles peuvent

¹²²⁰ *The Annual Review and History of Literature*, volume 3, 1805, p. 265, volume 6, 1808, p. 316-317 ; *The Monthly Review*, volume 59, 1809, p. 75 ; *The Edinburgh Review*, volume 11, 1808, p. 156-164, volume 14, 1809, p. 95-97 ; volume 24, 1815, p. 248. Voir aussi *The New Monthly Magazine and Universal Registry*, volume 3, 1815, p. 221.

¹²²¹ Anon, *On the Past Relations between Great Britain and the United States*, (extracted from No4 of the *New Quarterly Review and British Colonial Register*, London : Richardson), London : Sidney, 1813

subvenir aux besoins des Antilles.¹²²² Il pense d'ailleurs que la guerre alors en cours sera le meilleur des arguments :

the war in which we are now engaged, will speedily illustrate and justify all our reasonings. It is no longer in the power of the United States to supply the British West Indies, and we shall, therefore, see how those islands *can* and *will* be supplied without their intervention; and most sincerely it is to be hoped, that this second experience of the fallacy of the doctrines of the American advocates, which we are to derive through the medium of war, will at length open our eyes, and induce us to revive, in all its vigour, the navigation system of England, to give every species of encouragement to our own colonies in America, and to prohibit in future all intercourse between the United States and the British West India Islands. [Italiques dans l'original]¹²²³

Pour l'auteur, qui fait référence à la fois à des promoteurs du Canada, comme D'Arcy Boulton, et à des membres du lobby des armateurs, comme Nathaniel Atcheson¹²²⁴, il faut encourager les colonies britanniques à travers la protection du commerce et le renforcement des Actes de Navigation. Comme les autres défenseurs des colonies canadiennes, il insiste donc sur les possibilités qu'offrent les colonies pour le commerce et la puissance de l'Empire britannique.

L'année suivante, un certain David Anderson publie *Canada ; or a View of the Importance of the British American Colonies*.¹²²⁵ Anderson est un marchand, qui se présente comme un connaisseur des colonies nord-américaines, pour y avoir séjourné « plusieurs années ». Il est également proche du lobby des armateurs, qui lui ont fourni des documents pour compléter son ouvrage.¹²²⁶ Selon lui, la prospérité et les intérêts de l'Amérique du Nord britannique et ceux des armateurs sont « inséparables ».¹²²⁷ Il faut ainsi encourager le développement de la marine britannique et celui des colonies en Amérique du Nord, au lieu de « sacrifier » l'intérêt des armateurs et des colons aux demandes des Américains (et des colons antillais).¹²²⁸ Dans son argumentaire, Anderson réutilise des idées précédemment développées : il détaille ainsi les productions canadiennes qui ont une grande valeur pour la Grande-Bretagne (le bois, le blé, le chanvre etc.). Il ajoute que les colonies canadiennes sont un excellent marché pour les

¹²²² *Ibid.*, p. 11-18

¹²²³ *Ibid.*, p. 34-35

¹²²⁴ *Ibid.*, p. 24, 35

¹²²⁵ David Anderson, *Canada ; or a View of the Importance of the British American Colonies*, London : Richardson, 1814

¹²²⁶ *Ibid.*, p. vii-ix ; Troy Bickham, *The Weight of Vengeance, the United States, the British Empire and the War of 1812*, Oxford : Oxford University Press, 2012, p. 149

¹²²⁷ Anderson (1814), *Canada ; or a View of the Importance of the British American Colonies*, *op. cit.*, p. ix-x

¹²²⁸ *Ibid.*, p. vii, 75-137

produits manufacturés en Grande-Bretagne. Il montre par ailleurs que le tonnage pour l'Amérique du Nord est plus important que celui des Antilles ; ainsi, il considère que les colonies nord-américaines ont plus de valeur (commerciale notamment) que les colonies antillaises (qui, elles, souhaitent commercer avec les États-Unis). Il pense en outre que les canadiens sont « loyaux » et « courageux » et qu'il faut davantage aider les colonies à se défendre pendant le conflit en cours.¹²²⁹

Un autre pamphlet, publié la même année par Nathaniel Atcheson (qui avait déjà écrit un ouvrage à ce sujet en 1808), et intitulé *A Compressed View of the Points to be discussed in Treating with the United States of America*, a les mêmes objectifs – à savoir de protéger les intérêts de la marine et des armateurs, contre le libre-échange et les cargos neutres. Comme pour Anderson, Nathaniel Atcheson (proche du lobby des armateurs) pense que les intérêts des colonies canadiennes et ceux des armateurs sont intimement liés :

In concluding a treaty of peace with the United States, not only ought the main feature of the war, the inviolate maintenance of our maritime rights, to be kept in view; but the scarcely less important object, the preservation of the British North American colonies, ought not to be overlooked.¹²³⁰

Une fois encore, l'auteur martèle que les colonies canadiennes ont la capacité et les ressources pour fournir les provisions nécessaires aux Antilles, comme le bois, le blé, le poisson en autres. Il souligne l'importance économique du commerce des fourrures.¹²³¹ Et une fois encore, il insiste sur la fertilité des terres, la loyauté de la population, les possibilités pour le futur (jusqu'au Pacifique) si la mère-patrie s'attache à aider le développement des provinces canadiennes et à lui octroyer sa « protection parentale ».¹²³² L'auteur considère ainsi qu'il faut redéfinir les frontières entre les colonies britanniques et les États-Unis et exclure complètement les Américains de la navigation du fleuve Saint-Laurent, de la pêche dans les eaux britanniques et du commerce avec les Antilles.¹²³³

Toujours en 1814, l'Écossais Patrick Colquhoun défend également l'idée que les colonies canadiennes peuvent, avec un peu d'attention et d'encouragement de la part de la mère-patrie,

¹²²⁹ *Ibid.*, p. 180-198, 199-229, 230-235, 236-237

¹²³⁰ Nathaniel Atcheson, *A Compressed View of the Points to be discussed in Treating with the United States of America*, London : Richardson, 1814, p. 4

¹²³¹ *Ibid.*, p. 3

¹²³² *Ibid.*, p. 3

¹²³³ *Ibid.*, p. 9, 24-25

acquérir « une valeur incalculable pour la nation. »¹²³⁴ *A Treatise on the Wealth, Power, and Resources of the British Empire* est un argumentaire en faveur d'une colonisation dynamique, directe et subventionnée qui se fonde largement sur le potentiel économique des colonies. Dans le Haut-Canada, les terres sont riches et fertiles :

Here therefore is an inexhaustible resource for the beneficial employment of the redundant population of the mother country, particularly for the agricultural emigrants. The resources of the parent state would be augmented by the consumption of British manufactures, and by the exportation of the various productions of the soil in *Timber, Corn, Hemp, Flax, Flax-seed, Pot-ashes*, and other valuable articles of Commerce, rendering the labour of these Emigrants as beneficial to the parent state as if they remained in their native country. [Italiques dans l'original]¹²³⁵

Colquhoun considère également que les pêcheries de Nouvelle-Écosse « peuvent être considérées comme une mine d'or. »¹²³⁶ Patrick Colquhoun défend lui aussi le protectionnisme économique qui permet d'assurer le bon développement des colonies en les protégeant de la concurrence : « general competition will retard the advance of the British Colonists to that degree of opulence and prosperity, to which the resources they possess so justly entitle them. »¹²³⁷ Alors que Lord Bathurst met en place ses projets de colonisation du Canada par des migrants écossais et des régiments dissous, le traité de Colquhoun se lit comme une défense des politiques menées. Comme nombre de Britanniques, Colquhoun ne croit pas en l'avenir de la Nouvelle-Galles du Sud, qu'il considère trop éloignée et trop onéreuse¹²³⁸ mais il se prononce pour une colonisation et une exploitation franche du Canada et du Cap de Bonne Espérance. Il pense que ces colonies ont besoin de plus de colons pour que la métropole puisse bénéficier de ces « ressources incalculables. »¹²³⁹ Il propose que le gouvernement s'engage davantage pour promouvoir le développement de ces colonies en encourageant le commerce, les pêcheries et l'émigration. Il soutient également les projets pour installer les soldats des régiments dissous dans les colonies qui vont contribuer à l'expansion des richesses britanniques et au bien-être des colons.¹²⁴⁰

¹²³⁴ Colquhoun (1814), *A Treatise on the Wealth, Power, and Resources of the British Empire*, op. cit., p. 308

¹²³⁵ *Ibid.*, p. 309

¹²³⁶ *Ibid.*, p. 310

¹²³⁷ *Ibid.*, p. 311

¹²³⁸ *Ibid.*, p. 414

¹²³⁹ *Ibid.*, p. 311

¹²⁴⁰ *Ibid.*, p. 308, 326, 370, 397

La défense et la promotion des colonies canadiennes entre 1783 et 1815 émanent de sources diverses : on trouve des penseurs britanniques, des officiels coloniaux, des marchands ou encore des lobbyistes du *shipping interest*. Leurs idées sont en revanche très similaires : ils sont opposés à l'ouverture du commerce aux Etats-Unis et au libre-échange. Ils veulent maintenir le système protectionniste en place. Pour ce faire, il démontre que les colonies canadiennes ont la capacité de surpasser les productions américaines et de servir les intérêts économiques, stratégiques et sociaux de la Grande-Bretagne. Ils insistent enfin sur la nécessité d'encourager le développement agricole et commercial de l'Amérique du Nord britannique. Leurs écrits contribuent ainsi à construire une image positive et prometteuse des colonies canadiennes.

C. Les récits de voyages et la promotion des Canadas

1. Les récits de voyage

Cette promotion des Canadas en métropole passe aussi par les récits de voyage. L'intérêt grandissant des Britanniques pour leurs colonies en Amérique du Nord se voit dans l'augmentation du nombre de récits de voyages publiés. Les *Times* et les journaux locaux sont parsemés d'annonces de publication d'ouvrages concernant la géographie des Canadas, et de leurs côtes,¹²⁴¹ et de récits de voyages. Presque tous les ans, un nouveau récit de voyage au sujet des Canadas est publié, dont voici une liste non exhaustive :

- *The Present State of Nova Scotia. To which is now added, A Short Account of Canada, and the British Islands on the Coast of North America. Illustrated with a new map of that country, engraved for the present edition* (1787)¹²⁴²
- *A Letter descriptive of the different Settlements in the Province of Upper Canada* de Egerton (1796)¹²⁴³
- *A New and Accurate Collection of Surveys of the Principal Harbours on the Coast of Nova Scotia...* de Backhouse (1798)¹²⁴⁴

¹²⁴¹ *Times*, 4 juillet 1786, 29 décembre 1786, 22 octobre 1794, 7 décembre 1813, 4 novembre 1814 ; *Oxford Journal*, 26 septembre 1801 ; *Morning Post*, 8 février 1803

¹²⁴² *Times*, 19 février 1787

¹²⁴³ *Scots Magazine*, 1er septembre 1796 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 66, 1796, p. 942

- *Voyage round the World de la Pérouse* (1799) ¹²⁴⁵
- *Travels thro' the states of North America* de Isaac Weld (1799, 1801)¹²⁴⁶
- *Travels through the United States of North America, the Iroquois and the Canadas, in the Years 1796, 7 and 8*, du Duc de la Rochefoucault Liancourt (1799, 1802) ¹²⁴⁷
- *Voyages from Montreal, on the River St. Laurence : through the continent of North America, to the Frozen and Pacific oceans; in the years 1789 and 1793. With a preliminary account of the rise, progress, and present state of the fur trade of that country* d'Alexander Mackenzie (1803) ¹²⁴⁸
- *Travel through the Canadas* de Heriot (1807)¹²⁴⁹
- *Travels in the Province of Upper and Lower Canada in the year 1808*, d'Edward Kendall (1811) ¹²⁵⁰
- *A Narrative of a Passage form the Island of Cape Breton across the Atlantic Ocean* (1812) ¹²⁵¹
- *Letters from Canada; written during a residence there in the years 1806, 1807 and 1808*, de Hugh Gray (1813) ¹²⁵²
- *Travels in Upper and Lower Canada* de John Lambert (1810, 1813, 1814) ¹²⁵³

Des cartes géographiques sont aussi éditées, comme celles transmises au *Gentleman's Magazine* qui décrit l'intérieur des terres (à laquelle s'ajoutent une description des rivières, des lacs, du climat et des possibilités commerciales)¹²⁵⁴ ou par le lieutenant-gouverneur Simcoe qui montre et décrit les nouvelles colonies du Haut-Canada.¹²⁵⁵ L'augmentation de ce type d'ouvrages est un indice évident de l'intérêt grandissant des Britanniques pour les colonies canadiennes tout au long de la période, et, *a fortiori*, à partir du tout début des années

¹²⁴⁴ *Times*, 9 août 1798

¹²⁴⁵ *Scots Magazine*, 1er février 1799

¹²⁴⁶ *Times*, 5 décembre 1798, 25 janvier 1799 ; *Oxford Journal*, 30 mai 1799 ; *Morning Post*, 6 janvier 1801,

¹²⁴⁷ *Northampton Mercury*, 16 novembre 1799 ; *Caledonian Mercury*, 9 décembre 1799 ; *Scots Magazine*, 1er août 1801 ; *Morning Chronicle*, 6 novembre 1802

¹²⁴⁸ *Times*, 21 avril 1802, *Morning Post*, 9 avril 1803

¹²⁴⁹ *Morning Chronicle*, 19 septembre 1807

¹²⁵⁰ *Times*, 12 février 1811

¹²⁵¹ *Times*, 27 février 1812

¹²⁵² *Times*, 8 août 1809, 13 novembre 1813

¹²⁵³ *Times*, 25 octobre 1813, 27 janvier 1814. L'annonce de la publication prochaine des voyages de Lambert apparaît dès 1809. *The Scots Magazine*, volume 71, 1809, p. 366

¹²⁵⁴ *The Gentleman's Magazine*, volume 60, 1790, p. 196-199

¹²⁵⁵ *The Critical Review*, volume 32, 1801, p. 585-587

1800. Si certains restent obscurs, d'autres comme ceux de Weld ou de MacKenzie font sensation.¹²⁵⁶ Mackenzie est d'ailleurs présenté au roi à plusieurs reprises à l'occasion de la publication de son récit, d'abord par Lord Hobart (ministre à la Guerre et aux Colonies) en 1801, puis par J.W. Anderson en janvier 1804.¹²⁵⁷

Les auteurs de récits de voyage

J'ai pu étudier quatre récits de voyage des années 1800. *Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada in the years 1795, 1796, and 1797* d'Isaac Weld (1799), *Travels through the Canadas* de George Heriot, (1807), *Letters from Canada, written during a Residence there in the Years 1806, 1807, and 1808*, de Hugh Gray (1809) et *Travels Through Lower Canada and the United States of North America in the Years 1806-1808* de John Lambert (1810). Isaac Weld est irlandais mais son récit connaît un grand succès dans toute la Grande-Bretagne. Il est réédité à plusieurs reprises et son succès dépasse la Grande-Bretagne puisqu'il est traduit en français en 1800.¹²⁵⁸ George Heriot est un militaire écossais. Il occupe des fonctions officielles au Canada (notamment au *Post Office*), avant de dépeindre le Canada en 1807, il publie *the History of Canada from its First Discovery* en 1804.¹²⁵⁹ On sait peu de choses sur Hugh Gray, sinon qu'il se rend au Canada pour ses affaires en Amérique du Nord et y a résidé pendant deux ans. Son ouvrage est cependant largement distribué et donne lieu à des critiques dans plusieurs revues.¹²⁶⁰ Enfin, John Lambert est un voyageur anglais qui accompagne son oncle (James Campbell), chargé par Londres de promouvoir la culture du chanvre en 1806. Ses récits de voyage en Amérique du Nord rencontre un vif succès en Grande-Bretagne. Ils sont réédités en 1813, 1814 et 1816.¹²⁶¹

Ces quatre auteurs sont très intéressants à divers égards : ils représentent en effet diverses régions britanniques (l'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre) et, s'ils appartiennent tous à la *gentry*, ils en représentent différents corps, notamment commerciaux et militaires. Ils choisissent par

¹²⁵⁶ Bothwell, *The Penguin History of Canada, op. cit.*, p. 125

¹²⁵⁷ *Times*, 4 décembre 1801, 5 janvier 1804, 19 janvier 1804

¹²⁵⁸ Isaac Weld <<http://www.biographi.ca/fr/bio.php?BioId=38365>> consulté le 28 juillet 2016

¹²⁵⁹ George Heriot <<http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/george-heriot/>> consulté le 28 juillet 2016

¹²⁶⁰ Gray (1809), *Letters from Canada, op. cit.*, p. 52-57 ; *The Monthly Review*, volume 61, 1810, p. 23

¹²⁶¹ John Lambert, <http://www.biographi.ca/fr/bio/lambert_john_5F.html> consulté le 28 juillet 2016

ailleurs des présentations différentes : chez Weld, l'Amérique du Nord britannique est présentée dans des lettres, dont les sujets suivent son parcours géographique en Amérique du Nord. Chez Heriot, les chapitres sont construits autour de diverses thématiques (les différentes régions, le commerce, le gouvernement etc.). Hugh Gray choisit comme Weld le mode épistolaire – mais les sujets de ces lettres sont davantage thématiques (histoire, commerce, mode de gouvernances, faune et flore etc.). Enfin, Lambert travaille sous forme de chapitres, qui suivent les différentes parties du Canada qu'il a visitées depuis son arrivée par Terre-Neuve, mais s'organise également de manière thématique. Pour autant, malgré ces points de vue et ces différentes formes utilisées, les voyageurs du début du XIX^e siècle écrivent sensiblement le même ouvrage et contribuent à promouvoir les colonies canadiennes en métropole.¹²⁶²

2. Les Canadas dans les récits de voyages

Diffusion des connaissances sur les colonies canadiennes

Ces récits de voyages donnent des informations particulièrement précises sur les colonies nord-américaines dans des descriptions souvent longues et exhaustives (et parfois rébarbatives). Les auteurs y dépeignent les villes (particulièrement Québec, Montréal, Kingston et York), les villages, les maisons, les magasins, les bâtiments officiels, les églises, les tavernes, les rues, les routes, les paysages, les lacs, les rivières et les chutes du Niagara. Ils font des remarques historiques plus ou moins longues sur les différentes provinces, leurs conquêtes, leurs commerces. Ils détaillent les différents modes de transports et s'attardent longuement sur les « bateaux » et les « calashes. » Ils listent toutes les productions agricoles (en particulier le chanvre, le blé et le bois), les fruits, les légumes, les différents types d'arbres, les animaux – auxquels s'ajoutent des remarques sur la nature et la qualité des sols dans les différentes régions visitées. Ils expliquent le fonctionnement du gouvernement colonial, de la justice et le mode d'allocation des terres. Ils décrivent en détails la façon dont les pêcheries et la traite des fourrures sont conduites et énumèrent les différentes branches de commerce, les emplois les plus communs et les professions représentées. Ils décrivent les habitants (anglophones, francophones et natifs), leur nombre, leurs manières, leurs coutumes, leurs usages, leurs religions, leurs sources de divertissement. Ils exposent les défauts du

¹²⁶² Brook Taylor, *Promoters, Patriots, and Partisans*, *op. cit.* ; Craig (ed.), *Early Travellers in the Canadas*, *op. cit.*

système éducatif et rapportent l'état de la presse, de la littérature et des sciences. Et, enfin, racontent les rigueurs de l'hiver, la chaleur de l'été et la qualité du climat en général.¹²⁶³

Il faut noter qu'une grande partie de ces détails sont liés aux intérêts pour le commerce ; ils donnent cependant à voir bien davantage que des sources de productions et de revenus pour la métropole. Ces récits de voyage contribuent à diffuser les connaissances sur les provinces canadiennes en Grande-Bretagne mais ils participent aussi à la promotion des colonies nord-américaines en métropole dans le sens où ils donnent à voir tout le potentiel (commercial notamment) des possessions britanniques outre-Atlantique.

Une représentation ambivalente des colonies canadiennes en métropole

Les récits de voyages contribuent également à montrer l'ambivalence de la position des colonies canadiennes en métropole. D'un côté, les colonies sont présentées comme Britanniques : le drapeau britannique y flotte, les colons sont en majorité d'origine britannique dans le Haut-Canada, on y parle anglais et le droit en vigueur est anglais.¹²⁶⁴ Pour Weld, les migrants britanniques devraient être redirigés vers les colonies canadiennes justement parce que ces provinces sont plus similaires à la mère-patrie que les Etats-Unis.¹²⁶⁵ Pour Weld, les provinces nord-américaines sont semblables à la mère-patrie et les nouveaux arrivants britanniques peuvent s'y sentir comme à la maison. Pour Lambert, il y a très peu de différences entre les colons britanniques et les métropolitains en terme de caractère, de style et de manières. Il trouve également que les francophones commencent à assimiler le style, les manières et les divertissements britanniques.¹²⁶⁶

¹²⁶³ Anon, *The present Sate of Nova Scotia with a brief account of Canada and the British Islands on the Coast of America*, London, 1789 (2nd edition) ; Walter Sheppe (ed), *First Man West, Alexander Mackenzie's Journal of His Voyage to the Pacific Coast of Canada in 1793*, Westport, Connecticut : Greenwood Press, 1972 ; Anon, *Remarks on the Climate, Produce and Natural Advantage of Nova Scotia*, London : Debrett ; W. Winterbotham, *An Historical, Geographical, Commercial and Philosophical View of the American United States, and of the European Settlements in America and the West Indies*, volume iv, London : Symonds, 1799 (2nd edition, first published in 1795) ; Weld (1800), *Travels...*, *op. cit.* ; Boulton (1805), *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada*, *op. cit.*, . ; Stewart (1806), *An Account of Prince Edward Island*, *op. cit.*, ; George Heriot, *Travels through the Canadas*, London, 1807 ; John Galt, "A Statistical Account of Upper Canada" in *The Philosophical Magazine*, volume 39, 1808, p. 3-10 ; Gray (1809), *Letters from Canada*, *op. cit.* ; Lambert (1810), *Travels...*, *op. cit.*,

¹²⁶⁴ Weld (1800), *Travels...*, *op. cit.*, p. 219, *passim.* ; Gray (1809), *Letters from Canada*, *op. cit.*, p. 166, *passim.*

¹²⁶⁵ Weld (1800), *Travels...*, *op. cit.*, p. 293

¹²⁶⁶ Lambert (1810), *Travels...*, *op. cit.*, p. 275, 283

Mais les voyageurs insistent également sur le caractère étranger de ces colonies, et notamment au Bas-Canada. Dans les récits de voyages, ils décrivent ainsi les moines, les nonnes, les couvents, les églises, la prééminence de la langue française – tout ce qui souligne le caractère différent et étranger de la colonie.¹²⁶⁷ Les *habitants* sont en général décrits en des termes soit condescendants soit péjoratifs. On note leur gaîté, leur joie de vivre, leur politesse voire leur contentement imbécile, comme Lambert par exemple qui écrit : « they live in happy mediocrity, without a wish or endeavour to better their condition. »¹²⁶⁸ On leur reproche leurs préjugés, leurs superstitions, leur manque d'éducation et leur caractère apathique.¹²⁶⁹ Gray pose la question de leur loyauté et voit un possible danger de l'influence française et francophone. Il considère que les habitants auraient dû être davantage « anglifiés [sic] » et que, si les francophones gardent leur coutumes et leurs manières françaises, ils ne pourront jamais devenir de « bons sujets britanniques. »¹²⁷⁰ Cette image des francophones - perçue ou réelle – est très répandue ; à Westminster, les membres du Cabinet et du Parlement font souvent références aux « préjugés » et aux « habitudes » de ces colons qu'il ne faut pas brusquer. Une certaine méfiance envers les francophones est très claire dans la correspondance coloniale et leur indolence, notamment en matière de défense, est aussi régulièrement regrettée par les ministres – du moins avant 1812.¹²⁷¹

En outre, pour les voyageurs, comme pour le reste des Britanniques, les colonies restent des « enfants »¹²⁷² : elles sont nécessairement inférieures à la métropole. Gray, par exemple, résume la dualité de la perception des colonies canadiennes en une seule phrase : « if it is not a land abounding in all the luxuries and elegancies of life, it is undeniably a land of peace and plenty. »¹²⁷³ En d'autres termes, les colonies sont une source de richesses et d'abondances, mais elles sont moins polies, moins civilisées que la métropole. Des remarques similaires sont

¹²⁶⁷ Weld (1800), *Travels...*, *op. cit.*, p. 219, 222 ; Wakefield, *Excursions in North America*, *op. cit.*, 1806, p. 296 ; Rev. John Robinson, *Modern History for the Use of Schools*, *op. cit.*, p. 513 ; Heriot (1807), *Travels through the Canadas*, *op. cit.*, p. 85-92

¹²⁶⁸ Lambert (1810), *Travels...*, *op. cit.*, p. 150

¹²⁶⁹ Gray (1809), *Letters from Canada*, *op. cit.*, p. 78-79 ; Lambert (1810), *Travels...*, *op. cit.*, p. 85-89, 149, 164, 166

¹²⁷⁰ Gray (1809), *Letters from Canada*, *op. cit.*, p. 336, 339

¹²⁷¹ Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 57 ; Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 64 ; Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 113-114 ; Portland to Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 144-146 ; *The Parliamentary History, 1788-1789*, volume xxvii, p. 506-533 ; *The Parliamentary History, 1789-1791*, volume xxviii, p. 504-506, 626-630

¹²⁷² Gray (1809), *Letters from Canada*, *op. cit.*, p. 242, 326

¹²⁷³ Gray (1809), *Letters from Canada*, *op. cit.*, p. 322

faites par les voyageurs qui comparent les rues, les églises, les bâtiments, les tavernes des villes coloniales et britanniques.¹²⁷⁴ C'est dans les arts, les sciences et l'éducation que les Canadas apparaissent comme largement inférieurs à la métropole et Lambert écrit : « [Canada is] a country seemingly more capable of supporting than creating genius. »¹²⁷⁵ Les colons ne semblent pas avoir non plus les mêmes capacités que les métropolitains. En 1805, le *Scots Magazine* annonce la parution de *The London Monthly Register; or A Concise View of Political, Commercial, and Miscellaneous Intelligence, particularly adapted to the British Colonies in the East and West Indies, and to America*. Cette idée qu'il faut « adapter » les nouvelles pour les colonies paraît tout à fait condescendante – je n'ai malheureusement pas trouvé d'exemplaires de cette revue pour vérifier cela.¹²⁷⁶

Pour autant, les récits de voyages sont importants dans la promotion des colonies canadiennes en métropole, mais aussi dans la promotion de l'émigration vers l'Amérique du Nord britannique. C'est un point sur lequel je m'attarderai dans le chapitre 11.

¹²⁷⁴ voir par exemple, Lambert (1810), *Travels...*, *op. cit.*, p. 16-24

¹²⁷⁵ Lambert (1810), *Travels...*, *op. cit.*, p. 330 ; *The Literary and Biographical Magazine, and British Review*, volume 6, 1791, p. 336 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 66, 1796, p. 917 ; *The Scots Magazine*, volume 73, 1811, p. 266-268

¹²⁷⁶ *The Scots Magazine*, volume 67, 1805, p. 49

Conclusion

La Révolution américaine amène les intellectuels britanniques à s'interroger sur le système colonial et mercantiliste de l'Empire britannique. Si certains auteurs remettent en cause la possession même d'un empire colonial, il faut souligner que les idées qu'ils défendent sont nuancées – il n'y a pas (ou peu) chez les intellectuels un anti-impérialisme forcené ou primaire. Il faut cependant noter la présence moins importante des colonies canadiennes dans la sphère intellectuelle et dans les débats d'idées (sur le système économique en particulier), notamment dans les années 1790. Il semble pour autant essentiel de souligner que si les possessions canadiennes sont moins présentes, elles jouissent de représentations presque exclusivement positives.

Les Canadas ont une place plus importante dans les écrits conservateurs. On remarque en outre que, s'il y a une évolution des idées chez les grands penseurs (sous l'impulsion des auteurs écossais) qui défendent de plus en plus tant le libéralisme que l'impérialisme, les discours en faveur du mercantilisme et de la possession des colonies canadiennes sont particulièrement répétitifs tout au long de la période. A l'exception de l'encouragement de l'émigration qui apparaît dans ces ouvrages plutôt à partir de 1800, les idées et arguments sont systématiquement les mêmes : les colonies canadiennes ont un fort potentiel économique et stratégique pour la Grande-Bretagne, il faut donc encourager les pêcheries, la traite des fourrures, la production de blé, de bois et de chanvre. Elles ont les capacités pour remplacer les Etats-Unis dans le commerce avec les Antilles, le protectionnisme économique doit donc être maintenu. Elles sont en outre loyales, puis jouissent des mêmes droits que les Britanniques, ce qui accroît leur valeur pour la métropole. Ce lobby pro-canadien qui prend forme est un agrégat issu du lobby des armateurs, des marchands, favorables aux restrictions mercantilistes, d'officiels coloniaux et de voyageurs. Tous donnent à voir le potentiel des provinces canadiennes et ont pour objectif de promouvoir ces colonies dans l'espace public et dans la sphère politique en métropole. Ce faisant, ils participent également à diffuser encore davantage l'idéologie dominante ; en effet, en insistant sur la nécessité de développer et de protéger le commerce canadien, ils propagent les idées mercantilistes de la doctrine coloniale dominante. Il en va de même pour ce qui concerne les intérêts stratégiques de la Grande-Bretagne à travers la possession d'un Empire colonial (notamment grâce aux productions canadiennes pour la marine) et la diffusion des valeurs de la Grande-Bretagne dans le monde. Il donne des Canadas une image particulièrement positive : dans ces écrits, les colonies

canadiennes sont le plus souvent des extensions de la mère-patrie, elles sont loyales et pleines de potentiel. En effet, les provinces nord-américaines sont représentées à la fois une terre d'opportunités et une terre d'abondance. Ces promoteurs de l'Amérique du Nord britannique sont des conservateurs, des défenseurs du mercantilisme et du système impérial en place. Dès lors, leurs écrits contribuent à justifier en grande partie la politique menée par le gouvernement britannique. S'il m'est impossible de déterminer avec précision la proximité entre les dirigeants britanniques et les promoteurs des colonies canadiennes, il faut souligner qu'ils défendent les mêmes idées en vertu des mêmes principes. Tous cherchent à développer l'exploitation des sols canadiens pour le bénéfice du commerce, des manufactures ou de la marine britannique et à accroître la défense et la colonisation des territoires britanniques en Amérique du Nord. Cette idéologie impériale, remarquablement uniforme dans les ouvrages publiés, est également propagée dans la presse.

Chapitre 8. Représentations et promotion de l'Amérique du Nord britannique dans la presse

Introduction

Le travail de propagation de l'idéologie pro-coloniale et pro-impériale, tout comme celui de promotion des colonies canadiennes en métropole, trouve de forts échos dans la presse, auprès d'un public plus large. Ce chapitre a pour objectif premier de montrer quelles représentations des colonies canadiennes circulent dans l'espace public à travers les journaux londoniens et locaux. Cette analyse souligne les similitudes entre l'image de l'Amérique du Nord britannique véhiculée par les promoteurs des colonies canadiennes et celle que l'on retrouve dans la presse. Ainsi, il apparaîtra dans ce chapitre que la presse, du moins dans les articles qui concernent les provinces canadiennes, est aussi utilisée comme un organe de propagande qui vise à diffuser l'idéologie impériale conservatrice dans des milieux moins favorisés que ceux des lecteurs d'ouvrages économiques ou de revues intellectuelles.

A. Représentations des colonies canadiennes dans la presse

1. Une image positive : terre d'abondance et d'opportunités

Terre d'abondance

Une des images que la presse donne des colonies nord-américaines est celle d'une terre d'abondance. Aux articles qui font état du bon développement économique des colonies¹²⁷⁷ s'ajoutent de très nombreux articles issus de lettres ou de dépêches officielles, dans lesquels on note l'expression « all [is] well in Canada » ou bien « everything [is] quiet in Canada / Nova Scotia. » Ces brèves tendent ainsi à faire des colonies canadiennes un havre de paix.¹²⁷⁸ Dans ces articles, et dans bien d'autres, il ressort l'image d'un Canada idéal, voire idéalisé,

¹²⁷⁷ *Times*, 13 novembre 1786, 11 juillet 1787, 3 janvier 1789,

¹²⁷⁸ *Kentish Gazette*, 21 août 1784, 30 juillet 1790 ; *Times*, 26 décembre 1785, 30 mars 1787, 27 mai 1789, 16 septembre 1791, 30 janvier 1794 ; *Derby Mercury*, 15 septembre 1785 ; *Manchester Mercury*, 20 septembre 1785 ; *Oxford Journal*, 24 septembre 1785, 31 juillet 1790 ; *Hampshire Chronicle*, 12 décembre 1785, 2 août 1790, 16 décembre 1797 ; *Manchester Mercury*, 13 décembre 1785, 26 janvier 1790 ; *Norfolk Chronicle*, 7 janvier 1786 ; *Leeds Intelligencer*, 10 janvier 1786 ; *Hereford Journal*, 15 avril 1789 ; *Leeds Intelligencer*, 3 août 1790, 17 septembre 1795, 18 septembre 1797 ; *Ipswich Journal*, 19 septembre 1795 ; *Caledonian Mercury*, 2 août 1790, 21 septembre 1795 ; *Stamford Mercury*, 30 juillet 1790, 22 janvier 1796.

comme dans cet extrait du *Caledonian Mercury*, daté de 1793, qui résume la représentation véhiculée dans la majorité des journaux :

A private letter from Canada gives the pleasing intelligence, that the people of that province, while a great part of the world are involved in warfare, are at the present time enjoying all the comforts and even the luxuries of peace. Many families are enriching themselves by their industry; their exports are very considerable, particularly their furs to England; they have sowed, and are still sowing, prodigious quantities of timber for various uses; and owing to recent improvements in agriculture, such has been the quick fertility of their vegetation, that seed sown in May has sprung up into full crops, cut down, and carried into the barn in August. Enjoying all the privileges of the British Constitution, the Canadians are contented and happy.¹²⁷⁹

Qu'il s'agisse d'agriculture, de commerce, de développements économiques, de production pour la marine ou d'améliorations politiques, les colonies canadiennes bénéficient d'une image plus que positive.

Elles jouissent également d'une image de terre d'abondance. Dans les années 1780, les articles et lettres sur la capacité des colonies maritimes à fournir les Antilles mettent en place cette représentation :

In the great Question, whether the remaining British Colonies in America are capable of providing the West Indies with Provisions and Lumber, it was stated to the Committee of the Privy Council, that, besides the Capacity of Canada and Nova-Scotia, there are 1,5000,000 acres in the Islands of Cape Breton, capable of producing any Sort of European Grain, and remarkably fit for Garden Vegetables, and that though the Coast is subject to Fogs, the Centre is dry. That it abounds with Lumber, Pine of every Dimension, Oak of various Kinds, ash and Elm, Beech, Birch, and Maple [...] – and that they did not doubt but Lumber of every Kind, in sufficient Quantities, could be found in Canada, Nova-Scotia, and Cape Breton [...]¹²⁸⁰

Cette image concerne principalement la Nouvelle-Écosse et le Nouveau Brunswick dans les années 1780. Au cours de la décennie suivante, notamment en relation avec les discussions sur le *Canada Act*, les Canadas sont à leur tour présentés sous leur meilleur jour. En 1793, on peut par exemple lire au sujet du Haut-Canada : « the Province of Upper Canada will soon, under the excellent management of Col. Simcoe, become flourishing and rich – a finer climate or country can scarcely be desired. »¹²⁸¹ Cette représentation d'un pays où les terres sont

¹²⁷⁹ *Caledonian Mercury*, 10 juin 1793

¹²⁸⁰ *Oxford Journal*, 4 septembre 1784 ; *Kentish Gazette*, 4 septembre 1784 ; *Northampton Mercury*, 6 septembre 1784 ; *Manchester Mercury*, 7 septembre 1784 ; *Hereford Journal*, 9 septembre 1784

¹²⁸¹ *Hereford Journal*, 24 avril 1793 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 25 avril 1793

extrêmement fertiles et l'agriculture florissante est renforcée lors de la crise du blé en 1795. On peut à cette occasion lire dans la presse régionale :

The lands in Upper Canada are so prolific, and the vegetation so remarkably quick, that wheat has been known to be sown in the latter end of May, and reaped and housed by the 1st of August, not above ten weeks from the earth being turned up by the plough [...] It is from this source Government are obtaining supplies now daily expected to arrive.¹²⁸²

En plus du nombre de boisseaux régulièrement importés¹²⁸³, la presse donne clairement à voir les Canadas comme une terre d'abondance. Ces articles continuent d'être publiés jusque dans les années 1800.¹²⁸⁴ Cette représentation est par ailleurs renforcée par les nombreuses descriptions qui dépeignent le Canada comme un endroit où les terres sont « riches » et « fertiles ».¹²⁸⁵ Les sources de richesses semblent par ailleurs innombrables, car en plus des sols de grande qualité (dont la production est si bonne qu'elle permet de nourrir la métropole en temps de crise), la pêche est abondante¹²⁸⁶, le commerce des fourrures florissant¹²⁸⁷, les sous-sols regorgent de minerais et de métaux précieux (notamment le fer)¹²⁸⁸ et ses forêts de bois pour la construction navale.¹²⁸⁹

La presse se fait également l'écho des arguments avancés par les promoteurs des colonies canadiennes – qui eux aussi en donnent une image de terre d'abondance. On voit pointer dans un certain nombre d'articles, la possibilité d'utiliser les colonies nord-américaines dans le but de ne plus dépendre d'autres nations européennes. Les discours des années 1780 établissent que les colonies canadiennes peuvent subvenir aux besoins des Antilles, et donc assurer leur indépendance vis-à-vis des Etats-Unis.¹²⁹⁰ Certains articles sont extrêmement optimistes : en

¹²⁸² *Norfolk Chronicle*, 18 juillet 1795 ; *Chester Courant*, 24 juillet 1795 ; *Northampton Mercury*, 25 juillet 1795.

¹²⁸³ Ces nouvelles sont également transmises dans les magazines. *The Scots Magazine*, volume 57, 1795, p. 604, 807, volume 58, 1796, p. 65 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 70, 1800, p. 1277, volume 71, 1801, p. 662

¹²⁸⁴ Par exemple pour l'année 1800 : *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 4 septembre 1800 ; *Derby Mercury*, 4 septembre 1800 ; *Oxford Journal*, 6 septembre 1800 ; *Leeds Intelligencer*, 8 septembre 1800 ; *Manchester Mercury*, 9 septembre 1800 ; *Aberdeen Journal*, 10 novembre 1800.

¹²⁸⁵ *Times*, 5 octobre 1785, 9 août 1786, 30 septembre 1791, 7 décembre 1791 ; *Chester Courant*, 4 août 1795, *Leeds Intelligencer*, 3 octobre 1796 ; *Chester Chronicle*, 2 février 1798 ; *Hampshire Chronicle*, 13 septembre 1802 ; *Caledonian Mercury*, 25 juillet 1805 ; *Times*, 4 juillet 1807

¹²⁸⁶ *Times*, 13 novembre 1786 ; *Times*, 25 août 1787, 18 décembre 1799

¹²⁸⁷ *Times*, 7 octobre 1788 ; *Northampton Mercury*, 28 janvier 1797 ; *Oxford Journal*, 28 janvier 1797, *Caledonian Mercury*, 30 janvier 1797 ; *Chester Chronicle*, 2 février 1798 ;

¹²⁸⁸ *Times*, 25 août 1787 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 8 août 1793 ; *Leeds Intelligencer*, 3 octobre 1796 ; *Hampshire Chronicle*, 25 octobre 1802 ; *Hereford Journal*, 2 avril 1806

¹²⁸⁹ *Times*, 9 août 1786, 9 mars 1811, 8 avril 1811

¹²⁹⁰ *Oxford Journal*, 4 septembre 1784 ; *Kentish Gazette*, 4 septembre 1784 ; *Northampton Mercury*, 6 septembre 1784 ; *Manchester Mercury*, 7 septembre 1784 ; *Hereford Journal*, 9 septembre 1784

1784, plusieurs journaux prédisent de grandes choses si les restrictions sur le commerce américains sont poursuivies :

Several new works for cutting timber have already been erected at the former place [Canada], so that in three years time they will be able to supply not only our islands, but even England itself, with some articles which at present are brought here from the Baltick [sic]¹²⁹¹

Si ces prédictions ne se réalisent pas « dans les trois ans », ces espoirs restent bien présents dans les années 1790. Avant même les embargos des années 1800, des observateurs pensent qu'il faut promouvoir la culture du chanvre, de goudron (« pitch » et « tar »), de fer et d'autres productions nécessaires à la construction de navires afin de ne plus dépendre de la Russie ou de la Suède.¹²⁹² Ces opinions ont des échos dans la presse locale :

It is remarkable that this kingdom should apply for many articles to Russia, which she might be supplied with on far more reasonable terms from our own North American settlements. From Nova Scotia in particular, we might import timber, tar, pitch, and turpentine in abundance [...] According to all accounts, the iron ore discovered there is equally good with that which is found in any part of North America, and those valuable articles, hemp and flax (which must always be objects of national importance) begin to flourish amazingly in that country, as well as in Canada.¹²⁹³

Dès les années 1790, et pour tout le reste de la période étudiée, le Canada apparaît donc comme des colonies qui peuvent contribuer à l'indépendance de la Grande-Bretagne en matières premières, sa construction navale et même ses ressources alimentaires (dans le cas des importations de blé). Pendant les guerres napoléoniennes, le *Navy Office* fait même publier des appels d'offres pour la production et le commerce de bois (pour le compte du gouvernement) dans le *Times*.¹²⁹⁴

Il n'est pas impossible que la majorité de ces lettres, articles, rapports etc. aient été transmis aux journaux, voire publiés contre rétribution financière, par les promoteurs (marchands, officiels etc.) du Canada. Mais on retrouve aussi cette représentation dans des publicités et des annonces. Par exemple, dans le *Leeds Intelligencer*, on trouve chaque année à partir de 1785 une publicité pour de l'essence d'épicéa ou d'épinette à partir de laquelle on fabrique de la sapinette (« spruce beer »), l'annonce explique :

¹²⁹¹ *Hereford Journal*, 7 octobre 1784 ; *Oxford Journal*, 9 octobre 1784 ; *Reading Mercury*, 11 octobre 1784 ; *Northampton Mercury*, 11 octobre 1784 ; *Leeds Intelligencer*, 12 octobre 1784.

¹²⁹² *Times*, 21 octobre 1790, *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 8 août 1793.

¹²⁹³ *Manchester Mercury*, 7 décembre 1790 ; *Kentish Gazette*, 7 décembre 1790 ; *Newcastle Courant*, 11 décembre 1790.

¹²⁹⁴ *Times*, 8 avril 1811, 9 avril 1811, 10 avril 1811, 13 avril 1811, 15 avril 1811, 17 avril 1811, 19 avril 1811

the bad quality and high price of the common small-beer of this Kingdom, hath been much, and with great Justice complained of [...] the Patentees, therefore, taking into Consideration the Agreeableness of the Liquor drank by, and the exceedingly healthy State of the inhabitants of *Canada, Nova Scotia, Newfoundland &c.* and attributing that healthy State chiefly to the Use of the SPRUCE-BREER, which is the only common liquor in those Parts; being desirous to extend so great a Blessing to the Rest of Mankind, have with great Expencc, Applications and Pains, invented and brought to Perfection a true Essence of the SPRUCE. [Italiques et majuscules dans l'original]¹²⁹⁵

Cette annonce martèle dans le journal local que les habitants des colonies au Canada, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve jouissent d'une santé excellente grâce aux produits de leurs terres. Dans les annonces de ventes de propriétés privées, l'image donnée du Canada est encore plus idyllique ; faites d'énumérations et d'accumulations grandiloquentes, ces descriptions donnent à voir ce Canada à la fois terre d'abondance et terre d'opportunité (économique) ; c'est le cas, par exemple, de cette annonce pour un lot à vendre sur l'Île-du-Prince-Edouard, parue dans le *Times* en 1807 :

a healthy and temperate climate. The soil is extremely fertile, and produces, with little labour all kinds of grain in perfection, hemp, flax, potatoes, and vegetables. The timber, in general, consists of oak, pine, beech, large hemlock (the bark of which cannot be excelled for tanning), spruce, yellow birch, black birch, curled and bird's eye maple, which makes very handsome furniture, and the maple produces sugar of excellent quality; the rivers afford salmon, eels, carps, smelts, &c. and the bays contain oysters, lobsters, and other shell-fish; the country abounds with wild fowl, hares, and partridges. [...] no place is better calculated for the India market; as it abounds with horses, black cattle, sheep and hogs, lumber; barrel hoops, staves, and every other article fit for exportation to the West Indian Islands; it is also particularly suitable to the brewery and distillery business, as hops grow here luxuriantly; the finest barley to be had very cheap, and spirits, for which there is a very great demand, sell dear. [...] This island is very desirable to British settlers, being part of the British Empire, and possesses all the means of living with cheapness and comfort.¹²⁹⁶

Ces accumulations sont communes à toutes les annonces pour les ventes de terre dans les Martimes comme dans les Canadas et contribuent à véhiculer l'image, déjà très présente dans la presse, des colonies canadiennes comme terres d'abondance.¹²⁹⁷

¹²⁹⁵ Pour la première apparition de cette annonce : *Leeds Intelligencer*, 4 octobre 1785.

¹²⁹⁶ *Times*, 20 octobre 1807

¹²⁹⁷ Ces descriptions sont les mêmes que celles que l'on trouve dans les écrits des promoteurs de l'émigration. Colquhoun (1814), *A Treatise on the Wealth, Power, and Resources of the British Empire*, op. cit., p. 309

Terre d'opportunités

La lecture de la presse permet également de conclure que les Britanniques imaginent sans aucun doute leurs colonies canadiennes comme une terre d'opportunités. On trouve ainsi régulièrement dans les colonnes des journaux des annonces de recrutement pour toutes sortes d'emplois : employés de maison pour accompagner une famille aisée dans les colonies,¹²⁹⁸ meunier,¹²⁹⁹ tonnelier,¹³⁰⁰ ou dans la *Navy*.¹³⁰¹ Cette image du Canada comme un lieu où il est possible de faire carrière et/ou d'améliorer sa situation financière n'est pas réservée aux classes laborieuses ou indigentes. Les journaux publient très régulièrement les noms des officiels nommés dans l'administration coloniale, la justice coloniale ou l'armée impériale à des postes plus ou moins haut placés. Certains de ces officiels sont présentés au roi ou à la reine ; c'est le cas, parmi tant d'autres exemples, des gouverneurs Haldimand et Dorchester, du Général Simcoe, de Robert Shore Milnes (lorsqu'il devient lieutenant-gouverneur du Haut-Canada) ou d'un certain « Captain Cuthbert from Canada ». ¹³⁰² En plus du prestige que peut donc conférer ce genre de nomination, il semble qu'il est clair pour la bourgeoisie, la petite noblesse et les fils cadets (qui n'héritent pas du titre ou du domaine familial) que les colonies peuvent leur permettre de faire carrière et même de prendre possession de larges étendues de terres à développer dans les colonies canadiennes en échange de services rendus à la nation (dans l'armée particulièrement).¹³⁰³

2. Une image contrastée

Terre d'étrangetés et de dangers

Pour autant, comme dans les récits de voyages, les représentations des colonies canadiennes ne sont pas exclusivement idylliques. L'image des colonies nord-américaines, stériles, inhospitalières, gelées, sauvages, désolées se trouve dans les écrits de ceux qui souhaitent que les Antilles aient accès au commerce américain¹³⁰⁴ mais pas uniquement. Ces expressions sont

¹²⁹⁸ *Times*, 25 février 1790

¹²⁹⁹ *Caledonian Mercury*, 12 avril 1794

¹³⁰⁰ *Aberdeen Journal*, 16 décembre 1801

¹³⁰¹ *Times*, 5 mai 1812, 27 mars 1815

¹³⁰² *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 71-72, volume 56, 1786, p. 437 ; *Oxford Journal*, 20 janvier 1798 ; *Morning Post*, 16 février 1801 ; *Caledonian Mercury*, 4 janvier 1796

¹³⁰³ *Times*, 12 juillet 1803

¹³⁰⁴ Champion (1784), *Considerations on the Present Situation of Great Britain and the United States of America*, op. cit., ; *The English Review*, volume 3, 1784, p. 108 ; *The Political Magazine*, volume 6, 1784, p.

utilisés dans la presse¹³⁰⁵ et en des endroits divers et variés, comme les poésies du *Gentleman's Magazine*, les nouvelles, les critiques, les rubriques nécrologiques etc.¹³⁰⁶ On trouve par ailleurs quelques articles qui décrivent les banqueroutes de certains marchands canadiens.¹³⁰⁷

Aux yeux des Britanniques, le Canada peut paraître aussi comme une terre d'étrangeté inquiétante. En octobre 1795, un article circule dans de nombreux journaux locaux. On y décrit une « maladie extraordinaire » qui touche les soldats stationnés au Canada : ils deviennent aveugles au moment du coucher du soleil et recouvrent la vue le matin venu. On appelle cette maladie « cécité des poules » (probablement, selon l'article, puisqu'elle se déclare et se guérit au moment où le coq chante).¹³⁰⁸ Dans les magazines, on note que les colonies sont le lieu de phénomènes étranges voire inexplicables ; comme ce jour où le ciel de Montréal s'est obscurci en pleine journée jusqu'au noir complet – sans qu'il ne s'agisse d'une éclipse.¹³⁰⁹ Les provinces sont enfin sujettes à quelques tremblements de terre.¹³¹⁰

Moins cocasses, les articles qui détaillent le comportement des Indiens doivent certainement avoir un effet beaucoup plus terrifiant sur l'imaginaire britannique. Il ressort de ces articles qu'il est important de maintenir de bonnes relations avec les tribus natives, et notamment celles à la frontière entre les États-Unis et le Canada, afin de s'en faire des alliés.¹³¹¹ Parfois décrits comme des « guerriers » « hostiles » qui peuvent attaquer, assassiner ou scalper les colons,¹³¹² on peut affirmer que les Britanniques ont des populations natives du Canada une image plutôt effrayante.

566-569. C'est aussi ce que semble défendre l'Écossais Alexander Campbell Brown, mais je n'ai pas trouvé son ouvrage. Alexander Campbell Brown, *Colony, Commerce, or Reflections of the Commercial System, as it Respects the West India Islands, our Continental Colonies, and the United States of America*, 1792

¹³⁰⁵ *Times*, 18 février 1785, 26 juillet 1785, 5 juillet 1790.

¹³⁰⁶ *The Gentleman's Magazine*, volume 62, 1792, p. 599, volume 68, 1798, p. 995 ; *The Annual Review*, volume 3, 1805, p. 194-195 ; *The Scots Magazine*, volume 70, 1808, p. 508

¹³⁰⁷ *Chester Courant*, 8 octobre 1802 ; *Hull Packet*, 25 septembre 1804.

¹³⁰⁸ *Oxford Journal*, 17 octobre 1795 ; *Caledonian Mercury*, 26 octobre 1795 ; *Chester Courant*, 27 octobre 1795 ; *Hereford Journal*, 28 octobre 1795 ; *Newcastle Courant*, 31 octobre 1795

¹³⁰⁹ *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 1000 ; *The Scots Magazine*, volume 47, 1785, p. 611

¹³¹⁰ *The Gentleman's Magazine*, volume 66, 1796, p. 515 ; *The Scots Magazine*, volume 73, 1811, p. 196-199

¹³¹¹ *Times*, 12 octobre 1785

¹³¹² *Times*, 27 mars 1792, 22 octobre 1793 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 54, 1784, p. 867, volume 55, 1785, p. 69, volume 62, 1792, p. 270 ; *The Scots Magazine*, volume 61, 1799, p. 231, volume 63, 1801, p. 550-553

Pour les potentiels migrants, les colonies sont un lieu étrange et étranger, source de nombreuses peurs, réelles ou fantasmées. Tout d'abord, pour quiconque serait tenté de s'installer dans les provinces britanniques en Amérique du Nord, le premier danger est celui de la traversée transatlantique, régulièrement mis en avant dans les rubriques faits divers. Les divers écueils de la traversée vont de problèmes de pirateries aux naufrages (qui font de nombreux noyés), en passant par les tempêtes.¹³¹³ Il semble néanmoins que ce qui effraie le plus les Britanniques, et notamment les Londoniens et les Irlandais, soit le kidnapping d'hommes, de femmes et d'enfants que l'on enverrait contre leur gré dans les colonies. Ces rumeurs sont bien entendu fausses.¹³¹⁴ Une fois dans les Canadas, les nouveaux arrivants ne sont pas en sécurité. Pendant les périodes de fortes migrations vers l'Amérique du Nord, un certain nombre d'articles s'attachent à détailler les malheurs des migrants aux Etats-Unis (qui sont détaillés dans la dernière section) mais aussi parfois dans les colonies britanniques. Dans les années 1790, quelques articles détaillent les conditions de vie souvent difficiles et les privations des colons.¹³¹⁵ La presse mentionne aussi quelques épidémies et épisodes de disette.¹³¹⁶ Dans les années 1810, les articles consacrés à l'émigration ont plutôt tendance à mettre en avant les difficultés rencontrées par les migrants indigents à leur arrivée dans les colonies. Certains observateurs locaux lamentent ces nouveaux arrivants à qui l'on avait promis monts et merveilles :

the poor ignorant wretches are deluded, by false and exaggerated accounts of the Island, to quit, perhaps, comfortable situations at home [...] they are turned out on a beach, without a place to shelter themselves in, except an old windmill, which is used by Government as a telegraph, and is pervious to every blast!¹³¹⁷

D'autres s'offensent du traitement réservé aux migrants à bord des navires et dénoncent l'état pitoyable de ces hommes et femmes lorsqu'ils débarquent dans les colonies.¹³¹⁸ Cette image de dureté et de rudesse de la vie canadienne est renforcée par les fréquents rapports sur le temps et la météorologie dans les colonies : la neige, le froid et la sévérité des hivers font partie du quotidien des Canadiens, et la presse cultive cette image dans l'imagination des Britanniques notamment lorsque les hivers sont très rigoureux, ou lorsque les étés sont

¹³¹³ *Times*, 3 avril 1787, 20 février 1793, 19 janvier 1808, 26 septembre 1811, 26 janvier 1815

¹³¹⁴ *Bury and Norwich Post*, 7 août 1794 ; *Stamford Mercury*, 8 août 1794 ; *Norfolk Chronicle*, 9 août 1794 ; *Hampshire Chronicle*, 11 août 1794 ; *Chester Courant*, 19 août 1794 ; *Times*, 22 août 1794

¹³¹⁵ *Times*, 23 mars 1790, 5 novembre 1795

¹³¹⁶ *Derby Mercury*, 29 juillet 1784, 18 mars 1790 ; *Ipswich Journal*, 7 août 1784 ; *Kentish Gazette*, 23 mars 1790 ; *Hereford Journal*, 24 mars 1790 ; *Stamford Mercury*, 26 mars 1790 ; *Norfolk Chronicle*, 27 mars 1790, 12 septembre 1795.

¹³¹⁷ *Times*, 9 novembre 1810

¹³¹⁸ *Times*, 24 juillet 1815

particulièrement secs et arides.¹³¹⁹ Cette image est possiblement inquiétante pour le public britannique et pour les éventuels migrants.

Ces articles qui donnent une image négative des colonies canadiennes sont cependant moins nombreux que ceux qui les promeuvent. Ils sont par ailleurs éclipsés par les articles qui donnent des colonies une image de loyauté.

3. Une image de loyauté : les liens entre la mère-patrie et les colonies

Des colonies loyales

Dès les années 1780, la presse britannique donne à voir une image de loyauté des Canadiens. L'usage du « nous » est constant dans la majorité des articles consacrés aux colonies. Ajouté à tous les avantages économiques et stratégiques, la presse véhicule un sentiment de grande fierté vis-à-vis des colonies britanniques en Amérique du Nord. Dans les années 1780 et 1790, la loyauté des colons (notamment les francophones) ne semble pour autant pas complètement acquise ; ainsi, diverses dépêches, décisions et articles ont pour but de montrer comment renforcer et s'assurer de l'attachement des Canadiens à la Couronne.¹³²⁰ La profession de loyauté demandé par Simcoe, où les nouveaux arrivants doivent promettre de « maintenir et défendre [...] l'autorité du roi en son Parlement », est d'ailleurs publiée dans *Gentleman's Magazine* et trouve quelques échos dans la presse locale.¹³²¹

Les colons canadiens anglophones bénéficient d'une image positive tant dans la presse qu'au Parlement. Les Loyalistes ont très bonne presse dans les colonnes des journaux. Par exemple, en 1785, les lettres arrivées de Halifax racontent les conditions difficiles rencontrées par ces nouveaux arrivants, particulièrement en Nouvelle-Écosse, mais montrent aussi qu'ils cultivent la province avec « assiduité » et ajoutent : « they however are not without hope of rendering the colony, in the course of years, respectable and flourishing. »¹³²² Avec les Loyalistes, il

¹³¹⁹ *Times*, 19 avril 1790 ; *Times*, 8 mai 1795, 26 septembre 1796, 22 juin 1805, 7 août 1810, 22 septembre 1815 ; *Stamford Mercury*, 22 janvier 1796 ; *Caledonian Mercury*, 21 janvier 1796

¹³²⁰ *Times*, 24 mai 1786, 8 novembre 1786 ; *Derby Mercury*, 26 décembre 1793 ; *Hampshire Chronicle*, 27 janvier 1794

¹³²¹ *The Gentleman's Magazine*, volume 62, 1792, p. 666 ; *Kentish Gazette*, 17 juillet 1792 ; *Norfolk Chronicle*, 21 juillet 1792.

¹³²² *Times*, 28 février 1785

semble évident que le gouvernement et le public britannique espèrent faire fructifier les colonies canadiennes et les articles à ce sujet sont très optimistes. En 1786, on peut lire l'opinion suivante : « the advantages which are expected to accrue to this country, from settling a number of faithful friends, strongly attached to our happy condition, are infinite. »¹³²³ Ils ne seront pas déçus : à compter de cette même année, les nouvelles venant de Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et des autres provinces ayant accueilli des Loyalistes, faisant état de leur développement agricole, commercial et démographique, sont souvent bonnes voire excellentes.¹³²⁴ A l'image des parlementaires, les journaux sont unanimes dans leurs louanges des Loyalistes et leur volonté de récompenser ces hommes qui ont tant perdu du fait « de leur loyauté à sa Majesté et de leur attachement au Gouvernement britannique. »¹³²⁵ Par la suite, les colons canadiens sont régulièrement décrits en des termes élogieux comme « loyal and excellent subjects ». ¹³²⁶ Tout au long de la période, les colonies canadiennes sont présentées comme des colonies loyales qui font régulièrement part de leur « attachement » au roi, à la Grande-Bretagne ou à leur constitution.¹³²⁷ Ils le font également par des gestes symboliques. En 1807 par exemple, la presse britannique rapporte qu'un monument à la gloire de Lord Nelson vient d'être inauguré à Montréal. Sur le piédestal, on trouve l'inscription : « England expects every man to do his duty. » Par ce geste, les Canadiens se montrent comme des sujets loyaux qui font partie intégrante de la communauté nationale et qui soutiennent la lutte contre Napoléon.¹³²⁸

Cette représentation des colons canadiens est présente partout, jusque dans les sermons religieux. L'évêque d'Hereford déclare par exemple à la *Society for the Propagation of the Gospel* :

An infant church is rising under the favour and protection of Government in Nova Scotia; and it is of a singular description, consisting of honourable exiles under the pastoral care of fellow sufferers [...]

¹³²³ *Times*, 24 mai 1786

¹³²⁴ *Times*, 26 août 1786, 13 novembre 1786, 15 mars 1787, 11 juillet 1787, 7 mai 1788, 6 & 7 octobre 1788, 3 janvier 1789, 16 septembre 1791, 30 septembre 1791 (à compter de 1793, les nouvelles concernent plus la guerre et la défense que le développement des colonies).

¹³²⁵ *The Parliamentary History, 1788-1789*, vol xxvii, p. 610-620

¹³²⁶ *The Parliamentary History, 1782-1783*, volume xxiii, p. 1042-1045, *The Parliamentary History, 1788-1789*, volume xxvii, p. 506-507 ; *The Parliamentary Debates, 1805*, volume iv, p. 675

¹³²⁷ *Derby Mercury*, 26 décembre 1793 ; *Newcastle Courant*, 28 décembre 1793 ; *Oxford Journal*, 28 décembre 1793 ; *Northampton Mercury*, 28 décembre 1793, ; *Hampshire Chronicle*, 1 septembre 1794 ; *Norfolk Chronicle*, 15 novembre 1794 ; *Caledonian Mercury*, 30 janvier 1796 ; *Times*, 2 avril 1798, 8 janvier 1799, 4 septembre 1800.

¹³²⁸ *Morning Post*, 8 août 1807 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 13 août 1807 ; *Kentish Gazette*, 14 août 1807 ; *Northampton Mercury*, 15 août 1807 ; *Ipswich Journal*, 15 août 1807 ; *Hereford Journal*, 19 août 1807 ; *Derby Mercury*, 20 août 1807.

this extraordinary colony; who having given signal evidence of their public virtue, and having passed through the school of adversity, may be presumed eminently qualified for receiving, and inwardly digesting, the instruction and comforts administered by our religion. They are by this time, it is to be hoped, approaching towards a rest from their troubles, and may, without a vindictive spirit, aim at the triumph of attracting hereafter the admiration of even revolted neighbours, when by their industry, their union among themselves, their fidelity to lawful Government, and their zeal for pure religion, they become a most respectable and happy community.¹³²⁹

Il ajoute des remarques similaires sur les Canadas. Si les provinces canadiennes bénéficient déjà de cette aura depuis l'arrivée massive de Loyalistes à la fin de la Guerre d'Indépendance, la Guerre de 1812 va beaucoup œuvrer en faveur de la construction de cette image de colonie loyale. A cette occasion, tous les Britanniques vont célébrer la loyauté, le zèle et le dévouement des colons canadiens. Les discours du Prince Régent qui soulignent l'attachement des colons à la mère-patrie et leurs efforts pour contrer les attaques de l'ennemi sont diffusés dans la presse, alors que les rapports publiés célèbrent « les sentiments purement britanniques » qui animent les Canadiens et félicitent « nos braves sujets et soldats du Canada. »¹³³⁰ La guerre va aussi contribuer à renforcer le sentiment que les colonies sont importantes pour la métropole et qu'elles doivent être défendues et protégées.¹³³¹

Les faits divers

Le chapitre 6 a montré que les Britanniques s'intéressent aux Canadas mais que ce qui les touche le plus sont bien entendu les sujets qui concernent directement la métropole soit parce qu'il s'agit des débats à Westminster, soit parce qu'il en va de la prospérité (dans le cas du commerce) ou de l'intégrité (dans le cas des intérêts stratégiques) ou de la diffusion des idéaux britanniques à travers le monde (dans le cas, par exemple, du *Canada Act*) ou encore de l'argent du contribuable (dans le cas du coût des établissements civils et militaires des colonies). Cependant, la présence de nombreux articles au sujet des colonies canadiennes dans les rubriques faits divers tend à montrer que les Britanniques se représentent et imaginent également leurs possessions en Amérique du Nord comme faisant partie de la communauté nationale. Benedict Anderson insiste sur le pouvoir de ce qu'il nomme « print capitalism » dans la naissance d'une conscience nationale et nationaliste en liant les hommes entre eux

¹³²⁹ *The Gentleman's Magazine*, volume 72, 1802, p. 234

¹³³⁰ *Times*, 1^{er} décembre 1812, 26 juin 1813, 27 juillet 1813 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 83, part 2, 1813, p. 267-268, 488, volume 85, 1815, p. 137

¹³³¹ *The Gentleman's Magazine*, volume 84, part 1, 1814, p. 228-229, 292, volume 84, part 2, 1814, p. 489, 596 ; Atcheson (1814), *A Compressed View of the Points...*, *op. cit.*, p. 3-4

dans l'espace et dans le temps.¹³³² A l'échelle des relations entre les Britanniques et leurs colonies canadiennes, les exemples dans la presse métropolitaine semblent à la fois renforcer l'altérité des possessions nord-américaines tout en les intégrant, voire en les englobant, dans la communauté nationale.

En 1802, un fait divers amusant et inclassable est rapporté dans le *Times* : il raconte à ses lecteurs que, en 1760, deux messagers sont parvenus à transmettre un message du Général Amherst, à Montréal, au Général Murray, à Québec, en un temps record : c'est en patinant sur la glace entre les deux villes que les deux hommes ont réussi à parcourir 190 miles en 18 heures.¹³³³ Ce fait divers, au premier abord, fait du Canada une terre étrangère, particulièrement à travers ce climat si rigoureux. Néanmoins, il souligne aussi la participation des colonies au roman national notamment à travers les références historiques qui font la gloire de la mère-patrie (en l'occurrence, les exploits des Britanniques en Amérique du Nord pendant la Guerre de Sept Ans). La présence des colonies britanniques dans la construction de la gloire nationale se retrouve dans d'autres exemples épars. Par exemple, lorsque, le 14 novembre 1805, le *Times* rend hommage au héros de guerre Lord Nelson, qui meurt en vainquant Napoléon à Trafalgar, le journal passe en revue les nominations et les stationnements du Général dans les colonies, et notamment à Terre-Neuve et Québec, liant ainsi les colonies nord-américaines à l'idée de gloire militaire et d'un « berceau » pour former ses hommes de guerre.¹³³⁴

Par ailleurs, l'absence de distinction dans les colonnes des journaux entre les faits divers locaux et coloniaux est sans doute la preuve d'une forme de proximité entre les Britanniques et les Canadiens et d'un lien (peut-être inconscient) de « voisinage » entre les deux côtés de l'Atlantique. Ces remarques s'appliquent par exemple aux nouvelles concernant les naufrages : la métropole et les colonies sont séparées par un océan dangereux, mais, dans le même temps, les naufrages font partie des préoccupations tant des Britanniques que des Canadiens.¹³³⁵ De même, les articles, dans les journaux londoniens et locaux, qui relatent ou résument certains procès qui ont lieu dans les colonies (souvent autour de différends

¹³³² Benedict Anderson, *Imagined Communities*, London : Verso, 2006 (2nd édition)

¹³³³ *Times*, 15 janvier 1802

¹³³⁴ *Times*, 14 novembre 1805

¹³³⁵ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 969, volume 67, 1797, p. 49, volume 75, 1805, p. 77, volume 82, part 1, 1812, p. 74

pécuniaires ou d'insubordination dans l'armée)¹³³⁶ ou ceux qui relaient régulièrement les informations sur les incendies¹³³⁷ accentuent la proximité entre Britanniques et colons. En effet, les expériences et les peurs quotidiennes sont partagées tant en métropole que dans les colonies ce qui laisse à imaginer des liens forts entre les deux.

Liens personnels et familiaux

Les Britanniques et les Canadiens partagent en outre plus que des expériences et préoccupations quotidiennes similaires. Si l'on peut déduire que l'intérêt pour les « ship news » est sans nul doute commercial pour une partie des lecteurs (marchands, investisseurs, assureurs), elles le sont certainement aussi pour une plus large partie de la population, qui peut avoir un père, un fils, un frère ou un mari à bord de ces navires marchands et militaires. Les nouvelles, que l'on trouve très régulièrement sur le positionnement de tel ou tel régiment, peuvent être interprétées de deux façons. D'une part, on peut y déceler l'importance stratégique des Canadas dans le sens où il apparaît clairement, à mesure que les nouvelles de l'envoi de régiments dans la région sont publiées, qu'il est important pour les Britanniques de protéger le reste de leurs colonies américaines. D'autre part, les Britanniques qui ont un proche engagé dans l'armée ou la marine peuvent ainsi avoir une idée de son positionnement. Par ailleurs, le très grand nombre d'entrées dans les carnets roses et les rubriques nécrologiques des magazines et des journaux, qui informent les lecteurs des mariages, naissances et décès de personnes vivant dans les colonies britanniques ou liées à un moment de leur vie aux Canadas, montre bien que les Britanniques ont des liens et une présence forte dans leurs colonies nord-américaines.

Les mêmes valeurs

Ces liens sont renforcés par le sentiment que les Canadiens partagent les mêmes valeurs que les Britanniques. La première de ces valeurs est l'attachement à la Couronne et aux « bénédictions » de la constitution. Cet attachement est réciproque. Certains membres de la famille royale, notamment le Prince William Henry et le Prince Edouard, sont physiquement

¹³³⁶ *The Gentleman's Magazine*, volume 57, 1787, p. 633 ; *Times*, 29 juillet 1805, 17 octobre 1807

¹³³⁷ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 885, volume 73, 1803, p. 679 ; *Times*, 18 juillet 1794, 26 septembre 1796, 3 décembre 1796 ; *The Scots Magazine*, volume 58, 1796, p. 719 ; *Reading Mercury*, 22 décembre 1800 ; *Times*, 31 août 1813, 18 juillet 1815, 7 novembre 1815, 12 décembre 1815

présents dans les colonies. Les Canadiens font quant à eux montre de leur loyauté envers le roi et la constitution dans des actes et des discours qui sont publiés dans la presse britannique. Ces marques sont surtout rapportées dans les années 1790 – au moment de la mise en place du *Canada Act*. A cette occasion, la presse rapporte la gratitude des Canadiens qui dès lors peuvent profiter de tous les avantages de la constitution britannique. En retour, cet attachement des colons aux valeurs de la métropole renforce le sentiment de fierté des Britanniques vis-à-vis de leurs colonies : les Britanniques sont fiers de posséder des colonies et ils s'enorgueillissent également d'avoir permis à leurs colons de profiter de tous les bienfaits de la constitution de la mère-patrie.¹³³⁸

Ce sentiment de loyauté est aussi rapporté dans les sections « nouvelles » des magazines. Le *Scots Magazine* raconte par exemple que le Prince Henry est reçu en Amérique du Nord avec tous les honneurs qui lui sont dus : une salve de 21 coups de canon,¹³³⁹ un dîner élégant, un feu de joie et des illuminations.¹³⁴⁰ En 1792, le *Gentleman's Magazine* rapporte aussi un dîner « noble et élégant » donné lors de la prise de fonction du gouverneur (sous les nouvelles mesures du *Canada Act*) en présence du Prince Edouard ; au bout de la table, une peinture représente une allégorie de la Renommée « soufflant dans sa trompette et clamant au monde les bénédictions dont vont bénéficier les provinces du Haut et du Bas-Canada grâce à la nouvelle constitution britannique. » Dans son discours, le président de la Société des Amis de la Constitution donne une autre preuve de la loyauté et de l'attachement des colons à la mère-patrie : « May we demonstrate our gratitude to Great Britain, and prove to our most gracious Sovereign, by an inviolable attachment to his person and government, that we are faithful and loyal subjects. »¹³⁴¹ Quelques années plus tard, à la mort de Simcoe, le magazine publie également le dernier discours du lieutenant-gouverneur du Haut-Canada ; on y lit une fois encore les marques de loyauté et d'attachement des Canadiens à la métropole :

however remote we have been happily placed from the scene of these events, we have not been without their influence; but, by the blessing of God, it has only been sufficient to prove, that this

¹³³⁸ *Leeds Intelligencer*, 29 avril 1793 ; *Caledonian Mercury*, 10 juin 1793 ; *Hampshire Chronicle*, 1er septembre 1794 ; *Newcastle Courant*, 15 novembre 1794

¹³³⁹ Le salut royal de 21 salves est aujourd'hui encore le salut coutumier comme signe de bienvenue ou marque de respect pour la famille royale.

<<http://www.royal.gov.uk/RoyalEventsandCeremonies/GunSalutes/Gunsalutes.aspx>> consulté le 25 mars 2016

¹³⁴⁰ *The Scots Magazine*, volume 49, 1787, p. 563

¹³⁴¹ *The Gentleman's Magazine*, volume 62, 1792, p. 761

province, founded upon the rock of loyalty, demonstrates one common spirit in the defence of their king, and their country.

Il poursuit son discours en insistant sur le caractère « obéissant, frugal, tempéré et laborieux » de cette « partie de l'Empire britannique » et termine en glorifiant les « pouvoirs, les privilèges, les principes et les pratiques de la constitution britannique » dont jouit la province.¹³⁴²

Britanniques et colons partagent en outre un ennemi (et donc un objectif) commun ; c'est ce à quoi Simcoe fait allusion dans l'extrait cité plus haut. Le lieutenant-gouverneur parle de « l'influence » des événements en Europe sur les Canadas et marque ainsi le lien entre métropole et colonies face à l'ennemi français. Par exemple, un article du *Caledonian Mercury* de 1806 rapporte que de « grandes réjouissances » ont eu lieu au Canada pour célébrer la victoire à Trafalgar et que la ville de Montréal a levé plus de 1000 livres sterling pour ériger un monument à la gloire de Nelson.¹³⁴³ La contribution des Canadiens à l'effort de guerre est une fois encore la marque de leur participation pleine et entière à la vie et au futur de la mère-patrie. Les contributions des colons aux fonds patriotiques sont ainsi un aspect important de la politique coloniale et sont relayées dans la presse.¹³⁴⁴ Inversement, lorsque ce sont les colonies qui sont attaquées en 1812, une levée de fonds est organisée à Londres, en présence du duc de Kent, pour aider les Canadiens qui « sont exposés à des privations et désagréments considérables dans leur défense loyale de ces provinces. »¹³⁴⁵

En matière de religion, on peut voir le partage des valeurs – et les marques d'attachement entre colonies et mère-patrie, par exemple lorsque le roi offre un plateau de communion et un candélabre pour la cathédrale de Québec.¹³⁴⁶ La question de la diffusion du protestantisme est un autre exemple des liens qui unissent les Britanniques et les Canadiens. Dans les sermons publiés, les colons sont en général présentés comme des sujets loyaux et les Loyalistes sont perçus comme le moyen d'étendre le protestantisme en Amérique du Nord. Néanmoins, les

¹³⁴² *The Gentleman's Magazine*, volume 66, 1796, p. 871-872

¹³⁴³ *The Caledonian Mercury*, 26 avril 1806

¹³⁴⁴ Voir pour exemple : *Times*, 1^{er} octobre 1804 et Portland à Wentworth, n°34, 1^{er} juillet 1798, NAC, A128, p. 2 ; Portland à Carleton, n°24, 27 juillet 1798, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 448 ; Portland à Wentworth, n°35, 31 juillet 1798, NAC, A128, p. 10 ; Portland à Carleton, n°27, 6 décembre 1798, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 499 ; Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 131 ; King à Milnes, 1^{er} août 1801, NAC, Q78A, p. 134 ; Hobart à Milnes, n°1, 3 septembre 1801, NAC, Q78A, p. 169

¹³⁴⁵ *The Gentleman's Magazine*, volume 83, part 2, 1813, p. 84

¹³⁴⁶ *The Gentleman's Magazine*, volume 77, 1807, p. 581

colonies sont aussi présentées comme étrangères, peuplées d'habitants catholiques ou païens, et où il faut donc envoyer des missionnaires, comme dans les territoires étrangers.¹³⁴⁷

Infériorité des colonies par rapport à la métropole

Si de nombreux exemples tendent à montrer que les colonies canadiennes sont perçues comme faisant partie de la communauté nationale, leur place depuis la métropole reste cependant ambivalente. Dans les magazines, et dans une moindre mesure dans la presse, les colonies canadiennes ont une image de subordination et d'infériorité (intellectuelle notamment), répandue par les voyageurs et perpétuée par les colons eux-mêmes qui se mettent dans cette posture volontairement et involontairement. Par exemple, lorsque les officiels de Nouvelle-Écosse reçoivent les commissaires envoyés par Londres pour estimer les demandes des Loyalistes, ils affirment :

Sensible, Gentlemen, as we are, of the baneful effects of civil discord and contention, and convinced too, that under the inestimable patronage of the British Government, our perseverance will claim these provinces to be an asylum for loyalty in distress; so we have no evils to apprehend, while our invariable object is to deserve and receive a continuance of it.¹³⁴⁸

Dans cet extrait publié par le *Scots Magazine*, on voit que les colons se représentent comme des sujets loyaux mais qu'ils expriment aussi leur soumission à la mère-patrie. Les colons se placent encore dans cette position près de 30 ans plus tard, lorsque les États-Unis déclarent la guerre en 1812. A cette occasion, le *Perthshire Courier* par exemple publie le discours de l'assemblée de Nouvelle-Écosse au lieutenant-gouverneur Sherbrooke :

We, the representatives of His Majesty's loyal people of Nova Scotia [...] have the great satisfaction in assuring your Excellency of the loyal and affectionate attachment of our Constituents to His Majesty's person and Government ; and we have the most entire confidence, that, under the blessing of Divine Providence and powerful protection of the Parent State, their patriotism and spirit, guided by the greatly distinguished talents to which the command of the Province is entrusted, will be adequate to the preservation of the security and tranquilly it has so long enjoyed.¹³⁴⁹

Cet extrait a évidemment pour but premier de souligner la loyauté des sujets canadiens et de renforcer l'image positive dont ils bénéficient déjà. On remarque une fois encore que les colonies sont attachées à la métropole à travers le monarque et les valeurs de la constitution.

¹³⁴⁷ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 860, volume 54, 1784, p. 448, volume 61, 1791, p. 160, volume 72, 1802, p. 234

¹³⁴⁸ *The Scots Magazine*, volume 47, 1785, p. 613

¹³⁴⁹ *The Perthshire Courier*, 17 septembre 1812

Mais on voit également que les auteurs du discours se placent volontairement dans une position subordonnée à Dieu d'abord et à la mère-patrie ensuite. Cette image peut aussi être véhiculée de manière inconsciente. C'est le cas d'une lettre (datée du 30 octobre 1794 à Niagara) publiée dans le courrier des lecteurs du *Gentleman's Magazine*. L'auteur, qui dit avoir vécu plusieurs années dans cette « province florissante » souhaite mettre un terme aux assertions fausses qu'il a lues au sujet des Canadas (il ne cite pas ses sources). Si son intention est louable pour la promotion des provinces nord-américaines, la manière employée est peut-être contre-productive : « Cultor Veritatis » s'adresse en effet à « Mr Urban » ainsi : « I take this liberty of addressing you; and, though not at present personally acquainted with you, I hope, when I arrive in England (which will be in the course of the ensuing year), to have that honour. »¹³⁵⁰ Sylviannus Urban est un pseudonyme utilisé par les éditeurs du magazine, il ne s'agit pas d'une personne réelle que l'on peut avoir « l'honneur » de rencontrer – cette erreur tend sans doute à souligner l'infériorité intellectuelle des colons canadiens.

Les possessions britanniques au Canada sont dans les faits (de par leurs histoires et leurs populations) et sont montrées comme faisant partie de la communauté nationale mais aussi comme étrangères, en dehors de cette communauté. Les colonies canadiennes apparaissent ainsi comme différentes mais aussi comme une extension de la mère-patrie. Elles sont donc à la fois familières et étrangères, partagent les valeurs de la métropole mais y sont subordonnées. Elles sont à proprement parler un appendice : une excroissance qui fait partie du corps originel.

B. Les colonies canadiennes et la diffusion de la propagande impériale dans la presse

Ces représentations globalement positives des colonies nord-américaines dans la presse britannique permettent de diffuser la propagande impériale dans l'espace public. Dans cette partie, je vais montrer comment l'évocation des colonies canadiennes dans la presse et dans les magazines participe à la diffusion de l'idéologie impériale.

¹³⁵⁰ *The Gentleman's Magazine*, volume 65, 1795, p. 570

1. Importance du commerce colonial

Dans la doctrine coloniale, le rôle principal des colonies se doit d'être l'expansion du commerce pour le bénéfice de la métropole. Les Britanniques, qui sont à la fois investisseurs dans le commerce colonial et consommateurs de produits coloniaux suivent de près le développement des colonies canadiennes et de son potentiel économique. L'étude de la presse montre que le commerce colonial fait partie des principales préoccupations des Britanniques à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Cette obsession britannique inclut bien sûr les colonies nord-américaines. Le Parlement débat et légifère sur le commerce extérieur des colonies et se penche en particulier sur les questions relatives à l'ouverture, ou non, du commerce colonial (des Antilles et des Canadas) aux Etats-Unis et aux divers encouragements (à travers diverses primes ou taxes) de certaines branches du commerce. Dès 1784, les parlementaires s'interrogent sur la capacité de la Nouvelle-Écosse (et un peu plus tard des autres provinces canadiennes) à fournir Terre-Neuve et les Antilles en provisions de diverses sortes que ces dernières se procuraient auparavant aux Etats-Unis. Ces débats sont particulièrement importants en 1784 et 1787 pour les Antilles et 1785 et 1788 pour Terre-Neuve. Ils se poursuivent dans les années 1790 et 1800. L'idée qui domine est que les ressources peuvent et doivent en majorité venir de Nouvelle-Écosse et des Canadas. En 1806, l'administration des *Talents* relâche les Actes de Navigation pour permettre un commerce plus libre avec les Etats-Unis, mais cette ouverture est de courte durée. Après la mise en place de l'embargo par Jefferson (en 1807) contre les abus de la marine britannique, le Cabinet passe les célèbres *Orders in Council* de 1809 qui ferment le commerce jusqu'à leur levée en 1812. Ces débats parlementaires sont relayés dans la presse et dans les revues. Le public est en outre informé des débats et des décisions du Parlement en matière d'encouragement du commerce colonial comme l'élimination des taxes sur certaines exportations vers les colonies, la suppression des taxes sur le rhum antillais importé au Canada, les débats sur les imports de blé, l'encouragement des pêcheries (de Terre-Neuve en particulier, mais pas exclusivement) ou des encouragements pour la production et l'exportation vers la Grande-Bretagne de bois et de chanvre. On peut citer, à titre d'exemple, des articles de la fin de l'année 1800 qui expliquent aux lecteurs du *Times* que les Membres du Parlement discutent une proposition de loi afin de développer et de faire fructifier la pêche et le commerce de harengs de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick.¹³⁵¹ La presse et les magazines résumant ces débats parlementaires (qui sont rapportés plus en longueur et en détails dans *The Parliamentary*

¹³⁵¹ *Times*, 22 novembre 1800, 25 novembre 1800, 28 novembre 1800, 9 décembre 1800

History... ou The Parliamentary Debates) mais le public est au fait des discussions et des décisions prises dans les grandes lignes.¹³⁵² Ces débats sont l'occasion pour les Parlementaires de rappeler et de diffuser la doctrine pro-coloniale et protectionniste. Ce qui compte, c'est que le commerce colonial se développe et profite à la métropole. Ces objectifs sont universellement admis. Ainsi, peu avant la présentation du *Canada Act* à la Chambre des Communes, plusieurs journaux soutiennent largement l'initiative gouvernementale :

Among the several objects of commerce, which are intended to be improved by means of this laudable establishment, an extension of the Fur trade is the most considerable, but great profits are expected from the iron and timber of the province.¹³⁵³

Tout se rapporte à amplifier les profits, pour le bénéfice bien sûr de l'économie britannique. On peut noter en passant que ceux qui sont un peu observateurs remarquent sans doute que ces principes sont teintés de *realpolitik*. Par exemple, dans l'édition du *Times* du 16 mars 1811, alors que les *Orders in Council* sont imposés, on trouve une pétition de propriétaires de navires de Liverpool demandant aux *Lords of Trade* de ne pas autoriser l'import de bois sur des navires étrangers afin de protéger le commerce et l'économie du Québec et de la Grande-Bretagne. L'idée est donc de faire respecter (voire de renforcer encore) les Actes de Navigation et le système mercantile et protectionniste. Néanmoins, un autre article, daté du 25 octobre 1811, montre bien à quel point il est difficile de faire respecter certains points de ces lois protectionnistes : il y est écrit que les autorités du Bas-Canada tentent de faire appliquer la loi qui interdit aux produits des Indes orientales d'être vendus dans la colonie à moins d'avoir été expédiés depuis la Grande-Bretagne, mais que les douaniers canadiens ne doivent pas saisir les cargaisons lorsque l'erreur a été commise de « bonne foi », ce qui semble être une forme de relâchement *de facto* des Actes de Navigation.¹³⁵⁴

¹³⁵² *The Parliamentary History, 1800-1801*, volume xxxv, p. 845 ; *The Parliamentary Register*, volume xiii, 1801, p. 235, 470 ; *The Parliamentary Debates, 1803-1804*, volume I, p. 690, 1027 ; *The Parliamentary Debates, 1806*, volume vii, p. 1620 ; *The Parliamentary Debates, 1810*, volume xvii, p. 236 ; *Journal of the House of Lords*, volume xlvii, 1810, p. 329, 343 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 58, 1788, p. 1082 ; *The Scots Magazine*, volume 46, 1784, p. 569-570, volume 72, 1810, p. 462 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 71, 1801, p. 136, volume 83, part 1, 1813, p. 644

¹³⁵³ *Kentish Gazette*, 10 décembre 1790 ; *Oxford Journal*, 11 décembre 1790 ; *Hampshire Chronicle*, 13 décembre 1790 ; *Derby Mercury*, 16 décembre 1790 ; *Sheffield Register*, 17 décembre 1790.

¹³⁵⁴ *Journals of the House of Commons from May the 18th, 1784 to December the 1st, 1785*, reprinted in 1803 by order of the House of Commons, p. 222, 255, 359, 360 ; *The Parliamentary History 1785-1788*, volume xxv, p. 271-298 ; *The Parliamentary Debates, 1806*, volume vii, p. 252, 336, 349, 507, *passim*. ; *The Parliamentary Debates, 1808*, volume x, p. 558, *passim*. ; *The Parliamentary Debates, 1809*, volume xii, p. 785, 1198 ; *The Scots Magazine*, volume 47, 1785, p. 72-73 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 140-142, 217, volume 57, 1787, p. 595, volume 56, 1788, p. 670-671, volume 58, 1788, p. 518, volume 59, 1789, p. 463, volume 60, 1790, p. 232, volume 82, part 1, 1812, p. 467. Pour la discussion sur l'*American Intercourse Bill* et les *Orders in Council*, voir plus haut.

Les innombrables « ship news », discussions, rapports, lettres, articles sur le commerce colonial tendent en outre à souligner l'importance du commerce canadien pour l'économie britannique. Ceci est suggéré par le nombre plus que conséquent d'articles à ce sujet mais aussi par des exemples plus précis. Le commerce canadien est souvent qualifié de « valuable » ou de « important » dans les colonnes des journaux. On trouve quelques indications plus spécifiques dans des articles épars. Par exemple, en 1785, la presse régionale explique que le commerce canadien « a presque doublé en quelques années ». ¹³⁵⁵ Trois ans plus tard, elle rapporte que les navires canadiens arrivés en Grande-Bretagne « dernièrement » ont rapporté des paiements (« remittances ») d'une valeur de 100 000 livres sterling. ¹³⁵⁶ Ces articles sont plus nombreux avant la restitution des forts de fourrures aux Etats-Unis, qui inquiète en Grande-Bretagne, mais on les trouve encore dans les décennies qui suivent. C'est notamment le cas lorsque les Français pillent un navire de la traite des fourrures en 1797 : le montant de cette seule cargaison est alors estimé à 170 000 livres sterling. ¹³⁵⁷ Dès lors, les colonies canadiennes apparaissent dans ces articles comme un atout commercial, mais aussi stratégique, dans les relations internationales de la Grande-Bretagne. La nécessité du commerce colonial et de la valeur des colonies pour préserver le pouvoir et l'intégrité de la Grande-Bretagne sont donc des idées acquises et admises par la presse et font partie de l'idéologie dominante présentée aux Britanniques.

2. Les colonies canadiennes dans les relations internationales

Un autre élément de l'idéologie dominante que l'on retrouve dans la presse concerne l'importance stratégique des colonies en matière de commerce et de défense, notamment dans les relations entre la Grande-Bretagne et la France. Dès 1793, le *Gentleman's Magazine* rapporte les craintes d'une attaque française contre les Canadas. ¹³⁵⁸ L'importance stratégique des colonies nord-américaines fait aussi partie des nouvelles qui sont transmises aux dames (qui ont droit à un magazine à part, dédié aux sujets appropriés au « beau sexe. ») ¹³⁵⁹ Dès les

¹³⁵⁵ *Derby Mercury*, 29 décembre 1785 ; *Reading Mercury*, 2 janvier 1786 ; *Caledonian Mercury*, 2 janvier 1786 ; *Kentish Gazette*, 3 janvier 1786 ; *Leeds Intelligencer*, 3 janvier 1786

¹³⁵⁶ *Hereford Journal*, 26 novembre 1788 ; *Bury and Norwich Post*, 26 novembre 1788 ; *Caledonian Mercury*, 27 novembre 1788 ; *Chelmsford Chronicle*, 27 novembre 1788 ; *Stamford Mercury*, 28 novembre 1788 ; *Oxford Journal*, 29 novembre 1788 ; *Hampshire Chronicle*, 1 décembre 1788 ; *Leeds Intelligencer*, 2 décembre 1788 ; *Cumberland Pacquet*, 3 décembre 1788.

¹³⁵⁷ *Times*, 27 décembre 1797.

¹³⁵⁸ *The Gentleman's Magazine*, volume 63, 1793, p. 1143

¹³⁵⁹ *The Lady's Magazine*, volume 25, 1794, p. 52

premières années de la guerre, on remarque également que le fait d'utiliser la Nouvelle-Écosse comme base navale pour protéger les Antilles transparait dans la presse. Un article de mai 1793 explique en outre que les Antilles françaises seront attaquées à partir de la Nouvelle-Écosse notamment, dès la fin de la « saison des ouragans ». ¹³⁶⁰ La presse insiste régulièrement sur l'importance stratégique des possessions nord-américaines. En 1796, en pleine guerre contre la France, le *Times* explique à ses lecteurs que la capture de Saint-Pierre et Miquelon par la *Navy* est une excellente nouvelle car si ces îles avaient été prises par les Français, cela aurait été nuisible aux pêcheries de Terre-Neuve. ¹³⁶¹

La presse représente en outre les colonies canadiennes comme participant à la grandeur et à la puissance de la Grande-Bretagne. En 1797, le *Times* traduit l'article suivant, tiré du *Rédacteur français* :

The English population, when once become too great for Canada, will spread itself on the United States and Spanish America, to communicate with the Gulph of Mexico and the Coast of Panama. [...] Such is the frightful but imperfect picture of this British Sphynx, the mystery of which the French Oedipus is destined to disclose. Cartage was far more dangerous to Rome than London is to Paris – but Cartage was destroyed! ¹³⁶²

Ces observations indiquent que les Britanniques pensent que la France est particulièrement méfiante à l'égard de l'expansion britannique, et le rôle de la République est donc de mettre un terme à cette expansion sans limite en Amérique du Nord et dans le reste du monde. Dans les années qui suivent, particulièrement vers le début des années 1800 (alors que les guerres révolutionnaires touchent à leur fin et qu'il s'agit pour la France et la Grande-Bretagne de négocier un traité de paix), la possession du Canada est intégrée aux arguments qui visent à démontrer la supériorité de la Grande-Bretagne sur la France. ¹³⁶³ Pendant les guerres napoléoniennes, la presse accuse Napoléon de vouloir attaquer et capturer les colonies canadiennes. ¹³⁶⁴

¹³⁶⁰ *Stamford Mercury*, 31 mai 1793 ; *Ispwich Journal*, 1 juin 1793 ; *Northampton Mercury*, 1 juin 1793 ; *Oxford Journal*, 1 juin 1793 ; *Caledonian Mercury*, 1 juin 1793 ; *Leeds Intelligencer*, 3 juin 1793 ; *Hampshire Chronicle*, 3 juin 1793 ; *Reading Mercury*, 3 juin 1793 ; *Hereford Journal*, 5 juin 1793 ; *Bath Chronicle and weekly Gazette*, 6 juin 1793.

¹³⁶¹ *Times*, 29 avril 1796

¹³⁶² *Times*, 18 novembre 1797

¹³⁶³ *Hull Packet*, 14 janvier 1800, 7 avril 1801, 20 octobre 1801 ; *Stamford Mercury*, 21 janvier 1803 ; *Northampton Mercury*, 22 janvier 1803 ; *Hampshire Chronicle*, 24 janvier 1803

¹³⁶⁴ Voir par exemple : *Oxford Journal*, 10 décembre 1803 ; *Hampshire Chronicle*, 12 décembre 1803 ; *Hull Packet*, 13 décembre 1803 ; *Aberdeen Journal*, 14 décembre 1803 ; *Morning Chronicle*, 17 juin 1805.

Il ressort de tous ces articles qui traitent du Canada dans les relations internationales que les Britanniques doivent protéger les possessions (et le commerce) qui leur restent en Amérique du Nord et ne pas se laisser dominer. Aucune voix ne s'élève pour demander l'abandon des colonies canadiennes. Au contraire, la peur de perdre le Canada est bien présente et les colonies nord-américaines sont largement défendues tout au long de la période comme le montre les très nombreux articles qui font état de l'envoi de régiments dans les colonies mais aussi ceux qui montrent le bon développement de régiments locaux dans les provinces canadiennes.¹³⁶⁵ Si quelques rumeurs circulent au sujet de l'absorption des Canadas par les Etats-Unis, notamment au moment où Jay est à Londres, elles sont vite rejetées comme étant fondées sur des « mensonges » et « l'absurdité » la plus totale.¹³⁶⁶ Ces craintes sont toujours présentes près de deux décennies plus tard. En 1814, pendant le conflit contre les Etats-Unis, un lecteur du *Times* adresse un courrier au journal dans lequel il écrit : « that Canada may be ultimately wrested from us, is a conclusion too mortifying to be willingly admitted » et insiste sur l'importance commerciale et stratégique des colonies nord américaines (notamment Québec, « the Gibraltar of the new world »).¹³⁶⁷ Une fois encore, il semble que les principes de base de l'idéologie dominante, selon lesquels les colonies sont bénéfiques à la puissance de la métropole et qu'il convient donc de les protéger, sont, au même titre que les principes commerciaux, largement diffusés dans la presse.

3. Diffusion des principes et idéaux britanniques

La diffusion des idéaux britanniques, autre pilier de la doctrine coloniale, est aussi présente dans la presse, bien que dans une mesure moindre. C'est particulièrement le cas après le vote du *Canada Act* de 1791. Dans les années qui suivent, la presse insiste sur sa fierté pour les institutions britanniques et s'auto-congratule pour cette constitution. En avril 1793, le *Leeds Intelligencer* écrit :

The New Constitution of Canada meets with the most perfect approbation of all the inhabitants. They have in consequence, transmitted home addresses to the King, expressive of their gratitude and loyalty.¹³⁶⁸

¹³⁶⁵ voir par exemple *Times*, 4 septembre 1793.

¹³⁶⁶ *Caledonian Mercury*, 22 novembre 1794 ; *Newcastle Courant*, 22 novembre 1794 ; *Northampton Mercury*, 22 novembre 1794 ; *Chester Courant*, 25 novembre 1794.

¹³⁶⁷ *Times*, 17 août 1814.

¹³⁶⁸ *Leeds Intelligencer*, 29 avril 1793

D'autres journaux anglais et écossais relaient le « contentement », la « satisfaction » et la « gratitude » des Canadiens envers la métropole de leur avoir accordé tous les privilèges de la constitution britannique.¹³⁶⁹ Si le vote du *Canada Act* est l'occasion de diffuser la doctrine selon laquelle il faut étendre les principes britanniques dans les colonies, elle permet aussi aux hommes politiques de faire leur propre propagande. En 1792, on peut ainsi lire dans la *Kentish Gazette* :

The New Constitution of Canada, which Mr. Fox so violently opposed, and was so ably and *famously* defended by Mr. Burke, is now universally allowed to be the best Legislative System that could possibly be devised.¹³⁷⁰

Ce court article permet en quelques lignes de souligner la bienveillance et la qualité de la politique métropolitaine tout en attaquant Fox.

Les lecteurs de la presse sont par ailleurs informés de quelques développements religieux dans les colonies où la doctrine protestante est diffusée. On voit naître dans ces quelques articles l'idée que les colonies servent de base pour promouvoir le protestantisme dans le monde mais l'intérêt des Britanniques semble limité aux nominations (notamment celle de l'évêque du Canada)¹³⁷¹ et aux actes symboliques (comme le plateau de communion offert par le roi).¹³⁷²

Les articles sur les colonies sont enfin l'occasion pour les éditeurs de glorifier les valeurs patriotiques de la Grande-Bretagne. A cet égard, il est intéressant de s'attarder sur la critique de *The History of Canada* (1804) de George Heriot, qui décrit l'histoire de la Nouvelle-France.¹³⁷³ La très conservatrice *Jacobin Review* écrit :

the work before us is chiefly a detail of events that are of little importance to readers of this country. It extends only to the year 1731, when Canada continued in possession of the French [...] to our countrymen a history of Canada only begins to be important when the country becomes a subject of contest between France and England. An introductory chapter might have sufficed for all the subjects of the whole volume, and twenty-eight years more down to the glorious 1759. Then Canada becomes

¹³⁶⁹ *Caledonian Mercury*, 10 juin 1793 ; *Hampshire Chronicle*, 1er septembre 1794 ; *Newcastle Courant*, 15 novembre 1794

¹³⁷⁰ *Kentish Gazette*, 12 janvier 1792.

¹³⁷¹ *Caledonian Mercury*, 18 avril 1793 ; *Derby Mercury*, 18 avril 1793 ; *Stamford Mercury*, 18 avril 1793 ; *Bath Chronicle and weekly Gazette*, 18 avril 1793 ; *Ipswich Journal*, 20 avril 1793 ; *Northampton Mercury*, 20 avril 1793.

¹³⁷² *Times*, 2 mai 1808 ; *Morning Advertiser*, 2 mai 1808 ; *Staffordshire Advertiser*, 7 mai 1808, *Norfolk Chronicle*, 7 mai 1808 ; *Hull Packet*, 10 mai 1808.

¹³⁷³ *Morning Post*, 19 juillet 1807, 26 juin 1807

truly interesting to Britons, when they can contemplate British genius, courage, and skill, effecting splendid victory.¹³⁷⁴

Cette critique résume en quelques phrases les points saillants développés jusqu'ici : l'intérêt pour les Canadas est centré sur la métropole, en d'autres termes, ils ne présentent pas (ou peu) d'intérêt s'ils ne sont pas reliés à ce qui les attachent à la métropole – comme les intérêts stratégiques ou leurs héros de guerre. Dans cet extrait, on voit ainsi que l'Empire nord-américain permet aux Britanniques d'accroître leur prestige et de mettre en avant leur valeur, leur génie et leur courage. La position est similaire dans *the Imperial Review or London and Dublin Literary Journal* alors que *the Annual Review* pense que l'ouvrage a de l'intérêt en tant qu'histoire locale (pour les Canadiens donc, mais pas nécessairement pour les Britanniques).¹³⁷⁵

Lorsque l'on étudie les colonies canadiennes dans la presse et les magazines britanniques, on voit qu'elles permettent à l'idéologie dominante, impérialiste des élites de se diffuser largement dans l'espace public.

C. La propagande anti-américaine et la promotion des Canadas en métropole

La presse joue enfin un rôle important dans la promotion des principes impériaux en place et des provinces canadiennes, notamment parce qu'elle s'attaque avec virulence aux anciennes colonies nord-américaines, les Etats-Unis.

1. Rancoeurs et propagandes : la presse contre les Etats-Unis

Les Etats-Unis dans la presse

Dans les lettres et articles traitant des Etats-Unis, très nombreux dans la presse entre 1783 et 1815, il apparaît en filigrane que les Britanniques n'ont pas accepté l'humiliation de la défaite

¹³⁷⁴ *The Anti-Jacobin Review and Magazine*, volume 18, 1804, p. 364

¹³⁷⁵ *The Imperial Review or London and Dublin Literary Journal*, volume 2, 1804, p. 338 ; *The Annual Review*, volume 3, 1805, p. 194-195

face à une colonie supposée être subordonnée à la métropole. Les Britanniques voient toujours la République comme une colonie, dépendant pour tout de l'ancienne mère-patrie. Aux yeux des Britanniques, les Etats-Unis et ses habitants n'ont donc toujours pas un statut équivalent à celui de la Grande-Bretagne.¹³⁷⁶ Ainsi, on trouve régulièrement une forme de délectation des observateurs britanniques face aux difficultés et aux tensions internes rencontrées par la jeune république. Cette attitude « impérialiste », condescendante, vis-à-vis d'une nation qui a gagné son indépendance est persistante et n'aide sans doute pas à créer de bonnes relations entre les deux pays.¹³⁷⁷

Propagande pro-émigration et pro-américaine

La question de l'émigration (britannique) vers les Etats-Unis contribue à façonner l'image de la nouvelle république en Grande-Bretagne. Le besoin de main d'œuvre pour cultiver les terres et peupler des territoires encore sauvages est au cœur de préoccupations américaines et tout au long de la période des promoteurs vont encourager l'émigration des Britanniques vers les Etats-Unis. La presse britannique se fait parfois le relais de cette campagne de publicité. En 1785, la première année de sa diffusion, le *Times* publie une lettre de Boston dans laquelle l'auteur explique que les migrants européens sont attirés par les Etats-Unis (notamment par le Vermont) car les terres sont fertiles et peu onéreuses mais aussi parce que les « principes d'égalité démocratique » les régissent. Les Etats-Unis se présentent comme une terre de liberté, un « asile » pour les indigents et les persécutés à travers un poème anonyme :

« [...] a country,
Where happy millions their own fields possess,
No tyrant awes them, and no lords oppress. »¹³⁷⁸

Deux ans plus tard, Benjamin Franklin, personnage bien connu des Britanniques, fait aussi publier dans les journaux des « Information to those who would wish to remove to America. » Il tente de présenter ce qui relève de l'imagination et de la vérité pour informer les potentiels migrants. Il explique que, contrairement à ce que pensent les Britanniques, les Américains ne sont pas ignorants des arts, des sciences et des belles-lettres mais rappelle que le

¹³⁷⁶ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p. 17 ; Burke, *Old World, New World*, *op. cit.*, p. 1-2 ; Gould, « The Making of an Atlantic State System », *op. cit.*, p. 249-251

¹³⁷⁷ Kathleen Burk, par exemple, relève l'utilisation du mot « colony » pour parler des Etats-Unis dans un article du *Morning Chronicle* daté de 1814, soit près de trente ans après la reconnaissance de l'indépendance américaine par le gouvernement britannique. Burke, *Old World, New World*, *op. cit.*, p. 191

¹³⁷⁸ *The Times*, 1^{er} décembre 1785

gouvernement américain ne subventionne pas l'émigration européenne (il ne paye pas la traversée transatlantique, ne donne pas de terres gratuitement et ne fournit ni outil, ni bétail, ni esclave). En revanche, il montre que l'Amérique est « une terre de labour » qui offre de nombreuses opportunités pour quiconque veut travailler dur. Il insiste sur le fait que les pauvres peuvent améliorer leur situation et devenir des « citoyens respectables » et dresse la liste des avantages des Etats-Unis en terme de terres (peu onéreuses et fertiles), de climat (sain) et d'opportunités (salaires plutôt élevés, possibilités d'emploi).¹³⁷⁹ La même année, Richard Champion, ancien « député Paymaster General of His Majesty's Force », publie ses *Comparative Reflections on the Past and Present Political, Commercial and Civil State of Great Britain with Some Thoughts concerning Emigration*. Comme Franklin, il insiste sur la nécessité d'être « travailleur » pour réussir aux Etats-Unis, sur les difficultés auxquelles un migrant doit s'attendre et sur les avantages des Etats-Unis, notamment pour échapper à ce qu'il considère comme la « perversion des mœurs » en Grande-Bretagne. Selon Champion : « the remedy is emigration. The road America. »¹³⁸⁰ En 1794, c'est un radical de Manchester, Thomas Cooper, qui encourage l'émigration des Britanniques vers les Etats-Unis dans *Some Information Respecting America*. Une fois encore, il souligne l'importance de la notion de travail et liste une fois encore les avantages américains, à savoir les terres à prix accessibles, les bons salaires, le climat, la tolérance religieuse et les opportunités pour les artisans.¹³⁸¹ Dans les années 1790, des sociétés pour encourager l'émigration européenne voient aussi le jour aux Etats-Unis.¹³⁸²

Contre-propagande

Dès la signature du traité reconnaissant l'indépendance des Etats-Unis, une campagne d'opposition à l'émigration américaine prend forme dans la presse quotidienne et hebdomadaire. Si l'émigration est clairement identifiée comme un mal (« evil » est le mot le plus souvent employé) ou un « danger », au regard de la teneur des articles, il semble que les éditeurs ont plus cherché à organiser une contre-propagande contre les Etats-Unis, pour

¹³⁷⁹ *Norfolk Chronicle*, 24 mars 1787

¹³⁸⁰ Richard Champion, *Comparative Reflections on the Past and Present Political, Commercial and Civil State of Great Britain with Some Thoughts concerning Emigration*, London : Debrett, 1787, p. 251, 232-240, 251-290, 301-331, 293-295, 340-343

¹³⁸¹ Thomas Cooper, *Some Information Respecting America*, London : J. Johnson, 1794, *passim*.

¹³⁸² *Caledonian Mercury*, 7 octobre 1793 ; *Bury and Norwich Post*, 9 octobre 1793 ; Simcoe à Dundas, 25 janvier 1795, NAC, Q281, p. 251

dénigrer la nouvelle république plutôt que contre l'émigration en tant que telle. Le débat sur l'émigration reflète les peurs en métropole liées aux risques de dépopulation, de perte de capitaux et de sources de revenus et de danger pour l'intégrité militaire et économique de la Grande-Bretagne. Par exemple, en 1787, les critiques de *the European Magazine* rejettent le plaidoyer de Richard Champion pour l'émigration en ces termes :

He goes even far as to suggest a regular systematic plan for whole bodies to emigrate from Great Britain and Ireland, to form new colonies in America, and for one colony to be the means of seducing, aiding, as assisting another to abandon their native country, with their wealth, riches, arts and sciences, tools and implements of manufactures, mechanics and husbandry, until all the valuable, useful members of the community should be drawn out, and so leave this depopulated country a mere desolate deserted island. Such a delusive romantic dream, portending the destruction of the Commonwealth, and ruin to many, many individuals, is not to be endured even in a land of liberty. We therefore reprobate these whole six letters.¹³⁸³

Cet extrait met aussi en avant une opposition fondamentale, voire une forme de compétition, entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies. Dans le débat sur l'émigration, ce qui se joue avant tout, c'est l'opposition de deux modèles politiques : un système hiérarchisé défendu par les conservateurs et les anti-jacobins et un nouveau modèle plus démocratique, républicain promu par les radicaux. La question est donc centrale d'un point de vue des relations internationales – et particulièrement de l'équilibre des pouvoirs entre la France et la Grande-Bretagne. Jusqu'à la chute de Napoléon, on considère en général que les Etats-Unis sont sous influence française : alors que le modèle britannique conservateur est remis en question par les Révolutions américaines et françaises, la campagne anti-émigration fait davantage partie d'un débat idéologique et politique contre les innovations politiques et religieuses républicaines que d'une discussion sur les causes, les conséquences, les aspects positifs ou négatifs de l'émigration en général.¹³⁸⁴

Difficile de déceler le degré d'organisation de cette campagne qui se diffuse dans les récits de voyages, les magazines et la presse. Tout au long de la période 1783-1815, mais, *a fortiori* dans les années 1780 et 1790, de très nombreux articles paraissent dans les journaux, souvent sous forme de lettres (reçues des Etats-Unis) qui décrivent les conditions déplorables des migrants. Les migrants y sont systématiquement représentés comme de pauvres gens qui se

¹³⁸³ *The European Magazine*, volume 12, 1787, p. 290

¹³⁸⁴ Wil Verhoeven, *Americomania and the French Revolution Debate in Britain, 1789-1802*, Cambridge : Cambridge University Press, 2013, p. 8-9 ; Joseph Eton, *The Anglo-American Paper War : Debates about the New Republic, 1800-1825*, New York : Palgrave, 2012, eBook

font des illusions (« poor deluded souls » est une expression commune, de même que « poor wretches ») ou pire, qui ont été séduits par des histoires fausses. Il semble donc que la presse considère que son rôle consiste à prévenir, à empêcher ces tragédies à travers les « informations » qu'elles donnent à ses lecteurs. A partir des années 1790, des ouvrages contre l'émigration et les Etats-Unis sont publiés par des voyageurs ou anciens résidents comme *Letters on Emigration; by A Gentleman lately returned from America* (1794), *Emigration to America Candidly Considered* (1798), *A Tour in America in 1798, 1799 and 1800* de Richard Parkinson (1805) ou *The Stranger in America* de Charles William Janson (1806). Ces ouvrages donnent lieu à des revues et critiques souvent positives. Cette campagne contre l'émigration américaine est enfin complétée dans le courrier des lecteurs des magazines.¹³⁸⁵

La contre-propagande s'organise autour de quatre points. Tout d'abord, on tente de détruire l'image des Etats-Unis comme terre d'abondance et d'opportunités. On décrit la détresse des migrants, en situation de grande précarité voire souffrant de famine. Cet article du *Manchester Mercury* de 1785 résume bien la façon dont la propagande s'exprime dans la presse :

A letter from a Gentleman in Portsmouth, Virginia, to his friend in Edinburgh, mentions; that such is the Inundation of Spaniards, French, Germans, English, Irish, and Scots, that the price of every thing is raised so high that it is impossible for a person with a moderate income to live. Many of the poor emigrants will starve during the winter.¹³⁸⁶

Cette image déplorable des migrants aux Etats-Unis est régulièrement diffusée dans toute la presse régionale. On explique également dans ces articles que les prix sont excessivement élevés (pour les loyers comme pour la nourriture) et qu'il n'y a pas d'emploi pour certaines professions.¹³⁸⁷ Les revues critiques s'attachent également à montrer que l'image des Etats-Unis, tels qu'ils sont dépeints dans les récits pro-émigration, est fausse.¹³⁸⁸ Les auteurs « anti-américains » comme Sheffield¹³⁸⁹ ou certains voyageurs et les revues vont tenter de saper

¹³⁸⁵ *The Gentleman's Magazine*, volume 64, 1794, p. 1170-1172

¹³⁸⁶ *Manchester Mercury*, 4 janvier 1785

¹³⁸⁷ voir pour exemple : *Caledonian Mercury*, 15 novembre 1784, 15 septembre 1794, 16 octobre 1809 ; *Kentish Gazette*, 27 novembre 1784 ; *Sussex Advertiser*, 29 novembre 1784 ; *Reading Mercury*, 29 novembre 1784 ; *Leeds Intelligencer*, 30 novembre 1784 ; *Northampton Mercury*, 9 août 1784, *Hampshire Chronicle*, 3 janvier 1785 ; *Hereford Journal*, 17 février 1785 ; *Hull Advertiser and Exchange Gazette* 19 juillet 1794 ; *Chester Courant*, 19 août 1794, 15 septembre 1801 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 3 septembre 1801 ; *Reading Mercury*, 7 septembre 1801 ; *Morning Post*, 28 septembre 1809 ; *London Courier and Evening Gazette*, 8 octobre 1811 ; *Public Ledger and Daily Advertiser*, 24 février 1812 ; *Perthshire Courier*, 5 mars 1812

¹³⁸⁸ *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 1036 ; *The English Review*, volume 10, 1787, p. 414-418 ; *The New Annual Register for 1787*, London, 1788, p. 229

¹³⁸⁹ *Caledonian Mercury*, 8 septembre 1783

l'image positive des Etats-Unis pour prouver qu'il ne s'agit pas là d'une terre d'opportunités mais de ce que le *British Critic* nomme « a land of general disappointment. »¹³⁹⁰ Pour l'auteur anonyme des *Letters on Emigration*, la conclusion est encore plus acerbe :

Ought no description of persons to emigrate? The reply is obvious – The guilty *must* and the very unfortunate *will*, though the prejudices of the natives are too apt to confound the latter with the former.[Italiques dans l'original]¹³⁹¹

Il nie dans ce passage l'idée des Etats-Unis comme terre d'asile pour les pauvres et les persécutés du Vieux Monde : la nouvelle république n'est rien de plus qu'un ramassis de scélérats qui se feront sans doute scalper par les sauvages.

D'autres remettent également en question l'idée que les Etats-Unis sont une terre de liberté. Certains articles soulignent l'instabilité politique du pays et les problèmes d'autorité du Congrès avant la ratification de la Constitution de 1787. D'autres encore vont attirer l'attention sur le traitement « cruel » qui est réservé aux Loyalistes et aux migrants.¹³⁹² Un des arguments les plus utilisés consiste à citer la presse américaine pour montrer que les serviteurs sous contrat (ces « indentured servants » qui doivent rembourser leur traversée transatlantique en travaillant plusieurs années sous contrat) sont vendus comme des esclaves dans les ports américains.¹³⁹³ Cet aspect « sensationnaliste » de la propagande contre l'émigration n'est pas réservé à la presse locale. Le *Times* par exemple, malgré la publication des écrits de Franklin dans un autre numéro, écrit :

by the late arrival of the mails from that continent; the friends of the unhappy families who have emigrated to those parts, are acquainted with their horrid situation. It is an incontrovertible fact, that the women who arrive are exposed to public sale, and according to their personal CHARMS, so they are more or less rated. The men are turned over to the most oppressive labours, and find their little daily pittance much more inhospitable than in Old England, Ireland, or Scotland. ¹³⁹⁴ [majuscules dans l'original]

Loin d'être une terre de liberté, un nombre important d'articles présentent les Etats-Unis comme une terre « d'esclavage blanc » voire de prostitution. Si, comme dans l'exemple du

¹³⁹⁰ *The British Critic*, volume 6, 1795, p. 81-82

¹³⁹¹ *Letter on Emigration ; by a Gentleman Lately returned from America*, London : Keasly, 1794, p. 2, 65, 76

¹³⁹² *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 9 février 1786 ; *Norfolk Chronicle*, 11 février 1786 ; *Oxford Journal*, 11 février 1786 ; *Caledonian Mercury*, 14 août 1786, *Kentish Gazette*, 28 novembre 1786

¹³⁹³ *Stamford Mercury*, 19 mars 1784 ; *Northampton Mercury*, 22 mars 1784 ; *Leeds Intelligencer*, 25 mai 1784, 8 mars 1802 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 27 mai 1784, 14 avril 1796 ; *Chelmsford Chronicle*, 4 juin 1784 ; *Reading Mercury*, 17 janvier 1785 ; *Staffordshire Advertiser*, 16 avril 1796 ; *Caledonian Mercury*, 26 avril 1802

¹³⁹⁴ *The Times*, 18 février 1785 ; voir aussi *The Political Magazine*, volume 8, 1784, p. 244

Times, il est le plus souvent question des migrants irlandais, écossais, anglais et gallois, les journaux rapportent des faits similaires pour les migrants allemands :

If Nature shudders when it reflects on that most inhuman traffic, the black slave trade, what must it not feel when informed of a new rising commerce of *white slaves*? Numbers of persons emigrating to America indent themselves to the masters of vessels, who dispose of them in whatever manner they think proper after they have crossed the Atlantic. Among these abject, needy, miserable beings, there are many Germans! [Italiques dans l'original]¹³⁹⁵

Dès lors, dans ce type d'articles, il n'est même plus question d'opposition à l'émigration : l'objet principal est plutôt de détruire l'image des Etats-Unis en tant que terre de liberté. La stratégie est encore plus évidente dans cette lettre d'un gentleman de Philadelphie publiée dans le *Oxford Journal* en 1794. L'auteur commence avec les arguments habituels sur le coût de la vie, le chômage et la pauvreté : « I have been most miserably deceived in what I expected from my emigration to this Country. It was held out to me as the *Land of Promise*; but I have found it the Desart [sic] of Famine [...] America is poor. » Les italiques choisies pour mettre en relief l'idée de terre de promesses, non tenues, n'est sans doute pas fortuite et participe directement et ostensiblement à une attaque de la propagande voire de la mythologie américaine, dont la Déclaration d'Indépendance proclamait comme droits inaliénables « life, liberty and the pursuit of happiness. » L'auteur poursuit sa lettre en expliquant qu'il n'y a pas de libertés, que des dissensions et ajoute :

the people are much discontented. Many of them openly declare, that their situation, under a British monarchy, was Paradise to their present state; and they heartily lament that they ever rebelled against the Parent State.¹³⁹⁶

On voit clairement dans cet extrait non seulement la volonté de détruire le mythe de la liberté en Amérique, une forme de mépris pour les anciennes colonies (qui se sont injustement rebellées) et, en filigrane, on décèle une défense de l'idéologie britannique, de son système de monarchie parlementaire et de son « heureuse » constitution, garante des libertés et du bonheurs de ses sujets.

Dans une veine similairement paternaliste (voire condescendante), la rhétorique humanitariste et compassionnelle pour ces « poor deluded wretches » tient une part importante dans la propagande. La dernière catégorie d'arguments utilisés a ainsi pour objectif de mettre en

¹³⁹⁵ *Norfolk Chronicle*, 1er mai 1784 ; voir aussi *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 14 avril 1796 et *Staffordshire Advertiser*, 16 avril 1796

¹³⁹⁶ *Oxford Journal*, 25 octobre 1794 ; *Northampton Mercury*, 25 octobre 1794 ; *Hampshire Chronicle*, HC, 27 octobre 1794

garde et de montrer que ceux qui décident de quitter la Grande-Bretagne pour les Etats-Unis se mettent en danger de mort. Outre les risques liés à la traversée transatlantique (accidents, maladies), ils risquent également de mourir à cause des maladies nord-américaines (la fièvre jaune en particulier), de l'insalubrité du climat et des attaques des natifs. Par exemple, pour le *Staffordshire Advertiser*, même en 1815, les migrants n'ont que deux perspectives aux Etats-Unis : « [to be] swetted [sic] to death by the heat of summer, or chilled to death by the cold of winter. »¹³⁹⁷ Un article du *Caledonian Mercury* de 1791 résumait déjà toutes ces idées :

It is surprising that there should be any emigrations from this happy country, where provisions are in general reasonable, and the wages of working people at this period, much greater in proportion than in other countries, where the necessaries of life are dearer, and the climate unfavourable to the constitutions of this country. Often are these poor deluded people sold for three to seven years to pay their passage, and when they are seduced into the back settlements of America, are frequently cut off by the natives, with whom there is no treaty that can bind. – These savages, as we call them, retain an implacable hatred against all white men, with whom they are constantly at war.¹³⁹⁸

On retrouve dans cet extrait la rhétorique paternaliste (« these poor deluded people »), l'idée d'esclavagisme blanc et une apologie de la supériorité de la Grande-Bretagne « cet heureux pays » auxquelles s'ajoutent tous les éléments destinés à faire peur aux migrants potentiels : le risque de famine, de maladies (dues au climat) et de meurtre par les populations « sauvages. »¹³⁹⁹

Enfin, un quatrième élément sous-tend la majorité des publications et articles contre l'émigration et les Etats-Unis : il s'agit bien sûr de l'argument patriotique qui consiste à rappeler que la Grande-Bretagne est supérieure à tout autre pays. On trouve cette idée dans les articles que j'ai cités jusqu'à présent et aussi dans les critiques des ouvrages pour ou contre l'émigration dans les années 1780 et 1790. Pour *the Monthly Review* : « America is not at present, on any account whatever, preferable to England. »¹⁴⁰⁰ Dans le même ordre d'idée, *the Monthly Mirror* se fend d'une citation latine pour assurer qu'il n'y a rien de mieux que de rester chez soi : « 'Et domus et natale solum sunt gratiae vitae' – so were we taught at school,

¹³⁹⁷ *Staffordshire Advertiser*, 16 septembre 1815

¹³⁹⁸ *Caledonian Mercury*, 6 août 1791

¹³⁹⁹ voir aussi, par exemple *Derby Mercury*, 4 février 1796, *Caledonian Mercury*, 19 septembre 1801, 31 octobre 1801

¹⁴⁰⁰ *The Monthly Review*, volume 77, 1787, p. 315

and such is our opinion still. »¹⁴⁰¹ La presse donne même des exemples de gens qui souhaitent revenir ou qui reviennent.¹⁴⁰²

2. Promotion des Canadas

La propagande dans la presse a pour objet de dénigrer les Etats-Unis afin de limiter l'émigration. Cependant, cette campagne de destruction de l'image de la nouvelle république a aussi pour effet de magnifier l'image des Canadas. Dans les années 1780 et 1790 en particulier, la presse se réjouit des difficultés de la nouvelle république, ce qui la conduit à souligner (de manière directe ou indirecte) la supériorité des colonies britanniques. Par exemple, dans un article du 2 février 1786, on peut lire la description suivante:

Anarchy that prevails throughout the American provinces [...] Congress possesses only a shadow of authority. New states spring up and assume the powers of self government [...] now the British settlements in Canada and Nova Scotia derive great advantage from these circumstances. Numbers of the Americans seek for shelter and protection under that very government which they were formerly industrious to subvert.¹⁴⁰³

Trois ans après le traité de paix, on décrit donc encore les Américains comme des enfants qui, après s'être injustement rebellés, reviennent en pleurant chercher la protection de leur mère-patrie au Canada. Cette image poursuit les Etats-Unis dans les années qui suivent. Ces articles sont moins fréquents vers la fin des années 1790, mais ils n'ont pas complètement disparus. En 1799, par exemple, un autre article du *Times* explique qu'un très grand nombre de familles américaines en appelle aux autorités canadiennes afin de fuir l'instabilité grandissante des Etats-Unis.¹⁴⁰⁴ A partir des années 1800, on trouve aussi des articles qui montrent que des migrants ont préféré s'installer dans les colonies britanniques – et qu'ils sont heureux de leur choix.¹⁴⁰⁵ Par exemple, en 1804, un article de presse locale fait explicitement la comparaison entre les conditions déplorables et misérables des migrants qui s'installent aux Etats-Unis alors que ceux qui ont choisi de s'installer dans les possessions britanniques sont heureux :

¹⁴⁰¹ *The Monthly Mirror*, volume 6, 1798, p. 160

¹⁴⁰² *Caledonian Mercury*, 4 décembre 1784 ; *Manchester Mercury*, 14 décembre 1784, 21 février 1786 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 9 février 1786 ; *Norfolk Chronicle*, 11 février 1786 ; *Oxford Journal*, 11 février 1786 ;

¹⁴⁰³ *Times*, 2 février 1786, *Northampton Mercury*, 18 février 1786 ; *Oxford Journal*, 18 février 1786 ; *Manchester Mercury*, 21 février 1786 ; *Leeds Intelligencer*, 21 février 1786

¹⁴⁰⁴ *Times*, 15 janvier 1799

¹⁴⁰⁵ *Hampshire Chronicle*, 21 septembre 1801 ; *The Times*, 24 septembre 1812

How very different is the situation of those emigrants who land in Canada or in Nova Scotia. If they have a passage to pay for, they work for it as creditors, not as slaves, being protected by the same paternal government which rules the mother country [...] and if sober and industrious, but few years are requisite to be quietly and comfortably settled. [...] Besides, in British America, the climate is healthier, and the yellow or putrid fevers entirely unknown, and provisions, of every description, sell 50 to 80 per cent cheaper than in the United States!¹⁴⁰⁶

Les colonies britanniques sont ainsi supérieures en tous points aux anciennes colonies – et la presse, à travers sa campagne de dénigrement des Etats-Unis, tend à promouvoir les colonies canadiennes en métropole. Cette promotion des provinces canadiennes et la campagne contre l’émigration vers les Etats-Unis a un impact important sur le débat sur l’encouragement de l’émigration écossaise vers l’Amérique du Nord britannique, comme je le montrerai dans la partie suivante.

¹⁴⁰⁶ *Kentish Gazette*, 25 septembre 1804 ; *Hampshire Chronicle*, 1er octobre 1804

Conclusion

Les représentations des colonies britanniques d'Amérique du Nord dans la presse ne sont pas complètement idylliques : en effet, les colonies apparaissent sous de nombreux aspects comme étranges, étrangères et inférieures. Toutefois, l'image dominante qui ressort de l'étude de la presse est globalement très positive pour les possessions nord-américaines. Elles y sont présentées, comme dans les écrits des promoteurs coloniaux, en tant que terres d'abondance, d'opportunités, utiles à la mère-patrie tant d'un point de vue économique que stratégique ou social. Dès lors, la presse et les magazines participent à la promotion des possessions canadiennes au même titre que les ouvrages publiés discutés dans le chapitre 7.

En outre, les articles qui traitent de l'Amérique du Nord britannique contribuent à la propagation des principes fondateurs de la doctrine impériale, à savoir le protectionnisme économique, l'importance des colonies pour les intérêts stratégiques de la métropole et la diffusion des idéaux britanniques, notamment le protestantisme et les valeurs constitutionnelles. Enfin, la propagande anti-américaine permet de diffuser l'idéologie dominante tout en étant bénéfique à l'image des Canadas, ce qui a pour conséquence d'encourager l'émigration vers l'Amérique du Nord britannique.

Par conséquent, si les colonies nord-américaines sont moins présentes dans la presse et les magazines que les autres possessions britanniques, il semble essentiel de souligner qu'elles font peu débat et que leur possession n'est pas remise en question. La presse et les magazines véhiculent un sentiment d'attachement aux colonies canadiennes et même des liens forts entre les Britanniques et les colons. Les possessions canadiennes bénéficient d'une image positive et valorisante, qui les place au cœur de la défense de l'Empire et de ses valeurs.

Conclusion partie II

Désintérêt pour l'Amérique du Nord britannique ou propagande ?

L'étude de la place de l'Amérique du Nord britannique dans l'espace public métropolitain tend à montrer que les colonies canadiennes ne sont pas oubliées, ou négligées par les Britanniques. Cette idée circule cependant dans la sphère publique. En 1785, un lecteur écossais du *Scots Magazine* et du *Gentleman's Magazine* envoie à ces deux revues une comparaison de l'état de la nation en 1763 (à la fin de la Guerre de Sept Ans) et 1783 (à la fin de la Révolution américaine). « Theophrastus » est pessimiste ; en 1763, l'Empire britannique était « grand, puissant, et vaste » et s'étendait de la Floride à la Baie d'Hudson alors qu'en 1783, « le soleil de la gloire britannique [...] se couche » : « l'Empire est démembré », suite à la rébellion des treize colonies et aux agitations en Irlande, et « les dominions britanniques sont confinés aux provinces septentrionales du Canada et de Nouvelle-Écosse. »¹⁴⁰⁷ Cette vision pessimiste n'est pas singulière juste après la perte des treize colonies et elle tend à souligner le peu d'importance et de valeur, voire le peu d'attachement, que les Britanniques accordent aux colonies qui leur restent en Amérique du Nord. Ces colonies sont aussi parfois perçues comme un poids sur la nation. C'est ce que l'on peut conclure des écrits de certains auteurs comme Josiah Tucker ou John Sinclair étudiés dans le chapitre 7.¹⁴⁰⁸ Le *Scots Magazine* fait également une remarque en ce sens en 1783, lorsque les auteurs affirment que le fait de garder les Canadas plutôt que la Guadeloupe en 1763 était une mesure « impolitique. »¹⁴⁰⁹ Près de vingt ans plus tard, les éditeurs de *the Annual Review* incarnent cette posture pessimiste et montrent tout le désintérêt qu'ils ont pour les provinces nord-américaine :

Canada, the fragment which we have contrived to save from the wreck of our great American Empire; Canada appears respectable in a map of the British territories to those who can forget the past; and it is indeed conspicuous for its lakes, and its number of square miles. But to us this land of ice, and beavers, and rattlesnakes, excites but little national interest [...] Canada [...] affords no very material

¹⁴⁰⁷ Selon lui les Britanniques doivent être plus vertueux, humbles et économes pour y remédier. *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 789-791 ; *The Scots Magazine*, volume 47, 1785, p. 453-454

¹⁴⁰⁸ On peut aussi ajouter John Nicholls ou Thomas Paine. Tucker (1781), *A Treatise concerning Civil Government*, op. cit., p. 252-253 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 53, 1783, p. 49 ; Knorr, *British Colonial Theories, 1570-1850*, op. cit., p. 208

¹⁴⁰⁹ Dans le même numéro cependant, les critiques du magazine se montrent également favorables aux propositions de Sheffield visant à développer le commerce des colonies canadiennes. *The Scots Magazine*, volume 45, 1783, p. 175

advantage at present and offers of the future no very encouraging hopes. Its history we should call altogether uninteresting, did we not call to mind the glorious death of Wolfe.¹⁴¹⁰

Pour la revue, le Canada n'est donc rien de plus qu'une terre « de glace, de castors et de crotales » - sans valeur et sans importance pour la métropole. Ces quelques exemples épars peuvent donner l'impression que les colonies britanniques en Amérique du Nord sont mal connues voire mal considérées en métropole.

Tout au long de la période, on trouve dans divers type de publications des exemples qui font état d'une supposée négligence. En 1793, par exemple, le *Gentleman's Magazine* admet son peu de connaissance en ce qui concerne le commerce des fourrures dans une critique de *the Present State of Hudson's Bay* d'Edward Umfreville.¹⁴¹¹ Les auteurs de récits de voyages prennent en outre l'habitude de préfacier leurs écrits avec des remarques au sujet du manque de connaissances des Britanniques sur l'Amérique du Nord afin de justifier la publication de leur manuscrit. C'est le cas d'Isaac Weld qui écrit dans la préface :

finding on his return that much of the matter contained in the following letters was quite new to his friends, and being induced to think it might prove equally new, and not wholly unacceptable to the public, he came to the resolution of committing them to print.¹⁴¹²

Ce récit, qui n'est pourtant pas le premier à décrire l'Amérique du Nord,¹⁴¹³ est publié en 1799, il est si populaire qu'il en sort une quatrième édition dès 1800. Pourtant, cela n'empêche pas un autre voyageur, Hugh Gray, d'écrire près de dix ans plus tard : « the immense regions in North America, which still form a part of the British Empire, are very little known to the English nation. »¹⁴¹⁴ Les critiques du *Gentleman's Magazine* concourt dans cette opinion.¹⁴¹⁵

¹⁴¹⁰ *The Annual Review*, volume 3, 1805, p. 194-195. Pour autant, je me montrerai dans la troisième partie, un an plus tard, les éditeurs de la revue se prononcent en faveur d'une colonisation massive des possessions britanniques par l'émigration à la sortie de l'ouvrage de Lord Selkirk. *The Annual Review*, volume 4, 1806, p. 332-334

¹⁴¹¹ *The Gentleman's Magazine*, volume 63, 1793, p. 150

¹⁴¹² Weld (1800), *Travels...*, *op. cit.*, p. vi

¹⁴¹³ Voir plus haut pour les différentes publications sur les colonies nord-américaines et les autres récits de voyages en Amérique du Nord.

¹⁴¹⁴ Gray (1809), *Letters from Canada*, *op. cit.*, p. xi

¹⁴¹⁵ *The Gentleman's Magazine*, volume 80, 1810, p. 52-57

On trouve un point de vue similaire dans des publications économiques qui soulignent la négligence des Britanniques envers leurs colonies en Amérique du Nord. Vers la fin des années 1800, un certain nombre d'auteurs « pro-canadiens » se lamentent en ces termes :

Since the separation of the provinces, which now constitute the United States of America, from Great Britain, the remaining British colonies on that continent, have been too generally considered, as possessions of little comparative value ; yet it will appear [...] they do not yield to any other parts of the continent of America, either in soil, production, convenience of navigable rivers, or salubrity of climate¹⁴¹⁶

Un article de *The New Quarterly Review and British Colonial Register*, publié cinq ans plus tard, fait part d'un regret similaire : selon eux, les Canadas ont été considérés comme ayant peu de valeur commerciale depuis la séparation des treize colonies, ce qui constitue un « préjugé injuste. »¹⁴¹⁷ L'année suivante, un auteur anonyme écrit à son tour qu'une partie des avantages que la métropole peut tirer des Canadas, outre le commerce de bois, les pêcheries et l'importance pour la puissance navale britannique, ont été « en grande partie négligés ou largement sous-estimés. »¹⁴¹⁸

De telles accusations vont dans le sens de l'image que l'histoire a gardé de la politique coloniale de la Grande-Bretagne et des préjugés sur les perceptions impériales des Britanniques après la perte des colonies américaines. Il faut cependant les prendre avec beaucoup de recul et de précautions : les auteurs des récits de voyages ont pour objet de vendre leurs ouvrages ; ils font donc ainsi leur publicité. Ce que j'ai montré c'est que les remarques de Weld et, à plus forte raison, de Gray, ne sont pas vraiment justifiées. Au contraire, je serais plutôt de l'avis des éditeurs de la *Edinburgh Review* qui, à l'occasion de la sortie de *Travels through the Canadas* de George Heriot, publié en 1807, se plaignent de la longueur de ces récits (en général et celui de Heriot en particulier) qui amènent quelques informations nouvelles ou importantes mais qui, pour la plupart, sont inutiles ou ont déjà été traitées par d'autres auteurs.¹⁴¹⁹

¹⁴¹⁶ Atcheson (1808), *American Encroachments...*, *op. cit.*, p. xxix

¹⁴¹⁷ Anon (1813) *On the Past Relations between Great Britain and the United States*, *op. cit.*, p. 4

¹⁴¹⁸ Atcheson (1814), *A Compressed View of the Points...*, *op. cit.*, p. 2

¹⁴¹⁹ Il y a en effet un grand nombre de poncifs dans les récits de voyages ; les plus communs concernent les moyens de transport, la rigueur de l'hiver et la description (sublime) des chutes du Niagara. *The Edinburgh Review*, volume 12, 1808, p. 212-225

En outre, les auteurs économistes qui dénoncent la négligence de la métropole vis-à-vis des Canadas sont tous proches du lobby des armateurs et des défenseurs du système mercantile qui ont pour but de démontrer que les Canadas peuvent subvenir aux besoins des Antilles et qu'il n'est ainsi pas nécessaire d'ouvrir ce commerce aux Etats-Unis. Le point de vue est largement biaisé et souligne l'idée de négligence afin de renforcer l'argument selon lequel il faut davantage d'aides de l'Etat pour développer le commerce canadien avec les autres colonies britanniques et aussi afin de dénoncer la préférence (non méritée selon eux) dont bénéficient les Antilles : le point de vue inverse est ainsi adopté par leurs opposants. Dans le même ordre d'idée, l'opposition parlementaire menée par Fox, Sherridan et le Marquis de Landsowne tente de démontrer l'incapacité de l'administration de Pitt à défendre correctement le commerce des Canadas et les colonies (en particulier Halifax) nord-américaines : ils accusent ainsi le Cabinet et le secrétaire d'Etat de négliger ces provinces.¹⁴²⁰

L'idée que les colonies canadiennes sont négligées par le public ou par les dirigeants britanniques semble donc être davantage un argument (vide de sens), utilisé par différents auteurs aux intentions diverses, qu'une réalité tangible. Car, en effet, l'idée que les colonies canadiennes sont négligées par les Britanniques ou oubliées en métropole ne fait pas sens au regard de l'étude des sources publiées. Si elles sont moins présentes dans tous les types de sources étudiées, elles jouissent cependant de représentations valorisées qui permettent non seulement de promouvoir les colonies canadiennes et de diffuser l'idéologie impériale.

Diffusion de l'idéologie impériale

Les Britanniques qui savent lire ou à qui on lit la presse ont des connaissances rudimentaires mais loin d'être négligeables en ce qui concerne la politique coloniale canadienne : ils connaissent les grandes lignes et les détails sur les sujets les plus importants. A travers les journaux (mais aussi les magazines, les revues ou les récits de voyages), les Britanniques parfont leurs connaissances des possessions nord-américaines tout au long de la période qui m'intéresse ici ; s'il est impossible de connaître la portée exacte de toutes les sources que j'ai étudiées, on peut cependant conclure qu'une grande majorité de Britanniques entre 1783 et 1815 savent, *a minima*, où se trouvent les Canadas et la Nouvelle-Écosse, le Saint-Laurent et la Baie d'Hudson et en diraient sans doute que ce sont des possessions britanniques, loyales,

¹⁴²⁰ *An Impartial Report of the Debates that occur in the Two Houses of Parliament*, William Woodfall, volume II, 1794, p. 87-93 ; *The Scots Magazine*, volume 56, 1794, p. 146-147, 346

en développement, qui bénéficient de la bienveillance du roi et jouissent des bienfaits de la constitution, fournissent du poisson, des fourrures, du blé et du bois à la métropole et où les hivers sont froids. Si la présence des colonies canadiennes en métropole est moins ostentatoire que celle des autres colonies, on voit cependant clairement que les Canadas font partie du décor britannique. On remarque par ailleurs que la présence et l'intérêt vont grandissants jusqu'à la fin de la Guerre de 1812 : en effet, j'ai montré que même pendant les périodes « creuses », où il ne se passe rien de sensationnel dans les colonies nord-américaines, la presse continue de publier de brèves nouvelles des possessions canadiennes. Cette omniprésence (plus ou moins consciente) ne semble pas avoir de distinction de classes, car, même si les Britanniques les plus aisés et les mieux éduqués ont sans nul doute plus de connaissance au sujet des Canadas (et un accès plus facile aux ouvrages sur le sujet), les classes laborieuses, auxquelles les journaux sont lus, qui reçoivent des lettres de migrants, consomment quelque produit (ou ont connaissance de leur existence) ont elles aussi un intérêt et un savoir (plus imparfait peut-être) des colonies britanniques en Amérique du Nord.

Les colonies canadiennes sont en outre relativement bien défendues par plusieurs groupes d'influence. On pourrait par ailleurs avancer l'idée que, si les colonies canadiennes sont moins présentes dans les publications contemporaines, c'est parce qu'elles se conforment (contrairement aux demandes qui émanent du lobby des planteurs antillais par exemple) à l'idéologie et aux principes dominants en métropole. Il n'est donc pas nécessaire de les défendre si elles ne sont pas attaquées dans l'espace public. Par ailleurs, contrairement aux autres colonies, les possessions canadiennes jouissent d'une image globalement positive sur toute la période 1783-1815 ; si quelques articles et écrits soulignent les points négatifs, les colonies canadiennes sont représentées sous un jour favorable – pour le commerce, la défense, les besoins et la gloire de la métropole – dans la grande majorité des ouvrages, récits et articles qui leur sont consacrés. Les Canadas et les Maritimes sont représentés comme des terres d'abondance et d'opportunités essentielles à la prospérité économique et au rayonnement stratégique (militaire et idéologique) de la métropole. Les possessions canadiennes sont ainsi au cœur de la diffusion de la propagande impériale dans l'espace public métropolitain. En outre, les images des colonies canadiennes qui apparaissent dans l'étude des divers ouvrages publiés, dans les revues, les magazines ou la presse sont remarquablement uniformes : de telles répétitions induisent à conclure que les représentations des colonies canadiennes sont largement diffusées en métropole. On note ainsi que l'idéologie

dominante et la façon dont les colonies canadiennes sont représentées dans l'espace public sont en adéquation avec les objectifs des secrétaires d'Etat chargés des colonies (à savoir la protection et de développement du commerce, des systèmes de défense, des productions agricoles etc.). Ainsi, ce qui frappe, c'est cette grande homogénéité, ce consensus, dans les politiques menées, les représentations et la promotion des possessions britanniques en métropole. Ces représentations et cette promotion de l'image des colonies nord-américaines en Grande-Bretagne posent alors la question de l'émigration et de son encouragement. Alors que l'émigration concerne plus précisément l'Écosse à la fin du long XVIII^e siècle, cet aspect est au cœur de la partie qui suit.

PARTIE III. L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE ET L'ÉCOSSE : UN LIEN PARTICULIER ENTRE LES PÉRIPHÉRIES DE L'EMPIRE ?

Introduction partie III

La deuxième partie a permis de montrer que si les colonies canadiennes sont moins présentes que d'autres possessions britanniques (notamment dans les Indes orientales et occidentales), elles sont bel et bien présentes et loin d'être négligées dans l'espace public britannique. Les répétitions voire l'homogénéité des représentations des possessions canadiennes dans les sources publiées en Angleterre et en Écosse tendent à souligner la nature profondément britannique de la relation à l'Empire nord-américain.

Un Canada écossais ?

Cette essence britannique, et donc à la fois anglaise et écossaise, pose question, en particulier au regard de l'historiographie des Écossais au Canada. L'historien W.S. Reid écrit en introduction de l'ouvrage qu'il coordonne dans les années 1970 que « l'histoire du Canada est dans une certaine mesure l'histoire des Écossais au Canada. »¹⁴²¹ On retrouve des idées similaires dans des ouvrages plus récents, comme ceux de Matthew Shaw,¹⁴²² Ken McGoogan¹⁴²³ ou Paul Cowan.¹⁴²⁴ Tous ces auteurs soulignent l'influence incroyable des Écossais sur la construction du Canada. Ils suggèrent que la façon dont le Canada a été découvert, pensé, développé, créé a été largement influencée par les Écossais. Dans un chapitre de *Scotland's Empire* intitulé « Scotch Canada », T.M. Devine dénonce l'ethnocentrisme malsain et les simplifications outrancières dans certains de ces ouvrages mais il montre que les Écossais – officiels, marchands, employés, migrants, Highlanders, Lowlands, catholiques, protestants – sont très présents au Canada depuis la Conquête de 1763.¹⁴²⁵ Ce lien particulier entre l'Écosse et les colonies canadiennes, à la périphérie de l'Empire britannique est intimement lié à l'émigration des Écossais dans les colonies nord-

¹⁴²¹ “the history of Canada is to a certain extent the history of Scots in Canada.” Reid (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, *op. cit.*, p. ix

¹⁴²² Matthew Shaw, *Great Scots! How the Scots Created Canada*, Winnipeg : Heartland Associates, 2003

¹⁴²³ Ken McGoogan, *How the Scots Invented Canada*, Harper Collins e book, 2012

¹⁴²⁴ Paul Cowan, *How the Scots Created Canada*, Canada : Dragon Hill Publishing, 2006

¹⁴²⁵ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 188-219

américaines, qui prend de l'ampleur à partir des années 1760 et continue de s'accélérer dans les années qui sont l'objet de cette étude.

Dans le cadre de cette étude sur l'Amérique du Nord britannique depuis la métropole, l'influence des Écossais pose deux types de questions distinctes. D'une part, il faut comprendre la part de l'influence écossaise dans les politiques, les débats, les représentations des colonies canadiennes en Grande-Bretagne. Alors que le centre du pouvoir politique et économique impérial se trouve à Londres, dans quelle mesure les Écossais ont-ils eu un impact sur la construction de l'Empire en Amérique du Nord entre 1783 et 1815 ? Lorsque l'on étudie les possessions canadiennes en métropole, peut-on déceler, dans les politiques menées, dans les projets entrepris, dans les idées défendues des différences notables, patentées, entre les Anglais et les Écossais ? En outre, alors que l'émigration concerne majoritairement les Highlands, les Écossais ont-ils une influence, un point de vue particulier, différent sur la colonisation du Canada (par l'émigration écossaise) ?

D'autre part, il convient de s'interroger sur la façon dont le « Canada écossais » s'est construit depuis la métropole. L'héritage écossais est en effet très fort au Canada. Par exemple, à l'été 2012, à l'occasion du bicentenaire de la fondation de la colonie de la Rivière Rouge, aujourd'hui devenue la ville de Winnipeg, les festivités ont fait la part belle aux origines écossaises de la colonie. Les habitants et les descendants des premiers colons et du fondateur (le onzième comte de Selkirk a fait le déplacement depuis la Grande-Bretagne) ont célébré la naissance de la colonie dans un défilé de tartans, kilts, sporrans, ghillies, cornemuses, tambours et grosses caisses, danses traditionnelles et messes presbytériennes.¹⁴²⁶ Les Écossais ont-ils cherché à créer ce « Canada écossais » ? En d'autres termes, l'héritage écossais au Canada a-t-il été planifié, organisé depuis la métropole ?

Plan

Afin de répondre à ces questions, le chapitre 9 propose un rappel historique de « l'Empire écossais » dans le monde en général et en Amérique du Nord en particulier depuis les débuts de l'expansion coloniale jusqu'à l'Indépendance américaine. Il s'agira de montrer comment

¹⁴²⁶ Voir les sites officiels de l'événement : < <http://www.redriver200.ca/events> > et < <http://www.lordselkirk.ca/bicentenary/> > consultés le 7 juillet 2016

les Écossais se sont impliqués dans les colonies et de souligner l'essence britannique de la construction de l'Empire en Amérique du Nord jusqu'en 1783. Le chapitre 10 poursuit l'étude sur les années post-indépendance. Il a pour objectif de comprendre s'il y a une influence spécifique des hommes politiques, des lobbys et des penseurs écossais sur la politique menée pour l'Amérique du Nord britannique entre 1783 et 1815. Il s'agit en outre de s'interroger sur une possible différence entre les Écossais et les Anglais dans les représentations et la façon d'envisager les colonies canadiennes. Dans ce chapitre, je réexaminerai les sources présentées dans les chapitres précédents, à savoir la correspondance coloniale, les débats parlementaires, les ouvrages de philosophes et d'économistes, les revues, magazines et journaux sous l'angle de cette question. Le chapitre 11 pose des questions similaires sur un point qui, contrairement aux autres aspects traités dans le chapitre 10 (comme le commerce par exemple), concerne plus particulièrement l'Écosse à la fin du long XVIII^e siècle, à savoir la colonisation du Canada par l'émigration écossaise. Cette question de l'émigration m'amènera à traiter mon cas d'étude dans le chapitre 12. J'analyserai dans ce chapitre les projets de colonies de l'Écossais Lord Selkirk en posant la question de leur scotticité.

Chapitre 9. Les Écossais dans l'Empire britannique (1603-1815)

Introduction

L'Empire écossais

L'historiographie regorge d'ouvrages qui insistent sur les spécificités écossaises de l'Empire. *Nation and Province in the First British Empire, Scotland and the Americas, 1600-1800* édité par Ned C. Landsman (2001), *The Scottish Empire* de Michael Fry (2002) ou *Scotland's Empire, 1600-1815* de T.M. Devine (2003) mettent en lumière l'implication des Écossais dans l'Empire d'une manière générale. Certains ouvrages se penchent sur des aspects spécifiques de cette implication, c'est le cas notamment d'Andrew MacKillop et Steve Murdoch qui s'intéressent aux gouverneurs écossais ou aux régiments écossais dans l'Empire (*More Fruitful than the Soil, Army, Empire and the Scottish Highlands, 1715-1815*, 2000 ; *Military Governors and Imperial Frontiers, A Study of Scotland and Empires, c. 1600-1800*, 2003) ou bien de Kenneth McNeil qui regarde les Écossais dans l'Empire du point de vue de la littérature dans *Scotland, Britain, Empire : Writing the Highlands, 1760-1860* (2007). Enfin, quelques auteurs s'intéressent aux questions identitaires comme Marjory Harper, T.M. Devine ou encore Angela McCarthy dans *A Global Clan: Scottish Migrant Networks and Identities since the Eighteenth Century* (2011). Tous ces ouvrages ont pour point commun de s'intéresser uniquement, voire exclusivement, à l'Écosse et aux Écossais ; ils donnent l'image d'un « Empire écossais », presque distinct de l'Empire britannique ou anglais.

Néanmoins, de nombreux historiens de l'Empire, comme David Armitage ou David Powell montre que l'Empire est de nom et de nature britannique : construit comme tel dès les débuts de l'expansion coloniale, il ne cessera jamais d'être une entité par essence britannique au sein de laquelle Anglais, Écossais, Gallois et Irlandais ont tous participé.¹⁴²⁷ Ce chapitre retrace l'implication des Écossais dans l'histoire de l'Empire britannique et leur participation aux

¹⁴²⁷ David Armitage, "Making the Empire British: Scotland in the Atlantic World, 1542-1717", *Past and Present*, 155, May 1997, p. 34-63, disponible sur <http://scholar.harvard.edu/files/armitage-makingtheEmpirebritish_0.pdf> consulté le 7 janvier 2013 ; David Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America, 1607-1785*, Athens and London : the University of Georgia Press, 1994, p. 15, 25, 27 ; Alexander Murdoch, *British Emigration, 1603-1914*, New York : Palgrave Macmillan, 2004, p. 13-16 ; Powell, *Nationhood and Identity*, *op. cit.*, p. 93-94

politiques d'Empire. Mais il a également pour objectif de montrer comment l'Empire s'est construit dans un partenariat, plus que dans une opposition, entre Anglais et Écossais.

A. Expansion écossaise avant l'Union de 1707

1. Les Écossais exclus de l'Empire ?

Les Écossais sont souvent perçus par les historiens de l'Empire comme des « retardataires » dans leur investissement dans les Amériques. Ce retard s'explique dans une large mesure par le manque d'intérêt que les élites écossaises portent aux territoires outre-Atlantique. Gordon Donaldson explique qu'il n'y avait pas en Écosse un « grand enthousiasme » pour l'Amérique. Depuis le Moyen Âge, les intérêts économiques et commerciaux de l'Écosse sont fortement ancrés en Scandinavie, dans les pays de la mer Baltique puis dans le reste de l'Europe. Les marchands et négociants en charbon, laine, poissons et fourrures ont établi des liens en Europe, notamment en Suède, au Danemark, en Russie ou en Pologne. Les élites, comme le reste de la population, partent dans ces mêmes pays chercher les opportunités que leur terre natale ne peut leur offrir. Les premiers y trouvent des postes à responsabilité dans l'armée ou dans l'administration. Les autres tentent soit d'améliorer leurs conditions de vie en s'engageant dans les armées de ces pays ou en y migrant de façon temporaire ou permanente, soit de profiter de la tolérance religieuse, plus particulièrement dans les Provinces-Unies. Les historiens estiment à 200 000 le nombre de migrants qui quittent l'Écosse au cours du XVII^e siècle – leurs destinations privilégiées étaient l'Europe de l'Est, la Scandinavie et l'Irlande. Ainsi, au XVII^e siècle, les Écossais ne sont pas coupés du reste du monde, loin s'en faut, mais ils ne sont que très peu intéressés par l'Amérique.¹⁴²⁸

La situation diplomatique et constitutionnelle sous l'Union des Couronnes est aussi un handicap pour la mise en place d'une politique coloniale en Écosse. En 1603, Jacques VI d'Écosse, le plus proche parent de la défunte reine Elizabeth, devient également Jacques I d'Angleterre ; l'Union régale a entre autres conséquences celle d'annihiler l'indépendance de la politique étrangère de l'Écosse. Selon les historiens Mackillop et Murdoch, contrairement aux Anglais, aux Espagnols, aux Hollandais, l'Écosse ne dispose plus d'un pouvoir exécutif

¹⁴²⁸ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 4 ; Gordon Donaldson, *Scots Overseas*, London, Robert Hale, 1966, p. 38

central pour « poursuivre une politique étrangère, proactive et souvent agressive, d'acquisition d'un empire formellement reconnu ». ¹⁴²⁹ En d'autres termes, à compter du début de XVII^e siècle, la politique extérieure de l'Écosse est soumise et subordonnée à celle de l'Angleterre. De plus, à partir de 1651, les Actes de Navigation, qui classifient l'Écosse en tant que pays étranger, l'excluent du commerce légal avec les colonies anglaises. Le pays ne bénéficie pas non plus des mêmes capitaux, ni de la protection de la marine anglaise pour établir un empire outre-Atlantique. ¹⁴³⁰ L'Écosse est ainsi théoriquement écartée de la construction de l'Empire anglais. Dans les faits, les choses sont différentes. Dans son article « Making the Empire : Scotland in the Atlantic World, 1542-1707 », David Armitage montre que les aventures et expériences coloniales même avant l'Union des Parlements de 1707 sont, en dépit de tensions occasionnelles et d'objectifs parfois discordants, britanniques par nature. ¹⁴³¹ Je vais montrer dans ce chapitre comment les Écossais s'infiltrèrent et prennent part intégrante à la construction de l'Empire britannique.

2. Politiques d'incitation de la colonisation écossaise

Les Écossais et les politiques de colonisation d'Ulster

Au début de son règne, Jacques VI et I mène une politique d'expansion et de colonisation britannique de l'Irlande. Les Écossais protestants sont tout autant encouragés que les Anglais à s'installer dans les terres confisquées à l'Irlande. Le monarque offre 162 500 acres (dans des proportions égales entre Anglais et Écossais ; son but étant de renforcer le partenariat entre les deux nations dont il est le souverain) afin de coloniser et de civiliser l'Irlande. On estime à 14 000 le nombre de migrants écossais dans les plantations d'Ulster en 1625 et leur nombre continue d'augmenter tout au long du siècle, notamment lors des crises économiques et des famines, particulièrement dans les années 1690. Si, comme le montre Nicholas Canny, l'expérience d'Ulster démontre qu'il est possible d'établir des colonies sur le modèle des Romains, elle a également pour conséquence de « déformer » et même « d'entraver » des

¹⁴²⁹ “these countries had entirely different constitutional experiences from Scotland. Most obviously, they were endowed with an executive (either monarchial or oligarchic) which pursued a proactive and often aggressive foreign policy of acquiring formally recognised empires. After 1603, however, Scotland had no such leadership.” Andrew Mackillop and Steve Murdoch (eds), *Military Governors and Imperial Frontiers, A Study of Scotland and Empires, c. 1600-1800*, Boston, 2003 p. xxxi

¹⁴³⁰ Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815, op. cit.*, p. 3 ; Mackillop and Murdoch (eds), *Military Governors and Imperial Frontiers, A Study of Scotland and Empires, c. 1600-1800, op. cit.*, p. xxxi, xxvi-li

¹⁴³¹ Armitage, “Making the Empire British: Scotland in the Atlantic World, 1542-1717”, *op. cit.*, p. 34-63

développements coloniaux plus larges particulièrement pour les Écossais.¹⁴³² Les investissements humains et financiers des Écossais en Irlande ont été trop lourds et ne leur permettent plus d'investir dans le Nouveau Monde. Par ailleurs, de très nombreux artisans et travailleurs agricoles quittent l'Écosse pour l'Irlande, au point que, dans les années de l'expansion coloniale, le pays n'a plus les moyens humains de fournir un nombre important de migrants à une autre colonie. De plus, les grands propriétaires doivent financer l'installation des colons. Ils s'endettent à ces fins auprès de créanciers écossais, ce qui réduit les sources de crédit.¹⁴³³

Colonisation de la Nouvelle-Écosse

Malgré ces difficultés, le roi incite les Écossais à s'investir et à participer aux projets de colonies commerciales en Virginie. Une centaine prend part à l'expérience de Jamestown.¹⁴³⁴ Puis, au début des années 1620, les Écossais vont commencer à mettre en place leur propre projet d'exploitation du nouveau monde.

En 1621, Jacques VI et I accorde à Sir William Alexander, comte de Stirling, un territoire qui, aujourd'hui, recouvrirait la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et une partie de la province de Québec et de l'état du Maine. Si cette licence est accordée sous l'égide de la Couronne d'Écosse, elle n'est pas sans intérêt pour l'Angleterre. Sir Alexander est un des favoris et courtisans du roi – il est notamment tuteur de son fils, le futur Charles I. Il passe donc du temps à la cour en Angleterre et a de nombreux liens avec les élites anglaises engagées dans les entreprises américaines.¹⁴³⁵ De plus, en 1620, la réorganisation de la compagnie de Plymouth amène à l'extension de ce territoire vers le nord – se rapprochant de très près de terres revendiquées par la France. Ainsi, on espère que l'implantation d'une colonie écossaise au nord de la Virginie agira comme une barrière contre de possibles attaques françaises. Certains promoteurs anglais, comme Ferdinando Gorges (un des

¹⁴³² Canny, "The Origins of Empire, an Introduction", *op. cit.*, p. 14-15

¹⁴³³ Devine, *Scotland's Empire, op. cit.*, p. 8-20 ; Ned C. Landsman "Nation, Migration, and the Province in the First British Empire: Scotland and the Americas, 1600-1800", *The American Historical Review*, Vol. 104, No. 2 (Apr., 1999), pp. 463-475 ; Ned C. Landsman (ed), *Nation and Province in the First British Empire, Scotland and the Americas, 1600-1800*, Lewisburg : Bucknell University Press, 2001 p. 18-19 ; T.C. Smout, et al, "Scottish Emigration in the Seventeenth and Eighteenth Centuries" in Nicholas Canny (ed), *Europeans on the Move, Studies on European Migration, 1500-1800*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 76-90

¹⁴³⁴ Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America, 1607-1785, op. cit.*, p. 15, 25, 27 ; Murdoch, *British Emigration, 1603-1914, op. cit.*, p. 13-16

¹⁴³⁵ Finnan, *The First Nova Scotian, op. cit.*, p. 93, 103-104, 111

actionnaires de la Compagnie de Plymouth), encouragent Sir Alexander à mener à bien son projet.¹⁴³⁶ Le premier tract visant à promouvoir l'émigration des Écossais vers l'Amérique est d'ailleurs écrit par un Anglais, John Mason.¹⁴³⁷ L'importance stratégique de ce qui va devenir la Nouvelle-Écosse pour l'Angleterre est donc un facteur dans la première expérience coloniale écossaise. Mais le comte de Stirling reste déterminé à en faire une entreprise nationale, une « Nouvelle-Écosse », à l'image de la Nouvelle-France ou de la Nouvelle-Angleterre¹⁴³⁸ ce qui ne l'empêche pas de s'inspirer du modèle anglais. Il accorde par exemple à ces colons les mêmes droits et privilèges que les habitants de la mère-patrie, comme ce qui se fait alors à Jamestown.

La licence accordée par le roi donne lieu à deux projets de colonies : celui de Port Royal (Nouvelle-Écosse) entrepris par Sir William Alexander et son fils et celui de la Nouvelle-Galloway de Lord Lochinvar et Lord Ochiltree – auxquels Alexander alloue Cap Breton. Un premier contingent, recruté dans la région de Kirkcudbright (le lieu de naissance de Lord Selkirk), part en 1622 dans le but d'explorer les côtes et de déterminer l'emplacement idéal de la future colonie. Une deuxième expédition suit en 1623. Mais le projet s'avère coûteux. En 1625, dans l'espoir de récolter les fonds nécessaires, Sir Alexander reçoit du roi Jacques l'autorisation de créer un *Order of the Knights and Baronets*, système déjà expérimenté à Ulster.¹⁴³⁹ Pour le projet de Nouvelle-Écosse, ceux qui désirent devenir chevalier baronet et ainsi acquérir 10 000 acres de terres dans le nouveau territoire doivent s'acquitter de la somme de 1000 *merks* (environ 650 livres) et s'engager à recruter six hommes. Ils ne sont pas eux-mêmes tenus de migrer. La possibilité est par la suite offerte d'acquérir des terres et de couvrir les frais de colonisation pour la somme de 2000 *merks*. Au total, une centaine de titres de baronets sont créés, en dépit du manque d'enthousiasme initial. L'année 1629 marque le début réel de la colonie de Port Royal. Les projets écossais, autant que les projets anglais, sont marqués par le désir de bénéfices économiques. Ainsi, un port pour le trafic colonial est créé en Nouvelle-Écosse. 1629 marque également la mise en place du projet de Nouvelle-

¹⁴³⁶ George Pratt Insh, *Scottish Colonial Schemes, 1620-1686*, Glasgow, Maclehose, Jackson & Co, 1922, p. 54

¹⁴³⁷ Armitage, "Making the Empire British: Scotland in the Atlantic World, 1542-1717", *op. cit.*, p. 50 ; Pratt Insh, *Scottish Colonial Schemes, op. cit.*, p. 48, 51

¹⁴³⁸ Sir William Alexander, *Encouragement to the Colonies*, 1624 cité dans Pratt Insh, *Scottish Colonial Schemes, op. cit.*, p. 48-49.

¹⁴³⁹ Entre 1611 et 1622, Jacques I avait créé plus de 200 *Baronets of Ulster* afin d'implanter en Irlande des colons loyaux et de renflouer les caisses de l'Etat. En échange d'environ £1000 et de terres en Irlande du Nord, les prétendants pouvaient ainsi acquérir un titre de chevalerie héréditaire. Il s'agissait donc d'un système d'incitation à travers l'obtention d'un titre honorifique.

Galloway. Une soixantaine d'Écossais sont recrutés et construisent un fort près de Port-aux-Baleines dans le but, une fois encore, de fortifier un réseau commercial qui pourrait s'étendre de Terre-Neuve jusqu'à la Virginie.

Le fort écossais est situé dans des terres revendiquées par les Français, il est attaqué et détruit par les troupes de Louis XIII. A Port Royal, des rixes éclatent également entre Français et Écossais, mais ces derniers sont, cette fois, victorieux. Au même moment, la ville de Québec (française) est capturée par les Anglais. Le Traité de Saint-Germain-en-Laye de 1632 met fin, pour un temps, aux rivalités entre la France et l'Angleterre en Amérique du Nord. Il met également un terme aux premières expériences coloniales écossaises. Charles I, qui doit encore 400 000 couronnes à la France pour la dote de son épouse la reine Henriette Marie, accepte de rendre la Nouvelle-Écosse / l'Acadie à la France en guise de paiement pour cette dette.¹⁴⁴⁰

Après l'échec du projet de Sir William Alexander, aucun projet de colonisation de grande ampleur spécifiquement écossais n'est engagé pendant plus d'un demi siècle. Les activités coloniales des Écossais sont poursuivies individuellement (Sir William Alexander et son fils deviennent des *Councillors and Patentees* de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre).¹⁴⁴¹ Charles I, qui mène une politique d'expansion coloniale à travers l'allocation de terres à des courtisans, n'oublie cependant pas tous les Écossais. Il offre par exemple la Barbade à James Hay, le comte de Carlisle (qui, bien qu'Écossais, passe le plus clair de son temps à Londres).¹⁴⁴²

« Imperialism by stealth »

Ainsi, en dépit de l'échec du projet de Nouvelle-Écosse, on trouve au XVII^e siècle des Écossais dans la majorité des colonies de l'Empire anglais (à Terre-Neuve, en Virginie ou dans les Antilles). Les migrations écossaises dans les Amériques au XVII^e siècle sont dans l'ensemble forcées. Les pratiques de transportation de criminels, d'opposants politiques (en l'occurrence

¹⁴⁴⁰ Conrad and Hillier, *Atlantic Canada: A History*, op. cit., p. 45 ; Finnan, *The First Nova Scotian*, op. cit., p. 107-127 ; Calder, *Scots in Canada*, op. cit., p. 23-26 ;.

¹⁴⁴¹ Egerton, *A Short History of British Colonial Policy*, op. cit., p. 49-50 ; Pratt Insh, *Scottish Colonial Schemes*, op. cit., p. 58-66, 81, 88-89, et passim.

¹⁴⁴² Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America*, op. cit., p. 15, 25, 27 ; Murdoch, *British Emigration*, op. cit., p. 13-16

des royalistes sous Cromwell et des Jacobites après la Révolution Glorieuse) et de vagabonds et le recours à des « *indentured servants* » (serviteurs sous contrat) par les compagnies et les propriétaires représentent la grande majorité des migrations écossaises au cours de ce siècle.¹⁴⁴³

Outre ces migrations, les Écossais s'infiltrèrent dans l'Empire anglais. L'historien T.M. Devine qualifie l'approche écossaise à l'Empire anglais à partir des années 1640 d'impérialisme furtif (« imperialism by stealth »).¹⁴⁴⁴ Avant l'Union, les élites mercantiles écossaises peuvent tirer profit des ouvertures commerciales offertes par les empires anglais et européens à travers « des réseaux d'hommes d'affaires expatriés dans les grands entrepôts de Londres, de Rotterdam, d'Amsterdam et d'ailleurs. »¹⁴⁴⁵ Ces élites obtiennent également des postes à responsabilités militaires, diplomatiques ou administratives partout en Europe et dans le monde (notamment au sein de la *Dutch East India Company*). Ces possibilités – qui se multiplieront après l'Union des Parlements – sont particulièrement intéressantes pour les fils cadets dans la grande ou la petite noblesse : dans un système de primogéniture, ces jeunes hommes n'accèdent en général ni aux titres, ni au patrimoine familial. L'Empire leur offre des opportunités de carrière et d'extension de leur fortune plus nombreuses. Ils peuvent dès lors y obtenir des terres (alors que le domaine familial en métropole est réservé à l'aîné) ou encore faire leur fortune et leur carrière dans le commerce ou dans les professions.¹⁴⁴⁶

3. Nouvelles tentatives d'implantation de colonies écossaises en Amérique du Nord : les Carolines et les Jerseys

En parallèle de ces stratégies subversives d'infiltration de l'Empire, les élites écossaises dans les milieux marchands et aristocratiques remettent en place des projets – plus ostensibles – d'exploitation du Nouveau Monde à partir des années 1680.¹⁴⁴⁷

¹⁴⁴³ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 2-3 ; Donaldson, *Scots Overseas*, *op. cit.*, p. 38-39, Smout, et al, "Scottish Emigration in the Seventeenth and Eighteenth Centuries", *op. cit.*, p. 35-46

¹⁴⁴⁴ Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815*, *op. cit.*, p. 4

¹⁴⁴⁵ *Ibid.*, p. 4

¹⁴⁴⁶ *Ibid.*, p. 65

¹⁴⁴⁷ Ned C. Landsman, *Scotland and its First American Colony, 1683-1765*, Princeton, Princeton University Press, 1985, p. 74

Ce regain d'intérêt pour les projets commerciaux et coloniaux naît de différentes circonstances en Écosse. En 1681, le Parlement écossais vote un *Act for Encouraging Trade and Manufactures*. Les propriétaires terriens commencent alors à engager des politiques d'amélioration du rendement agricole des terres, notamment dans les Lowlands. Ces encouragements incitent en outre les élites, marchandes ou terriennes, à investir plus largement dans des projets innovants de manufactures ou dans des entreprises commerciales. Les marchands qui font fortune grâce à leurs activités commerciales et les fils cadets des familles nobles cherchent à améliorer leurs perspectives de carrière : l'Amérique leur offre une solution, et ils vont (re)commencer à s'investir avec vigueur dans des projets en Amérique.¹⁴⁴⁸

Le projet de la *Carolina Company* (1684)

Le premier projet outre-Atlantique de ces décennies est celui de Caroline du Sud. Les propriétaires anglais de la colonie ont obtenu leur charte en 1663. Deux décennies plus tard, le projet de la *Carolina Company* écossaise – fondée par des Covenantaires (des dissidents politiques et religieux conservateurs) et des marchands de Glasgow – s'accorde parfaitement avec les ambitions des propriétaires anglais. Le Révérend écossais William Dunlop (dépositaire de la compagnie de Caroline) et les souscripteurs sont en effet à la fois désireux de mettre en place un projet économiquement rentable et de profiter des pratiques de tolérance religieuse envers les dissidents souhaitées par les propriétaires anglais. Les Écossais créent une compagnie marchande (*joint stock company*) afin de commercer avec les colonies anglo-américaines et avec les populations locales. Ils veulent échanger peaux et métaux précieux contre des produits manufacturés en Écosse, tels que tissus, chapeaux ou chaussures. Il n'est par ailleurs pas exclu que ces entrepreneurs aient envisagé la possibilité de commercer illégalement avec l'Espagne. Les propriétaires de la Caroline, le roi et le duc d'York soutiennent le projet : les premiers sont soucieux de peupler leur colonie et la Couronne voit d'un bon œil toute tentative d'implantation dans cette région stratégique.¹⁴⁴⁹ Les actionnaires de la Compagnie de Caroline achètent des terres aux propriétaires de la colonie et une expédition d'une centaine de colons et de trente-cinq prisonniers quitte l'Écosse en 1684.

¹⁴⁴⁸ *Ibid.*, p. 99-100, 107

¹⁴⁴⁹ Pratt Insh, *Scottish Colonial Schemes*, *op. cit.*, p. 186

Ils fondent la colonie de Stuart's Town – qui sera un échec complet : les relations se tendent rapidement entre les colons écossais et le gouverneur et le conseil de Caroline. Mais ce sont les Espagnols qui vont mettre un terme à l'expérience écossaise. L'Espagne revendique le sud de la Caroline : ils détruisent la colonie écossaise en 1686 qui, après à peine deux années d'existence, est abandonnée. Les colons de Stuart's Town se réfugient à Charleston ; qui va par la suite attirer des migrants de toute l'Écosse (et aussi des survivants de Darien). Certains souscripteurs déçus vont alors décider d'investir dans le projet du Nouveau Jersey de l'Est.¹⁴⁵⁰

Le projet au Nouveau Jersey (1682-1688)

En 1682, la veuve de Sir George Carteret, premier propriétaire du Nouveau Jersey de l'Est, vend le territoire de son défunt mari à douze Quakers Anglais (dont William Penn). Afin de promouvoir la colonisation de ce territoire, ils décident de se tourner vers des Quakers : douze nouveaux propriétaires investissent dans la colonie, dont six écossais. Ces derniers, et notamment Robert Barclay, sont les promoteurs les plus actifs de la colonie. Barclay, par exemple, se voit promettre des terres et le poste de gouverneur de la colonie à la condition qu'il trouve quatre propriétaires supplémentaires. Barclay est extrêmement efficace et remplit sa part du marché en 1684. Contrairement au projet entrepris en Caroline, les propriétaires écossais ne cherchent pas à créer en Amérique un refuge pour les persécutés de Grande-Bretagne, leur but est plus fondamentalement économique et commercial. C'est ce qu'explique l'historien Ned C. Landsman :

Their model for the colony was the society of Scotland's Northeast, where sons could acquire lairdships, where a degree of religious diversity would be tolerated, and where economic expansion was the order of the day [...] the first goal of the Scottish proprietors was to establish a separate Scottish undertaking, to create a colony within a colony, one that would serve as a Scottish foothold in the fast growing Mid-Atlantic trading region.¹⁴⁵¹

En Écosse, le projet attire des aristocrates (comme le comte de Perth), des associés du Duc d'York, et d'autres élites qui investissent déjà dans les manufactures et les industries

¹⁴⁵⁰ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 38-39 ; Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America*, *op. cit.*, p. 63-66 ; Donaldson, *Scots Overseas*, *op. cit.*, p. 37-38 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 16-17 ; Weir " 'Shaftesbury's Darling': British Settlement in the Carolinas at the Close of the Seventeenth Century", *op. cit.*, p. 380 ; Pratt Insh, *Scottish Colonial Schemes*, *op. cit.*, p. 186-211

¹⁴⁵¹ Landsman, *Scotland and its First American Colony*, *op. cit.*, p. 104, 108

écossaises. Ainsi, en quelques années, une centaine d'investisseurs amènent des fonds au projet.¹⁴⁵²

S'ils cherchent à promouvoir le commerce écossais, les Écossais qui mettent en place le projet de Jersey s'inspirent du modèle anglais. Comme dans les colonies anglaises, ils recrutent des *indentured servants* (qui doivent recevoir des terres à la fin de leur contrat) et se servent également du *headright system*.¹⁴⁵³ Ils ajoutent cependant une spécificité plus écossaise à la colonie en privilégiant l'installation de « *tenant farmers* ». Les propriétaires écossais ne souhaitent pas vendre leurs terres aux colons mais utiliser des métayers qui louent ces terres, comme en Écosse. Le système mis en place est donc un mélange du modèle colonial anglais et des pratiques féodales écossaises. Les propriétaires parviennent à recruter environ sept cents migrants. Mais les événements politiques en Grande-Bretagne vont changer leur projet : à peine deux ans après la Révolution Glorieuse, trois des propriétaires initiaux sont morts, et les trois autres sont recherchés car ils sont Jacobites. Les plus petits propriétaires qui résident dans la colonie et les agents prennent le contrôle du Nouveau Jersey de l'Est. De plus en plus de migrants de la Nouvelle-Angleterre viennent s'y installer, mélangeant ainsi Anglais et Écossais. Les propriétaires doivent abandonner leur autorité sur la colonie en 1688 qui, par la suite, est incorporée au New Jersey et devient une *Crown Colony* en 1702. En dépit de ce que l'on peut considérer comme un échec initial, la colonie continue cependant d'attirer les migrants écossais, notamment à partir du début du XVIII^e siècle.¹⁴⁵⁴

Les projets des années 1680 montrent que les Écossais sont de plus en plus entreprenants dans leur investissement dans l'Empire et affirment leur présence en Amérique du Nord. Les réseaux marchands et les lignes migratoires qui se mettent alors en place créent des liens entre l'Écosse et l'Amérique. S'il ne faut pas nier l'implication écossaise dans l'Empire, il est cependant important de souligner que la plupart de ces projets se font en partenariat avec les propriétaires de colonies anglaises, la sanction du monarque et en suivant les modèles commerciaux et de concessions de terres des débuts de l'expansion anglaise. Ces projets

¹⁴⁵² Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 39

¹⁴⁵³ Sarson, *British America*, *op. cit.*, p. 30

¹⁴⁵⁴ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 39-40 ; Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America*, *op. cit.*, p. 48-64 ; Donaldson, *Scots Overseas*, *op. cit.*, p. 36-37 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 17 ; Landsman, *Scotland and its First American Colony*, *op. cit.*, p. 72-131 ; Landsman, "The Middle Colonies: New Opportunities for Settlement, 1660-1700" *op. cit.*, p. 358 ; Pratt Insh, *Scottish Colonial Schemes*, *op. cit.*, p. 145-185

marquent la nature britannique de l'Empire mais des dissensions fortes commencent à apparaître après la Révolution Glorieuse de 1688-1689.

B. Un projet d'Empire écossais (1693-1707)

La Révolution Glorieuse de 1688-1689 marque un schisme important dans les relations anglo-écossaises. Le Parlement anglais chasse le roi Jacques II, héritier de Jacques VI d'Écosse, accusé d'être catholique. Les Anglais invitent au pouvoir la fille de Jacques, la protestante Mary Stuart et son époux Guillaume d'Orange, contre l'avis du Parlement écossais. Une partie des élites écossaises, notamment dans les Hautes Terres, n'acceptent pas cette succession, ce qui va donner lieu à plusieurs soulèvements jacobites entre 1689 et 1745, qui seront détaillés dans la partie suivante.¹⁴⁵⁵

L'influence de la Révolution Glorieuse dans la tentative de construction d'un réel Empire écossais n'est pas nette. Notamment parce qu'avant même les événements de 1688, les tentatives répétées pour l'exploitation de l'Amérique traduisent un sentiment global parmi les élites marchandes et politiques écossaises et leur désir de régénérer l'économie de la nation.¹⁴⁵⁶ Dès lors, les déconvenues dans les Carolines ou les Jerseys ne découragent pas les entrepreneurs écossais désireux d'investir dans le Nouveau Monde ; ils vont alors mettre en place le projet le plus ambitieux et le plus catastrophique dans l'histoire de « l'Empire écossais ».

1. Le projet de Darien

En 1693, le Parlement écossais vote un *Act for Encouraging Foreign Trade* qui stipule que quelque organisation fondée dans le but de commercer avec les Indes occidentales ou orientales, l'Afrique ou la Méditerranée recevrait tous les encouragements et privilèges sous le Grand Sceau d'Écosse (ou, en d'autres termes, avec la sanction du Parlement et du monarque). Sur le modèle de la *joint stock company*, la *Company of Scotland trading into Africa and the Indies* est incorporée dès 1695. Le Parlement lui octroie des pouvoirs

¹⁴⁵⁵ Smout, *A History of the Scottish People*, *op. cit.*, p. 311-318 ; Mitchison, *A History of Scotland*, *op. cit.*, p. 343

¹⁴⁵⁶ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 44

particulièrement larges. La compagnie a en effet obtenu le privilège exclusif du commerce avec l'Amérique, l'Asie et l'Afrique pour trente et un ans. De plus, comme les compagnies anglaises, elle bénéficie de l'exonération de toute charge fiscale sur les biens importés pour une durée de vingt-et-un ans et le pouvoir d'établir des colonies. Le projet de colonie de Darien, sur l'isthme du Panama, doit permettre aux marchands et aux colons de commercer tant dans l'Atlantique que dans le Pacifique. Une fois encore, il s'agit d'une entreprise avant tout mercantile.¹⁴⁵⁷

Ces promesses d'empire, de pouvoir et d'indépendance économique – cette « clef de l'univers » – attirent les Écossais, comme par exemple le patriote Andrew Fletcher of Saltoun. Pour un certain nombre d'élites écossaises, ce projet impérial doit permettre à la nation de régler ses problèmes économiques et de se détacher de leur dépendance à l'Angleterre.¹⁴⁵⁸ En ce sens, le projet est patriotique puisqu'il vise à libérer l'Écosse du joug économique anglais. Cependant, les marchands londoniens et hollandais sont également encouragés par la propagande écossaise à investir dans la nouvelle compagnie. Au départ, le projet de Darien ne se veut donc pas exclusivement écossais.

Cependant, la Compagnie des Indes Orientales, qui sent son monopole menacé par l'entreprise écossaise, s'oppose au projet avec virulence. La *Company of Scotland* est contrainte de fermer son capital aux Anglais. A partir de 1696 le projet de Darien est donc presque exclusivement confiné à l'Écosse, néanmoins les 400 000 livres de fonds d'investissement ouverts à souscription sont vendus en moins de six mois. Près de 1500 Écossais, marchands, fermiers, commerçants, avocats, médecins, soldats, propriétaires terriens, enseignants, étudiants, employés, membres du clergé, achètent des parts de la compagnie. Le projet enthousiasme toute la nation : des poèmes sont publiés dans la presse, des prières sont dites dans les églises, on ne parle que de cela à l'Université d'Édimbourg. En juillet 1698 une première expédition de 1200 colons quitte l'Écosse et débarque en octobre à « Caledonia Bay ». Ils y construisent la colonie de la Nouvelle Édimbourg et érigent un fort qu'ils nomment Saint Andrew (en l'honneur du saint patron de l'Écosse). Peu après leur arrivée, les colons souffrent de pénurie de provisions et d'épidémies de fièvre. Trois cents d'entre eux périssent, les autres doivent abandonner la colonie en avril 1699, soit sept mois à

¹⁴⁵⁷ cité dans John Prebble, *The Darien Disaster*, London, Secker & Warburg, 1968, p. 12

¹⁴⁵⁸ Devine, *Scotland's Empire, op. cit.*, p. 44

peine après leur arrivée. Un second contingent de 1300 colons arrive en juin 1699 et trouve Darien désertée. Ils décident néanmoins de rester. Mais les Espagnols, qui revendiquent le territoire, attaquent la colonie jusqu'à ce que les Écossais, inférieurs en hommes et en munitions, se rendent en avril 1700. Darien fait deux mille morts et plonge l'Écosse au bord de la banqueroute. L'échec de l'entreprise crée un tollé général en Écosse ; vient alors le temps des récriminations contre les directeurs de la compagnie d'abord, contre les Anglais ensuite, mais surtout contre le roi Guillaume III. Soucieux de protéger les intérêts des Anglais (qui l'avaient appelé au pouvoir pour remplacer Jacques II au cours de la Révolution Glorieuse de 1688-1689) alors que le Royaume se trouve dans une situation délicate entre les Français et les Espagnols à l'aube de la Guerre de Succession d'Espagne (1701-1713), le roi avait interdit aux colonies anglo-américaines de venir en aide aux colons de Calédonie.¹⁴⁵⁹

2. Une Union des Parlements pour l'Empire ?

L'échec cinglant de Darien est-il à l'origine de l'Union des Parlements anglais et écossais de 1707 ? Pour les historiens écossais, Darien rend l'Union des Parlements anglais et écossais sinon nécessaire, du moins pensable.¹⁴⁶⁰ Les entraves anglaises à l'encontre de l'Écosse (que ce soit à Port Royal ou à Darien) mettent en évidence les limites de l'Union des Couronnes. Cependant, les historiens s'accordent à penser que l'accès aux colonies et l'échec de Darien n'amènent pas l'Écosse inévitablement vers l'Union des Parlements et ne sont pas nécessairement déterminants dans le vote du Parlement écossais. Par exemple, de nombreux marchands s'opposaient à l'Union car ils craignaient la compétition anglaise ; craintes qui s'avèreront par la suite infondées. Pour autant, les questions impériales sont importantes. Les articles IV et V de l'Acte d'Union octroient aux Écossais toute liberté de commercer et d'échanger avec l'Angleterre et ses colonies sous la protection de la *Royal Navy*. De plus, l'article XV offre à l'Écosse un « équivalent », c'est-à-dire une compensation financière puisqu'elle hérite de la dette anglaise. La somme de l'équivalent, £398 000 (soit 2000 livres de moins que le capital investi pour Darien), ne trompe personne : il s'agit bien de compenser

¹⁴⁵⁹ David Armitage, "The Scottish Vision of Empire: Intellectual Origins of the Darien Venture", in John Robertson (ed), *A Union for Empire: Political Thought and the British Union of 1707*, Cambridge : Cambridge University Press, 1995, p. 97-119 ; Prebble, *The Darien Disaster*, *op. cit.*, p. 12 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 40-48 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 17-18

¹⁴⁶⁰ Armitage, "The Scottish Vision of Empire: Intellectual Origins of the Darien Venture", *op. cit.*, p. 97

les Écossais pour l'échec de la *Company of Scotland*.¹⁴⁶¹ Les questions impériales ne sont pas la seule et unique raison pour l'Union de 1707, mais elles ne sont pas pour autant négligeables dans la formation de la Grande-Bretagne.

C. L'Empire : un facteur dans la consolidation de l'Union (1707-1763)

1. Affirmation de l'influence écossaise grâce à l'Empire

Si à partir de 1707 les Écossais obtiennent un accès illimité à l'Empire britannique et à ses ressources, l'Empire demeure encore anglais ou « Anglo-British » pour reprendre l'expression utilisée par les historiens Mackillop et Murdoch : les postes les plus prestigieux sont réservés aux Anglais et le centre du commerce est encore Londres. Ainsi, les Écossais, depuis leur place périphérique dans l'Union et dans l'Empire, doivent « coloniser l'Empire de l'Angleterre. » A travers cette implication, ils vont renforcer leur pouvoir politique et économique au sein de l'Union.¹⁴⁶² D'un point de vue politique, c'est à travers les positions gubernatoriales dans les colonies que les Écossais étendent leur sphère d'influence en se faisant nommer à des postes éloignés, à la « frontière », là où les élites anglaises ne souhaitent pas aller. Si les postes de gouverneurs coloniaux sont au départ considérés d'importance mineure à Londres, ils permettent néanmoins aux Écossais d'étendre leur sphère d'influence au sein de l'Empire britannique, et par conséquent, au sein de l'Union. En effet, le rôle du gouverneur dans les colonies implique de nombreuses responsabilités (développement du gouvernement colonial, des ressources militaires, commerciales, etc.). Dès lors, les gouverneurs écossais deviennent le point d'entrée de tout type d'Écossais (militaires, marchands, professionnels) dans l'Empire.¹⁴⁶³ Par exemple, le gouverneur Robert Melville, gouverneur des *Ceded Islands* (Grenade, Tobago, Saint Vincent et la Dominique), facilite la présence écossaise dans les Caraïbes.¹⁴⁶⁴

¹⁴⁶¹ Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815*, *op. cit.*, p. 47-68 ; Armitage, "The Scottish Vision of Empire: Intellectual Origins of the Darien Venture", *op. cit.*, p. 97-119

¹⁴⁶² Mackillop and Murdoch (eds), *Military Governors and Imperial Frontiers*, *op. cit.*, p. xxxviii

¹⁴⁶³ *Ibid.*, p. xxviii

¹⁴⁶⁴ Leur nombre ne cesse de croître : entre 1707 et 1776, déjà un gouverneur sur huit est écossais ou d'origine écossaise. Le chiffre passe à un sur trois au cours des années 1850 à 1939. Mackillop and Murdoch (eds), *Military Governors and Imperial Frontiers*, *op. cit.*, p. xxviii, xxxix *et passim*.

Les Compagnies impériales offrent également de nombreuses opportunités à tous les niveaux de l'échelle sociale. A titre d'exemple, la Compagnie de la Baie d'Hudson commence à recruter ses serviteurs dans les Orcades dès 1682. Les hommes de l'archipel sont pauvres et réputés robustes et obéissants ; ils conviennent donc parfaitement aux besoins du commerce des fourrures sur la Baie d'Hudson. A partir de 1763, une fois que la traite est parfaitement protégée des incursions françaises suite à la conquête du Canada par les Britanniques, Highlanders et Lowlanders s'investissent massivement dans le commerce des fourrures. Certains occupent les postes les plus hauts placés. Par exemple, Simon McTavish et son neveu William MacGillivray deviennent tous deux des acteurs centraux du commerce des fourrures et actionnaires majoritaires de la Compagnie du Nord-Ouest.¹⁴⁶⁵ Notons que ces opportunités impériales se présentent également dans l'Empire à l'Est. Par exemple, les amis et la famille d'Henry Dundas – Lord Avocat pour l'Écosse, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et commissaire, puis président du *Board of Control* de la Compagnie des Indes Orientales de 1787 à 1801 – profitent de son patronage ; son frère, par exemple, est nommé commissaire du Royaume de l'Oudh en Inde.¹⁴⁶⁶

2. Intégration des Écossais dans la construction de l'Empire et consolidation de l'Union (1715-1763)

Les rébellions jacobites en Écosse (1715-1746)

Après la Révolution Glorieuse de 1688-1689, de nombreux chefs de clan soulèvent des milliers de soldats pour tenter de remettre un Stuart sur le trône britannique. Les Jacobites organisent plusieurs rébellions entre 1689 et 1745. Les plus importantes ont lieu en 1715 et en 1745. En 1715, les Jacobites aident Jacques (« the old pretender », fils du roi déchu) dans sa tentative d'invasion pour reprendre le pouvoir. Trente ans plus tard, en 1745, ils soutiennent Charles Edouard Stuart (« Bonnie Prince Charlie » pour les Jacobites écossais), le « jeune prétendant » qui tente de reconquérir le trône de son grand-père. Ses troupes sont dérouterées lors de la bataille sanglante de Culloden (1746) qui signe la fin des rébellions jacobites. Alors que Charles se réfugie en France, les conséquences sont lourdes pour les Highlands : les

¹⁴⁶⁵ Allan Mitchell, "The Scot in the Fur Trade", *op. cit.*, p. 28, 31 ; Innis, *The Fur Trade in Canada*, *op. cit.*, p. 149-151, 166

¹⁴⁶⁶ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 236 ; Mackillop and Murdoch (eds), *Military Governors and Imperial Frontiers*, *op. cit.*, p. 1

propriétés des chefs rebelles sont confisquées, les Highlanders sont désarmés et le gouvernement s'atèle à sécuriser la région à travers la construction de routes militaires et les efforts « civilisateurs » de la *Society for Promoting Christian Knowledge* (active dans les Hautes Terres dès 1709). C'est grâce à l'Empire que les Highlanders vont pouvoir retrouver leur dignité perdue.¹⁴⁶⁷

Les migrants écossais dans la construction de l'Empire

A partir des années 1730, quelques projets vont raviver les espoirs des promoteurs du projet de Nouvelle-Écosse du siècle précédent : les Écossais, et particulièrement les Highlanders, réputés pour leurs caractéristiques martiales et leur robustesse, vont être utilisés pour protéger et coloniser les territoires menacés en Amérique du Nord.

Le territoire qui va devenir la Georgie n'est pas acquis à la Grande-Bretagne au début du XVIII^e siècle : si les Britanniques assurent qu'il fait partie du sud de la Caroline, les Espagnols maintiennent qu'il appartient à la Floride. Quelques rixes ont lieu au début du siècle. Les Anglais vont par exemple mener une expédition armée contre Sainte Augustine en 1702. En outre, alors que les Français sont présents dans la riche région du Mississippi, les Britanniques espèrent établir des routes pour pouvoir commercer directement avec les autochtones à l'est du fleuve. Ce sont ces considérations qui vont amener à diverses propositions de colonisation de la région. Les Écossais prennent une part active dans ces propositions. Dès 1708, l'Écossais Thomas Nain, un agent de la Caroline, propose d'établir une colonie au sud de la Caroline. En 1717, un autre Écossais, Sir Robert Montgomery de Shermdie (descendant d'un « baronnet » de Nouvelle-Écosse et proche des promoteurs de Stuart's Town) propose aux propriétaires de la Caroline d'établir une colonie entre les rivières Savannah et Altamaha. Les propriétaires allouent ces terres à Montgomery pour qu'il établisse la colonie d'Azilia afin de protéger la Caroline et de développer le commerce colonial. Montgomery propose de cultiver des produits comme la soie, le vin, ou les olives que la Grande-Bretagne importe alors des pays de la Méditerranée. Il ne parvient pas à fonder sa colonie dans le délai de trois ans imposé par les propriétaires mais son idée de colonie tampon (*buffer colony*) est reprise par

¹⁴⁶⁷ Smout, *A History of the Scottish People op. cit.*, p. 311-318 ; Mitchison, *A History of Scotland, op. cit.*, p. 343 ; Devine, *Scotland's Empire, op. cit.*, p. 119 ; A.J. Youngson, *After the Forty-Five, the Economic Impact on the Scottish Highlands*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1973, *passim*.

d'autres aspirants colonisateurs, dont James Oglethorpe, l'administrateur (*trustee*) et fondateur anglais de la Georgie.¹⁴⁶⁸

Oglethorpe et les vingt *trustees* de Georgie décident de se tourner vers les Highlands en 1735. Pour développer la colonie, ils veulent recruter des fermiers et des soldats et leurs familles : les Hautes Terres d'Écosse répondent en tout point à leurs attentes. En effet, la société traditionnelle du nord est féodale : les liens familiaux (*kinship*) qui unissent le chef, le clan et les membres du clan entre eux sont très puissants, les *clansmen* sont aussi des guerriers – très loyaux envers leur chef – et des paysans. Les *trustees* décident donc d'envoyer le lieutenant Hugh Mackay et le capitaine John Dunbar pour recruter des colons dans les Highlands. A cette période, la région est au début d'une ère de bouleversements politiques (les Jacobites, défenseurs du retour des Stuart sur le trône, sont encore puissants) et socio-économiques profonds qui sont détaillés plus avant. Il suffit de noter ici que ces changements sont des facteurs qui facilitent le recrutement de colons pour la Georgie. Soutenus par des élites locales (notamment William Mackintosh of Mackintosh, chef du clan Chattan, dont certains membres de la famille sont déjà établis en Caroline) Mackay et Dunbar parviennent à recruter 177 migrants qui quittent l'Écosse à bord du *Prince of Wales* pour la Georgie le 18 octobre 1735. D'autres migrants seront recrutés entre 1737 et 1741. Les colons nomment cette nouvelle colonie Darien, sans doute en l'honneur de la colonie perdue une quarantaine d'années plus tôt. Comme le premier projet à Darien, la colonie est mise en péril par l'Espagne en 1740 ; les Highlanders, en sous nombre, sont décimés par les Espagnols à Fort Mosa. Oglethorpe et les Highlanders auront leur revanche deux ans plus tard. Ils réussissent à faire fuir les Espagnols en 1742 et, alors que la Guerre de l'oreille de Jenkins (le pendant américain de la Guerre de Succession d'Autriche) continue jusqu'en 1748, la possession de la Georgie est fermement établie pour les Britanniques.¹⁴⁶⁹

D'autres colonies vont devenir actives dans le recrutement de migrants des Hautes Terres. A la fin des années 1730, le gouverneur de New York invite les Highlanders protestants à s'installer dans la colonie – 83 familles originaires d'Islay s'installent près de la rivière Hudson. En 1738, 1739, 1740 et 1742, le capitaine Lachlan Campbell recrute plusieurs centaines de migrants (d'Argyll principalement) pour le bénéfice de la Caroline. Ces premiers

¹⁴⁶⁸ Anthony W. Parker, *Scottish Highlanders in Colonial Georgia, the Recruitment, Emigration, and Settlement at Darien, 1735-1748*, Athens and London, the University of Georgia Press, 1997, *passim*.

¹⁴⁶⁹ *Ibid.*, p. 113-122

établissements au caractère écossais vont attirer de nombreux migrants des Highlands au cours des décennies à venir.¹⁴⁷⁰

Les Écossais dans les guerres impériales et la consolidation de l'Union

Si les migrants écossais se montrent essentiels dans la construction d'un Empire fondamentalement britannique, les soldats écossais le sont tout autant. Selon l'expression de Linda Colley « Britain was an invention forged by war »¹⁴⁷¹ - à laquelle il faut ajouter que la guerre permet également de forger l'Empire. Au cours du long XVIII^e siècle, la Grande-Bretagne est impliquée dans six conflits majeurs. Ces conflits permettent de renforcer le caractère fondamentalement britannique de l'armée et de la marine : les Écossais s'y engagent massivement auprès des Anglais. Les guerres (de nature coloniale) permettent d'acter dans les faits l'Union entre l'Angleterre et l'Écosse. L'Empire s'avère ainsi être le moyen à travers lequel les Écossais peuvent non seulement trouver leur place au sein de l'Union mais également exprimer leur appartenance nationale tout en contribuant à la gloire et à l'expansion de la Grande-Bretagne.¹⁴⁷²

La Guerre de Sept Ans, puis la Révolution Américaine, est particulièrement importante de ce point de vue car elle renforce l'intégration et la participation de l'Écosse dans l'Union. Au cours de la Guerre de Sept Ans, sous l'impulsion du Premier ministre William Pitt (l'Ancien) et du général John Wolfe (victorieux, bien que mortellement blessé, à la bataille des plaines d'Abraham au Québec en 1759), il est décidé de redonner les armes aux Highlanders, dont ils sont privés depuis la défaite de la rébellion jacobite en 1746, afin qu'ils combattent les Français et les Natifs en Amérique du Nord. A travers leurs prouesses militaires, ceux que les Français appellent les « sauvages d'Écosse » peuvent redorer leur blason au sein de l'Empire britannique : le soldat écossais, et particulièrement le soldat des Highlands, devient un exemple de loyauté et de capacité militaire. Cette image est par la suite renforcée lors de la Guerre d'Indépendance au cours de laquelle les Écossais installés dans les colonies

¹⁴⁷⁰ Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America*, *op. cit.*, p. 86-112 ; Donaldson, *Scots Overseas*, *op. cit.*, p. 60-61

¹⁴⁷¹ Colley, *Britons: Forging the Nation*, *op. cit.*, p. 5-6, 140

¹⁴⁷² *Ibid.*, p. 6, 140 ; Porter, "Britain and the Empire in the nineteenth century", *op. cit.*, p. 20 ; T.M. Devine, "Imperial Scotland", *op. cit.* p. 110 ; John Brewer, "the Eighteenth Century British State", in Stone (ed), *An Imperial State at War*, *op. cit.*, p. 52-71 ; Harling, "A tale of two conflicts: critiques of the British war effort", *op. cit.*, p. 19-60 ; Powell, *Nationhood and Identity*, *op. cit.*, p. 1-28 ; Pugh, *Britain since 1789*, *op. cit.*, p. 23-25

américaines, de tradition conservatrice, combattent largement du côté de la mère-patrie. En tout 48 300 Highlanders sont recrutés dans l'armée et dans la marine entre 1756 et 1815.¹⁴⁷³

Par conséquent, les Écossais participent activement à la défense et à la consolidation de l'Empire en Amérique du Nord au cours de guerres impériales qui vont participer à la création de l'identité britannique. En outre, l'engagement militaire, les opportunités de carrière et les réseaux commerciaux écossais dans l'Empire permettent aux Écossais d'affirmer leur position au sein de l'Union. Comme le note T.M. Devine : « the Empire was the means by which the Scots asserted their equal partnership with England after 1707 ». ¹⁴⁷⁴ En d'autres termes, l'Empire permet de sceller l'Union entre l'Écosse et l'Angleterre : l'Écosse est ainsi de moins en moins subordonnée à l'Angleterre, et s'affirme en tant que partenaire tant sur le plan économique que militaire.¹⁴⁷⁵

D. Les Écossais en Amérique c.1763-1815 : émigrations, liens commerciaux et loyauté

Après la Guerre de Sept Ans, les politiques de colonisation (notamment d'installation des régiments dissous) du gouvernement britannique et les conditions socio-économiques en Écosse vont accélérer l'émigration des Écossais vers le Nouveau Monde et développer la présence écossaise outre-Atlantique.

1. La situation socio-économique de l'Écosse au XVIII^e siècle

Dans *Scotland's Empire* (publié en 2003), l'historien écossais T.M. Devine écrit : « Emigration from the Highlands can only be understood against the dramatic background of the momentous social, cultural, and economic changes which transformed Gaelic society in

¹⁴⁷³ Allan I. MacInnes, "the Scottish Gaeldom: the First Phase of Clearance" in Devine and Mitchison (eds), *People and Society in Scotland, Volume I, 1760-1830, op. cit.*, p. 83

¹⁴⁷⁴ Devine, "Imperial Scotland", *op. cit.* p. 110

¹⁴⁷⁵ James Horne, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", in Marshall (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II, the Eighteenth Century, op. cit.*, p. 41 ; Powell, *Nationhood and Identity, op. cit.*, p. 94

the second half of the eighteenth century.»¹⁴⁷⁶ Pour comprendre l'implication et surtout l'émigration des Écossais en Amérique, il nous faut donc comprendre ces changements, qui vont bouleverser profondément les Lowlands et les Highlands tout au long du XVIII^e siècle.

Anglicisation des élites

Après l'Union, les nobles des Lowlands, propriétaires de larges propriétés, étaient surtout des propriétaires absents (*absentees*), impliqués dans la vie politique londonienne. On voit dès lors s'effectuer une révolution des manières dans l'aristocratie des Basses Terres. Ces élites cherchent à se conformer aux manières anglaises : mode d'habitation, nourriture, manière, culture, éducation, l'Angleterre est imitée en tous points. Selon T.C. Smout, ce désir de copier le voisin du Sud est un acte nationaliste : « it was a duty of patriotism to match and even outshine the southerners' model whether it was in tea cups, in good tone or in farming. »¹⁴⁷⁷ Ces changements ne sont cependant pas du goût de tous ; dès 1729, William Mackintosh de Borcum critique les « singeries » dans le nouveau mode de vie de ses compatriotes. « We should expect no better improvement for the Union than these apish and extravagant tricks, » s'exaspérait-il.¹⁴⁷⁸

Dans les Highlands, la défaite des Jacobites à Culloden en 1746 est souvent perçue comme le point de départ de la transformation des élites de la région. En fait, les historiens ont montré que l'anglicisation des chefs de clan, qui se transforment graduellement en propriétaires commerciaux et adoptent des manières anglaises, est un processus qui commence avant 1746 et se poursuit après.¹⁴⁷⁹ Cette transformation naît d'une plus grande interaction entre les élites écossaises et anglaises : des liens politiques, commerciaux et religieux se tissent entre les élites tout au long du siècle et se renforcent alors que les aristocrates écossais séjournent de plus en plus régulièrement à Londres pour leurs affaires ou pour siéger au Parlement.¹⁴⁸⁰ Cette

¹⁴⁷⁶ Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815*, *op. cit.*, p. 119

¹⁴⁷⁷ Smout, *A History of the Scottish People 1560-1830*, *op. cit.*, p. 271

¹⁴⁷⁸ William Macintosh of Borcum, *Essay on the Ways and Means of Enclosing*, Edinburgh, 1729, quoted in Smout, *A History of the Scottish People 1560-1830*, *op. cit.*, p. 266

¹⁴⁷⁹ Hunter, *The Making of the Crofting Community*, *op. cit.*, p. 12 ; Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 171-178 ; Douglas Willis, *The Story of Crofting in Scotland*, Edinburgh : John Donald Publishers Ltd, 1991, p. 32

¹⁴⁸⁰ Eric Gregeen, "The Changing Role of the House of Argyll in the Scottish Highlands", in Phillipson and Mitchison (eds), *Scotland in the Age of Improvement*, *op. cit.*, p. 8-9

transformation des élites qui souhaitent de plus en plus adopter le modèle anglais est le point de départ des politiques de changements agricoles et industriels dans toute l'Écosse.

Révolution agricole et *Clearances*

L'ancienne société des Lowlands était organisée autour d'un hameau (*farmtoun*). Le propriétaire louait ses terres à des métayers (*tenants*) qui à leur tour sous-louaient à des *subtenants* et des *cottars* pour travailler les terres. On cultivait la terre en longues bandes sinueuses et les pâturages étaient tenus en commun (*common grazing*). Le nouveau système met en place de nouvelles cultures, des fermiers individuels, des fermes clôturées, et des terres mises à part pour le pâturage. Les *subtenants* et les *cottars* sont dépossédés de leurs terres pour devenir de simples employés agricoles et des villages sont planifiés dans le but de développer d'autres activités que l'agriculture (industrie textile, pêche, etc.).¹⁴⁸¹ Les premières tentatives des *improvers* écossais ne sont pas très concluantes car ils appliquent les méthodes développées dans le Norfolk à la lettre, sans prendre en compte les particularités du sol et du climat écossais. Néanmoins, dans les années 1780, les politiques d'amélioration du rendement agricole, les *enclosures*, l'introduction de nouvelles cultures (comme le navet dans un système de rotation plus performant) et la destruction des organisations traditionnelles s'intensifient.¹⁴⁸²

Des changements similaires se produisent dans les Highlands. La communauté traditionnelle des Highlands, le *baile*, était organisée autour d'un chef de clan et de ses terres. Les *joint-farms* étaient tenues par une coopérative de *tenants-at-will* ; ce qui signifie qu'ils possédaient leurs terres selon la volonté du chef, cependant : « it was understood that they would always be provided with land. »¹⁴⁸³ Les terres étaient donc travaillées en commun, comme les pâturages. Comme dans les Basses Terres, les terres arables étaient cultivées en bandes. Ce système, nommé *runrig*, bien qu'inefficace en terme de rentabilité et de rendement, fonctionnait selon un principe égalitaire : les bandes de terre « tournaient » chaque année, ainsi : « everyone had a share in the good land and in the poorer. »¹⁴⁸⁴ En dépit de ces aspects

¹⁴⁸¹ Smout, *A History of the Scottish People*, op. cit., p. 274-275 ; Malcolm Gray, "The Social Impact of Agrarian Change in the Rural Lowlands", in Devine and Mitchison (eds), *People and Society in Scotland, Volume I*, op. cit., p. 53-57, 65-67 ; Devine, *The Scottish Nation*, op. cit., p. 124-151

¹⁴⁸² Smout, *A History of the Scottish People*, op. cit., p. 278

¹⁴⁸³ Katharine Stewart, *Crofts and Crofting*, Edinburgh, Mercat Press, 1990 (1980), p. 3

¹⁴⁸⁴ *Ibid.*, p. 3

égalitaires, la société des Highlands était également très féodale dans sa conception : le chef avait à son service des *tacksmen*, souvent des membres de sa famille, à qui il accordait des larges propriétés pour un loyer nominal. En effet, le rôle des *tacksmen* n'était pas tant d'enrichir le chef mais plutôt de lui fournir des hommes en cas de conflits armés. Ils géraient et subdivisaient les terres entre des *tenants* et *subtenants*, qui eux-mêmes employaient des *cottars*. Ces derniers ne louaient donc pas les terres, mais ils les travaillaient. Selon le *dutchas*, principe primordial dans l'ancienne société des Highlands, le chef et son clan étaient liés par des liens puissants de loyauté et de protection. Le chef était considéré comme une figure paternelle, gardien protecteur de ses subordonnés et, en échange, ses hommes lui vouaient une fidélité absolue (notamment en cas de guerre contre un autre clan).¹⁴⁸⁵

Au XVIII^e siècle, les forces commerciales commencent à modifier également la société des Highlands, et ce avant même la destruction du système de clan suite aux rébellions jacobites. Dans *Observations on the Present State of the Highlands* (1805), Lord Selkirk explique, comme de nombreux historiens aujourd'hui, que les chefs de clan sont devenus des propriétaires commerciaux (« commercial landlords »). Pour le comte, les changements ont été soudains et correspondent à la « victoire » contre les Jacobites à Culloden – ce que les historiens rejettent aujourd'hui. En effet, les chefs se sont déjà graduellement anglicisés, leur mode de vie et de consommation se sont, si l'on peut dire, « embourgeoisés ». Dans les années 1730 déjà, les ducs d'Argyll commencent à augmenter les loyers et à mettre en place une politique d'amélioration du rendement agricole sur leurs terres. La recherche de profit fait graduellement place au désir de s'assurer de la loyauté de leurs hommes à mesure que les opportunités commerciales pour les biens des Hautes Terres (à savoir la laine, le bétail, le bois, le poisson) se développent dans les Lowlands et en Angleterre – elles aussi en pleine industrialisation. Si l'on peut discuter du bien fondé des politiques qui vont alors être mises en place par les propriétaires terriens, il faut cependant noter que, dans les années 1780, la vie dans les Highlands est communale mais rude : les risques de famine sont endémiques et tous les trois ans en moyenne les récoltes sont mauvaises ; des crises de pénuries importantes ont lieu notamment en 1782, 1783 et 1792.¹⁴⁸⁶

¹⁴⁸⁵ Devine, *Clanship to Crofter's War*, *op. cit.*, p. 10

¹⁴⁸⁶ Richards, *The Highland Clearances, People, Landlords and Rural Turmoil*, *op. cit.*, eBook, emplacements 1045-1046, 1063-1065, 1109, 1128

Les propriétaires commencent donc à réorganiser leurs terres. A la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e, l'Écosse, et les Highlands en particulier, restent une société largement féodale, tenue par une petite poignée de grands propriétaires terriens dont les pouvoirs se concentrent de plus en plus. Au début du XVIII^e siècle, on compte environ 9500 propriétaires terriens en Écosse, ils ne sont plus qu'environ 8500 dans les années 1750, et 7637 en 1815 alors qu'à cette date, la population écossaise atteint deux millions.¹⁴⁸⁷ En d'autres termes, moins d'un pourcent de la population écossaise possède l'Écosse au début du XIX^e siècle. Ces élites terriennes, aristocratiques, sont bien connectées et possèdent un très large degré d'influence et de prééminence en Écosse. Ces familles aristocratiques traditionnelles connaîtront leur déclin plus tard au cours du XIX^e siècle et seront remplacées par des marchands très fortunés et de grands industriels,¹⁴⁸⁸ mais, dans les années qui m'intéressent ici, ces propriétaires aristocratiques ont un pouvoir quasi absolu sur leurs terres. En 1814, l'économiste et homme politique écossais Sir John Sinclair écrit d'ailleurs : « in no countries in Europe are the interests of landlords so well defined and so carefully protected. »¹⁴⁸⁹ Ainsi, les grands propriétaires sont libres de mener les politiques qu'ils souhaitent ; pour autant, il convient de noter que les propriétaires écossais (jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle) sont conscients des perturbations sociales amenées par ces changements. Traditionnellement paternalistes, nombreux sont ceux qui tentent de faire au mieux pour limiter l'impact social de leurs réformes et qui mènent ces changements en étant convaincus qu'ils sont désirables tant d'un point de vue économique que moral.¹⁴⁹⁰

La modernisation de l'économie passe par le déplacement des paysans pour laisser place à des pâturages de moutons (plus rentables) dans l'intérieur des terres. Ces paysans déplacés sont souvent installés dans des *crofts* sur les côtes : les fermes individuelles remplacent les *joint-farms*. Aujourd'hui imaginés comme une partie ancestrale de la société des Highlands, les *crofts* sont en fait une réponse apportée aux désirs de progrès agricoles au XVIII^e siècle.¹⁴⁹¹ Les *crofts* sont créés volontairement petits car les propriétaires souhaitent diversifier leur

¹⁴⁸⁷ Andy Wightman, *Who Owns Scotland*, Edinburgh: Canongate Books, 2000, p. 10

¹⁴⁸⁸ *Ibid.*, p. 15 ; Devine, *The Scottish Nation, 1700-2000*, *op. cit.*, p. 10, 449

¹⁴⁸⁹ Wightman, *Who Owns Scotland*, *op. cit.*, p. 203 ; cette situation demeure en outre intacte jusqu'au début des années 2000, lorsque la re-création du Parlement écossais permet le vote du « Land Reform Act » dont le but est de permettre aux crofters de devenir propriétaires et ainsi mettre un terme au système féodal. John McEwen, *Who Owns Scotland, a Study in Landownership*, Edinburgh: Polygon Books, 1981, p. 104 ; Devine, *Clanship to Crofter's War*, *op. cit.*, p. 39

¹⁴⁹⁰ Smout, «The Landowner and the Planned Village in Scotland, 1730-1830», *op. cit.*, p. 77

¹⁴⁹¹ Willis, *The Story of Crofting in Scotland*, *op. cit.*, p. 32

économie : ils veulent développer l'industrie du *kelp* (la récolte d'algue pour la manufacture d'alcali), le développement des pêcheries et des petits villages dont l'économie est basée sur la production domestique de textile et les distilleries. D'autres paysans vont s'installer dans les comtés voisins, d'autres encore vont trouver des emplois dans les manufactures, les pêcheries ou dans les maisons bourgeoises de Glasgow, Édimbourg ou Dundee, d'autres enfin vont émigrer vers l'Amérique du Nord.¹⁴⁹²

Industrialisation

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'Écosse connaît également un mouvement d'industrialisation et d'urbanisation facilité, comme en Angleterre, par le développement des lignes de transport. Routes, ponts, canaux révolutionnent les modes de communication. La construction du canal du Forth et du Clyde est essentielle dans le développement de la ville de Glasgow en tant que centre industriel.

L'idée des « reformers » est simple : la modernisation de l'agriculture doit permettre de produire plus avec moins de personnel. Les paysans qui ne sont plus « nécessaires » peuvent alors travailler dans l'industrie, le commerce ou l'artisanat. Cependant, le nombre de ces emplois n'est souvent pas à la hauteur des espoirs fondés. Les villages agricoles ou industriels, planifiés ou non, se développent très rapidement : quatre-vingt cinq « *planned villages* » sont établis dans le but de promouvoir l'industrialisation du pays, mais également de trouver du travail pour les « *cottars* » (dépossédés de leurs terres par les nouvelles politiques agricoles des propriétaires terriens) et stimuler les pêcheries, les manufactures domestiques de textiles, l'artisanat etc. Dans les Highlands, ces villages ont également pour objectif de « civiliser » les habitants.¹⁴⁹³ L'historien écossais T.C. Smout compte 4 types de villages. Il y a d'abord les « agricultural villages » qui se développent dans les Highlands comme dans les Lowlands, dans le but de créer une agriculture plus productive. Les « fishing villages » sont créés pour développer les pêcheries afin de répondre aux problèmes de chômage nés de la réorganisation

¹⁴⁹² Devine, *Clanship to Crofter's War*, *op. cit.*, p. 5, 10 ; Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 170-195 ; Hunter, *The Making of the Crofting Community*, *op. cit.*, p. 9, *passim* ; Lenman, *An Economic History of Modern Scotland*, *op. cit.*, p. 141 ; Smout, *A History of the Scottish People*, *op. cit.*, p. 311-337 ; Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, *op. cit.*, p. 36, 179, *et passim* ; Gregeen, "The Changing Role of the House of Argyll in the Scottish Highlands", *op. cit.*, p. 9 ; Richards, *The Highland Clearances, People, Landlords and Rural Turmoil*, *op. cit.*, emplacement 462

¹⁴⁹³ Smout, "The Landowner and the Planned Village in Scotland, 1730-1830", *op. cit.*, p. 75-79

des propriétés agricoles mais aussi pour faire place dans l'intérieur des terres aux pâturages de moutons ; on les trouve sur la côte ouest des Highlands, dans le Caithness et Sutherland et au sud du Moray Firth. L'exemple est d'abord montré par la *British Fishery Society* (fondée en 1786) qui construit quatre villages de ce type. Les villages que Smout appelle les « small industry villages » sont très répandus ; on y trouve différents types de petites industries domestiques comme fileurs, forgerons, cordonniers, fabricants de bougies, malteurs, scieurs, distilleurs. Cependant, les investissements ne sont pas suffisamment conséquents pour que ces villages perdurent sur le long terme. Les « factory villages » sont quant à eux créés par des entrepreneurs (pas par des propriétaires terriens). Les manufactures de coton, dans la région de Glasgow, rencontrent un succès économique bien plus grand que les fileurs domestiques des autres villages. On note cependant que la qualité de vie des Écossais qui vivent et travaillent dans ces villages industriels se détériore ; les conditions de logement notamment sont moins bonnes que dans les villages gérés par des propriétaires terriens.¹⁴⁹⁴ Outre ces villages « planifiés », l'industrie se développe également d'une manière plus improvisée, comme le note T.M. Devine : « unplanned settlements were even more common as mining, iron-making and textile centres »¹⁴⁹⁵

Le moteur de la croissance est, comme en Angleterre, l'industrie textile. Le coton, le lin et la laine font la réussite du sud-ouest de l'Écosse, notamment dans le Lanark. Le commerce de tabac, de sucre, de coton, entre autres produits coloniaux, enrichit les marchands, particulièrement à Glasgow, et permet de développer le système de crédit et de banque du pays – qui, à leur tour, encouragent les investissements. Il faut cependant souligner une différence notable entre les modèles d'industrialisation anglais et écossais : en Écosse, ce sont les grands propriétaires terriens (et pas des industriels) qui se trouvent à l'avant-garde des nouveaux projets, tels que les *planned villages* parmi d'autres tentatives d'amélioration de l'économie.¹⁴⁹⁶ Ces tentatives participent à une amélioration temporaire des conditions de vie et à la modernisation de l'Écosse, mais d'un point de vue économique, dans les Hautes Terres, c'est un fiasco. Dans les Highlands, les industries textiles ne deviendront jamais rentables alors que les pêcheries et les industries sur les côtes s'effondreront avec la crise économique

¹⁴⁹⁴ *Ibid.*, p. 89-96

¹⁴⁹⁵ Devine, *The Scottish Nation, 1700-2000*, *op. cit.*, p. 141

¹⁴⁹⁶ Devine and Mitchison (eds), *People and Society in Scotland, Volume I*, *op. cit.*, p. 4 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 70, 72, 84-86 ; Mitchison, *A History of Scotland*, *op. cit.*, p. 345 ; Smout, "The Landowner and the Planned Village in Scotland, 1730-1830", *op. cit.*, p. 73-106 ; Smout, *A History of the Scottish People* *op. cit.*, p. 272

née de la fin des guerres napoléoniennes. Dans les Lowlands, le développement des modes de transport détruira les villages ruraux à mesure que la population et l'emploi se concentreront dans de grands centres urbains.¹⁴⁹⁷ A la fin du long XVIII^e siècle, l'Écosse, et notamment les Highlands, sont donc en plein bouleversement – ces changements sont des facteurs d'émigration qui vont pousser les Écossais à s'installer en Amérique du Nord.

2. Implantation des Écossais en Amérique du Nord : réseaux marchands et émigration

Réseaux marchands et migrations temporaires

Au cours du XVIII^e siècle, les migrations sont d'abord temporaires. Si les avantages économiques de l'Union n'apparaissent pas immédiatement, la croissance de l'Écosse, grâce à son accès au commerce colonial, va devenir incommensurable. Marchands et négociants font fortune dans le commerce du sucre, du coton et particulièrement dans le commerce du tabac des deux côtés de l'Atlantique. En Écosse, c'est la région de Glasgow qui connaît l'ascension la plus impressionnante : dans les années 1770, la ville est devenue un port majeur dans le commerce international au même titre que Londres ou Bristol. T.M. Devine estime qu'à l'aube de la Révolution américaine, les Écossais contrôlent la moitié des échanges dans les régions clefs de la production coloniale de tabac. De l'autre côté de l'Atlantique, les migrants écossais jouent un rôle crucial dans la création de réseaux de commerce entre l'Écosse et les colonies. La majorité des migrants sont des individus et des familles des Lowlands liés aux intérêts commerciaux en Amérique. Ils s'installent donc dans des régions transatlantiques qui ont un intérêt commercial pour l'Écosse comme New Jersey, New York, les Carolines, les Caraïbes, ou encore le Chesapeake très lié au commerce du tabac avec la ville de Glasgow. Un certain nombre d'entre eux sont des résidents provisoires (*sojourners*). Le mouvement prend de l'ampleur au cours des premières décennies du XVIII^e siècle et n'est interrompu que par les périodes de guerre des années 1740 et 1750.¹⁴⁹⁸ L'émigration ne se limite pas aux marchands : les *skilled and educated* dans leur ensemble peuvent tirer avantage de l'Empire. Membres du clergé, médecins, enseignants, artisans, petits aristocrates trouvent dans les

¹⁴⁹⁷ Smout, "The Landowner and the Planned Village in Scotland, 1730-1830", *op. cit.*, p. 97-99

¹⁴⁹⁸ Ned C. Landsman, "The province and the Empire: Scotland, the American Colonies and the development of British provincial identity", in Stone (ed), *An Imperial State at War*, *op. cit.*, p. 262 ; Smout, et al, "Scottish Emigration in the Seventeenth and Eighteenth Centuries", *op. cit.*, p. 93-94

colonies des opportunités qu'ils n'ont pas en Écosse. Comme le notent Mackillop et Murdoch, le caractère des migrations des premières décennies du XVIII^e siècle est moins « mercenaire » que l'on veut bien le laisser entendre. Les Écossais créent des réseaux politiques (au niveau des gouverneurs par exemple), économiques – souvent informels et basés sur des liens de parenté – mais aussi intellectuels et religieux ; ces tendances « claniques » des Écossais dans le Nouveau Monde sont d'ailleurs parfois critiquées par leurs contemporains.¹⁴⁹⁹

Emigrations des Lowlands et des Highlands

Les changements liés aux révolutions agricoles et industrielles vont avoir des conséquences importantes en Écosse mais aussi dans les colonies car ils créent de l'émigration depuis les Lowlands puis depuis les Highlands. Au XVIII^e siècle, on estime qu'environ 100 000 migrants ont quitté l'Écosse. Jusque dans les années 1770, le mouvement était largement dominé par les Lowlanders : on compte environ 75 000 migrants de 1700 à 1775, 60 000 d'entre eux venaient des Basses Terres. Pendant le dernier quart du siècle, la tendance commence à se renverser (entre 2000 et 4000 Highlanders émigrent contre environ 3000 Lowlanders) pour basculer définitivement du côté des Hautes Terres à partir de 1801 : près de 8000 Highlanders s'installent dans les Amériques entre 1801 et 1815 (dont les $\frac{3}{4}$ sur les années 1801-1803). Ces chiffres font évidemment pâle figure au côté des près de deux millions d'Écossais qui vont émigrer au cours du siècle suivant (1815-1914).¹⁵⁰⁰ Tous les mouvements migratoires du XVIII^e sont interrompus par les guerres menées par la Grande-Bretagne, ils reprennent néanmoins leur cours dès la fin des conflits. Ainsi, on note une accélération du nombre de migrants entre 1763 et 1775, 1781 et 1793 et 1801-1803.¹⁵⁰¹ [voir Tableau 3 : L'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord c.1784-1815 p. 527]

¹⁴⁹⁹ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. xxvi, xxvii, 130 ; Devine, "Imperial Scotland", *op. cit.* p. 110 ; Horne, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", *op. cit.*, p. 41 ; Landsman "Nation, Migration, and the Province in the First British Empire: Scotland and the Americas, 1600-1800", *op. cit.*, p. 469-470 ; Mackillop and Murdoch (eds), *Military Governors and Imperial Frontiers*, *op. cit.*, p. xxxiii

¹⁵⁰⁰ T.M. Devine, "Landlordism and Highland emigration" in T.M. Devine (ed), *Scottish Emigration and Scottish Society*, Proceedings of the Scottish Historical Studies Seminar, University of Strathclyde 1990-1991, Edinburgh, John Donald Publishers Ltd, 1992, p. 89 ; J.M. Bumsted, "Scottish Emigration to the Maritimes 1770-1815: A New Look at an Old Theme" in *Acadiensis* Vol. X, No. 2 Spring 1981, p. 67 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 2 ; Smout, et al, "Scottish Emigration in the Seventeenth and Eighteenth Centuries", *op. cit.*, p. 98

¹⁵⁰¹ Horne, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", *op. cit.*, p. 33

Les Lowlanders migrent, souvent seuls, parfois en famille, ils ont des liens commerciaux, familiaux ou religieux avec les treize colonies. Les migrants des Lowlands sont en grande partie des marchands, des professionnels, des artisans, qui migrent à cause des crises dans l'industrie textile au début des années 1770, et des fermiers, qui subissent les conséquences de la révolution agricole. A partir des années 1760, et plus particulièrement dans les années 1770, des groupes de migrants commencent à s'organiser. En 1773, des fermiers et quelques marchands et artisans du Renfrewshire créent la *Scots America Company of Farmers*, aussi connue sous le nom de *Inchinnan Company*. Ils envoient deux agents, David Allan et James Whitelaw, prospecter des terres en Amérique du Nord. Les liens commerciaux et religieux qui existent déjà entre l'Écosse et les colonies sont importants dans le projet de la compagnie du Renfrewshire : ses agents sont aidés et soutenus par les élites locales, notamment les évangélistes, de plus en plus critiques envers l'Église d'Écosse, comme le Révérend John Witherspoon (futur signataire de la Déclaration d'Indépendance). Des évangélistes comme Witherspoon ou William Thom vont publier plusieurs pamphlets pour promouvoir l'émigration des Lowlanders (évangélistes en particulier) vers les colonies. Witherspoon et des marchands originaires de Glasgow vont aussi aider la compagnie à acheter les terres de Ryegate (sur la rivière Connecticut, dans l'Etat de New York). L'année suivante, cet exemple est réitéré par les fermiers des Highlands au sein de la *United Company of Farmers for Perth and Stirling* (1774). 7000 migrants vont alors s'installer dans la colonie de New York.¹⁵⁰²

Avant les années 1770 et l'accélération des changements socio-économiques dans les Hautes Terres, il y a déjà des migrants des Highlands, notamment des exilés ou des prisonniers jacobites.¹⁵⁰³ Lorsque les flux migratoires augmentent, dans les années 1770, les migrations de groupes sont souvent préparées et conduites par les *tacksman*. Dans le nouveau modèle agricole des Highlands, ces intermédiaires entre le chef et le clan n'ont plus lieu d'être. Nombre d'entre eux décident donc de quitter l'Écosse et emmènent avec eux leurs *followers*. Des dizaines de groupes, oscillant entre une et plusieurs centaines de migrants, quittent les Hébrides et les Hautes Terres entre 1771 et 1775. Ces migrants vont pour la grande majorité choisir des colonies avec lesquels des liens sont déjà établis, on les retrouve donc particulièrement dans les colonies où des Highlanders se sont installés au cours des décennies

¹⁵⁰² Devine, *Scotland's Empire*, op. cit., p. 116-118, Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America*, op. cit., p. 136-138

¹⁵⁰³ Bumsted, *The People's Clearance*, op. cit., p. 3

précédentes : les Carolines par exemple, reçoivent environ 1600 migrants d'Argyll entre 1769 et 1772 ; la Georgie accueille plusieurs milliers de Highlanders entre 1768 et 1775. Mais les migrants commencent également à s'installer plus au nord. A partir des années 1760, la Compagnie de Philadelphie acquiert des terres en Nouvelle-Écosse et tente d'y installer une colonie écossaise. Dans les années 1770-1780, la destination devient populaire parmi les Highlanders. L'exemple le plus célèbre de colonie de Highlanders est sans doute celui des migrants du *Hector* qui se rendent à Pictou en 1773. En dépit de maladies à bord et de nombreux obstacles à surmonter une fois arrivés en Nouvelle-Écosse, ils réussissent à créer une communauté viable qui va attirer de nombreux Highlanders.¹⁵⁰⁴ D'autres projets voient le jour dans les colonies maritimes, notamment sur l'Île Saint-Jean. En 1767, le gouvernement divise l'Île en plusieurs lots qu'il cède à des propriétaires privés (en échange de *quitrents*). C'est de cette manière que Sir James Montgomery, le Lord Avocat pour l'Écosse, acquiert (pour un projet privé) un lot sur l'Île. Montgomery est l'un des seuls propriétaires à s'investir dans la colonisation de l'Île Saint-Jean. Il tente de mettre en place un projet économique rentable : ses colons doivent pouvoir fournir du lin, des poissons et du bois pour la construction navale. Son entreprise, comme tant d'autres tentatives coloniales, ne lui apportera pas les retours sur investissement qu'il espérait mais contribue au développement de l'Île Saint-Jean et en fait une destination assez populaire auprès des migrants des Highlands dans les décennies à venir.¹⁵⁰⁵

Colonies militaires

La présence écossaise en Amérique du Nord s'intensifie aussi avec l'installation de militaires à la fin de la Guerre de Sept Ans. Afin de sécuriser la région et d'éviter les problèmes liés au chômage des vétérans en métropole, en 1763, le gouvernement décide d'allouer des terres, en des termes avantageux, aux soldats des régiments dissous. Certains de ces régiments sont écossais. Par exemple, le 78^{ème} (le « Fraser Highlanders Regiment »), le 42^{ème} (« Black Watch »), le 77^{ème} régiment (les « Montgomery Highlanders ») ou le *Royal Regiment of Foot* (les « Royal Scots ») s'installent dans la vallée des Mowhawks (à l'ouest de l'Etat de New

¹⁵⁰⁴ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 3, 69, *et passim.* ; Calder, *Scots in Canada*, *op. cit.*, p. 40 ; Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America, 1607-1785*, *op. cit.*, p. 89, 104, 110, 115, 137 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 20 *et passim.* ; Horne, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", *op. cit.*, p. 28-52 ; Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, *op. cit.*, p. 183-187

¹⁵⁰⁵ J.M. Bumsted, "Sir James Montgomery and Prince Edward Island, 1763-1803", in *Acadiensis*, volume VIII, 1978, p. 76-102

York et dans l'Ontario). De nombreux soldats écossais, particulièrement des Highlanders, s'installent dans la région de New York et de Glengarry ; ils y seront rejoints par leurs proches. D'autres, notamment des Frasers, sont installés, selon les mêmes termes, dans la province de Québec par le Général Murray. Ces communautés écossaises, qu'elles soient d'origine civile ou militaire, attirent d'autres migrants écossais, ce qui accroît leur présence et la connexion atlantique entre l'Écosse et l'Amérique du Nord.¹⁵⁰⁶

Les Écossais et la Révolution américaine

A l'aube de la Révolution américaine, les Écossais sont implantés partout en Amérique du Nord : des colons (fermiers, artisans, militaires) sont installés de la Nouvelle-Écosse à la Géorgie, des marchands sont présents dans des réseaux commerciaux de la Baie d'Hudson à la côte atlantique, d'autres Écossais occupent des fonctions gouvernementales plus ou moins haut placées,¹⁵⁰⁷ et des intellectuels et dissidents religieux écossais sont également actifs dans les colonies.

Au cours de la Guerre d'Indépendance, la majorité des Écossais présents dans les colonies, notamment en Virginie, dans les Carolines, le Maryland et New York, choisissent de soutenir la Couronne britannique. Conservateurs et loyaux, les Écossais soutiennent majoritairement la mère-patrie pour des raisons économiques et politiques. Les marchands souhaitent maintenir le commerce colonial établi entre l'Écosse et les colonies. Les officiels coloniaux eux souhaitent protéger leur nomination. En outre, les colons écossais (qui sont arrivés en masse dans les années 1760 et 1770) dans les treize colonies sont en majorité nés en Écosse : leur attachement à la métropole est donc plus fort que pour ceux nés dans les colonies. Les Jacobites vont également se battre pour maintenir la souveraineté des Hanovre qu'ils ont autrefois combattus. Le changement de camp des Jacobites est moins surprenant qu'il y paraît : ce sont des conservateurs qui croient en la primogéniture, la monarchie héréditaire et la hiérarchie sociale – les idées révolutionnaires des Patriotes ne les attirent pas. Ils ont par ailleurs déjà fait preuve de leur allégeance envers la Couronne lors de la Guerre de Sept Ans et ont, en retour, bénéficié des largesses du gouvernement impérial qui leur a octroyé de

¹⁵⁰⁶ Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America, op. cit.*, p. 139-140 Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 42-46

¹⁵⁰⁷ Une trentaine d'Écossais servent en tant que gouverneur ou lieutenant-gouverneur en Amérique du Nord tout au long du XVIII^e siècle. Devine, *Scotland's Empire, op. cit.*, p. 167

larges étendues de terres. Les Écossais font alors l'objet de vives critiques (voire de discriminations) de la part du camp révolutionnaire. Par exemple en 1782 : l'assemblée de Georgie interdit aux Écossais, reconnus comme ennemis de la Révolution, de s'installer ou de commercer avec la colonie. La réaction des Écossais à la Révolution américaine va avoir un impact durable sur le Canada qui accueille des dizaines de milliers de Loyalistes, dont de très nombreux Écossais.¹⁵⁰⁸

¹⁵⁰⁸ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 164-187 ; Alexander Murdoch, *Scotland and America, c.1600-1800*, Palgrave Macmillan ebook, 2009, *passim*.

Conclusion

En 1783, les Écossais n'ont pas construit en tant que tel un empire qui porte leur nom. Les différentes tentatives d'exploitation écossaise de l'Amérique du Nord en Nouvelle-Écosse, dans les Carolines, les Jerseys ou à Darien ont été des échecs. Alors que la majorité de ces projets ont été entrepris en collaboration plus qu'en compétition avec les Anglais, il ne faut pas sous-estimer la nature foncièrement britannique de l'Empire naissant.¹⁵⁰⁹ Après l'Union, les Écossais deviennent indispensables dans la construction et la défense de l'Empire britannique. En 2001, l'historien Ned C. Landsman déplorait que l'histoire des Écossais dans l'Empire ait longtemps été cantonnée aux sections ethniques de l'histoire de l'Empire britannique, à la périphérie, et non dans l'histoire « dominante » de l'Empire.¹⁵¹⁰ Ce chapitre de rappel historique a permis de montrer que les Écossais font partie intégrante de la construction de l'Empire, au même titre que les Anglais.

La participation des Écossais à l'Empire et leur présence en Amérique du Nord sont à la fois le résultat d'un désir de la part de certains écossais de s'investir dans le Nouveau Monde mais ce sont aussi le fruit des conditions politiques, économiques et sociales en Écosse. L'implication des Écossais ne semble pas avoir pour objectif (particulièrement à partir du milieu du XVIII^e siècle) d'affirmer ou de revendiquer une forme de nationalisme (voire d'indépendantisme) écossais ; au contraire, cette implication semble davantage contribuer à la construction d'une identité et d'un Empire fondamentalement britannique, au sein duquel les Écossais sont à égalité avec les Anglais. L'Empire n'est donc pas plus anglais qu'il n'est écossais : il est britannique. Pour autant, à travers les réseaux marchands et les flux migratoires, les Écossais vont créer des communautés écossaises importantes dans le Nouveau Monde et une connexion entre l'Écosse et l'Empire. Cette connexion a-t-elle une influence sur la façon dont l'Amérique du Nord britannique est gérée, pensée, représentée en métropole ?

¹⁵⁰⁹ Armitage, "Making the Empire British: Scotland in the Atlantic World, 1542-1717", *op. cit.*, p. 34-63

¹⁵¹⁰ Landsman, *Nation and Province in the First British Empire*, *op. cit.*, 2001

Chapitre 10. Une influence écossaise sur les politiques et les représentations des colonies canadiennes en métropole ?

Introduction

La présence des Écossais dans les provinces canadiennes est le fruit de l'émigration « libre » des Lowlanders et des Highlanders qui s'installent dans les colonies, de l'installation de Loyalistes (dont 1/5^{ème} sont écossais) et de régiments militaires dissous à la fin de la Guerre d'indépendance, mais aussi des efforts de recrutement de colons de propriétaires écossais. On pense bien sûr aux propriétaires écossais des « lots » de l'Ile-du-Prince-Edouard comme le Capitaine John MacDonald (du 84^{ème} régiment), James Montgomery, le Lord Avocat pour l'Écosse dans les années 1770 ou encore Lord Selkirk dans les maritimes. On note aussi la présence de Selkirk dans le Haut-Canada auprès d'autres promoteurs comme le prêtre Alexander Macdonell. Les arrivées de colons écossais sont régulières. Les Highlanders y forment des communautés distinctes et particulièrement proéminentes à Pictou en Nouvelle-Écosse, à Glengarry dans le Haut-Canada et à Belfast sur l'Ile-du-Prince-Edouard.¹⁵¹¹

Les Écossais, protestants comme catholiques, se trouvent dans toutes les provinces. En revanche, les études notent que les colons protestants ont tendance à se diriger vers les centres urbains, ce qui leur a permis d'acquérir plus d'influence politique que les catholiques restés sur leurs terres. En outre, les migrants issus de professions variées tels que le droit, la médecine ou l'éducation, ont accès à des postes bien placés dans les administrations coloniales. C'est particulièrement le cas dans le Haut-Canada où les Écossais sont surreprésentés dans l'assemblée, les conseils et d'autres départements officiels.

On retrouve des Écossais dans tous les aspects de la société coloniale : outre la politique, ils sont présents dans les domaines de l'éducation, de la religion, des arts, des professions, de la

¹⁵¹¹ K.J. Duncan, "Patterns of settlement in the East", in Reid (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, op. cit., p. 49-75 ; Calder, *Scots in Canada*, op. cit., p. 44-48 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, op. cit., p. 19-33 ; Bumsted, *The People's Clearance*, op. cit., p. 9 ; Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, op. cit., passim. ; Michael Fry, *The Scottish Empire*, East Lothian and Edinburgh: Tuckwell Press and Birlinn Ltd, 2002, p. 97-99 ; Devine, *Scotland's Empire*, op. cit., p. 131 ; Mackillop, *More Fruitful than the Soil*, op. cit., p. 168-203

défense, mais aussi et surtout du commerce.¹⁵¹² Les Écossais sont particulièrement actifs dans le commerce colonial. Dès les premières tentatives réussies d'implantation dans le Nouveau Monde, notamment à partir de la fin du XVII^e et du début du XVIII^e siècle, des réseaux économiques écossais se créent entre Glasgow, par exemple, et les ports coloniaux. Les marchands de Glasgow font fortune dans le commerce du tabac, du sucre ou du coton. Après la Révolution américaine, les activités mercantiles des Écossais vont se concentrer sur Montréal, Saint-Jean et Halifax où ils créent des « enclaves marchandes écossaises. » Il domine l'exportation de céréales, de potasse et de bois et profitent du temps de traversée plus rapide vers le Clyde que vers Londres.¹⁵¹³

Cette « connexion écossaise » est particulièrement bien établie dans le commerce des fourrures. La Compagnie de la Baie d'Hudson a été fondée et incorporée à Londres en 1670. Les Anglais y sont présents, notamment à la maison mère, mais sur le terrain, sur les côtes de la baie et dans l'intérieur des terres, elle est largement dominée par les Écossais. Dans les années 1800, ses hommes sont principalement recrutés dans les Orcades, mais des serviteurs venus des Hébrides ou des Highlands sont graduellement inclus. Au sein de la compagnie, certains de ces Écossais vont atteindre des postes haut placés alors que d'autres Écossais, comme Lord Selkirk et ses proches ou Alexander MacKenzie, en deviennent actionnaires dans les années 1800. Ses compétiteurs de la Compagnie du Nord-Ouest (CNO) sont aussi largement écossais. La Compagnie créée en 1783 est le fruit d'une association de marchands anglais et écossais (il y a également un Irlandais, un Canadien français et un Américain parmi les premiers actionnaires.) En 1804, elle fusionne avec une autre compagnie rivale (la Compagnie XY), elle aussi fondée par des Écossais. Comme la Compagnie de la Baie d'Hudson, la Compagnie du Nord-Ouest recrute largement en Écosse – mais elle est davantage dominée par les Écossais, particulièrement Simon McTavish, Alexander Mackenzie, Simon Fraser et William MacGillivray qui forment le noyau de ses directeurs. Alexander MacKenzie et Simon Fraser vont également marquer l'histoire de l'Ouest

¹⁵¹² W. Stanford Reid, "the Scot and Canadian identity", in Reid (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, *op. cit.*, p. 302-9 ; W. Stanford Reid, "The Scottish Protestant Tradition", in *ibid.*, p. 131 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. xxvii, 191 ; Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 5 ; George M. Stanley, "The Scottish military tradition", in Reid (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, *op. cit.*, p. 137

¹⁵¹³ Devine, "the Spoils of Empire", *op. cit.*, p. 96-98 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 195-196, *passim.* ; David S. Macmillan., "The Scot as businessman", in Reid (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, *op. cit.*, p. 184-185

canadien : MacKenzie est le premier à atteindre l'océan Pacifique par l'intérieur des terres en 1793 et Fraser explore le fleuve Fraser en Colombie britannique en 1808.¹⁵¹⁴

Au regard des liens qui unissent l'Écosse et les colonies, on peut se demander si la perception des provinces canadiennes est différente en Écosse. En outre, les Écossais, que l'on présente souvent comme les « fondateurs » du Canada ont-ils un poids réel sur la politique menée à Londres ? Peut-on parler d'une politique ou d'une gestion écossaise pour les colonies nord-américaines ? Les Écossais ont-ils une façon d'envisager ou de représenter les colonies canadiennes qui leur est propre ? Pour répondre à ces questions, les trois premières parties de ce chapitre s'intéressent à l'influence des Écossais sur la politique coloniale, d'abord au sein du gouvernement puis à travers les lobbys et enfin à travers les idées des penseurs écossais. La dernière partie s'interrogera sur les différences de représentations des colonies canadiennes dans l'espace public à travers l'étude de la presse et des magazines.

A. Une influence sur la politique ? Les hommes politiques écossais et les questions coloniales.

1. Une influence écossaise au sein du gouvernement ?

Henry Dundas

Henry Dundas est le seul secrétaire d'Etat chargé des colonies écossais au cours de la période 1783-1815. Sa gestion des colonies canadiennes est-elle différente de celle des autres ministres (anglais) ?

Dans sa gestion des colonies canadiennes, Dundas est ferme, son style est franc, affirmatif et strict (ce qui tranche avec le Duc de Portland qui prendra sa suite). Des verbes comme « impress » ou « pressure » font partie intégrante du vocabulaire usuel de Dundas¹⁵¹⁵ et

¹⁵¹⁴ Allan Mitchell, "The Scot in the Fur Trade", *op. cit.*, p. 28-34 ; Devine, *Scotland's Empire, op. cit.*, p. 198-207 ; Calder, *Scots in Canada, op. cit.*, p. 71-73 ; Conrad and Finkel, *History of the Canadian Peoples, Beginnings to 1867, Volume I, op. cit.*, p. 220 ; McNis, *Canada: A Political and Social History, op. cit.*, p. 88-91, 207-212 ; Innis, *The Fur Trade in Canada, op. cit.*, p. 149-248 ; John Perry Pritchett, *The Red River Valley, 1811-1849: A Regional Study*, New Haven: Yale University Press, 1942, p. 2-15, 35-38

¹⁵¹⁵ Par exemple Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 208 ou Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 137

soulignent son caractère directif et ferme, même avec Lord Dorchester qui porte tout de même le titre de gouverneur général, commandant en chef et baron.¹⁵¹⁶ Il fait aussi preuve de cette fermeté au sujet des noirs libres de Nouvelle-Écosse. Au début de sa prise de fonction, le secrétaire d'Etat reçoit une pétition de Thomas Peter « un noir qui a servi dans les troupes armées du Roi en Amérique au cours de la dernière guerre. » Dans cette pétition, il explique que de nombreux Loyalistes noirs n'ont pas reçu les terres promises dans la province. La réaction de Dundas est prompte et vigoureuse :

I am therefore to desire that you will immediately after the receipt of this letter give orders that the several circumstances stated in the petition [...] may be enquired into, and if it shall appear that the Engagements made on the part of government have not yet been fulfilled, that you give directions that the full proportions of lands promised to them may immediately be located, in a situation as advantageous as may make them some atonement for the injury they have suffered by this unaccountable delay, and I must desire to receive from you as soon as possible a particular account of your proceedings in consequence.¹⁵¹⁷

Cet extrait illustre bien le style de Dundas : plutôt simple, direct (pour la fin du XVIII^e siècle), affirmatif et ferme – ce que l'on voit bien dans l'utilisation du subjonctif, des modaux « must » et « shall », la répétition de « immediately » mais aussi de termes relatifs à l'exécution d'ordres (« desire », « give orders », « give directions »). Dans la lignée de Montesquieu et de nombreux penseurs du XVIII^e siècle, on pourrait bien entendu arguer que la façon stricte voire abrupte dont Dundas mènent la politique coloniale au cours de son mandat au *Home Office* est liée aux spécificités du caractère national écossais.¹⁵¹⁸

Néanmoins, le caractère fondamentalement britannique de la politique coloniale est particulièrement probant chez Henry Dundas. On sait l'étendue de son patronage dans les affaires écossaises mais aussi au sein de la *East India Company*.¹⁵¹⁹ Néanmoins, dans la politique qu'il mène pour l'Amérique du Nord, Dundas s'inscrit complètement dans la lignée de Grenville, son collègue et prédécesseur : il s'affaire à mettre en œuvre l'Acte constitutionnel de 1791 et la réforme de la justice et s'attache à faire respecter les réserves de

¹⁵¹⁶ Dundas à Dorchester, 5 juillet 1794, NAC, Q77A, p. 133

¹⁵¹⁷ Dundas à Parr, n° 11, 6 août 1791, NAC, A116, p. 239-240

¹⁵¹⁸ Stephen Reicher and Nick Hopkins, *Self and Nation*, London : SAGE publications, 2001, p. 29, 108-109 ; Vincent P. Pecora (ed), *Nations and Identities: Classic Readings*, Oxford : Blackwell Publishers, 2001, p. 18 ; David McCrone, *Understanding Scotland, the Sociology of a Stateless Nation*, London: Routledge, 1992, p. 18 ; John G. Hayman. "Notions on National Characters in the Eighteenth Century". *Huntington Library Quarterly*, novembre 1971, p. 1-17

¹⁵¹⁹ Michael Fry, *The Dundas Despotism*, Edinburgh : John Donald Publishers, 2004

terres mises en place par Grenville. Il s'intéresse particulièrement au système de défense des colonies canadiennes, à cause de la déclaration de guerre de 1793. Dundas ne fait jamais référence à l'Écosse dans sa correspondance coloniale. Il est même le seul ministre à émettre un doute sur la valeur du commerce des fourrures, pourtant dominé par les Écossais, lorsqu'il écrit à Dorchester :

If the Indians are either extirpated from the Countries, or rendered insecure in the possession of them, Our Trade in that Quarter, and which your Lordships and the Merchants of Montreal *state to be so valuable*, must be much injured and the enjoyment of it rendered altogether precarious.[Mes italiques]¹⁵²⁰

Alors que l'on pourrait s'attendre à ce que le secrétaire d'Etat, en tant qu'Écossais, soit un ardent défenseurs des intérêts de ses compatriotes dans la traite des fourrures, son attitude est beaucoup plus détachée et il ne montre aucun signe d'une quelconque parti pris en faveur des Écossais. Dundas, comme une grande majorité des élites écossaises de la période, est un unioniste convaincu et il ne gère pas les colonies canadiennes d'une manière écossaise mais mène, au contraire, une politique parfaitement impériale dénuée de tout penchant nationaliste.

Le Lord avocat pour l'Écosse

Le Lord avocat pour l'Écosse fait aussi partie du gouvernement. Son rôle consiste à défendre l'intérêt des Écossais à Londres. Ainsi, j'ai étudié la correspondance des Lords Avocats entre 1783 et 1815 (dans les fonds HO102 des Archives Nationales de Londres) afin de voir s'ils tentaient d'influer sur la politique canadienne pour défendre tel ou tel réseau marchand lié à l'Amérique du Nord par exemple. Mais sur la période 1783-1815, aucun d'entre eux, à l'exception de Charles Hope sur la question de l'émigration, ne fait part d'une quelconque opinion (légale ou économique par exemple) sur les colonies nord-américaines.¹⁵²¹ Dès lors, en ce qui concerne les colonies canadiennes, il ne semble pas y avoir de partialité en faveur de l'Écosse au sein du Cabinet.

¹⁵²⁰ Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 205

¹⁵²¹ TNA, HO102/2-25

2. Un point de vue écossais distinct au Parlement ?

Un parti écossais à Westminster ?

Qu'en est-il au Parlement ? Peut-on distinguer un point de vue anglais et un point de vue écossais au sujet de l'Empire et des colonies ? A la Chambre des Communes, il est particulièrement complexe d'essayer de distinguer un « parti écossais ». Tout d'abord, si les Écossais ont, d'après l'Acte d'Union, droit à 45 sièges à la chambre basse, entre 1790 et 1820, on dénombre environ 130 Écossais qui siègent pour une circonscription hors de l'Écosse parce qu'ils ont des intérêts financiers dans d'autres régions ou bien parce qu'ils sont placés dans telle ou telle circonscription par le gouvernement. Par exemple, la famille Bute a des intérêts en Angleterre, les Campbell au Pays de Galles, quelques nababs qui ont fait fortune dans les Indes siègent également au même titre que des marchands écossais installés à Londres. Il est donc difficile, voire impossible de déceler un groupe « écossais » tant les intérêts entre les marchands, les propriétaires terriens ou les membres ayant des intérêts financiers dans les Antilles par exemple peuvent différer (sans compter les différences d'opinions en Whigs et Tories).¹⁵²²

Sur la période 1783-1815, les deux chambres du Parlement sont divisées en partis plus que sur des lignes ethniques ou régionales. Cette division est par ailleurs instable. En 1788, les partisans d'un « troisième parti » ont analysé la Chambre des Communes et ont tiré les conclusions suivantes :

- 186 pour le « parti de la Couronne »
- 52 partisans de Pitt
- 43 indépendants qui soutiennent l'administration
- 108 indépendants
- 138 partisans de Fox
- 17 partisans de North
- 14 neutres ou absentéistes

Une majorité des parlementaires est favorable au gouvernement. Pour autant, la majorité n'est jamais acquise à Pitt, il est parfois même défait sur des réformes qu'il propose et défend lui-

¹⁵²² Thorne (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820, op. cit.*, part III

même.¹⁵²³ La chambre basse est donc une entité mouvante ; les partisans de Fox, par exemple, sont moins nombreux dans les années 1790 alors que son soutien à la Révolution française est rejeté par les Whigs conservateurs et que ces derniers rejoignent le Cabinet.¹⁵²⁴

Cependant, on sait que l'influence et le patronage d'Henry Dundas sont forts. Le droit de vote est très limité en Écosse (encore plus qu'en Angleterre) et l'opinion publique n'a aucune influence sur les élections. Le gouvernement, à travers Dundas qui contrôle au moins 8 des 27 comtés, a une très grande influence sur les membres écossais – on peut donc supposer, que lorsque le gouvernement fait passer une loi à la Chambre des Communes, une partie de ce soutien vient d'Écosse. Il en est de même, dans une mesure un peu moins importante, à la Chambre des Lords où l'on retrouve la même division partisane qu'aux Communes.¹⁵²⁵ A la chambre haute, l'Acte d'Union de 1707 donne 16 sièges à l'Écosse. A partir de 1782, les Écossais y sont cependant plus nombreux car des pairies britanniques sont créées (entre 1782 et 1806) et données à des Écossais qui ont dès lors le droit de siéger.¹⁵²⁶ Mais les Lords écossais ne forment pas un « bloc » politique distinct dans la Chambre haute : il n'y a pas de groupe « écossais » à moins que la question soulevée ne concerne particulièrement l'Écosse (comme par exemple, lors du débat sur la réforme de l'élection des 16 pairs).¹⁵²⁷

Le problème de représentativité au Parlement

Le problème de représentativité se pose également lorsque l'on cherche à déceler une opinion écossaise : une grande partie des parlementaires, quelque soit leur origine, ne s'expriment pas (ou ne viennent pas) à la Chambre des Communes. Par exemple, R.G. Thorne montre qu'au cours des six sessions du 17^{ème} Parlement de la Grande-Bretagne (de 1790 à 1796), 57% des 9000 contributions sont faites par 19 membres seulement (à savoir, Pitt, Fox, Sheridan, Dundas, Addington, Grey, Windham, Richard Smith, Wilberforce, Burke, Francis,

¹⁵²³ Thorne (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820, op. cit.*, part IV ; Hague, *William Pitt the Younger, op. cit., op. cit., passim.*

¹⁵²⁴ Voir partie I, chapitre 3, B1

¹⁵²⁵ David Large, "The Decline of the Party of the Crown and the Rise of Parties in the House of Lords, 1783-1837", in Jones and Jones (eds), *Peers, Politics and Power, op. cit.*, p. 241 ; Thorne (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820, op. cit.*, part III

¹⁵²⁶ Michael W. McCahill, "The Scottish Peerage and the House of Lords in the late Eighteenth century", in Jones and Jones (eds), *Peers, Politics and Power, op. cit.*, p. 287

¹⁵²⁷ *Ibid.*, p. 303-307

Hussey, Michael Angelo Taylor, Rose, Maitland, William Smith, Dudley Ryder, Whitbread and Tarleton, dans cet ordre).¹⁵²⁸

Deux d'entre eux sont écossais : Henry Dundas et George Rose. Ces deux hommes sont également des proches de William Pitt. Mais ce n'est pas pour autant qu'ils représentent un point de vue écossais fixe. C'est ce que montre le débat sur une des grandes questions impériales de la période, à savoir l'abolition de la traite des esclaves. Le Premier ministre soutient les propositions faites par les abolitionnistes à la Chambre des Communes. George Rose, ancien planteur dans les Antilles, y est fermement opposé (au même titre que l'Anglais John Tarleton, pour n'en citer qu'un). Henry Dundas est quant à lui favorable à une abolition graduelle de la traite alors que de nombreux autres Écossais importants, comme Zachary Macaulay ou Henry Brougham (qui ont une activité politique mais ne siègent pas encore aux Communes) sont de fervents abolitionnistes proches de l'Anglais William Wilberforce – lui aussi ami de William Pitt.¹⁵²⁹ L'exemple du débat sur l'abolition de la traite montre, qu'en dépit d'amitiés communes, il y a des divisions d'opinions en fonction des intérêts de chacun mais que ces intérêts (ceux des planteurs, des marchands, des évangélistes etc.) sont diffus dans toute la Grande-Bretagne et se font pas en fonctions de lignes « ethniques ».

Il est d'autant plus difficile de faire émerger un point de vue écossais que les élites sont de plus en plus homogènes. La doctrine coloniale fait assez peu débat : les principes fondamentaux des élites politiques face à l'Empire font consensus (même si, une fois encore, les moyens et la manière sont des points de discorde). De plus, les élites écossaises « s'anglicisent »¹⁵³⁰ - et les élites anglaises se « scotticisent » sous l'influence des pensées des Lumières. On compte par exemple de très nombreuses références à Adam Smith dans les débats à la Chambre des Communes, sans pour autant que l'auteur du discours soit écossais. Selon l'historien O'Gorman, les élites « fusionnent en une classe dirigeante britannique »¹⁵³¹ dont les valeurs, les modes de vie, l'éducation, les ambitions, le style s'uniformisent de plus en plus. Leur culte de l'héroïsme, du service pour l'Etat, du travail zélé, du professionnalisme,

¹⁵²⁸ Thorne (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820*, *op. cit.*, part IV

¹⁵²⁹ Whyte, *Scotland and the Abolition of Black Slavery, 1756-1838*, *op. cit.*, *passim.* ; Hague, *William Pitt the Younger*, *op. cit.*, *passim.* ; Thorne (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820*, *op. cit.*, part III

¹⁵³⁰ Hunter, *The Making of the Crofting Community*, *op. cit.*, p. 12 ; Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 171-172 ; Willis, *The Story of Crofting in Scotland*, *op. cit.*, p. 32 ; Gregeen, "The Changing Role of the House of Argyll in the Scottish Highlands", *op. cit.*, p. 8-9

¹⁵³¹ O'Gorman, *The Long Eighteenth Century*, *op. cit.*, p. 98

de la vertu et surtout du patriotisme est ostentatoire et caractérise le style de gouvernance de William Pitt et de ses disciples. Ainsi, comme le montre Linda Colley, les élites forment un corps plus homogène et se « britannicisent ». ¹⁵³² En effet, il semble, au regard de ce que je n'ai *pas* trouvé dans les sources, que les Écossais au Parlement ne revendiquent pas leur identité ou leurs intérêts nationaux lors des débats impériaux. Au contraire, tous les membres parlent au nom du bien-être, de la prospérité et de la gloire de la Grande-Bretagne et de son Empire, quelles que soient leurs différences d'opinions politiques sur le moyen d'y parvenir.

Ces résultats vont dans le sens des travaux des historiens qui se sont intéressés à la construction des identités nationales en Grande-Bretagne à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. David Powell montre d'une manière très convaincante que la politique revêt un caractère décidément britannique sous le règne de George III (lui-même étant le premier monarque de la lignée Hanovre qui se préoccupe sincèrement de la Grande-Bretagne) : les différences et conflits politiques demeurent, mais, puisque les politiques d'Etat se concentrent sur les relations extérieures, le commerce, la guerre et la maintien de l'ordre, elles « soulignent la dimension complètement britannique du gouvernement. » Le Parlement, bien qu'Anglais à sa création, devient une entité « authentiquement britannique », célébrée en tant que telle et dont la vocation est la « protection des liberté pour tous les Britanniques. » ¹⁵³³ Ainsi, en 1808, au cours du débat sur la possibilité d'une pénurie de céréales en Écosse notamment pour les distilleries (qui utilisent ces céréales pour faire de l'alcool), Sir John Sinclair affirme son opposition en ces termes :

He knew that there was unfortunately a great scarcity in Scotland at the present moment, and no man regretted it more than he did; but he came into that House, not as the representative merely of one particular district, but as a representative of the United Kingdom, and therefore he was bound to consider the permanent interest of the country, rather than the temporary distress of any particular portion of it. ¹⁵³⁴

Pour Sinclair, donc, et sans nul doute pour d'autres parlementaires écossais, il convient d'agir en fonction d'une vision d'ensemble, pour toute la Grande-Bretagne et non en fonction d'intérêts régionaux ou locaux, lorsque l'on légifère à Westminster. Notons qu'à cette occasion, Sinclair revient aussi sur ces positions très pessimistes sur les colonies nord-américaines puisqu'il pense que le Canada peut fournir du blé à la nation en cas de pénurie.

¹⁵³² Colley, *Britons: Forging the Nation*, *op. cit.*, p. 158-170, 192, 206

¹⁵³³ Powell, *Nationhood and Identity*, *op. cit.*, p. 5-8

¹⁵³⁴ *The Scots Magazine*, volume 70, 1808, p. 771

C'est bien l'intérêt de la métropole dans son ensemble qui est primordial pour les élites politiques et ils sont majoritaires à penser que les colonies participent à la promotion de ces intérêts. Dans tous les débats au sujet des colonies, c'est toujours l'intérêt de la Grande-Bretagne qui prime. Ce principe est implicite dans la majorité des discours puisqu'il s'agit toujours de promouvoir ou de protéger le commerce, les richesses ou la sécurité de la métropole à travers les colonies et est explicitement affiché par le Chancelier de l'Echiquier (et futur Premier ministre), Spencer Perceval, en 1808 pour qui il n'est pas question de « consulter l'intérêt des colonies au détriment de ceux de la mère-patrie. »¹⁵³⁵ Ce principe de primauté des intérêts *britanniques* (et pas exclusivement *anglais*) est un trait caractéristique du renforcement de la britannicité chez les élites au tournant du XIX^e siècle. Dans les piliers de l'identité nationale britannique, Colley recense la guerre, la culture commerciale, le protestantisme et une culture politique commune chez les élites.¹⁵³⁶ Ces fondements de la britannicité sont essentiels dans tous les principes coloniaux soutenus par les dirigeants ; de même ces principes ont pour effet de développer encore ces aspects essentiels de l'identité britannique. Les dogmes selon lesquels il faut protéger l'Empire, développer le commerce colonial, faire proliférer le protestantisme et étendre les bienfaits de la constitution au reste du monde sont donc profondément ancrés dans et enracinent les fondements de la britannicité. Ainsi, on ne trouve pas de principes ou de visions coloniales spécifiques aux Anglais ou aux Écossais par exemple ; ces idéaux sont britanniques de nature.

La marque des Écossais sur la politique coloniale et sur la formation des Canadas doit ainsi être mise en perspective : les Écossais participent, activement parfois, à la politique coloniale à Londres comme dans les colonies. Ils le font cependant au même titre que les Anglais ou les Canadiens et les intérêts qu'ils défendent ne sont pas spécifiquement écossais mais bien commerciaux et financiers. Ils s'inscrivent par ailleurs dans les idées dominantes, qui sont ainsi d'une nature plus britanniques qu'écossaises.

¹⁵³⁵ *The Parliamentary Debates, 1808*, volume xi, p. 58

¹⁵³⁶ Colley, *Britons: Forging the Nation, op. cit., passim.*

B. Une influence des lobbys sur la politique coloniale en Amérique du Nord ?

Il faut cependant se demander si des groupes de pression (écossais) ont une influence sur la politique coloniale britannique. En 1817, le sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies Henry Goulburn défend l'existence de son ministère (suite la motion pour supprimer le Secrétariat d'Etat à la Guerre et aux Colonies) en ces termes :

With regard to the business of the office, he felt under some difficulty as to the mode in which he should make a statement of it to the House: if he entered into a detail of the number of letters received and dispatched, it might be deemed fallacious [...] Having adduced these specific facts to prove that the business had greatly accumulated, he should next offer a few observations on the general principle. In every business had greatly increased; and this must be attributed, in a great degree, to the extension of education in every quarter of the Empire. At present, almost every person in the Empire could address the different offices of government; and communications from individuals moving in various ranks of society were poured in on them—a circumstance hitherto unknown. No hon. gentleman could, he imagined, be ignorant of this fact, that the increase of education had greatly contributed to the increase of business in all the departments of the state.¹⁵³⁷

Cette vision presque démocratique de la gestion de l'Empire est sans nul doute un peu excessive. Il est évident que le gouvernement ne traite pas de la même manière tous ses interlocuteurs néanmoins, les secrétaires d'Etat sont à l'écoute, ou du moins attentifs, aux groupes de pression financiers, humanitaristes et même individuels, parmi lesquels on trouve un certain nombre d'Écossais.¹⁵³⁸

1. Les demandes des lobbys marchands

La présence et la prestance des Écossais dans les Canadas sont indéniables et sans doute admirables au regard de la minorité démographique qu'ils représentent. Il faut cependant poser la question de leur influence réelle, et non pas uniquement de leur présence, sur la politique coloniale menée par Londres. Écossais ou non, dans quelle mesure des groupes ou personnes extérieurs au gouvernement influent-ils sur la politique coloniale de la Grande-Bretagne ?

¹⁵³⁷ “Third Secretary of State”, House of Commons debate, 29 April 1817, vol 36, cc51-82 <http://hansard.millbanksystems.com/commons/1817/apr/29/third-secretary-of-state#S1V0036P0_18170429_HOC_33> consulté le 29 septembre 2015

¹⁵³⁸ Thomson, “Empire an the British State”, *op. cit.*, p. 41-42

Les groupes de pression agissent à de nombreux niveaux. Le Secrétariat d'Etat et le *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations*, dont les membres n'ont pour la plupart jamais visité l'Amérique du Nord, complètent leurs connaissances des colonies grâce à l'audition « d'experts », de marchands ou de connaisseurs des affaires coloniales. Les membres de la Chambre des Communes s'en réfèrent également à des marchands qu'ils citent pour appuyer leurs arguments lors de débats parlementaires.¹⁵³⁹ Dans leur correspondance, les secrétaires d'Etat font souvent référence aux demandes des marchands dans des domaines aussi variés que le mode de gouvernance, l'administration de la justice, les moyens de communication et, bien entendu, les régulations commerciales.

Les demandes politiques et judiciaires

Les premières tentatives d'influence politique des lobbys marchands après la Révolution américaine ne portent pas immédiatement leurs fruits. Les marchands se joignent aux Loyalistes pour demander à Londres la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance, modelé sur celui de la Grande-Bretagne.¹⁵⁴⁰ Dans les années 1780, c'est Thomas Powys, parlementaire indépendant pour un comté anglais, qui défend les pétitions des marchands (dont nombre d'entre eux sont écossais) à la Chambre des Communes. Ces demandes et pétitions (mais aussi des contre pétitions) arrivent dès 1784 : il leur faudra cependant attendre jusqu'en 1791 pour obtenir satisfaction. Sydney semble être le seul secrétaire d'Etat à s'affranchir sans retenue de l'influence des groupes de pression mercantiles. S'il les reçoit et converse avec eux pendant son mandat, ce n'est pas pour autant qu'il accède à leurs demandes et il écrit sans détour à Dorchester :

I am clear that the Canadians have a right to retain, if they choose it, the laws guaranteed to them by the Capitulation [...] and that Merchants who trade with them ought to content themselves with the laws of that Country.¹⁵⁴¹

En d'autres termes, il ne va pas de soi, pour le ministre, d'accéder automatiquement aux demandes des groupes de pression des marchands. Un an plus tard, en 1788, Sydney réaffirme, en des termes assez francs, l'indépendance du gouvernement pour la réforme du

¹⁵³⁹ C'est le cas par exemple lorsque des débats ont lieu au sujet d'un relâchement des Actes de Navigation pour permettre à Terre-Neuve de se fournir en pain et en farine auprès des Etats-Unis (sur des navires britanniques) afin de palier au manque chronique de réserve de nourriture. *The Parliamentary History, 1785-1788*, volume xxv, p. 271-286

¹⁵⁴⁰ *The Parliamentary History, 1788-1789*, volume xxvii, p. 506-511

¹⁵⁴¹ Sydney à Dorchester (privée), 20 septembre 1787, NAC, Q28, p. 44

Québec. Alors qu'il ne peut pas se rendre à une réunion du *Committee of Quebec Merchants* à Londres et il leur adresse un message au sujet de leur demande pour un changement de mode de gouvernement dans la province de Québec. Dans ce message, il explique que des changements sont examinés, que le gouvernement attend le retour de l'opinion de Dorchester, et qu'ils peuvent présenter une pétition au Parlement, il ajoute cependant : « they should understand that the government [...] was not pledged to support [the petition]. »¹⁵⁴² Si le secrétaire d'Etat paraît hermétique au lobbying politique des marchands, avec le *Canada Act*, un grand nombre de leurs demandes, notamment une assemblée représentative, l'introduction des lois anglaises, l'*Habeas Corpus*, sont pour tout ou partie satisfaites avec la loi de 1791. L'influence du lobby marchand est donc relative en ce qui concerne la réforme de la constitution puisque le gouvernement central ne répond pas immédiatement à leur requête et prend en compte d'autres opinions. Néanmoins, le Cabinet de William Pitt décide finalement d'accéder dans les grandes lignes à ces demandes.¹⁵⁴³

Dans les années 1780, les marchands canadiens présents à Londres présentent aussi des demandes pour la mise en place de cours de justice et de prisons afin de protéger la propriété privée. Cette réforme sera mise en place par Dundas. Dans les documents que j'ai étudiés, rien n'indique que c'est grâce à une connexion écossaise entre Dundas et les marchands que cette réforme est mise en place. La nature écossaise d'une telle décision est d'autant moins probable que le ministre anglais Lord Hobart accède également aux demandes des marchands pour étendre la juridiction des cours de justice canadiennes à l'intérieur des terres, tout comme Lord Liverpool, qui, avec l'aval du *Privy Council*, donne son accord à la construction de prisons à Montréal notamment.¹⁵⁴⁴ L'influence des marchands est aussi évidente dans le domaine de la justice lorsqu'un mémorandum de leur part amène à la suspension de l'*Attorney General* James Monk.¹⁵⁴⁵ Ces demandes ne sont cependant pas présentées comme écossaises et n'émanent pas de groupes exclusivement écossais.

¹⁵⁴² Napean à John Hunter, 16 février 1788, NAC, Q36, p. 1 ; Sydney : message aux marchands, 17 février 1788, NAC, Q36, p. 3-4

¹⁵⁴³ *The Parliamentary Register*, 1784, volume xvi, p. 284-289 ; *The Parliamentary Register*, 1786, volume xx, p. 132-136 ; *The Parliamentary History*, 1786, vol xx, p. 148 ; Sydney à Hamilton, 30 avril 1785, NAC, Q24, p. 218

¹⁵⁴⁴ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 24-25 ; Hobart à Milnes, n°13, 1^{er} décembre 1802, NAC, Q78A, p. 204 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 218 ; Windham à Dunn, n°3, 5 juin 1806, NAC, Q97A, p. 27-28 ; Liverpool à Craig, n°2, 22 décembre 1809, NAC, Q97A, p. 150

¹⁵⁴⁵ Grenville à Dorchester, n°7, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 108

Les demandes relatives au système de communication

Les groupes de marchands sont également très actifs auprès du gouvernement pour améliorer les systèmes de communication. Par exemple, en 1785, les mesures proposées par les marchands du Québec afin de sécuriser la navigation du St Laurent sont acceptées.¹⁵⁴⁶ En 1802, l'explorateur écossais et membre de la Compagnie du Nord-Ouest, Alexander MacKenzie propose à Hobart de construire un canal entre les lacs et le Saint-Laurent. Hobart considère Mackenzie comme un « gentleman » qui fait preuve d'un « fort esprit d'entreprise et d'observation » et recommande ses propositions à Hunter. Néanmoins, peut-être du fait des changements au ministère, de la mort du lieutenant-gouverneur ou de la reprise des hostilités aucun projet de canal n'est mis en place avant les années 1810.¹⁵⁴⁷

Dans ces années là, les memoranda des marchands, dont des Écossais comme le marchand de la Compagnie du Nord-Ouest Simon McGillivray, se tournent vers Liverpool, Bathurst ou le *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* pour améliorer les modes de communication (et en particulier le système du courrier) dans l'intérieur des terres : certaines de leurs demandes sont acceptées (comme la mise en place d'un système de poste plus régulier vers l'intérieur), d'autres sont transmises aux lieutenants-gouverneurs (comme la proposition d'un arrangement entre le gouvernement du Haut-Canada et les Indiens pour la circulation sur le Saint-Laurent) mais ne sont pas suivies par Londres.¹⁵⁴⁸

Les demandes commerciales

Tout au long de la période étudiée, les lobbys marchands usent enfin de leur influence pour tenter de modifier les Actes de Navigation ou de réguler le commerce colonial. Un certain nombre de demandes sont acceptées par les ministres et les Lords du *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations*. En 1789, Grenville propose une loi pour autoriser les colonies à importer des biens américains (sur des navires britanniques) en cas d'extrême nécessité. Sa décision se fonde sur les représentations de Dorchester et de « marchands

¹⁵⁴⁶ Sydney à Hamilton, 30 avril 1785, NAC, Q24, p. 219

¹⁵⁴⁷ Hobart à Hunter, n°5, 4 février 1802, NAC, Q293A, p. 3

¹⁵⁴⁸ Memorial (Inglis, Mackenzie, McGillivray) à Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations, 26 janvier 1810, NAC, RG7 G8B, volume 4, 165-177 ; Liverpool à Craig, n°6, 30 juillet 1810, NAC, Q97A, p. 160 ; Liverpool à Gore, n°2, 30 juillet 1810, NAC, Q293A, p. 142 ; Peel à Gore, 8 mai 1812, NAC, Q293A, p. 188 ; Bathurst à Prevost, n°2, 4 juillet 1812, NAC, Q125A, p. 43

intéressés par le commerce de la province. »¹⁵⁴⁹ Quelques années après, ce sont des « marchands intelligents et respectables » qui incitent Portland à demander l'interdiction d'exporter du blé et des pois hors de la Grande-Bretagne pendant la crise alimentaire.¹⁵⁵⁰ Plus d'une décennie plus tard, ce sont encore les « représentations » de marchands au Conseil Privé qui amènent à un relâchement des Actes de Navigation et ouvrent un peu le commerce entre les Canadas et les Etats-Unis.¹⁵⁵¹

Les marchands écossais du commerce des fourrures ont bonne presse au sein du Secrétariat d'Etat. Sous l'administration Portland, les Écossais Phym, Ellice et Inglis semblent avoir plus de poids que la Compagnie du Nord-Ouest. Sur leur recommandation, Portland et Hunter interdisent l'allocation de terres aux alentours des chutes de Sainte-Marie afin de protéger leurs intérêts commerciaux contre la compagnie rivale. Cette interdiction est cependant de courte durée, puisque Hobart accepte de concéder des terres à Lord Selkirk dans cette région en 1803.¹⁵⁵² Dès le début des années 1800, on sent en revanche que les propriétaires de la Compagnie du Nord-Ouest sont de plus en plus actifs à Londres et qu'ils sont reçus et écoutés par les ministres. C'est le cas en particulier d'Alexander MacKenzie et Simon McGillivray.¹⁵⁵³ En outre, les nominations de James McGill, Fraser McLean, John Strachan ou Simon McGillivray au conseil législatif du Haut-Canada sont acceptées à Londres.¹⁵⁵⁴ L'influence des Écossais est grandissante mais elle ne signifie pas pour autant que toutes les demandes sont acceptées par Londres.

¹⁵⁴⁹ Grenville à Dorchester, n°9, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 110

¹⁵⁵⁰ Portland à Dorchester, n°11, 25 février 1795, NAC, Q77A, p. 184

¹⁵⁵¹ Liverpool à Prevost, n°13, 13 avril 1812, NAC, Q125A, p. 24-25 ; Liverpool à Brock, n°3, 10 avril 1812, NAC, Q293A, p. 181-182

¹⁵⁵² Memorandum Phym, Ellice and Inglis, NAC, Q77, p. 239, 6th dec 1799, Q286, p. 532 ; Portland à Hunter, n°6, 13 mars 1800, NAC, Q278A, p. 202 ; Hobart à Hunter, 28 février 1803, NAC, Q293A, p. 37-38

¹⁵⁵³ Hobart à Hunter, n°5, 4 février 1802, NAC, Q293A, p. 2 ; Peel à Gore, 8 mai 1812, NAC, Q293A, p. 188 ; Goulburn à McGillivray, 10 octobre 1815, NAC, Q136A, p. 138

¹⁵⁵⁴ Portland à Russel, n°1, 13 décembre 1796, NAC, Q278A, p. 111 ; Bathurst à Prevost, n°23, 10 mars 1813, NAC, Q125A, p. 114 ; Bathurst à Gore, 2 juin 1815, NAC, Q318A, p. 5

2. Les demandes des lobbys philanthropes et militaires

Les lobbys philanthropes

Les lobbys philanthropes, religieux et humanitaristes sont très actifs à partir de la fin du XVIII^e siècle à Londres comme dans toute la Grande-Bretagne. Joins par de nombreux Écossais, leur objectif principal est avant tout l'abolition de la traite puis de l'esclavage. Ils sont présents de manière sporadique dans les décisions prises à Londres pour l'Amérique du Nord britannique. Au début des années 1790, les abolitionnistes sont sollicités par Dundas, à la demande des Loyalistes noirs de Nouvelle-Écosse. Thomas Peters et les siens souhaitent s'installer dans la nouvelle colonie de Sierra Leone, créée à ce moment là sous la pression des abolitionnistes (et notamment de Granville Sharp).¹⁵⁵⁵ La Compagnie de Sierra Leone intervient à nouveau pour transférer les *Maroons* depuis la Nouvelle-Écosse à la fin des années 1790 sur la décision de Portland.¹⁵⁵⁶

Les « réformateurs des mœurs » sont aussi parfois actifs : ils jouent un rôle dans l'envoi de missionnaires dans les colonies canadiennes (à travers la *Society for the Propagation of Gospel in Foreign Parts*) et tentent de mettre en place des projets pour civiliser les natifs.¹⁵⁵⁷ Les catholiques, écossais, réussissent aussi à se faire entendre et obtiennent, suite à leur pétition, une allocation de terre pour construire des lieux de culte.¹⁵⁵⁸

Les lobbys militaires

Le lobbying militaire est souvent, mais pas uniquement, menés par des Écossais. Le ministre reçoit des demandes venant de métropole et des colonies pour lever des régiments de noirs, d'Indiens ou d'Écossais (en Écosse ou dans les colonies). Dans la majorité des cas, les compensations financières et des terres allouées à la fin du service sont proposées et, *in fine*, financées par Londres. Par exemple, la proposition du Lieutenant Colonel McDonald de lever

¹⁵⁵⁵ Dundas à Parr, n°11, 6 août 1791, NAC, A116, p. 243

¹⁵⁵⁶ Portland à "chairman of the court of directors of the Sierra Leone Company", 5 mars 1799, NAC, A129, p. 30-34 ; Portland à Wentworth, n°47, 8 octobre 1799, NAC, A130, p. 184-185 ; Portland à Wentworth, n°48, 9 octobre 1799, NAC, A130, p. 186-188 ; Portland à Wentworth, n°50, janvier 1800, NAC, A131, p. 16-19

¹⁵⁵⁷ Grenville à Dorchester, n°16, 20 février 1790, NAC, Q59B, p. 131-132 ; Portland à Hunter, n°3, 4 octobre 1799, NAC, Q278A, p. 189-190 ; Castlereagh à Craig, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 121-123 ; Liverpool à Hunter, 22 juin 1811, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 185 ; Circulaire, 13 juin 1813, Bathurst à Smyth, NAC, RG7 G8B, volume 4, p. 485-486

¹⁵⁵⁸ Hobart à Milnes, n°15, 9 février 1803, NAC, Q78A, p. 208

un régiment dans le Bas-Canada est refusée par Castlereagh au regard des difficultés déjà rencontrées dans la province pour trouver des recrues pour le Régiment provincial.¹⁵⁵⁹ Malgré la réputation martiale des Highlanders, toutes les demandes ne sont pas acceptées car elles peuvent s'avérer coûteuses. Ainsi, le Régiment des Glengarry qui participe aujourd'hui à la renommée des Écossais dans la protection militaire des Canadas n'a pas été immédiatement accepté. Le Révérend Alexander Macdonell avait déjà proposé au gouvernement britannique de lever un régiment de Glengarry au début des années 1800 mais son projet avait échoué. Dans le Haut-Canada, ses espérances dépassent les capacités réelles des migrants : une nouvelle tentative échoue en 1808. Le projet n'est ensuite plus sanctionné par les ministres. Suite aux demandes répétées de Macdonell, de Prevost et d'autres, il voit finalement le jour en 1812.¹⁵⁶⁰

3. Une influence relative des lobbys

Influence relative des lobbys

Il est difficile de jauger le degré d'influence réelle des différents groupes de pression sur la politique menée par les membres du Cabinet et du Parlement. En effet, les sources qui mentionnent cette question d'influence sont si partisans qu'il est impossible de déterminer la part de vérité de la part de propagande. Pour le montrer, j'ai choisi deux exemples de l'année 1784. Au Parlement, Edmund Burke commence ses attaques et ses demandes d'enquête parlementaire au sujet de la conduite de Gouverneur Général des Indes Warren Hastings. Pour ce faire, il compare les Indes à la province de Québec en ces termes :

The people of Quebec had just brought forward a petition ; their requisition would be heard ; public justice demanded it in their name ; and they wanted not friends in this country, who would faithfully represent, enforce and facilitate their claims. They, happy people! were not oppressed by a governor general over whom the British legislature had no power.¹⁵⁶¹

Dans cet extrait, on voit clairement que Burke considère que les lobbys (marchands) canadiens sont bien représentés et ont une influence à Londres – contrairement, et c'est bien

¹⁵⁵⁹ Brock à Windham, 12 février 1807, NAC, Q102, p. 39-41 ; Cooke à Brock, 25 avril 1807, NAC, Q97A, p. 41

¹⁵⁶⁰ Castlereagh à Craig, n°10, 7 juillet 1808, NAC, Q97A, p. 101 Alexander McDonell à Bathurst, 14 septembre 1812, NAC, Q120, p. 65-68 ; Liverpool à Prevost, n°8, 30 mars 1812, NAC, Q125A, p. 15-17 ; Prevost à Liverpool, n°47, 27 mai 1812, NAC, Q117, p. 308 ; Bathurst à Prevost, n°2, 4 juillet 1812, NAC, Q125A, p. 41-42 ; Bathurst à Prevost, n°6, 10 août 1812, NAC, Q125A, p. 52-53

¹⁵⁶¹ *The Parliamentary History, 1783-1785*, volume xxiv, p. 1256

là l'objet de son discours, aux populations en Inde. Le discours de Burke est partisan, il a pour objectif la mise en accusation de Hastings – le moyen d'y parvenir pose cependant question, car si Burke est convaincu que les représentants des groupes canadiens sont influents, il leur faudra néanmoins près de six ans pour obtenir la réforme constitutionnelle qu'ils demandent. Ces demandes ne seront pas toutes accordées non plus : un certain nombre de marchands à Londres s'opposent aux projets de division de la province et préféreraient une politique d'intégration des francophones plus directe pour permettre aux anglophones de prendre l'ascendance.¹⁵⁶²

Dans le même ordre d'idées, les débats entre les promoteurs de la Nouvelle-Écosse et les planteurs des Antilles (qui veulent avoir accès aux ressources américaines) sont marqués par ces prises de position partisans qui tendent à souligner plus que de raison l'influence de tel ou tel groupe de pression. Les défenseurs du mercantilisme assurent que la Nouvelle-Écosse a besoin d'être encouragée davantage par l'Etat et sous-entendent donc que la province n'est pas assez bien défendue et même un peu négligée. De l'autre côté, le lobby des planteurs – qui ne manque pourtant pas d'influence quand on sait qu'il a fallu deux décennies aux abolitionnistes pour faire voter l'abolition de la traite des esclaves – accuse les groupes mercantiles canadiens d'avoir fait des promesses intenable et ainsi d'avoir eu suffisamment (ou plutôt trop) de poids pour convaincre le gouvernement. Selon certaines sources, la Nouvelle-Écosse est la province « chérie de Shelburne »¹⁵⁶³ ce qui justifierait l'idée d'une partialité en faveur des groupes de pression canadiens. Pourtant, si on refuse l'accès au commerce américains aux planteurs en 1784, les demandes de restrictions des marchands de Nouvelle-Écosse pour s'assurer le monopole des marchés antillais ne sont pas toujours accordées. Les marchands des Antilles obtiennent en outre un monopole sur les exports de rhum vers les colonies nord-américaines.¹⁵⁶⁴

¹⁵⁶² Certains prônent l'idée d'une union des provinces en se basant sur l'exemple de l'Angleterre et de l'Écosse. *Thoughts on the Canada Bill, now depending in Parliament*, London : Debrett, 1791, p. 9-12

¹⁵⁶³ *The Caledonian Mercury*, 16 juin 1784

¹⁵⁶⁴ Edwards (1793), *The History Civil and Commercial of the British Colonies in the West Indies*, op. cit., p. 417 ; *An Abridgement of Mr Edward's Civil and Commercial History of the British West Indies*, (1794), op. cit., p. 604 ; Cottrell to Cooke, 7 septembre 1809, NAC, A144, p. 137-138 ; *Journal of the House of Lords*, volume xlvi, 1810, p. 329, 343

Des demandes en accord avec la politique coloniale menée

Les lobbys, marchands, religieux ou militaires, qu'ils soient dominés ou non par des Écossais, ont une influence palpable sur la politique coloniale soit directement auprès du Secrétariat d'Etat, soit à travers le gouverneur ou lieutenant-gouverneur (qui transmet au ministère les demandes des colons). Cette influence est néanmoins toute relative : Londres n'accède qu'aux demandes qui vont promouvoir les intérêts de la métropole ou des colonies. Si les marchands sont souvent entendus, certaines de leurs propositions ou de leurs souhaits ne sont pas accordés car ils ne correspondent pas aux besoins de la métropole en matière de relations internationales ou à ceux des colonies. Par exemple, Portland rappelle aux marchands qui souhaitent commercer à l'Ouest du Mississippi, qu'en vertu du Traité de Paris de 1763, ils ne sont pas en terres britanniques : ces territoires appartiennent à l'Espagne.¹⁵⁶⁵ En outre, lorsque des marchands de Nouvelle-Écosse demande que les imports de poissons américains soient prohibés dans les Antilles, les Lords du *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* leur répondent qu'il n'est pas pour le moment envisageable d'étendre les restrictions aux pêcheries américaines pour le bien-être des colonies Antillaises.¹⁵⁶⁶ Il semble donc que les ministres ne répondent favorablement que lorsque les demandes vont permettre de protéger les intérêts de la Couronne et des colonies en général.

Toutes les formes de lobbying sont soumises aux exigences budgétaires ; c'est particulièrement le cas pour toutes les demandes qui ont trait à l'amélioration des infrastructures, du système de défense ou de communication. Elles doivent en outre s'inscrire dans la politique menée. Ainsi, lorsque Hobart soutient le projet de canal proposé par MacKenzie, il le fait bien entendu parce que le marchand a très bonne réputation, mais aussi parce que son prédécesseur, le Duc de Portland, a donné son accord à la construction d'un canal entre le Saint-Laurent et le Lac Ontario. Ce projet n'avait pas été proposé par un marchand mais par le Colonel Gother Mann, commandant du Corps des Ingénieurs Royaux originaire de Londres. Le projet de Mann, très coûteux, est accepté parce qu'on pense qu'il va permettre d'améliorer les communications, le commerce et la défense du Haut-Canada.¹⁵⁶⁷ Les secrétaires d'Etat n'acceptent donc pas n'importe quel projet, sous prétexte qu'ils sont

¹⁵⁶⁵ Portland à Dorchester, n°23, 13 janvier 1796, NAC, Q77A, p. 230

¹⁵⁶⁶ Cottrell to Cooke, 7 septembre 1809, NAC, A144, p. 137-138

¹⁵⁶⁷ Portland à Hunter, 6 juin 1801, NAC, Q278A, p. 224 ; Hobart à Hunter, n°5, 4 février 1802, NAC, Q293A, p. 3 ; George Raudzens, *The British Ordnance Department and Canada's Canals, 1815-1855*, Waterloo, Ontario : Wilfried Laurier University Press, 1979, p. 34-35

soutenus par tel ou tel groupe d'influence qui a ses entrées au ministère. Il en est de même pour les lobbys philanthropes : Castlereagh n'accepte pas sans condition les propositions pour civiliser les Indiens mais il accepte qu'une étude soit menée pour évaluer la faisabilité du projet.¹⁵⁶⁸

Des « experts » plus que des groupes d'influence

Cette idée d'influence des lobbys est aussi relative puisqu'elle sous-entend que ces groupes de pression extérieurs modifient la politique coloniale. P. J. Marshall analyse la défaite des réformes économiques proposées par Pitt au début de son mandat dans le but d'ouvrir un peu plus le système au libre-échange, comme la marque de l'influence des lobbys sur Westminster et la force des intérêts établis. Il ajoute : « much that seems like colonial policy to later historians was little more than responses to outside pressure. » S'il est vrai que la politique coloniale est réactive, il ne semble cependant pas juste, au regard de la société britannique de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle et des demandes formulées par les lobbys de réduire la politique coloniale à une agrégation de réponses à des demandes extérieures. En effet, au cours de la période qui m'intéresse ici, l'élite est une entité relativement homogène. A mesure que les élites se « britannicisent » elles deviennent de plus en plus uniformes et partagent valeurs, mode de vie, éducation, etc. Les mariages entre les anciennes familles aristocrates et les nouvelles fortunes industrielles viennent renforcer ces liens. Par ailleurs, les liens entre pouvoir politique et pouvoir commercial sont particulièrement puissants : par exemple, au moins 1/6^{ème} des membres des communes peuvent être recensés sous l'étiquette « d'entrepreneurs. » Les intérêts économiques et financiers des élites terriennes, politiques ou mercantiles se chevauchent encore davantage sur les questions liées à l'Empire. A travers des relations amicales, le patronage (on peut penser à celui d'Henry Dundas au sein de la *East India Company*), les investissements privés ou encore la composition du Parlement, on voit que ceux qui forment les lobbys ne sont pas vraiment des groupes de pression *extérieurs* : ils font partie de l'intelligentsia et peuvent occuper des postes gouvernementaux. Il s'agit d'une influence intérieure voire *intégrée* à la machinerie gouvernementale.¹⁵⁶⁹

¹⁵⁶⁸ Castlereagh à Craig, 8 avril 1809, NAC, Q97A, p. 123

¹⁵⁶⁹ Marshall, *Remaking the British Atlantic*, *op. cit.*, p. 129 ; O'Gorman, *The Long Eighteenth Century*, *op. cit.*, p. 98 ; Colley, *Britons: Forging the Nation*, *op. cit.*, 158-188, 192, 206 ; Thorne (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820*, *op. cit.*, part III ; H.V. Bowen, *Elites, Enterprise and the Making of the British Overseas Empire, 1688-1775*, London : Macmillan Press Ltd, 1996, p. 24-25, 32, 47-60 ; O'Brien, "Inseparable Connections: Trade, Economy, Fiscal State, and the Expansion of Empire, 1688-1815",

Cette notion d'intégration est particulièrement visible lorsque l'on compare les demandes faites aux grands principes de la politique coloniale et aux décisions prises : une fois encore, malgré quelques exemples d'intérêts ou d'objectifs discordants, la plupart des demandes des lobbys s'inscrivent dans la pensée dominante au fondement de la politique coloniale. Qu'ils soient marchands, militaires, philanthropes, ministres, membres du Parlement, Écossais ou Anglais, tous aspirent aux mêmes buts : développer le commerce, augmenter les sources de revenus, développer le potentiel des colonies, les protéger tout en sachant faire preuve de paternalisme et de bienveillance. La politique coloniale menée n'est donc pas le fruit de « réponses à des pressions extérieures » : les demandes des différents groupes et les réponses ministérielles sont au contraire la marque d'une forme de pensée unique, dominante, omniprésente et de nombreux intérêts communs qui sont à la base de la politique coloniale. La philosophie derrière la politique coloniale comme la politique menée sont ainsi le résultat de ces intérêts communs et de ces liens partagés entre les groupes de pression et le gouvernement.

Dès lors, les marchands ou les militaires, qu'ils soient Écossais ou Anglais, ne sont pas vraiment des groupes qui modifient la politique menée ; ils doivent davantage être considérés comme des experts sur tel ou tel aspect spécifique du commerce ou de la défense dans les colonies dont l'avis est sollicité pour mener une politique efficace et dont les idées ou projets sont mis en œuvre lorsqu'ils sont en accord avec les objectifs de la politique coloniale et impériale – et ses impératifs budgétaires. En effet, pour palier à leur dépendance vis-à-vis des officiels coloniaux, les ministres s'entourent avec de nombreuses personnes en lien avec les colonies. En plus de l'opinion des gouverneurs, lieutenant-gouverneurs, des juges, des représentants de l'Église, ils communiquent également avec des « experts » : les marchands ont leurs entrées à Whitehall et Downing Street, des personnes « aux connaissances légales considérables » aident Dundas l'ébauche de sa réforme judiciaire pour les colonies,¹⁵⁷⁰ ils rencontrent également à Londres des personnes qui connaissent bien les Canadas.¹⁵⁷¹ Ces personnes et ces groupes de pression ne sont cependant pas l'unique source de connaissances des ministres qui utilisent leurs connaissances personnelles et même la presse américaine

op. cit., p. 53-77 ; Cain and Hopkins, *British Imperialism: Innovation and Expansion, 1688-1914*, *op. cit.*, p. 30, 58-59, 66-67

¹⁵⁷⁰ Dundas à Clarke, 3 octobre 1792, NAC, Q77A, p. 34

¹⁵⁷¹ Dundas à Clarke, 8 septembre 1792, NAC, Q77A, p. 31 ; Hobart à Milnes, 14 avril 1803, NAC, Q78A, p. 208 ; Liverpool à Craig (confidentielle), 12 septembre 1810, NAC, Q97A, p. 164

(lorsque les communications avec les Canadas deviennent difficiles lors de la Guerre de 1812).¹⁵⁷² Les secrétaires d'Etat sont par ailleurs aidés dans leur tâche par d'autres organes gouvernementaux comme le *Committee of the Privy Council for Trade and Foreign Plantations* qui s'en réfère également à des experts – marchand, agents, officiels.¹⁵⁷³ Les « law officers of the Crown », le *Board of Ordnance*, le *Post Office* ou le Trésor les tiennent aussi informés.¹⁵⁷⁴

L'influence des lobbys est importante mais elle doit donc aussi être relativisée, non seulement parce que les ministres savent garder leur indépendance décisionnelle mais aussi parce que les demandes qui sont acceptées vont dans le sens de la politique menée. Il faut par conséquent aussi relativiser l'influence des Écossais sur la politique coloniale : les Écossais sont présents et écoutés mais ils ne sont pas l'unique source de pression sur le gouvernement et leurs demandes ne sont en général accordées que si elles correspondent aux principes et aux mesures déjà en place.

4. Les Écossais cherchent-ils à défendre un intérêt spécifiquement écossais ?

Le problème de la Scotticité de l'histoire du Canada

Les Écossais sont bien présents dans tous les aspects de la vie politique, économique, religieuse, culturelle des Canadas. Pour autant, l'idée d'un « Canada écossais » soulève de nombreuses questions. Cela pose en premier lieu un problème de définition de la Scotticité. Les lobbys qui tentent d'influer sur la politique impériale se présentent en tant que marchands, ou éventuellement en tant que philanthropes, mais jamais en tant qu'Écossais. En outre, ce problème de définition identitaire pose la question d'un intérêt, d'un projet ou d'une vision pour les possessions nord-américaines qui seraient spécifiquement écossais. Le journaliste

¹⁵⁷² Bathurst à Prevost, n°57, 5 novembre 1813, NAC, Q125A, p. 208 ; Bathurst à Prevost, n°54, 27 décembre 1813, NAC, Q125A, p. 224

¹⁵⁷³ Andrews, *Guide to the Material for American History to 1783*, op. cit., p. 102-103 ; Paulin and Paxson, *Guide to the Materials in London Archives*, op. cit., p. 442

¹⁵⁷⁴ Sydney à Dorchester, 8 novembre 1787, NAC, Q59B, p. 33 ; Sydney à Parr, 3 octobre 1787, NAC, A109, p. 142 ; Sydney à Parr, 7 novembre 1787, NAC, A109, p. 163 ; Dundas à Bulkeley, 15 janvier 1792, NAC, A117, p. 4 ; Circulaire, 20 août 1805, Camden à Carleton, NAC, RG7 G8B, volume 3, p. 343-344, Camden à Fanning, NAC, RG7 G8D, volume 2, p. 206 ; Camden à Hunter, n°9, 3 juillet 1805, NAC, Q293A, p. 78 ; Bathurst à Prevost, n°9, 30 septembre 1812, NAC, Q125A, p. 66

Kenneth McGoogan par exemple, inclut le Métis d'origine écossaise Cuthbert Grant dans sa démonstration sur la façon dont les Écossais ont « inventé » le Canada. Grant est né d'une mère Cree et d'un père écossais, il a étudié en Écosse. On peut bien entendu arguer qu'ainsi les Écossais sont à la source du multiculturalisme ethnique dans l'Ouest canadien. Néanmoins, on se souvient surtout de Cuthbert Grant comme meneur des Métis un demi siècle avant Louis Riel.¹⁵⁷⁵ Ses intentions sont-elles écossaises ? Sans doute un peu puisqu'il cherche à protéger le commerce des fourrures de la Compagnie du Nord-Ouest, largement dominée par les intérêts écossais. Cependant, il faut non seulement accorder aux Métis leurs revendications identitaires et territoriales propres mais aussi souligner le fait que le massacre de *Seven Oaks* mené par Grant en 1816 vise d'autres Écossais : les colons de Selkirk. Et c'est là le problème majeur des études qui tentent de faire de l'histoire canadienne une histoire écossaise : les Écossais dans le nouveau monde n'ont pas tous les mêmes intérêts à défendre.

L'exemple de la colonie de la Rivière Rouge

La colonie de la Rivière Rouge est particulièrement intéressante à cet égard car les Écossais y sont omniprésents sans pour autant se retrouver sur un projet commun. A la fin des années 1800, l'Écossais Lord Selkirk et ses associés profitent de difficultés financières de la Compagnie de la Baie d'Hudson et achètent à bas prix suffisamment de parts pour devenir actionnaires majoritaires et avoir un pouvoir décisionnel sur les affaires de la compagnie. Selkirk réussit à convaincre le *Board of Directors* de mettre en place une colonie dans la région du Lac Winnipeg : la compagnie de la Baie d'Hudson met à sa disposition, pour un loyer nominal, un terrain de plus de 300 000 km², en échange, Selkirk doit recruter 200 serviteurs par an pour la compagnie (ces derniers pourraient ensuite se retirer dans la colonie une fois leur service terminé). Selkirk engage un écossais canadien Miles Macdonnell, pour devenir gouverneur de sa colonie et recrute colons et serviteurs dans les Highlands et en Irlande. Mais, puisque l'implantation d'une colonie dans l'intérieur a aussi pour but de freiner le développement de la Compagnie du Nord-Ouest (qui commerce principalement dans la région où Selkirk veut installer ses colons), d'autres Écossais s'opposent à sa campagne de recrutement à travers des articles publiés sous le pseudonyme « a Highlander » dans les colonnes du *Inverness Journal*. A la Rivière Rouge, les tensions entre les colons écossais de

¹⁵⁷⁵ McGoogan, *How the Scots Invented Canada*, *op. cit.*, introduction, chapter 2 (kindle book) ; voir par exemple : <http://www.biographi.ca/en/bio/grant_cuthbert_1854_8E.html> ou <<http://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/cuthbert-grant/>> consulté le 8 février 2016

Selkirk et de la Compagnie de la Baie d'Hudson avec les Écossais de la Compagnie du Nord-Ouest ne faiblissent pas et culminent avec le « Massacre de Seven Oaks » qui fait une vingtaine de morts. Ces « luttes écossaises » se poursuivent dans le Haut-Canada où le Révérend écossais John Strachan, proche de la Compagnie du Nord-Ouest et membre influent du gouvernement de la Province, mène une campagne contre Selkirk dans la presse et à travers une lettre publiée à Londres en 1816. Selkirk quant à lui se rapproche, du fait de son opposition à Strachan, au réformateur radical écossais Robert Gourlay – qui combat le *Family Compact* dont fait partie Strachan. La colonie de la Rivière Rouge est une bonne illustration des diverses implications écossaises dans l'Empire britannique en Amérique du Nord mais c'est aussi et surtout un excellent exemple des divergences d'intérêts des Écossais dans l'Empire.¹⁵⁷⁶

A la Rivière Rouge, comme dans le reste des colonies canadiennes, les Écossais ne se rassemblent pas nécessairement sur les critères ethniques : les intérêts commerciaux (entre les colons et les compagnies commerciales), politiques (entre les membres de l'ordre établi et les réformateurs¹⁵⁷⁷) et religieux (entre catholiques et protestants) des Écossais dans les colonies, comme en Grande-Bretagne, ne forment pas un tout homogène. Ces intérêts sont propres à chaque groupe et peuvent englober ou se recouper avec les intérêts anglais, par exemple, qui ont les mêmes objectifs.¹⁵⁷⁸ Il ne faut par ailleurs pas oublier que l'histoire de la Rivière Rouge, comme l'histoire du reste du Canada, n'est pas uniquement écossaise : elle implique aussi des Irlandais, des natifs, des Métis, des Canadiens, des Anglais etc.

¹⁵⁷⁶ *Inverness Journal and Northern Advertiser*, 1811-1815, National Library of Scotland, CBWall.2/96 ; Lord Selkirk à Alexander Macdonald of Dalhousie, Callander, 14 août 1811, 6 mars 1815, Laing Manuscripts, Edinburgh University, LA.II.202/1 ; John Strachan, *A letter to the Right Honourable the Earl of Selkirk, on his settlement at the Red River, near Hudson's Bay*, London : Longman, 1816 ; George Bryce, *The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists*, Winnipeg : Clark Bros & Co Lt, 1909, p. 42-148 ; J.M. Bumsted, *Trials and Tribulations, The Red River Settlement and the Emergence of Manitoba, 1811-1870*, Winnipeg : Great Plains Publications, 2003, p. 1-31 ; J.M. Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, East Lansing : Michigan State University Press, 2009, p. 181-399 ; Campey, *The Silver Chief*, *op. cit.*, p. 77-119 ; John Morgan Gray, *Lord Selkirk of Red River*, Michigan State University Press, 1964, p. 51-176 ; Morton, *Manitoba: A History*, *op. cit.*, p. 44-61 ; Pritchett, *The Red River Valley*, *op. cit.*, p. 35-228

¹⁵⁷⁷ Comme Gourlay, mais aussi, dans les années 1830, William Carson, James Glennie, Thomas McCulloch ou Angus Macaulay.

¹⁵⁷⁸ Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 193-194

C. Un impact philosophique écossais sur la politique coloniale britannique ?

S'il est difficile de déceler un intérêt ou une vision spécifiquement écossaise chez les dirigeants, les parlementaires et les lobbyistes, les penseurs écossais – très actifs et prolifiques pendant les Lumières – ont-ils eu une influence sur la façon dont l'Amérique du Nord britannique est gérée et construite ?

1. Un point de vue écossais chez les intellectuels ?

Pour Ned Landsman, la situation périphérique de l'Écosse permet à ses penseurs de développer une perspective provinciale de l'Empire, éloignée de l'influence dominante du centre. Il est vrai que la pensée du libre échange est particulièrement développée par les économistes écossais (Hume, Smith et d'autres). D'un point de vue politique, on peut aussi voir une spécificité écossaise face à l'Empire. De nombreux philosophes écossais comme Francis Hutcheson, David Hume ou Adam Smith défendent l'indépendance des colonies et l'idée d'une forme de « commonwealth. »¹⁵⁷⁹

Néanmoins, dans toutes les sources que j'ai étudiées, je n'ai trouvé que deux exemples, qui ne concernent d'ailleurs pas les colonies canadiennes, pour étayer cette position. Deux ans après la signature du Traité de Paris, le *Gentleman's Magazine* publie une lettre de James Boswell (écrivain écossais et biographe de Samuel Johnson) à l'évêque de Derry. L'Irlande est alors considérée comme une colonie mais la possibilité d'une Union commence à naître. Dans cette lettre, l'Écossais écrit :

Whether Scotland has been benefited by our Union with England is to me a problematical question, depending upon a variety of enquiries and probabilities. [...] Let us, my Lord, be satisfied to live on good and equal terms with our Sovereign's people of Ireland, as we might have done with our Sovereign's people of America, had they been allowed to enjoy *their* Parliament or Assemblies as Ireland enjoys *her's* [sic] [...] A Scotsman might preach an Union to them, as the fox who had lost his tail. But your Lordship is an Englishman, and brother to the Earl of Bristol.*¹⁵⁸⁰

¹⁵⁷⁹ Landsman, "The province and the Empire: Scotland, the American Colonies and the development of British provincial identity", *op. cit.*, p. 263-266

¹⁵⁸⁰ "*" who took a distinguished part in the House of Lords against the American War." *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 741-742

Dans cet extrait, Boswell se positionne clairement en faveur de l'autodétermination des colonies en tant qu'Écossais, il défend l'Indépendance américaine et celle de l'Irlande par rapport à son expérience de l'Union en Écosse.

J'ai trouvé un deuxième exemple dans les années 1810. A cette période, la *Edinburgh Review* est critiquée pour son opposition aux *Orders in Council* ainsi :

In some of our former Numbers, we entered into a pretty full consideration of these celebrated Orders [...] As usual, the watchword of Government was let loose upon us; and we were accused of wishing to lower the flag of England to her former rebellious colonies; and, in conjunction with our Transatlantic brethren, to aid Bonaparte in his views of universal Empire : - and this because we were wanting in that *truly British feeling*, which is ready to sacrifice every opinion to that of the Minister of the day.¹⁵⁸¹

Cet extrait est l'un des seuls exemples que j'ai trouvés qui tend à « régionaliser » les opinions en matière de doctrine économique. Les auteurs de la revue sont attaqués pour leur manque de patriotisme – ils ne sont pas « anglais » et rejettent le patriotisme « britannique » qu'ils considèrent ici comme avilissant. Leur positionnement est donc, par contraste, considéré comme écossais.

Cependant, à l'exception de ces deux exemples, je n'ai trouvé, ni dans les revues ni dans les publications, de preuves tangibles qui montreraient clairement que la façon d'envisager les colonies, le commerce colonial, les relations entre les colonies et la mère-patrie découlent de la nationalité de l'auteur. Les penseurs des Lumières écossaises occupent une place de choix dans la vie intellectuelle à la fin du XVIII^e siècle. Leurs idées ne se confinent pour autant pas à l'Écosse et la majorité de leurs travaux sont publiés à Édimbourg et à Londres.¹⁵⁸² En matière de théorie coloniale, on trouve plus de similitudes en fonction de lignes idéologiques : Tucker, Anderson et Sinclair se retrouvent en de nombreux points dans leurs critiques du système colonial ; Mortimer et Colquhoun voient des avantages dans la colonisation de l'Amérique du Nord ; Smith et Bentham ont des points communs dans leur remise en question des monopoles et la défense du libre-échange ; Malthus et Stewart sont tous deux des « économistes agraires » en désaccord avec Smith (sur l'industrie notamment) ; Lord Sheffield, Nathaniel Atcheson et David Anderson se retrouvent dans leur défense du « shipping interest », du mercantilisme et pour la promotion des Canadas. Si c'est un

¹⁵⁸¹ *The Edinburgh Review*, volume 20, 1812, p. 234

¹⁵⁸² Richard B. Sher, *The Enlightenment and the Book*, Chicago : the University of Chicago Press, 2006, p. 23

Écossais, Henry Brougham, qui théorise l'idée selon laquelle le commerce colonial est domestique et que les colonies vont partie intégrante de la communauté nationale, ses idées sont reprises par des Anglais (notamment Bosanquet). Les auteurs de la *Edinburgh Review*, dans leurs réflexions sur l'indépendance des colonies, se réclament des idées de Tucker (et aussi de Talleyrand). Par ailleurs, si la revue est basée en Écosse, elle est très populaire dans toute la Grande-Bretagne et au moins un de ses contributeurs principaux, Sydney Smith, est anglais. Inversement, des Écossais, comme Walter Scott, publient des articles dans la revue anglaise, *the Quarterly Review*.¹⁵⁸³

L'apport des intellectuels écossais est indéniable et une preuve de l'excellence académique en Écosse mais les sources ne permettent pas de conclure que telle ou telle opinion est spécifiquement anglaise ou écossaise. En effet, tous les points de vue circulent dans toute la Grande-Bretagne et, alors que les auteurs ne se revendiquent pas en tant qu'Anglais ou Écossais, il me semble plus juste (bien que sans doute peu audacieux) de conclure simplement que la nationalité d'un auteur ne prédétermine pas sa position envers l'Empire colonial et les questions qu'il soulève.

2. Influence des Lumières sur la politique pour les colonies canadiennes

Cela ne signifie pas que les penseurs écossais n'ont pas d'influence ou qu'ils ne laissent pas leur marque, notamment sur la politique coloniale. Toutes les idées des philosophes écossais ne se retrouvent pas dans la politique coloniale menée à Londres, c'est particulièrement le cas des nouvelles théories économiques du laisser-faire développées par Smith et d'autres. Cependant, un certain nombre de théories des Lumières écossaises trouvent un écho dans la politique coloniale de la Grande-Bretagne.

¹⁵⁸³ Elliot, "Reviews and Magazines in the Early Years of the Nineteenth Century", *op. cit.*, source en ligne ; Clive, *Scotch Reviewers, the Edinburgh Review, op. cit.*,

Théories morales

Les penseurs écossais du XVIII^e siècle ont largement développé les théories morales. Dans les années 1730, Francis Hutcheson est l'un des premiers à étudier l'importance du raisonnement moral dans une ligne utilitariste : une bonne action est celle qui apporte le plus de bonheur au plus grand nombre. Ce sont des idées qui vont être reprises par David Hume, Adam Ferguson et Adam Smith et qui résonnent bien sûr avec ce que j'ai noté plus haut sur la volonté des secrétaires d'Etat, du Parlement et du roi de mener une politique morale, paternaliste et bienveillante dont le but avoué est de promouvoir « la prospérité et le bonheur » des colons canadiens.¹⁵⁸⁴

Economie politique et l'Acte du Canada

Par ailleurs, bien que la gestion coloniale soit stricte et centralisée, les ministres mettent en application les théories d'économie politique, développées entre autres par les philosophes écossais Dugald Stewart et James Steuart. En 1767, il écrit dans *An Inquiry into the Principles of Political Economy* :

The great art of governing is [...] to consult the spirit of the people, to give way to it *in appearance*, and in so doing to give it a turn capable of inspiring those sentiments which may induce them to relish the change, which an alteration of circumstances has rendered necessary. [mes italiques]¹⁵⁸⁵

Appliqué aux colonies nord-américaines cela donne la décision de Grenville d'accorder un changement constitutionnel demandé par les Loyalistes à un moment où cela sera perçu comme « une faveur ».¹⁵⁸⁶ Cela donne aussi le faux-semblant de représentativité accordé par le *Canada Act* tel que l'explique Castlereagh à Craig (après la dissolution de l'assemblée du Bas-Canada). Le secrétaire d'Etat concède à l'assemblée une forme de « liberté d'expression » mais il ajoute :

¹⁵⁸⁴ Francis Hutcheson, *An Inquiry into the Origin of our Ideas of Beauty and Virtue*, 1738, Alexander Broadie (ed), *The Scottish Enlightenment, An Anthology*, Edinburgh : Canongate classics, 1997, p. 119-142 ; David Hume, *An Enquiry concerning the Principles of Morals*, 1751, in Broadie (ed), *The Scottish Enlightenment, An Anthology*, op. cit., p. 142-154 ; Adam Smith, *The Theory of Moral Sentiments*, 1759, in Broadie (ed), *The Scottish Enlightenment, An Anthology*, op. cit., p. 155-182 ; Adam Ferguson, *An Essay on the History of Civil Society*, 1767, General Books LLC, 2009, p. 35 ; Arthur Herman, *The Scottish Enlightenment: the Scots' Invention of the Modern World*, London, New York, Toronto and Sydney: Harper Perennial, 2006 (First published in 2001), p. 73-81, 188-189, 196-198 ; Sydney à Haldimand, 8 avril 1784, NAC Q23, p. 59-60 ; Sydney à Parr, 7 juin 1784, NAC, A105, p. 46-47 ; Grenville à Dorchester, n°9, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 110 ; Grenville à Parr, n°4, 5 juin 1790, NAC, A114, p. 195-196 ; Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 114 ; Portland à Simcoe, n°7, 20 mai 1795, NAC, Q278A, p. 79

¹⁵⁸⁵ in Broadie (ed), *The Scottish Enlightenment, An Anthology*, op. cit., p. 409

¹⁵⁸⁶ voir Partie I, chapitre 3, A.3 ; Grenville à Dorchester (privée), 20 octobre 1789, NAC, Q42, p. 92-94

as you will not be wanting in that firmness your situation and character demand, so you will avoid any expression, which can be construed as touching in any degree, upon their *supposed Privileges* & the general Freedom of Enquiry and Debate.¹⁵⁸⁷ [Mes italiques]

La liberté de l'assemblée n'est rien de plus qu'un « privilège supposé » : il convient donc simplement à Craig d'être habile et de gérer son gouvernement d'une main de fer tout en faisant croire « en apparence » aux membres de l'assemblée qu'ils jouissent d'une liberté d'expression.

Néanmoins, le principe fondamental de l'économie politique, « l'esprit du peuple », est important dans les décisions prises par le Cabinet avant la présentation du *Canada Act*. Avant la rédaction de la nouvelle constitution, Dorchester est sommé de rapporter « le sentiment des habitants » vis-à-vis du changement de mode de gouvernance.¹⁵⁸⁸ Il en va de la stabilité de la colonie (car les Français constituent encore une large proportion de la population) mais aussi de l'honneur de la parole du gouvernement britannique (qui a concédé la préservation de l'ancien système lors de la capitulation dans les années 1760)¹⁵⁸⁹ et de ses valeurs. Sydney explique ainsi à Dorchester : « The rights and the Opinions of the antient [sic] Inhabitants of Canada, must be attended to in everything like a change of the Government, otherwise under the shew of giving a free constitution, we are really practising Tyranny. »¹⁵⁹⁰

Un autre élément important est l'idée d'introduire les nouveautés de manière graduelle. C'est ce qu'explique Dugald Stewart dans *Elements of the Philosophy of the Human Mind*, publié en 1792 :

It is important to add that, in every government, the stability and the influence of the established authority must depend on the coincidence between its measures and the tide of public opinion [...] the danger, indeed, of sudden and rash innovations cannot be too strongly incalculated.¹⁵⁹¹

C'est la raison pour laquelle Grenville n'écoute pas Dorchester, qui s'oppose à la division de la province de Québec :

¹⁵⁸⁷ Castlereagh à Craig (privée), 7 septembre 1809, NAC, Q97A, p. 132

¹⁵⁸⁸ « Particular instructions to Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 156 ; « Plan of general directions for Sir Guy Carleton », 1786, NAC, CO42/18, p. 152 ; Sydney à Hope, 6 avril 1786, NAC, Q26A, p. 435 ; Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 64

¹⁵⁸⁹ Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 64

¹⁵⁹⁰ Sydney à Dorchester (privée), 20 septembre 1787, NAC, Q28, p. 44

¹⁵⁹¹ Emanuele Levi Mortera (ed), *Dugald Stewart, Selected Philosophical Writings*, Exeter : Imprint Academic, 2007, p. 169

when the resolution was taken of establishing a Provincial Legislature to be constituted in the manner now proposed, and to be chosen in part by the people, every consideration of policy seemed to render it desirable that the great preponderance possessed in the Upper Districts by the King's ancient Subjects and in the lower by the French Canadians should have their Effect and operation in separate legislatures, rather than that these two Bodies of People, should be blended together in the first formation of the new constitution, and before *sufficient time* has been allowed for the removal of ancient prejudices, by the habit of obedience to the same government, and by the sense of a common interest.¹⁵⁹² [Mes italiques]

Le *Canada Act* reflète en outre la volonté de la métropole d'étendre les bénéfices de la constitution aux colonies. Mais ce principe, dans la lignée de la pensée de l'économie politique, doit être adapté aux conditions locales. Grenville écrit ainsi : « The General object of this Plan is to assimilate the Constitution of that Province to that of Great Britain, as nearly as the difference arising from the manners of the people and from the present situation of the Province will admit. »¹⁵⁹³ Le *Canada Act* a donc pour vocation de semer les graines de la Constitution britannique afin que les libertés puissent fleurir dans les colonies.¹⁵⁹⁴ La centralité de la notion d'évolution des lois et d'adaptation *graduelle* des peuples fait écho aux théories développées par les philosophes écossais. Pour Adam Ferguson, la forme d'un gouvernement dépend du peuple, du stade de son évolution et de ses manières. Henry Kames et Adam Smith ont développé la théorie selon laquelle une société passe par quatre stades de développement : d'abord une société de pêcheurs et chasseurs, qui devient ensuite pastorale et nomade, pour se transformer en une société agricole puis en une société industrielle. Les lois doivent ainsi s'adapter et évoluer en fonction du stade de développement de la société : c'est la théorie qui sous-tend les discours de Pitt, Dundas et Grenville qui expliquent que le *Canada Act* a pour objet la diffusion *graduelle* des libertés et lois anglaises.¹⁵⁹⁵

Développements sociétaux

Smith, Hume et Ferguson insistent en outre sur la nécessité de contrer les effets néfastes du commerce sur les peuples et les sociétés ; ils pensent ainsi qu'il faut créer des milices pour enseigner les notions de sacrifice personnel, de discipline et de loyauté et financer le

¹⁵⁹² Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 65

¹⁵⁹³ Grenville à Dorchester, n°2, 20 octobre 1789, NAC, Q59B, p. 64

¹⁵⁹⁴ Sydney à Carleton, 21 août 1794, NAC, RD7 G8B, p. 6

¹⁵⁹⁵ Adam Ferguson (1767), *An Essay on the History of Civil Society*, op. cit. p. 56 ; Adam Smith, *Lectures on Jurisprudence*, in Broadie (ed), *The Scottish Enlightenment, An Anthology*, op. cit., p. 475-487 ; Herman, *The Scottish Enlightenment: the Scots' Invention of the Modern World*, op. cit., p. 73-81, 94-95

développement du système éducatif.¹⁵⁹⁶ Les motivations des ministres sont similaires lorsqu'ils mettent en place les milices (dont l'un des objectifs est de renforcer la loyauté des Canadiens) ou des projets pour le système éducatif dans les colonies. Ces projets sont une fois encore marqués par les théories d'économie politique et de développement graduel des sociétés. Les ministres insistent sur cette idée de progression : il faut d'abord mettre en place des *Grammar Schools* pour apprendre la lecture, l'écriture et les mathématiques, des « *Public schools of an higher order* » pour enseigner en outre le Grec et le Latin, ensuite des séminaires et enfin des universités, pour l'apprentissage des arts et sciences. On peut aussi y lire une forme de condescendance de Londres dans les projets qui ont trait à la promotion de l'éducation et de la religion, mais aussi pour tout ce qui concerne l'adaptation graduelle des sujets français aux exigences de la milice ou aux bienfaits des lois anglaises.¹⁵⁹⁷

Les idées écossaises circulent ainsi dans tous l'Empire (ce qui tend une fois encore à souligner la nature très britannique de l'Empire et de la société de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècles) et ont une influence sur certains aspects de la politique coloniale. On peut donc voir, dans une certaine mesure, des éléments écossais dans la gestion impériale.

D. Des représentations différentes ? Le Canada dans la presse écossaise.

Au regard de l'influence relative et de la présence incontestée des Écossais dans le commerce et la politique coloniale en Amérique du Nord britannique, on peut se demander si, malgré l'apparente homogénéité décrite dans la deuxième partie, la représentation des colonies canadiennes est différente dans la presse écossaise.

¹⁵⁹⁶ Herman, *The Scottish Enlightenment: the Scots' Invention of the Modern World*, op. cit., p. 214

¹⁵⁹⁷ Sydney à Dorchester, 14 septembre 1787, NAC, Q59B, p. 20 ; Grenville à Carleton, n°1, 20 octobre 1789, NAC, RE7 G8B, volume 1, p. 84 ; Dundas à Dorchester, n°1, 16 septembre 1791, NAC, Q59B, p. 208 ; Dundas à Simcoe, 12 juillet 1792, NAC, Q278A, p. 11 ; Grenville (en l'absence de Dundas) à Carleton, 8 novembre 1792, NAC, RG7 G8B, volume 2, p. 85-86 ; Dundas à Dorchester, 15 février 1794, NAC, Q77A, p. 113-114 ; Portland à Dorchester, n°2, 13 août 1794, NAC, Q77A, p. 144-146 ; Portland à Simcoe, n°15, 22 juin 1796, NAC, Q278A, p. 106-108 ; Portland à Russel, n°6, 4 novembre 1797, NAC, Q278A, p. 130 ; Portland à Hunter, n°6, 13 mars 1800, NAC, Q278A, p. 201 ; Portland à Milnes, n°7, 12 juillet 1800, NAC, Q78A, p. 129-131 ; Hobart à Milnes, n°16, 9 septembre 1803, NAC, Q78A, p. 216

1. Les liens entre l'Écosse et les colonies canadiennes

Dans la presse, il est évident que l'Écosse entretient des liens étroits avec les colonies canadiennes. En matière de commerce, les Écossais sont ouverts sur le monde et en lien avec les colonies ; ils s'intéressent (à travers des articles de plus en plus long sur le commerce canadien) et participent activement au commerce avec les colonies, notamment en Nouvelle-Écosse (même s'ils y font aussi faillite).¹⁵⁹⁸ Dans les nouvelles des arrivées ou des départs de navires marchands à Greenock, Glasgow, Leith et Aberdeen, on voit que les Écossais commerce régulièrement avec la Nouvelle-Écosse, la Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Québec et Montréal (mais aussi avec le reste des colonies, en Europe et avec les États-Unis).¹⁵⁹⁹ On trouve également de nombreux exemples de marchands écossais qui traitent avec les Canadas ou résident dans les Canadas dans les rubriques nécrologiques.

Comme les marchands, les armateurs écossais ont des liens directs avec les colonies. En 1791, par exemple, on peut lire dans le *Scots Magazine* :

On March 21. the ship Brunswick was launched at Greenock, from Mr Scott and Co.'s building yard. She measures about six hundred tons carpenters tonnage; may carry about one thousand tons real burden, and is supposed to be the largest vessel built in Scotland since the Union. –She is built for the New Brunswick and Nova Scotia trade.¹⁶⁰⁰

Des marchandises canadiennes, comme le bois, la térébenthine (« Canadian Balsam »), la potasse, le blé ou des graines de lin, se vendent à Leith ou Aberdeen par exemple.¹⁶⁰¹

On voit aussi dans la presse, les liens qui se tissent entre l'Écosse et les colonies en matière de religion. On y parle des missionnaires écossais dans les Canadas et on peut même trouver des sermons de prêtre de la *kirk* au Canada.¹⁶⁰² Néanmoins, l'Écosse n'est pas toujours à la hauteur des attentes de ses colons ressortissants. Dans les années 1780, les Loyalistes de Nouvelle-Écosse demande à l'Eglise d'Écosse de leur apporter leur aide financière pour

¹⁵⁹⁸ *The Scots Magazine*, volume 51, 1789, p. 416, volume 67, 1805, p. 10, volume 70, 1808, p. 744-748, volume 73, 1811, p. 191-196 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 60, 1790, p. 1065

¹⁵⁹⁹ Voir par exemple : *the Caledonian Mercury*, 30 août 1788, 31 mars 1791, 16 janvier 1796, 2 juillet 1798, 24 avril 1802, 22 décembre 1804, 11 juillet 1805, 26 avril 1806, 20 août 1807, 11 mars 1811

¹⁶⁰⁰ *The Scots Magazine*, volume 53, 1791, p. 149

¹⁶⁰¹ *The Caledonian Mercury*, 30 septembre 1790, 3 octobre 1801, 15 janvier 1810 ; *The Aberdeen Journal*, 22 décembre 1800

¹⁶⁰² *The Scots Magazine*, volume 69, 1807, p. 571-577 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 58, 1788, p. 728-729, volume 80, 1810, p. 52-57

construire des lieux de culte. L'assemblée générale de l'Église s'en dit incapable au regard « de l'état actuel de ce pays » mais approuve leur « loyauté et leur attachement à ce pays et à l'Église d'Écosse » et les « encourage à persévérer. »¹⁶⁰³

Les rubriques mondaines, nécrologiques, les gazettes (pour les nominations) et les carnets roses montrent que les Écossais sont en outre bien présents dans l'administration, la justice et l'armée dans les provinces nord-américaines. Deux annonces du *Caledonian Mercury* et de *the Aberdeen Journal* ont retenu mon attention : la première cherche les héritiers de Hector Lithgow, un Écossais stationné au Bengale et dont les fils sont nés à Halifax et Annapolis ; la seconde a pour objet de trouver la descendance de John McGregor, de Banff, qui a longtemps vécu à Montréal et à Philadelphie.¹⁶⁰⁴ Ces exemples peuvent paraître anecdotiques, mais doublés du nombre d'Écossais mentionnés dans différentes rubriques (décès, mariage, naissance, nominations civiles ou militaires), ils montrent la présence, voire l'omniprésence des Écossais en Amérique du Nord et dans le monde. On voit également dans ces rubriques que les Écossais installés dans les provinces nord-américaines gardent des liens avec la métropole. Ces liens entre les colonies et l'Écosse peuvent prendre des formes très diverses ; personnels, touristiques, commerciaux, religieux, politiques etc. C'est par exemple le cas du Colonel Smith, arpenteur général et membre de l'assemblée du Haut-Canada, qui arrive à Greenock en 1799 ou d'un certain Richard Dobie, marchand à Montréal et natif de la région d'Édimbourg, qui, décédé à l'âge de 75 ans dans le Bas-Canada, lègue une donation de 15 guinée à sa paroisse d'origine.¹⁶⁰⁵ En 1811, les journaux écossais informent que la Royal Highlands Society d'Édimbourg compte parmi ces membres un certain Archibald MacLeod « du Canada » et que l'Université d'Aberdeen a octroyé le titre de Docteur en Divinité au Révérend John Strachan (un Écossais membre du conseil du Haut-Canada).¹⁶⁰⁶

Les rubriques nécrologiques et quelques ouvrages insistent, comme les Anglais, sur l'importance de la campagne de Québec et du Général Wolf, comme *Memoirs of the Life and gallant Exploits of the old Highlander, Serjeant [sic] Donald Macleod, who, having returned, wounded, with the Corpse of General Wolfe, from Quebec, was admitted an Out pensioner of*

¹⁶⁰³ *The Scots Magazine*, volume 48, 1786, p. 310, volume 49, 1787, p. 257

¹⁶⁰⁴ *The Caledonian Mercury*, 7 avril 1788 ; *The Aberdeen Journal*, 11 février 1799, 27 janvier 1800

¹⁶⁰⁵ *The Caledonian Mercury*, 23 septembre 1799, 27 juillet 1805 ; voir aussi *the Caledonian Mercury*, 23 septembre 1793 ou *The Aberdeen Journal*, 29 juillet 1807 pour d'autres exemples d'arrivées et visites mondaines à Peterhead.

¹⁶⁰⁶ *The Caledonian Mercury*, 27 février 1811 ; *The Aberdeen Journal*, 16 janvier 1811, 27 février 1811

*Chelsea Hospital in 1759; and is now in the 103d year of his Age.*¹⁶⁰⁷ A l'occasion du décès de Sir Charles Douglas (de la région de Fife), les journaux écossais et anglais soulignent l'importance de son rôle auprès de Wolfe pour la conquête de la province de Québec.¹⁶⁰⁸ Ces articles renforcent bien entendu l'image de l'Écosse comme une nation de guerriers courageux et le rôle important des Écossais dans la conquête de l'Amérique du Nord.¹⁶⁰⁹

2. Les sujets canadiens dans la presse écossaise

Dans les journaux écossais auxquels j'ai eu accès, à savoir *the Caledonian Mercury* (Édimbourg), *the Aberdeen Journal* et le *Perthshire Courier* (publié à Perth à partir de 1809), seuls quelques articles épars font un lien direct entre les colonies et les intérêts écossais (et non pas britanniques). Une de ces exceptions réside dans l'importance des pêcheries. Les promoteurs des pêcheries écossaises, comme John Knox, s'inspirent de l'exemple de la Nouvelle-Écosse. D'autres articles promeuvent les méthodes utilisées dans les colonies comme exemple à suivre en Écosse, c'est notamment le cas pour la congélation, utilisée au Canada pour préserver les denrées périssables sans salaison.¹⁶¹⁰ Ils regardent aussi avec un intérêt plus spécifiquement écossais ce qui a trait aux distilleries et envisagent les Canadas comme un marché potentiel pour les alcools distillés en Écosse ou pour ce qui concerne les régulations pour les imports de blés.¹⁶¹¹ Quelques articles soulignent de manière évidente l'intérêt spécifique que les Écossais peuvent retirer des colonies nord-américaines. Une lettre d'un lecteur du *Caledonian Mercury* daté de 1801 exhorte les marchands et les industriels de la côte est de l'Écosse à s'investir davantage dans le commerce avec les Canadas, la Nouvelle-Écosse mais aussi les Etats-Unis plutôt que de continuer les échanges avec les pays de la Baltique. C'est également l'objectif d'un « marchand » de Perth une décennie plus tard.¹⁶¹²

¹⁶⁰⁷ *The Gentleman's Magazine*, volume 61, 1791, p. 55-57

¹⁶⁰⁸ *The Caledonian Mercury*, 14 mars 1789 ; *Scots Magazine*, volume 51, 1789, p. 154 ; *Gentleman's Magazine*, volume 69, 1789, p. 277

¹⁶⁰⁹ *The Scots Magazine*, volume 49, 1787, p. 621, volume 51, 1789, p. 361, volume 52, 1790, p. 520, volume 67, 1805, p. 158, volume 69, 1807, p. 878 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 78, 1808, p. 705

¹⁶¹⁰ *The Caledonian Mercury*, 30 août 1784 ; *The Scots Magazine*, volume 48, 1786, p. 656, volume 49, 1787, p. 445

¹⁶¹¹ *The Caledonian Mercury*, 1^{er} mars 1788, 16 août 1804

¹⁶¹² *The Caledonian Mercury*, 16 avril 1801 ; *the Perthshire Courier*, 17 décembre 1810

Par ailleurs, les journaux écossais publient parfois des nouvelles qu'ils obtiennent directement des provinces canadiennes et maritimes. Des extraits de lettres de « gentlemen » de Boston, New York, Halifax, Montréal, Québec, Niagara, à leurs amis à Glasgow, Édimbourg, Aberdeen ou Perth sont publiés dans ces journaux. D'autres nouvelles sont transmises directement par les marchands de Glasgow et Greenock. Ces articles soulignent à nouveau les liens qui existent entre l'Écosse et les Canadas mais ils ne reflètent cependant pas une spécificité écossaise.¹⁶¹³

3. Une approche britannique de l'Amérique du Nord

En effet, à l'exception de quelques exemples concernant les pêcheries, l'approche de la presse aux colonies canadiennes est fondamentalement britannique. Les journaux anglais et écossais sont en effet très similaires dans le fond (au moins pour ce qui concerne l'Amérique du Nord britannique) comme dans la forme. On y trouve les mêmes nouvelles sur les mêmes sujets que dans les journaux anglais, comme les progrès du commerce (et des bienfaits de l'embargo pour le commerce canadien), du développement des colonies, du gouvernement, de naufrage de navires, des relations puis de la guerre avec les États-Unis.¹⁶¹⁴ Les mêmes nouvelles sont transmises en Angleterre comme en Écosse ; la plupart du temps, les nouvelles transmises en Écosse viennent de Londres. Elles émanent de sources privées (comme des extraits de lettres, qui ne sont pas signées) ou officielles, comme les gazettes, les dépêches, les débats au Parlement, les nominations du secrétariat d'État à la Guerre etc. Elles peuvent aussi provenir d'autres ports anglais comme Plymouth, Hull ou Liverpool. J'ai trouvé un exemple d'extrait de lettre au sujet des Canadas arrivée en Écosse puis transmise à Londres¹⁶¹⁵ – néanmoins, la majorité des nouvelles canadiennes rapportées en Écosse viennent d'Angleterre (bien qu'elles soient régulièrement transmises par des correspondants écossais). Afin d'illustrer la façon dont se propagent les nouvelles, j'ai indiqué sur une carte la parution d'un très court article

¹⁶¹³ *The Caledonian Mercury*, 1er novembre 1784, 24 septembre 1785, 5 novembre 1785, 2 janvier 1786, 9 juillet 1787, 3 avril 1788, 27 janvier 1794, 29 octobre 1795, 27 juillet 1801, 25 juillet 1805, 24 octobre 1807, 19 novembre 1808, 17 décembre 1808, 9 juin 1810 ; *The Aberdeen Journal*, 24 novembre 1800, 31 août 1808, 14 décembre 1808, 13 juin 1810 ; *The Perthshire Courier*, 18 juin 1810, 11 juin 1812, 19 novembre 1812, 29 septembre 1814

¹⁶¹⁴ *The Caledonian Mercury*, 1er novembre 1784, 24 septembre 1785, 5 novembre 1785, 2 janvier 1786, 9 juillet 1787, 3 avril 1788, 27 janvier 1794, 29 octobre 1795, 27 juillet 1801, 25 juillet 1805, 24 octobre 1807, 19 novembre 1808, 17 décembre 1808, 9 juin 1810 ; *The Aberdeen Journal*, 24 novembre 1800, 31 août 1808, 14 décembre 1808, 13 juin 1810 ; *The Perthshire Courier*, 18 juin 1810, 11 juin 1812, 19 novembre 1812, 29 septembre 1814

¹⁶¹⁵ *The Gentleman's Magazine*, volume 54, 1784, p. 142

qui annonce l'arrivée de Lord Selkirk et de ses migrants (écossais) : la nouvelle arrive à Londres puis se propage (mot pour mot) graduellement à l'est, à l'ouest et au nord pour atteindre Aberdeen en neuf jours.¹⁶¹⁶ [Voir Carte 2 : Exemple de diffusion des nouvelles depuis Londres p. 515] Avec l'exemple des migrants de Selkirk et de l'émigration en général, on voit clairement que la presse traite les questions liées aux colonies de manière britannique. En effet, l'émigration concerne plus l'Écosse et l'Irlande que l'Angleterre à partir du dernier quart du XVIII^e siècle¹⁶¹⁷ mais la question est cependant traitée régulièrement dans les journaux anglais. Les discussions parlementaires et la mise en place des recommandations du rapport Telford pour encourager le développement économique et industriel de l'Écosse (et ainsi freiner l'émigration des Highlanders)¹⁶¹⁸ sont rapportées dans la presse anglaise comme dans la presse écossaise.¹⁶¹⁹

Cet exemple de la question de l'émigration vers l'Amérique du Nord permet également de montrer les similitudes entre les journaux anglais et écossais. Des publicités des armateurs qui annoncent que leurs navires sont prêts à affréter des biens et des personnes se retrouvent tant dans la presse anglaise qu'écossaise. On note aussi que ces annonces sont publiées sous la même forme : le dessin d'un navire permet aux lecteurs d'identifier rapidement la nature de l'annonce comme on le voit dans les figures 1 à 4 [en page 514] extraites du *Caledonian Mercury* et de l'*Aberdeen Journal* (pour l'Écosse) et du *Leeds Intelligencer* et du *Hull Packet* (pour l'Angleterre).

Dans le même ordre d'idée, les questions commerciales ne font en général pas l'objet d'un traitement particulier en Écosse. Si l'on sait que les Écossais sont particulièrement actifs dans le commerce des fourrures, un grand nombre d'articles sont publiés à ce sujet dans la presse anglaise comme dans la presse écossaise ; il n'y a donc pas un intérêt spécifiquement écossais pour la traite des fourrures. De même, les Anglais ne perçoivent pas le commerce colonial

¹⁶¹⁶ *The Gentleman's Magazine*, volume 73, octobre 1803, p. 969 ; *Morning Post*, 24 octobre 1803 ; *Evening Mail*, 24 octobre 1803 ; *Bury and Norwich Post*, 26 octobre 1803 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 27 octobre 1803 ; *Derby Mercury*, 27 octobre 1803 ; *Chester Chronicle*, 28 octobre 1803 ; *Newcastle Courant*, 29 octobre 1803 ; *Norfolk Chronicle*, 29 octobre 1803 ; *Lancaster Gazette*, 29 octobre 1803 ; *Northampton Mercury*, 29 octobre 1803 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 31 octobre 1803 ; *The Scots Magazine*, volume 65, novembre 1803, p. 811 ; *The Aberdeen Journal*, 2 novembre 1803 ; *Hampshire Telegraph*, 21 novembre 1803

¹⁶¹⁷ Horne, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", *op. cit.*, p. 30-31 ; Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815*, *op. cit.*, p. 129

¹⁶¹⁸ Voir chapitre 11.

¹⁶¹⁹ *Salisbury and Winchester Journal*, 25 avril 1803 ; *Aberdeen Journal*, 4 mai 1804

comme anglais mais bien comme britannique. Un article du *Newcastle Courant* daté du 13 septembre 1800 est particulièrement édifiant à cet égard et représente bien ce que l'on trouve dans la presse britannique à cette période. Intitulé « Trade of Great Britain », l'article cherche à montrer combien la richesse de « ce pays » a augmenté au cours des quatorze années passées. Il se fonde sur des rapports qui font état de l'augmentation de la valeur des biens importés « en Grande-Bretagne » (depuis les colonies notamment), de la valeur des produits manufacturés (britanniques ou étrangers) exportés « depuis la Grande-Bretagne » (vers les colonies et le reste du monde), du nombre de navires construits dans les différents « ports de l'Empire britannique », etc. Il fait également état de la richesse de l'Angleterre et du pays de Galles et des améliorations agricoles menées en Écosse. Le point de vue adopté est global et britannique. Il tend à démontrer à nouveau que les Britanniques se perçoivent comme britanniques et comme vivant dans un Empire, source de richesses, de commerce et de fierté.

Enfin, les articles des journaux (et magazines) écossais ne se limitent pas non plus aux nouvelles qui concernent exclusivement l'Écosse ou les Écossais dans les colonies, ainsi, les nominations ou les décès des officiels coloniaux non Écossais sont également publiés.¹⁶²⁰ En outre, la majorité des publications étudiées sont aussi distribuées en Écosse : on trouve des publicités qui annoncent leur parution et des critiques dans *the Scots Magazine* ou *The Edinburgh Review*.¹⁶²¹ Ces ouvrages, depuis *Account of the Present State of Nova Scotia* (1784) à *Letters from Canada, written during a Residence there in the Years 1806, 1807, and 1808* (1809) au moins sont également à la disposition des Écossais dans les bibliothèques ambulantes d'Édimbourg et d'Aberdeen.¹⁶²²

L'étude de la presse écossaise amène donc à tirer deux conclusions. D'une part, comme le montre le tableau statistique simplifié [Voir Tableau 2 : Résultats de recherche par mots-clé dans la presse écossaise, p. 516] il y a bel et bien en Écosse un intérêt pour l'Amérique du

¹⁶²⁰ *The Scots Magazine*, volume 51, 1789, p. 309, volume 53, 1791, p. 311, volume 67, 1805, p. 806, volume 70, 1808, p. 880

¹⁶²¹ *The Scots Magazine*, volume 50, 1788, p. 339, volume 52, 1790, p. 598, volume 53, 1791, p. 285-286, 601, volume 58, 1796, p. 629, volume 61, 1799, p. 688, 692, volume 69, 1807, p. 201, volume 70, 1808, p. 843 ; *The Edinburgh Review*, volume 1, 1803, p. 141, volume 6, 1805, p. 500, volume 7, 1806, p. 199, volume 10, 1807, p. 165, volume 12, 1808, p. 212-225, volume 14, 1809, p. 523, volume 24, 1815, p. 243-265 ; *The Caledonian Mercury*, 22 avril 1786, 2 août 1786, 1^{er} novembre 1786, 12 décembre 1799 ; *The Aberdeen Journal*, 16 décembre 1801, 24 février 1813

¹⁶²² *The Caledonian Mercury*, 1^{er} mars 1784, 4 octobre 1786, 29 octobre 1804 ; *The Aberdeen Journal*, 27 avril 1808, 24 février 1813

Nord britannique et des liens de plus en plus importants. D'autre part, il est clair que les sujets et les perceptions sont similaires en Écosse comme en Angleterre et que, comme chez leurs voisins du sud, cet intérêt grandit chez les Écossais tout au long de la période. En effet, les exemples cités ci-dessus montrent que les centres d'intérêts sont similaires (voire identiques) et les résultats de recherche soulignent le fait que les Canadas sont de plus en plus présents dans la presse à mesure que la période avance. On note ainsi que, comme la presse londonienne, la presse écossaise parle davantage des Canadas lorsqu'il s'y passe des événements importants, comme une guerre, à partir de 1812. On ne trouve donc pas de différence notable entre les perceptions anglaises et écossaises de l'Amérique du Nord dans la presse. Dès lors qu'il s'agit de questions impériales et coloniales le point de vue est largement britannique.

Conclusion

Les Écossais sont indéniablement présents et actifs dans l'histoire, la construction et le développement de l'Amérique du Nord britannique. On les retrouve au gouvernement, dans les cercles de pouvoir, dans les groupes de pression marchands, militaires ou philanthropes. Les projets qu'ils défendent reçoivent une oreille attentive des gouvernants, lorsqu'ils se conforment aux objectifs de la politique coloniale. Les penseurs des Lumières écossaises sont aussi influents dans le sens où leurs idées se propagent en Grande-Bretagne, particulièrement parmi les élites politiques. En revanche, il est difficile, même impossible, de déceler une influence ou des représentations spécifiquement écossaises pour ce qui concerne les colonies canadiennes. Les politiques, les décisions, les représentations tant dans les cercles de pouvoir, dans les milieux érudits ou dans la presse sont fondamentalement britanniques. Rien ne reflète de quelconques vellétés nationalistes. Il en va de même dans les représentations des colonies canadiennes dans la presse. Rien dans les journaux écossais ne suggère un biais spécifiquement écossais, une différence notable. La participation des Écossais au développement de l'Amérique du Nord tend au contraire à renforcer la place des Écossais au sein de l'Union et à accentuer l'idée de britannicité.



FIRST SPRING SHIP FOR CANADA
 The fine fast sailing ship,
FANNY,
 JOHN M'KIE Master,

Is now ready to receive on board goods at Greenock, and will be clear to sail by the 25th March.

This vessel will be armed, has remarkable good accommodation for passengers, and the Master is well acquainted with the navigation of the St Lawrence.

Applications for freight or passage to be addressed to Mr Allan, Sun Fire Office, Edinburgh—or Adam and Mitche, Greenock, who have for sale, Beef and Pork, Pearl Ashes, Flax Seed, Staves, Port Wine in pipes, and Jamaica and Lecward Island Rum in bond.

Figure 1 : *Caledonian Mercury*, 5 février 1798 (British Newspaper Archive)

TO BE CHARTERED FOR NOVA SCOTIA OR CANADA.



THE FRIGANTINE
DIANA OF BANFF,
 a swift sailing vessel. seven months old, burthen 230 tons, has excellent accommodation for passengers. She presently lies in the harbour of Banff, and will be ready to sail about the beginning of May. Application for further particulars may be made to John Wilson, master of said vessel, at his house in the Seatown of Banff

Banff, Jan. 24th, 1803.

Figure 2 : *Aberdeen Journal*, 26 janvier 1803 (British Newspaper Archive)



HULL.
 For **QUEBEC,**
 The fast-sailing Ship
The QUEBEC PACKET,
 Capt. W. Campleman,
 (A constant Trader)

As a considerable Part of the Cargo is engaged, and the above Vessel supported by the Merchants in Canada her Time of sailing will be regulated as best suits their Convenience.

For Freight, &c. apply to the Captain on Board, or at his House in George Yard, Hull.

†† Good Accommodations for Passengers.
Hull, December 9th, 1801.

Figure 3 : *Leeds Intelligencer*, 4 janvier 1802 (British Newspaper Archive)



For **QUEBEC,**
 The fast-sailing Ship, the
QUEBEC PACKET,
 Captain WM. CAMPLEMAN,
 (A constant Trader.)

As a considerable part of the cargo is engaged, and the above Vessel supported by the Merchants in Canada, her time of sailing will be regulated as best suits their convenience.

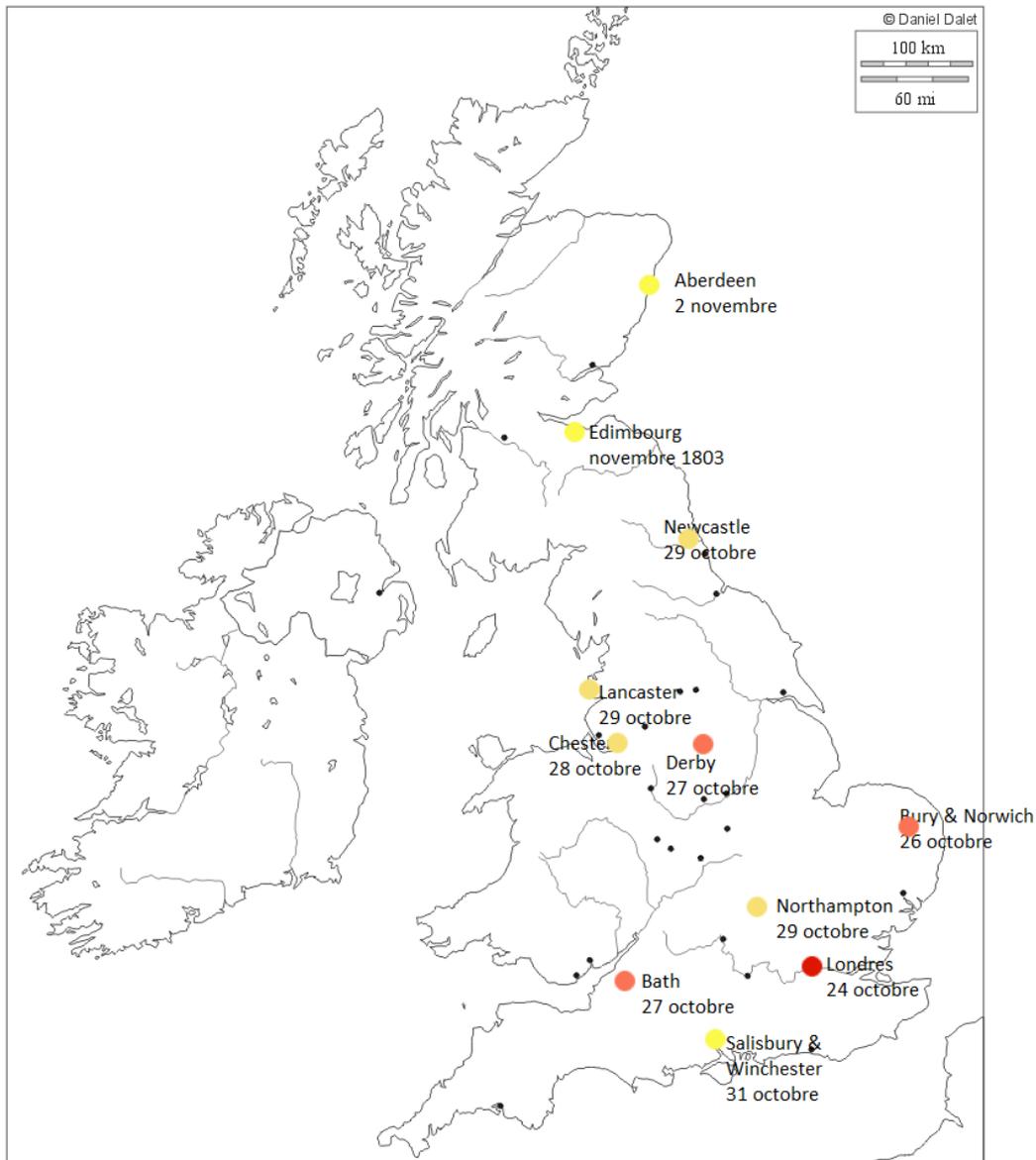
For freight, &c. apply to the Captain on board, or at his house in George-yard.

† Good accommodations for passengers.
 HULL, Dec. 9, 1801.

Figure 4 : *Hull Packet*, 15 décembre 1801 (British Newspaper Archive)

Carte 2 : Exemple de diffusion des nouvelles depuis Londres¹⁶²³

Diffusion dans la presse d'un article de 1803, informant les lecteurs de l'arrivée des colons de Lord Selkirk en Amérique du Nord britannique¹⁶²⁴



¹⁶²³ Fond de carte : < histgeo.ac-aix-marseille.fr > consulté le 1^{er} avril 2016

¹⁶²⁴ *The Gentleman's Magazine*, volume 73, octobre 1803, p. 969 ; *Morning Post*, 24 octobre 1803 ; *Evening Mail*, 24 octobre 1803 ; *Bury and Norwich Post*, 26 octobre 1803 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 27 octobre 1803 ; *Derby Mercury*, 27 octobre 1803 ; *Chester Chronicle*, 28 octobre 1803 ; *Newcastle Courant*, 29 octobre 1803 ; *Norfolk Chronicle*, 29 octobre 1803 ; *Lancaster Gazette*, 29 octobre 1803 ; *Northampton Mercury*, 29 octobre 1803 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 31 octobre 1803 ; *The Scots Magazine*, volume 65, novembre 1803, p. 811 ; *The Aberdeen Journal*, 2 novembre 1803 ; *Hampshire Telegraph*, 21 novembre 1803

Tableau 2 : Résultats de recherche par mots-clef dans la presse écossaise (1783-1815)

	1783-1791			1792-1803			1804-1815		
mot clef	Canada	Quebec	Nova Scotia	Canada	Quebec	Nova Scotia	Canada	Quebec	Nova Scotia
titre									
<i>The Caledonian Mercury</i>	408	497	235	230	548	186	374	487	87
<i>The Aberdeen Journal</i>	56	32	28	115	226	68	70	85	15
<i>The Perthshire Courier</i> (à partir de 1809)				32	85	38	204	114	44
total	1256			1373			1118		
(total incluant the Perthshire courier)				1528			1480		

Chapitre 11. Le débat sur l'émigration écossaise : un rejet de la colonisation de l'Amérique du Nord britannique ?

Introduction

Les exemples étudiés dans le chapitre 10, qui soulignent l'absence d'une spécificité écossaise ou plutôt la véritable britannicisation des rapports à l'Empire en Amérique du Nord concernent des domaines, comme le commerce ou la politique coloniale, qui impliquent à la fois des Écossais, des Anglais et d'autres. La question de l'émigration en revanche, comme je l'ai montré dans le chapitre 9, concerne davantage l'Écosse à la fin du long XVIII^e siècle. A travers l'émigration écossaise, qui a pour conséquence la colonisation de l'Amérique du Nord britannique, on trouve également le point de contact le plus prégnant entre le Canada et l'Écosse.

Dans l'historiographie des Écossais dans l'Empire britannique, les historiens s'accordent à montrer qu'il y avait, après la Révolution américaine, une entente parfaite entre les élites écossaises et les gouvernants à Londres. Ils se seraient conjointement accordés sur l'idée que l'émigration – vers l'Amérique du Nord britannique, les Etats-Unis ou ailleurs – était un mal pour l'Écosse et qu'il fallait mettre un terme aux mouvements migratoires importants des Écossais, particulièrement des Highlanders. En effet, la majorité des grands propriétaires terriens des Hautes Terres et les promoteurs du développement des pêcheries et des manufactures dans la région sont opposés à l'émigration, qu'ils considèrent comme contraire à leurs intérêts économiques. Les propriétaires qui investissent dans la manufacture de *kelp* sont particulièrement opposés à l'émigration des Highlanders car ils ont besoin de garder une main d'œuvre nombreuse (et, par conséquent, bon marché) pour augmenter le rendement économique de leurs propriétés. L'émigration met aussi en danger les intérêts des propriétaires puisque, outre le potentiel manque de main d'œuvre, elle leur fait perdre leurs sources de revenus – à travers les loyers – et de prestige – notamment à travers la levée de régiments pour défendre la nation en période de guerre presque continue contre la France. Ils sont plutôt bien représentés à Londres par quelques hommes politiques éminents comme John Knox, Sir John Sinclair ou Charles Hope. Certains se réunissent en groupe de pression au sein de la *Royal Highland Society* (1784) ou de la *British Fishery Society* (1786). Ils organisent des campagnes de persuasion à Londres pour promouvoir leurs intérêts économiques et tenter de

limiter l'émigration de leurs paysans. Pour certains historiens, c'est la connivence, voire le « partenariat », entre les élites anglaises et écossaises qui auraient permis aux Écossais d'obtenir des mesures contre l'émigration.¹⁶²⁵

Cette idée d'une opposition concertée, et par essence britannique, tend, par ricochet, à souligner l'idée que l'intérêt des colonies canadiennes (comme celui des Highlanders d'ailleurs) est négligé au profit de considérations égoïstes. Elle implique une réelle influence des Écossais (puissants) sur la politique coloniale. Cela suggère également que le « Canada écossais » s'est construit, à ses débuts du moins, contre la volonté de la métropole.

Pour autant, ces présupposés ne font pas sens au regard de la politique menée par le gouvernement britannique de 1783 à 1815 pour les colonies canadiennes. En effet, dans la première partie, j'ai montré que les secrétaires d'Etat successifs mettent en place une politique de redirection, d'encouragement indirect puis direct de l'émigration écossaise vers les possessions britanniques en Amérique du Nord – dans le but de développer la colonisation et le développement de ces territoires, tout en utilisant les flux migratoires existants, particulièrement depuis les Hautes Terres d'Écosse. La correspondance et les décisions des ministres chargés des colonies tend vers une politique de Londres pour les périphéries (à savoir la colonisation du Canada par l'émigration écossaise) alors que l'idée d'une coalition entre les élites suppose un rejet des intérêts de la majorité au profit d'une minorité puissante.

Cette contradiction impose donc de réexaminer le débat sur l'émigration en Grande-Bretagne à la fin du long XVIII^e siècle. Ce débat est riche. En effet, l'ampleur de l'émigration depuis les Hautes Terres, les implications économiques, les explications diverses aux flux migratoires sont autant un sujet de débat dans l'historiographie moderne que dans l'espace public écossais contemporain. La question est si importante qu'elle est traitée dans les journaux, dans les revues et les magazines. Elle est aussi prise en main par des groupes de pression qui sont opposés à l'émigration comme la *Royal Highland Society* (1784) et la *British Fishery Society* (1786). Elle fait enfin réagir toute une gamme d'observateurs ; penseurs, économistes,

¹⁶²⁵ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 90 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 135 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 24 ; Richards, *The Highland Clearances, People, Landlords and Rural Turmoil*, *op. cit.*, e. 1365, 1640 ; Mackillop, *More Fruitful than the Soil*, *op. cit.*, p. 190-195 ; James Hunter, *Scottish Exodus, Travels among a Worldwide Clan*, Edinburgh : Mainstream Publishing, 2007 (première publication en 2005), p. 128

proches des grands propriétaires terriens et *improvers* prennent position dans de nombreux ouvrages publiés au cours de la période alors que les parlementaires mentionnent la question régulièrement.

La question de l'émigration écossaise vers les colonies canadiennes représente-elle un point de convergence entre les élites anglaises et écossaises ou, au contraire, trouve-t-on là un point d'achoppement ? Les ministres qui prennent des décisions pour favoriser la colonisation des provinces canadiennes par l'émigration écossaise le font-ils contre les idées dominantes dans la sphère publique britannique ? En d'autres termes, la colonisation des possessions canadiennes par des migrants des Hautes Terres est-elle rejetée massivement en métropole ? Par ailleurs, il faut se demander, au regard de la spécificité écossaise de l'émigration, si l'on peut déceler, dans ce débat, des intérêts, des objectifs ou des représentations spécifiquement écossaises. Le sujet est-il traité, comme le suggère à première vue l'analyse de la presse, d'un point de vue britannique ou bien fait-il l'objet d'une attention et d'un traitement particulier par les Écossais ?

Afin de répondre à ces questions, je commencerai par faire un point historique et historiographique sur l'émigration écossaise entre 1783 et 1815. Ensuite je m'intéresserai à la question de l'émigration vers l'Amérique du Nord au cours de quatre périodes significatives : je me concentrerai tout d'abord sur le début des années 1780 (vers 1783-1786) immédiatement après la signature du Traité de Paris. A ce moment là, les colonies américaines (qui recevaient une majeure partie des migrants dans les années 1770) deviennent une nation étrangère à part entière, et donc potentiellement ennemie pour la Grande-Bretagne, alors que dans le même temps, l'émigration des Highlanders reprend de la vigueur et que des milliers de réfugiés loyalistes (parmi lesquels les Écossais étaient nombreux) s'installent dans les colonies canadiennes. La deuxième période se situe au début des années 1790, juste avant la reprise des hostilités en Europe, alors que les problèmes sociaux économiques en Écosse amplifient les flux migratoires. Ensuite, je m'intéresserai au très riche débat qui anime l'espace public et la sphère politique après le retour de la paix entre 1801, jusqu'en 1803-1804. Dans ces années là, le nombre de migrants des Hautes Terres est d'une ampleur sans précédent. Enfin, je montrerai qu'à partir du milieu des années 1800, les mentalités changent parmi les élites écossaises et anglaises et que, si consensus il y a entre elles, il n'y plus de rejet de la colonisation de l'Amérique du Nord britannique par l'émigration écossaise.

A. L'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord britanniques (1783-1815)

Avant de commencer l'analyse du débat public sur l'émigration écossaise pour la colonisation de l'Amérique du Nord britannique, il est nécessaire de faire un point historique et historiographique afin de comprendre les enjeux de ces questions.

1. Caractéristiques de l'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord britannique (1783-1815)

Il existe pléthore d'ouvrages, publiés en Écosse et au Canada, sur les migrants, notamment des Highlands, qui ont quitté l'Écosse pour l'Amérique du Nord. Ces ouvrages se concentrent sur différentes thématiques, différents aspects ou différents cadres chronologiques. Dans *Adventurers and Exiles : the Great Scottish Exodus* (2004), Marjory Harper dresse un portrait complet et thématique de l'émigration écossaise dans le monde depuis les débuts de l'Empire jusqu'à la Première Guerre Mondiale. Son ouvrage, riches en exemples, a été d'une aide précieuse pour recenser divers projets d'émigration avant et après (mais aussi pendant) la période étudiée dans le cadre de cette thèse. Ian Adams et Meredyth Somerville dans *Cargoes of Despair and Hope, Scottish Emigration to North America 1603-1803* (1993), David Dobson dans *Scottish Emigration to Colonial America, 1607-1785* (1994) ou encore Alexander Murdoch dans *British Emigration, 1603-1914* (2004) passent en revue les différents flux migratoires écossais et s'attardent sur des exemples de migrations documentées.

Ces études montrent que le modèle d'émigration des Écossais reste sensiblement similaire après l'Indépendance des Etats-Unis, à la différence près que le mouvement concerne à présent davantage les Highlanders que les Lowlanders. Entre 2000 et 4000 Highlanders émigrent (contre environ 3000 Lowlanders) dans le dernier quart du XVIII^e siècle. A partir de 1801, les Hautes Terres fournissent la majorité des migrants écossais : plus de 10 000 Highlanders s'installent dans les Amériques entre 1801 et 1815 (dont les ¾ sur les années 1801-1803). Le nombre de migrants augmente en période de paix, c'est-à-dire entre 1781 et

1793 et entre 1801 et 1803.¹⁶²⁶ [Voir Tableau 3 : L'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord c.1784-1815 p. 527] Des individus qualifiés des Basses Terres continuent de migrer mais la majorité des migrants sont catholiques et gaélophones. S'ils ne sont pas riches, ils ne sont pas non plus indigents. Ils migrent souvent en groupe et en famille. En Amérique, ils vont former des communautés distinctes et des réseaux d'entraide.¹⁶²⁷

2. L'organisation du voyage et les conditions de la traversée transatlantique

Organisation

L'organisation du voyage et de la traversée est souvent prise en charge par des agents. On trouve différents types d'agents (ou de promoteurs de l'émigration) en Écosse à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Les *tacksmen* continuent de jouer un rôle de *leader* dans l'émigration des paysans sous leurs ordres.¹⁶²⁸ Les armateurs, notamment ceux qui transportent du bois depuis les colonies (« timber ships »), sont également à considérer comme des agents puisqu'ils proposent des traversées vers les Maritimes et le Québec. Dans les années 1802-1803, le Major Simon Fraser (surnommé « Major Simon 'Nova Scotia' Fraser »), recrute pour un armateur dans les Highlands. Il travaille en coordination avec des *tacksmen* des Macdonald et des MacLean et envoie un groupe de 128 Highlanders à Pictou.¹⁶²⁹ Roderick MacIver peut lui aussi être classé dans cette catégorie : marchand avec l'Amérique du Nord britannique, il s'occupe de transporter des migrants en Nouvelle-Écosse (il propose au moins deux traversées entre 1801 et 1803). Il ne les encourage cependant pas à

¹⁶²⁶ Bumsted, "Scottish Emigration to the Maritimes 1770-1815: A New Look at an Old Theme", *op. cit.*, p. 67 ; Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 3, 69, *et passim.* ; Calder, *Scots in Canada*, *op. cit.*, p. 40 ; Dobson, *Scottish Emigration to Colonial America*, *op. cit.*, p. 89, 104, 110, 115, 137 ; Devine, "Landlordism and Highland emigration", *op. cit.*, p. 89 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 2, 20, *passim.* ; Horne, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", *op. cit.*, p. 28-52 ; Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, *op. cit.*, p. 183-187 ; Smout, et al, "Scottish Emigration in the Seventeenth and Eighteenth Centuries", *op. cit.*, p. 98

¹⁶²⁷ Bumsted, *The Scots in Canada*, *op. cit.*, p. 6-9 ; Calder, *Scots in Canada*, *op. cit.*, p. 6-7 ; T.M. Devine, "the paradox of Scottish emigration", in Devine (ed), *Scottish Emigration and Scottish Society*, *op. cit.*, p. 5 ; Devine, *Scotland's Empire, 1600-1815*, *op. cit.*, p. 130-138 ; Donaldson, *Scots Overseas*, *op. cit.*, p. 59-143 ; Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, *op. cit.*, p. 20-22 ; Horne, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", *op. cit.*, p. 43 ; James Hunter, *A Dance Called America, The Scottish Highlands, the United States and Canada*, Edinburgh : Mainstream Publishing, 2006 (first published in 1994), p. 82-114 ; Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, *op. cit.*, p. 195

¹⁶²⁸ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 13

¹⁶²⁹ *Ibid.*, p. 118 ; Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, *op. cit.*, p. 116

partir et se limite à transporter ceux qui ont déjà décidé de migrer.¹⁶³⁰ Le rôle des agents en lien avec la marine marchande et les armateurs devient plus important dans la promotion de l'émigration à partir des années 1806-1807 lorsque l'embargo continental de Napoléon bloque l'accès des Britanniques aux ports de la Baltique et stimule par conséquent le commerce de bois canadien.¹⁶³¹

Un certain nombre d'agents agissant pour leur propre compte recrutent également des migrants dans les Highlands afin de peupler et de travailler des terres obtenues dans les colonies. Ils sont particulièrement actifs lors de l'« *emigration mania* » des années 1801-1803.¹⁶³² Hugh Dunoon, par exemple, est un propriétaire terrien et marchand à Pictou qui souhaite recruter des Highlanders pour peupler ses possessions. En 1801, il recrute 569 Highlanders. Dunoon est critiqué pour ses activités et sa malhonnêteté par la *Royal Highland Society* cependant, les migrants installés sur ces terres enverront des nouvelles positives de leur nouvelle situation en Amérique du Nord.¹⁶³³ Thomas Douglas, cinquième comte de Selkirk, recrute également à ce moment là pour les terres qu'il tente d'obtenir vers les chutes de Sainte-Marie dans le Haut-Canada. D'après les opposants à l'émigration (il n'y a pas de trace des conditions offertes dans les *Selkirk Papers*), les propositions du Lord et de ses agents sont particulièrement tentantes : il propose des terres au prix de 2 à 4 shillings par acre et offre également, à ceux qui n'en auraient pas les moyens, de financer leur traversée et de fournir les outils, les graines et le bétail pour les commencements de la colonie. La majorité des colons qu'il recrute ont néanmoins les moyens de payer leur traversée. Ainsi, il engage une certaine de familles (environ 800 personnes) dans les Hébrides et l'ouest des Highlands qui ont l'intention de migrer vers les Etats-Unis. Ses colons, et lui-même, partent sur trois navires pour l'Ile-du-Prince-Edouard en 1803. D'autres contingents de migrants de Stornoway, Lochiel, Kintyre et Perthshire, beaucoup moins nombreux, rejoignent ses possessions entre 1804 et 1807.¹⁶³⁴ Un autre contingent d'une centaine de Highlanders, qui ne souhaitent pas se rendre dans les Maritimes, part pour la colonie de Baldoon que Selkirk

¹⁶³⁰ Harper, *Adventurers and Exiles*, op. cit., p. 116

¹⁶³¹ *Ibid.*, p. 121

¹⁶³² Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, op. cit., p. 277-278

¹⁶³³ Harper, *Adventurers and Exiles*, op. cit., p. 116

¹⁶³⁴ Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, op. cit., p. 83-85 ; J.M. Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, Winnipeg: the Manitoba Record Society Publications, 1984, p. 38 ; Bumsted, *The People's Clearance*, op. cit., p. 194-195 ; Gray, *Lord Selkirk of Red River*, op. cit., p. 19 ; Campey, *The Silver Chief*, op. cit., p. 19, 22, 40, 74 ; Douglas Hill, *Great Emigrations: The Scots to Canada*, London : Gentry Books Ltd, 1972, p. 58-59 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, op. cit., p. 117-121

obtient dans le Haut-Canada. Les passagers du *Oughton* quitte Kirkcudbright pour le Canada en 1804.¹⁶³⁵

La traversée transatlantique

Pour ceux qui migrent seuls, comme c'est plus le cas pour les Écossais des Basses Terres, mais pas uniquement, les marchands, les armateurs et les capitaines de navires marchands dont le but est d'éviter les traversées en ballaste (c'est-à-dire, à vide, sans cargaison) proposent un moyen de transport. Le système économique est simple : la traversée vers les Amériques est rentabilisée par le transport de passagers et de migrants, la traversée retour est rentabilisée par le commerce de biens coloniaux (et notamment le bois après la mise en place du blocus continental) transportés vers la Grande-Bretagne.¹⁶³⁶ Ces agents là font leur publicité dans les colonnes des journaux locaux, à la rubrique des petites annonces. Ces annonces montrent bien le « fouillis » qu'était le transport de passager au tournant du siècle. On peut mentionner deux annonces à titre d'exemple. L'une, publiée dans le *Caledonian Mercury*, indique aux futurs passagers qui souhaitent réserver une place de s'adresser à un certain M. Allan à Édimbourg ou de se rendre directement au port de Greenock. Une autre, publiée dans un autre journal, demande aux passagers de s'adresser directement au capitaine, chez lui à Banff. De nombreuses annonces de ce genre, avec des indications différentes à chaque fois se trouvent dans toute la presse britannique de la période.¹⁶³⁷

Pour les migrations de groupe, l'agent sert d'intermédiaire entre le groupe et l'armateur qui affrète un navire et prend dans ce cas une commission de quelques shillings. Il s'occupe d'organiser le transport des migrants, récolte l'argent pour la traversée et, parfois, notamment dans les cas des propriétaires de terres en Amérique du Nord, il s'occupe aussi de leur arrivée dans les colonies.

¹⁶³⁵ Bumsted, *The People's Clearance*, op. cit., p. 194 ; Campey, *The Silver Chief*, op. cit., p. 74, 109

¹⁶³⁶ Ce mode de transport se développe fortement pendant les guerres contre la France, et encore plus après le blocus continental de Napoléon : les ports de la Baltique (qui jusqu'alors fournissaient la Grande-Bretagne en bois) étant fermés aux Britanniques, ceux-ci importent de plus en plus de bois (notamment pour la construction navale) depuis les Canadas, augmentant ainsi le nombre de traversées. Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, op. cit., p. 112-117 ; Cowan, *British Migration to British North American*, p. 144-171 ; Campey, *Fast Sailing and Copper-Bottomed*, op. cit., chapitre 2

¹⁶³⁷ *Caledonian Mercury*, 5 février -31 mars 1798 ; *Aberdeen Journal*, 26 janvier 1803 ; voir aussi, entre autres exemples, *Leeds Intelligencer*, 4 janvier – 22 mars 1802

Les migrants doivent payer leur traversée – soit directement à l’armateur, soit par l’intermédiaire de l’agent. Les candidats à l’émigration ont deux solutions pour payer cette traversée : soit ils s’engagent en tant que serviteur sous contrat (« *indentured servant* ») c’est à dire qu’en échange de la traversée, ils s’engagent à travailler pour un propriétaire pour un certain nombre d’années (en général 4 à 7 ans). Ce moyen attire les hommes seuls, mais est moins en vogue à partir des années 1780. Soit ils doivent vendre leurs biens pour payer la traversée eux-mêmes. C’est évidemment la solution que choisissent les groupes et les familles. Les migrants de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e ne sont pas indigents : ils ont quelques biens et bêtes à vendre et sont aidés par les prix élevés (dus à la guerre) sur le marché du bétail. Au début des années 1800, une tête de bétail peut se vendre aisément £8 sterling alors que le prix de la traversée oscille entre £3 et £7 sterling. Avant le départ, les migrants versent des arrhes à l’agent – en général la moitié du prix de la traversée. Il incombe aux agents d’affréter le navire pour la traversée. Les migrants ne se chargent pas de l’approvisionnement du bateau mais peuvent et souvent amènent leurs propres provisions. Les annonces montrent aussi que les migrants peuvent acheter leurs provisions dans le port.¹⁶³⁸ Ils rejoignent ensuite le port de départ mais comme le montrent les annonces, les dates de départ ne sont pas fixées avec précisions et peuvent dépendre d’un certain nombre de facteurs, notamment des conditions météorologiques.¹⁶³⁹ Ce système n’est donc ni très fiable ni très régulier : les migrants doivent être capables de s’adapter et faire parfois preuve de patience, mais surtout d’endurance.¹⁶⁴⁰

3. Les causes de l’émigration écossaise dans l’historiographie moderne

Si l’on connaît relativement bien les caractéristiques de l’émigration écossaise sur la période 1783-1815, les causes de ces migrations sont moins claires. Dans les Highlands, les *tacksman*

¹⁶³⁸ voir par exemple *Caledonian Mercury*, 5 février -31 mars 1798

¹⁶³⁹ L’historien Norman Macdonald a montré que les capitaines retardaient le départ des navires à dessin afin que les migrants dépensent leurs économies dans les pensions qui appartenaient aux armateurs. Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 12 - 13

¹⁶⁴⁰ Selkirk (1805), *Observation on the Present State of the Highlands, op. cit.*, p. 155-156 ; “State of Emigration from the Highlands of Scotland, its Extent, Causes and Proposed Remedy”, 21 mars 1803, NLS, m.s. 35.6.18 ; Fraser (1803) “On Emigration from the Scottish Highlands and Islands”, *op. cit.* ; Bumsted, *The People’s Clearance, op. cit.*, p. 6, 74, 99, 143 ; Campey, *Fast Sailing and Copper-Bottomed: op. cit.*, chapitre 2 (Kindle Book) ; Cowan, *British Migration to British North American*, p. 144-171 ; Harper, *Adventurers and Exiles, op. cit.*, p. 112-117 ; Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement, op. cit.*, p. 12 ; Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons, op. cit.*, p. 186, 195

sont à l'avant poste des migrations de groupes non seulement à cause de l'augmentation des loyers pour les terres, mais surtout parce que la réorganisation du système avec des fermes individuelles rendent leur rôle d'intermédiaire obsolète alors que les propriétaires tentent de l'éliminer car il s'avère trop coûteux. Si ces modifications et ces déplacements internes n'ont rien de commun avec l'ampleur et la violence des *Clearances* du milieu du XIX^e siècle où les *crofters* vont être complètement dépossédés de leurs terres et forcés de migrer par les crises économiques et les famines, la modernisation de l'agriculture des Hautes Terres a cependant un impact important sur les mouvement migratoires de la fin du XVIII^e siècle¹⁶⁴¹ :

the main irritant for the emigrants was the social dislocation that resulted from the complete reorganization of Highland estate management. Clanship was destroyed as much by commercial landlordism as by government legislation. As traditional townships were broken up, as competitive bidding for conditional leases became the norm as rents rose inexorably and as multiple tenant farms gave way to single-tenant enterprises for cattle ranching and commercial sheep farming, erstwhile clansmen were "cleared" to newly created crofting communities. There they were expected to pay their ever-increasing rents by combining subsistence agriculture with a variety of ancillary employment – kelp manufacturing, fishing, illicit whisky distilling, quarrying and seasonal employment in the Lowlands. Emigration was for most a reaction against these radical changes.¹⁶⁴²

Dans cet extrait, Marjory Harper présente de manière concise les explications modernes de l'émigration des Highlanders. Néanmoins, aujourd'hui encore, les historiens débattent des raisons qui ont poussé (ou incité) les Highlanders à migrer. L'influence des progrès techniques dans les méthodes de culture, de la réorganisation des propriétés et de l'introduction plus nombreuses d'élevages de moutons sur les migrations depuis les Highlands ont longtemps été débattues : les historiens sont surtout en désaccord quant au degré des répercussions des pâturages sur les mouvements migratoires.¹⁶⁴³

Alors que l'émigration est liée de très près aux changements sociaux économiques en Écosse (et particulièrement aux *Clearances* dans les Hautes Terres), le point de vue de l'historien est souvent biaisé et prend fait et cause pour les migrants dont il narre l'histoire. Ainsi, James Hunter, grand défenseur des *crofters* dans l'Écosse moderne, fait le choix de raconter l'histoire de l'émigration écossaise en Amérique du Nord (et ailleurs) en prenant le parti des migrants (et contre ses oppresseurs, notamment le propriétaire terrien responsable des

¹⁶⁴¹ Hunter, *A Dance Called America*, op. cit., p. 85 ; Smout, *A History of the Scottish People 1560-1830*, op. cit., p. 323 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, op. cit., p. 20-23, 45

¹⁶⁴² Harper, *Adventurers and Exiles*, op. cit., p. 21

¹⁶⁴³ Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, op. cit., p. 158-161

changements économiques et des expulsions) dans *A Dance Called America, The Scottish Highlands, the United States and Canada* (1994) ou *Scottish Exodus, Travels among a Worldwide Clan* (2007). Alors que l'histoire de l'émigration des Hautes Terres est souvent narrée de manière pathétique, et insiste (à l'image des chansons et poèmes populaires) sur le traumatisme du départ et la nostalgie pour la terre natale, certains historiens canadiens apportent une lecture plus « positive. » J.M. Bumsted a intitulé son ouvrage « The People's Clearance » afin de montrer que ces migrations étaient volontaires (1982). Pour lui, les Highlanders auraient décidé d'eux-mêmes de quitter la région. C'est également le point de vue de Lucille Campey, dans *An Unstoppable Force: the Scottish Exodus to Canada* (2008), où elle insiste sur les « pull factors » qui attirent les migrants écossais vers le Canada et sur le caractère volontaire des migrations écossaises vers l'Amérique du Nord britannique. Cette interprétation a été remise en cause par l'historien écossais T.M. Devine pour qui les changements socio-économiques qui transformaient l'Écosse ne permettent pas de voir cette vague migratoire comme volontaire : si ces changements n'avaient pas eu lieu, les Highlanders n'auraient pas émigré.¹⁶⁴⁴

Dans les sections qui suivent, je ne me positionnerai pas sur le degré de volonté des migrants mais je m'attacherai à déterminer la façon dont l'émigration des Highlanders est comprise et analysée dans la sphère publique.

¹⁶⁴⁴ Devine, *Scotland's Empire, op. cit.*, p. 132-139

Tableau 3 : L'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord c.1784-1815

	sources contemporaines ¹⁶⁴⁵		chiffres compilés par les historiens ¹⁶⁴⁶		
provenance/ destination	migrants écossais vers les colonies britanniques	migrants écossais vers les Etats- Unis	migrants écossais vers les colonies britanniques	migrants écossais vers les Etats- Unis	nombre de Highlanders
date					
1763-1775	20 000 à 30 000		1100	20 000	10 000
1784-1789	1220	1300	1784-1789 entre 1040 et 1080	entre 918 et 1000	2 à 3000 Highlanders entre 1775 et 1801
1791-1800	entre 2700 et 2800	3650	entre 1358 et 1931	1120 au minimum	
1801-1803	5500 au minimum	? (1 navire au moins depuis Skye)	entre 7100 et 8093	entre 193 et 1000	5000
1804-1815	entre 1289 et 1299	?	3400	?	3000
total 1784- 1815	entre 10 709 et 10 819	4950 au minimum	entre 11 858 et 14 504	entre 2231 et 3120 au minimum	/

¹⁶⁴⁵ “The British Newspaper Archives” ; *The Times*, Edward S. Fraser “On Emigration from the Scottish Highlands and Islands”, unpublished manuscript, NLS, Ms. 9646, p. 31 ; Thomas Telford, *A Survey and Report of the Coast and Central Highlands of Scotland, Made by the Command of the Right Honourable the Lords Commissioners of His Majesty’s Treasury in the Autumn of 1802*, Edin. F.R.S, 5 avril 1803, p. 15 ; Robert Brown, *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk’s Observation on the Present State of the Highlands*, Édimbourg, Abertly, Londres, Murray, 1806, p. 7-8

¹⁶⁴⁶ Ian Adams and Meredyth Somerville, *Cargoes of Despair and Hope, Scottish Emigration to North America 1603-1803*, Edimburgh : John Donald Publisher, 1993, appendix 4, p. 211-212 ; Bumsted, *The People’s Clearance*, *op. cit.*, appendix A, table III ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, *op. cit.*, p. 27 ; Devine, *Scotland’s Empire*, *op. cit.*, p. 129

B. Une opposition généralisée à l'émigration dans les années 1780

1. Prohibition de l'émigration (1784)

Dans les années 1780, le problème en Grande-Bretagne n'est pas tant l'émigration des Écossais vers les colonies mais l'émigration de travailleurs qualifiés et d'artificiers dans des pays étrangers, et potentiellement ennemis, particulièrement la Russie, la France et les États-Unis. Alors que le développement des productions manufacturées et les questions de défense (et de recrutement dans les forces armées) sont des enjeux cruciaux pour la Grande-Bretagne, dès 1784, le gouvernement rappelle, dans les gazettes officielles, que l'émigration des artificiers et des ouvriers qualifiés (ou « manufacturers ») est prohibée en vertu du Statut 5, Geo. I, Chapt. 27 et du Statut 23, Geo. II, Chapt. 13. La loi punit toute personne qui cherche à engager ou à inciter un travailleur qualifié à émigrer vers un pays étranger d'une amende de 500 livres sterling et d'une peine d'emprisonnement de 12 mois. La loi punit également les capitaines de navires qui accepteraient de transporter du matériel industriel d'une amende et d'une interdiction d'exercer. Les migrants sont quant à eux menacés de perdre tous leurs droits en tant que sujets britanniques, notamment leurs droits à la propriété et à la protection de la Couronne.¹⁶⁴⁷

La loi semble très peu critiquée¹⁶⁴⁸ et la presse se charge de s'en faire l'écho. D'abord, les journaux font des rappels à la loi réguliers, notamment dans les régions industrielles comme celle de Manchester.¹⁶⁴⁹ La presse relate également de temps à autre des exemples de personnes condamnées pour avoir tenté d'inciter des ouvriers qualifiés à migrer. On trouve le

¹⁶⁴⁷ London Gazette, 7 février 1784, issue 12517, p. 3-4, <<https://www.thegazette.co.uk/all-notices>> consulté le 29 mai 2016

¹⁶⁴⁸ Pour Edmund Burke, l'interdiction d'exporter des outils n'est rien de plus qu'une « farce. » Il ajoute qu'il ne craint pas l'émigration des artificiers : “this was a farce: we might as well attempt to prevent the making of hay in America, by forbidding the exportation of scythes. As to the emigration of artificers, he did not think it possible to prevent ; nor indeed would it be very wise to attempt it ; but still he saw little danger from this of our losing our manufactures: it was very well known, that before the war, 8, 000 persons used to emigrate in a year from the north of Ireland to America, and yet there never was a linen manufacture set up there ; the reason was obvious ; these persons betook themselves immediately to agriculture and the grazing of cattle.” Il est cependant l'un des seuls à critiquer cette loi. *The Parliamentary History, 1782-1783*, volume xxiii, p. 612-613

¹⁶⁴⁹ voir par exemple : *Manchester Mercury*, 6 avril 1784, 9 novembre 1784, 3 avril 1792, 31 mai 1796 ; *Kentish Gazette*, 31 mars 1784 ; *Norfolk Chronicle*, 3 avril 1784 ; *Leeds Intelligencer*, 6 avril 1784, 30 mai 1796 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 10 mars 1790 ; *Morning Advertiser*, 29 septembre 1809 ; *Hampshire Telegraph*, 7 octobre 1811 ; *Staffordshire Advertiser*, 13 mai 1815 ; *Hampshire Chronicle*, 29 mai 1815

cas d'un français en 1784 ou d'agents recrutant pour la Russie et condamnés en 1805 et 1811.¹⁶⁵⁰ Des mesures similaires sont prises pour empêcher la désertion de marins au Etats-Unis (une offense qui relève des cours martiales).¹⁶⁵¹ Dès 1784, certains journaux se réjouissent de l'efficacité de la mesure lorsque des peintres des poteries du Staffordshire sont arrêtés avant de pouvoir mettre leur projet d'émigration vers un pays étranger en œuvre : « we have the satisfaction to acquaint the manufacturers in general it is impossible for their workmen to emigrate out of this country, without the greatest risk of being discovered » peut-on lire alors.¹⁶⁵²

Le cas se présente aussi en Écosse : en 1784, des annonces sont publiées dans les journaux pour recruter des maçons, des « bricklayers », des charpentiers pour travailler pour le compte de l'Impératrice de Russie. Une centaine d'Écossais et un certain nombre d'Anglais s'engagent alors. Deux ans plus tard, le chargé d'Affaire britannique à la cour du Danemark informe le secrétaire d'Etat, Lord Sydney, que d'autres projets d'émigration pour la Russie sont en train de se mettre en place. Sydney est inquiet des conséquences pour le « bien-être matériel » du pays. Il demande au *Lord Justice Clerk*, de tout faire pour y mettre un terme à travers une lecture stricte de la loi et des articles pour décourager les migrants potentiels ; on raconte en effet que les migrants vivent dans des conditions pitoyables et qu'ils ont interdiction de quitter le territoire russe. Thomas Miller rapporte cependant que, d'après les informations qu'il a pu obtenir, les autorités russes ne sont pas satisfaites des recrues écossaises (« turbulents » et « bons à rien ») et qu'elles souhaitaient s'en débarrasser plutôt que d'en engager d'autres. La question n'apparaît ensuite plus dans la correspondance du *Home Office* – impossible de savoir si le problème est réglé par l'application rigoureuse de la loi ou l'absence de véritable projet russe.¹⁶⁵³

¹⁶⁵⁰ *Caledonian Mercury*, 8 novembre 1784 ; *Manchester Mercury*, 9 novembre 1784, ; *Morning Post*, 2 novembre 1805 ; *Morning Chronicle*, 2 novembre 1805 ; *London Courier and Evening Gazette*, 2 novembre 1805 ; *Northampton Mercury*, 9 novembre 1805 ; *Belfast Commercial Chronicle*, 9 novembre ; 1805 ; *Carlisle Journal*, 9 novembre 1805 ; *Morning Post*, 24 avril 1811

¹⁶⁵¹ *Ipswich Journal*, 25 mars 1795 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 10 août 1810

¹⁶⁵² *Derby Mercury*, 29 avril 1784 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 3 mai 1784 ; *Caledonian Mercury*, 5 mai 1784 ; *Hereford Journal*, 6 mai 1784 ; *Chelmsford Chronicle*, 7 mai 1784 ; *Norfolk Chronicle*, 8 mai ; *Northampton Mercury*, 10 mai 1784

¹⁶⁵³ *Kentish Gazette*, 31 juillet 1784 ; *Chelmsford Chronicle*, 6 août 1784 ; Thomas Miller à Sydney, 12 août 1784, TNA, HO102/2/143-144 ; draft (Sydney) à Lord Justice Clerk, 26 février 1789, TNA, HO102/3/13-19 ; Thomas Miller à Sydney, 28 mars 1786, TNA, HO102/3/28-30 ; Lord Prevost of Edinburgh à Sydney, 4 août 1786, TNA, HO102/3/86-87

L'interdiction de l'émigration des Anglais et des Écossais mise en place dans les années 1780 ne concerne donc pas les colonies britanniques en Amérique du Nord, mais uniquement les nations étrangères qui présentent un danger potentiel pour les intérêts de la Grande-Bretagne. Les colonies canadiennes sont complètement absentes de ces questions non seulement parce qu'elles ne sont pas concernées par la loi (qui s'applique uniquement à l'émigration étrangère) mais aussi sans doute parce que les provinces britanniques restent à un stade de développement agricole et non industriel.

2. Consensus et débat creux en Angleterre

Cette émigration étrangère fait l'unanimité contre elle dans l'espace public britannique. C'est peut-être pour cette raison qu'il n'y pas de réel débat sur l'émigration. En Angleterre, dans la presse comme au Parlement, si l'on s'accorde sur le fait que l'émigration est un mal, on discute assez peu de la question de l'émigration en tant que telle ; le fait de l'émigration n'est pas vraiment analysé, étudié, disséqué. Dès lors, dans les débats anglais (le débat relatif à l'émigration écossaise est différent), l'émigration n'est pas débattue mais elle est utilisée par divers camps comme un moyen de pression, un argument pour faire peur et tenter de promouvoir des changements ou de bloquer des propositions de loi.

Tout au long de la période, les opposants à telle ou telle proposition de loi au Parlement vont avoir recours au danger de l'émigration dans leurs argumentaires, mais de manière très rare et épisodique. Dans les sources étudiées, la question n'est jamais développée, elle est simplement utilisée, en passant, parmi d'autres arguments. Les parlementaires mercantilistes comme Eden et Sheffield vont s'en servir, de manière très périphérique, contre les tentatives d'ouvertures du commerce avec les États-Unis.¹⁶⁵⁴ Vers 1800, Sir John Sinclair l'utilise contre l'augmentation des impôts sur les revenus de plus de 200 livres sterling. Une fois encore, l'argument n'est pas développé : « the measure in question will promote emigration, will diminish the produce of the old taxes, and will raise the price of all the necessaries of life. »¹⁶⁵⁵ Le Premier ministre William Pitt n'est cependant pas convaincu par ce risque d'émigration :

¹⁶⁵⁴ *The Parliamentary History, 1782-1783*, volume xxiii, p. 606 ; Sheffield (1784), *Observations on the Commerce of the American States, op. cit.*, p. 99, 104, 309

¹⁶⁵⁵ *The Parliamentary History, 1798-1800*, volume xxxiv, p. 81

I shall just make an observation on what had been said concerning the supposed emigration to which this measure would give rise. There have been two kinds of emigration mentioned; that of a people leaving the kingdom for the purpose of settling in a foreign country, and that of persons quitting their residence in the country to come and live in great towns. As to the first, our situation, thank God, is happily such, and such is unhappily the situation of other countries, that I do not believe it is the difference of 10 or even 20 percent that would induce any man to go away out of England for the purpose of settling in any other country.¹⁶⁵⁶

L'argument reste cependant rare à l'exception de quelques tribunes dans les journaux en 1814 et 1815 contre l'augmentation des impôts (et notamment la *property tax*).¹⁶⁵⁷

Le risque d'émigration à cause d'une forme « d'oppression foncière » n'est pas très présent – et ne semble pas particulièrement efficace. La peur de l'émigration est en revanche plus présente dans les argumentaires des industrialistes. Puisque la perte d'une main d'œuvre qualifiée est crainte en Grande-Bretagne, au point de donner lieu à une prohibition inscrite dans la loi de ce type d'émigration, les différents groupes de pressions des centres industriels dans le nord de l'Angleterre et en Écosse vont tenter de se servir de cette peur pour arriver à leurs fins. Dans l'étude la presse, on voit clairement que l'émigration est utilisée comme un argument catastrophiste pour empêcher le vote de diverses propositions de loi. En 1785, lorsque le Premier ministre propose d'ouvrir le commerce avec l'Irlande, l'un des arguments utilisés par les métalliers, les manufactures de verres et les tisserands et d'autres industries (notamment dans la région de Manchester) est le risque d'émigration : ils considèrent que leurs industries seront ruinées et que les travailleurs et leurs familles seront réduites soit à migrer soit à devenir des « fardeaux » pour leurs paroisses.¹⁶⁵⁸ L'argument est également utilisé au cours des débats au Parlement.¹⁶⁵⁹ Il m'est cependant impossible de déterminer le poids de cet argument dans le recul gouvernemental. Les colonnes des journaux reflètent un climat de peur et de danger vis-à-vis de l'émigration des ouvriers qualifiés et des militaires. Les articles et les publications qui traitent de l'émigration des ouvriers qualifiés craignent non

¹⁶⁵⁶ *The Parliamentary Register*, volume vii, 1799, p. 275

¹⁶⁵⁷ *The Suffolk Chronicle*, 19 novembre 1814 ; *Morning Chronicle*, 5 janvier 1815, 30 janvier 1815

¹⁶⁵⁸ *Derby Mercury*, 24 mars 1785, 18 avril 1785, 30 juin 1785 ; *Ipswich Journal*, 26 mars 1785 ; *Northampton Mercury*, 28 mars 1785, 4 avril 1785 ; *Hereford Journal*, 31 mars 1785, 7 avril 1785 ; *Norfolk Chronicle*, 2 avril 1785 ; *The Times*, 2 avril 1785 ; *Manchester Mercury*, 5 avril 1785, 5 juillet 1785 ; *Caledonian Mercury*, 31 mars 1785, 6 avril 1785, 11 avril 1785 ; *Chelmsford Chronicle*, 8 avril 1785 ; *Kentish Gazette*, 13 avril 1785

¹⁶⁵⁹ *The Times*, 5 avril 1785, 9 juillet 1785 ; *Kentish Gazette*, 13 avril 1785 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 14 avril 1785, 30 juin 1785, 14 juillet 1785 ; *Ipswich Journal*, 16 avril 1785 ; *Derby Mercury*, 16 juin 1785 ; *Manchester Mercury*, 21 juin 1785, 28 juin 1785 ; *Hereford Journal*, 23 juin 1785 ; *Chelmsford Chronicle*, 24 juin 1785 ; *Norfolk Chronicle*, 25 juin 1785 ; *Newcastle Courant*, 25 juin 1785 ; *Caledonian Mercury*, 25 juin 1785 ; *Reading Mercury*, 27 juin 1785, 25 juillet 1785 ; *Sussex Advertiser*, 27 juin 1785 ; *Hampshire Chronicle*, 27 juin 1785 ; *Stamford Mercury*, 1er juillet 1785

seulement une perte de main d'œuvre mais aussi, et surtout, la fuite des connaissances techniques et industrielles au bénéfice de nations étrangères et potentiellement ennemies, dans des domaines qui font la richesse et la puissance (économique et/ou militaire) de la Grande-Bretagne. La presse insiste sur le fait que se sont des recruteurs étrangers (américains, français ou russes) qui tentent de « séduire » les artificiers ou les marins britanniques.¹⁶⁶⁰ Une fois encore, s'il y a bien opposition à l'émigration, cette opposition n'est pas synonyme de rejet de la colonisation des colonies britanniques d'Amérique du Nord. C'est là une des différences majeures entre le débat anglais et le débat écossais (ou plutôt sur l'émigration écossaise).

3. L'opposition à l'émigration en Écosse : les Hautes Terres contre les colonies canadiennes

Comprendre les causes de l'émigration dans l'Écosse des années 1780

Dans les années 1780, de nombreux observateurs opposés à l'émigration tentent de comprendre l'augmentation (depuis le retour de la paix) du nombre de migrants qui quittent l'Écosse pour l'Amérique du Nord. Ces observateurs, tous opposés à l'émigration dans les années 1780, partagent leurs idées dans des publications, dans les journaux ou dans les magazines. Il y a donc une réelle analyse des causes de l'émigration et de la façon d'y remédier.

Il ne fait aucun doute pour les observateurs écossais que l'émigration, notamment depuis les Highlands, est due aux problèmes de pauvreté dans la région. En avril 1783, une lettre publiée dans le *Caledonian Mercury* explique les nombreux départs en cours d'une manière claire et succincte : « considering the extreme scarcity, even bordering upon want, that prevails in many districts, it is no wonder that emigration should take place. »¹⁶⁶¹ La majorité des articles de la période cite la pauvreté, les pénuries alimentaires, les loyers trop élevés et le manque

¹⁶⁶⁰ *Kentish Gazette*, 31 mars 1784, 25 août 1784 ; *Norfolk Chronicle*, 3 avril 1784 ; *Manchester Mercury*, 6 avril 1784, 31 août 1784 ; *Leeds Intelligencer*, 6 avril 1784 ; *Derby Mercury*, 19 août 1784 ; *Northampton Mercury*, 30 août 1784 ; *Caledonian Mercury*, 30 août 1784 ; *Hereford Journal*, 30 septembre 1784, 3 avril 1788 ; *Chelmsford Chronicle*, 1er octobre 1784 ; *Ipswich Journal*, 9 octobre 1784 ; *Sussex Advertiser*, 23 janvier 1786 ; *The Times*, 19 janvier 1786, 30 novembre 1787 ; *Stamford Mercury*, 28 mars 1788 ; *Sheffield Register*, 29 mars 1788 ; *Oxford Journal*, 29 mars 1788 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 31 mars 1788

¹⁶⁶¹ *Caledonian Mercury*, 23 avril 1783

d'emplois pour expliquer la vague migratoire depuis l'Écosse. Ces idées sont diffusées en Écosse et en Angleterre.¹⁶⁶²

A partir du milieu des années 1780, l'Écossais John Knox, proche des cercles de pouvoir à Londres et de la *British Fishery Society*, approfondit les réflexions sur les causes de la reprise de l'émigration des Highlanders depuis le Traité de Paris. Knox identifie plusieurs facteurs :

- les servitudes féodales qui sont pour lui une forme d'esclavagisme et qui contraignent les Highlanders à ne pas cultiver leurs terres 42 jours par an
- les déplacements de populations pour faire place à des pâturages de moutons
- l'absence de sécurité des droits d'occupation des fermes
- le climat des Highlands qui n'est pas favorable à l'agriculture¹⁶⁶³

Knox développe des éléments d'explication nouveaux et notamment les déplacements de populations pour expliquer l'émigration des Highlanders. En Écosse comme en Angleterre, les *Clearances* et l'introduction des *sheep farms* sont de plus en plus reconnues comme étant l'une des causes principales de l'émigration des Highlanders.¹⁶⁶⁴

L'idée que les Highlanders sont incités par leurs proches à venir s'installer en Amérique du Nord est évoquée dès 1784 pour la Nouvelle-Écosse.¹⁶⁶⁵ John Knox en parle également pour expliquer les départs de migrants, notamment vers les Canadas.¹⁶⁶⁶

¹⁶⁶² *Caledonian Mercury*, 3 mars 1784 ; *Kentish Gazette*, 21 juillet 1784 ; *Saunders's Newsletter*, 4 septembre 1784 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 23 septembre 1784 ; *The Times*, 28 juillet 1785 ; *Hereford Journal*, 28 juillet 1785 ; *Northampton Mercury*, 1er août 1785

¹⁶⁶³ "Address to the Proprietors of Lands of the Coasts of the Highlands" in Knox (1787), *A Tour of the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786*, *op. cit.*, p. lxxxvii-xci

¹⁶⁶⁴ *A discourse containing a summary of the Proceedings of the Directors of the Society for extending the Fisheries...* London : Wilkie & Debrett, 1789, p. 6 ; *Caledonian Mercury*, 10 juillet 1788, *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 16 juillet 1788 ; *Kentish Gazette*, 18 juillet 1788 ; *Norfolk Chronicle*, 19 juillet 1788 ; *Leeds Intelligencer*, 22 juillet 1788 ; *Hereford Journal*, 9 novembre 1791 ; *Stamford Mercury*, 16 septembre 1791

¹⁶⁶⁵ *Caledonian Mercury*, 3 mars 1784

¹⁶⁶⁶ "Extract from a Discourse on the Expediency of Establishing Fishing Stations, or Small Towns in the Highlands of Scotland and the Hebride Islands, by John Knox, read to an open Committee of the Highland Society at London, March 28, 1786" in Knox (1787), *A Tour of the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786*, *op. cit.*, p. 96-97 ; *Caledonian Mercury*, 2 avril 1792

Les solutions pour limiter l'émigration

Puisque l'émigration des Highlanders est perçue comme une conséquence de la pauvreté et de l'absence d'opportunités (en particulier pour les fermiers qui sont déplacés), la majorité des réponses apportées va consister à trouver des solutions pour améliorer les conditions économiques et créer des emplois.

Juste après les crises de pénurie de 1782 et 1783, quelques observateurs assurent qu'il faut, pour endiguer l'émigration, limiter les loyers et améliorer et étendre la culture des sols. Certains vont en outre exhorter les propriétaires à mettre en place ces changements (qu'il s'agisse des augmentations de loyer, de l'introduction des moutons ou des nouvelles méthodes agricoles) de manière graduelle.¹⁶⁶⁷ D'autres observateurs, dont John Knox, recommandent la mise en place (avec l'aide de l'Etat) de pêcheries sur les côtes écossaises afin de développer l'économie de la région et les sources de nourriture tout en créant des emplois pour les pauvres. Les pêcheries offrent aussi selon Knox un avantage militaire puisqu'elles contribuent à former des marins – qui peuvent donc aussi servir dans les forces armées.¹⁶⁶⁸

Les auteurs écossais contre les Canadas

Pour John Knox, les Britanniques ont colonisé l'Amérique et ont négligé les Highlands – qui demeurent par conséquent dans ce qu'il nomme « a state of nature. » Il se réjouit donc de la perte des treize colonies et assure :

¹⁶⁶⁷ *Caledonian Mercury*, 3 mars 1784, 1^{er} septembre 1784 ; *The Times*, 16 juin 1787 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 20 juin 1787, 18 août 1790 ; *Norfolk Chronicle*, 23 juin 1787 ; *Chelmsford Chronicle*, 27 août 1790 ; *The Farmers' Magazine*, volume 4, 1803, p. 41-43 ; Fraser (1802) "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", unpublished manuscript, *op. cit.*, p. 287-309 ; Brown (1806), *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation*, *op. cit.*, p. 61-78 ; Amicus, *Eight Letters on the Subject of the Earl of Selkirk's Pamphlet on Highland Emigration*, Edinburgh : Anderson, London : Longman, Hurst, Rees & Orme, 1806, *passim*.

¹⁶⁶⁸ "Extract from a Discourse on the Expediency of Establishing Fishing Stations, or Small Towns in the Highlands of Scotland and the Hebride Islands, by John Knox, read to an open Committee of the Highland Society at London, March 28, 1786" in Knox (1787), *A Tour of the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786*, *op. cit.*, p. 93-95 ; *Caledonian Mercury*, 1^{er} septembre 1784 ; 1^{er} novembre 1784, 27 mars 1786, 3 juin 1786, 16 janvier 1787 ; *The Times*, 16 juin 1787 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 20 juin 1787 ; *Norfolk Chronicle*, 23 juin 1787

Let us colonize America, by which we shall be enriched, was the language of the last century. Let us abandon that distant country, by which we have been impoverished, is the language of the present day. Let us look at home, improve and strengthen the centre, is happily the favourite topic of mankind.¹⁶⁶⁹

Il pense que dorénavant, puisque la Grande-Bretagne est libérée du fardeau américain, les ressources écossaises (l'agriculture, les manufactures, le commerce et surtout les pêcheries) vont enfin recevoir toute l'attention et tous les encouragements qu'elles méritent.¹⁶⁷⁰ Ce langage pro-colonisation domestique et anti-colonisation étrangère est propre à la rhétorique du lobby en faveur des pêcheries et de la *British Fishery Society* – qui s'en sert notamment pour lever des fonds en Grande-Bretagne.¹⁶⁷¹ La logique est simple et binaire, par exemple, en 1789, on peut lire dans un article sur les pêcheries et l'agriculture écossaises dans le *Caledonian Mercury* :

If properly cultivated, Great Britain might easily maintain ten times the number of its present inhabitants, with much greater advantage to the State, and felicity to themselves, than by the precarious and expensive plan of foreign colonization.¹⁶⁷²

La même année, dans le *Scots Magazine*, un observateur pousse cette logique de colonisation un peu plus loin et affirme qu'il faut considérer les Hautes Terres comme une colonie : « it seems sound policy to consider the Highlands and Islands of Scotland as an infant colony, needing the fostering hand of the wealth of Britain; and possibly it would be the best colonial establishment hitherto made or attempted. »¹⁶⁷³

La question de l'émigration – et les solutions pour y remédier – oppose les Écossais aux colonies (canadiennes notamment). Par conséquent, un certain nombre d'arguments contre l'émigration vont viser directement les possessions nord-américaines. On sait que les Highlanders reçoivent des lettres de leurs proches dans les colonies, ce qui les incite à quitter les Hautes Terres pour l'Amérique du Nord. Quelques articles de presse vont ainsi tenter de casser l'image des Canadas en publiant des lettres de résidents beaucoup moins élogieuses. En

¹⁶⁶⁹ “Extract from a Discourse on the Expediency of Establishing Fishing Stations, or Small Towns in the Highlands of Scotland and the Hebride Islands, by John Knox, read to an open Committee of the Highland Society at London, March 28, 1786” in Knox (1787), *A Tour of the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786*, *op. cit.*, p. 93-95

¹⁶⁷⁰ Voir aussi : Arthur Young, *Annals of Agriculture*, volume III, London, 1785, p. 373 ; *The Monthly Review*, volume 75, 1786, p. 258-259 ; John Knox, *Extra Official State Papers, Addressed to the Right Hon. Lord Rawdon.*, London & Dublin, 1789, p. 300

¹⁶⁷¹ *Caledonian Mercury*, 8 juin 1789

¹⁶⁷² *Caledonian Mercury*, 25 avril 1789

¹⁶⁷³ « a few reflexions upon the Scotch fishery », *The Scots Magazine*, volume 51, 1789, p. 332

1784 par exemple, on trouve dans la presse ce courrier d'un gentleman d'Halifax à un ami à Aberdeen :

I had the opportunity of seeing the most flattering accounts sent to their friends in Scotland, by people who were relieved from distress by myself. – This is a wantonness which deserves to be severely checked; and I wish the sensible and intelligent part of the people may take pains to convince the ignorant of the deception. In what manner many of those who are come over here will be able to subsist during the ensuing winter, He only can tell, who feeds the young ravens when they call to him.¹⁶⁷⁴

L'argument est limpide : les migrants abusés par les promesses des agents risquent tout simplement de mourir au cours de leur premier hiver en Nouvelle-Écosse. Quelques jours plus tard, le *Caledonian Mercury* publie une autre lettre d'un officier en Nouvelle-Écosse à un ami à Édimbourg :

It grieves me much to see so many emigrants from Scotland, who are truly in a deplorable condition. I really feel for their misery and distress, as I am confident that many of them must perish with cold and hunger the ensuing winter. They have been egregiously deceived and deluded by malicious people, otherwise they never could think of quitting their native country to starve in Nova Scotia. I therefore hope, that some wise effectual means may be adopted to stop the impolitic practice of emigration from the mother country to this unhospitable [sic] wild part of the globe, where nothing but poverty and distress are to be met with.¹⁶⁷⁵

Le ton est ainsi donné dès le début de la période : les articles contre l'émigration vers l'Amérique du Nord britannique (ou ailleurs) vont souligner les désavantages des colonies, notamment la rigueur du climat, sans doute dans le but de décourager les migrants potentiels et, dans le cas des articles publiés dans les journaux anglais, pour attirer l'attention sur le problème. La rhétorique se veut humanitariste : les migrants sont trompés (par des agents sans scrupules) et risquent de périr dans le froid glacial et les forêts sauvages d'Amérique du Nord.¹⁶⁷⁶ Ces arguments « contre » les colonies sont cependant assez rares et disparaissent assez rapidement au profit de discours centrés sur l'Écosse et la Grande-Bretagne.

¹⁶⁷⁴ *Sussex Advertiser*, 6 décembre 1784, *Saunders's News-Letter*, 8 décembre 1784. Voir aussi : *Derby Mercury*, 2 décembre 1784 ; *Caledonian Mercury*, 8 décembre 1784

¹⁶⁷⁵ *Caledonian Mercury*, 11 décembre 1784

¹⁶⁷⁶ *Caledonian Mercury*, 27 mai 1786, 18 octobre 1790, 22 décembre 1791 ; *Manchester Mercury*, 6 juin 1786 ; *Derby Mercury*, 27 octobre 1791 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 1er novembre 1791 ; *Leeds Intelligencer*, 28 décembre 1791 ; *Aberdeen Journal*, 28 novembre 1810

Dans la presse.

L'attitude de la presse est à cet égard assez ambivalente. Si les journaux anglais comme écossais semblent condamner l'émigration dans son ensemble, la critique dirigée principalement vers les Etats-Unis à pour conséquence de magnifier les colonies canadiennes [cf. chapitre 8]. La presse donne par ailleurs une image globalement positive des possessions britanniques en Amérique du Nord. On note les contradictions dans la presse dès la signature du traité de Paris. En 1783, le *Caledonian Mercury*, qui publie pourtant de nombreux articles alarmistes sur l'émigration écossaise, publie aussi des articles qui soulignent les perspectives de développement de la Nouvelle-Écosse. On trouve des articles similaires dans la presse anglaise.¹⁶⁷⁷ Un « gentleman familial de la Nouvelle-Écosse » fait même porter à la connaissance du public des « faits » qui ont pour objet d'informer les personnes qui souhaitent s'installer à Shelburne (une colonie de Loyalistes). Il met en avant les avantages de la province mais met en garde contre la rigueur du froid hivernal et explique les précautions à prendre avant le départ. Cet article est une promotion pure et simple de l'émigration vers les colonies.¹⁶⁷⁸ Ces contradictions entre le rejet de l'émigration et la volonté de promouvoir l'Empire en Amérique du Nord vont s'effacer petit à petit tout au long des décennies suivantes – au profit de la promotion des Canadas et de l'émigration.

4. Mesures gouvernementales pour l'Écosse et contre l'émigration dans les années 1780

La restauration des « Forfeited Estates » (1784)

Dans les années 1780, l'idée d'un « danger » de l'émigration va permettre aux membres du gouvernement de faire voter un certains nombres de mesures favorables aux intérêts des élites terriennes et économiques des Highlands. C'est le cas en 1784 au cours des débats pour rendre les terres confisquées après les rébellions jacobites de 1715 et 1745. Le Lord Avocat, Henry Dundas aux Communes et le secrétaire d'Etat Lord Sydney à la Chambre des Lords défendent la loi en insistant sur le fait que cette mesure permettrait de mettre un terme à l'émigration des Highlanders. Dundas affirme qu'il s'agit de restaurer les liens entre le chef et

¹⁶⁷⁷ Voir partie II et *Caledonian Mercury*, 18 août 1783, 3 décembre 1783 ; *Manchester Mercury*, 1^{er} juin 1784 ; *Hereford Journal*, 3 juin 1784 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 55, 1785, p. 396, volume 56, 1786, p. 260, 348 ; Boulton (1805), *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada*, *op. cit.*,

¹⁶⁷⁸ *Caledonian Mercury*, 18 août 1783, 8 octobre 1783

son clan afin de renforcer l'attachement du Highlander à sa terre natale.¹⁶⁷⁹ Sydney est un peu plus alarmiste¹⁶⁸⁰ mais il pense comme Dundas que les propriétaires historiques sont davantage attachés à leur région et à leurs paysans. De fait, ils vont promouvoir le développement de la région, et ainsi, à travers la création d'emplois et l'attachement à leur chef, empêcher l'émigration des Highlanders (et réduire les risques de dépopulation).¹⁶⁸¹ Des arguments à peu près similaires, sur la nécessité de veiller au bien-être des Highlanders (pour prévenir leur émigration) en abrogeant les mesures mises en place juste après les rébellions jacobites avaient déjà été utilisés par Fraser de Lovat en 1782. Lovat assurait alors que la levée de l'interdiction de porter des kilts allait permettre de limiter l'émigration puisque les Highlanders seraient alors « heureux » dans leur pays.¹⁶⁸²

Le « danger » de l'émigration va aussi permettre au lobby écossais d'obtenir des fonds pour le développement des Highlands. En 1786, le Parlement vote des fonds pour la création de la *British Fishery Society* dont le but avoué est de développer les pêcheries pour créer des emplois et mettre un terme à l'émigration.¹⁶⁸³

Des interventions gouvernementales réticentes

Dans les années 1780, l'émigration est unanimement condamnée et les lobbies écossais parviennent à obtenir des mesures gouvernementales pour mettre un terme à l'émigration. Il ne faut cependant pas interpréter ces victoires comme la marque d'une toute puissance du lobby anti-émigration sur les dirigeants britanniques. Les interventions du gouvernement vis-à-vis de l'émigration des Écossais peuvent même être réticentes. En 1786, lorsque Lord

¹⁶⁷⁹ *The Parliamentary History, 1783-1785*, volume xxiv, p. 1320

¹⁶⁸⁰ *The Parliamentary History, 1783-1785*, volume xxiv, p. 1372-1373

¹⁶⁸¹ Ces discussions sont largement relayées dans la presse. *Derby Mercury*, 5 août 1784 ; *Chelmsford Chronicle*, 6 août 1784, 20 août 1784 ; *Kentish Gazette*, 7 août 1784 ; *Caledonian Mercury*, 7 août 1784, 9 août 1784 ; *Oxford Journal*, 7 août 1784, 21 août 1784 ; *Northampton Mercury*, 9 août 1784, 23 août 1784 ; *Manchester Mercury*, 10 août 1784

¹⁶⁸² "It appears so evident in the present example, that it requires only public acts of humanity, added to wise internal regulations, to keep them happy at home". *The Parliamentary History, 1782-1783*, volume xxiii, p. 113-114

¹⁶⁸³ John Knox, *A View of the British Empire, More Especially Scotland ; with Some Proposals for the Improvement of that Country, the Extensions of its Fisheries and the Relief of the People*, volume I, London : Walter, Edinburgh : Gordon, 1785 (3rd édition) ; *Caledonian Mercury*, 27 mars 1786, 3 juin 1786 ; *Northampton Mercury*, 3 juin 1786 ; *Leeds Intelligencer*, 6 juin 1786 ; *The Times*, 9 juin 1786 ; *Kentish Gazette*, 9 juin 1786, 23 juin 1786 ; *Hampshire Chronicles*, 26 juin 1786 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 13 juin 1787 ; *The Scots Magazine*, volume 48, 1786, p. 626, volume 51, 1789, p. 641-642 ; *The Gentleman's Magazine*, volume 58, 1788, p. 813 ;

Sydney commence à s'inquiéter de l'émigration des travailleurs qualifiés vers la Russie, Thomas Miller lui rappelle que des agents de l'Impératrice avaient recruté des Écossais et des Anglais en 1784 et il ajoute : « of all this Government was fully apprized but did not think proper to interpose. »¹⁶⁸⁴ En effet, deux ans plus tôt le Lord Justice avait demandé au secrétaire d'Etat l'intervention du législateur pour mettre un terme à l'émigration vers l'étranger :

The danger of spontaneous Emigration of the inhabitants of this country to America appears to me so great, that I can have no doubt, but the legislature will in due time take it into their serious consideration & timeously [sic] provide proper remedies [sic] for obviating the greatest evil that can befall this country.¹⁶⁸⁵

Thomas Miller, qui s'en réfère dans son paragraphe précédant à l'interdiction de l'émigration des ouvriers qualifiés a peut-être dans l'idée de faire interdire toute forme d'émigration (étrangère) par le Parlement. Sydney ne prend cependant pas de mesure en ce sens ; peut-être considérerait-il que les mesures qu'il a défendues à la Chambre des Lords (pour la restitution des terres confisquées) seraient suffisantes pour remédier au problème.

C. Intensification de la propagande anti-émigration et changement des mentalités dans les années 1790

1. La propagande contre l'émigration écossaise

Au début des années 1790 (jusqu'à la déclaration de guerre en 1793), l'émigration continue d'accroître alors que les *Clearances* s'intensifient dans les Hautes Terres.

Comprendre l'émigration des Highlanders

Dans les années 1790, les mêmes observateurs fournissent une analyse très similaire à celles faites au cours de la décennie précédente. La cause principale de l'émigration est la

¹⁶⁸⁴ Thomas Miller à Sydney, 28 mars 1786, TNA, HO102/3/28-30

¹⁶⁸⁵ Thomas Miller à Sydney, 12 août 1784, TNA, HO102/2/143-144

pauvreté.¹⁶⁸⁶ Et, pour les rédacteurs du *Caledonian Mercury*, comme pour ceux d'autres journaux, l'émigration des Highlanders n'est pas volontaire :

the numerous inhabitants of the Highlands and Islands of Scotland must either starve at home, or being impelled by hope, the last resource of the wretched, they must embrace the desperate expedient of crossing the Atlantic, and of trying to obtain bread in America.¹⁶⁸⁷

Mourir ou partir, voilà le choix des Highlanders selon une large partie de la presse dans les années 1780 et 1790. Si l'on sait déjà que les migrants ne sont pas tous indigents et qu'ils ont les moyens de payer leur traversée transatlantique, la presse est presque unanime : une situation « d'extrême nécessité » (notamment l'absence d'opportunités) pousse les Highlanders à quitter la région.¹⁶⁸⁸ Seuls quelques articles expliquent l'émigration autrement : le *Political Magazine* en 1784 mentionne le « mécontentement »¹⁶⁸⁹ des Highlanders alors que dans les années 1790, un article du *Caledonian Mercury* accuse les taxes trop élevées comme cause d'émigration en Écosse.¹⁶⁹⁰ Pour autant, la pauvreté et/ou la nécessité sont les raisons les plus communément citées ; on ne pense pas que les Highlanders partent par choix ou par volonté.

En 1792, alors que de nombreux départs se préparent, un rapport du secrétaire de la *Society for Promoting Christian Knowledge*, publié dans le *Caledonian Mercury*, met aussi en cause l'introduction des pâturages de moutons, la consolidation des fermes et l'augmentation des loyers par les propriétaires comme cause de l'émigration. Le rapport explique en outre que nombre de propriétaires sont des *absentees* qui ne réside pas sur place : les liens entre le chef et le clan sont par endroit « annihilés » alors que ces propriétaires n'ont aucune « tendresse » et aucune « attention » pour leurs gens. D'autres raisons sont aussi avancées mais pour la SPCK, la raison principale demeure l'absence d'opportunités économiques. Selon le rapport, les Highlands sont en situation de surpopulation mais puisque les années 1780 et 1790 sont des années de paix, il n'y a pas assez d'emplois dans l'armée ou dans la marine pour cette population abondante. Pour la SPCK, c'est donc le chômage (qui résulte d'une surpopulation)

¹⁶⁸⁶ *Caledonian Mercury*, 20 octobre 1791, 22 octobre 1791 ; *Kentish Gazette*, 13 décembre 1791 ; *Hereford Journal*, 14 décembre 1791 ;

¹⁶⁸⁷ *Caledonian Mercury*, 24 octobre 1791

¹⁶⁸⁸ *Derby Mercury*, 27 octobre 1791 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 1er novembre 1791 ; *Caledonian Mercury*, 5 avril 1792

¹⁶⁸⁹ *The Political Magazine*, volume 8, 1784, p. 182

¹⁶⁹⁰ *Caledonian Mercury*, 20 octobre 1791

qui est la cause principale de l'émigration.¹⁶⁹¹ Le rapport de la SPCK est court mais exhaustif. Dans les analyses les plus courantes, la presse ne va cependant pas tout retenir. Suite aux révoltes contre l'introduction des *sheep farms* dans la région de Ross, la presse va commencer à accuser les propriétaires terriens :

From Ross and Sutherland Shires, there is advice, that great insurrections have taken place, on account of the grounds in these counties being let on to sheep farmers, by which the smaller tenants have been turned out of their possessions. We might almost hazard an opinion that this is not the most effectual plan to *stop* emigration.[Italiques dans l'original]¹⁶⁹²

Cette critique ne fait pas l'unanimité et dans les années 1790, les propriétaires terriens se défendent de créer de l'émigration dans les Highlands. Par exemple, en 1796, Thomas Robertson, favorable aux politiques d'amélioration du rendement agricole, écrit :

It is an unjust and ill-founded allegation, that the planting our hills and high pasture land with sheep, has desolated our country, and been the chief cause of emigration to America [...] the great and chief cause of the frequent and numerous emigrations from the Highlands to America, is the natural fertility of the soil, which does not furnish the means proportioned to the increased [sic] population and number of inhabitants; and therefore, when they cannot procure employment in their native country, they are of necessity obliged to search for it in distant and more fertile climes [...] If the Highlander could find employment and the means of life comfortable, or even bare subsistence at home, (and his want were not numerous,) such is his attachment to the *natale solum*, that he would never think of banishing himself forever from his country in order to better his condition.¹⁶⁹³

L'analyse revient ainsi aux idées déjà avancées dans les années 1780, à savoir l'absence d'emplois et d'opportunités.

Propagande humanitariste

C'est à cette période que la rhétorique humanitariste vis-à-vis de l'émigration s'installe profondément dans la presse. En effet, les articles et les lettres publiées insistent largement sur les horreurs de l'émigration : ils racontent que, dans les colonies mais surtout aux Etats-Unis, les migrants meurent de faim, ils décrivent les souffrances, les épreuves et les déceptions, ils dépeignent la cruauté des Indiens ou comparent le sort des serviteurs sous contrat à celui des

¹⁶⁹¹ *Caledonian Mercury*, 2 avril 1792

¹⁶⁹² *Caledonian Mercury*, 9 août 1792

¹⁶⁹³ Thomas Robertson, *Outlines of a General Report upon the Size of Farms, and upon the Persons who Cultivate Farms*, Edinburgh : T. Ruddiman, 1796, p. 106-107

esclaves.¹⁶⁹⁴ La presse accuse de plus en plus les agents qui « séduisent » les migrants avec des histoires idéalisées voire fausses et le terme « deluded » est de plus en plus utilisé pour décrire les migrants.¹⁶⁹⁵ Les conditions, difficiles, de la traversée sont également mises en avant dans la presse. Ce qui renforce l'idée que les migrants subissent des conditions inhumaines. Un des premiers exemples trouvés dans la presse ne vient pas du lobby écossais ou anti-émigration, mais du lobby contre l'abolition de l'esclavage. En 1792, ils se défendent devant un comité du *Privy Council* relatif à la traite des esclaves en ces termes :

that every possible care is taken of them in the transportation from Africa to the West Indies; and that they are less crowded in the ships than voluntary emigrants from Scotland and Ireland, or soldiers in transports.¹⁶⁹⁶

La comparaison entre les navires de migrants et les négriers est aussi présente dans les écrits des opposants à l'émigration. Dans une longue lettre datée de décembre 1791 à Greenock, un auteur anonyme décrit les conditions extrêmement difficiles de certains migrants à leur arrivée en Nouvelle-Écosse. Il accuse les agents de faire des profits (de 12 à 24 shillings par passagers) en faisant de fausses promesses aux migrants mais le cœur de son argumentaire est proche de ceux des abolitionnistes :

it is to be hope that this trade will soon be detested as a cruel and treacherous sporting away the lives of poor misled men hitherto neglected. The justice and humanity of the British nation should not permit this trade, unless properly regulated. There may be a necessity to oblige the owners to take no more on board than the vessels in the African trade do, under a penalty. Those who act as agents in hiring vessels for carrying emigrants should also give bond for supporting them [...] The interest and honour of Britain require that the agents for emigration to the United states should be prohibited indenting any to carry them out of this dominion, as prejudicial to this country, and disgraceful, when the time of such emigrants is sold by public vendue.¹⁶⁹⁷

Non seulement l'auteur considère que les migrants sont moins bien lotis que les esclaves (car le *Dolben Act* de 1787 limite le nombre de personnes à bord des négriers en fonction du

¹⁶⁹⁴ *Derby Mercury*, 2 décembre 1784, 27 octobre 1791 ; *Caledonian Mercury*, 4 décembre 1784, 21 février 1785, 14 août 1786, 20 octobre 1791, 15 septembre 1794, 25 mai 1801, 31 octobre 1801 ; *Hereford Journal*, 17 février 1785 ; *Chelmsford Chronicle*, 18 février 1785 ; *Northampton Mercury*, 22 février 1785 ; *Kentish Gazette*, 17 janvier 1786 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 9 février 1786 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 13 juin 1787, 25 octobre 1791

¹⁶⁹⁵ *Caledonian Mercury*, 20 octobre 1791, 22 octobre 1791, 21 septembre 1801, 11 février 1802 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 25 octobre 1791 ; *Derby Mercury*, 27 octobre 1791 ; *Bell's Weekly Messenger*, 25 juillet 1802, 7 avril 1805 ; *Aberdeen Journal*, 28 juillet 1802, 10 avril 1805, 28 novembre 1810, 28 août 1811 ; *Chester Courant*, 3 août 1802 ; *Carlisle Journal*, 6 avril 1805

¹⁶⁹⁶ *Stamford Mercury*, 13 avril 1792 ; *Chelmsford Chronicle*, 13 avril 1792 ; *Norfolk Chronicle*, 14 avril 1792 ; *Ipswich Journal*, 14 avril 1792 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 19 avril 1792 ; *Derby Mercury*, 19 avril 1792 ; *Oxford Journal*, 21 avril 1792 ; *Caledonian Mercury*, 7 mai 1792

¹⁶⁹⁷ *Caledonian Mercury*, 22 décembre 1791. Voir aussi *Leeds Intelligencer*, 28 décembre 1791

tonnage) mais « trade », « cruel », « justice », « humanity », « public vendue » sont des mots qui font clairement partie de la rhétorique abolitionniste.

2. Contre la colonisation de l'Amérique du Nord, pour la promotion des Hautes Terres

Dans les discours anti-émigration des années 1790, une solution déjà avancée dans les années 1780 devient plus proéminente : il s'agit de développer les manufactures dans les Highlands. Les industries textiles sont privilégiées – notamment le lin, le coton et la laine. La manufacture de *kelp* (dont on se sert pour la fabrication de savon et pour le blanchiment du lin) n'est cependant pas en reste.¹⁶⁹⁸ On pense aussi qu'il faut offrir aux Highlanders des emplois industriels dans les Basses Terres. L'exemple de David Dale est ainsi plébiscité.¹⁶⁹⁹ En 1791, l'entrepreneur empêche le départ de plusieurs centaines de Highlanders en leur offrant un emploi et un toit dans son village industriel de New Lanark. Le Colonel Dalrymple de Fordell, un des correspondants de David Dale, ajoute cependant :

I am confident that not a single person in Scotland, who is able and willing to work, has any occasion to leave their native country for want of the means of a comfortable subsistence; and the design of the society now forming here, is to direct the people in the Highlands who are under the necessity of leaving their own country, where to find employment without going to America. Could the people find employment in the Highlands, it would be much better for them to remain there.¹⁷⁰⁰

La création d'emplois dans les Highlands reste ainsi un objectif important pour tous ceux qui pensent que l'émigration est un danger pour l'Écosse.

Les observateurs continuent de prendre en compte les « pull factors » ; la SPCK en parle pour expliquer les départs de migrants.¹⁷⁰¹ Mais la presse et le rapport de la SPCK mettent également en cause les agents qui, pour recruter ou « séduire » des migrants, représentent

¹⁶⁹⁸ *Aberdeen Journal*, 2 octobre 1786 ; *Caledonian Mercury*, 16 janvier 1787, 4 août 1791, 2 avril 1792, 12 janvier 1793 ; *Chelmsford Chronicle*, 5 avril 1792. Voir aussi Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", unpublished manuscript, *op. cit.*, p. 187-189, 214-230 ; Adams and Somerville, *Cargoes of Despair and Hope, Scottish Emigration to North America 1603-1803*, *op. cit.*, p. 177 ; Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 99-130 ; Amicus, (1806) *Eight Letters...*, *op. cit.*, *passim.* ; *The Farmers' Magazine*, volume 4, 1803, p. 41-43

¹⁶⁹⁹ *Caledonian Mercury*, 20 octobre 1791, 2 août 1792 ; *The Cumberland Packet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 8 novembre 1791

¹⁷⁰⁰ *The Scots Magazine*, volume 53, 1791, p. 513-514

¹⁷⁰¹ *Caledonian Mercury*, 2 avril 1792

l'Amérique du Nord comme une terre d'abondance, où les terres sont peu chères et les salaires élevés.¹⁷⁰² Une fois encore, les opposants écossais à l'émigration sont aussi dans une posture d'opposition ou du moins de compétition avec les colonies canadiennes (qui ne sont plus explicitement nommées dans ces écrits, contrairement aux années 1780). Ces idées se propagent dans l'espace public, particulièrement dans les sphères intellectuelles.

Coloniser à la maison

En effet, ces discours sur le potentiel de la région des Hautes Terres, mais aussi contre les colonies, sont renforcés par l'idée, développée à partir du milieu des années 1790 par de nombreux intellectuels, qu'il ne faut pas coloniser des territoires distants, mais coloniser « à la maison. » Dès lors, les régions britanniques, en l'occurrence les Highlands, et l'Empire (en Amérique du Nord, dans le Pacifique etc.) entrent en compétition directe dans les observations contre l'émigration et contre la colonisation. En 1791, un lecteur du *Caledonian Mercury* écrit au journal (sous le pseudonyme de Nerva) pour dire sa colère face aux dépenses pour la défense et l'expansion de l'Empire au détriment des Highlands :

Nookta Sound and Oczakow have cost Britain millions; Botany Bay costs, it is said, 200l. for each colonist; and yet a great part of the united kingdom [sic] perishes for want of daily bread [...] The Highlands and Islands, at no expence [sic], would be of greater use to the state than Nookta Sound, Oczakow, and Botany Bay possibly can be in a million of years.¹⁷⁰³

Dans le débat intellectuel sur les colonies, un certain nombre de penseurs, anglais et écossais, s'indignent aussi des dépenses engendrées par la colonisation au détriment du développement de la Grande-Bretagne. Pour Bentham, par exemple :

Colonization requires an immediate expense [...] the capital which is carried away for the improvement of the land in the colonies, had it been employed in the mother country, would have added to its increasing wealth, as well as to its population, and to the means of its defence; whilst, as to the produce of the colonies, only a small part ever reaches the mother country.¹⁷⁰⁴

On retrouve souvent cette critique chez les physiocrates comme Thomas Malthus, William Spence, Thomas Chalmer, Arthur Young, John Carwrigth ou l'écossais Dugald Stewart qui pensent que la terre est la source de toutes les richesses et que, par conséquent le système colonial, mercantile, fondé sur l'industrie et le commerce n'est pas viable. Ils pensent qu'il est

¹⁷⁰² *Caledonian Mercury*, 20 octobre 1791 ; *Caledonian Mercury*, 22 octobre 1791 ; *Derby Mercury*, 27 octobre 1791 ; *The Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser*, 1er novembre 1791

¹⁷⁰³ *Caledonian Mercury*, 24 octobre 1791

¹⁷⁰⁴ Bentham (1790-1795), *Manual of Political Economy*, *op. cit.*, p. 52

préférable de se concentrer sur l'agriculture domestique plutôt que de financer le commerce colonial,¹⁷⁰⁵ qu'il faut s'occuper de cultiver ses propres terres avant d'aller cultiver des territoires au bout du monde.¹⁷⁰⁶ C'est aussi la ligne défendue par l'Écossais Sir John Sinclair qui pense que le projet de colonie de Nouvelle-Galles du Sud est « ridicule » et écrit : « a nation flatters itself to increase its riches, population, and industry, by sending part of its subject to cultivate and improve distant regions, instead of improving and cultivating at home. »¹⁷⁰⁷ Ces remarques n'ont cependant pas de poids sur la politique gouvernementale, ni en matière de colonisation, ni sur la gestion de l'émigration outre-Atlantique.

3. Non-intervention du gouvernement

L'idée d'une taxe sur les passagers fait brièvement son apparition dans la presse écossaise en 1786,¹⁷⁰⁸ mais de véritables demandes d'intervention du gouvernement contre l'émigration n'apparaissent que dans les années 1790 (et surtout au début des années 1800). Mais une fois encore, la réaction de Londres est loin d'être aussi vive que ce qu'espèrent les grands propriétaires écossais. Les officiers des douanes d'Édimbourg sont en contact avec l'Écossais George Rose, secrétaire au Trésor.¹⁷⁰⁹ Ils agissent en fonction des instructions de 1773 – qui demandaient aux douanes de transmettre des statistiques officielles (ces instructions ne sont appliquées qu'entre 1773 et 1775).¹⁷¹⁰ Ces officiels zélés transmettent donc au Trésor et au *Home Office* un rapport qui montre que le brigantin *Fortune of Greenock* a quitté l'Écosse pour la Caroline du Nord avec pas moins de 417 hommes, femmes et enfants – principalement de l'île de Jura.¹⁷¹¹ Le gouvernement ne semble pas avoir agi à ce sujet ; sans doute parce que rapidement d'autres problèmes écossais deviennent plus urgents. 1792 est en effet l'année des émeutes contre les pâturage de moutons dans le Ross-shire, des « King's Birthday Riots » à Édimbourg et des conventions organisées par la *Society of the Friend of the People* qui

¹⁷⁰⁵ Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism: op. cit.*, p. 48-57 ; Knorr, *British Colonial Theories, op. cit.*, p. 238

¹⁷⁰⁶ *The Commercial, Agricultural and Manufacturer's Magazine*, volume 5, 1801, p. 45 ; *The British Critic and Quarterly Theological Review*, volume 22, 1803, p. 348

¹⁷⁰⁷ Sinclair (1803), *The History of the Public Revenue of the British Empire, op. cit.*, p. 37-38

¹⁷⁰⁸ *Caledonian Mercury*, 1^{er} mars 1786 ; *Aberdeen Journal*, 2 octobre 1786

¹⁷⁰⁹ <<http://www.historyofparliamentonline.org/volume/1790-1820/member/rose-george-1744-1818>> consulté le 15 juin 2016

¹⁷¹⁰ Bumsted, *The People's Clearance, op. cit.*, p. 9

¹⁷¹¹ Robert Hepburn, David Reid, J.H. Cochrane (Custom House, Edinburgh) à George Rose, 30 août 1792, TNA, HO102/5/298-301

occupent quasiment la totalité de la correspondance écossaise du secrétaire d'Etat Henry Dundas.¹⁷¹² L'année suivante, les hostilités contre la France reprennent et l'émigration des Highlanders (qui sont nombreux à s'engager dans l'armée) diminue fortement.

On voit aussi cette absence de volonté politique franche de mettre un terme à l'émigration avec la prohibition de l'émigration des ouvriers qualifiés. La loi n'empêche pas l'émigration. Elle n'est d'ailleurs pas toujours appliquée ; un article de 1793 explique :

The emigrations of artisans, and most other classes of men, from this country to America, have increased to so great a degree of late, that the Gazette announces the intention of Government to put in force the laws in being for preventing them in future.¹⁷¹³

Si le gouvernement affirme vouloir mettre en application la loi interdisant le départ des artisans et autre, ce qui est sous-entendu c'est que la loi n'est simplement pas appliquée par les services gouvernementaux. En outre, on trouve également dans la presse quelques exemples de « manufacturers » de Manchester, Birmingham, Glasgow, du Lancashire ou du Yorkshire (dont certains, comme Thomas Cooper, sont des républicains) qui ont migré aux Etats-Unis en dépit de la loi. Ces articles parlent de plusieurs centaines de migrants – sans donner de chiffres précis.¹⁷¹⁴ Il faut sans doute noter ici que la loi britannique est assez peu sévère comparée à d'autres pays d'Europe : en France, sous la Révolution, l'émigration est un crime passible de la peine de mort.¹⁷¹⁵

4. Une condamnation de l'émigration de moins en moins ferme

La réticence, voire l'absence d'intervention gouvernementale, s'explique peut-être par le changement de mentalités vis-à-vis de l'émigration que l'on voit apparaître dans les cercles intellectuels au cours des années 1790.

¹⁷¹² Voir TNA HO102 volume 5 à 10 et Devine, *The Scottish Nation, 1700-2000, op. cit.*, p. 204-209

¹⁷¹³ *Derby Mercury*, 29 août 1793, *Newcastle Courant*, 14 septembre 1793

¹⁷¹⁴ *Derby Mercury*, 17 octobre 1793 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 1er septembre 1796 ; *Staffordshire Advertiser*, 3 septembre 1796 ; *Chester Courant*, 9 septembre 1796 ; *Hull Advertiser and Exchange Gazette*, 10 septembre 1796 ; *Public Ledger and Daily Advertiser*, 24 février 1812 ; *The Suffolk Chronicle*, 29 février 1812 ; *Lancaster Gazette*, 29 février 1812, 21 mars 1812, 16 mai 1812 ; *Perthshire Courier*, 5 mars 1812 ; *Caledonian Mercury*, 11 avril 1812

¹⁷¹⁵ *Caledonian Mercury*, 12 décembre 1793

L'émigration dans les revues et les magazines

L'analyse des revues et des magazines permet de montrer qu'un changement de mentalités est en train de s'opérer. On peut voir que l'émigration commence à être de moins en moins critiquée. Dans les années 1790, les ouvrages qui promeuvent l'émigration (notamment vers les Etats-Unis) ne sont plus mal reçus de manière systématique. Certaines revues commencent à rejeter les publications dont le seul objectif est de dépeindre l'émigration vers les Etats-Unis dans des couleurs les plus sombres qui soit. Par exemple, au sujet de *Letters on emigration by a gentleman lately returned from America* (1794), *the Analytical Review* écrit :

It is the evident design of this publication to throw all possible discouragement in the way of emigration to America. Every real difficulty is magnified, and every probable advantage either imperfectly stated or wholly kept out of sight.[...] We by no means assert, that emigration is unattended by difficulties and hazards; we only complain of this writer, for not having given a full and impartial statement of the advantages and disadvantages of the undertaking. Those who wish to gain real information upon this subject will do much better to consult Mr Cooper's Letters.¹⁷¹⁶

Dans cet article, la revue, au lieu de proposer un sermon sur les méfaits, les dangers et les horreurs de l'émigration, préfère prendre une position plus sereine qui consiste à informer et à éclairer ceux qui souhaiteraient migrer vers les Etats-Unis. Les publications de Thomas Cooper ou de Tench Cox reçoivent de bonnes critiques de certains magazines – qui les recommandent à ceux qui souhaitent migrer.¹⁷¹⁷ Des voix s'élèvent donc de plus en plus contre la propagande anti-américaine assez primaire détaillée dans le chapitre 8. Dès lors, l'émigration, même vers l'étranger, n'est plus un tabou ou un mal absolu condamné de manière unanime.

Les principes de population

Ces exemples épars dans les années 1790 prennent un peu plus forme dans les années 1800, dans le débat sur l'émigration écossaise à mesure que les peurs de dépopulation commencent à perdre de leur force. Selon la doctrine mercantiliste, encore très largement acceptée, la puissance d'une nation repose sur la protection du commerce et une population importante. L'émigration met donc à mal la puissance démographique d'une nation. Mais, en 1798, Thomas Malthus publie ses *Principles of Population*, dans lesquelles il démontre

¹⁷¹⁶ *The Analytical Review*, volume 20, 1795, p. 495

¹⁷¹⁷ *The Annual Register for 1794*, London, 1795, p. 236-237 ; *The Critical Review*, volume 13, 1795, p. 89-92 ; *The New Annual Register for 1795*, London, 1796, p. 248 ; *The Analytical Review*, volume 20, 1795, p. 252

l'inévitabilité de la croissance démographique. Il y développe en outre le concept de « vacuum principle » selon lequel un vide créé par une baisse de la population finit toujours par se remplir à nouveau et il conclut : « There are no fears so totally ill-grounded as the fears of depopulation from emigration. »¹⁷¹⁸

Les *Principles of Population* de Malthus sont publiés en 1798, mais les Britanniques peuvent commencer à observer la véracité de sa théorie dans les Highlands bien avant la sortie de son ouvrage. Dès 1792, le secrétaire de la *Society for the Propagation of the Gospel* note que la surpopulation de certains districts est une cause d'émigration.¹⁷¹⁹ Les *Statistical Accounts of Scotland* de John Sinclair montrent aussi que la population augmente dans les Highlands, en dépit des forts taux migratoires, et sont utilisés pour montrer les bienfaits des *improvements* mais aussi l'absence de danger de l'émigration.¹⁷²⁰ En 1796, Thomas Robertson se sert des *Statistical Accounts* pour montrer que la région d'Argyll s'est développée grâce à l'introduction des pâturages de moutons. Il explique que si le nombre de fermiers a diminué, ceux qui sont restés vivent dans de meilleures conditions. Il ajoute que la population a augmenté et apporte une distinction importante dans les théories mercantiles : la force d'une nation est déterminée par sa population active et non pas une population indolente. Les *improvements* dans les Highlands, même s'ils tendent à créer de l'émigration, sont donc bénéfiques puisqu'ils rendent la population restante plus industrielle. En d'autres termes, pour certains observateurs anglais et écossais, l'émigration, même vers l'Amérique, n'est plus perçue comme un mal absolu.¹⁷²¹

Ainsi, dans le débat anglais comme dans le débat écossais, l'émigration, même vers l'étranger, est de moins en moins condamnée. La reprise des hostilités contre la France en 1793 ralentit les flux migratoires – les traversées deviennent en effet plus dangereuses, et les hommes peuvent trouver des opportunités en servant dans l'armée. Mais lorsque l'émigration reprend avec force et ampleur lors de la trêve du début des années 1800, le débat qui reprend également est marqué par ces nouvelles idées qui ont commencé à se propager dans les années 1790.

¹⁷¹⁸ Thomas Malthus, *An Essay on the Principle of Population, Volume II*, Washington, 1798 (1809, third edition), p. 148 ; voir aussi, *Manchester Mercury*, 3 juin 1800

¹⁷¹⁹ *Caledonian Mercury*, 2 avril 1792

¹⁷²⁰ *Caledonian Mercury*, 2 juin 1791

¹⁷²¹ Robertson (1796), *Outlines of a General Report upon the Size of Farms, and upon the Persons who Cultivate Farms*, p. 99-103

D. Une influence de façade : la *Royal Highland Society*, le *Passenger Vessels Act* et « l'interdiction » de l'émigration (1801-1804)

Lorsque la paix revient en Europe au début des années 1800, l'émigration depuis les Hautes Terres explose ; d'après les historiens entre 7000 à 9000 Highlanders quittent l'Écosse entre 1801 et 1803.¹⁷²² Certains contemporains font des prévisions alarmistes. Un observateur écossais pense qu'au moins 4000 personnes vont quitter la région en 1802.¹⁷²³ En Angleterre, le débat reste creux. Le « danger » de l'émigration est utilisé de manière épisodique par certains opposants au *Test Acts* qui considèrent que le risque d'émigration des *dissenters* vers les États-Unis présente un risque pour le développement économique de la Grande-Bretagne¹⁷²⁴ ; par les manufactures de laine contre l'Union avec l'Irlande au début des années 1800¹⁷²⁵ ; ou encore par les opposants aux taxes sur l'exportation de fonte (*pig-iron*).¹⁷²⁶ Mais l'émigration concerne plus spécifiquement les Hautes Terres d'Écosse, et au regard du nombre important de migrants, les opposants à l'émigration deviennent plus bruyants. La campagne est menée en particulier par le Lord Avocat pour l'Écosse, Charles Hope (un proche des *kelping lairds* opposés à l'émigration) et la *Royal Highland Society*. Fondée à Londres en 1778 et à Édimbourg en 1784, le but de la *Highland Society* est de préserver la langue, les traditions, les coutumes des Highlanders et de promouvoir une politique d'amélioration de l'agriculture et de l'économie de la région.¹⁷²⁷ Pour autant, cette campagne s'avérera être le baroud d'honneur des opposants à l'émigration.

¹⁷²² Adams and Somerville, *Cargoes of Despair and Hope*, *op. cit.*, appendix 4, p. 211-212 ; Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, appendix A, table III

¹⁷²³ sur les 4000 estimés par Fraser 11 navires étaient destinés aux colonies Britanniques. Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", unpublished manuscript, *op. cit.*, p. 33

¹⁷²⁴ *Sheffield Register*, 5 février 1790

¹⁷²⁵ *Caledonian Mercury*, 3 mai 1800 ; *Ipswich Journal*, 3 mai 1800 ; *Reading Mercury*, 5 mai 1800 ; *Chester Courant*, 6 mai 1800, 9 mai 1800 ; *Aberdeen Journal*, 12 mai 1800. L'argument est déjà avancé dans les années 1780. *Northampton Mercury*, 29 mars 1788, *Norfolk Chronicle*, 10 mai 1788

¹⁷²⁶ *London Courier and Evening Gazette*, 6 mai 1806

¹⁷²⁷ Kenneth McNeil, *Scotland, Britain, Empire: Writing the Highlands*, Columbus, the Ohio University Press, 2007, p. 1-5, site officiel de la *Royal Highland Society*, <<http://www.rhass.org.uk/>> consulté le 15 août 2012

1. La propagande anti-émigration

Au début des années 1800, différents observateurs écossais étudient les causes de l'émigration dans les détails. Les raisons avancées sont néanmoins sensiblement les mêmes qu'au cours des décennies précédentes. En 1802, Alexander Irvine (le pasteur de Ranoch) publie *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland, with Observations on the Means to be employed for preventing it*. Pour Irvine, les causes de l'émigration sont diverses et variées. Il nomme, dans un certain désordre, les habitudes des Highlanders, qui, vivant près des côtes, n'ont pas peur de la traversée transatlantique, leur caractère « d'aventurier », la désintégration des liens entre le chef et son clan, la surpopulation, les emplois dans l'armée, « l'imprudence » et la « méchanceté » de certains managers (il ne pense cependant pas que les propriétaires oppriment les métayers), les propriétaires absents, l'insécurité des possessions, les servitudes féodales et les histoires « attrayantes » et « flatteuses » racontées par les migrants installés en Amérique du Nord et par les recruteurs de migrants. Irvine pense cependant que l'émigration est due aussi aux « passions et caprices » des Highlanders.¹⁷²⁸

La même année, un certain Edward S. Fraser (de Reelig), prépare un manuscrit intitulé *On Emigration from the Scottish Highlands and Isles*. Ce manuscrit ne sera pas publié, mais Fraser sera interrogé par la *Royal Highland Society*.¹⁷²⁹ L'analyse de Fraser sur les causes de l'émigration est sans doute la plus complète de toute la période. Il les divise en trois catégories qu'il nomme « causes disposing », « causes compelling », « causes seducing. » Parmi les facteurs qui disposent les Highlanders à migrer, Fraser liste les suivantes :

- leurs habitudes et traditions maritimes qui rendent la mer et les tempêtes familières et par conséquent, ne les effraient pas ;
- leurs familles et amis qui sont installés en Amérique du Nord (dans les colonies ou aux Etats-Unis) et les liens forts qui unissent les Highlanders entre eux ;
- leur caractère de plus en plus « entreprenant » et leurs « désirs de richesses » renforcés par des exemples de certains Highlanders qui ont réussi grâce à leur émigration ;

¹⁷²⁸ Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 2-69

¹⁷²⁹ Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", *op. cit.*, ; Notes of Edward S. Fraser of Reelig on 'Emigration from the Highlands and Islands' being answers to queries on the subject, March 1803, Royal Highland & Agricultural Society of Scotland Papers, NLS, Adv. MS.73.2.15, ff.43-45

- leur connaissance du monde à travers leur engagement dans l'armée (qui les conduit en Inde, en Amérique, en Afrique et en Europe) ;
- la dissolution des liens avec les anciens chefs de clan – qui réduit l'attachement des Highlanders à leur pays natal ;
- les loyers oppressifs ;
- les changements de propriétaires et le fait que ces nouveaux propriétaires ne font pas preuve d'affection envers les Highlanders et mettent en place des changements de manière radicale.¹⁷³⁰

D'autres causes, selon Fraser, obligent les Highlanders à migrer. Il répète les accusations portées à l'encontre des propriétaires qui gèrent leurs propriétés non pas en tant que chefs bienveillants et patriarcaux, mais en tant que propriétaires commerciaux. Leur « avarice et vanité » aliènent les Highlanders alors que le comportement malveillant de certains managers et les augmentations des loyers les forcent à migrer. Il considère que les Highlanders migrent aussi, dans une certaine mesure, pour protéger leur honneur : « they prefer to hide their heads in the woods of America rather than witness the degradation of their Offspring. » Il cite également l'augmentation de la population (du fait des campagnes de vaccination et de la paix). Il ajoute les problèmes d'insécurité de possession, la consolidation des fermes, l'introduction des *sheep farms* (qui est selon lui une des causes principales), le changement soudain du statut de fermier à celui de *crofter*, l'absence de division du travail, les pénuries alimentaires, les taxes trop élevées, les questions religieuses et enfin, « la folie » (titre sous lequel il décrit les « démocrates enthousiastes »).¹⁷³¹

Dans son premier rapport sur l'émigration, la *Royal Highland Society* reprend cette analyse de manière condensée, et insiste uniquement sur la surpopulation et l'absence d'emploi, les *Clearances* et l'introduction des *sheep farms*.¹⁷³² Fraser explique aussi que les Highlanders sont incités à migrer par leurs proches mais aussi par des spéculateurs et par des armateurs qui

¹⁷³⁰ Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", *op. cit.*, p. 67-72

¹⁷³¹ *Ibid.*, p. 77-121

¹⁷³² *First Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration*, 12 janvier 1802, NAS GD/51/5/52/1-2

usent d'arguments divers et variés pour séduire des migrants potentiels.¹⁷³³ C'est également l'opinion de la *Royal Highland Society*.¹⁷³⁴

Ces mêmes causes continuent d'être présentées dans la presse écossaise et anglaise.¹⁷³⁵ En effet, les journaux continuent de s'indigner des conditions des migrants, qu'ils considèrent comme abusés par des agents sans scrupules. A l'été 1802, on peut lire dans le *Caledonian Mercury*:

It is certainly true that the exportation of emigrants has become a *trade*, and people engaged in it send emissaries through the Highlands to persuade the poor inhabitants that they will reap advantages in America, which, in reality, is not to be found.¹⁷³⁶

Dans le même temps, un exemple circule dans la presse britannique de Londres à Aberdeen afin de montrer à quel point les migrants sont innocents (voire abusés) :

On Saturday passed from Fort William, Scotland three vessels with emigrants for America. It is lamentable to think, there are no less than twelve ships, engaged for the West Highlands, which carry of fourteen or fifteen hundred of those deluded people from their native country. Before they had been three hours at sea, some of the poor creatures on Saturday came and asked one of the sailors if the land they saw was America, which shew what an idea they have of their voyage.¹⁷³⁷

En outre, en 1801 et 1802, les journaux rapportent des nouvelles de nombreux décès à bord de navires de migrants¹⁷³⁸ - ces conditions sont au centre des arguments des opposants à l'émigration et se propagent très bien dans la sphère publique.

Les solutions

Dans les années 1800, toutes les solutions des années précédentes continuent d'être présentes dans les écrits contre l'émigration. En 1802, Alexander Irvine reprend l'idée qu'il faut développer l'économie des Hautes Terres, et va même plus loin dans ses propositions que les

¹⁷³³ Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", *op. cit.*, p. 123-127

¹⁷³⁴ *First Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration*, 12 janvier 1802, NAS GD/51/5/52/1-2

¹⁷³⁵ *Caledonian Mercury*, 1er novembre 1800, 4 avril 1801, 14 août 1802, 27 septembre 1802 ; *Aberdeen Journal*, 28 juillet 1802 4 août 1802, 23 janvier 1805 ; *The Times*, 27 juillet 1802 ; *Chester Courant*, 3 août 1802 ; *Morning Post*, 12 février 1803 ; *Bell's Weekly Messenger*, 25 juillet 1802, 19 juin 1803 *Morning Chronicle*, 14 février 1803, 18 février 1803, 21 février 1803 ; *Hull Advertiser and Exchange Gazette*, 12 novembre 1803

¹⁷³⁶ *Caledonian Mercury*, 14 août 1802

¹⁷³⁷ *Bell's Weekly Messenger*, 25 juillet 1802 ; *The Times*, 27 juillet 1802 ; *Aberdeen Journal*, 28 juillet 1802 ; *Chester Courant*, 3 août 1802

¹⁷³⁸ *Caledonian Mercury*, 31 octobre 1801, 11 février 1802

observateurs des années 1780 et 1790 : il pense qu'il faut mettre à profit toutes les ressources naturelles de la région afin de développer son économie (et donc mettre un terme à l'émigration). Selon lui, il faut non seulement cultiver les friches mais aussi exploiter les forêts pour fournir du bois pour les constructions navales, les montagnes pour extraire métaux et minéraux (comme le plomb, le cuivre, le fer, l'ardoise, etc.) et la mer pour la pêche.¹⁷³⁹ On note que les solutions proposées par Irvine placent les Hautes Terres dans une compétition non dite avec les colonies canadiennes : les voix de développement (bois, minerais, pêche) sont les mêmes que celles pour lesquelles les promoteurs des Canadas demandent le soutien du gouvernement central. Pour Edward Fraser et Robert Fraser, parmi d'autres, il faut abolir les taxes sur le sel et le charbon afin de faciliter le développement des pêcheries et des industries de la région.¹⁷⁴⁰

Mais l'argument pour contenir l'émigration qui domine dans les années 1800 consiste à promouvoir la construction de routes, de ponts et de canaux. Le but est double : d'une part, l'amélioration des modes de communication va permettre de développer l'industrie et le commerce en facilitant l'accès aux marchés et, d'autre part, leur construction va offrir des emplois aux Highlanders qui n'ont pas de travail ou plus de terres.¹⁷⁴¹ Cette solution ne fait cependant pas consensus. Robert Fraser, par exemple, pense que ces mesures sont inadéquates car les emplois qu'elles proposent ne sont que temporaires. Il pense qu'il faut concentrer les efforts contre l'émigration des Highlanders sur les pêcheries.¹⁷⁴² Un autre auteur, dont le manuscrit n'a pas été publié, émet une critique similaire : non seulement les grands travaux ne sont que des mesures temporaires mais les Highlanders n'ont pas nécessairement les connaissances techniques pour les réaliser. Dès lors, il pense qu'il est préférable de

¹⁷³⁹ Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 99-130

¹⁷⁴⁰ Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", *op. cit.*, p. 253-261, NLS, Ms. 9646 ; Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 99-130 ; Robert Fraser, *Letter to the Rt. Hon. Charles Abbot, Speaker of the House of Commons, containing an Inquiry into the most Effectual Means of the Improvement of the Coasts and Western Isles of Scotland, and the Extension of the Fisheries*, London, 1803, p. 25, 68-80 ; Brown (1806), *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation*, *op. cit.*, p. 61-78

¹⁷⁴¹ *Caledonian Mercury*, 14 août 1802, 27 septembre 1802, 23 octobre 1802, 20 octobre 1806, 17 octobre 1807, 8 avril 1809 ; *Aberdeen Journal*, 25 août 1802 ; *The Scots Magazine*, volume 64, 1802, p. 856 ; Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", unpublished manuscript, *op. cit.*, p. 205-208 ; Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 99-130 ; Brown (1806), *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation*, *op. cit.*, p. 61-78

¹⁷⁴² Fraser (1803), *Letter to the Rt. Hon. Charles Abbot...*, *op. cit.*, p. 26-33

développer le système de *crofts* sur les côtes d'offrir des conditions avantageuses (des baux perpétuels par exemples) aux paysans.¹⁷⁴³

D'autres solutions sont proposées de manières ponctuelles : certains suggèrent qu'il faut porter une attention particulière à la religion et, par exemple, proposer des services religieux en gaélique dans les villages de pêcheurs.¹⁷⁴⁴ Fraser pense en outre qu'il faut aussi lancer une grande campagne de communication dans les Highlands pour souligner l'attachement du roi, des ministres et du Parlement aux Highlanders et les efforts qu'ils consentent pour promouvoir le développement de la région et la création d'emplois.¹⁷⁴⁵

Les arguments pour « coloniser à la maison » et contre les colonies outre-Atlantique sont encore présents – mais me semblent (du moins au regard des sources étudiées) minoritaires. Au début des années 1803, John Sinclair et Robert Fraser utilise l'argument contre l'expansion coloniale pour promouvoir les intérêts de l'Écosse et combattre l'émigration :

The rage of foreign conquest, the rage of foreign colonisation, the ignorance of domestic resources, the inattention to science and the true principles of political œconomy [sic], have for centuries left neglected a maritime frontier, unequalled in its extent, inexhaustible in its power of forming additional nurseries of seamen for our navy, on the force and strength of which our existence as a nation, our command as an empire, almost wholly depends. [...] The year 1803 may, it is to be hoped, be justly hailed* as the distinguished era in the annals of this country, *for the commencement of domestic colonisation*. [Italiques dans l'original]¹⁷⁴⁶

Il est intéressant de noter dans cet extrait tout le soin que l'auteur apporte à détourner le vocabulaire colonial. La répétition de « rage » n'est sans doute pas fortuite : c'est un terme souvent utilisé pour décrire le mouvement migratoire dans les Highlands en 1801-1803¹⁷⁴⁷ – Fraser fait donc un lien entre les politiques impériales et l'émigration. Dans le même temps,

¹⁷⁴³ “State of Emigration from the Highlands of Scotland, its Extent, Causes and Proposed Remedy”, 21 mars 1803, London, NLS, m.s. 35.6.18

¹⁷⁴⁴ *Caledonian Mercury*, 2 août 1787 ; Fraser (1802), “On Emigration from the Scottish Highlands and Islands”, *op. cit.*, p. 194

¹⁷⁴⁵ Fraser (1802), “On Emigration from the Scottish Highlands and Islands”, *op. cit.*, p. 191, 193, 197,

¹⁷⁴⁶ L'auteur fait référence à une intervention de John Sinclair devant un « select committee » du Parlement. Fraser (1803), *Letter to the Rt. Hon. Charles Abbot...*, *op. cit.*, p. 2-3. On retrouve cette citation dans un ouvrage de l'agronome anglais Arthur Young. Arthur Young, *Annals of Agriculture, and Other Useful Arts, volume 40*, London : Richardson, 1803, p. 414

¹⁷⁴⁷ On retrouve l'expression « the rage for emigration » dans les journaux, dans les revues et dans divers types de publications en Angleterre et en Écosse. Voir par exemple : *The Political Herald and Review*, volume 2, 1786, p. 417 ; *The Scots Magazine*, volume 50, 1788, p. 81 ; David MacPherson *Annals of Commerce, Manufactures, Fisheries and Navigation*, London : Nichols, Edinburgh : Mundel and Son, p. 92 ; *Caledonian Mercury*, 17 octobre 1807

les colonies sont rejetées dans une sphère « étrangère » alors que des termes généralement liés à la défense d'un empire colonial, comme « power », « force », « strength » et bien sûr « frontier », « empire » et « colonisation », sont rattachés à la sphère domestique.

Certains auteurs se servent aussi des doutes sur la loyauté des colonies sans leurs argumentaires contre l'émigration. En 1802, Alexander Irvine utilise à la fois les séquelles de la Révolution américaine et les attaques contre les coûts du système colonial pour relativiser les arguments en faveur d'une émigration vers les colonies canadiennes :

If [the migrants] retire into our own plantations, I confess the evil does not appear to me so formidable, because they are still a part of the empire; but even in this case, the danger of revolts, the weaknesses produced, and the expence [sic] contracted by extension of territory are serious considerations.¹⁷⁴⁸

En d'autres termes, si l'émigration vers les colonies britanniques peut être considérée comme un moindre mal, Irvine pense malgré tout qu'il faut y mettre un terme car il doute de la loyauté des colonies.

Au début des années 1800, les demandes d'intervention du gouvernement deviennent de plus en plus nombreuses.¹⁷⁴⁹ Cependant, contrairement aux opposants à l'émigration des années 1780, l'opinion dominante tourne de plus en plus en faveur de l'émigration.

2. Une position de plus en plus favorable vis-à-vis de l'émigration

L'émigration dans les ouvrages des penseurs britanniques

Au début des années 1800, dans les ouvrages de certains intellectuels, on voit réapparaître l'idée que l'émigration vers les colonies peut être considérée comme une solution aux problèmes de la métropole : quand la population augmente, les salaires baissent et les conditions de vie se dégradent ; l'émigration est donc un moyen de réguler la démographie. Cette idée était déjà présente dans les écrits des premiers promoteurs de l'Empire. On les

¹⁷⁴⁸ Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 95

¹⁷⁴⁹ *Caledonian Mercury*, 14 août 1802. Pour les demandes d'intervention du législateur, voir aussi : *Aberdeen Journal*, 4 août 1802 ; *Morning Post*, 12 février 1803, *Morning Chronicle*, 14 février 1803 ; *The Farmers' Magazine*, volume 4, 1803, p. 41-43 ; Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 146-149

retrouve aussi dans les ouvrages de l'économiste Charles Davenant (1656-1714) qui écrivait en 1698 : « 'Tis evident that since we had these Plantations, England has rather increas'd then diminish'd in people [...] which could not be, if the Plantations were such a drein of the People [sic] »¹⁷⁵⁰. Davenant insistait également sur le fait que l'émigration de ceux qui étaient « distub'd, and uneasie at home », des « Malcontents in the State » et des « ill Humours » était une bonne chose pour la sécurité publique.¹⁷⁵¹ En 1763, l'historien écossais John Campbell (1708-1775) pensait lui aussi que l'émigration des indigents et des aventuriers était une chose bénéfique à la nation.¹⁷⁵²

Ces idées reviennent à la fin du long XVIII^e siècle. Chez Malthus, l'émigration est présentée ainsi : « as a partial and temporary expedient, and with a view to the more general cultivation of the earth and the wider spread of civilization, it seems to be both useful and proper. »¹⁷⁵³ Il ne considère cependant pas que l'émigration soit une solution sur le long terme (à cause du « vacuum principle »).

En 1801, l'économiste anglais Thomas Mortimer explique dans ses *Lectures* (1801) que l'émigration n'est pas nuisible à la puissance démographique et économique de la mère-patrie. Au contraire, selon Mortimer, l'émigration est inévitable et les colonies sont nécessaires car elles permettent à la Grande-Bretagne de ne pas perdre aux nations ennemies, et notamment la France, sa population précieuse. Mortimer fait la distinction entre les migrants « utiles » et inutiles, mais il faut selon lui empêcher ces deux catégories de renforcer la population des nations ennemies (ou de leurs colonies). Les premiers, les migrants « utiles » c'est-à-dire les artisans, bourgeois, membres de la petite noblesse, permettent à la nation de s'enrichir, même dans les colonies ; quant aux seconds (vagabonds, voleurs ou autres), ils risquent d'être encore plus nuisibles s'ils s'allient à un pays étranger. Pour Mortimer, la possession de colonies et l'émigration vers les colonies sont non seulement de bonnes choses, mais elles sont aussi complémentaires pour développer la force de la métropole.¹⁷⁵⁴ De même, dans

¹⁷⁵⁰ Charles Davenant, *Discourses on the the Publick Revenues and the Trade of England*, 1698, reprinted in Charles Whitworth, *The Political and Commercial Works of that Celebrated Writer Charles D'Avenant, Relating to the Trade and Revenue of England, the Plantation Trade, the East-India Trade and African Trade*, London, 1771, p. 3

¹⁷⁵¹ Knorr, *British Colonial Theories*, op. cit., p. 74

¹⁷⁵² John Campbell, *Considerations on the Nature of the Sugar Trade*, London, 1763, cité dans Knorr, *British Colonial Theories, 1570-1850*, op. cit., p. 75

¹⁷⁵³ Malthus (1798), *An Essay on the Principle of Population, Volume II*, op. cit., p. 148

¹⁷⁵⁴ Mortimer (1801), *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, op. cit., p. 121-132

Inquiry into the Colonial Policy of the European Powers, (1803), l'Écossais Henry Brougham explique que l'émigration vers les colonies permet de drainer plus facilement le surplus de population et ainsi d'alléger les problèmes de la métropole.¹⁷⁵⁵

Réception critique dans les revues intellectuelles

Sur fond de croissance démographique dans les Highlands, l'ouvrage d'Alexander Irvine, qui, comme le titre l'indique, a pour objectif d'empêcher l'émigration, montre que la population des Highlands est « excessive » et « en croissance. »¹⁷⁵⁶ Son *Inquiry* est donc largement contre-productive. Par exemple, *the Monthly Magazine* s'interroge :

Why Mr Irvine is desirous of preventing a depopulation which makes that *most favoured province*, as he calls the Highlands, more populous; which makes affluence shine now where formerly penury and sorrow hung their heads in darkness; and which has made it rise more rapidly in the scale of improvement than any country upon the face of the earth, we are utterly at a loss to imagine. [Italiques dans l'original]¹⁷⁵⁷

Les critiques du magazine considèrent par conséquent que l'émigration est un bienfait pour les Highlands. *The Monthly Review* fait une remarque similaire : « What, then, it may be asked, is the ground of complaint? [...] if, on the whole, emigration operates rather as a benefit than an injury to this most favoured land, why is it to be deplored? »¹⁷⁵⁸ La revue, comme le *Gentleman's Magazine*,¹⁷⁵⁹ mettent en lumière les contradictions d'Irvine et s'insurgent contre sa volonté de mettre un terme à l'émigration par des moyens répressifs:

In this view of the subject, it may be wise, according to the common adage, *to let well enough alone*, ; and not to interfere by measures of prevention, which are likely to do more harm than good [...] That district [the Highlands] is certainly capable of amelioration, and it concerns the Government and land proprietors to direct their attention to this object; but it is extremely impolitic to employ coercion, or even to use dissuasive. Make the Highlanders as comfortable as circumstances will admit, and let his habitual enjoyments operate to bind him to his native mountains; but if they fail to produce the desired effect, restrain him not, lest he should regard his home as his prison. Empires flourish not by such means. [Italiques dans l'original]¹⁷⁶⁰

¹⁷⁵⁵ Brougham (1803), *An Inquiry into the Colonial Policy of the European Powers*, *op. cit.*, p. 218-220

¹⁷⁵⁶ Irvine (1802), *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland*, *op. cit.*, p. 7-9

¹⁷⁵⁷ *The Monthly Magazine*, volume 15, 1803, p. 612

¹⁷⁵⁸ *The Monthly Review*, volume 40, 1803, p. 222

¹⁷⁵⁹ *The Gentleman's Magazine*, volume 73, 1803, p. 539

¹⁷⁶⁰ *The Monthly Review*, volume 40, 1803, p. 223

Dans les revues anglaises, l'émigration écossaise est donc de moins en moins perçue comme un mal auquel il faut remédier à tout prix, au contraire, de nombreux critiques commencent à percevoir ces migrations comme une chose plutôt positive pour la région. En Écosse, la *Edinburgh Review* ne consacre qu'un très court article à l'ouvrage d'Irvine, considéré comme une « déclamation épuisante » et « ennuyeuse. » L'auteur de la critique (a priori Francis Horner)¹⁷⁶¹ ne considère pas que l'émigration en cours soit exceptionnelle et dit attendre un ouvrage mieux conçu pour discuter plus longuement de la question de l'émigration des Highlanders – il sera satisfait avec la publication des *Observations* de Selkirk en 1805.¹⁷⁶²

L'émigration écossaise dans la presse anglaise

Dans la presse anglaise, les éditeurs semblent aussi être de moins en moins convaincus par l'idée d'un « danger » de l'émigration écossaise. Ils commencent à comparer ceux qui s'inquiètent de l'émigration des Highlanders et de la dépopulation des Highlands au garçon qui crie au loup. En 1802, on peut par exemple lire dans le *Leeds Intelligencer* :

We are told that emigrations from the North of Scotland, and also from the North of Ireland are increasing to an alarming degree. This is a cry which has excited for many years, and yet the population of this country has increased beyond all reasonable calculation.¹⁷⁶³

Les journaux londoniens commencent aussi à dénigrer les rapports alarmistes venus du nord et décrivent l'émigration comme un sujet sérieux, potentiellement dangereux pour la nation, mais ajoutent : « the emigrations from the Highlands of Scotland, a circumstance which we do not hear is now more alarming than it has been for a great number of years past. »¹⁷⁶⁴ En d'autres termes, la catastrophe annoncée n'a pas lieu et les journaux anglais s'offusquent de moins en moins face à la soi-disant ampleur de l'émigration écossaise.

Importance des colonies canadiennes et promotion de l'émigration

Alors qu'une partie de l'opinion publique en Angleterre, mais aussi en Écosse, est de moins en moins hostile à l'émigration, de plus en plus d'observateurs sont prêts à promouvoir et à encourager la planification voire le finacement de l'émigration vers les colonies britanniques.

¹⁷⁶¹ Leonard Horner (ed), *Memoirs of Francis Horner*, Edinburgh : Chambers, 1849, p. 122

¹⁷⁶² *The Edinburgh Review*, volume 1, 1803, p. 64-65

¹⁷⁶³ *Leeds Intelligencer*, 9 août 1802

¹⁷⁶⁴ *Morning Chronicle*, 14 février 1803 ; *The Times*, 15 février 1803

Les colonies canadiennes deviennent de plus en plus importantes pour la métropole tout au long de la période ; dans le même temps, les positions face à l'émigration (vers les colonies du moins) se détendent. On pourrait donc émettre l'hypothèse que ces deux changements de mentalités sont liés et se font dans un mouvement commun.

On trouve par exemples des réflexions positives sur l'émigration dans les récits de voyages. Dans ses lettres, Isaac Weld se place en promoteur de la redirection de l'émigration britannique vers les provinces canadiennes. Pour Weld, les migrants ont tout intérêt à choisir les Canadas où ils se sentiront comme chez eux :

There is still another circumstance which ought to weight greatly with every British emigrant [...] in Canada, particularly in Lower Canada, in the neighbourhood of Quebec and Montreal an English settler would find himself surrounded by his countrymen [...] he would not be troubled with the disagreeable reflection that he had totally renounced his native land, and sown allegiance to a foreign power; he would be able to consider with heartfelt satisfaction, that he was living under the protection of the country wherein he had drawn his first breath; that he was contributing to her prosperity, and the welfare of many of his countrymen, while he was ameliorating his own fortune.¹⁷⁶⁵

Weld insiste sur le caractère britannique des colonies : les migrants ne s'installent pas dans un pays étranger mais retrouvent dans les Canadas une langue, une constitution, des méthodes agricoles, des voisins de leur terre natale.¹⁷⁶⁶ Dès lors, chez Weld, l'émigration n'apparaît pas comme une perte de population mais comme un processus qui bénéficie tant à la mère-patrie, qu'aux colons et aux colonies. Dans les lettres de Weld, on trouve aussi une comparaison entre les Etats-Unis et les Canadas, qui sont bien entendu supérieurs : les terres sont moins chères, les taxes moins élevées, la morale des habitants n'est pas souillée par les habitudes américaines (notamment le jeu, l'alcool et les disputes) et davantage d'opportunités s'offrent aux hommes d'affaires et aux « professions ».¹⁷⁶⁷ En plus de comparer les avantages des provinces britanniques vis-à-vis des Etats-Unis dans le but d'inciter les migrants à choisir les Canadas, il montre que l'émigration est une bonne chose pour les colonies comme pour la métropole. Selon Weld, les politiques qu'il faut mettre en place pour rediriger l'émigration (allocation de terres, titres de propriété, promotion de la province contre les Etats-Unis, etc.) vont permettre d'augmenter la population coloniale. Par conséquent, les richesses coloniales vont augmenter, la demande de produits manufacturés en métropole va accroître et le

¹⁷⁶⁵ Weld (1800), *Travels...*, *op. cit.*, p. 293

¹⁷⁶⁶ *Ibid.*, p283-299

¹⁷⁶⁷ *Ibid.*, p. 283-299

commerce va se développer. Enfin, si les voyageurs décrivent des détails qui pourraient effrayer les migrants, comme la présence de loups, d'ours, de panthères ou de crotales,¹⁷⁶⁸ ils ont aussi tendance à présenter les désavantages des colonies canadiennes sous un angle positif. On sait que les hivers canadiens sont rudes, mais les voyageurs remarquent souvent que le froid, bien que plus intense, est aussi plus agréable qu'en Grande-Bretagne et dépeignent l'hiver comme la saison où les Canadiens s'amuse le plus (en société et en extérieur, avec des luges par exemple).¹⁷⁶⁹

En outre, les descriptions très positives des colonies canadiennes qui paraissent dans la presse dès les années 1780 (décrites dans le chapitre 8) participent aussi à la promotion des provinces nord-américaines, et sans doute à promouvoir l'émigration. Les journaux n'hésitent par ailleurs pas à publier des annonces d'armateurs qui proposent des traversées transatlantiques.¹⁷⁷⁰

3. La campagne de lobbying anti-émigration entre Londres et Édimbourg

Les efforts du Lord avocat et l'absence de réaction du gouvernement

En Écosse, la tendance des élites reste encore à s'opposer à l'émigration. En 1801, le Lord Avocat pour l'Écosse, Charles Hope, commence à prendre des mesures pour limiter l'émigration. En juin 1801, il écrit à Portland :

A very extensive emigration is taking place at present from various parts of this country to America, both to the British colonies of Canada & Nova Scotia, & still more to the United States [...] On receiving this intelligence & knowing well not only the hardships which these poor people often suffer on the passage, but also the miserable disappointment which they generally meet with after their arrival, & considering also the probability that these people might be artificers & seafaring people,¹⁷⁷¹ I judged it to be my duty to take precautions, which would at least remedy some of the Evils attending this delusion. I therefore directed the Board of Customs to issue orders to the port officers not to clear

¹⁷⁶⁸ *Ibid.*, p. 399-402, 408-412 ; *The Scots Magazine*, volume 63, 1801, p. 550-553. C'est sans doute ce qui fait dire à *the Annual Review* que le Canada est une « terre de glace, de castors et de crotales. » *The Annual Review*, volume 3, 1805, p. 194-195

¹⁷⁶⁹ *The Gentleman's Magazine*, volume 68, 1798, p. 748 ; Weld (1800), *Travels...*, *op. cit.*, p. 275 ; *The Scots Magazine*, volume 71, 1809, p. 822-827

¹⁷⁷⁰ Par exemple : *Caledonian Mercury*, 5 février 1798 ; *Aberdeen Journal*, 26 janvier 1803, 1 avril 1807.

¹⁷⁷¹ En 1784, le gouvernement a publié un décret pour interdire l'émigration des artificiers et des travailleurs qualifiés britanniques vers les pays étrangers. *The London Gazette*, 7 février 1784, issue 12517, p. 3-4 ; draft à Lord Chief Justice Clerk, 26 février 1786, HO102/3/13-15

out a Vessel carrying Emigrants, till they are furnished with a list & a description of the intended emigrants, & till they are satisfied that a sufficient quantity of water & provisions is laid in according to the number of people & probable duration of the voyage.¹⁷⁷²

Le Lord Avocat utilise la rhétorique anti-émigration commune depuis le début des années 1780 : les migrants sont de pauvres gens abusés. Il souligne les risques pour le développement industriel de la Grande-Bretagne et insiste sur le caractère philanthrope de ses décisions – qui visent à protéger la vie des migrants. La semaine suivante, il envoie au ministre des listes de passagers – qui montrent que les navires sont surchargés (environ 1 passager par tonne).¹⁷⁷³ Mais le Lord Avocat rencontre des difficultés à faire appliquer ses décisions de contrôler les navires de migrants et d'imposer aux armateurs de charger des quantités suffisantes d'eau et de provisions pour la durée du voyage. Il écrit à Portland :

This has been generally complied with, but some merchants of Greenock have refused to give any satisfaction on the above points, & threaten, if the Vessels are not cleared out, to abandon Vessel & Cargo to the Crown. I wish therefore to have your Grace's directions, whether any of these precautions should be enforced or not.¹⁷⁷⁴

Impossible de savoir si le ministre a répondu au Lord Avocat – il n'y en a pas de trace dans la correspondance du *Home Office*.¹⁷⁷⁵ Quoi qu'il en soit, il faudra encore deux ans au Lord Avocat pour faire prévaloir son opinion à Londres. En effet, Andrew Mackillop montre que s'il existe bien un « partenariat patriotique » entre le gouvernement et les propriétaires écossais, ces derniers ont le plus grand mal à attirer l'attention de Londres sur la question de l'émigration.¹⁷⁷⁶

La campagne de la *Royal Highland Society* et le rapport Telford

La même année, en 1801, la *Royal Highland Society* crée un comité sur l'émigration. Ce comité est, comme la *Society*, composé de grands propriétaires terriens qui cherchent à mettre un terme à l'émigration afin de garder leur main d'oeuvre et donc de protéger leurs intérêts commerciaux. Le projet est donc de trouver un moyen pour mettre un terme à l'émigration des Highlanders. Pour arriver à leurs fins, ils souhaitent imiter la « tentative louable » du Lord

¹⁷⁷² Hope à Portland, 2 juin 1801, TNA, HO 102/18/53-54

¹⁷⁷³ Hope à Portland, 9 juin 1801, TNA, HO 102/18/61-63 ; Hope à Portland, 13 juin 1801, TNA, HO102/18/64-79

¹⁷⁷⁴ Hope à Portland, 2 juin 1801, TNA, HO102/18/53-54

¹⁷⁷⁵ Il est possible que Portland (qui sait son poste menacer et va le quitter le mois suivant) n'ait simplement pas répondu.

¹⁷⁷⁶ Mackillop, *More Fruitful than the Soil, Army, op. cit.*, p. 190-196

Avocat et son « esprit philanthrope. » Ils centrent donc leur campagne de persuasion auprès du gouvernement et du Parlement sur la réglementation des conditions à bord (selon les instructions de Hope en 1801) et autour de l'aspect humanitaire de leurs intentions, à l'image des abolitionnistes qui font campagne au même moment en Angleterre et en Écosse. Les trois rapports de la *Society* transmis à la Chambre des Communes utilisent une rhétorique semblable à celle des abolitionnistes et décrivent les « circonstances de souffrance et de détresse » subies par ces migrants « dupés » par des agents peu scrupuleux qui ne cherchent qu'à faire du profit sur leur misère. Ils appellent ainsi les « amis de l'humanité » à agir contre « les horreurs de la traversée ». Ces rapports mentionnent des exemples de navires qui quittent l'Écosse aussi chargés que des négriers (1,5 passager par tonne), à bord desquels les provisions ont manqué et où la dysenterie s'est propagée faisant au moins 23 morts.¹⁷⁷⁷

La réponse du gouvernement en lente. Le premier rapport du comité de la *Society*, publié en janvier 1802, reste lettre morte alors qu'il est envoyé à de nombreuses personnalités influentes comme Henry Addington, Lord Pelham, Nicholas Vansittart (secrétaire au Trésor) ainsi qu'aux Écossais siégeant au Parlement, tel que William Dundas.¹⁷⁷⁸ Certains propriétaires, vont s'adresser directement au ministre. Macdonald (de Glengarry) écrit à Pelham pour lui dire son désarroi face à l'émigration de ces *tenants* qui restent déterminés à partir malgré ses offres avantageuses (comme des loyers moins chers ou des baux à vie), et il ajoute :

It is my opinion, from the disposition to emigration that now prevails in this quarter, if the Government or the legislature do not speedily & decidedly interpose, the Highlands will be *depopulated*. The late Mr Burke regarded these emigrations with much jealousy & expressed it as his opinion that some legislative prohibition should be acted. [Souligné dans l'original]¹⁷⁷⁹

Cet appel à la mémoire du « défunt Edmund Burke » paraît un peu incongru ; il est possible que Macdonald, conscient que le gouvernement n'est pas très réactif à ce sujet, tente d'attiser la flamme Whig de Pelham pour arriver à ses fins. Cependant, ni les élus, ni le gouvernement ne réagissent promptement aux demandes de législation de la *Society*, au point que le comité doit renouveler son appel avec un deuxième rapport en juin 1802. Dans ce rapport, le comité de la *Royal Highland Society* est plutôt pessimiste quant à l'intervention du gouvernement :

¹⁷⁷⁷ Macdonagh, *A Pattern of Government Growth 1800-1860: the Passenger Acts and their Enforcement*, op. cit., p. 17 ; *First Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration*, 12 janvier 1802, NAS GD/51/5/52/1-2, p. 2, 5, 8 ; *Third Report of the Committee on Emigration*, 25 mars 1803, Highland Society Sederunt Book, NAS, RH4/188/2, p. 647

¹⁷⁷⁸ Highland Society Sederunt Books, National Archives of Scotland (NAS) RH4/188/2, No 3, p. 521

¹⁷⁷⁹ Macdonald à Pelham, 21 mars 1802, TNA, HO102/18/151-152

No step has however been yet taken to carry into effects as Legislative Provisions, those means by which the Suggestions of the Committee sanctioned by the Approbations of the Society had proposed to regulate the trade of Emigration. Nor can the Committee flatter the Society with any strong expectation that it will by the legislature be deemed expedient thus to interpose.¹⁷⁸⁰

Le comité doit donc insister sur la stratégie à adopter :

it has appeared to them [the committee] highly expedient that the Society should endeavour to persuade those who hold the powers of government how essential it is that the Measures which are to be adopted for the improvement of the Highlands of Scotland should be prompt and decisive – And they hope that what has been said will show that the sentiments which activate them do not spring from any limited view of mere local improvement, but from a strong conviction that what they suggest and urge is a great object of National Interest and Concern.¹⁷⁸¹

Cet extrait est intéressant car il montre que seule la protection des intérêts privées des propriétaires ne suffit pas à faire intervenir le gouvernement – ce qui remet en perspective l'idée d'une collusion forte entre les élites écossaises et le gouvernement. Il montre également les difficultés des opposants de l'émigration à se faire entendre.

Ce n'est qu'en novembre 1802 que le Trésor décide d'envoyer l'ingénieur écossais Thomas Telford dans les Highlands. Ses missions sont les suivantes :

What regards rendering the Intercourse of the Country more perfect, by means of Bridges and Roads.

Ascertaining various Circumstances relative to the Caledonian Canal [...]

The Means of promoting the Fisheries on the East and West Coasts.

The Causes of Emigration and the Means of Preventing it.

Improving the Means of Intercourse between Great Britain and the Northern Parts of Ireland, particularly as to the Bridges and Roads between Carlisle and Port Patrick [...]¹⁷⁸²

Les instructions données indiquent clairement une opposition à l'émigration des Highlanders. Thomas Telford fait un constat similaire à ceux des autres observateurs. Dans la partie consacrée à l'émigration, il écrit :

I shall not encroach upon Your Lordship's Time by investigating all the remote or unimportant collateral Causes of Emigration, but shall proceed to that which I consider to be the most powerful in its present Operation ; and that is, converting large Districts of the Country into extensive Sheepwalks.

This not only requires much fewer People to manage the same Track of Country, but in general an

¹⁷⁸⁰ *Second Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration*, 28 juin 1802, NAS GD/51/5/52/2, p. 12

¹⁷⁸¹ *Ibid.*, p. 14

¹⁷⁸² Telford (1803), *A Survey and Report of the Coast and Central Highlands of Scotland*, op. cit., p. 1

entirely new People, who have been accustomed to this Mode of Life, are brought from the Southern Parts of Scotland.¹⁷⁸³

En d'autres termes, pour Telford, les causes de l'émigration sont principalement liées à l'introduction des pâturages de moutons, d'où s'ensuivent évictions et problèmes de chômage pour la population locale. Par conséquent, Telford émet des réserves quant à la légitimité d'une intervention du gouvernement :

as the Evil at present seems to arise chiefly from the Conduct of Landowners, in changing the Economy of their Estates, it may be questioned whether Government can with Justice interfere, or whether any essential Benefits are likely to arise from this Interference.¹⁷⁸⁴

Ainsi, même s'il considère l'émigration comme un « mal », Telford ne recommande pas aux législateurs d'abonder dans le sens des propriétaires en limitant l'émigration. Pour lui, la politique des propriétaires est seule responsable des migrations car ceux-ci déplacent les paysans dans des *crofts* sur les côtes afin d'utiliser l'intérieur des terres pour l'élevage de moutons. Ces changements poussent ainsi les Highlanders à partir. Telford préfère recommander une politique de grands travaux qui permettraient aux Highlanders de trouver un emploi dans la région.¹⁷⁸⁵

Le *Passenger Vessels Act* et les mesures pour prévenir l'émigration

Cependant, le comité de la Chambre des Communes, qui travaille à partir des documents sur la traversée transatlantique fournis par la *Royal Highland Society*, va recommander le vote rapide d'une loi pour réguler les conditions du transport de migrants – et ainsi accéder aux demandes du lobby écossais.¹⁷⁸⁶ Lorsque l'on étudie les rapports du comité de la *Royal Highland Society* on s'aperçoit qu'ils ne mentionnent que deux exemples pour étayer la thèse humanitaire, un en 1773, l'autre en 1791 – soit 20 à 30 ans avant la rédaction des dits rapports. Pour les départs plus récents, les auteurs se bornent à des suppositions.¹⁷⁸⁷ De plus, en comparant les listes de navires au départ de l'Écosse compilées par la *Society* et remises à la Chambre des Communes et celles compilées par les historiens, on remarque que les informations transmises par la *Society* sont au mieux incomplètes et qu'elles mettent en avant

¹⁷⁸³ *Ibid.*, p. 15

¹⁷⁸⁴ *Ibid.*, p. 16

¹⁷⁸⁵ *Ibid.*, p. 17

¹⁷⁸⁶ *First Report from the Committee on the Survey of the Coasts &c. of Scotland - Emigration*, 13 mai 1803, House of Commons <<http://parlipapers.chadwyck.co.uk>> téléchargé le 16 avril 2012

¹⁷⁸⁷ Le premier rapport admet qu'il ne connaît pas les détails des conditions à bord pour les navires qui partent en 1801 et après, mais ces auteurs supposent « qu'ils devaient être bondés » *First Report*, 12 janvier 1802 : 5

les navires surchargés de passagers¹⁷⁸⁸. Ces soi-disant preuves et les arguments humanitaristes permettent cependant à Charles Hope et à la *Royal Highland Society* de convaincre le comité de la Chambre des Communes, chargé de travailler sur les recommandations du rapport Telford, de réguler les conditions à bord des navires transportant des passagers. Ce comité des Communes, composé de nombreux philanthropes abolitionnistes tels que William Wilberforce ou Charles Grant, attire « l'attention de la Chambre sur les souffrances et les épreuves » endurées par les migrants au cours de la traversée.¹⁷⁸⁹ La même année, le Parlement vote le *Passenger Vessels Act*.¹⁷⁹⁰ La loi a pour but d'améliorer, d'assainir et de réguler les conditions de la traversée à travers de nombreuses mesures : elle limite le nombre de passagers (un passager pour deux tonnes vers les colonies, un passagers pour cinq tonnes vers les pays étrangers), impose que des provisions et de l'eau potable soient embarquées en quantité nécessaire pour plusieurs semaines de voyage, demande une hygiène stricte comme l'aération quotidienne des couchettes et la fumigation au vinaigre deux fois par semaine et oblige enfin à avoir un médecin qualifié à bord.¹⁷⁹¹

Le comité de la Chambre des Communes valide aussi les mesures préconisées par les opposants à l'émigration et donne son accord pour que le Parlement vote des fonds pour la construction de routes, du Canal Calédonien et le développement des pêcheries – dans le but de promouvoir le développement de la région et de créer des emplois pour empêcher l'émigration.¹⁷⁹² Les membres de la Chambre des Communes sont presque unanimes pour voter des fonds pour défrayer (en partie) la construction des routes : I.H. Browne, Robert Buxton, W. Smith, Henry Dundas et William Wilberforce se prononcent en faveur de cette politique d'amélioration dans les Highlands. Les arguments sont inchangés : ils pensent qu'ils vont améliorer les conditions de vie dans les Hautes Terres et créer des emplois et, ainsi, prévenir l'émigration de cette race « hardie et vaillante. » Cette décision est d'ailleurs perçue comme éminemment patriotique :

¹⁷⁸⁸ “First report from the Committee on the Survey of the Coasts, &c. of Scotland. Emigration”, 19 mai 1803

¹⁷⁸⁹ *First Report from the Committee on the Survey of the Coasts &c. of Scotland - Emigration*, 13 mai 1803, House of Commons, p. 1-4

¹⁷⁹⁰ *Evening Mail*, 18 mai 1803 ; *Morning Post*, 9 juin 1803 ; *Bell's Weekly Messenger*, 12 juin 1803 ; *Morning Chronicle*, 13 juin 1803

¹⁷⁹¹ Macdonagh, *A Pattern of Government Growth 1800-1860: the Passenger Acts and their Enforcement*, *op. cit.*, p. 58

¹⁷⁹² *Second Report from the Committee on the Survey of the Coasts &c. of Scotland*, 3 juin 1803, *Third Report from the Committee on the Survey of the Coasts &c. of Scotland*, 14 juin 1803, *Fourth Report from the Committee on the Survey of the Coasts &c. of Scotland*, 20 juin 1803, House of Commons, <<http://parlipapers.chadwyck.co.uk>> téléchargé le 16 avril 2012

Mr Dundas said that emigrations had taken place which had drained the land of a warlike race of people. Never could they be supplied – it would be in vain to attempt obtaining their return when once they had reached America. It had been proved that they had been emigrating from hour to hour. He thought the resolution founded on truly patriotic principles.

Wilberforce ajoute ensuite : « [he] never gave a vote in his life that was more satisfactory to him. It tended to keep in the country a race of people, who were the glory and strength of the kingdom. »¹⁷⁹³ L'année suivante, en 1804, c'est le Premier ministre Henry Addington qui encourage les parlementaires à voter des fonds pour la construction du Canal Calédonien. Le « danger » de l'émigration tient une place de choix dans son argumentaire :

Among the motives, I must not omit to notice the considerable emigrations from the Highlands, which this improvement is calculated to prevent. I beg it may not be supposed that this emigration is in any degree to be attributed to the neglect of the great landed proprietors. A variety of causes have conducted to incline the Highlanders to abandon their native soil, and it is the duty of government, as much as possible, to remove these, that this gallant and valuable body of men may be disposed to listen to the dictates of their own patriotic feelings. This great national work will provide employment for a great number of the people of that country, and it is expected that the blessings of commerce and of the arts will emanate from the same spring and diffuse not only the means of bare subsistence, but the comforts, conveniences, and luxuries of life.¹⁷⁹⁴

Une fois encore, les arguments sont les mêmes : la création d'emploi va permettre d'empêcher la dépopulation des Highlands et l'émigration de soldats potentiels. Le Parlement vote 50 000 livres sterling pour la construction du canal (soit 10% de la somme totale).¹⁷⁹⁵

4. Une réelle influence du lobby écossais anti-émigration ?

Les difficultés du lobby anti-émigration.

On note dans la citation ci-dessus que le Premier ministre défend sans détour les grands propriétaires écossais, qu'il ne considère pas responsables de l'émigration des Hautes Terres (alors que les politiques d'amélioration et d'éviction qu'ils y mènent sont une des causes majeures des départs). On peut donc voir une forme de connivence et une influence des grands propriétaires écossais à Londres. Cette influence doit cependant être remise en perspective. En effet, certains officiels et observateurs écossais demandent l'intervention du

¹⁷⁹³ *The Scots Magazine*, volume 65, 1803, p. 646-647

¹⁷⁹⁴ *The Parliamentary Debates, 1804*, volume ii, p. 334-335

¹⁷⁹⁵ *The Parliamentary Debates, 1804*, volume ii, p. 334-335

gouvernement contre l'émigration depuis 1784 – il leur faudra attendre deux décennies et une action de pression combinée de publications (comme celle d'Alexander Irvine et Robert Fraser), des propriétaires, de la *Royal Highland Society*, des officiers des douanes¹⁷⁹⁶ et du Lord Avocat pour parvenir à leurs fins. En outre, les réglementations sont en deçà des demandes de certains opposants à l'émigration : alors qu'Irvine demandait une interdiction pure et simple, d'autres recommandaient des conditions plus strictes pour réguler la traversée. Fraser par exemple souhaitait qu'il y ait aussi une sage femme à bord, que tous les passagers soient vaccinés avant le départ ou que les navires soient contrôlés dans les ports de départ et d'arrivée.¹⁷⁹⁷

Dans la partie qui vient et dans mon cas d'étude (chapitre 12), je montrerai par ailleurs que, outre cette influence toute relative du lobby anti-émigration, les membres du Parlement ont sans doute été motivés par de réelles considérations humanitaristes – plus que par une opposition doctrinaire à l'émigration. Il apparaîtra également que l'influence des groupes anti-émigration a été exagérée par les promoteurs de l'émigration.

E. Une attitude de moins en moins hostile à l'émigration (c.1804-1815)

1. Promotion des colonies et encouragement de l'émigration.

Tous les articles, revues, récits de voyages qui promeuvent les Canadas ont pour effet d'encourager l'émigration vers les colonies britanniques – ou au moins d'y rediriger le flux migratoire. Dès les années 1780, on trouve un pamphlet de promotion des ressources et possibilités de la Nouvelle-Écosse dont le but est clairement annoncé : il s'agit d'attirer les migrants qui voudraient se rendre aux Etats-Unis dans les colonies britanniques.¹⁷⁹⁸ L'objectif est tout aussi clair chez les officiels coloniaux qui publient des ouvrages pour promouvoir les provinces canadiennes au milieu des années 1800. Dans la préface de *Sketch of His Majesty's*

¹⁷⁹⁶ Voir King à Sullivan, 17 juin 1802, NAC, Q293, p. 189-196

¹⁷⁹⁷ Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", *op. cit.*, p. 277-280 ; *Evening Mail*, 18 mai 1803

¹⁷⁹⁸ *Remarks on the Climate, Produce and Natural Advanteg of Nova Scotia*, London : Debrett, p. 6

Province of Upper Canada (1805), D'Arcy Boulton. compare le Canada et les Etats-Unis afin de « permettre aux futures émigrants de se faire une opinion de la valeur intrinsèque et des avantages locaux immédiats de chaque situation. » Pour Boulton, seuls les mécontents politiques devraient choisir les Etats-Unis. Pour les autres, comme le montraient déjà les récits de voyages et des articles de presse, les provinces canadiennes sont préférables en tout point : le migrant s'y sent comme « à la maison » (home), profite des bienfaits de la constitution alors que les terres, le climat et les récoltes sont de meilleures qualités qu'aux Etats-Unis.¹⁷⁹⁹

Les défenseurs du mercantilisme et des colonies canadiennes (étudiés dans la deuxième partie) participent également au changement de mentalité face à la question de l'émigration. L'auteur de *Remarks on the Probable Conduct of Russia and France towards this Country*, publié en 1805 est de son propre aveu proche du *shipping interest*. Son avis tend à montrer qu'un changement de mentalité s'est opéré vis-à-vis de l'émigration. Pour l'auteur, qui anticipe les problèmes qui vont prendre plus d'importance avec le blocus continental, la Grande-Bretagne doit absolument développer la culture du chanvre pour ne plus dépendre des imports de la Baltique. Il propose que le gouvernement encourage l'émigration, notamment des Highlanders, vers les provinces britanniques. Ces migrations seraient selon lui bénéfiques à tous : les colonies se développeraient davantage, les Highlanders ne seraient pas perdus aux Etats-Unis et les provinces canadiennes pourraient aussi utiliser leurs qualités martiales pour leur défense ; la métropole bénéficierait dès lors d'une possession plus sûre des colonies, d'un commerce important pour sa défense et serait soulagée d'une population pauvre qui pourrait devenir un fardeau économique.¹⁸⁰⁰ L'auteur de *A Review...* (1813) montre en outre que le Haut-Canada en particulier (mais pas uniquement) attire de plus en plus de migrants : la colonie jouit de la Constitution britannique depuis le *Canada Act* de 1791, les terres et les provisions sont peu onéreuses et de nombreuses opportunités s'offrent aux professions.¹⁸⁰¹

Le même genre d'arguments qui tendent à promouvoir l'émigration se retrouvent aussi dans les récits de voyages. Comme Isaac Weld, Hugh Gray poursuit cette promotion de l'émigration avec des arguments similaires : l'émigration vers les Canadas profite aux

¹⁷⁹⁹ Boulton (1805), *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada*, *op. cit.*, p. vi-vii, 2-12

¹⁸⁰⁰ Anon (1805), *Remarks on the Probable Conduct...*, *op. cit.*, p. 95-105

¹⁸⁰¹ Anon (1803), "A Review of the Past Relations between Great Britain and the United States", *op. cit.*, p. 19-28

colonies et à la mère-patrie grâce à l'augmentation des richesses et du commerce.¹⁸⁰² L'analyse du rôle des récits de voyage dans la redirection de l'émigration (qui est sans doute acté dans les faits bien avant) est faite en 1808 par *the Annual Review* à l'occasion de la sortie de *Stranger in America* de Janson (contre l'émigration aux Etats-Unis) et des *Travels* de Heriot (qui ont pour objet de faire connaître et de promouvoir les Canadas) :

There can scarcely be found perhaps two books better calculated to divert the tide of emigration from the United States to our own settlements in Canada, than Mr Janson's and Mr Heriot's. The former endeavours to excite disgust against the republicans in every possible manner; the latter, without any apparent design to allure settlers to the British colonies, certainly draws such a portrait as is very likely to have that effect on persons who, resolved to emigrate, have yet to make their election as to the country.¹⁸⁰³

Parmi les avantages des colonies britanniques, la revue liste la constitution britannique, le coût de la vie, la qualité des sols, les taxes peu nombreuses, la salubrité du climat, et les natifs qui (contrairement aux tribus aux Etats-Unis) sont « inoffensifs, honnêtes et accueillants. »¹⁸⁰⁴ On voit aussi dans cet extrait que l'idée qu'il faut rediriger l'émigration vers les possessions britanniques est parfaitement acquise et acceptée.

2. Lord Selkirk et la promotion de l'émigration

Observations on the Present State of the Highlands of Scotland de Lord Selkirk (1805)

L'auteur anonyme de *Remarks on the Probable Conduct of Russia and France towards this Country* a peut-être influencé ou été influencé (je ne dispose pas les dates exacte de parution pour le vérifier) par Lord Selkirk. La même année, en 1805, Lord Selkirk met en forme toutes ces idées qui circulent sur l'émigration dans *Observations on the Present State of the Highlands of Scotland, with a View of the Causes and Probable Consequences of Emigration*. Le point de vue de Selkirk est avant tout centré sur l'Écosse. Pour lui, la solution au problème des Highlands réside dans l'émigration vers les colonies. Il détaille ses plans de migration et de colonies pour les Highlanders. L'objectif premier du comte à travers la publication est de réfuter les arguments de ceux qui s'opposent aux migrations des Highlanders. Il tente

¹⁸⁰² Gray (1809), *Letters from Canada, op. cit.*, p. 364-366

¹⁸⁰³ *The Annual Review*, volume 6, 1808, p. 30

¹⁸⁰⁴ *The Annual Review*, volume 6, 1808, p. 30-48

également de montrer que le *Passenger Vessels Act* est une mauvaise loi qui devrait être abrogée. Selkirk s'applique aussi à décrire les causes de l'émigration et à promouvoir ces migrations dans un ouvrage d'économie politique de grande qualité.¹⁸⁰⁵ Dans *Observations*, l'argumentation de Selkirk en faveur de l'émigration des Highlanders est en effet logique, efficace, fondée sur des observations empiriques, historiques, sociales, philosophiques et politiques qui paraissent indéniables.

Les quatre premiers chapitres sont consacrés à l'étude de l'histoire des Hautes Terres avant et après Culloden : le comte décrit avec précision, et justesse, les caractéristiques de l'ancienne société des Highlands, les changements dans la mentalité des chefs, l'introduction des *improvements* et des nouveaux modes de gestion des propriétés et les conséquences de ces changements sur la société des Highlands que j'ai décrits plus haut. Selon Selkirk, l'élevage de moutons ou de bétail (dans les parties moins montagneuses) et les processus d'*enlargement* des fermes afin d'augmenter la productivité sont les activités économiques les plus profitables dont peuvent bénéficier les Highlands, contrairement à la culture des terres. La conséquence de ces changements est selon lui inévitable : « it is an unavoidable consequence that a great proportion of the small occupiers of land must be dispossessed. »¹⁸⁰⁶

Si les changements de politiques agricoles et les déplacements de population sont nécessaires selon Selkirk, il convient néanmoins de ce soucier du Highlander qui se retrouve sans terre et sans emploi :

[the Highlander] must [...] quit his native spot, and, if he does not leave the kingdom altogether, must resort to some of those situations where the increasing demand for labour affords a prospect of employment.¹⁸⁰⁷

En d'autres termes, les habitants des Highlands, peu à peu dépossédés de leurs terres au profit de pâturages et de larges fermes qui ne nécessitent qu'une faible population n'ont pour choix que de se rendre outre-Atlantique ou de trouver un emploi dans les manufactures qui se développent dans les Basses Terres. Selkirk ne croit pas en l'avenir d'une industrie florissante dans les Highlands. Il consacre tout un chapitre de ses *Observations* à démontrer que les entreprises mises en place, à savoir la culture des friches, les pêcheries et les manufactures,

¹⁸⁰⁵ *Edinburgh Review*, VII, 1805, 186-202

¹⁸⁰⁶ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, op. cit., p. 115

¹⁸⁰⁷ *Ibid.*, p. 119

dans le but de retenir la population et de procurer un emploi aux paysans dépossédés ne produisent pas les effets escomptés par les propriétaires. De plus, elles ne permettent pas de mettre un terme aux migrations des Highlanders. La culture des friches, pour lesquels les termes sont précaires (baux à court terme, peu d'incitations financières), n'attirent selon Selkirk que les *cottars*, c'est-à-dire la tranche la plus pauvre de la population, qui n'ont déjà pas les moyens de migrer. L'introduction de pêcheries et le système de *crofting* (l'allocation d'un petit lopin de terre censé permettre aux paysans de diversifier leurs activités) sont, d'après l'opinion de « practical men » incompatibles : tant que les Highlanders possèdent des terres, même des *crofts*, la pêche demeure une activité subordonnée à l'agriculture et, par conséquent, peu profitable. Ce changement va donc prendre du temps, et une fois encore, n'attirer que les couches les plus pauvres qui accepteront, par nécessité ou par ambition, de se plier à ce nouveau fonctionnement. Enfin, toujours selon Selkirk, la situation géographique des Hautes Terres ne permet aux industries de se développer qu'à petite échelle, d'une manière « domestique. » Par ailleurs, du fait des améliorations techniques, les industries vont de surcroît nécessiter de moins en moins de main d'œuvre et ne permettront donc pas de résoudre les problèmes de chômage créés par les nouvelles politiques de gestion des terres.¹⁸⁰⁸ Pour Selkirk, il est cependant évident que ces changements doivent nécessairement prendre de l'ampleur et rendre la population de plus en plus redondante car, selon Adam Smith, qu'il cite à plusieurs reprises : « the diminution of cottagers and other small occupiers of land, has, in every part of Europe, been the immediate forerunner of improvement and better cultivation.»¹⁸⁰⁹ L'émigration de cette population est donc inévitable, mais également positive, car elle est le signe du développement et du progrès de l'Écosse.

Selkirk est par ailleurs convaincu que l'émigration permettra de résoudre les problèmes de tensions sociales dans les Highlands, dues aux changements imposés par les propriétaires. Il s'agit pour le comte de débarrasser le royaume d'une population mécontente, indésirable, voire dangereuse :

It is not to be overlooked, that among the peasantry of the Highlands, and particularly among the tenants, a spirit of discontent and irritation is widely diffused [...] Men in whose minds these impressions have taken root, are surely not a desirable population; and if they do not remove, the

¹⁸⁰⁸ *Ibid.*, p. 136-143

¹⁸⁰⁹ *Ibid.*, p. 132

irritation that prevails among them may be transmitted from generation to generation, and disturb the peace of the country long after the causes from which it has arisen may be considered as worn out.¹⁸¹⁰

L'émigration est ainsi à la fois le résultat (des révolutions industrielles et agricoles) mais elle est aussi une solution qui permet calmer les tensions nées de ces changements économiques et sociaux. Au début du XIX^e siècle, la Grande-Bretagne vit dans la peur d'une invasion française et d'une révolution sur son territoire : quelques années plus tôt, le gouvernement de William Pitt a fait voter plusieurs lois dont le but était d'interdire la « sédition » et le regroupement de radicaux : les *Seditious Meeting Act* et *Treasonable Practices Act* sont adoptés en 1795, le *Combination Act* en 1799.¹⁸¹¹ C'est donc dans ce contexte tendu que Selkirk agite le spectre d'une révolte écossaise qui pourrait perdurer sur plusieurs générations. De telles révoltes n'auront pas lieu du vivant de Selkirk – ce n'est que dans les années 1880 qu'un mouvement de résistance aux grands propriétaires terriens, aujourd'hui connu sous l'appellation de « Crofters' War », secouera les Highlands.¹⁸¹²

Enfin, l'émigration serait le moyen de palier à une autre conséquence sociétale : la destruction des caractéristiques au cœur du caractère national des Highlanders, notamment leur nature martiale. Selkirk, très empreint de la théorie des climats mais aussi de l'importance des conditions de vie sur le caractère d'un peuple, pense que les améliorations agricoles et la nouvelle société commerciale (et non plus féodale) des Highlands annihilent les conditions qui font du Highlander un guerrier rude et courageux. Ainsi, il pense que l'implantation de « national settlements » dans les colonies permettrait d'y remédier, du moins en partie et ainsi de préserver les caractéristiques nationales des Highlanders.¹⁸¹³ Les considérations nationalistes de Selkirk sont doublées d'ambitions patriotiques. Il affirme en effet que la majorité des migrants se rendent aux Etats-Unis, et qu'il est donc nécessaire de les rediriger vers les colonies britanniques afin qu'ils ne soient pas « perdus » à l'ennemi américain. De plus, en préservant leur langue, leur qualité martiale et leurs traditions, les Highlanders

¹⁸¹⁰ *Ibid.*, p. 146-147. Il ajoute : « they reproach their landlord with ingratitude, and remind him that, but for their fathers, he would now have no property. The permanent possession which they had always retained of their paternal farms, they consider only as their just right, from the share their predecessors had borne in the general defence, and can see no difference between the title of their chief and their own. » (p. 147).

¹⁸¹¹ Harling, « A tale of two conflicts: critiques of the British war effort », *op. cit.*, p. 19-60 ; Marx, *Histoire de la Grande-Bretagne*, *op. cit.*, ; O'Gorman, *The Long Eighteenth Century*, *op. cit.*, p. 242-273 ; Philp, « The British response to the threat of invasion, 1797-1815 », *op. cit.*, p. 1-17 ; Wilcox and Arnstein, *The Age of Aristocracy*, *op. cit.*, p. 133-167

¹⁸¹² Hunter, *The Making of the Crofting Community*, *op. cit.*, p. 93 ; A. D. Cameron, *Go Listen to the Crofters, the Napier Commission and Crofting a Century Ago*, Stornoway: Acair Ltd, 1986

¹⁸¹³ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 102

créeraient une barrière humaine, linguistique et culturelle contre l'infiltration des principes républicains et séditieux des Américains dans les Canadas :

It is not merely from their old established principles of loyalty, and from their military character, that they would be a valuable acquisition. It is a point of no small consequence, that their language and manners are so totally different from those of the Americans, as this would tend to preserve them from the infection of dangerous principles.¹⁸¹⁴

L'émigration (vers les colonies britanniques) est par ailleurs bénéfique pour l'économie de l'Empire et de la mère-patrie dans son ensemble car, dans une logique très mercantile, l'argent que les migrants emmènent avec eux sert de capital et ainsi : « the forests of the colonies are brought into a productive state, the markets of Great Britain supplied with various articles of value, and the consumption of her manufactures extended. »¹⁸¹⁵

Les accusations contre la politique gouvernementale

Selkirk est l'un des premiers (le premier ?) à critiquer ouvertement le *Passenger Vessels Act* de 1803. Aujourd'hui, c'est à partir de ses remarques que de nombreux historiens¹⁸¹⁶ accusent le gouvernement d'avoir été hostile à l'émigration, en collusion avec les grands propriétaires écossais, et d'avoir cherché à interdire l'émigration. Pour Selkirk, cette loi n'a pas pour objet le bien-être des migrants et n'est rien de plus qu'une tentative machiavélique pour interdire l'émigration. Dans *Observations*, Selkirk consacre tout un chapitre au *Passenger Vessels Act* afin de montrer que le seul objectif de la *Royal Highland Society* n'était pas d'améliorer les conditions à bord, mais bien d'interdire *de facto* l'émigration en faisant en sorte que le prix de la traversée devienne prohibitif à travers les différentes mesures imposées. Selon Selkirk, le ratio prévu par la loi (1 passager pour deux tonnes) est « absurde » alors que les provisions imposées sont trop abondantes comparées au régime alimentaire habituel des Highlanders. Selkirk remet en cause les intentions humanitaires de la *Society* et de la loi : les Highlanders, décidés à migrer, sont prêts à payer plus pour la traversée mais se retrouvent donc sans le sous une fois arrivés dans les colonies.¹⁸¹⁷

¹⁸¹⁴ *Ibid.*, p. 162

¹⁸¹⁵ *Ibid.*, p. 160

¹⁸¹⁶ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. xiii, 129-154 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 131, 135 ; *op. cit.*, p. 128 ; Mackillop, *More Fruitful than the Soil*, *A op. cit.*, p. 190. Marjory Harper avance, le temps d'une phrase seulement, l'idée que le gouvernement était plutôt « réticent à condamner l'émigration franchement » depuis 1783. Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 25

¹⁸¹⁷ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 158-160

Des critiques similaires sont avancées par les historiens,¹⁸¹⁸ et ne sont pas démenties par le Lord Avocat qui en 1804 écrit :

I had the chief hand in preparing and carrying thro' Parliament an Act which was professedly calculated merely to regulate the equipment and victualling of ships carrying passengers to America, but which certainly was indented both by myself and the other Gentlemen of the Committee appointed to enquire into the situation of the Highlands indirectly to prevent the effects of that pernicious Spirit of discontent against their own Country, and rage for emigrating to America, which had been raised among the people by the most infamous falsehoods and delusive prospects held out by the Agents of Lord Selkirk and others, aided, no doubt, in some few cases, by the impolitic conduct of the landholders, in attempting changes and improvements too rapidly.¹⁸¹⁹

Cependant, l'idée d'une hostilité franche et massive du gouvernement à l'émigration à travers le *Passenger Vessels Act* semble assez peu crédible alors que des entorses ont lieu dès l'été 1803 ; il semble en effet que Lord Selkirk ait bénéficié de l'aide du gouvernement pour le départ de ses migrants cette année là : le gouvernement aurait permis aux navires affrétés par le comte d'échapper aux régulations du *Passenger Vessels Act*.¹⁸²⁰ La reprise des hostilités entre la France et la Grande-Bretagne a eu autant, voire plus, d'impact sur la diminution du nombre de départs au cours de l'été 1803 que la loi elle-même.¹⁸²¹ De plus, l'année suivante, le secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies, Lord Hobart, met lui-même en place un projet d'émigration sponsorisée vers le Canada avec son Régiment canadien. Hobart souhaite recruter des soldats en Écosse pour servir dans les colonies et promet des terres dans les provinces canadiennes et une traversée gratuite pour les familles de ces soldats. Cette décision fait enrager le Lord Avocat qui écrit au *Home Office* :

I was astonished to hear from all parts of the Country, that the discontent of the people and the Spirit of Emigration had revived, with redoubled force and that the whole Highlands were in Commotion. – And I was still more astonished to find, that this lamentable change had been produced by a measure originating with the Government of the Country.¹⁸²²

Le régiment canadien est un échec parce que le projet est mal préparé. Les agents du gouvernement font des promesses qu'ils ne peuvent pas tenir et les hommes finissent par se mutiner. Le projet est cependant intéressant car il montre que le secrétaire d'Etat prend d'abord en compte les souhaits des Highlanders (qui veulent migrer) et les besoins des

¹⁸¹⁸ Bumsted, *The People's Clearance, op. cit.*, p. 90 ; Hunter, *Scottish Exodus, op. cit.*, p. 137

¹⁸¹⁹ Hope à John King, 3 septembre 1804, NAS, RH2/4/89/148-157

¹⁸²⁰ Customs Board à Tobermory Collectors, 14 juin 1803 cité dans Bumsted, J.M. (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, Winnipeg, the Manitoba Record Society Publications, 1984, p. 38

¹⁸²¹ Macdonagh, *A Pattern of Government Growth 1800-1860: the Passenger Acts and their Enforcement, op. cit.*, p. 61

¹⁸²² Hope à Pelham, 3 septembre 1804, National Archives Scotland, RH2/4/89/148-157

colonies (en matière de défense) avant les demandes des grands propriétaires écossais. Enfin, alors que les effets de la loi de 1803 deviennent caducs avec l'augmentation du trafic maritime de bois (qui fait baisser les prix de la traversée particulièrement après 1806), ni le gouvernement, ni le Parlement, n'agissent pour contrôler le flux migratoire.¹⁸²³ Dès lors, si au début des années 1800 le lobby des grands propriétaires terriens des Highlands exerce une forme d'influence sur la politique coloniale (du moins en matière d'émigration), leur impact est relatif et limité. Il a en outre été exagéré par les promoteurs de l'émigration, et particulièrement par Lord Selkirk.

Une loi machiavélique ?

Dans *Observations*, Selkirk revient en premier lieu sur l'idée que les migrants seraient « séduits » par des agents malhonnêtes qui, pour faire du profit, leur raconteraient des histoires fausses. Selkirk récuse ces accusations et affirme que les migrants sont bien informés.¹⁸²⁴ Il est difficile de cerner le degré d'honnêteté des agents qui recrutent des migrants dans les Highlands à cette période car leur but est de promouvoir l'émigration à des fins personnelles ou pécuniaires (notamment pour peupler et développer des terres acquises en Amérique du Nord.). Une partie de la propagande anti-émigration s'est focalisée contre les agents, supposés malhonnêtes. Cette perception a donné naissance à un mythe, très puissant dans l'imagerie populaire autour de l'émigration des Écossais : celui du pauvre Highlander, dupé, abusé par un promoteur sans scrupule qui se retrouve destitué dans les colonies.¹⁸²⁵

Il n'est pas certain que les dirigeants aient partagé l'hostilité des grands propriétaires écossais contre l'émigration écossaise. On peut se demander si le Parlement n'a pas simplement agi en fonction de principes humanitaristes et non dans le but d'interdire l'émigration. Il est fort probable que l'argument selon lequel il était inconcevable que les conditions soient régulées à bord des négriers et pas à bord de navires de migrants ait eu un impact important. On peut supposer, au regard des preuves produites par la *Royal Highland Society* (et utilisées par le comité de la Chambre des Communes) et des articles qui circulent dans la presse au sujet des

¹⁸²³ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 192 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, *op. cit.*, p. 153 – 156 ; Campey, *Fast Sailing and Copper-Bottomed*, *op. cit.*, chapter 2

¹⁸²⁴ Selkirk (1805) *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 138-139

¹⁸²⁵ Devine, *The Scottish Nation, 1700-2000*, *op. cit.*, p. 234 ; John A. Burnett, *The Making of the Modern Scottish Highlands, 1939-1965*, Dublin : Four Courts Press, 2011, p. 31-34, 44-49 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, *passim*

atrocités subies par les migrants, qu'un certain nombre de parlementaires aient été convaincus d'agir selon des principes philanthropiques. En effet, les actions des recruteurs dans les Highlands et les conditions de la traversée méritaient peut-être l'intervention du législateur. Il est vrai que les agents ne sont pas toujours très honnêtes : on raconte que certains offrent de larges quantités d'alcool fort afin de faire signer quelque contrat à leurs futures recrues. Ces accusations ont sans doute été exagérées par les opposants à l'émigration. Un des cas les plus connus de l'époque est celui d'Archibald MacLean et de Roderick McLellan – deux fils de *tacksmen*, qui cherchaient à organiser une émigration de groupe dans les années 1801-1802. Ils sont accusés de recruter des migrants grâce à de fortes doses d'alcool et à l'aide de fausses lettres, soi-disant rédigées par des Écossais dans les colonies. Ils sont emprisonnés à Inverness mais libérés faute de preuve. L'explication la plus plausible à l'arrestation de MacLean et McLellan réside dans le fait qu'ils expliquaient aux futurs migrants, qu'en Amérique on pouvait facilement acheter des terres, qu'il n'y avait pas d'oppression de la part d'un propriétaire ou d'un « seigneur » et que l'on y payait que peu d'impôts, ce qui n'a sans doute pas manqué d'agacer les élites locales. Le rapport de la *Royal Highland Society* s'offusque d'ailleurs tout autant des « espoirs trompeurs » que des « mécontentements séditieux » propagés par ces agents.¹⁸²⁶ Sans aller dans ces extrêmes, de nombreux agents, qu'ils agissent pour des intérêts privés ou pour le gouvernement (comme avec le cas du Régiment canadien) font parfois de promesses qu'ils ne peuvent pas tenir ou s'avancent un peu trop sur les bénéfices ou les avantages que les migrants potentiels pourraient obtenir. Il arrive très fréquemment que l'installation ne se passe pas comme ce qui est été prévu par les organisateurs. Les doléances des colons ont sans doute contribué à faire perdurer l'idée que les migrants sont largement abusés par les promoteurs et les agents.¹⁸²⁷

Des recherches plus récentes ont montré que la plupart du temps, les migrants savaient qu'ils devaient s'attendre à des conditions difficiles car de très nombreux Écossais entretenaient une correspondance avec des proches qui avaient déjà migré et avaient ainsi accès à des informations de sources sûres.¹⁸²⁸ Néanmoins, lorsque l'on observe de plus près les

¹⁸²⁶ Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 117 ; *Third Report*, 25 mars 1803, p. 649

¹⁸²⁷ Arrivés dans les colonies, les plaintes les plus communes concernaient la qualité des terres qui leur étaient réservées, l'emplacement du terrain et les problèmes d'approvisionnement en nourriture. Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 8

¹⁸²⁸ Duncan, "Patterns of settlement in the East", *op. cit.*, p. 65 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, p. 121

recrutements de Selkirk (chapitre 12), on s'aperçoit aussi que le comte n'est pas tout à fait honnête.

Les conditions de la traversée

Si la *Royal Highland Society* parvient à convaincre le comité de la chambre des Communes avec des rapports incomplets et biaisés, les accusations de Selkirk contre le *Passenger Vessels Act* doivent également être remises en question. Que sait-on sur les conditions de la traversée au début du XIX^e siècle ? Les recherches récentes montrent que les opposants à l'émigration ont effectivement exagéré les difficultés ou les « horreurs » du passage. Les conditions à bord ne sont pas luxueuses ou confortables, loin s'en faut. Néanmoins, ils sont la plupart du temps de bonne qualité. Ce qui n'empêche pas un certain nombre de naufrages d'avoir lieu.¹⁸²⁹ Ces recherches montrent cependant que le problème du nombre de passagers à bord était une réalité : la plupart des navires restent surchargés car la loi de 1803 est souvent trop complexe à mettre en œuvre. De même, les conditions d'hygiène à bord sont aussi moins strictes que ce qui est préconisé. Néanmoins, il semble que les migrants préfèrent voyager dans des conditions peu confortables, sur des bateaux chargés et ainsi payer leur traversée moins chère.¹⁸³⁰ Pour autant, lorsque l'on s'attarde sur les conditions de la traversée des migrants de Selkirk¹⁸³¹, il est clair que l'idée de réguler les conditions à bord n'est pas complètement farfelue. On sait par ailleurs que des groupes de migrants vont utiliser la loi pour se protéger. On trouve dans le *Aberdeen Journal* en 1813 une annonce d'un groupe d'Écossais désireux de se rendre en Nouvelle-Écosse. Elle s'adresse aux armateurs afin de trouver un moyen de transport et ajoute « no proposal will be attended to unless accompanied with security, that its conditions, if accepted, shall be duly performed agreeably to the Acts of Parliament. »¹⁸³² Cet

¹⁸²⁹ Un naufrage d'un navire de migrants a lieu en 1785 et fait 100 morts ; un autre en 1808 fait 138 morts (les seuls rescapés sont trois migrants et quatre membres de l'équipage) ; en 1810, un autre naufrage de migrants écossais a lieu mais les journaux ne précisent pas le nombre de décès. *The Times*, 25 novembre 1785 ; *Northampton Mercury*, 26 novembre 1785 ; *Hampshire Chronicle*, 28 novembre 1785 ; *Leeds Intelligencer*, 29 novembre 1785 ; *Hereford Journal*, 1er décembre 1785 ; *Chelmsford Chronicle*, 2 décembre 1785 ; *Belfast Commercial Chronicle*, 6 janvier 1808 ; *Stamford Mercury*, 8 janvier 1808 ; *Hull Advertiser and Exchange Gazette*, 9 janvier 1808 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 11 janvier 1808 ; *Hampshire Chronicle*, 11 janvier 1808 ; *Kentish Weekly Post or Canterbury Journal*, 12 janvier 1808 ; *Hereford Journal*, 13 janvier 1808 ; *Gloucester Journal*, 18 janvier 1808 ; *Caledonian Mercury*, 2 février 1808, 4 février 1808 ; *Morning Advertiser*, 6 février 1808 ; *Aberdeen Journal*, 17 octobre 1810

¹⁸³⁰ Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, op. cit., p. 193 ; Macdonagh, *A Pattern of Government Growth 1800-1860: the Passenger Acts and their Enforcement*, op. cit., p. 58 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, op. cit., p. 153 – 156

¹⁸³¹ Voir chapitre 12

¹⁸³² *Aberdeen Journal*, 7 avril 1813

exemple est rare mais il montre néanmoins que tous les migrants ne considèrent pas la loi de 1803 comme un frein mais comme une protection. De même, les agents du gouvernement qui s'occupent du projet de Bathurst pour le Haut-Canada en 1815 insistent sur la nécessité absolue de se conformer aux réglementations du *Passenger Vessels Act*, notamment la présence d'un médecin à bord car il a y plusieurs femmes enceintes proches du terme et que certains enfants sont mal portants (a priori à cause du changement de régime alimentaire depuis qu'ils ont quitté les Highlands).¹⁸³³ De ce point de vue, on peut considérer que les mesures prises par le gouvernement sont, malgré les critiques, sans doute motivées, du moins en partie, par des considérations sincèrement humaines.

Selkirk dans la critique britannique

Malgré les nombreuses critiques et remises en question que l'on peut faire au sujet des idées et des arguments de Selkirk, le comte reçoit un accueil extrêmement positif dans la critique britannique – qui va, en majorité, propager ses idées sans les remettre en question. Les propositions de Selkirk sont basées sur de nombreuses sources historiques, philosophiques et statistiques (notamment sur les écrits et les recherches des grands hommes de son temps comme Samuel Johnson, Adam Smith, Sir John Sinclair, Adam Fergusson, Dugald Stewart ou Thomas Malthus) mais également sur les observations qu'il a lui-même effectuées dans les Highlands au cours d'un de ses voyages dans la région en 1792. Et, alors que les revues intellectuelles étaient déjà de plus en plus favorable à l'émigration vers l'Amérique du Nord britannique, les *Observations* de Selkirk reçoivent des éloges des critiques de toute la Grande-Bretagne. *The Edinburgh Review* approuve complètement Selkirk et fait l'éloge d'un ouvrage d'économie politique « précis », « juste » qui corrige les « erreurs » de l'opinion publique vis-à-vis de l'émigration. La revue écossaise conclut : « emigration is not the evil but the remedy. »¹⁸³⁴ Pour *the Annual Review*, Selkirk et ses raisonnements sont bien supérieurs à ceux des « Irvines » et « Frasers » ; le critique est parfaitement en accord avec Selkirk et va même plus loin en proposant qu'une « society for the encouragement of emigration » devrait être créée pour propager « le commerce, la langue et le pouvoir de la Grande-Bretagne. »¹⁸³⁵ *The Eclectic Review* déclare que les pensées de Selkirk ne sont rien de moins qu'une « philosophie vraie » et souligne l'importance des projets du comte sur l'Ile-du-Prince-

¹⁸³³ Charles Champion (agent for transport), à ?, 30 juin 1815, NAC, Q135, p. 91-92

¹⁸³⁴ *The Edinburgh Review*, volume 7, 1805-1806, p. 186-202

¹⁸³⁵ *The Annual Review*, volume 4, 1806, p. 233-237

Edouard.¹⁸³⁶ *The Monthly Review* considère également que les *Observations* de Selkirk sont parfaitement en accord avec l'économie politique :

To persons not versed in the doctrines of political economy, and who are still strangers to the light which in our own age has been introduced into that department, many of the positions in [Selkirk's] work will appear paradoxical [...] but to those among whom the principles of Dr. Adam Smith and the more recent illustrations of Mr Malthus are familiar, the volume presents not a tenet that is questionable, nor a paragraph that is obscure.

En d'autres termes, seuls les ignorants et les incultes peuvent s'opposer à la démonstration de Selkirk et la revue affirme, comme Selkirk : « in no districts of the empire would occasional emigrations be injurious ; and that, judiciously directed, settled and fostered, they might be made in a high degree to extend the power and advance the prosperity of a state. »¹⁸³⁷ Il apparaît clairement que pour un bon nombre de critiques, en Angleterre comme en Écosse, l'émigration n'est plus considérée comme un mal, mais comme une solution bénéfique pour la métropole comme pour l'Empire.

Certains critiques ne sont pas d'accord avec toutes les propositions de Selkirk et préfèrent donner leur chance aux solutions alternatives (comme la culture des friches, les pêcheries, les manufactures ou le commerce de bois) mais toutes soulignent la qualité et l'importance du travail du comte.¹⁸³⁸ *The Critical Review* doute encore des bienfaits de l'émigration pour les Highlanders à cause du climat, des « sauvages » et des risques de « guerre civile » avec les colonies mais ajoute :

we do not urge these as absolute and decisive objections against the newly projected system of colonisation; nor do we deem them equally applicable to all cases where emigration has become necessary.¹⁸³⁹

Quelque soit l'opinion des critiques sur la façon dont il faut traiter le problème des Highlands, aucune revue ne condamne les projets d'émigration vers l'Amérique du Nord britannique mis en place par le comte. Au contraire, Selkirk est encensé pour son patriotisme dans les magazines écossais et anglais comme le *Scots Magazine*¹⁸⁴⁰, *the Farmer's Magazine*,¹⁸⁴¹ *the*

¹⁸³⁶ *The Eclectic Review*, volume 2, 1806, p. 274-278

¹⁸³⁷ *The Monthly Review*, volume 50, 1807, p. 411-419

¹⁸³⁸ A l'exception du *Gentleman's Magazine* qui se contente de présenter les idées de Selkirk et ne donne pas son opinion. *The Gentleman's Magazine*, volume 76, 1806, p. 233-234

¹⁸³⁹ *The Critical Review*, volume 5, 1805, p. 366-378

¹⁸⁴⁰ *The Scots Magazine*, volume 67, 1805, p. 610-616

¹⁸⁴¹ *The Farmer's Magazine*, No 24, 1805, p483-490

Critical Review,¹⁸⁴² *The British Critic*,¹⁸⁴³ et même *the Anti-Jacobin Review*.¹⁸⁴⁴ *The Eclectic Review* note son patriotisme « noble » et « généreux » :

we trust he will not be deprived of his due reward in securing to himself the honour and satisfaction of turning the tide of Highland emigration into a channel, where it will flow to the advantage of the parent state.¹⁸⁴⁵

Pour *the Annual Review*, Selkirk mérite toute la « gratitude » de la nation.¹⁸⁴⁶ Pour les critiques qui approuvent les positions de Selkirk (comme *the Edinburgh Review*, *the Annual Review*, *the Eclectic Review* ou même *the Critical Review*), mais aussi pour les autres qui préfèrent d'abord tenter de limiter l'émigration, la colonisation des Canadas par l'émigration écossaise fait sens. La réception critique de Selkirk montre très clairement que, au moins dans les cercles érudits, la perception de l'émigration a complètement changé depuis les années 1780.

3. Une opposition à l'émigration à bout de souffle

Une opposition à bout de souffle

A partir du milieu des années 1800, les opposants à l'émigration se font de moins en moins entendre. La *Royal Highland Society* dissout son comité sur l'émigration fin 1803.¹⁸⁴⁷ Seuls quelques hommes politiques, comme William Windham, ou quelques membres de la *Royal Highland Society*, suggèrent qu'il faut recruter davantage de Highlanders dans l'armée et dans la marine afin de limiter l'émigration.¹⁸⁴⁸

Un dernier grand sursaut contre l'émigration écossaise se produit en 1806, avec des réponses contre les *Observations* de Selkirk. Trois auteurs écossais répondent à Selkirk dans *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observations on the Present State of the Highlands of Scotland* (Robert Brown), *Eight Letters on the Subject of the Earl of Selkirk's Pamphlet as they Appeared under the Signature of Amicus in one of the Edinburgh Newspaper*, et *Remarks*

¹⁸⁴² *The Critical Review*, volume 5, 1805, p. 366-378

¹⁸⁴³ *The British Critic*, volume 27, p. 375-377

¹⁸⁴⁴ *The Anti-Jacobin Review*, volume 22, 1806, p. 60-66

¹⁸⁴⁵ *The Eclectic Review*, volume 2, 1806, p. 274-278

¹⁸⁴⁶ *The Annual Review*, volume 4, 1806, p. 233-237

¹⁸⁴⁷ Highland Society Sederunt Book No4, SNL, RH4/188/2, p. 56

¹⁸⁴⁸ *Chester Courant*, 12 juin 1804 ; *The Anti-Jacobin Review*, volume 27, 1808, p. 113-114

*on the Earl of Selkirk's Observations on the Present State of the Highland of Scotland...*¹⁸⁴⁹ Ces auteurs rejettent la solution de l'émigration. Ils se prononcent en faveur d'autres alternatives pour les Highlands et soulignent le risque de dépopulation. En d'autres termes, ils reprennent les arguments des années 1780, 1790 et début 1800 contre l'émigration (même vers les colonies britanniques) et pour le développement des Highlands.¹⁸⁵⁰ Parmi les observateurs écossais, les causes de l'émigration apparaissent comme étant complexes, diverses et variées, mais elles font globalement consensus. A l'exception de Robert Brown (facteur de Clanrannald, et donc défenseur de l'intérêt et des décisions prises par les grands propriétaires terriens), pour qui les *sheep farms* ne sont pas une raison qui explique l'émigration des Highlanders,¹⁸⁵¹ tous s'accordent à dire que les problèmes et les changements économiques dans les Highlands créent de l'émigration.¹⁸⁵² Les solutions proposées sont les mêmes que celles avancées par le lobby anti-émigration des décennies précédentes. Robert Brown utilise en outre le ressort des doutes sur la loyauté des colonies. Il affirme qu'il vaut mieux préserver la population du nord de la Grande-Bretagne plutôt que celle des colonies qui « peuvent nous être arrachées. » Dans la lignée de ses prédécesseurs, qui mettent en compétition les Highlands et les provinces canadiennes, il considère en outre que les conditions de vie et la qualité des terres sont bien supérieures en Écosse que dans les colonies britanniques.¹⁸⁵³

Les opposants de Selkirk dans la critique intellectuelle

Les critiques sont mitigées. Elles réfutent le style de ces pamphlets et les attaques personnelles contre Selkirk (qu'elles défendent). Alors que Brown admet « ne pas avoir eu l'opportunité de consulter l'ouvrage [du Dr. Malthus] », certaines revues, très imprégnées par ces grands penseurs, vont souligner l'infériorité intellectuelle du raisonnement des critiques de Selkirk.¹⁸⁵⁴ La *Edinburgh Review*, considérant peut-être que le sujet est clos car le comte a déjà tout parfaitement démontré, ne consacre d'ailleurs pas d'articles aux réponses aux *Observations* de Selkirk.

¹⁸⁴⁹ Je n'ai malheureusement pas réussi à trouver d'exemplaire de ce dernier ouvrage.

¹⁸⁵⁰ Brown (1806), *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation*, *op. cit.*, *passim.* ; Amicus (1806), *Eight Letters...*, *op. cit.*, *passim.*

¹⁸⁵¹ Brown (1806), *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation*, *op. cit.*, p. 38

¹⁸⁵² Voir aussi Fraser (1803), *Letter to the Rt. Hon. Charles Abbot...*, *op. cit.*, p. 9 ; Amicus (1806), *Eight Letters...*, *op. cit.*, p. 13

¹⁸⁵³ Brown (1806), *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation*, *op. cit.*, p. 61-66

¹⁸⁵⁴ *The Monthly Review*, volume 50, 1807, p. 411-419

Cependant, les revues anglaises et écossaises, qui avaient remis en perspective l'enthousiasme de Selkirk pour l'émigration et disaient préférer d'autres solutions avant l'émigration, restent cohérentes : elles ne rejettent pas l'émigration mais continuent de préférer des solutions alternatives.¹⁸⁵⁵ Seuls les critiques du *Farmer's Magazine* (publié en Écosse et en Angleterre) changent d'avis sur l'émigration et la faisabilité des *improvements* pour les Highlands après la lecture de Brown.¹⁸⁵⁶ La *Critical Review* maintient une position d'entre deux :

we cannot but consider the confidence of Mr Brown in the adequacy of his plan to meet all the exigencies of depopulation, as inconsiderate and unmeasured ; whilst on the other hand, Lord Selkirk may be open to the charge of under-rating the importance of practicability of this individual resource.¹⁸⁵⁷

La revue recommande en premier lieu de créer des emplois dans l'agriculture, puis dans les pêcheries, ensuite dans les manufactures et dans l'armée et enfin, en dernier recours, de considérer la solution de l'émigration. Le *Scots Magazine* reste également partagé : il considère que l'émigration peut être bénéfique pour l'Écosse (en améliorant les salaires et donc les conditions de vie de ceux qui restent) et pour la prospérité et le développement des Canadas, mais souligne aussi ses désavantages, notamment pour le recrutement dans l'armée. Le magazine reste cependant largement libéral et dans sa logique de laisser-faire et conclut : « Upon the whole, we are disposed to think, that emigration, in its present state, forms no exception to the general rule of leaving everything to take its natural course. »¹⁸⁵⁸ La remarque du *Scots Magazine* est particulièrement dirigée contre les propositions de Selkirk et de ses opposants pour plus d'intervention du gouvernement pour accroître ou limiter l'émigration des Highlanders.

The *Annual Review*, qui est favorable à la sponsorisation de l'émigration vers les colonies s'insurge contre les demandes d'intervention pour limiter l'émigration des Highlanders et détruit leurs arguments en soulignant leur obscurantisme :

Public opinion should pronounce itself with some harshness against those men who are conspiring to solicit laws about emigration, to obliterate our great charter, and to declare the ocean impassable. The tyrants would tether us, like asses, to our native fields, would degrade us to the stationary vitality of

¹⁸⁵⁵ *The Eclectic Review*, volume 2, 1806, p. 697-701

¹⁸⁵⁶ *The Farmer's Magazine*, volume 7, 1806, p. 241-248

¹⁸⁵⁷ *The Critical Review*, volume 8, 1806, p. 347-358

¹⁸⁵⁸ *The Scots Magazine*, volume 68, 1806, p. 404

oysters, would deprive us of the prerogative of locomotion and condemn us to vegetate and rot, as trees do in the wood, on the very soil in which we sprang.¹⁸⁵⁹

En 1807, les auteurs de *the Annual Review* ajoutent :

Scottish vanity and nationality is so ludicrously excessive, that the removal of 800 persons, collected here and there among the supernumeraries of the Highlands, is treated as a national event, and discussed with all the solemnity of an historical catastrophe. [...] We wish these northern near-sighted villagers would acquire a point of view more comprehensive than that of a parish-clerk; and would not affect to confound the dispersion of some neighbours with the destinies of an empire.¹⁸⁶⁰

Pour la première fois, une revue pose la question de l'opposition à l'émigration en termes régionalistes : dans l'analyse de *the Annual Review*, seuls quelques Écossais paroissiaux s'inquiètent de l'émigration des Highlanders. Les propriétaires des Highlands opposés à l'émigration semblent de plus en plus isolés. Pour la revue, l'émigration est souhaitable tant pour l'Écosse que pour les colonies et le point de vue impérial doit primer sur les supposés intérêts provinciaux. La critique de la revue est violente.

4. Une mentalité différente à la fin des années 1800

Rejet du discours anti-émigration dans les magazines

Dans les cercles intellectuels, les magazines continuent de se défaire d'une opposition systématique à l'émigration, même vers les Etats-Unis. En 1806, après la parution de *The Stranger in America* qui critique les Etats-Unis en tout point, l'exilé irlandais William Sampson fait publier une réponse ironique (et presque surréaliste) dans *The Universal Magazine* : il se fait passer pour un agent du gouvernement et s'excuse auprès du secrétaire d'Etat car il n'y a pas eu d'épidémie de fièvre jaune depuis son arrivée en Amérique, mais il suggère la publication d'ouvrages sur les sauterelles, la pauvre qualité du beurre ou de la viande de porc, ou encore sur les bateaux à vapeur pour empêcher, entre autre, l'émigration « des amoureux du bon beurre et du porc » et celle des « coach makers. » Il ajoute, dans une veine plus politique :

The government makes no sensation. It is round about like the air, and you cannot even feel it : a good work might be written on that, to prevent emigration, by shewing that the arts of government are not

¹⁸⁵⁹ *The Annual Review*, volume 5, 1807, p. 187

¹⁸⁶⁰ *The Annual Review*, volume 5, 1807, p. 188

known [...] The candidates are not chaired and throw no sixpences [sic] among the mob. This might be used to prevent the emigration of the mob.¹⁸⁶¹

L'ironie de l'auteur tend à souligner que l'opinion est davantage contre les Etats-Unis que contre l'émigration *per se*. En effet, des revues comme *the Monthly Magazine* publient dans le courrier des lecteurs des lettres qui réfutent cette « vision partielle et déformée » des Etats-Unis.¹⁸⁶² Pour certains observateurs, ce déferlement de critiques contre les Etats-Unis confine au grotesque. Par exemple, *the Critical Review* se demande si *A Tour in America in 1798, 1799 and 1800* n'est pas purement ironique : « we are confident that the author himself meant it for a burlesque upon arguments against emigration. »¹⁸⁶³

Un discours pro-émigration de plus en plus violent en Écosse

Alors que les mentalités changent, le discours pro-émigration en Écosse commence à devenir violent sous la plume de certains observateurs. Un « constant reader » écrit au *Farmer's Magazine* en 1809. Comme Selkirk, il pense que les espoirs vis-à-vis des moyens mis en œuvre pour limiter l'émigration (les pêcheries, les manufactures, les travaux de construction) sont trop « sanguins ». Il explique que les difficultés des migrants dans les colonies ont été exagérées, arguant que les Highlanders sont « courageux et robustes. » Il décrit les Highlands comme une région pauvre, aride et barbare qu'il faut civiliser. Son argumentation en faveur de la politique d'*improvements* et de *clearances* est particulièrement violente :

A partial emigration from the Highlands is contemplated with satisfaction, as the only means of improving that part of the empire. It would not be more ridiculous for the operator to delay the amputation of a limb, to the certain death of the patient, merely from the fear of giving pain, than it would be in a legislator to put a stop to emigration from the Highlands, to the certain prevention of all improvement in the North, simply on account of its being injurious to a few.¹⁸⁶⁴

Les Highlanders ne valent donc pas mieux qu'un membre sclérosé qu'il faut amputer. Il conclut :

But, really, I am not aware of the great inhumanity of this involuntary emigration, in a comprehensive point of view. I am sensible enough of the unpleasant sensations which persons must experience when leaving their native land, poor and wretched as it may be, for ever, without a prospect of return [...] God knows, that the condition of the greater part of these people in their own country was but

¹⁸⁶¹ *The Universal Magazine*, volume 12, 1806, p. 22-26

¹⁸⁶² *The Monthly Magazine*, volume 19, 1805, p. 230-232, volume 20, 1805 p. 406-408 ; *The Monthly Magazine*, volume 22, 1806, p. 128-129

¹⁸⁶³ *The Critical Review*, volume 7, 1806, p. 24-28

¹⁸⁶⁴ *The Farmer's Magazine*, volume 10, 1809, p. 177

miserable enough; and that, independently of the *amor patriae* which is supposed to burn so strongly in their bosoms, they had nothing to regret in the change of the place of their abode. Under a sky cold and humid, with a soil rugged and barren in the extreme, and incapable, from their prejudices and habits, ever to rise in their native country above the level of a day-labourer, there is nothing consolatory in the future prospects of these poor people, and of the generations that are to follow. By one great effort, by one leap across the Atlantic, they escape from a prison in which all their moral and physical qualities lye immured. There is difficulty, I know, in forgetting that spot where we first drew breath; but, with the generation who makes the sacrifice, all painful remembrances are buried in one common grave.¹⁸⁶⁵

Les opposants à l'émigration ont sans nul doute exagéré les souffrances des migrants dans les colonies. Pour autant, un tel dénigrement de la souffrance d'un paysan expulsé, des difficultés de la traversée et des défis de la vie de colons (réduits à « un saut au dessus de l'Atlantique » et vite enterrés) demeure particulièrement violent voire cruel.

Des menaces creuses dans les débats à Westminster

A Westminster, la question (ou plutôt la menace) de l'émigration apparaît encore dans les débats socio-économiques. En 1813-1814, lorsque la crise économique commence à toucher les chantiers navals de Londres notamment, le risque de l'émigration des employés qualifiés – dans un corps de métier si important pour une île dont la puissance économique se fonde en large partie sur sa puissance maritime – est mis en avant par les défenseurs et le lobby des constructeurs de navires.¹⁸⁶⁶ Chaque fois, l'argument est le même, à savoir les risques de créer une fuite des travailleurs qualifiés. La période est en outre très marquée par les débats sur les *Corn Laws* : ces lois, votées en 1773, 1781, 1791, 1804 et 1815, ont pour objectif de réguler le prix des céréales à travers l'intervention économique du gouvernement avec divers systèmes de primes, taxes, autorisations ou interdictions d'imports et d'exports. Le but est à la fois de protéger l'intérêt des grands propriétaires terriens et la communauté agricole dans son ensemble contre des prix trop bas (qui mettent en difficulté les propriétaires terriens en faisant baisser les loyers par exemple) mais aussi de protéger les nouveaux centres industrielles et les classes laborieuses (hors agriculture) afin que le prix du pain ne soit pas hors de portée. A la fin du long XVIII^e siècle, les élites terriennes et industrielles vont s'affronter sur la question

¹⁸⁶⁵ *The Farmer's Magazine*, volume 10, 1809, p. 177-178

¹⁸⁶⁶ *Morning Chronicle*, 31 mars 1813 ; *Morning Post*, 1er avril 1813, 3 avril 1813, 19 avril 1813, 13 mai 1814 ; *London Courier and Evening Gazette*, 5 juin 1813, 14 mai 1814 ; *The Suffolk Chronicle*, 26 juin 1813 ; *Public Ledger and Daily Advertiser*, 25 janvier 1814, 2 février 1814, 6 avril 1814 ; *Kentish Weekly Post or Canterbury Journal*, 22 avril 1814 ; *Chester Courant*, 17 mai 1814 ; *Leicester Chronicle*, 21 mai 1814 ; *Lancaster Gazette*, 21 mai 1814

des *Corn Laws* sur fond de mauvaises récoltes endémiques (notamment dans les années 1790). A chaque fois que la question est discutée au Parlement, les centres industriels du nord de l'Angleterre et d'Écosse (notamment Glasgow) vont envoyer des pétitions pour demander l'abrogation totale ou partielle de ces lois protectionnistes. Selon eux, il faut libéraliser le marché des céréales (sauf en cas de pénurie extrême) et autoriser leur libre importation et exportation : les *Corn Laws* maintiennent le prix du blé élevé de manière artificielle, elles augmentent donc les salaires (au détriment des propriétaires de manufactures) et créent de grandes difficultés parmi les classes laborieuses. Ils pensent par ailleurs que l'ouverture du commerce de céréales permettrait d'augmenter les échanges et, par conséquent, de développer les capacités de la marine marchande et militaire.¹⁸⁶⁷ Le danger de l'émigration est régulièrement cité dans les articles, les tribunes et les pétitions contre les *Corn Laws*. Par exemple, on peut lire en 1814 :

[Great Britain's] industrious artisans and mechanics MUST and WILL emigrate to those countries where, by the exercise of their various professions, they may be enabled to procure the necessaries of life for themselves and families.¹⁸⁶⁸

C'est une fois encore la peur de l'émigration des ouvriers qualifiés vers les pays étrangers qui est utilisée, dans cet extrait comme dans tous les autres exemples trouvés.¹⁸⁶⁹ L'argument est également utilisé par les opposants à la loi au Parlement.¹⁸⁷⁰ Sir Matthew Ridley, W. Smith (pour Norwich), Marryatt (pour Sandwich), Philips (pour Ilchester), Lord Nugent et Lord Grenville utilisent le risque de l'émigration des « manufacturers » dans leurs discours contre

¹⁸⁶⁷ Donald Groves Barnes, *The English Corn Laws from 1660-1846*, New York : A.M. Kelley, 1961 (first published in 1930), p. 49-151

¹⁸⁶⁸ *Chester Courant*, 27 septembre 1814

¹⁸⁶⁹ *Caledonian Mercury*, 28 octobre 1786, 8 novembre 1786, 3 juillet 1813, 21 mai 1814 ; *Aberdeen Journal*, 23 janvier 1805 ; *Nottingham Gazette*, 13 mai 1814 ; *Leicester Journal*, 20 mai 1814 ; *Chester Courant*, 24 mai 1814, 31 mai 1814 ; *Liverpool Mercury*, 3 juin 1814, 17 mars 1815 ; *Cheltenham Chronicle*, 2 juin 1814 ; *Carlisle Journal*, 4 juin 1814, 8 octobre 1814 ; *Hull Advertiser and Exchange Gazette*, 4 juin 1814 ; *Salisbury and Winchester Journal*, 6 juin 1814 ; *Royal Cornwall Gazette*, 11 juin 1814 ; *York Herald*, 28 mai 1814 ; *The Suffolk Chronicle*, 31 décembre 1814 ; *Leicester Chronicle*, 21 janvier 1815 ; *Dublin Evening Post*, 4 février 1815 ; *Bury and Norwich Post*, 8 février 1815, 22 mars 1815 ; *Morning Post* ; 15 février 1815 ; *Kentish Weekly Post or Canterbury Journal*, 17 février 1815 ; *London Courier and Evening Gazette*, 18 février 1815, 1er mars 1815, 9 mars 1815 ; *Morning Chronicle*, 7 mars 1815 ; *Tauton Courier*, 9 mars 1815 ; *Kentish Weekly Post or Canterbury Journal*, 10 mars 1815 ; *Nottingham Gazette*, 10 mars 1815 ; *Manchester Mercury*, 14 mars 1815 ; *Hull Packet*, 14 mars 1815 ; *Public Ledger and Daily Advertiser*, 17 mars 1815 ; *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 30 mars 1815

¹⁸⁷⁰ *Morning Post*, 7 mars 1815 ; *London Courier and Evening Gazette*, 9 mars 1815 ; *Kentish Weekly Post or Canterbury Journal*, 10 mars 1815 ; *Windsor and Eton Express*, 12 mars 1815 ; *Staffordshire Advertiser*, 18 mars 1815 ; *Carlisle Journal*, 18 mars 1815 ; *Oxford University and City Herald*, 18 mars 1815 ; *Bell's Weekly Messenger*, 19 mars 1815 ; *Nottingham Gazette*, 24 mars 1815 ; *Leicester Chronicle*, 25 mars 1815 ; *Royal Cornwall Gazette*, 25 mars 1815

le renforcement des *Corn Laws* (au bénéfice du *landed interest*). Cependant, pour le Premier ministre Liverpool :

It had been argued, that the effect of this measure would be, by raising the price of provisions to raise the price of labour, and thus compel our manufacturers to emigrate, by enabling foreign nations to undersell them. He contended, however, that the success of our manufactures did not depend upon cheapness of labour, but upon capital, credit and fuel.¹⁸⁷¹

Cette crainte des industrialistes est donc rapidement balayée par le Premier ministre ; si la peur de l'émigration des ouvriers qualifiés a jamais été efficace dans les campagnes pour ou contre certains projets, ce n'est clairement plus le cas en 1815.

Si l'idée que l'émigration, vers les pays étrangers (et non vers les colonies britanniques) de travailleurs qualifiés, peut être un « danger » demeure, elle a de moins en moins – voire aucune – influence sur la politique gouvernementale. Comme dans le cas de l'Écosse, le désastre annoncé n'a pas lieu. Dès lors, l'opinion anti-émigration dominante dans les années 1780 s'est transformée en position minoritaire. Dans le début des années 1820, les élites comme la presse s'accorderont parfaitement sur l'idée qu'il faut davantage d'émigration.¹⁸⁷²

Le progrès de l'idée de redirection dans la presse

Le reste de la presse va cesser de considérer l'émigration comme un mal et concentrer ses articles sur la question de la redirection de l'émigration. Dans les années 1810, peut-être grâce à l'influence des écrits de Selkirk, la presse, anglaise comme écossaise est en général unanime dans son soutien aux mesures de redirection de l'émigration vers les colonies britanniques.¹⁸⁷³

A mesure que les colonies canadiennes gagnent en importance aux yeux des Britanniques, l'opposition à l'émigration se fait de moins en moins forte. Ainsi, en 1812, on peut lire dans le *Times* :

This circumstance shews how important it is to the public interest, that some measures should be adopted to divert the current of these emigrants to those parts of the British north American colonies which may be thought most advisable at the present crisis. The importance of these colonies is now universally acknowledged, and from the encouragement which has been given by Government in their trade and fisheries, it is natural to presume that whenever the subject of emigration from Scotland and

¹⁸⁷¹ *The Parliamentary Debates, 1815*, volume xxx, p. 60, 111, 172, 201, *passim*.

¹⁸⁷² Michael Vance, "The politics of emigration: Scotland and assisted emigration to Upper Canada, 1815-1826" in Devine (ed), *Scottish Emigration and Scottish Society, op. cit.*, p. 40-41

¹⁸⁷³ *Aberdeen Journal*, 28 août 1811 ; *Caledonian Mercury*, 21 février 1811, *The Times*, 21 septembre 1812

Ireland is brought against under its consideration, every facility will be granted to induce persons disposed to emigration, to give preference to His Majesty's settlements in North America. ¹⁸⁷⁴

Les projets d'émigration mis en place et financés par gouvernement ne rencontrent pas d'opposition dans la presse. ¹⁸⁷⁵ Par ailleurs, on peut lire dans le *Windsor and Eton Express* :

This subject is one upon which many ancient prejudices have been dissolved by more correct and certain views of the causes that influence the progress and decline of population. It is of some importance, however, that whenever emigration takes place to a considerable extent, it should be to our own foreign settlements, rather than to the territories of our neighbours. In the one case, it is merely a removal from one portion of the British dominions to another; in the other, it is a transfer of so much capital and industry to those who are sometimes our enemies, and always our rivals. ¹⁸⁷⁶

Au sein des élites, il ne fait plus aucun doute que l'émigration n'est pas un mal lorsqu'elle est dirigée vers les colonies britanniques. Cet extrait est particulièrement intéressant parce qu'il montre non seulement la façon dont les mentalités ont changé vis-à-vis de l'émigration mais aussi parce qu'il souligne que les colonies ont (re)gagné une place importante aux yeux des Britanniques.

¹⁸⁷⁴ *The Times*, 24 septembre 1812

¹⁸⁷⁵ *Leicester Chronicle*, 22 février 1815 ; *Hampshire Chronicle*, 6 mars 1815 ; *Hereford Journal*, 8 mars 1815 ; *Leeds Intelligencer*, 10 avril 1815

¹⁸⁷⁶ *Windsor and Eton Express*, 9 octobre 1814

Conclusion

Ce chapitre m'a permis de démontrer que l'idée que la période 1783-1815 est marquée par une opposition franche et unanime à l'émigration ne fait pas sens au regard des sources historiques. En effet, si opposition il y a dans les années 1780, les mentalités changent à partir des années 1790, jusqu'à ce que cette opposition se retrouve en position minoritaire vers la fin de la période. On note par ailleurs, et par conséquent, qu'il n'y a pas de rejet massif de la colonisation des Canadas.

Les sources étudiées montrent que l'opinion opposée à l'émigration ou celle qui y est de plus en plus favorable n'est pas réservée à l'Écosse ou à l'Angleterre. On note que la presse anglaise se lasse plus vite de l'idée d'un « danger » lié à l'émigration des Highlanders comparé à la presse écossaise. Mais dans l'ensemble, comme je l'ai montré dans le chapitre 10, on voit clairement que les idées circulent, se propagent, s'influencent dans toute la Grande-Bretagne. Ainsi, l'origine anglaise ou écossaise de tel ou tel acteur ne permet pas de déterminer quelle sera sa position sur l'émigration. On peine également à trouver des divisions claires, nettes et franches au niveau régional. Par exemple, on ne peut pas affirmer que les Lowlanders anglicisés sont favorables à l'émigration alors que les Highlanders y sont opposés. En effet, il n'est pas certain que tous les grands propriétaires des Hautes Terres aient été franchement opposés à l'émigration. Ceux qui y étaient favorables sont plus probablement restés silencieux mais n'ont cependant pas appliqué les recommandations des *Societies* qui les encourageaient à mettre en place les restructurations, l'introduction de moutons et l'augmentation des loyers de manière plus graduelle – ce dont se plaignent tous les opposants à l'émigration.¹⁸⁷⁷

Si ces idées sont fausses, pourquoi ont-elles tant perduré dans l'historiographie moderne ? C'est la question à laquelle je vais à présent répondre dans un cas d'étude.

¹⁸⁷⁷ *Caledonian Mercury*, 3 mars 1784 ; *The Political Herald and Review*, volume III, London, 1786, p. 418-419 ; "Address to the Proprietors of Lands of the Coasts of the Highlands", in Knox (1787), *A Tour of the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786*, *op. cit.*, p. lxxxvii-xliii ; "A Discourse containing a Summary of the Proceedings of the Directors of the Society for extending Fisheries...", London : Wilkie & Debrett, 1789, p. 6-15, 44 ; Fraser (1802), "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", *op. cit.*, p. 141 ; Robertson (1796), *Outlines of a General Report upon the Size of Farms, and upon the Persons who Cultivate Farms*, *op. cit.*, p. 103

Chapitre 12. Les colonies de Lord Selkirk en Amérique du Nord britannique (1802-1820) : des projets écossais pour le Canada ?

Introduction

Cas d'étude et genèse du projet de thèse

Initialement, ce projet de thèse se proposait, dans la lignée des ouvrages cités en introduction de cette partie, d'étudier les projets de migrations et de colonies écossaises au Canada mis en place par l'Écossais Thomas Douglas, cinquième comte Selkirk (1771-1820). Il s'agissait de s'interroger sur leur nature et leurs conséquences politiques, sociétales et nationalistes pour l'Écosse dans l'Empire. En effet, Lord Selkirk est l'un des premiers à proposer, mettre en œuvre et théoriser des plans d'émigration de grande ampleur pour les petits paysans des Highlands au début de la période des *Clearances*. Il propose ainsi aux Highlanders de se créer un avenir au sein l'Empire britannique, hors de l'Écosse, tout en leur proposant d'y préserver leurs coutumes, leur langue, leurs traditions. Des historiens et des biographes se sont déjà intéressés à Lord Selkirk et à ses colonies à Belfast sur l'Ile-du-Prince-Edouard (1803), à Baldoon dans le Haut-Canada (1804) et à la Rivière Rouge (aujourd'hui Winnipeg dans le Manitoba, à partir de 1811) [voir

Carte 3 : Les colonies de Lord Selkirk, p. 594]. Dès le début, Selkirk souhaite implanter une colonie dans l'Ouest canadien (dans les Terres de Rupert), alors inoccupé par les Européens (à l'exception de quelques marchands de fourrures, pour la plupart écossais). Tant par ce désir de coloniser l'Ouest que par le recrutement de colons des Hautes Terres d'Écosse, Selkirk a été présenté par tous ses biographes comme un visionnaire, incompris de ses contemporains. Si Selkirk a été critiqué de son vivant et par Donald Gunn (un colon de la Rivière Rouge), dans *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835* (1880), il existe aujourd'hui une forte tradition hagiographique dans tous les ouvrages consacrés au comte depuis le début du XX^e siècle jusqu'aux années 2000 ; on peut penser à George Bryce, *The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists* (1909), Martin Chester, *Lord Selkirk's Work in Canada* (1916), John Perry Pritchett, *The Red River Valley, 1811-1849, A Regional Study* (1942), ou encore plus récemment Lucille Campey, *The Silver Chief, Lord Selkirk and the Scottish Pioneers of Belfast, Baldoon and Red River* (2003) ou J.M. Bumsted, *Lord Selkirk: A Life* (2009). Tous ces ouvrages soulignent de manière plus ou moins subtile, la bienveillance de ce comte si en avance sur son temps. Aucun n'analyse réellement les enjeux politiques, sociétaux et identitaires, voire nationalistes de ses projets. Campey résume ainsi en quelques phrases les intentions de Selkirk :

Having been shocked, as a young man, by the extreme poverty which he had witnessed during his travels in the Highlands of Scotland, he dedicated his life and substantial fortune to helping poor and dispossessed Scots to relocate themselves to British North America [...] Selkirk was well ahead of his time [...] A "hand-on" aristocrat, with liberal views and a passion to establish successful pioneer communities, he was completely out of step with the political and social climate of his day [...] But he had correctly anticipated the zeal for emigration from the Highlands and Islands. One of the driving force was poverty [...] he held out the prospects of a new life in British North America. Failing to win government backing for his ventures he financed their relocation costs entirely from his own resources.¹⁸⁷⁸

La longue étude de J.M. Bumsted, *Lord Selkirk, A Life* (2009), très complète d'un point de vue biographique n'apporte pourtant pas plus d'analyse que la citation plus brève de Campey. Une fois encore, Selkirk est présenté comme un précurseur bienveillant qui a su, envers et contre tous, voir que le futur de l'Écosse et des Highlands se trouvait dans l'émigration de sa population la plus pauvre vers des territoires lointains (en Amérique du Nord), alors que l'histoire – avec son lot de migrations de masse, d'évictions forcées de paysans dans les Hautes Terres et l'essor des colonies canadiennes – devait lui donner raison. Cette conception

¹⁸⁷⁸ Campey, *The Silver Chief, op. cit.*, p. 4, 7

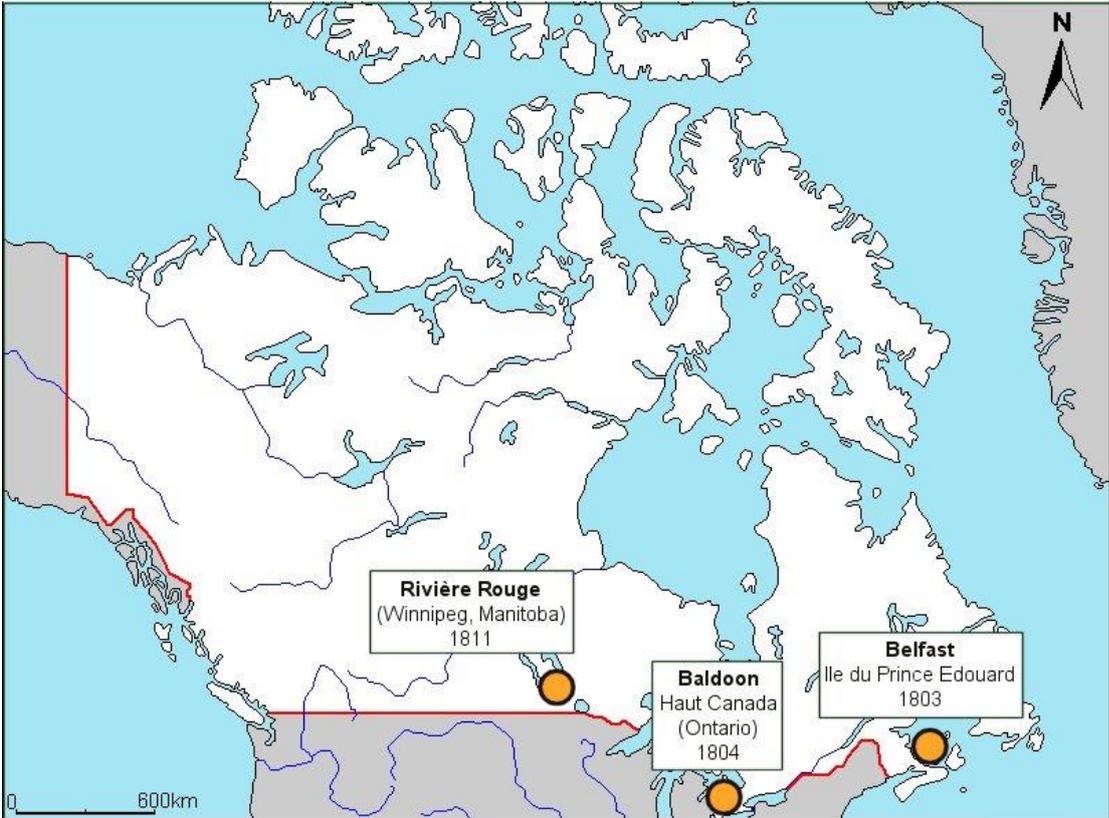
fait aujourd'hui partie intégrante de la perception populaire de l'histoire, tel que le donne à voir le site Internet créé à l'occasion du bicentenaire de la colonie où l'on peut lire que Selkirk était un philanthrope qui cherchait à soulager la souffrance de ses compatriotes en leur offrant, sur ses propres fonds, la possibilité d'une vie meilleure en Amérique du Nord britannique.¹⁸⁷⁹

Dans ses *Observations on the Present State of the Highlands of Scotland...* publiées en 1805 pour justifier ses projets, Selkirk explique vouloir mettre en place des « national settlements », sortes d'enclaves ethniques dans les colonies. Ces enclaves où les Highlanders pourraient préserver leur langue, leurs coutumes et leurs traditions donnent aux projets de Selkirk une aura identitaire à consonance nationaliste alors que les Hautes Terres et leurs traditions deviennent des symboles de l'identité nationale écossaise à la fin du XVIII^e siècle.¹⁸⁸⁰ Selkirk apparaît ainsi comme le défenseur des petits paysans des Highlands, le promoteur du nationalisme culturel écossais et un fondateur de la tradition écossaise au Canada, en particulier dans l'Ouest ; en d'autres termes, Selkirk apparaît comme ayant mis en place un réel projet écossais pour le Canada. Initialement donc, cette thèse proposait d'interroger les intentions de Lord Selkirk dans la mise en place de ces projets, leur nature fondatrice (ou non), leurs impacts sur la politique et la société écossaise dans l'Empire et dans la Grande-Bretagne, le rôle de Selkirk et celui de ses colonies, dans le positionnement des Écossais et de l'Écosse au cœur de la construction de l'Empire britannique, et les conséquences identitaires, de ses projets (à savoir la construction des mythes de la Scotticité et de la mosaïque canadienne). Le dépouillement des archives liées aux projets de Selkirk a fait apparaître des contradictions avec les idées habituellement soutenues par les historiens et le vide historiographique exposé en introduction et dans la première partie de cette thèse. Dès lors, Selkirk et ses colonies ne sont plus au cœur de ma recherche, mais ils gardent une place importante en tant que cas d'étude et certaines questions demeurent. Ainsi, je souhaite réévaluer les projets de Selkirk à la lumière des conclusions tirées dans les chapitres précédents. Les projets de Selkirk sont-ils des projets écossais pour le Canada ? Sont-ils en outre des projets pour un Canada écossais ? Les projets de Selkirk ont-ils une portée nationaliste pour affirmer la place et la centralité de l'Écosse et des Écossais dans la construction de l'Empire britannique ?

¹⁸⁷⁹ <<http://www.redriver200.ca/>> consulté le 7 janvier 2013

¹⁸⁸⁰ Devine, *The Scottish Nation, op. cit.*, p. 231-245, David McCrone, *Understanding Scotland, the Sociology of a Stateless Nation*, London : Routledge, 1992, p. 17

Carte 3 : Les colonies de Lord Selkirk



A. Belfast et Baldoon : des projets pour l'Écosse au Canada ?

1. La mise en place des premiers projets de colonies

Thomas Douglas est né en 1771 à Saint Mary's Isle, Kirkcudbright, au Sud-est de l'Écosse. Septième fils de Dunbar Douglas et de Helen Hamilton (qui donne naissance à treize enfants, dont dix vivent jusqu'à l'âge adulte), l'histoire de Selkirk et de sa famille n'est pas sans rappeler celle du naïf Edouard Waverley héros éponyme du roman écrit par son ami d'université Walter Scott bien des années plus tard : alors que son grand père avait soutenu les Jacobites pendant la rébellion de 1715, son père, Dunbar Hamilton Douglas (1722-1799) était un Whig convaincu et soutenait incontestablement la dynastie des Hanovre. A travers ses critiques de la conduite de l'administration North au cours de la Guerre d'Indépendance américaine et ses positions politiques – notamment sur l'ingérence de Londres dans le choix des pairs écossais siégeant à la Chambre des Lords – le quatrième comte de Selkirk n'était un favori ni à Whitehall ni à Westminster. Le frère aîné de Thomas Douglas, Basil William Lord Daer¹⁸⁸¹ (1763-1795), est lui un nationaliste à tendance indépendantiste, ami de Robert Burns, Whig relativement radical et co-fondateur en 1792 de la *Society of the Friends of the People* qui vise à réformer le Parlement et le système de franchise électorale. Thomas Douglas est cependant un Tory Unioniste. Il obtint le titre de Lord Selkirk en 1799 après la mort de son père et de ses frères Basil, John, Dundar et Alexander.¹⁸⁸² Lorsque Lord Selkirk prend contact avec le gouvernement britannique pour mettre en place un projet d'émigration, il est au tout début de sa carrière politique.

Projets pour l'Irlande

En 1802, Lord Selkirk demande l'assistance du gouvernement pour faire migrer au Canada, non pas des Écossais, mais des Irlandais. Alors que l'Irlande a connu plusieurs rébellions depuis 1798 et la tentative d'invasion de Napoléon, de 1802 à 1812, Selkirk va envoyer plusieurs propositions relatives à la sécurité de l'Irlande.¹⁸⁸³ Dans chacun de ces écrits,

¹⁸⁸¹ Dans la lignée des Selkirk, le fils aîné – celui à qui incombera le titre, les propriétés familiales et les responsabilités de comte de Selkirk – porte le titre de Lord Daer.

¹⁸⁸² Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, *op. cit.*, p. 1-3 ; Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, *op. cit.*, p. 47-61 Gray, *Lord Selkirk of Red River*, *op. cit.*, p. 16

¹⁸⁸³ Lord Selkirk, "A Proposal tending to the Permanent Security of Ireland in a Memorial addressed to H.M. Secretary of State &c. by the Earl of Selkirk", 31 mars 1802, SPNAC 13909-13912 /Q. 293 p. 146 (joint dans

Selkirk insiste sur le danger que les catholiques irlandais représentent pour la Grande-Bretagne. En 1802, alors que les soulèvements et les tentatives d'invasion sont de récents souvenirs, il insiste sur le mécontentement des Irlandais et ne manque pas de rappeler qu'un tel malaise social engendre un risque de violence mais aussi qu'il s'avère être un point faible pour la sécurité de la Grande-Bretagne en Europe. Il souligne également la position précaire des protestants, largement dominés en nombre par les catholiques, exposés à de possibles « extirpations » à chaque « convulsion. » Une fois ces principes préliminaires posés, Selkirk arrive cette conclusion : « to substitute a Protestant for a Roman Catholic [population] is in so far to improve the national safety ». Dans le reste de ses mémoranda, Selkirk s'attelle donc à détailler son plan pour l'Irlande. Tout d'abord, il faut débarrasser le pays de cette population « turbulente » voire indésirable. Le vide créé par l'émigration des catholiques pourrait être rempli par des protestants. Il importe donc non seulement d'encourager les catholiques à partir en Amérique du Nord et d'inciter les protestants d'Irlande du Nord, d'Angleterre ou d'Écosse à s'installer sur les terres vacantes au Sud. Très Cromwellien, Selkirk pense que l'implantation de protestants permettra de régler les problèmes d'insoumission de l'Irlande et de développer l'économie du pays.¹⁸⁸⁴ Conscient des réticences des paysans catholiques à quitter leur terre natale, il pense néanmoins que la progression des améliorations en agriculture et quelque encouragement à migrer de la part du gouvernement ou la promesse de terres permettraient de les convaincre. Le déplacement de la population protestante du Nord ne pose pas, selon lui, de difficulté particulière car ces derniers sont déjà fortement disposés à migrer.¹⁸⁸⁵

L'autre nouveauté du projet de Selkirk réside dans l'emplacement de la colonie qu'il propose. Il veut installer ses migrants irlandais dans la région du lac « Winnipeak », dans l'intérieur des terres, à plusieurs centaines de kilomètres des colonies existantes et en plein milieu de la région de la traite des fourrures. Selon lui : « no large tract remains unoccupied on the Sea Coast of British America, except barren & frozen deserts. To find a sufficient extent of good

Selkirk à Pelham, 4 avril 1802) ; Selkirk à Lord Sidmouth, "Memoir on Irish Emigration", 1806, SPNAC 13875-13892 ; Selkirk à Lord Liverpool, "Irish Catholic prop", juillet 1812, SPNAC 13983-13986 ; Miles Macdonnell à Selkirk, 4 juillet 1812, SPNAC 413-419

¹⁸⁸⁴ Lord Selkirk, "A Proposal tending to the Permanent Security of Ireland in a Memorial addressed to H.M. Secretary of State &c. by the Earl of Selkirk", 31 mars 1802, SPNAC 13909-13912 /Q. 293 p. 146 (joint dans Selkirk à Pelham, 4 avril 1802)

¹⁸⁸⁵ Selkirk à Lord Sidmouth, "Memoir on Irish Emigration", 1806, SPNAC 13875-13892

soil in a temperate Climate one must go inland. »¹⁸⁸⁶ Il souhaite par ailleurs que ses colons puissent exporter du chanvre (pour la construction navale britannique) et participer à la traite des fourrures dans une forme de partenariat avec la compagnie de la Baie d'Hudson.

Modification du projet par le gouvernement

Ces projets, à la fois logiques mais aussi complètement irréalisables, ne sont pas recevables en l'état pour le gouvernement ; pour John King, le sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, le commerce de la traite des fourrures se porte bien et il ne faut pas s'y ingérer.¹⁸⁸⁷ Le comte, qui ne s'était encore jamais rendu en Amérique du Nord (et encore moins dans les Terres du Prince Rupert), semble ne pas avoir pris en compte les enjeux et les difficultés de la traite dans l'Ouest. Dans les premières années du XIX^e siècle, la Compagnie du Nord-Ouest n'est pas encore unifiée. Les compagnies basées à Montréal s'opposent avec violence ; Robert Milnes (le gouverneur général des Canadas) décrit à Hobart la situation en terme de « open enmity and hostility » alors qu'un employé a été assassiné.¹⁸⁸⁸ Hobart fait appel à Alexander MacKenzie pour tenter de fusionner les deux compagnies de Montréal (la fusion a lieu en 1804). L'ajout de colons, considérés comme nuisibles à la bonne conduite de la traite, aurait donc risqué d'empirer les tensions.

En discutant avec Lord Hobart, Selkirk demande finalement une allocation de terre sur l'Ile-du-Prince-Edouard et dans le Haut-Canada mais il insiste pour qu'on lui concède les droits sur les « mines et les minerais » qu'il y découvrirait, afin de récompenser ses efforts financiers. Hobart, cependant, ne souhaite pas déroger aux règles politiques coloniales en place : les ressources minières étant réservées à la Couronne, le secrétaire refuse de céder à Selkirk le moindre droit sur leur exploitation. De même, il insiste sur le fait qu'il obtiendrait des terres selon les conventions usuelles (1200 acres) et en fonction du nombre de colons qui s'y installeraient. Une fois ces conditions posées, Hobart affirme cependant qu'il s'assure que Selkirk obtiendra « les considérations les plus favorables » possibles au Canada en ajoutant

¹⁸⁸⁶ Lord Selkirk, "Observations supplementary to a Memorial relative to the Security of Ireland by the E. of S.", 3 avril 1802, SPNAC 13913-13918 (joint dans Selkirk à Pelham, 4 avril 1802)

¹⁸⁸⁷ John King note que dans le cas de la traite des fourrures « l'indifférence salutaire » existait bel et bien. Le gouvernement britannique tente de rester en dehors des affaires de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de la Compagnie du Nord-Ouest jusqu'aux violences qui suivent l'installation des colons de Lord Selkirk à La Rivière Rouge dans les années 1810. "Notes on Lord Selkirk's plan by John King", 27 mai 1802, NAC, Q.293, p. 140., Allan Mitchell, "The Scot in the Fur Trade", *op. cit.*, p. 39

¹⁸⁸⁸ Milnes à Hobart, 30 octobre 1802, Q. 89, p. 120-126

qu'il « [lui] ferait grand plaisir de donner toute l'aide en [son] pouvoir afin de servir l'avancement [des] vues » du comte. En dépit de ces encouragements, Selkirk continue d'insister pour obtenir ces « considérations particulières ». Il fait alors de nombreuses propositions, souvent inconstantes,¹⁸⁸⁹ et va même jusqu'à menacer à plusieurs reprises de conduire ses migrants aux Etats-Unis où l'opération lui serait financièrement plus profitable. En février 1803, il finit par se plier aux règles gouvernementales et accepte les conditions qui lui sont proposées depuis plusieurs mois.¹⁸⁹⁰

Les membres du gouvernement influencent également le choix des migrants de Selkirk. Au cours de leur rencontre en avril 1802, Lord Pelham (le secrétaire d'Etat à l'Intérieur) fait savoir à Selkirk qu'il pense que les catholiques irlandais sont peu disposés à migrer et à quitter leur terre natale. Il doute qu'un grand nombre de migrants anglais veuillent s'installer en Irlande et considère que le plan pourrait même s'avérer dangereux en « excitant la jalousie des catholiques. »¹⁸⁹¹ Il ajoute: « Ireland would be settled if allowed to rest a while », déconseillant ainsi au comte de se mêler des affaires de l'Irlande. C'est ensuite Lord Hobart qui lui déconseille de recruter ses migrants en Irlande et lui suggère de se tourner vers l'Écosse. En juillet 1802, il écrit :

I think it right to inform you that the Government of Canada would probably object to the introduction of a large number of Irish settlers at the commencement, and that it would therefore be advisable your Lordship should direct your attention in the first instance to engage Scotch and German families in the undertaking.¹⁸⁹²

En 1803 et en 1804, Selkirk installe deux colonies de Highlanders, une à Belfast sur l'Île-du-Prince-Édouard, l'autre à Baldoon, dans le Haut-Canada. Ces premiers projets sont donc modelés par le gouvernement – et par Lord Hobart en particulier.

¹⁸⁸⁹ Par exemple, il demande à Addington que toutes les terres inoccupées entre le lac Simcoe et Yonge Street (soit une concession de 100 kilomètres de longueur au moins) soient colonisées uniquement par des migrants qu'il recommanderait. Il propose ensuite à Hobart, en revenant sur ses propositions initiales, d'installer des Irlandais dans la région de Winnipeg à condition qu'on lui accorde des pouvoirs juridictionnels et militaires pour la colonie. Selkirk à Addington, 1^{er} février 1803, SPNAC, 13853-13855 ; Selkirk à Hobart, 9 février 1803, SPNAC 13856-13857

¹⁸⁹⁰ Selkirk à Hobart, 6 juillet 1802, SPNAC 13840-13841, Hobart à Selkirk, 30 juillet 1802, SPNAC 13851-13852, Hobart à Hunter, 4 septembre 1802, NAC, Q239, p. 61, Selkirk à Sullivan, 13 février 1803, SPNAC 13859-13860, "Proposition relative to Prince Edward Island", 26 février 1803, SPNAC 13861-13862, Hobart à Hunter, 15 février 1803, NAC, Q.294, p. 28

¹⁸⁹¹ "not worthwhile unless very considerable numbers go-otherwise only excite jealousy of Cath.", Extract of Conversation with Lord Pelham respecting Irish Emigration, 2 avril 1802, SPNAC 13902,

¹⁸⁹² Hobart à Selkirk, 30 juillet 1802, Selkirk Papers, National Archives Canada, volume 52, p. 13851

La colonie de Belfast

La colonie sur l’Ile-du-Prince-Edouard se développe d’une manière satisfaisante lorsque son neveu Basil Hall (soldat et voyageur connu pour son très populaire *Travels in North America in the Years 1827 and 1828* publié en 1829) s’y rend en 1808. D’autres colons originaires des Highlands rejoignent la colonie en 1804-1805, et en 1807. En 1810, à peine quelques années après sa fondation, la colonie de Belfast est l’une des plus avancées de l’Ile-du-Prince-Edouard. Une scierie, une meunerie, un magasin et des routes y sont construits. Les colons acquièrent leurs terres en les rachetant à Selkirk. Ce n’est cependant pas suffisant pour couvrir les frais engagés par le comte et il est estimé que l’entreprise de Belfast lui a coûté environ 20 000 livres sterling, une somme considérable au début du XIX^e siècle. Au moment de la mort de Selkirk, en 1820, la colonie se porte toujours bien. Son fils, le sixième comte de Selkirk, reste en possession de la propriété, bien que de nombreuses acres aient été vendues au fils des années. En 1860, le reste des terres appartenant aux Selkirk est vendu à la province pour £6 586. La relative aisance, ou du moins l’absence de grandes difficultés, avec laquelle Belfast s’est construite et sa prospérité ultérieure ont fait que l’expérience de l’Ile-du-Prince-Edouard est généralement considérée comme la plus réussie des trois tentatives de Selkirk en Amérique du Nord britannique.¹⁸⁹³ En outre, la colonie de Belfast va contribuer à rediriger l’émigration vers l’Ile-du-Prince-Edouard et devenir une communauté de Highlanders importante.¹⁸⁹⁴

La colonie de Baldoon

Contrairement à Belfast, Selkirk choisit lui-même l’emplacement de sa deuxième colonie, qu’il nomme Baldoon, lors de son voyage en Amérique du Nord en 1803-1804. Après avoir installé ses colons sur l’Ile-du-Prince-Edouard, Selkirk entreprend de faire un « grand tour » de l’Amérique du Nord pendant plus d’un an. Il visite l’Etat de New York, le Massachusetts, le Vermont, le Bas-Canada et le Haut-Canada. Si lors de son périple Selkirk cherche à

¹⁸⁹³ Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, *op. cit.*, p. 38-39, 50-56, 66-68 ; Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, *op. cit.*, p. 75-130 ; Campey, *The Silver Chief*, *op. cit.*, p. 19-49 ; Duncan, “Patterns of settlement in the East”, *op. cit.*, p. 59 ; Gray, *Lord Selkirk of Red River*, *op. cit.*, p. 19-22 ; Hill, *Great Emigrations: The Scots to Canada*, *op. cit.*, p. 58-59 ; *Lord Selkirk's Diary, 1803-1804* (1958), *Observations* (1805), SPNAC, vols. 14, 16, 19, 56, 59, 73, 74, 76

¹⁸⁹⁴ Duncan, “Patterns of settlement in the East”, *op. cit.*, p. 49-75 ; Calder, *Scots in Canada*, *op. cit.*, p. 44-48 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, *op. cit.*, p. 19-33 ; Bumsted, *The People's Clearance*, *op. cit.*, p. 9 ; Harper, *Adventurers and Exiles*, *op. cit.*, *passim.* ; Fry, *The Scottish Empire*, *op. cit.*, p. 97-99 ; Devine, *Scotland's Empire*, *op. cit.*, p. 131 ; Mackillop, *More Fruitful than the Soil*, *op. cit.*, p. 168-203

explorer, à découvrir, à comprendre les colonies britanniques, anciennes et actuelles, une fois dans la province du Haut-Canada, il s'attache à trouver l'emplacement idéal pour sa colonie. Au cours de l'été 1802, Selkirk avait envoyé deux agents, Richard Savage et William Burn, en Amérique du Nord afin d'acheter des moutons, de repérer de possibles emplacements et d'évaluer la qualité des terres et enfin de recruter, dans la plus grande discrétion, des colons américains d'origines écossaises ou irlandaises pour sa future colonie. Mais c'est suite à ses discussions avec les élites anglo-canadiennes, tels que le lieutenant-gouverneur, le shérif Alexander Macdonell (qui va devenir responsable de Baldoon) ou encore le père Burke d'Halifax, que Selkirk décide d'installer sa colonie dans le canton de Dover, sur la rive Est du lac Saint Clair, à proximité de Détroit. Cette partie du canton de Dover semble particulièrement avantageuse au développement et à la viabilité d'une colonie car les terres y sont de bonnes qualités, ne nécessitent pas de travaux de défrichage trop importants et peuvent fournir d'excellents fourrages pour l'élevage de moutons qu'il y projette. Enfin, l'emplacement est très bien desservi en routes fluviales, ce qui permettrait aux colons de commercer laine et autres productions coloniales (comme le foin ou les céréales) tant avec les Britanniques qu'avec les Américains. Quelques ouvriers sont envoyés afin de préparer le site avant l'arrivée des colons.

Les migrants qui se rendent à Baldoon en 1804 ont été recrutés au cours des deux années précédentes ; ce sont ceux qui ont refusé de changer leur destination vers l'Île-du-Prince-Édouard. Ils sont restés sur la propriété de Selkirk à Saint Mary's Isle jusqu'à leur départ. Ces cent deux migrants quittent donc l'Écosse en mai 1804 à bord du *Oughton*. Ils amarrent près de Montréal en juillet et après un voyage de près de deux mois dans l'intérieur des terres, ils arrivent à Baldoon le 5 septembre 1804. En dépit de débuts plutôt prometteurs, le projet devient vite un désastre. Des pluies torrentielles ralentissent la construction des habitations et la « fièvre » commence à faire des ravages. En novembre 1804, quatorze colons, dont certains chefs de famille, sont morts. Il s'avère que l'emplacement est marécageux : vingt-deux de plus périssent de la malaria dans l'année qui suit. Les problèmes de communication entre Selkirk et Alexander Macdonell, la mauvaise gestion de ce dernier et l'absence d'attention du comte – qui aurait alors été plus préoccupé par son projet de la Rivière Rouge que par sa propriété canadienne – ne font qu'ajouter d'autres obstacles au développement de la colonie. Les colons tiennent cependant bon, jusqu'à ce que la colonie soit détruite à deux reprises par les troupes américaines lors de la Guerre de 1812. Les colons de Selkirk se dispersent –

certaines créent le village de Wallaceburgh, non loin de Baldoon – la ferme de Baldoon est louée à un certain William Jones après la guerre, le comte vend une partie de ses terres à John McNab en 1818 et le reste à un de ses agents, Thomas Clark, en 1832. Baldoon est donc un échec. Cependant, certains historiens avancent l'idée que l'on peut dans une certaine mesure considérer l'expérience comme une réussite. C'est le cas, par exemple, de A.E.D. Mackenzie qui, dans *Baldoon, Lord Selkirk's Settlement in Upper Canada* (1978), conclue que le succès des survivants dans d'autres colonies et leur engagement contre les États-Unis au cours de la Guerre de 1812 ne permettent pas d'envisager le projet comme un désastre absolu.¹⁸⁹⁵ L'échec de Baldoon montre bien les difficultés inhérentes à tout projet colonial même dans des provinces relativement connues des Européens, comme le Haut-Canada.

2. Réécritures et propagande

Opposition du gouvernement

Dans ses *Observations on the Present State of the Highlands...* publiées en 1805, trois ans après le début de ses tractations avec le gouvernement, Selkirk réécrit presque entièrement ses échanges avec le gouvernement et fait siennes les idées qui lui ont été soufflées par Hobart et Addington. Selkirk raconte que ses projets (pour l'Écosse) « furent traités avec une attention polie » mais, il explique ;

seeing no probability of my views being effectually adopted by Government [...] I resolved to try the experiment, and, at my own risk, to engage some of the emigrants, who were preparing to go to the United States, to change their destination, and embark for our own colonies.¹⁸⁹⁶

Cette image d'homme courageux prenant des risques personnels pour le bien de la nation et de l'Empire n'aurait eu aucune validité aux yeux de ses lecteurs si ces derniers avaient eu vent de ses premiers projets, pour l'Irlande notamment ; il ne les mentionne donc jamais. Ce faisant, Selkirk crée l'idée d'une réticence de la part du gouvernement, sans pour autant révéler la teneur de ses projets initiaux qui légitiment pourtant de telles réserves. Les ambitions politiques du comte étant liées à l'Écosse, il n'évoque jamais son intérêt pour les Irlandais, pourtant manifeste tout au long des premières tractations. Ses menaces répétées de

¹⁸⁹⁵ Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, *op. cit.*, p. 32, 40-42 ; Campey, *The Silver Chief*, *op. cit.*, p. 33, 52-73, 108-109 ; Hill, *Great Emigrations: The Scots to Canada*, *op. cit.*, p. 60 ; Mackenzie, *Baldoon: Lord Selkirk's Settlement in Upper Canada*, *op. cit.* ; *Lord Selkirk's Diary, 1803-1804* (1958) ; SPNAC vols. 11, 13, 15, 17, 18, 53, 54, 55, 76

¹⁸⁹⁶ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 103

conduire ses migrants aux Etats-Unis ne sont pas davantage mentionnées, au même titre que son désir de coloniser les territoires de la traite des fourrures. Seule subsiste l'impression que Selkirk, seul contre tous, est parvenu à faire émigrer ces Highlanders. Il fait également valoir qu'il a su à temps rediriger des migrants vers les colonies britanniques, ce qui lui confère un rôle de patriote : il n'indique pas que cette idée a été suggérée en premier lieu par les membres du gouvernement. Cette perception de la réaction du gouvernement, en grande partie inventée par Selkirk, est largement véhiculée par les revues et les magazines intellectuels. Ils soulignent non seulement son patriotisme mais aussi l'absence d'intérêt du gouvernement pour ses projets (telle que Selkirk la présente dans son introduction).¹⁸⁹⁷ Ainsi, *the Annual Review* affirme que le comte mérite de recevoir toute la « gratitude nationale » qui lui est due.¹⁸⁹⁸

Les accusations de Selkirk à l'épreuve de ses projets

Dans ses *Observations...*, Selkirk s'applique également à refaçonner l'image du promoteur de l'émigration, souvent représenté comme un escroc (« *crimp* ») abusant le petit peuple, comme le dénonce la *Royal Highland Society*.¹⁸⁹⁹ Selkirk affirme en 1805 que les migrants sont bien informés.¹⁹⁰⁰ Néanmoins, les agissements du comte et de ses agents en tant que recruteurs ne sont ni inattaquables, ni parfaitement honnêtes. Fin 1802, alors que Selkirk n'a pas encore trouvé d'accord avec le gouvernement pour les modalités de mise en place de sa colonie, il commence à recruter dans les Highlands pour une colonie à Sault Sainte Marie, dans le Haut-Canada. Sault Sainte Marie se trouve au sud-est du Lac Supérieur et nord-ouest du lac Huron, soit à environ 700 kilomètres de York, la capitale du Haut-Canada, et 1300 kilomètres de la ville (et du port) de Québec. Selon un opposant de Selkirk (Robert Brown) les migrants savaient que la colonie devait être mise en place dans le Haut-Canada, mais ignoraient qu'elle allait se situer à plus de « 2000 kilomètres du Saint-Laurent. »¹⁹⁰¹ Robert Brown est un agent des grands propriétaires opposés à l'émigration, ses accusations sont donc à prendre avec précaution ; ce qui est cependant certain, c'est que Selkirk s'est trop avancé auprès des

¹⁸⁹⁷ *The Edinburgh Review*, volume 7, 1805-1806, p. 200 ; *Scots Magazine*, volume 67, 1805, p. 614 ; *The Farmer's Magazine*, No XXIV, 1805, p. 485 ; *The Eclectic Review*, volume 2, 1806, p. 275

¹⁸⁹⁸ *The Annual Review*, volume 4, 1806, p. 327

¹⁸⁹⁹ *Third Report*, p. 647-649, Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, op. cit., p. 158

¹⁹⁰⁰ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, op. cit., p. 138-139

¹⁹⁰¹ Brown (1806), *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation*, op. cit., p. 10-11 ; Mackenzie, *Baldoon: Lord Selkirk's Settlement in Upper Canada*, op. cit., p. 23

migrants puisqu'il leur a proposé un projet incertain. Il n'obtient pas les termes qu'il souhaite pour sa colonie du Haut-Canada et accepte d'établir une colonie sur l'Île-du-Prince-Édouard. Il doit alors convaincre ses migrants de changer leur destination, ce qui n'est pas chose aisée. Certains refusent de partir pour les Maritimes et il semblerait qu'ils aient poursuivi Selkirk en justice pour « rupture de contrat ». Certains de ces migrants mécontents seront installés dans l'autre colonie de Selkirk à Baldoon en 1804.¹⁹⁰² Dès les premiers projets de Selkirk, on voit clairement que la parole de l'agent n'est pas aussi fiable que ce que le comte veut montrer dans sa défense publique de l'émigration.

Dans *Observations on the Present State of the Highlands*, Selkirk souligne les difficultés auxquelles les colons doivent s'attendre à leur arrivée dans le Nouveau Monde : il leur faut dépasser leur peur des forêts denses, apprendre des techniques nouvelles (notamment l'utilisation des haches pour déboiser), travailler dur pour cultiver leurs terres et subvenir à leurs besoins grâce à leurs récoltes et vivre quelques temps dans des conditions précaires (d'abord dans des tentes ou des tipis puis dans des maisons en rondins de bois avec des toits d'écorces). Selkirk fait toutes ces observations à partir de l'exemple de sa colonie à Belfast, sur l'Île-du-Prince-Édouard, dont il se sert comme un faire-valoir.¹⁹⁰³ La colonie de Belfast ne sera pas un succès financier, mais les colons de Selkirk réussissent suffisamment bien pour que le comte fasse part de leur expérience dans ses *Observations*. Bien que publiées en 1805, il n'y parle cependant pas de sa deuxième expérience, à Baldoon, dans le Haut-Canada – qui pourtant montre bien tous les écueils de la colonisation dans les parties inhabitées de l'Amérique du Nord britannique.

Dans son ouvrage, Selkirk se crée également l'image d'un philanthrope dont le seul but est d'aider les Highlanders à préserver leur « esprit ancien » contre les changements et d'offrir un avenir meilleur à ceux qui ont été dépossédés de leurs terres à cause des politiques d'amélioration du rendement économique des propriétés.¹⁹⁰⁴ On est bien loin du comte qui, dans un esprit bien moins charitable trois ans plus tôt, entendait « purger [l'Irlande] en peu de temps de tous ses sujets les plus dangereux ».¹⁹⁰⁵ Cette présentation des faits sous un jour

¹⁹⁰² Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, op. cit., p. 101

¹⁹⁰³ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, op. cit., chapitre XII

¹⁹⁰⁴ *Ibid.*, p. 102, 116-124, passim.

¹⁹⁰⁵ “Irish Memorial”, 9 février 1802, SPNAC 13893-13897

embelli et romantique est par la suite reprise par les historiens de Selkirk.¹⁹⁰⁶ Afin de renforcer cette image de philanthrope combatif, Selkirk use d'insinuations qui tendent à le faire passer pour une victime. Sous la pression du lobby des propriétaires, le gouvernement aurait retiré son offre de terres dans le Haut-Canada.¹⁹⁰⁷ Selkirk aurait donc été victime de la campagne anti-émigration et aurait subi l'opposition du gouvernement. En fait, à la lecture de ses correspondances privées, il semble que le comte pensait que les « considérations particulières » qu'il demandait, comme les droits sur l'exploitation des minerais dans sa colonie, lui seraient accordées. Cela n'a pas été le cas, mais, comme je l'ai déjà montré, les termes proposés par Hobart pour le Haut-Canada demeurent inchangés tout au long des négociations.¹⁹⁰⁸ Selkirk a donc volontairement réécrit son histoire en accusant le gouvernement d'une forme d'opposition à ses projets, afin de promouvoir son image personnelle alors qu'il aspirait à se faire un nom au sein de l'*establishment* et de l'*intelligentsia*, notamment pour faire avancer sa carrière politique.¹⁹⁰⁹ Omissions, embellissements, insinuations : les procédés de réécritures utilisés par Selkirk sont nombreux. Selkirk a révisé et réinterprété les faits en créant l'idée d'une opposition gouvernementale afin de promouvoir ses intérêts.¹⁹¹⁰ Pour autant, sa version n'a jamais été remise en question, et a même été véhiculée par de nombreux historiens.

3. Un projet écossais pour l'Amérique du Nord britannique ?

Les colonies de Belfast et de Baldoon, dans une moindre mesure au regard de l'échec (relatif) du projet ont sans aucun doute contribué tant à la colonisation du Canada qu'à la redirection des Highlanders vers les colonies britanniques en Amérique du Nord. Ces deux colonies sont bel et bien des projets qui visent à profiter des Écossais (Highlanders) pour développer, coloniser et défendre les colonies britanniques en Amérique du Nord. Une grande partie du mérite revient cependant au gouvernement à Londres : car c'est Lord Hobart qui a dirigé

¹⁹⁰⁶ Campey, *The Silver Chief*, *op. cit.*, p. 4

¹⁹⁰⁷ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 103, « Representations by the Earl of Selkirk », Selkirk à Pitt, 25 juillet 1805, SPNAC 14130-14135

¹⁹⁰⁸ Hobart à Selkirk, 30 juillet 1802, 12 février 1803, SPNAC 13851-13852, 13849-13850

¹⁹⁰⁹ Il sera d'ailleurs choisi par les Conservateurs pour siéger à la Chambre des Lords en 1807. Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, *op. cit.*, p. 153-156.

¹⁹¹⁰ Selkirk n'est pas le seul à réécrire l'histoire de l'émigration de la sorte. C'est également ce que fait le prêtre catholique Alexander Macdonell. Voir mon article « Le gouvernement britannique et l'émigration des Highlanders : entre réécriture de l'histoire et construction d'un mythe », *Études Écossaises*, n°16, Ellug, 2013, p. 71-90

Selkirk vers le recrutement d'Écossais et vers l'Ile-du-Prince-Edouard. Si le gouvernement ne s'est pas investi financièrement dans ces projets, il a joué un rôle important dans le modelage du projet de l'Ile-du-Prince-Edouard en particulier.

B. La mise en place du projet de la Rivière Rouge : un projet écossais pour l'ouest canadien ?

1. Les propositions de Lord Selkirk au gouvernement

Une mauvaise réputation

Avec ses projets de colonisation et *Observations on the Present State of the Highlands*, Selkirk réussit à se faire un nom à Londres. Néanmoins, il se fait aussi connaître comme une personnalité controversée, voire instable, sur la scène politique. En 1805, avant qu'il ne siège à la Chambre Haute, il est mentionné par les Lords lors d'un débat sur le commerce entre les Antilles et les Etats-Unis. Le comte de Stanhope se prononce en faveur de l'ouverture du commerce avec la république. Le Duc de Montrose, qui y est opposé, lui recommande alors de suivre l'exemple de Selkirk et de vendre sa propriété familiale pour tenter de s'installer en Amérique (« cet heureux pays, qu'il loue tant »). En réponse à ces accusations partiellement fausses, le comte de Limerick prend la défense des intentions de Selkirk. Le débat est clos mais on voit bien dans ce court échange que Lord Selkirk fait débat.¹⁹¹¹ En 1806, Selkirk fait partie des 16 pairs écossais à la Chambre des Lords. Mais le gouvernement des Talents tombe en 1807 ce qui provoque une nouvelle élection. Cette année là, Selkirk renie complètement les positions Whig de sa famille pour figurer en tant que Tory (et non plus en tant qu'indépendant) sur la liste du gouvernement et s'assurer ainsi d'être réélu. C'est ce qui amène Lord Haddington à se moquer de son opportunisme et de son caractère versatile en le surnommant « cousin whistle about. » De même, au moment du mariage entre Lord Selkirk et Lady Jean, Lord Auckland fait par exemple la remarque suivante : « Lord Selkirk is not much to be admired either for his political conduct or for his eloquence, but he is amiable and good

1911 "Trade between the West Indies and America", HL Deb 04 July 1805 vol 5 cc731-6, <http://hansard.millbanksystems.com/lords/1805/jul/04/trade-between-the-west-indies-and-america#S1V0005P0_18050704_HOL_6>

in private life, and therefore I am glad he is to marry Miss Wedderburn. »¹⁹¹² Selkirk ne parviendra d'ailleurs jamais, malgré ses efforts, à obtenir une fonction gouvernementale.

Propositions à tout va pour l'Empire

Après la mise en place de ses premières colonies, Selkirk continue à rentrer en contact régulièrement avec le gouvernement pour faire des propositions pour les Canadas. En 1805, il s'adresse directement à William Pitt pour lui proposer : « a plan for the Settlement and Security of Canada. » Il considère que de trop nombreux « Yankees » se sont installés dans les Canadas, ce qui met en danger la sécurité et l'intégrité des provinces. Il propose donc un plan pour assurer la possession du Canada à la Grande-Bretagne. D'abord, les allocations de terres faites aux Américains devraient être annulées. Ensuite, il faut encourager l'émigration depuis les Etats-Unis et la Grande-Bretagne de colons non anglophones pour éviter la contamination américaine. Ces encouragements sont divers : larges étendues de terres pour les « leaders » (qui pourront ainsi créer une aristocratie coloniale), aides financières du gouvernement pour le transport au Canada (ou la mise à disposition de *bateau*), levée des restrictions du *Passenger Vessels Act*. Selkirk pense aussi que les Américains devraient être encouragés (par les autorités) à revendre leurs fermes à des Highlanders et qu'il faut commencer à coloniser les terres des Mohawks.¹⁹¹³ Il n'y a pas d'indice pour dire si Pitt (qui décède quelques mois plus tard, en janvier 1806) a répondu – ou même lu les propositions de Selkirk. En 1806, il écrit à nouveau au secrétaire d'Etat Windham et au président du *Board of Trade* au sujet des allocations de terres dans le Haut-Canada. Il considère que l'acréage usuel est trop faible et que cela ne va pas permettre à la colonie de voir se développer une aristocratie. La réponse de Windham ou de Auckland à Selkirk n'est pas connue, mais on sait qu'à ce moment là, le gouvernement ne souhaite pas allouer de trop larges étendues de terres pour éviter la spéculation et retarder le développement de la province.¹⁹¹⁴

¹⁹¹² Lord Auckland à Lord Grenville, 14 Novembre 1807, cité dans Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, *op. cit.*, p. 65, Lord Haddington au comte de Morton, 19 mai 1807, SRO GD 150/2382 cité dans Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, *op. cit.*, p. 163

¹⁹¹³ « Outlines of a Plan for the Settlement & Security of Canada », Selkirk à Pitt, 29 juillet 1805, SPNAC 13919-13926

¹⁹¹⁴ Selkirk à Lord Auckland, 12 avril 1806, SPNAC, 13927-13949

La même année, il envoie ses “Observations on South America” à Windham et Grenville. Il leur propose d’attaquer les colonies espagnoles en Amérique du Sud, pour les libérer du joug de la Couronne ibérique, afin d’ouvrir le potentiel commercial « immense » de la région. S’il est vrai qu’à ce moment là la Grande-Bretagne commence à s’intéresser de plus en plus au commerce avec l’Amérique du Sud, je doute que l’idée d’envoyer des forces dans cette région du monde au moment où la métropole et les colonies antillaises sont mises en danger par les manœuvres des troupes françaises ait pu recevoir un accueil favorable.¹⁹¹⁵ Selkirk continue néanmoins d’expliquer ses vues impérialistes et expansionnistes au gouvernement. En 1807, il conseille au gouvernement de fixer la limite sud de la Louisiane au 47^{ème} parallèle afin d’exploiter les ressources de la région. Néanmoins, dix ans plus tard, Britanniques et Américains se mettront d’accord sur le 49^{ème} parallèle (ce qui réduira d’ailleurs considérablement l’étendu des terres de Selkirk dans les territoires de la Baie d’Hudson).¹⁹¹⁶ Après l’abolition de la traite des esclaves, il propose enfin un projet de « confédération » des tribus africaines, supervisée par la Grande-Bretagne, pour assurer qu’un terme définitif soit bien mis à la traite. Il pense que cela permettra en outre aux Britanniques d’étendre leur commerce dans l’intérieur de l’Afrique et de civiliser le continent. Il explique aussi que les noirs qui vont être amenés sur les côtes pour être vendus risquent d’être massacrés quand les vendeurs seront déboutés (puisque la traite est interdite). Sa solution est abracadabrantese : il veut qu’un gouverneur soit nommé pour acheter ces noirs et les mettre au service de l’armée britanniques, notamment pour la défense de la colonie libre de Sierra Leone. Il propose donc que l’Etat devienne esclavagiste pour mettre un terme à la traite des Africains.¹⁹¹⁷

Projets pour l’Irlande

Il continue aussi de s’opposer au *Passenger Vessels Act*¹⁹¹⁸ et de solliciter le gouvernement avec des propositions pour régler les problèmes de l’Irlande. Son « memoir on Irish emigration » de 1806 se place dans la continuité de celui de 1802 et, dans une large mesure, il s’attarde à détailler certains aspects techniques de son projet. Les catholiques représentent un danger pour le Royaume-Uni : le gouvernement doit donc encourager leur émigration. Il explique que les catholiques ont déjà tendance à migrer à cause des politiques d’amélioration

¹⁹¹⁵ Selkirk à Grenville et Winham, 1806, SPNAC 13950-13965

¹⁹¹⁶ Selkirk à Lord Holland, 13 mars 1807, SPNAC 13977-13982

¹⁹¹⁷ « Observations on the Abolition of the Slave Trade in Africa », nd. SPNAC, 14015-14024

¹⁹¹⁸ Selkirk à Sidmouth, 22 février 1807, SPNAC 13973-13976

du rendement agricole, comme dans les Highlands. Ces migrants tendent à s'installer aux Etats-Unis (à New York, Philadelphie et Baltimore) mais il assure qu'il ne serait pas difficile de les rediriger vers les possessions britanniques, qui pourraient bénéficier de cet accroissement démographique (« tho' not of the very best stamp »). Il recommande au gouvernement d'aider un petit groupe de migrants à s'installer dans un district donné, ce qui aura pour effet d'attirer d'autres migrants. Il suggère d'offrir des terres dans le Haut-Canada à des Irlandais déjà installés aux Etats-Unis pour établir une colonie « rivale » qui pourra attirer d'autres Irlandais. Il propose que ces colons participent à la culture du chanvre et que le *Passenger Vessels Act* de 1803 soit amendé pour faciliter la redirection de l'émigration.¹⁹¹⁹ En 1812, il s'adresse à nouveau au gouvernement pour demander son soutien pour la Rivière Rouge. Afin de rediriger l'émigration des Irlandais vers sa colonies, il demande que les officiels gouvernementaux en Irlande promeuvent son projet, que les restrictions du *Passenger Vessels Act* ne soient pas appliquées, que le roi prépare une commission pour le futur gouverneur de la colonie, que le gouvernement finance en partie la formation d'une petite force armée et, enfin, que le gouvernement promette de ne pas céder les territoires de la Compagnie de la Baie d'Hudson aux Américains en cas de guerre.¹⁹²⁰ Le gouvernement ne donne pas suite, ce qui n'est pas très étonnant au regard de ces propositions fantasques.

Les Highlanders au cœur de la construction du Canada ?

Dans *Observations*, Selkirk met les Highlanders au cœur de la construction, du développement et de la défense des colonies canadiennes, ce qui lui confère une sorte d'aura nationaliste. Dans les faits, on voit que l'intérêt de Selkirk pour les Hautes Terres n'a pas grand-chose à voir avec un quelconque sentiment nationaliste. Ce qui compte pour Selkirk, c'est de créer des colonies non américaines et non anglophones. Dès lors, peu importe que ces migrants soient écossais, irlandais ou autre. C'est ce qu'il écrit à Pitt en 1805 :

Encouragement ought to be given settlers of other descriptions from the United States – such as Highlands, Dutch, Germans, Welsh & in short any who speak a different language from the English. Particular districts should be set apart & grants of Crown lands given in each to one particular description of settlers exclusively.¹⁹²¹

¹⁹¹⁹ Selkirk à Lord Sidmouth, “Memoir on Irish Emigration”, 1806, SPNAC 13875-13892

¹⁹²⁰ Selkirk à Lord Liverpool, “Irish Catholic prop”, juillet 1812, SPNAC 13983-13986

¹⁹²¹ « Outlines of a Plan for the Settlement & Security of Canada », Selkirk à Pitt, 29 juillet 1805, SPNAC 13919-13926

L'année suivante, lorsqu'il propose son projet de promotion de l'émigration irlandaise, il explique à Sidmouth :

It will be advisable in the proposed establishment to amalgamate the Irish settlers with the Highlander. They will thus be engrafted on a good stock, & from the identity of their language, & their similarities in many national peculiarities this coalition will be easily effected.¹⁹²²

Les Highlanders et la défense de leur mode de vie, de leur langue, de leur coutume au sein des enclaves ethniques que Selkirk propose ne semblent être qu'une vitrine. Dans le fond, Selkirk pense que Highlanders et Irlandais sont similaires et qu'il faut assimiler ces derniers aux premiers. Il ne prend pas en considération les différences entre les peuples. Ils sont catholiques et parlent des langues celtes, cela suffit. Evidemment, il va échouer dans cette tentative.

2. Le projet de la Rivière Rouge à l'épreuve de la réalité

Les propositions que Selkirk fait au gouvernement britannique sont inconstantes ; elles se veulent complètes voire exhaustives mais ne prennent pas en compte un certain nombre de difficultés ou les balayent trop rapidement. Au regard du contenu de la correspondance de Selkirk, on comprend mal pourquoi les historiens ont vu une opposition gouvernementale presque doctrinaire à l'émigration et à la colonisation alors que les projets proposés par le comte sont tout simplement mal pensés et changent au gré des sujets qui font l'actualité.

Selkirk et la Compagnie de la Baie d'Hudson

Il n'y a qu'une seule vraie constante dans les propositions de Lord Selkirk. Dès 1802, Selkirk indique clairement qu'il souhaite coloniser l'intérieur des terres. Au regard du projet de colonie à la Rivière Rouge (aujourd'hui Winnipeg dans le Manitoba), l'obsession de Selkirk n'est pas l'émigration des Highlanders persécutés et chassés par des propriétaires sans scrupule mais de coloniser l'Ouest canadien, notamment pour s'infiltrer dans la traite des fourrures. Ce projet n'est pas soutenu par le gouvernement et Selkirk va donc le mettre en place sans l'aide de l'Etat. Vers la fin des années 1800, Selkirk s'associe avec deux de ses beaux-frères. Andrew Wedderburn est marchand de sucre à Londres et partenaire de la firme Graham, Simpson et Wedderburn qui fournit du rhum à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

¹⁹²² Selkirk à Lord Sidmouth, "Memoir on Irish Emigration", 1806, SPNAC 13875-13892

John Halkett a quant à lui servi à des positions officielles dans les Antilles et, en 1809, travaille en tant que « first chief commissioner of West Indian accounts » pour le gouvernement. Avec eux, Selkirk devient actionnaire majoritaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson ; ses partenaires et lui profitent des difficultés financières rencontrées par la CBH et achètent à bas prix suffisamment de parts pour devenir actionnaires majoritaires et avoir un pouvoir décisionnel sur les affaires de la compagnie.¹⁹²³ Il peut ainsi mettre en place son projet de colonie : la CBH met à sa disposition pour un loyer nominal un terrain de plus de 300 000 km² (bien au-delà de ce qu'offrait le gouvernement dans le Haut ou le Bas-Canada), en échange, Selkirk doit recruter 200 serviteurs par an pour la compagnie. Ces derniers pourraient ensuite se retirer dans la colonie une fois leur service terminé. L'implantation d'une colonie dans l'intérieur doit aussi permettre à la Compagnie de la Baie d'Hudson de mettre un frein au développement de sa compagnie rivale, la Compagnie du Nord-Ouest qui commercent principalement dans la région où Selkirk veut installer ses colons.¹⁹²⁴

Le recrutement et la Compagnie du Nord-Ouest

Vers 1810-1811, Selkirk envoie ses agents recruter en Irlande et dans les Highlands. La CNO va s'opposer avec virulence (puis avec violence) à la colonie de la Rivière Rouge. Cela commence par une campagne de dénigrement dans les colonnes du *Inverness Journal* (titre qui circule très largement dans les Highlands). Sous le pseudonyme de « a Highlander », Simon McGillivray (un écossais associé de la CNO à qui l'on attribue ces textes) va tout faire pour décourager le recrutement des agents de Selkirk.¹⁹²⁵ Il les accuse d'être malhonnêtes et de donner une image et des espoirs faux aux recrues. Il présente alors la rigueur du climat, l'isolation de la colonie, les dangers relatifs aux pénuries de nourriture et des attaques des natifs. La rhétorique est partisane – certaines accusations sont des exagérations – mais les agents de Selkirk ne sont cependant pas exempts de tout reproche. « A Highlander » écrit en réponse à l'annonce publiée par les agents de Selkirk en avril 1811. Elle

¹⁹²³ . La crise était telle que la valeur des actions de la compagnie s'écroula de £250 à £60. Ainsi, en trois ans, Selkirk et ses associés purent devenir actionnaires majoritaires en acquérant près d'un tiers des parts de la compagnie. Pritchett, *The Red River Valley, op. cit.*, p. 38

¹⁹²⁴ Lord Selkirk à Alexander Macdonald of Dalilia, Callander, 14 août 1811, 6 mars 1815 ; Bryce, *The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists, op. cit.*, p. 42 ; Gray, *Lord Selkirk of Red River, op. cit.*, p. 58-62 ; Bumsted, *Trials and Tribulations, op. cit.*, p. 11 ; Campey, *The Silver Chief, op. cit.*, p. 77-79 ; Morton, *Manitoba: A History, op. cit.*, p. 45

¹⁹²⁵ Bumsted, *Lord Selkirk: A Life, op. cit.*, p. 204 ; *Inverness Journal*, 21 juin 1811, 20 septembre 1811, 7 février 1812, NLS, CBWall.2/96

propose à des « jeunes hommes robustes » un contrat de 3 ans au service de la CBH payé £20 par an et 100 acres de terres au sein de la colonie de la Rivière Rouge à la fin du contrat ; l'annonce décrit la région de la Rivière Rouge en des termes élogieux :

In the country where the Company are forming their new settlement, there are several rivers running through fertile land. The climate same as at Montreal, Canada, Nova Scotia, or Prince Edward Island. Wheat, Oats, Barley, India Corn, Potatoes, Hemp, Flax, and Tobacco, will thrive in it.¹⁹²⁶

Cette description des prairies canadiennes n'est pas complètement fautive, mais elle est très imparfaite – et au regard des difficultés que vont rencontrer les colons de Selkirk et des connaissances de la région, il est clair que la propagande des recruteurs n'est pas tout à fait honnête.

Le Highland regiment

Les agents de Lord Selkirk recrutent aussi dans les Hautes Terres pour la colonie de la Rivière Rouge dès le début du projet. Et Selkirk va engager plusieurs centaines de migrants de Sutherland de 1813 à 1815. La majorité de ces migrants viennent du comté Kildonan dans le Sutherland, dans le nord de l'Écosse, où les déplacements de population dans le but d'optimiser le rendement économique des terres ainsi que la cruauté des propriétaires, la comtesse de Sutherland et le marquis de Stafford, et de leur facteur, Patrick Sellar, dans la mise en place de cette politique sont aujourd'hui légendaires. Lorsque les déplacements commencent, les métayers du Sutherland envoient un ancien soldat, William Macdonald, proposer aux Stafford et au Commandant en Chef des Armées, le duc d'York, de lever un bataillon de sept cents hommes en échange de la promesse que leurs familles ne seraient pas déplacées. Macdonald ne réussit à rencontrer ni les Stafford, ni York, mais est mis en contact avec Selkirk. En pleine guerre contre les États-Unis, le comte tente alors de proposer un régiment canadien au gouvernement britannique : en échange de quelques années de service dans l'armée en Amérique du Nord, le gouvernement paierait la traversée des familles des engagés afin qu'ils puissent s'installer à la Rivière Rouge. La proposition est rejetée par le duc d'York qui a connu l'échec du projet de régiment canadien quelques années plus tôt et a « d'autres projets » pour la défense des colonies.¹⁹²⁷ Après quelques semaines de négociations

¹⁹²⁶ *Inverness Journal*, 19 avril 1811, NLS, CBWall.2/96

¹⁹²⁷ Selkirk à Bathrust, 17 février 1813, SPNAC 14032-14036 ; Selkirk à Bathrust 13 avril 1813, SPNAC 14037-14040 ; Torrens à Selkirk, 14 avril 1813, SPNAC 14043-14045

avec les Kildonaners, une centaine de Highlanders quittent l'Écosse pour la Rivière Rouge en 1813. D'autres suivent en 1815.¹⁹²⁸

Les conditions de la traversée

Les conditions à bord des navires qui transportent les migrants de Selkirk permettent de montrer que les régulations du *Passenger Vessels Act*, quand elles sont appliquées, s'avèrent nécessaires pour la sécurité des migrants. Les traversées des migrants de 1803 et 1804 sont peu documentées, celles de 1811, 1812 et 1813 vers la Rivière Rouge le sont beaucoup plus. Le premier contingent part de Stornoway en juillet 1811 avec 105 serviteurs et colons à bord. Le deuxième contingent part de Sligo en juin 1812 avec des familles de colons irlandais et écossais (une centaine de personnes environ). Le troisième contingent part de Stromness en juin 1813, une centaine de migrants de Kildonan (Sutherland) – suivi de 2 autres contingents en 1814 et 1815. Ces départs sont particulièrement intéressants parce qu'ils permettent de voir, à travers les journaux de bord tenus par les agents de Selkirk, quelques lettres, articles de journaux, récits de certains passagers¹⁹²⁹ et divers documents relatifs aux traversées que l'on trouve dans les archives des *Selkirk Papers*, comment se passait la traversée transatlantique mais aussi tout ce qui pouvait mal se passer au cours de cette traversée.

Le premier départ, en 1811, est sans doute un des plus chaotiques jamais connus. Les hommes recrutés par les agents de Selkirk, notamment grâce à l'annonce publiée dans le *Inverness Journal*, sont rassemblés à Stornoway, dans les Hébrides aux mois de mai – juin 1811. Au même moment Selkirk accompagne Miles McDonell (qu'il nomme gouverneur de la future colonie) de Londres à Gravesend où se trouvent les navires affrétés par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le voyage de Gravesend à Stornoway dure un mois entier, à cause de vents contraires.¹⁹³⁰ C'est pendant ce contre-temps que la Compagnie du Nord-Ouest, sous la plume

¹⁹²⁸ Bryce, *The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists*, op. cit., ; Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, op. cit., p. 1-85 ; J.M. Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1810-1820*, Volume II, Winnipeg, the Manitoba Record Society Publications, 1987, pp. xiii-xciv ; Bumsted, *Trials and Tribulations*, op. cit., ; Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, op. cit., passim. ; Calder, *Scots in Canada*, op. cit., p. 94-126 ; Campey, *The Silver Chief*, op. cit., p. 77-120 ; Hill, *Great Emigrations: The Scots to Canada*, op. cit., p. 60-8 ; Hunter, *A Dance Called America*, op. cit., p. 174-193, 252 ; Innis, *The Fur Trade in Canada*, op. cit., ; Morton, *Manitoba: A History*, op. cit., ; Pritchett, *The Red River Valley*, op. cit., passim. ; Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, op. cit., p. 219-223 ;

¹⁹²⁹ Donald Gunn entra au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1813 et fit partie du contingent qui emmena les colons de Kildonan à La Rivière Rouge. Donald Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835*, digital book, 1880

¹⁹³⁰ Journal de bord de Miles McDonell, juin 1811-juillet 1812 : SPNAC 16582-1670

de « a Highlander » commence à attaquer le projet dans les colonnes du *Inverness Journal* et explique aux futurs colons qu'ils risquent de mourir de froid, de faim ou sous les coups de scalp de natifs hostiles.¹⁹³¹ Les contre attaques des soutiens de Selkirk dans le journal ne suffisent pas à rassurer les hommes déjà engagés. Certains racontent que les recrues sont alors terrifiées à l'idée de partir.¹⁹³² Lorsque McDonell arrive à Stornoway, il fait charger bagages et provisions sur les trois navires affrétés puis il fait embarquer les hommes. Les navires sont en mer et les hommes doivent se rendre à bord des navires sur des bateaux plus petits à quai. A bord du *Edward and Ann*, du *Eddystone* et du *Prince of Wales* surtout, les conditions deviennent parfaitement chaotiques : un agent (peut-être proche de la Compagnie du Nord-Ouest) monte à bord d'un des navires pour tenter de recruter des hommes pour l'armée ; les hommes montrent de plus en plus de mécontentement à cause des salaires et des conditions à bord : ils n'ont pas de matelas et pas de hamacs, comme promis ; enfin, lorsque les officiers des douanes montent à bord (conformément à la loi de 1803) ils expliquent aux recrues mécontentes que personne n'est obligé de partir contre son gré. Certains quittent le navire à bord des canaux des douanes, d'autres se jettent par-dessus bord pour rejoindre la côte à la nage. Certains sont repris et remis à bord alors que d'autres réussissent à désertir. C'est donc dans ce chaos le plus total que la flotte prend le large le 26 juillet 1811. Les départs de 1812 et de 1813 se font avec moins de fracas, mais les trois traversées sont difficiles.¹⁹³³

La traversée se fait à bord de voiliers, qui ne sont pas nécessairement tout neuf, comme ce fut le cas du *Prince of Wales*¹⁹³⁴ qui transporte des recrues et des migrants en 1811 et en 1813. Les conditions à bord ne sont pas très confortables pour les passagers les plus pauvres (comme dans le cas du départ de 1811 où les recrues n'ont rien pour dormir) et de nombreux dangers les guettent. La guerre entre la France et la Grande-Bretagne fait rage et tous les navires de la Compagnie quittent les ports britanniques sous escorte de la marine militaire. A compter de 1812, lorsque les Etats-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne, on craint également les attaques par les corsaires américains.¹⁹³⁵ A bord de tels voiliers, les conditions météorologiques sont la préoccupation principale. La traversée de 1811 est particulièrement mauvaise à cet égard : la flotte subit des vents contraires, de fortes tempêtes et est gênée par

¹⁹³¹ *Inverness Journal*, 21 juin 1811

¹⁹³² Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835*, op. cit., p. 68

¹⁹³³ McDonell à Selkirk, 1^{er} Octobre 1811, SPNAC 40-55 ; *Inverness Journal*, 7 février 1812 ; Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835*, op. cit., p. 69 ; Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, op. cit., p. 205-206

¹⁹³⁴ "old ropes and weakly manned" McDonell à Selkirk, 1^{er} Octobre 1811 : SPNAC 40-55

¹⁹³⁵ Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835*, op. cit., p. 94-95

des icebergs à l'arrivée. Dans son récit de la traversée, Miles McDonell raconte à Selkirk le froid et les angoisses à bord : on a peur de naufrager et peur des accidents dus aux icebergs ; peur de manquer d'eau potable car la traversée dure deux mois, et est donc beaucoup plus longue que les 5 à 6 semaines prévues.¹⁹³⁶ D'où, d'ailleurs, la nécessité du *Passenger Vessels Act* qui prévoit des provisions pour une durée plus longue que le temps usuel de la traversée. Dès lors, d'un point de vue des provisions, les navires sont plutôt bien fournis : l'alimentation se fait largement à partir de flocons d'avoine (base du gruau et du porridge) mais les passagers ont également de la viande sèche, du fromage, de la soupe, et même du vin, du thé et du sucre pour les passagers plus « haut de gamme ». Tous les témoignages racontent qu'il y avait à bord de la nourriture en quantité suffisante.¹⁹³⁷

Les traversées sont cependant longues, difficiles et il y a peu d'occupation à bord. Les journaux de bords étudiés donnent à voir la façon dont ceux qui les tiennent (des hommes lettrés, qui vont occuper des fonctions dans la nouvelle colonie et qui, par conséquent, ne voyagent pas en troisième classe) s'occupent : en plus de tenir un journal et de se préoccuper longuement des conditions météorologiques, ils lisent, boivent et dînent pour les occasions particulières (comme par exemple l'anniversaire du capitaine). On chante aussi et, lorsque les navires s'approchent du Groenland puis de la Baie d'Hudson, on observe les paysages. A bord du *Prince of Wales* les passagers sont mis à contribution car l'équipage du navire est en sous nombre.¹⁹³⁸ Ces récits laissent voir et imaginer l'ennui des passagers, en plein milieu de l'océan Atlantique. Et cet ennui est semble-t-il souvent pallié par des conflits entre les passagers. Au début du projet de la Rivière Rouge, Selkirk espérait que ses recrues irlandaises et écossaises profiteraient du voyage pour se familiariser avec la langue de l'autre (à savoir l'irlandais et le gaélique), ce n'est pas le cas, loin s'en faut. Dès le premier voyage de 1811, des groupes se forment et les tensions deviennent de plus en plus fortes, au point que Miles McDonell renvoie quatre Irlandais qui ont attaqué (physiquement) des Écossais. Ces mêmes tensions entre Écossais et Irlandais se retrouvent à bord du *Robert Taylor* (le navire qui quitte Sligo en 1812).¹⁹³⁹ Il semble que les insultes sont fréquentes entre les migrants, mais aussi

¹⁹³⁶ McDonell à Selkirk, 1^{er} Octobre 1811, SPNAC 40-55

¹⁹³⁷ SPNAC 420-432, 413-419 ; Journal de Charles Bourke, 1812, SPNAC 17822-17927 ; Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835*, op. cit., p. 91

¹⁹³⁸ McDonell à Selkirk, 1^{er} Octobre 1811, SPNAC 40-55 ; Journal de bord de Miles McDonell, juin 1811-juillet 1812, SPNAC 16582-1670 ; Journal de Charles Bourke, 1812, SPNAC 17822-17927

¹⁹³⁹ McDonell à Selkirk, 1^{er} Octobre 1811, SPNAC 40-55, 19 juin 1812, SPNAC 411-412, 4 juillet 1812, SPNAC 413-419 ; Journal de Charles Bourke, 1812, SPNAC 17822-17927

parmi les passagers de plus haut « standing ». Le prêtre irlandais Charles Bourke raconte par exemple dans son journal qu'un officier de la Compagnie (William Hillier) l'a insulté et menacé de son arme, sans réel motif, si ce n'est qu'il faisait à sa guise.¹⁹⁴⁰ Les passagers de troisième classe du *Robert Taylor* organisent même une mutinerie – pour une raison qui semble des plus triviales : ils ne sont pas satisfaits parce que les employés sont servis avant les passagers (bien qu'il y ait eu à bord suffisamment de nourriture pour tous) et parce que la ration de rhum promise n'est pas quotidienne mais hebdomadaire. Ces rébellions et ces accusations, sans doute nées de l'ennui à bord, sont cependant prises très au sérieux car il faut que la nouvelle colonie ait une bonne image.¹⁹⁴¹

En plus de cette violence qui semble avoir été un aspect très commun de la traversée transatlantique, les récits des traversées de 1812 et 1813 racontent enfin que les passagers souffrent pour la plupart de mal de mer et qu'ils sont dans un piteux état.¹⁹⁴² Le mal de mer est cependant un moindre mal ; les capitaines craignent surtout que des maladies se propagent, d'où, d'ailleurs, l'obligation à partir de 1803 d'avoir un médecin à bord. Le voyage du *Prince of Wales* de 1813 montre cependant les limites de la loi : une épidémie de typhus se déclare en mer, faisant une vingtaine de morts, dont le médecin engagé par Selkirk.¹⁹⁴³

On peut accuser les opposants à l'émigration d'avoir exagéré l'horreur des conditions à bord en les comparant à celles des négriers. Néanmoins, le *Passenger Vessels Act* s'avère également être une forme de sécurité pour les migrants. Les passagers du *Prince of Wales* seraient-ils morts de faim sans le *Passenger Vessels Act* ? L'étude de ces trois traversées montre bien que les conditions du déplacement au début du XIX^e siècle sont à la fois dures, compliquées et dangereuses. La traversée n'est en outre que la première difficulté à surmonter pour les colons.

¹⁹⁴⁰ Journal de Charles Bourke, 1812, SPNAC 17822-17927

¹⁹⁴¹ les agents de Selkirk recueillirent le témoignage de nombreux passagers du *Robert Taylor* lorsqu'ils amerrèrent à la Baie d'Hudson . SPNAC 420-432

¹⁹⁴² Journal de Charles Bourke, 1812, SPNAC 17822-17927 ; Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835, op. cit.*, p. 91-93

¹⁹⁴³ William Auld à Selkirk, 26 septembre 1813, SPNAC 836-842 ; Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835, op. cit.*, p. 93-99 ; Bumsted, *Lord Selkirk: A Life, op. cit.*, p. 232

Arrivée et installation des colons

Les colonies de Belfast et de Baldoon montrent que l'implantation d'une colonie est complexe. Dans les prairies canadiennes, l'expérience va s'avérer encore plus difficile. Dans le *Inverness Journal*, certains de arguments de « a Highlander » sont des exagérations et vont s'avérer infondés : il pense qu'il est impossible d'installer une colonie dans l'intérieur des terres et insiste sur l'infertilité des sols sur les côtes de la Baie d'Hudson. Les alliés de Selkirk vont rétorquer que ces allégations sont fausses.¹⁹⁴⁴ Cependant, il met en avant de nombreuses critiques qui vont se vérifier dans la mise en place de la colonie de la Rivière Rouge. Il insiste par exemple sur la rigueur du climat ; il est difficile de voir dans cette critique un avis simplement partisan : Winnipeg est aujourd'hui encore très chaude l'été et les hivers sont rudes et longs, les neiges surviennent fin octobre et ne fondent que fin avril. Les températures peuvent atteindre -20 à -30°C.¹⁹⁴⁵ Il met aussi en avant l'isolation de la future colonie, à 3000 kilomètres de la Baie mais aussi des autres colonies canadiennes, et les dangers de la navigation sur les rivières de l'intérieur des terres. McGillivray exagère car il n'y a qu'un millier de kilomètres qui séparent la baie et la colonie mais le voyage par l'intérieur sera effectivement très difficile pour les migrants de Selkirk peu habitués à se servir des *York boats*¹⁹⁴⁶ qu'ils doivent tracter à contre-courant. Ils souffrent également de photokératite à cause du rayonnement important du soleil sur la neige, de crampes et de piqûres de moustiques. Le voyage dure environ deux mois.¹⁹⁴⁷

« A Highlander » fait en outre remarquer les difficultés que les migrants vont rencontrer pour se nourrir. Il explique que les marchands de fourrures dans la région dépendent des provisions de nourriture envoyées de Grande-Bretagne et de la viande séchée fournie par les Indiens. Il se demande donc comment ils vont pouvoir faire pour subvenir à leurs besoins dans cette région isolée, en attendant le fruit de leurs premières récoltes. Sur ce point encore, il voit juste. Il met enfin en avant les dangers de la région :

¹⁹⁴⁴ *Inverness Journal*, 6 septembre 1811, 29 novembre 1811, NLS, CBWall.2/96

¹⁹⁴⁵ <http://www.winnipeg.ca/francais/departments/filmandculture/film_office/climat_fr.stm> consulté le 23 juin 2016

¹⁹⁴⁶ « Ces bateaux longs et à fond plat ont une proue et une poupe courbées vers le haut à un angle de 45 degrés, ce qui facilite l'accostage sur les plages et permet de les dégager des barres de sable. » Ils sont utilisés par la Compagnie de la Baie d'Hudson depuis 1746.

<<http://www.patrimoinehbc.ca/hbcheritage/history/transportation/yorkboat/accueil>> consulté le 23 juin 2016

¹⁹⁴⁷ Gunn, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835*, op. cit., p. 105 ; Hunter, *A Dance Called America*, op. cit., p. 184-185 ; Bumsted, *The People's Clearance*, op. cit., p. 211-212 ; Calder, *Scots in Canada*, op. cit., p. 98

they will be surrounded by warlike savage nations, who subsist by the chase, and who will consider them as intruders come to spoil their hunting ground, to drive away the wild animals, and to destroy the Indians, as the white men have already done in Canada and the United States. When a savage feels jealousy or resentment, he becomes an active and dangerous enemy; and if the animosity of the Indian tribes is once roused (which I think it inevitably must be, by the mere attempt to establish a settlement in the country) it is more than probable that the poor settlers will soon become its victims. Or even if they escape from the scalping knife, they will be subject to constant alarm and terror. Their habitations, their crops, their cattle will be destroyed, and they will find it impossible to exist in the country.¹⁹⁴⁸

La majorité des difficultés des colons de Selkirk seront dues aux Métis (alliés de la CNO), et non aux Cree et Assiniboine qui peuplent la région. Cependant, les problèmes rencontrés par les migrants, notamment dus au manque d'anticipation et de mauvaises décisions, donnent aussi raison à « a Highlander. »

Le premier contingent, composé uniquement d'hommes recrutés en tant qu'ouvriers, censé arriver avant tous les autres colons pour préparer la colonie part en juillet 1811. A cause des retards accumulés (notamment du fait des conditions météorologiques), ils n'arrivent sur la Baie d'Hudson que fin septembre, ce qui les oblige à passer l'hiver à « Nelson Encampment », sur la Baie, au lieu de se rendre directement à la Rivière Rouge. Suite aux tensions, aux bagarres et aux délits de ses recrues au cours de l'hiver 1811-1812, Miles Macdonell, recruté par Selkirk en tant que gouverneur de la colonie, se rend à la Rivière Rouge en juillet 1812 avec un groupe réduit à dix-huit hommes. Ils arrivent à la Fourche fin août 1812. La Fourche aussi appelée « point Douglas » en l'honneur du fondateur, se trouve à l'embranchement de la Rivière Rouge et de la rivière Ossiniboine et va devenir le cœur de la future colonie. Miles Macdonell officie une cérémonie le 4 septembre 1812 au cours de laquelle il revendique le territoire au nom de Lord Selkirk. Tous les retards accumulés font que le second contingent, cette fois composé de familles de migrants, arrive à la Fourche quelques semaines seulement après le premier groupe. En l'absence de nourriture et d'habitations, tous doivent se résoudre à passer l'hiver à Pembina (aujourd'hui dans le Minnesota) à côté de Brandon House, un fort déjà construit par la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les ouvriers et migrants rejoignent l'emplacement de la colonie, tour à tour nommée « Colony Gardens », « Fort Douglas » (lorsque le fort est en effet construit) ou « Selkirk settlement », au printemps 1813 et commencent à construire des habitations et à

¹⁹⁴⁸ *Inverness Journal*, 21 juin 1811, NLS, CBWall.2/96

planter des graines. Les travaux ne sont cependant pas suffisamment avancés et un deuxième hiver est passé à Pembina avant de retourner à nouveau sur le site de la Rivière Rouge à la fonte des neiges.

Deux autres groupes de migrants de Kildonan (dans le Sutherland) arrivent (en trois fois) à la Fourche en septembre 1814 et un premier hiver est passé à la colonie. Le voyage du groupe de 1813 est lui aussi chaotique et le capitaine décide pour des raisons obscures d'amarrer à Fort Churchill, au lieu de York Factory, ce qui, une fois encore, oblige les migrants à passer l'hiver sur la Baie. Les choses ne sont cependant pas plus aisées pour les Highlanders après leur arrivée à la Rivière Rouge. En janvier 1814, alors que les nouveaux migrants de Kildonan sont attendus et que les colons déjà sur place ont souffert d'un manque de nourriture les hivers précédents, Miles Macdonell décide de prohiber l'exportation de pemmican. Le pemmican, recette des Natifs à partir de viande séchée, est la base de l'alimentation Métis et des marchands de fourrures de l'Ouest. Comme la Compagnie du Nord-Ouest, les Métis, peuple né des unions entre les Européens et les femmes indigènes et complètement ignoré lors de la mise en place du projet de colonie, sont furieux de cette interdiction. Certains *Nor'Westers*, comme le Métis Cuthbert Grant ou l'Écossais Duncan Cameron, tentent dès lors de convaincre les colons de désertir la colonie : ils les invitent à boire et à dîner, leur font peur ou leur proposent des terres dans le Haut-Canada. Si bien qu'en avril 1815, certains quittent la colonie. Les tensions continuent à s'intensifier entre les colons, les Métis et la Compagnie du Nord-Ouest. En juin 1815, des coups de feu sont tirés, Miles Macdonell est arrêté, la colonie détruite et les colons s'enfuient pour Jack River, non loin d'un autre fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson. La colonie est cependant reconstruite en novembre 1815, peu de temps avant l'arrivée d'un cinquième groupe de migrants. L'hiver est à nouveau passé à Pembina avant un retour à la Fourche au printemps. Les tensions ne s'apaisent cependant pas et culminent le 19 juin 1816 lors de la bataille de Seven Oaks au cours de laquelle Métis et colons d'affrontent suite à un coup de feu malencontreux. Seven Oaks fait vingt-trois morts : un Métis et vingt-deux colons, dont le nouveau gouverneur de la colonie Robert Semple. La colonie est dispersée à nouveau et les colons se réfugient une fois encore à Jack River. Selkirk était arrivé à Montréal à la fin de l'année 1815 et était alors en route avec une troupe de soldats suisses (les De Meuron et De Watterville) recrutés sur place en échange de terre à la Rivière Rouge. C'est à Sault Sainte Marie qu'il apprend la nouvelle ; il décide alors d'attaquer les quartiers de la Compagnie du Nord-Ouest à Fort William. Il y confisque de nombreux

documents mais décide d'y passer tout l'hiver. Au début de l'année 1817, les hommes de Selkirk re-capturent Fort Douglas. Les colons rejoignent la colonie peu de temps avant l'arrivée de Selkirk à la Fourche en juin 1817. Sur place, le comte dirige les travaux des colons et redonne un souffle à sa colonie qui, bien que débutée à peine cinq ans auparavant, a déjà été détruite à deux reprises. En juillet, Selkirk signe un traité avec les chefs Cree et Ojibwa, dont le célèbre Peguis, afin d'assurer la protection de ses terres et de ses colons. La colonie de la Rivière Rouge commence alors à se développer.¹⁹⁴⁹

C. La Rivière Rouge : un projet philanthrope pour les Écossais ?

1. La propagande de Lord Selkirk

Dans ses écrits publics, Selkirk va de nouveau présenter ses projets de la manière la plus favorable qui soit. En 1815, avant son départ pour l'Amérique du Nord, il publie *A Sketch of the British Fur Trade in North America; with Observations relative to the North-West Company of Montreal*. Dans la préface, il explique qu'il doit quitter la Grande-Bretagne pour défendre ses droits de propriété et protéger ses migrants. Il tente ensuite de démontrer que le commerce de la Compagnie du Nord-Ouest est illégal (en vertu de la charte de la Compagnie de la Baie d'Hudson et de son monopole). Il cite de nombreux exemples pour souligner la malveillance et la malhonnêteté de la compagnie de Montréal et en appelle aux autorités pour renforcer le contrôle de la justice dans les « territoires indiens » (encore si mal délimités et connus). Selkirk explique, candidement, que son projet de colonie à la Rivière Rouge est un inoffensif projet de colonisation agricole dans des territoires fertiles et sans valeur pour le commerce des fourrures. Selon lui, la Compagnie du Nord-Ouest s'y oppose car ils craignent que l'implantation de colons à la Rivière Rouge introduise le droit et la justice dans l'Ouest

¹⁹⁴⁹ Allan Mitchell, "The Scot in the Fur Trade", *op. cit.*, p. 27-48 ; Bryce, *The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists*, *op. cit.*, ; Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, *op. cit.*, p. 1-85 ; Bumsted (ed), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1810-1820*, Volume II, *op. cit.*, p. xiii-xciv ; Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, *op. cit.*, *passim.* ; Calder, *Scots in Canada*, *op. cit.*, p. 94-126 ; Campey, *The Silver Chief*, *op. cit.*, p. 77-120 ; Hill, *Great Emigrations: The Scots to Canada*, *op. cit.*, p. 60-8 ; Hunter, *A Dance Called America*, *op. cit.*, p. 174-193, 252 ; Innis, *The Fur Trade in Canada*, *op. cit.*, ; Morton, *Manitoba: A History*, *op. cit.*, ; Pritchett, *The Red River Valley*, *op. cit.*, *passim.* ; Richards, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, *op. cit.*, p. 219-223 ; SPNAC

(et mette fin à leurs activités illégales, oppressantes et violentes).¹⁹⁵⁰ Mais les actions, illégales, de Selkirk en Amérique du Nord l'isolent en Grande-Bretagne et au Canada.

2. La suite de ses projets

L'année 1817 marque le début des soucis judiciaires de Selkirk. Il a fait arrêter, en sa qualité de magistrat, des membres de la Compagnie du Nord-Ouest lors de son attaque de Fort William, les *Nor'Westerns* ripostent, forts de leurs nombreux soutiens à Montréal. En dépit de tous ses efforts auprès du gouverneur John Sherbrooke, Lady Selkirk, restée dans la province du Bas-Canada, ne parvient pas à faire changer l'opinion vis-à-vis de son époux. La « commission Coltman » (du nom de son premier commissaire) est nommée afin d'enquêter sur les événements de Seven Oaks. De nombreuses batailles judiciaires, complexes, s'en suivent. Elles laissent aujourd'hui aux historiens l'impression que la justice du Bas-Canada était fortement biaisée : les membres de la Compagnie du Nord-Ouest, certains accusés de meurtres, sont acquittés alors que Selkirk est condamné à payer de lourdes amendes. De retour en Angleterre, le comte tente de laver son nom et son honneur en faisant appel à la Chambre des Communes. Malade, fatigué, Selkirk quitte la Grande-Bretagne pour la France avec sa famille et son médecin dans l'espoir de recouvrer sa santé mais décède à Pau en 1820. Sa colonie de la Rivière Rouge continue cependant de se développer et ses beaux-frères, Wedderburn et Halkett, prennent les affaires du comte en main. Ils tentent d'établir une entreprise de commerce de laine qui n'est pas une grande réussite. Les colons connaissent de nombreuses difficultés, souvent liées aux conditions naturelles tels que les sauterelles qui détruisent les plantations ou la grande inondation de 1826. Malgré tout cela, la colonie se développe. Les Selkirk vendent Ossiniboia à la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1834. A son tour, en 1870, la compagnie cède le territoire au Canada, pour devenir la province du Manitoba.¹⁹⁵¹

¹⁹⁵⁰ Earl of Selkirk, *A Sketch of the British Fur Trade in North America ; with Observations relative to the North-West Company of Montreal*, London : James Ridgway, 1816, p. 116-121

¹⁹⁵¹ Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, *op. cit.*, .., *passim.* ; Calder, *Scots in Canada*, *op. cit.*, p. 94-126 ; Campey, *The Silver Chief*, *op. cit.*, p. 77-120 ; Hill, *Great Emigrations: The Scots to Canada*, *op. cit.*, p. 60-8 ; Pritchett, *The Red River Valley*, *op. cit.*, *passim.*

D. Enjeux mythologiques

Au regard des procédés de réécriture flagrants utilisés par Selkirk, on doit se demander pourquoi sa propagande a résisté aux révisions historiques.

Il faut tout d'abord noter que, dans l'historiographie, l'idée selon laquelle Selkirk n'a pas été écouté par le gouvernement naît de quelques erreurs. Dans *Lord Selkirk, a Life* (2009), J.M. Bumsted écrit, suite au transfert des propositions de Selkirk du *Home Office* au *Colonial Office* en 1802 : « Lord Pelham finally got rid of a pesky Scottish earl by transferring the whole matter to Lord Hobart at the Colonial Office. Selkirk tenaciously started all over again. » Il donne évidemment le sentiment que le gouvernement n'avait que faire des propositions – sous-entendus novatrices – de Selkirk, en insinuant au passage un manque d'intérêt de Londres pour l'Écosse. Cette lecture est tout à fait erronée puisque le projet du comte concerne les colonies en Amérique du Nord ; il ne s'est pas adressé au bon ministère (les portefeuilles ont été modifiés l'été précédent) et le secrétaire d'Etat à l'Intérieur ne fait que le diriger vers le ministre chargé de ces questions.¹⁹⁵² Ce type d'erreurs, cependant, perdure sans doute parce qu'elles ont des résonances fortes avec les mythologies nationales écossaises et canadiennes.

1. Enjeux mythologiques pour l'Écosse

« Highlandisme »

Ainsi, une partie de la réponse se trouve sans doute dans une caractéristique centrale et commune aux propagandes de la *Royal Highland Society* et aux réécritures de Selkirk (entre autres) : l'utilisation systématique de motifs nationalistes et d'images propres au Highlandisme. Au tournant du XIX^e siècle, les élites écossaises, inquiètes de l'anglicisation grandissante de l'Écosse, développent une vision romantique des Highlands en se réappropriant les symboles, les images et l'histoire des Hautes Terres. Ainsi, ils confèrent à la nation ce « passé gaélique » mythique afin de créer une identité nationale écossaise distincte de l'identité anglaise, sans pour autant menacer l'Union.¹⁹⁵³ La scotticité moderne est ainsi le

¹⁹⁵² Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, op. cit., p. 18, 77 ; Selkirk à James Steuart, 16 janvier 1803, NAS, GD128/36/4

¹⁹⁵³ Devine, *The Scottish Nation*, op. cit., p. 231-245, McCrone, *Understanding Scotland*, op. cit., p. 17

résultat d'une « tradition inventée. » Jusqu'à la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les Highlanders étaient perçus comme des « païens », des « aliens hostiles », « stupides, violents et sales » alors que les Highlands n'étaient rien de plus qu'une terre « inhospitalière » et « menaçante. »¹⁹⁵⁴ Cette perception va être profondément modifiée par les changements esthétiques de la fin du XVIII^e siècle. Les paysages des Highlands vont devenir, aux yeux des contemporains, « beaux, romantiques et sources d'inspiration. »¹⁹⁵⁵ A la fin du long XVIII^e siècle, de plus en plus de Britanniques séjournent dans les Highlands ; au XIX^e siècle, les Highlands deviendront une destination prisée du tourisme de luxe. La propagation du highlandisme va de pair avec la romanticisation de l'histoire des clans. Les Jacobites prennent alors une place importante dans l'imaginaire national, tant dans les poèmes de Robert Burns que les romans de Walter Scott. Les Jacobites ne sont plus une menace politique pour l'Union, on oublie qu'ils combattaient pour rétablir une monarchie absolue et ils deviennent alors dépositaires de l'aura nationaliste de l'Écosse. Les Highlands vont aussi fournir à l'Écosse dans son ensemble les symboles (parfois stéréotypés) de son identité nationale : le kilt, le tartan, les cornemuses (interdits de 1746 à 1781) deviennent emblématique de la scotticité. Les valeurs (réelles ou imaginées) des clans prennent aussi une place importante : la notion de communauté est par exemple centrale dans la définition du caractère national écossais (par opposition à l'anglo-saxon, plus individualiste). Enfin, les vertus claniques que sont la loyauté, le courage et l'obéissance sont aujourd'hui encore considérées comme des éléments essentiels de l'identité nationale en Écosse. Le *Gaidhealtachd* (ou *Gaeldom* en anglais), procure donc à toute la nation ses mythes ancestraux.¹⁹⁵⁶

La préservation des coutumes et des traditions – idéalisées – des Highlands, au cœur du Highlandisme est utilisée par Lord Selkirk afin de justifier (et réécrire) ses projets et satisfaire ses ambitions personnelles. C'est ainsi qu'il écrit en introduction de ses *Observations* :

Admiring many generous and manly features in [the Highlanders'] character, I could not observe without regret the rapid decline of their genuine manners, to which the circumstances of the country seemed inevitably to lead. I thought, however, that a portion of the ancient spirit might be preserved

¹⁹⁵⁴ Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 232 ; Smout, *A History of the Scottish People 1560-1830*, *op. cit.*, 1985, p. 39

¹⁹⁵⁵ Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 242

¹⁹⁵⁶ Devine, *Clanship to Crofter's War*, *op. cit.*, p. 10, 87-90 ; Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 37, 233 ; McCrone, *Understanding Scotland*, *op. cit.*, p. 17-18 ; David McCrone, *The Sociology of Nationalism*, London and New York: Routledge, 1998, p. 58, 126 ; Reicher and Hopkins, *Self and Nation*, *op. cit.*, p. 108 ; Anthony D. Smith, *Myths and Memories of the Nation*, Oxford: Oxford University Press, 1999, p. viii ; T.C. Smout, "Perspectives on Scottish Identity", *Scottish Affairs*, n° 6, winter 1994, p. 101-113

among the Highlanders of the New World [...] where no motives of general policy would militate (as they certainly may at home) against the preservation of all those peculiarities of customs and language which they are themselves so reluctant to give up, and which are perhaps intimately connected with many of their most striking and characteristic virtues.¹⁹⁵⁷

En utilisant cette image stéréotypée du Highlander, homme généreux, viril et primitif, Selkirk s'invente comme son défenseur contre la modernité et les politiques d'amélioration des propriétaires, qui, bien que nécessaires et inévitables selon lui, mènent à la destruction d'un mode de vie et de traditions anciennes. Il se place ainsi dans une position à la fois « moderne » (puisqu'il ne remet pas en cause l'évolution nécessaire du progrès), conservatrice (dans une logique d'idéalisation du « bon sauvage »), et nationaliste puisque ces caractéristiques sont en train d'être intégrées à l'identité nationale écossaise.¹⁹⁵⁸

Les *Clearances*

Un autre thème fondamental de la construction des Highlands est présent dans les écrits de Selkirk : celui du paysan victime des *Clearances*. Dans une diatribe contre ses pairs, Selkirk se pose en défenseur des droits et des libertés des Highlanders contre l'arbitraire des pouvoirs en place, contre les restrictions du *Passenger Vessels Act* :

if the subject deserves the interference of the Legislature, it is no more than justice, that among the interests that are to be consulted, that of the Highland proprietors ought to be the last of all. They have no right to complain of a change which is their own work, the necessary result of the mode in which they choose to employ their property. Claiming a right to use their lands as they see fit and most for their own advantage, can they deny their tenantry an equal right to carry their capital and their labour to the best market they can find?¹⁹⁵⁹

Dans le même ordre d'idée, les membres de la *Royal Highland Society*, soulignent le thème de la souffrance des Highlanders, que les historiens ont également inscrit au cœur de l'histoire mythologique de l'Écosse. Les ambitions humanitaires de la *Society* ont été dénoncées en tant que réécritures en ce qu'elles cachent, modifient et embellissent les intentions premières de Charles Hope et des *kelping lairds* qui cherchaient simplement à mettre un terme aux migrations pour protéger leurs intérêts. Néanmoins, cette propagande a également permis à

¹⁹⁵⁷ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 102

¹⁹⁵⁸ On trouve également chez le prêtre Macdonell, dans les premières explications qu'il avance concernant l'échec du départ de 1803, cette représentation d'homme combatif et loyal, contribuant à la réputation, devenue mythique, de grandeur martiale des Highlanders. Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 234

¹⁹⁵⁹ Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 88

l'image du migrant en tant que victime (des armateurs et des promoteurs de l'émigration) de s'enraciner dans la conception populaire de l'histoire.¹⁹⁶⁰

Ainsi, deux mouvements très clairs se dégagent ici : Selkirk et la *Royal Highland Society* utilisent les mythes et les motifs des prémisses d'un nationalisme romantique afin de réécrire l'histoire immédiate pour arriver à leurs fins. Ce faisant, ils participent également à la promotion du Highlandisme et de certaines thématiques nationalistes : dans leurs réécritures de l'histoire, on voit donc émerger la (ré)écriture des Highlands et de la nation écossaise toute entière. David McCrone montre bien comment l'Écosse fait résonner une imagerie puissante « basée sur la romance, la tristesse, la défaite, les épreuves, le conflit et la lutte »¹⁹⁶¹; les réécritures propagandistes de Selkirk et de la *Royal Highland Society*, qui posent le migrant à la fois en héros militaire et en victime, s'intègrent parfaitement dans cette définition mythique et idéalisée de la nation.

Des représentations historiques confuses

Ces images de héros et de victimes, ou d'« aventuriers et exilés » pour reprendre l'expression de Marjory Harper, donnent une vision de l'histoire qui s'inscrit parfaitement dans le récit de la majorité des historiens de l'Écosse, mais également du Canada.

Dans la représentation du Highlander en tant que victime, tour à tour du changement, de la modernité et des politiques des propriétaires terriens, on voit naître deux thématiques qui par la suite trouvent une place centrale tant dans l'histoire que dans le nationalisme écossais : celles de l'oppression et de la trahison. Ici, l'histoire de l'Écosse, des *Clearances* et des vagues migratoires s'entremêlent d'une manière confuse et les élites – anciens chefs de clan, propriétaires ou gouvernement – sont associées sans distinction. Les chefs de clan se sont anglicisés et ont trahi leurs hommes en mettant en place leurs politiques d'amélioration et d'éviction. Ces « élites » ont alors opprimé les Highlanders en leur reprenant les terres qu'ils habitaient depuis des temps immémoriaux et en restreignant leur liberté, à travers le

¹⁹⁶⁰ Burnett, *The Making of the Modern Scottish Highlands*, op. cit., p. 31-34, 44-49

¹⁹⁶¹ McCrone, *Understanding Scotland*, op. cit., p. 18

Passenger Vessels Act par exemple.¹⁹⁶² Ainsi, l'idée d'opposition du gouvernement britannique aux migrations des Highlanders résonne pleinement dans les études, souvent teintées de nationalisme, qui tendent à montrer une empathie pour les Highlanders, que l'on trouve par exemple chez James Hunter, comme dans *Scottish Exodus, Travels among a Worldwide Clan* (2005). Dans ces travaux, les élites dans leur ensemble, qu'ils s'agissent des propriétaires, de la *Royal Highland Society* ou du gouvernement, apparaissent en conflit avec le peuple que cela concerne les *Clearances* ou les migrations et le *Passenger Vessels Act*. En 2009, Marjory Harper expliquait la résilience de la mémoire nationale écossaise au Canada en ces termes :

The nurturing of memory – including spurious memory – was arguably most highly developed among Highlanders who absolved themselves from guilt and responsibility by equating emigration with clearance-induced expulsion at the hands of landlords.¹⁹⁶³

Au regard de l'historiographie écossaise qui tend également à peindre le Highlander en victime et à blâmer les élites (écossaises et anglaises, au pouvoir ou non) pour tous les maux des Highlands, on peut conclure que la persistance de l'idée d'une opposition du gouvernement britannique aux migrations, la persistance de cette mémoire fallacieuse, résulte de ce même processus.

2. Enjeux mythologiques pour le Canada

L'imaginaire de la diaspora écossaise

Cette perspective mythologique de l'histoire des Highlands est aussi très présente, et perpétrée, à l'étranger, où la diaspora écossaise s'est implantée. Les propriétaires ont depuis le début été critiqués dans la presse et dans la culture populaire. On sait néanmoins depuis longtemps que de nombreux propriétaires ont tenté de mener leurs politiques d'amélioration sans bouleverser la vie des paysans, d'autres ont même tout simplement refusé de mettre en place ces *improvements*, ce qui les a par la suite mené à la banqueroute.¹⁹⁶⁴ En outre, tous les

¹⁹⁶² Selkirk (1805), *Observations on the Present State of the Highlands*, *op. cit.*, p. 157 ; McCrone, *Understanding Scotland*, *op. cit.*, p. 50 ; Devine, *The Scottish Nation*, *op. cit.*, p. 456

¹⁹⁶³ Marjory Harper, "Transplanted Identities: Remembering and Reinventing Scotland across the Diaspora", in Tanja Bueltmann, Andrew Hinson and Graeme Morton (eds), *Ties of Blood, Kin and Country: Scottish Associational Culture in the Diaspora*, Guelph : Centre for Scottish Studies, 2009, p. 28

¹⁹⁶⁴ Richards, *The Highland Clearances, People, Landlords and Rural Turmoil*, *op. cit.*, eBook, emplacement 1033-1035

déplacements de population ne se sont pas fait dans la violence. Mais la perception d'une lutte entre les Highlanders et les propriétaires reste importante dans l'imaginaire de la diaspora :

Naturally enough, visitors to the Highlands, many from overseas, often seek a clear view of their own family origins in the Highland past, preferably in colourful, if not actually heroic, hues. The idea that history itself changes can be seriously frustrating to anyone wanting the basic facts and a straightforward version of the Highland experience. The mundane realities of the struggle for existence in the past are often disappointing, as though History itself has failed the seeker after roots. The plain historical truth is that most rural origins are relatively commonplace and most moments of departure were incremental and undramatic, even in the Highlands.¹⁹⁶⁵

Pour Richards, une partie de la mythologie de l'histoire des *Clearances* est ainsi véhiculée par la diaspora. Marjory Harper explique que les communautés de migrants écossais dans les colonies ont particulièrement contribué à la construction des mythes de l'identité écossaise : dans l'isolation des frontières, la terre natale et ses symboles sont idéalisés et perpétués avec plus de vigueur.¹⁹⁶⁶ Cette histoire est pourtant assez loin des réalités :

Deliberately or unwittingly, emigrants and commentators conflated artistry 19th century evictions with the very different estate policies of the 18th century, portraying the whole history of Highland emigration as an uninterrupted tragedy of brutal eviction and wholesale clearances. While this was historically inaccurate, it was a powerful weapon in the construction of an enduring sense of identity and solidarity in the emigrant community.¹⁹⁶⁷

Cette vision erronée de l'histoire, qui mélange les déplacements des XVIII^e et XIX^e siècles, demeure cependant particulièrement importante au Canada aujourd'hui. A Winnipeg, par exemple, cette image d'aventuriers et d'exilés prend forme dans une statue installée non loin de la Fourche. Elle ne représente pas les premiers arrivants à la Rivière Rouge mais les migrants de Kildonan (expulsés à cause des *clearances* dans le Sutherland). L'homme et son fils, aventuriers, courageux, vêtus de kilts, vont de l'avant, vers l'avenir (meilleur) que leur offrent les colonies canadiennes. La femme et son nourrisson représentent la fragilité, la douleur et l'exil : la femme regarde derrière elle, vers ses Highlands natales [voir Figure 5 : les migrants de Selkirk (Winnipeg, MB) p. 632]. La mythologie du migrant écossais est renforcée par le « Scots monument » de la ville, érigé par sa Saint Andrew's Society, où sont gravés les poèmes « the Canadian Boat Song » et « Cairn of tears » qui mettent en avant le sentiment d'exil et les souffrances des migrants [voir Figure 6 : the Scots monument (Winnipeg, MB), p. 632]

¹⁹⁶⁵ *Ibid.*, emplacement 384

¹⁹⁶⁶ Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, *op. cit.*, p. 326-333 ; Marjory Harper, "Transplanted Identities: Remembering and Reinventing Scotland across the Diaspora", *op. cit.*, p. 19-32

¹⁹⁶⁷ Harper, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, *op. cit.*, p. 333

Le mythe de l'héroïsme

Par ailleurs, l'étude de l'historiographie canadienne permet d'expliquer la résilience des mythes relatifs à l'émigration écossaise. Le motif de l'héroïsme est central dans la mythologie nationale du Canada¹⁹⁶⁸ : la représentation mythique du migrant des Highlands s'inscrit donc également dans la légende canadienne. Les études canadiennes sur l'émigration écossaise et sur les projets de Selkirk, comme celles de J.M. Bumsted, mettent alors en avant le degré de volonté et de résistance des migrants. L'idée d'une hostilité de la métropole en général et du gouvernement en particulier y est tout aussi importante, dans le sens où elle permet d'ériger ces pionniers au rang de héros qui ont dû se battre contre les propriétaires, contre l'administration, contre toutes les élites en général afin de s'installer au Canada. L'affiche créée pour le bicentenaire de la colonies de la Rivière Rouge est intéressante à cet égard : elle reprend les signes distinctifs du héros écossais (en kilt, fier et conquérant) et souligne qu'il va devenir aussi un héros canadien : « they persevered and came to call it home. »¹⁹⁶⁹ [voir Figure 7 : bicentenaire de la Rivière Rouge p. 632] L'interprétation mythique résonne donc aussi bien dans les thèmes fondamentaux de l'identité nationale canadienne que dans la mémoire réécrite et réinventée par les Highlanders au Canada.¹⁹⁷⁰

Les deux identités sont d'ailleurs mélangées sans problème. L'imagerie du bicentenaire de la Rivière Rouge est aussi un mélange des symboles des identités nationales canadiennes et écossaises : la création de la colonie a été célébrée tant par une parade d'un « piping band » (arborant les symboles de la Scotticité, comme le kilt ou les cornemuses) et par la plantation d'un érable – dont la feuille orne le drapeau canadien [voir Figure 8 : Lord Selkirk Sugar Maple Tree p. 632]¹⁹⁷¹

¹⁹⁶⁸ Daniel Francis, *National Dreams: Myth, Memory and Canadian History*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 1997

¹⁹⁶⁹ <<http://www.lordselkirk.ca/bicentenary/>> consulté le 22 juin 2016

¹⁹⁷⁰ Majory Harper, "Transplanted Identities: Remembering and Reinventing Scotland across the Diaspora", *op. cit.*, p. 28

¹⁹⁷¹ Sur la plaque est inscrit : « L'érable à sucre Lord Selkirk commémore le fondateur de la colonies de Lord Selkirk et le 200^{ème} anniversaire de l'établissement de la colonie au Manitoba. Les colons de Selkirk sont reconnus pour avoir commencé le système d'exploitations familiales dans l'ouest du Canada et les vague d'immigration qui ont suivie. L'arbre a été dédié par M. Greg Selinger, Premier ministre du Manitoba, en présence du très honorable James Hamilton, Lord Selkirk of Douglas, et des descendants des colons de Selkirk le 4 septembre 2012. » <<http://www.lordselkirk.ca/bicentenary/>> consulté le 22 juin 2016

On retrouve cet aspect chez les historiens de Lord Selkirk – dont le portrait est gravé au centre du « Scots monument » de Winnipeg et qui est très bien placé sur les affiches du bicentenaire. En perpétuant l’image d’un homme courageux, tenace et philanthrope, victime de l’opposition gouvernementale – image qu’il a pourtant lui-même créée de toutes pièces – les historiens tels que J.M. Bumsted ou George Bryce préservent ainsi le statut de ce « fondateur du Canada » dans l’histoire nationale.¹⁹⁷² Puisque Selkirk est présenté comme un héros, un défenseur des Highlanders, son intérêt pour l’Irlande pose problème. John Morgan Gray évoque la solution la plus romantique, il explique que Selkirk a souhaité mettre en place des projets de migrations pour les Highlanders dès sa visite dans les Highlands (en 1792) mais qu’il aurait changé d’avis à cause de la situation en Irlande:

the first response of his nature to a cry of help was always a generous inclination to help - his immediate impulse was to put his Highland emigration schemes to the test on behalf of the unhappy Irish. He put the idea forward to the Colonial Office in the guise of an act of an enlightened self-interest for Britain.¹⁹⁷³

Cependant, l’intérêt constant que Selkirk porte à l’Irlande tout au long de sa carrière ainsi que les tentatives répétées d’établir des projets de migration pour les catholiques irlandais ne permettent en aucun cas de valider l’interprétation (très libre) de Gray : le comte s’adresse à différents membres du gouvernement à ce sujet en 1802, 1806 et 1812 et recrute des Irlandais au moins jusqu’en 1812.¹⁹⁷⁴ Cette vision de Selkirk en tant que philanthrope désintéressé ne tient pas non plus au regard des faits ; Selkirk cherche à mettre en place des projets rentables et son obsession à vouloir s’infiltrer dans la traite des fourrures n’y est pas étrangère. Il est d’ailleurs tout à fait cocasse de noter que la soi-disant preuve avancée aujourd’hui afin de montrer que le gouvernement a retiré son offre pour des terres dans le Haut-Canada (et cédé aux pressions des anti-émigrations) et qui victimise Selkirk¹⁹⁷⁵ ne fait non seulement aucunement mention d’un tel événement, mais écorche également son image de philanthrope puisqu’il propose de montrer à son correspondant comment « rendre le *business* [de l’émigration] très lucratif [...] tout en étant avantageux pour les gens ».¹⁹⁷⁶ Malgré tout,

¹⁹⁷² George Bryce, *The Makers of Canada, Mackenzie, Selkirk, Simpson*, 1910, disponible sur <<http://www.electriccanadian.com/makers/makers/index.htm>> consulté le 17 septembre 2012

¹⁹⁷³ Gray, *Lord Selkirk of Red River*, *op. cit.*, p. 18

¹⁹⁷⁴ Lord Selkirk, “A Proposal tending to the Permanent Security of Ireland in a Memorial addressed to H.M. Secretary of State &c. by the Earl of Selkirk”, 31 mars 1802, SPNAC 13909-13912 /Q. 293 p. 146 (joint dans Selkirk à Pelham, 4 avril 1802) ; Selkirk à Lord Sidmouth, “Memoir on Irish Emigration”, 1806, SPNAC 13875-13892 ; Selkirk à Lord Liverpool, “Irish Catholic prop”, juillet 1812, SPNAC 13983-13986 ; Miles Macdonell à Selkirk, 4 juillet 1812, SPNAC 413-419

¹⁹⁷⁵ Bumsted, *Lord Selkirk: A Life*, *op. cit.*, p. 18

¹⁹⁷⁶ Selkirk à James Steuart, 16 janvier 1803, NAS, GD128/36/4

Selkirk reste le héros fondateur de la ville, un pionnier du Canada, et ses descendants continuent d'être honorés par les habitants de Winnipeg.¹⁹⁷⁷

¹⁹⁷⁷ “Lord Selkirk (no, not that one . . .) gets Key to the City”, *the Winnipeg Sun*, 7 septembre 2012 <<http://www.winnipegsun.com/2012/09/07/lord-selkirk-no-not-that-one---gets-key-to-the-city#>> consulté le 23 juin 2016

Conclusion

Les liens puissants entre l'Écosse et le Canada sont le fruit d'une histoire commune entre ces deux périphéries de l'Empire britannique. Ils sont aussi le résultat des migrations, de projets et des politiques du gouvernement métropolitain pour rediriger l'émigration des Écossais vers les colonies britanniques. Ces liens sont indéniables et apparaissent très clairement dans les sources contemporaines. Pour autant, il ne faut pas tendre à exagérer la construction d'un « Canada écossais » après la Révolution américaine. Les sources étudiées ne permettent pas de faire apparaître une spécificité écossaise dans la façon dont les Écossais gèrent, pensent, défendent ou se représentent l'Empire en Amérique du Nord. L'étude de la presse montre particulièrement que les sujets qui ne concernent pas spécifiquement l'Écosse sont traités par les journaux écossais alors que ceux qui sont supposés intéresser plus particulièrement les Écossais (l'émigration en particulier), sont largement présents dans la presse anglaise. Les politiques, les idées, les perceptions, les représentations et les projets gardent une nature très britannique. Cette « britannicité » dans le rapport aux Canadas n'est cependant pas la seule expression de l'anglicisation des élites, des intellectuels ou de la presse écossais. En effet, lorsque l'on tente de déceler l'influence des Écossais sur la politique ou les représentations des colonies canadiennes, en les comparant aux Anglais, on remarque que les idées, les ouvrages, les articles (anglais et écossais) circulent dans toute la Grande-Bretagne : on remarque dès lors que la société écossaise s'anglicise et que la société anglaise se « scotticise ». On voit donc s'opérer, du moins à travers le prisme de la présence canadienne dans les espaces publiques et politiques, une réelle « britannicisation » de la métropole.

La marque d'une spécificité écossaise ou d'un projet particulier pour les Écossais au Canada relève d'ailleurs de la propagande et de la réécriture lorsque l'on étudie les colonies de Lord Selkirk par exemple. Ce sont surtout les Écossais eux-mêmes et les migrants – des Hautes Terres en particulier – qui, au fil des générations, ont eu tendance à magnifier leur héritage écossais. Cette idéalisation résonne aujourd'hui particulièrement bien dans les mythes nationaux tant en Écosse qu'au Canada. Ainsi, la réalité historique, très pragmatique et peu symbolique, ne semble pas faire le poids face à la puissance des mythes qui entourent les migrants écossais et leur expérience au Canada. Cependant, comme le remarque Peter Womack au sujet des Hautes Terres :

We know that the Highlands of Scotland are romantic. Bens and glens, the lone shieling in the misty land, purple heather, kilted clansmen, battles long ago, an ancient and beautiful language, claymore

and bagpipes and Bonnie Prince Charlie. We know all that and we also know that it's not real. Not that it's a pure invention: on the contrary, all the things on that rough-and-ready list actually exist, or existed. But the romance is not simply the aggregate of things: it is a message which the things carry.¹⁹⁷⁸

Les mythes et les symboles du nationalisme écossais, les mythes et les histoires des migrants, en Écosse comme au Canada, sont porteuses de valeurs positives – le courage, la résilience, la fierté que l'histoire, même plus exacte, ne peut corriger.

¹⁹⁷⁸ Peter Womack, *Improvement and Romance – Constructing the myth of the Highlands*, cité dans Annie Thiec, “Nationalisme et Romantisme en Écosse à l'aube du troisième millénaire”, in Michel Feith (coord.), *Nationalisme et régionalisme : survivance du romantisme ?*, CRINI, Université de Nantes, 2004, p. 76



Figure 5 : les migrants de Selkirk (Winnipeg, MB)



Figure 6 : the Scots monument (Winnipeg, MB)



Figure 7 : bicentenaire de la Rivière Rouge



Figure 8 : Lord Selkirk Sugar Maple Tree

Conclusion partie III

Lorsque l'on s'intéresse à l'Écosse dans l'étude des politiques, des idées, des projets pour les colonies canadiennes en métropole entre 1783 et 1815, plusieurs conclusions s'imposent. Tout d'abord, il est indéniable qu'il existe des liens forts entre l'Écosse et l'Amérique du Nord britannique : les Écossais sont indispensables à la construction, à la défense et au développement de l'Empire britannique en Amérique du Nord. L'Empire nord-américain est profondément britannique, dans le sens où il se construit dans une coopération des Anglais et des Écossais. En métropole, cette britannicité se traduit par une homogénéité des points de vue, des politiques et des représentations. Lorsqu'il s'agit des colonies canadiennes, Anglais et Écossais se divisent ou se rejoignent sur des lignes partisans (pour ou contre le système protectionniste par exemple) mais ils ont tous à cœur de défendre les intérêts de la mère-patrie. En outre, l'essence britannique se traduit par une influence des Écossais sur les politiques et les projets impériaux ; cette influence n'a cependant pas une spécificité écossaise ou des objectifs nationalistes distincts. Il n'y a pas de lignes claires qui divisent Anglais et Écossais au sujet de l'Amérique du Nord britannique. Les ambitions, objectifs et projets divers pour les colonies canadiennes sont partagés par les Écossais et les Anglais en métropole.

Si les Écossais ont une influence indéniable sur les débats coloniaux, et particulièrement sur la question de la colonisation des colonies canadiennes par l'émigration des Highlanders, leur position n'est pas monolithique. Les élites écossaises, des Hautes comme des Basses Terres, peuvent choisir une position favorable ou non à l'émigration vers l'Amérique du Nord. En outre, ces deux opinions se retrouvent dans les débats anglais. Lorsque l'on s'intéresse à l'Amérique du Nord britannique en métropole, particulièrement à travers cette question de l'émigration, on ne peut que remarquer l'incroyable circulation des idées dans toute la Grande-Bretagne. L'analyse du débat sur l'émigration permet par ailleurs de montrer qu'il n'y a pas un rejet de la colonisation des possessions canadiennes en Grande-Bretagne. Elle met en évidence l'évolution des idées sur la question tout au long de la période, à mesure que les conditions socio-économiques domestiques rendent l'émigration de plus en plus inévitable.

Enfin, l'étude des politiques migratoires et des projets d'émigration mis en place au cours de la période 1783-1815 met en évidence que la création d'un « Canada écossais » est le fruit d'une politique délibérée en métropole. Cette politique est pragmatique dans le sens où les

ministres tente de rediriger le flux migratoire existant (il n'y a pas de volonté pour inciter les Highlanders à migrer lorsqu'ils n'en manifestent pas déjà le souhait). Mais c'est aussi une politique qui a permis à l'héritage écossais de se développer au Canada. Les mesures prises par les ministres ont plus d'importance en ce sens que les déclarations d'intention de Lord Selkirk. Lorsque l'on étudie les projets de Selkirk à la lumière du débat sur l'émigration et des représentations de l'Amérique du Nord britannique en métropole, c'est-à-dire sans préjugés et sans volonté de voir en Selkirk un visionnaire, il apparaît clairement que le comte et ses projets n'ont pas été suffisamment remis en perspective par les historiens. Selkirk voulait être un héros de la protection des Highlanders et de la colonisation des colonies canadiennes (particulièrement à l'Ouest) – mais ce sont davantage les membres du gouvernement, les développements socio-économiques dans les Hautes Terres et les demandes et aspirations des Highlanders eux-mêmes qui ont fait de ses projets des colonies qui ont contribué à construire l'héritage écossais au Canada.

Conclusion générale

Ce projet de thèse est né des divergences et des contradictions relevées entre la lecture de sources secondaires sur les politiques d'empire en Amérique du Nord britannique et l'analyse des sources primaires, notamment la correspondance du Secrétariat d'Etat chargé des colonies avec Lord Selkirk. Alors que l'historiographie insiste sur l'absence de soutien du gouvernement pour les projets du comte, voire l'absence de projet défini pour l'Amérique du Nord britannique dans son ensemble, les sources étudiées donnent image toute autre. Après la perte des treize colonies américaines, le gouvernement britannique met en place une réelle politique d'Etat avec un projet ambitieux pour les colonies canadiennes. Ces politiques ne sont pas nécessairement innovantes. Elles se fondent sur des principes, à savoir le protectionnisme économique, la défense des intérêts stratégiques, l'autoritarisme gouvernemental et la diffusion des valeurs britanniques, qui sont bien antérieurs à la Révolution américaine. On voit même une réaffirmation de la doctrine coloniale plus que sa remise en cause. Cette grande continuité, doublée d'un projet doctrinaire pour l'Amérique du Nord britannique n'empêche cependant pas les ministres successifs de mener une politique pragmatique qui s'adapte aux nouveaux défis et à des problèmes qui ne peuvent pas être anticipés.

Tout au long de cette thèse, l'analyse des sources a montré que les colonies canadiennes ne sont pas oubliées, ou négligées, ou même rejetées par la majorité des Britanniques. L'Amérique du Nord britannique n'est certes pas la préoccupation première des métropolitains, qui, au quotidien sont sans doute plus concernés par les crises alimentaires et sociales, et d'un point de vue colonial et international sont davantage inquiétés par les questions relatives au commerce des Antilles et aux conflits contre la France. Pour autant, l'Amérique du Nord est là, au premier plan parfois, en toile de fond tout le temps. Les colonies nord-américaines sont l'objet de l'attention des politiques londoniennes qui visent à les développer ; elles sont présentes dans le débat public et dans le quotidien des Anglais et des Écossais. En outre, alors qu'elles permettent aux Écossais de participer pleinement à la construction de l'Empire, elles sont aussi le moyen par lequel la métropole se « britannicise » à la fin du long XVIII^e siècle. En effet, tant les Écossais que les Anglais ont une influence sur

la façon de gérer, de penser et de représenter les colonies canadiennes. L'analyse des sources montre ainsi non seulement une grande continuité mais également une uniformité dans la manière de réfléchir et d'administrer les possessions nord-américaines.

La politique coloniale de la Grande-Bretagne pour les possessions canadiennes n'est pas parfaite et, bien qu'elle se veuille pérenne, ne sera pas indéfinie. Au cours du siècle qui suit, le protectionnisme économique va être de plus en plus remis en question, les défenseurs de l'Empire vont défendre un impérialisme culturel et religieux plus agressif¹⁹⁷⁹ alors que l'autocratie gouvernementale va montrer ses limites dans les rébellions des colons du Haut et du Bas-Canada en 1837 et 1838.¹⁹⁸⁰

Pour autant, les accusations contre l'attitude supposée négligente du gouvernement britannique en particulier, n'ont pas lieu d'être au regard des sources. Si la politique menée est pragmatique et réactive, si elle doit adapter les principes aux situations présentes, elle est loin d'être aveugle ou doctrinaire. Pour ce qui concerne l'émigration vers les colonies canadiennes, elle se veut même bienveillante. En effet, lorsque l'on observe la façon dont les projets de Selkirk se sont déroulés et ses intentions premières, on comprend les réticences du gouvernement à s'investir dans son projet de colonisation de l'intérieur des terres canadiennes. Au regard des grandes difficultés rencontrées par les migrants à leur arrivée dans les colonies, on peut également ajouter que la position du gouvernement central, favorable à l'amélioration des conditions économiques en Écosse, semble plutôt bienveillante. L'installation dans les colonies est aussi rude (même pour ces « hardy highlanders ») et les ministres sont conscients des difficultés des colons. C'est ce que rappelle Bathurst à la Chambre des Lords en 1826, alors même que l'opinion a clairement changé en faveur de l'émigration :

Their lordships were aware that, these possessions consisted of immense tracks of lands, on which no house was erected, and which were covered with immense forests. It would, therefore, be very hazardous to place large numbers of any description of people in those trackless lands, in the hope that they might be able to support themselves [...] Should any measure for encouraging emigration be adopted, great discrimination must be employed in the choice of persons to be sent abroad. The aged, the sick, and the infirm must be excluded; not because they were unworthy of relief, but because the particular species of relief called for was not applicable to them; for to send out to a foreign country

¹⁹⁷⁹ Knorr, *British Colonial Theories*, , p. 381

¹⁹⁸⁰ Taft Manning, *The Revolt of French Canada, op. cit., passim*.

those who were rendered helpless from infirmity, would be only to expose them to unspeakable calamities.¹⁹⁸¹

Le discours de Bathurst ne concerne pas spécifiquement les Écossais ou les Highlanders, mais il est sans doute influencé par l'expérience du « Rideau settlement » mis en place par le ministre et les officiels coloniaux à partir de 1813.¹⁹⁸² Par ailleurs, alors que le discours pro-émigration devient de plus en plus violent en Écosse (ce qui va, à terme, mener aux expulsions et migrations d'une extrême violence au cours du XIX^e siècle) la position d'entre-deux adoptée par le gouvernement – qui encourage discrètement l'émigration et recherche des solutions alternatives moins violentes que l'émigration (comme le développement des infrastructures ou la création d'emploi) – semble ainsi plutôt bienveillant.

Evidemment, les politiques menées pour les colonies canadiennes peuvent paraître bien maigres si on les compare, par exemple, avec les projets d'émigration planifiés par le gouvernement après 1815 ou avec les plans de colonisation systématisés pensés par le sous-secrétaire d'Etat Wilmot Horton, le théoricien E.G. Wakefield ou encore les propriétaires de la *Canada Company*, John Galt et William Dunlop. Il faut cependant s'intéresser aux décisions et aux mentalités dans leurs contextes ; après 1815, les conditions changent dramatiquement. Si la paix revient en Europe, elle crée aussi une crise économique sans précédent (notamment en Écosse et en Irlande). Les relations avec les Etats-Unis sont plus apaisées et les colonies canadiennes gagnent en population et sont de mieux en mieux développées. La révolution des transports va aussi bouleverser les relations aux colonies – notamment pour les migrants – car le temps de la traversée transatlantique se réduit. Les hommes politiques des années 1783-1815 ne sont ni des précurseurs, ni des visionnaires ; ce sont des hommes de leur temps qui prennent des décisions qu'ils pensent pérennes. Certaines, comme les tentatives d'encouragement et d'encadrement de l'émigration deviendront des bases pour d'autres projets similaires (notamment pour le Haut-Canada et le Cap de Bonne Espérance en 1817 et 1819) ; d'autres, comme les intentions du *Canada Act* de créer des élites

¹⁹⁸¹ Debates on emigration. 1826, *The Parliamentary Debates*, volume 16, <http://hansard.millbanksystems.com/lords/1826/dec/08/emigration#S2V0016P0_18261208_HOL_2> consulté le 3 mai 2016

¹⁹⁸² Johnston, *British Emigration Policy, 1815-1830: 'Shovelling out Paupers'*, *op. cit.*, p. 21 ; Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, *op. cit.*, p. 45-48

locales vont créer des dissensions et des mécontentements qui culmineront en révolte dans les années 1830.¹⁹⁸³ Ne pas être négligent ne signifie pas ne pas commettre d'erreurs.

En outre, il faut souligner que les projets mis en place pendant la période 1783-1815 (eux-mêmes inspirés de ce qui se fait depuis les débuts de l'expansion anglaise) ont une influence sur la façon dont le gouvernement britannique va coloniser le Canada dans les décennies qui suivent. Alors que la colonisation et l'encouragement de l'émigration s'accroissent avec les crises socio-économiques des années 1820, les promoteurs britanniques de la colonisation canadienne (comme Wakefield) défendent des projets qui se placent dans la lignée des politiques d'Empire pré-1815 : ils proposent un cadre basé sur le *headright system* où des « leaders », qui possèdent un peu de capital, se charge de la colonisation des territoires et augmentent leurs concessions pour chaque colon installé. Il est également possible qu'ils aient tirés les leçons des précédents écueils de la colonisation canadienne puisqu'ils cherchent principalement à trouver des moyens pour limiter et défrayer les coûts de l'émigration et de la colonisation des possessions canadiennes.¹⁹⁸⁴ Le sous-secrétaire d'Etat Wilmot Horton, qui met en place des projets d'émigration vers l'Amérique du Nord pour les indigents britanniques dans les années 1820, s'inspire par exemple des *settlements* du Colonel Talbot, qui a reçu ses terres de Lord Hobart en 1803.¹⁹⁸⁵ Horton continue de croire en un système d'émigration et de colonisation où le gouvernement métropolitain supervise les projets et facilite les concessions de terres, tout en laissant la charge du financement à des individus privés.¹⁹⁸⁶

Perspectives de recherches

Si cette étude tente d'être le plus exhaustif possible, il reste de nombreuses perspectives de recherche. Au-delà de ces bornes chronologiques choisies, et au regard des conclusions tirées tout au long de ce travail, il semble clair que de nombreuses perspectives de recherche

¹⁹⁸³ Campey, *The Scottish pioneers of Upper Canada*, *op. cit.*, p. 128-138 ; Cowan, *British Migration to British North America*, *op. cit.*, p. 113 ; Duncan, "Patterns of settlement in the East", *op. cit.*, p. 66 ; Johnston, *British Emigration Policy*, *op. cit.*, p. 2, 59, 92, 163-165 ; Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement*, *op. cit.*, p. 220-229 ; Ninette Kelley and M.J. Trebilcock, *The Making of the Mosaic: a History of Canadian Immigration Policy*, Toronto: University of Toronto Press, 1998, p. 45 ; Semmel, *The Rise of Free Trade Imperialism*, *op. cit.*, p. 76-85 ; Taft Manning, *British Colonial Government After the American Revolution*, *op. cit.*, p. 483-542, Vance, "The politics of emigration: Scotland and assisted emigration to Upper Canada, 1815-1826", *op. cit.*, p. 39

¹⁹⁸⁴ Macdonald, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement*, *op. cit.*, p. 246

¹⁹⁸⁵ Johnston, *British Emigration Policy*, *op. cit.*, p. 64

¹⁹⁸⁶ *Ibid.*, p. 166-7

s'ouvrent dans les décennies qui précèdent et dans celles qui suivent la période. En effet, lorsque l'on voit à quel point l'étude de la correspondance des secrétaires d'Etats, des débats parlementaires, des publications, des revues, de la presse etc. peut remettre en cause de nombreux présupposés, qui semblaient acquis et admis de tous, il semble évident qu'il faudra dans un futur proche poser les questions des politiques, des perceptions et des débats publics en métropole sur les colonies canadiennes entre 1763 et 1783 puis à partir de 1815 jusque dans les années 1830.

Dans l'introduction générale, j'ai montré que les historiens canadiens ont tendance à prendre le point de vue des colonies, et à oublier celui de Londres. Pour répondre aux problématiques posées, j'ai pris (peut-être en tant qu'Européenne) une posture inverse. Et tout au long de ma thèse, j'ai traité la correspondance des gouverneurs et lieutenants-gouverneurs dans les colonies de manière périphérique. S'il était important de commencer par comprendre les points de vue, les politiques et les décisions du centre, il me paraît aujourd'hui que la prochaine étape pour comprendre les relations entre la métropole et les colonies nord-américaines consiste à reprendre à nouveau ces sources pour faire apparaître le *dialogue* entre Londres et les provinces canadiennes de manière plus systématique.

Dans la deuxième partie, j'ai montré que les Britanniques n'étaient pas complètement ignorants de leur Empire canadien et que les colonies canadiennes étaient présentes, bien que moins importantes que d'autres colonies, dans la propagande pro-impériale. Les sources choisies pour de comprendre la place et les représentations de l'Empire nord-américain en métropole sont nombreuses, pour autant les possibilités de recherche restent vastes. La littérature, le théâtre, les manuels scolaires ont été brièvement évoqués ; une étude plus exhaustive de ces sources, à l'image de ce qu'ont fait d'autres historiens pour d'autres période, permettra de compléter les conclusions tirées dans la deuxième partie.¹⁹⁸⁷

La question des influences sur les principes et les décisions en politique coloniale reste encore à creuser. Je me suis uniquement intéressée aux correspondances officielles des secrétaires d'Etat ; il n'est cependant pas impossible que l'on puisse mieux comprendre et évaluer les

¹⁹⁸⁷ Voir par exemple : Daphne Kutzer, *Empire's Children : Empire and Imperialism in Classic British Children's Books*, New York : Garland Publishing, 2000 ; Mackenzie, *Propaganda and Empire : the Manipulation of British Public Opinion, 1880-1960*, *op. cit.*, p. 173-198 ; Wilson, "Empire of virtue: the imperial project and Hanoverian culture, c. 1720-1785", *op. cit.*, p. 128-164

mécanismes d'influence en se penchant sur leurs correspondances privées. Analyser les correspondances privées permettrait aussi, sans doute, de mettre au jour le rôle des femmes – qui sont les grandes absentes de ce travail de recherche. On sait par exemple que, pour la colonie de la Rivière Rouge, c'est Lady Selkirk qui se charge de défendre les projets de son époux auprès des autorités locales lorsque Selkirk s'absente. Son impact réel est difficile à évaluer parce qu'elle agit de manière non officielle : elle apparaît dans les échanges privés et l'on sait qu'elle s'activait beaucoup en société, notamment auprès des femmes des gouvernants dans les colonies. Les recherches à son sujet sont encore très limitées.

Il faudrait enfin s'interroger davantage sur la bienveillance des ministres britanniques dans leur méfiance vis-à-vis d'une colonisation vigoureuse de l'Amérique du Nord britannique à grande échelle. Il n'est en effet pas impossible que cette notion de bienveillance, envers les populations natives cette fois, ait aussi participé à limiter l'émigration de masse. On voit pointer ça et là, dans des discussions sur l'émigration et la colonisation en général, des arguments presque humanitaristes contre l'arrivée massive de Britanniques et de leurs idées civilisatrices pour préserver les populations autochtones. Henry Dundas défend cette opinion contre la colonisation et l'émigration vers l'Inde dans les années 1790.¹⁹⁸⁸ Quelques années plus tard, dans un article au sujet des Mohawks en Amérique du Nord, on peut lire :

How will the Philanthropist, even while contemplating the progress of civilization, lament the wretched and reduced state, to which nations one happy, powerful and populous, have been reduced by the introduction of European knowledge and European manners?¹⁹⁸⁹

Ces considérations semblent rares mais mériteraient d'être davantage exploitées, notamment au regard de la violence du colonialisme des siècles suivants.

Les perspectives de recherche sont ainsi immenses tant la période est mal connue et survolée dans l'historiographie. A travers cette thèse, j'espère avoir apporté ma contribution à une meilleure connaissance de l'Empire britannique, de l'Écosse et des colonies nord-américaines dans les dernières décennies du long XVIII^e siècle.

¹⁹⁸⁸ *The Parliamentary History, 1792-1794*, volume xxx, p. 675-676

¹⁹⁸⁹ *Bath Chronicle and Weekly Gazette*, 28 novembre 1799 ; *Derby Mercury*, 5 décembre 1799

Annexe 1 : les officiels chargés des colonies à Londres

Secrétaires d'Etat¹⁹⁹⁰

Dates de prise de fonction	Nom	Fonction / ministère	Premier Ministre
1783 (23 décembre)	Lord Sydney	secrétaire d'Etat à l'Intérieur	William Pitt (le jeune)
1789 (5 juin)	Lord Grenville	“““	“““
1791 (8 juin)	Henry Dundas	“““	“““
1794 (11 juillet)	Duc de Portland	“““	“““
1801 (27 mars)	Lord Hobart	secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Colonies	Henry Addington (Lord Sidmouth)
1804 (14 mai)	Lord Camden	“““	William Pitt (le jeune)
1805 (10 juillet)	Lord Castlereagh	“““	“““
1806 (4 février)	William Windham	“““	Lord Grenville (Ministry of all the Talents)
1807 (25 mars)	Lord Castlereagh	“““	Duc de Portland
1809 (31 octobre)	Lord Liverpool	“““	Spencer Perceval
1812 (10 juin) – 1827 (30 avril)	Lord Bathurst	“““	Lord Liverpool

¹⁹⁹⁰ Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, *op. cit.* ; J.C. Sainty (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 5, Home Office Officials 1782-1870*, London, 1975, version numérisée sur “British History Online”, <<http://www.british-history.ac.uk/office-holders/vol5/pp11-44>>, consulté le 25 novembre 2015 ; J.C. Sainty (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 6, Colonial Office Officials 1794-1870*, London, 1976, version numérisée sur “British History Online”, <<http://www.british-history.ac.uk/office-holders/vol6/pp8-32>>, consulté le 25 novembre 2015

Sous-secrétaires d'Etat¹⁹⁹¹

Secrétariat d'Etat à l'Intérieur

Nom	Date de prise de fonction	Ministre de tutelle
E. Nepean	1782 (1 avril)	Lord Sydney Lord Grenville Henry Dundas
T. Orde *	1782 (avril)	
H. Strachey.*	1782 (15 juillet)	
Hon. G.A.North*	1783 (avril)	
Hon. J.T. Townshend*	1784 (20 février)	
S. Bernard*	1789 (6 juin)	
J. King	1791 (3 décembre)	Duc de Portland
Hon. T. Brodrick	1794 (17 juillet)	“““
C. Greville	1796 (14 mars)	“““
W. Wickham	1798 (1 mars)	“““

* non permanent

Secrétariat d'Etat à la Guerre (1794) et aux Colonies (1801)

Nom	Date de prise de fonction	Ministre de tutelle
E. Nepean	1794 (11 juillet)	Henry Dundas
W. Huskisson	1795 (1 mars)	“““
J. Sullivan	1801 (18 mai)	Lord Hobart
E. Cooke	1804 (15 mai)	Lord Camden Lord Castlereagh
Sir G. Shee	1806 (16 février)	William Windham
E. Cooke	1807 (25 mars)	Lord Castlereagh
Hon. C.C.C. Jenkinson	1809 (2 novembre)	Lord Liverpool
R. Peel	1810 (10 juin)	“““
H. Goulburn	1812 (20 août)	Lord Bathurst
R.J. Wilmot	1821 (12 décembre)	“““

¹⁹⁹¹ Young, *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, op. cit. ; Nelson, *The Home Office, 1782-1801*, op. cit. ; Sainty (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 5, Home Office Officials 1782-1870*, op. cit. ; Sainty (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 6, Colonial Office Officials 1794-1870*, op. cit.

Présidents et secrétaires du Committee of the Privy Council for Trade and Plantations¹⁹⁹²

Date de prise de fonction	Nom	Secrétaire	Ministre avec lesquels ils communiquent
1786 (23 août)	Lord Hawkesbury (Lord Liverpool)	S. Cotterell W. Fawkener G. Elliott	Lord Sydney Lord Grenville Henry Dundas Duc de Portland Lord Hobart
1804 (6 juin)	Duc de Montrose	“““	Lord Camden Lord Castelereagh
1806 (5 février)	Lord Aukland	“““	William Windam Lord Castelereagh
1807 (26 mars)	Lord Bathurst	“““ T. Lack (1810)	Lord Castelereagh Lord Liverpool
1812 (29 septembre)	Comte Clancarty	“““	Lord Liverpool Lord Bathurst
1818 (24 janvier)	Hon, F.J. Robinson	“““	Lord Bathurst
1823 (21 février)	William Huskisson	“““	Lord Bathurst

¹⁹⁹² Sainty (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 3, Officials of the Boards of Trade 1660-1870*, op. cit.

Annexe 2 : les officiels chargés des colonies à en Amérique du Nord britannique¹⁹⁹³

Gouverneur Général

Dates de service	Nom	Précisions
23 octobre 1786 – 9 juillet 1796	Lord Dorchester	congé du 18 août 1791 au 2 octobre 1793
27 avril 1797 – 1805	Robert Prescott	en congé à partir du 29 juillet 1799
24 octobre 1807 – 19 juin 1811	Sir James Henry Craig	/
15 juillet 1812 – 3 avril 1815	Sir George Prevost	/
12 juillet 1816 – 30 juillet 1818	Sir John Coape Sherbrooke	/
30 juillet 1818 – 28 août 1819 (†)	Duc de Richmond	/
19 juin 1820 – 6 juin 1824 (congé)	Lord Dalhousie	/

Québec (jusqu'en 1791)

Dates de service	Nom	Fonction
27 juin 1778 – 16 novembre 1784 (congé, mais ne revient pas)	Frederick Haldimand	Gouverneur
16 novembre 1784 – 2 novembre 1785	Henry Hamilton	Lieutenant-gouverneur
2 novembre 1785 – 23 octobre 1786	Henry Hope	Lieutenant-gouverneur
23 octobre 1786 – 18 août 1791 (congé)	Lord Dorchester	Gouverneur
25 août 1791 – 24 décembre 1791	Sir Alured Clarke	Lieutenant-gouverneur

¹⁹⁹³ NAC, 1961 preliminary inventory for manuscript group 11, appendix 3, (reel H-2954), p. 63-69

Bas-Canada (à partir de 1791)

Dates de service	Nom	Fonction
25 décembre 1791	Sir Alured Clarke	Lieutenant-gouverneur
– 1 ^{er} octobre 1793		
2 octobre 1793 (retour)	Lord Dorchester	Gouverneur
– 9 juillet 1796		
12 juillet 1796	Robert Prescott	Lieutenant-gouverneur
– 26 avril 1797		
27 avril 1797	Robert Prescott	Gouverneur
– 29 juillet 1799 (congé)		
30 juillet 1799	Sir Robert Shore Milnes	Lieutenant-gouverneur
– 5 août 1805		
12 août 1805	Thomas Dunn	Administrateur
– 24 octobre 1807		
24 octobre 1807	Sir James Henry Craig	Gouverneur
– 19 juin 1811		
19 juin 1811	Thomas Dunn	Administrateur
– 14 septembre 1811		
14 septembre 1811	Sir George Prevost	Administrateur puis Gouverneur (15 juillet 1812)
– 3 avril 1815		
	[Baron Francis de Rottenburg : 20 février -16 mars 1813 ; 12 mai 14 juin 1813 ; 11 octobre -30 novembre 1814]	
	[George Glasgow : 14 juin -25 septembre 1813]	
4 avril 1815	Sir Gordon Drummond	Administrateur
– 21 mai 1816		
21 mai	John Wilson	Administrateur
– 12 juillet 1816		
12 juillet 1816	Sir John Coape	Gouverneur
– 30 juillet 1818	Sherbrooke	
30 juillet 1818	Duc de Richmond	Gouverneur
– 28 août 1819 (†)		
20 septembre 1819	James Monk	Administrateur
– 19 juin 1820		
17 mars	Sir Perigrine Maitland	Administrateur
– 19 juin 1820		
19 juin 1820	Lord Dalhousie	Gouverneur
– 6 juin 1824 (congé)		

Haut-Canada (créé en 1791)

Dates de service	Nom	Fonction
8 juillet 1792 – 20 juillet 1796	John Graves Simcoe	Lieutenant-gouverneur
20 juillet 1796 – 17 août 1799	Peter Russel	Administrateur
17 août 1799 – 21 août 1805 (†)	Peter Hunter	Lieutenant-gouverneur
11 septembre 1805 – 25 août 1806	Alexander Grant	Administrateur
25 août 1806 – 8 octobre 1811 (congé)	Francis Gore	Lieutenant-gouverneur
9 octobre 1811 – 13 octobre 1812 (tué)	Isaac Brock	Administrateur
20 octobre 1812 – 19 juin 1813	Roger Hale Sheaffe	Administrateur
19 juin – 13 décembre 1813	Baron Francis de Rottenburg	Administrateur
13 décembre 1813 – 25 avril 1815	Sir Gordon Drummond	Administrateur
25 avril – 30 juin 1815	Sir George Murray	Lieutenant-gouverneur provisoire
1 ^{er} juillet – 21 septembre 1815	Sir Frederik P. Robinson	Lieutenant-gouverneur provisoire
21 septembre 1815 (retour) – 11 juin 1817	Francis Gore	Lieutenant-gouverneur
11 juin 1817 – 3 août 1818	Samuel Smith	Administrateur
13 août 1818 – 4 novembre 1828	Sir Peregrine Maitland	Lieutenant-gouverneur

Nouvelle-Écosse

Dates de service	Nom	Fonction
9 octobre 1782 – 25 novembre 1791 (†)	John Parr	Gouverneur puis Lieutenant-gouverneur (à partir de 1786)
25 novembre 1791 – 13 mai 1792	Richard Bulkeley	Administrateur
14 mai 1792 – 22 avril 1808	John Wentworth	Lieutenant-gouverneur
23 avril 1808 – 25 août 1811	Sir George Prevost	Lieutenant-gouverneur
	[Alexander Cook, Administrateur : 6 décembre 1808 – 15 avril 1809]	
26 août 1811 – 16 octobre 1811	Alexander Cook	Administrateur
16 octobre 1811 – 27 juin 1816	Sir John Coape Sherbrooke [Duncan Darrock, Administrateur : 26 août – 21 septembre 1814]	Lieutenant-gouverneur
17 juin 1816 – 24 octobre 1816	George Strachey Smyth	Administrateur
24 octobre 1816 – 1 ^{er} juin 1820	Lord Dalhousie	Lieutenant-gouverneur

Nouveau-Brunswick

Dates de service	Nom	Fonction
22 novembre 1784 – 4 octobre 1803 (congé – mais ne revient pas)	Thomas Carleton	Lieutenant-gouverneur
5 octobre 1813 – 12 février 1808 (†)	Gabriel Ludlow	Administrateur
12 février 1808 – 23 mai 1808	Edward Winslow	Administrateur
24 mai 1808 – 15 juin 1812	Martin Hunter	Administrateur
15 juin 1812 – 16 août 1813	George Strachey Smyth	Administrateur
17 août 1813 – 3 juillet 1814	Sir Thomas Saumarez	Administrateur
3 juillet 1814 – 24 juin 1816	George Strachey Smyth	Administrateur
2 juillet 1816 – 29 juin 1817	Harris William Hailes	Administrateur
29 juin 1817 – 27 mars 1823 (†)	George Strachey Smyth	Lieutenant-gouverneur

Cap Breton

Dates de service	Nom	Fonction
24 novembre 1784 – 12 octobre 1787	Joseph Frederick Wallet DesBarres	Lieutenant-gouverneur
12 octobre 1787 – 27 mai 1795	William McCarmick	Lieutenant-gouverneur
28 mai 1795 – 28 juin 1798	David Mathews	Administrateur
22 juin 1798 – 21 juin 1799	James Ogilvie	Administrateur
22 juin 1799 – 14 septembre 1800	John Murray	Administrateur
15 septembre 1800 – 6 juillet 1807	John Despard	Administrateur
7 juillet 1807 – 31 décembre 1812	Nicholas Nepean	Administrateur
1 ^{er} janvier 1813 – 1 ^{er} septembre 1815	Hugh Swayne	Administrateur
1 ^{er} septembre 1815 – 3 novembre 1816	Jonas Fitzherbert	Administrateur
4 novembre 1816 – 22 juin 1820	George Robert Ainslie	Lieutenant-gouverneur
22 juin 1820 – 9 octobre 1820 (annexion de Cape Breton à la Nouvelle-Écosse)	David Stewart	Administrateur

Ile-du-Prince-Edouard

Dates de service	Nom	Fonction
19 septembre 1770 – 4 novembre 1786	Walter Patterson (refuse de rendre le pouvoir jusqu'en juin 1787)	Gouverneur
Juin 1787 – 1 ^{er} juillet 1805	Edmund Fanning	Lieutenant-gouverneur
1 ^{er} juillet 1805 – 4 octobre 1812	Joseph Frederick Wallet DesBarres	Lieutenant-gouverneur
5 octobre 1812 – 24 juillet 1813	William Townshend	Administrateur
24 juillet 1813 – 21 octobre 1824	Charles D. Smith	Lieutenant-gouverneur

Terre-Neuve

Dates de service

31 juillet 1782 – 10 juillet 1786
10 juillet 1786 – 29 avril 1789
29 avril 1789 – 3 septembre 1792
3 septembre 1792 – 9 mai 1794
9 mai 1794 – 19 juillet 1797
19 juillet 1797 – 6 août 1800
6 août 1800 – 3 septembre 1802
3 septembre 1802 – 20 juillet 1804
20 juillet 1804 – 10 avril 1807
10 avril 1807 – 4 mai 1810
4 mai 1810 – 9 mars 1813
9 mars 1813 – 20 mai 1816
20 mai 1816 – 4 mars 1818
4 mars 1818 – 13 mai 1818
13 mai 1818 – 7 octobre 1825

Nom et titre

Vice-Admiral John Campbell
Rear-Admiral John Eliot
Vice-Admiral Mark Milbanke
Rear-Admiral Sir Richard King
Vice-Admiral Sir James Wallace
Vice-Admiral Hon. William Waldegrave
Vice-Admiral Sir Charles Morice Pole
Vice-Admiral James Gambier
Vice-Admiral Sir Erasmus Gower
Vice-Admiral John Holloway
Vice-Admiral Sir John Thomas Duckworth
Vice-Admiral Sir Richard Godwin Keats
Vice-Admiral Sir Francis Pickmore
Captain John Bowker, administrateur
Vice-Admiral Sir Charles Hamilton,

Bibliographie

Sources primaires – fonds d’archives

Archives Nationales du Canada / National Archives Canada (NAC)

BRYMNER, Douglas, *Report on the Canadian Archives*, Ottawa: printed for the Queen’s Printer and Controller of Stationary, 1883-1899

Report concerning the Canadian Archives for the Year 1904, Ottawa : E. Dawson, printer to the King’s Most Excellent Majesty, 1905, p. 261-285.

Report concerning the Canadian Archives for the Year 1905, Ottawa : E. Dawson, printer to the King’s Most Excellent Majesty, 1906, p. 3-69.

Selkirk Papers – National Archives of Canada (SPNAC), MG19 E1
volumes 48, 49, 52, 53, 54 et 75 76 en particulier

Correspondances entre les gouverneurs du Canada et le Secrétariat d’Etat :

- séries CO42 volumes 15 à 22 (1781-1821)
- série Q (Haut et Bas-Canada) – volumes 26 à 136A et 278 à 318A (1783-1816)
- série A (Nouvelle-Écosse et Cap Breton) – volumes 105 à 155 (1784-1815)
- RG 7 G 8B (Nouveau-Brunswick) – volumes 1 à 5 (1784-1820)
- RG 7 G 8 D (Ile-du-Prince-Edouard) – volumes 1 à 4 (1771-1817)

The National Archives – London (TNA)

Correspondence *Home Office Scotland*, HO 102, volumes 1-25, 1783-1815

Correspondence *Home Office*, HO 42/75-76, 1804 (régiment canadien)

Board of Trade, BT5, volumes 1-24, 1783-1815

National Archives of Scotland (NAS)

- **correspondance *Home Office***

Home Office Correspondence, NAS, RH2/4/87-88-89, 1801-1804 (emigration et *Passenger Vessels Act*)

- **Documents et rapports sur l'émigration**

Report Upon the Present State of the Highlands with Respect to Emigration and the Measures most necessary to be adopted for remedying that Evil, by Ron Macdonald Advocate, Edinburgh, 28th February 1803, (in correspondence between W. MacDonald, H. Mackenzie, James Grant, Lord Melville on the subject of emigration from the Highlands) NAS GD/51/5/52/6-7

Short Remarks on the Present Emigration from the Highlands, by W. Mackenzie 28th February 1803, (in correspondence between W. MacDonald, H. Mackenzie, James Grant, Lord Melville on the subject of emigration from the Highlands), NAS GD/51/5/52/3-4,

Selkirk à James Stewart, au sujet de l'attitude du gouvernement vis-à-vis de ses projets, 16 janvier 1803, GD128/36/4

Highland Society Sederunt Books, National Archives of Scotland (NAS) RH4/188/2

First Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration, 12 janvier 1802, NAS GD/51/5/52/1-2

Second Report of the Committee of the Highland Society of Scotland on Emigration, 28 juin 1802, NAS GD/51/5/52/2

Third Report of the Committee on Emigration, 25 mars 1803, Highland Society Sederunt Book, NAS, RH4/188/2, 634-654

National Library of Scotland (NLS)

- **documents sur l'émigration**

FRASER, Edward S. "On Emigration from the Scottish Highlands and Islands", unpublished manuscript, c.1802, NLS, Ms. 9646

John Dunlop à Henry Dundas, 27 septembre 1803, NLS, MS 1053 – ff.104-9

"State of Emigration from the Highlands of Scotland, its Extent, Causes and Proposed Remedy", 21 mars 1803, London, NLS, m.s. 35.6.18

- **fonds Sutherland**

Sutherland Papers, NLS, 313/744-752, 313/1128, 313/1580-1581

ADAMS, R.J. (ed), *Papers on the Sutherland Estate Management, 1802-1816*, volume I, Edinburgh : T. and A. Constable Ltd (printed for the Scottish History Society), 1972

- **fonds Selkirk**

Sir James Hall Journal, 1791, MS 6329

Walter Scott Correspondence MS 23118/41-42, Ms. 3903/83-84

Autres fonds d'archives écossais

Alexander Macdonell Papers, Scottish Catholic Archives (SCA), BL/3-4, 1787-1804

correspondance entre Lord Selkirk et Alexander Macdonald of Dalilia, Laing Manuscripts, Edinburgh University, LA.II.202/1-44, 1811-1819

Sources primaires imprimées

Sources parlementaires et politiques

- **débats et rapports**

The Parliamentary Register, or History of the Proceedings and Debates in the House of Commons and in the House of Lord, J. Debrett, London, ser. 2, volume x (1782) à volume xliv – 1796 ; ser. 3, volume i (1797) à volume xii (1800), volume i (1801) à volume iii (1803) disponibles sur < <http://catalog.hathitrust.org/Record/000676762>>

An Impartial Report of the Debates that occur in the Two Houses of Parliament, William Woodfall, London, 1794-1803 (partiellement accessible)
hansard online

The Parliamentary History of England from the Earlier Period to the Year 1803, W. Cobbett, T.C. Hansard : London, volume xxiii (1782) à volume xxxvi (1803), disponibles à partir de <googlebooks.com>

The Parliamentary Debates from the Year 1803 to the Present Time, T.C. Hansard : London, volume i (1803) à volume xxxi (1815) disponibles à partir de <googlebooks.com> et aussi sur la base de données de Westminster
< <http://hansard.millbanksystems.com/>>

Sixteenth Report of the Select Committee on Finance appointed by the House of Commons, Vol II, London, printed by R. Shawn, 1798

- **hommes politiques**

Public Characters of 1799-1800, volume ii, London, printed for R. Phillips, 1799

Public Characters of 1800-1801, volume iii, London, printed for R. Phillips, 1801

Public Characters of 1801-1802, volume iv, London, printed for R. Phillips, 1804

ASPINAL, A. (ed), *The Later Correspondence of George III*, 5 volumes, Cambridge : Cambridge University Press, 1962-1970.

Journaux

Consultés pour la période 1783-1815 (incluses).

Accessibles sur < <http://www.thetimes.co.uk/tto/archive/>> et

<<http://www.britishnewspaperarchive.co.uk/>>

- **Écosse**

The Aberdeen Journal

The Caledonian Mercury

The Perthshire Courier

The Inverness Journal and Northern Advertiser, 1811-1815, National Library of Scotland, CBWall.2/96

- **Irlande**

The Belfast Commercial Chronicle

Saunders's News-Letter

- **Angletterre**

The Times

Bath Chronicle and Weekly Gazette

Bury and Norwich Post

Chelmsford Chronicle

Chester Chronicle

Chester Courant

Derby Mercury

Exeter Flying Post

Gloucester Journal

Hampshire Chronicle

Hampshire Telegraph

Hereford Journal

Hull Packet

Ipswich Journal

Kentish Gazette

Lancaster Gazette

Leeds Intelligencer

Manchester Mercury

Morning Chronicle

Morning Post

Newcastle Courant

Norfolk Chronicle

Northampton Mercury

Northampton Mercury

Oxford Journal

Reading Mercury

Salisbury and Winchester Journal

Staffordshire Advertiser

Stamford Mercury

Sussex Advertiser

The Cumberland Pacquet and Ware's

Whitehaven Advertiser

London Courier and Evening Gazette

York Herald

Revue et magazines

Accessibles en ligne sur <www.googlebooks.com> ou <www.hathitrust.org>

- **Indexes**

The Gentleman's Magazine : General Index ... from the Year 1787 to 1818, both inclusive, London : printed by J. Nicholas and son, 1821 .

General Index to Dodsley's Annual Register: From Its Commencement in 1758 to the Year 1819, London : printed for Baldwin, Cradock & Joy, 1826.

General Index to the Edinburgh Review, from its Commencement in October 1802 to the End of the Twentieth Volume, published in November 1812, Edinburgh and London : Constable and Longman & Co., 1813.

- **Revue consultées sur l'intégralité de la période**

The Gentleman's Magazine, by Sylvanus Urban, John Nichols : London, volume 53 (1783) à volume 85 (1815)

The Quarterly Review, London : Murray, Edinburgh : Blackwood, Dublin : Mahon, volume 1 (1809) à volume 12 (1815)

The Scots Magazine, Edinburgh : Murray & Cochrane, volume 45 (1783) à volume 77 (1815)

The Edinburgh Review, Edinburgh : Constable, London : Longman & Rees, volume 1 (1802) à volume 25 (1815)

- **Revue citées périodiquement (avec la date de publication du premier numéro)**

The Analytical Review, London : J. Johnson, 1788

The Annual Register, London : Burton, 1759

The Annual Review, by Arthur Aiken, London : Longman & Rees, 1803

The Anti-Jacobin Review, London, Edinburgh, New York, 1798

The British Critic and Quarterly Theological Review, London : Rivington, 1793

The British Review and London Critical Journal, London : Hatchard, Edinburgh : Oliphant, Dublin : Keene, 1811

The Christian Observer, conducted by the Members of the Established Church, London : Ellerton & Henderson, 1813

The Critical Review, London : Mawman, 1756

The Eclectic Review, London : Biggs, 1805

The English Review, London : Murray, 1783

The European Magazine and London Review, London : printed for the proprietors, 1782

The Farmer's Magazine, Edinburgh : Constable & co., 1800

The Imperial Review or London and Dublin Literary Journal, London : Cadell & Davis, Dublin : Mahon, 1804

The Monthly Magazine or British Register, London : Richar Phillips, 1796

The Monthly Mirror, London : Wright, 1795

The Monthly Review, or Literary Journal : London : Becket & Proter, 1749

The Tradesman or Commercial Magazine, London : printed for the Proprietors, 1808

The Universal Magazine of Knowledge and Pleasure, London : Bent, 1747

Ouvrages imprimés : Empire et colonies

ANON, *A Free and Candid Review of a Tract entitled "Observations on the Commerce of the American States"*, London : Lowndes, 1784.

ANON, *Collection of Interesting and Important Reports and Papers on the Navigation and Trade of Great Britain, Ireland, and the British Colonies in the West Indies and America*, printed by order of the Society of Ship Owners of Great Britain, 1807.

ANON, *Concessions to America, the Bone of Britain: or the Cause of the Present Distressed Situation of the British Colonial and Shipping Interests Explored*, London : Richardson, 1807.

ANON, *Serious Reflections upon the Present States and Situation of the British Sugar Colonies ; addressed to all the Proprietors therein*, St Christopher : Richard Lable, 1787.

ALEXANDER, Sir William, *An Encouragement to Colonies*, 1624, reprinted in *Sir William Alexander and American Colonization*, Boston : published by the Prince Society, 1873.

ANDERSON, Adam, *Historical and Chronological Deduction of the Origin of Commerce*, volume 1, London : White, 1801 (2nd edition).

ANDERSON, James, *The Interest of Great Britain with regard to her American Colonies considered*, London : Cadell, 1782.

ATCHESON, Nathaniel, *American Encroachments on British Rights ; or Observations on the Importance of the British North American Colonies*, London : J. Butterworth, 1808.

BACON, Francis, « Of Plantations » in *Essays*, 1625, <<https://sites.google.com/site/ofplantationsebook/-of-plantations-the-text>> consulté le 31 janvier 2013.

BENTHAM, Jeremy, *Manual of Political Economy*, 1790-1795, in BOWRING, John (ed), *The Works of Jeremy Bentham*, part vii, Edinburgh : William Tait, 1839.

BOSANQUET, Charles, *Thoughts in the Value to Great Britain of Commerce in General and on the Value and Importance of the Colonial Trade in Particular*, London : McDowell, 1807.

BROUGHAM, Henry, *An Inquiry into the Colonial Policy of the European Powers*, volume I, Edinburgh and London : Constable and Longman, 1803.

BROWN, Alexander, *Colony, Commerce, or Reflections on the Commercial System...* London : J. Johnson, 1792.

BUCHANAN, Rev. C., *Colonial Ecclesiastical Establishments: being a Brief View of the State of the Colonies of Great Britain and of her Asiatic Empire in Respect to Religious Instruction*, London : Cadell and Davis, 1813.

Captain LAYMAN, *Outline of a Plan for the Better Cultivation, Security and Defence of the British West Indies*, London : Black & co, 1807.

CHAMPION, Richard, *Considerations on the Present Situation of Great Britain and the United States of America*, London, 1784.

COLQUHOUN, Patrick, *A Treatise on the Wealth, Power, and Resources of the British Empire*, London : Joseph Mawman, 1814.

EDWARDS, Bryan, *The History Civil and Commercial of the British Colonies in the West Indies*, volume II, London : Stockdale, 1793.

GILBERT, Humphrey, "Discourse How His Majesty may annoy the King of Spayne", 1577, reprinted in *Sir Humfrey Gylberte and his Enterprize of Colonisation in America*, Boston : published by the Prince Society, 1903, p. 237-244.

HAKLUYT, Richard, *Discourse on Western Planting*, 1584, reprinted in DEAN, Charles (ed), *Documentary History of the State of Maine, Vol. II*, Cambridge : John Wilson and Son for the Maine Historical Society, 1877.

JOHNSON, Robert, *Nova Britannia: Offering Most Excellent Fruites by Planting in Virginia*, 1609, reprinted in FORCE, Peter (ed), *Tracts and Other Papers Relating Principally to the Origin, Settlement and Progress of the Colonies in North America, from the Discovery of the Country to the Year 1776*, Volume I, Washington, 1836, p. 241-268.

JORDAN, G.W., *The Claims of the British West India Colonists to the Right of Obtaining Necessary Supplies from America...*, London : Cadell and Davis, 1804.

Lieutenant Colonel COLLINS, *An Account of the English Colony in New South Wales*, London, 1802.

LOWE, Joseph, *An Inquiry into the State of the British West Indies*, London : Baldwin, 1807 .

MONTESQUIEU, Charles de Secondat, *De l'Esprit des Lois*, (1748), Paris : Gallimard, édition établie par Laurent Versini, 1995, volume II, livre XXI, chapitre XXII.

MORTIMER, Thomas, *Lectures on the Elements of Commerce, Politics and Finances*, London : Longman and Rees, 1801.

PAINE, Thomas, *Common Sense*, (1776), Boston, J.P. Medon, 1856.

SHEFFIELD, John Lord, *Observations on the Commerce of the American States*, London : Debrett, 1784 (enlarged edition).

SHEFFIELD, Lord, *Strictures on the Necessity of Inviolably maintaining the Navigation and Colonial System of Great-Britain*, London : J. Debrett, 1804.

SINCLAIR, John, *The History of the Public Revenue of the British Empire*, volume II, London : Cadell and Davis, 1803 (3rd edition).

SMITH, Adam, *An Inquiry Into the Nature and Causes of the Wealth of Nation* (1776), edited by Kathryn Sutherland, Oxford : Oxford University Press, 1993.

SPENCE, William, *the Radical Cause of the Present Distresses of the West India Planters*, London : Cadell and Davies, 1807.

STEPHEN, James, *The Dangers of the Country*, London : J. Butterworth, 1807 .

TALLEYRAND PERIGORD, Charles- Maurice, *Mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis avec l'Angleterre*, lu à l'Institut National, le 15 Germinal, An V et *Essai sur les Avantages à retirer de colonies nouvelles dans les circonstances présentes*, lu à l'Institut le 15 Messidor, An V par le citoyen Talleyrand, Paris, 1798.

TUCKER, Josiah, *A Treatise concerning Civil Government*, London, 1781 <<https://archive.org/stream/atreatiseconcer00tuckgoog#page/n270/mode/2up>> consulté le 15 mars 2014.

Sources imprimées : Canada

- **Pamphlets et écrits politiques**

ANDERSON, David, *Canada; or a View of the Importance of the British American Colonies*, London : Richardson, 1814.

ANON, *A Compressed View of the Points to be discussed in Treating with the United States of America*, London : Richardson, 1814.

ANON, *A Review of the Government and Grievances of the Province of Quebec, since the Conquest of it by the British Arms*, London : Stockdale and Richardson, 1788.

ANON, *Observations on a Pamphlet, entitled A State of the Present Form of Government of the Province of Quebec; circulated in London, during the Last Summer*, by a citizen of Quebec, London : Rivington, 1790.

ANON, *On the Past Relations between Great Britain and the United States*, (extracted from No4 of the *New Quarterly Review and British Colonial Register*, London : Richardson), London ; Sidney, 1813.

ANON, *Remarks on the Climate, Produce and Natural Advantage of Nova Scotia*, London : Debrett.

ANON, *Some Considerations on this Question; Whether the British Government acted Wisely in Granting to Canada her Present Constitution*, by a British Settler, Montreal : Brown, 1810.

ANON, *State of the Present Form of Government of the Province of Quebec*, London : Debrett, 1789.

ANON, *The Present Sate of Nova Scotia with a Brief Account of Canada and the British Islands on the Coast of America*, London, 1789 (2nd edition).

BOULTON, D'Arcy, *Sketch of His Majesty's Province of Upper Canada*, London : Rickaby, 1805.

GALT, John, "A Statistical Account of Upper Canada" in *The Philosophical Magazine*, volume 39, 1808.

STEWART, John, *An Account of Prince Edward Island*, London : Winchester & Son, 1806.

- **Récits de voyages**

GRAY, Hugh, *Letters from Canada, Written During a Residence There in the Years 1806, 1807, and 1808*, London : Longman, Hurst, Reis & Orme, 1809.

HERIOT, George, *Travels through the Canadas*, London, 1807.

LAMBERT, John, *Travels Through Lower Canada and the United States of North America in the Years 1806-1808*, volume I, London : Cradock & Jay, Edinburgh : Daig & Stirling, Dublin : Keene, 1813 (2nd edition, first published in 1810).

ROBINSON, Rev. John, *Modern History for the Use of Schools*, London : Phillips, 1807.

SHEPPE, Walter (ed), *First Man West, Alexander Mackenzie's Journal of His Voyage to the Pacific Coast of Canada in 1793*, Westport, Connecticut : Greenwood Press, 1972.

WAKEFIELD, Priscilla, *Excursions in North America, described in Letters from a Gentleman and his Young Companion to their Friends in England*, London : Darton & Harvey, 1806.

WELD, Isaac, *Travels through the States of North America and the Provinces of Upper and Lower Canada in the years 1795, 1796, and 1797*, London : Stockdale, 1800 (4th edition).

WINTERBOTHAM, W., *An Historical, Geographical, Commercial and Philosophical View of the American United States, and of the European Settlements in America and the West Indies*, volume iv, London : Symonds, 1799 (2nd edition, first published in 1795).

WHITE, Patrick C.T. (ed), *Lord Selkirk's diary, 1803-1804 : a Journal of his travels in British North America and the North-eastern United States*, Toronto : Champlain Society, 1958.

- **Colonie de la Rivière Rouge**

BUMSTED, J.M. (ed) (1984), *The Collected Writings of Lord Selkirk, 1799-1809*, Volume I, Winnipeg, the Manitoba Record Society Publications, 1984.

GUNN, Donald, *History of Manitoba from the Earliest Settlement to 1835*, digital book, 1880.

STRACHAN, John, *A letter to the Right Honourable the Earl of Selkirk, on his settlement at the Red River, near Hudson's Bay*, London : Longman, 1816.

Sources publiées : émigration et colonisation

ANON, *Letters on Emigration, by a Gentlemen Lately Returned from America*, London : Kearsley, 1794.

AMICUS, *Eight Letters on the Subject of the Earl of Selkirk's Pamphlet on Highland Emigration*, Edinburgh : Anderson, London : Longman, Hurst, Rees & Orme, 1806

ANDERSON, James, *The True Interest of Great Britain Considered ; or a Proposal for Establishing the Northern British Fisheries*, London, 1788.

ASHE, Thomas, *Travels in America, performed in 1806 for the purpose of exploring the Rivers Alleghany, Monongahela, Ohio, and Mississippi and ascertaining the produce and condition of their banks and vicinity*, London, 1808.

BOTHWELL, James, *The Life of Samuel Johnson*, volume II, London : Baldwin, 1791

BROWN, Robert, *Strictures and Remarks on the Earl of Selkirk's Observation on the Present State of the Highlands*, Edinburgh : Abertly, London : Murray, 1806.

CHAMPION, Richard, *Comparative Reflections on the Past and Present Political, Commercial and Civil States of Great Britain, with some Thoughts concerting Emigration*, London : Debrett, 1787.

COOPER, Thomas, *Some Information Respecting America*, London : J. Johnson, 1794.

DIBBIN, Charles, *Observations on a Tour through almost the Whole of England and a Considerable Part of Scotland, in a Series of Letters, Addressed to a Large Number of Intelligent and Respectable Friends*, volume II, London : Goulding, 1802.

FRASER, Robert, *Letter to the Rt. Hon. Charles Abbot, Speaker of the House of Commons, containing an Inquiry into the most Effectual Means of the Improvement of the Coasts and Western Isles of Scotland and the Extension of the Fisheries*, London, 1803

GARNETT, Thomas, *Observations on a Tour through the Highlands and Part of the Western Isles of Scotland*, volume I, London : Stockdale, 1811.

GRANT, William *The Highlanders, and Other Poems*, Laggan, London : Longman Hurst, Rees and Orme, 1808 (second edition).

IRVINE, Alexander, *An Inquiry into the Causes and Effects of Emigration from the Highlands and Western Islands of Scotland, with Observations on the Means to be Employed for Preventing it*, Edinburgh : Mundell & Son, London : Longman & Rees, 1802.

KNOX, John, *A Tour through the Highlands of Scotland and the Hebride Isles in 1786*, London : Walter, Edinburgh : Gordon & Elliot, Glasgow : Dunlop & Wilson, 1787.

KNOX, John, *A View of the British Empire, More Especially Scotland ; with Some Proposals for the Improvement of that Country, the Extensions of its Fisheries and the Relief of the People*, volume I, London : Walter, Edinburgh : Gordon, 1785 (3rd edition).

MACDONELL, Alexander, "Sketches of the Glengarry", *Canadian Literary Magazine*, April 1833, vol. 1, page 3 et seq. dans MACDONELL, J.A., *Sketches Illustrating the Early Settlement and History of Glengarry in Canada*, Belleville, Ontario, Mika Publishing Company, 1893 < <http://www.electricscotland.com/history/glengarry/>> consulté le 20 juillet 2012.

MALTHUS, Thomas, *An Essay on the Principle of Population, Volume II*, London : J. Johnson, 1807 (4th edition, first published in 1798).

PARKINSON, Richard, *A Tour in America in 1798, 1799, and 1800*, volume II, London : Harding & Murray, 1805.

ROBERTSON, James, *General View of the Agriculture of the County of Inverness, with Observations on the Means of Improvement*, drawn up for the Board of Agriculture and Internal Improvement, London, 1808.

ROBERTSON, Thomas, *Outlines of a General Report upon the Size of Fams and upon the Persons who Cultivate Farms*, Edinburgh : T. Ruddiman, 1796.

SELKIRK, Thomas Douglas, 5th Earl, *Observation on the Present State of the Highlands*, London : Longman, Hurst, Rees & Orme, Edinburgh : Constable, 1805.

- **rapports du comité sur l'émigration de la Chambre des Communes**

First Report from the Committee on the Survey of the Coasts &c. of Scotland - Emigration, 13 mai 1803, House of Commons <<http://parlipapers.chadwyck.co.uk>> téléchargé le 16 avril 2012

TELFORD, Thomas, *A Survey and Report of the Coast and Central Highlands of Scotland*, 5 avril 1803, <<http://parlipapers.chadwyck.co.uk>> téléchargé le 16 avril 2012

Sources secondaires

Histoire générale de la Grande-Bretagne

ALLEN, George, *The World of the French Revolution*, New York : Routledge, 2016.

BRIGGS, Asa, *The Age of Improvement*, London : Longman, 1959.

CHECKLAND, Sydney, *British Public Policy, 1776-1939, An Economic, Social and Political Perspective*, Cambridge : Cambridge University Press, 1983.

CHRISTIE, Ian R., *Wars and Revolutions: Britain 1760-1815*, London : Edward Arnold, 1982.

DAUNTON, Martin, "The Wealth of the Nation", in LANDFORD, Paul (ed), *Short Oxford History of the British Isles, the Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 2002, p. 141-180.

GROVE BARNES, Donald, *The English Corn Laws from 1660-1846*, New York : A.M. Kelley, 1961 (première publication en 1930).

HUDSON, Nicholas, *Samuel Johnson and the Making of Modern England*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003.

KEARNEY, Hugh, *The British Isles: a History of Four Nations*, Cambridge: Cambridge University Press, 2006 (deuxième édition).

MARX, Roland, *Histoire de la Grande-Bretagne*, Paris : éditions Perrin, 2004 (troisième édition).

MORGAN, Kenneth, *The Birth of Industrial Britain, Social Change 1750-1850*, London : Peason Longman, 2004.

MORI, Jennifer, *Britain in the Age of the French Revolution, 1785-1820*, London and New York : Routledge, 2014.

O'GORMAN, Franck, *The Long Eighteenth Century, British Political and Social History, 1688-1832*, London : Hodder Arnold, 2005.

PUGH, Martin, *Britain since 1789, a Concise History*, New York : Palgrave, 1999.

WARD, J. R.. "The Industrial Revolution and British Imperialism, 1750-1850". *The Economic History Review*, février 1994, p. 44-65.

WILLCOX, William B. and ARNSTEIN, Walter L., *The Age of Aristocracy, 1688 to 1830*, Lexington and Toronto : D.D. Heath and Company, 1983 (quatrième édition).

L'Etat britannique

BREWER, John, "the Eighteenth Century British State", STONE, Lawrence (ed), *An Imperial State at War*, London, 1974, p. 52-71

LARGE, David, "The Decline of the Party of the Crown and the Rise of Parties in the House of Lords, 1783-1837, in JONES, Clive and JONES, David Lewis (eds), *Peers, Politics and Power: the House of Lords, 1603-1911*, London : the Hambledon Press, 1986, p. 233-260.

McCAHILL, Michael W., "Peerage creation and the changing character of the British Nobility, 1750-1850", in JONES, Clive and JONES, David Lewis (eds), *Peers, Politics and Power: the House of Lords, 1603-1911*, London : the Hambledon Press, 1986, p. 407-432.

McCAHILL, Michael W., "The Scottish Peerage and the House of Lords in the late Eighteenth century", in JONES, Clive and JONES, David Lewis (eds), *Peers, Politics and Power: the House of Lords, 1603-1911*, London : the Hambledon Press, 1986, p. 283-308.

ROBERTSON, John, "Union, State and Empire, the Britain of 1707 in its European setting", in STONE, Lawrence (ed), *An Imperial State at War*, London, 1974, p. 224-257.

SACK, James, "the House of Lords and parliamentary patronage in Great Britain, 1802-1820", in JONES, Clive and JONES, David Lewis (eds), *Peers, Politics and Power: the House of Lords, 1603-1911*, London : the Hambledon Press, 1986, p. 355-371.

SAINTY, J.C., "The origin of the leadership of the House of Lords", in JONES, Clive and JONES, David Lewis (eds), *Peers, Politics and Power: the House of Lords, 1603-1911*, London : the Hambledon Press, 1986, p. 207-227.

STEVEN WATSON, J., *The Reign of George III*, Oxford : Oxford University Press, 1960.

THORNE, R.G. (ed), *The History of Parliament : the House of Commons, 1790-1820*, 1986, publié en ligne sur :
< <http://www.historyofparliamentonline.org/volume/1790-1820/survey/iii-members>>, consulté le 30 septembre 2015.

WRIGHT, Christopher, *George III*, London : the British Library, 2005.

Histoire générale de l'Empire britannique

BEER, George Louis, *The Origins of the British Colonial System, 1578-1660*, New York : the Macmillan Cie, 1908.

BOWLE, John, *The Imperial Achievement: the Rise and Transformation of the British Empire*, Harmondsworth, Middlesex : Penguin Books, 1974.

BURK, Kathleen, *Old World, New World: the Story of Britain and America*, London : Little Brown, 2007.

CANNY, Nicholas, "The Origins of Empire, an Introduction", in CANNY, Nicholas (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 1-33.

COLVIN, Ian, *The Origins of Empire*, London : Philip Allan and Co., 1926.

DARWIN, John, "Britain's Empires", in STOCKWELL, Sarah (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, Oxford : Blackwell Publishing, 2008, p. 1-20.

DARWIN, John, *Unfinished Empire: the Global Expansion of Britain*, New York and London : Bloomsbury Press, 2012.

DUFFY, Michael, "World Wide War and British Expansion, 1793-1815", in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 184-207.

GOTT, Richard, *Britain's Empire: Resistance, Repression and Revolt*, London and New York : Verso, 2011.

GOULD, Eliga H., "A Virtual Nation: Greater Britain and the Imperial Legacy of the American Revolution", *The American Historical Review*, vol 104, No2, April 1999, p. 476-489.

GRAHAM, G.S., *A Concise History of the British Empire*, London: Thames and Hudson, 1970.

HARLOW, Vincent, *The Founding of the Second British Empire, 1763-1793*, 2 volumes, Longmans : London, 1952-1964.

HOLLAND ROSE, J. et NEWTON, A.P. (ed), *The Cambridge History of the British Empire, volume II, 1783-1870*, Cambridge : Cambridge University Press, 1961.

HYAM, Ronald, *Understanding the British Empire*, Cambridge : Cambridge University Press, 2010.

KITCHEN, Martin, *The British Empire and Commonwealth, A Short History*, London: MacMillan Press Ltd, 1996.

LANDSMAN, Ned C., "the Middle Colonies: New Opportunities for Settlement, 1660-1700", in CANNY, Nicholas (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 351-374.

LEVINE, Philippa, *The British Empire, Sunrise to Sunset*, London : Routledge, 2007.

LLOYD, T.O., *The British Empire 1558-1995*, Oxford : Oxford University Press, 1996.

MAHN-LOT, Marianne, *La Conquête de l'Amérique espagnole*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996.

MARSHALL, P. J., *Remaking the British Atlantic, the United States and the British Empire after American Independence*, Oxford : Oxford University Press, 2015.

MARSHALL, P. J., *The Making and Unmaking of Empire, Britain, India and America, c. 1750-1783*, Oxford : Oxford University Press, 2005.

NAIDIS, Mark, *The Second British Empire, 1783-1965*, Merlo Park, California : Addison-Wesley Publishing Cie, 1970.

PAGDEN, Anthony, "the Struggle for Legitimacy and the Image of Empire in the Atlantic to c.1700", in CANNY, Nicholas (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 34-54.

PORTER, Andrew, "Britain and the Empire in the nineteenth century", in PORTER, Andrew, and LOW, Elaine (eds), *The Oxford History of the British Empire, Volume III, The Nineteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 1-30.

REESE, Trevor Richard, *Colonial Georgia: a Study in British Imperial Policy in the Eighteenth Century*, Athens (GA) : University of Georgia Press, 1963.

SARSON, Steven, *British America, 1500-1800: Creating Colonies, Imagining an Empire*, London and New York : Hodder Arnold, 2005.

VAN RUYMBEKE, Bertrand, *L'Amérique avant les Etats-Unis, une Histoire de l'Amérique anglaise, 1497-1776*, Paris : Flammarion, 2013.

WEIR, Robert M., "'Shaftsbury's Darling': British Settlement in the Carolinas at the close of the Seventeenth Century", in CANNY, Nicholas (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 375-397.

Historiographie de l'Empire britannique

BAILY, C.A., "the Second British Empire", in WINKS, Robin (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume V, Historiography*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 54-72.

MARSHALL, P. J., "Britain without America – A Second Empire?", in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 576-595.

MARSHALL, P. J. "Britain and the World in the Eighteenth Century: Reshaping the Empire" in *Transactions of the Royal Historical Society*, vol 8, 1998, p. 1-16.

MARSHALL, P. J., "the First British Empire", in WINKS, Robin (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume V, Historiography*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 43-53.

OWRAM, D.R., "Canada and the Empire" in WINKS, Robin W. (ed), *the Oxford History of the British Empire, volume V, Historiography*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 146-162.

L'Empire en métropole

GOULD, Eliga H., *The Persistence of Empire, British Political Culture in the Age of the American Revolution*, Chapel Hill, NC : the University of North Carolina Press, 2000.

HALL, Catherine and ROSE Sonya (eds), *At Home with the Empire: Metropolitan Culture and the Imperial World*, Cambridge : Cambridge University Press, 2006.

HALL, Catherine, "Culture and Identity in Imperial Britain", in STOCKWELL, Sarah (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, Oxford : Blackwell Publishing, 2008, p. 199-217.

MACKENZIE, John M., "Empire and Metropolitan cultures", in PORTER, Andrew, and LOW, Elaine (eds), *The Oxford History of the British Empire, Volume III, The Nineteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 270-293.

MACKENZIE, John M., *Propaganda and Empire : the Manipulation of British Public Opinion, 1880-1960*, Manchester and New York : Manchester University Press, 1986.

WILSON, Kathleen, "Empire of virtue: the imperial project and Hanoverian culture, c. 1720-1785", in STONE, Lawrence (ed), *An Imperial State at War*, London, 1974, p. 128-164.

Administration coloniale

ANDREWS, Charles M., *Guide to the Material for American History to 1783 in the Public Record Office of Great Britain*, volume 1 : the State Papers, Washington : published by the Carnegie Institution of Washington, 1912.

BANTON, Mandy, *Administering the Empire, 1801-1968, A Guide to the Records of the Colonial Office in the National Archives of the UK*, London : University of London and the National Archives of the UK, 2008.

BASYE, Arthur Herbert, "The Secretary of State for the Colonies, 1768-1782", in *The American Historical Review*, Vol 28, No 1, 1922, p. 13-23.

BUCKNER, Phillip, "The Colonial Office and British North America, 1801–1850," in *Dictionary of Canadian Biography*, vol. 8. University of Toronto/Université Laval, 1985, <http://admin.biographi.ca/en/special.php?project_id=49&p=36> consulté le 26 octobre 2015.

FEDORAK, Charles John, *Henry Addington, Prime Minister, 1801-1804: Peace, War, and Parliamentary Politics*, Akron, Ohio : The University of Akron Press, 2002.

HAGUE, William, *William Pitt the Younger*, London : Harper Perennial, 2004.

HALL, Henry L., *The Colonial Office: A History*, London, New York, Toronto : Longmans, Green and Co., published for the Royal Empire Society, 1937.

MASON, Keith, "Britain and the Administration of the American Colonies", in DICKINSON, H.T. (ed), *Britain and the American Revolution*, London and New York : Routledge, 1998, p. 21-43.

NELSON, R.R., *The Home Office, 1782-1801*, Durham : Duke University Press, 1969.

PAULIN, Charles O., and PAXSON, Frederic L., *Guide to the Materials in London Archives for the History of the United States since 1783*, Washington : published by the Carnegie Institution of Washington, 1914.

SAINTY, J.C. (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 3, Officials of the Boards of Trade 1660-1870*, London, 1974, version numérisée sur "British History Online", <<http://www.british-history.ac.uk/office-holders/vol3/pp39-65>>, consulté le 25 novembre 2015.

SAINTY, J.C. (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 5, Home Office Officials 1782-1870*, London, 1975, version numérisée sur "British History Online", <<http://www.british-history.ac.uk/office-holders/vol5/pp11-44>>, consulté le 25 novembre 2015 .

SAINTY, J.C. (ed), *Office-Holders in Modern Britain: Volume 6, Colonial Office Officials 1794-1870*, London, 1976, version numérisée sur "British History Online", <<http://www.british-history.ac.uk/office-holders/vol6/pp8-32>>, consulté le 25 novembre 2015.

THOMPSON, Neville, *Earl Bathurst and the British Empire*, Barnsley (England) : Leo Cooper, 1999.

YOUNG, D.M., *The Colonial Office in the Early Nineteenth Century*, London : Longman, 1961.

Politique coloniale de la Grande-Bretagne

ALLEN, Robert S., *His Majesty's Indian Allies : British Indian Policy in the Defence of Canada, 1774-1815*, Toronto and Oxford : Dundern Press, 1992, e book.

APPLEBY, John C., "War, Politics and Colonization", in CANNY, Nicholas (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford, Oxford University Press, 1998, p. 55-78.

BAYLY, C.A, *Imperial Meridian: the British Empire and the World, 1780-1830*, New York : Longman, 1989.

BLACK, Jeremy, *Trade, Empire and British Foreign Policy, 1689-1815: the Politics of a Commercial State*, London; New York : Routledge, 2007.

BOWEN, H.V., *Elites, Enterprise and the Making of the British Overseas Empire, 1688-1775*, London : Macmillan Press Ltd, 1996.

BRADDICK, Michael J., "the English Government, War, Trade, and Settlement, 1625-1688", in CANNY, Nicholas (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 286-308.

BURROUGHS, Peter, "Imperial institutions and the government of Empire", in PORTER, Andrew, and LOW, Elaine (eds), *The Oxford History of the British Empire, Volume III, The Nineteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 170-197.

DERRY, John, "Government Policy and the American Crisis", in DICKINSON, H.T. (ed), *Britain and the American Revolution*, London and New York : Routledge, 1998, p. 44-63.

EGERTON, H.E., *A Short History of British Colonial Policy*, London, 1897.

GOULD, Eliga H. "Revolution and Counter-Revolution", in David Armitage and Michael J. Braddick (ed), *The British Atlantic World, 1500-1800*, New York : Palgrave Macmillan, 2009 (2nd edition), p. 196-213.

HARLOW, Vincent, "The New Imperial System, 1783-1815", in HOLLAND ROSE, J et al. (eds), *The Cambridge History of the British Empire, volume II, 1783-1870*, Cambridge : Cambridge University Press, 1961, p. 131-188.

LAUDY, Danielle, « Les politiques coloniales britanniques et le maintien de l'Ancien Régime au Bas-Canada, 1791-1832 », in *Histoire, économie et société*, 1995, 14^{ème} année, n°1, p. 73-92.

LE JEUNE, Françoise, « Les suites du Traité de Paris vues du côté britannique : mise en place de « nouvelles » politiques de colonisation au Canada français, 1763 », in VEYSSIERE, Laurent, JOUTARD, Philippe et POTON, Didier (dir.), *Vers un Nouveau monde atlantique, les traités de Paris, 1763-1783*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 95-112.

MACKAY, D.L., "Direction and Purpose in British Imperial Policy, 1783-1801", in *The Historical Journal*, vol. 17, No 3, September 1974, p. 487-501.

MADDEN, F. McC. Madden "The Imperial Machinery of the Younger Pitt", in H.R. Trevor-Ropper (ed), *Essays in British History, presented to Sir Keith Feiling*, London : MacMillan, 1965, p. 173-194.

O'BRIEN, Patrick K, "Inseparable Connections: Trade, Economy, Fiscal State, and the Expansion of Empire, 1688-1815", in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 53-77.

SEELEY, Sir John Robert, *The Expansion of England : Two Courses of Lectures*, 1883, kindle book.

STEELE, Ian K., "the Anointed, the Appointed and the Elected: Governance of the British Empire, 1689-1784", in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 105-127.

TAFT MANNING, Helen, *British Colonial Government After the American Revolution, 1782-1820*, New Haven : Yale University Press, 1933

THOMSON, Andrew, "Empire and the British State", in STOCKWELL, Sarah (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, Oxford : Blackwell Publishing, 2008, p. 39-61.

WILLIG, Timothy D., *Restoring the Chain of Friendship: British Policy and the Indians of the Great Lakes, 1783-1815*, Lincoln and London : University of Nebraska Press, 2008

Politiques et relations internationales de la Grande-Bretagne

BENOT, Yves, *La Révolution française et la fin des colonies, 1789-1794*, Paris : La Découverte, 2004 (première publication en 1987).

BLACK, Jeremy, *A System of Ambition? British Foreign Policy, 1660-1793*, London and New York: Longman, 1991

CHAMBERLAIN, Muriel E., '*Pax Britannica*' ? *British Foreign Policy 1789-1914*, London : Longman, 1988.

HARLING, Philip, "A tale of two conflicts: critiques of the British war effort", in PHILP, Mark (ed), *Resisting Napoleon: Response to the Threat of Invasion, 1797-1815*, Aldershot : Ashgate, 2006, p. 19-60.

PHILP, Mark, "The British response to the threat of invasion, 1797-1815", in PHILP, Mark (ed), *Resisting Napoleon: Response to the Threat of Invasion, 1797-1815*, Aldershot : Ashgate, 2006, p. 1-17.

Relations avec les Etats-Unis

ALLEN, H.C., *Great Britain and the United States, A History of Anglo American Relations (1783-1952)*, London : Odhams Press Limited, 1954.

BICKMAN, Troy, *The Weight of Vengeance: the United States, the British Empire, and the War of 1812*, Oxford : Oxford University Press, 2012.

BLACK, Jeremy, *Crisis of Empire: Britain and America in the Eighteenth Century*, London : Continuum, 2008.

BASELER, Marilyn C., "*Asylum for Mankind*": *America 1607-1800*, Ithica and London : Cornell Univesity Press, 1998.

BURT, A.L., *The United States, Great Britain and North America from the Revolution to the Establishment of Peace after the War of 1812*, New York : Russel & Russel, 1961.

CLARK, Christopher, *Social Change in America, From the Revolution through the Civil War*, Chicago: Ivan R Dee, 2006.

CHRISTIE, Ian R., "British Politics and the American Revolution", *Albion: A Quarterly Journal Concerned With British Studies*, vol 9, No3, 1977, p. 205-226.

GOULD, Eliga H. « The Making of an Atlantic State System » in FLAVEL, Julie and CONWAY, Stephen, *Britain and America Go to War, the Impact of War and Warfare in Anglo-America, 1754-1815*, Gainsville : University Press of Florida, 2004, p. 241-265.

HAYNES, Sam W., *Unfinished Revolution: the Early American Republic in a British World*, Charlottesville and London : University of Virginia Press, 2010.

HEIDLER, Stephen and HEIDLER, Jeanne, *The War of 1812*, Westport Connecticut and London : Greenwood Press, 2002.

JOHNSON, Paul E., *The Early American Republic, 1789-1829*, New York and Oxford : Oxford University Press, 2007.

LIPSON, Leslie, "European Responses to the American Revolution", *Annals of the Aamerica Academy of Political and Scoial Science*, vol 428, Nov 1976, p. 22-32.

PERKINS, Bradford, *The First Rapprochement: England and the United States, 1795-1805*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 1955.

L'Empire en Irlande

BARLETT, Thomas, "Ireland, Empire and Union, 1690-1801", in KENNY, Kevin (ed), *Ireland and the British Empire*, Oxford: Oxford University Press, 2004 p. 61-89.

BARNARD, T.C., "New Opportunities for British Settlement: Ireland, 1650-1700", CANNY, Nicholas (ed), *The Oxford History of the British Empire: Volume I. The Origins of Empire, British Overseas Enterprise to the Close of the Seventeenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 309-327.

CANNY, Nicholas, "Early Modern Ireland c.1500-1700", in FOSTER, RF. (ed), *The Oxford History of Ireland*, Oxford : Oxford University Press, 1989, p. 88-133.

CURTIS, Edmund, *A History of Ireland*, London, Routledge, 1995.

DOYLE, David N., "The Irish in North America, 1776-1845" in LEE, J.J. and CASEY Marion R. *Making the Irish American, History and Heritage of the Irish in the United States*, New York, New York University Press, 2006, p. 175-180.

FOSTER, R.F., "Ascendancy and Union" in FOSTER, RF. (ed), *The Oxford History of Ireland*, Oxford : Oxford University Press, 1989,, p. 134-173.

FRECHET, René, *Histoire de l'Irlande*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995 (septième édition).

KENNY, Kevin, "The Irish in the Empire", in KENNY, Kevin (ed), *Ireland and the British Empire*, Oxford: Oxford University Press, 2004p. 90-122.

L'Empire dans les Antilles, en Inde et en Australie

AUGIER, F.R, GORDON, SC, HALL, D.G, RECKORD, M., *The Making of the West Indies*, London : Longmans, 1969.

ECKETT, Gordon, *A Collection of Essays on the Colonial Economy of New South Wales*, Singapore : Trafford publishing.

BOWEN, H.V., "British India, 1765-1813: the Metropolitan Context" in MARSHALL, P. J., (ed), *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 553-575.

CLARKE, Frank G., *The History of Australia*, London : Greenwood Press, 2002, p. 21-41 ;
FROST, Allan, "Botany Bay: An Imperial Venture of the 1780s", *The English Historical Review*, vol. 100, No. 395, Apr. 1985, p. 309-330.

GILLEN, Mollie, "The Botany Bay Decision, 1786: Convicts, Not Empire", *The English Historical Review*, vol. 97, No. 385, Oct. 1982, p. 740-766.

MORGAN, Philip D., “The Black Experience in the British Empire, 1680-1810””, in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 488-509.

RICHARSON, David, “the British Empire and the Atlantic Slave Trade, 1660-1807”, ”, in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 463-487.

SHERIDAN, Richard, “the Formation of Caribbean Plantation Society, 1689-1748”, in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 417-437.

WARD, J.R. “The British West Indies in the Age of Abolition, 1748-1815”, in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, .438-462.

WILLIAMS, Glyndwr, “the Pacific : Exploration and Exploitation” in MARSHALL, P. J., (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 575-598.

Histoire générale de l'Écosse

BURNETT, John A., *The Making of the Modern Scottish Highlands, 1939-1965*, Dublin : Four Courts Press, 2011.

CAMERON, A. D., *Go Listen to the Crofters, the Napier Commission and Crofting a Century Ago*, Stornoway: Acair Ltd, 1986.

CAMPBELL, R.H., “the Landed Classes”, in DEVINE, T.M. and MITCHISON, Rosalind (eds), *People and Society in Scotland, Volume I, 1760-1830*, Edinburgh : John Donald, 2004 (première publication en 1988), p. 84-102.

GRAY, Malcolm, “The Social Impact of Agrarian Change in the Rural Lowlands”, in DEVINE, T.M. and MITCHISON, Rosalind (eds), *People and Society in Scotland, Volume I, 1760-1830*, Edinburgh : John Donald, 2004 (première publication en 1988), p. 53-67.

HOUSTON, R.A., “The Demographic Regime”, in DEVINE, T.M. and MITCHISON, Rosalind (eds), *People and Society in Scotland, Volume I, 1760-1830*, Edinburgh : John Donald, 2004 (première publication en 1988), p. 9-23.

MACINNES, Allan I., “the Scottish Gaeldom: the First Phase of Clearance”, in DEVINE, T.M. and MITCHISON, Rosalind (eds), *People and Society in Scotland, Volume I, 1760-1830*, Edinburgh : John Donald, 2004 (première publication en 1988), p. 70-85.

DEVINE, T.M., *Clanship to Crofter's War, the Social Transformation of the Scottish Highlands*, Manchester : Manchester University Press, 1994

DEVINE, T.M., *The Transformation of Rural Scotland, Social Changes and the Agrarian Economy, 1660-1815*, Edinburgh : John Donald Publisher, 1999.

DEVINE, T.M., *The Scottish Nation, 1700-2000*, London : Penguin Books, 2000.

DODGSHON, Robert A., *From Chiefs to Landlords, Social and Economic Change in the Western Highlands and Islands, c. 1493-1820*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1998.

FERGUSON, William, *Scotland, 1689 to the Present*, Edinburgh : Mercat Press, 1965.

FRY, Michael, *Patronage and Principle, a Political History of Modern Scotland*, Aberdeen : Aberdeen University Press, 1987.

FRY, Michael, *The Dundas Despotism*, Edinburgh : John Donald Publishers, 2004

HUNTER, James, *The Making of the Crofting Community*, Edinburgh : John Donald Publisher Ltd, 1997 (première publication en 1976).

LENMAN, Bruce, *An Economic History of Modern Scotland, 1660-1976*, London : BT Batsford Ltd, 1977.

MACKIE, John D., *A History of Scotland*, London : Penguin Books, 1978.

McEWEN, John, *Who Owns Scotland, a Study in Landownership*, Edinburgh : Polygon Books, 1981.

MITCHISON, Rosalind, *A History of Scotland*, London : Routledge, 2002 (3ème édition).

ORR, Willie, *Deer Forests, Landlords and Crofters*, Edinburgh : John Donald Publisher Ltd, 1982.

GREGEEN, Eric, "The Changing Role of the House of Argyll in the Scottish Highlands", in PHILLIPSON, N.T. and MITCHISON, Rosalind (eds), *Scotland in the Age of Improvement*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1970, p. 5-23.

MITCHISON, Rosalind, "The Government and the Highlands, 1707-1745", in PHILLIPSON, N.T. and MITCHISON, Rosalind (eds), *Scotland in the Age of Improvement*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1970, p. 24-46.

PHILLIPSON, N.T., "Scottish Public Opinion and the Union in the Age of the Association", in PHILLIPSON, N.T. and MITCHISON, Rosalind (eds), *Scotland in the Age of Improvement*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1970, p. 125-147.

SMOUT, T.C., "The Landowner and the Planned Village in Scotland, 1730-1830", in PHILLIPSON, N.T. and MITCHISON, Rosalind (eds), *Scotland in the Age of Improvement*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1970, p. 73-106.

PREBBLE, John, *Mutiny: Highland Regiments in Revolt, 1743-1804*, London : Secher and Warburg, 1975.

RICHARDS, Eric, *A History of the Highland Clearances: Emigration, Protest, Reasons*, Volume 2, London : Routledge, 1985.

RICHARDS, Eric, *The Highland Clearances, People, Landlords and Rural Turmoil*, Edinburgh : Birlinn Limited, eBook, 2008.

SMOUT, Thomas C., *A History of the Scottish People 1560-1830*, London : Fontana Press, 1985 (première publication en 1969).

STEWART, Katharine, *Crofts and Crofting*, Edinburgh : Mercat Press, 1990 (première publication en 1980).

WIGHTMAN, Andy, *Who Owns Scotland*, Edinburgh : Canongate Books, 2000.

WILLIS, Douglas, *The Story of Crofting in Scotland*, Edinburgh : John Donald Publishers Ltd, 1991.

YOUNGSON, A.J., *After the Forty-Five, the Economic Impact on the Scottish Highlands*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1973.

L'Empire écossais

ARMITAGE, David, "The Scottish Vision of Empire: Intellectual Origins of the Darien Venture" in ROBERTSON, John (ed), *A Union for Empire: Political Thought and the British Union of 1707*, Cambridge : Cambridge University Press, 1995, p. 97-119.

ARMITAGE, David, "Making the Empire British: Scotland in the Atlantic World, 1542-1717", *Past and Present*, 155, May 1997, p. 34-63, disponible sur <http://scholar.harvard.edu/files/armitage-makingtheEmpirebritish_0.pdf > consulté le 7 janvier 2013.

DEVINE, T.M., *Scotland's Empire, 1600-1815*, London : Allen Lane, 2003.

DEVINE, TM, "Imperial Scotland", in DEVINE, T.M. (ed), *Scotland and the Union*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2008, p. 109-122.

DEVINE, TM, "the Spoils of Empire", in DEVINE, T.M. (ed), *Scotland and the Union*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2008, p. 91-106.

DONALDSON, Gordon, *Scots Overseas*, London : Robert Hale, 1966.

FRY, Michael, *The Scottish Empire*, Edinburgh : Tuckwell Press and Birlinn Ltd, 2002.

LANDSMAN, Ned C., "The province and the Empire: Scotland, the American Colonies and the development of British provincial identity", in STONE, Lawrence (ed), *An Imperial State at War*, London, 1974, p. 258-287.

LANDSMAN, Ned C., *Scotland and its First American Colony, 1683-1765*, Princeton : Princeton University Press, 1985.

LANDSMAN, Ned C. "Nation, Migration, and the Province in the First British Empire: Scotland and the Americas, 1600-1800", *The American Historical Review*, Vol. 104, No. 2 (Apr., 1999), p. 463-475, <<http://www.jstor.org/stable/2650375>> consulté le 15 janvier 2013.

LANDSMAN, Ned C. (ed) *Nation and Province in the First British Empire, Scotland and the Americas, 1600-1800*, Lewisburg : Bucknell University Press, 2001.

MACKENZIE, John M. And DEVINE, T.M.(eds), *Scotland and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2011.

MACKILLOP, Andrew and MURDOCH, Steve (eds), *Military Governors and Imperial Frontiers, A Study of Scotland and Empires, c. 1600-1800*, Boston, 2003.

MACKILLOP, Andrew, *More Fruitful than the Soil, Army, Empire and the Scottish Highlands, 1715-1815*, East Linton, 2000.

MURDOCH, Alexander, *Scotland and America, c.1600-1800*, Palgrave Macmillan ebook, 2009.

PARKER, Anthony W., *Scottish Highlanders in Colonial Georgia, the Recruitment, Emigration, and Settlement at Darien, 1735-1748*, Athens and London : the University of Georgia Press, 1997.

PRATT INSH, George, *Scottish Colonial Schemes, 1620-1686*, Glasgow : Maclehose, Jackson & Co, 1922.

PREBBLE, John, *The Darien Disaster*, London : Secker & Warburg, 1968.

RAY, Celeste (ed), *Transatlantic Scots*, Tuscaloosa : the University of Alabama Press, 2005.

SMOUT, T.C., et al, "Scottish Emigration in the Seventeenth and Eighteenth Centuries" in CANNY, Nicholas (ed), *Europeans on the Move, Studies on European Migration, 1500-1800*, Oxford, Oxford University Press, 1994, p. 76-112.

WHYTE, Iain, *Scotland and the Abolition of Black Slavery, 1756-1838*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2007

Les Écossais en Amérique du Nord britannique

ALLAN MITCHELL, Elaine, "The Scot in the Fur Trade", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 27-48.

BRYCE, George, *The Scotsman in Canada*, Toronto : the Musson Book Company Ltd, 1911

BUMSTED, J.M., *The Scots in Canada*, Ottawa : Canadian Historical Association, 1982.

CALDER, Jenny, *Scots in Canada*, Edinburgh : Luath Press Limited, 2003.

COWAN, Paul, *How the Scots Created Canada*, Canada : Dragon Hill Publishing, 2006.

DUNCAN, K.J., "Patterns of settlement in the East" in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 49-75.

EMMERSON, George S., "The Gaelic tradition in Canadian culture", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 232-247.

FINNAN, Mark, *The First Nova Scotian*, Halifax : Formac Publishing Company Limited, 1997.

HARPER, Marjory, "Exiles or Entrepreneurs? Snapshots of the Scots in Canada" in RIDER, Peter E., and McNABB Heather (eds), *A Kingdom of the Mind, How the Scots helped make Canada*, Montreal and Kingston: McGill-Queen's University Press, 2006, p. 22-39.

MACLEAN, R. "The Highland Catholic tradition in Canada", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 93-117.

MACMILLAN, DAVID, S., "The Scot as businessman", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 179-202.

McGOOGAN, Ken, *How the Scots Invented Canada*, Harper Collins e book, 2012, kindle book.

REID, W. Stanford, "the Scot and Canadian identity", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 302-310.

REID, W. Stanford, "The Scottish Protestant Tradition", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 118-136.

SHAW, Matthew, *Great Scots! How the Scots Created Canada*, Winnipeg : Heartland Associates, 2003.

STANLEY, George M., "The Scottish military tradition", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 137-160.

TURNER, Alan, R., "Scottish settlement of the West", in REID, W. Stanford (ed), *The Scottish Tradition in Canada*, Toronto : McClelland and Stewart, 1976, p. 76-91.

Histoire politique, économique, sociale et militaire du Canada

ARTHUR, Brian, *How Britain Won the War of 1812, the Royal Navy's Blockade of the United States, 1812-1815*, Woodbridge : the Boydell Press, 2011.

BERNARD, André, *Vie politique au Canada*, Québec : Presses Universitaires de Québec, 2005.

BOTHWELL, Robert, *The Penguin History of Canada*, Toronto : Penguin Canada, 2006.

BRUNET, Michel, "La Révolution française sur les rives du Saint-Laurent", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, volume 11, n°2, septembre 1957, p. 155-161.

BUCKNER, Phillip, "Canada and the British Empire", in BUCKNER, Phillip, (ed), *Canada and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2008, p. 1-21.

BUCKNER, Phillip, and REID, John (ed), *The Atlantic Region to Confederation, a History*, Toronto : University of Toronto Press, 1994.

BUMSTED, J.M. "The consolidation of British North America, 1783-1860", in BUCKNER, Phillip, (ed), *Canada and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2008, p. 43-65.

BUMSTED, J.M., "1763-1783, Resettlement and Rebellion" in BUCKNER, Philip and REID, John (eds), *The Atlantic Region to Confederation, A History*, Toronto : University of Toronto Press, 1994, p. -156-183.

BUMSTED, J.M., "The Origin of the Land Question on Prince Edward Island, 1767-1805", *Acadiensis*, Volume 11, issue 1, 1981, p. 43-56.

BUMSTED, J.M., *A History of the Canadian Peoples*, Oxford : Oxford University Press, 2003.

BUMSTED, J.M., *The People of Canada: a Pre-Confederation History*, Toronto : Oxford University Press, 1992.

CONRAD, Margaret and FINKEL, Alvin, *History of the Canadian Peoples, Beginnings to 1867, Volume I*, Toronto : Addison Wesley Longman, 2002 (3^{ème} édition).

CONRAD, Margaret, *A Concise History of Canada*, Cambridge : Cambridge University Press, eBook, 2012.

CONRAD, Margaret, et HILLIER, James, *Atlantic Canada: a History*, Toronto : Oxford University Press, 2010 (2^{ème} édition).

CRAIG, Gerald (ed), *Early Travellers in the Canadas, Extracts from the writings of thirty visitors to British North America, 1791-1867*, Toronto : Macmillan, 1955.

CRAIG, Isabel, *Economic Conditions in Canada, 1763-1783*, MacGill University, 1937.

DUCHARME, Michel, *Le Concept de liberté au Canada à l'époque des Révolutions atlantiques, 1776-1838*, Montréal et Kingston : McGill-Queen's University Press, 2010.

ERRINGTON, Elizabeth Jane, "British migration and British America", in BUCKNER, Phillip, (ed), *Canada and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2008, p. 140-159.

FOURNIER, Marcel, *Les Français au Québec, 1765-1865 : un mouvement migratoire méconnu*, Québec : les éditions du septentrion, 1995.

FRANCIS, R. Douglas, JONES, Richard, SMITH, Donald B., *Origins: Canadian History to Confederation*, Toronto : Harcourt Brace, 1996 (3^{ème} édition).

GATES, Lillian F., *Land Policies of Upper Canada*, Toronto : University of Toronto Press, 1968.

GIRARD, Philip, "British justice, English law and Canadian legal culture", in BUCKNER, Phillip, (ed), *Canada and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2008, p. 259-277.

HARE, John, *Aux Origines du parlementarisme québécois, 1791-1793*, Québec : Septentrion, 1993.

HAVARD, Gilles, et VIDAL, Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Paris, Flammarion, 2003.

HILLIER, James, *Atlantic Canada: a History*, Toronto : Oxford University Press, 2010 (2^{ème} édition).

HOLLAND ROSE, J., NEWTON, A.P. , BENIANS, E.A. (eds), *The Cambridge History of the British Empire, Volume VI, Canada and Newfoundland*, Cambridge: Cambridge University Press, 1930.

INNIS, Harold A., *The Fur Trade in Canada*, Toronto : Toronto University Press, 1970 (2^{ème} édition).

JASANOFF, Mary, "The Other Side of Revolution: Loyalists in the British Empire", *The William and Mary Quarterly*, Third Series, vol 65, No2, April 2008, p. 205-232.

LACROIX, Jean-Michel, *Histoire du Canada, des origines à nos jours*, Paris : editions Tallendiers, 2016

LINTEAU, Paul-André, *Histoire du Canada*, Paris : Presse Universitaire de France, eBook 2014 (5^{ème} édition).

MANCKE, Elizabeth, "Early Modern Imperial Governance and the Origins of Canadian Political Culture", in *Canadian Journal of Political Science*, vol 32, No 1, March 1999, p. 3-20.

McCALLA, Douglas, "Economy and Empire: Britain and Canadian development", in BUCKNER, Phillip, (ed), *Canada and the British Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2008, p. 240-258.

McINNIS, Edgar, *Canada: A Political and Social History*, Toronto and Montreal: Hold, Rinehart and Winston of Canada, 1969 (3^{ème} édition).

MILLS, David, *Idea of Loyalty in Upper Canada, 1784-1850*, Kingston and Montreal : McGill-Queen's University Press, 1988.

MILOBAR, David, "Conservative Ideology, Metropolitan Government and the Reform of Quebec, 1782-1791", in *The International History Review*, vol 12, No1, February 1990, p. 45-64.

MORTON, Desmond, *A Military History of Canada*, Toronto: McLelland and Stewart Inc., 1992 (3^{ème} édition).

MORTON, William Moris, *Manitoba: A History*, Toronto : University of Toronto Press, 1979.

MORTON, William Moris, *The Kingdom of Canada*, Toronto : McClelland and Stewart Ltd, 1969.

RAUDZENS, George, *The British Ordnance Department and Canada's Canals, 1815-1855*, Waterloo, Ontario : Wilfried Laurier University Press, 1979.

TAFT MANNING, Helen, "The Civil List of Lower Canada", in *The Canadian Historical Review*, XXIV, March 1943, p. 24-47.

TAFT MANNING, Helen, *The Revolt of French Canada, 1800-1835: A Chapter of the History of the British Commonwealth*, New York : St Martin's Press, 1962.

TAYLOR, M. Brook, *Promoters, Patriots, and Partisans, Historiography in Nineteenth-Century English Canada*, Toronto : University of Toronto Press, 1989.

WRONG, George M. Wrong, *Canada and the American Revolution: the Disruption of the First British Empire*, New York : Macmillan.

Emigration et colonisation

ADAMS, Ian and SOMERVILLE, Meredyth, *Cargoes of Despair and Hope, Scottish Emigration to North America 1603-1803*, Edinburgh : John Donald Publisher, 1993.

BRYCE, George, *The Romantic Settlement of Lord Selkirk's Colonists*, Winnipeg : Clark Bross & Co Lt, 1909.

BUMSTED, J. M., *The People's Clearance: Highland Emigration to British North America, 1770-1815*, Winnipeg : University of Manitoba Press, 1982.

BUMSTED, J.M., "Scottish Emigration to the Maritimes 1770-1815: A New Look at an Old Theme" in *Acadiensis* Vol. X, No. 2 Spring 1981, p. 65-85, <<http://journals.hil.unb.ca/index.php/Acadiensis/article/view/11173/11909>> accessed in June 2011.

BUMSTED, J.M., *Lord Selkirk: A Life*, East Lansing : Michigan State University Press, 2009.

BUMSTED, J.M., *Trials and Tribulations, The Red River Settlement and the Emergence of Manitoba, 1811-1870*, Winnipeg : Great Plains Publications, 2003.

CAMPEY, Lucille H. (2002), *Fast Sailing and Copper-Bottomed: Aberdeen Sailing Ships and the Emigrant Scots They Carried to Canada, 1774-1855*, Natural Heritage, Kindle Book.

CAMPEY, Lucille H., *The Scottish pioneers of Upper Canada, 1784-1855: Glengarry and beyond*, Toronto : Natural Heritage Books, 2005.

CAMPEY, Lucille H., *The Silver Chief, Lord Selkirk and the Scottish Pioneers of Belfast, Baldoon and Red River*, Toronto : Natural Heritage Books, 2003.

COWAN, Helen, *British Emigration to British North America*, Toronto : University of Toronto Press, 1961.

DEVINE, T.M. (ed), *Scottish Emigration and Scottish Society, Proceedings of the Scottish Historical Studies Seminar, University of Strathclyde 1990-1991*, Edinburgh : John Donald Publishers Ltd, 1992.

DOBSON, David, *Scottish Emigration to Colonial America, 1607-1785*, Athens and London : the University of Georgia Press, 1994.

FEDEROWICH, Ken, "the British Empire on the move, 1760-1914", in STOCKWELL, Sarah (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, Oxford : Blackwell Publishing, 2008, p. 63-100.

GRAY, John Morgan, *Lord Selkirk of Red River*, Michigan State University Press, 1964.

GREIRT, Steven G., "The Earl of Halifax and the Settlement of Nova Scotia, 1749-1753", *The Nova Scotia Historical Review*, Volume 1, number 1, 1981, p. 4-23.

HARPER, Marjory and CONSTANTINE, Stephen, *Migration and Empire*, Oxford : Oxford University Press, 2010.

HARPER, Marjory, "British migration and the peopling of the Empire, in PORTER, Andrew, and LOW, Elaine (eds), *The Oxford History of the British Empire, Volume III, The Nineteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1999, p. 75-87.

HARPER, Marjory, *Adventurers and Exiles, the Great Scottish Exodus*, London : Profile Books, 2004.

HILL, Douglas, *Great Emigrations: The Scots to Canada*, London: Gentry Books Ltd, 1972.

HORN, James, "British Diaspora: emigration from Britain, 1680-1815", in MARSHALL, P. J. (ed), 1998, *The Oxford History of the British Empire, Volume II. The Eighteenth Century*, Oxford : Oxford University Press, 1998, p. 28-52.

HUNTER, James, *A Dance Called America, The Scottish Highlands, the United States and Canada*, Edinburgh : Mainstream Publishing, 2006 (première publication en 1994).

HUNTER, James, *Scottish Exodus, Travels among a Worldwide Clan*, Edinburgh : Mainstream Publishing, 2007 (première publication en 2005).

JOHNSTON, H.J.M., *British Emigration Policy, 1815-1830: 'Shovelling out Paupers'*, Oxford : Clarendon Press, 1972.

MACDONAGH, Oliver, *A Pattern of Government Growth 1800-1860: the Passenger Acts and their Enforcement*, 1961, reprinted in Aldershot (England) by Gregg Revivals, 1993.

MACDONALD, Norman, *Canada, 1763-1841, Immigration and Settlement: the Administration of the Imperial Land Regulations*, Toronto : Longmans, 1939.

MACKENZIE, A.E.D, *Baldoon: Lord Selkirk's Settlement in Upper Canada*, London (Ontario): Phelps Publishing Company, 1978.

MACLEAN, Marianne, *The People of Glengarry: Highlanders in Transition, 1745-1820*, Montreal and Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991.

MARSHALL, Peter, "Americans in Upper Canada, 1791-1812: "Late Loyalists" or Early Immigrants?", in Barbara J. Messamore (ed), *Canadian Migration Pattern, from Britain and North America*, Ottawa : Ottawa University Press, 2004, p. 33-44.

MURDOCH, Alexander, *British Emigration, 1603-1914*, New York : Palgrave Macmillan, 2004.

PASSFIELD, Robert W., *Military Paternalism, Labour, and the Rideau Canal Project*, Bloomington : AhtorHouse, 2013.

PRITCHETT, John Perry, *The Red River Valley, 1811-1849: A Regional Study*, New Haven : Yale University Press, 1942.

Le public et la presse

A Newspaper History, 1785-1935, Reprinted from the 1150th Anniversary Number of *The Times*, January 1, 1935, London : The Times Publishing Company, Limited.

BLACK, Jeremy "The Eighteenth Century British Press", in GRIFFITHS, Denis, *The Encyclopaedia of the British Press, 1422-1992*, Basingstoke : Macmillan Press, 1992, p. 13-23.

CLIVE, John, *Scotch Reviewers, the Edinburgh Review, 1802-1815*, Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press, 1957.

ELLIOT, Arthur, "Reviews and Magazines in the Early Years of the Nineteenth Century", in WARD, A.W. and WALLER, A.R., *The Cambridge History of English Literature*, Volume XII, Cambridge : Cambridge University Press, 1907-1921, disponible en ligne sur <<http://www.bartleby.com/222/>> consulté le 7 mars 2016.

ETON, Joseph, *The Anglo-American Paper War : Debates about the New Republic, 1800-1825*, New York : Palgrave, 2012, eBook.

GRAHAM, Walter, *English Literary Periodicals*, New York : T. Nelson & Sons, 1930.

HABERMAS, Jürgen, *The Structural Transformation of the Public Sphere: an Inquiry into a Category of Bourgeois Society*, Cambridge, Massachusetts : the MIT Press, 1991.

KING, Ed. "British Newspapers 1800-1860." *British Library Newspapers*. Detroit: Gale Cengage Learning, 2007, < http://find.galegroup.com/bncn/topicguide/bncn_05.htm> consulté le 27 juillet 2016.

SCHWEIZER, Karl W., « Newspapers, Politics and Public Opinion in the Later Hanoverian Era », in *Parliamentary History*, volume 25, issue 1, February 2006, p. 32-48.

VAN HORN MELTON, James, *The Rise of the Public in Enlightenment Europe*, Cambridge : Cambridge University Press, 2004.

VERHOEVEN, Wil, *Americomania and the French Revolution Debate in Britain, 1789-1802*, Cambridge : Cambridge University Press, 2013.

WILLIAMS, Kevin, *Read All About It ! A History of the British Newspaper*, New York : Routledge, 2010.

Empire et idéologie

ARMITAGE, David, *The Ideological Origins of the British Empire*, Cambridge : Cambridge University Press, 2000.

CAIN, P. J. and HOPKINS, A.G., *British Imperialism: Innovation and Expansion, 1688-1914*, London and New York : Longmans, 1993.

FABER, Richard, *The Vision and the Need: Late Victorian Imperialist aims*, London : Faber and Faber, 1966.

HOWE, Stephen, "Empire and Ideology", in STOCKWELL, Sarah (ed), *The British Empire: Themes and Perspectives*, Oxford : Blackwell Publishing, 2008, p. 157-176.

JOHNSON, Robert, *British Imperialism*, Basingstoke and New York : Palgrave Macmillan, 2003.

KNORR, Klaus E., *British Colonial Theories, 1570-1850*, Toronto : Toronto University Press, 1944.

McLELLAN, David, *Ideology, Concepts in the Social Sciences*, Buckingham : Open University Press, 1995 (2ème édition).

PADGEN, Anthony, *Lords of All the World: Ideologies of Empire in Spain, Britain and France c.1500-c.1800*, New Haven and London : Yale University Press, 1995.

SEMMELE, Bernard, *The Rise of Free Trade Imperialism: Classical Political Economy, the Empire of Free Trade and Imperialism, 1750-1850*, Cambridge : Cambridge University Press, 1970.

WESSELING, H.L., *Imperialism and Colonialism : Essays on the History of European Expansion*, Westport, Connecticut : Greenwood Press, 1997.

Histoire des idées

BROADIE, Alexander (ed), *The Scottish Enlightenment, An Anthology*, Edinburgh : Canongate classics, 1997.

BROADIE, Alexander (ed), *The Cambridge Companion to the Scottish Enlightenment*, Cambridge: Cambridge University Press, 2003.

FERGUSON, Adam, *An Essay on the History of Civil Society*, 1767, General Books LLC, 2009.

HERMAN, Arthur, *The Scottish Enlightenment: the Scots' Invention of the Modern World*, London, New York, Toronto and Sydney: Harper Perennial, 2006.

LEVI MORTERA, Emanuele (ed), *Dugald Stewart, Selected Philosophical Writings*, Exeter : Imprint Academic, 2007.

SHER, Richard B., *The Enlightenment and the Book*, Chicago : the University of Chicago Press, 2006.

SMITH, Janet Adam, "Some Eighteenth Century Ideas of Scotland", in PHILLIPSON, N.T. and MITCHISON, Rosalind (eds), *Scotland in the Age of Improvement*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 1970, p. 107-124.

SKINNER, Andrew S., *Adam Smith and the American Revolution*, in *Presidential Studies Quarterly*, Vol. 7, No. 2/3, 1977, p. 75-87.

Constructions des identités nationales en métropole et dans l'Empire

ANDERSON, Benedict, *Imagined Communities, Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London : Verso, 1991.

COLLEY, Linda, *Britons: Forging the Nation, 1707-1837*, London : Vintage, 1996 (première publication en 1992).

FRANCIS, Daniel, *National Dreams: Myth, Memory and Canadian History*, Vancouver : Arsenal Pulp Press, 1997.

HARPER, Marjory and VANCE, Michael, *Myth, Migration and the Making of Memory*, Edinburgh : John Donald Publisher, 2000.

HARPER, Majory, "Transplanted Identities: Remembering and Reinventing Scotland across the Diaspora" in BUELTMANN, Tanja, HINSON, Andrew and MORTON, Graeme (eds), *Ties of Blood, Kin and Country: Scottish Associational Culture in the Diaspora*, Guelph : Centre for Scottish Studies, 2009, p. 19-32

KELLEY, Ninette and TREBILCOCK, M.J., *The Making of the Mosaic: a History of Canadian Immigration Policy*, Toronto : University of Toronto Press, 1998

HAYMAN, John G.. "Notions on National Characters in the Eighteenth Century". *Huntington Library Quarterly*, novembre 1971, p. 1-17.

McCRONE, David, *Understanding Scotland, the Sociology of a Stateless Nation*, London : Routledge, 1992.

McCRONE, David, MORRIS, Angela, KIELY, Richard, *Scotland – the Brand, The Making of Scottish Heritage*, Edinburgh : Polygon, 1999 (première publication en 1995).

McINTOSH, Alistair, *Healing Nationhood*, Kelso (Scotland) : Curlew Productions, 2000.

McNEIL, Kenneth, *Scotland, Britain, Empire : Writing the Highlands, 1760-1860*, Columbus : Ohio State University Press, 2007.

PECORA, Vincent P. (ed), *Nations and Identities: Classic Readings*, Oxford : Blackwell Publishers, 2001.

PITTOCK, Murray, *Scottish Nationality*, New York : Palgrave, 2001.

PITTOCK, Murray, "Plaiding the Invention of Scotland" in BROWN, Ian (ed), *From Tartan to Tartanry: Scottish Culture, History and Myth*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 2010, p. 31-47.

POWELL, David, *Nationhood and Identity: the British State since 1800*, London and New York : IB Tauris and Company Ltd, 2002.

REICHER, Stephen, and HOPKINS, Nick, *Self and Nation*, London : SAGE publications, 2001.

SMITH, Anthony D., *Myths and Memories of the Nation*, Oxford : Oxford University Press, 1999.

SMITH, Anthony D., *National Identity*, London : Penguin Books, 1991.

TREVOR-ROPER, Hugh, "the Highland Tradition of Scotland", in HOBBSBAWM, Eric and RANGER, Terence (eds), *The Invention of Tradition*, Cambridge : Cambridge University Press, 1999 (première édition en 1983), p. 15-43.

Index des noms propres

A

Addington, Henry (Lord Sidmouth), 7, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 481, 562, 566, 598, 601, 641, 669
Anderson, David, 387, 500
Anderson, James, 314, 357
Atcheson, Nathaniel, 314, 370, 385, 387, 388, 409, 435, 500

B

Bacon, Francis, 48, 50
Bathurst, Lord Henry, 37, 92, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 186, 188, 189, 190, 193, 198, 199, 206, 211, 217, 218, 232, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 248, 255, 256, 257, 262, 263, 284, 285, 287, 288, 289, 293, 294, 297, 298, 299, 301, 302, 389, 488, 489, 490, 491, 496, 578, 636, 637, 641, 642, 643, 669
Bentham, Jeremy, 28, 305, 314, 350, 356, 357, 358, 360, 500, 544, 658
Bosanquer, Charles, 314, 365, 366, 367, 501
Boulton, D'Arcy, 29, 305, 382, 387, 394, 537, 568
Brock, Isaac, 193, 234, 240, 242, 489, 491, 647
Brougham, Henry, 28, 305, 314, 350, 362, 364, 365, 368, 370, 482, 501, 557
Brown, Robert, 10, 314, 375, 405, 527, 534, 553, 580, 581, 582, 602, 660, 666
Bulkeley, Richard, 187, 270, 496, 648
Burke, Edmund, 10, 43, 45, 48, 56, 57, 61, 69, 70, 82, 94, 101, 104, 105, 114, 118, 147, 153, 159, 169, 172, 207, 219, 220, 421, 423, 481, 491, 528, 562, 600

C

Camden, Lord Charles, 177, 178, 183, 186, 189, 195, 217, 222, 224, 225, 262, 263, 264, 297, 298, 301, 496, 641, 642, 643
Carleton, Thomas, 81, 83, 126, 127, 129, 130, 134, 136, 137, 138, 145, 146, 153, 154, 156, 157, 174, 175, 176, 179, 180, 182, 186, 187, 188, 189, 191, 194, 199, 208, 212, 214, 217, 221, 222, 223, 224, 228, 229, 232, 233, 234, 253, 254, 260, 261, 262, 263, 269, 270, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 343, 413, 496, 503, 504, 505, 648
Castlereagh, Lord Robert, 111, 179, 183, 184, 187, 189, 190, 193, 195, 196, 198, 199, 205, 212, 214, 215, 222, 225, 227, 235, 236, 237, 238, 239, 245, 246, 248, 249, 255, 262, 264, 293, 294, 297, 298, 301, 490, 491, 494, 502, 503, 641, 642
Champion, Richard, 355, 375, 404, 424, 425, 578
Clarke, Allured, 117, 127, 162, 165, 177, 214, 227, 230, 260, 261, 267, 277, 294, 296, 298, 300, 301, 343, 495, 645, 646
Colquhoun, Patrick, 28, 305, 314, 315, 388, 389, 403, 500
Cooke, Edward, 213, 234, 491, 492, 493, 642
Cooper, 180, 424, 546, 547, 669

Craig James Henry, 29, 122, 143, 179, 184, 187, 190, 193, 195, 196, 197, 198, 215, 217, 225, 227, 236, 237, 238, 239, 249, 255, 262, 264, 265, 294, 297, 298, 301, 305, 332, 393, 487, 488, 490, 491, 494, 495, 502, 503, 645, 646

D

DesBarres, Joseph Frederick Wallet, 649
Dorchester, Lord Guy Carleton, 107, 125, 126, 127, 129, 130, 132, 133, 134, 136, 137, 143, 145, 146, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 162, 174, 175, 176, 177, 178, 186, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 207, 208, 210, 211, 213, 214, 216, 217, 222, 223, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 249, 253, 255, 256, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 265, 270, 275, 276, 279, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 301, 332, 336, 345, 395, 404, 477, 478, 479, 486, 487, 488, 489, 490, 493, 496, 502, 503, 504, 505, 645, 646
Drummond, Gordon, 177, 178, 185, 211, 245, 248, 255, 263, 288, 289, 299, 302, 646, 647
Dundas, Henry, 31, 37, 38, 91, 96, 99, 102, 103, 107, 115, 124, 127, 129, 134, 144, 145, 156, 162, 163, 165, 170, 172, 173, 174, 176, 177, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 198, 210, 213, 214, 217, 221, 222, 223, 225, 227, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 267, 268, 269, 270, 277, 279, 287, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 395, 424, 457, 477, 478, 479, 481, 482, 487, 490, 494, 495, 496, 502, 504, 505, 537, 546, 562, 565, 566, 640, 641, 642, 643, 652, 675
Dunn, Thomas, 177, 193, 195, 214, 215, 263, 301, 332, 487, 646

E

Edward Fraser, 553
Edward, Bryan, 355, 366, 374, 376, 492

F

Fanning, Edmund, 137, 174, 175, 176, 180, 183, 187, 189, 193, 199, 212, 214, 221, 222, 223, 261, 262, 263, 301, 496, 649
Fox, Charles James, 82, 101, 105, 107, 115, 119, 128, 159, 160, 161, 172, 173, 181, 184, 207, 252, 257, 369, 421, 436, 480, 481
Fraser, Robert, 553, 554, 567

G

Galt, John, 383, 394, 637
George III, 7, 74, 76, 79, 82, 85, 89, 90, 91, 92, 93, 96, 115, 119, 131, 151, 170, 173, 180, 181, 182, 254, 255, 262, 361, 483, 654, 665
Gilbert, Humphrey, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 55

Gore, Francis, 188, 190, 194, 199, 211, 214, 215, 235, 245, 263, 264, 298, 488, 489, 647
Goulburn, Henry, 181, 211, 244, 485, 489, 642
Grant, Alexander, 497, 565, 618, 647, 652
Gray, Hugh, 29, 167, 305, 345, 391, 392, 393, 394, 395, 434, 435, 463, 498, 522, 568, 569, 595, 599, 610, 628
Grenville, Lord William Windham, 7, 17, 18, 38, 43, 44, 78, 96, 103, 104, 105, 106, 119, 124, 129, 130, 132, 133, 137, 144, 145, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 158, 159, 161, 162, 163, 172, 176, 177, 179, 186, 187, 189, 193, 197, 198, 210, 212, 213, 214, 217, 221, 222, 223, 227, 228, 230, 233, 234, 235, 252, 253, 254, 258, 260, 262, 275, 276, 277, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 369, 395, 478, 487, 488, 489, 490, 502, 503, 504, 505, 586, 606, 607, 641, 642, 643

H

Hakluyt, Richard, 45, 46, 48, 49, 50, 51
Haldimand, Frederick, 119, 120, 125, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 136, 209, 227, 230, 260, 266, 293, 294, 295, 296, 297, 395, 404, 502, 645
Hamilton, Henry, 119, 125, 126, 132, 133, 136, 137, 152, 181, 193, 210, 294, 296, 297, 487, 488, 595, 627, 645, 650
Hawkesbury, Lord Robert, 103, 147, 148, 149, 184, 205, 222, 224, 252, 643
Heriot, George, 345, 346, 391, 392, 393, 394, 395, 421, 435, 569
Hobart, Lord Robert, 91, 132, 156, 164, 177, 178, 179, 180, 182, 189, 191, 193, 199, 210, 211, 212, 214, 221, 222, 223, 224, 225, 233, 234, 243, 253, 254, 255, 256, 261, 262, 263, 281, 282, 283, 284, 285, 293, 294, 296, 297, 298, 299, 301, 392, 413, 487, 488, 489, 490, 493, 495, 505, 574, 597, 598, 601, 604, 621, 638, 641, 642, 643
Hope, Henry, 119, 125, 126, 127, 133, 135, 136, 137, 138, 145, 153, 186, 193, 227, 233, 242, 243, 266, 276, 278, 286, 293, 294, 296, 297, 324, 346, 479, 503, 517, 520, 527, 543, 549, 560, 561, 562, 565, 574, 623, 645, 681
Hunter, Peter, 91, 167, 174, 177, 178, 179, 182, 186, 189, 190, 191, 192, 194, 195, 199, 206, 208, 210, 214, 225, 234, 242, 254, 255, 260, 261, 262, 263, 264, 271, 282, 283, 284, 285, 294, 298, 299, 301, 344, 462, 466, 482, 487, 488, 489, 490, 493, 496, 505, 518, 521, 525, 572, 574, 598, 612, 616, 619, 625, 647, 648
Huskisson, William, 642, 643

I

Irvine, Alexander, 274, 284, 543, 550, 552, 553, 555, 557, 558, 567

K

Knox, John, 32, 273, 274, 275, 508, 517, 533, 534, 535, 538, 589

L

Lambert, John, 29, 280, 281, 305, 317, 391, 392, 393, 394, 395, 396
Liverpool, Lord Robert, 7, 92, 101, 147, 177, 179, 184, 190, 193, 194, 195, 197, 198, 199, 206, 217, 225, 236, 237, 238, 245, 246, 248, 255, 263, 293, 294, 297, 298,

301, 417, 487, 488, 489, 490, 491, 495, 509, 586, 596, 608, 628, 641, 642, 643

M

Macdonnel, Alexander, 285
Macdonnel, Miles, 497
MacGillivray, William, 457, 476
Mackenzie, Alexander, 10, 285, 301, 326, 345, 391, 392, 394, 476, 488, 601, 602, 628, 639, 652, 660
Malthus, Thomas, 314, 500, 544, 547, 548, 556, 578, 579, 581
Manchester Mercury, 326, 332, 333, 399, 400, 401, 402, 426, 430, 528, 529, 531, 532, 536, 537, 538, 548, 586, 655
Milnes, Robert Shore, 132, 137, 156, 164, 174, 175, 177, 182, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 210, 211, 214, 223, 225, 233, 243, 254, 255, 256, 261, 262, 263, 293, 294, 297, 298, 299, 301, 332, 404, 413, 487, 490, 495, 505, 597, 646
Mortimer, Thomas, 28, 305, 314, 350, 358, 359, 360, 361, 368, 381, 500, 556

N

Napean, Evan, 126, 145, 266, 294, 296, 297, 487

P

Parkinson, Richard, 426
Parr, John, 119, 125, 126, 127, 130, 136, 137, 138, 145, 146, 155, 186, 193, 212, 227, 228, 253, 254, 260, 266, 267, 269, 270, 275, 278, 279, 295, 296, 297, 298, 299, 379, 478, 490, 496, 502, 648
Patterson, Walter, 137, 297, 649
Peel, Robert, 488, 489, 642
Perceval, Spencer, 7, 179, 484, 641
Pitt, William, 7, 17, 38, 73, 79, 82, 100, 101, 102, 105, 106, 107, 111, 115, 119, 124, 128, 130, 143, 144, 145, 147, 148, 152, 153, 154, 155, 159, 160, 161, 162, 163, 171, 172, 173, 174, 179, 183, 184, 186, 198, 207, 213, 229, 230, 252, 257, 332, 353, 355, 356, 369, 370, 436, 460, 480, 481, 482, 483, 487, 494, 504, 530, 572, 604, 606, 608, 641, 669, 671
Portland, Duc de, 7, 91, 101, 127, 134, 137, 156, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 186, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 208, 210, 214, 216, 217, 221, 222, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 249, 253, 254, 255, 260, 261, 262, 263, 264, 268, 271, 272, 273, 281, 282, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 301, 336, 395, 413, 477, 489, 490, 493, 502, 505, 560, 561, 641, 642, 643
Powys, Richard, 105, 160, 332, 486
Prescott, Robert, 127, 137, 174, 175, 176, 178, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 196, 223, 224, 227, 232, 261, 281, 293, 294, 297, 301, 332, 645, 646
Prevost, George, 143, 185, 186, 188, 189, 193, 198, 212, 218, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 248, 256, 288, 289, 293, 294, 297, 298, 299, 302, 332, 488, 489, 491, 496, 529, 645, 646, 648

R

Robertson, Thomas, 541, 548
Russel, Peter, 174, 177, 178, 192, 195, 205, 231,
235, 254, 255, 260, 261, 262, 263, 264, 268, 271, 297,
301, 489, 505, 647, 672

S

Scott, Sir Walter, 92, 501, 506, 595, 622, 653
Selkirk, Comte de, 5, 32, 33, 35, 211, 282, 283, 284, 285,
287, 310, 383, 434, 440, 441, 447, 464, 475, 476, 489,
497, 498, 510, 515, 522, 524, 527, 534, 553, 558, 569,
570, 571, 572, 573, 574, 575, 577, 578, 579, 580, 581,
582, 584, 587, 591, 592, 594, 595, 596, 597, 598, 599,
600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610,
611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621,
622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 632, 634,
635, 636, 640, 651, 652, 653, 661, 681, 682, 683
Sheaffe, Roger Hale, 232, 240, 243, 647
Sheffield, Lord John, 29, 100, 103, 153, 305, 314, 315,
325, 326, 329, 355, 356, 360, 369, 370, 374, 375, 381,
385, 417, 426, 433, 500, 530, 532, 549
Sherbrooke, John Coape, 177, 190, 199, 206, 238, 240,
262, 263, 297, 414, 620, 645, 646, 648
Simcoe, John Graves, 134, 157, 162, 163, 174, 177, 189,
191, 192, 193, 194, 208, 210, 227, 228, 230, 232, 233,
234, 235, 254, 255, 260, 261, 267, 268, 277, 281, 283,
296, 297, 301, 391, 400, 404, 407, 412, 413, 424, 502,
505, 598, 647
Sinclair, Sir John, 28, 305, 314, 350, 360, 361, 362, 368,
433, 465, 483, 500, 517, 530, 545, 548, 554, 578
Smith, Adam, 28, 55, 67, 84, 99, 101, 157, 158, 165, 179,
207, 245, 263, 268, 302, 305, 313, 350, 351, 352, 353,
354, 358, 360, 362, 363, 364, 368, 369, 481, 482, 499,
500, 501, 502, 504, 507, 565, 571, 578, 579, 586, 622,
647, 649, 686

Stewart, John, 133, 383, 394, 463, 500, 502, 503, 544,
578, 649, 652, 677, 678, 681, 686

Sullivan, John, 199, 282, 283, 567, 598, 642
Sutherland, Lady Elizabeth, 28, 33, 119, 287, 351, 467,
541, 611, 612, 618, 626, 653, 659
Sydney, Lord Thomas Townshend, 92, 116, 119, 124,
125, 126, 127, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136,
137, 138, 139, 141, 145, 146, 147, 148, 152, 153, 155,
156, 176, 186, 188, 191, 193, 194, 207, 209, 210, 211,
212, 213, 214, 217, 221, 223, 227, 228, 231, 232, 233,
243, 253, 256, 259, 260, 262, 266, 267, 275, 278, 293,
294, 295, 296, 297, 298, 300, 350, 362, 379, 395, 486,
487, 488, 496, 501, 502, 503, 504, 505, 529, 537, 539,
641, 642, 643, 664, 685

T

Tierney, George, 103, 172, 181
Tucker, Josiah, 28, 305, 313, 315, 350, 351, 353, 354,
358, 360, 371, 433, 500

W

Weld, Isaac, 29, 282, 305, 345, 391, 392, 393, 394, 395,
434, 435, 559, 560, 568
Wentworth, John, 174, 176, 178, 182, 186, 189, 191, 193,
195, 199, 208, 212, 214, 215, 216, 217, 223, 225, 228,
232, 233, 234, 237, 253, 262, 263, 270, 271, 272, 273,
293, 294, 295, 296, 297, 301, 413, 490, 648
Windham, William, 107, 144, 148, 149, 173, 177, 178,
183, 205, 212, 214, 222, 224, 257, 262, 263, 264, 298,
481, 487, 491, 580, 606, 607, 641, 642

Index des périodiques

A

Aberdeen Journal, 5, 31, 273, 274, 307, 309, 333, 334, 335, 401, 404, 419, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 514, 515, 516, 523, 536, 542, 543, 545, 549, 552, 553, 555, 560, 577, 586, 587, 655
Analytical Review, 30, 306, 547, 656
Annual Register, 30, 306, 315, 426, 547, 656
Annual Review, 30, 306, 386, 405, 422, 433, 434, 560, 569, 578, 580, 582, 583, 602, 656
Anti-Jacobin Review, 30, 306, 308, 369, 370, 385, 422, 580, 656

B

Bath Chronicle and Weekly Gazette, 224, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 334, 335, 336, 345, 400, 401, 402, 408, 426, 427, 428, 430, 510, 515, 529, 531, 533, 542, 546, 586, 640, 655
Belfast Commercial Chronicle, 529, 577, 655
British Critic and Quarterly Theological Review, 30, 306, 364, 366, 545, 656
British Review and London Critical Journal, 30, 306, 368, 656
Bury and Norwich Post, 154, 325, 329, 330, 332, 406, 418, 424, 510, 515, 586, 655

C

Caledonian Mercury, 5, 31, 224, 276, 307, 309, 326, 328, 329, 330, 332, 333, 335, 336, 338, 339, 342, 344, 345, 391, 399, 400, 401, 404, 405, 407, 408, 412, 413, 418, 419, 420, 421, 424, 426, 427, 429, 430, 492, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 514, 516, 523, 524, 529, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 548, 549, 552, 553, 554, 555, 560, 577, 586, 587, 589, 655
Chelmsford Chronicle, 273, 329, 333, 418, 427, 529, 531, 532, 534, 538, 542, 543, 577, 655
Chester Chronicle, 329, 338, 344, 401, 510, 515, 655
Chester Courant, 224, 318, 326, 328, 329, 332, 336, 339, 345, 401, 405, 406, 420, 426, 542, 546, 549, 552, 580, 585, 586, 655
Christian Observer, 30, 306, 366, 656
Critical Review, 30, 306, 374, 375, 391, 547, 579, 580, 582, 584, 656
Cumberland Pacquet and Ware's Whitehaven Advertiser, 528, 533, 534, 536, 538, 540, 542, 543, 544, 655

D

Derby Mercury, 224, 325, 326, 327, 328, 329, 332, 335, 336, 339, 344, 345, 399, 406, 407, 408, 417, 418, 421, 429, 510, 515, 529, 531, 532, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 640, 655

E

Eclectic Review, 30, 306, 578, 579, 580, 582, 602, 657
Edinburgh Review, 30, 117, 220, 306, 308, 315, 317, 350, 355, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 368, 369, 370, 371, 376, 384, 386, 435, 500, 501, 511, 558, 570, 578, 580, 581, 602, 656, 684
English Review, 30, 306, 355, 375, 404, 426, 657
European Magazine and London Review, 30, 306, 354, 657
Exeter Flying Post, 338, 655

G

Gloucester Journal, 326, 328, 343, 577, 655

H

Hampshire Chronicle, 224, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 335, 399, 401, 406, 407, 408, 412, 417, 418, 419, 421, 426, 428, 430, 431, 528, 531, 538, 577, 588, 655
Hampshire Telegraph, 345, 510, 515, 528, 655
Hereford Journal, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 334, 344, 345, 399, 400, 401, 402, 405, 406, 408, 418, 419, 426, 529, 531, 532, 533, 537, 540, 542, 577, 588, 655
Hull Packet, 5, 335, 342, 405, 419, 421, 510, 514, 586, 655

I

Imperial Review or London and Dublin Literary Journal, 30, 306, 364, 367, 422, 657
Inverness Journal and Northern Advertiser, 31, 289, 307, 497, 498, 610, 611, 612, 613, 616, 617, 655
Ipswich Journal, 154, 224, 326, 328, 329, 330, 333, 335, 339, 342, 344, 345, 399, 406, 408, 421, 529, 531, 532, 542, 549, 655

K

Kentish Gazette, 273, 326, 329, 331, 332, 333, 334, 335, 399, 400, 401, 402, 406, 407, 408, 417, 418, 421, 426, 427, 431, 528, 529, 531, 532, 533, 538, 540, 542, 655

L

Lancaster Gazette, 332, 335, 510, 515, 546, 585, 655
Leeds Intelligencer, 5, 326, 330, 333, 335, 344, 345, 399, 401, 402, 403, 412, 418, 419, 420, 426, 427, 430, 510, 514, 523, 528, 532, 533, 536, 538, 542, 558, 577, 588, 655
London Courier and Evening Gazette, 426, 529, 549, 585, 586, 655

M

Manchester Mercury, 326, 332, 333, 399, 400, 401, 402, 426, 430, 528, 529, 531, 532, 536, 537, 538, 548, 586, 655
Monthly Magazine or British Register, 30, 306, 357, 364, 366, 386, 557, 584, 657
Monthly Mirror, 30, 306, 429, 430, 657
Monthly Review, or Literary Journal, 30, 280, 306, 357, 364, 366, 367, 376, 383, 384, 386, 392, 429, 535, 557, 579, 581, 657
Morning Chronicle, 30, 226, 274, 307, 327, 329, 332, 335, 342, 345, 391, 419, 423, 529, 531, 552, 555, 558, 565, 585, 586, 655
Morning Post, 30, 273, 307, 326, 329, 330, 332, 333, 342, 344, 345, 346, 390, 391, 404, 408, 421, 426, 510, 515, 529, 552, 555, 565, 585, 586, 655

N

Newcastle Courant, 326, 328, 332, 402, 405, 408, 412, 420, 421, 510, 511, 515, 531, 546, 655
Norfolk Chronicle, 224, 325, 326, 328, 329, 332, 334, 336, 339, 399, 401, 406, 407, 408, 424, 427, 428, 430, 510, 515, 528, 529, 531, 532, 533, 534, 542, 549, 655
Northampton Mercury, 224, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 334, 335, 336, 339, 345, 391, 400, 401, 402, 408, 419, 420, 421, 426, 427, 428, 430, 510, 515, 529, 531, 532, 533, 538, 542, 549, 577, 655

O

Oxford Journal, 318, 326, 328, 329, 330, 332, 333, 339, 344, 345, 390, 391, 399, 400, 401, 402, 404, 405, 408, 417, 418, 419, 427, 428, 430, 532, 538, 542, 655

P

Perthshire Courier, 31, 307, 414, 426, 508, 509, 516, 546, 655

Q

Quarterly Review, 30, 306, 386, 435, 656, 660

R

Reading Mercury, 325, 326, 327, 330, 331, 332, 335, 338, 402, 411, 418, 419, 426, 427, 531, 549, 655

S

Salisbury and Winchester Journal, 326, 332, 334, 510, 515, 529, 532, 577, 586, 655
Scots Magazine, 30, 224, 251, 252, 306, 315, 316, 317, 318, 319, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 335, 336, 338, 339, 341, 344, 345, 354, 356, 363, 370, 374, 385, 390, 391, 396, 401, 405, 411, 412, 414, 417, 433, 436, 483, 506, 507, 508, 510, 511, 515, 535, 538, 543, 553, 554, *Staffordshire Advertiser*, 326, 333, 345, 421, 427, 428, 429, 528, 546, 586, 655
Stanford Mercury, 326, 329, 330, 331, 332, 333, 339, 344, 345, 399, 406, 407, 418, 419, 421, 427, 531, 532, 533, 542, 577, 655
Sussex Advertiser, 331, 426, 531, 532, 536, 655

T

Times, 30, 224, 273, 306, 307, 308, 310, 318, 320, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 342, 343, 344, 345, 346, 390, 391, 392, 399, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 413, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 423, 427, 428, 430, 527, 531, 532, 533, 534, 538, 552, 558, 577, 587, 655, 684
Tradesman or Commercial Magazine, 30, 306, 385, 657

U

Universal Magazine of Knowledge and Pleasure, 30, 306, 354, 657

Y

York Herald, 327, 586, 655

Table des matières

REMERCIEMENTS	3
----------------------	----------

TABLE DES ILLUSTRATIONS	5
--------------------------------	----------

INTRODUCTION GENERALE	7
------------------------------	----------

1. Cadre géographique et choix chronologiques	7
2. Problématiques	12
3. Historiographie, cadres théoriques et questionnements	15
4. Sources et méthodologie	26
5. Plan de thèse	33

<u>PARTIE I. QUELLES POLITIQUES D'ETAT POUR LES POSSESSIONS BRITANNIQUES EN AMERIQUE DU NORD APRES 1783 ?</u>	37
--	-----------

CHAPITRE 1. RAPPEL HISTORIQUE : L'EMPIRE BRITANNIQUE EN AMERIQUE DU NORD DEPUIS LES DEBUTS DE L'EXPANSION COLONIALE JUSQU'AU TRAITE DE PARIS (1783).	41
---	-----------

A. LA CONSTRUCTION DE L'EMPIRE ET LES PREMIERES POLITIQUES IMPERIALES EN AMERIQUE DU NORD (1494-1713)	41
1. Explorations, découvertes et premières tentatives de colonisation anglaises (c.1497- 1590) : soutien tacite de la couronne et développement d'un cadre idéologique pour l'expansion impériale et coloniale	42
2. Expansion commerciale, implantation de colonies anglaises en Amérique du Nord et mise en place de systèmes pour l'expansion britannique sous l'égide de la Couronne (1607-1649)	52
3. Consolidation du système impérial dans la deuxième moitié du XVII ^e siècle : Actes de Navigation et acquisitions militaires	58
B. EXPANSION DE L'EMPIRE ATLANTIQUE ET « NEGLIGENCE SALUTAIRE » (1713-1763)	65
1. Nouvelles conquêtes et acquisitions en Amérique du Nord : l'Acadie, et la Nouvelle France	65
2. « Négligence salutaire »	68
C. RENFORCEMENT DES POLITIQUES COLONIALES ET DEMEMBREMENT DE L'EMPIRE ATLANTIQUE (1763-1783)	74
1. Les nouveaux défis de la politique coloniale après 1763	74
2. Retour des politiques autocratique dans les colonies anglophones	78
3. L'indépendance américaine et les colonies canadiennes	82

CHAPITRE 2. LES CONSEQUENCES IMMEDIATES DE LA REVOLUTION AMERICAINE SUR LA POLITIQUE COLONIALE DE LA GRANDE-BRETAGNE **89**

A.	QUI GERE L'EMPIRE EN GRANDE-BRETAGNE APRES 1783 ?	90
1.	Le roi effacé ?	90
2.	Le Secrétaire d'Etat : le personnage central de la politique coloniale	93
3.	Le rôle du <i>Board of Trade</i> : conseil et expertise	96
4.	Un désintéret du Parlement pour l'Empire en Amérique du Nord?	96
B.	UNE REMISE EN QUESTION DE L'IDEOLOGIE IMPERIALE APRES 1783 ?	98
1.	Protéger, réguler et développer le commerce.	99
2.	Défendre les colonies.	102
3.	Promouvoir la constitution, les libertés anglaises et le protestantisme.	104
4.	Ecouter les colons : paternalisme et bienveillance du gouvernement impérial	106
C.	POLITIQUE IMPERIALE DE LA GRANDE-BRETAGNE DANS LE MONDE APRES 1783	108
1.	En Irlande	109
2.	Dans les Antilles et en Afrique	111
3.	En Inde	113
4.	En Nouvelle-Galles du Sud	116
5.	1783 : un tournant dans la politique coloniale ?	117
D.	LES CONSEQUENCES IMMEDIATES DE LA REVOLUTION AMERICAINE SUR LA GESTION DES COLONIES CANADIENNES (C.1783-1785)	119
1.	Etat des colonies canadiennes en 1783	120
2.	Installation des Loyalistes et réorganisation des provinces maritimes	124
3.	Le commerce nord-américain : un nouveau défis de la politique coloniale britannique	128
4.	Une nouvelle politique encore floue	130
5.	Un désintéret pour l'administration des colonies canadiennes à Londres ?	135

CHAPITRE 3. ADMINISTRATION DES COLONIES CANADIENNES (1786-1815) : UN NOUVEAU CADRE POUR L'AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE ? **143**

A.	LE TRIUMVIRAT PITT-GRENVILLE-DUNDAS : DES INNOVATIONS DANS LA POLITIQUE ET L'ADMINISTRATION COLONIALE ?	145
1.	La création du poste de gouverneur général en 1786 : vers une délégation des pouvoirs coloniaux ?	145
2.	Charles Jenkinson et le nouveau <i>Board of Trade</i> (1786)	147
3.	L'Acte du Canada	148
4.	La mise en place de la nouvelle constitution	162
B.	REORGANISATION A LONDRES : VERS UNE MEILLEURE GESTION DES COLONIES ?	166
1.	La création du troisième secrétariat d'Etat : pour une meilleure gestion des colonies ?	172
2.	Continuité dans les priorités de politique coloniale	175
3.	Pourquoi la création d'un Secrétariat à la Guerre et aux Colonies ?	179
4.	Professionnalisation des ministres	182
5.	Meilleure organisation de la gestion coloniale	186

C.	GOUVERNANCE DES COLONIES CANADIENNES : ENTRE AUTONOMIE ET AUTOCRATISME	191
1.	Centralisation des pouvoirs	191
2.	La crise de 1810, les limites de l'Acte du Canada et l'attitude autocratique de Londres	195
3.	Le Parlement intervient de nouveau	199

CHAPITRE 4. POLITIQUE ECONOMIQUE ET MILITAIRE C.1785-1815 **203**

A.	LES PRIORITES DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE DE LONDRES EN AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE	207
1.	Maintien du système mercantiliste	207
2.	Les priorités économiques pour la Grande-Bretagne	209
3.	Une politique utilitariste	213
4.	Politique économique et relations internationales	216
B.	LES COLONIES CANADIENNES DANS LES GUERRES CONTRE LA FRANCE	218
1.	La nature impériale des guerres britanniques	219
2.	Les colonies canadiennes dans les relations internationales	221
C.	LES RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS ET LA POLITIQUE DE DEFENSE BRITANNIQUE DANS LES COLONIES CANADIENNES : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE	225
1.	Maintenir la paix en Amérique du Nord	226
2.	Un système de défense canadien : les milices et les régiments provinciaux	229
3.	Préparatifs militaires (1807-1812)	235
4.	La guerre de 1812 (1812-1815)	238

CHAPITRE 5. POLITIQUES DE COLONISATION DE L'AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE (C.1785-1815) : VERS UNE ANGLICISATION DES COLONIES CANADIENNES ? **249**

A.	UNE VOLONTE D'ANGLICISER LES COLONIES CANADIENNES ?	250
1.	Diffusion du protestantisme et tolérance religieuse	252
2.	L'Acte du Canada et la diffusion des idéaux britanniques	257
3.	Propagande impériale et marques de loyauté	259
B.	COLONISATION SPONSORISEE : UNE DOCTRINE UTILITARISTE AVANT TOUT	265
1.	Les Loyalistes, les « late loyalists » et les colons américains	266
2.	Les Loyalistes noirs	269
3.	Les royalistes français	270
4.	Les Maroons de Jamaïque	271
C.	LA COLONISATION PAR L'EMIGRATION ECOSSAISE	273
1.	Mise en place d'une politique de redirection de l'émigration écossaise vers les colonies canadiennes	274
2.	Allocations de terres et émigration	280
3.	Redirection de l'émigration : le <i>Passenger Vessels Act</i> et le régiment canadien (1803-1804)	285
4.	Emigration sponsorisée	286

**PARTIE II. REPRESENTATIONS DE L'AMERIQUE DU NORD
BRITANNIQUE DANS L'ESPACE PUBLIC METROPOLITAIN. 303**

**CHAPITRE 6. LA PLACE DES COLONIES NORD-AMERICAINES DANS LA SPHERE
PUBLIQUE BRITANNIQUE. 313**

A.	LA PLACE DE L'EMPIRE DANS LA SPHERE PUBLIQUE BRITANNIQUE	313
1.	Les questions coloniales dans les ouvrages des grands intellectuels britanniques	313
2.	L'Empire et les colonies dans les magazines et les revues	315
3.	L'Empire et les colonies dans la presse britannique	320
B.	SUJETS D'INTERETS CANADIENS DANS LA PRESSE BRITANNIQUE	325
1.	Le commerce et la guerre : les deux sujets principaux dans la presse britannique.	325
2.	Les autres sujets canadiens dans la presse britannique.	330
3.	Un intérêt centré sur la métropole	336
C.	REFLETS DE LA PRESSE : LES COLONIES CANADIENNES DANS LE QUOTIDIEN DES BRITANNIQUES	339
1.	Produits coloniaux	342
2.	Appellations et présence canadienne	343
3.	Connaissances des colonies canadiennes	344

**CHAPITRE 7. LA PROMOTION DES COLONIES CANADIENNES DANS LES OUVRAGES
PUBLIES 349**

A.	LE DEBAT D'IDEES SUR L'EMPIRE ET LES COLONIES DANS LES OUVRAGES INTELLECTUELS	350
1.	Les idées nouvelles pendant et après la Guerre d'Indépendance	351
2.	Le débat sur les colonies au tournant du siècle.	356
3.	Le débat d'idées des années 1804-1815	366
4.	Des intellectuels contre l'Empire?	372
B.	LES PROMOTEURS DES COLONIES NORD-AMERICAINES DANS LES OUVRAGES ECONOMIQUES ET POLITIQUES	373
1.	Les provinces nord-américaines dans le débat économique des années 1780	373
2.	Les promoteurs de la provinces de Québec lors des discussions sur le <i>Canada Act</i>	377
3.	Le lobby canadien dans les années 1800	380
4.	Les promoteurs des Canadas pendant la Guerre de 1812	386
C.	LES RECITS DE VOYAGES ET LA PROMOTION DES CANADAS	390
1.	Les récits de voyage	390
2.	Les Canadas dans les récits de voyages	393

**CHAPITRE 8. REPRESENTATIONS ET PROMOTION DE L'AMERIQUE DU NORD
BRITANNIQUE DANS LA PRESSE 399**

A.	REPRESENTATIONS DES COLONIES CANADIENNES DANS LA PRESSE	399
1.	Une image positive : terre d'abondance et d'opportunités	399
2.	Une image contrastée	404
3.	Une image de loyauté : les liens entre la mère-patrie et les colonies	407

B.	LES COLONIES CANADIENNES ET LA DIFFUSION DE LA PROPAGANDE IMPERIALE DANS LA PRESSE 415	
1.	Importance du commerce colonial	416
2.	Les colonies canadiennes dans les relations internationales	418
3.	Diffusion des principes et idéaux britanniques	420
C.	LA PROPAGANDE ANTI-AMERICAINE ET LA PROMOTION DES CANADAS EN METROPOLE	422
1.	Ranoeurs et propagandes : la presse contre les Etats-Unis	422
2.	Promotion des Canadas	430

PARTIE III. L'AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE ET L'ÉCOSSE : UN LIEN PARTICULIER ENTRE LES PERIPHERIES DE L'EMPIRE ? **439**

CHAPITRE 9. LES ÉCOSSAIS DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE (1603-1815) **443**

A.	EXPANSION ECOSSAISE AVANT L'UNION DE 1707	444
1.	Les Écossais exclus de l'Empire ?	444
2.	Politiques d'incitation de la colonisation écossaise	445
3.	Nouvelles tentatives d'implantation de colonies écossaises en Amérique du Nord : les Carolines et les Jerseys	449
B.	UN PROJET D'EMPIRE ECOSSAIS (1693-1707)	453
1.	Le projet de Darien	453
2.	Une Union des Parlements pour l'Empire ?	455
C.	L'EMPIRE : UN FACTEUR DANS LA CONSOLIDATION DE L'UNION (1707-1763)	456
1.	Affirmation de l'influence écossaise grâce à l'Empire	456
2.	Intégration des Écossais dans la construction de l'Empire et consolidation de l'Union (1715-1763)	457
D.	LES ÉCOSSAIS EN AMERIQUE C.1763-1815 : EMIGRATIONS, LIENS COMMERCIAUX ET LOYAUTE	461
1.	La situation socio-économique de l'Écosse au XVIII ^e siècle	461
2.	Implantation des Écossais en Amérique du Nord : réseaux marchands et émigration	468

CHAPITRE 10. UNE INFLUENCE ECOSSAISE SUR LES POLITIQUES ET LES REPRESENTATIONS DES COLONIES CANADIENNES EN METROPOLE ? **475**

A.	UNE INFLUENCE SUR LA POLITIQUE ? LES HOMMES POLITIQUES ECOSSAIS ET LES QUESTIONS COLONIALES.	477
1.	Une influence écossaise au sein du gouvernement ?	477
2.	Un point de vue écossais distinct au Parlement ?	480
B.	UNE INFLUENCE DES LOBBYS SUR LA POLITIQUE COLONIALE EN AMERIQUE DU NORD ?	485
1.	Les demandes des lobbys marchands	485

2.	Les demandes des lobbys philanthropes et militaires	490
3.	Une influence relative des lobbys	491
4.	Les Écossais cherchent-ils à défendre un intérêt spécifiquement écossais ?	496
C.	UN IMPACT PHILOSOPHIQUE ECOSSAIS SUR LA POLITIQUE COLONIALE BRITANNIQUE ?	499
1.	Un point de vue écossais chez les intellectuels ?	499
2.	Influence des Lumières sur la politique pour les colonies canadiennes	501
D.	DES REPRESENTATIONS DIFFERENTES ? LE CANADA DANS LA PRESSE ECOSSAISE.	505
1.	Les liens entre l'Écosse et les colonies canadiennes	506
2.	Les sujets canadiens dans la presse écossaise	508
3.	Une approche britannique de l'Amérique du Nord	509

CHAPITRE 11. LE DEBAT SUR L'EMIGRATION ECOSSAISE : UN REJET DE LA COLONISATION DE L'AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE ? **517**

A.	L'EMIGRATION ECOSSAISE VERS L'AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUES (1783-1815)	520
1.	Caractéristiques de l'émigration écossaise vers l'Amérique du Nord britannique (1783-1815)	520
2.	L'organisation du voyage et les conditions de la traversée transatlantique	521
3.	Les causes de l'émigration écossaise dans l'historiographie moderne	524
B.	UNE OPPOSITION GENERALISEE A L'EMIGRATION DANS LES ANNEES 1780	528
1.	Prohibition de l'émigration (1784)	528
2.	Consensus et débat creux en Angleterre	530
3.	L'opposition à l'émigration en Écosse : les Hautes Terres contre les colonies canadiennes	532
4.	Mesures gouvernementales pour l'Écosse et contre l'émigration dans les années 1780	537
C.	INTENSIFICATION DE LA PROPAGANDE ANTI-EMIGRATION ET CHANGEMENT DES MENTALITES DANS LES ANNEES 1790	539
1.	La propagande contre l'émigration écossaise	539
2.	Contre la colonisation de l'Amérique du Nord, pour la promotion des Hautes Terres	543
3.	Non-intervention du gouvernement	545
4.	Une condamnation de l'émigration de moins en moins ferme	546
D.	UNE INFLUENCE DE FAÇADE : LA <i>ROYAL HIGHLAND SOCIETY</i> , LE <i>PASSENGER VESSELS ACT</i> ET « L'INTERDICTION » DE L'EMIGRATION (1801-1804)	549
1.	La propagande anti-émigration	550
2.	Une position de plus en plus favorable vis-à-vis de l'émigration	555
3.	La campagne de lobbying anti-émigration entre Londres et Édimbourg	560
4.	Une réelle influence du lobby écossais anti-émigration ?	566
E.	UNE ATTITUDE DE MOINS EN MOINS HOSTILE A L'EMIGRATION (C.1804-1815)	567
1.	Promotion des colonies et encouragement de l'émigration.	567
2.	Lord Selkirk et la promotion de l'émigration	569
3.	Une opposition à l'émigration à bout de souffle	580
4.	Une mentalité différente à la fin des années 1800	583

**CHAPITRE 12. LES COLONIES DE LORD SELKIRK EN AMERIQUE DU NORD
BRITANNIQUE (1802-1820) : DES PROJETS ECOSSAIS POUR LE CANADA ? 591**

A.	BELFAST ET BALDOON : DES PROJETS POUR L'ÉCOSSE AU CANADA ?	595
1.	La mise en place des premiers projets de colonies	595
2.	Réécritures et propagande	601
3.	Un projet écossais pour l'Amérique du Nord britannique ?	604
B.	LA MISE EN PLACE DU PROJET DE LA RIVIERE ROUGE : UN PROJET ECOSSAIS POUR L'OUEST CANADIEN ?	605
1.	Les propositions de Lord Selkirk au gouvernement	605
2.	Le projet de la Rivière Rouge à l'épreuve de la réalité	609
C.	LA RIVIERE ROUGE : UN PROJET PHILANTHROPE POUR LES ÉCOSSAIS ?	619
1.	La propagande de Lord Selkirk	619
2.	La suite de ses projets	620
D.	ENJEUX MYTHOLOGIQUES	621
1.	Enjeux mythologiques pour l'Écosse	621
2.	Enjeux mythologiques pour le Canada	625

CONCLUSION GENERALE 635

**ANNEXE 1 : LES OFFICIELS CHARGES DES COLONIES A
LONDRES 641**

SECRETAIRES D'ETAT	641
SOUS-SECRETAIRES D'ETAT	642
Secrétariat d'Etat à l'Intérieur	642
Secrétariat d'Etat à la Guerre (1794) et aux Colonies (1801)	642
PRÉSIDENTS ET SECRÉTAIRES DU COMMITTEE OF THE PRIVY COUNCIL FOR TRADE AND PLANTATIONS	643

**ANNEXE 2 : LES OFFICIELS CHARGES DES COLONIES A EN
AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE 645**

GOUVERNEUR GENERAL	645
QUEBEC (JUSQU'EN 1791)	645
BAS-CANADA (A PARTIR DE 1791)	646
HAUT-CANADA (CREE EN 1791)	647
NOUVELLE-ÉCOSSE	648
NOUVEAU-BRUNSWICK	648
CAP BRETON	649
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD	649
TERRE-NEUVE	650

SOURCES PRIMAIRES – FONDS D’ARCHIVES	651
ARCHIVES NATIONALES DU CANADA / NATIONAL ARCHIVES CANADA (NAC)	651
THE NATIONAL ARCHIVES – LONDON (TNA)	651
NATIONAL ARCHIVES OF SCOTLAND (NAS)	652
NATIONAL LIBRARY OF SCOTLAND (NLS)	652
AUTRES FONDS D’ARCHIVES ÉCOSSAIS	653
SOURCES PRIMAIRES IMPRIMEES	654
SOURCES PARLEMENTAIRES ET POLITIQUES	654
JOURNAUX	655
REVUES ET MAGAZINES	656
OUVRAGES IMPRIMÉS : EMPIRE ET COLONIES	657
SOURCES IMPRIMEES : CANADA	659
SOURCES PUBLIÉES : ÉMIGRATION ET COLONISATION	661
SOURCES SECONDAIRES	664
HISTOIRE GENERALE DE LA GRANDE-BRETAGNE	664
L’ETAT BRITANNIQUE	665
HISTOIRE GÉNÉRALE DE L’EMPIRE BRITANNIQUE	665
HISTORIOGRAPHIE DE L’EMPIRE BRITANNIQUE	667
L’EMPIRE EN MÉTROPOLÉ	668
ADMINISTRATION COLONIALE	668
POLITIQUE COLONIALE DE LA GRANDE-BRETAGNE	670
POLITIQUES ET RELATIONS INTERNATIONALES DE LA GRANDE-BRETAGNE	671
RELATIONS AVEC LES ETATS-UNIS	672
L’EMPIRE EN IRLANDE	673
L’EMPIRE DANS LES ANTILLES, EN INDE ET EN AUSTRALIE	673
HISTOIRE GÉNÉRALE DE L’ÉCOSSE	674
L’EMPIRE ÉCOSSAIS	676
LES ÉCOSSAIS EN AMERIQUE DU NORD BRITANNIQUE	677
HISTOIRE POLITIQUE, ECONOMIQUE, SOCIALE ET MILITAIRE DU CANADA	679
EMIGRATION ET COLONISATION	681
LE PUBLIC ET LA PRESSE	684
EMPIRE ET IDÉOLOGIE	685
HISTOIRE DES IDÉES	685
CONSTRUCTIONS DES IDENTITES NATIONALES EN METROPOLE ET DANS L’EMPIRE	686
INDEX DES NOMS PROPRES	689
INDEX DES PÉRIODIQUES	693
TABLE DES MATIERES	695

Thèse de Doctorat

Alice LEMER-FLEURY

L'Amérique du Nord britannique en métropole (1783-1815) : politiques coloniales et débats publics sur les colonies canadiennes en Angleterre et en Écosse.

British North America in Great Britain (1783-1815): colonial policies and public debates on the Canadian colonies in England and in Scotland.

Résumé

Cette thèse se propose d'étudier la façon dont les colonies d'Amérique du Nord britannique sont administrées, pensées et représentées en Angleterre et en Écosse entre 1783 et 1815, à travers l'analyse d'écrits de personnalités politiques, de débats publics, d'articles publiés dans la presse et dans les revues. Ce travail de recherche montre qu'après la perte des treize colonies américaines, le gouvernement britannique met en place de réelles politiques d'Empire pour les colonies canadiennes. Ces politiques se fondent sur des principes clairs et mettent en évidence le projet impérial pour l'Amérique du Nord britannique. Ce projet se place dans la continuité des politiques qui précèdent la Guerre d'Indépendance mais s'adapte aussi aux nouveaux défis de l'âge des Révolutions. L'étude des représentations de ces colonies dans l'espace public britannique souligne en outre la présence et l'intérêt des Britanniques, tant en Angleterre qu'en Écosse, pour ce « reste » d'Empire nord-américain. L'analyse de ces débats publics permet par ailleurs de réévaluer la position des Britanniques vis-à-vis de la colonisation du Canada, particulièrement par l'émigration des Highlanders. Elle démontre enfin que l'influence des Écossais sur les politiques, les débats et les représentations des colonies canadiennes s'inscrit dans une logique de « britannicisation » de la société en métropole, au moins dans le rapport à l'Empire et dans les questions impériales.

Mots clés

Empire britannique, Amérique du Nord britannique, Canada, politiques coloniales, Empire écossais, Canada écossais, émigration, 1783-1815.

Abstract

This dissertation analyses the way British North America was governed and represented in England and Scotland between 1783 and 1815. It is based on the analysis of the correspondence of the Secretaries of State in charge of the colonies, on works published by politicians, economists and lobbyists, as well as on newspapers, magazines and reviews. It shows that, after the loss of the thirteen American colonies, the British government implemented imperial policies that were both a continuation of the pre-war politics and answers to new challenges that appeared in the age of Revolutions. The analysis of the British government's policy for the Canadian colonies shows that it followed old principles but it also highlights the British imperial project in North America. In analysing the debates and the representations of these colonies in the British public sphere, this study uncovers the presence of Canada and the interest of the British people, both in England and in Scotland, in their transatlantic possessions after 1783. Through the study of these public debates it becomes possible to reassess the way Britons considered the settling of British North America, with Highland migrants in particular. Finally, the present work shows how the Scots influenced the way the Canadian colonies were administered, debated and represented in Britain – but most importantly, it demonstrates that this Scottish influence was instrumental in increasing Britishness at home, at least in the way the English and the Scots related and reacted to imperial questions in North America.

Key Words

British Empire, British North America, Canada, colonial policies, Scottish Empire, Scotch Canada, emigration, 1783-1815.